TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41046

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

TOME XXII. — 1er AVRIL 1848.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41046

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

LES ANCIENS COUVENS DE PARIS.

TROISIÈME RÉCIT.

CLÉMENTINE.

TROISIÈME PARTIE.[1]

V.

Le départ d'Antonin n'avait point apaisé les ressentimens du marquis; ses rigueurs continuèrent à l'égard de Mlle de l'Hubac; il ne révoqua point la défense qu'il lui avait fait faire de reparaître en sa présence, et la pauvre fille eut tout le loisir de pleurer librement, dans la solitude et le silence de sa chambre, l'absence du petit baron. Elle vivait en recluse dans son appartement, bien que La Graponnière en eût laissé, dès le second jour, la porte ouverte comme par mégarde. Mlle de Saint-Elphège lui faisait chaque matin une visite de charité, et revenait dans la journée rôder autour d'elle pour s'assurer qu'elle n'écrivait point et se tenait tranquille. La vieille fille avait un air sombre

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 février.

qui semblait annoncer qu'elle ressentait quelque chagrin violent et caché. En effet, il lui avait fallu subir une mortification cruelle; elle venait d'être vaincue dans l'espèce de lutte sourde et acharnée qu'elle soutenait contre son ancien adorateur. Le jour même que le petit baron était parti, elle avait couru au petit lever de son oncle et entamé un discours sur la nécessité d'éloigner M. de Champguérin; mais le marquis lui avait aussitôt coupé la parole, en s'écriant d'un ton sardonique et absolu : — Qu'est-ce à dire, ma nièce! vous voulez que je fasse affront à un si galant homme? Et pour quel sujet, je vous prie? Parce que vous vous êtes mis en tête je ne sais quelles idées et que vous lui prêtez je ne sais quels projets! Mais je ne donne point dans toutes ces billevesées, cordieu! et je vous défends de m'en entretenir jamais. Ce n'est, certes, pas la faute de Champguérin si un petit pendard et une péronnelle ont eu l'arrogance de me manquer de respect; j'entends que tout le monde ici lui fasse bon visage, et qu'il vienne tous les jours, comme par le passé, faire ma partie d'hombre et me tenir compagnie.

— Vous le voulez à tous risques? vous êtes le maître, monsieur! répliqua Mlle de Saint-Elphège suffoquant de dépit et se contenant à peine; je veillerai sur ma nièce, et ce ne sera pas ma faute s'il advient céans des choses contraires à la tranquillité, à l'honneur de notre famille.

Mme de Barjavel s'était rendue aussi, dès le premier jour, dans la chambre de Clémentine; mais elle lui avait épargné les reproches, les tardives observations, et s'était contentée de l'engager à mettre à profit ce temps de retraite et de solitude pour réfléchir mûrement sur ses devoirs et ses obligations. La baronne était une personne trop sérieuse, trop imposante, pour que Mlle de l'Hubac se laissât aller avec elle à quelque épanchement qui eût soulagé son cœur. Il ne pouvait pas même y avoir grande conversation entre elles, et le plus souvent Mme de Barjavel employait tout le temps de sa visite à édifier Clémentine par quelque lecture solide qu'elle prenait la peine de lui faire à haute voix. Ces visites et ces passe-temps remplissaient environ deux heures de la matinée, et lorsque Mlle de Saint-Elphège, qui venait toujours la dernière, se retirait après avoir recommencé pour la vingtième fois ses admonestations, Clémentine demeurait seule pour tout le reste de la journée. Cet isolement porta ses fruits. D'abord la pauvre enfant fut saisie d'un grand ennui et tomba dans un accablement extrême; ce fut le temps où elle pleura l'absence de son cousin avec un regret profond qui ne laissait point de place à d'autres sentimens. Puis les forces de son ame se ranimèrent; elle chercha une consolation dans la cause même de son malheur, et se fit une occupation continuelle du souvenir de celui pour lequel elle souffrait cette persécution. Jusqu'alors elle n'avait éprouvé peut-être, pour M. de Champguérin, qu'une de ces vives sym-

pathies qui naissent du désœuvrement de l'imagination et des instincts d'un cœur tendre; mais ce sentiment s'exalta dans la solitude et devint véritablement une passion violente, un amour capable de tous les sacrifices, de tous les dévouemens.

Chaque jour, bien avant l'heure où M. de Champguérin arrivait à la Roche-Farnoux, elle venait s'asseoir dans l'embrasure d'une des fenêtres de sa chambre; la vitrière était à peine entr'ouverte et les rideaux blancs, ornés de lourdes broderies, étaient tirés devant le châssis; pourtant Mlle de l'Hubac pouvait apercevoir un coin du paysage aride que traversait le chemin, et elle attendait, le cœur palpitant, qu'un cavalier passât comme l'éclair au fond de cette perspective; puis, lorsqu'il avait disparu dans la route abrupte qui tournait au pied de la Roche-Farnoux, elle rêvait long-temps le cœur enivré d'amour, l'ame remplie d'espoir et de courage.

Mlle de Saint-Elphège observait avec un étonnement mêlé de défiance l'espèce de résignation exaltée qui avait succédé à l'abattement de sa nièce. Sans pénétrer tout-à-fait ses sentimens, elle soupçonnait que Clémentine était soutenue par le secret espoir de pouvoir disposer un jour de sa main et de la donner librement, avec sa part de ce grand héritage si long-temps attendu, à celui auquel elle avait déjà si obstinément gardé son cœur. Cette prévision lui faisait former des vœux extravagans : elle en était venue à désirer et à croire que le marquis vivrait assez long-temps pour voir la belle Clémentine enlaidie et vieillie comme elle. D'un autre côté, M. de Champguérin avait depuis quelque temps un visage qui faisait plaisir à la vieille demoiselle; son humeur était inégale; un certain ennui se peignait sur sa physionomie, et l'on eût dit parfois qu'il avait au fond de l'ame quelque dépit furieux qui allait éclater. Il n'avait plus les mêmes empressemens pour la baronne ni le même soin de lui plaire, et il n'était plus question de musique pendant les longues après-midi qu'on passait tout entières à la table de jeu; aussi la réunion n'était-elle pas fort divertissante le soir dans la salle verte, et La Graponnière dormait-il tout d'un somme derrière le fauteuil de son maître. Le père Cyprien, ce trinitaire qui disait la messe dans la chapelle les dimanches et fêtes, était devenu le commensal du château; mais il ne remplissait pas tout-à-fait la place que le bon abbé Gilette avait laissée vacante. C'était un vieux moine fort encrassé, sans conversation ni science; tout son mérite consistait en un certain discernement qui lui faisait promptement connaître le degré de considération qu'il devait accorder aux gens, et dans une sorte de réserve honnête qui masquait assez bien sa nullité. Ce personnage automatique jouait à l'hombre cependant, et le marquis l'avait pris en gré pour ce motif d'abord, et ensuite parce qu'il n'était pas d'une dévotion incommode.

Tous les dimanches, à l'heure de la messe, La Graponnière venait

quérir Mlle de l'Hubac qu'il était censé tenir sous clé, et il la conduisait à la chapelle, où déjà la famille s'était rendue. Elle prenait place à l'écart derrière tout le monde, assistait au service divin sans parler à personne, et se retirait ensuite la première sans qu'il lui fût permis de saluer son grand-oncle.

Or, il arriva qu'un dimanche, au moment où le père Cyprien montait à l'autel, la porte de la chapelle s'ouvrit sans bruit, et un étranger pénétra discrètement dans la nef. Au frôlement de son habit de soie, au léger parfum qu'exhalait toute sa personne, Mlle de l'Hubac devint toute pâle, et demeura le visage incliné sur son livre d'heures sans oser lever les yeux. M. de Champguérin comptait peut-être que sa présence ne serait point remarquée et qu'il pourrait rester à cette place; mais Mlle de Saint-Elphège avait l'ouïe très fine, et, quoiqu'il eût poussé la porte d'une main prudente, quoiqu'il eût marché d'un pied léger sur les dalles, elle avait reconnu le cliquetis de ses éperons d'argent. Un moment après, La Graponnière descendit gravement la nef pour l'inviter, de la part du marquis, à venir prendre place au banc seigneurial. M. de Champguérin passa devant Clémentine en lui jetant un regard si tendre, si pénétré de tristesse et de reconnaissance, qu'elle comprit qu'il l'avait devinée et qu'il lui demandait en quelque sorte pardon de ce qu'elle souffrait pour l'amour de lui. Ce jour-là, elle ne tourna pas la première page de son livre d'heures, elle ne leva pas non plus les yeux vers le haut de la nef, et, quand la messe fut finie, elle sortit précipitamment de la chapelle et regagna sa chambre tout éperdue de confusion, de bonheur et d'amour. Cet incident auquel personne n'avait pris garde tourmenta beaucoup Mlle de Saint-Elphège. Il lui semblait que M. de Champguérin avait eu le loisir de glisser une lettre à sa nièce, de lui parler peut-être, et d'obtenir d'elle la promesse de quelque secrète entrevue. Elle en conçut une inquiétude qui ne lui laissa plus de repos. Jamais tuteur ombrageux ne surveilla les alentours de son logis avec plus de vigilance qu'elle ne gardait les passages qui aboutissaient à la chambre de Clémentine. Elle venait l'épier à chaque instant de la journée; la nuit, elle se levait pour s'assurer que sa porte était close, et qu'elle ne se hasardait pas à sortir sur la terrasse pour jeter un billet doux par-dessus les murailles.

Quelques semaines passèrent ainsi; on était en plein automne; les chemins devenaient effroyables, et, le soir, M. de Champguérin s'en retournait de bonne heure à son manoir. Dès que La Graponnière l'avait reconduit, la veillée était finie; le marquis passait dans sa chambre à coucher en emmenant le père Cyprien; les deux dames regagnaient leur appartement; toute la livrée se retirait dans ses bouges, et bientôt le plus profond silence régnait à la Roche-Farnoux.

Une nuit, une nuit de novembre, Mlle de Saint-Elphège, rentrée de-

puis long-temps chez elle, veillait près de sa cheminée, après avoir renvoyé les femmes qui la servaient; assise devant le foyer, ses mains fluettes étendues sur la flamme, elle rêvait en écoutant la brise nocturne, dont le souffle murmurait contre les vitrières, et les hurlemens lointains de quelque chien de berger qui aboyait à la lune. Tout à coup elle crut percevoir à travers ces faibles bruits comme un son métallique, quelque chose de semblable au cliquetis d'une molette d'éperon et au choc d'un talon ferré sur les dalles de pierre. Elle se dressa en prêtant l'oreille, et alla regarder au dehors à travers la vitrière. Le ciel était pur, et la lune sereine répandait sa vive lumière dans l'enceinte du préau, entouré d'arcades en ogives, sous lesquelles régnait en ce moment un clair crépuscule. La vieille fille parcourut d'un regard cet étroit espace; puis elle passa sa main sur ses yeux comme pour s'assurer qu'elle n'était point abusée par quelque hallucination, et, quittant aussitôt la fenêtre avec une exclamation étouffée, elle descendit précipitamment chez son oncle.

Le marquis ne dormait pas encore; il était assis dans son grand lit, les yeux ouverts, sa boîte de pastilles à la main, et il écoutait un de ses valets de chambre, lequel était en train de lui faire un conte de ma mère l'Oie.

Mlle de Saint-Elphège entra sans se faire annoncer, s'arrêta hors d'haleine au pied du lit, et dit avec une sorte d'autorité en regardant le valet de chambre : — Mon oncle, renvoyez ce garçon, je vous prie.

— Sortez, Braguelonne, fit le marquis fort étonné.

Mlle de Saint-Elphège alla fermer la porte; puis, venant au chevet du marquis, elle lui dit d'une voix entrecoupée et avec un accent inexprimable d'indignation et de triomphe : — Eh bien! monsieur, je puis enfin vous donner la preuve de cette trahison infâme dont je vous avais déjà inutilement prévenu. L'homme que vous honorez de votre confiance, celui que vous accueillez chaque jour et favorisez de votre intimité, celui que vous avez comblé de vos bontés, votre voisin, votre commensal, votre obligé, M. de Champguérin enfin, vous trompe et vous outrage. Il déshonore votre maison. Cette nuit même il est rentré secrètement ici....

— Vous aurez fait quelque mauvais rêve, ma nièce! interrompit le marquis d'un air incrédule et courroucé.

— M. de Champguérin est ici, répéta la vieille fille avec véhémence; je l'ai vu il n'y a qu'un moment dans le petit préau. Oui, mon oncle, je l'ai vu. Il est sorti par une des portes qui donnent sous les arcades et a écouté un moment, la tête tournée vers le ciel, comme si quelque bruit lointain l'eût inquiété, ensuite il a disparu de nouveau.

— Êtes-vous certaine de ce que vous dites là? s'écria le marquis en se relevant sur ses coudes.

— Je suis certaine de ce que j'ai vu de mes propres yeux, répondit Mlle de Saint-Elphège; au surplus, monsieur, vous n'avez qu'à donner vos ordres, en un moment tous les gens seront sur pied, et M. de Champguérin ne pourra s'échapper.

Le vieux seigneur secoua la tête et parut réfléchir.

— Peut-être doutez-vous encore, mon oncle, continua Mlle de Saint-Elphège: en effet, la chose est inouie, et je ne puis concevoir par quel moyen M. de Champguérin est rentré cette nuit dans le château. A l'heure où il se retire, M. de La Graponnière ferme derrière lui la grande porte dont voilà les clés à votre chevet. Il n'y a point d'autre entrée, et il est absolument impossible de passer par-dessus les murailles. Je ne vois pas non plus comment il pourrait se hasarder jusqu'à la chambre de ma nièce; il lui faudrait, pour y arriver, passer devant l'appartement de la baronne et traverser ensuite les communs, où dorment une trentaine de domestiques. Assurément, il se tient caché là-bas dans ces grandes salles inhabitées où l'on n'entre pas même durant le jour. Mais qu'y fait-il? Comment y est-il entré? comment en sortira-t-il? Je m'y perds.

— Vous l'avez vu, dites-vous? répéta encore le vieux seigneur en se relevant tout-à-fait et en regardant Mlle de Saint-Elphège d'un air qui la fit trembler, non pour elle, mais pour ceux qu'elle venait de dénoncer.

— Sur mon honneur et mon salut, j'ai vu M. de Champguérin dans le préau, répondit-elle cependant avec fermeté.

— En ce cas, il y est entré par un passage qui communique de la tour du donjon à la Grotte-aux-Lavandières, répondit froidement le marquis; je pensais connaître seul cette porte secrète.

— Qu'allez-vous ordonner, mon oncle? dit Mlle de Saint-Elphège effrayée de la sombre fureur qui éclatait dans le regard du vieux sire de Farnoux.

— Silence, ma nièce! lui répondit-il: point de bruit, point de scandale. Il faut pour l'honneur de ma maison que le châtiment demeure secret comme l'offense.

A ces mots, il se releva et sortit de son lit tout vêtu, ainsi qu'il se couchait d'habitude; puis il frappa sur un timbre pour avertir La Graponnière, lequel dormait non loin de là. L'écuyer de main, accoutumé à ces appels nocturnes, arriva presque au même instant, et demeura tout stupéfait à l'aspect de Mlle de Saint-Elphège, qui marchait dans la chambre d'un air agité et en levant les yeux au ciel avec des paroles entrecoupées.

— La Graponnière, dit le vieux seigneur d'un air de froide détermination, donne-moi mon épée et cours réveiller le père Cyprien.

— Mon oncle! qu'allez-vous faire? s'écria la vieille fille effrayée.

— Cela ne vous regarde point, ma nièce, répliqua-t-il sèchement; les femmes, qui sont la cause ordinaire de ces sortes d'affaires, ne doivent aucunement s'en mêler.

— Je crains quelque malheur, osa ajouter encore Mlle de Saint-Elphège; mon oncle, au nom du ciel, ne vous abandonnez pas à votre juste colère....

— Assez, ma nièce! interrompit le marquis d'une voix impérieuse; remontez chez vous; faites bonne garde auprès de Mlle de l'Hubac, et ne vous inquiétez pas davantage de ce qui va se passer là-bas.

Le moine entra en ce moment avec l'écuyer de main.

— Mon père, lui dit le marquis, vous allez me suivre dans la tour du donjon; je vous apprendrai en descendant de quoi il s'agit. La Graponnière, prends ta lanterne de ronde et marche devant nous.

— Mon oncle, s'écria Mlle de Saint-Elphège incapable de se contenir; mon oncle, prenez garde! il se défendra!

— Je vais l'attendre à un endroit où il ne pourra ni m'échapper, ni faire résistance! répondit le vieux seigneur en tirant l'épée du fourreau et en serrant la poignée d'or bruni dans sa main décharnée.

Le père Cyprien essaya alors de le retenir; mais il ne l'écouta point et sortit d'un pas ferme, la tête haute et l'épée à la main. Mlle de Saint-Elphège s'en retourna chez elle tout éperdue. Elle s'était tout à coup figuré que, tandis qu'elle déclarait à son oncle ce qu'elle venait de voir, M. de Champguérin enlevait Mlle de l'Hubac. Au lieu de rentrer dans sa chambre, elle frappa à la porte de Clémentine. Josette vint ouvrir aussitôt en se récriant et en murmurant à voix basse contre les gens qui ne pouvaient dormir.

— Que fait ma nièce? demanda brusquement Mlle de Saint-Elphège.

A cette question, la suivante fut près de répondre par un éclat de rire des plus impertinens; mais elle parvint à se contenir, et dit en se rajustant : — Je vais rallumer les bougies, et mademoiselle pourra voir elle-même.

— C'est inutile, ne faites pas de bruit, répliqua la vieille fille en allant vers le lit, dont elle entr'ouvrit les rideaux.

La lampe de nuit projeta alors ses timides rayons sur l'oreiller où reposait endormie la tête de Clémentine. La belle jeune fille soupira, mit instinctivement la main devant ses yeux, et ne bougea plus. Mlle de Saint-Elphège laissa retomber le rideau, et s'en alla après avoir commandé du geste à Josette de se recoucher promptement et en silence. La vieille fille venait d'acquérir la certitude que M. de Champguérin s'était introduit dans le château à l'insu de sa nièce, et son esprit se perdait en conjectures sur le motif et le but d'une action aussi audacieuse. En proie à la plus vive inquiétude, elle s'enferma dans son appartement,

et courut à la fenêtre qui donnait sur le préau pour observer ce qui allait se passer en cet endroit.

Il était alors plus de trois heures après minuit, la brise nocturne soufflait plus vive et faisait crier les girouettes; par momens, le ventail d'une croisée qu'on avait oublié de fermer battait dans la baie avec un sourd fracas, et les chiens de garde, excités par ce bruit, aboyaient avec fureur dans la grande cour. Tout était tranquille dans le préau; la lune ne montrait plus qu'à demi son disque d'argent dans cette enceinte divisée en deux zones, l'une envahie par les ombres, l'autre vivement éclairée encore par l'astre à son déclin, de manière que, d'un côté, l'ouverture des arceaux formait sur les dalles de la galerie de grands arcs lumineux, tandis que l'autre côté était couvert de ténèbres profondes.

Mlle de Saint-Elphège colla son visage pâle à la vitrière et regarda dehors en tremblant. Elle aperçut alors le marquis et ses deux acolytes qui traversaient le préau et allaient vers la tour du donjon. La Graponnière marchait en avant, sa lanterne sourde à la main, et le père Cyprien suivait le vieux sire de Farnoux, en lui parlant avec des gestes supplians, comme s'il eût essayé de le convaincre et de le retenir; mais le marquis avançait toujours, bien qu'il ralentît le pas et semblât prêter l'oreille aux paroles du moine. Celui-ci dut le convaincre enfin, car il s'arrêta et parut hésiter; puis, se tournant tout à coup, il gagna le côté sombre du préau et demeura caché, avec sa suite, dans l'angle le plus obscur de la galerie. Dès-lors, ces trois personnages ne firent plus aucun mouvement, et Mlle de Saint-Elphège aurait douté de leur présence, si elle n'eût vaguement distingué à travers les ténèbres la robe blanche du moine. Pétrifiée d'étonnement, transie de frayeur, elle attendit, appuyée au croisillon de la fenêtre, le dénoûment de cette scène nocturne.

Long-temps après, l'horloge du château sonna quatre heures, puis la demie, puis cinq heures. A ce moment, une porte grinça légèrement sur ses gonds, et presque aussitôt quelqu'un parut sur la galerie, du côté où la lune jetait encore ses clartés au pied des arceaux gothiques. Mlle de Saint-Elphège reconnut, cette fois encore, la haute taille, la tournure, l'habit de M. de Champguérin, et entendit de nouveau ses éperons d'argent sonner sur les dalles; mais, chose étrange! une personne, dont elle ne pouvait distinguer les traits ni l'habillement, marchait à côté de lui dans la pénombre et semblait lui parler à voix basse, car il s'en allait lentement, le visage tourné vers elle; il passa ainsi à quelques pas du marquis et remonta la galerie en se dirigeant vers la tour du donjon.

La vieille fille, saisie d'un étonnement inexprimable, entr'ouvrit sa

croisée et avança la tête; mais en ce moment un nuage couvrit la lune, le ciel s'assombrit; la zone lumineuse où se trouvait M. de Champguérin se confondit subitement avec les ténèbres, et Mlle de Saint-Elphège ne distingua plus rien à travers ce chaos. Pendant quelques minutes, le préau et les galeries furent enveloppés d'un sombre crépuscule, et lorsque la lune, se dégageant enfin de ses voiles brumeux, montra de nouveau sa face sereine, M. de Champguérin et l'ombre qui le suivait avaient disparu.

Un quart d'heure plus tard, le groupe caché au fond de la galerie se retira dans le même ordre qu'il était venu; seulement le marquis allait d'un pas plus rapide, et le moine suivait en silence, la tête baissée.

Mlle de Saint-Elphège ne songea pas à quitter la fenêtre; immobile et les yeux fixés sur le préau, elle se demandait si tout ce qu'elle venait de voir n'était point un rêve, une vision, et s'efforçait de rappeler ses esprits troublés. Évidemment, il n'y avait pas eu mort d'homme, et son cœur était soulagé d'une grande inquiétude; mais sa tête était bouleversée, et elle formait une foule de suppositions étranges, impossibles. Au petit jour, ne pouvant plus résister à ses anxiétés, elle se décida à descendre chez son oncle. Les gens n'étaient point réveillés, et le plus grand silence régnait encore dans le château. Pourtant Mlle de Saint-Elphège remarqua avec surprise que la grande porte était ouverte déjà, et que Braguelonne, l'un des valets de chambre du marquis et celui qui était le plus en faveur auprès de son maître, achevait de harnacher deux mulets de bât qu'il venait d'amener au perron.

En entrant dans le passage qui communiquait de la chambre du marquis à la salle verte, Mlle de Saint-Elphège rencontra La Graponnière.

— Vous êtes déjà levé? lui dit-elle à voix basse; je n'ai pu reposer un instant non plus. Quelle nuit, grand Dieu!

— Une nuit des plus fatigantes! répondit piteusement l'écuyer de main.

— Je viens m'informer des nouvelles de mon oncle, ajouta-t-elle. Annoncez-moi, je vous prie.

— M. le marquis m'a donné l'ordre de ne laisser entrer personne, pas même vous, mademoiselle, répondit La Graponnière en lui barrant respectueusement le passage.

Elle n'osa insister, et se retira fort effarée; mais, après avoir fait quelques tours dans la salle verte pour donner à l'écuyer de main le temps d'aller rejoindre son maître, elle revint sur ses pas et, s'approchant sans bruit de la porte entre-bâillée, elle essaya de voir ce qui se passait dans la chambre de son oncle. Bien que le jour naissant projetât ses rayons entre les volets mal joints, cette vaste pièce était encore éclairée par les candélabres dont la lumière affaiblie se con-

fondait, par momens, avec les folles lueurs de quelques branches résineuses qui brûlaient dans la cheminée. Le vieux seigneur ne s'était pas couché; il veillait assis dans son grand fauteuil, les deux mains plongées dans un monceau de paperasses placées devant lui sur un guéridon. A l'aspect de son oncle, Mlle de Saint-Elphège demeura saisie d'étonnement : elle s'attendait à le trouver fort abattu après cette nuit d'insomnie, et il lui paraissait au contraire animé, dispos et comme rajeuni. On eût dit, en effet, que, par une réaction inexplicable, le marquis avait tout à coup reculé de quelques années sur son grand âge; ses traits immobiles et desséchés avaient repris une expression vivante; ses yeux brillaient d'un éclat extraordinaire, et ses joues étaient légèrement colorées, comme si le sang eût recommencé à circuler activement dans ses veines. Tandis que Mlle de Saint-Elphège le considérait avec une sorte de stupeur, il repoussa du pied plusieurs feuilles lacérées qu'il venait de jeter sur le parquet, et dit en élevant la voix : — Mets tout cela au feu, mon vieux La Graponnière. — Puis il se retourna et acheva de déchirer quelques papiers qui cachaient une antique écritoire de voyage ouverte sur le guéridon. — Bonté divine! il a écrit! pensa Mlle de Saint-Elphège en apercevant ce petit meuble dont le vieux seigneur ne s'était pas servi une seule fois depuis son arrivée à la Roche-Farnoux.

Un moment après, le marquis reprit en regardant l'écuyer de main qui achevait de jeter au feu les feuilles déchirées : — Bien, mon vieux La Graponnière; voilà qui est fini. Maintenant va remettre ce moine aux mains de Bragueloine, qui ne le quittera qu'après l'avoir réintégré dans son couvent.

— C'est donc ce pauvre père Cyprien qui va être puni des méfaits de M. de Champguérin! murmura Mlle de Saint-Elphège en se retirant à la hâte: car, en restant là plus long-temps, elle courait risque d'être surprise par les valets, qui commençaient à circuler dans le château. Ce qu'elle venait de voir et d'entendre l'étonnait singulièrement; elle ne pouvait concevoir pourquoi le père Cyprien était subitement tombé dans la disgrace du marquis, et, s'apercevant que les choses tournaient au rebours de ce qu'elle avait pensé, elle se figurait presque que M. de Champguérin parviendrait à se justifier. Sa conviction à elle-même était déjà fort ébranlée: à force d'y rêver, elle en était venue déjà à douter de la réalité de ce qu'elle avait vu, et à se persuader que la visite nocturne de M. de Champguérin n'était rien moins que la preuve évidente d'une intrigue amoureuse. Lasse de commenter en vain ces incidens mystérieux, elle essaya de se distraire en allant surprendre sa nièce, et, au lieu de rentrer dans son appartement, elle se dirigea vers celui de Clémentine. La porte en était ouverte, et Josette allait et venait avec des mines coquettes, dans le corridor, à l'extrémité duquel un grand laquais

époussetait les lambris en lui envoyant des œillades amoureuses. Mlle de Saint-Elphège passa derrière la suivante, qui ne l'aperçut point, et entra chez sa nièce sans se faire annoncer. Elle ne pensait pas la trouver levée à cette heure matinale; mais Clémentine était déja assise devant la fenêtre qu'inondaient les clartés vermeilles du soleil levant; penchée sur son métier à tapisserie, elle travaillait avec tant d'application, qu'elle n'entendit pas sa tante Joséphine qui s'avançait sur la pointe des pieds, en promenant autour d'elle un regard investigateur.

La pauvre fille avait entrepris pour occuper ses loisirs un de ces petits chefs-d'œuvre de patience qu'on apprend à confectionner dans les couvens. C'était un tableau en broderie, lequel avait la prétention de représenter des arbres, des rochers, des prairies, et, dans la perspective, un petit édifice, surmonté d'un clocher à arcades, qui ressemblait à quelque chose comme une chapelle, lequel faisait face à un logis percé de grandes fenêtres et dont le toit était orné de plusieurs girouettes. Le vert-d'herbe et le bleu-faïence dominaient dans ce paysage fantastique, où il était possible de reconnaître cependant le vallon ombragé, la petite église de Notre-Dame-des-Templiers, et au premier plan le château neuf de Champguérin. Le site était embelli d'un troupeau de moutons blancs, que gardait une bergère assise sous un grand arbre, au tronc duquel un chiffre amoureux était tracé avec de la soie jaune.

— Quel travail faites-vous donc là, ma nièce? s'écria Mlle de Saint-Elphège en avançant tout à coup la tête par-dessus l'épaule de Clémentine, laquelle se retourna avec un cri perçant et demeura glacée d'effroi à la vue de sa tante, qui examinait le tableau d'un air surpris et courroucé. — Vraiment, mademoiselle, reprit la vieille fille en ricanant, je vous félicite; vous avez fait là quelque chose de précieux! Mais d'où vient que vous y travaillez en cachette? Pourquoi ne m'avoir pas montré ce bel ouvrage de vos mains? Ce qui m'en plaît surtout, c'est ce gros chiffre tracé sur l'écorce d'un ormeau. Une H et un C réunis par des lacs d'amour: c'est fort galant, ma foi!... Nous verrons ce qu'en dira M. votre grand'oncle.

Dès les premiers mots de cette sortie ironique, Clémentine avait caché dans ses mains son visage en pleurs; mais l'espèce de menace qui lui servait de corollaire lui inspira une énergie soudaine. Elle releva fièrement la tête, et, sentant pour la première fois de sa vie qu'elle était courageuse, elle dit d'un ton résolu : — Faites, ma tante! allez dénoncer à M. le marquis tout ce que vous supposez... Ni son autorité ni la vôtre ne saurait changer mes sentimens...

— Enfin!... je sais à quoi m'en tenir! s'écria Mlle de Saint-Elphège tout à la fois furieuse et consternée. Malheureuse enfant! n'ajoutez pas un mot; je ne dois pas, je ne veux pas vous entendre! Et, après un mo-

ment de silence, elle ajouta d'un ton plus calme : — Allons! soyez raisonnable, essuyez vos larmes et dépêchez-vous de serrer ce tableau.

Mlle de l'Hubac ôta sa broderie de dessus le métier, ensuite elle alla l'enfermer dans le coffret qui avait si vivement excité jadis la curiosité du petit baron, et où elle gardait précieusement tous les souvenirs de ses amies de couvent. Quand cela fut fait, elle revint s'asseoir près de la fenêtre et tourna les yeux vers le chemin par lequel M. de Champguérin arrivait chaque jour. Ce mouvement n'échappa point à la vieille fille; elle hocha la tête d'un air profondément attristé, et, répondant à la pensée de Clémentine, elle lui dit : — Vous avez dix-sept ans, et vous espérez, vous espérez en l'avenir!... Il vous semble que vous avez devant vous tant d'années de vie et de jeunesse, qu'il vous est aisé d'en sacrifier quelques-unes... Le temps écoulé ne vous effraie pas encore; mais un jour viendra où vous regarderez derrière vous avec douleur et où vous regretterez d'avoir consumé votre vie dans une sorte de rêve... J'avais seize ans comme vous quand j'arrivai ici, et je franchis d'un cœur assuré le seuil de cette demeure où je devais souffrir si long-temps... Ma mère, pauvre femme! eut un pressentiment de mon triste sort; elle regretta de m'avoir si tôt retirée du monde et pleura d'avance mon malheur... En effet, j'ai attendu, j'ai langui; ma jeunesse s'est écoulée, et rien n'a changé... Hélas! votre destinée sera pareille à la mienne, si vous comptez sur l'avenir, si vous abandonnez votre ame à la vaine espérance d'être libre un jour, libre de disposer de votre main.

— Mes vœux ne vont pas jusque-là, répondit Clémentine d'une voix altérée; tout ce que je demande, c'est qu'on me laisse librement refuser toute proposition de mariage.

— Soyez tranquille, il n'en sera question de long-temps! répliqua Mlle de Saint-Elphège avec amertume. Ma nièce, nous suivrons toutes deux l'exemple de cette vieille demoiselle de Farnoux que votre grand'-oncle cite à tout propos; après avoir vécu long-temps, nous mourrons sans alliance.

Là-dessus elle se leva, convaincue d'après sa propre expérience qu'il n'est ni raisonnement ni remontrance qui puisse changer l'esprit d'une fille amoureuse. Avant de se retirer, elle dit encore à sa nièce en manière d'avertissement : — Votre belle-tante viendra ici tout à l'heure, et elle s'apercevra peut-être que vous avez les yeux rouges; mais il est inutile qu'elle sache pourquoi vous avez pleuré. C'est une personne d'une vertu si froide, si sévère, qu'on ne peut parler avec elle de certaines choses...

— Oh! je n'aurais jamais osé! s'écria naïvement Mlle de l'Hubac.

— Il y a des secrets qu'elle n'apprendra pas de ma bouche, ajouta la vieille fille d'un air concentré et en faisant allusion dans sa pensée aux

événemens de la nuit précédente; je ne lui ai jamais fait aucune confidence. D'ailleurs, ma nièce, retenez bien ceci : une seule chose m'a réussi dans le cours de ma vie, c'est d'avoir gardé le silence sur mes afflictions. Si vous n'étiez un enfant, je vous parlerais encore; mais à quoi bon! vous ne sauriez comprendre la peine qui me consume, et ma triste expérience ne pourrait rien contre les fougueux entraînemens de votre cœur.

Elle se retira lentement à ces mots, et Clémentine murmura en la suivant d'un regard ému : — Est-ce qu'elle aurait aimé!...

La matinée s'écoulait cependant, et l'heure approchait où M. de Champguérin avait coutume d'arriver à la Roche-Farnoux. Mlle de Saint-Elphège descendit dans la salle verte l'esprit fort préoccupé de l'accueil que son oncle allait faire à cet homme qu'il voulait tuer de sa main quelques heures auparavant. Ses craintes étaient dissipées; elle ne redoutait plus une sanglante catastrophe; il lui semblait que cette colère de vieillard s'était exhalée en menaces, et que le marquis se contenterait de quelques explications qui achèveraient de rendre la vérité impénétrable. Mme de Barjavel était déjà dans la salle. Après avoir fait sa révérence à la vieille fille, elle lui dit d'un air indifférent : — Ma cousine, est-ce que vous savez pourquoi le père Cyprien est parti aujourd'hui de si grand matin sans prendre congé de personne?

— Je l'ignore, ma cousine, répondit laconiquement Mlle de Saint-Elphège.

Et aussitôt elle s'en alla à l'autre extrémité de la salle, où elle se mit à arranger par contenance les cartes sur la table de jeu. La baronne prit silencieusement sa broderie et s'assit au coin de la cheminée. Toutes deux étaient si absorbées dans leurs pensées, qu'elles ne s'aperçurent pas que l'aiguille de la pendule marquait déjà midi. Au premier coup du timbre, le maître d'hôtel parut à la porte et demeura muet en voyant le grand fauteuil du marquis encore vide. Les deux dames relevèrent la tête d'un air étonné et en tournant les yeux du côté de la chambre à coucher de leur oncle. Au même instant, La Graponnière ouvrit la porte et se précipita dans la salle tout éperdu, les mains levées au ciel, en criant : — M. le marquis!... mon bon maître!... tout est fini...

— Qu'est-il arrivé, grand Dieu! demanda la baronne en s'adressant à un des valets de chambre qui suivait l'écuyer de main.

— Tout est fini, madame!... répéta cet homme; M. le marquis est mort!...

— Cela n'est pas possible!... fit Mlle de Saint-Elphège en se dressant, le visage couvert d'une soudaine pâleur, et se soutenant à peine sur ses jambes tremblantes...

Mme de Barjavel s'était levée aussi, les traits altérés, les joues blan-

ches comme son fichu de linon. — Il ne faut pas désespérer encore! s'écria-t-elle; mon oncle est peut-être tombé en faiblesse. Allons le secourir....

— C'est inutile, madame la baronne, répondit La Graponnière en gémissant: hélas! mon pauvre maître! il s'est laissé aller dans mes bras et a rendu l'ame sans jeter un soupir....

— M. le marquis était très bien ce matin, ajouta le valet de chambre; nous l'avons habillé à l'ordinaire, et il est resté sur son fauteuil en attendant l'heure du dîner. Comme la pendule allait sonner midi, M. de La Graponnière lui a présenté sa canne et son chapeau pour passer dans la salle. Il s'est relevé alors avec un visage tout décomposé; puis il est retombé en agitant un peu les bras, ses yeux se sont fermés, et aussitôt il est mort....

— Je ne le crois pas! s'écria Mlle de Saint-Elphège avec un geste convulsif, non, je ne le crois pas encore.... — Puis, faisant un suprême effort, elle traversa la salle d'un pas précipité, et entra dans la chambre du marquis, suivie de La Graponnière. Un moment après, elle reparut, se soutenant à peine, et dit d'une voix presque inintelligible : — Il est vrai,... je l'ai vu,... tout est fini...

Mme de Barjavel s'agenouilla en silence, le visage tourné vers la chambre de son oncle; Mlle de Saint-Elphège l'imita machinalement, et toutes deux prièrent un moment sans larmes, sans douleur peut-être, mais l'ame recueillie dans de graves et pieuses pensées. Ensuite la baronne donna ses ordres au maître d'hôtel, qui était resté debout, la serviette au bras et comme pétrifié entre les battans tout grand ouverts de la porte. — Montez chez Mlle de l'Hubac, lui dit-elle; je vous charge de lui annoncer le fatal événement.... Nous l'attendons ici.... Point de cris, point de tumulte dans le château; qu'on ouvre la chapelle, et que tous les gens de M. le marquis de Farnoux se mettent en prières.

Quelques intans après, Mlle de l'Hubac entra dans la salle verte: elle embrassa silencieusement ses tantes et s'assit, le visage caché dans son mouchoir; la pauvre enfant, obéissant aux bons instincts de son cœur, pleurait ce terrible vieillard, devant lequel elle avait si souvent tremblé; elle oubliait sa sévérité, sa rigueur inexorable, et ne songeait plus qu'aux froides bontés qu'il lui avait parfois témoignées. Les deux dames se taisaient, absorbées dans leurs réflexions; chacune considérait mentalement le grand changement qui allait s'opérer dans son sort, et calculait l'héritage qu'elle était appelée à recueillir. La fortune du marquis s'était fort augmentée pendant sa longue retraite à la Roche-Farnoux; il laissait environ cinquante mille écus de rentes, lesquels revenaient naturellement et par moitié aux enfans de ses deux sœurs, de manière que Mme de Barjavel avait une part égale à celle que devaient partager Mlle de Saint-Elphège et sa jeune nièce, Mlle de l'Hubac.

— Ma cousine, dit la baronne après un long silence, avant de rien décider pour les derniers honneurs que nous devons rendre à mon oncle, il serait à propos de nous entourer des personnes qu'il honorait de son amitié; le père Cyprien est parti ce matin pour quelque raison que nous ne savons pas, je vais envoyer quelqu'un le chercher à son couvent. M. de Champguérin avait annoncé qu'il ne monterait pas aujourd'hui à la Roche-Farnoux; il faut qu'un exprès parte sur-le-champ et le prie de se rendre auprès de nous....

— Vous voulez faire venir ici M. de Champguérin? s'écria la vieille fille d'un air d'indignation contenue.

— Oui, ma cousine, je le juge convenable, répliqua gravement Mme de Barjavel. Et, sans perdre un instant, elle fit partir son message.

Mlle de Saint-Elphège, pour le moins aussi surprise qu'irritée, fut sur le point de révéler à la baronne tout ce qu'elle avait vu, et de déclarer hautement que la présence de M. de Champguérin à la Roche-Farnoux lui semblait un outrage à la mémoire de son oncle; mais une sorte de pressentiment l'arrêta, elle désespéra tout à coup de son influence, et, entrevoyant le triomphe probable de l'ambitieux gentilhomme qui aspirait à la main de sa nièce, elle s'écria avec une amère conviction: — Que de malheurs je prévois dans notre famille! — Puis, tournant les yeux vers Clémentine, elle ajouta : — Oui, c'est une juste douleur que la vôtre! Pleurez, mon enfant, pleurez, car la mort de votre grand-oncle vous livre à votre mauvaise destinée!

Mlle de l'Hubac comprit cette vague allusion, et détourna la tête pour cacher la rougeur qui se répandait subitement sur ses traits. Apparemment la baronne pénétra aussi la pensée de Mlle de Saint-Elphège, car elle lui dit froidement: — Rassurez-vous, ma cousine, et n'ajoutez pas sans motif à l'affliction de Clémentine. Bientôt, je l'espère, vous reconnaîtrez combien vos prédictions sont fausses.

— Plaise au ciel que je me sois trompée! murmura la vieille fille.

Malgré les ordres de Mme de Barjavel, la chapelle était déserte, et pas un serviteur ne priait pour le maître sévère et généreux qui venait de trépasser. Le vieux seigneur de Farnoux avait vécu trop long-temps; personne ne le pleurait; on parlait de sa mort d'un air étonné, presque réjoui; la valetaille s'enivrait dans les cuisines en commentant la lugubre nouvelle; on eût dit un changement de règne, une révolution, un jour de délivrance pour cette plèbe servile. Le bruit qu'elle faisait ne retentissait pas cependant au-delà des salles basses où se tenait la livrée, et le plus grand silence régnait aux alentours de la chambre mortuaire, dans laquelle La Graponnière, aidé de quelques principaux serviteurs, achevait de rendre les derniers devoirs à son maître.

En attendant l'arrivée du père Cyprien, on avait mandé un pauvre

prêtre qui desservait la plus prochaine paroisse, et venait les dimanches dire une messe blanche dans l'église du bourg. Il accourut bientôt son bréviaire sous le bras, sa vieille soutane de serge retroussée dans la ceinture, et son vieux chapeau roussi à la main. Lorsqu'on l'eut introduit, La Graponnière le laissa en prières à côté du corps et passa dans la salle verte. Presque au même instant la porte de l'antichambre s'ouvrit, et un valet annonça à demi-voix M. de Champguérin. En entendant ce nom, La Graponnière recula avec un mouvement involontaire, et demeura à l'écart.

M. de Champguérin se présenta avec le maintien grave et affligé que commandait le funeste événement qu'il venait d'apprendre; mais, malgré ses efforts, il n'était pas entièrement maître de lui-même, il y avait dans son regard, dans le son de sa voix, quelque chose qui trahissait une joie secrète. A son agitation, à son air triomphant et troublé, on eût pu croire que c'était à lui qu'allait échoir le grand héritage de la maison de Farnoux et non à ces trois femmes contristées et taciturnes qui avaient repris machinalement leur place accoutumée, et entouraient encore le fauteuil vide du vieil oncle. Lorsque M. de Champguérin eut fait ses complimens de condoléance et se fut assis fièrement en face de Mlle de Saint-Elphège, la baronne se tourna vers l'écuyer de main, qui était resté près de la porte, en lui disant à haute voix : — Approchez, monsieur de La Graponnière; en un pareil moment, les anciens serviteurs sont, comme les anciens amis, appelés de plein droit à donner leur avis sur les affaires de famille.

A ces mots, qui semblaient annoncer qu'il allait être question de graves intérêts et que rien ne serait décidé sans les conseils et l'approbation de M. de Champguérin, Mlle de Saint-Elphège et Mlle de l'Hubac tournèrent simultanément les yeux vers la baronne, l'une avec une expression de reproche, l'autre d'un air de satisfaction reconnaissante. — Est-ce qu'il s'agit déjà de calculer notre part d'héritage? dit amèrement la vieille fille.

— Ce n'est pas aux affaires de la succession que je songe en ce moment, répondit Mme de Barjavel avec dignité, c'est aux honneurs que nous devons rendre à celui qui nous laisse cette grande fortune. Les funérailles des anciens seigneurs de Farnoux étaient célébrées avec pompe, et j'ai entendu dire qu'il existait à ce sujet un cérémonial écrit : en avez-vous connaissance, monsieur de La Graponnière?

— Oui, madame la baronne, répondit-il; mais il y a près de deux siècles qu'il est tombé en désuétude, attendu que depuis le quatrième aïeul de M. le marquis, tous les seigneurs de Farnoux sont morts à la guerre, en pays ennemi.

— Mon sentiment est qu'il faut le rétablir dans cette circonstance solennelle, dit Mme de Barjavel en se tournant vers l'espèce de conseil

de famille qu'elle présidait, afin de s'y conformer entièrement; on devrait chercher parmi les archives le manuscrit du cérémonial.

— Je le sais de mémoire, madame la baronne, répondit La Graponnière. Lorsqu'un seigneur de Farnoux a rendu son ame à Dieu, on ne l'expose qu'une demi-journée sur le lit de parade. Dès la matinée suivante, ses vassaux et tenanciers sont astreints à se rassembler dans la grande cour du château pour recevoir le corps et le transporter à vingt lieues d'ici, dans une abbaye de l'ordre de Cîteaux, où l'un des ancêtres de M. le marquis a fait bâtir une chapelle et fondé un obit perpétuel. Cette procession funèbre fait d'abord une station à Notre-Dame-des-Templiers, et, comme la tour de Champguérin était autrefois un fief mouvant de la Roche-Farnoux, les seigneurs du lieu sont tenus de se trouver à la porte de la petite église. Après l'absoute, le cortége poursuit son chemin et conduit le défunt jusqu'à l'abbaye de Sylvecane.

— Je pense, en effet, que nous honorerons la mémoire de mon oncle en renouvelant pour lui ces anciens usages, dit alors Mlle de Saint-Elphège; c'est à vous, monsieur de La Graponnière, qu'il appartient d'ordonner la cérémonie.

— Avant d'aviser aux préparatifs, il faudrait s'assurer que M. le marquis n'a rien recommandé lui-même pour ses funérailles, observa l'écuyer de main en hésitant et de l'air soucieux d'un homme obligé de faire une révélation dont il ignore la portée. Puis, baissant la voix, il ajouta : — M. le marquis a fait des dispositions.

— Je le sais, interrompit Mme de Barjavel; dès les premiers jours de son arrivée à la Roche-Farnoux, il dicta à sa sœur, Mme de Saint-Elphège, une liste des legs et pensions qu'il laisse aux gens de sa maison.

La Graponnière secoua la tête. — Non, madame la baronne, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, dit-il, c'est d'un testament écrit de sa main, scellé de son cachet et qu'il a déposé devant témoins dans une armoire dont voici la clé.

A ce mot de testament, chacun s'émut, excepté Clémentine, qui dit naïvement : — Mon pauvre oncle! si vieux! je croyais qu'il ne savait plus écrire.

— Il aura voulu faire d'avance le partage de son bien, murmura M. de Champguérin; quelle manie de vieillard!

— Je ne le crois pas, dit vivement la baronne; jamais il ne m'avait manifesté cette intention.

— C'est ce matin qu'il a fait son testament! pensa Mlle de Saint-Elphège, frappée d'un souvenir soudain et pressentant quelque étrange événement.

— Il est probable que mon oncle a secrètement consigné sa volonté sur des choses dont il n'a jamais parlé durant sa vie, reprit Mme de Barjavel; ces dernières dispositions doivent avoir trait à sa mort et à ses

funérailles. On ne peut rien décider, en effet, sans en prendre connaissance. Allez, monsieur de La Graponnière, allez chercher cet écrit.

L'écuyer de main obéit et reparut un instant après, tenant un large pli dont l'enveloppe était scellée aux armes de la maison de Farnoux. Il déposa ce papier sur la table de jeu où les cartes étaient encore étalées comme si la partie allait commencer, et regarda autour de lui en tremblant. Chacun semblait frappé d'une sorte d'angoisse, et ce saisissement avait gagné Mlle de l'Hubac elle-même; elle baissait la tête et observait avec inquiétude la physionomie de M. de Champguérin. La vieille fille, morne et agitée, levait les yeux au ciel et faisait de sourdes exclamations.

— Nous perdons l'esprit, ma cousine! lui dit la baronne en recouvrant tout à coup sa résolution et son sang-froid; assurément, mon oncle ne nous a pas déshéritées. Puis, s'adressant à La Graponnière, elle ajouta d'une voix ferme : — Rompez ces cachets et lisez; lisez, monsieur.

La Graponnière brisa le double sceau apposé sur les lacs de soie jaune et noire qui fermaient l'enveloppe et déploya la feuille de vélin d'une main tremblante, puis il lut à haute voix :

« Au nom de la sainte Trinité! Amen.

« Moi, Gaëtan de Farnoux, marquis de la Roche-Farnoux, comte de Nanteuil, seigneur de Maligny et autres lieux, premier gentilhomme du roi, etc., etc., étant, par la grace de Dieu, sain de corps et d'esprit comme en mon meilleur âge, mais prévoyant qu'il me faudra mourir un jour et considérant les mérites et les torts de chacun envers moi, j'ai fait les dispositions suivantes :

« J'institue pour mon unique héritière et légataire universelle la très noble et très excellente demoiselle Joséphine de Saint-Elphège, ma nièce..... »

La Graponnière s'interrompit; il y eut un instant de silence et de stupeur. Mlle de Saint-Elphège s'était tournée vers M. de Champguérin avec un mouvement spontané, involontaire. Par un de ces inexplicables retours, de ces élans de générosité aveugle dont les femmes dédaignées sont seules capables, elle concevait la pensée de lui offrir, avec sa main, cette fortune immense que seule elle était appelée à recueillir. M. de Champguérin, les lèvres contractées, le visage blême, s'était levé comme pour voir de ses propres yeux la clause du testament et gardait un morne silence. La baronne aussi était devenue pâle; pourtant elle dit avec une sorte de calme : — Achevez, monsieur de La Graponnière.

L'écuyer de main reprit : « Item, je lègue à ma petite nièce, Mlle Clémentine de l'Hubac, une pension de six cents écus sa vie durant; ladite demoiselle, ayant démérité à mes yeux par manque de soumission, demeurera ainsi privée de sa part dans mon héritage.

« Item, je déshérite formellement et prive de tous droits à ma succession la baronne douairière de Barjavel, laquelle, sans mon avis et consentement, s'est unie par mariage secret à M. de Champguérin-les-Templiers... »

La foudre tombant au milieu de la salle verte n'eût pas produit plus d'effet sur les personnes qui s'y trouvaient réunies que ce dernier paragraphe du testament.

— Comme je m'étais trompée! murmura Mlle de Saint-Elphège en jetant sur la baronne un regard étincelant, et le cœur gonflé d'une noire jalousie, d'une haine implacable.

— Mon oncle avait découvert ce secret! murmura Mme de Barjavel atterrée; qui donc nous a trahis?

— C'est moi, sans le savoir, dit Mlle de Saint-Elphège avec une fureur tranquille; oui, c'est moi... Cette nuit j'ai vu M. de Champguérin dans le préau, et j'ai couru avertir mon oncle... Il s'est relevé et a mis l'épée à la main, le bon vieux gentilhomme, lorsqu'il a su que l'honneur de notre famille était en péril. Si le père Cyprien ne fût descendu avec lui, peut-être, madame, qu'à cette heure vous seriez veuve pour la seconde fois.

— C'est ce moine qui lui a révélé notre mariage! Vous répondiez pourtant de sa discrétion, madame, s'écria M. de Champguérin en se tournant vers la baronne d'un air de reproche furieux.

— Il y allait, monsieur, de votre vie et de mon honneur, à ce que je vois : le père Cyprien a parlé, il a bien fait, répondit-elle fièrement.

— Oui, mon oncle a découvert ainsi l'outrage fait à sa confiance, à son autorité, poursuivit impitoyablement Mlle de Saint-Elphège, il a fait justice de cette trahison; mais ses forces se sont épuisées dans une action si violente, et cette nuit fatale a hâté sa mort.

— Ma cousine, dit la baronne en la regardant fixement, il y a dans le fond de votre cœur quelque chose qui vous rend cruelle.

— Je m'explique tout maintenant, continua la vieille fille hors d'elle-même; je conçois pourquoi vous me disiez que la Roche-Farnoux serait toujours pour vous un séjour de prédilection, pourquoi vous sembliez rassurée sur les intentions de M. de Champguérin. Vous étiez bien certaine, en effet, qu'il ne prétendait pas à la main de ma nièce, puisque vous lui aviez donné la vôtre. Eh! eh! vous le connaissiez à peine cependant il y a quelques mois, et certes il y a lieu de s'étonner que votre cœur se soit si promptement décidé.

— Ma cousine, interrompit la baronne avec fierté, je n'ai pas à justifier mon mariage; mais je veux bien condescendre à vous expliquer ma conduite. Il y a bien des années déjà que je connais M. de Champguérin, et, — je puis l'avouer hautement aujourd'hui, — il y a long-

temps que je l'aime. Vous veniez de refuser sa main; il quitta ce pays. Lorsqu'il fut à Paris, il se fit présenter à l'hôtel du quai de la Tournelle et y devint bientôt fort assidu. Je n'étais point veuve alors; malgré les sentimens qu'il sut m'inspirer, il ne pouvait concevoir aucune espérance, et, cédant à mes instantes prières, à ma volonté, il se maria. Quelques mois plus tard, M. de Barjavel mourut. Je vins ici, fuyant la présence de celui que j'avais forcé à un autre engagement; j'y vécus long-temps fidèle à son souvenir et résignée à ne le revoir jamais... Un jour, cependant, il est revenu libre à son tour et m'a rappelé des choses que nous n'avions ni l'un ni l'autre oubliées. Mon oncle pouvait vivre long-temps encore; je savais qu'il ne donnerait jamais son consentement à mon mariage. J'épousai secrètement M. de Champguérin. Personne n'a le droit de me le reprocher, personne que mon fils, hélas! dont j'ai détruit ainsi toute la fortune.

La vieille fille écoutait cette explication d'un air de morne impatience et en observant une scène muette qui se passait depuis un moment derrière la baronne, à l'autre extrémité de la salle : lorsque Mlle de l'Hubac avait entendu déclarer le mariage de M. de Champguérin, elle avait éprouvé une de ces terribles commotions morales qui suspendent la vie et brisent parfois les organes mystérieux où réside la raison humaine. La pauvre fille s'était levée et avait marché rapidement vers la porte comme pour s'enfuir; mais, ses forces l'abandonnant, elle s'était laissé aller sur un siége; puis, tournant les yeux vers le ciel sans proférer une seule parole, sans jeter un soupir, elle était tombée à la renverse, blême, froide, inanimée, comme morte. La Graponnière avait couru tout d'abord à son secours; il la soutenait dans ses bras, tandis que M. de Champguérin, qui s'était aussi précipité vers elle, lui tenait les mains et la regardait d'un air d'attendrissement passionné et désespéré.

Mlle de Saint-Elphège considéra un moment ce groupe, puis elle s'écria, en le montrant du geste à la baronne : — Voyez!... je me suis abusée; mais vous vous êtes aveuglée... Allez! je ne m'étais trompée qu'à demi. M. de Champguérin ne pouvait plus prétendre à la main de ma nièce, mais il l'aimait, il l'aime... et, j'en suis certaine, il regrette, il déteste à présent le lien qui l'engage avec vous! Au surplus, vous n'avez qu'à tourner les yeux de ce côté pour vous en convaincre... Il ne prend guère soin de contraindre ses sentimens.

— Vous vous vengez, ma cousine, murmura la baronne avec un accent si douloureux, que Mlle de Saint-Elphège dut s'apercevoir que la blessure qu'elle venait de faire était profonde.

L'austère dame détourna la tête et couvrit de son mouchoir sa figure pâle et baignée de pleurs. Depuis quelque temps, elle se doutait de cette espèce d'infidélité : les inégalités d'humeur, les froideurs évidentes et même certaines indiscrétions de son mari l'avaient éclairée; mais elle

avait dissimulé ses soupçons et souffert sa peine en silence. En entendant lire cette clause fatale qui la déshéritait, elle avait pressenti que M. de Champguérin ne lui pardonnerait pas ce malheur dont il était la cause, et lorsqu'elle l'aperçut presque aux genoux de Mlle de l'Hubac, tenant ses mains inertes et regardant avec un transport de douleur ce beau visage inanimé, elle sentit sa fermeté d'ame se briser, et, subitement vaincue, elle fondit en larmes.

Cependant Mlle de l'Hubac commençait à soupirer et à rouvrir les yeux. — La voilà qui revient! s'écria La Graponnière; Jésus-Dieu! quelle douleur! j'ai cru un moment qu'elle avait rendu le dernier souffle comme mon pauvre maître!

Mlle de Saint-Elphège s'était approchée de sa nièce en jetant sur M. de Champguérin un regard irrité. — Chère Clémentine! mon enfant! dit-elle en la serrant dans ses bras avec une compassion profonde, reprenez vos esprits, écoutez-moi...

Mlle de l'Hubac fit un mouvement; puis elle laissa tomber sa tête sur sa main et demeura immobile, les yeux fixes, les traits sans expression, comme une personne qui n'a pas conscience de ce qui se passe autour d'elle.

— Bonté divine! elle va retomber en pamoison! s'écria la vieille fille en la soutenant et en écartant d'un geste impérieux M. de Champguérin.

La baronne s'avança alors; elle avait repris déjà son empire sur elle-même, et son noble visage n'exprimait plus qu'une sereine résignation.

— Monsieur, dit-elle à son mari avec une douceur mêlée de fermeté, nous n'avons plus aucun droit ni aucun motif de demeurer céans; voulez-vous m'emmener? — A Champguérin! s'écria-t-il d'un ton farouche. — Partout où il vous plaira, répondit-elle simplement; partout où nous serons ensemble, vous me verrez contente de mon sort.

— Peut-être, fit-il avec amertume; vous l'avez dit vous-même, c'est un triste séjour que Champguérin? — Je m'y accoutumerai, répondit la courageuse femme; puisque toutes vos espérances sont anéanties, puisque vous êtes frustré des biens que je devais vous apporter, je dois du moins partager, sans me plaindre, votre mauvaise fortune. Allons, monsieur, allons-nous-en; emmenez-moi chez vous!

A ces mots, elle jeta un long regard autour d'elle comme pour faire ses adieux à la Roche-Farnoux et contempla un instant le portrait en pied de son oncle, qui, du haut de son cadre, semblait la regarder d'un air sardonique. Avant de quitter la salle verte, elle se rapprocha de Mlle de l'Hubac, et, prenant une de ses mains inertes et glacées, elle murmura avec un attendrissement douloureux : — Adieu, Clémentine! Malheureuse enfant, hélas!... pourquoi avez-vous laissé partir mon fils!...

Mlle de Saint-Elphège se redressa morne, implacable, et lui dit froi-

dement : — Elle avait dans le cœur une autre inclination et se flattait d'un autre mariage; il était écrit sans doute qu'une femme de notre famille entrerait dans la maison de Champguérin; c'est à vous que le sort est échu, mais Mlle de l'Hubac l'a su trop tard!

Ce fut ainsi que les deux cousines se séparèrent. Tant qu'elles avaient vécu sous le même toit, leur mutuelle antipathie n'avait point éclaté, elles s'étaient fait une sourde guerre, sans chercher cependant à se nuire réciproquement auprès de leur oncle; car toutes deux étaient trop loyales et trop fières pour mêler les questions d'intérêt à leur querelle. Il venait d'arriver à leur insu, et par un coup fatal du sort, que l'une restait en possession de cette grande fortune si long-temps attendue, et que l'autre s'en allait déshéritée et dépouillée; mais en ce moment même, la légataire universelle du marquis de Farnoux enviait peut-être encore la triste épouse de M. de Champguérin. Lorsque La Graponnière lui mit le testament entre les mains, elle le considéra avec amertume et murmura en secouant la tête : — Il n'est plus temps!...

Le bruit s'était déjà répandu dans le château que le marquis avait institué Mlle de Saint-Elphège pour son héritière unique; toute la livrée était dans l'antichambre attendant ses ordres; d'un autre côté, les tenanciers, les villageois et les autres petites gens dépendans de la seigneurie de Farnoux commençaient à arriver et remplissaient la cour d'honneur. La vieille fille s'avança vers la porte. — Monsieur de La Graponnière, dit-elle à haute voix, je vous charge de faire savoir aux gens de feu M. le marquis de Farnoux que je les garde tous à mon service. J'entends aussi que vous preniez la surintendance de ma maison; vos fonctions commencent aujourd'hui même, et c'est à vous que je remets le soin de commander les obsèques et funérailles selon le cérémonial et les anciens usages de la famille de Farnoux.

Aussitôt Mlle de Saint-Elphège quitta la salle verte et alla s'enfermer avec Clémentine dans l'appartement le plus reculé du château. C'était celui qu'avait occupé jadis cette vieille demoiselle de Farnoux dont le nom revenait si souvent à la mémoire du défunt, et l'on n'y avait presque rien changé depuis le jour où Mme de Saint-Elphège et sa fille y étaient entrées pour la première fois. La vieille demoiselle fit asseoir sa nièce, ferma elle-même les fenêtres, et dit en soupirant : — Ici du moins nous ne verrons ni n'entendrons rien...

Clémentine était tout-à-fait revenue de sa longue défaillance; mais elle semblait plongée dans une sombre stupeur et ne manifestait la douleur qui l'oppressait que par de rares et pénibles sanglots. Sa tante s'assit à côté d'elle, lui prit la main, et lui dit simplement : — Pleurez, mon enfant, si vous le pouvez, cela soulagera votre cœur.

Mlle de l'Hubac passa la main sur ses paupières sèches et brûlantes,

puis elle soupira convulsivement et se détourna en fermant les yeux : — Hélas! mon Dieu! je ne croyais pas que le mal fût si grand, murmura la vieille fille.

La nuit approchait cependant; Josette et les deux filles de service de Mlle de Saint-Elphège vinrent arranger la chambre, afin que l'on pût y coucher; elles mirent Clémentine au lit et disposèrent toutes choses pour que sa tante pût dormir auprès d'elle.

Sur le tard, La Graponnière se présenta discrètement : — Mademoiselle, dit-il, je viens vous rendre compte des dispositions que j'ai fait faire; les hommes de la seigneurie sont tous convoqués; plusieurs bourgs considérables relèvent de la Roche-Farnoux; ils enverront leur clergé et leurs confréries de pénitens; les pauvres des paroisses voisines ne manqueront pas d'accourir aussi. Assurément, le cortége funèbre sera des plus beaux et surtout des plus nombreux.

— C'est bien, monsieur, répondit Mlle de Saint-Elphège; pour tout ce qui regarde l'ordre du convoi funèbre, il faudra suivre le cérémonial de point en point. Vous n'avez pas présent à la mémoire peut-être que le corps doit être présenté à Notre-Dame-des-Templiers?

— Je n'ai garde de l'oublier, répondit vivement La Graponnière; et, pour que M. de Champguérin ne prétexte cause d'ignorance, je lui ai dépêché un avis de se trouver devant la chapelle afin de recevoir feu M. le marquis et de l'accompagner en habits de deuil et la tête découverte jusqu'à la limite de ses domaines.

— C'est très bien, je vous remercie, monsieur, dit la vieille demoiselle en le congédiant du geste; souvenez-vous aussi que, durant les funérailles, vous devez avoir toujours la main ouverte et faire l'aumône sans compter.

Mlle de l'Hubac passa toute la nuit dans un grand accablement de corps et d'esprit; de temps en temps elle soupirait et s'agitait, mais sans proférer une parole. Mlle de Saint-Elphège veilla long-temps à son chevet, tantôt l'observant avec inquiétude, tantôt faisant un retour sur ses propres chagrins et rêvant avec des transports de douleur, de jalousie et de colère, au mariage de M. de Champguérin. Le cœur gonflé de regrets et de ressentiment, elle repassait dans sa mémoire ses anciennes amours avec cet infidèle, les sermens par lesquels il l'avait abusée et les larmes qu'elle avait versées pour lui. Elle se rappelait avec une sorte de courroux contre elle-même la constance avec laquelle elle l'avait aimé malgré ses arrogances, ses dédains, ses perfidies; puis, songeant à cette union secrète, qui avait mis le comble à ses trahisons, elle sentait son amour se changer en haine; il lui semblait que le testament du marquis ne l'avait pas suffisamment vengée, et elle tremblait que M. de Champguérin ne se résignât à être heureux dans la pauvreté avec une femme belle, sage et pleine de vertus.

Vers le matin, Mlle de l'Hubac tomba par degrés dans un profond assoupissement; elle cessa de soupirer; ses bras retombèrent mollement le long de son corps, et un souffle plus lent s'exhala de sa bouche entr'ouverte. Alors la vieille fille se mit au lit elle-même et tâcha de s'endormir aussi, mais d'abord le sommeil n'engourdit que ses sens, sa pensée veillait à demi, et de vagues images passaient devant ses paupières fermées; elle revoyait, pour ainsi dire, les événemens de sa vie, et, à mesure qu'elle retournait dans le passé, les tableaux se succédaient plus frappans. Au milieu de ce songe, elle rouvrit machinalement les yeux et aperçut à la lueur de la lampe de nuit le grand lit à quenouilles, la tenture de cuir gauffré et la table dans le tiroir de laquelle elle avait trouvé jadis un lé de tapisserie commencé par la vieille demoiselle de Farnoux. Alors son rêve continua plus lucide; il lui sembla que le temps rétrogradait, qu'elle s'en revenait rapidement vers son printemps, qu'elle était jeune, qu'elle avait seize ans, qu'elle était redevenue la belle Joséphine. A cet immense bonheur, son cœur tressaillit; elle leva les mains au ciel avec un cri d'allégresse et de triomphe, mais au même instant la joie la réveilla.

Une des suivantes, couchée en travers de la porte, se releva et accourut tout effrayée : Sainte Vierge! qu'y a-t-il? fit-elle; mademoiselle a jeté un cri; j'ai cru qu'elle m'appelait.

— Non, répondit la vieille fille avec un profond soupir, et en regardant autour d'elle pour rappeler ses esprits; je me serai écriée en rêvant : recouche-toi, ma pauvre Finette, et me laisse dormir.

A ces mots, elle se retourna sur l'oreiller, et, pour échapper aux tristes réflexions qui l'obsédaient, elle se mit à calculer les grands biens que lui laissait le marquis de Farnoux : quand le sommeil la gagna enfin, elle avait compté déjà qu'elle était dame de quatorze villes, villages, bourgs, forteresses, châteaux, châtellenies et terres seigneuriales.

Lorsque Mlle de Saint-Elphège s'éveilla le lendemain, il faisait grand jour depuis long-temps; un clair rayon de soleil pénétrait à travers les volets et faisait pâlir les flammes d'un feu de ramures allumé dans la cheminée. Les suivantes, agenouillées autour de l'âtre, devisaient à voix basse, et le silence de la chambre laissait entendre distinctement les rumeurs qui s'élevaient par-delà les cours intérieures. — Josette! s'écria Mlle de Saint-Elphège en se relevant en sursaut, d'où vient ce tumulte? on dirait qu'il y a là dehors une grande foule. — Bonté divine! il faut voir! répondit la suivante; c'est comme un champ de foire. M. de La Graponnière ayant fait publier que mademoiselle donnerait un petit écu à toutes les bonnes gens qui accompagneraient avec dévotion feu M. le marquis, il arrive du monde de toutes les paroisses; les pauvres accourent de trois lieues à la ronde, et l'on dit que la file sera si longue derrière le corps, qu'elle tiendra d'ici à Champguérin.

Mlle de Saint-Elphège se fit habiller. Un moment après, le bourdon de la chapelle et la cloche de l'église du bourg commencèrent à tinter lentement. Ces sons funèbres réveillèrent Mlle de l'Hubac; elle se releva tout à coup en écoutant et en regardant autour d'elle comme une personne qui cherche à rallier ses souvenirs et ses idées. La vieille demoiselle s'approcha d'elle alors, et, la serrant dans ses bras, elle lui dit : — Ma chère Clémentine, votre grand-oncle est mort, vous le savez; on sonne pour ses funérailles.

— Oui! je me souviens!... je me souviens! s'écria Mlle de l'Hubac avec un sourd gémissement; il faut prier Dieu!...

A ces mots, elle se jeta à genoux sur le carreau en fondant en larmes, et commença les lugubres versets du *de profundis*.

— Elle pleure; cela va mieux, dit la vieille demoiselle en se tournant vers Josette; jette-lui un manteau de nuit sur les épaules et laisse-la sangloter et soupirer jusqu'à ce que cette affliction s'apaise d'elle-même.

Les suivantes, qui un moment auparavant riaient autour du foyer, se prosternèrent aussi, les mains jointes et les yeux en pleurs. Ces bonnes filles n'avaient pas grand chagrin au fond de l'ame; mais l'exemple de Clémentine les gagnait, et elles étaient sensiblement touchées. Ce furent, du reste, les seules larmes qu'on répandit aux obsèques du sire de Farnoux. Les pauvres gens qui vivaient sur ses domaines ne le connaissaient pas; il ne les avait jamais opprimés, mais il n'avait jamais non plus pris part à leur misère, et personne ne pleurait autour de son cercueil. Tandis que les deux dames et leurs femmes priaient dans cet appartement reculé, il régnait autour du château une agitation qui n'avait rien de lugubre; de mémoire d'homme, on n'avait vu tant de monde à la Roche-Farnoux; on eût dit un jour de réjouissance; les villageois arrivaient de toutes parts, en habits de fête, tandis que les marchands de complaintes, les porte-balles, les buvetiers ambulans, et jusqu'aux bateleurs, s'échelonnaient sur la route, comme s'il s'agissait d'une foire franche. Vers le midi, il se fit un grand mouvement dans le château, dont les portes étaient constamment restées fermées à la multitude, et, un moment après, on abaissa la bannière noire hissée depuis la veille au faîte du donjon : ce signal annonçait que le convoi se mettait en marche.

Mlle de Saint-Elphège s'était approchée de la fenêtre, et, cachée derrière le rideau entr'ouvert, elle regardait au dehors. De cette place, on n'avait qu'une échappée de vue sur le chemin qui passait au-delà du rempart. Lorsque le funèbre cortége déboucha à l'endroit même où s'élevait l'oratoire de Saint-Roch, la vieille demoiselle adressa mentalement le dernier adieu à son oncle et suivit le cercueil d'un œil sec jusqu'à ce qu'il eût disparu derrière les rochers de la Grotte-aux-Lavandières.

VII.

Quinze jours environ s'étaient écoulés depuis les obsèques du marquis, son héritière était entrée en possession des grands biens qu'il avait laissés; mais la Roche-Farnoux ne présentait pas un aspect plus riant et plus animé que durant la vie du vieux seigneur. Mlle de Saint-Elphège était occupée à signer les paperasses que ne cessaient de lui envoyer ses gens d'affaires. La Graponnière, n'ayant plus personne à servir, vaguait tout le jour dans le château comme un chien qui a perdu son maître, et Mlle de l'Hubac ne sortait guère de sa chambre que pour paraître à table, et pour faire le soir compagnie à sa tante. La pauvre fille était tombée dans une noire mélancolie; sa beauté pâlissait, sa physionomie exprimait une douloureuse langueur, et il était facile de s'apercevoir qu'elle pleurait souvent en secret. Mlle de Saint-Elphège la laissait à elle-même, jugeant qu'il fallait attendre que ce grand chagrin s'apaisât par l'effet de sa propre violence; pourtant, un jour que sa nièce lui sembla plus abattue et plus dolente, elle lui dit avec une certaine aigreur : — Ma chère Clémentine, vous ne vous consolez pas! Mais par quelles paroles menteuses vous a-t-il donc séduite, ce traître! par quels faux sermens est-il parvenu à vous abuser?

— Il ne m'a point trompée, répondit vivement la jeune fille; jamais il ne m'a parlé de ses sentimens.

— Pourtant, vous êtes persuadée qu'il vous aime, s'écria la vieille demoiselle.

— Oui, pour son malheur et pour le mien! murmura Mlle de l'Hubac avec une sourde exaltation.

— C'est exactement ce que je pensais moi-même autrefois! murmura sa tante Joséphine en haussant les épaules.

Un soir, les deux dames veillaient tristement dans la salle verte; assises au coin de la cheminée, leur broderie à la main, elles travaillaient en silence et laissaient parfois aller l'aiguille en relevant la tête pour écouter les mugissemens furieux du vent qui ébranlait les croisées et s'engouffrait bruyamment dans les longs corridors du château. Un peu plus loin, La Graponnière, penché sur le tapis vert, jouait tout seul aux tarots et regrettait au fond de son ame la partie d'hombre.

— Jésus! qui donc sonne si tard et par un temps pareil à la grande porte? s'écria Mlle de Saint-Elphège en prêtant l'oreille. Avez-vous entendu, Clémentine?

— Oui, ma tante, j'ai entendu la cloche, répondit-elle d'un ton apathique; on n'attend personne ici; c'est peut-être un de ces coups de vent terribles qui aura fait tinter le battant.

— Pourtant on ouvre la grande porte, interrompit la vieille demoi-

selle en posant son ouvrage sur le guéridon; monsieur de La Graponnière?

— J'y vais, mademoiselle, s'écria le bonhomme en se levant; je vais voir quel est le personnage qui s'est risqué à gravir la Roche-Farnoux par un vent qui emporte bêtes et gens.

— C'est surprenant, continua Mlle de Saint-Elphège avec agitation, on parle dans l'antichambre, et je crois reconnaître cette voix...

Clémentine, pâle et oppressée, s'était retournée déjà du côté de la porte, et écoutait en frissonnant. Presque au même instant, les battans s'ouvrirent, et La Graponnière reparut, précédant M. de Champguérin, lequel entra sans se faire annoncer. A son aspect, les deux femmes se levèrent par un mouvement machinal et demeurèrent immobiles. Clémentine, tremblante et les yeux baissés, s'appuyait d'une main au dossier de son siége, Mlle de Saint-Elphège redressait sa taille grêle et semblait attendre dans un silence hautain que le hardi gentilhomme lui expliquât le motif de sa visite; mais M. de Champguérin se contenta de la saluer avec un froid respect, et, s'avançant vers Clémentine, il lui présenta une lettre, en disant d'un accent ému : — Mademoiselle, voici des nouvelles de votre jeune cousin; j'ai pensé qu'il vous serait agréable de recevoir ce soir même cette lettre, et, ne me fiant à personne pour une chose de cette importance, je suis venu.

— Je vous remercie, monsieur, répondit Clémentine d'une voix à peine intelligible et en avançant la main; mais Mlle de Saint-Elphège coupa ce geste, et, s'emparant elle-même de la missive, elle dit sèchement : — C'est à moi que doivent être remises d'abord les lettres adressées à ma nièce. — Ensuite elle se retourna et demeura debout à côté de son fauteuil, congédiant par son attitude et son silence M. de Champguérin. Celui-ci arrêta sur Clémentine un regard navré et lui dit avec une expression fort passionnée :

— Croyez, mademoiselle, que vous n'avez pas au monde de serviteur plus dévoué que moi. Je m'estime le plus heureux des hommes, puisque j'ai pu vous revoir un instant et m'assurer par moi-même que votre précieuse santé n'avait pas souffert au milieu de tant de troubles et d'afflictions. Quoi qu'il arrive, soyez assurée que votre souvenir sera toujours présent à mon ame, et que je donnerais avec joie ma vie pour votre service.

Là-dessus il s'inclina aux pieds de Clémentine en faisant le geste de lui baiser le bas de la robe, salua Mlle de Saint-Elphège, qui l'avait écouté stupéfaite, et sortit fièrement de la salle verte.

— Quelle audace inouie! s'écria la vieille demoiselle suffoquée d'étonnement et d'indignation.

— C'est un procédé inconcevable! fit La Graponnière en roulant ses gros yeux.

Clémentine se rassit au coin de la cheminée sans proférer un mot et essaya de reprendre son ouvrage, mais sa main tremblante ne pouvait tenir l'aiguille : elle avait la vue troublée, et une vive rougeur éclatait sur ses joues brûlantes. Mlle de Saint-Elphège la considéra un moment en silence; puis, sans entamer aucune conversation sur la démarche de M. de Champguérin, sans paraître s'en occuper davantage, elle prit la missive qu'elle avait posée sur le guéridon, et la présenta à sa nièce en lui disant : — Voici la lettre de votre cousin. Est-ce que vous ne vous souciez pas de la lire?

— Mon pauvre Antonin! murmura Clémentine avec une sorte de remords.

— Que Dieu le comble de ses prospérités! dit le bon La Graponnière du fond de l'ame; c'est un jeune gentilhomme accompli.

— Il a un grand tort à mes yeux, fit entre ses dents Mlle de Saint-Elphège, c'est d'être le fils de sa mère.

— Ce tort-là me paraît tout-à-fait involontaire, répliqua courageusement La Graponnière en retournant à ses tarots.

Mlle de l'Hubac avait ouvert la lettre cependant, et elle lisait des yeux avec émotion :

« Civita-Vecchia, ce 1er novembre 17...

« Ma bonne Clémentine,

« Je n'ai pas manqué de t'écrire, ainsi que je te l'avais promis en quittant la Roche-Farnoux; mais une lettre de ma mère, la seule qui me soit parvenue depuis mon départ, me donne lieu de croire que, jusqu'à présent, vous n'avez, ni l'une ni l'autre, reçu de mes nouvelles. C'est que, dans le pays que je viens de parcourir, les choses ne sont pas si bien ordonnées qu'en France, où il ne faut guère que quinze jours pour qu'une lettre aille sûrement à son adresse d'un bout à l'autre du royaume : en terre papale, rien ne se fait avec tant de diligence et de facilité. Durant le séjour que nous venons de faire dans les Apennins, j'ai été obligé de confier mes dépêches à des montagnards qui, de loin en loin, descendent dans les villes; mais, bien que je les eusse grassement payés, je soupçonne qu'ils se seront dispensés de mettre mes lettres et mes paquets à la poste en les jetant au fond de quelque précipice. Ce que je regrette surtout, c'est une petite boîte dans laquelle j'avais soigneusement piqué un jasius qui t'était destiné : figure-toi un grand papillon avec des ailes couleur minime, vermicellées jaune et blanc par-dessous et de longues antennes dorées à leurs extrémités. Mais console-toi; je te promets de réparer cette perte et de t'envoyer d'ici à quelques mois une collection de lépidoptères la plus belle qu'il soit possible d'imaginer.

« Ainsi que je viens de te le dire, ma chère Clémentine, nous avons passé les derniers mois de la belle saison dans la contrée la plus sau-

vage et la plus déserte de l'état ecclésiastique. Notre dessein avait été d'abord de visiter les principales villes d'Italie; mais, nous étant un peu détournés de notre chemin pour aller voir la cascade de Terni, nous nous sommes arrêtés dans ces grandes montagnes où il y a une infinité d'animaux et de plantes rares, entre autres le *lacerta occhiata,* qui est un lézard de toute beauté, et un ilex dont la feuille nourrit des familles de colimaçons fort intéressantes. M. l'abbé y a fort augmenté sa collection de chardons, laquelle doit être actuellement une des plus belles et des plus complètes qui soient au monde. Quant à moi, j'ai découvert plusieurs espèces d'insectes, entre autres un beau cérambix écarlate auquel j'ai donné ton nom. Le hasard nous a fait rencontrer dans ces solitudes un bon religieux dominicain qui a long-temps voyagé et qui s'occupe beaucoup d'histoire naturelle. Ce savant homme dessine et peint en perfection les papillons et les fleurs. Il s'est offert à me donner des leçons, et M. l'abbé assure que j'ai fait, en peu de temps, des progrès extraordinaires; pour que tu puisses en juger, j'enferme dans cette lettre un petit carré de vélin sur lequel j'ai peint d'après nature un argus violet et jaune, lequel est un joli papillon qui ressemble tout-à-fait à une fleur de pensée vivante. Je t'envoie ce souvenir, espérant que tu lui donneras une place dans le coffret où tu gardes les choses qui ont le plus de prix à tes yeux.

« Ce bon père dominicain qui m'enseigne la peinture a parcouru presque toute l'Amérique du Sud, et c'est un plaisir de l'entendre raconter toutes les merveilles qu'il a vues dans ses voyages. Lorsqu'il nous avait parlé à la veillée des plantes et des insectes du Nouveau-Monde, M. l'abbé ni moi ne pouvions dormir de la nuit, tant ses récits nous enflammaient l'imagination.

« Te rappelles-tu, ma bonne Clémentine, qu'au moment de me séparer de toi pour bien long-temps, hélas! je te dis, comme par badinage, qu'une fois parti je ferais peut-être le tour du monde? Eh bien! je prophétisais ainsi, sans m'en douter, les événemens de ma vie. Depuis quelque temps, M. l'abbé avait l'esprit travaillé de certaines idées; j'en étais fort tourmenté aussi, et le jour où nous nous en sommes enfin ouverts l'un à l'autre, tout a été décidé : ainsi que notre docte ami le religieux dominicain, nous voulons visiter une partie des Indes occidentales. Ne va pas te figurer, ma bonne petite cousine, que nous partons pour des pays inconnus, habités par des sauvages, et qu'il y a risque de la vie à aller chasser aux papillons dans ces grandes forêts qui recèlent tant d'insectes précieux. Nous nous bornerons à parcourir la Guyane, qui est une des plus belles contrées de la terre, et j'ajouterai, pour te tranquilliser, que deux femmes, deux dames hollandaises, vouées à l'étude de l'histoire naturelle, Mme de Mérian et sa fille, nous ont déjà donné l'exemple et montré le chemin. Ces savantes personnes

sont retournées en Europe avec des collections qui font l'admiration et l'envie de tous les naturalistes; nous allons glaner sur leurs traces et tâcher de compléter leurs travaux. Notre dessein est d'aller d'abord à Cadix, où il nous sera facile de nous embarquer immédiatement pour l'Amérique, car il y a toujours dans ce port des vaisseaux en partance pour toutes les contrées du globe. Nos préparatifs de voyage sont terminés, et c'est demain que nous quittons Civita-Vecchia pour passer en Espagne sur un joli brigantin de cette nation.

« M. l'abbé t'offre ses très humbles services et te renouvelle ses respects. Le digne homme s'était desséché durant les vingt années qu'il a vécu autour de notre grand-oncle; maintenant qu'il change de place à son plaisir et qu'il va herborisant tout le jour de côté et d'autre, il engraisse et rajeunit à vue d'œil.

« Je viens de me mettre un moment à ma fenêtre qui donne sur le port; la mer est belle, le vent favorable, et sans doute notre brigantin sarpera au point du jour. Ces lignes sont donc le dernier adieu que je t'envoie. Oh! ma chère petite sœur, ma bonne Clémentine, j'éprouve un chagrin extrême en écrivant ces mots; il me semble que je me sépare encore une fois de toi. Va, malgré ma passion pour les voyages, je suis triste en ce moment, et je regrette la Roche-Farnoux! La soirée est avancée; voici l'heure où nous montions à la bibliothèque. A présent que tu es seule, tu n'y vas plus... Toutes ces pensées me font venir les larmes aux yeux.

« Je ne te prie point de me garder une place dans ton souvenir et dans ton cœur, car je sais que tu m'aimes et que tu ne m'oublieras pas. Adieu, ma bonne Clémentine, ma mignonne petite sœur; je t'embrasse de toute mon ame, et suis avec les sentimens d'une parfaite amitié tout à toi pour la vie.

« ANTONIN DE BARJAVEL. »

« Lorsque cette lettre te parviendra, je serai peut-être déjà sur le grand Océan, voguant vers l'Amérique. Adresse-moi ta réponse à Paramaribo, dans la Guyane hollandaise. »

Après cette lecture, Mlle de l'Hubac laissa tomber la lettre d'Antonin sur ses genoux, et demeura la tête baissée, le regard fixe, la bouche entr'ouverte et muette; il y avait dans ce silence et cette immobilité une telle expression, que La Graponnière se rapprocha inquiet, et que la vieille fille s'écria : — Vous avez reçu de mauvaises nouvelles de votre cousin?

Clémentine ne répondit pas et lui tendit la lettre.

— Bonté divine! est-ce qu'il serait arrivé malheur à M. le baron? demanda La Graponnière avec anxiété.

— Non, graces au ciel! lui dit Mlle de l'Hubac d'une voix faible; mais nous ne le reverrons peut-être jamais.... Il est parti pour l'Amérique.

— Pour l'Amérique! répéta le bonhomme consterné; c'est un mauvais pays; on y rencontre beaucoup de serpens, et un de mes oncles y est mort.

La vieille fille lut la lettre en haussant les épaules, ensuite elle s'écria d'un ton sardonique : — M. l'abbé a fait là un beau chef-d'œuvre d'éducation, et voilà un jeune gentilhomme qui promet de s'illustrer comme pas un de sa race! Quel honneur pour lui s'il parvient à découvrir quelque nouvelle espèce de lézard ou de grenouille! Quelle gloire quand il possédera une collection, unique dans son genre, d'insectes venimeux et puans que personne n'oserait toucher du bout de l'ongle! En vérité, s'il revient de ses voyages chargé d'un tel butin, le roi devra lui octroyer la permission de mettre une chenille à côté du lion d'argent que la maison de Barjavel porte dans ses armes!

Mlle de l'Hubac ne répondit pas à ces sarcasmes; elle retira la lettre des mains de sa tante avec un geste timide, et dit seulement d'un air navré : — Mon pauvre Antonin!... je ne le verrai plus!...

— C'est possible! répliqua froidement Mlle de Saint-Elphège; assurément, il ne s'empressera pas de revenir quand il saura les dispositions testamentaires de son grand-oncle et le mariage de sa mère. Qu'il se doutait peu de la vérité, ce cher petit baron! qu'il était loin de soupçonner que, depuis près d'une année, il avait l'honneur d'être le beau-fils de M. de Champguérin!...

Ces paroles, que la vieille demoiselle proférait avec une amertume concentrée, produisirent un effet terrible sur Clémentine; elle frissonna et pâlit comme si l'on eût touché à vif la blessure qui ne cessait de saigner au fond de son cœur; une sueur froide se répandit sur son visage, et elle se détourna en fermant les yeux afin de cacher ses larmes.

Apparemment cette douleur résignée et muette toucha subitement Mlle de Saint-Elphège, car elle se rapprocha de sa nièce et lui dit d'un ton radouci : — Votre pauvre cœur n'en peut plus, ma chère enfant. J'essaierais volontiers de vous consoler; mais, en ce moment, vous n'êtes guère en état de m'entendre... Il faudrait reprendre courage cependant, et vous persuader d'abord que la peine que vous souffrez n'est pas sans remède, tant s'en faut...

A ces mots, elle serra dans ses mains la main froide et tremblante de Mlle de l'Hubac, et, la forçant doucement à se retourner, elle ajouta : — Allons, charmante demoiselle, dites-moi sincèrement ce qui pourrait vous distraire et vous consoler; je m'y prêterai, n'en doutez pas... Vous êtes loin de savoir tout ce que je veux faire pour vous...

La pauvre fille soupira, hésita un moment, et répondit d'une voix entrecoupée : — Je suis pénétrée de vos bontés, ma chère tante..... Puisque vous me parlez ce soir avec tant de bienveillance, j'oserai vous

ouvrir mon ame... Hélas! il dépend de vous que je retrouve quelque tranquillité et quelque contentement...

— Parlez, ma chère Clémentine; qu'avez-vous à me demander? interrompit Mlle de Saint-Elphège, s'attendant à quelque fantasque désir de jeune fille.

— Je vous demande comme une grace insigne la permission de rentrer au couvent, répondit-elle avec un accent tout à la fois suppliant et ferme; oh! ma chère tante, souffrez que je retourne pour toujours dans la sainte maison où j'ai été élevée et où j'ai résolu de prendre le voile...

— C'est donc là tout ce que je puis pour votre consolation et pour votre bonheur! s'écria Mlle de Saint-Elphège en changeant de visage. — Et comme Clémentine baissait la tête avec un geste affirmatif, elle ajouta laconiquement : — Eh bien! je vous l'accorde.

— M. le marquis n'aurait pas souffert qu'elle fît ainsi sa volonté! murmura le bon La Graponnière, désolé de la facilité inconcevable avec laquelle la vieille demoiselle venait de céder aux vœux de sa nièce et prêt à risquer tout haut quelque observation directe; mais Mlle de Saint-Elphège avait un air froidement irrité qui l'interdit et lui coupa la parole. Il se retourna vers Clémentine et lui dit précipitamment en baissant la voix : — Au nom du ciel, mademoiselle, ne vous décidez pas ainsi, considérez votre extrême jeunesse et tous les avantages dont elle est accompagnée. Il s'agit pour vous d'un engagement éternel, et vous ne sauriez trop long-temps y réfléchir. Si vous voulez absolument entrer au couvent, attendez du moins quelques années.

— Dans quelques années, je serais morte de douleur si je restais ici, répondit sourdement Mlle de l'Hubac.

— Voilà, certes, une vocation bien déterminée, dit la vieille demoiselle d'un ton bref. Je confesse que j'étais loin de m'y attendre; il ne reste plus qu'à prendre les moyens de vous faire faire avec toute sûreté ce long voyage : c'est à quoi M. de La Graponnière avisera quand vous voudrez.

— Ce sera bientôt, fit en soupirant Mlle de l'Hubac.

— Vous fixerez vous-même le jour de votre départ, répondit Mlle de Saint-Elphège, toujours du même air de froide condescendance; demain M. de La Graponnière ira vous le demander.

A ces mots, elle reprit tranquillement son ouvrage; Clémentine se rapprocha du guéridon pour continuer sa broderie, et la Graponnière se rassit devant la table de jeu; mais, au lieu de relever ses tarots, il les éparpilla d'une main distraite et se dit mentalement en regardant la place de son défunt maître : — Tout allait mieux du temps de M. le marquis.

Un peu avant l'heure du souper, Mlle de l'Hubac demanda la permission de monter dans sa chambre, au lieu de passer à table. Dès quelle eut quitté la salle, la vieille demoiselle se tourna vers La Graponnière, et sa colère, débordant tout à coup, elle s'écria : — L'ingrate! Savez-vous, monsieur, ce que je voulais faire pour elle? je voulais la rendre la plus heureuse personne du monde! Mon dessein était de la marier et de lui donner en dot tout mon héritage. C'est alors qu'il y aurait eu de belles noces à la Roche-Farnoux! J'aurais voulu qu'on entendît le bruit de toutes ces réjouissances jusque chez les Champguérin. Ah! quelle satisfaction et quelle vengeance! Comme il aurait été puni ce fourbe, cet audacieux, cet infâme séducteur! Mais ma nièce n'était pas capable d'entrer dans mes vues. Elle aime mieux se sacrifier à cette chimère. Je l'ai connue ce soir quand elle m'a parlé. Sa douceur masque une volonté obstinée; elle a le cœur opiniâtre comme toutes les femmes de notre famille. C'en est fait, rien ne la retiendra; elle ira pleurer toute sa vie dans un couvent le mariage de sa belle-tante avec M. de Champguérin.

— C'était donc une inclination cachée qui la portait à refuser la main de M. le baron? s'écria La Graponnière, tout saisi de cette espèce de confidence; c'est un désespoir d'amour qui la pousse maintenant à prendre le voile! Qui l'aurait pensé, grand Dieu!

— Oui, certes, il faut qu'elle parte! continua Mlle de Saint-Elphège avec emportement; c'est résolu; vous la renverrez de la même manière qu'on l'a amenée ici, pour son malheur, il y a un an. Je lui prédis son sort quand elle arriva... J'avais le pressentiment que le séjour de la Roche-Farnoux lui serait fatal aussi... Je ne m'étais pas trompée...

La Graponnière n'essaya pas de lui répondre; mais il se mit à chercher dans sa tête quelque moyen indirect de l'apaiser. Malheureusement le digne homme n'avait qu'un gros bon sens incapable de sonder les replis d'un cœur de vieille fille haineuse, fantasque, jalouse, ennuyée et désespérée; il ne trouva rien de mieux pour la consoler que de lui mettre sous les yeux les grands avantages dont elle était pourvue selon lui.

— Mademoiselle, dit-il sentencieusement, puisque vous me faites l'honneur de me parler ainsi, je prendrai la liberté de vous répondre qu'à votre place je ne prendrais pas tant à cœur les peines d'autrui. Considérez votre situation, les grands biens que vous possédez et l'entière liberté où vous êtes d'en disposer et d'en jouir. La vie que vous menez ici depuis fort long-temps est un peu monotone, il n'y a presque plus personne autour de vous; eh bien! quittez la Roche-Farnoux, partez avec Mlle de l'Hubac, retournez à Paris...

— Moi! interrompit la vieille demoiselle avec une sombre douleur, et qu'irais-je faire dans le monde maintenant? Personne ne m'y recon-

naîtrait. J'ai recueilli tout entier ce funeste héritage auquel j'ai été sacrifiée; mon oncle m'a laissé toute sa fortune, mais il n'a pu me rendre ma beauté, ma jeunesse, ces biens inestimables auprès desquels tous les autres biens valent si peu... Non, non, je n'essaierai pas de recommencer une vie usée déjà dans l'ennui et la douleur; celle qu'on appelait la belle Joséphine n'existe plus, et Mlle de Saint-Elphège mourra à la Roche-Farnoux!

— Sans alliance! murmura La Graponnière en songeant involontairement à la vieille demoiselle mentionnée si souvent dans les discours de son défunt maître.

Mlle de l'Hubac ne chancela pas dans sa résolution; elle commença les préparatifs de son départ avec beaucoup de tranquillité, et, la veille du jour où elle devait quitter la Roche-Farnoux, elle fit des dispositions comme une personne qui se retire pour toujours du monde. Après avoir distribué autour d'elle ses robes, ses dentelles et la meilleure partie de ses bijoux, elle mit en réserve une croix de pierreries qu'elle portait habituellement, et, la montrant à sa tante, laquelle assistait à ces arrangemens avec des alternatives d'attendrissement et de colère concentrée, elle lui dit en baissant les yeux : — Ceci est un souvenir que je destine à la petite Alice: me permettez-vous de le lui envoyer?

— Faites à votre volonté, lui répondit Mlle de Saint-Elphège.

Elle prit la plume, après avoir arrangé la croix dans un écrin de basane, et écrivit rapidement à la mère d'Antonin.

« Madame et chère tante,

« Je croirais manquer à mon devoir, si, avant de m'éloigner d'ici, je ne vous assurais une dernière fois de mes respects. Demain, je quitte la Roche-Farnoux pour retourner au couvent. Ayant une grande vocation pour la retraite et la vie cachée, j'ai résolu, avec la permission de ma tante de Saint-Elphège, d'entrer en religion et de prendre le voile dans la maison où j'ai été élevée. Au moment de me séparer du monde, je veux réparer, autant qu'il est en moi, mes fautes envers les personnes que j'y laisse. Je vous supplie donc, ma chère tante, de me pardonner les torts involontaires que je pourrais avoir eu à votre égard et les peines que je vous ai peut-être occasionnées sans le savoir. Vos bontés ne sortiront jamais de ma mémoire, et tous les jours de ma vie je prierai Dieu pour votre bonheur et pour celui de mon cher cousin Antonin.

« Je vous prie de suspendre cette croix au cou de la petite Alice, afin qu'elle se souvienne de moi quelquefois en la regardant.

« Agréez encore, madame et chère tante, toutes mes soumissions et les respects avec lesquels je suis votre nièce et très humble servante.

« Clémentine de l'Hubac. »

Au moment où Clémentine allait fermer cette lettre, Mlle de Saint-Elphège étendit la main et lui dit laconiquement : — Voyons!

La vieille fille lut lentement des yeux en se pénétrant de chaque expression, et, quand elle eut fini, elle murmura avec une espèce de sourire : — C'est bien!... Allez!... Vos scrupules de conscience remédieront beaucoup aux afflictions de votre belle-tante!...

Le lendemain matin, Mlle de l'Hubac descendit pour la dernière fois dans la salle verte, afin de faire ses adieux à sa tante. La vieille demoiselle l'embrassa silencieusement; elle avait les yeux secs et les traits contractés par une expression pénible. La Graponnière se tenait à l'écart et essuyait furtivement les larmes qui roulaient sur sa moustache grise. Avant de sortir, Clémentine se tourna de son côté, et lui tendit la main en disant avec un sourire affectueux et triste :

— Adieu, monsieur de La Graponnière; je vous remercie de la bonne volonté que vous m'avez toujours témoignée, et vous prie de songer à moi quelquefois...

— Tous les jours de ma vie, mademoiselle! balbutia le bonhomme en s'inclinant sur la main qu'elle étendait vers lui et en touchant des lèvres son gant de soie.

Les gens de la maison étaient rassemblés dans la grande cour comme le jour des funérailles du marquis; mais ils avaient une autre attitude. Chacun savait que Mlle de l'Hubac s'en allait pour entrer en religion, et on l'entourait avec des manifestations muettes de regret et de douleur. Cet événement frappait davantage les esprits que la mort du vieux seigneur, et tous ceux qui avaient suivi le cercueil avec un visage indifférent étaient maintenant pénétrés d'une sensible affliction. Le respect contenait à peine les marques de cette vive sympathie, et, lorsque la noble demoiselle fit un geste de la main comme pour saluer les anciens serviteurs de la maison de Farnoux, plusieurs éclatèrent en sanglots. Josette se jeta à ses pieds en protestant qu'elle voulait la suivre; mais Mlle de l'Hubac la releva doucement, et lui dit à voix basse : — Non, ma pauvre Josette; tu es née dans ce château; ma tante m'a promis de te continuer ses bontés, reste auprès d'elle...

Les valets chargés d'escorter Mlle de l'Hubac attendaient ses ordres, et l'espèce de duègne qui devait voyager à ses côtés s'était rangée près du marchepied comme pour l'inviter à prendre place. Clémentine entra dans la litière en faisant un dernier signe d'adieu et en jetant un dernier regard vers les fenêtres de la salle verte. En ce moment, le souvenir du petit baron occupait sa pensée; mais presque aussitôt une autre image passa dans son cœur : ses yeux s'arrêtèrent sur le balcon où elle s'était trouvée seule un soir avec M. de Champguérin, et elle murmura avec un accent indicible d'exaltation, de douleur et d'amour :

— Adieu tout ce que j'aurai aimé sur la terre!... Puis elle se rejeta brusquement au fond de la litière et donna l'ordre de partir.

La journée était d'une sérénité radieuse; il faisait un de ces clairs soleils de novembre qui raniment un moment la nature frappée déjà des rudes atteintes de l'hiver. Quelques papillons aux ailes nacrées voltigeaient encore dans l'atmosphère radoucie et butinaient sur les pâles fleurettes que le dernier souffle de l'automne avait fait éclore entre les rochers. Mlle de l'Hubac avait entr'ouvert le rideau de cuir de la litière, et de temps en temps elle jetait un long regard sur les pentes rapides où elle avait vu si souvent Antonin et le bon abbé travailler avec tant d'ardeur à leurs collections d'histoire naturelle. Tout à coup la litière s'arrêta, et le valet qui montait le mulet de devant se retourna en disant à la duègne : — Avertissez mademoiselle que quelqu'un s'avance pour lui parler.

Au même instant, Clémentine aperçut au bord du chemin, près de la Grotte-aux-Lavandières, Alice qui l'attendait, conduite par sa nourrice. La petite fille tendit les mains vers elle et lui cria dans son langage enfantin qu'elle venait lui dire adieu. Clémentine se pencha à la portière toute pâle et tremblante, prit la fille de M. de Champguérin dans ses bras et la serra sur son cœur avec une émotion inexprimable. Alors l'enfant dit en lui montrant la croix de pierreries attachée à son cou : — C'est madame ma mère qui m'a dit de venir... et de vous remercier... et puis encore qu'elle vous assurait de son amitié.

— Bien, ma chère Alice, répondit Mlle de l'Hubac d'un ton pénétré, vous lui direz que j'en suis reconnaissante et que je m'en vais satisfaite, puisqu'elle vous a envoyée ici.

— Vous ne reviendrez plus? demanda naïvement Alice.

— Jamais plus! lui répondit Mlle de l'Hubac en baisant ses cheveux blonds.

— Madame ma mère m'a dit que j'irai vous trouver quand je serai grande, ajouta la petite fille comme frappée d'un souvenir subit.

— Est-ce vrai? s'écria Clémentine en regardant la nourrice. Celle-ci fit un geste affirmatif...

— Ah! chère, chère enfant! murmura Mlle de l'Hubac en serrant Alice dans ses bras avec transport, on te donnera à moi!... va! je t'aimerai... adieu, mon doux ange, adieu, je vais t'attendre!...

Mme CHARLES REYBAUD.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

MICHEL SERVET.

SECONDE PARTIE.

LE PROCÈS ET LA MORT DE MICHEL SERVET.

I. — Trechsel. — *Die Protestantischen Antitrinitarier vor Faustus Socin :* Erstes Buch. *Michael Servet und seine Vorgaenger.* — Heidelberg, 1839, in-8o.

II. — De Valayre. — Fragment historique sur Michel Servet, dans les *Légendes et Chroniques suisses.* — Paris, 1842, in-12.

III. — Rilliet de Candolle. — Relation du procès criminel intenté à Genève, en 1553, contre Michel Servet, dans les *Mémoires et Documens* publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome III, livraison Ire, 1844.

IV. — J.-A. Galiffe. — *Notices généalogiques sur les familles genevoises.* 3 vol. in-8o. — Genève, 1831-1836.

Pour peu qu'on ait présente à l'esprit la doctrine philosophique et religieuse qui fait le fonds de la *Restitution du Christianisme,* on se figurera aisément les impressions que dut ressentir Calvin lorsqu'il reçut, par les mains de son ami le libraire lyonnais Jean Frellon, un des premiers exemplaires de l'ouvrage. L'audacieuse entreprise de Michel Servet le blessait profondément dans les deux parties les plus sensibles de sa nature, je veux dire dans sa foi de réformateur et dans son orgueil de théologien. Il n'avait point suffi à Servet de compromettre

et de déshonorer à la face du monde le principe protestant, en le faisant servir au renversement des dogmes les plus révérés; il prenait à partie l'auteur de l'*Institution chrétienne*, dont il prétendait abattre d'une main et refaire de l'autre l'œuvre tout entière. Enfin, comme pour envenimer encore la blessure, il avait annexé à son livre (1) une série de lettres à Calvin, où le réformateur de Genève était réfuté avec une hauteur magistrale. — « Tu te trompes grossièrement (lettre XIII). » — « Tu n'as pas encore bien compris en quoi consiste la vraie régénération (lettre XV). » — « J'admire, en vérité, qu'un homme d'un esprit sain, comme tu te vantes de l'être, ait cédé à de si futiles motifs (lettres VIII et XII). » — En d'autres endroits, c'est un ton de protection qui eût fait sourire un autre homme que Calvin, mais qui exaspéra cette ame irascible : « Je t'ai souvent averti que tu t'égarais en admettant cette monstrueuse distinction de trois choses divines (lettre III). » — « Puisque tu ne discernes pas bien la différence qui sépare le gentil du juif et du chrétien, je vais, en peu de mots, te la faire comprendre (lettre XIX). » — La dernière lettre se termine ainsi : « Puisse le Seigneur te donner la bonne intelligence de toutes ces choses et t'animer de l'esprit de vérité, au nom de Jésus-Christ et de Dieu le Père! *Amen.* »

C'est avec ces airs de supériorité que Michel Servet osait écrire à un homme dont le nom, en Europe, balançait seul celui de Luther, et à qui les Mélanchthon, les Bucer, les Capito, avaient décerné le titre qui pouvait le plus flatter son orgueil, en l'appelant *le théologien*. L'irritation de Calvin fut à son comble. S'il avait eu l'ame grande, le vif sentiment de ses griefs personnels l'eût détourné de tout dessein violent, même contre un dangereux novateur. En détestant les doctrines, en poursuivant le livre, il eût craint de nuire à l'homme. Malheureusement, il faut le dire, Calvin ne portait point un cœur qui fût au niveau de son génie. Il écouta les conseils de la haine, et forma contre son ennemi un des desseins les plus perfidement atroces que la fureur théologique ait jamais inspirés.

(1) Voici le titre complet de l'ouvrage : *Christianismi Restitutio, totius ecclesiæ apostolicæ ad sua limina vocatio, in integrum restituta cognitione Dei, fidei Christi, justificationis nostræ, regeneratione baptismi et cœnæ Domini manducationis. Restituto denique nobis regno cœlesti, Babylonis impiæ captivitate soluta, et antichristo cum suis penitus destructo.* — 734 pages in-8, avec un feuillet d'errata. Au bas de la dernière page sont les initiales de l'auteur et l'année de l'impression : M. S. V. [Michaël Servetus Villanovanus] 1553. L'ouvrage fut tiré à mille exemplaires, selon le témoignage de Servet (interrogatoire du 17 août, dans le manuscrit de Genève). Il paraît qu'il n'en reste plus que deux, l'un à la Bibliothèque nationale, l'autre à la Bibliothèque impériale de Vienne. On dit que le premier avait été acheté à la vente de Gaignat, pour le duc de La Vallière, au prix de 3,810 francs. C'est d'après l'exemplaire de la bibliothèque de Vienne que De Murr a donné une contrefaçon de l'ouvrage, imitant l'original ligne pour ligne (Nuremberg, 1790, in-8). Une nouvelle édition, qu'avait entreprise à Londres le docteur Mead, n'est pas allée plus loin que la page 253.

C'est à Genève qu'on fait généralement commencer le combat des deux adversaires. Voltaire lui-même, à qui le bûcher de Servet a inspiré une indignation si éloquente, Voltaire ne paraît pas avoir connu la première partie de la lutte (1), celle où Calvin, caché dans l'ombre, avec l'arme lâche et perfide de la dénonciation, porte à son adversaire le premier coup.

Le drame, en effet, a deux actes. Il se dénoue à Genève, c'est à Vienne qu'il commence. A Genève, Servet a pu paraître l'agresseur; à Vienne, l'agresseur, c'est évidemment Calvin. A Genève, la conduite de Calvin peut être expliquée sans trop de dommage, je ne dis pas pour la noblesse et la générosité de son caractère, mais du moins pour sa loyauté. A Vienne, elle ne souffre aucune justification. On conçoit que les écrivains qui éprouvent encore aujourd'hui pour Calvin une sympathie assez naturelle, M. Guizot en France, M. Paul Henry en Allemagne, et en Suisse M. Rilliet de Candolle, aient laissé dans l'ombre l'affaire de Vienne (2); mais l'histoire ne connaît pas les ménagemens des partis; c'est cette odieuse affaire qu'elle doit d'abord éclaircir.

Parmi les réfugiés qui entouraient Calvin à Genève et formaient le cœur de son parti, il y avait un Lyonnais, nommé Guillaume Trie, qui, par zèle religieux et aussi peut-être par suite de mauvaises affaires, s'était expatrié et avait embrassé la religion réformée. Il entretenait une correspondance suivie avec un de ses parens, Antoine Arneys, établi à Lyon, catholique ardent, qui voyait avec grand déplaisir un membre de sa famille engagé dans l'hérésie, et s'efforçait de le ramener au giron de l'église. Guillaume Trie, homme simple et sans lumières, incapable de répondre aux objections qu'on lui adressait, montrait les lettres de son parent à Calvin, qui lui dictait ses réponses. La docile simplicité de Guillaume Trie et le zèle fanatique d'Arneys furent les deux instrumens dont Calvin résolut de se servir pour perdre son ennemi.

Le 26 février 1553, Trie écrivit à son parent la lettre suivante, où tout était visiblement calculé avec la plus adroite perfidie pour porter Arneys à une dénonciation (3). Calvin (4) a nié toute participation à cette lettre flétrissante, mais sa trace y est partout empreinte, et il est incontestable aujourd'hui qu'il l'a dictée.

(1) Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, ch. 134. — Comp. *Lettre au président Hénaut*, 26 février 1768.

(2) Guizot, *Vie de Calvin*, dans le *Musée des protestans célèbres*, t. II, part. 2, p. 106. — Paul Henry, *Das Leben J. Calvins*. Hambourg, 1835–1838. — Rilliet de Candolle, *Mémoires et Documens*, etc., p. 9 et 10.

(3) Cette lettre a été copiée par D'Artigny aux archives de l'archevêché de Vienne. Voyez D'Artigny, *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique*, etc., t. II, p. 55 et suiv.

(4) *Déclaration pour maintenir la vraye foi*, p. 1337.

« Monsieur mon cousin,

« Je vous remercie bien fort de tant de belles remontrances qu'avez faictes et ne doubte point que vous n'y procediez de bonne amitié, quand vous taschez à me réduire au lieu dont je suis party. D'aultant que je ne suys homme versé aux lettres comme vous, je me deporte de satisfaire aux poincts et articles que vous m'alleguez. Tant y a qu'en la cognoissance que Dieu m'a donnée, j'auroys bien de quoy respondre... Vous m'osez reprocher entre aultres choses que nous n'avons nulle discipline ecclesiastique, ny ordre, et que ceulx qui nous enseignent ont introduit une licence pour mestre confusion par-tout; et cependant je veois (Dieu mercy) que les vices sont mieulx corrigez de par deçà que ne sont pas en toutes vos officialitez. Et quant à la doctrine et qui concerne la religion, combien qu'il y ait plus grande liberté que entre vous, neantmoins, l'on ne souffrira pas que le nom de Dieu soit blasphémé, et que l'on seme les doctrines et mauvaises opinions que cela ne soit reprimé. Et je vous puys alleguer ung exemple qui est à votre grande confusion, puisqu'il le fault dire. C'est que l'on soutient de par de-là un heretique qui merite bien d'estre bruslé par tout où il sera... »

Cet hérétique, Trie va le nommer tout à l'heure : c'est Michel Servet. Il est déjà étrange qu'il le connaisse; mais une chose plus étrange encore, c'est qu'il connaisse sa doctrine, c'est qu'il en raisonne en théologien, c'est qu'il cite les propres phrases de la *Restitution du Christianisme :*

« Car combien que nous soyons différens en beaucoup de choses, si avons nous cela commun que en une seule essence de Dieu il y a trois personnes et que le Père a engendré son Fils qui est sa sagesse éternelle devant tout temps, et qu'il a eu sa vertu éternelle qui est son Sainct-Esperit. Or, quand ung homme dira que la Ternité, laquelle nous tenons, est un cerberus et monstre d'enfer et desgorgera toutes les villenies qu'il est possible de penser contre tout ce que l'Escriture nous enseigne de la génération éternelle du Fils de Dieu, et que le Sainct-Esperit est la vertu du Père et du Fils, et se mocquera à gueulle desployée de tout ce que les anciens docteurs en ont dict, je vous prye en quel lieu et estime l'aurez-vous?... »

Comment Trie peut-il citer des phrases d'un ouvrage qui n'est point encore dans la circulation? Ce n'est rien encore : cet ouvrage ne portait point de nom d'auteur ni d'imprimeur. Or, Trie sait quel en est l'auteur; il le nomme et raconte son histoire. Il connaît et désigne jusqu'au nom de l'imprimeur. Enfin, il a l'ouvrage entre ses mains, et en envoie la première feuille à son parent, comme preuve du fait et comme échantillon de la doctrine :

« L'homme dont je vous parle a esté condemné en toutes les églises lesquelles vous reprouvez. Cependant il est souffert entre vous, voire jusques à y faire imprimer ses livres, qui sont si pleins de blasphèmes, qu'il ne fault point que j'en die plus. C'est un Espagnol Portugallois nommé Michaël Servetus de son propre nom, mais il se nomme Villeneufve à présent, faisant le médecin. Il a demeuré

quelque temps à Lyon, maintenant il se tient à Vienne, où le livre dont je parle a esté imprimé par un quidam qui a là dressé imprimerie, nommé Balthazard Arnoullet. Et afin que vous ne pensiez pas que j'en parle à crédit, je vous envoie la première feuille pour enseigne... »

Trie termine en feignant de s'être laissé entraîner par une pieuse indignation à s'écarter de l'objet de sa lettre :

« Je me suis quasi oublié en vous récitant cet exemple, car j'ay esté quatre fois plus loing que je ne pensois; mais l'énormité du cas me faict passer mesure, et voilà qui sera cause que je ne vous feray plus long propos sur les aultres matières. »

Cette lettre était accompagnée du titre, de l'index et des quatre premières feuilles de la *Restitution du Christianisme*. Ainsi que Calvin l'avait prévu, le fanatique Arneys n'eut rien de plus pressé que de porter le tout à l'inquisition.

Lyon avait alors pour gouverneur et pour archevêque le cardinal de Tournon, si célèbre par son zèle ardent contre les hérétiques. Pour seconder ses vues, il avait demandé à Rome un inquisiteur nommé frère Mathieu Ory, qui prenait la qualité de *pénitencier du saint-siége apostolique et d'inquisiteur général au royaume de France et dans toutes les Gaules*.

Averti par l'inquisiteur, le cardinal, de concert avec le vicaire-général de l'archevêque de Vienne, écrit à M. de Maugiron, lieutenant-général pour le roi en Dauphiné, qui mande aussitôt Michel Servet. Celui-ci, après s'être fait attendre plus de deux heures, qui furent sans doute employées à faire disparaître tout papier suspect, se présente d'un air fort assuré. On lui parle de certains livres suspects d'hérésie. Il répond « qu'il a souvent fréquenté avec les prescheurs et autres faisant profession de théologie, mais qu'il est prêt d'ouvrir partout son logis pour ôter toute sinistre suspicion. » On visite, en effet, tous ses papiers, sans y trouver ce qu'on cherchait.

Guillaume Gueroult et Balthazard Arnollet sont interrogés tour à tour. On visite l'imprimerie, on interroge séparément les ouvriers, on leur fait voir les feuilles de la *Restitution du Christianisme*, on leur demande s'ils en connaissent les caractères et quel est le nombre, la qualité et le format des livres qu'ils ont imprimés depuis dix-huit mois. Cette enquête n'ayant produit aucune découverte, il est décidé qu'il n'y a point encore d'indice qui autorise à faire aucun emprisonnement.

L'inquisiteur ne se rebute pas. Il retourne à Lyon, fait venir Arneys et lui dicte une lettre à Guillaume Trie, où celui-ci est pressé d'envoyer à Lyon le traité entier de la *Restitution du Christianisme;* mais déjà Calvin, qui suivait de Genève le progrès de son dessein, se disposait

à faire mieux. Qu'importait, en effet, d'envoyer le traité entier? Servet pouvait renier le tout comme il avait fait la partie. Il fallait une pièce convaincante, irrécusable, une pièce écrite de la propre main de Servet. Or, Calvin était dépositaire de divers manuscrits de son constant contradicteur et d'une série de lettres, imprimées depuis dans la *Restitution du Christianisme :* livrer ces pièces à des mains catholiques, c'était livrer Servet au bourreau. Calvin n'hésita point.

Il semble que Servet eût pressenti lui-même que sa confiance en Calvin lui serait funeste. Dans une lettre inédite que nous avons lue à la bibliothèque de Genève et dont une copie est entre nos mains (1), il écrivait à Calvin: *Remitte igitur scripta mea;* mais Calvin n'eut garde de se dessaisir de ce gage, et quand l'occasion préparée par lui fut venue, en homme à qui tous les moyens sont bons pourvu qu'ils soient infaillibles, il fit servir des lettres confidentielles écrites sur la foi de l'honneur à la satisfaction de sa vengeance. On ne peut lire sans un profond dégoût la seconde lettre qu'il dicta à Guillaume Trie. Jamais haine plus implacable n'a suivi des voies plus tortueuses; jamais elle n'a paru plus laide en essayant de se déguiser sous les couleurs d'une modération hypocrite.

« Monsieur mon cousin,

« Quand je vous escripvis la lettre que vous avez communiquée à ceulx qui y estoient taxés de nonchalance, je ne pensois poinct que le chose deust venir si avant. Seulement mon intention estoit de vous remonstrer quel est le beau zele et devotion de ceulx qui se disent pilliers de l'Église, bien qu'ils souffrent tel desordre au milieu d'eulx, et cependant persecutent si durement les pauvres chrestiens qui desirent de suyvre Dieu en simplicité. Pour ce que l'exemple estoit notable et que j'en estois adverty, il me sembla que l'occasion s'offroit d'en toucher en mes lettres selon la matière que je traitois. Or, puisque vous en avez déclaré ce que j'avois entendu escripre privément à vous seul, Dieu veuille pour le mieulx que cela proufite à purger la chrestienté de telles ordures, voyre de pestes si mortelles. S'ils ont tant bon vouloir de s'y employer comme vous le dictes, il me semble que la chose n'y est pas trop difficile, encore que ne vous puisse fournir pour le present de ce que vous demandez, assavoir du livre : car je vous mettray en main plus pour le convaincre, assavoir deux douzaines de pieces escriptes de celui dont il est question, où une partie de ses heresies est contenue; si on luy mettoit au devant le livre imprimé, il le pourroit regnyer, ce qu'il ne pourra faire de son escripture. Parquoy les gens que vous dictes ayant la chose toute prouvée, n'auront nulle excuse s'ils dissimulent plus ou different à y pourvoir. »

Ainsi Calvin se montre plus pénétrant et plus zélé que l'inquisition

(1) Nous devons la communication de ce précieux document à l'obligeance de M. Chastel, directeur de la bibliothèque de Genève, auteur de savantes *conférences sur l'histoire du Christianisme.*

elle-même. Il communique des pièces qu'on ne lui demandait pas, et cependant il feint de se les faire arracher par une sorte de violence :

« Tout le reste est bien par deçà, tant le gros livre que les aultres traités escripts de la même main de l'auteur; mais je vous confesseray une chose, que j'aye eu grand peine à retirer ce que je vous envoye de monsieur Calvin; non pas qu'il ne desire que tels blasphemes execrables ne soyent reprimez, mais pour ce qu'il luy semble que son debvoir est, quant à luy qui n'a poinct de glaive de justice, de convaincre plustost les heresies par doctrine, que de les poursuyvre par tel moyen; mais je l'ay tant importuné luy remonstrant le reproche de legiereté qui m'en pourroit advenir s'il ne m'aydoit, qu'en la fin il s'est accordé à me bailler ce que verrez. Au reste j'espere bien quand le cas se demeneroit à bon escient par delà avec le tems recouvrer de luy une rame de papier ou environ, qui est ce que le galant a faict imprimer. Mais il me semble que pour ceste heure vous estes garny d'assez bon gaige et qu'il n'est jà mystère d'avoir plus pour se saisir de sa personne et luy faire son procès. »

Trie ou plutôt Calvin termine ainsi cette lettre mémorable où l'hypocrisie, le fanatisme et la haine réunis forment le plus horrible assemblage :

« Quant de ma part je prye Dieu qu'il luy plaise ouvrir les yeulx à ceulx qui discourent si mal, afin qu'ils approuvent de mieulx juger du desir duquel nous sommes meus (1). »

Muni par Arneys de toutes ces pièces, Mathieu Ory se rendit chez le cardinal de Tournon, qui habitait alors son château de Roussillon, près Vienne. Là, le cardinal et l'archevêque de Vienne réunis, après avoir pris l'avis de leurs grands-vicaires, de l'inquisiteur et de plusieurs ecclésiastiques et docteurs en théologie, décidèrent « que Michel de Villeneufve médecin, et Balthazard Arnollet libraire, seroient pris au corps, mis et constitués prisonniers pour respondre de leur foy, charges et informations faites contre eux. » Le vibaillif fut averti, et il fut convenu que, pendant que le grand-vicaire de Vienne ferait conduire Arnollet aux prisons de l'archevêché, le vibaillif se chargerait lui-même de l'arrestation de Servet. En effet, il se rendit chez M. de Maugiron, où était Michel de Villeneufve, servant ce seigneur dans sa maladie. Il lui dit « qu'il y avoit au palais Delphinal plusieurs prisonniers malades et blessés, comme aussi à la vérité il y en avoit, et qu'il le prioit de vouloir bien venir avec lui les visiter. » A quoi M. de Villeneufve répondit « que, sans compter que sa profession de la médecine l'obligeoit à faire telles bonnes œuvres, il y estoit encore porté par son bon naturel. » Ils se rendirent donc dans les prisons royales, et, pendant que Servet fai-

(1) Calvin aurait voulu cacher à la postérité cet abus odieux de confiance. Il fait écrire à Trie : *Il me semble que j'avois obmis de vous escripre qu'après que vous auriez faict des épistres, qu'il vous plust ne les esgarer afin de me les renvoyer.*

sait sa visite, le vibaillif envoya prier le grand-vicaire de le venir joindre. Dès qu'il fut arrivé, ils dirent à Servet « qu'il y avoit certaines charges et informations contre luy, qui avoient été communiquées au seigneur cardinal de Tournon, et que présentement il étoit constitué prisonnier dans le palais Delphinal jusques il eût respondu aux dittes charges et que aultrement fût ordonné. » Ils firent ensuite appeler Me Antoine Bonin, viguier et geôlier du palais, auquel fut enjoint de le garder sûrement, et que, au surplus, il le traitât honnêtement selon sa qualité. On lui laissa son laquais, nommé Benoît Perrin, âgé de quinze ans, et qui depuis cinq ans était à son service, et ses amis eurent la liberté de le voir ce jour-là.

Mathieu Ory accourut le lendemain de Lyon pour commencer l'instruction. Ce zélé personnage pressa tellement sa monture, qu'averti le matin seulement, il se présenta devant dix heures chez l'archevêque. Servet subit trois interrogatoires consécutifs. Dans le premier, on se borna à lui présenter quelques notes marginales écrites de sa main dont on lui demanda l'interprétation. Elles étaient assez innocentes. Il tomba dans le piége, et, après quelque hésitation, reconnut son écriture et essaya d'adoucir sa pensée; mais, le lendemain, on lui montra ses lettres à Calvin : ces pièces étaient accablantes. Servet prétendit les avoir écrites comme pur exercice de dispute théologique, et, niant toujours qu'il fût vraiment Servet, il imagina de dire qu'il avait seulement pris les opinions de cet auteur et en avait joué le personnage. Ce roman ne pouvait tromper les juges, et le geôlier reçut l'ordre de mettre Servet au secret et de le surveiller étroitement. On lui laissa pourtant le temps d'envoyer son laquais demander une somme de trois cents écus qui lui était due, et qui ne fut probablement pas inutile à son évasion.

Il y avait dans la prison un jardin avec une plate-forme qui regardait sur la cour du palais de justice. Au-dessous de la plate-forme était un toit, d'où l'on pouvait descendre au coin d'une muraille, et de là se jeter dans la cour. Quoique le jardin fût toujours soigneusement fermé, on en permettait quelquefois l'entrée à des prisonniers au-dessus du commun, soit pour se promener, soit pour d'autres nécessités. Servet y était entré la veille, et avait tout bien examiné. Le 7 d'avril, il se leva à quatre heures du matin, et demanda la clé au geôlier qui allait faire travailler à ses vignes. Ce bonhomme, le voyant en bonnet de nuit et en robe de chambre, ne soupçonna nullement qu'il fût tout habillé, ni qu'il eût son chapeau caché sous sa robe. Il lui donna la clé, et sortit quelque temps après avec ses manœuvres. Lorsque Servet les crut assez éloignés, il laissa au pied d'un arbre son bonnet de velours noir et sa robe de chambre fourrée, sauta de la terrasse sur le toit, et parvint jusque dans la cour sans se faire le moindre mal. Il gagna promptement la porte du pont du Rhône, qui n'était pas éloignée de

la prison, et passa dans le Lyonnais, ainsi que le déposa une paysanne qui l'avait rencontré, mais qu'heureusement pour lui on n'interrogea que trois jours après. Plus de deux heures s'écoulèrent avant que l'on s'aperçût de son évasion. La femme du geôlier en fut avertie la première, et fit cent extravagances, qui marquaient son désespoir. Elle s'arracha les cheveux, battit ses domestiques, ses enfans, et tous les prisonniers qu'elle rencontra, et, sa colère lui faisant braver le péril, elle courut sur les toits des maisons voisines pour tâcher de découvrir le captif évadé. Le vibaillif, de son côté, donna ordre que les portes fussent fermées et gardées cette nuit prochaine et les suivantes. Après les proclamations à son de trompe, on fit des perquisitions exactes dans presque toutes les maisons, de même qu'à Sainte-Colombe. On écrivit aux magistrats de Lyon et des autres villes où l'on présuma que Servet aurait pu chercher un asile. On n'oublia pas de s'informer s'il avait de l'argent en banque, et tous ses papiers, meubles et effets furent inventoriés et mis sous la main de la justice.

L'opinion commune à Vienne fut que le vibaillif, ami intime de Servet, qui avait guéri sa fille unique d'une dangereuse maladie, favorisa l'évasion du prisonnier. Il est certain que Michel Servet s'était fait beaucoup d'amis à Vienne, qu'il y jouissait d'une grande considération par son habileté dans l'art de la médecine et par la douceur de son caractère, qu'on lui laissa dans sa prison beaucoup de liberté et des sommes considérables d'argent. Enfin, si la procédure instruite contre le geôlier le disculpa de toute complicité, il fut prouvé qu'une de ses servantes avait dit à Benoît Perrin, en présence de plusieurs personnes : « Laquais, allez dire à vostre maistre qu'il se sauve par derrière le jardin (1). »

Après l'évasion de Servet, le procès continua. L'imprimerie clandestine d'Arnollet fut découverte; les balles d'exemplaires de la *Restitution du Christianisme,* envoyées à Pierre Merrin, à Lyon, furent saisies; enfin le vibaillif prononça sa sentence conformément aux conclusions du procureur du roi. Elle condamnait Michel Servet en la somme de mille livres tournois envers le roy daulphin,

« Et a estre incontinent qu'il sera aprehendé, conduit sur ung tombereau

(1) Interrogé à Genève sur son évasion, Servet répondit en ces termes :

Respond qu'il est vray qu'il fut prisonnier à Vienne à la poursuite de monsieur Calvin et Guillaume Trye, mais qu'il évada de prison pour ce que les prebstre le voulloient faire brûler; toutesfoys que les prisons lui estoient tenues comme si on eust voullu que se saulvast. (Interrogatoire du 14 août, dans le manuscrit de Genève, pièce inédite.) — Dans la séance du 17 août, au petit conseil, on pressa Servet de s'expliquer plus clairement. Voici ses paroles : *Et a respondu qu'il demerit que deux jours en prison, et puys de matin sen sortit. Car le viballifz qui lui portoit faveur commanda au ieolier de le laisser aller par un iardin et de le traicter bien pour ce qu'il avoit aydé de la medecine à mons. de Maugeron duquel le dict vybaillifz estoit amys.* (Manuscrit de Genève, pièce inédite.)

avecque ses livres à jour prochain de marché de la porte du pallaix delphinal par les carefours et lieux accoustumés jusques au lieu de la hasle de la présente cité, et subséquemment en la place appelée le *Charnève*, et illec estre brûlé tout vif à petit feu, tellement que son corps soit mis en cendre. Et cependant sera la présente sentence exécutée en effigie avecques laquelle seront les dits livres bruslés. »

A partir du 7 avril, jour de l'évasion de Servet, l'histoire perd sa trace pendant plus de trois mois. Isolé dans un pays étranger, condamné à mort, où cet infortuné trouva-t-il un asile? C'était la triste suite de sa position exceptionnelle, de l'audace et de la singularité de ses opinions, qu'il ne pût s'appuyer sur aucun parti, avoir des amis et des défenseurs sur aucune terre européenne. Également odieux aux protestans et aux catholiques, l'Espagne et l'Allemagne lui étaient fermées. Comment sortir de France? Il paraît qu'il s'arrêta au projet de gagner l'Italie, où ses idées avaient une certaine faveur, où peut-être il avait noué des relations, et d'aller s'établir dans le royaume de Naples, placé alors sous la domination espagnole; là, grace à son art de médecin, il aurait trouvé, parmi ceux de sa nation, une clientelle assurée (1). Deux routes étaient devant lui, celle de la Suisse et celle du Piémont. Il eut le malheur de se décider pour la première. Pourquoi la choisit-il? On ne peut le dire avec certitude. Peut-être n'eut-il d'autre motif, sinon que cette route était la plus prochaine et le dérobait plus promptement à la terrible sentence qui était suspendue sur sa vie. Le 16 juillet, il arrive à pied au petit village de Leluysed, où il passe la nuit; le lendemain, il loue un cheval à Salenone, arrive à Genève, descend à l'hôtellerie de *la Rose*, et demande, à ce qu'il paraît, qu'on lui procure un bateau pour traverser le lac et gagner Zurich. Cependant son séjour se prolonge pendant près d'un mois, et le 13 août, sur la dénonciation de Calvin, il est arrêté.

Comment expliquer ces vingt-sept jours passés à Genève? est-ce un hasard fatal ou une aveugle imprudence, ou des desseins hostiles qui retinrent Servet? venait-il combattre Calvin dans sa capitale même et se liguer avec ses ennemis? En dénonçant une seconde fois Servet, Calvin fut-il une seconde fois l'agresseur, ou se borna-t-il à prévenir une attaque certaine par une offensive hardie? Long-temps obscures, ces questions, sans avoir cessé entièrement de l'être à quelques égards, ont reçu de la critique et du temps des éclaircissemens considérables;

(1) A Genève, Servet fut interrogé sur ce point. Sa réponse est consignée dans le procès-verbal de la séance du petit conseil en date du 17 août:

A respondu que..... Puys se saulva et prit le chemin pour aller contre Espagne, dempuys il s'en est revenu à cause des gendarmes qu'il craignoit, et s'en vouloit passer par icy et par Allemagne pour aller de là les mons pour exercer la médecine. (Pièce inédite du manuscrit de Genève.)

mais, pour les résoudre, il faut d'abord se rendre un compte exact de l'état politique et religieux où était Genève au moment où Servet y mit le pied.

Deux partis étaient en lutte ouverte : d'un côté, Calvin, autour duquel se groupaient les ministres et les réfugiés; de l'autre, ceux qu'on appelait les *libertins;* à leur tête, le capitaine-général Amied Perrin, le fils de l'héroïque Berthelier, et d'autres citoyens considérables de Genève. Le premier de ces partis dominait dans le consistoire, le second dans les conseils (1). Chacun d'eux invoquait des sentimens puissans et s'appuyait sur de graves intérêts. La réforme à maintenir, les mœurs à purifier, telle était la mission où Calvin puisait sa force. A ces puissans ressorts de la religion et de la vertu, les adversaires de Calvin opposaient ceux de la liberté et de la patrie.

Il faut rappeler ici qu'en 1532, lorsque Farel vint prêcher la réforme à Genève, plusieurs causes concoururent au succès de cette audacieuse prédication. La première fut sans doute cette cause générale qui agissait alors sur toute l'Europe, et conviait tous les esprits à une révolution religieuse. La même force, secrète et irrésistible, qui arma Luther à Wittenberg et à Worms, qui soutint Zwingle à Zurich, Œcolampade à Strasbourg, Bucer à Bâle, fit triompher à Genève trois pauvres missionnaires, Farel, Viret et Froment. Mais, indépendamment de cette première cause, générale et européenne, il y en eut une autre, locale et genevoise pour ainsi dire, qui ne servit pas d'une manière peu efficace l'entreprise des réformateurs : c'est qu'en rompant avec le catholicisme, Genève coupait le dernier lien qui la rattachait à la domination savoyarde; par là même, elle resserrait son alliance avec Berne et les autres cantons suisses, et ainsi fortifiait et consacrait irrévocablement son émancipation politique. Voilà le sérieux intérêt qui séduisit à la réforme les citoyens les plus notables de Genève; leurs motifs furent politiques plus que religieux. Comme le dit fort bien un Genevois contemporain, ils étaient plus dévots à la patrie qu'à l'Évangile (2).

En acceptant la réforme, les patriotes genevois n'en avaient pas adopté l'esprit ni prévu les suites, plusieurs même espéraient y gagner une liberté plus grande dans les opinions et les mœurs; mais quand ils virent se développer l'esprit nouveau, quand surtout à Farel, Viret et Froment vint se joindre, en 1536, l'austère et inflexible Calvin, cette religion sombre, qui tenait la créature dans une dépendance et un tremblement continuels, ce culte sévère, impérieux dans ses prescriptions, autant que simple dans ses cérémonies, cette morale presque farouche qui faisait

(1) Il y avait à Genève trois conseils : le petit conseil ou conseil étroit, le grand conseil ou conseil des deux cents, et le conseil général. Sur les attributions de ces différens corps, voyez Spon, *Histoire de Genève.*

(2) M. Rilliet de Candolle, *Mémoires et Documens*, etc., p. 12.

du luxe un crime et de la joie un outrage à Dieu, ces règlemens minutieux sur les mœurs et les costumes, cette inquisition dont l'œil inquiet et vigilant pénétrait jusqu'au foyer domestique; toutes ces mesures qu'amenait l'une après l'autre l'esprit intérieur du calvinisme soulevèrent une vive opposition. Chaque jour, l'influence politique, le gouvernement et l'administration elle-même passaient des mains des laïques en celles des ministres. L'état devenait une théocratie, et les citoyens de Genève n'étaient plus que les sujets d'un petit nombre de ministres, sujets eux-mêmes de Calvin, lequel, appuyé au dehors sur ce bataillon chaque jour plus nombreux de réfugiés accourus de France autour d'un Français, dominait les trois conseils du sein du consistoire et paraissait à la fois le roi et le pontife souverain de la cité (1).

Un parti puissant se forma, appuyé sur l'esprit de localité et sur l'esprit de liberté, conduit par les patriotes les plus illustres de Genève, fort des récens et glorieux souvenirs de la lutte contre la maison de Savoie. Ce parti fut assez fort pour emporter, en 1538, l'exil de Calvin et de Farel; mais, au bout de deux ans, la force des choses ramena dans Genève protestante le législateur du protestantisme, et Calvin profita de ce retour triomphal pour accomplir l'établissement définitif de ses réformes religieuses, politiques et administratives.

La lutte recommença bientôt avec un redoublement de violence. Calvin entreprit de déconcerter ses adversaires par l'audace, la promptitude et la vigueur de ses coups. Amied Perrin se déclare contre lui : il fait citer sa femme devant le consistoire comme menant une vie scandaleuse. Le conseiller Pierre Ameaux se permet de qualifier Calvin de très méchant homme : il est condamné à faire amende honorable la torche au poing. François Favre refuse d'être capitaine des arquebusiers, s'il doit y avoir des Français dans sa compagnie : Calvin le fait jeter en prison. Les libertins d'esprit sont plus cruellement traités encore que les libertins politiques. Bolsec est exilé pour avoir défendu le libre arbitre. Pierre Gruet, pour avoir affiché à Saint-Pierre un écrit dans lequel il attaquait les censures du consistoire, est mis à la torture et condamné, pour crime d'irréligion, à avoir la tête tranchée.

Ainsi le sang de Gruet fumait encore à Genève, quand Servet commit la fatale imprudence de s'y arrêter. D'un autre côté, l'opposition contre Calvin était arrivée à son plus haut degré d'énergie, et le parti des libertins venait de remporter contre lui trois avantages notables. D'abord le conseil des deux cents et le conseil-général avaient exclu du petit conseil un certain nombre de partisans dévoués de Calvin pour y substituer plusieurs de ses plus ardens adversaires. Une seconde victoire,

(1) Sur l'établissement de la réforme à Genève, voyez le beau mémoire de M. Mignet (*Notices et Mémoires historiques*, tom. II).

c'était l'ordre de désarmer les étrangers, qui étaient le bras du parti calviniste. Enfin il avait été interdit aux ministres de siéger comme les autres citoyens dans le conseil-général. A toutes ces mesures, où éclate l'opposition de l'esprit laïque contre l'esprit ecclésiastique, et de l'esprit local contre l'influence française, ajoutez qu'au moment même où s'engagea l'affaire de Servet, le consistoire ayant fait défense à Berthelier de se présenter à la cène, on demandait avec instance que ce droit d'interdiction passât du consistoire au petit conseil (1).

Calvin était exaspéré. Il écrivait à cette époque à un de ses amis : « Depuis quatre ans, les méchans ont tout fait pour amener peu à peu le renversement de cette église, déjà bien imparfaite. Dès l'origine, j'ai pénétré leurs trames; mais Dieu a voulu nous punir, ne pouvant nous corriger. Voici deux ans que notre vie se passe comme si nous étions au milieu des ennemis déclarés de l'Évangile. »

Ce fut au milieu de cette crise que Servet entra dans Genève. Si l'on en croit ses apologistes, il n'avait nulle intention d'y séjourner. Voltaire dit même (2), sans autre autorité, je crois, que sa vive imagination, que Calvin le fit arrêter au moment où il quittait l'hôtellerie de la Rose pour s'embarquer sur le lac. Également féconds en suppositions arbitraires, les apologistes de Calvin ont soutenu que Servet venait s'unir au parti des libertins pour faire avec eux la guerre à l'ennemi commun. C'est cette thèse qu'un écrivain genevois, M. Rilliet de Candolle, s'est efforcé récemment d'étayer de toutes les ressources d'une adroite érudition, habile à l'industrieux rapprochement des faits et aux inductions spécieuses.

Essayons de démêler la vérité au milieu de ces assertions et de ces conjectures contradictoires. Ce qui est certain, c'est que Servet n'est point venu à Genève avec le dessein de s'y établir. La première preuve que j'en donnerai, c'est sa déclaration expresse et réitérée qui, dans le cours du procès, ne fut en rien démentie, et aux termes de laquelle *il se tenoit depuis quelques jours caché à Genève tant qu'il pouvoit, afin de s'en pouvoir aller sans estre cogneu. Il avoit déjà parlé à l'hoste et à l'hostesse pour trouver une barque pour aller tant hault par le lac qu'il pourroit, pour trouver le chemin de Zurich.* Une seconde preuve, tout-à-fait décisive, c'est que Calvin, si visiblement intéressé à présenter l'arrivée de Servet à Genève comme un défi et un commencement d'hostilités, Calvin, qui accusa tout haut les libertins d'avoir défendu Servet pendant son procès, Calvin n'a jamais reproché à celui-ci d'être venu à Genève dans le dessein de le combattre. « Il fut conduit à Ge-

(1) Voyez Rilliet de Candolle, *Mémoires et Documens*, p. 11-20.

(2) *Lettre au président Hénaut*, du 25 février 1768.

nève, dit-il, par sa mauvaise étoile, *malis auspiciis appulsum* (1). » Et ailleurs : « Peut-être qu'il n'avait pas d'autres desseins que de passer par cette ville, car on ne sait pas encore pourquoi il y est venu; il y a été reconnu, et j'ai cru qu'on devait l'arrêter (2). » Voilà des paroles qui font crouler tout l'échafaudage ingénieux de M. Rilliet de Candolle.

Toutefois, s'il est certain que Servet, en mettant le pied dans Genève, ne voulait que la traverser pour gagner l'Italie, on peut conjecturer avec quelque vraisemblance qu'une fois arrivé, trouvant autour de lui une violente opposition contre Calvin, il se complut dans cette atmosphère favorable et put même caresser l'espoir de réaliser enfin un projet long-temps poursuivi, celui d'engager avec Calvin une controverse publique où il pût montrer au grand jour et faire triompher son système. Un des traits les plus saillans du caractère de Servet, c'était l'ardeur des controverses. A Bâle, il avait provoqué OEcolampade; à Strasbourg, Bucer et Capito. Nous l'avons vu, à Paris, défier Calvin et lui adresser un cartel théologique. Cette occasion manquée, il ne cessa d'en chercher de nouvelles. A Lyon, à Charlieu, à Vienne, sa pensée s'échappait en quelque sorte pour habiter Genève, et on sait qu'il avait engagé avec Calvin, par l'intermédiaire du libraire lyonnais Frellon, une controverse suivie. Quand le réformateur genevois, lassé et irrité tout ensemble, rompit toute correspondance, Servet s'adressa tour à tour à Viret et à un autre collègue de Calvin nommé Abel Poupin. Nous avons lu aux archives de Genève une lettre qu'il écrivait à ce dernier et qui est restée annexée aux pièces du procès. Chose étrange! Servet y pressent que son zèle pour la polémique lui sera fatal, et, parlant de sa mort comme d'un martyre, il la prophétise à un de ceux qui devaient y concourir. « Je sais, dit-il, je sais comme une chose certaine que je suis destiné à mourir pour confesser la vérité; mais mon ame ne perd point courage, et je veux être en tout un disciple digne du divin maître (3). » — Il semble, en vérité, qu'une fatalité mystérieuse et irrésistible poussât l'infortuné jusqu'au bord de l'abîme. Non content de combattre Calvin par lettres et par livres, il voulait voir en face son adversaire et brûlait d'aller à Genève engager le combat. Il fit demander à Calvin une sorte de sauf-conduit : celui-ci ne répondit qu'en écrivant ces paroles cruellement prophétiques, ces paroles sanglantes dont l'authenticité, long-temps contestée, est aujourd'hui parfaitement établie : « Servet désire venir à Genève sur mon appel et sur ma foi. Je ne lui engagerai point ma parole; car, s'il met le pied à Ge-

(1) *Epist. ad Sulcerum*, 9 septembre 1553.

(2) *Calv. Epist.*, p. 114.

(3) Je copie ces paroles sur le texte même de la lettre à Abel Poupin : *Mihi ob eam rem moriendum esse certo scio, sed non propterea animo deficior, ut fiam discipulus similis præceptori.*

nève, ou mon autorité est bien peu de chose, ou il n'en sortira pas vivant (1). »

C'est en février 1546 que Calvin écrivait ces lignes. Lors donc qu'en août 1553 Servet arriva à Genève, on peut dire que depuis sept ans le parti de Calvin était pris. Rien d'ailleurs dans la situation présente n'était fait pour l'en détourner; la politique et la haine lui conseillaient la même conduite. Engager la lutte avec ses adversaires sur une question religieuse, c'était un véritable coup de maître. Calvin prévoyait que les libertins ne résisteraient pas au plaisir de défendre contre lui un homme qui se portait son adversaire : personnage savant d'ailleurs, célèbre, persécuté par les catholiques, et dont les doctrines reposaient sur une métaphysique trop subtile pour que des hommes étrangers à la théologie en pussent démêler aisément le vrai caractère et les conséquences. L'affaire une fois engagée, Calvin, dans le domaine de la pure théologie, se sentait fort, non-seulement de l'ignorance de ses adversaires politiques, mais de la supériorité que lui donnait sur la métaphysique obscure, raffinée, téméraire, de Michel Servet, son sens ferme et droit, son érudition exacte, son christianisme simple, logique et précis. Sûr d'avoir raison et de triompher, du même coup il en finissait avec un adversaire mortellement odieux, et il forçait ses ennemis politiques ou à rompre avec leur parti pour s'unir à lui contre un impie, ce qui jetait la division dans leur camp, ou à prendre en main la cause d'un hérétique, ce qui les déshonorait aux yeux de tous les croyans. Ainsi Calvin mettait les intérêts de sa politique et de sa haine sous la protection des intérêts sacrés de la foi (2).

D'ailleurs, il est juste de le dire, Calvin ne croyait pas qu'on pût rien faire de plus légitime et de plus utile que d'étouffer une voix hérétique, et son sentiment sur ce point était celui de tous les hommes du XVIe siècle, particulièrement des principaux réformateurs. C'est sans doute une contradiction sur laquelle on ne peut trop insister, de voir des hommes qu'on eût brûlés à Rome comme hérétiques s'arroger à Genève le droit de punir de mort l'hérésie; mais cette contradiction

(1) Bolsec, dans son pamphlet contre Calvin, avait cité, déclarant les avoir lues, les paroles suivantes d'une lettre de Calvin à Viret : « Servetus cupit huc venire, sed a me accersitus. Ego autem nunquam committam ut fidem meam eatenus obstrictam habeat. Jam enim constitutum apud me habeo, si veniat, nunquam pati ut salvus exeat. » — Ce témoignage de Bolsec laissait des doutes, bien que Grotius l'eût confirmé (*Opp.*, t. IV, p. 503). Toute incertitude a disparu depuis que M. Audin a découvert à la Bibliothèque nationale une lettre de Calvin à Farel, où se trouvent ces paroles, parfaitement analogues à celles que cite Bolsec : « Si mihi placeat huc se venturum recipit (Servetus). Sed nolo fidem meam interponere; nam si venerit, modo valeat mea authoritas, vivum exire nunquam patiar. » Voyez M. Audin, *Vie de Calvin*, t. II, p. 324 et suiv.

(2) Ce côté de la politique de Calvin a été vivement saisi par un pénétrant écrivain, M. Géruzez (*Plutarque français*, article Calvin).

même prouve la parfaite bonne foi des réformés. Conduits au bûcher pour crime d'impiété, ils protestaient contre la fausse application du droit, mais ils ne contestaient pas le droit lui-même. Ils mettaient d'ailleurs une sorte d'horrible émulation à poursuivre l'hérésie avec autant de zèle et à la frapper avec autant de rigueur que les catholiques; c'était pour eux, c'était surtout pour Calvin une affaire d'honneur. On accusait le législateur de la réforme de détruire le principe de l'autorité religieuse : il mettait sa gloire à faire voir au monde que ce principe entre ses mains n'était point affaibli. Tout concourait donc à disposer Calvin aux plus violentes résolutions, la vengeance, le fanatisme, la politique; ajoutez enfin qu'il s'était déjà trop avancé pour reculer. Logicien dans sa haine comme en toute chose, il ne pouvait épargner à Genève celui qu'à Vienne il avait dénoncé.

Sa résolution arrêtée, Calvin marcha à son but avec une vigueur, une suite et une résolution indomptables. Laissant la ruse, les ménagemens, et tout ce cortége de moyens détournés et de précautions hypocrites qu'il avait employés à Vienne, il leva le masque et combattit à visage découvert. C'est lui qui dénonce Servet aux syndics et le fait arrêter; c'est son secrétaire qui se porte partie civile et à qui il dicte en trente-huit articles l'acte d'accusation de Servet; c'est son propre frère qui donne caution pour l'accusateur. Dès les premiers interrogatoires, Calvin paraît en personne et conduit le débat. Pendant le procès, il prêche contre Servet prisonnier. Quand on consulte les églises suisses, il écrit à ses amis et use de toute son influence pour provoquer les conseils les plus rigoureux. Enfin il ne s'arrête qu'après avoir obtenu contre son adversaire une sentence de mort.

Servet, de son côté, résolut de combattre avec énergie. Si, dès les premiers jours, il eût consenti à s'humilier, avoué ses erreurs, abandonné ses doctrines ou essayé de les atténuer, il est très probable qu'il eût sauvé sa vie. Comme Bolsec en 1551, comme plus tard Gentilis, il en eût été quitte pour une rétractation et l'exil; mais fier, opiniâtre et brave comme un véritable Espagnol, sincère d'ailleurs avant tout et pleinement convaincu de la vérité de ses systèmes, se sentant peut-être aussi soutenu par une opposition puissante, il accepta la lutte, prit même l'offensive et accusa Calvin de l'avoir dénoncé à l'inquisition catholique. Non content de maintenir ses doctrines, il attaqua avec violence celles de Calvin, qui étaient celles de Genève; il alla jusqu'à demander la vie de son adversaire en offrant la sienne pour enjeu; il fit tout en un mot pour exaspérer et pousser à bout un homme qui n'eût point été déjà décidé à se porter jusqu'aux dernières extrémités.

La défaite de Servet était certaine. Au point de vue théologique, le seul où on pût se placer, Calvin avait raison sur tous les points essen-

tiels. Examinez à fond les trente-huit articles de la plainte qui servit de base au procès (1), vous voyez se détacher dans cette foule de chefs d'accusation trois inculpations formidables que Calvin, sous vingt formes différentes, lançait à son ennemi :

Je vous accuse de nier la Trinité;

Je vous accuse de nier la divinité de Jésus-Christ;

Je vous accuse d'être panthéiste.

Sur ces trois points, Calvin avait raison, et il résumait le fond du système. Sur d'autres articles, notamment sur l'immortalité de l'ame, qu'on reprochait à Servet de nier absolument, l'accusé pouvait répondre; mais qu'importaient quelques exagérations de détail quand le fond de l'accusation était absolument irrécusable? Le procès cependant dura trois mois, et l'issue, plus d'une fois, put en paraître douteuse. Suivons rapidement la marche des faits.

Le 13 août 1553, Servet est arrêté. Où et comment? on ne sait. Des légendes populaires ne sont pas des témoignages historiques. Est-il vrai qu'il ait cédé à la curiosité d'assister à une prédication genevoise, et qu'avant le début du prêche il ait été reconnu et dénoncé? Cela est peu probable; mais ce qui est très certain, c'est qu'il fut découvert par les espions de Calvin et que Calvin lui-même requit son emprisonnement de l'un des syndics. Nous le savons par son propre aveu. « C'est sur ma demande, écrit-il à Sulzer, qu'un des syndics le fit conduire en prison, cet homme que sa mauvaise étoile amenait à Genève, et je ne dissimule pas que j'ai cru de mon devoir de faire tout ce qui était en ma puissance pour que cet hérétique obstiné et indomptable fût hors d'état de répandre ses poisons (2). »

Il ne suffisait pas de faire arrêter Servet; il fallait, selon les lois de Genève, trouver un homme qui se portât partie criminelle contre l'accusé et qui consentît non seulement à se constituer prisonnier, mais à risquer, en cas d'acquittement, de subir la peine qu'eût méritée le coupable, c'est-à-dire ici la mort. Plusieurs penseront peut-être qu'il eût été noble à Calvin de jouer sa vie contre celle de Servet; mais ce serait oublier qu'il ne pouvait convenir au chef de la réforme genevoise de traiter avec un homme qu'il poursuivait comme hérétique sur le pied de l'égalité. Écoutons Calvin s'expliquer lui-même : « Que les malveuillans ou mesdisans iargonnent contre moy tout ce qu'ils voudront, si est-ce que ie déclare franchement... que pour faire venir un tel homme à raison, ie fis qu'il se trouva partie pour l'accuser (3). »

(1) M. Rilliet de Candolle a publié le texte de cette plainte dans son mémoire, p. 135.

(2) *Epist. Calv. ad Sulcer.*, 9 sept. 1553.

(3) *Déclaration*, etc., p. 54.

Cet homme fut son propre secrétaire, Nicolas de La Fontaine, qu'il appelle nettement *un homme à lui, Nicolaus meus* (1). Au surplus, Calvin n'avait aucun doute sur l'issue du procès : « J'espère, écrivait-il à son ami Farel dès le 20 août, que la peine sera capitale (2). »

Le lendemain de l'arrestation, le seigneur lieutenant Pierre Tissot se rendit à l'évêché où Servet et La Fontaine étaient emprisonnés et interrogea l'accusé. La base de cet interrogatoire et de tout le procès, ce fut une plainte évidemment dictée par Calvin à son secrétaire et où la vie et la doctrine de Servet se résumaient en trente-huit articles qui formaient autant de chefs d'accusation d'une précision et en général d'une exactitude accablantes. Les réponses de Servet furent consignées sur un procès-verbal, après quoi « le dict de La Fontaine et le dict Servet ont été remis à Jehan Grasset, serviteur de carcerier, à peine de sa vie, comme criminels. Et a déclairé le dict Servet qu'il a remys au dict Grasset nonante sept escus soleil, item une chesne dor poisant environ vingt escus, item six anneaux dor. » Cet argent et ces bijoux, qui se composaient d'une « grande torquoisse, un saphyr blanche, une table de dyamant, un rubys, une grande emyraude du Perruz, ung anneaulx de cornaline à caicheter (3), » furent, non pas volés, comme le conte Voltaire (4), mais déposés entre les mains de Pierre Tissot, qui en rendit à la seigneurie un compte exact quand le procès fut terminé.

Le 15 août, Servet comparaît devant le petit conseil. Interrogé de nouveau sur chacun des trente-huit articles, il reproduit ses réponses : elles sont remarquables de franchise et d'habileté. Il ne dissimule rien, ne rétracte rien; mais il présente ses opinions sous le jour le plus spécieux, glisse sur les questions théologiques, et s'applique à montrer en lui un savant paisible, un homme d'étude et de cabinet, objet de la haine personnelle de Calvin. Il accuse hautement le réformateur de l'avoir dénoncé à Vienne, « tellement qu'il n'a tenu audict Calvin qu'il nayt été bruslé tout vifz (5). »

Bien que ce système de défense fût habilement approprié à une assemblée plus politique que théologienne, et où Calvin avait beaucoup d'ennemis, le conseil jugea l'accusation assez fondée pour ordonner la mise en liberté de La Fontaine sur caution. Nous avons dit que cette caution fut fournie par le propre frère du réformateur, Antoine Calvin.

On peut conjecturer que l'accusation qui parut la plus grave au conseil fut celle qui passerait aujourd'hui pour la plus légère, je veux dire l'accusation relative au baptême des petits enfans. Servet se trouvait

(1) Calvin à Farel, 15 août 1553.
(2) *Calv. Epist.*, p. 290.
(3) Registres du conseil du 30 octobre 1553.
(4) *Lettre au président Hénaut.*
(5) Procès-verbal de la séance du 15 août; pièce inédite du manuscrit de Genève.

malheureusement d'accord sur ce point avec les anabaptistes, secte détestée qui avait failli perdre le protestantisme en l'égarant des questions religieuses aux questions sociales, en niant avec l'autorité de l'église celle du magistrat et avec le baptême la propriété. C'était une bonne fortune pour Calvin, que de signaler un trait d'analogie entre son adversaire et des sectaires factieux. Servet ne sut pas ou plutôt ne voulut pas éviter l'écueil. Sommé de répondre s'il a enseigné « que le baptesme des petis enffans est une invention diabolique, une faulseté infernalle pour destruire toute la chrestienté, — confesse avoir dict et escript tout le dict interrogat (1). »

Le lendemain, 16 août, l'audience du conseil est reprise, et nous y voyons paraître pour la première fois deux personnages importans, Colladon et Berthelier; Colladon, le bras droit de Calvin, comme lui réfugié et Français, comme lui jurisconsulte, et comme lui aussi fanatique et sans pitié. Il prend place au sein de l'assemblée en qualité de *parlier* ou avocat de La Fontaine. Berthelier préside le conseil. Le parti des libertins et des patriotes, dont il est avec Amied Perrin le plus illustre chef, est en face du parti des réfugiés et des vrais calvinistes, personnifié dans Colladon. Il paraît que Berthelier ne cacha pas son intention de servir d'appui à l'accusé. Aussi, à la séance suivante (17 août), Calvin se présente et vient combattre de sa personne, escorté d'un certain nombre de ministres.

On ne saurait donner aujourd'hui une juste idée de ces étranges débats où les passions les plus ardentes se recouvrent, pour ainsi dire, d'une croûte épaisse de pédantesque érudition, où la théologie la plus raffinée fournit seule les armes dont les deux adversaires cherchent à se frapper mortellement. A des inculpations sérieuses se mêlent d'atroces chicanes. Ainsi, Colladon et Calvin ne rougissaient pas d'imputer à Servet, comme un crime, une phrase de la géographie de Ptolémée, éditée par ses soins, où la Terre-Sainte est représentée comme une contrée stérile, à l'encontre du récit de Moïse, qui en vante la fertilité. C'est là, disaient à Servet ses accusateurs, le discours d'un athée. — « Oncq n'ai fait que translater, répondait l'accusé, c'est Ptolémée qui est athéiste. » Sur quoi Calvin, prenant la parole : « Je fus bien aise, dit-il, de clore la bouche à ce mécréant, et je lui demandai pourquoi alors il avait signé le travail d'un autre. Tant y a que ce villain chien, estant ainsi abattu par si vives raisons, ne put que torcher son museau en disant : Passons outre, il n'y a point là de mal (2). »

Calvin raconte un autre incident de la discussion, où, comme on pense bien, tout l'avantage est de son côté. Il s'agissait de savoir si les

(1) Interrogatoire du 14 août, pièce inédite du manuscrit des archives de Genève.
(2) *Tractatus theolog.*, p. 846. — *Déclaration pour maintenir*, etc., p. 1354.

pères antérieurs au concile de Nicée, notamment saint Justin, avaient reconnu explicitement la Trinité. Servet soutenait la négative, et non sans raison. Calvin, à l'appui de la thèse contraire, apporte un passage de l'écrivain grec :

« Or, nous dit-il, cest habile homme de Servet, qui se glorifiait partout d'avoir le don des langues, seut presque aussi bien lire en grec qu'un enfant qui serait à l'a, b, c. Se voyant prins au trébuschet avec grande confusion, demanda en colère la translation latine. Je respondi qu'il n'en y avoit point, et que iamais homme n'en avoit imprimé. Sur quoy je prins occasion de lui reprocher son impudence. — Que veut dire cecy? Le livre n'a point esté translaté en latin et tu ne sais lire en grec? Néantmoins tu fais semblant d'avoir familièrement conversé en la lecture de Iustin. Je te prie, d'où te viennent ces tesmoignages que tu produis si franchement comme si tu avois l'autheur en ta manche? — Luy, avec son front d'airain selon sa coustume, sauta du coq à l'asne et ne donna le moindre signe du monde d'estre touché de vergongne (1). »

Si ce récit n'est pas entièrement véridique, il est très propre du moins à peindre cette espèce de pédanterie féroce qui fit le caractère de tout le débat. Une discussion plus sérieuse s'engagea sur l'article du panthéisme. Servet, à qui son adversaire reprochait de ne pas séparer Dieu du monde, essaya de se tirer d'affaire, comme tant d'autres l'ont fait et le font encore après lui, en disant qu'il reconnaissait entre Dieu et le monde une distinction formelle et un intermédiaire nécessaire, savoir, les idées (2); mais, vivement pressé par Calvin, emporté d'ailleurs par sa conviction, il s'écria que toutes choses, même le pavé que nos pieds foulent, sont de la propre substance de Dieu.

Le résultat de la séance du 16 août fut de mauvais augure pour Servet : le conseil décida que Nicolas et sa caution étaient libérés de toute responsabilité. Servet cependant ne perd point courage. Averti par l'effet terrible qu'a produit contre lui le soupçon d'anabaptisme, il voit où est le péril, et essaie de le conjurer. Dès le lendemain, il adresse au conseil une requête où il représente avec force qu'il n'est point un séditieux, mais un savant paisible; qu'une opinion n'est pas un crime; « que c'est une novelle invention ignorée des apostres et disciples, et de l'église ancienne, de faire partie criminelle pour la doctrine de l'Écriture, ou pour questions procédantes d'icelle. » S'il s'est trompé,

(1) *Déclaration*, p. 1355. — *Refut. error. Serv.*, p. 703.

(2) On ne connaissait cette curieuse discussion que par Calvin. J'en trouve la trace dans le manuscrit de Genève, procès-verbal inédit de la séance du 15 août. On demande à Servet s'il a enseigné que Dieu est une seule chose contenant cent mille essences, tellement qu'il est une portion de nous et nous une portion de lui. Servet « *respond qu'il ne la point dict ainsin, sinon pour les idées.* »

qu'on le bannisse, comme on faisait autrefois les hérétiques. « En oultre que les anabaptistes séditieux contre les magistrats, et qui voliont faire les choses communes, il les a toujours reprouvés et reprouve. » Enfin, « pour ce qu'il est estranger, et ne sçait les costumes de ce pays, ni comme il fault parler et procéder en jugement, vous supplie humblement luy doner un procureur, lequiel parle pour luy. Ce fesant farés bien, et nostre Seigneur prospérera vostre république. »

Le conseil fut sourd à cette requête, pourtant si légitime. Le procureur-général Rigot, qu'on croit avoir été un des partisans déclarés de Calvin, motiva par les raisons les plus cruellement futiles un refus qui était un véritable déni de justice. « Veu qu'il sait si bien mentir, n'y a raison à ce qu'il demande ung procureur. Car qui est celuy qui luy peust ou voullust assister en telles impudentes menteries et horribles propos? Joinct aussi qu'il est deffendu par le droict, et ne fut jamais veu, que tels séducteurs parlassent par interposition de procureur. Et davantage, n'y a ung seul grain d'apparence d'innocence qui requiere ung procureur. Parquoy doibt sur le champ estre débouté de telle requeste tant inepte et impertinente, et respondre pertinemment sur les articles suyvantz. » Ces nouveaux articles donnèrent lieu, du 23 août au 1er septembre, à une nouvelle série d'interrogatoires, où non-seulement la doctrine de Servet, mais sa vie et sa personne, devinrent l'objet de l'inquisition la plus soupçonneuse et la plus minutieusement sévère. On en jugera par les extraits suivans :

« Dix-huitième interrogat. — S'il a esté marié et s'il respond que non, sera interrogé, veu son âge, comment il s'est peu tant longuement contenir de se marier.

« Respond Servetus : Que non jamais, et que c'est pour ce qu'il ne se sentoit pas potent, *quum ex una parte ablatus, ex altera ruptus esset.*

« Dix-neuvième interrogat. — Attendu qu'il se trouvera qu'il a mené vie dissolue, et qu'il n'a heu zèle ny cure de vivre chastement et en vray chrestien, qui c'est qui l'a meu et incité à traicter tant avant des choses principales et fondement de la religion chrestienne.

« Respond Servetus : Qu'il a esté estudiant de saincte Escriture, ayant zèle de vérité et pense avoir vescu comme ung chrestien.

« — En jouant avec l'hôtesse de la Rose, vous avez dit qu'il y avoit assez de femmes sans se marier. — Vrayment, dit Servet, j'ai tenu ce propos et gaudissois pour donner à entendre *quod impotens non eram,* car je n'avois que faire de le laisser savoir. »

Ces nouveaux interrogatoires n'ayant donné aucun résultat décisif, il fut résolu que la discussion théologique serait reprise, mais cette fois par écrit, et que les pièces en seraient mises sous les yeux des églises suisses, à qui Servet en avait appelé.

Ce débat remplit presque tout le mois de septembre. Cependant la

lutte du parti des libertins contre Calvin était arrivée au dernier degré de violence. Il semble que Servet, quoique séparé de l'extérieur avec une sévérité rigoureuse, au point qu'on avait fait murer les fenêtres de sa prison (1); il semble, dis-je, qu'il ait entendu un écho de cet orage, quand on le voit adresser à ses juges une série de lettres où à un tableau déchirant de ses souffrances se joignent des paroles de colère et presque de rage contre son ennemi :

« Mes très-honorés seigneurs,

« Je vous supplie très-humblement que vous plaise abréger ces grandes dilations, ou me mettre hors de la criminalité. Vous voyès que Calvin est au bout de son roulle, ne sachant ce que doyt dire, et pour son plaisir me voult icy faire pourrir en la prison. Les poulx me mangent tout vif, mes chausses sont descirées et n'ay de quoy changer, ni perpoint, ni chemise, que une méchante....

« Messeigneurs, je vous avoys aussi demandé un procureur ou advocat, comme aviés permis à ma partie, laquiele n'en avoyt si à faire que moy, que je suis estrangier, ignorant les costumes de ce pays. Toutefois vous l'avez permis à luy, pas à moy, et l'avès mis hors de prison davant de cognoistre. Je vous requier que ma cause soyt mise au conseil de deux-cents aveque mes requestes; et si j'en puis appeler là, j'en appelle, protestant de tous despans, dommages et intérès, *et de pœna talionis*, tant contre le premier accusateur que contre Calvin, son maistre, que a prins la cause à soy.

« Faict en vos prisons de Genève, le 15 septembre 1553.

« Michel Servetus,
« En sa cause propre. »

Ne recevant ni réponse, ni soulagement, Servet redouble ces plaintes déchirantes et ces violentes récriminations :

« Très honorés seigneurs (2),

« Je suys detenu en accusation criminelle de la part de Jehan Calvin, le quiel ma faulsamant accusé, disant, que javes escript

« Que les ames estiont mortelles. Et aussi

« Que Jesu Christ navoyt prins de la Vierge Maria que la quatriesme partie de son corps.

« Ce sont choses horribles et exécrables. En toutes les aultres heresies et en tous les aultres crimes, nen a poynt si grand que de faire lame mortelle. Car a tous les aultres il y a sperance de salut, et non poynt a cestui cy. Qui dict cela, ne croyt poynt qu'il y aye Dieu, ni iustice, ni resurrection, ni Jesu Christ, ni

(1) Je lis dans le procès-verbal de la séance du 31 août, pièce inédite du manuscrit de Genève :

« *Interrogué si dempuys qu'il est icy, s'il a parlé à personne, respond que non, sinon a ceux de céans qui lui ont baillé a manger. Et que mesme on luy avoit cloue les fenestres.* »

(2) Nous avons sous les yeux un fac-simile de cette lettre, pris par nous-même aux archives de Genève, et que nous reproduisons religieusement.

sainte escripture, ni rien : sinon que tout e mort, et que home et beste soyt tout un. Si javes dict cela, non seulement dict, mays escript publicamant, pour enfecir le monde, je me condènares moy mesme a mort.

« Pour quoy, messeigneurs, je demande que mon faulx accusateur soyt puni *pœna talionis*, et que soyt detenu prisonnier comme moy, jusques a ce que la cause soyt diffinie pour mort de luy ou de moy, ou aultre poine. Et pour ce faire je me inseris contre luy a la dicte poine de talion. Et suys content de morir, si non est convencu, tant de ceey, que d'autres choses, que je lui mettre dessus. Je vous demande iustice, messeigneurs. Iustice, iustice, iustice.

« Fait en vous prisons de Geneve, le 22 de septembre 1553.

« MICHEL SERVETUS,
« En sa cause propre. »

Les cruelles souffrances de Servet avaient exaspéré son ame et troublé son esprit. Quand vint la réfutation écrite de Calvin, au lieu d'y répondre, il se borna à couvrir les marges du manuscrit et les intervalles des lignes d'invectives redoublées : « Tu en as menti. — Tu rêves. — Tu extravagues. — Tu m'imposes ceci impudemment. — Méchant brouillon! O l'impudent! O Simon le magicien ensorcelé! Tu en as menti! tu en as menti! » A la fin de cette pièce étrange, au-dessous des noms des treize ministres qui avaient signé avec Calvin, on lit ces lignes fières et courageuses : « Michel Servetus signe seul, mais il a dans le Christ un protecteur assuré (1). »

Il est évident qu'en renonçant à répondre, en ne repoussant une réfutation précise, régulière, que par des injures et des démentis, Servet courait à sa perte. Comptait-il obtenir, au prix de ces violences, la protection du parti libertin? Était-il informé de la situation critique de Calvin? Recevait-il d'Amied Perrin et de Berthelier des avertissemens et des conseils par l'intermédiaire du geôlier ou soudan de la prison, Claude de Genève, qui, à ce qu'il paraît, était de leur parti? Ce sont là des conjectures que d'habiles rapprochemens peuvent rendre assez spécieuses (2); mais si un parti puissant encourageait Servet, si le geôlier s'intéressait à lui, pourquoi faisait-on murer les fenêtres de sa prison? pourquoi le laissait-on dans un si cruel dénûment, sans linge, sans secours et presque sans vêtemens? Était-ce le moyen de soutenir son courage? Ce qui prouve du moins qu'il y avait dans le conseil un parti

(1) A la suite de ces mots, j'ai trouvé dans le manuscrit de Genève une lettre de Servet à Calvin que je crois inédite, et où Servet maintient avec force son principe panthéiste : « Dieu, dit-il, ne serait plus Dieu s'il n'était pas en contact avec toutes choses. Quand l'esprit saint agit en nous, c'est la divinité qui nous touche. »

(2) M. Rilliet de Candolle se fait une arme de ces paroles de Calvin : « Il ne daigna entrer en propos, par quoy il y a une conjecture probable qu'il s'étoit forgé quelque vaine confiance de je ne says où. » (*Déclar.*, p. 1328.) — Il me semble que les mots *vaine confiance* prouvent qu'il n'y avait aucun concert entre Servet et le parti des libertins. On soutenait l'accusé contre Calvin, mais on ne se commettait pas avec lui.

qui s'opposait aux violences de Calvin, c'est que ce fut malgré lui, *nobis reclamantibus*, dit-il lui-même, que fut prise la résolution de communiquer aux églises suisses les pièces de la discussion et de leur demander leur avis.

Dans l'affaire de Bolsec, l'église de Berne, consultée, avait adressé aux Genevois cette noble et mémorable réponse (1551) :

« Plus nous y réfléchissons, plus nous sommes convaincus qu'il ne faut pas procéder avec trop de sévérité contre ceux qui sont dans l'erreur, de peur qu'en voulant maintenir à tout prix la pureté des doctrines, nous ne manquions à la règle de l'esprit du Christ... Christ aime la vérité, mais il aime aussi les ames, même lorsqu'elles s'égarent... Nous approuvons votre zèle pour maintenir la vérité, toutefois nous vous conjurons de réfléchir combien on ramène mieux les esprits dans le droit chemin par la mansuétude que par la rigueur... »

Pourquoi la réforme n'est-elle pas restée fidèle à ces maximes vraiment évangéliques? pourquoi l'ame de Calvin ne s'est-elle pas ouverte une seule fois à cet esprit de douceur et de pardon? Loin de là : l'unique préoccupation de ce cœur implacable, c'est que les églises suisses ne conseillent pas la mort; et, comme il n'avait pas hésité à prêcher publiquement contre son adversaire absent et prisonnier (1), il employa toute son influence à obtenir des églises suisses des paroles qui fussent mortelles pour un ennemi déjà vaincu. Ses lettres à Bullinger, chef de l'église de Zurich, et à Sulzer, pasteur de Bâle, attestent l'excès de son acharnement. Nous voyons par la réponse de Bullinger que Calvin, feignant un profond découragement, annonçait, comme dans toutes les occasions critiques, qu'il allait se retirer :

« Le récit de Walter, mon gendre, m'a rendu triste et inquiet; n'abandonne pas, je t'en conjure, une église qui renferme tant d'hommes excellens. Supporte tout à cause des élus; pense quelle joie ta retraite produirait chez les adversaires de la réforme, et de quels périls elle serait accompagnée pour les réfugiés français. Reste; le Seigneur ne te délaissera pas. Aussi bien a-t-il offert au très magnifique conseil de Genève une bien favorable occasion de se laver, lui et l'église, de la souillure de l'hérésie en livrant entre ses mains l'Espagnol Servet. Si on le traitait comme mérite de l'être un impudent blasphémateur, le monde entier déclarerait que les Genevois ont en horreur les impies, qu'ils poursuivent du glaive de la justice les hérétiques vraiment obstinés, et qu'ils maintiennent ainsi la gloire de la majesté divine. Toutefois, lors même qu'ils n'agiraient pas ainsi, tu ne devrais point, en quittant cette église, l'exposer à de nouveaux malheurs. »

Les manœuvres de Calvin réussirent. Les quatre églises consultées

(1) « Ipse eum in carcere absentem quotidianis concionibus ad populum invidiosissime traduxit. » (*Contra libellum Calvini*, p. 25.) — Cette accusation est lancée, il est vrai, par un adversaire; mais elle n'a pas été démentie par les amis de Calvin.

furent unanimes à reconnaître la culpabilité de Servet et à conseiller une répression énergique.

Berne disait : « Nous prions le Seigneur qu'il vous donne un esprit de prudence, de conseil et de force, afin que vous mettiez votre église et les autres à l'abri de cette peste, et qu'en même temps vous ne fassiez rien qui puisse paraître malséant chez un magistrat chrétien. »

C'était indiquer l'exil ou du moins le supplice capital adouci. Zurich était plus sévère : « Nous pensons que vous devez déployer beaucoup de foi et beaucoup de zèle, surtout parce que nos églises ont au dehors la mauvaise réputation d'être hérétiques et favorables à l'hérésie; mais la sainte providence de Dieu vous offre à cette heure une occasion de vous laver, ainsi que nous, de cet injurieux soupçon, si vous savez être vigilans et habiles à prévenir la propagation ultérieure de ce venin; nous ne doutons pas qu'en effet vos seigneuries n'en agissent ainsi. »

Schaffouse abondait dans le même sens : « Nous ne doutons pas que vous ne réprimiez, selon votre louable prudence, la tentative de Servet, afin que ses blasphèmes ne rongent pas comme une gangrène les membres du Christ; car employer de longs raisonnemens à détruire ses erreurs, ce serait délirer avec un fou. »

Bâle enfin demandait explicitement la mort : « S'il se montre incurablement ancré dans ses conceptions perverses, réprimez-le selon votre charge et le pouvoir que vous tenez de Dieu, de telle sorte qu'il ne puisse plus dorénavant inquiéter l'église du Christ et que la suite ne devienne pire que le commencement. Le Seigneur vous accordera pour cette fin son esprit de force et de sagesse. »

Telle fut la réponse des églises; les gouvernemens, qu'on avait également consultés, donnèrent dans un langage plus réservé un avis analogue. Cette unanimité fut le dernier coup pour l'infortuné Servet. Le 25 octobre, veille de la sentence suprême, Calvin écrivait à Bullinger : « On ne sait ce qui adviendra de l'individu. Je suppose cependant que son jugement sera rendu demain en conseil, et qu'il sera après-demain conduit au supplice. »

En effet, le 26 octobre, le conseil s'assemble solennellement au grand complet. Amied Perrin le préside. Il tente un dernier effort pour sauver Servet (1). Il demande d'abord qu'il soit déclaré innocent et absous. Vaincu sur ce point, il propose, comme Servet l'avait demandé par le conseil peut-être des libertins, que la cause soit portée au tribunal des deux cents, où le parti hostile à Calvin était en majorité. Une seconde fois vaincu, il essaie de faire adoucir le supplice, et il paraît que c'était

(1) Calvin s'en plaint à son ami Farel avec une amère ironie : « Notre César comique, après avoir fait le malade pendant trois jours, s'est rendu au conseil pour sauver ce scélérat, et il n'a pas rougi de demander que la cause fût évoquée au conseil des deux cents; mais l'arrêt a été rendu sans contestation. » (*Epist. ad Far.*)

aussi le désir de Calvin (1); mais, soit que le conseil voulût suivre la lettre de la loi, qui condamnait les hérétiques au feu, soit qu'il tînt à honneur de ne pas rester au-dessous de la sévérité des inquisiteurs catholiques, l'opinion la plus cruelle prévalut, et il fut décidé que Genève aurait aussi son auto-da-fé.

Servet n'était nullement préparé à cet épouvantable dénoûment. La conviction profonde où il était de l'innocence et de la vérité de ses doctrines, plus peut-être que l'appui des libertins, l'avait jeté dans l'illusion; il espérait. Si l'on en croit le récit de Calvin, la nouvelle de sa condamnation accabla son ame, et il tomba dans un désespoir sans dignité :

« Quand on lui eust apporté les nouvelles de mort, il estoit par intervalle comme ravi; après il jettoit des soupirs qui retentissoient en toute la salle. Parfois il se mettoit à hurler comme un homme hors de sens. Brief, il n'y avoit non plus de contenance qu'en un démoniaque. Sur la fin, le cri surmonta tellement, que sans cesse, en frappant sans poitrine, il crioit à l'espagnolle : Misericordia! misericordia! »

Il est permis de ne pas prendre à la lettre ce récit où une haine qui triomphe étale avec complaisance l'humiliation du vaincu. Le doute augmente, quand on voit l'inébranlable résolution de Servet à ne démentir aucune de ses opinions; qu'il n'ait pas voulu trahir sa foi, qu'il ait refusé de s'humilier devant un ennemi orgueilleux et cruel, ces deux sentimens sont nobles et ne sauraient partir d'une ame commune.

Farel, accouru de Lausanne à la voix de Calvin pour suivre le condamné jusqu'au moment suprême, fit d'incroyables efforts pour obtenir une rétractation. Il conseilla à Servet de demander une entrevue à Calvin, espérant qu'à eux deux ils vaincraient l'obstination de l'Espagnol. Nous ne connaissons que par Calvin les détails de cette entrevue.

Le réformateur entre dans la prison, précédé de deux conseillers qui demandent à Servet ce qu'il peut avoir à dire à Calvin. — Solliciter mon pardon, répond le condamné. Sur quoi Calvin s'adressant à Servet : « Je proteste que je n'ay jamais poursuivi contre toy aucune injure particulière. Tu dois te ramentevoir qu'il y a plus de seize ans, estant à Paris, ie ne me suis point espargné de te gagner à nostre Seigneur, et si tu t'estois accordé à raison, ie me fusse employé à te réconcilier avecque tous les bons serviteurs de Dieu. Tu as fui alors la lucte, et ie n'ay laissé pourtant à t'exhorter par lettres; mais tout a esté inutile, tu as ietté contre moy ie ne say quelle rage plustôt que colère. Du reste, ie laisse là ce qui concerne ma personne. Pense plustost à crier merci

(1) « Genus mortis conati sumus mutare, sed frustra. » (*Ep. et resp. Calv.*, Epist. CLXI, p. 304.)

à Dieu que tu as blasphémé en voulant effacer les trois personnes qui sont en son essence; demande pardon au Fils de Dieu que tu as défiguré et comme renié pour sauveur. »

A ce langage composé et hautain, Servet sentit que tout espoir était perdu, et il garda le silence. Il se rappelait sans doute avec amertume la dénonciation aux inquisiteurs de Vienne, démenti irrécusable de cette hypocrite et fastueuse hauteur d'ame dont se parait Calvin devant son ennemi terrassé.

Avant de conduire Servet au supplice, on vint lui lire sa sentence. Il s'écria qu'il avait erré par ignorance, et supplia qu'on le fît périr par l'épée. Farel lui dit alors que, pour obtenir cette grace, il devait avouer sa faute et en témoigner du repentir; mais rien ne put fléchir sa volonté, et Farel en ressentit une telle colère, qu'il le menaça de ne pas le suivre jusqu'au bûcher, s'il s'obstinait à soutenir son innocence. Servet ne répondit qu'en courbant la tête.

Le cortége traversa la ville, en sortit par la porte Saint-Antoine, et se dirigea vers la place du Champel où était dressé le bûcher. Servet marcha d'un pas ferme, toujours en prière, et s'écriant, comme pour confesser sa foi jusqu'au dernier moment : *O Dieu, sauve mon ame! O Jésus, fils du Dieu éternel, aie pitié de moi!*

Arrivé en vue du bûcher, il tomba à genoux et pria Dieu ardemment. Tandis qu'il priait, Farel, s'adressant à la foule du peuple, s'écriait : « Voyez quelle force a Satan, quand il possède quelqu'un. Cet homme est grandement savant, et il a peut-être cru marcher dans la bonne voie, mais il est maintenant possédé du diable; prenez garde qu'il ne vous en arrive de même. » Lorsque Servet eut achevé de prier et se fut relevé, Farel, espérant encore qu'il rétracterait ses opinions, l'engagea à parler au peuple; mais Servet se borna à s'écrier : *O Dieu! ô Dieu!* — Sur quoi Farel lui demanda s'il n'avait rien autre à dire. — *Que puis-je parler,* répondit-il, *d'autre chose que de Dieu?* — Farel l'exhorta à invoquer Jésus-Christ, non plus comme *fils du Dieu éternel*, mais comme *fils éternel de Dieu,* c'est-à-dire comme verbe incarné, comme homme-Dieu, ce qui eût été une rétractation de sa doctrine; il refusa constamment. Le bourreau le plaça sur le bûcher, au milieu de fagots de chêne encore verts et de branches d'arbre garnies de leurs feuilles. Un pieu s'élevait au centre du bûcher; Servet y fut attaché par une chaîne de fer, et son cou y fut fixé par une corde épaisse qui faisait quatre ou cinq tours. On avait placé sur sa tête une couronne de chaume couverte de soufre, et son livre de la *Restitution du Christianisme* avait été lié à sa cuisse. Il pria le bourreau de ne pas le faire souffrir long-temps. Celui-ci mit d'abord le feu en face du condamné et ensuite tout autour de lui. En voyant s'allumer le bûcher, l'infortuné poussa un cri si déchirant, qu'il glaça tout le peuple de terreur. Il

souffrit long-temps et criait d'une voix lamentable : *Jésus, fils de Dieu éternel, ayez pitié de moi!* On dit que, pour abréger ses souffrances, quelques gens du peuple allèrent chercher du bois mort et le jetèrent dans le bûcher. Après une demi-heure d'affreux tourmens, il expira.

La tradition populaire qui représente Calvin caché derrière une fenêtre pour repaître ses regards du supplice de Servet ne repose sur aucun témoignage authentique; mais il est permis d'y voir une vive et symbolique image de l'acharnement que déploya Calvin, même après la condamnation de son ennemi. Voici en quels termes il raconte sa mort. Ce sera un dernier trait pour achever le tableau :

« Au reste, afin que les disciples de Servet ou des brouillons semblables à luy ne se glorifient point en son opiniastreté furieuse, comme si c'étoit une constance de martyr : il faut que les lecteurs soyent advertis qu'il a monstré en sa mort une stupidité brutale, dont il a été facile de iuger que jamais il n'avoit parlé n'y escrit à bon escient, comme s'il eust senti de la religion ce qu'il en disoit... Quand ce veint au lieu du supplice, nostre bon frère M. Guillaume Farel eut grand peine à arracher ce mot, que il se recommandast aux prières du peuple, afin que chascun priast avec luy. Or cependant ie ne say en quelle conscience il le pouvoit faire, estant tel qu'il estoit : car il avoit escrit de sa main la foy qui regne icy estre diabolique; qu'il n'y a ne Dieu, ne église, ne chrestienté, pource qu'on y baptize les petits enfans. Comment doncques est-ce qu'il se conjoignoit en prières avec un peuple duquel il devoit fuir la communion, et l'avoir en horreur?... Servet prioit comme au milieu de l'église de Dieu. En quoy il montroit bien que ces opinions ne lui estoyent rien. Qui plus est, combien qu'il ne feist jamais de dire un seul mot pour maintenir sa doctrine ou pour la faire trouver bonne, je vous prie que veut dire cela, qu'ayant liberté de parler comme il eust voulu, il ne feit nulle confession ne d'un costé ne d'autre, non plus qu'une souche de bois? Il ne craignoit point qu'on luy coppast la langue, il n'estoit point baaillonné, on ne lui avoit point défendu de dire ce que bon lui sembleroit. Or, estant entre les mains du bourreau, combien qu'il reffusast de nommer Jésus-Christ fils éternel de Dieu, en ce qu'il ne déclaira nullement pourquoy il mouroit, qui est-ce qui dira que ce soit une mort de martyr (1)? »

Je ne crois pas que le fanatisme théologique ait jamais rien inspiré de plus froidement atroce que ces paroles. — Quoi! dirais-je à Calvin, il ne vous a pas suffi d'ôter la vie à Servet, vous voulez encore déshonorer sa mort! Que vous ayez fait la guerre à ses idées, je le comprends, vous les croyiez fausses; que vous détruisiez ses écrits, les tenant pour dangereux, j'y consens encore, bien qu'il eût suffi de les réfuter. Que vous portiez la main sur sa personne, que vous punissiez une erreur d'esprit du dernier supplice, c'est un attentat dont vous partagez la responsabilité avec tout votre siècle. Mais après avoir frappé

(1) *Déclaration*, etc., p. 95, 96.

un infortuné dans ses idées, dans ses livres, dans sa vie, respectez au moins son honneur. Prouvez qu'il professe un système absurde, téméraire, impie, mais ne contestez pas sa bonne foi. Dites qu'il blasphème, ne dites pas qu'il ment.

Cette sincérité dont vous voulez dépouiller votre ennemi, comme du seul bien qui lui reste, elle éclate partout : dans ses livres, où à vingt-deux ans d'intervalle, la même doctrine reparaît, toujours plus ardente et plus assurée; dans ses lettres à Bucer et à Œcolampade, qu'il fatigue et irrite de ses objections persévérantes; dans ses interrogatoires, où, en adoucissant quelquefois les formes de sa théorie, il en maintient expressément le fond; dans son appel aux églises suisses, qu'il se flatte de ramener à ses sentimens; enfin, dans son refus inébranlable de rien rétracter, avant et après la sentence mortelle. Vous ne voulez voir dans cette constance que l'opiniâtreté d'un orgueil qui refuse de s'humilier. Mais quoi! Servet n'a-t-il pas consenti à faire fléchir devant vous cette fierté espagnole que vous lui imputez à crime? ne l'avez-vous pas vu à vos pieds? ne vous a-t-il pas demandé pardon? Qu'est-ce qui luttait en lui contre vos instances, unies à celles de Farel, quand vous lui demandiez une abjuration, avec la vie pour récompense? Était-ce encore l'orgueil? Évidemment non. C'était sa conscience et sa foi.

Pour effacer ces marques éclatantes d'un véritable martyre, à quels misérables subterfuges avez-vous recours? Vous lui reprochez d'avoir prié Dieu. Mais que pouvait faire, hélas! cet infortuné, sans patrie, sans famille, sans un seul ami, en face de la mort la plus cruelle, sinon d'élever ses yeux vers le ciel, son unique asile, et d'invoquer le nom du divin maître qui a appris aux hommes à bien mourir? Vous triomphez des gémissemens de la victime; mais Jésus-Christ lui-même n'a-t-il point sué une sueur de sang au jardin des Oliviers? Ne s'est-il point écrié : Mon père, éloignez de moi ce calice?

Pourquoi, dites-vous, ne confessait-il pas sa croyance? Était-il bâillonné? Craignait-il qu'on lui coupât la langue? — Reproche dérisoire autant qu'inhumain! Ne semblerait-il pas qu'on faisait une grace à cet infortuné que le bourreau allait brûler vivant à petit feu, en ne le mutilant pas! Et d'ailleurs, ce peuple qui entourait Servet était-il en état de le comprendre? Lui-même avait-il la force de parler? Après trois mois de captivité, livré au fond d'un cachot au plus affreux dénûment, pouvait-il sortir de ce corps martyrisé une voix capable de se faire entendre au peuple et de lutter contre celle de Farel? Le refus obstiné qu'il opposait aux adjurations et aux menaces de ce fanatique n'était-il pas une protestation suffisante et une confession publique de sa foi? C'est donc en vain que vous opposez à cette mort héroïque et touchante les scrupules affectés d'une théologie étroite. Avant d'être calviniste, il faut être homme. Au-dessus de toutes les communions particulières, il y a une

autre communion universelle et sainte, la communion de la justice et de l'humanité. Cet homme qui meurt pour une idée, ces gens du peuple qui prient avec lui et qui, touchés de ses souffrances, s'efforcent de les abréger, ils appartiennent au même titre à l'église de Dieu. Mais vous, Calvin, qui dénoncez un adversaire personnel à l'inquisition catholique, vous qui demandez la mort quand l'exil eût suffi, vous qui prêchez contre Servet absent et sous le poids d'une sentence capitale, quand vous mettez le comble à tant de noirceurs en venant contester contre l'évidence la bonne foi de votre ennemi, pour travestir et déshonorer ses derniers momens, vous n'appartenez point, non, j'ose l'affirmer au nom de ma foi profonde en un principe éternel de bonté et de justice, vous n'appartenez point à l'église de Dieu.

Si sévère toutefois que doive rester le jugement de l'histoire pour la conduite de Calvin, il ne serait point juste de concentrer sur lui seul la responsabilité du bûcher de Servet. On a vu que les églises suisses contribuèrent à décider le conseil de Genève à porter une sentence de mort. Les églises allemandes ne furent pas plus tolérantes. Melanchthon, le doux Melanchthon, complimenta hautement Genève et Calvin (1). Vingt ans auparavant, Œcolampade, Capito, Zwingle, avaient maudit la doctrine et la personne du *scélérat espagnol*. Bucer avait dit en pleine chaire qu'*on ne pouvait discuter avec ce démon* et *qu'il fallait lui arracher les entrailles et l'écarteler*. Tel était l'esprit de cette rude époque. Catholiques et protestans, personne ne doutait qu'une erreur en religion ne fût un attentat punissable et ne dût être réprimée par le magistrat. Il faut entendre le protestant Farel s'écrier : « Parce que le pape condamne les fidèles pour crime d'hérésie, il est absurde d'en conclure qu'il ne faut pas mettre à mort les hérétiques..... Pour moi, j'ai souvent déclaré que j'étais prêt à mourir, si j'avais enseigné quoi que ce soit de contraire à la saine doctrine (2). » On a pu remarquer que Servet, lui aussi, adoptait les maximes de ses bourreaux : « Si j'avais prétendu que l'ame fût mortelle, écrivait-il au conseil de Genève, je me condamnerais moi-même à mort. » Siècle étrange et terrible où toute pensée devient un crime, où au nom de l'Évangile chaque parti lance à tous les autres l'anathème et la mort! Je ne sais si les derniers excès du fanatisme politique ont pu jamais égaler cet effroyable débordement du fanatisme religieux, et la Terreur seule peut nous donner quelque idée des sanglans orages du XVIe siècle.

On a fait honneur à Luther d'avoir proclamé des maximes plus humaines. « J'ai horreur du sang, disait-il en effet dans les com-

(1) *Melanchthon Calvino*, 14 oct. 1554.
(2) *Lettre à Calvin*, 8 sept. 1553.

mencemens de sa carrière. Pourquoi tuer les faux prophètes, quand il suffit de les exiler ? » mais bientôt Luther rencontra des résistances, son cœur s'aigrit, et lui aussi appela la violence au secours de la vérité. On cite encore quelques passages des premières éditions de l'*Institution chrétienne* où Calvin conseillait la douceur dans la répression de l'hérésie. Il était alors errant et menacé. A Genève, après la mort de Servet, il écrivit un livre pour établir le droit du glaive sur l'erreur. Une seule voix s'éleva contre cette doctrine, la voix d'un persécuté, celle de Castalion. Théodore de Bèze répliqua et maintint au nom du protestantisme la doctrine homicide. Au siècle suivant, Bossuet la revendique sans contradicteur au sein d'un siècle de politesse, de douceur et de lumières. Pour la déraciner, il a fallu deux siècles de philosophie, il a fallu Locke et Voltaire, Montesquieu et Rousseau, il a fallu la révolution française.

Ce n'est donc pas Calvin seulement, c'est Farel et Viret, c'est Bucer et Melanchthon, ce sont les églises suisses et les églises allemandes, c'est la réforme tout entière qui a poursuivi et frappé Servet. Cet acharnement universel s'explique à merveille. Le principe posé par la réforme avait en effet deux conséquences nécessaires. Luther et Calvin, en faisant de la raison l'interprète des saintes Écritures, renversaient l'ordre de subordination que le moyen-âge avait établi entre la raison et la foi. Au lieu d'être servante, la raison devenait maîtresse. De là une première conséquence : c'est qu'ayant une fois conquis le droit de nier, elle était irrésistiblement entraînée à l'exercer dans toute son étendue; c'est qu'après avoir nié la vertu des sacremens et la présence réelle, elle devait de proche en proche nier la divinité de Jésus-Christ, la Trinité, l'incarnation, en un mot tous les dogmes et tous les mystères. Cette conséquence s'appelle le socinianisme.

Si le premier besoin de la raison déchaînée est de nier les dogmes qui la gênent, il est un besoin plus profond qu'elle ne tarde pas à ressentir, c'est de ressaisir ce qu'elle a d'abord brutalement rejeté, non pour s'y enchaîner de nouveau, mais pour le dominer, l'expliquer, le comprendre, pour l'absoudre après l'avoir compris, pour en exprimer toute la vérité et s'en assimiler enfin toute la substance. L'explication des mystères par la raison, et par suite l'absorption de la religion dans la philosophie, telle était la conséquence dernière du principe protestant. Elle s'appelle le rationalisme.

Michel Servet est l'homme qui a déduit le premier ces deux conséquences. En niant la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, le péché originel, il a suscité Socin. En composant un christianisme rationnel, où tous les mystères sont les développemens d'une donnée philosophique, il a préludé à Malebranche et à Kant, à Schelling et à Hegel, à Schleiermacher et à Strauss. Et il ne faudrait pas croire que ce hardi génie

n'eût point mesuré la portée de son entreprise. Les pièces de son procès portent des traces certaines de son étonnante pénétration, de sa haute et sereine confiance dans l'avenir. « Qu'entendez-vous, lui demandait l'accusation, en disant que *la vérité commence à se déclairer, et s'achevera à chas peu du tout?* Voulez-vous dire que votre doctrine sera reçue, et que c'est une doctrine de vérité? — J'entends, disait Servet, parler des progrès de la réforme : *Comme quoi la vérité a commencé à estre déclairée du tems de Luther, et a suyvy jusques icy.* » Et Servet ajoutait que, le mouvement de la réformation n'ayant pas atteint son terme, *celle-ci se déclairerait encore plus oultre.* Mémorables et prophétiques paroles, que l'histoire doit recueillir pieusement comme le sacré témoignage d'une foi magnanime qui, loin de fléchir, s'exalte et s'illumine devant la mort. Le seul tort de celui qui les a prononcées est d'être venu deux siècles trop tôt. En 1553, Zurich le jugea digne du dernier supplice; de nos jours, Zurich lui eût peut-être offert une chaire, comme elle a fait à l'un de ses plus directs héritiers, l'auteur panthéiste de la *Vie de Jésus.* Profondément isolé au milieu de son temps, également hostile aux protestans et aux catholiques, Servet devait succomber. Esprit confus d'ailleurs, il n'a pas su donner à sa pensée cette précision lumineuse qui fait la vraie force, ce caractère pratique et simple qui donne l'influence. Sa théologie profonde, mais subtile et raffinée, est tombée dans l'oubli, sa philosophie néoplatonicienne a été emportée dans le naufrage; mais ce qui n'a pas péri, ce qui ne pouvait pas périr, c'est la grande idée d'une explication rationnelle des mystères chrétiens.

Il appartient au XIXe siècle d'accomplir cette entreprise magnifique. L'honneur de l'avoir conçue et d'en avoir essayé la réalisation au prix de son repos et de sa vie suffit pour consacrer à jamais le nom de Michel Servet. Il avait une place parmi les martyrs de la liberté moderne, il était juste de lui en marquer une autre, non moins glorieuse, parmi les théologiens philosophes, parmi les précurseurs du rationalisme.

ÉMILE SAISSET.

CRITIQUES

ET

HISTORIENS MODERNES

DE L'ALLEMAGNE.

II.

WOLF.

I.

Il semble que depuis quelques années l'étude de l'antiquité ait repris un peu de faveur parmi nous. Ce retour de l'esprit public est dû sans doute en partie aux efforts tentés pour donner à la science une forme plus aimable, qui, sans lui rien faire perdre de sa dignité, pût lui gagner plus de sympathies. Le but cependant n'est pas encore atteint; il n'y a guère eu jusqu'ici que des tentatives isolées, et peut-être, avant de raconter une vie consacrée tout entière à faire revivre un monde oublié ou mal compris, n'est-il pas inutile de prévenir les objections et de

mettre quelques personnes en garde contre le discrédit où ont été tenues trop long-temps les études sérieuses. On témoigne aujourd'hui une certaine estime pour les choses d'érudition, on leur fait une place, mais on les tient encore à distance. Cet isolement est également fâcheux pour les savans et pour ceux qui tiennent à ne pas l'être. La science n'est-elle pas le foyer d'où se répand au dehors cette instruction facile et légère, cette vivacité d'impressions et de souvenirs qui est un des attraits de notre société, et ne mérite-t-elle pas à ce titre l'intérêt de tout homme sensible aux jouissances de l'esprit? Si des agrémens d'une conversation polie on s'élève à la considération des œuvres de l'art, on est amené aussi à reconnaître que l'imitation classique peut porter malheur aux esprits médiocres, mais que les grands esprits ont toujours gagné au commerce de l'antiquité. Il y a une imitation stérile et une imitation féconde. Ce n'est point par hasard que Dante a choisi Virgile pour guide; il ne paraît pas cependant que son admiration pour son maître ait coûté beaucoup à son originalité. De nos jours encore, ce haut et délicat sentiment de l'antiquité qui chez nous ne se développe guère hors du cercle de la vie universitaire ou académique, l'Allemagne le mêle à l'étude de la philosophie et de la littérature nationales. Les philologues éminens ne forment pas une société à part, suspecte aux yeux du monde. Ouverte aux idées du dehors, l'école verse à son tour sur tout ce qui l'environne le trésor de science amassé par ses méthodiques labeurs. Quelquefois même on a vu les hommes les plus considérables dans les lettres revenir passagèrement aux études philologiques qui ont formé leur enfance. Lessing, vers la fin du dernier siècle, discute plusieurs questions de littérature grecque ou latine avec une sûreté de critique qui ferait honneur à Bentley; Wieland commente Horace et Cicéron en érudit consommé; Goethe imite Properce et traduit Euripide. Plus contestée par la dernière génération, qui a toutes les impatiences et l'ingratitude de la jeunesse, la philologie a cependant encore devant elle un brillant avenir; de temps à autre se font jour des aperçus nouveaux qui lui donnent une impulsion plus forte. Il y a quelques années, M. G. Welcker, l'un des hommes qui ont le plus heureusement mêlé l'imagination aux recherches érudites, a présenté cette branche de nos connaissances sous un nouvel aspect. Inquiet du progrès un peu exclusif des sciences physiques, il tente par une surprise ingénieuse d'y rattacher l'étude de l'antiquité; il appelle la grammaire, pour qui on ne peut le soupçonner de partialité, *l'histoire naturelle des langues*. En partant de cette définition, le philologue, qui ne se borne pas, comme on le croit communément, à l'analyse des mots, mais qui a pour mission de recomposer historiquement les œuvres de l'art et de la science, le philologue, recueillant de toutes parts les élémens d'un monde oublié et embrassant ce vaste ensemble du point de vue élevé des générations mo-

dernes, pourrait aussi prétendre à réaliser l'œuvre glorieuse d'un *Cosmos* antique. C'est ainsi déjà que l'entendait Wolf. L'antiquité pour lui était tout un monde où chaque faculté de l'esprit trouvait son application et son aliment, où l'imagination même pouvait quelquefois s'égarer. Entreprendre de refaire la science de l'antiquité en substituant partout à une tradition mensongère le véritable esprit de l'histoire, rattacher entre elles toutes les parties qui la composent, en agrandir le domaine et en déterminer les limites, défendre les chefs-d'œuvre classiques contre d'injustes attaques ou de banales admirations, puis remonter à l'origine des choses, se retremper à la source de la poésie primitive, surprendre le secret de sa formation mystérieuse, et arriver par l'observation des faits à une de ces lois générales que la philosophie seule se croyait en droit de formuler, telle a été la tâche accomplie par Wolf. Sans cesser d'être de son siècle, il s'est fait le contemporain des vieux âges. Sans dépouiller sa nationalité allemande, il a acquis droit de cité dans toutes les villes de la Grèce et de l'Italie; il en connaît les mœurs, il en parle la langue; sous leur costume d'emprunt il reconnaît les étrangers à leur accent; son oreille est blessée de toutes les fausses notes qui troublent l'harmonie des vers d'Homère.

Wolf fut une de ces intelligences hardies sur la trace desquelles on peut craindre de s'égarer, mais qu'il faut suivre au moins des yeux. De bonne heure on put le pressentir : sa première éducation était venue en aide à ses instincts naturels. Au moment où il naquit (15 février 1759), son père était maître d'école et organiste à Hainrode, petit village situé sur une hauteur près de Nordhausen. Fier de se savoir au-dessus de sa position, il était peu soucieux de l'améliorer. Quand il eut un fils, toute son ambition se reporta sur lui. Il n'avait jamais pu, malgré sa vive curiosité, cultiver la science librement; il ne négligea rien pour épargner ce regret au jeune Wolf. Long-temps à l'avance il recueillait de côté et d'autre les livres qui pouvaient un jour servir à son instruction. Wolf eut ainsi tous les secours que comportaient l'état de sa famille et les ressources du pays; mais ces ressources étaient bornées, même à Nordhausen, où l'on était allé s'établir. Ce fut à la fois pour lui un bonheur et un danger. Les efforts personnels qu'il eut à faire irritèrent ses désirs et développèrent jusqu'à l'excès peut-être l'indépendance de son esprit. Sa mère, sans avoir eu, à ce qu'il semble, beaucoup d'influence sur lui, contribua du moins au bonheur de ses jeunes années. Elle adoucissait le caractère inégal de son mari; dans un état voisin de la pauvreté, elle savait faire régner l'aisance; tout chez elle respirait cet air de contentement qui prévient les indiscrétions de la pitié. Le tableau de l'intérieur où Wolf passa ses premières années est attachant : la vie prise au sérieux, nul besoin factice, les sentimens naturels conservant toute leur énergie, le calme domestique laissant un

libre cours au mouvement des idées, l'espérance qui repose déjà sur une jeune tête, rien ne manque à la poésie de ce foyer modeste.

Dès le jour où il commença à fréquenter les écoles, Wolf jugea sévèrement ses maîtres; peu à peu il cessa de suivre leurs cours et prit les habitudes de travail solitaire qu'il conserva dans toute sa jeunesse. Il lut les écrivains de l'antiquité un peu au hasard et dans le désordre où ils s'offraient à lui; il ne resta pas non plus étranger aux langues modernes : il les apprit seul ou avec le secours d'un maître qui lui-même ne les savait guère. L'étude remplissait tous les momens de Wolf sans cependant occuper toutes ses pensées. On retrouve, dans des notes écrites de sa main, le souvenir d'une de ces liaisons qui embellissent la jeunesse et la protégent contre des séductions plus dangereuses : il avait conçu une vive affection pour une femme très jeune encore, quoique déjà veuve, et, malgré une légère différence d'âge, il songeait, de l'aveu de sa famille, à l'épouser un jour, quand elle tomba malade et mourut. Wolf ne trouva de soulagement que dans une application nouvelle au travail. Ainsi il se préparait par une initiation sévère à toutes les épreuves de la vie.

Depuis long-temps Wolf se sentait à l'étroit dans Nordhausen; toutes les bibliothèques de la ville et des environs étaient épuisées. Il ne pouvait plus s'arranger des entraves qui l'arrêtaient à chaque pas. Il rêvait la vie de l'université et la salutaire atmosphère de la science; il aspirait à puiser librement dans ce vaste fleuve qui, jusque-là, n'était arrivé à lui qu'à travers mille obstacles et divisé en minces filets d'eau. Son attente pouvait se comparer à celle des savans hommes qui, à la renaissance, retrouvaient un à un les débris de l'antiquité enfouis sous la couche des siècles. Enfin le voyage de Gœttingue fut résolu : Wolf partit en 1776, plus séduit encore par les richesses de la bibliothèque que par la grande réputation de Heyne. Il se présenta cependant à lui dès son arrivée. Heyne, après avoir lutté trente ans contre les plus dures nécessités de la vie, avait enfin trouvé un refuge à l'université de Gœttingue, et ses travaux sur Pindare, sur Virgile, avaient recommandé son nom dans toute l'Europe savante. Confident du premier ministre du Hanovre, il partageait son temps entre les lettres et les affaires. Dans cette situation inespérée, saurait-il deviner l'avenir réservé à l'ardent et intelligent jeune homme qu'il avait sous les yeux? Personne mieux que Wolf ne pouvait lui rappeler les épreuves qu'il avait subies autrefois et la conscience intérieure qui l'avait soutenu. Les choses prirent un autre tour: ils se quittèrent mécontens l'un de l'autre, et cette entrevue fut le principe d'un perpétuel malentendu. Peut-être se glissa-t-il entre eux, dès le premier moment, ce malaise qui trop souvent tient éloignés les hommes doués des plus hautes facultés de l'intelligence et ceux qui n'ont qu'infiniment de science et de talent. Wolf,

d'ailleurs, croyait trouver dans l'homme en possession de la gloire qu'il rêvait tout l'enthousiasme qu'on sent à vingt ans; il prit la froideur de Heyne pour de l'égoïsme, les craintes que l'expérience lui suggérait pour une désertion coupable des intérêts de la science. De son côté, Heyne, jaloux de son autorité, sentit qu'il aurait sur Wolf peu de prise et, laissant le jeune étudiant à lui-même, il se contenta de l'observer de loin.

Pendant son séjour à l'université de Gœttingue, Wolf ne fit rien pour mieux connaître Heyne et se faire mieux venir de lui. Quelques leçons qu'il entendit sur Homère ne le satisfirent pas. Sans doute de secrets pressentimens le rendaient trop difficile; il cessa de suivre le cours de Heyne. Il apporta la même irrégularité aux leçons des autres professeurs; cela devint chez lui une habitude et presque une méthode. Les premiers jours, il recueillait de la bouche du maître les indications qui pouvaient guider ses recherches, puis, s'inquiétant assez peu du jugement des autres quand il avait de quoi former le sien, il achevait le cours à lui seul. Heyne remarqua ces irrégularités et ne dissimula pas son mécontentement. Cela n'empêcha pas cependant qu'il intervînt, d'assez mauvaise grace il est vrai, pour procurer à Wolf une place au collége d'Ilfeld. Une fois établi dans les modestes fonctions de régent, Wolf jugea que le moment était venu de se mettre à l'œuvre, et prépara une édition du *Banquet* de Platon, qui parut en 1782. Sans faire une recension complète du texte, il proposa un grand nombre de corrections; presque toutes ont été conservées par les derniers éditeurs. Ce qui recommande surtout ce travail, c'est une analyse développée du *Banquet*. Pénétré de son modèle, l'écrivain en reproduit souvent l'élévation et la grace. La seule infidélité qu'il se permit fut d'adoucir, sans les dénaturer, les passages dans lesquels, au nom d'un spiritualisme sans mesure, se trouvent consacrées les tristes aberrations de la sensualité antique.

L'édition du *Banquet* ne tarda pas à attirer l'attention du ministre de Prusse, M. de Zedlitz, et Wolf fut appelé à l'université de Halle (1783). A vingt-quatre ans, il avait enfin trouvé le théâtre sur lequel devaient se déployer son activité et sa puissance : *Hic illius arma, hic currus fuit,* dit son biographe, M. Koerte (1). Il était dans toute la plénitude de sa force. Ses facultés avaient grandi librement; le développement du corps n'avait pas souffert en lui du travail forcé de l'intelligence. Doué d'un haut sentiment de lui-même, il pouvait déjà prévoir ce que lui réservait l'avenir.

(1) Voyez *Leben und Studien F. Aug. Wolf's*, par M. Koerte. Essen, 1833. Outre cette biographie beaucoup trop diffuse, on peut lire avec intérêt : *Erinnerungen an F. A. Wolf*, par M. Hanhart. Bâle, 1825.

II.

Le plus grand titre de Wolf comme critique et comme écrivain, ce sont ses études sur les poèmes d'Homère. Ce fut l'affaire capitale de sa vie, celle qui causa le plus de sensation, on pourrait dire de scandale. Les attaques se reproduisirent sous toutes les formes. Il y en a qui aujourd'hui font sourire. Sainte-Croix insinue quelque part que les doutes de Wolf sur l'existence d'Homère sont un outrage à la mémoire de ce poète (1). On prononça sérieusement les mots d'ingratitude et de jalousie. La critique, dans ces derniers temps, est devenue moins ombrageuse et moins naïve. Cependant les théories de Wolf sont restées chez nous à l'état de paradoxes. On avait bien, il faut l'avouer, quelques raisons de se tenir en garde. Toujours l'esprit sophistique s'est exercé sans pudeur sur cette vieille poésie d'Homère. Dès le siècle de Périclès, Anaxagore de Clazomène et Métrodore de Lampsaque ne voyaient dans l'Iliade et l'Odyssée que des traités allégoriques sur la justice et la vertu. Plus tard, Dion Chrysostôme cherche à prémunir les habitans d'Ilion contre les mensonges d'Homère, et leur prouve qu'ils sont sortis vainqueurs de leur lutte contre les Grecs. Depuis, on en est venu à douter même de l'existence de Troie, car les modernes ne sont pas demeurés en reste de subtilités ou de rêveries. En 1655, Jacques Hugon reconnaissait dans l'Iliade une prédiction claire de la venue du Messie; plus tard, Gérard Croës y suivait pas à pas l'histoire des Hébreux; enfin, presque de nos jours, Joseph Grave, membre du conseil de Flandre, embarrassé sans doute de choisir entre toutes les villes qui se disputent l'honneur d'avoir donné naissance à Homère, le faisait, ainsi qu'Hésiode, originaire de Belgique. Les idées de Wolf ne sont-elles qu'une chimère de plus à ajouter à ces divagations plaisantes ou sérieuses? N'est-ce qu'un agréable passe-temps, un de ces écarts de l'esprit destinés à relever par un peu de variété la monotonie de la raison et du bon sens? Est-ce enfin l'occasion de répéter avec Voltaire :

> On court, hélas! après la vérité:
> Eh! croyez-moi, l'erreur a son mérite.

La défense de l'erreur peut être piquante et amuser les loisirs d'un poète qui entre l'erreur et la vérité ne fit jamais un choix définitif. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Le nom de *paradoxe*, sous lequel on a toujours désigné le système de Wolf, ne saurait trancher la question. Si l'on veut mesurer l'espace qui sépare la vérité et le mensonge, que de place pour les paradoxes! Voulez-vous, — qu'il s'agisse de sentimens

(1) Voyez *Réfutation d'un paradoxe de M. Wolf*. Paris, 1798.

moraux ou seulement de jugemens littéraires, — prendre pour point de départ le terme où s'arrête la foule et aller vous-même à la recherche de vérités nouvelles? voulez-vous rajeunir en les mélangeant de quelques nuances ces principes bien incontestables et bien généraux qui simplifient si heureusement le travail de l'esprit? Paradoxes que tout cela, et malheur à qui trouble le calme de ces robustes convictions! Dans une sphère plus élevée, léguez-vous au monde quelqu'une de ces grandes vérités dont on a peine à concevoir qu'il ait pu se passer si long-temps? Paradoxe encore et quelquefois sacrilége! C'est toujours l'histoire de la caverne de Platon. Descartes, Galilée, Rousseau, Voltaire, quels grands esprits paradoxaux! Il en faut prendre son parti, les idées nouvelles sont mal accueillies à leur naissance, mais la défiance qu'elles ont à vaincre ne doit rien faire préjuger contre leur succès à venir. S'il y a des paradoxes qui resteront comme un témoignage de la témérité ou des bizarreries de l'imagination, il en est d'autres qui, dépouillant peu à peu ce qu'ils pouvaient avoir d'étrange, sont destinés, pour le plus grand bien de l'humanité, à devenir un jour des lieux communs. Sans partager toutes les impatiences des libres penseurs, sans vouloir même leur épargner une épreuve salutaire, nous leur devons au moins de contempler leurs efforts avec intérêt et émotion, soit que, préoccupés de l'avenir des sociétés, ils rêvent pour elles une perfection et un bonheur qu'il sera peut-être un peu long d'attendre, soit qu'ils multiplient nos jouissances en nous découvrant de nouvelles perspectives dans le champ de la poésie et de l'imagination.

Wolf avait depuis plusieurs années conçu des doutes sur l'unité des poèmes d'Homère; le VIIe et le XXIVe chant de l'Iliade lui paraissaient se rattacher faiblement à l'action générale; ailleurs, il trouvait des vestiges d'un travail artificiel qui contrastait avec l'ensemble du poème; enfin, pénétrant plus avant dans l'analyse du texte, il ne craignait pas de relever çà et là des tours et des expressions peu homériques. Avant de quitter Gœttingue, Wolf avait donné déjà une expression à ces idées et les avait soumises à Heyne. Il espérait pouvoir échapper, en considération de ce travail, à un examen peu sérieux et très facultatif d'où l'on faisait dépendre sa nomination au collége d'Ilfeld. Après lecture faite, Heyne eut le tort de maintenir la condition de l'examen. Malgré ce mauvais succès, Wolf ne se découragea pas. Pendant quelque temps, il s'éclaira par la conversation de ses amis; puis, changeant de conduite, il renferma son secret en lui-même, et, dans ses leçons ou dans ses entretiens, ne laissa rien échapper qui démentît l'opinion reçue. Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver quelque trace de sa pensée dans une édition de la *Théogonie* d'Hésiode qu'il publia en 1783, mais ces allusions, qu'il est aisé de deviner après coup, durent passer inaperçues. Wolf destinait uniquement son édition d'Hésiode à

servir de texte à ses leçons; il la fit précipitamment et sans grand appareil scientifique. Cette digression ne l'avait pas éloigné beaucoup de son sujet favori. En 1785, il fit paraître, pour les besoins de l'enseignement, une édition classique de l'Iliade et de l'Odyssée, après quoi il se remit plus activement à l'ouvrage; sa tâche était double : il voulait à la fois fixer le texte des poèmes homériques et en tracer l'histoire. Comme éditeur, son but n'était pas de proposer des conjectures nouvelles; il voulait plutôt faire justice des anciennes, et dégager le texte des altérations successives qu'il avait subies. Choqué du vernis de vulgaire élégance sous lequel on avait effacé l'originalité du poète, il protestait contre la fausse science au nom de la vraie. Son ambition n'allait pas cependant jusqu'à rechercher la forme primitive de l'Iliade et de l'Odyssée : il tentait une réhabilitation historique, et ne voulait pas remonter au-delà des données positives de l'histoire. Son seul désir était de retrouver l'Homère des Alexandrins, de le constituer tel qu'il eût obtenu les suffrages de Plutarque, de Longin, de Proclus. Pour cela, il avait commencé à étudier avec un soin minutieux le long commentaire d'Eustathe; il avait lu les scholiastes, les grammairiens anciens, puis il était revenu aux purs écrivains de l'antiquité tels qu'Hérodote et Platon, pour y trouver quelques vestiges du langage homérique. Il s'arrêta long-temps aux poètes d'Alexandrie, dont la muse savante le rejetait bien loin d'Homère, mais qui lui permettaient, à travers leurs imitations, de reconnaître les leçons qu'ils avaient suivies de préférence. Quelquefois aussi, Wolf, dans ses heures de repos, se laissait aller à des impressions poétiques. Las de réfléchir, il rêvait et semblait se souvenir; ou bien il chantait, en s'accompagnant à la façon des rapsodes, des fragmens de l'Iliade et de l'Odyssée.

La fortune lui tenait en réserve un secours précieux. L'année 1788 avait été signalée par un événement considérable dans l'histoire de la critique, la publication des scholies de Venise découvertes en 1781 par D'Ansse de Villoison, et depuis impatiemment attendues (1). Outre un nouvel exemplaire de l'Iliade, le manuscrit contenait un grand nombre de jugemens de Zénodote, d'Aristarque, de Cratès et de beaucoup d'autres. Tous les vers suspects étaient marqués des signes en usage à Alexandrie. Seul, Wolf pouvait comprendre la portée d'un tel document. Villoison lui-même ne l'avait pas soupçonnée : quand il put s'en rendre compte, il déplora sa découverte, il gémissait en songeant que ce qu'il avait cru un nouveau monument à la gloire d'Homère devenait une arme contre lui. Cependant Wolf retrouvait dans les scholies de Venise la con-

(1) *Homeri Ilias ad veteris codicis fidem recensita. Scholia in eam antiquissima ex eodem codice aliisque, cum asteriscis, obeliscis aliisque signis criticis...* Venetiis, 1788.

firmation de tous ses doutes. Ce livre, où se résume toute l'expérience de l'école alexandrine, était presque le modèle de celui qu'il avait entrepris seul et sans guide à vingt ans. Ce fut un nouveau champ à défricher. Sept années se passèrent encore à ce travail, interrompu, il est vrai, par plusieurs publications. Enfin Wolf donna sa seconde édition de l'Iliade, et presque aussitôt après parurent les *Prolégomènes, Prolegomena ad Homerum* (1795). Dans le monde des idées comme dans celui des faits, les grands hommes ne font souvent que résumer le travail de l'humanité; les découvertes considérables sont l'effet du temps autant que l'œuvre du génie. Avant Wolf, l'origine des poèmes homériques et l'existence même d'Homère avaient été agitées à plusieurs reprises. Sa gloire n'en doit pas souffrir : autre chose est de jeter quelques paroles à l'aventure, autre chose de présenter un système ordonné dans toutes ses parties, de fournir les preuves à l'appui, d'en déduire toutes les conséquences. Dans la préface d'une traduction d'Homère, publiée en 1681, de la Valterie fait allusion à ces débats dont les traces se retrouvent dès le XVIe siècle. On y revint plus tard, lors de la querelle des anciens et des modernes, mais dans quelles vues! avec quel sentiment! Perrault et d'Aubignac sont impatientés d'entendre toujours louer Homère et la merveilleuse composition de ses poèmes; un jour, il leur paraît plaisant de dire qu'Homère pourrait bien n'exister que dans l'imagination de ses admirateurs. Telle est l'histoire de toutes les idées vraies qui se mêlèrent dans cette longue lutte à tant d'hérésies. Ceux même qui ont raison ne savent pas pourquoi; l'enthousiasme n'est guère mieux justifié que le dénigrement; c'est toujours une bonne foi aveugle ou le plus frivole abus de l'esprit. Les uns sentent qu'il y a dans ces vieilles poésies d'Homère quelque chose de respectable et de sacré; mais, quand ils veulent en analyser les mérites, ils y cherchent surtout ce qui n'y est pas. Les autres comprennent que l'esprit moderne ne peut rester toujours enchaîné à la remorque de l'antiquité, mais ils ne savent pas affranchir le présent sans sacrifier le passé; il faut que de part et d'autre il y ait une contrainte exercée, soit pour remonter à Homère et en faire le type unique de toute perfection, soit pour le ramener forcément à nos usages et à nos mœurs. C'est ainsi que Lamotte à ses attaques contre Homère joignit l'offense plus grave de le traduire en supprimant tous les passages que réprouve le goût académique et qu'Homère assurément n'eût pas écrits au XVIIe siècle. Rousseau parle dans l'*Émile* des propos qui nous surprennent dans la bouche des enfans, parce que nous y attachons un autre sens que celui qu'ils y mettent et que nous leur prêtons des idées qu'ils n'ont pas. On peut expliquer de la même façon comment le hasard guida une fois l'abbé d'Aubignac vers une pensée féconde. Perrault cependant fait observer que les mémoires de d'Aubignac étaient passés en Allemagne, où l'on travaillait sur la ques-

tion d'Homère, et quelques critiques, défenseurs courageux de l'érudition française, ont supposé que le système de Wolf n'est que le développement de ces idées; la vérité est que Wolf n'avait entendu parler de Perrault, ni de d'Aubignac, quand il entreprit de résoudre le problème homérique. Plus tard, il eut connaissance de ces grossières ébauches, et, pour la première fois peut-être, un doute lui traversa l'esprit; il sentit chanceler sa conviction; la vérité ainsi travestie lui faisait l'effet du mensonge; il fut honteux de songer qu'il avait de pareils auxiliaires. Heureusement il pouvait citer d'autres autorités; il pouvait, sans donner à personne le droit de contester l'originalité de ses découvertes, s'appuyer de quelques mots échappés à J.-C. Scaliger, à Is. Casaubon, à Perizonius, à Bentley. Vico, s'il l'eût connu, lui eût fourni un témoignage plus imposant. Dans le livre de la *Science nouvelle,* avant de fixer la loi qui préside à la marche des nations, Vico s'adresse à Homère comme au témoin naïf des vieux âges. Frappé des incertitudes qui entourent son berceau, il prétend que les villes de la Grèce se disputèrent l'honneur de lui avoir donné naissance parce que les peuples de ces villes sont réellement eux-mêmes des Homères et que les opinions varient sur l'époque de sa vie, parce qu'Homère n'a réellement vécu que dans la pensée et dans la langue des Grecs. Les idées de Vico au moment où parurent les *Prolégomènes* avaient fait peu de sensation hors de l'Italie. Ce ne fut que plus tard que Wolf put lire la *Science nouvelle;* il répara son omission dans un court article inséré au *Museum der Alterthumswissenschaft.* Le tour de son esprit ne le portait pas à goûter beaucoup ce singulier mélange d'ignorance et de génie. S'il en parla froidement, ce ne fut pas par l'effet d'un sentiment jaloux. Quelque étonnement que puissent causer les divinations transcendantes de Vico, il y a loin encore de ces lueurs fugitives à la vive clarté que Wolf jeta sur la poétique enfance du genre humain.

Le premier problème que Wolf tente de résoudre au début des *Prolégomènes* est la découverte de l'écriture, question ardue comme toutes celles qui tiennent à l'origine des arts. C'est toujours trop tard, et quand il n'est plus possible de la satisfaire, que la curiosité des peuples s'émeut. Peu exigeante encore à ce premier éveil, elle ne se livre pas à un examen bien sévère, et ses explications complaisantes deviennent plus tard, pour la critique, une cause d'obscurité de plus. L'invention de l'écriture n'avait guère plus occupé les modernes que les anciens. Quelques vagues aperçus de la vérité qu'on pourrait retrouver çà et là n'avaient pas empêché un certain Mader de publier vers la fin du XVIIe siècle un traité *des Bibliothèques antédiluviennes.* A cette époque, en effet, beaucoup de gens admettaient encore que, inventée par Adam, l'écriture avait été propagée par Seth et par Enoch. D'autres, sans remonter si loin, attribuaient la cécité d'Homère à la peine qu'il avait

prise d'écrire tout au long les deux poèmes de l'Iliade et de l'Odyssée. Un voyageur anglais, Robert Wood, fut le premier qui s'attaqua à ces naïves croyances; encore son *Essai sur le génie d'Homère* renferme-t-il plus d'affirmations que de preuves, plus de conjectures que d'idées arrêtées. Plus tard, Mérian reprit les idées de Wood, et leur donna une forme plus précise; mais ce travail, lu en 1769 à l'académie de Berlin, ne fut inséré que plusieurs années après dans les Mémoires de cette société; Wolf eut à peine le temps d'en prendre connaissance et de consigner son approbation dans une note.

Wolf ne conteste pas aux Phéniciens la gloire d'avoir, en vertu de leur droit d'aînesse, enseigné aux Grecs les premiers élémens de l'art d'écrire; seulement il est peu disposé à rapporter ce bienfait à Cadmus. Qu'après tout les barbares de la Béotie aient appris de Cadmus à tracer péniblement quelques caractères grossiers, là n'est pas la question. Ce qu'il importe de savoir, c'est par quels lents progrès l'écriture arriva insensiblement à cet usage facile et populaire qui seul rend possible la composition d'un long poème d'après nos procédés modernes. C'est là une distinction qu'on n'avait pas assez faite. Il semblait que l'écriture une fois inventée ne dût plus être un secret pour personne et eût été portée tout d'abord à sa dernière perfection. Les choses ne vont pas si vite. Selon Wolf, il ne fallut pas moins de six siècles pour achever une pareille conquête. On ne sait pas assez en général combien ont dû coûter d'efforts et de patience les découvertes qui sont si bien passées dans nos usages, qu'elles semblent avoir été à toutes les époques une nécessité de la vie. Wolf a soigneusement cherché la trace des premiers tâtonnemens par lesquels les Grecs préludèrent à l'écriture. Tant qu'ils durent se contenter pour tous matériaux de tables de bois, de feuilles de métal ou même plus tard de peaux de chèvres et de moutons, ils purent y tracer péniblement des lois, un traité de paix, l'issue d'un combat heureux, c'était tout; et d'ailleurs pendant long-temps leur ambition n'alla pas au-delà. Pour stimuler l'industrie, il fallait que les esprits devinssent plus soucieux de l'avenir, plus jaloux de laisser des monumens durables. Les poètes même, dans les âges héroïques, n'aspiraient pas à l'immortalité; ils étaient plus sensibles aux applaudissemens sympathiques de leur auditoire, à l'émotion contagieuse qui naît de la foule assemblée, qu'au sentiment incertain des générations futures. Ils auraient cru glacer leur inspiration s'ils avaient substitué des caractères muets à la vivacité de la parole et à l'harmonie des chants. Dans les siècles qui suivirent, l'imagination, éclairée par l'expérience, perdit quelque chose de son ardeur : on s'accoutuma à envisager la vie sous des aspects plus sérieux, et de là naquirent des idées nouvelles qui pouvaient se passer du charme des vers et dont la nature répugnait à ce gracieux artifice. La philosophie et la science, sans détrôner la poésie,

réclamèrent une part de son empire; les successeurs d'Homère se partagèrent son héritage. Dès-lors la mémoire ne pouvait plus garder à elle seule le dépôt des connaissances humaines; il fallut chercher un moyen de la soulager, et cependant tout ce travail des esprits eût pu long-temps encore demeurer stérile sans un de ces hasards qui sont quelquefois l'occasion de graves événemens. Au commencement du VIe siècle et avant notre ère, des communications s'établirent entre l'Égypte et la Grèce, et le papyrus fut importé dans cette contrée. On possédait enfin une substance peu coûteuse, légère et durable. On commença à rompre la mesure des vers; l'esprit humain, selon l'expression de Plutarque, descendit de son char et marcha à pied. Tel a été l'avénement littéraire de la prose, qui seule pouvait faire sentir la nécessité de l'écriture. Sans doute la prose n'avait pas besoin d'être inventée; elle existait de tout temps, mais on la parlait *sans le savoir;* on ne la regardait pas comme une expression assez élevée de la pensée humaine. Les poèmes d'Homère viennent à l'appui de ces conjectures. Nulle part il n'y est question de caractères écrits, et, dans cette vaste encyclopédie, un pareil silence est singulièrement expressif. Supposera-t-on que l'écriture, inconnue aux guerriers de l'Iliade, était cependant familière au poète, et qu'il s'est abstenu d'en parler pour rester fidèle à l'esprit des temps héroïques? C'est là un soupçon que dément toute la poésie d'Homère. De semblables calculs ne pouvaient venir que plus tard. « Cela est bon, dit Wolf, pour les poètes de nos jours, qui n'ont pas encore renoncé à s'inspirer d'Apollon et des Muses; ils ne se croient pas faits pour parler ni pour écrire, ils chantent. Ceux même qui ne seront lus que de l'imprimeur semblent encore s'adresser à la foule, qui se presse pour les entendre. » Ailleurs Wolf fait observer que, si Ulysse avait eu la faculté d'écrire à Pénélope, l'Odyssée eût eu sans doute quelques chants de moins. Rousseau était allé jusqu'à dire que ce poème ne serait, dans ce cas, qu'un tissu de bêtises et d'inepties.

Afin de remettre les esprits en goût de vérité et de naturel, Wolf remonte à un autre temps, où toutes les inventions nécessaires aujourd'hui à notre bien-être étaient inconnues des sages comme des pauvres d'esprit. Il dépeint l'aimable simplicité du monde naissant et cet art voisin de la nature, qui devait donner des jouissances si vives et si vraies. Il décrit la vie errante des *aèdes* et des rapsodes, non de ceux que Platon et Xénophon ont poursuivis de leur mépris, mais des rapsodes inspirés des Muses, qui mêlaient, comme Phémius et Démodocus, leurs chants à ceux qu'ils récitaient, et formaient une sorte de descendance aux poètes dont ils avaient adopté la gloire. Ceux qui s'étonneraient que les rapsodes eussent pu retenir toutes les poésies homériques, et sans doute bien d'autres encore, doivent songer que les moyens inventés depuis pour soulager la mémoire ont eu

aussi pour effet de l'affaiblir. Et toutefois la mémoire ne pouvait être si sûre, que le dépôt qu'on lui confiait ne s'altérât avec le temps. Le débit animé des rapsodes dut causer plus d'une infidélité; souvent sans doute l'imagination vint se jeter à la traverse des souvenirs. A quoi donc eût servi cette unité si vantée, dont personne alors ne pouvait sentir le prix? A quoi bon cette suite de chants non interrompus, que personne n'eût pu ni réciter ni entendre? Le génie a beau planer au-dessus de la multitude, il n'en prend pas moins son point d'appui sur elle; il y a entre eux une alliance nécessaire; les efforts de l'un sont mesurés sur les besoins de l'autre. — Déjà, par ce raisonnement dont nous ne donnons ici que les points essentiels, on peut voir où Wolf en veut venir. L'Iliade et l'Odyssée n'existent, à vrai dire, que du moment où Pisistrate en a recueilli les fragmens épars. Il n'y avait jusque-là que des chants sans suite, et les contradictions que l'on y découvre ne permettent pas de les rapporter à une source unique. Rien n'empêche toutefois d'admettre que parmi ces chanteurs animés d'une inspiration commune il y en eût un qui, supérieur à tous les autres, recueillit leur gloire par une usurpation légitime. Qu'on lui fasse la part aussi belle qu'on le voudra, Wolf y consent. Laissons-le parler lui-même, au moment où il se démasque en s'écriant comme César : Le sort en est jeté, *jacta est alea.* « Je veux qu'Homère ait eu un génie vraiment divin et capable des plus hautes pensées, qu'il ait épuisé la science des choses divines et humaines, qu'il soit tel enfin que jamais la splendeur d'une telle lumière ne se lèvera plus sur le monde, à moins que l'on ne voie renaître une seconde Grèce; qu'à un génie au-dessus de tous les autres il ait joint, contrairement aux lois de la nature, la perfection d'un art infini: encore bien ne peut-on attribuer à un tel homme ce qui dépasse les forces de l'humanité.... Homère eût-il eu dix langues, une voix de fer et une poitrine d'airain, il n'eût pu se passer, pour transmettre son œuvre, du secours de l'écriture; ou, si l'on veut supposer que seul il ait deviné ce secret, ses poèmes, privés de toutes les facilités qui pouvaient leur frayer la route, n'eussent pas mal ressemblé à un navire construit dans l'enfance de l'art, qui serait resté sur le chantier faute d'agrès et d'équipage, et n'eût pu être lancé au milieu des épreuves de l'océan. »

On le voit, la personne et la gloire d'Homère ne sont nullement menacées. On peut encore remonter à lui comme à la plus pure source de la poésie; il sera jusqu'à la fin le *toujours florissant* Homère. Les poètes peuvent encore évoquer son image pour l'entendre, comme jadis Ennius, leur dévoiler avec des larmes amères les secrets de la nature :

Inde mihi species semper florentis Homeri
Exoriens visa est lacrymas effundere salsas
Cœpisse et rerum naturam expandere dictis.

Sans remonter jusqu'aux temps antiques, tout le monde peut répéter avec J. Chénier :

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère,
Et depuis trois mille ans Homère respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

Ce qu'ont cependant reproché à Wolf les savans comme les poètes, c'est d'avoir nié l'existence d'Homère et d'avoir jeté ses cendres aux vents. Il ne vaut guère la peine de parler d'une élégie peu touchante lue à l'Institut dans les cent jours par le prince Lucien Bonaparte, et qui n'a guère de remarquable que le nom de l'auteur et la date de la composition. Un autre poète, M. de Châteaubriand, a déploré éloquemment la curiosité qui poussa Wolf à dévoiler une vérité désolante. Il semble que ce soit pour lui l'image de Saïs. Il ne veut rien perdre des aventures d'Homère; en dépit des anachronismes, il tient que la vie du père des fables a été écrite par Hérodote, père de l'histoire (1). Choisissez vos croyances avec votre fantaisie, veillez soigneusement sur vos chimères, c'est votre droit de poète; mais prenez garde que la vérité ne soit ici plus poétique que la fiction. N'est-ce rien en effet, si l'on veut se laisser aller à des impressions poétiques, que, dans la jeunesse du monde, la nation la plus favorisée qui fût jamais ait pris une voix pour raconter elle-même, dans un admirable langage, ses exploits et ses malheurs? En présence de cette merveilleuse prosopopée, peut-on bien regretter l'œuvre d'un faux Hérodote, assemblage d'anecdotes puériles où tout accuse l'intention de résoudre, en ayant l'air de les prévenir, des questions soulevées de tout temps sur la vie d'Homère? La science semble être allée, cette fois, plus vite et plus loin que l'imagination. Je comprends les doutes, mais je ne puis concevoir les regrets. Il y avait autrefois deux poèmes dont les mérites, exaltés par les uns et rabaissés par les autres, n'étaient en réalité compris par personne. Aujourd'hui, devant l'Iliade et l'Odyssée agrandies, la critique se tait, l'admiration même hésite; nous sentons qu'il y a là quelque chose placé au-dessus de notre jugement.

Après avoir dévoilé ses hardiesses, Wolf en chercha la justification dans l'histoire des poèmes homériques. Il insista particulièrement sur le travail de Pisistrate, qui, selon le témoignage précis de Pausanias, recueillit pour la première fois les poésies d'Homère éparses çà et là et uniquement confiées à la mémoire. Cicéron, les historiens Josèphe et Élien, le rhéteur Libanius (2), s'expriment dans les mêmes termes,

(1) Voyez *Essai sur la littérature anglaise*, t. I, p. 290.

(2) Voyez Cicéron, *de Oratore*, liv. III, chap. XXXIV; Pausanias, liv. VII, ch. XXVI; Josèphe, *Traité contre Apion*, liv. I, ch. II; Élien, *Variæ historiæ*, liv. XIII, ch. XIV; Libanius, *Panegyricus in Julianum*, tom. I, p. 170; édit. de Reiske.

si bien que cette opinion, téméraire aujourd'hui, paraît avoir été dominante dans l'antiquité. Faut-il donc, au mépris de tous ces témoignages, se rendre à l'imposante, mais unique autorité d'Aristote? On est tenté de croire en vérité que dans cette occasion c'est Aristote qui a été le novateur?

L'histoire des poèmes homériques ne se termine pas au travail de Pisistrate. Les *diaskevastes* ou arrangeurs continuèrent son œuvre assez maladroitement, à ce qu'il semble, si l'on en juge par la mauvaise humeur que causent leurs interpolations aux critiques d'Alexandrie; puis vint l'ère des philosophes et des sophistes. L'ensemble des poèmes homériques, qui nous fait illusion aujourd'hui, était alors définitivement arrêté, et le temps n'était pas arrivé encore des interprétations grammaticales. Les philosophes, témoins de l'admiration superstitieuse de leurs contemporains, en craignirent les effets; ils tentèrent d'expliquer par des allégories tout ce qui semblait s'écarter d'une morale sévère et pouvait diminuer le respect dû à la divinité. Les combats des héros et des dieux exprimèrent la lutte des passions ou les désordres de la nature physique. Ainsi Homère, de plus en plus épuré, devenait le type de la sagesse antique. C'est dans le même esprit que les critiques de nos jours ont fait de lui le représentant de la science universelle; quelques-uns même ont voulu démêler dans ses poèmes les élémens de chaque science en particulier. Est-il nécessaire de dire combien c'est là une tentative vaine? Tout se trouve dans Homère, mais à la condition de l'y laisser. Cette précoce expérience disparaît sous une étude trop attentive, comme les fleurs des champs si délicates qu'elles se flétrissent dès que la main s'approche pour les cueillir.

Un jour, grace à la munificence des Ptolémées, se trouvèrent réunis à Alexandrie tous les manuscrits d'Homère; ces matériaux servirent de base aux travaux des grammairiens. La langue avait assez vieilli, et surtout les mœurs héroïques étaient assez oubliées pour qu'il fallût aider l'intelligence des lecteurs. Des poètes heureusement doués, Aratus, Apollonius, Philétas, unirent leurs efforts à ceux de Zénodote, de Zoïle, d'Aristarque, de Cratès. C'est surtout pour cette période que Wolf mettait à profit les scholies de Venise; il y retrouvait tous les doutes qui avaient agité l'antiquité et y reconnaissait ses ancêtres. Wolf descendait de ces *chorizontes* ou *séparateurs*, qui déjà refusaient d'attribuer au même poète l'Iliade et l'Odyssée, et dont M. B. Constant s'est fait chez nous l'éloquent interprète. Il caractérisa l'esprit des plus éminens critiques d'Alexandrie; il blâma les libertés que Zénodote avait prises avec le texte d'Homère, tout en lui sachant gré de s'être reporté en général à une tradition plus ancienne. Aristophane de Byzance paraît avoir été plus réservé. Le nom d'Aristarque est devenu l'expression même du bon goût dans la critique : Wolf cependant ne pouvait être de l'avis de

ses contemporains, qui aimaient mieux se tromper avec lui que d'avoir raison avec un autre. Il signala dans Aristarque les traces d'un goût pur, mais affaibli par sa délicatesse même. Wolf devait aller plus loin. Il avait annoncé l'intention de poursuivre jusqu'aux temps modernes l'histoire des poèmes homériques; il devait aussi soumettre le texte à une analyse minutieuse et en faire ressortir les contradictions. Il est resté à moitié chemin, laissant incomplet son plus beau titre de gloire. Sa renommée n'en a pas souffert; ce qui existe suffit pour attester la puissance de son esprit et contient d'assez grands résultats. Le style des *Prolégomènes* est d'accord avec la pensée; il est énergique et libre comme elle. Wolf n'a pas reculé une fois devant les difficultés de l'expression ni laissé dévier ses idées; mérite d'autant plus grand que l'antiquité n'offrait aucun modèle en ce genre. Il n'est pas jusqu'aux incorrections mêmes qui, de sa part, ne semblent un nouvel artifice et ne donnent au langage plus de relief et de vie.

Les *Prolégomènes* produisirent une vive sensation. Ils ne rencontrèrent pas cependant tout d'abord la faveur ni même l'opposition éclairée sur laquelle Wolf avait compté. Il avait pris trop d'avance sur ses contemporains pour trouver beaucoup d'adversaires sérieux. Les érudits et les poètes étaient les plus intéressés dans la question; c'est aussi à leur suffrage que Wolf tenait le plus; il attachait moins de prix à celui des philosophes, et les prétentions que Herder allait apporter dans ce débat devaient accroître encore ses défiances. Ruhnkenius, à qui était dédié le livre, ne put se résoudre à rompre avec les préjugés de toute sa vie. Il n'approuvait guère que les principes de critique qui servent d'introduction; pour le reste, il écrivait à Wolf : « Tant que je lis, je pense comme vous; mais, dès que j'ai cessé, mon assentiment s'évanouit. » C'est ainsi que plus tard M. Boissonnade, craignant d'entrer dans une discussion qui eût trop coûté à ses habitudes d'esprit, trahissait ses préventions avec tant de bonne grace que l'on eût pu y voir un aveu involontaire. « Je m'étonne, disait-il, et ne puis consentir. Au milieu de la lecture, le livre m'échappe des mains et je me prends à murmurer comme le vieillard d'Aristophane : « Non, tu ne me persuaderas pas, quand bien même « tu me persuaderais. » Wolf fut dédommagé de la justice imparfaite de Ruhnkenius par les félicitations de M. G. de Humboldt. Sans prendre encore un parti définitif, M. G. de Humboldt sentait toute la portée de ses découvertes et les suivait avec un grand intérêt. Leurs relations dataient de plus loin. Depuis long-temps ils entretenaient un commerce de lettres qui développa entre eux une vive amitié. Aussitôt qu'il se trouva libre, Wolf alla visiter M. G. de Humboldt à Iéna. De là il se rendit à Weimar, où il fit la connaissance de tous les hommes considérables réunis à la cour du grand-duc et put recueillir leurs avis. Wieland n'eût pas été fâché que Wolf eût raison. En qualité de poète épi-

que et de rival éloigné d'Homère, il eût vu volontiers son maître dépouillé de son infaillibilité. Il ne niait pas que les choses eussent pu se passer telles qu'elles étaient présentées dans les *Prolégomènes;* il faisait même à ce sujet des confidences intéressantes sur les additions successives dont s'était formé son poème d'*Oberon*, et toutefois, au dernier moment, il reculait devant la pensée de brûler ce qu'il avait adoré. Goethe ne se laissa pas arrêter par ces scrupules. Wolf avait agrandi et renouvelé ses idées sur l'antiquité; il lui en témoigna noblement sa reconnaissance. Dans le prologue d'*Hermann et Dorothée*, après avoir convoqué ses amis à un poétique banquet, il porte à Wolf le premier toast :

« Et d'abord à la santé de l'homme qui, le premier, nous délivrant hardiment du nom d'Homère, nous a ouvert un champ sans limites! car qui eût osé lutter avec les dieux, et surtout avec ce dieu unique? Maintenant il est beau encore d'être le dernier des homérides. »

La même pensée d'affranchissement se trouve reproduite dans une lettre que Goethe écrivait à Wolf peu de temps après, pour lui annoncer qu'enhardi par ses nouvelles croyances, il s'était décidément mis à l'œuvre et comptait lui envoyer bientôt son poème de *l'Achilléide*. Il ne faudrait pas croire cependant que les convictions de Goethe fussent aussi fermes qu'il le disait et le pensait alors. Ce n'était guère qu'une impression poétique et passagère dans cette ame ouverte à toutes les impressions; c'était une perspective nouvelle qui séduisait sa fantaisie et qui flattait ses projets. Quelquefois il allait dans ses doutes plus loin que Wolf lui-même; puis, effrayé du désert où errait sa pensée, il revenait sur ses pas. Alors il encourageait les efforts de Schubarth et de G. Lange pour défendre l'unité des poèmes homériques et se rapprochait peu à peu du sentiment de Schiller. Schiller, dès le premier moment, s'était élevé contre ce qu'il croyait être une profanation. Il a exprimé ses regrets dans des vers qui font oublier son injustice :

« Déchirez toujours la couronne d'Homère et comptez les pères de cette œuvre éternelle; elle n'a du moins qu'une mère et elle en a gardé tous les traits, tes traits immortels, ô nature! »

Wolf avait quitté Weimar sans être bien fixé sur les dispositions de Herder; il les connut par un article qui parut peu de temps après dans le journal *les Heures* (1). Herder donnait aux théories de Wolf l'approbation la plus flatteuse; il les revendiquait comme siennes. Il affirmait que les choses lui avaient de tout temps apparu ainsi; il avait deviné dès son enfance les doutes des *chorizontes;* il avait toujours cru

(1) Au mois de septembre de l'année 1795. L'article parut sous ce titre : *Homer ein Günstling der Zeit.*

à l'école des homérides; Homère ne lui avait jamais semblé, non plus que Teuth et Hermès, qu'une grande abstraction mythologique. Wolf, après cela, venait un peu tard. A quoi bon ses patientes recherches, s'il avait suffi de vagues rêveries pour conduire aux mêmes vérités? Wolf ne put souffrir de voir son œuvre dépouillée de tout caractère scientifique et réduite à n'être plus qu'une brillante hypothèse; il répliqua vivement dans la *Gazette littéraire de Iéna.* L'épanchement donné à sa mauvaise humeur ne suffit pas à l'apaiser; quand plus tard Fichte lui fit savoir qu'il avait été amené par ses études esthétiques à reconnaître la vérité des conclusions posées dans les *Prolégomènes,* Wolf reçut ses avances avec quelque dédain. Il fallut bien cependant qu'il renonçât à ses préventions, lorsque Fichte eut développé sa pensée dans une lettre écrite avec déférence et franchise, l'un des plus beaux hommages peut-être qui aient été rendus à la science au nom de la philosophie.

Pour réparer le mauvais effet produit par l'article de Herder, Wolf avait fait appel au juge le plus compétent, à Heyne. Il croyait pouvoir compter de sa part sur une appréciation désintéressée; une surprise pénible l'attendait. Avant que sa lettre fût parvenue à Gœttingue, il lut dans le journal de cette ville une analyse des *Prolégomènes,* dans laquelle on présentait ses découvertes comme la plus simple chose du monde. La question de l'écriture avait été débattue depuis long-temps, et tout le reste n'en était que la conséquence probable. On ne faisait pas difficulté de reconnaître l'érudition et l'excellente méthode de l'auteur, mais la meilleure part des éloges devait revenir à Villoison. L'article était de Heyne. Wolf ne se demanda pas s'il était temps encore de le ramener à un jugement plus équitable; il écrivit coup sur coup deux lettres de remercîmens ironiques qui consommèrent la rupture. Heyne, sans répondre directement, fit insérer dans la *Gazette de Gœttingue* un nouvel article. Cette fois il allait plus loin : il prétendait avoir deviné lui-même, trente ans à l'avance, le problème homérique, et en avoir indiqué la solution dans ses leçons et dans ses écrits. Wolf était mal préparé à une accusation de plagiat. Sa colère ne connut plus de bornes. Il publia deux lettres nouvelles, où, sans égard pour l'illustration ni pour l'âge de son adversaire, il l'accable de sarcasmes et quelquefois d'invectives. Afin de l'opposer à lui-même, Wolf avait parcouru ses innombrables écrits; il le fit voir partout fidèle à la tradition de l'école et étranger à toute pensée d'innovation. N'y a-t-il donc aucun moyen de décharger d'un grave reproche la vie restée pure d'ailleurs de Heyne? Tout le monde a eu de ces idées confuses que l'on croit reconnaître aussitôt qu'un autre les exprime, et peut-être sera-t-on plus disposé à s'expliquer ainsi l'illusion de Heyne, si l'on songe de quel intérêt il y allait pour lui. Depuis vingt ans il faisait des cours sur Homère, et il fallait qu'il reçût à son tour des leçons de cet élève qu'il se

rappelait avoir traité un peu légèrement! Les découvertes de Wolf n'étaient pas seulement un coup sensible pour sa vanité; c'était en même temps une atteinte portée au privilége de l'université de Gœttingue, qui se réservait comme un monopole l'initiative de toutes les grandes pensées.

Les écrits de Wolf ont absorbé jusqu'ici toute notre attention. Le rôle d'écrivain, le seul qui se puisse apprécier à distance, était cependant celui pour lequel il avait le moins de goût. Sa véritable vocation, c'était l'enseignement. Il avait besoin de dominer un nombreux auditoire, de le voir suspendu à sa parole, de sentir pénétrer la foi dans les esprits; il aimait à se fier aux hasards de l'improvisation, à semer son discours de traits inattendus. Tour à tour bienveillant et railleur, il subjuguait par l'ironie ceux qui échappaient à sa séduction. Ce qui le préoccupait surtout, c'était de remuer des idées, de soulever des problèmes qu'il dédaignait de résoudre, de faire circuler partout le mouvement et la vie. En toute question, il se plaçait naturellement au point de vue le plus élevé; mais il savait en descendre sans regret pour se mettre à la portée de tous. Dès les premiers mots, il fournissait un aliment aux esprits sagaces et leur marquait le but auquel ils devaient tendre; puis il revenait sur ses pas, variant toujours la forme de sa pensée et entraînant après lui les intelligences paresseuses. Wolf, s'il eût vécu en France à la même époque, ne se fût pas borné à ce genre d'action. La politique l'eût envié aux lettres; il eût quitté la chaire pour la tribune, il eût régné dans nos assemblées populaires par la force de son esprit, par sa parole incisive, par l'assurance du regard et la noblesse du maintien. Sur un plus petit théâtre, il trouvait à Halle quelques-unes de ces émotions; mais quand, tout agité encore, il rentrait chez lui pour se livrer silencieusement au travail, il se sentait parfois pris de découragement. Ce ne fut jamais sans répugnance qu'il entreprit de faire un livre; il y fut cependant forcé plusieurs fois dans l'intérêt même de ses leçons. Afin de fournir à ses élèves des textes corrects, il publia successivement quelques *Dialogues* de Lucien, les *Histoires* d'Hérodien, les *Tusculanes* de Cicéron (1791-1792). Dans toutes ces éditions, il applique les mêmes règles de critique en les modifiant toutefois, et c'était encore une nouveauté à cette époque, selon le génie propre de l'écrivain. Sans professer pour l'autorité des manuscrits un respect superstitieux, il est en garde contre les conjectures hasardées. On voit qu'il se propose non de refaire l'antiquité, mais de la retrouver telle qu'elle était, avec ses imperfections et ses défauts. Ces publications avaient été précédées d'une autre plus importante. Wolf, au milieu même de ses travaux sur Homère, s'était mis à étudier les orateurs attiques, c'est-à-dire qu'il avait appris par cœur un grand nombre de leurs discours. Guidé toujours par son grand sens historique, il choisit

pour en donner une édition le discours de Démosthène contre Leptime (1789). C'était un moyen de pénétrer dans la vie publique des Athéniens, de jeter quelque jour sur leur législation si changeante, de savoir ce que leur coûtaient annuellement le soin de leur défense et leur amour pour les arts. Wolf compléta en les rectifiant les travaux de Barthélemy et de Toureil, et prépara la voie qu'a suivie depuis M. Boeckh dans son livre sur *l'Économie politique des Athéniens.*

L'émotion causée par les *Prolégomènes* commençait à s'apaiser. Wolf, las du repos, jeta bientôt un nouveau défi à l'opinion publique. Dans l'intervalle, son assurance avait encore grandi : ses affirmations sont plus absolues, ses paradoxes plus hautains. Il ne fit cependant pour commencer que reprendre une thèse soutenue déjà par un critique éminent. Vers la fin du XVIIe siècle, Bentley avait mis le scepticisme à la mode par ses argumens sans réplique contre les prétendues lettres de Phalaris, de Thémistocle, de Socrate, d'Euripide. On eut l'idée de soumettre à la même épreuve les correspondances des Latins, et, à l'occasion d'une querelle qui s'était élevée entre deux savans anglais sur la valeur historique des lettres de Cicéron et de Brutus, Markland déclara également apocryphes les quatre discours que l'orateur romain prononça à son retour de l'exil. Gesner avait repoussé les attaques de Markland, et avait eu le dernier mot. Wolf crut, dans ces discours, démêler les signes d'une falsification manifeste; il en publia le texte en joignant de nouveaux argumens à ceux de Markland, qu'il réimprima ainsi que l'apologie de Gesner. Nous n'essaierons pas de résoudre la question; mais, sans exiger des anciens non plus que des modernes qu'ils soient toujours égaux à eux-mêmes, on peut bien dire qu'on enlèverait peu de chose à Cicéron en retranchant de ses œuvres ces quatre discours, dont le second n'est qu'un écho affaibli du premier, dont le troisième surtout est fort indigne de la prédilection que Cicéron témoigne dans une lettre à Atticus. Cette considération pouvait être décisive si Wolf s'en fût tenu là, s'il n'eût suscité une nuée d'imitateurs qui prirent un plaisir puéril à retourner la critique contre tous les écrivains de l'antiquité. Wolf montra bientôt lui-même combien la pente est glissante en publiant dans les mêmes vues le *Discours pour Marcellus.* Le *Discours pour Marcellus* avait tenu jusque-là dans les œuvres de Cicéron la place qu'on pourrait assigner parmi les oraisons funèbres de Bossuet à l'éloge du grand Condé. Dès-lors, il fallait renoncer à toute certitude; tout était frappé de suspicion; il fallait se garder d'admirer les chefs-d'œuvre les mieux consacrés, sous peine d'être le lendemain embarrassé de son admiration. Heureusement ce pyrrhonisme littéraire se discréditait par ses excès mêmes. Peu de temps après le dernier manifeste de Wolf, Weiske, faisant une application ironique de ses principes, démontrait que les attaques contre Cicéron, fort indignes de M. Wolf, étaient

l'œuvre d'un faussaire qui s'était caché sous son nom. Il s'est fait depuis une réaction plus sérieuse. La correspondance de Cicéron et de Brutus, qui avait été la première sacrifiée, a trouvé un ardent défenseur dans M. C. F. Hermann. Il y a lieu de croire que cette révision d'un procès qui semblait décidément jugé marquera un point d'arrêt dans les progrès du scepticisme, et qu'on reviendra ainsi à travers le doute à une foi plus éclairée.

Ces dernières années, bien qu'assez orageuses pour Wolf, avaient été du moins à l'abri des troubles politiques. Tant que le contre-coup de la révolution française ne se fit sentir à Halle que comme un écho lointain, l'émotion qu'elle causa fut plus favorable que nuisible aux travaux de l'intelligence. On trompait le besoin d'agir que chacun éprouvait vaguement en apportant dans les spéculations plus d'indépendance et d'ardeur. Peu à peu cependant, le bruit se rapprocha. En 1806, la Prusse rompit brusquement sa neutralité; un mois après, les Français triomphaient dans les plaines d'Iéna de toute la monarchie prussienne, et le lendemain Bernadotte taillait en pièces à Halle la réserve commandée par le prince de Wurtemberg, tandis que le gros de l'armée devançait à Berlin le bruit de ses victoires. Wolf fut peu surpris de ces événemens. Il ne s'était pas associé aux espérances imprudentes qui avaient enivré la nation; il ne partagea pas davantage la consternation générale. Cette conduite le rendit suspect aux patriotes. Afin d'appeler l'intérêt de Bernadotte sur l'université, il avait cru pouvoir lui offrir un exemplaire d'une édition de l'Iliade qu'il venait de publier avec un grand luxe. On l'accusa d'avoir enlevé la page qui contenait une dédicace au roi Frédéric. Wolf nia le fait; rien ne l'eût empêché de l'avouer, car ce pouvait être un ménagement pour le nom même du roi. Nous ne mentionnerions pas ce détail insignifiant, s'il ne fût devenu pour Wolf l'occasion d'une nouvelle polémique. Un professeur qui le premier avait tenu ce propos, mis au défi de soutenir son dire, publia une brochure; Wolf y répondit aussitôt, et, par la rigueur de son enquête, par ses détours captieux, par un mélange habilement calculé de colère et de raillerie, dans une affaire digne de *la petite Ville* de Picard, il sut s'élever au ton des mémoires de Beaumarchais.

Wolf était resté à Halle tant que le sort de cette ville fut incertain; il la quitta au moment où elle allait être incorporée au royaume de Westphalie. Nous le retrouverons à Berlin.

III.

Est-il donc si difficile de vieillir! Wolf, lorsqu'il se rendit à Berlin (1807), était dans la force de l'âge et dans tout l'éclat de sa renommée;

les générations qu'il avait élevées s'étaient répandues en Allemagne et en Suisse, et avaient porté partout ses idées et le respect de son nom. Ses travaux sur Homère gagnaient chaque jour en autorité. Il avait reçu l'adhésion d'Ilgen, de Schneider, d'Hermann, des deux frères Schlegel; Niebuhr allait bientôt lui offrir un secours puissant en luttant de hardiesse avec lui. Les hommes les plus considérables recherchaient son amitié ou ses entretiens. Goethe, invisible et présent, avait écouté ses leçons caché derrière une tapisserie, et disait qu'une heure de conversation avec lui valait toute une année d'études. Wolf fut infidèle à sa gloire quand il n'avait plus qu'à en jouir. Ce n'est pas que nous voulions nous faire l'écho de toutes les attaques qui furent dirigées contre lui : la passion y eut autant de part que la justice. Ses adversaires cédèrent à une jalousie trop commune; contraints d'admirer son esprit, ils se plurent à rabaisser son caractère. En voyant cependant ses loisirs se consumer inutilement, tant d'entreprises rester inachevées, la vanité prendre en lui la place d'une juste ambition, des liaisons précieuses se relâcher ou se rompre, il faut bien reconnaître que cette dernière partie de sa vie ressemble mal à la première. Wolf ne sut pas résister à l'enivrement des hommages qu'on lui prodigua. Jeté dans le mouvement d'une grande ville, recherché dans une société brillante, il se dédommagea trop bien des privations de sa jeunesse, et ne sut pas mieux régler ses passions que ses facultés. Ses papiers avaient été dispersés dans le tumulte de l'invasion. Cette perte augmenta encore son éloignement pour les longs travaux. Quand le calme fut rétabli, il fut chargé de fonctions administratives qui lui suggérèrent la pensée de devenir conseiller d'état, ministre, que sais-je? M. G. de Humboldt fut forcé de le rappeler à la dignité de l'enseignement et des lettres. Wolf céda, non sans regret. Quand l'université de Berlin fut constituée, il recommença sa vie de professeur; ses leçons eurent un grand succès. Les hommes les plus importans dans la politique ou dans les lettres venaient l'entendre; mais rien ne remplaçait pour lui l'auditoire assidu et docile auquel il était habitué à Halle; il se découragea bientôt. Tout en se réservant le droit de donner des cours, il ne voulut pas accepter de position régulière. Sa situation n'était pas mieux fixée à l'académie, dont il refusait de suivre les statuts; il ne vivait guère à Berlin que d'une pension due à la générosité du roi. En 1807, il avait publié, de concert avec Ph. Buttmann, un recueil périodique sous le titre de *Museum der Alterthumswissenschaft*. Cette publication fut bientôt interrompue, ainsi qu'une autre, *Museum antiquitatis studiorum*. Wolf n'avait pas l'esprit assez conciliant pour que ces associations pussent durer : il ne savait pas rendre sa supériorité légère. Il était trop porté à ne voir dans ses collaborateurs que des instrumens, à les considérer comme des points perdus sur la circonfé-

rence dont il était le centre. Ses exigences rebutèrent ceux même de ses élèves qui lui étaient le plus attachés. On avait agité à plusieurs reprises le projet d'une édition de Platon, qui devait être publiée, sous sa direction, par Heindorf, MM. Boeckh et Emm. Bekker. Schleiermacher avait aussi promis de prendre part à ce travail. Le plus impatient était Heindorf. Jusque-là dévoué à Wolf sans réserve, il finit par se lasser de ses hésitations, et, après s'être assuré du concours de Buttmann, il annonça lui-même une édition de Platon. Comme il arrive aux personnes faibles qui s'arment une fois d'énergie, Heindorf apporta sans doute trop peu de ménagemens dans sa résolution. Wolf s'offensa de sa révolte, et, ayant eu à quelques années de là l'occasion de s'expliquer sur son compte, il le fit en termes sévères, dont l'effet fut d'autant plus fâcheux, qu'Heindorf à ce moment venait de mourir. Sous prétexte de venger sa mémoire, Buttmann et Schleiermacher publièrent contre Wolf une violente diatribe à laquelle adhérèrent Niebuhr, M. Boeckh, M. de Savigny (1). Les choses furent poussées à l'extrême; Buttmann prononça les mots de *banqueroute littéraire*. Entre beaucoup de témoignages contradictoires, il est difficile de démêler la vérité. On peut dire toutefois, sans crainte de se tromper, que c'est là une de ces affaires dans lesquelles tout le monde s'arrange de manière à avoir tort. Wolf, qui ne faisait rien pour prévenir ces éclats, en souffrait du moins vivement. Il s'en plaignait à ses amis restés fidèles. M. Varnhagen d'Ense a conservé de touchans souvenirs de ces épanchemens.

Il ne faut pas croire, malgré tout, que cette partie de la vie de Wolf ait été complétement perdue pour les lettres. Il avait toujours pris un grand intérêt aux progrès de la langue allemande; il ne voulait pas s'avouer que les études philologiques eussent pu en arrêter le développement, et ne concevait pas que des hommes qui devaient être familiers avec toutes les ressources du style fussent si peu exigeans pour le langage dont ils se servaient. Afin de montrer comment le travail des traductions pouvait tourner au profit de la littérature nationale, il traduisit en vers *les Nuées* d'Aristophane, et du premier coup il surpassa Voss et rivalisa avec G. de Schlegel. Un peu plus tard il publia le recueil des *Litterarische Analekten* (1817), et écrivit en tête une biographie fort intéressante de Bentley. Il y avait entre Bentley et lui plus d'un rapport qui avait dû déterminer son choix. Le biographe, en retraçant les principes de critique qu'avait suivis son devancier, eut souvent l'occasion d'exposer ses vues personnelles. La même prédilection le porta à donner une notice sur Jer. Markland. Wolf enrichit aussi les *Litterarische Analekten* de dissertations ingénieuses sur quelques passages contestés d'Horace. Ce ne sont là cependant que des productions secon-

(1) *Buttmann und Schleiermacher über Heindorf und Wolf.* Berlin, 1816.

daires. Il en est une plus importante, et qui, bien qu'antérieure de quelques années, semble être le couronnement de ses travaux. Wolf avait souvent dans ses leçons essayé de constituer la science de l'antiquité, d'en faire voir la portée et les applications diverses. Il voulut donner à ses idées une forme définitive, et publia une sorte d'*Organum*. Il ne borne pas la philologie à l'étude des langues ni surtout à l'étude du grec et du latin. Tout ce qui peut jeter quelque jour sur la civilisation des anciens peuples, sur leurs mœurs, leur religion, leur caractère national et leur constitution politique, rentre dans la sphère du philologue. Aussi la philologie n'est-elle pas seulement une science auxiliaire destinée à hâter les progrès de la philosophie ou de l'histoire : elle a une existence propre; c'est bien le moins qu'on lui laisse une place à elle sur le sol qu'elle a déblayé. Des connaissances aussi complexes appellent le concours de toutes les intelligences; chaque chose y trouve sa place, depuis les efforts assidus du compilateur jusqu'aux divinations les plus hardies. Wolf voulut aussi établir la certitude de la critique. La critique, selon lui, ne procède pas par tâtonnemens; elle repose sur des principes arrêtés; ses hésitations tiennent à l'insuffisance des matériaux et non à sa propre impuissance. Il poursuit en indiquant la filiation des diverses parties de la science. Sur ce point, on peut lui reprocher d'avoir trop multiplié les divisions; on peut même contester l'importance relative qu'il accorde à quelqu'une des branches accessoires, et M. Boeckh a eu le droit de réclamer en tête du *Corpus* des inscriptions grecques contre la part trop restreinte qu'il a faite aux études épigraphiques. Il n'est pas moins vrai de dire que, depuis Wolf, il n'y a guère d'année où, dans chaque université, quelque professeur ne traite le même sujet, et son essai est le texte sur lequel s'agitent encore les controverses.

Le philologue de Wolf ne serait guère moins introuvable que l'orateur de Cicéron. Wolf, sans prétendre à réaliser son idéal, ne resta cependant complétement étranger à aucune des connaissances qu'il passa en revue. L'historien Nicolas Damascène compare l'étude de la littérature à un long voyage : on se met en route et l'on parcourt de vastes pays; dans quelques endroits on ne fait que passer, on séjourne plus long-temps dans d'autres, et l'on arrive enfin à un lieu de refuge où s'écoule le reste de la vie. Ainsi Wolf avait choisi pour s'y établir une certaine contrée; mais, sans être toujours sur les chemins comme Heyne, il fit au dehors de nombreuses excursions. Ceux qui lui ont contesté le sentiment des arts plastiques oubliaient trop que Goethe le jugea digne d'être son collaborateur dans le monument qu'il éleva à la gloire de Winckelmann. Les termes avec lesquels Wolf parla des études mythologiques et quelques pages sur les sacrifices, insérées dans ses *Mélanges*, témoignent qu'il sentit toute la portée de cette science si

vieille par son objet, et qui pourtant ne date guère que de Heyne. On peut regretter néanmoins que Wolf n'ait pas pénétré plus avant dans ces mystères; ses travaux sur Homère eussent pu y gagner encore, ainsi qu'à une connaissance plus approfondie des rares fragmens qui nous restent du cycle épique. Pour voir reprise la tâche de Heyne, il fallait attendre M. Creuzer, ou mieux encore le traducteur de *la Symbolique*, M. Guigniaut, et M. G. Welcker.

Nous arrivons à la fin de cette vie si pleine et si agitée. Depuis plusieurs années, la santé de Wolf s'était altérée; il se décida à chercher un remède dans les voyages. En 1816, il alla visiter le pays où il était né; il fut vivement ému à l'aspect des lieux qu'il n'avait pas revus depuis cinquante ans. A peine de retour, il se remit en route (1818) et traversa toute l'Allemagne pour aller gagner la Suisse. Partout il retrouvait ses anciens élèves devenus maîtres, et recueillait de touchans témoignages de leur attachement. Lorsqu'il revint à Berlin après cette longue tournée, sa santé s'était de plus en plus affaiblie; il sentit le besoin d'un climat plus chaud et partit pour l'Italie. Ce fut son dernier voyage; il n'eut pas même le temps d'arriver à Nice. Le mal, accru par le régime qu'il s'obstinait à suivre, le força de s'arrêter à Marseille, où il mourut après quinze jours de souffrances, le 8 août 1824 : il avait soixante-cinq ans. L'Allemagne, jalouse de ses grands hommes, se plaint d'être privée de ses restes. Wolf du moins repose dans l'antique cité des Phocéens, dans une des villes où le culte d'Homère fut jadis le plus en honneur. Plus favorisé encore, Ottfried Müller, emporté au milieu de sa gloire, a trouvé un tombeau sous les ruines du Parthénon!

On a beau devancer ses contemporains, la postérité vous rattrape et vous dépasse. Depuis Wolf, on a imaginé contre la théorie des poèmes homériques des objections qu'il n'avait pas prévues; on a découvert, en faveur de ses idées, des argumens auxquels il n'avait pu songer. Tels sont les exemples empruntés à la poésie populaire que chaque nation retrouve à son berceau, sur le plus triste sol, dans des contrées qui semblaient déshéritées de toute poésie. Wolf se plaisait cependant à rapprocher les diverses périodes de l'humanité. Il cita les chants écossais que Macpherson venait de remettre en honneur par sa restauration infidèle. Il compara les homérides aux prophètes hébreux, aux bardes et aux druides; mais il ne pouvait deviner les grands poèmes de l'Inde. Nos romans de chevalerie, les *Romances* espagnoles, l'*Edda* scandinave, les *Niebelungen* même, n'étaient pas encore sortis de l'oubli ou de l'indifférence. L'Allemagne n'était pas assez assurée dans les voies de l'avenir pour se retourner vers le passé. Personne ne soupçonnait alors cette nombreuse famille de poèmes sans nom, conservés dans la mémoire des chanteurs, et qui offrent à la fois avec les poèmes homériques tant de

dissemblances et tant d'analogies. C'est là pourtant, je ne dirai pas un argument, mais une puissante raison de croire. De pareilles vérités ne sont pas, en effet, susceptibles d'une démonstration rigoureuse, et ce travail mystérieux de la poésie populaire, sans cesse renaissant à des périodes correspondantes de la civilisation, est assurément le spectacle le plus propre à nous pénétrer de la grace efficace qui doit ici venir en aide à la raison.

Malgré ce secours inespéré, les théories de Wolf, telles qu'elles sont exposées dans les *Prolégomènes*, dans les lettres à Heyne et dans les diverses préfaces qu'il publia en tête de ses éditions d'Homère, ont dû subir et subiront encore des modifications avant de s'établir d'une manière définitive. C'est toujours au prix de quelques concessions que les paradoxes deviennent des vérités. Les esprits penchent en général vers la conciliation; mais quelle est la juste mesure dans laquelle on doit un jour s'accorder? C'est là ce qu'il est encore difficile de prévoir. M. C. Lachmann, qui, avant de remonter aux poèmes d'Homère, avait fait une étude approfondie de la grande épopée germanique, est de tous les esprits indépendans celui qui est resté le plus fidèle aux idées de Wolf (1); il ne se sépare de lui que pour aller plus loin. M. Lachmann ne distingue pas moins de dix-huit poèmes dans l'Iliade. M. Bœckh, bien qu'il ait levé une grave difficulté en démontrant sans réplique la fausseté des inscriptions de Fourmont, fait remonter plus loin que Wolf l'usage de l'écriture. C'est aussi le sentiment d'un juge bien compétent, de M. J. Franz, sur lequel pèse aujourd'hui toute la responsabilité du *Corpus inscriptionum græcarum*. M. Bœckh suppose que dès le IXe siècle avant notre ère les poèmes homériques purent être écrits par fragmens détachés pour l'usage privé des rapsodes. Il reconnaît d'ailleurs l'origine multiple de ces poèmes, et croit rendre raison de l'inspiration commune qui respire partout, en n'admettant à cette œuvre collective que les homérides de Chio, association civile intermédiaire entre la famille et la tribu, et chargée de conserver le culte d'Homère, comme les Eumolpides celui d'Eumolpus et les Lycomides celui d'Orphée. Grammairien avant tout, c'est toujours avec un peu de peine que M. G. Hermann touche aux problèmes historiques. Il est cependant revenu plusieurs fois sur la question d'Homère (2). Après quelques variations, il semble s'être arrêté à ce sentiment qu'à une époque très éloignée et bien long-temps avant Hésiode il exista un Homère qui composa deux poèmes de peu d'étendue, qu'à ces poèmes s'ajou-

(1) Voyez deux dissertations insérées dans les Mémoires de l'académie de Berlin, et réimprimées tout récemment sous ce titre : *Betrachtungen ueber Homer's Ilias*, Berlin, 1847.

(2) Voyez *de Interpolationibus Homeri*. Lipsiæ, 1832; *de Iteratis apud Homerum*. Lipsiæ, 1840, et la préface de son édition des *Hymnes* d'Homère. Lipsiæ, 1836.

tèrent des chants nouveaux dont les auteurs restèrent inconnus. Selon M. Hermann, Homère serait le premier chanteur qui se serait élevé aux accens de la poésie épique. Jusque-là les poètes s'étaient bornés à donner des préceptes sur la conduite de la vie. La nouveauté de cette tentative expliquerait le prestige qui s'attacha au nom d'Homère et la fidélité avec laquelle ses successeurs se bornèrent longtemps aux sujets qu'il avait choisis. La trace des idées de Wolf se retrouve chez ses adversaires aussi bien que chez ses partisans, sans même en excepter M. Grote, dont M. Mérimée a récemment exposé l'hypothèse dans cette *Revue* (1). M. Welcker, dans le livre où il évoque toute cette famille de poètes homériques trop éclipsés peut-être par leur chef (2), fait l'écriture presque contemporaine d'Homère. Il ne voudrait en aucune façon sacrifier l'unité de l'Iliade ni celle de l'Odyssée; même il n'admet les interpolations qu'avec une grande répugnance; mais il distingue du moins les auteurs de ces deux poèmes, et, s'il tient à défendre l'œuvre d'Homère, il fait bon marché de sa personne. Homère lui apparaît confusément comme une ombre à travers le mirage des temps. Reprenant une conjecture d'Ilgen, il ne voit dans ce nom (ὅμηρος de ὁμηρεύειν, arranger) qu'une appellation commune à tous les poètes qui se sont donné la tâche de rassembler et de fondre harmonieusement les chants épars de leurs devanciers. Ainsi Homère ne représenterait que le second âge de la poésie héroïque, et les idées de Wolf devraient subir une sorte de transposition, sans pour cela cesser d'être vraies. Seul, peut-être, M. Nitzsch s'est tenu en dehors de tout accommodement; aussi a-t-il fait peu de disciples. La vie de M. Nitzsch a été remplie jusqu'ici par ses travaux sur Homère, et ses efforts n'ont eu d'autre résultat que d'obscurcir une question difficile sans doute à résoudre, mais susceptible au moins d'être nettement posée. Ses compatriotes même commencent à se lasser de la barbarie de son langage et du désordre de ses pensées. On peut aller chercher dans ses livres des argumens et des faits, mais personne n'est tenté d'en adopter les conclusions. M. Nitzsch se tient pour assuré qu'Homère a écrit l'Iliade et l'Odyssée; il ne parle de rien moins, pour expliquer l'invention des arts, que de nous ramener aux fables d'Orphée et de Linus (3).

Dès que les idées de Wolf furent examinées en France sans prévention, après le rapport lucide qu'en fit M. Dugas-Montbel dans son *Histoire des poèmes homériques,* elles furent accueillies avec la mesure naturelle à l'esprit français. M. Guigniaut et M. A. Viguier furent des premiers à leur donner une adhésion discrète. Un peu plus tard, M. Fau-

(1) Voyez la livraison du 1er avril 1847.

(2) *Das epische Cyclus oder die homerischen Dichter.* Bonn, 1835.

(3) Voyez *de Historia Homeri,* Hanovre, 1837, et *Erklaerende Anmerkungen zu Homers Odysse,* 1826–1840.

riel les exposa avec plus de développemens à la faculté des lettres. Habitué à se retourner complaisamment vers le berceau des peuples et des littératures, M. Fauriel avait surtout formé son opinion par la comparaison de toutes les poésies populaires. Les principes de Wolf une fois posés, il en démontra la justesse par l'analyse de l'Iliade et de l'Odyssée : c'est ce que Wolf avait omis de faire. Plus récemment, dans la chaire de littérature grecque, M. Egger a repris la même tâche avec un égal succès, et peut-être s'est-il placé dans de meilleures conditions d'impartialité en n'apportant avec lui aucun parti pris, et s'en remettant à l'examen des faits qui déterminaient ses convictions en même temps que celles de ses auditeurs (1). A ces noms nous sommes en droit d'ajouter celui de M. Letronne, et peut-être celui de M. Villemain, autant que l'on en peut juger par quelques paroles soigneusement recueillies. Que n'y pouvons-nous joindre M. Sainte-Beuve (2)! Une seule protestation sérieuse s'est élevée en France dans ces derniers temps, c'est une thèse de M. E. Havet, bien spirituellement écrite et pensée. On peut regretter seulement que l'auteur ait volontairement borné son point de vue, et, en défiance des paradoxes, se soit trop encouragé dans la sévérité de sa raison. Cette sévérité est agréablement tempérée par les formes épigrammatiques de son style, mais il y a des adversaires contre lesquels les traits s'émoussent; il faut souvent se défier de l'esprit et quelquefois même du bon sens (3).

S'exerçant à la fois par les livres et par l'enseignement, l'influence de Wolf a été immense. Chez quelques-uns de ses élèves, elle est restée dominante. A leur tête est M. Boeckh, représentant un peu exclusif, comme son maître, de l'école historique. Cette influence se retrouve peut-être avec une plus juste mesure dans les travaux d'Ottfried Müller et de M. Welcker, qui, disciples à la fois de Heyne, de Winckelmann et de Wolf, ont su concilier les droits de l'histoire, de l'art et de la poésie. Dans cette association, la part de Wolf n'est pas la moins belle : il a éclairé ceux qu'il n'a pu convaincre, ceux même qui l'ont combattu ont dû s'inspirer de son esprit; ce n'est qu'en appliquant ses principes qu'on a pu contester ses résultats. Voici cependant une voix qui s'élève contre cette longue autorité. Un archéologue éminent, mais beaucoup moins réservé dans ses conjectures que ne le feraient croire ses professions de foi, M. Ross, aujourd'hui professeur à l'université de Halle, veut absolument rompre avec la tradition des cinquante dernières années. Le manifeste qu'il a publié en tête de ses *Hellenica* est un véritable appel à l'insurrection. Il enveloppe Wolf et Niebuhr dans le même anathème. Ce

(1) M. Egger a résumé ses idées sur Homère dans une brochure intitulée : *Aperçu sur les origines de la littérature grecque*, Paris, 1845.

(2) Voyez un jugement rapide sur Homère dans les *Portraits contemporains*, t. III.

(3) *De Homericorum poematum origine et unitate*. Paris, 1843.

sont, selon lui, deux révolutionnaires, qui, ne pouvant donner carrière, dans la société où ils vivaient, à leurs instincts destructeurs, se sont rejetés sur le monde de la pensée. M. L. Ross compare sérieusement les réformes apportées dans la critique et dans l'histoire aux actes les plus violens de la révolution française. Wolf et Niebuhr ont jeté aux vents les cendres d'Homère et brisé la chaise d'ivoire de Romulus, comme en France on avait renversé le trône et violé les tombeaux de nos rois. L'auteur continue sur ce ton; jamais on n'avait prêché la modération avec des allures plus guerrières. L'Allemagne cependant paraît peu disposée à rejeter à la voix de M. Ross ses glorieux souvenirs; pas plus que la France, elle n'a envie d'une contre-révolution (1).

En laissant M. Nitzsch et M. Ross dans la solitude où ils se complaisent, on peut reconnaître un fonds commun à toutes les opinions que nous avons analysées : c'est le désir de concilier l'origine multiple des poèmes homériques avec l'ensemble harmonieux auquel il en coûte trop de renoncer. Plusieurs pas ont été faits dans cette voie. En reculant au-delà de l'époque indiquée par Wolf l'usage de l'écriture, on a diminué l'importance du travail de Pisistrate. Plus la réunion des fragmens de l'Iliade et de l'Odyssée se trouvera voisine du temps où furent composés ces poèmes, plus il sera facile de rendre compte de leur apparente unité poétique. Un fait du moins est acquis, c'est qu'il ne peut plus aujourd'hui venir à la pensée de personne de comparer l'Iliade à l'Énéide ou à tel autre poème composé savamment d'après nos procédés littéraires Il en est de même de toutes les questions auxquelles Wolf a touché : il a pu dépasser la vérité, mais il a toujours été sur le chemin qui y mène; il a tracé la méthode qu'il convient d'appliquer à l'étude de l'antiquité, et en France il est moins nécessaire qu'en aucun autre pays de faire sentir la valeur d'un pareil service. On sait assez depuis Descartes quels sont les avantages d'une méthode légitime, alors même qu'il reste à en régler les écarts. Ce n'est pas par hasard que j'ai prononcé le nom de Descartes. Wolf a fait passer à travers l'antiquité le souffle de l'esprit moderne; il a opéré dans l'histoire des lettres une révolution analogue à celle qui au XVIe siècle régénéra la philosophie. Il a rompu avec toutes les opinions *prises à crédit*, comme dit Montaigne, et est parti du doute pour faire appel à cette critique indépendante qui est la raison appliquée aux faits du passé. Avant Wolf on jugeait les anciens d'après quelques principes préconçus, en rapportant tout à un type imaginaire, sans se rendre compte des circonstances au milieu des-

(1) Une réponse a déjà été faite à M. Ross par M. Bernhardy, l'un des disciples de Wolf qui ont le mieux gardé sa mémoire, et collègue de M. Ross à l'université de Halle, dans un discours académique sous le titre de *Epicrisis disputationis Volfianæ*. Halæ, 1846.

quelles s'était développé le génie de l'écrivain. A l'idée conventionnelle du beau, Wolf substitua celle de la vérité; il chercha surtout dans les écrits un tableau fidèle de la société qui les avait inspirés. Qu'il y ait eu excès dans cette tendance, cela est possible : il ne faut pas oublier que les restes de l'antiquité sont à la fois des monumens et des modèles; mais faire comprendre le génie antique était surtout alors le meilleur moyen de le faire aimer. On était las d'être en quête de beautés abstraites. Les esprits dégagés de toute prévention furent plus sensibles aux jouissances littéraires quand ils ne se fatiguèrent plus à les chercher. C'est là l'impression que nous cause aujourd'hui la lecture des poèmes homériques. Homère a peu perdu à être ramené aux conditions de l'humanité, à n'avoir pas fait ce qu'il était impossible de faire. Nous sommes plus sûrs ainsi qu'il est un de nous, nous nous reposons en lui avec plus de confiance. En nous révélant le vrai sens de l'œuvre dans laquelle Homère eut la meilleure part, Wolf lui a plus rendu qu'il ne lui avait enlevé. Homère, sans doute, ne se plaindrait pas d'être sacrifié de cette manière. En dépit de vaines déclamations, Wolf a ajouté quelque chose au prince des poètes, comme Phidias au maître des dieux.

C. Galusky.

POÈMES ÉVANGÉLIQUES.

LA TENTATION.

I.

Anges dont le bonheur n'est qu'une longue enfance,
Sphères où ne croît pas l'arbre de la science,
D'ici-bas jusqu'à vous quel nuage est monté
Et trouble, au fond du ciel, votre sérénité?
Est-ce bien que la terre, objet d'inquiétudes,
Tient les astres distraits de leurs béatitudes?
Vos habitans, rêveurs comme sont les humains,
Laissent la harpe d'or languir entre leurs mains,
Et, du haut des soleils que l'azur nous dérobe,
Curieux et craintifs se penchent vers ce globe.

Tels, du sommet des tours, dans les plaines, là-bas,
Les enfans des guerriers regardent les combats,
Et, devant la mêlée à leur âge interdite,
Sentent confusément que leur destin s'agite :
Ainsi l'aspect de l'homme et ce monde orageux
Vous détournent souvent de vos célestes jeux.

Or, jamais plus émus, plus tremblans qu'à cette heure,
Vous n'avez contemplé la terrestre demeure.
Tant d'étoiles jamais dans leur rayonnement,
Jamais tant de regards tombés du firmament,
Depuis les jours d'Adam et des premières larmes,
N'ont cherché notre terre avec autant d'alarmes;
Moins nombreux et moins vifs, ces feux dont l'éther luit
Scintillent dans l'azur de la plus belle nuit.

II.

C'est sur un bourg obscur que ces rayons affluent;
C'est un seuil indigent que les anges saluent;
C'est Nazareth, le toit d'un humble charpentier.
Un cep de ses rameaux l'embrasse tout entier,
Et l'ombre d'un figuier soir et matin dépasse
Le mur qui du jardin enclot l'étroit espace.
Là se parlent, assis sur le banc des aïeux,
Une femme et son fils qu'elle implore des yeux.
Recevant dans son cœur ce que le cœur adresse,
Grave et beau, le jeune homme écoute avec tendresse :

« Rien ne me sera plus quand vous aurez quitté
« L'abri de votre mère et notre obscurité.
« Mon cœur saigne déjà du sang dont vous inonde
« Le combat du désert, surtout celui du monde;
« Et la voix qui vous dit : Va, fais l'œuvre de Dieu!
« Je la sens dans mon sein comme un glaive de feu.

« Laissez-moi regretter votre enfance éphémère!
« Que la gloire du fils est pesante à la mère,
« Et combien doit trembler celle à qui Gabriel
« Annonce qu'elle engendre un envoyé du ciel!
« Le sang qu'elle lui donne est tout promis au glaive,
« Elle nourrit l'agneau pour qu'un boucher l'enlève.
« O mon fils! pardonnez la faiblesse aux adieux,
« Je vous aurais voulu moins grand et plus heureux!
« Je voudrais vous garder, toujours à cette place,
« Sous notre pauvre toit qu'éclaire votre face;
« Vous qu'attend Israël pour sauveur et pour roi,
« Je voudrais, tout entier, vous retenir en moi,
« Car vous êtes ma vie, ô mon fils; il me semble

« Qu'en ce paisible enclos nous grandîmes ensemble,
« Que toujours je vous eus m'aimant et m'écoutant,
« Et que j'ai commencé de vivre en vous portant.
« Oui, Dieu, me visitant dans mon obéissance,
« Mit la maternité si près de mon enfance,
« Qu'avant l'heure où son fruit dans mon sein eût germé,
« Avant vous, ô mon fils, je n'avais pas aimé,
« Et qu'à votre berceau j'offris, tendre et jalouse,
« Tout le cœur d'une mère et celui d'une épouse.

« Jésus! depuis qu'un ange, éveillant mon émoi,
« M'eut dit que c'était vous qui palpitiez en moi,
« En vous seul et par vous je m'attriste ou m'égaie;
« Et, dès l'heure où le fils tend ses bras et bégaie,
« Enfant dans vos baisers, jeune homme en vos discours,
« Vous m'avez été bon et consolant toujours.
« Jamais d'un mot, d'un geste appelant les reproches,
« Vous n'avez affligé votre père et vos proches.
« Un jour, — mais que de joie a payé ce tourment! —
« Nous avons accusé votre enfance un moment.
« La faute était à moi, mère sans vigilance;
« Ce souvenir encor m'est comme un coup de lance!
« Pour la Pâque, à Sion, dans la foule arrêtés,
« Nous vous avions perdu dans les solennités.
« Je sais déjà, mon fils, ce que l'absence coûte!
« Trois fois en vous cherchant nous refaisons la route;
« Ce n'est qu'après trois jours de soucis bien pesans,
« Que nous vous retrouvons, vous, enfant de douze ans,
« Enseignant dans le temple et, droit sous le portique,
« Ébranlant les docteurs dans leur sagesse antique;
« Et tous vous écoutaient, étonnés et ravis.
« Je pleurais, et bientôt vous nous avez suivis.
« Or, mon cœur conservait ce qu'il venait d'entendre.
« Dès-lors, auprès de nous, toujours soumis et tendre,
« Vous vivez en bon fils, Seigneur, et partagez
« L'humble abri de ce toit qu'en un ciel vous changez;
« Votre amour souriant sur nos douleurs y brille;
« Vous gagnez de vos mains le pain de la famille;
« Par vos travaux constans son sort est adouci;
« Depuis trente ans, Seigneur, nous vous gardons ainsi.
« Pour son œuvre aujourd'hui que l'Esprit vous réclame,
« Tout mon bonheur de mère échappe de mon ame;
« Car d'un monde ennemi je sens déjà les coups,

« Au calice de fiel je m'abreuve avant vous.
« Malheur aux flancs choisis pour porter un prophète!
« La volonté de Dieu cependant sera faite;
« Allez, — quoique mon sang puisse, hélas! en crier, —
« Faire l'œuvre du maître en fidèle ouvrier;
« Mais pour rendre, en partant, ma douleur moins amère,
« Mon fils et mon Seigneur, bénissez votre mère. »

L'homme que la colombe, aux yeux de Jean charmé,
Baptisait dans l'éclair du nom de bien-aimé,
Courba son front puissant que ceindront les épines,
Prit les mains de Marie entre ses mains divines,
Lui parla longuement d'un retour éternel,
Et partit revêtu du baiser maternel.

O famille! ô foyer! temple cher à Dieu même!
O filial amour! religion suprême!
Doux asservissement qui fait les hommes forts,
Paix qui prépare l'ame aux combats du dehors;
Loi dont les plus grands cœurs suivent le mieux les règles,
Humble nid où s'accroît l'envergure des aigles,
Joug aimé des plus fiers et des plus triomphans,
Qu'un regard maternel trouve toujours enfans!

III.

Or, poussé par l'Esprit dans ses austères voies,
Jésus fuit ce que l'homme a de plus saintes joies,
Sa mère et ses amis, la paix de son foyer,
Ses fleurs, son banc de pierre à l'ombre du figuier,
Et les rêves d'été, les sommeils sur la mousse,
Et du toit des aïeux l'obscurité si douce;
Tous ces biens que la foule a le droit de goûter,
Mais qu'aux élus le ciel montre pour les tenter,
Ces chastes biens à qui tout prophète renonce
Pour suivre un dur sentier de cailloux et de ronce.
Au voyage sanglant le fils de l'homme est prêt,
Et, marchant au désert, traverse Nazareth
A l'heure où, saluant l'aube qui la ravive,
S'éveille la cité plus fraîche et plus active.
Les joyeux artisans, par le coq avertis,
Entonnent leurs chansons au bruit de leurs outils;

Les voisins, s'abordant de paroles amies,
S'égayent à frapper aux maisons endormies.
Sur la place, déjà, les marchands étrangers
Abreuvent les chameaux de leurs faix déchargés.
La serpe en mains, plusieurs vont voir, de l'œil du maître,
Leur vigne et leur froment qu'il faut cueillir peut-être;
D'autres, se disputant sur leurs droits indécis,
Font parler les vieillards près de la porte assis;
Deux longs flots de passans se croisent sous son arche,
Le gain ou le plaisir aiguillonne leur marche.
Or, cherchant la douleur, son but et son devoir,
Jésus ceignit ses reins et sortit sans les voir.

Le matin, colorant les gazons qu'il arrose,
Faisait tout verdoyer dans une vapeur rose.
Nul vent lourd et poudreux ne ternissait encor
Les bois tout d'émeraude et les fromens tout d'or.
L'air se peuplait d'oiseaux. Fraîche, embaumée et tendre,
La campagne invitait le cœur à s'y répandre.
C'était la fenaison, et du labeur commun
Le fardeau partagé s'allégeait pour chacun.
Mille fleurs, qu'avec l'herbe abattent les faucilles,
Se nouaient en couronne au front des jeunes filles;
Les faucheurs excités redoublaient à leurs chants.
Tout transforme en plaisir le saint travail des champs,
Où l'invisible nœud des douces sympathies
Lie en gerbes, souvent, les ames assorties.
Pour l'heure un gai repas, à l'ombre du hallier,
Rassemble des faneurs le cercle irrégulier,
Et dans leur joyeux groupe ils offrent une place
Au voyageur aimé qui leur sourit et passe;
Et c'est à chaque instant quelque tableau pareil
Où l'homme a mis sa joie, où Dieu met le soleil.

Dans un vallon plus frais que les rosiers parfument,
Sur la pente opposée au bourg où les toits fument,
Près des eaux soupirant leurs bruits doux et confus,
Un palais s'abritait sous les cèdres touffus,
Un palais écarté dont le plaisir est l'hôte,
Et dont chaque ornement est le prix d'une faute.
Éteignant ses splendeurs dans l'aurore aux flots d'or,
La fête de la nuit s'y prolongeait encor.
Les conviés cherchaient la fraîcheur hors des salles;

Baignant leurs fronts fiévreux aux brises matinales,
Des couples nonchalans errent au bord des eaux.
Accoudée au milieu des hôtes les plus beaux,
Madeleine, au balcon ouvert sur les prairies,
Sourit sans les entendre aux molles flatteries.
Belle à faire oublier l'aube qui se levait,
Les yeux vers l'horizon, sans voix, elle rêvait,
En proie au vague ennui que sa pâleur atteste.
Précipitant le pas devant ce seuil funeste,
Le plus beau des humains, mais aussi le plus pur,
Marchait. Or, bien souvent de l'artisan obscur
L'image avait troublé les nuits de Madeleine;
Elle en gardait au cœur une secrète peine.
A le voir là, si près, ce passant adoré,
Elle a frémi dans l'ame, et peut-être espéré,
Et, couvrant de gaieté le frisson qui l'agite,
Elle ose le nommer de son nom, et l'invite
Aux plaisirs de sa fête, avec un regard tel,
Qu'un roi de sa couronne eût payé cet appel.
Alors l'Adam nouveau qui consentit à naître
Pour être aussi tenté, mais comme un dieu peut l'être,
Lance un regard sévère où pourtant est caché
Le pardon du pécheur sous l'horreur du péché;
Et, dans le cœur déchu que cet instant relève,
Le douloureux reproche est entré comme un glaive.
Le palais aux plaisirs fut fermé dès ce jour,
Des austères devoirs il devint le séjour;
Un baptême de pleurs en lava les souillures;
Le pauvre toucha l'or des coupables parures,
Et, dans un souvenir plongée avec ferveur,
La pécheresse eut foi la première au Sauveur.

Or, longeant à grands pas la moisson déjà blonde,
Jésus suit le chemin qui l'éloigne du monde.
Derrière la montagne aux sinueux contours
Disparaissent déjà Nazareth et ses tours;
Les bornes sur le sol déjà sont plus distantes;
Plus rares, les maisons déjà font place aux tentes.
C'est, au lieu des faneurs, la tribu des bergers.
Plus de grasse vallée et de flancs ombragés;
Dans les maigres sillons déjà percent les roches;
Tout de la terre inculte annonce les approches.
Un dernier champ d'épis côtoyant le sentier,

Autour de quelques ceps un buisson d'églantier,
L'herbe autour d'un vieux puits plus épaisse et plus verte,
Près d'une humble maison de platanes couverte
Quelques fleurs, un verger orné d'arbres choisis,
Font, au bord du désert, une extrême oasis.
Tout est propre et charmant dans cet étroit domaine;
Les chars plus élégans que le bouvier ramène,
Les arbres mieux taillés, la blancheur du bétail,
Tout montre en ce logis la joie et le travail.

Dès qu'en son vert enclos parut la blanche ferme,
Le pèlerin distrait marcha d'un pied moins ferme,
Son bâton sur le roc sonna moins rudement,
Son front de plis rêveurs se rida vaguement.
Ses regards hésitans cherchaient cette demeure;
Il semblait ne souffrir qu'à partir de cette heure
Cet intime combat dont le ciel est l'enjeu,
Et que soutient en lui l'homme appuyé du dieu.
Il a connu ce toit où tant de paix se cache,
Un lien hospitalier dès long-temps l'y rattache;
Au retour du désert à ce foyer admis,
Il y trouvait toujours des visages amis,
Car il allait souvent, comme tous les prophètes,
De la nature au loin goûter les saintes fêtes.
C'est là que par son père il était visité,
Là qu'il se souvenait de sa divinité;
Puis, quand il descendait pour rentrer chez les hommes
Et se sentir encore être ce que nous sommes,
C'était à ce foyer qu'il se disait comment
Le bonheur peut nous luire ici-bas un moment.

Dans l'heureux champ, qui semble aimer aussi ses maîtres,
Un vieillard vénéré vit comme ses ancêtres;
Sa fille, dernier fruit dont le ciel l'a béni,
Fait la joie et l'orgueil de son toit rajeuni,
L'orne de sa beauté, par sa douce prudence
Maintient dans la maison et l'ordre et l'abondance.
Que de soirs elle avait, plus belle en sa rougeur,
Accueilli sur le seuil le divin voyageur;
Sur le cèdre, pour lui, placé la blanche nappe,
Et le miel en rayons d'où le parfum s'échappe,
Et la figue, et l'olive, et le vin écumant,
Et les gâteaux pétris de lait et de froment!

Là, tandis qu'épuisant la rustique largesse,
Le vieillard et son hôte échangent leur sagesse,
Active à les servir et rêveuse pourtant,
La vierge, à leurs côtés, s'empresse en écoutant;
Quand le grave discours prolonge la veillée,
Sous le charme qui tient son ame émerveillée,
Le fuseau n'est pas moins agile entre ses doigts;
Un mot, discrètement, vient révéler parfois
Sa raison, sa candeur; puis le chant d'un cantique
Marque de doux repos à l'entretien mystique.
— Tel, en nos bois, l'oiseau, qui l'aime et le comprend,
Interrompt le discours du chêne et du torrent. —
Puis, aux soucis du jour versant les vrais dictames,
La prière du soir unit en Dieu leurs ames!
Quelle paix, quelle joie offre cette maison
Au cœur dont son enclos ferait tout l'horizon,
Au mortel investi d'un humble ministère
A qui restent permis les amours de la terre;
Qui, n'ayant à porter que sa part de douleur,
Ignore encor le poids de l'Esprit du Seigneur!
Heureux l'homme inconnu, sans mission jalouse,
Qui prendrait sous ce toit sa sœur et son épouse,
Et, dotant ce vieillard de rejetons nombreux,
D'un sort pareil au sien se flatterait pour eux!
Mais Dieu donne au prophète une loi plus sévère,
Et lui défend les fleurs qui bordent son calvaire.
Quand l'homme avec sa croix porte les croix d'autrui,
Ce qui fait nos vertus est un piége pour lui.
L'amour, qui purifie et soutient nos cœurs frêles,
Souille un cœur de lévite et fait tomber ses ailes.

Or, Jésus approchait, à tous les yeux caché
Par le buisson en fleurs sur le chemin penché;
Au travers il peut voir la cour hospitalière
Où parle en ce moment une voix familière.
Près du char des faneurs ployant sous l'heureux faix,
Le vieillard déliait ses taureaux satisfaits;
Et devant lui sa fille, ignorant qu'à cette heure
Le bonheur qu'elle rêve échappe à leur demeure,
S'offrait en souriant au baiser du matin.
Le platane ombrageait leur rustique festin.
Ah! si l'hôte adoré se détourne et se montre,
Comme ces cœurs joyeux iront à sa rencontre!

Comme ce mot : Toujours ! dit par lui sur le seuil,
Du bonheur des élus payera leur accueil !
Il le sait, et près d'eux il sent bien en lui-même
Qu'on peut se faire un ciel de la terre où l'on aime.
Plus loin c'est un combat librement entrepris :
Ici c'est le repos entre des bras chéris.
Un cœur est là qui s'ouvre, et, penché vers sa lèvre,
Demande à lui verser le flot dont il se sèvre,
Un lis qui lui gardait sa rosée et son miel;
Ailleurs c'est le calice et l'éponge de fiel !

Ah ! va-t-il s'arrêter pour respirer cette ame?
Va-t-il se souvenir qu'il est né d'une femme?
L'arbre qui sur le monde un jour doit dominer,
Dans cet étroit jardin va-t-il s'enraciner?
Et, n'offrant son appui qu'à cette jeune vigne,
Le chêne est-il perdu pour un fardeau plus digne?

Si c'est le cœur humain qui dans vous a battu,
Si c'est bien notre chair qui vous a revêtu,
Et si tout fils d'Adam, né du même lignage,
O maître ! à droit de voir en vous sa propre image,
Ce n'est ni le désert, ni la tour de Sion,
Qui vous ont vu trembler dans la tentation,
Ni le bois d'oliviers qui, le jour du supplice,
Vous a vu repousser le plus amer calice.

Il passa : la prière abrégea le combat,
Et les anges ont dit qu'une larme tomba;
Larme attestant l'effort, mais que Jésus avoue;
L'urne des séraphins la reçut de sa joue,
Et des pauvres humains par un amour brisés
Les cœurs faibles et doux y seront baptisés.

Or, il marchait, rempli de cette ardeur plus prompte
Que puise dans la lutte une ame qui se dompte,
Prêt à tous les périls que Dieu dans ses desseins
Suscite à chaque pas sur la route des saints.

IV.

Il atteignait déjà cette âpre solitude
Que l'ame des plus forts trouve souvent trop rude;
Ce royaume du vide où l'air même tarit,
Où l'homme ne vit pas si Dieu ne l'y nourrit.
Il s'offrait aux périls de ces luttes secrètes
Que cachent le désert et les longues retraites.
Seul avec l'Esprit saint, il vécut dans ces lieux
Pleins d'étranges terreurs, d'ennemis merveilleux,
Dont la nature aux yeux de l'homme qu'elle entraîne
S'entoure pour le vaincre et rester souveraine.

Durant quarante jours, sur les sommets ardus
Qu'interdit le vertige aux voyans éperdus,
Il habita, jeûnant de toute nourriture
Par l'homme préparée ou prise à la nature,
Sevrant surtout son ame, attentif à bannir
Tout terrestre aliment et jusqu'au souvenir;
Faisant place au Seigneur, rendant son cœur semblable
A la virginité de la neige et du sable;
Et, pour garder au Verbe un vase sans levain,
N'admettant rien en soi si ce n'est le divin.

Les oasis, tendant sous ses pas leurs embûches,
Étalaient devant lui leurs sources et leurs ruches,
Trésors plus séduisans, car ils sont plus cachés
Par des vagues de sable ou des murs de rochers.
Le gazon, près des puits, semé de fleurs sans nombre,
Formait pour la mollesse un lit tout baigné d'ombre;
Mille arbres y versaient leur fraîcheur et leurs fruits.
L'air au sein des rameaux éveillait ces doux bruits,
Ces souffles qui, passant sur des ames lassées,
En rêves fugitifs effeuillent les pensées,
Et, comme une poussière, en leur vol énervant,
Emportent nos vouloirs dissipés à tout vent.
Pour l'enivrer de loin et l'avoir par surprise,
Les jardins lui jetaient leurs senteurs dans la brise,
Afin qu'à son insu le charme amollissant
Avec l'air aspiré pénétrât dans son sang.

Sur un fond sablé d'or, l'eau qui brille et fascine
Creusait là, pour le bain, une fraîche piscine,
Dans l'herbe et dans les fleurs s'encadrait en miroir;
Onde flatteuse où l'homme a plaisir de se voir,
Et qui tient, l'entourant d'azur et de nuage,
Le rêveur jusqu'au soir penché sur son image.
Sur les branches bercés entre les pommes d'or,
Les oiseaux l'invitaient à cueillir ce trésor.
De leur plus frais carmin les rosiers voulaient luire;
Les lis s'étaient parés afin de le séduire,
Et d'avoir pour eux seuls les regards de ses yeux
Distraits des fleurs de l'ame et détournés des cieux.

Ainsi, pour l'arracher à sa vision pure
Et pour ôter son cœur aux hommes, la nature,
Les arbres, les fruits d'or, les brises qui chantaient,
Les sources, les oiseaux et les fleurs le tentaient.

Ailleurs, n'espérant plus le vaincre par ses charmes,
Contre lui la nature essayait d'autres armes,
Aux yeux du solitaire active à s'entourer
Des sauvages grandeurs qui la font adorer,
Et tiennent sous son joug, enchaînés par la crainte,
Ceux dont l'ame secoue une plus molle étreinte.

Les cratères éteints se rouvraient tout à coup;
Des reptiles fangeux sifflaient, dressant le cou;
De livides éclairs et des oiseaux funèbres
Sur le front de Jésus glissaient dans les ténèbres;
Furieux de subir un étrange ascendant,
Les tigres contre lui s'élançaient cependant.
Les rochers, les débris des cèdres centenaires
Croulaient sur son chemin lancés par les tonnerres;
L'orage, enfin, tâchait, en ébranlant son corps,
D'occuper sa grande ame aux choses du dehors.

Mais lui s'arme en priant d'une force paisible,
Il tient son cœur tourné vers le père invisible,
Et, l'homme intérieur dominant ce concert,
L'Esprit parle en son sein plus haut que le désert;
Nuit et jour il entend sa parole profonde,
Nuit et jour il répond, n'écoutant rien du monde,
Sans ouïr les serpens pas plus que les oiseaux

Ou l'invitation des arbres et des eaux.
Sa pensée est ailleurs, et, perçant tous les voiles,
Monte sans s'arrêter même autour des étoiles,
Et parcourt sans effroi ces lieux éblouissans
Où l'homme n'entrera que dépouillé des sens.
Ainsi, pour voir le Dieu fermant les yeux au temple,
Père, c'est bien vous seul qu'il cherche et qu'il contemple,
A genoux sur le sable aux brûlantes lueurs,
Sur les gazons baignés de sang et de sueurs.
C'est là qu'abolissant toute humaine doctrine,
Tout aiguillon charnel brisé dans sa poitrine,
Mieux qu'entre les docteurs de Thèbe ou de Sion,
De la lumière vraie il eut la vision,
Et connut, sans terreur ni mouvement superbe,
Qu'en toute plénitude il possédait le Verbe.

Divine région qui confine le ciel,
Solitude où grandit l'homme immatériel,
Il est bon de chercher sur ta lointaine grève
Ce sol vierge de pas où croît la fleur du rêve;
Où, comme deux époux que nul n'y vient troubler,
Notre ame et le Seigneur aiment à se parler!
Il est bon pour le cœur, quand la chair le gouverne,
De vêtir le cilice au fond de la caverne,
Aux impurs souvenirs d'y creuser des tombeaux,
Et de manger le pain qu'apportent les corbeaux.
Cependant, ô désert de Moïse et d'Élie,
Où sous l'ardent charbon la langue se délie,
Cime où circule un air enivrant et subtil,
Même pour les élus tu n'es pas sans péril!
Nul homme impunément, sur tes rocs téméraires,
N'aborde une hauteur inconnue à ses frères,
Et ne se croit, un jour, dans la splendeur du lieu,
Plus distant des mortels qu'il n'est distant de Dieu.
Le plus rude ennemi pour le cœur d'un apôtre,
Ce n'est pas le plaisir qui triomphe du nôtre;
Jusqu'aux neiges sans fin plus d'un sage est monté,
Qui tombera du haut de son austérité.
C'est quand les sens vaincus meurent de leur défaite
Que Satan, plus hardi, visite le prophète,
Et parfois, du ciel même envahissant le seuil,
Creuse entre l'ame et Dieu l'abîme de l'orgueil.

V.

Qui n'entrevit Satan? mais qui peut le décrire?
Quel homme, ayant vécu, n'entendit pas son rire?
Ce rire de l'abîme à l'heure où nous tombons,
Nous l'avons connu tous, hélas! même les bons.
Pourtant, lorsqu'il médite une attaque nouvelle,
Nul ne devine plus en lui l'ange rebelle,
Tant il sait sous le fard, sous l'éclat déployé,
Effacer les sillons de son front foudroyé;
Tant son or emprunté luit sur ses ailes sombres;
Tant il s'orne à propos de lumières ou d'ombres!
A voir ses yeux d'azur, ses cheveux blonds et fins,
Qui ne l'a pris souvent pour un des séraphins?
Dans les lieux les plus purs il nous cache ses piéges,
Ses feux infects couvés sous les plus blanches neiges.
Nul ne peut dénombrer les formes qu'il revêt.
L'innocence en dormant l'entend sur son chevet.
Il surgit de la lampe et des piliers du temple,
De l'austère cellule où le sage contemple.
Il se sert contre nous de nos meilleurs penchans;
Il force à nous tenter même les fleurs des champs,
La colombe, le lis, créatures fidèles,
Et dont rien n'a terni le calice et les ailes.
Mais le cœur est son lieu, c'est là qu'il vit toujours;
Vaincu même, il s'y cache en de secrets détours;
Il sait le faible endroit de l'ame la plus forte;
Dans toute région l'homme avec soi l'emporte.
Dans la nature même, elle que Dieu conduit,
Le noir esprit du mal sur nos pas s'introduit.
Il suit la liberté si loin qu'elle pénètre,
Avec elle il sortit des mystères de l'être;
Il est né de ce jour où, créant le désir,
Dieu fit don à l'esprit du pouvoir de choisir.
Et le rusé démon, dans ses métamorphoses,
Dispose en souverain de la forme des choses.
Contre l'être inconnu qui met le doute en lui
D'horreur ou de beauté s'arme-t-il aujourd'hui?
Quel sphinx ou quel serpent, quel ange au front mystique,
Cache à l'Adam nouveau le séducteur antique?
Et qui le peindra tél qu'aidé de tout son art,

Il osa de Jésus affronter le regard?
Il vient par le désert qu'il a rendu complice,
Il roule sur le roc ou sur les fleurs il glisse;
Il arrive sans bruit et de chaque horizon,
Et forme autour du cœur une étroite prison.
Mais Jésus s'est muni du jeûne et du silence,
Et l'esprit garde en lui toute sa vigilance.
Il avait vu de loin poindre cet ennemi
Qui nous cherche dans l'ombre et prend l'homme endormi;
Et, pour la lutte armé d'une ardente prière,
Il veillait et pleurait, à genoux sur la pierre.

« Mon père, disait-il, ma force est toute en vous;
« Vous seul accomplissez l'œuvre que je résous;
« Malgré ce nom de fils, dont votre amour me nomme,
« Je suis faible et craintif du jour où je suis homme,
« Et si votre vertu m'abandonne aujourd'hui,
« En moi le sang d'Adam faillira comme en lui;
« Car tout nous vient de vous, de votre sein auguste,
« La lumière de l'astre et la candeur du juste;
« Et tout s'éclipserait, l'ame et le firmament,
« Si le flot créateur tarissait un moment.
« Ce qui n'est pas de vous dans l'ame et la nature
« N'est que mal ou néant et menteuse figure.
« Tous les cœurs séparés de vous et qui croiront
« Trouver en eux leur vie et leur vertu mourront;
« Ils sont pareils au fleuve orgueilleux de sa course
« Qui refuserait l'eau jaillissant de la source.
« L'humilité reçoit, à genoux sur le seuil,
« Ce flot vivifiant rejeté par l'orgueil.
« Sur l'homme humble et contrit vos présens se répandent,
« Car vous ne vous donnez qu'à ceux qui vous demandent.
« Il suffit, en pleurant, de dire un de vos noms,
« Et tout ce qui nous manque alors nous l'obtenons.
« Autour de nous rôdant l'esprit de mort épie
« L'heure où vous délaissez la maison de l'impie.
« Telle, au soir, sur un mont d'abord clair et vermeil,
« L'ombre envahit le flanc quitté par le soleil;
« Ainsi le morne enfer occupe chaque place
« Des cœurs dont à pas lents se retire la grace.
« Versez-moi donc à flots ce rayon bienfaisant,
« O mon père, et dans moi soyez toujours présent.
« Je suis prêt au combat, Seigneur, et vous supplie;

« L'homme a fait ce qu'il peut, il pleure et s'humilie;
« C'est à vous d'enchaîner le tentateur fatal :
« O vous, souverain bien, délivrez-nous du mal! »

Or, l'Esprit saint, à qui l'humilité commande,
A qui toute prière ouvre l'ame plus grande,
Vient dans le fils de l'homme emplir, dès ce moment,
La place faite à Dieu par le renoncement.
Mais, observant de loin que Jésus se prosterne,
Déjà l'Esprit d'orgueil goûte un triomphe interne;
En son aveuglement, Satan s'est écrié :
« S'il était plus qu'un homme, il n'aurait pas prié! »
Et, préparant son dard, l'infernale couleuvre
Dont le venin jadis du Maître a souillé l'œuvre,
Voyant ce corps maigri par le jeûne et défait,
Des besoins de la chair tenta d'abord l'effet;
Car le premier conseil du prince de l'abîme
Prend avec art la voix d'un désir légitime.

« Es-tu le fils de Dieu? commande, et dans tes mains
« Ces pierres, lui dit-il, vont devenir des pains. »

Et Jésus répliqua : « L'homme, a dit le saint livre,
« Ne vit pas seulement de pain, mais il doit vivre
« De tout verbe qui sort de la bouche de Dieu. »

Alors Satan le prend et le porte au milieu
De la sainte cité, sur le faîte du temple;
Et, citant l'Écriture à son tour en exemple :
« Es-tu le fils de Dieu, ce Christ que l'on attend?
« Tu peux nous le prouver en te précipitant;
« Car il est dit que Dieu, qui d'en haut te regarde,
« Aux anges a prescrit de t'avoir sous leur garde,
« Et qu'ils empêcheront, te portant dans leurs mains,
« Que ton pied ne se heurte aux pierres des chemins. »

Satan voulait sonder, en sa vieille imposture,
L'ame du solitaire et sa double nature.
A défaut de l'orgueil, il cherche incessamment
A souffler aux élus l'esprit d'abattement;
Il les pousse à douter, à se trouver indignes
Et, pour se rassurer, à demander des signes.

Or, le saint doit trembler, et Dieu n'a pas voulu
Dès ce monde annoncer la victoire à l'élu.
Dieu commande l'espoir; mais il maintient l'obstacle
Et craint l'oisiveté qui peut suivre un miracle.

Jésus repartit donc : « Il est encore écrit :
« Tu ne tenteras point ton Dieu. »

Le noir esprit
L'emporta de nouveau sur un mont solitaire
Et, d'en haut, lui montra les choses de la terre,
Les royaumes du monde et toutes leurs splendeurs,
Tout ce que l'homme enfin poursuit de ses ardeurs.
Et Satan lui disait : « Vaut-il mieux, examine,
« Être celui qui sert ou celui qui domine?
« Vois ce qu'on fait, là-bas, de tout lâche rêveur
« Qui se dévoue au nom de saint et de sauveur.
« Choisis, ou de régner, ou de souffrir chez l'homme.
« Promène tes regards de Babylone à Rome;
« Vois dans la pourpre et l'or et dans les voluptés
« Trôner sur les mortels les princes des cités;
« Les peuples à genoux adorent leurs fantômes;
« Les tours de leurs maisons des dieux cachent les dômes;
« Leurs gloires sont à moi; trônes, trésors, palais,
« Je les donne à tous ceux en qui je me complais.
« Je te les donne à toi, pouvoir, titres sonores,
« Si, t'étant prosterné devant moi, tu m'adores. »

Paisible et patient, comme il convient aux forts,
Jésus au tentateur répondait jusqu'alors;
Mais à voir le démon revendiquer un culte,
Plein du zèle de Dieu vers qui monte l'insulte :
« Retire-toi, Satan, dit-il, retire-toi!
« N'adorer, ne servir que Dieu, telle est la loi! »

Or, Satan le quitta sans l'avoir pu connaître.
« D'où vient, se disait-il, cet humble et puissant être?
« De la terre ou du ciel? Homme, il serait tenté;
« Ange, il eût devant moi montré plus de fierté. »
Car Satan lit au fond des ames qu'il abuse;
C'est à juger les cœurs qu'il met d'abord sa ruse;
Habile à préparer à chacun son écueil,
Dans l'homme il comprend tout..... hors l'absence d'orgueil.

VI.

Esprits immaculés d'amour et de lumière!
Astres vêtus encor de la candeur première!
Séraphins dans l'extase à jamais absorbés,
Vous qui ne luttez pas et n'êtes pas tombés!
Habitans de l'azur et des blanches étoiles!
Anges supérieurs qui, voyant Dieu sans voiles,
N'en pouvez éloigner vos cœurs un seul moment,
L'homme est plus grand que vous, il est libre en aimant!
Il peut, même au Seigneur, refuser ce qu'il donne;
Il travaille lui-même à sa propre couronne;
Il achète le ciel qui ne vous coûte rien,
Et, capable du mal, il accomplit le bien.
Des périls du combat c'est lui qui vous dispense.
Pour qui ne sait qu'aimer, l'homme veut, souffre et pense;
Son front reçut pour tous, en sa noble pâleur,
Avec la liberté le bandeau de douleur.

Oui, de ton œuvre, ô Dieu! la douleur est proscrite;
Notre globe est le seul qui souffre et qui mérite,
Car toi tu ne veux pas, père tendre et clément,
Que même un vermisseau souffre inutilement.
Du sel de la douleur ta main fut économe,
Et tu l'as concentré sur le séjour de l'homme.
Ah! quand nous y portons notre croix à genoux,
C'est trop, Seigneur, c'est trop, si ce n'est que pour nous!
Mais tous sont rachetés par nos larmes fécondes;
Oh! l'homme en verse assez pour payer tous les mondes!

Tous les anges aussi, par instans soucieux,
Sur l'astre des douleurs jettent d'en haut les yeux;
Le trône de Dieu même et ses vivantes flammes
Ne leur font oublier ce calvaire des ames.
Oui, chaque être avec nous se relève ou s'abat;
Le prix dépend pour tous de celui qui combat.

Mais du démon vaincu répandant la nouvelle,
Des messagers divins l'hosanna la révèle.
Le peuple des esprits, tous les purs habitans
De ces soleils où règne un éternel printemps;

Le radieux essaim des oiseaux de l'aurore
Qui ne peut plus tomber, mais peut monter encore;
Tous ceux dont notre chute attristait le bonheur;
Les séraphins vivant de l'amour du Seigneur,
Et ceux que voit le ciel, en un moins doux partage,
Aimer moins ardemment et savoir davantage;
Et tous les fils d'Adam qui vers ce jour si beau
Aspiraient, enchaînés dans la nuit du tombeau,
Et qui, lutteurs aussi, vont, couronnés de nimbes,
Après ce grand combat sortir brillans des limbes;
Tout être enfin sentant, quoique faible et puni,
Qu'un invincible espoir lui promet l'infini;
Tout coin de l'univers que la pensée habite,
Où le désir de vie en un germe palpite,
Tout connut ce triomphe,... excepté les humains,
Car le glaive toujours doit veiller dans leurs mains!
Du repos énervant que pour l'ame il redoute,
Dieu veut nous préserver par la crainte et le doute,
Et, de peur de l'orgueil, il ne nous fait savoir
Qu'assez de nos grandeurs pour engendrer l'espoir.

Or, tous ceux des esprits qu'en leurs sphères lointaines
Le poids d'un corps trop lourd ne tient pas dans les chaînes,
Et qui, pour s'élancer dans les champs infinis,
Comme de grands oiseaux peuvent quitter leurs nids;
Tous ceux dont les destins sont attachés aux nôtres,
Et pour qui notre globe est le centre des autres,
Partis de leurs soleils, rapides messagers,
Remplissaient l'air, pareils à des flocons légers.
Ils volaient vers la terre, innombrable cortége;
Ils teignaient les sommets d'une blancheur de neige,
Et, passant tour à tour, adoraient à genoux
Celui qui triompha pour eux comme pour nous.

VII.

Les anges le servaient comme ils servait son père,
Moins timides pourtant et tels qu'auprès d'un frère;
Tels qu'auprès d'eux jadis ces divins voyageurs
Ont vu, l'urne à la main, accourir les pasteurs.

Autour du fils aîné rentré de la bataille,
Tel s'empresse, admirant son armure et sa taille,

L'essaim joyeux et fier des plus jeunes enfans,
Prenant son bouclier dans leurs bras triomphans,
Lui présentant le pain, et vers la table, en groupe,
Portant la lourde amphore et remplissant la coupe.

Chacun d'eux, à l'envi, pour apaiser sa faim,
S'employait de son mieux, archange ou séraphin,
Et remplaçait le pain qu'en sa ruse grossière
L'esprit d'orgueil prétend susciter de la pierre.
Chacun lui préparait des alimens divers;
Les célestes greniers pour eux étaient ouverts;
Chaque ange, parcourant la sphère qu'il cultive,
Moissonnait pour Jésus d'une main attentive,
Choisissant les épis et les fruits les plus beaux,
La manne et la rosée et les plus fraîches eaux,
Et du cœur des palmiers la moelle nourrisssante,
Et la séve de tout sous leurs doigts jaillissante.
Ils s'envolaient ainsi, des mondes étrangers,
En un rapide essor, dépeuplant les vergers,
Et, pour former un miel de toutes leurs merveilles,
Allaient et revenaient ainsi que des abeilles.
Mais un plus doux tribut par eux était offert
Au lutteur fatigué des combats du désert;
A ses yeux consolés par de rians prodiges
Ils venaient de Satan effacer les vestiges,
Et les noirs souvenirs que, même à son vainqueur,
Le sombre esprit du mal laisse toujours au cœur.
Ils montraient à Jésus en leur divin langage,
Où l'action vivante unit au son l'image,
Tout le bien qu'opérait sur terre en ce moment
Chaque juste avec lui concourant librement.
Des secrètes vertus lui déroulant le drame,
Ils faisaient devant lui passer toute belle ame.

Ce qu'il verrait lui-même en son propre horizon
S'il n'eût d'un corps humain accepté la prison,
A cette heure il le vit dans les discours des anges,
Et sa chair frissonna de ces clartés étranges.
Il voyait, des soleils harmonisant l'essor,
Se croiser dans l'azur leurs mille rênes d'or,
Et courir par les airs les germes impalpables
Des mondes à venir plus nombreux que les sables;
Et l'immense nature en son ordre éternel

Suivre un chemin tracé par le doigt paternel;
Et l'ordre plus parfait qu'établit en soi-même
L'ame qui suit sa loi librement et qui l'aime;
Tout ce qu'en naissant homme il renonçait à voir,
Tout ce qu'il sauvera de l'infernal pouvoir.

Dans l'ame humaine ainsi quand tout orgueil s'abdique,
Dieu lui prête souvent un regard fatidique,
Et fait voir de son ciel les vives profondeurs
A qui ferme les yeux aux mortelles splendeurs.
Tel, ayant écarté l'orgueilleuse vipère,
Jésus rentre un moment dans le sein de son père,
Et, le verbe dans l'homme étant seul écouté,
Reprend possession de son éternité.
Il habite d'avance en la cité qu'il fonde
Et dans les temps meilleurs qu'il vient donner au monde.
Au lieu de ces palais de pierre et de limon
Et des trésors impurs offerts par le démon,
Dieu fait part, en son sein, du céleste royaume
Au fils du charpentier né sous un toit de chaume.

Oui, Seigneur, au milieu de leurs tentations
Vous donnez à vos fils de telles visions,
Montrant à l'ouvrier la splendide muraille
De la sainte cité pour laquelle il travaille.
Car le présent est rude, et, pour nous soutenir,
Ce n'est pas trop, Seigneur, de voir dans l'avenir.

Tout donc lui fut montré dans cette courte extase;
Mais lui-même à sa lèvre arrachant le doux vase
Et quittant le festin par les anges servi,
Il reprit le sentier précédemment suivi,
L'âpre et l'étroit sentier qui bientôt le ramène
Aux labeurs acceptés de l'existence humaine.
Il rentre sous le toit de l'artisan obscur,
Il reprend les outils qui tapissent le mur,
Et rompt le pain grossier qui l'attend sur la table
Entre le plat d'argile et la coupe d'érable.

VIII.

Nul ne veut de ton joug que le Christ a porté
Et chacun te blasphème, ô sainte pauvreté!

Le sage même, épris des luttes qu'il surmonte,
T'appelle une douleur et le riche une honte;
Eh bien! moi, je te nomme un vrai présent du ciel!
Non! la haine en ton sein ne cuve pas son fiel.
O mère des grands cœurs, nourrice aux flancs robustes,
Dieu te donne à former les voyans et les justes,
Et tu leur fais goûter, dans l'ombre où tu te plais,
Ces fortes voluptés qui n'énervent jamais.

Salut, rustiques murs qu'on revoit avec larmes,
Où pendent des aïeux les outils et les armes!
Pain noir que la fatigue a rendu savoureux,
Et que les fils gaîment se partagent entre eux!
Compagne du travail jusqu'à l'aube prochaine,
Lampe de fer veillant sur la table de chêne!
Simple vase de terre où reste frais long-temps
Le rameau de lilas, premier don du printemps!
Livres jaunis rangés en ordre sur la planche!
Antique cheminée où le soir on s'épanche,
Place où le fils rassure, en lui prenant la main,
La mère, hélas! qui songe au pain du lendemain!
Ah! souvent quels festins apportés par les anges,
Entre l'homme et le ciel! quels radieux échanges
Quel royaume inconnu des princes et des rois
L'esprit d'en haut nous fait entre ces murs étroits!

Humble renoncement fertile en pures joies,
Nul n'arrive au repos qu'en marchant sur tes voies;
Par toi seul le désir, conservant tout son feu,
Vole à travers ce monde et va droit jusqu'à Dieu.
Ta main seule du cœur tend la plus noble fibre;
Qui refuse ton joug ne veut pas être libre,
Et nul n'aime son frère en toute charité
S'il ne te chérit pas, divine pauvreté!

Heureux qui te choisit pour maîtresse et pour guide!
Tu réserves son cœur au seul trésor solide.
Le riche, en ses ennuis languissamment couché,
N'est qu'un pâle captif à son or attaché.
Mais l'ame de tes fils, plus ardente et plus tendre,
Sur les ailes de tout est prompte à se répandre;
Elle s'en va flotter sur les soleils levans,
Sous les chênes sacrés fait ses palais vivans,

Et, s'enivrant d'air pur et de fleurs sans culture,
A pour luxe éternel l'amour de la nature.

Dieu te donne aux chanteurs pour ange gardien;
Tu tailles dans le houx leur rustique soutien;
Sous ta cape de laine ils vont de ville en ville;
Par toi leur lyre est d'or si leur coupe est d'argile.
Bienheureux entre tous ces aveugles divins
Qui mangent ton pain noir sur le bord des ravins!
Le monde, après mille ans, et sans que rien l'en sèvre,
S'abreuve encor du miel échappé de leur lèvre.
Qui ne voudrait t'aimer et te suivre à ce prix?
Ne t'éloigne donc plus; à ceux que tu chéris
N'épargne pas la faim, les maux de toute sorte,
Ange, mais au désert où l'Esprit les emporte,
Devant le vrai royaume entr'ouvert à leurs yeux,
Fais-leur goûter parfois le pain venu des cieux.
Montre-leur un moment le laurier que Dieu donne;
Mets en eux le mépris de toute autre couronne,
Pour qu'au fort des douleurs du jeûne et de l'oubli,
Quand le démon viendra, jugeant l'homme affaibli,
Les tenter à l'écart avec un pain immonde
Et leur offrir la pourpre et les trônes du monde,
L'esprit du Maître en eux se relève à l'instant,
Et qu'ils disent aussi : Retire-toi, Satan!

VICTOR DE LAPRADE.

POÈTES

ET ROMANCIERS MODERNES

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

XII.

CHARLES DICKENS.

Dombey-and-Son. — Londres, 1847-48.

Dans un pays qui possède aujourd'hui d'Israëli et Bulwer, et qui hier encore possédait Scott, il est triste de s'avouer que la popularité de Dickens est le grand fait littéraire. Et pourtant, quelles que soient vos opinions ou vos sympathies, vous ne sauriez échapper à cette conviction : en un temps où le mouvement social se fait sentir de bas en haut, où en politique les institutions les mieux défendues cèdent à la pression des masses, où en un mot la popularité c'est tout, Dickens a su se rendre essentiellement populaire. Qu'on ne le prenne pas en mauvaise part, nous n'entendons pas une de ces renommées impures qui s'élèvent en dieux lares des cabarets de carrefour : nous disons de l'auteur de *Pickwick* qu'il est populaire dans le sens où nous le dirions de quiconque

sait remuer et entraîner les masses, de Richard Cobden, par exemple; Dickens est démocratiquement, puissamment populaire. Il n'y a pas pléonasme : on peut plaire au peuple sans le flatter. Scott, l'esprit le plus impitoyable d'aristocratie, le prouva bien. Nous avouons, pour notre part, n'avoir qu'un faible penchant pour ces natures inélégantes chez qui la force supplée à tout; mais songer à nier leur action, cela ne se peut.

Ce qui prouverait au besoin l'impression profonde faite par Dickens en Angleterre, c'est l'égale exagération où tombent, à son égard, ses détracteurs et ses amis. Pour les uns, Shakespeare a trouvé un digne continuateur chez l'auteur de *Chuzzlewit*, tandis que les autres ne veulent voir en lui qu'un metteur en œuvre, plus ou moins habile, du *Newgate Calendar*. Dickens ne mérite, il faut bien le dire, « ni cet excès d'honneur ni cette indignité. » Au premier abord, on en veut à Dickens de tout ce qu'il a déjà écrit, mais plus tard on lui en veut surtout de ce qu'il n'a point écrit encore. Au lieu de dire : « C'eût été si facile de ne point faire cela, » on dit : « Il lui eût été si aisé de faire mieux, » et des deux rôles qui s'offraient à lui dans la littérature anglaise, on s'étonne de le voir si long-temps s'attacher au moins digne pour ne faire mine d'aborder l'autre que si tard.

Il existe en Angleterre un genre d'écrits il y a peu d'années encore inconnu aux autres peuples, et dont le bon goût français, s'il fût resté fidèle à ses vieilles traditions, aurait sans aucun doute garanti le reste de l'Europe. La fâcheuse notoriété d'un livre récent venu à une époque de scepticisme et d'ennui, réveillant par l'apparence trompeuse de certaines idées philanthropiques l'intérêt d'une société charitable et corrompue, a procuré à la France le triste honneur d'introduire sur le continent cette déplorable littérature. Ce n'est pas d'aujourd'hui que chez nos voisins d'outre-Manche on s'amuse à scruter les secrets du bagne et d'autres lieux immondes; les scènes de Newgate et de Saint-Giles sont depuis long-temps un thème favori pour les écrivains britanniques. Le plus précieux même des romanciers de l'Angleterre, le plus langoureux de ses dandies, sir Edward Bulwer Lytton, n'a pu se défendre de sacrifier au penchant national, et si *Paul Clifford* nous a montré le routier dans ce qu'il a de plus poétique, *Pelham* n'a point reculé devant le plus fangeux des *back-slums* (1). Toutefois cet esprit-là vient de plus loin encore. En 1727, l'immense succès du *Beggars' Opera* (2) de Gay montra assez quelle sympathie rencontraient parmi la société de Londres ces peintures des mœurs populaires dans ce

(1) Certains endroits dans Londres où se réunissent les mendians et les gueux de toute espèce, et qui correspondent à peu près à l'ancienne Cour des Miracles.

(2) Littéralement l'*opéra des gueux*.

qu'elles ont de plus abject et de plus révoltant. Des deux personnages les plus marquans de la pièce de Gay, de Peachum et du fameux capitaine Macheath, deux écoles distinctes en Angleterre ont fait comme leur type souverain. Paul Clifford, que nous venons de nommer, et le Turpin d'Ainsworth (1), ne sont, tous les deux, que la reproduction du vaillant compère que le *Beggars' Opera* a rendu célèbre. L'école d'Ainsworth, école détestable s'il en fut, à laquelle on doit *Jack Sheppard* et tant d'autres romans de la même espèce, s'est approprié le bandit courageux, le voleur à grandes façons, le *highwayman* en un mot, tandis que Peachum, le Tartufe du genre, a servi de modèle à cette foule d'astucieux coquins dont Dickens s'est en quelque sorte réservé le monopole. Il est à remarquer qu'en Angleterre, où une fausse pruderie défend que l'intérêt dramatique d'un livre repose franchement sur le développement et l'analyse des passions, les écrivains qui veulent émouvoir leurs lecteurs sont forcés d'avoir recours à l'élément terrible. Ne pouvant peindre le désordre moral, ils s'emparent des faits criminels, et, sous prétexte d'éviter le scandale, tombent dans la brutalité. Grace aussi à ce système, le roman finirait en Angleterre par ne plus exister qu'à deux conditions : ou il faudrait qu'il fût maintenu dans les régions fashionables, qu'il devînt pâle, insipide, absurde, en s'alliant aux *Silver-fork novels* de Mme Gore et *tutti quanti;* ou bien il n'échapperait pas à la catégorie crapuleuse, et alors il faudrait qu'il descendît aux *Oliver Twist,* aux *Rookwood,* et à tant d'autres pages de cette iliade de la truandaille, dont, au commencement de sa carrière, Dickens semblait vouloir se constituer l'Homère.

Quant à ce qui se rapporte à l'originalité de la *slang-literature* actuelle en Angleterre, quelques mots suffiront pour démontrer que la découverte n'en est point due à M. Dickens. Vers l'année 1823, il parut à l'un des petits théâtres de Londres une pièce dont le succès immense prouvait assez la popularité du genre, et dans laquelle les acteurs ne parlaient guère que l'argot le plus pur. Cette pièce ne faisait que mettre en action une série de gravures accompagnées d'un texte dû à la plume de Pierce Egan, et appelé *la Vie de Londres; Tom and Jerry* fut aux dessins de Cruikshanks ce que fut *Robert Macaire* à ceux de Daumier; mais, à dater de ce moment, le genre renaissait, et le *Beggar's Opera* trouvait un successeur légitime. Pendant les premières années de ce siècle, trop de grands intérêts politiques agitaient l'Angleterre pour qu'elle eût le temps de s'amuser. Si nos générations françaises ont pu passer du bal masqué à l'échafaud, et quitter l'opéra pour les champs de bataille de l'empire, de pareils contrastes ne sont pas de l'humeur de nos voisins, et la période littéraire inaugurée en Angleterre au lende-

(1) Dans le roman de *Rookwood* par Ainsworth.

main des guerres et des grands événemens devait naturellement se ressentir de son origine. Ce n'est guère que lorsque ses illustres poètes commençaient à s'éteindre que la société anglaise a cherché au théâtre et dans les lettres des élémens de distraction plus vulgaires et plus frivoles. De là la renaissance du genre populaire proprement dit, dont *Tom and Jerry* offrait le type. On se ferait difficilement une idée de la vogue qu'eut cette pièce, remarquable du reste uniquement parce qu'elle mettait en scène tout ce que le luxe de Londres cachait de misère et de vice. Depuis les ducs jusqu'aux décrotteurs, tout le monde allait l'applaudir, et, dans la foule qui encombrait les abords du théâtre, ce n'était pas chose rare que de voir des pairs du royaume disputer l'entrée aux gamins de la rue. Les places se vendaient plusieurs semaines à l'avance; les habitans des provinces accouraient en poste pour passer quelques heures à l'Adelphi; plus d'une fois, cinq guinées furent données pour une stalle; le lord grand-chambellan, que les *saints* avaient supplié d'intervenir afin de supprimer la pièce, vint la voir, et, le lendemain, y retourna avec sa femme. Chose inouie! le duc de York, frère du roi, l'héritier présomptif du trône, alla jusqu'à commander, pour son plus grand plaisir, une représentation de *Tom and Jerry*. C'était plus qu'un succès, c'était un événement, événement dont les traces subsistent encore.

De ce jour, le *slang*, la langue de *Tom and Jerry*, devint en quelque sorte la langue des clubs et des salons, et nous ne serions pas fort en peine de citer plus d'une belle lady qui, entre amis, et après dîner, parlait argot comme pas un. On a bien crié contre la cigarette de nos lionnes; Dieu sait toutes les invectives que le plus mignon *pajito* inspire à une Anglaise comme il faut; mais, s'il fallait choisir des deux, je ne sais si la fumée du cigare ne vaudrait pas mieux que ces mots ignobles et hideux qui, en s'échappant de la bouche d'une femme, vous rappellent la souris rouge sur les lèvres de Marguerite. Quoi qu'il en soit, voilà tantôt vingt-cinq ans que l'élément populaire, dans ce qu'il a de moins poétique et de plus cru, fait le fond d'une très grande partie de la littérature anglaise. Ce qu'il y a de pis, c'est que le genre même souffre aisément la médiocrité, laquelle par conséquent ne se fait pas faute de l'envahir. De là le succès étourdissant de tant d'écrivains de troisième ordre; de là aussi la persistance de certains talens appelés à mieux faire dans une voie des plus vulgaires et des plus fausses. Gay, lui au moins, s'en est tiré en homme d'esprit et en esprit fort; il s'est moqué de tout avec finesse, il a tout critiqué avec force. « Remarquez bien, dit dans l'épilogue du *Beggars' Opera* un gueux à un comédien, que dans cette pièce on voit une telle ressemblance entre les mœurs du grand monde et celles du carrefour (*high life and low life*), qu'il est difficile de dire si, dans les vices fashionables, les grands seigneurs imitent

les voleurs de grand chemin, ou les voleurs de grand chemin les grands seigneurs. » Gay se tient constamment au-dessus de son sujet, tandis que les autres, à l'exception de Bulwer, ne manquent jamais de descendre au niveau. Dickens surtout, dans ce que nous nommerons, selon l'expression convenue, sa première manière, se laisse volontiers dominer par ses personnages, et, comme ils appartiennent assez généralement à une classe infime, on devine ce que peut gagner l'auteur à cette abnégation de soi. En attendant, reconnaissons qu'il eût fallu une native distinction bien rare et une noblesse d'intelligence comme nous n'en trouvons guère la trace chez l'auteur de *Pickwick*, pour échapper à l'influence d'un genre plutôt accepté peut-être que choisi par son talent. Naissance, position, travaux de jeunesse, tout concourait à le pousser nécessairement dans la voie où il s'est élancé, et ses défauts tiennent au moins autant à sa condition et à ses premières habitudes littéraires qu'à des erreurs de jugement ou à une imperfection d'esprit.

Dickens, né en 1812, fils de sténographe, suivit la profession de son père, et, lorsqu'il eut échangé le poste de *reporter* au *Mirror of parliament* contre une situation analogue au *Morning Chronicle*, il lui vint à l'esprit d'écrire les *Sketches by Boz*. Ce premier ouvrage parut par livraisons dans le *Evening Chronicle* (espèce de reproduction de la feuille du matin), et déjà nous y voyons comme le microcosme du monde créé par Dickens. Tout s'y trouve; pas un de ses types favoris n'y manque. Cela ressemble à un cahier d'échantillons; plus tard, on taillera en plein drap; on fabriquera d'amples vêtemens (sans se faire faute même d'y introduire le double de ce que le vêtement comporte); mais l'étoffe et la couleur resteront les mêmes. Nous rencontrerons à chaque pas les figures qui, plus tard, sous leurs mille noms différens, vont partout nous frapper comme de vieilles connaissances. Fagin, Mantalini, Montague Tibbs, la veuve Bardell; l'avare décrépit et l'éternel vieillard chauve en guêtres et en gilet jaune; le condamné à mort et le garnement jovial d'où descendent Grimes, Pickwick, Bill Sykes et Sam Weller : les voilà tous; nommez-les à votre fantaisie.

Dans ce livre des *Sketches* se découvrent certaines pages, des meilleures que Dickens ait écrites. Quant à l'élément terrible, où, si l'auteur d'*Oliver Twist* l'avait voulu, il aurait trouvé plus d'une source de gloire légitime, nous ne nous souvenons pas qu'il règne quelque part avec plus de puissance que dans le fragment intitulé : *La Mort de l'ivrogne*. C'est de main de maître; mais maître de quelle école, grand Dieu! Il y a tantôt un siècle que, pour flétrir les « observateurs du désordre, » Jean-Jacques disait : « Ignorez-vous qu'il y a des objets si odieux qu'il n'est pas même permis à l'homme d'honneur de les voir? » Et plus loin : « Ne serez-vous point aussi curieux d'observer un jour les voleurs dans leurs cavernes et de voir comment ils s'y prennent pour dé-

valiser les passans (1)? » Que l'auteur d'*Héloïse* n'a-t-il pu savoir à quelles immondes idoles on devait sacrifier sa Julie? Hélas! si les belles liseuses d'aujourd'hui faisaient dételer leurs chevaux trois fois dans une soirée pour ne pas s'arracher au volume enchanteur, on découvrirait probablement que l'attrait du livre réside tout entier dans les ignobles amours d'un forçat et d'une fille des rues.

Nous le répétons, les défauts de Dickens tiennent surtout à sa condition et à ses premières habitudes littéraires. Disposant de peu de temps et de moins d'argent, attelé à une besogne ennuyeuse et dure, il trouve pourtant le loisir de livrer au public la quintessence de ce que, plus tard, il délaiera en quarante volumes. Mais sous quelle forme cela se présente-t-il? Sous celle qui, après tout, convient le mieux à son talent, et à laquelle il revient sans cesse, naturellement, et sans s'en douter; sous la forme d'articles isolés, de feuilles éparses, d'*esquisses* en un mot.

Le dernier roman de Dickens paraît, comme son premier, par livraisons; il y a loin cependant de *Pickwick* à *Dombey-and-son*. Dans celui-ci, pas un préjugé britannique d'épargné, et, pour mignon qu'il soit, pas le moindre péché qui échappe. On conçoit à peine un Anglais tirant de la sorte sur les siens. Ici, au moins, Dickens s'élève parfois à ces hauteurs où, s'il l'écoutait plus docilement, son intelligence saurait moins rarement atteindre. Le romancier ordinaire, le *raconteur*, s'efface pour faire place au moraliste, à l'observateur profond. L'observation est de deux espèces : il y a l'observation des principes et celle des faits, ou, si l'on aime mieux, celle des effets et celle des causes. « Les faits sont inféconds et sans racines, » disait Bolingbroke. « Ce sont des plantes parasites, » dit Jean-Paul, « toujours prêtes à s'accrocher à la tige de toute idée. » Or, voilà (à part le talent, envisagé ici comme simple instrument de la pensée) ce qui constitue la différence entre Shakespeare et Walter Scott: l'un étudie l'effet, l'autre la cause. — Tout, dans ses débuts, semblait désigner à l'auteur de *Pickwick* une place dans la première de ces catégories; rien chez lui n'annonçait que jamais il dût s'élever au-delà de l'observation la plus minutieuse, je dirais presque de l'espionnage du fait. Cependant ses deux ou trois derniers ouvrages sont venus démontrer que peut-être se pressait-on trop de ne voir en lui que trivialité d'instinct. Quand à trente-cinq ans on peut, au nom de créations telles que le *Cricket on the hearth*, *Barnaby Rudge* et *Dombey-and-son*, réclamer l'indulgence pour ses fautes passées, on y a droit, eût-on même sur la conscience plus de *Nicholas Nickleby* et d'*Oliver Twist* que Dickens.

Dans son roman nouveau, Dickens attaque surtout une classe que

(1) *Nouvelle Héloïse*, vol. II, lettre XXVII.

l'on peut en quelque sorte regarder comme le type de la nation anglaise en ce qu'elle a de plus positif et de plus puissant. M. Dombey, avec son habit bleu boutonné jusqu'au menton, sa cravate blanche et ses bottes qui crient à chaque pas, représente, dans toute sa *respectabilité* inflexible, cette *middling class* souveraine qui, lorsqu'elle se produit dans l'industrie ou la banque, a nom Baring, Coutts ou Arkwright, et, lorsqu'elle gouverne les affaires de l'état, s'appelle sir Robert Peel. Cette morgue bourgeoise est fort intéressante à étudier, et le négociant de la Cité, dont les vaisseaux sillonnent toutes les mers, et qui, se concentrant dans la perpétuelle préoccupation de sa fortune, arrive à ne s'envisager que comme une abstraction, une raison sociale, une *maison* enfin, est un des types les plus curieux de l'Angleterre. Ce n'est point là la société proprement dite, le monde, et, pour avoir fait connaissance avec ces rois de Leadenhall-street, on n'aura pas la plus légère idée des salons du West-End. C'est quelque chose de plus, c'est l'expression la plus complète de la nation (la nation officielle s'entend). On l'a souvent dit, Londres ne manque pas de ressemblance avec les républiques italiennes; seulement, à Venise ou à Gênes, on entrait aristocrate dans le commerce, tandis que nos voisins arrivent par le commerce à l'aristocratie. De là toute la différence; puis aussi le climat peut bien entrer en ligne de compte. Qui sait ce que seraient devenus les Mocenigo, les Doria, les Dandolo, si, au lieu de se refléter dans l'azur de l'Adriatique, leurs palais se fussent baignés dans l'onde boueuse de la Tamise? L'impénétrable brouillard qui, pendant huit mois de l'année, enveloppe la Cité de Temple-Bar à Blackfriars-Bridge, épaissit terriblement les esprits. Si donc une fois on a eu le courage de passer un jour de Noël dans le voisinage de Bow-Bells, et qu'on ait goûté du *plum-pudding* et du *fog*, on s'étonnera moins que les marchands de Londres ne ressemblent pas aux marchands de Venise, et on sera mieux en état d'apprécier M. Dombey. Dans ce qu'on appelle la bonne société, il faut, pour saisir les nuances nationales, un tact autrement délicat que celui de l'auteur de *Pickwick;* mais, pour connaître l'Anglais dans ce qu'il a de plus essentiellement *lui*, il suffit du *country gentleman* et du *city merchant*. Le premier, Fielding, dans *squire* Western, l'a immortalisé; le second, Dickens, vient de s'en emparer avec un succès presque égal.

M. Dombey, c'est l'homme-comptoir. Il s'identifie tellement avec sa maison, que l'unique préoccupation pour lui, c'est de redevenir *Dombey-and-son*. Dombey père et fils ont si long-temps trôné conjointement dans la Cité, que le représentant actuel de la race, seul de son nom depuis la mort de son pere, ne demande au ciel qu'une chose : de lui envoyer un fils, non pour l'accroissement de son bonheur personnel (il n'y songe même pas), mais pour compléter en quelque sorte sa rai-

son sociale. M. Dombey est impitoyable pour tout ce qui l'entoure; dans l'excès même de cet égoïsme naïf et convaincu, il se trouve cependant quelque chose qui l'excuse. Il croit si bien en lui, il est si intimement persuadé que la plus heureuse destinée serait de le servir, lui, et de vivre et de mourir à la peine, que franchement on ne peut guère lui savoir mauvais gré de vouloir imposer l'obligation de ce dévouement absolu à tout ce qui l'approche. Dès les premières pages du livre, Mme Dombey meurt pour avoir donné le jour à un fils. « Après cela, dit la sœur de M. Dombey, je puis tout pardonner à Fanny! » Or, remarquez que le seul tort de Fanny, créature angélique s'il en fut, est d'avoir mis au monde une fille quelque six ans auparavant. « Une fille! s'écrie l'auteur; mais qu'était-ce donc, bon Dieu, qu'une fille pour *Dombey-and-son?* une espèce de monnaie n'ayant cours, un garçon de bas aloi, rien de plus! » Aussi là-dessus se base le roman. Mme Dombey se laisse mourir faute d'énergie, à ce que disent les assistans. « Elle n'a pas voulu *prendre sur elle,* dit sa belle-sœur mistress Chick; il fallait se décider à vivre; mais, que voulez-vous? elle n'est pas une Dombey! » *She should have made an effort!* Ce mot, par lequel tout se résume, est plus anglais que tout le reste. Il existe en Angleterre une race de femmes qu'on découvrirait, je crois, difficilement ailleurs; véritables viragos, chez lesquelles la force physique supplée à tout, et qui n'ont que paroles de réprobation et de mépris pour les organisations délicates et frêles. Dickens réussit à merveille dans la peinture de ces mégères, et mistress Chick n'est certes pas la seule qui, de sa voix antipathique, dirait à une mourante : *Prenez donc sur vous!*

Mme Dombey morte, il reste à son mari deux enfans, dont l'aînée, nous le savons, ne compte pas. M. Dombey ne s'aperçoit de l'existence de sa fille que parce que son héritier, l'espoir de sa maison, ce fils tant désiré, ne peut être heureux loin de sa sœur. Tant que vit son frère, Florence est nécessaire, et, si on ne la considère guère, on la tolère du moins; mais, du jour où s'éteindra ce rayon d'espérance, sa fille ne représentera aux yeux de M. Dombey qu'un triste et importun souvenir. Dickens est fort heureux dans ses portraits d'enfans, charmans pastels dont toutefois on se fatigue à la longue, comme de tout ce qui se répète et se reproduit à l'infini. L'absence de variété et de véritable imagination est telle chez l'auteur de *Pickwick* que non-seulement les mêmes personnages reviennent partout et toujours, mais que les mêmes ressorts les font mouvoir, et qu'ils courent tous les mêmes aventures. Pickwick et ses compagnons, Nicholas Nickleby, le grand-père dans *Master Humphreys' Clock,* M. Dombey lui-même, Martin Chuzzlewit, M. Pecksniff, tous partent d'un point donné pour chercher les incidens sur la grande route; jamais l'action ne se noue et ne se dénoue sur place; d'ordinaire elle finit par tomber au beau milieu d'une troupe de

comédiens ambulans. Dans *Dombey-and-son*, tout le monde part. Florence et son frère partent pour Brighton, M. Dombey pour Leamington, Walter Gay pour les Grandes-Indes, et Solomon Gills pour on ne sait où. L'essentiel c'est qu'on s'en aille; une fois parti, le reste se trouvera. Ceci n'empêche pas qu'il n'y ait dans le nouveau roman de Dickens des traits d'une beauté singulière, d'une extrême vigueur et, disons-le bien, d'une incontestable poésie.

Le principal moyen poétique de Charles Dickens réside, comme chez les Allemands, dans l'intervention des élémens ou d'une chose inanimée; il tire de là parfois les plus heureux effets. Ainsi, dans *Martin Chuzzlewit*, c'est le vent soufflant à travers les plaines de Salisbury qui fait comme le refrain de la ballade. Dans *l'Horloge de maître Humphrey*, c'est le bourdon de Saint-Paul; dans le *Cricket*, c'est le cri-cri lui-même; dans *Dombey*, c'est la mer. Chaque vague qui, aux galets de la plage, jette la frange de son écume argentée apporte au cœur de l'enfant maladif des paroles mystérieuses, des paroles que lui seul comprend. Comme ce pauvre petit n'est autre que la moitié absolument nécessaire de la maison *Dombey père et fils*, comme il est indispensable qu'il sache augmenter ses immenses richesses avant même de savoir si jamais il en jouira, son père ne trouve rien de mieux que de le placer à Brighton dans la pension célèbre du docteur Blimber. Bien que fort précoce, on conçoit qu'en fait de latin et de grec le jeune Dombey ne porte qu'un mince bagage avec lui. Miss Cornelia Blimber devient donc pour le moment l'institutrice de l'enfant, et le seul aspect de ce bas-bleu a de quoi vous glacer. Cornelia ne vit qu'avec les morts, et, ainsi que sa mère, passe ses jours à accuser le destin qui ne l'a point voulu faire naître du temps de Cicéron. On devine qu'en pareille compagnie le pauvre petit Dombey languit et s'étiole. Des lunettes vertes de sa pédante maîtresse se projette sur lui je ne sais quelle lueur blafarde; à sa poitrine fatiguée n'arrive qu'un air poudreux surchargé des émanations malsaines de vieux livres moisis, parfum favori de la docte fille, qui, pour tout délassement, s'occupe à « fouiller comme un fossoyeur les tombeaux des langues mortes. » De cette cage pourtant l'enfant a vue sur la mer, et le murmure des vagues lui livre sans cesse le secret de sa triste destinée. Il s'habitue peu à peu à la mort, ou plutôt à la séparation passagère d'avec ceux qu'il aime, car, ainsi que tous les êtres flétris dès l'entrée de la vie, il entrevoit le ciel d'où son ame est à peine descendue, et, au moment de quitter la terre: « Florence, » dit-il, faisant allusion à un tableau du Christ qu'il aimait à contempler à la pension, « dites-leur que ce n'est pas assez *divin*. A mesure que je m'en vais, je vois briller plus clairement la lumière qui couronne la tête. » Puis reviennent alors, comme refrain, faisant chœur et expliquant en

quelque sorte la scène, les vagues, les éternelles et murmurantes vagues.

Les deux personnages les plus remarquables et les plus originaux du nouveau roman de Dickens sont, sans contredit, le fils Dombey et mistriss Skewton. Lorsque l'enfant sur lequel reposaient toutes ses espérances n'est plus, M. Dombey se décide à se marier une seconde fois. C'est une jeune veuve, Édith Granger, qu'il choisit pour porter l'insigne honneur de se nommer mistress Dombey. Édith, belle, jeune et fière, a toute sa vie subi le joug d'une de ces épouvantables mères comme il s'en trouve tant dans la société anglaise. Mme Skewton appartient à une famille aristocratique; elle s'est vue célèbre pour sa beauté, et, dans sa hideuse vieillesse, ne peut oublier le nom de Cléopâtre que lui ont valu ses triomphes d'autrefois.

C'est un des grands mérites de Dickens d'effleurer çà et là les questions sociales et d'en faire, sans prétention, comprendre la profondeur. Lorsque, dans le *Cricket on the Hearth,* John Peerybingle discute avec lui-même la nécessité de chasser l'épouse qu'il croit infidèle, et que la voix du grillon s'élève de l'âtre pour lui rappeler la douce paix du foyer, et toutes les joies de ce petit univers domestique dont sa femme est comme le génie ordonnateur, l'écrivain nous force, malgré nous, à étudier certains problèmes des plus difficiles de notre société civilisée, tout en n'ayant l'air que de nous intéresser à un conte bleu. C'est en cela surtout que Dickens a du rapport avec Jean-Paul. Que de fois en le lisant nous avons pensé à la préface de *Quintus Fixlein* et à cette jeune fiancée d'un vieillard dont l'ignorante sérénité fait pleurer de tristesse son compagnon de voyage! Molière est le suprême maître du genre, et qu'on ne s'effarouche pas de ce rapprochement entre le poète du siècle de Louis XIV et le philosophe de Baireuth : pour qui les connaît tous deux à fond, l'analogie est plus réelle qu'on ne le pense, et pour s'en persuader il suffit de lire l'*École des femmes* et *Georges Dandin.* Eh bien! le procès que fait Angélique aux mariages de convenance, dans une scène où les neuf dixièmes des spectateurs trouvent à rire, Dickens, sous des dehors bien plus frivoles encore, le fait par Mme Skewton et sa fille au système d'éducation à la mode en Angleterre. Quoi de plus affligeant en effet, la plupart du temps, que les rapports de mère et de fille dans la vie fashionable de Londres? De toutes les monstrueuses anomalies qui vous frappent dans la société britannique, il n'en est aucune, à mon avis, qui doive vous choquer davantage que cette réunion d'une jeunesse sans pudeur et d'une vieillesse sans dignité. Hâtons-nous de le dire pourtant, et constatons-le bien : nous entendons ici parler uniquement de ce qui se passe dans cette société, plus factice à Londres que partout ailleurs, dans la société aristocrati-

que, serre chaude qui fournit à foison les primeurs de tous les vices. Encore un coup, si vous voulez vous faire une idée de ce qu'est véritablement la dame anglaise, la *English gentlewoman*, c'est-à-dire un des types féminins les plus admirables qu'il y ait sur la terre, ne la cherchez pas à Londres; cherchez-la dans les châteaux des lointains comtés, dans ces antiques *halls* dont le toit respecté offre à des générations sans reproche un abri séculaire; car, s'il n'y a rien au monde de plus innocent et de plus simple que la jeune fille des provinces en Angleterre, il n'y a au monde rien de plus impur que la *fashionable girl* du West-End; et c'est à celle-là que dans le roman de Dickens nous avons affaire. Mme Skewton voit dans la merveilleuse beauté de sa fille un capital dont le placement doit lui rapporter de gros intérêts. Veuve à trente ans et ruinée, Édith se laisse encore revendre par sa mère à M. Dombey; mais, pour être juste, ajoutons qu'elle ne feint en aucune manière une affection qu'elle ne ressent pas, et semble lui dire, avant comme après le mariage: « Vous m'avez achetée, je ne vous dois plus rien. » Dans la conduite de la fille se trouve la punition de la mère. Jamais des lèvres orgueilleuses d'Édith ne tombe une parole de tendresse pour celle qu'elle regarde, au fond de son cœur, avec horreur et mépris. Lorsqu'elles se trouvent seules, le silence n'est rompu que par les lamentations de Mme Skewton sur l'ingratitude de sa fille et les âpres reproches de celle-ci. Quand Édith daigne répondre à sa mère, elle trouve des accens d'indignation et d'amertume qui font frémir. Il y a je ne sais quoi de terrible dans cette révolte de la nature contre son principe, et, à l'aspect de la honte clouée au front de la vieillesse par la main qui eût dû être son appui, on se voile comme devant un sacrilége.

Un jour vient pourtant où s'écroule l'édifice des charmes grimaçans de Mme Skewton. Cosmétiques, essences, fausses dents et faux cheveux, rien ne sert plus. La décrépitude est là, l'impitoyable paralysie se montre menaçante, et à sa dernière partie de whist écrase l'épouvantable vieille. Elle tombe, inerte, idiote, sans conscience, sans paroles, sans regard, et, morte avant d'avoir cessé de vivre, on la dépose sur la couche qu'elle ne quittera que pour le tombeau. Le tableau de la mère et de la fille à cette heure suprême est une des scènes les plus dramatiques et les plus vigoureuses que nous connaissions. Touchée de pitié devant ce cadavre vivant, la fille veut pardonner à la mère, et ne peut faire pénétrer jusqu'à cette intelligence obscurcie l'annonce d'un miséricordieux oubli. Un sourire hébété entr'ouvre seul les lèvres de la mourante. Édith, atterrée jusque dans son invincible orgueil, tombe à genoux et lève ses mains jointes au ciel. Une voix vient du lit; Édith prie avec ferveur; la voix s'entend encore : « Arrangez mieux mes rideaux roses. » C'est là le murmure qui frappe l'oreille tendue de Mme Dombey. Elle se lève, se penche sur le lit : sa mère est morte!

Elle n'a retrouvé la parole que pour entourer d'une dernière précaution sa beauté disparue, dont le regret la poursuit encore pendant son agonie.

La partie réelle du drame achevée, le lyrisme reprend son cours. « Nuit après nuit se passe, dit l'auteur; la lumière brûle au bord de la fenêtre; le corps gît étendu sur sa couche. Édith veille toujours à ses côtés, et les vagues les appellent toutes les deux pendant la nuit entière. Nuit après nuit! les vagues s'enrouent à répéter leurs mystères; les oiseaux de l'Océan voltigent, les vents et les nuages fuient sans laisser de traces; deux bras blancs s'étendent au clair de lune, et montrent là-bas, bien loin, le pays invisible. » On pense, malgré soi, à la chanson de Thékla. Ce lyrisme est une partie essentielle du talent de Dickens; il ne peut s'en défaire, et en Angleterre on n'en tient pas suffisamment compte. Ainsi, dans *Barnaby Rudge*, la plus complète de ses œuvres, la cloche qui sonne si bien à travers tout le livre que le lecteur lui-même croit l'entendre, n'est autre que l'élément lyrique mis au service de la terreur, c'est-à-dire le fantastique à la manière des Allemands, de Hoffmann, de Kerner, d'Uhland et de l'école des Souabes. Si Dickens n'eût écrit que *Barnaby Rudge*, je n'hésite pas à dire que ce livre l'eût placé auprès de Scott. Par malheur pour le succès de ce remarquable ouvrage, trop de compositions de Dickens l'avaient précédé, compositions indignes de se placer sur le même rang. Ceux qui avaient applaudi l'auteur de *Nicholas Nickleby* et de *Pickwick* ne le retrouvaient guère dans l'histoire de l'idiot et de son corbeau, et ceux qui n'auraient eu qu'admiration sans réserve pour *Barnaby* se rappelaient trop défavorablement le caractère de ses premiers écrits pour vouloir en aborder de nouveaux.

Nulle part, ni dans Scott, ni dans Lewis même (les deux écrivains anglais qui ont le mieux exploité le sentiment de l'effroi), ne se rencontre une plus profonde entente du terrible que dans *Barnaby Rudge*. De nos jours, où l'on abuse de tout, on a naturellement aussi abusé de la terreur; il s'en est suivi, chez la plupart des lecteurs, un certain dégoût pour tout ce qui semble, au premier abord, appartenir au domaine du mélodrame. Nous disons tout ce qui semble, parce que nous croyons qu'ici encore on s'est peut-être plus pressé de condamner que de comprendre. La terreur est de deux espèces, réelle et fantastique; l'une s'adresse à l'imagination, l'autre aux sens. Les grands poètes savent quelquefois exciter la terreur fantastique, presque jamais la terreur réelle. Macbeth et Hamlet font penser, rêver surtout; mais ni le spectre du roi de Danemarck errant au clair de la lune sur les remparts d'Elsineur, ni celui de Banquo s'asseyant à la table de son meurtrier, ne produit dans l'ame du spectateur l'espèce d'épouvante que savent y porter d'autres écrivains moins illustres. On a l'esprit trop

préoccupé des hautes questions philosophiques soulevées par le poète pour se laisser émouvoir à la vue d'un spectre dont l'apparition n'a, du reste, pour but que de nous plonger plus avant dans l'abîme de la spéculation. Shakespeare une seule fois, dans *Othello*, a franchement abordé le terrible; mais là encore le poète se fait trop sentir, et, quelle que soit la réalité de la scène, la part de l'*idée* (comme disent les Allemands) est si grande, que l'on finit, avant que Desdemona ait exhalé son dernier soupir, par voir dans le More un type et par rechercher le sens obscur de son monologue d'entrée. La terreur étant peut-être la plus personnelle de toutes nos sensations, nous n'accordons le privilége de nous en inspirer qu'à la peinture de certaines situations où nous pourrions être placés nous-mêmes; par conséquent, ce qui se passe dans une sphère au-dessus de la nôtre intéresse notre intelligence seule et ne trouble guère notre système nerveux. « C'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens, » dit Dorante dans *la Critique de l'École des Femmes;* mais c'en est une encore bien plus étrange, selon nous, que celle de les faire trembler. Ne fait pas peur qui veut, et celui qui parvient à exciter chez un lecteur intelligent un sentiment de véritable effroi, possède pour le moins une certaine puissance dont il est impossible, quelles que soient d'ailleurs vos opinions, de ne pas tenir compte. En fait de terreur fantastique, les Allemands surpassent tout le monde, et Hoffmann, Zacharias Werner et d'autres, trop nombreux pour les nommer, demeureront toujours les maîtres d'un genre né dans le moyen-âge sur les bords des grands fleuves de la Germanie. Quant à la terreur réelle, nulle part elle ne se retrouve plus fréquemment ni mieux comprise que parmi les écrivains anglais. Où est celui d'entre nous qui n'a frémi à l'aspect de cette jeune fille accroupie au coin d'un foyer éteint, qui, du couteau sanglant que tient encore sa main, montre, insouciante et folle, le cadavre de son fiancé. Jamais on n'a plus victorieusement accompli une tâche plus difficile. Faire jouer tous les ressorts qu'on flétrit aujourd'hui du nom de mélodramatiques sans que le mot de mélodrame vienne à la bouche de personne, c'était, à coup sûr, une rude entreprise, et dont sir Walter Scott s'est tiré avec un rare bonheur dans *Lucie de Lammermoor*. Plus les faits sont de nature à inspirer l'épouvante, plus tout ce qui les entoure doit être simple et naturel. C'est là que viennent échouer la plupart de nos romanciers français, toujours occupés à vous faire pressentir ce qui devrait au contraire vous surprendre, et à vous faire deviner, à *son air fatal,* le héros ou l'héroïne dont le crime ou l'infortune sert de base à un récit tragique.

Si l'auteur de *Pickwick* s'était borné à évoquer l'élément terrible, il se fût assuré une réputation qui ne lui eût rien laissé à envier aux plus

célèbres parmi les Allemands. Dickens unit, chose fort rare, les deux genres du terrible : le fantastique et le réel. Si parfois les faits qu'il raconte sont d'une vérité à faire dresser les cheveux, il sait aussi les entourer de ce mystère qui tient de la fable, et s'adresse surtout à l'imagination. Ainsi, dans *Barnaby Rudge* par exemple, avec quelle admirable puissance d'exécution ce double effet de terreur se développe! Rudge lui-même est d'une réalité absolue; mais la cloche! c'est là que Dickens montre une habileté et un talent merveilleux à concilier le fantastique et le réel. Rudge, le père de l'idiot Barnaby, a tué son maître, M. Reuben Haredale, il y a de cela vingt-deux ans. En lui portant le coup fatal, le meurtrier n'a pu empêcher que la main de sa victime ne saisît le cordon d'une cloche qui pendait près de son lit, et dont le son pouvait servir dans l'occasion à rallier autour du château les voisins d'une lieue à la ronde. Aux derniers gémissemens de l'homme qu'il a égorgé se mêle pour l'assassin la plainte funèbre d'une voix d'airain. Il fuit, et, pour cacher son crime, en commet un autre. Quelques mois après, on découvre dans un étang le corps d'un homme noyé, revêtu des habits de Rudge, l'intendant, lequel a disparu en même temps qu'un garçon jardinier la nuit de l'assassinat de M. Haredale. Le jardinier dès-lors porte la peine du double meurtre; mais Rudge ne peut demeurer dans son exil volontaire. Le sang versé le poursuit, et il revient. « Aussi sûrement que l'aimant attire le fer, dit-il en parlant de sa victime, aussi sûrement cet homme mort, du fond de son tombeau, pouvait m'attirer à lui quand et comme il voulait. » Cette influence mystérieuse sera la cause de sa perte, et là où s'est commis le forfait aura lieu l'expiation.

Dans les émeutes de l'année 1779, connues sous le nom de *Gordon Riots*, le frère de Reuben Haredale et l'héritier de sa fortune se voit en butte, comme catholique, à la fureur d'une populace exaspérée. Les rebelles parcourent le pays par bandes, dévastant et pillant de tous les côtés. Le *Warren*, c'est ainsi que s'appelle la propriété de M. Haredale, est la proie des flammes. Un voyageur solitaire, enveloppé dans son manteau, se présente à la porte de l'auberge du village et demande quelques informations sur la direction prise par les insurgés. Au moment où il se prépare à sortir, le son d'une cloche d'alarme porté sur le vent du soir frappe son oreille, et une lueur vive illumine tout le pays alentour. « Ce n'était pas le rapide changement de la nuit en cette horrible clarté, ce n'étaient point les cris et les hourras lointains, ni le soudain bouleversement de la sérénité nocturne, ce n'était rien de tout cela qui foudroyait cet homme, c'était *la cloche!* Ses yeux sortaient de leurs orbites, ses membres tremblaient, puis, levant un bras en l'air, il fit comme le geste de quelqu'un qui donne un coup mortel; ensuite il

se boucha les oreilles, et, avec un cri épouvantable, se mit à courir par la campagne comme un fou. Toujours, toujours la cloche sonnait et semblait le suivre. La clarté devenait plus brillante, les hurlemens plus distincts, la chute de corps pesans ébranlait l'atmosphère, des fusées d'étincelles montaient aux étoiles; mais plus puissante que tout, tendant plus vite vers le ciel, mille fois plus terrible encore, révélant de monstrueux secrets, parlant le langage des morts.... oh! la cloche! la cloche! »

La cloche, sonnée au milieu du tumulte par une main invisible, attire Rudge (car c'est lui, on l'a déjà deviné) vers les lieux de son crime. Il cède à une force invincible et se traîne, à moitié fou, par les sentiers du parc, comme un animal blessé qui cherche un gîte pour mourir. La voix fatale l'attire à l'endroit même où le sang a coulé, et là, lorsque les rebelles ont opéré leur retraite, il vient errer au milieu des décombres fumans qu'éclairent les pâles rayons de la lune; mais il n'est pas seul : un autre veille près de lui. Le frère de la victime, Geoffroy Haredale, revient, lui aussi, sur la fin de la nuit, contempler les ruines de sa demeure héréditaire. La scène qui suit son retour est d'une puissance dramatique extrême. Pendant que M. Haredale examine l'extérieur de la tourelle dans laquelle est mort son frère, Rudge, qui l'a aperçu, essaie de se glisser le long d'un escalier intérieur, à moitié épargné par le feu; mais la destinée ne dort pas. Le pied du meurtrier glisse, une pierre croule. « Qui va là? » s'écrie M. Haredale. Une seconde pierre se détache; — un instant encore, et l'abîme recevra l'assassin! Un seul moyen reste, la corde qui pend près de l'escalier. Poussé par l'aveugle instinct de la vie, il la saisit et descend ainsi; mais, au moment de toucher la terre, qu'entend-il? La cloche! C'est lui-même qui l'a sonnée. A ce son si familier (familier surtout à ceux qui n'ont pas oublié la mort de Reuben), M. Haredale s'élance, et, d'un bond, se trouve en face de l'assassin, qu'il terrasse avec un cri de joie sauvage, un cri de triomphe en même temps que de vengeance. « Pourquoi t'es-tu laissé saisir? » dit plus tard à Rudge un de ses compagnons de prison. — « Parce que, répond-il, il y avait entre cet homme et moi quelqu'un qui le poussait, lui; c'était *là* qu'avait coulé le sang; je savais bien que là aussi se terminerait la chasse. » Ceci rappelle le misérable qui, dans *Oliver Twist*, après avoir égorgé sa maîtresse, ne peut se délivrer de l'obsession perpétuelle qu'exerce sur son esprit le souvenir du regard de l'infortunée à l'heure de sa mort. Partout ces yeux effroyables le poursuivent de leur implacable rayon. Il est sur le point d'échapper à la justice; il sort par une lucarne donnant sur une allée déserte, et, à l'aide d'une corde, il pourra gagner la rue; mais tout à coup : « *Les yeux!* » s'écrie-t-il; et, perdant l'équilibre, il tombe du haut du toit, littéralement foudroyé, ainsi que le dit Othello :

This look of thine will hurl my soul from heaven
And fiends will snatch at it.

On le voit, Dickens ne se pique guère de variété dans ses inventions, et ce ne serait point chose difficile que de trouver dans chacun de ses romans des personnages à tous égards analogues à ceux que l'on connaît déjà; mais, parce que la reproduction d'un même type revient à tout instant, cela n'empêche pas que le type ne soit essentiellement original en soi. Ainsi, dans ce roman de *Barnaby Rudge* par exemple, si l'on excepte le personnage de Rudge le père, qui ressemble à celui de Bill Sikes, tout est original. Si nous voulions chercher un modèle à Barnaby lui-même, nous ne le découvririons peut-être que dans Madge Wildfire, la folle de *la Prison d'Édimbourg*. Et sir John Chester? C'est, à coup sûr, là une des plus remarquables créations de notre temps, remarquable surtout par le milieu dans lequel Dickens l'a placée. Mettre en scène un *gentleman* qui a plus fait qu'il ne faudrait pour se voir pendre à Tyburn; un malfaiteur de la plus noire espèce, cachant ses crimes sous les dehors d'une élégance exquise, et accablé sous les douces flatteries de la bonne société; un dandy qui, de peur de se compromettre, refuse de sauver son propre fils (fils naturel, il est vrai) de l'échafaud, et qui, en refusant, prend son chocolat mignonnement; faire admirer en Angleterre un pareil tableau, c'est nous reporter au temps où lord Chesterfield donnait à Philippe Stanhope certains conseils que nous savons, et où Hogarth peignait *le Mariage à la mode* (1). C'est là, si nous ne nous trompons, le seul essai tenté par Dickens de reproduire les manières de la haute société anglaise, et encore l'action se passe-t-elle dans un temps éloigné du nôtre, et dans des situations, il faut le dire, exceptionnelles; car nous ne supposons pas qu'il y ait dans le monde beaucoup de sir John Chester, quoi qu'ait dit sir Bulwer Lytton, dans *Lucretia*, sur la fréquence des crimes au sein des hautes sphères sociales. Toutefois la tentative a réussi à merveille, et l'auteur de *Pickwick* a montré qu'il saurait aussi bien faire tenir à ses personnages la langue des salons que celle des carrefours, à condition pourtant qu'un certain degré d'excentricité dans les incidens vînt relever la monotonie du ton comme il faut. Pour maintenir ce ton en décrivant des événemens ordinaires, le talent ne suffit pas, il faut encore l'habitude de la langue qu'on veut parler.

Si Dickens peint avec une puissance rare ces natures brutales qui n'ont de cadre convenable que la cour d'assises, il montre une habileté non moins grande à représenter ce qui est appauvri, opprimé,

(1) Série de tableaux où Hogarth représente des scènes auxquelles on oserait à peine faire allusion aujourd'hui.

déchu. Je ne connais qu'un mot pour rendre exactement tout ce qu'ont de craintif, de touchant, de souffreteux, ces malheureux dont le bonheur passé ne sert plus qu'à mesurer l'étendue de la misère présente: c'est le mot italien *avvilito*, lequel ne signifie nullement *avili*, dans notre sens, mais bien plutôt déprimé. Dans ces caractères-là, l'auteur de *Pickwick* atteint au pathétique plus sûrement, selon moi, que dans ceux, que l'on a tant vantés, où tout l'intérêt repose sur une souffrance physique ou sur une infortune franchement accusée. De ceux-ci aux autres, il y a toute la différence du mendiant au pauvre honteux. On se raidit quelquefois contre les personnages d'un roman qui jouent d'office les rôles intéressans, et, fatigué de leur lamentable psalmodie, on leur refuse l'aumône de sa sympathie, tandis que l'on donne tout ce que l'on a à qui ne demande rien. A notre avis, il n'existe pas de comparaison possible entre la troupe rachitique des Smike, des Nelly Trent, des Marchioness qui sont autant d'anneaux de cette chaîne dont le fils Dombey tient le bout, et les types, bien autrement originaux, de Newman Noggs, John Carker, Chuffy et d'autres de la même famille. Dickens a compris admirablement ce qui pouvait rester d'honnêteté primitive dans des cœurs égarés, et une place distinguée lui est due comme moraliste pour l'indulgence qu'il a mise à traiter la question de la faillibilité humaine, et pour le courage avec lequel il a dit en toute occasion, à la puritaine Angleterre, que l'intolérance et la dureté de cœur n'étaient point des vertus chrétiennes. Il y a à ce sujet un passage, dans *Martin Chuzzlewit*, trop remarquable pour que nous ne le citions pas. Martin, l'orgueilleux par excellence, l'homme qui, du point de vue de son égoïsme, professe le culte de sa dignité, se voit vaincu à la fin par une indigence absolue. Afin d'obtenir les quelques shellings nécessaires pour l'empêcher de mourir de faim, il porte sa montre au mont-de-piété; ensuite, et peu à peu, toute sa garde-robe y passe. Les premières fois, il n'ose pas sortir de chez lui; chaque passant lui fait peur et semble l'épier; il tremble devant les ivrognes attardés qui trébuchent au soleil levant à la sortie du cabaret. Plus tard, il s'habitue à sa honte nécessiteuse; il ose même se montrer en plein midi sur le seuil de l'ignoble endroit où la détresse dispute un morceau de pain à l'usure; et pourtant, lui si fier, si superbe, « il ne lui a fallu, dit l'auteur, que cinq semaines pour atteindre le dernier échelon de cette échelle immense! » Puis il continue: « Vous tous, moralistes, qui parlez du bonheur et de la dignité humaine, comme de choses innées dans chaque sphère de la vie, comme d'une lumière qui éclaire chaque grain de sable sur la grande voie que Dieu nous a ouverte, voie si douce sous les roues de vos voitures, si dure pour qui la parcourt pieds nus, réfléchissez un peu lorsque vous contemplez la chute rapide de ces hommes qui, une fois pourtant, ont

vécu dans l'estime d'eux-mêmes; réfléchissez qu'il y en a des millions à l'heure qu'il est, des millions, pensez-y, qui de cette estime n'ont jamais su le nom, auxquels aucune chance n'a été offerte de l'apprendre! Allez, vous qui ne parlez que de la « douce paix de la conscience » et d'une « honnête fierté; » allez dans les mines, les factoreries, les forges; visitez les hideuses profondeurs où se cache l'ignorance, l'abîme où une criminelle incurie précipite une trop grande portion de l'humanité, et dites quelle plante peut germer ou s'ouvrir dans un air si infect que la flamme de l'intelligence s'y éteint aussitôt qu'on l'allume! »

C'est moins encore ici la puissance du langage de Dickens qui nous frappe que la faveur avec laquelle on accueille un pareil langage en Angleterre. L'auteur de *Chuzzlewit* n'est pas seul à demander ainsi grace pour les classes opprimées. D'Israëli dans *Sybil,* Bulwer dans *Lucretia,* lady Georgina Fullerton dans un fort beau chapitre de *Grantley Manor* sur les « vertus des pauvres, » soutiennent de leurs voix éloquentes un chœur qui retentit de toutes parts dans la hautaine Albion. Le peuple est à la mode, et la philanthropie dans l'air. Les idées humanitaires trouvent leurs partisans également dans la grande dame et dans l'écrivain populaire, dans le protectioniste de la chambre des communes et dans le dandy littéraire. Puis, remarquez comme ce mouvement coïncide avec un état anormal de toutes choses: avec d'antiques immunités détruites et d'exorbitans priviléges arrachés aux mains d'une oligarchie ébranlée par les masses affamées et menaçantes; avec la liberté des cultes octroyée officiellement, et une explosion de tendances irréprimables, spontanées, vers la religion catholique. Tout cela donne à penser; mais l'Anglais qui, ainsi que le reste des humains, a les défauts de ses qualités, pour vouloir trop agir, ne pense presque jamais, ou pense lorsqu'il n'y a plus rien à faire, c'est-à-dire lorsqu'il est trop tard. Sans cela, on eût dû s'apercevoir, il y a long-temps déjà, que, de tous les écrivains que la société anglaise a comblés de faveurs et de louanges aveugles, nul ne lui était plus dangereux que Charles Dickens. Tant que, se bornant à des créations comme *Pickwick,* il s'est contenté d'amuser ses lecteurs, le péril pouvait n'être pas imminent; mais les idées plus sérieuses lui sont promptement venues, et même dans ceux de ses ouvrages que nous appellerions volontiers de second ordre, dans *Oliver Twist* et *Nicholas Nickleby,* pour n'en citer que deux, il serait facile d'indiquer telle page où, à propos d'un bedeau d'église ou d'un dîner de vieil avoué, n'importe! le procès est fait aux conventions les plus sacrées, où la *respectabilité* britannique est impitoyablement battue en brèche. C'est la vieille histoire de Mme Du Barry applaudissant au *Mariage de Figaro.* On est amusé, c'est ce qu'il faut, et l'on n'en demande pas davantage.

Qui pourrait nier d'ailleurs que Dickens ne soit amusant? Trop souvent peut-être sa verve comique dégénère en bouffonnerie et prend les allures de la farce; mais aussi que d'occasions où l'hilarité qu'il provoque est de bon aloi! Nous ne sommes pas de ceux qui professent une très vive admiration pour les personnages, si populaires chez nos voisins, de Sairey Gamp, Sam Weller, Mark Tapley, et les mille reproductions sous d'autres noms du même type; mais il est, parmi les caractères secondaires de Dickens, une figure qui nous a toujours paru charmante, et surtout, pour parler la langue d'aujourd'hui, d'une grande *actualité :* c'est celle du charlatan de société, qui se croirait déshonoré s'il ne prétendait à tout, et dont la vie entière se passe à trembler de peur qu'on ne prenne ses prétentions au mot. M. Winkle, le Nemrod qui, à la seule vue d'une capsule, pense défaillir, le patineur qui tombe à son premier pas sur la glace, le fumeur qu'une cigarette étendrait sur le carreau, l'homme pacifique, le mouton par excellence dont chaque parole est dictée par l'idée fixe de cette *crânerie* qu'il se persuade devoir afficher, M. Winkle personnifie d'une façon fort peu exagérée un travers de notre temps, lequel fait consister la honte non dans ce qu'on n'est point, mais dans ce qu'on ne sait point paraître. C'est tout le contraire du modeste et naïf Tom Pinch, le véritable héros de *Martin Chuzzlewit.* Tom croit en tout, hormis en lui-même. Aucune des cafarderies de M. Pecksniff (le plus parfait de tous ces Tartufes de bas étage que Dickens, ainsi que nous l'avons déjà dit, a dérobés au Peachum de Gay), aucune ne réveille chez Tom Pinch l'ombre du doute le plus léger. M. Pecksniff l'accable d'injustes reproches, et Tom se prend de la meilleure foi du monde pour un coquin; M. Pecksniff l'exploite, le harcèle, le tourmente, et Tom ne cesse de parler de l'air le plus naturel de son *bonheur,* et de chanter sur tous les tons possibles son invariable *good luck.* Si Tom ne possédait une intelligence fort supérieure, on pourrait l'appeler une dupe, mais c'est là un mot qu'on ne saurait prononcer à propos de l'humble organiste du Wiltshire, esprit droit, tête rêveuse, cœur simple, doué d'une cécité absolue à l'endroit de tout ce qui n'est pas aimable. Ah! pauvre et sublime Tom Pinch, être patient et dévoué, lorsque tu parus dans ton adorable crédulité, combien il dut s'élever de joie dans l'ame de ton frère en Jean-Paul, Maria Wuz! Ni Richter, ni Sterne n'ont rien conçu de plus touchant. On ne saurait, du reste, tenir de l'un des deux sans avoir de la ressemblance avec l'autre, et certaines affinités entre Sterne et Dickens sont aussi évidentes que celles que nous signalions plus haut entre l'auteur de *Chuzzlewit* et Jean-Paul. Sans parler de Berthe, l'aveugle du *Cricket on the Hearth,* véritable émanation d'un cerveau de poète, il existe un passage du livre sur l'Italie qui rappelle tout-à-fait le fameux Franciscain du *Sentimental Journey.* Nous voulons parler de ce pauvre

homme qui à Mantoue entraîne Dickens dans la plus absurde des excursions, sous prétexte de lui « faire voir la ville, » et d'avoir l'air, vis-à-vis de lui-même, de gagner les quelques sous qu'il n'ose demander à titre d'aumône. On ne saurait attendrir le lecteur par des effets plus imprévus ou plus simples, et, dans les deux ou trois pages consacrées au malheureux *cicerone* en habit râpé, il n'y a rien que n'eût pu signer l'immortel auteur de *Tristram Shandy;* ce qui n'empêche pas, hâtons-nous de le dire, les *Pictures from Italy* d'être le plus médiocre des ouvrages de Dickens. La belle affaire, vraiment, et bien digne d'un écrivain accrédité, d'un penseur, de parcourir l'Italie de Domo d'Ossola jusqu'à Naples, et de ne trouver à nous donner que des anecdotes d'auberge entremêlées çà et là d'insignifiantes redites en matière d'art et d'indécentes plaisanteries sur la religion!

Il est de ces sujets dangereux que l'homme d'esprit évite quelquefois, que l'homme de goût évite toujours. Il est des noms que vous pouvez taire, mais que vous ne pouvez prononcer légèrement, sous peine de trahir une complète absence de toute élévation d'esprit. Ainsi, dans la cité éternelle, dans cette majestueuse « Niobé des nations, » comme l'appelle Byron, dans la Rome de saint Pierre et de César, on ne saurait voir la reproduction de Londres; vous ne sauriez, quel que soit d'ailleurs votre amour-propre national, comparer le Tibre à la Tamise, ni découvrir dans le dôme splendide qui, au-dessus de tant de ruines, s'élève, phare lumineux des nations catholiques, une analogie quelconque avec l'édifice plagiaire que l'hérésie luthérienne a dédié à saint Paul. Dickens est entré dans Rome par la frontière toscane, par la morne et désolée *Campagna;* et pourtant, à l'aspect de ce champ désert, tombeau de tant de cités détruites et d'antiques temples renversés, aucune pensée de recueillement n'est venue le saisir et le préparer plus dignement à pénétrer dans la ville sainte, l'*Urbs vastata* de Tacite, la cité vivante de Pie IX. En face de ce profond sommeil de l'inspiration, qui ne se rappelle les magnifiques paroles que trouva, il y a tantôt dix ans, un voyageur français pour saluer cette auguste Rome, chère alors et sacrée pour lui à tant de titres? Il y aurait presque de l'inconvenance à citer M. de Lamennais à côté de l'auteur de *Barnaby Rudge,* si, dans le sujet même qui les a occupés tous deux, il n'existait comme une vertu secrète qui, ce semble, devait ennoblir quiconque y toucherait. Toutefois, en admettant même que Dickens, par croyance et par éducation, pût rester froid et indifférent pour la cité classique et catholique, comment l'être pour le reste de cette terre poétique, peuplée des souvenirs les plus glorieux de l'Angleterre? comment échapper aux ombres familières de Shakespeare, de Milton, de Shelley, de Byron? l'alouette peut-elle chanter au matin dans les jardins de Vérone sans que la pensée de Juliette se réveille dans le cœur, et chaque brise de

l'Adriatique n'est-elle point chargée des imprécations de Shylock et des plaintes de Desdemone? L'Arno murmure toujours le doux nom du *Penseroso;* les rives du golfe de Gênes retentissent encore des pleurs de la jeune épouse de Percy Shelley; et lorsque la lune baigne ses rayons tremblans dans les eaux du *Canale grande,* ne voyez-vous pas se dessiner, à la proue de cette gondole noire, la figure du noble exilé, du pâle chantre de Lara? On a peine à concevoir qu'un Anglais, si calviniste qu'il fût, ne cédât pas aux sollicitations de tant de fantômes aimés, et l'on éprouve je ne sais quel sentiment pénible à voir un esprit distingué faiblir ainsi devant les exigences d'un sujet sérieux.

A tout prendre, Dickens atteint à l'apogée de son talent dans *Barnaby Rudge* et *Martin Chuzzlewit,* et encore le roman de *Chuzzlewit* n'est-il guère que le premier pas fait sur un terrain nouveau. Les premières observations de Dickens, nous le répétons, portent sur les faits, sur les incidens; plus tard, ce sont les caractères mêmes qu'il étudie; et, quoique nous ayons plus de sympathie pour sa dernière manière, nous ne serions pas éloigné de croire que la première fût celle qui comportât le plus grand développement de ses qualités naturelles.

Le principal défaut de Dickens (nous laissons de côté toute question de goût, il n'y faut pas penser, si l'on veut le juger avec impartialité), le principal défaut de Dickens, selon nous, c'est l'absence totale de composition dans chacune de ses œuvres, même les meilleures. Aucun jeu de lumière et d'ombre; tout est sur le même plan, jamais de gradation, de perspective! Cela nous rappelle un peu certains tableaux du XVIIe siècle, représentant les campagnes de Louis XIV, où tout ce qui compose la cour du grand roi se presse sur les devans dans une égale lumière; puis, au fond, rien, si ce n'est le clocher de quelque ville flamande vaincue se perdant dans les nuages. Dickens entasse tous ses personnages sur le premier plan; puis, entre eux et le fond du tableau, le décor en quelque sorte, aucune figure n'est dans l'ombre; on ne remarque aucune de ces nuances qui, savamment combinées, forment un ensemble et maintiennent cette cohésion étroite entre les diverses parties, si nécessaire à toute œuvre d'art. Il faut bien le dire, Dickens n'est nullement artiste. Lorsque les beautés de langage et de style lui échappent (ce qui arrive fréquemment), il les doit au sentiment, à la hardiesse de sa pensée, à l'imprévu de ses idées, aux qualités enfin qui manquent assez généralement à ceux dont la forme est la préoccupation première.

Ce qui ne constitue pas un des caractères les moins curieux du talent de Dickens, c'est sa nationalité éminente. Il a quelques ressemblances avec certains écrivains étrangers; mais tel qu'il est, à le prendre en entier, il ne peut être qu'Anglais, et Anglais de Londres même. Son

talent a des rapports intimes, et qu'on ne saurait méconnaître, avec son pays. Il représente jusqu'à un certain point les opinions démocratiques en Angleterre : comme elles, purement populaire d'abord, il devient plus tard philosophe et penseur; parti de la rue, il finit par pénétrer dans les sphères sociales les plus élevées. L'auteur de *Pickwick* offre un des très rares exemples d'une réputation faite par le peuple et s'imposant à la mode. Comme bien d'autres, Dickens a trop réussi par ce qu'il a fait de moins bon, et, si l'on ne devait voir en lui qu'un des héros de la *Slang litterature*, ce ne serait, à parler franchement, guère la peine de s'occuper de lui; mais il y a chez Dickens, ainsi que nous le remarquions, autre chose que le *Bow-Street reporter*, que le sténographe des débats de la police correctionnelle (1). C'est un esprit d'une grande profondeur et d'une rare étendue, bien qu'absolument dénué d'élévation, et volontiers nous lui appliquerions en finissant ce mot du docteur Johnson à propos de Swift : « Qu'il tente de s'élever, et il tombera à coup sûr; mais qu'il creuse, et il ne manquera jamais de trouver. »

ARTHUR DUDLEY.

(1) Pendant que Charles Dickens occupait le poste de sténographe au *Chronicle*, il s'est rendu surtout remarquable par sa manière de raconter les débats de la cour correctionnelle de Bow-Street.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

29 février 1848.

Notre pays semble voué à d'incessantes épreuves; on dirait qu'il est dans sa destinée de faire au profit des autres peuples de continuelles expériences politiques. Mais sachons maîtriser nos impressions; dans un pareil naufrage, il n'y a pas deux partis à prendre : il faut réunir et consolider tous les élémens d'ordre et de sécurité. Oui, avec une situation nouvelle, de nouveaux devoirs commencent. Quand une révolution comme celle du 24 février 1848 s'accomplit, quand un mouvement immense dont chacun, il faut le dire, ignorait les profondeurs, agite une société sur ses bases et en change la face, il y a pour cette société des conditions essentielles à remplir, afin qu'elle puisse s'engager dans l'avenir si soudainement ouvert devant elle. Ces conditions, si spontanément, si admirablement comprises par la garde nationale, par le peuple, par la jeunesse de toutes les écoles, par le gouvernement provisoire, sont le maintien de l'ordre, le respect de la propriété, l'inviolabilité de la vie humaine.

En effet, nous avons vu la garde nationale et le peuple, qui s'étaient donné la main au milieu de l'insurrection, cimenter après la victoire un accord d'où sortira le salut de la patrie. Toute la population parisienne n'a plus formé qu'une immense garde nationale; elle n'a eu qu'une pensée, qu'une volonté : c'est que la liberté restât aussi pure qu'elle s'était montrée invincible.

C'est sous l'empire du même sentiment que le gouvernement provisoire s'est dévoué à sa mission avec un énergique patriotisme. Il a proclamé la république,

adopté les trois couleurs, annoncé la convocation d'une assemblée nationale. Les besoins du peuple ont été le premier objet des mesures qu'il a prises. Le gouvernement provisoire a garanti du travail à tous les citoyens, il a destiné aux ouvriers le million échu de la liste civile, et décrété l'établissement immédiat d'ateliers nationaux. L'armée a entendu de nobles paroles, et elle a répondu à l'appel du nouveau gouvernement : elle se réorganise; les généraux ont mis leur épée au service de la république. La justice et l'administration ont repris leur cours. Les transactions commerciales recommencent; les adhésions des corps constitués et des hommes politiques arrivent de toutes parts. Si la confiance semble ainsi renaître, il est juste d'attribuer en grande partie ce résultat si désirable à la belle déclaration du gouvernement provisoire pour l'abolition de la peine de mort en matière politique. « Chaque révolution opérée par le peuple français, dit-il dans son manifeste, doit au monde la consécration d'une vérité philosophique de plus. » Le gouvernement provisoire présentera l'abolition de la peine de mort en matière politique à la ratification définitive de l'assemblée nationale. Voilà une pensée vraiment grande, vraiment digne de l'humanité et de la France; c'est un infaillible moyen de propagande.

Il nous semble que les esprits et les courages peuvent se raffermir quand on considère que, dans les quatre jours qui ont suivi le triomphe de la révolution de 1848, un gouvernement provisoire si rapidement créé a remis Paris en possession de lui-même et rétabli l'ordre; il a ainsi donné à la nation le temps et les moyens de s'interroger et de faire connaître sa volonté.

Le gouvernement du pays par le pays, le bien-être des masses, la puissance morale de la France dans le monde, voilà, ce nous semble, les trois principaux résultats auxquels vont tendre les efforts et le patriotisme de tous. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons si la révolution qui vient de s'accomplir réalise ses promesses.

Il faut fonder le gouvernement du pays par le pays, ou nous périssons. L'heure en est venue; elle a sonné d'une assez retentissante façon pour être entendue partout. Cette fois, il s'agit d'organiser la représentation nationale sur des bases larges et solides qui en fassent la véritable expression de tous les intérêts et de tous les droits, de toutes les situations, de l'industrie comme de la propriété, du capital comme du travail. Pour cette œuvre nécessaire, ni les études et les tentatives de nos pères, ni la grande expérience dont nous avons le spectacle dans un autre hémisphère depuis plus d'un demi-siècle, ne sauraient être perdues. Il faut espérer que le temps n'aura pas en vain coulé. La démocratie moderne, ne l'oublions pas, ne saurait se constituer d'une manière durable qu'en établissant l'harmonie entre tous les élémens de la société. C'est ainsi seulement que pourra se vérifier cette parole de Sieyes que « le territoire le plus vaste, la plus nombreuse population se prête à la liberté. »

Depuis que la pensée française a commencé, dans le dernier siècle, l'émancipation politique du monde, personne n'a plus nié en principe le droit des individus et des masses au bien-être comme récompense de leur travail. Il y a eu même pour arriver à un résultat aussi légitime de sincères efforts honorablement tentés; mais, il faut en convenir, aucun gouvernement jusqu'ici ne s'est mis en mesure de marcher à un pareil but avec une énergie, avec une activité

vraiment efficaces. Une pareille négligence n'est pas une des moindres causes de ces chutes profondes qui, au premier abord, confondent les imaginations. Assurément, il n'est pas à craindre que le régime qui sortira de la révolution de 1848 tombe dans la même faute; mais il faut qu'à l'ardent amour de l'humanité et du peuple qui fait battre aujourd'hui tant de cœurs s'associe une science sociale compréhensive et impartiale, qui aille au fond de tous les problèmes, tienne compte de tous les droits, et sache établir entre toutes les classes de travailleurs des relations légitimes et de sincères sympathies.

Si l'Europe, après avoir reçu la commotion électrique que nous lui envoyons, a le spectacle de notre union et la conviction de nos intentions bienveillantes à son égard, nous serons déjà par cela seul puissans et respectés. Le génie de la révolution française est un esprit de paix et de solidarité entre les peuples; il ne s'est montré si guerrier, il y a soixante ans, que provoqué par les rois de l'Europe. Aujourd'hui la France peut tenir plus hautement encore un langage pacifique, parce qu'il est évident qu'elle a bien moins à redouter les conséquences d'une guerre qu'en 1789. A cette époque, par des raisons diverses et à des degrés différens, les peuples faisaient cause commune avec leurs gouvernemens contre nous : aujourd'hui ils ont nos principes et nos idées; ils sont occupés à parcourir successivement les mêmes phases que nous avons traversées depuis soixante ans, et ils tendent au même but. Entre eux et nous, il y a donc une solidarité étroite, et si la guerre venait à éclater, elle aurait pour cause, non pas une manie de conquêtes, mais le désir de leur prêter assistance. Si l'Italie, si la Belgique étaient menacées dans leur indépendance, dans l'exercice de la volonté nationale, nous aurions à les défendre. Ne serait-ce pas d'ailleurs nous défendre nous-mêmes? Il n'y a pas contradiction à vouloir la paix et à fortifier en même temps notre puissance militaire. Il est bien de créer à côté de notre armée réorganisée une garde nationale mobile. L'Europe ne saurait se méprendre ni sur nos sentimens, ni sur notre attitude. C'est ce que paraîtrait indiquer une première résolution du corps diplomatique. Bientôt, au reste, un manifeste du gouvernement provisoire ne laissera aux puissances aucun doute sur la véritable pensée de la France.

Mais nous n'en sommes déjà plus réduits aux conjectures sur les dispositions de deux grands pays à notre égard, les États-Unis et l'Angleterre. Le représentant des États-Unis, M. Richard Rush, s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville pour adresser ses félicitations au gouvernement provisoire. « Je suis bien assuré, a dit le ministre américain, qu'un cri universel et puissant s'élèvera dans mon pays pour souhaiter à la France prospérité, bonheur et gloire, sous l'empire des institutions qu'elle inaugure, sauf la ratification de la volonté nationale. » Ces sympathies de l'Amérique pour la France ne sont pas nouvelles. Dans son allocution au gouvernement provisoire, M. Richard Rush rappelait le vœu de Washington pour l'alliance des deux peuples. Jefferson a consigné dans ses mémoires l'expression de son admiration affectueuse pour la nation française; il célèbre la bienveillance, la générosité de son caractère, sa supériorité dans les sciences, et toutes les qualités qui à ses yeux lui assurent un avenir prospère et glorieux. On voit que M. le ministre des États-Unis a pu, comme il l'a dit, reconnaître le nouveau gouvernement de la France, sans attendre des instructions, ou plutôt

il les a trouvées dans les traditions et les souvenirs laissés par les plus illustres citoyens de l'Amérique.

Du côté de l'Angleterre, les premières manifestations ne sont pas moins rassurantes. Lord Normanby, dans une conférence avec M. de Lamartine, lui a fait connaître que son gouvernement avait à notre égard les dispositions les plus amicales. Cette communication a d'autant plus d'importance qu'elle semble être le résultat d'instructions envoyées de Londres. L'opinion en Angleterre n'a pas hésité à se déclarer en faveur de la révolution de 1848; le langage du *Sun* et du *Times* n'est pas équivoque. L'annonce des premiers événemens a produit l'émotion la plus vive dans la chambre des communes, et les deux chefs du cabinet whig, lord John Russell et lord Palmerston, paraissent avoir pris sur-le-champ la résolution de reconnaître le nouveau gouvernement de la France. Ici encore ce qui s'est passé à l'époque de notre première révolution doit servir de leçon aux deux peuples, qui ne sauraient vouloir recommencer la longue lutte à laquelle ils se sont livrés pendant vingt ans. La paix, l'industrie, le même amour pour la liberté, tout a établi entre la France et l'Angleterre des rapports et des liens qui n'existaient pas en 1789. Nous ne croyons pas qu'il y ait en Angleterre un homme d'état qui voulût reprendre l'entreprise et les haines de M. Pitt, et tenter de coaliser l'Europe contre la France. Il ne trouverait ni les passions ni les moyens dont a pu disposer contre nous cet ardent adversaire. Qui donc se ferait le promoteur d'une coalition? Ce n'est pas l'Autriche, qui est impuissante à comprimer en même temps la Gallicie et l'Italie, puisque, s'il faut en croire la presse allemande, une armée russe devrait occuper le premier de ces pays, pour laisser à la cour de Vienne la faculté de concentrer une plus grande masse de troupes dans la péninsule. Les affaires intérieures de l'Allemagne embarrassent trop la Prusse pour qu'elle puisse songer, comme en 92, à prendre l'offensive. D'ailleurs, le premier besoin de la nation prussienne n'est-il pas aujourd'hui la conquête de tous les droits politiques qu'elle réclame depuis long-temps? Quant à la Russie, que peut-elle contre la France sans l'alliance et le concours de l'Allemagne?

Quelles que soient les circonstances et les événemens qui nous attendent, l'avenir sera laborieux, il ne faut pas se le dissimuler, et il impose à tous de grandes obligations de dévouement et d'activité. Ceux qui seraient tentés de croire que, lorsqu'il survient des temps où la force et le secret des choses se révèlent par des coups de foudre et des tempêtes, les travailleurs dans l'ordre intellectuel peuvent se retirer à l'écart et sont autorisés à s'abstenir, ceux-là commettraient une étrange erreur. C'est au moment où un pays est puissamment remué par de grandes crises qu'il lui importe le plus que tout ce qui relève de la pensée, la science, les lettres et l'art, loin de tomber dans une prostration périlleuse, se maintienne au moins au niveau du passé. Quand les faits ont marché à pas de géant, les idées ne doivent pas rester en arrière, faibles, découragées et languissantes. Il y aurait là un triste contraste auquel, ce nous semble, ne sauraient se résigner les écrivains et les artistes, ni ceux qui entrent dans la carrière pleins d'ardeur et d'avenir, ni ceux que vient surprendre au milieu de la vie un grand événement. Pour la jeunesse, pour les talens nouveaux, n'est-ce pas un devoir de féconder par le travail les inspirations et les

idées que peut provoquer et susciter une époque comme la nôtre? Il appartient aux talens éprouvés, loin de déserter l'arène, de donner le salutaire exemple d'une persévérance sérieuse. Ce ne sera pas trop du concours de tous les esprits d'élite pour maintenir avec fermeté le drapeau de la pensée. Cette conviction animera, nous n'en doutons pas, tous ceux qui ne désespèrent pas de l'avenir : elle nous soutiendra dans nos efforts. Rien n'honore plus un peuple, rien n'étend mieux son autorité morale sur les autres nations que le culte des lettres servant d'expression et de parure à la liberté politique.

Il y a dans les lettres, dans ce monde si varié de l'intelligence, certaines figures illustres qui ne cessent d'attirer les regards, de s'imposer à la contemplation des hommes, d'être un objet de curiosité et d'attention constante pour les esprits studieux. Le temps n'ôte rien à leur caractéristique grandeur; bien au contraire, il l'accroît, ou du moins il la dégage, en quelque sorte, chaque jour de mieux en mieux. Il y a ainsi, dans l'histoire littéraire, trois ou quatre hommes dont la gloire survit à toutes les révolutions du goût, dont le génie domine naturellement du fond du passé les époques postérieures. Tel est Homère dans l'antiquité, tel est Dante au moyen-âge italien. Il n'est pas de poètes qui aient été plus curieusement étudiés, plus fréquemment expliqués, plus commentés que l'auteur de l'*Odyssée* et l'auteur de *la Divine Comédie*. Les moindres détails nouveaux sur ces grands représentans de la pensée humaine seraient payés au poids de l'or; faute de ces merveilleuses découvertes, du moins, on s'attache à combiner d'une manière nouvelle les élémens connus qu'on possède sur eux; et comme leur poésie touche à tous les événemens publics de l'époque où ils ont vécu, à toutes les passions contemporaines, à tous les sentimens qui se sont produits autour d'eux, il se trouve qu'on est conduit par ces guides harmonieux à l'examen des problèmes historiques les plus sérieux et les plus élevés. Il y a toutefois un inconvénient dans ce concours d'efforts tentés de toutes parts pour expliquer la destinée et les œuvres de poètes tels qu'Homère et Dante. Souvent une admiration trop crédule entraîne à débiter bien des fables; le désir de paraître neuf pousse à hasarder bien des paradoxes. Ni Homère ni Dante n'ont échappé à des hypothèses fort singulières, quoique parfois ingénieuses; si bien qu'il n'est pas parfaitement sûr que les travaux de plus d'un commentateur n'eussent à leur tour besoin d'être commentés, et qu'il n'y ait lieu de rétablir certains points principaux, certaines données réelles, certains aperçus incontestables, trop obscurcis par l'esprit de système. C'est ce qu'a essayé M. le comte Balbo pour Dante, dans un ouvrage paru, il y a quelque temps, en Italie, et récemment traduit avec élégance par Mme la comtesse de Lalaing (1). Nul n'était plus propre à accomplir ce travail dans des conditions sérieuses et exactes que l'habile écrivain piémontais, le digne auteur de ce livre d'une inspiration si honnête et si patriotique sur *les Espérances de l'Italie*.

(1) *Vie de Dante*, par M. le comte Balbo; 2 vol. in-18.

Quant à l'à-propos, il ne fut jamais plus grand, sans doute, que dans les circonstances présentes, où l'étude du passé peut offrir pour l'Italie de si lumineux enseignemens. Dante est le bienvenu dans les luttes nouvelles, et on peut le saluer de ses propres vers : « Honorez le grand poète, son ombre revient..... — *Onorate l'altissimo poeta!...* »

Le livre auquel M. Balbo a donné le titre modeste de *Vie de Dante* n'est pas, comme on pourrait le penser, une simple biographie. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les sujets des diverses parties de ce travail. C'est un essai historique fait *la Divine Comédie* à la main; c'est un tableau tracé avec suite et talent, un ensemble de vues sur les communes italiennes, sur les luttes des papes et des empereurs, sur les guerres civiles de Florence, sur le mouvement des partis, sur tous ces personnages contemporains que le poète a placés dans sa comédie et qu'il a immortalisés de sa louange ou flétris de sa colère. On voit tout ce que ces élémens peuvent avoir de fécond. L'auteur nouveau avait à sa disposition les agitations puissantes de la fin du XIIIe siècle et du commencement du XIVe, et, au sein de cette période troublée, la vie inquiète et orageuse elle-même de l'homme étonnant qui rassembla en lui le génie, les vertus, les défauts, les vicissitudes de sa patrie, qui fut tout à la fois homme d'action et grand poète, traversa tous les partis, fut mêlé aux plus hautes négociations diplomatiques, et, au bout de tout cela, ne gagna que l'exil, la misère, l'adversité, d'où il tira une nouvelle gloire et de nouvelles forces; homme accessible à la haine la plus implacable et à l'amour le plus pur, le plus enthousiaste, et qui fut, en un mot, ainsi que le dit justement M. Balbo, « l'Italien le plus Italien qui ait jamais existé! » Ce qui nous plaît, nous l'avouons, dans le livre de l'écrivain piémontais, c'est le besoin d'exactitude qui s'y montre, c'est la tendance à chercher la réalité là où d'autres créent des mythes et des symboles. Les allégories sont en assez grand nombre dans *la Divine Comédie,* sans qu'on y ajoute celles que l'imagination moderne voudrait y voir. C'est en comparant les nombreux commentaires qu'il pouvait avoir sous les yeux avec le texte du poème lui-même, que M. Balbo a recomposé le caractère de Dante. Dans une telle confusion, il a cherché à ressaisir l'homme, l'*homme* selon le mot de Térence, c'est-à-dire avec ses grandeurs et aussi ses faiblesses, ses défaillances, en un mot avec toute cette portion de défectuosité humaine qui rend si dramatiques les combats dont l'ame est le théâtre. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus poétiquement réel, de plus senti, dirons-nous, que ce passage du *Purgatoire* où Béatrix, non point certes la théologie, la philosophie ou tout autre être allégorique, mais bien la femme autrefois vivante, aimée et regrettée, adresse de tendres reproches à Dante pour quelque oubli passager, pour avoir un instant failli peut-être à l'antique amour, tandis que le poète rougit et fond en larmes? C'est là un côté tout intime que le nouveau biographe fait de temps en temps reparaître, pour reprendre ensuite le cours de ses investigations historiques, où il serait trop long de le suivre.

Au milieu des accidens, des traverses, des orages continuels, des proscriptions successives qui poussent Dante sur tous les rivages et font une telle diversion dans sa vie, il y a cependant une circonstance qui a un intérêt plus particulier et plus direct pour nous, pour notre pays, où certes il ne grandissait alors au-

cun poète capable de rivaliser avec cette gloire prochaine : c'est le voyage du grand auteur de la *Comédie* en France, son séjour à Paris, où le Tasse plus tard devait aussi venir et souffrir comme son prédécesseur. C'est une portion de la vie du poète que n'a point négligée le nouveau commentateur. Ce qu'il y a de difficile, d'obscur, de pénible dans le passage de tels hommes au sein d'un pays si peu préparé encore à les comprendre, a quelque chose de touchant. Si l'on veut se faire une idée des inégalités de la gloire, des hasards qui président souvent au succès, on n'a qu'à franchir l'intervalle et à arriver tout de suite au temps où le monde raffiné de Paris accueillait en triomphateur poétique Marino, le puéril auteur de riens sonores, l'oiseux rimeur de l'*Adone*, qui sut si bien exploiter, pour son profit personnel, l'engouement dont il fut l'objet pendant la période littéraire de Louis XIII. Dante, bien que son passage ait laissé quelque trace, ne recevait pas une aussi merveilleuse hospitalité. C'est dans les premières années du XIVe siècle qu'il arrivait obscurément à Paris, l'ame irritée et remplie du souvenir des luttes civiles auxquelles il venait d'échapper. Sans doute, il n'avait pas perdu tout espoir, dans sa fougue énergique, de revenir prendre part à ces luttes, de recommencer sa vie si puissamment agitée. En attendant, comme l'attestent les historiens, c'était vers l'étude qu'il reportait son activité oisive et inquiète. Il étudiait la théologie, la philosophie; il suivait les écoles, allait s'asseoir auprès de pauvres étudians, pauvre et nécessiteux comme eux. « Il allait souvent à l'Université, dit Boccace, et il y soutenait des thèses sur toutes les sciences contre quiconque désirait discuter. » Lui, l'auteur de la *Vie nouvelle*, on l'appelait le *philosophe,* le *théologien!* Le titre de poète était celui sous lequel il était le moins connu. Ajoutez, pour éclairer cette époque de l'existence de l'implacable Florentin, cette cruelle remarque de Boccace : « Les études de Dante à Paris ne se firent pas pour lui sans une grande privation des choses les plus nécessaires à la vie. » En connaissant la fierté naturelle du poète, fierté redoublée sans doute par le sentiment de l'indigence au sein de laquelle il vivait, il n'est pas difficile d'admettre ce que disent les biographes sur le soin qu'il prenait de s'isoler, de se séparer de ses compatriotes, qui étaient alors en assez grand nombre à Paris. La solitude devait avoir un attrait invincible pour cette ame noblement orgueilleuse, pour cette pensée si supérieure; il s'y réfugiait avec passion, et trouvait en lui-même le seul asile impénétrable où il pût entretenir ses inspirations amères prêtes à éclater. Le souvenir de ce séjour se reflète, ainsi que le montre justement M. Balbo, dans plus d'un vers de *la Divine Comédie;* il n'est pas d'autre moment de sa vie auquel se pût mieux appliquer ce passage du *Paradis :* « Si le monde, qui lui accorde tant de louanges, savait quel cœur il eut, en mendiant sa vie morceau par morceau, il le louerait bien davantage; » réminiscence mélancolique et fidèle d'un temps éprouvé! C'est ainsi qu'à chaque page les impressions vives et fortes, les souvenirs personnels viennent se mêler à la trame de la merveilleuse invention du vieux poète. Si, dans ces temps reculés, l'hospitalité a pu être marchandée à l'auteur de *la Divine Comédie*, venant, pauvre et proscrit, s'asseoir sur les bancs de nos écoles, M. Balbo observe, avec une délicatesse dont nous devons sentir le prix, qu'il n'en a pas toujours été de même, que d'autres exilés sont venus de nos jours se réfugier aussi parmi nous, et que plus d'un, accueilli avec joie et honneur, a pu être mis à même de distribuer la science à ses hôtes.

Arrivé au terme de son intéressant travail, c'est-à-dire à la mort du poète, après avoir parcouru le vaste champ historique ouvert devant lui et fouillé tout un siècle pour mieux faire comprendre les orageuses complications de la vie du grand rival d'Homère, pour mieux initier le lecteur au mouvement de ses passions, de ses ardeurs, de ses pensées fougueuses, l'auteur du nouveau commentaire aborde une question non moins élevée et non moins digne d'attention que toutes celles qu'il a débattues dans le cours de son livre : il se demande quelle a été jusqu'à nous l'influence de Dante ; le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à retracer les vicissitudes de sa gloire. Rechercher l'influence de *la Divine Comédie* sur les esprits, sur la littérature tout entière, sur la poésie, sur les arts, non seulement en Italie, mais en Europe, ce serait une des études les plus curieuses et les plus neuves, j'imagine, malgré tout ce qui a été fait jusqu'ici sur Dante. Il ne faudrait d'ailleurs rien moins qu'un livre spécial pour traiter convenablement ce sujet, et de plus, chez l'écrivain qui s'attacherait à une telle œuvre, un esprit très supérieur, doué à un éminent degré de ces qualités si rarement unies : le sentiment poétique et le goût de l'érudition. A vrai dire, c'est peut-être sous ce rapport que l'ouvrage de M. Balbo devra paraître quelque peu incomplet. L'auteur, écrivant surtout dans un but historique, a nécessairement donné moins de développement à ce côté de la question où l'art moderne sous toutes ses faces est intéressé. Ce n'est point que M. Balbo n'ait pas aperçu ce qu'il y aurait de fécond dans cette manière d'envisager la gloire de Dante; ce n'est pas qu'il néglige d'indiquer, par exemple, ce qu'il y a eu d'inspirateur dans l'œuvre du poète florentin pour les maîtres de la peinture italienne et, parmi ceux-ci, pour le plus grand, Michel-Ange Buonarroti, qui avait fait pour chacun des chants de la *Comédie* des dessins malheureusement perdus; mais dans les pages de M. Balbo on distingue le germe de tout ce qu'il y aurait à dire plutôt qu'on ne le trouve réellement et complétement exprimé, et, à ce point de vue, selon nous, le nouveau commentaire ne rend point inutiles ceux qui pourraient venir encore. Nous ne faisons au reste, en ceci, que partager l'avis de l'écrivain piémontais lui-même; résumer le caractère et les beautés de la *Divine Comédie*, telle n'a point été la pensée de M. Balbo. Suivre la trace de l'inspiration de Dante dans toute les routes où l'art italien s'est engagé après lui, quelques pages, certes, n'y eussent point suffi. Le nouveau commentateur s'est contenté, dans le chapitre qui clot son ouvrage, de développer une observation que nous reproduisons parce qu'elle est la plus incontestable preuve de la grandeur de Dante et qu'elle est en même temps une lumière pour l'Italie. M. Balbo fait justement remarquer que les vicissitudes de la gloire de Dante coïncident avec les vicissitudes de l'Italie elle-même. Tant que le pays conserve dans son sein quelque chose de cette vitalité énergique que lui légua le moyen-âge, la gloire du poète se maintient et s'accroît; quand le pays penche vers la décadence, le renom de l'écrivain s'efface pour reparaître plus brillant lorsque la patrie italienne commencera à se relever. Voyez, en effet, Dante mourant dans la première moitié du XIVe siècle ! Sa popularité est immense, si bien qu'arrivé à cette date, Villani interrompt ses annales pour raconter sa mort. Des chaires sont instituées sur tous les points pour expliquer la *Comédie*, on la lit et on la commente à Milan, à Pise, à Plaisance, à Venise aussi bien qu'à Florence. Parmi tous ces hommes qui acceptaient ou se donnaient la mission d'expliquer la grande œuvre épique, il ne faut point oublier l'ingénieux et char-

mant Boccace, qui se faisait honneur d'être un disciple de Dante, bien qu'il lui ressemblât si peu par le génie. On n'en finirait pas s'il fallait compter tous les commentateurs. Cela dura ainsi jusqu'au XVIe siècle. Survient la déchéance politique et morale, l'abaissement complet du siècle qui suit, et la gloire du poète s'évanouit comme toutes les grandeurs. Il paraît à peine trois éditions de la *Comédie* dans cette période, lorsqu'il y en avait eu quarante dans le siècle précédent, au moment, il est vrai, où l'imprimerie venait d'être découverte. Il en est ainsi jusqu'à l'espèce de renaissance qui signala le XVIIIe siècle. Là encore, Dante retrouva de fervens sectateurs parmi tous les esprits distingués qui s'éveillaient. On n'ignore pas les vives discussions qui eurent lieu en Italie, il y a quarante ans, et qui étaient occasionnées par la tentative de quelques écrivains, tels que Monti, qui voulaient retremper la langue aux sources dantesques. Ainsi, toutes les fois qu'une lueur de renaissance a brillé en Italie, on a vu reparaître ce vieil apôtre de la poésie à l'horizon. Depuis Monti, Dante a occupé bien des écrivains modernes, non seulement des critiques et des érudits, mais les poètes eux-mêmes; il a inspiré à Silvio Pellico son drame de *Françoise de Rimini*, et à M. Sestini son poème distingué de *la Pia*. D'autres viendront encore, sans nul doute, qui échaufferont leur intelligence au même foyer; mais, au point où nous sommes, à la date où écrit M. Balbo, la gloire de Dante n'est plus seulement une gloire italienne, elle étend plus loin ses rayons; c'est une gloire européenne à laquelle tous les peuples paient également leur tribut. La *Comédie* est commentée dans des chaires publiques en Allemagne et en France, à Paris et à Berlin. Le travail de M. le comte Balbo est un document de plus dans cette œuvre générale d'éclaircissement qui porte sur la production épique la plus mystérieuse, la plus grandiose et la plus complète de la littérature du moyen-âge.

— Pendant long-temps l'histoire de la musique, objet de tant de curieux travaux en Allemagne, a été négligée en France, et aujourd'hui même les élémens d'un travail complet sur les diverses révolutions de l'art musical dans les temps modernes sont encore loin d'être réunis. Il ne s'agit pas de construire l'édifice, mais d'en découvrir et d'en rassembler les matériaux. Aussi doit-on accueillir et signaler favorablement tout effort tenté pour hâter le moment désirable où il deviendra possible de faire succéder les résumés lumineux, les vues d'ensemble aux monographies spéciales. Éclairer telle ou telle partie de cette histoire, c'est faciliter la tâche de l'écrivain qui, plus tard aidé de documens précieux, voudra élever à l'art musical un digne monument. Tel est le rôle que s'est attribué l'auteur d'un remarquable ouvrage récemment publié sur la *Musique militaire* (1), M. George Kastner. Ce n'est pas seulement un traité dogmatique sur un sujet tout spécial que M. Kastner a voulu écrire : c'est un point important des annales de l'art qu'il a cherché à mettre en lumière; pour lui, le développement de la musique est intimement lié au développement même des sociétés, et c'est en se plaçant à ce point de vue qu'il a su répandre un vif intérêt sur des questions

(1) *Manuel général de Musique militaire*, par M. G. Kastner. Un beau vol. in-4o avec planches, chez Firmin Didot.

qui semblaient ne devoir préoccuper que les théoriciens. L'histoire de la musique militaire, qui n'avait jamais été écrite, méritait, à plus d'un titre, de fixer l'attention d'un écrivain compétent; mais, par cela même qu'elle avait été complétement négligée jusqu'à ce jour, elle exigeait les recherches les plus variées, les plus patientes. C'est par des indications demandées tour à tour aux poètes, aux historiens, aux érudits, de toutes les littératures, qu'il fallait suppléer au silence gardé sur ce point par les annalistes spéciaux de la musique. M. Kastner n'est pas resté au-dessous de sa tâche, et son livre ne laisse rien ignorer sur les destinées de la musique militaire depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours. Arrivé à notre époque, l'auteur a consacré une partie considérable de son ouvrage à traiter une question d'un intérêt tout actuel pour l'armée française : nous voulons parler de la réorganisation de nos musiques militaires appelées, par l'adoption d'instrumens perfectionnés, notamment de ceux du système Sax, à tenir un jour la première place parmi les orchestres guerriers de l'Europe. Ce résumé historique est complété par des instructions sur la composition des musiques militaires et les divers services qu'elles peuvent rendre, envisagées dans leurs rapports avec la science de la guerre. Cette dernière partie du livre n'est pas moins neuve que la partie historique. L'ouvrage de M. Kastner s'adresse, on le voit, non-seulement à un public spécial, mais à tous ceux qu'intéressent les développemens de l'art musical, étudié dans une de ses branches les moins connues et les plus dignes assurément d'une attention sérieuse.

— La mort est venue surprendre M. de Clarac au moment où il allait publier un grand ouvrage (1), fruit de quinze années de recherches et d'études laborieuses. Cette œuvre de sa vie, dont ce savant modeste n'a pu jouir, ses amis l'ont religieusement recueillie, et ils en livrent dès aujourd'hui au public les deux premières parties, qui contiennent la description la plus complète qui ait été faite jusqu'à présent des Musées de sculpture antique et moderne du Louvre et de la galerie d'Angoulême, divers mémoires curieux sur les tribus athéniennes et romaines, un catalogue chronologique des artistes, écrivains et personnages célèbres, la généalogie des Ptolémées et des familles romaines, etc. Deux nouveaux volumes seront incessamment ajoutés et compléteront ce manuel, véritable *compendium* d'archéologie, dont l'utilité pratique est incontestable pour les artistes, les antiquaires et les savans.

(1) *Manuel de l'Histoire de l'art chez les anciens*, par M. le comte de Clarac. 2 vol., chez Jules Renouard. 1847.

V. DE MARS.

LA BELGIQUE

AU COMMENCEMENT DE 1848.

I. — Le bilan du parti catholique.
II. — Les chambres et les clubs. Le contre-coup de notre révolution.
III. — La question industrielle. La propagande teuto-flamande.

La Belgique n'a pas eu sa révolution de février. Elle nous avait devancés à notre insu. La véritable révolution belge, la seule qui réponde à des besoins formulés, s'est accomplie au mois de juin 1847; elle réside tout entière dans les déplacemens électoraux qui, à cette époque, ont substitué aux catholiques le parti libéral, exclu, depuis seize ans, de presque toutes les avenues officielles et réduit à puiser sa force dans l'action désordonnée des clubs. L'Europe n'a vu là qu'une oscillation parlementaire, et ce n'était rien moins qu'une rénovation sociale. L'immobilité du trône ne doit pas donner le change sur la portée de ce mouvement. La Belgique a pleinement réalisé l'utopie d'une monarchie républicaine. Toute force, tout intérêt de principes, toute initiative politique résidant là dans les partis, les solutions les plus graves et les plus décisives se trouvent forcément circonscrites dans le domaine des partis. La royauté n'est plus qu'un fait passif et secondaire, une sorte d'expédient diplomatique enté après coup et d'un commun

accord sur une situation où tous les rôles étaient déjà distribués. Son premier devoir, c'est l'inertie. L'apathie obstinée de Léopold au milieu des transformations les plus violentes de l'esprit public, sa déférence presque automatique au fait superficiel et présent des majorités officielles, abstraction faite du mouvement constaté d'opinions qui, depuis quatre ans, changeait ces majorités en anachronismes, n'étaient après tout que l'expression un peu exagérée d'une nécessité franchement comprise. On s'explique dès-lors comment le contre-coup des événemens de Paris n'a pu l'ébranler. Les tendances radicales que notre révolution a mises en jeu autour de lui n'auraient pas d'intérêt sérieux à le renverser, car il ne leur fait pas obstacle. Bien plus, la chute de la famille d'Orléans a consolidé Léopold dans son inoffensive sinécure. En apprenant cette étrange péripétie, il a renouvelé, dans des termes plus formels que jamais, l'offre assez fréquente de son abdication, et la Belgique, qui, il y a un mois à peine, l'eût peut-être pris au mot, l'a cette fois prié de rester. Ce trône inutile et oublié était devenu, d'un jour à l'autre, le palladium de l'indépendance nationale. A l'heure qu'il est, il n'y a guère en Belgique qu'un homme sincèrement las de la royauté : c'est le roi.

Léopold jouira-t-il long-temps du bénéfice de cette réaction? Peu importe. Nés avant lui, luttant en dehors de lui, les partis belges pourraient au besoin co-exister sans lui dans toute leur intégrité. C'est donc en elle-même, dans son jeu intérieur et dans ses répugnances extérieures, et non pas en quelques analogies superficielles, que la Belgique doit être étudiée. Jamais cette étude n'eut plus d'à-propos. Nous pouvons être forcés de recommencer demain la gloire de 1792, n'en recommençons pas les fautes. Sachons distinguer, au-delà de nos frontières, les sympathies et les conformités de besoins qui admettent notre ascendant moral et notre alliance industrielle — des susceptibilités qui repoussent notre suprématie politique. La Belgique est à moitié française et républicaine; mais elle peut vouloir rester telle en dehors de nous. Est-ce son intérêt? C'est à coup sûr son droit.

Trois ordres de faits appellent l'attention dans la nouvelle situation de la Belgique. Nous examinerons successivement quelles influences sont tombées devant le dernier mouvement électoral, quelles influences les remplacent, et quel rôle est dévolu à celles-ci en face des nécessités issues de notre récente transformation politique.

I.

Le dernier mouvement électoral de la Belgique a, je l'ai dit, toute la portée d'une révolution. C'est le dénoûment de la lutte séculaire de l'indépendance civile contre le monopole religieux, lutte faussée

à deux reprises par l'esprit de nationalité qui coalisa tour à tour avec le clergé contre l'Autriche et la Hollande l'opinion libérale, d'abord alliée de Joseph II et de Guillaume Ier dans leurs essais de résistance au système ultramontain. Après la révolution de septembre 1830, une pareille diversion n'était plus possible; c'est de Belge à Belge, dans le cercle de la nationalité même, que ce long duel allait se vider. L'intervention d'un élément nouveau contribuait à le rendre plus décisif encore. Le clergé avait compris son temps. Ne voulant pas river ses prétentions au principe décrépit de l'unité despotique, il avait audacieusement appelé le principe contraire, la décentralisation, la liberté dans l'acception la plus radicale. Vainqueur, il ouvrait l'Europe libérale tout entière aux essais de l'utopie néo-catholique, et, à la faveur d'un bizarre accouplement de mots, l'expérience des nations reculait de trois cents ans. Vaincu, il entraînait dans sa chute les dernières espérances de la théocratie. Le théâtre était humble, mais les champions représentaient d'immenses intérêts, d'immenses ambitions.

J'ai raconté déjà (1) comment le clergé belge, servi tour à tour par la crédulité et par les divisions intérieures des libéraux, avait réussi à se faire de la liberté l'instrument de la domination la plus inquisitoriale et la plus absolue. Groupés, en 1841, par M. Rogier autour d'une insignifiante question d'enseignement, les libéraux se mirent enfin à combattre le clergé par ses propres armes, opposant le droit au droit, l'abus à l'abus, les clubs à la chaire, la franc-maçonnerie aux couvens, et la réaction marcha dès-lors avec une rapidité foudroyante. Deux ans d'union ont suffi aux débris épuisés de ce parti pour résister au courant catholique, un an pour le refouler, trois ans pour le remonter et s'emparer de la situation. Aujourd'hui que certaine fraction de notre clergé n'est plus réduite à proposer la Belgique pour modèle, ce résultat de l'expérience la plus hardie et un moment la plus voisine du succès qu'aient enfantée les idées modernes peut renfermer d'utiles enseignemens. C'est la condamnation anticipée de la seule pensée d'accaparement et d'exclusion qui puisse être tentée désormais de s'imposer à la France libérale. C'est le 89 de l'avenir. Je ne voudrais nullement réveiller des défiances qui ont vieilli d'un siècle en trois jours. Sur cet océan de libertés qui nous pousse aux rivages d'un nouveau monde, il y a d'inévitables orages; insensé qui proposerait, pour désarmer l'orage, de tarir l'océan! mais il est permis d'en signaler les écueils.

Le parti catholique belge a été, du reste, le premier à comprendre que la théocratie était inconciliable avec l'extrême liberté. Il n'a pas essayé de résister un seul instant sur ce terrain, et s'est réfugié, ses chefs en tête, dans les idées opposées. Ses derniers actes, comme pou-

(1) Voyez la livraison du 1er octobre 1845.

voir, n'ont été, en effet, qu'une longue rétractation des principes qu'il avait jusque-là proclamés, une longue et infructueuse évocation des principes qu'il avait proscrits. Auteurs ou coopérateurs de toutes les mesures hostiles à la prérogative royale, M. de Theux et ses collègues s'étaient vantés de venir en aide à la couronne; ils espéraient capter ainsi la bienveillance de ce groupe ultrà-conservateur qui va de M. Dolez à M. Liedts, et ce groupe n'hésita pas, on s'en souvient, à se séparer momentanément de la couronne pour éviter toute apparence de solidarité avec la réaction ultramontaine. Représentans exagérés d'un parti qui avait naguère inscrit sur son drapeau ce cri de guerre électoral : « Il faut vaincre les libéraux en masse! » ils s'étaient baptisés, en désespoir de cause, « libéraux modérés, » et n'ont réussi, par cet aveu suprême d'impuissance, qu'à réhabiliter, aux yeux des plus timides, une opposition où le libéralisme modéré avait ostensiblement le premier rôle; les fonctionnaires eux-mêmes ont cru, dès ce moment, pouvoir s'affilier publiquement aux associations électorales. Derniers héritiers enfin d'un pouvoir issu du radicalisme, grandi par le radicalisme, ruiné par la défection seule du radicalisme, ils avaient pris texte de la présence des radicaux dans la coalition pour lui dénier toute liberté d'action, toute aptitude gouvernementale, et cette tactique a tourné, comme les autres, à leur entière confusion. Réduits par les provocations de la presse catholique à s'expliquer, les anciens doctrinaires n'ont pas hésité à repousser tout soupçon de solidarité avec les radicaux. La fraction plus avancée que dirige M. Verhaegen, et qu'on espérait acculer par ces provocations dans une neutralité suspecte, a pris une attitude plus tranchée encore; sacrifiant son individualité politique au désir de maintenir l'union dans le groupe libéral de la chambre des représentans, en partie composé de conservateurs timides ou exclusifs, cette fraction s'est séparée avec une sorte d'apparat du club central *l'Alliance,* sous prétexte que le radicalisme y gagnait trop de terrain. Pour compléter enfin cette série de mécomptes, les radicaux, que le dédain affecté des deux fractions libérales semblait devoir refouler vers les catholiques, ont spontanément conservé à la coalition l'appui électoral qu'elle ne sollicitait pas. Ainsi, non content de se renier lui-même, non content de démontrer par l'impuissance de ses appels à tous les intérêts, à tous les principes, à toutes les susceptibilités, son irrémédiable discrédit, le parti catholique s'est trouvé fatalement conduit à mettre en évidence les garanties offertes par ses adversaires. Les opinions intéressées qui hésitaient, en face des divisions intérieures du libéralisme, à croire à sa viabilité, n'ont plus craint de rompre avec l'ancienne majorité, en acquérant la preuve que ces divisions n'offraient aucune chance de retour à celle-ci, et que radicaux et constitutionnels, au fort même de leurs querelles, savaient se réunir contre l'ennemi commun.

En dehors du domaine politique, où chacun de ses pas rencontrait un obstacle ou un abîme, il s'offrait à la majorité vaincue des chances imprévues de salut. Un formidable médiateur, la famine, intervenait, six mois avant l'épreuve décisive des dernières élections, dans la lutte des partis, et il ne tenait qu'aux catholiques de l'avoir pour auxiliaire. Les circonstances leur en faisaient même une heureuse nécessité. Les Flandres, premier et dernier asile de leur prépondérance et où se trouvait dès-lors concentré tout l'intérêt de la guerre électorale, demandaient à grands cris, par l'organe de leurs assemblées provinciales et communales et de leurs chambres de commerce, l'union douanière avec la France, seul palliatif possible à l'effroyable misère des ouvriers liniers. Par une coïncidence plus heureuse encore pour les catholiques, les libéraux, exhumant d'absurdes susceptibilités nationales, se prononçaient bruyamment contre le vœu de deux provinces qui nomment à elles seules plus du tiers des représentans et des sénateurs. Un mot, un seul mot rassurant du ministère aux intérêts irrités par ces résistances, et la question électorale se trouvait déplacée, et les libéraux étaient supplantés sur le terrain de leur plus active propagande. En abjurant, au profit de l'alliance française, la donnée d'un système d'isolement principalement dirigé par eux contre la France, les catholiques n'auraient été que logiques; car ils avaient posé eux-mêmes, par les traités prussien et hollandais, le principe de ce revirement. Aveuglement ou démoralisation, les catholiques sont restés inertes devant ce mouvement d'opinions qui ne demandait qu'un chef. Cette arme que le hasard leur mettait aux mains, ils l'ont timidement laissé tomber à terre. Quelques phrases évasives de MM. de Theux et Dechamps sur la non impossibilité future de l'union douanière, quelques dénégations à double entente d'un ministre d'état, M. de Muelenaere, accusé d'avoir, en sa qualité de gouverneur de la Flandre occidentale, favorisé le pétitionnement unioniste, voilà le seul gage officiel que l'ancien cabinet ait su donner à des besoins impérieux, juste ce qu'il fallait pour surexciter contre lui les répugnances de la minorité protectioniste, et pas assez pour lui concilier les intérêts contraires. Dans une question où son intervention seule équivalait à une victoire, il a réussi à perdre jusqu'au bénéfice de la neutralité.

Les Flandres étaient cependant sa préoccupation constante. La dernière session n'a été, en quelque sorte, qu'une longue et minutieuse enquête sur l'état de ce malheureux pays. La vérité n'a jailli que trop vive. Durant six mois, les tableaux les plus hideux, les chiffres les plus désespérans, se sont succédé à la tribune, dans les rapports officiels et dans les journaux. Il a été constaté que les hordes de paysans affamés contenues par la maréchaussée aux portes de Bruxelles représentaient la partie valide de populations autrefois aisées; que des villages entiers,

dans les districts ruraux des Flandres, vivaient d'herbages et de racines déterrées sous la neige; que d'autres couraient en masse à la curée des bestiaux morts sur les chemins; que des malheureux, pour ne pas mourir d'inanition, étaient réduits à voler de la drèche, comme on vole ailleurs du pain, et que la mortalité, sur plusieurs points où elle n'atteignait naguère que les trois quarts du chiffre des naissances, était désormais de neuf décès pour quatre naissances. La révélation de l'insuffisance des ressources locales est venue faire un triste pendant à cette misère : il a fallu reconnaître que les bureaux de bienfaisance des localités où les besoins étaient le plus impérieux avaient engagé leurs revenus de plusieurs années; que les communes étaient à bout d'expédiens; que la charité privée, épuisée par des surtaxes qui portaient parfois jusqu'à 500 francs la part de contribution directe du petit fermier cultivant huit ou neuf hectares, avait dû suspendre ses aumônes; que le prélèvement de la plupart de ces surtaxes serait même impossible pour 1847, et que la réduction ou la cessation brusque de secours déjà trop insuffisans allaient coïncider avec les chômages de travail et les besoins nouveaux amenés par l'hiver. Qu'a fait pourtant le ministère catholique en présence de cette situation qui lui apparaissait pour la première fois dans toute sa désolante nudité? Il a reculé comme accablé devant l'immensité de sa tâche. Dix millions auraient à peine suffi pour procurer un faible soulagement aux classes indigentes jusqu'à l'ouverture ou à la reprise des travaux publics, et un emprunt était momentanément impossible en face de l'immense absorption de numéraire occasionnée par les achats de grains à l'étranger. Ces dix millions auraient donc dû être prélevés en bloc et par voie de surtaxes sur les revenus d'un seul exercice, et, qui pis est, sur la branche la moins productive de ces revenus, sur l'impôt direct, qui ne s'élève qu'à 30 millions, et qu'il eût fallu dès-lors augmenter d'un tiers. On ne pouvait pas, en effet, songer à pallier la crise des subsistances en augmentant les impôts indirects, c'est-à-dire en grevant le travail et la consommation. Trop faible pour s'aliéner l'appui que la propriété foncière lui conservait encore par le sénat, trop intelligent peut-être aussi pour attacher à sa politique, déjà si discréditée, le précédent d'une taxe des pauvres, le ministère a fermé les yeux devant l'impossible. D'insignifiantes allocations, équivalant ensemble au pain de trois ou quatre jours pour des malheureux dont quelques-uns devaient, trois mois encore, manquer de tout, voilà à quoi ont abouti ses bruyantes démonstrations d'intérêt. En faisant sonder au pays l'abîme sans fond du paupérisme, il n'a réussi qu'à donner la mesure de sa propre impuissance, et, dans le langage des masses, l'impuissance chez le gouvernement est toujours synonyme de mauvais vouloir. Par cette sorte de fatalité qui s'attachait à ses derniers actes, M. de Theux, en cherchant à dé-

truire les préventions qui s'élevaient ici contre la domination catholique, s'est trouvé conduit à les corroborer. A l'occasion du crédit annuel de perfectionnement et de secours demandé pour l'ancienne industrie linière, le ministère a provoqué des recherches sur l'emploi des fonds précédemment votés, et il en est résulté pour le public cette conviction, que, dans les mains du clergé, placé à la tête de presque tous les comités de répartition, ces fonds de perfectionnement s'étaient souvent convertis en nouvelle cause de décadence. Soit défaut de plan et charité mal entendue, soit persuasion que le mieux était de secourir les ouvriers liniers au jour le jour, sans se préoccuper de progrès que l'émigration de Guatemala, ce chimérique exutoire de tout intérêt froissé par la politique d'isolement, allait, dans leur pensée, rendre inutiles, bon nombre de ces comités s'étaient bornés à faire chez les fileurs et les tisserands les plus pauvres des commandes qu'ils payaient au-dessus du cours, sauf à revendre ensuite à perte pour recomposer le plus tôt possible leur fonds de roulement. De là deux inconvéniens : les ouvriers ainsi secourus, sûrs d'un placement qu'ils savaient n'être qu'une aumône déguisée, songeaient moins à travailler bien qu'à travailler vite, et leurs produits, quoique inférieurs, allaient faire cependant une concurrence écrasante au travail de l'ouvrier non secouru, protégés qu'ils étaient par un bon marché factice. Des mesures ont été prises pour prévenir le retour de semblables contre-sens; mais la question des Flandres n'est rien moins que résolue. M. de Theux la lègue tout entière aux libéraux.

Il la lègue enclavée dans un chiffre effrayant, et que je recommande aux méditations des derniers partisans de la « liberté comme en Belgique. » Avec un budget qui présentait de fréquens excédans de recettes; avec un revenu croissant, une moyenne individuelle d'impôts directs décroissante et une dette constituée environ moitié moindre, toute proportion gardée, que la nôtre; avec un admirable réseau de voies de communication qui vivifie toutes les parties du territoire, et dont la construction seule a éparpillé en salaires plus de 150 millions; avec cent industries prospères, enfin, à mettre en regard d'une seule industrie aux abois, la Belgique a vu, en treize ans, son paupérisme tripler et atteindre, au milieu des progrès de la fortune publique et privée, la proportion presque irlandaise d'*un* pauvre sur *quatre* habitans. Comment expliquer ces mouvemens inverses? Le fait tout local de la crise linière n'y suffit pas : le chiffre de la population indigente a suivi une progression anormale ailleurs que dans les districts liniers. Il faut donc chercher une cause uniforme et permanente à cette anomalie, et on a beau interroger le mal sous tous ses aspects, sonder le corps social dans tous ses replis et en dehors de toute défiance préconçue, un même fait se dresse au bout de toutes ces investigations :

l'accaparement religieux. Dans cette même période où le paupérisme a triplé, la Belgique a vu se fonder, se développer et s'enrichir plus de *quatre cents* maisons religieuses, et il est aisé de comprendre quelle absorption de forces productrices et d'élémens rémunérateurs doivent faire ces accaparemens combinés. On en contestera la désastreuse influence; on dira qu'il ne s'agit après tout ici que d'un déplacement partiel du capital et de la propriété foncière, déplacement où le prolétariat, foyer naturel du paupérisme, n'a rien à perdre, par la raison qu'il faut toujours des bras pour exploiter la terre et des bras aussi pour vivifier les capitaux, quelle que soit d'ailleurs la classe possédante. Cette objection n'est que spécieuse : elle échoue des deux côtés devant l'examen des faits locaux. D'abord, une bonne partie du numéraire détourné par les couvens sort de Belgique et s'en va à Rome, à Vienne, à Paris même, dans la caisse centrale des différens ordres. Une autre va pensionner les écoles secondaires du clergé et grever ainsi indirectement, sans profit pour la classe ouvrière, la masse des contribuables, qui subventionne les colléges de l'état, constitués souvent en déficit par cette concurrence. Une autre enfin est affectée à la publication des journaux, des livres, des pamphlets du clergé. Le reste a servi, jusqu'à présent, à improviser par voie de prêts, dans les villes où il s'agissait de défendre une position électorale, des patentés, de petits marchands que les besoins de la consommation n'appelaient pas, qui dès-lors n'offrent aucun débouché nouveau à la production manuelle et ne vivent qu'aux dépens des marchands déjà établis (1). Les excédans du revenu que le clergé régulier tire de ses immenses acquisitions territoriales prennent les mêmes routes. Le fait même de ces acquisitions a puissamment contribué, en second lieu, à activer les progrès du paupérisme, et voici comment : à part de rares exceptions, les couvens acquéreurs n'ont pu jeter leur dévolu ni sur la grande, ni sur la moyenne propriété. L'une est le patrimoine presque exclusif de l'aristocratie, et l'esprit de famille en interdit, dans la plupart des cas, l'aliénation; l'autre est directement exploitée par les propriétaires eux-mêmes, qui ne sauraient trouver, dans le prix de vente, une compensation au déplacement onéreux qu'ils devraient subir, et à la perte de leur travail,

(1) De 1831 à 1845, le revenu des patentes a plus que doublé. Si l'on remarque, d'une part, que les seules modifications apportées dans cette période au régime des patentes consistent en dégrèvemens; d'autre part, que les grandes industries, les grandes raisons commerciales sont celles qui tendent le moins à se multiplier, ce qui n'a pas besoin d'explication, et que l'accroissement a dû porter presque exclusivement sur la catégorie des petits patentés, dont il faut un plus grand nombre pour composer la même somme de revenu, on peut induire, sans la moindre exagération, de cet accroissement de revenu, que le nombre des patentés a au moins triplé. Ce fait est hors de toute proportion avec la progression industrielle et commerciale du pays, et donne la mesure des expédiens électoraux du clergé.

de leur unique industrie, dont ils perdraient l'emploi dans les loisirs de la vie de rentier. C'est donc par l'agglomération des petites propriétés que le clergé, soit directement, soit par contre-coup, a dû constituer son action territoriale. Or, on s'accorde à attribuer, dans les districts liniers surtout, à cette absorption graduelle de la petite propriété, l'extension démesurée que prend chaque jour le chiffre de la population indigente.

La vieille industrie linière était jusqu'à ces derniers temps intimement liée au travail agricole: l'ouvrier filait et tissait le lin qu'il récoltait dans son propre champ. Écrasées peu à peu par la concurrence de l'industrie mécanique, les familles vouées à cette triple occupation se sont vu réduites à se créer des ressources précaires et momentanées en faisant argent du seul élément aliénable de leur revenu, c'est-à-dire de leur coin de terre. Les ordres religieux sont venus à point pour s'emparer de ces tendances, pour les surexciter par l'appât d'une vente facile, et c'est ainsi que, dans certains cantons, le nombre des cotes foncières a diminué en vingt ans dans l'énorme proportion de *cent* à *cinquante-trois*. Ce schisme de deux productions qui se prêtaient un mutuel appui a engendré pour la filature et le tissage à la main une succession rapide de nouveaux mécomptes. Forcés d'acheter la matière première qu'autrefois ils produisaient eux-mêmes, les ouvriers liniers ont dû fabriquer plus chèrement, en même temps que l'encombrement, la concurrence résultant d'une fabrication plus continue et à laquelle le travail agricole ne venait plus faire diversion, les amenaient fatalement à baisser leurs prix. De là, nouvelle gêne, et, à sa suite, les emprunts usuraires, les achats de matières premières à crédit. Puis, la matière première même est devenue plus rare, détournée qu'elle était vers les placemens moins fractionnés et plus sûrs que lui offraient l'industrie mécanique indigène et l'exportation. Cette rareté s'est traduite par des interruptions, des irrégularités de travail qui ont fini par décourager les commandes directes du commerce, et livré à l'intermédiaire onéreux des courtiers ambulans les derniers moyens d'existence de près de quatre cent mille ouvriers, dont les salaires sont descendus jusqu'à 30 centimes pour les tisserands, et jusqu'à 12 centimes pour les fileuses.

Voilà les faits et les chiffres que le ministère de Theux s'est donné, sans le vouloir, la triste mission d'évoquer. Les couvens et la politique qui les a servis ne pressentaient pas sans doute ces résultats de leur domination; mais il y a pour les influences qui tombent des heures d'impopularité où les masses viennent leur demander compte même de l'imprévu. C'est le cas du parti catholique. Maître absolu de la situation pendant seize ans, il en a, aux yeux de celles-ci, la responsabilité absolue, et tout, loin de là, n'est pas exagéré dans ce sévère jugement. Le bilan économique des catholiques belges peut se résumer

en ce rapprochement, que personne n'a peut-être formulé, mais qui est bien certainement au fond du désespoir populaire : en 1831, ils rouvraient les monastères, grace à l'appui électoral des paysans, et, en 1846-47, ils ont dû fermer, pour cause d'encombrement, les villes, les hôpitaux, les prisons même, à des légions de paysans qui venaient y implorer un asile contre la faim et le froid. En 1830, ils ne trouvaient dans l'héritage commercial des Hollandais que des industries prospères, et, en 1847, ils ont mené le deuil de la plus importante de ces industries, en laissant à la place, sur le théâtre même de sa splendeur quatre fois séculaire, une autre industrie qui symbolise horriblement le contraste des deux époques : la vente publique et affichée des viandes de cheval et de chien.

Ainsi, la contre-partie aura été complète. Tout, jusqu'aux hommes, jusqu'aux noms propres, aura concouru à ce talion minutieux qui, dans le domaine des principes et dans celui des faits commerciaux, a retourné contre les catholiques les instrumens mêmes de leur action. Le premier ministère de Theux organisa en six ans leur prépondérance, et il était réservé au second ministère de Theux de résumer, dans le cadre étroit de son existence, toutes leurs chutes, tous leurs torts. En politique, il s'est vu fermer toutes les portes; en économie, là où il cherchait des expédiens, il n'a fait jaillir que des accusations ou des impossibilités. Le vide est désormais complet autour des catholiques. Ils pourront se disséminer, selon leurs affinités personnelles, dans les autres opinions, et y apporter même, à la longue, des appoints décisifs; mais, comme pensée active et dirigeante, comme parti proprement dit, leur existence est close. Ils ont tout renié, tout compliqué, et n'ont rien résolu. Nulle espérance ne peut germer sur ce sol mouvant.

II.

Le pouvoir, s'il échappait pour toujours aux catholiques, n'était pas moins une dangereuse épreuve pour les libéraux. Les élections de juin, en mettant les premiers dans l'impossibilité de gouverner, n'avaient pas donné une majorité décisive aux seconds.

Dans la chambre des représentans, les partis n'étaient qu'équilibrés. Les libéraux étaient sûrs de détacher de l'ancienne majorité ce groupe flottant de députés fonctionnaires qu'on retrouve invariablement, depuis 1832, à la suite de tous les pouvoirs; mais encore fallait-il constituer un pouvoir, et là résidait la grande difficulté. L'accord des diverses fractions libérales dans la lutte survivrait-il au triomphe commun? Chacune d'elles ne chercherait-elle pas à primer dans la future combinaison ministérielle? Cette difficulté levée, une question de principes succédait, en outre, à la question de personnes. Les deux grandes

nuances libérales avaient eu, on s'en souvient, des points de départ opposés. L'une prétendait combattre les catholiques en renforçant le pouvoir exécutif, l'autre voulait au contraire procéder par l'extension du pouvoir électif. M. Rogier avait accouplé tant bien que mal dans son programme ces prétentions rivales. S'il repoussait l'abaissement uniforme du cens au minimum de 20 florins, il admettait, par compensation, l'adjonction des capacités; — s'il conservait au roi le droit de nommer les bourgmestres en dehors des conseils, il subordonnait l'exercice de ce droit au consentement préalable des députations permanentes; — mais cette double transaction, déjà connue depuis six mois, avait soulevé des protestations contradictoires aux deux extrémités de la coalition. M. Dolez, par exemple, avait repoussé, au nom de l'ancien juste-milieu, l'adjonction des capacités comme excessive, tandis que M. Castiau la repoussait comme insuffisante. De part et d'autre, on s'était plaint d'être sacrifié. Sept ou huit voix pouvaient disparaître dans ce conflit, et c'était assez pour paralyser momentanément le parti libéral.

Dans le sénat, des complications plus graves encore pouvaient surgir. Protégé par la lenteur exceptionnelle de ses renouvellemens périodiques, le sénat n'avait que faiblement subi l'action électorale des libéraux, et la majorité de cette assemblée était d'autant plus à craindre, qu'associée à tout le mauvais vouloir des catholiques, elle ne l'était pas à leur discrédit. Ses précédens gouvernementaux d'onze années, le motif même de sa rupture avec les libéraux, motif puisé dans une horreur exagérée du radicalisme, lui assignent, en effet, une position distincte à côté du parti vaincu, dont le radicalisme, on ne saurait l'oublier, a été le véritable point de départ. Toute nouvelle lutte entre elle et la coalition pouvait donc produire un fâcheux déplacement de rôles. Jusque-là, même quand leurs coups atteignaient accidentellement le sénat, les libéraux n'avaient combattu, après tout, que le monopole ecclésiastique; mais maintenant qu'un échec décisif avait mis celui-ci hors de cause, ils allaient se trouver par le fait en hostilité spéciale, immédiate, avec le principe aristocratique et la grande propriété, dont le sénat est considéré comme l'expression. Par une coïncidence non moins fâcheuse, c'est sur M. Rogier que la haute chambre avait concentré ses rancunes : elle ne lui pardonnait ni l'alliance qu'il avait contractée avec les ultra-libéraux, dénigreurs systématiques des prétentions nobiliaires, ni la menace de dissolution qu'il avait suspendue sur elle en 1841 et en 1846. Or, M. Rogier était et est encore la clé de voûte de la coalition. S'il cédait, la coalition était brisée; les ultra-libéraux se séparaient de lui, et, avec lui, du libéralisme modéré. S'il résistait, c'est du côté des libéraux modérés que pouvait éclater la scission. Une dissolution, des élections nouvelles étaient inévitables dans ce cas. Les clubs, où domine l'influence ultra-libérale, allaient reprendre le pre-

mier rôle et imposer cette fois leur programme tout entier au cabinet, qui n'aurait plus le droit d'opposer à leur impatience des calculs de conciliation désormais avortés, inutiles. Les ultra-conservateurs, qui hésitaient déjà à suivre M. Rogier sur le terrain de l'adjonction des capacités, allaient infailliblement le laisser s'engager seul dans ces parages maudits qui s'étendent du cens à 20 florins au suffrage universel.

Telles sont les difficultés que la coalition victorieuse rencontrait à ses premiers pas. La nouvelle majorité n'était pas encore constituée qu'elle se voyait déjà menacée d'une dislocation. La sagesse des chefs de la coalition a ajourné la première de ces difficultés; l'imprévu les a tranchées toutes deux.

Pendant deux mois qu'a duré la crise d'où le premier ministère libéral est sorti, M. Rogier n'a pas eu à se heurter un seul instant contre ces susceptibilités individuelles, ces intérêts de coterie qui rendent d'ordinaire si difficile la mission d'un chef de coalition appelé à faire à chaque allié sa part. Loin de là : dans cette agglomération de fractions encore distinctes, bien qu'animées déjà du même esprit, et dont chacune avait ses droits acquis, ses chefs à mettre en avant, c'était à qui ne serait pas ministre. MM. Lebeau et Devaux, dont les noms semblaient accolés de fondation à celui de M. Rogier; MM. Dumon, de Brouckère et d'Elhoungne, que l'opinion désignait après eux; M. Verhaegen, l'agitateur habile et désintéressé qui, après avoir organisé la ligue maçonnique, a su plier cette force réputée indisciplinable au joug des nécessités gouvernementales; les notabilités les plus méritantes, les ambitions les plus légitimes, en un mot, se sont effacées comme d'un commun accord, se bornant à donner aux choix de M. Rogier un complet assentiment. Ces abstentions simultanées ont eu pour résultat, d'abord, d'anéantir toute arrière-pensée défiante et jalouse entre les anciens doctrinaires et l'ancienne gauche; — en second lieu, de soustraire le nouveau cabinet au danger d'un fractionnement d'influence, en concentrant toute action dirigeante sur M. Rogier, c'est-à-dire sur l'homme qui a opéré en 1841, cimenté en 1846 le rapprochement de ces deux fractions, et qui, par son programme, les personnifie toutes deux; — en troisième lieu enfin, de permettre l'accès de la nouvelle administration aux représentans du groupe ultra-modéré, dont la rupture ouverte avec les catholiques ne date, à proprement parler, que du dernier avénement de M. de Theux, et qu'il s'agissait de river à la coalition par la solidarité du pouvoir. C'est ainsi que le portefeuille des affaires étrangères est échu à M. d'Hoffschmidt, dont personne, jusqu'aux premiers mois de 1846, n'avait soupçonné, que je sache, le libéralisme, mais qui, à cette époque, où la simple neutralité avait, aux yeux des libéraux, la valeur d'une adhésion, n'hésita pas à s'associer à la démission de M. Van de Weyer. M. Dehaussy, le nouveau ministre de la justice, peut lui-

même être considéré comme une conquête récente pour la coalition. Son libéralisme, moins négatif que celui de M. d'Hoffschmidt, et qu'il a manifesté même en plus d'une occasion au sénat, où il relayait volontiers M. Dumon dans les devoirs d'une opposition à peu près réduite au monologue, restait cependant en dehors des tendances agressives et des concessions de principes qu'on a pu reprocher à la fraction militante des doctrinaires. L'attitude de la coalition victorieuse a complétement rassuré M. Dehaussy; il n'a pas cru dévier de son passé gouvernemental en entrant dans un ministère où l'influence ultra-libérale, dont on avait redouté d'avance les prétentions, se résignait à n'être représentée que par M. Rogier, par le chef même de l'ancien juste-milieu. Il n'est pas jusqu'à M. Liedts, cette Célimène parlementaire dont les combinaisons les moins exclusives s'étaient vainement disputé la foi, qui n'ait consenti à donner une adhésion significative à M. Rogier, en acceptant de lui le titre de ministre d'état. Quant au personnel des ministres à portefeuille, il se complète par trois hommes nouveaux. Le département de la guerre a été confié au général Chazal, l'une des notabilités de l'indépendance belge, et qui a su, privilége plus rare chez nos voisins qu'on ne croit, se faire pardonner de tous les partis sa qualité de Français naturalisé. M. Veydt, administrateur intelligent et laborieux, mais dépourvu de toutes qualités oratoires, a été nommé aux finances, et M. Frère-Orban, simple avocat à Liége avant les dernières élections, aux travaux publics. Si MM. Frère-Orban, Veydt et Chazal n'ajoutent pas une grande force morale au cabinet, ils ne le compromettront pas non plus, et ils peuvent être utiles de deux façons : sans précédens officiels qui les lient, ils endosseront tous les reviremens de tactique, toutes les innovations de détail que les nécessités parlementaires feront éclore. Sans influence personnelle dans les chambres et pouvant être au besoin remplacés sans tiraillemens et sans secousses, ils gardent trois portefeuilles toujours prêts pour les ambitions plus sérieuses que M. Rogier jugerait prudent d'associer à sa responsabilité gouvernementale. Ils sont comme la soupape de sûreté de la coalition, la réserve de l'imprévu.

Les vues de conciliation qui ont présidé à la naissance du cabinet Rogier ont dirigé aussi les premiers actes de la coalition victorieuse dans la chambre des représentans. Loin de chercher à s'effacer mutuellement, loin même de se tenir à l'écart l'une de l'autre, les deux fractions les plus divergentes du libéralisme ont mis une sorte d'affectation à échanger leurs voix dans la nomination des membres du bureau. C'était manifester clairement que les dissentimens de détail mis en jeu par le programme de M. Rogier ne dégénèreraient pas entre elles, du moins pour le moment, en questions d'influence et de personnes. L'accord de la coalition était donc pleinement garanti de ce côté.

Il s'en fallait de beaucoup que la situation fût aussi nette du côté du sénat. M. Rogier n'a rien épargné pour rentrer en grace auprès de cette aristocratie pointilleuse. Il a d'abord écarté de son programme ministériel toute condition comminatoire de dissolution, alors que les nouveaux succès du libéralisme, l'abdication des catholiques et l'adhésion des ultra-conservateurs lui donnaient plus que jamais le droit de parler haut. Il a fait une avance non moins significative au sénat en se donnant pour collègue un membre de cette assemblée, M. Dehaussy, et en disposant au profit de deux autres, MM. de Macar et Dumon, des deux premiers emplois de gouverneur qui sont devenus vacans. Une partie des libéraux belges, par un inintelligent emprunt des préjugés de notre ancienne opposition à l'égard de la pairie, affectaient jusqu'ici de n'attribuer qu'un rôle passif et secondaire au sénat, bien qu'il dérive, aussi bien que la chambre des représentans, de l'élection. La haute chambre, à son tour, voyant son influence contestée, ne saisissait que plus avidement l'occasion d'en faire sentir le poids, et c'est là peut-être le véritable secret de son hostilité. Le triple choix dont il s'agit était une protestation implicite du chef de la coalition en faveur des légitimes susceptibilités de cette assemblée, une reconnaissance de son initiative et de sa part d'action sur la direction du pays. M. Rogier est allé plus avant encore dans la discussion de l'adresse. Loin de se prévaloir de certains aveux de tribune qui le proclamaient le produit naturel, légal, de la situation, M. Rogier a spontanément accordé au sénat le droit de faire cause à part et de former le noyau d'une sorte de torysme belge avec lequel il se déclarait prêt à compter. Peine inutile! le sénat ne sortait pas de sa réserve boudeuse. M. Rogier n'avait pu lui arracher, par ces concessions accumulées, qu'une promesse de « bienveillance provisoire. » Où s'arrêterait cette bienveillance provisoire? Ce n'était pas douteux : devant le programme même de la coalition, devant les réformes qui constituaient dans ce programme le lot du groupe ultra-libéral. Le moment de la discussion était venu; ces projets étaient déjà soumis aux chambres, et l'on attendait le résultat de l'épreuve avec l'anxiété la plus vive. Les clubs s'indignaient de ce qu'une assemblée notoirement condamnée par le pays électoral, et qui ne devait un reste d'existence qu'à la générosité des libéraux, voulût en profiter pour diviser ceux-ci. On blâmait M. Rogier de n'avoir pas posé, dès le début, le cas de dissolution. On s'étudiait à trouver un motif plausible à sa condescendance gratuite et à la morgue si peu justifiée de la majorité sénatoriale; le nom du roi sortait de toutes les bouches. En 1846, lors de la crise qui amena M. de Theux aux affaires, le roi, craignant de paraître s'immiscer dans la lutte des partis, avait repoussé ce cas de dissolution. Les mêmes résistances se produisaient-elles aujourd'hui? Cette fois, ce n'était plus à de simples murmures

que se limiterait le désappointement des libéraux. En 1846, l'obstination du sénat avait encore un point d'appui dans la chambre des représentans. Quand il refusait, même en face de la réaction manifeste et constatée des colléges électoraux contre l'influence dominante dans les deux chambres, d'avancer le terme normal de cette influence, le roi ne semblait à la rigueur que proclamer la préséance officielle du parlement sur les associations, du fait légal sur le fait extra-légal. On pouvait contester l'opportunité, mais non la légitimité de ses scrupules. Aujourd'hui rien de pareil. Ce n'était plus entre le parlement et les associations que le roi se trouvait mis en demeure de décider, mais bien entre deux parties intégrantes du parlement, entre la chambre des représentans et le sénat, entre une majorité reflétant le vœu actuel, immédiat du pays et une majorité notoirement hostile à ce vœu. A droits égaux, la première de ces majorités, qui puisait dans l'assentiment national des garanties incontestables de durée, méritait naturellement la préférence sur la seconde, qu'un fait accidentel, la lenteur relative de ses renouvellemens périodiques, protégeait seul encore contre une transformation inévitable et prochaine. La simple neutralité équivalait ici, de la part de la couronne, à un parti pris d'agression. Qu'allait-il sortir de cette situation tendue? L'ancienne gauche avait accepté les réserves faites par M. Rogier en faveur du pouvoir royal; mais, du moment où il serait démontré que celui-ci n'aurait pactisé avec le libéralisme qu'à contre-cœur, persisterait-elle à vouloir renforcer une influence désormais suspecte? Il y avait là le germe d'une scission bien autrement dangereuse pour la dynastie que celle qui a divisé de 1831 à 1840 les deux groupes libéraux.

Ce danger résultait de l'intervention subite de l'élément républicain. Depuis que M. Verhaegen et ses amis se sont séparés de *l'Alliance* pour se rapprocher plus intimement du libéralisme gouvernemental, la *jeune Belgique*, dégagée de tout ménagement, s'est ouvertement organisée dans ce club et dans celui du *Trou*. Elle a déjà des ramifications à Anvers, à Liége, à Gand, à Verviers, et s'empare ainsi peu à peu, dans les principaux centres de population, de ces républicains déclassés qui, faute d'un milieu naturel, s'étaient jusqu'à présent disséminés dans les différentes associations libérales. La *jeune Belgique* s'est partagée, à son début, en exaltés et en modérés. Les premiers ont pour organe *le Débat social*, rédigé par M. Bartels, sorte de Danton d'estaminet, qui, comme orateur et comme écrivain, ne manque pas d'une certaine fougue entraînante. Le communisme est le premier mot du *Débat social;* M. Bartels, qui dédaigne souverainement la pruderie mesquine des pharisiens du parti, ôte sans façon à l'armée ses grades, à la noblesse ses titres, à la monarchie sa tête, à la bourgeoisie ses chapeaux. Le délire n'est pas contagieux, et les républicains pratiques de *l'Alliance* ont publique-

ment désavoué M. Bartels; mais c'est précisément dans cette rupture qu'était le danger dont je parlais plus haut. Les modérés de la *jeune Belgique*, pour mieux séparer leur cause des énergumènes qui la compromettent, faisaient chaque jour un pas en deçà, et, si la couronne réveillait les défiances que M. Rogier avait réussi à calmer, les libéraux avancés pouvaient bien être tentés de faire l'autre moitié du chemin. Or, cette fusion eût mis au service de l'intérêt républicain plus de la moitié des clubs électoraux. Ce n'était donc pas seulement l'homogénéité du parti libéral, c'était la dynastie même qui, pour la première fois, allait se trouver mise en question.

Étrange contre-coup! c'est un pavé de Paris qui a fait évanouir ce fantôme de république. A la nouvelle des événemens de février, une terreur inexprimable s'est emparée de tous les partis belges. La France franchissait, tambours battans, le Quiévrain! La nationalité était morte! Le drapeau de Jemmapes flottant sur les tours de Sainte-Gudule n'eût pas causé plus d'émoi. Léopold, qui ne demandait pas mieux que d'aller reprendre à Londres son traitement de prince royal, a songé à profiter de l'occasion; mais il n'était plus temps. La Belgique voulait maintenant la monarchie par les mêmes motifs qui lui avaient fait demander la république en 1830-31. Elle voit, dans la différence des régimes, un obstacle à la confusion des nationalités. La France venait de détrôner son roi; donc la Belgique avait plus que jamais besoin d'un roi, et Léopold, qu'elle avait sous la main, a dû rester, bon gré mal gré, à son poste.

Par une conséquence logique de ce calcul, il était urgent d'isoler le petit groupe républicain. Le ministère a immédiatement présenté dans cette vue un projet de réforme qui donne pleine satisfaction aux libéraux avancés, en abaissant toutes les cotes électorales au minimum de 20 florins. Cette fois, personne n'a songé à consulter les grands propriétaires du sénat, qui, de leur côté, ne demandaient pas mieux que d'être oubliés. Le glas de 93 tintait à leurs oreilles. Revenu de sa panique, le sénat voudra peut-être tenter un dernier essai de résistance; mais son temps est fait. Il n'a plus à compter désormais sur l'alliance tacite des ultra-conservateurs. C'est dans un intérêt de conservation même que ceux-ci se trouvent désormais conduits à pactiser franchement et pleinement avec les ultra-libéraux.

Ainsi, le contre-coup de notre révolution, qui, dans la pensée du grand nombre, devait tout ébranler en Belgique, a, au contraire, tout consolidé. La royauté belge, qui était tour à tour jusqu'ici une inutilité ou un embarras, est devenue, pour quelque temps du moins, la pierre angulaire de la nationalité, et le parti libéral, naguère si hétérogène, a puisé une unité formidable dans la question même qui le divisait.

III.

Ce n'est pas seulement la question politique belge que notre révolution aura eu la mission imprévue de trancher. Le problème industriel des Flandres lui devra probablement aussi une solution décisive, et cette solution, qui plus est, emprunte un caractère exceptionnel d'urgence aux préjugés de nationalité, aux défiances anti-françaises qui sembleraient devoir la retarder.

C'est un fait à noter que les répugnances manifestées en Belgique contre la France se trouvent précisément concentrées chez les Belges de race française, chez les Wallons. Faut-il voir là un nouvel exemple de ce bizarre et mystérieux instinct qui, à l'autre bout de nos frontières, a créé d'insurmontables antipathies entre les Catalans français et les Catalans espagnols, entre les Basques espagnols et les Basques français? Non, car les souvenirs de l'empire, la génération qui résume cette communauté d'intérêts et de gloire, sont encore vivans en Belgique, et aucune rivalité territoriale ne s'est élevée dans l'intervalle entre les deux pays. Loin de là, le seul contact armé que nous ayons eu depuis avec la Belgique lui a valu son indépendance. Le vrai motif de l'antagonisme affiché à notre égard par la Belgique est plus explicable et plus vulgaire. Les Wallons, par la supériorité intellectuelle et politique que notre langue leur donnait sur leurs voisins les Flamands, se sont trouvés conduits à prendre le premier rôle dans la révolution de 1830, et ce rôle, ils l'ont gardé. La plupart des orateurs et des diplomates belges sont Wallons. Tous les ministres actuels, presque tous les ministres passés et futurs, sont également Wallons. Toutes les administrations enfin regorgent de Wallons, qui, à grade égal, sont mieux rétribués que nos employés. On comprend dès-lors le fanatisme des Wallons pour leur nationalité. Cette nationalité, ils l'aiment tout à la fois d'un amour de père et d'un amour de propriétaire. Si leurs défiances se tournent de préférence contre nous, c'est qu'ils sont les premiers à comprendre que les affinités matérielles et morales de la Belgique sont chez nous. De là les efforts des principaux hommes d'état de ce pays pour isoler commercialement les deux peuples. Mieux vaut être ministre belge que préfet français, et, dans la pensée de ces hommes, pensée exprimée plus d'une fois à la tribune, la solidarité commerciale de la Belgique et de la France dégénèrerait fatalement, au premier symptôme de guerre européenne, en solidarité politique, en unité territoriale. Le cas redouté est, d'après eux, survenu. La nouvelle république française, à les en croire, va recommencer le pèlerinage européen de son aînée, et les voilà déclamant et écrivant en faveur de leur neutralité que personne ne menace. Étrange neutralité, d'ailleurs,

qui arme de préférence la frontière française, et qui expulse ou emprisonne de préférence les voyageurs français! La Belgique espère-t-elle donc s'assurer nos égards à force de malveillance? Faudrait-il voir plutôt dans cette étrange conduite une arrière-pensée d'alliance éventuelle avec l'Europe contre la France? Avec l'Europe, c'est-à-dire avec la Prusse, qui rêve, nous l'avons déjà dit, le Bas-Escaut pour limite naturelle (1), avec la Hollande, qui attend des restitutions! Le ministère belge se place ici, comme on voit, entre deux aberrations. Heureusement le hasard veille pour lui. Les nécessités issues de la situation des Flandres lui épargneront la double faute qu'il paraît méditer.

Je le répète, la question des Flandres reste intacte. L'abondance de la dernière récolte n'a pu apporter qu'un bien faible soulagement à la population linière de ces provinces. Qu'importe, en effet, le bon marché des subsistances à des ouvriers dont les salaires restent encore pour la plupart en deçà de ce bon marché? La distance à franchir est moindre sans doute, mais l'abîme du paupérisme est toujours au milieu, et les mesures adoptées ou indiquées par le gouvernement belge ne le combleront pas.

Ces mesures, disons-le tout d'abord, dénotent une pensée d'ensemble, un plan arrêté, qui trop souvent avaient fait défaut dans l'appréciation de la question linière. Jusqu'en 1845, catholiques et libéraux s'étaient tacitement concertés pour décréter de mort le travail à la main, considéré par les uns comme un centre naturel de recrutement pour la colonisation de Guatemala, par les autres comme un anachronisme industriel fatalement condamné à disparaître devant le progrès du travail mécanique. L'insuccès de la colonisation guatémalienne, et surtout la formidable urgence que deux années de famine viennent de donner à la question des Flandres ont singulièrement modifié les préventions dont il s'agit. A part quelques réserves de détail, catholiques et libéraux ont également compris qu'une industrie capable de fournir, à un moment donné, à l'émeute près du dixième de la population ne pouvait pas être traitée en excroissance parasite, et qu'on n'amputait pas ainsi huit cent mille bras sans que le corps social en tressaillît quelque peu. Ils ont compris, ce qu'il n'eût jamais fallu perdre de vue, que le travail à la main, bien que lésé par la concurrence mécanique, pouvait, dans certaines limites, lui résister; que la spécialité de ses produits lui garantissait des débouchés inaliénables, et qu'il suffisait de réformer ses conditions d'existence pour lui rendre une position normale parmi les forces productrices du pays. Dans cette vue, le gouvernement a fait une nouvelle distribution d'outils et d'ustensiles destinés à perfectionner les métiers de tissage et à faciliter le numérotage

(1) Voyez la livraison du 1er décembre 1846.

des fils, mais à la condition expresse que les nouveaux procédés, où les ouvriers favorisés ne voyaient jusqu'ici qu'une économie de temps, serviraient aussi à l'amélioration des produits. Un contrôle permanent sera exercé à cet égard. Un comité central coordonnera à l'avenir l'action des comités locaux, dont les efforts devront tendre surtout désormais à obtenir que le négociant en fils ou en toiles fasse travailler à son compte les fileuses ou tisserands, ce qui les soustrairait au double impôt qu'ils paient à l'usure pour l'achat de la matière première et aux courtiers pour le placement des produits. Je passe d'autres mesures qui sont le corollaire de celles-ci. Fournir simultanément à l'ancienne industrie linière les moyens de fabriquer mieux, plus vite et à meilleur marché, c'est attaquer la question à ses trois faces les plus saillantes; mais ici apparaissent d'autres difficultés. Si d'abord, avec une production individuelle plus rapide, l'ancienne industrie linière occupait le même nombre d'ouvriers, l'encombrement des produits substituerait au mal aujourd'hui existant un mal plus grave encore, car celui-ci serait incurable : il faut donc la débarrasser de son excédant graduel de bras. D'un autre côté, pour que l'association du commerce et du travail à la main, base essentielle de la réforme, soit possible, des facilités nouvelles d'écoulement devront se combiner avec les facilités nouvelles de la fabrication. Les placemens, dans l'état actuel des débouchés, sont devenus en effet si irréguliers, que la plupart des négocians n'osent plus acheter les produits de l'ancienne industrie linière à l'avance, mais seulement au fur et à mesure des commandes : ces négocians, à plus forte raison, n'engageraient pas leurs capitaux dans les éventualités de la fabrication. Il faut donc, en second lieu, agrandir le marché extérieur. Le gouvernement et les chambres belges n'ont pas méconnu cette double difficulté; malheureusement ils essaient d'en sortir par une impasse.

Deux moyens sont mis en œuvre pour alléger l'ancienne industrie linière de son excédant de bras. On cherche, d'une part, à la fondre avec la nouvelle industrie en faisant adopter par le tissage à la main le fil mécanique, et *vice versâ;* mais, quelques illusions qu'aient fait naître à cet égard des expériences isolées, la spéculation n'adoptera jamais sérieusement un type bâtard qui ne saurait avoir pour lui ni le bon marché et la régularité des toiles à la mécanique, ni la solidité des toiles à la main. D'autre part, on a introduit parmi les ouvriers à la main des industries nouvelles; mais ce n'était là qu'ajourner et déplacer la question. Parmi les fabrications ainsi naturalisées dans les districts liniers, la plupart ont encore à se créer un débouché, et ne l'auront pas sitôt trouvé, que la concurrence mécanique les supplantera : le travail à la main ne peut, en effet, conserver un reste de spécialité que dans le tissage des toiles, seul produit où la condition de solidité soit encore es-

sentielle aux yeux de quelques consommateurs. D'autres fabrications avaient déjà un personnel complet d'ouvriers, dont cette invasion anormale de bras réduit les moyens d'existence. Les comités auront beau graduer, éparpiller, combiner l'action des ateliers-écoles; ce dilemme sera toujours au bout.

La Belgique n'a pas la main plus heureuse dans la recherche des moyens d'agrandir son débouché extérieur. Le projet qui semble réunir le plus d'adhésions dans le gouvernement et dans les chambres est celui d'une société d'exportation fondée, en partie par l'état, en partie par actions, et qui aurait pour mission d'explorer notamment les marchés d'outre-mer, d'en étudier les besoins, d'y réhabiliter ou d'y faire connaître les produits de l'ancienne industrie linière, et accidentellement ceux des autres industries; d'y établir enfin des comptoirs et des agences dont elle garantirait la solvabilité aux producteurs nationaux. Les États-Unis, le Brésil, les républiques espagnoles, l'Égypte, la Chine et Java sont les principaux points de mire de ce projet, issu en droite ligne de l'illusion si long-temps caressée d'une marine transatlantique, et qui en a toute la vanité. Dans les conditions où la place son infériorité politique et navale, la Belgique n'a pas pu naturaliser, au-delà des mers, même ses toiles à la mécanique; à plus forte raison, elle n'imposera pas aux centres de consommation dont il s'agit les produits de son tissage à la main, qui n'ont pas pour eux le ressort du bon marché.

Le tort de la Belgique, c'est d'aller chercher trop loin la double solution qu'elle poursuit.

Pour soustraire le travail à la main au danger d'une production excessive, il s'offre un moyen plus prompt et surtout plus sûr que des innovations industrielles dont les meilleures débutent par un apprentissage improductif pour aboutir à une simple transposition de termes dans le problème du paupérisme; un moyen qui ne déplace rien, qui laisse à l'ancienne industrie linière tous ses bras, mais en limitant leur action, et qui, par un heureux enchaînement de nécessités, fait servir les forces ainsi économisées à procurer à cette même industrie deux élémens essentiels de bien-être : du pain à bon marché et du lin à bon marché. Ce moyen, c'est le défrichement de cent quatre-vingt mille hectares environ de bruyères ou de terrains vagues, susceptibles d'une culture immédiate, que possèdent en Belgique les communes et les particuliers.

La question de débouché est tout aussi simple. Il faut d'abord partir de ce fait, que les toiles à la main, vu leur cherté, ne s'adressent partout qu'à un petit nombre de consommateurs. Fût-il réalisable sur quelques points, le système d'exportations lointaines rêvé par la Belgique n'aboutirait à jeter sur chacun des nombreux marchés d'Amérique, d'Afrique et d'Asie que des quantités minimes de toiles, et les fractions de bénéfices produites par ces exportations ainsi éparpillées

suffiraient tout au plus à couvrir les frais généraux des nombreuses agences que ce système comporterait. En outre, la perte d'intérêts et les frais de transport résultant de trajets d'un, de deux, de trois mois iraient s'ajouter, sur ces marchés, au prix intrinsèque de la toile à la main et agrandir encore la distance qui sépare ce produit de la consommation moyenne. Poser ainsi la difficulté, c'est la résoudre. La Belgique, pour ne pas faire fausse route, n'a précisément qu'à chercher le débouché qui s'éloigne le plus de ces conditions, c'est-à-dire un débouché qui soit tout à la fois assez voisin pour que les frais et la durée des transports influent le moins possible sur les prix de vente, — assez initié déjà à la consommation des toiles à la main pour que cette consommation puisse s'y recommander par elle-même et sans le secours d'agences spéciales, — assez peuplé enfin pour que la vente probable de ces toiles, sans dépasser même les faibles proportions qui lui sont ordinairement assignées dans la consommation générale, y laisse cependant une marge suffisante aux expéditions en grand. Ce débouché, ce ne peut être ni la Grande-Bretagne, qui, par l'Irlande, exclut les fils et toiles à la main de l'étranger; ni la Prusse, qui a déjà ses Flandres à elle dans la Silésie (1); ni la Hollande même, où la concurrence anglaise et prussienne interdit à la Belgique tout progrès. Reste un pays qui, avec des conditions de proximité équivalentes, meilleures même, réunit toutes celles qui font défaut à l'Angleterre, à la Prusse et aux Pays-Bas; un pays plus peuplé à lui seul que ces trois centres commerciaux ensemble, un pays qui est déjà le marché le plus considérable des toiles belges, et qui, de l'aveu même de la Belgique (2), prend les *neuf dixièmes* des toiles qu'elle nous fournit au travail à la main. Ce pays, le cri presque unanime des Flandres l'a déjà nommé, c'est la France.

Or, que peut nous offrir la Belgique en échange du retrait des entraves qui gênent encore chez nous son importation linière? Sera-ce le partage du monopole maritime qu'elle a livré à la Prusse et aux Pays-Bas, ou bien le partage de la franchise absolue de transit obtenue par la première de ces puissances? Nous n'en avons que faire. Sera-ce une réduction sur nos vins, nos soieries, nos ouvrages de mode, qu'un tarif modéré a naturalisés dans la consommation belge, et qui, plus spécialement favorisés, s'y feraient une large place? Mais la Belgique, en étendant aux similaires du *Zollverein* le bénéfice de cette modération de tarif, que nous avions nous-mêmes bel et bien achetée, ne s'est laissé

(1) Il résulte d'une enquête faite en Silésie, vers 1844, que le salaire des tisserands flotte dans cette province entre 35 centimes et 16 centimes par jour, celui du fileur de lin entre 18 et 20 centimes, et celui du fileur d'étoupe entre 25 et 60 centimes par *semaine*. La misère qui atteint surtout cette dernière classe est inexprimable.

(2) Rapport présenté, en 1846, à la chambre des représentans par M. Desmaisières au nom de la commission chargée d'examiner le projet d'une société d'exportation.

qu'une marge insignifiante pour toute faveur qui serait restreinte à un simple abaissement de droits. Sera-ce la suppression de la contrefaçon? Mais ce n'est là qu'une restitution pure et simple que la Belgique ne peut tarder à nous accorder, si le nouveau gouvernement de la France se préoccupe tant soit peu des intérêts de la presse nationale. Sera-ce enfin le retrait de l'énorme surtaxe du 14 juillet 1843, qui a doublé le droit d'entrée pour nos tissus fins de laine, et que la convention du 13 décembre 1845 a réduite à peine d'un quart? Cette surtaxe n'a été établie que par une sorte de guet-apens commercial, par une dérogation judaïque au principe d'où était sortie la convention de 1842, et, si l'on paie un bon procédé, on ne paie pas une simple réparation. La Belgique s'est d'ailleurs laissé enlever d'avance le mérite de cette réparation. La surtaxe dont il s'agit a donné un tel élan à la contrebande, éminemment facile dans un pays qui n'a qu'une seule ligne de douanes pour protéger des frontières plates et nues, que vingt-cinq kilogrammes de mérinos, par exemple, d'une valeur moyenne de 900 francs (1) et passibles, d'après le tarif actuel, d'un droit d'environ 79 francs, sont introduits en fraude moyennant *dix* francs. En supposant que le bénéfice de l'assureur soit le double de celui du colporteur, le fabricant français se trouve par le fait aussi favorisé qu'il le serait par un droit équivalant au 3,33 pour 100 de la valeur. Ce n'est donc, en réalité, qu'au-dessous de ce droit minime de 3,33 pour 100 que l'abaissement du tarif constituerait une faveur réelle, et cette marge de réduction est encore insuffisante. La France a certes le droit de se faire acheter plus cher le salut de l'industrie linière belge, lorsque la Belgique, pour épargner un simple mécompte à son industrie métallurgique, n'a pas hésité à bouleverser tout son système douanier au profit du Zollverein.

Si, dans les limites d'une simple réduction de tarif, la Belgique ne peut offrir à nos principales exportations que des faveurs sans portée, quel moyen lui reste-t-il de nous payer l'agrandissement de son débouché linier? Un seul : l'abolition pure et simple du tarif en ce qui concerne ces exportations. Ici, la faveur serait considérable; car la valeur réelle de ce dégrèvement s'accroîtrait tout à coup de la prime que plusieurs des produits mentionnés paient actuellement aux fraudeurs. Restent les difficultés d'application. Si l'industrie linière devait être seule à profiter des bénéfices de la réciprocité, la mesure dont il s'agit serait impossible : malgré son importance numérique, cette industrie, qui, à proprement parler, n'a pas de représentation directe dans les chambres, ne serait pas de force à vaincre les résistances combinées des industries lésées, des associations contrebandières et des nombreux né-

(1) Je prends cette moyenne entre 25 francs, estimation du tarif belge, et 45 francs, estimation du tarif français.

gocians de Liége, d'Anvers, d'Ostende, que leur spécialité commerciale porte à repousser tout ce qui nuirait aux importations de la Prusse et de l'Angleterre. Il faut donc rattacher à la cause du travail linier celles des autres industries qui trouveraient leur avantage à l'extension de l'alliance franco-belge, au premier rang les houilles et la métallurgie, et chercher dans l'arsenal du tarif belge quels dégrèvemens peuvent leur acquérir aussi l'agrandissement du débouché français. A ce degré, le rapprochement des deux pays prend un nom que l'instinct des populations flamandes a encore deviné : l'*union douanière*.

Le défrichement et l'union douanière avec la France, voilà donc les véritables termes de la solution poursuivie. Hors de là, tout sera mécompte ou aggravation du mal existant. M. de Theux semblait avoir compris toute l'importance de la première de ces mesures. Une loi qui posait résolûment le principe de l'expropriation des landes communales, mais dont les principales garanties ont disparu devant les exigences de l'égoïsme local et d'un respect mal entendu des droits de la propriété, a été votée vers la fin de son administration. Le nouveau cabinet cherche, de son côté, à provoquer des associations agricoles, qui pourraient donner certaine unité à l'opération du défrichement; mais de simples conseils, des encouragemens accessoires, tels que l'offre d'ériger, aux frais de l'état, des églises et des maisons d'école sur les terrains que la spéculation consentirait à mettre en culture, ces différens moyens, bons en temps ordinaire, sont bien insuffisans quand il s'agit de donner, dans les Flandres seules, une occupation immédiate à plus de cent mille indigens. Ce qu'il faudrait, c'est l'intervention directe de l'état, qui concentre déjà en lui-même toutes les ressources de l'association, et qui improviserait, en quelques mois, un ensemble de travaux dont vingt années peut-être ne verront pas la fin, si l'exécution en reste subordonnée aux craintes, aux tâtonnemens, à la fusion lente des capitaux privés. Il n'y a qu'une voix dans les Flandres pour sommer le gouvernement d'employer à cette œuvre urgente les millions qu'il est en train de gaspiller en de ridicules essais d'armement. Dans un moment où le remaniement du système électoral va provoquer forcément des élections nouvelles, le cabinet Rogier n'osera pas braver ces clameurs. Revenu de ses velléités belliqueuses, il sentira le besoin d'en obtenir l'oubli et de chercher, dans une alliance plus intime avec la France, intéressée à respecter dans la nationalité belge son propre ouvrage, les garanties que ne pourraient lui offrir ni un isolement qui nous rendrait cette nationalité suspecte, ni des alliances qui la placeraient en hostilité ouverte vis-à-vis de nous. Les Flandres, qui l'auront arrêté à temps sur la pente d'une fausse politique, sauront au besoin le pousser dans cette autre voie. Les questions d'existence passent avant les ques-

tions de nationalité, et, si ces provinces étaient réduites à opter entre la perte du débouché français et une réunion territoriale avec la France, leur première réponse pourrait bien être l'insurrection. Le vrai danger, le seul danger qui puisse menacer l'intégrité nationale de la Belgique est donc dans un système d'alliances qui n'aurait pas l'union douanière franco-belge pour point de départ ou pour but.

On a parlé d'efforts que faisait la Prusse pour ameuter contre nous, dans les Flandres, les susceptibilités de l'esprit de race, qu'elle espère, de son côté, se rattacher par les souvenirs de l'antique communauté germanique. Ces efforts sont réels. Ainsi, à l'avénement de M. Rogier, qui, Wallon lui-même, se trouve n'avoir, je l'ai dit, pour collègues que des Wallons et un Français naturalisé, plusieurs feuilles allemandes, entr'autres la *Gazette de Dusseldorf, l'Observateur rhénan,* la *Gazette d'Elberfeld,* se sont bruyamment apitoyées sur l'envahissement des *Fransquillons,* sobriquet injurieux appliqué par les Flamands aux Wallons, et par les Wallons aux Français. En Belgique, le *Vlaemsche Belgie,* fondé vers 1844 par M. d'Arnim, alors ministre de Prusse à Bruxelles, et le *Broederhand,* petite *revue* également patronée par la Prusse, secondent cette tactique en prêchant, l'une la fusion des intérêts commerciaux, l'autre la fusion des langues entre les Flandres et le Zollverein. M. d'Arnim lui-même a écrit une brochure très remarquable (1) pour établir à sa manière que les Flandres n'ont d'affinité morale et matérielle qu'avec l'Allemagne, et qu'elles sont foncièrement antipathiques à l'alliance française, désirée tout au plus par la petite minorité wallone, ce qui était, par parenthèse, une double contre-vérité. Aux raisonnemens se mêlent les agaceries. Un jour, c'est quelque littérateur flamand que sa majesté prussienne fait complimenter par M. de Humboldt; un autre jour, un pompeux arrêté enjoignant à la bibliothèque royale de Berlin de former un fonds pour l'étude de la *littérature flamande.* Pas un faible, pas une nuance de l'esprit local qui échappe à cette propagande minutieuse et continue. La musique est aussi de la partie. Un splendide festival appelait en 1846 à Cologne les sociétés philharmoniques de Belgique, et les *frères de Flandre* ont dû s'y débattre, quatre ou cinq jours durant, contre toutes sortes de séductions. Devises insinuantes, emblêmes entrelacés, toasts brûlans à la patrie commune, le roi des Belges proclamé bon Allemand au choc enthousiaste des verres, le Rhin mariant son nom à celui de l'Escaut dans un chœur de cinquante mille voix, tout trahissait à chaque pas des préoccupations passablement étrangères au but officiel de la fête, et la présence évidemment calculée d'une députation du Holstein, accourue là comme à un

(1) *Ein Handelspolitisches Testament.* Berlin, 1846.

rendez-vous de race pour protester contre l'arrêt qui a exclu ce duché de la *famille germanique*, traduisait assez clairement la pensée secrète des ordonnateurs.

Ces naïfs essais d'embauchage national ne méritent du reste d'être notés qu'à titre de curiosité politique. Il suffit de remonter à l'origine du mouvement flamand pour comprendre que la Prusse aurait plus d'intérêt à l'amortir qu'à le raviver. Ce n'est pas le radicalisme belge, comme on l'a dit à tort, qui a songé le premier à exploiter la langue flamande. Le clergé a ici tous les honneurs de l'invention. Ce qui a pu autoriser cette confusion, c'est que le clergé, intéressé à affaiblir le gouvernement, cette centralisation rivale de la sienne, et à faire donner la prépondérance électorale aux paysans qui lui étaient dévoués, colora momentanément, en 1830-31, ses prétentions d'un vernis radical. Plus tard seulement, quand les masques tombèrent et que l'absolutisme théocratique se dressa seul sur les théories républicaines des abbés du congrès, le radicalisme proprement dit, désormais isolé, apparut avec une individualité distincte sur le terrain où ceux-ci l'avaient entraîné; mais son rôle n'y a été que très court et très secondaire. Les petites pièces populaires du cabaretier-poète Jacob Kats, dont la verve inculte et joviale s'inspirait encore bien moins de l'abstraction républicaine que de la grosse bière nationale écumant au fond du pot de grès, sont à peu près les seuls manifestes flamands que le radicalisme ait laissés. Les hommes pratiques du libéralisme, soit constitutionnel, soit extrême, avaient tout d'abord compris qu'en retenant les Flandres dans l'impasse d'un idiome où les idées les plus élémentaires du siècle étaient encore à traduire, ils serviraient les calculs du clergé. Aussi, le petit nombre de livres et de journaux publiés en flamand sont-ils presque tous sortis des presses ecclésiastiques. Un moment, vers 1839, un jeune écrivain anversois, M. Henri Conscience, sembla vouloir continuer, dans ses *Contes flamands*, sous une forme plus littéraire, la tradition démagogique de Jacob Kats; mais le clergé eut bientôt attiré M. Conscience dans son orbite, et les *Contes flamands*, soigneusement revus et expurgés, sont aujourd'hui l'objet favori des réclames épiscopales. La propagande flamande était donc, dès le début, essentiellement *catholique*, c'est-à-dire aussi hostile à la Prusse qu'à la France et aux Pays-Bas. Si quelques libéraux rêvaient, à l'issue de la révolution, des alliances universelles, si d'autres tendaient à chercher en Allemagne un contre-poids à l'influence française, ce que le clergé voulait, lui, ne l'oublions pas, c'est la séquestration continentale de la Belgique. L'idiome flamand, que parlent les trois quarts de la population, était destiné, en dépit de ses affinités néerlandaises et tudesques, à opérer le vide autour du nouveau Paraguay, et ces affinités même s'y prêtaient, en évoquant la plus inexorable des jalousies, la jalousie de famille. Le Flamand pur sang se

borne à ne pas comprendre le français, mais il exècre le hollandais, témoin la récente levée de boucliers de l'*ae* belge contre l'*aa* des Pays-Bas, que d'imprudens bourgmestres de village avaient laissé se glisser dans quelques actes communaux. La Prusse serait plus mal venue encore à revendiquer le droit de fraternité pour son idiome, bien autrement hétérodoxe, aux yeux des Flamands, que le hollandais. Sous la guerre de voyelles que les Flandres ont vouée à la Hollande, on n'aurait pas de peine, sans doute, à retrouver la trace de griefs plus sérieux; mais des griefs de même nature pèsent sur la Prusse, que repoussent, comme allemande, les souvenirs encore vivaces de l'insurrection de 1788, ce 1830 anticipé, et, comme protestante, les griefs religieux d'où cette dernière révolution est sortie. La Prusse a même pris un moment à tâche de raviver cette double hostilité. La nationalité belge n'a pas eu en Europe d'adversaire plus défiant jusqu'au jour où les nécessités politiques et commerciales nées du Zollverein ont dirigé l'ambition de cette puissance vers la possession pacifique du port d'Anvers.

Envisagé à ses deux aspects, comme expression de l'engouement de race et comme expédient de parti, le mouvement flamand résumait donc des tendances essentiellement antipathiques à la Prusse, et que le temps a plutôt fortifiées qu'affaiblies. L'intérêt commercial a eu déjà en partie raison des répugnances soulevées en Flandre contre la Hollande et la France; mais ce même intérêt a tout au contraire agrandi la distance qui séparait les Flamands des Prussiens. Les districts maritimes des Flandres ont à reprocher de plus qu'autrefois à la Prusse l'envahissement des ports belges, et les districts liniers, la double atteinte que leur ont portée depuis dix ans, d'une part, les obstacles mis par le cabinet de Berlin à l'agrandissement du débouché français, d'autre part, la concurrence graduelle dont sont venues les frapper, jusque sur le marché belge, les toiles à la main de Silésie (1). Quelques chants, quelques toasts échangés, sur les bords du Rhin, entre un amphitryon généreux et des hôtes en gaieté, et dont la moindre kermesse de nos départemens frontières nous fournirait au besoin le pendant, sont un faible contrepoids à la gravité urgente, immédiate de ces faits. Le réveillon humanitaire de Cologne, qui a coûté de si profondes combinaisons à la Prusse, prouve tout au plus une chose : c'est que la Belgique boit volontiers de tous les vins. Aussi bien que l'esprit flamand, la pensée politique qui l'évoqua après 1830 a puisé dans des faits pos-

(1) On a vu plus haut au prix de quelle horrible misère la Silésie était parvenue à organiser cette concurrence. Les toiles à la main de Silésie, plus légères, mais de plus belle apparence et moins coûteuses que celles des Flandres, sont tellement goûtées en Belgique, que les marchands y sont souvent réduits, pour allécher l'acheteur, à donner, comme venant d'Allemagne, des toiles fabriquées dans le pays. Ce fait nous est révélé par les plaintes de la presse belge.

térieurs un nouveau degré d'hostilité contre la Prusse. Les hommes d'état catholiques ne sauraient en effet pardonner au cabinet de Berlin d'avoir détruit en quinze jours, par ses représailles de 1844, les deux bases, commerciale et maritime, du système d'isolement européen qu'ils avaient mis treize ans à édifier. En supposant d'ailleurs qu'un intérêt encore inaperçu de tactique les portât à répondre plus tard aux cajoleries de la Prusse, ils n'auraient aucune chance d'entraîner à leur suite l'esprit flamand, qui s'est désormais tourné vers le parti libéral. Il vient de se passer, à cet égard, un fait très significatif. La plus importante des *Sociétés de rhétorique flamande*, espèces d'académies locales où s'élabore cet esprit, l'*Olyftak* d'Anvers, a exclu dernièrement de son sein, comme hostiles au libéralisme, trois de ses principaux écrivains, et de ce nombre était M. Conscience, encore enivré de l'encens royal que venait de lui offrir sa majesté prussienne. La propagande teuto-flamande repose en résumé sur un double contre-sens; elle a pris pour point d'appui deux intérêts qui la repoussent et qui se repoussent entre eux. Ce n'est pas tout; elle aliène au Zollverein le seul auxiliaire qu'il eût en Belgique : le libéralisme wallon.

Les libéraux wallons, par une conséquence naturelle des préjugés et des fausses craintes qui leur ont fait repousser, pendant dix-sept ans, l'alliance française, affichaient jusqu'ici une propension marquée vers l'alliance prussienne. Les intérêts locaux favorisaient à quelques égards cette tendance. Sans repousser la France, qui est leur principal débouché, les deux plus importantes industries wallones, la métallurgie et les houilles, fondaient certaines espérances sur le marché rhénan. C'est même par déférence pour la première de ces industries qu'a été conclu le traité belge-prussien du 1er septembre 1844. La Prusse pouvait se ménager là une diversion favorable à ses desseins; elle ne l'a pas compris. En exhumant contre le nouveau cabinet le vocabulaire injurieux de l'ancien parti catholique flamand, la Prusse a blessé et gratuitement blessé les Wallons dans leurs susceptibilités politiques et dans leurs susceptibilités de race, et voilà qu'aujourd'hui, comme si elle avait pris à tâche de ne pas laisser le moindre prétexte à leur bienveillance, elle surtaxe les houilles belges à l'entrée du Zollverein (1). Ces deux mécomptes coup sur coup sont de nature à calmer la teutomanie des Wallons. En somme, le gouvernement prussien, qui se vante de germaniser la Belgique, s'est visiblement calomnié; l'union douanière franco-belge n'a pas d'auxiliaire plus utile. Il brisait, il y a trois ans,

(1) Cette surtaxe est un curieux corollaire du traité de 1844. La Belgique, pour prix de l'abandon de ses ports et de son transit, se trouve maintenant placée en Allemagne sous un régime douanier moins favorable que celui dont elle jouissait avant ce sacrifice.

l'obstacle théorique, et il aplanit aujourd'hui l'obstacle vivant, qui se dressaient, depuis 1831, entre le marché belge et le marché français.

Je finis. Les probabilités et les faits que nous venons de passer en revue sont trop nombreux et trop distincts pour se grouper dans une conclusion précise. De cet ensemble résulte pourtant une donnée qui domine la nouvelle situation. La Belgique sort ou tend à sortir par tous les points de ce cercle d'anomalies où le hasard, l'inexpérience, l'esprit mal entendu d'imitation, l'ont maintenue pendant quinze années. A l'intérieur, les forces légales ne sont plus déclassées. Le parti libéral, si étrangement réduit jusqu'ici à représenter l'opposition systématique, le parti théocratique, qui se servait du pouvoir contre le pouvoir lui-même, la couronne enfin, que des nécessités officielles condamnaient à protéger ses adversaires contre ses amis, sont tous trois rentrés dans la vérité de leur rôle. Une réaction analogue s'accomplit dans le domaine des faits commerciaux. La Belgique se débattait entre deux systèmes douaniers également absurdes, l'un qui l'isolait entièrement de ses voisins au risque de l'affamer, l'autre qui la livrait sans contrepoids à l'alliance exclusive et essentiellement absorbante du Zollverein. Les déceptions douanières d'où sont sortis le traité prussien, le traité hollandais et la convention française ont ruiné de fond en comble le premier de ces systèmes, et la Prusse, par la maladroite naïveté de sa propagande, a porté le dernier coup au second, déjà répudié par les Flandres, c'est-à-dire par la majorité du pays. Le nouveau cabinet a entre les mains les matériaux d'une double reconstruction, et c'est à lui de les utiliser. Qu'il relie dans une communauté puissante et compacte les élémens déjà réconciliés, mais encore épars, du libéralisme; qu'il donne pour pendant à l'union maritime avec la Prusse et la Hollande l'union douanière avec la France, et il aura fondé l'équilibre politique et l'équilibre commercial. Sa véritable tâche est là et non pas en d'absurdes préoccupations de politique extérieure que rien ne légitime, que rien n'explique même, et qui ne sauraient aboutir qu'à le compromettre au dedans après l'avoir ridiculisé au dehors.

GUSTAVE D'ALAUX.

LA PAPAUTÉ

AUX TREIZIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLES.

Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou, frère de saint Louis; par M. Alexis de Saint-Priest, 4 vol. in-8o. [1]

L'alliance de l'histoire et de la politique devient plus étroite chaque jour, et elle rend au passé une vie nouvelle. Des questions et des faits qui semblaient avoir épuisé la curiosité et la controverse reprennent, au contact des révolutions et des conjonctures contemporaines, un intérêt imprévu. Ne voilà-t-il pas la vieille et classique Italie, *saturnia tellus,* qui veut encore occuper les imaginations et la renommée, comme si elle n'avait pas une double histoire, comme si elle n'avait pas deux fois régné sur le monde, d'abord par les armes, puis par la religion? Et qui se montre surtout animé d'une ambition pareille? Le pape. L'institution séculaire qui, placée au sommet du christianisme, a donné à la prédication de l'Évangile une autorité et des formes théocratiques, semble secouer la langueur dont elle était atteinte, et, par une initiative d'autant plus éclatante qu'elle était moins attendue, annonce le dessein de conduire les peuples à la conquête de la liberté. Ce spec-

(1) Librairie d'Amyot, rue de la Paix.

tacle rejette nécessairement l'esprit dans la contemplation du passé; il provoque des comparaisons entre notre époque et les siècles précédens. L'histoire seule peut nous livrer le secret de cette sorte de renaissance, qui appelle aujourd'hui tous les regards sur la papauté. Sa vitalité est-elle inépuisable? Quelle est donc la vertu de ce pouvoir dont l'essence, les attributions et les fortunes diverses forment un des plus sérieux problèmes de la politique moderne?

Quand on compare la vie que menaient les premiers chrétiens, la simplicité de leurs mœurs, leur détachement des richesses, à la puissance, à la splendeur de l'église au moyen-âge, et à l'ambition temporelle qu'elle ne craignait pas de proclamer, on pourrait, au premier abord, être tenté de voir dans ce contraste un ironique démenti donné avec audace aux principes mêmes de la religion fondée par la prédication de l'Evangile. Ce jugement, beaucoup d'esprits l'ont porté sincèrement, de nombreux hérésiarques en ont fait la raison décisive de leur insurrection contre l'église. Cependant ni les révolutions qui changent vraiment la face des choses, ni les fortes institutions qui durent, ne sont mises au monde par le génie du mensonge : elles ont toujours pour cause première une foi vive dans le bien et dans la vérité. Non-seulement jamais les hommes n'ont prêté volontairement leur obéissance qu'à un pouvoir qu'ils reconnaissaient pour légitime, mais on n'a jamais osé la leur demander qu'au nom de la raison, et ceux qui l'exigeaient étaient convaincus de leur droit; autrement ils n'eussent exercé aucun empire sur les ames. C'est dans cette foi commune de ceux qui avaient la puissance et de ceux qui s'y soumirent qu'il faut chercher le nœud de la papauté.

La doctrine du christianisme ne triompha de la civilisation païenne que parce qu'elle fut réputée pour divine par les peuples qui l'embrassèrent. A ce titre, elle contenait toute vérité et devait gouverner le monde. A qui donc le pouvoir devait-il appartenir, si ce n'est à ceux qui la possédaient? Voilà en deux mots la théorie de la papauté, voilà le droit tel que le comprit l'église. Mais ce droit, comment l'exercer? Lorsque l'église passa de la persécution et du martyre à l'état de religion dominante, après avoir traversé la liberté des cultes, elle eut à traiter successivement avec deux grandes puissances, les empereurs grecs et les rois francs. Elle fut protégée et contenue par les premiers, elle couronna les seconds et leur jeta sur les épaules la pourpre impériale. La différence était grande. A Constantinople, la religion nouvelle recevait tout de l'empire, et, au milieu des faveurs dont elle était comblée, lui restait soumise. Dans l'Occident, au moment même où elle était secourue par le pouvoir politique, elle le primait, car aux Carlovingiens, à ces usurpateurs heureux, elle communiquait la légitimité : enfin c'était elle qui donnait l'empire.

Tel fut le point de départ des rapports réciproques de la puissance temporelle et de la spirituelle. Il arriva qu'un pouvoir qui recevait de la munificence d'un autre des villes, des terres, une domination temporelle, parut supérieur à son bienfaiteur, parce qu'il s'identifiait avec la religion, parce qu'il était aux yeux des peuples l'image de la vérité. L'église et la papauté eurent l'insigne fortune de s'appuyer sur des idées et des doctrines qui, sous la double autorité du temps et de la foi, sans contradicteurs, prirent racine dans les ames. Qui avait un système politique à la fin du XIe siècle, si ce n'est le sacerdoce? De la théorie que nous venons d'indiquer, de la théorie du pouvoir appartenant nécessairement aux possesseurs de la vérité, découlaient d'importans corollaires. Le pape, en qui se concentrait la plénitude du droit et de la puissance, régnait sur le spirituel et sur le temporel; seul il pouvait déposer et absoudre non-seulement les évêques, mais les empereurs. Infaillible, il ne pouvait être jugé par personne et jugeait tout le monde; il pouvait dégager les sujets du serment de fidélité envers les rois. Sans son ordre, pas de concile général; sans son autorité, pas de livre canonique; il était enfin toute la puissance et toute la vérité : ainsi les peuples et les rois lui devaient une complète obéissance.

Pour imposer aux hommes un pareil dogmatisme, il faut, nous ne disons pas une conviction profonde, mais un fanatisme supérieur à tous les doutes, à toutes les hésitations. Ce n'est pas la fourberie politique qui, dans les grands jours du moyen-âge, inspire le Vatican, mais l'enthousiasme de la théocratie, enthousiasme utile au monde, car il a réveillé l'esprit humain, il l'a tiré de sa torpeur. On conviendra que jamais provocation ne fut plus vive et plus complète. Aux empereurs, aux rois, la papauté disait : Vous n'êtes que mes premiers sujets; je règne sur vous, qui n'êtes que les fils de la conquête et de la barbarie, parce que je suis l'expression de la vérité divine. C'est au même titre que la papauté intimait à toutes les intelligences l'ordre de s'humilier devant elle, et de se plier en toute chose à une éternelle docilité. Ainsi, dans la sphère des intérêts comme dans celle des idées, l'église revendiquait tout pour elle avec une franchise altière.

Ne nous en plaignons pas. Cette impérieuse simplicité dans la manière de poser les questions n'a pas peu contribué à leur imprimer un caractère général et philosophique. Dans les sociétés antiques, les luttes des différens pouvoirs n'avaient presque toujours pour mobiles que les passions et les intérêts égoïstes de factions ennemies. Par un contraste qui est un progrès, nous voyons, dès les débuts de la société moderne, une théorie s'établir; elle proclame au nom d'une révélation divine l'omnipotence ecclésiastique, c'est-à-dire qu'elle féconde tout ce qui fermentait dans la tête humaine. A une affirmation hautaine répond une négation hardie. Le combat s'engage. Contre la théocratie romaine

s'élèvent tour à tour les jurisconsultes, puis les réformateurs religieux, enfin les philosophes. L'absolutisme de la religion a suscité l'audace de la pensée. Qu'en conclure, si ce n'est que la papauté, et ce n'était pas son dessein, a puissamment servi l'indépendance de l'esprit humain?

Sur d'autres points, pour les relations des peuples entre eux, et aussi pour leur administration intérieure, la papauté n'a pas moins mérité de la sociabilité moderne, et cette fois elle eut souvent l'intention du bien qu'elle faisait. Se considérant elle même et reconnue comme la source de tout droit, elle était investie d'une autorité générale qui lui permettait de se porter partout médiatrice souveraine. De nos jours, on discute beaucoup sur l'intervention; au moyen-âge, la papauté avait tranché la question de haut; elle intervenait partout. Dès la fin du XIe siècle, elle se mêlait des affaires de l'Europe; elle adressait des conseils, des directions à la France, à l'Angleterre, à l'Espagne, à la Bohême, et, tout en réglant sa conduite sur la manière dont ses avis étaient reçus, elle persévérait dans la prétention d'imposer sa suprématie. Nous assistons, dans le XIIIe siècle, aux progrès que la papauté doit à son habile constance. Toutes les parties de l'Europe, la Scandinavie, l'Islande, la Hongrie, le Portugal, sans compter les états dont nous avons déjà parlé, tout enfin dans le monde recevait de la papauté, planant au-dessus des intérêts individuels, des influences salutaires, de hautes inspirations.

Maintenant voici la part des passions humaines. Le droit d'intervention que s'était arrogé la papauté allait nécessairement jusqu'à disposer des couronnes et à détrôner les rois. La conséquence était rigoureuse et la pente irrésistible. Seulement il fallait que cette puissance si absolue ne s'exerçât que contre l'iniquité et la tyrannie. Pour être bénie des nations et soufferte par leurs chefs, elle avait besoin de s'appuyer sur une justice dont la pureté ne fût jamais ternie par des calculs particuliers. Or, comment, en Italie, la papauté pouvait-elle rester étrangère aux passions, aux combinaisons politiques? Là, ce n'était plus tant cette magistrature souveraine de laquelle relevaient tous les pouvoirs et toutes les juridictions de l'Europe, qu'un gouvernement temporel, avec ses conditions, ses exigences et ses inévitables rivalités. L'arbitre du monde était effacé par le prince italien.

Ici, du domaine de la théocratie, nous passons à des complications, à des intrigues qui, à chaque instant, varient l'aspect de la scène. Comme souverain temporel, comme héritier des dépouilles des exarques grecs et des Lombards, le pape change sans cesse d'alliés et d'ennemis. L'ami de la veille devenait presque toujours l'adversaire du lendemain, tant il y avait dans les affaires italiennes de mobilité et d'anarchie. Ce ne fut qu'au milieu du XIIe siècle que la politique temporelle des papes eut un caractère de persévérance et de grandeur, parce

qu'alors l'Allemagne réagit vivement, non moins contre la suprématie pontificale que contre la liberté de l'Italie. Nous l'avons dit, par l'audace de ses théories et de ses actes, la papauté avait donné le signal de la résistance, et l'empire eut une politique qui ne fut pas moins systématique et entreprenante que celle du sacerdoce. La maison des Hohenstaufen voulut venger les injures de la maison salique, et elle soutint contre la papauté une lutte qui constitue une des plus grandes époques de l'histoire moderne, car tout y paraît dans de vastes proportions; les passions et les idées, les caractères comme les événemens. Cependant les esprits qui fermentaient trouvaient un aliment dans la jurisprudence et la philosophie, qui devinrent promptement pour la théologie de redoutables rivales; les imaginations étaient ébranlées, et la poésie, dont les interprètes menaient eux-mêmes une vie pleine d'aventures, avait des chants où la grandeur épique et l'intérêt du récit n'étouffaient pas les traits de la satire.

Dans cette période, qui embrasse plus d'un siècle et demi, quelle ample matière pour l'historien, soit qu'il se sente la force d'en saisir et d'en représenter l'ensemble, soit qu'avec une discrétion prudente et habile il y choisisse un moment, un aspect sur lequel il travaillera particulièrement à répandre la lumière! C'est ce dernier parti qu'un ingénieux écrivain a préféré. Le sujet dont il s'est emparé ne s'ouvre véritablement qu'après la disparition de Frédéric Barberousse et de Frédéric II. Ces héros sont morts; la lutte continue entre leur descendance et la papauté, qui, pour résister efficacement au génie de l'empire, appelle à Naples et en Sicile un prince français. Un des plus illustres chevaliers de la chrétienté, le frère de saint Louis, Charles d'Anjou, accepte l'investiture des mains du pape, passe en Italie, abat successivement Mainfroy, ce hardi et courageux bâtard, Conradin, que le double éclat de sa jeunesse et de sa race ne sauve pas de la hache du bourreau, et fonde à Naples une dynastie à laquelle l'insurrection victorieuse de tout un peuple arrache la Sicile. Voilà le thème historique de M. de Saint-Priest. Nous examinerons, chemin faisant, si l'auteur a conduit son ouvrage assez loin pour donner une idée complète de l'établissement et des destinées de la maison d'Anjou à Naples, mais personne ne contestera la grandeur et l'intérêt du sujet sur lequel se sont arrêtées ses prédilections. Les idées et les croyances du moyen-âge y sont représentées par de glorieux champions, la politique s'y développe et s'y noue par des complications qui amènent de sanglantes catastrophes; enfin l'histoire, sans qu'on la dénature, s'y élève à de pathétiques effets. Tout cela n'a pas manqué d'exercer une séduction puissante sur l'esprit éminemment littéraire de M. de Saint-Priest. Frappé des élémens dramatiques d'un pareil sujet, l'écrivain n'a pas hésité à donner à son livre les traits et les couleurs d'une œuvre d'ima-

gination, et à le mettre, pour ainsi parler, sous l'invocation du grand poète dont le génie demeure comme le plus éloquent interprète du moyen-âge. L'*Histoire de la conquête de Naples* est divisée en douze livres, dont chacun porte au frontispice de longues épigraphes empruntées à Dante. C'est aussi dans les chants des *Minnesingers* que l'écrivain aime à chercher les preuves de l'hostilité du Nord contre le Midi.

Au milieu de ces poétiques aspects, l'intérêt politique du sujet reste considérable. C'est un des épisodes importans de l'histoire générale du moyen-âge, et aussi de l'histoire de France, que la conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou. Cette expédition, qui fonde une dynastie, ouvre d'une remarquable manière, dans les annales modernes, les relations de la France et de l'Italie, ces deux nations destinées par la nature à exercer l'une sur l'autre de décisives influences. A la fin du XVe siècle, la chevalerie française recommencera les mêmes prouesses, et ses faits d'armes n'auront pas seulement l'éclat d'un tournoi, mais bien une portée politique. Les historiens et les publicistes s'accordent à considérer l'expédition de Charles VIII en Italie comme ayant donné l'éveil aux différentes puissances de l'Europe pour se défendre par un système d'équilibre les unes contre les autres. Une traduction des Commentaires de César enflamme l'imagination du jeune fils de Louis XI, et voilà un roi de France qui s'ouvre la route de l'Italie, l'épée à la main, pour faire valoir les droits de la seconde maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Après Charles VIII, les prétentions et les guerres de Louis XII et de François Ier provoqueront les progrès de la diplomatie et noueront entre la France et l'Italie des rapports indestructibles, car ils durent depuis Léon X jusqu'à Pie IX. Pour revenir à Naples, un prince français, ou, si l'on veut, lorrain, un aventurier de race, un duc de Guise, y joua, au milieu du XVIIe siècle, le rôle d'un héros de roman. Enfin, de nos jours, le César français a fait monter un de ses plus audacieux lieutenans sur le trône où s'était assis le frère de saint Louis. Cependant, à travers toutes ces vicissitudes, les peuples apprennent à se connaître, se font d'utiles emprunts, et c'est ainsi que la nation à laquelle Charles d'Anjou imposa jadis nos institutions féodales cherche maintenant dans les lois de la France des garanties efficaces pour sa liberté.

Avant d'arriver à la conquête même de Naples et au personnage qui l'accomplit, M. de Saint-Priest a su, par une élégante exposition, donner de l'intérêt à d'indispensables préliminaires. Quels étaient ces Normands fondateurs du royaume des Deux-Siciles? comment gouvernaient-ils le pays qu'ils avaient conquis? à travers quelles vicissitudes parvinrent-ils à recevoir du saint-siége la légitimité qui leur manquait? Tout cela est bien exposé, bien déduit. Cependant le mariage de Constance, fille de Roger II, avec Henri, fils de Frédéric Barberousse, crée pour la papauté un grand péril, par la réunion dans la même main de l'empire et de

la Sicile. Le fils de Henri VI et de Constance sera ce fameux Frédéric II, dont le génie et la puissance exaspérèrent tellement la papauté, qu'elle fera de l'extermination de la maison de Souabe le principal but de ses efforts. Ici la lutte du sacerdoce et de l'empire atteignit les dernières limites de la haine et de la fureur. L'originalité de Frédéric II, ce grand sceptique du XIIIe siècle, a été vivement sentie et rendue par M. de Saint-Priest, qui l'a comparé à un autre Frédéric, à l'incrédule ami de Voltaire. M. de Saint-Priest remarque avec raison que devancer son siècle est à la fois une gloire et un malheur, et que, si la postérité en tient toujours compte, les contemporains ne le pardonnent jamais. Le morceau consacré à cet illustre adversaire de la papauté est vif, brillant, et termine le premier livre d'une manière heureuse.

Il y a toutefois dans cette introduction un point fondamental qui nous paraît soulever quelques objections. M. de Saint-Priest établit comme un fait incontestable que, pendant la grande période du moyen-âge, les papes n'étaient pas souverains dans Rome, qu'ils ne le devinrent qu'à la fin du XIVe siècle, à leur retour d'Avignon. Selon lui, la souveraineté résida jusqu'à cette époque dans le sénat et dans le peuple. Il faut s'entendre. Que Rome ait toujours eu le goût des formes républicaines, et qu'à la faveur de l'anarchie qu'entretenaient sans cesse les querelles des empereurs et des papes, les Romains, nobles et peuple, sénat et commune, aient souvent ressaisi le pouvoir, rien n'est moins contestable; mais au milieu de toutes ces tentatives, en face de tous les faits que rappelle M. de Saint-Priest, il y eut du côté des papes toujours la pensée et souvent le triomphe d'une souveraineté complète. Dès qu'il fut bien avéré que l'empire grec ne pouvait plus ni garder, ni protéger l'Italie, l'évêque de Rome fut, par la force des choses, investi d'une puissance où se mêlaient les droits du prince et l'autorité du pontife. C'était là sa nouveauté, c'était là son ascendant. M. de Saint-Priest ne méconnaît pas qu'il y avait au XIIe siècle deux partis en présence, le parti formé à l'école de Grégoire VII, dévoué à la souveraineté temporelle de l'église, ennemi des traditions politiques de Rome païenne, et le parti aristocratique ou sénatorial, qui combattait la domination des papes et s'attachait à faire revivre la république. Seulement il ne nous dit pas lequel des deux partis avait raison, lequel avait les vues les plus hautes et servait le mieux les intérêts de l'Italie. C'était la papauté. Sans revenir ici sur des points que nous avons déjà traités dans ce recueil (1), nous trouvons plus d'élévation, et aussi plus de patriotisme italien, dans la politique et l'ambition des papes que dans les prétentions d'une aristocratie égoïste. Au surplus, si malmenés qu'ils fussent

(1) *La Papauté au moyen-âge. — Revue des Deux Mondes,* 1er mars et 1er avril 1839.

par la fortune, les papes se considérèrent toujours comme les souverains de Rome, même quand ils étaient obligés de la quitter, et la toute-puissance d'Innocent III fut comme la récompense, long-temps attendue, de la persévérance de ses prédécesseurs. M. de Saint-Priest ne peut nier le triomphe d'Innocent III sur la faction aristocratique; il reconnaît que le pontife supprima le titre de consul, se fit jurer fidélité par le préfet, et qu'après avoir réduit le sénat à un seul représentant, il reçut le serment du sénateur qu'il avait choisi lui-même. Quel était ce serment? Selon M. de Saint-Priest, qui en cite le texte, ce serment n'établissait pas encore la puissance temporelle du pape, il la préparait seulement dans l'avenir. M. de Saint-Priest ne veut pas que les expressions : *Fidelis ero tibi, domino meo papæ*, et celles-ci : *Papatum romanum et regalia beati Petri,* représentent l'idée de souveraineté. Ce serait trop ressembler aux docteurs du moyen-âge que de batailler sur du latin; nous aimons mieux, pour contredire le spirituel écrivain qui s'efforce d'atténuer la puissance d'Innocent III, appeler à notre aide trois autorités dont à coup sûr il ne contestera pas la compétence. Frédéric Hurter n'hésite pas à affirmer qu'Innocent III rétablit dans Rome la plénitude de l'autorité pontificale; lorsque le préfet prêta serment entre les mains du pape, celui-ci le revêtit d'un manteau, insigne de son investiture. Le manteau remplaçait le glaive que l'empereur avait coutume de remettre. Pour le sénateur, Hurter remarque qu'il n'exerça plus ses fonctions au nom du peuple, mais au nom du pape, qui le choisissait, et qu'ainsi disparut la dernière trace de l'indépendance des Romains, comme disparaissait dans la personne du préfet la dernière trace de la suzeraineté impériale. Daunou attache la même importance à la restauration que fit Innocent III de la souveraineté pontificale. Enfin Muratori dit expressément, en parlant de l'avénement de ce grand pape, qu'à ce moment l'autorité impériale à Rome rendit le dernier soupir. A qui donc restait la souveraineté, si ce n'est à la tiare? En général, dès le début, M. de Saint-Priest ne nous paraît pas avoir apprécié d'une manière assez ferme et assez complète la nature même de la papauté, son caractère universel et sa puissance morale au moyen-âge. Il eût modifié quelques-unes de ses opinions historiques en approfondissant plus encore cet immense sujet.

A côté des idées générales et des grands pouvoirs qui luttaient ensemble, on rencontre au XIIIe siècle une variété infinie de physionomies et de situations originales. Tout s'efface aujourd'hui sous l'uniformité d'une vie commune, sous le niveau d'une même loi. Au moyen-âge, les caractères avaient un relief, les institutions et les choses une diversité qui offrent à la plume de l'historien les plus piquans contrastes. Quelle mâle et singulière figure que celle de ce Mainfroy, aimant avec la même énergie le plaisir et le pouvoir, audacieux et rusé,

poussant sa fortune à travers tous les contre-temps et tous les mécomptes, enfin réussissant, en dépit de tous les obstacles, à mettre sur sa tête la couronne de Sicile! Les traits de ce personnage, l'éclat de sa jeunesse, l'éducation qu'il reçut de son père l'empereur Frédéric, un tempérament de feu joint à la dissimulation la plus profonde, M. de Saint-Priest a su rendre tout cela avec beaucoup de vérité. Peu de romans offrent autant d'intérêt que ce morceau d'histoire. Où trouver aussi des choses se prêtant mieux aux effets pittoresques que les différens aspects de l'Italie à cette époque, et notamment les Sarrasins de Lucera? C'était une colonie musulmane fondée par Frédéric II. A Lucera, l'empereur avait mis son arsenal, son trésor et son harem, et il y avait concentré soixante mille Sarrasins, qu'il regardait comme ses meilleurs amis. C'était à bon droit, car ils le servirent après sa mort en mettant son fils Mainfroy sur le trône. Devenu roi, c'était encore avec les Sarrasins que Mainfroy faisait trembler le pape, qui, du haut des tours de Civita-Vecchia, pouvait voir leurs incursions et leurs ravages dans la campagne de Rome. C'est alors qu'Urbain IV déclara devant le sacré collége que de tous les princes catholiques le comte d'Anjou et de Provence était le seul qui pût servir efficacement la liberté de l'église menacée par l'hérétique Mainfroy, c'est-à-dire qu'il ouvrait la lice, et qu'il y appelait un chevalier français pour un combat à outrance contre le représentant italien de la maison de Souabe. C'était une phase nouvelle de la lutte des guelfes et des gibelins.

Jamais la papauté n'avait disposé d'une couronne d'une façon plus éclatante. Ce n'était pas d'ailleurs la première fois qu'elle offrait le trône de Naples à un des puissans princes de la chrétienté. Déjà Innocent IV avait proposé la couronne des Deux-Siciles, tantôt à Richard, comte de Cornouailles, frère d'Henri III, roi d'Angleterre, tantôt à ce même Charles d'Anjou, auquel quelques années après le saint-siége faisait des ouvertures nouvelles. Ni le frère d'Henri III, ni le frère de saint Louis n'acceptèrent un trône dont la conquête paraissait alors si incertaine. Cependant Innocent IV, qui désirait ardemment opposer à la maison de Souabe un roi qui fût son ouvrage, sa créature, proposa au roi d'Angleterre de couronner le jeune Edmond, le second de ses fils. Edmond prit le titre de roi des Deux-Siciles, mais il ne mit jamais le pied en Italie, et les barons anglais, qui s'occupaient alors d'obtenir la confirmation de la grande charte et de fonder les droits du parlement, refusèrent les subsides qu'Henri III leur demandait. A leurs yeux, l'entreprise était téméraire et chimérique. Après avoir constaté l'impuissance de la couronne d'Angleterre, Urbain IV se tourna de nouveau vers la maison de France, dont le chef était alors en Europe comme l'arbitre souverain des peuples et des rois. M. de Saint-Priest a raison de remarquer que la justice d'une cause désapprouvée par Louis IX

restait indécise et douteuse. Aussi lorsque saint Louis, refusant tant pour lui que pour ses fils la couronne de Sicile, eut enfin permis à son frère de l'accepter, après avoir débattu dans son conseil et sensiblement modifié les conditions faites à Charles d'Anjou par Urbain IV, on peut dire que ce consentement du roi de France, donné après un si mûr examen de la question, fut pour la maison de Souabe comme un premier échec, comme une condamnation morale. Quelle différence entre Henri III et Louis IX dans leur manière de répondre aux offres de la papauté! Toutes les prétentions du saint-siége avaient trouvé dans le roi d'Angleterre une docilité absolue; le roi de France, au contraire, dans le cours d'une négociation qui dura près de deux ans, pesa les unes après les autres les propositions du pape et les réponses du comte de Provence. Ce n'était pas trop de la raison si droite et si ferme de saint Louis, appuyé des conseils et de l'expérience de nos meilleurs jurisconsultes, pour lutter contre l'habileté romaine. Après avoir exposé avec une remarquable précision tous les détails de cette affaire, M. de Saint-Priest ajoute : « Dans cette négociation, la cour de Rome déploya beaucoup de souplesse, et surtout une connaissance aussi prématurée qu'approfondie de ce qu'on a appelé depuis les formes diplomatiques. On les reconnaît, dans ces antiques monumens, aussi achevées, aussi complètes que de nos jours. Tout s'y retrouve comme dans l'arsenal compliqué de nos négociations modernes. » Peut-être au XIIIe siècle la connaissance des formes diplomatiques n'était-elle pas pour la cour de Rome aussi prématurée que semble le penser M. de Saint-Priest. Pour ne remonter qu'au IXe siècle, sans parler de l'immense correspondance qu'eurent dès l'origine les évêques de Rome avec toutes les églises, lorsque la papauté eut reçu de la munificence des Carlovingiens une consistance temporelle, une assiette politique, seule de tous les gouvernemens de l'Europe, elle entretint des relations avec les différens états; elle se fit représenter auprès des empereurs d'Allemagne, des rois de France et d'Angleterre, par des légats, véritables ambassadeurs, et, dans leurs dépêches, elle puisait la connaissance de toutes les affaires de la chrétienté. Si à la fin du moyen-âge Louis XI, comme le remarque Ancillon, fut le premier des rois qui imagina d'avoir dans tous les pays de l'Europe des observateurs avoués qui pussent l'instruire de la situation des états et des projets des cours, il y avait cinq siècles que la politique pontificale avait pris les devans, et qu'au milieu de l'isolement de tous les peuples, Rome rayonnait par sa diplomatie sur tous les points du monde.

Il était à la fois noble et habile, en acceptant du saint-siége une couronne, d'en maintenir les droits et les prérogatives. Charles d'Anjou voulait servir l'église, non-seulement en chrétien dévoué, mais en roi puissant. Il porta dans son entreprise et sur le trône de Naples l'orgueil

de la maison de France, l'inébranlable conviction de la légitimité de sa cause, une indomptable volonté. Ni le triste état de ses finances, ni les obstacles de tout genre qui lui fermaient l'entrée de Rome ne peuvent l'arrêter; il y paraît tout à coup au milieu des bruits qui couraient sur sa mort. De quel mépris il accable Mainfroy, qui n'est pour lui que le *sultan de Lucera!* On sent que, dès qu'il se trouve en face de Charles d'Anjou, Mainfroy perd toute contenance; son assurance ordinaire l'abandonne, et il subit l'ascendant de son adversaire avant de tomber en soldat sur le champ de bataille de Bénévent. Nous sommes là au cœur même du sujet choisi par M. de Saint-Priest, et c'est aussi une des meilleures parties de son livre. Pour la première fois peut-être, le frère de saint Louis obtient dans l'histoire les honneurs du premier plan, et sous le pinceau de l'écrivain cette grande figure a de l'éclat, de la hardiesse, une belle et vigoureuse couleur. Voilà bien un de ces caractères profonds et hautains que la fortune peut éprouver, mais ne brise pas; un de ces tempéramens politiques qu'un fanatisme sincère élève au-dessus de tous les scrupules, une de ces ames du moyen-âge où brûle un feu sombre et sacré.

Quel est ce jeune homme qui lève imprudemment l'étendard contre le vainqueur de Mainfroy? Il y a dans l'histoire une poésie inépuisable. Quelle imagination d'artiste, si bien douée qu'on la suppose, eût créé un aussi frappant contraste que celle de ce gracieux adolescent, de cette tête blonde, de ces traits charmans, avec le front pâle et sévère de ce redoutable chevalier que l'église et la victoire avaient fait roi? La lutte de Conradin et de Charles d'Anjou est un des plus pathétiques événemens de l'histoire du moyen-âge. Elle est devenue un thème littéraire souvent exploité. Ici elle prend un intérêt nouveau par l'abondance et la vérité des détails. Ce n'est pas sans une sorte d'émotion qu'on suit, dans la narration de M. de Saint-Priest, toutes les circonstances de la vie de Conradin, vie si pleine d'illusions et si tôt interrompue. Ce dernier représentant de la maison de Souabe fut élevé dans l'espoir d'une couronne et dans une sorte de pauvreté. Ses parens se partagèrent les lambeaux de ses états héréditaires dans les contrées rhénanes, et il n'eut plus de refuge contre la misère qu'un trône qu'il fallait conquérir. Il partit pour l'Italie après avoir adressé aux souverains de l'Europe un manifeste dans lequel il leur demandait d'intervenir par des lettres auprès du pape, afin que le saint-père calmât la fureur et l'indignation dont il était animé contre lui. Qui donc, de Conradin ou de Charles, avait la meilleure cause? « Entre l'aigle et la fleur, disaient les troubadours cités par M. de Saint-Priest, le droit est si égal, que ni Pandectes ni Décrétales n'ont rien à faire à tout ceci. Rien ne sera décidé que par épées et lances qui briseront têtes et bras. » Comme Charles d'Anjou, Conradin eut aussi une solennelle entrée dans

Rome, il y passa sous des arcs de triomphe, il monta au Capitole au milieu des acclamations du peuple. Mais, en vérité, ce serait une témérité bien inutile que de refaire un récit qui, sous la plume de l'historien de la conquête de Naples, a un si douloureux attrait. C'est dans son neuvième livre qu'il faut se donner le spectacle de la bataille d'Alba, où les conseils et le stratagème du connétable de Champagne, Érard de Valéry, procurent la victoire au frère de saint Louis, puis de la fuite de Conradin, de son procès, enfin de son supplice auquel assista Charles d'Anjou. La tragédie est complète; tout concourt à un effet extraordinaire et déchirant, l'éclat de la catastrophe, l'illustration de la victime, la grandeur des intérêts et des partis qui se faisaient la guerre, la jeunesse du vaincu, l'inflexibilité du vainqueur. Sans remords, avec la pleine conviction de la justice de sa cause, Charles d'Anjou traita Conradin comme un brigand qui avait voulu lui voler sa couronne. M. de Saint-Priest, en condamnant au nom de l'humanité l'immolation de Conradin, énumère les raisons qui faisaient de sa mort une nécessité politique pour Charles d'Anjou. Sans doute l'intérêt n'était pas contestable, mais sur l'esprit de Charles l'idée du droit fut plus puissante encore. S'armer contre lui, n'était-ce pas non-seulement offenser un roi, mais insulter l'église, le pape et Dieu? Telle est la pensée qu'il exprima sur le champ de bataille d'Alba dans une lettre écrite au pape pendant la nuit qui suivit la victoire. En le dominant, cette pensée donna au vainqueur de Conradin, dans la consommation de sa vengeance, une sérénité atroce.

La fortune avait prononcé d'une façon décisive entre les guelfes et les gibelins. La cause de l'empereur et l'influence de l'Allemagne en Italie étaient abaissées, tandis que le parti guelfe déterminait les villes lombardes à reconnaître le protectorat ou du moins à accepter l'alliance du puissant roi de Naples. Désormais il n'y avait plus d'entreprise qui fût au-dessus des forces et de la renommée du fondateur de la dynastie angevine. Charles d'Anjou put reprendre alors un vaste projet que la descente de Conradin en Italie avait interrompu et qui se rattachait à l'un des plus remarquables événemens du commencement du XIIIe siècle, à la conquête de Constantinople par les Latins, dont la domination éphémère ne dura pas plus de soixante ans. L'idée politique qui avait conduit les Latins à Byzance ne manquait ni de grandeur ni de justesse. Dès la fin du XIIe siècle, on était convaincu en Europe de l'inutilité des croisades tant qu'elles se borneraient à des promenades militaires en Syrie et à de stériles prouesses. On comprenait qu'il fallait s'établir en Grèce et dans les contrées qui devaient plus tard s'appeler la Turquie, et qu'alors seulement il serait possible de conquérir d'une manière durable la Terre-Sainte. Charles d'Anjou se crut prédestiné à faire réussir un pareil plan, quand, par la mort de Conradin, il se vit

maître incontesté de Naples et de la Sicile. Il avait donné la main de sa fille à l'héritier nominal de l'empire latin, Philippe de Courtenay, et il était prêt à diriger sur Constantinople une flotte nombreuse, quand il dut s'arrêter devant la seule volonté dont il pût subir l'autorité, celle du roi de France, de saint Louis. La pensée des croisades, dans ce qu'elle avait de plus naïvement religieux, animait toujours saint Louis, qui, au moment de repartir pour la Terre-Sainte, invita solennellement son frère à prendre la croix et à l'accompagner. Comment Charles d'Anjou eût-il pu désobéir au chef de sa race? Seulement il obtint du roi de France que l'armée des croisés serait d'abord dirigée vers Tunis dont le soudan, tributaire de la Sicile, n'avait pas encore payé la redevance stipulée par les traités. M. de Saint-Priest montre qu'il ne faut pas juger aussi sévèrement qu'on le fit au XIIIe siècle les sentimens et les raisons qui déterminèrent le roi de Naples à presser son frère d'aborder à Tunis. D'ailleurs, saint Louis désirait ardemment convertir à la foi chrétienne le prince africain, et, sur de fallacieux avis, il en avait conçu trop facilement l'espoir. Ces illusions le conduisirent, plus encore que les instances de Charles d'Anjou, dans la baie de Tunis et au milieu des ruines de Carthage, où il mourut. Comment ne pas se rappeler ici les admirables pages par lesquelles M. de Châteaubriand a si éloquemment terminé son *Itinéraire de Paris à Jérusalem?* « On n'a vu qu'une fois, dit M. de Châteaubriand, et l'on ne reverra jamais un pareil spectacle. La flotte du roi de Sicile se montrait à l'horizon; la campagne et les collines étaient couvertes de l'armée des Maures. Au milieu des débris de Carthage, le camp des chrétiens offrait l'image de la plus affreuse douleur; aucun bruit ne se faisait entendre; les soldats moribonds sortaient des hôpitaux et se traînaient à travers les ruines pour s'approcher de leur roi expirant. Louis était entouré de sa famille en larmes, des princes consternés, des princesses défaillantes. Les députés de l'empereur de Constantinople se trouvaient présens à cette scène; ils purent raconter à la Grèce la merveille d'un trépas que Socrate aurait admiré. » Il est certain, s'il est permis d'ajouter un mot à cette peinture, que la mort de saint Louis a plus répandu le nom français en Orient que n'eût pu le faire la victoire la plus éclatante. C'est qu'il y a dans l'héroïsme malheureux une vertu supérieure et secrète à laquelle tout le faste des prospérités les plus orgueilleuses ne saurait atteindre.

Charles d'Anjou, qui n'était arrivé en Afrique qu'au moment où saint Louis expirait, fut contraint de retourner en Sicile. Pour lui, c'était à recommencer, car il n'abandonna pas le projet d'aller à Constantinople. Pour la troisième fois, il se préparait à diriger du port de Brindes ses vaisseaux vers le Bosphore, quand une catastrophe aussi imprévue que terrible vint le frapper au cœur. Au moment où il s'ap-

prêtait à détrôner l'empereur Paléologue, il perdait la moitié de ses états, et la Sicile le rejetait pour se donner au roi d'Aragon.

Les vêpres siciliennes, qui servent de dénoûment dramatique à l'ouvrage de M. de Saint-Priest, lui ont offert l'occasion de commencer son douzième livre par la description de cette île célèbre sur laquelle aujourd'hui l'Europe a les yeux fixés. Le ton de ces pages descriptives est chaud, le coloris en est brillant. Messine fait un complet contraste avec Palerme; dans Messine, ville de plaisir et de commerce, affluaient les trafiquans étrangers, les pirates et les courtisanes, tandis que Palerme était la résidence des rois : même aujourd'hui, comme le remarque M. de Saint-Priest, cette cité n'a pas oublié qu'au temps des Guillaume et des Roger elle était la métropole du royaume. C'est d'un habile écrivain d'avoir rajeuni le sujet si connu des vêpres siciliennes par un judicieux emploi de la critique. M. de Saint-Priest a rapproché les versions différentes que les Italiens nous ont données de cette catastrophe, et, après en avoir indiqué les contradictions, il a ramené les faits à la vraisemblance, à la vérité historique avec beaucoup d'impartialité. En apprenant la révolution de Palerme, Charles d'Anjou s'écria : « Seigneur mon Dieu! vous qui m'avez élevé si haut, si vous voulez m'abattre, faites au moins que ma chute soit lente et que je descende pas à pas. » A cette prière du chrétien qui s'humilie succéda l'élan d'une colère que vint enflammer encore la nouvelle du soulèvement de Messine. C'est sur cette dernière ville que le roi de Naples tourna sa vengeance et toutes les forces qu'il destinait à la conquête de Constantinople. Il ne s'écoula que trois ans entre les vêpres siciliennes et la mort de Charles d'Anjou, qui n'eut plus que des revers. Il échoua devant Messine; il ne put empêcher le roi d'Aragon de débarquer en Sicile et d'en prendre possession; ses flottes furent battues; son fils aîné, le prince de Salerne, fut fait prisonnier. Cependant, sans se résigner à ces rigueurs de la fortune, il méditait de nouveaux efforts, quand une fièvre l'emporta. Après avoir enseveli le fondateur de la dynastie angevine, M. de Saint-Priest clôt son livre par une conclusion de quelques pages où il jette un regard, tant sur Naples que sur la Sicile, pour les temps qui suivirent la mort de son héros. Dans cette fin, peut-être un peu brusquée, nous trouvons quelques aperçus ingénieux sur la Sicile, qui est restée trop poétique, s'il faut en croire M. de Saint-Priest, et à laquelle il souhaite, dans les vicissitudes auxquelles elle peut être réservée, de ne devenir jamais « une Malte agrandie. »

En terminant la lecture du remarquable ouvrage de M. de Saint-Priest, nous avons éprouvé une impression que donnent rarement les productions contemporaines, le regret de ne pas trouver le livre plus long. Nous eussions voulu, comme nous l'avons déjà fait pressentir, que l'écrivain ne se fût pas contenté de consacrer quelques lignes à

l'histoire de la dynastie angevine fondée par le frère de saint Louis. M. de Saint-Priest déclare que, parvenu au terme d'une longue et difficile carrière, il n'ira pas se perdre dans l'embarras incertain de ce labyrinthe. Loin de se perdre, il nous y eût fort bien conduits, pour peu qu'il l'eût voulu. Qu'il ne s'en prenne de nos exigences qu'à lui-même : si son récit historique était moins attachant et moins clair, nous ne lui reprocherions pas de ne l'avoir pas assez prolongé. Un lumineux aperçu de l'histoire de la maison d'Anjou, resserré dans des limites convenables, eût donné à la dernière partie de l'ouvrage de M. de Saint-Priest plus d'ampleur et de gravité.

Encore une critique, et nous n'aurons plus qu'à dire tout le bien que nous pensons de l'*Histoire de la conquête de Naples*. L'écrivain a voulu composer un livre dont l'allure rapide et brillante mènerait jusqu'au bout ceux qui l'auraient ouvert; il y a réussi : seulement son style ressemble trop parfois à la conversation d'un homme du monde qui raconterait les impressions que lui auraient laissées ses lectures, avec abandon, avec esprit, avec trop d'esprit. On trouvera peut-être que voilà de notre part une étrange querelle. Expliquons notre pensée par un exemple : M. de Saint-Priest, après avoir esquissé à grands traits les exploits et la vie d'un des plus fameux représentans de la race normande, Roger II, roi de Sicile, ajoute : « Enfin, Roger mourut à l'âge de cinquante-huit ans, comblé de richesses, de puissance et de gloire. Brave, habile et fin, le fondateur de la royauté en Sicile fut un politique, un législateur et un héros, *mais un héros bas-normand.* » Voilà de ces saillies auxquelles un historien ne doit pas s'abandonner. Nous savons bien que Voltaire, même au milieu de ses développemens historiques les plus purs et les plus beaux, ne s'est jamais refusé une plaisanterie; mais les défauts de cet inimitable démon ne sauraient servir de justification à personne.

Maintenant, nous louerons hautement M. de Saint-Priest d'avoir su traiter son sujet sans y introduire ces couleurs, ces enluminures par lesquelles tant d'écrivains ont défiguré le moyen-âge; il a su parler du XIIIe siècle en homme du XIXe, sans engouement comme sans antipathie. Cette impartialité n'a pas empêché le style de l'écrivain d'être pittoresque; elle n'a pas étouffé non plus chez lui l'amour de son pays et une certaine préférence pour les races méridionales. On sent qu'après la grandeur de la France M. de Saint-Priest ne désire rien plus vivement que la grandeur de l'Italie et son indépendance. Ces sentimens donnent à son livre un caractère qui le distinguera d'une manière heureuse. Trop souvent des historiens modernes, en s'occupant du moyen-âge, ont eu l'air de considérer la suprématie germanique comme un fait légitime que devait accepter l'Italie. C'est ainsi que, de nos jours, un des célèbres professeurs de l'Allemagne, M. Léo, dans son *Histoire*

de l'Italie, compare les deux nations à deux époux d'un caractère différent : le mari (c'est le peuple allemand) est plein de force et de courage, la femme (c'est l'Italie) est pleine de ruse et d'adresse; ils ne peuvent se quitter, ils s'appartiennent, et cependant ils ne cessent de s'irriter mutuellement et de remplir la maison du bruit de leurs querelles. N'en déplaise au docte historien, ce mariage est aujourd'hui bien compromis : la femme veut le rompre. Son amant, le peuple français, qu'elle a souvent pris et quitté, ne peut qu'être enchanté d'un pareil divorce.

Enfin, aux qualités qui distinguent l'*Histoire de la conquête de Naples* vient se joindre un dernier mérite, celui de l'à-propos. Cette Italie inquiète et frémissante, que semble agiter maintenant l'ardeur du patriotisme, qui fut la muse d'Alfieri, nous la retrouvons tout entière dans le livre de M. de Saint-Priest avec les passions et les partis qui la divisaient au moyen-âge. Le fond persiste sous les transformations et les costumes dont nous avons aujourd'hui le spectacle. Les événemens et les révolutions du XIIIe siècle font mieux comprendre ce qui se passe de nos jours à Naples et en Sicile. Tout s'enchaîne. Les Siciliens ne font-ils pas remonter à Frédéric III d'Aragon la vieille constitution dont ils réclament aujourd'hui le rétablissement avec des garanties nouvelles? Ne revoyons-nous pas de nos jours le même antagonisme entre Naples et Palerme? La papauté n'est-elle pas encore au milieu des combattans comme elle l'était au moyen-âge?

Au moment où se termine le livre de M. de Saint-Priest, à la fin du XIIIe siècle, la décadence rapide et profonde de ce pouvoir qui était parvenu à dominer les rois et les peuples commença. Pour qu'un pareil pouvoir restât à la hauteur où il était monté, il eût fallu que tous les papes eussent du génie, qu'ils ne connussent que les saintes passions du dévouement et de la foi, et qu'enfin l'enfance des sociétés modernes fût éternelle. La papauté trouve dans Avignon sa captivité de Babylone, pour parler le langage de Pétrarque; l'anarchie la dégrade, l'église elle-même, que représentent des conciles, combat parfois son autorité; enfin, au-dessus de ce chaos, Luther montre sa tête puissante. Ce vaste naufrage fut donc amené tout ensemble par la corruption des hommes et par les progrès du genre humain. Il fallut réparer tant de ruines, et nous avons alors le spectacle de cette longue et habile défensive qui est un des principaux caractères de la politique pontificale depuis Charles-Quint jusqu'à Napoléon. Nous ne recommencerons pas l'appréciation que nous avons déjà faite ici (1) des efforts et des talens déployés par les papes qui se succédèrent pendant le XVIe et le XVIIe siècle; mais avec quel art la papauté, poursuivant toujours le même but, change, suivant les circonstances, de moyens et

(1) *La Papauté depuis Luther. — Revue des Deux Mondes,* 1er avril 1838.

d'alliés! Rome catholique, tout en ayant perdu sa suprématie sur la moitié du monde, reste une grande école de politique.

S'il était nécessaire de constater par un nouveau témoignage la puissance des idées philosophiques pendant le dernier siècle, nous trouverions cette preuve dans la conduite que tint la papauté. Elle n'essaya même pas de lutter contre l'ascendant et les prestiges de l'esprit nouveau; elle accepta les hommages de Voltaire et proscrivit les jésuites. Il y a précisément un siècle, le trône pontifical était occupé par un prêtre aimable et doux, d'un esprit enjoué, qui ne craignait pas d'écrire à Voltaire pour le remercier de lui avoir dédié *Mahomet* et d'avoir en son honneur composé ce distique :

Lambertinus hic est, Romæ decus et pater orbis,
Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

La philosophie et la religion étaient en coquetterie. Dans le *Précis du siècle de Louis XV*, Voltaire, qui vit le règne d'autres pontifes, célèbre la modération du pape Lambertini, Benoît XIV, « aimé de la chrétienté pour la douceur et la *gaieté* de son caractère, et qui est aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne se mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. » N'est-il pas remarquable que la papauté, pour laquelle la compagnie de Jésus avait été d'un si puissant secours contre la réforme, licencie cette armée à la veille de la révolution française? Les papes ne lisaient pas mieux dans l'avenir que les rois.

Ce que Rome catholique avait toujours le plus combattu, le principe de l'indépendance de l'esprit humain, triomphait, et ce terrible ennemi ne connaissait ni frein, ni pitié, comme il arrive toujours dans l'ivresse des premières victoires. Que de catastrophes et de péripéties la révolution française a jetées dans l'histoire de la papauté qui se vit assaillie de tempêtes comme aux jours les plus tragiques du moyen-âge! Cependant, au moment où Pie VI, violemment arraché de Rome, expirait sur le territoire français, à Valence, cette révolution se mettait elle-même en tutelle sous la dictature d'un héros, et revenait à la modération par le chemin de la gloire. Pourquoi faut-il que Napoléon, après avoir si noblement suivi le penchant qu'ont toujours les grandes ames pour les croyances religieuses, n'ait pas été fidèle à ses premières pensées? Notre siècle a vu le nouvel empereur d'Occident se montrer plus dur envers Rome, plus gibelin que tous les césars du moyen-âge, et, par un décret qu'il data de Schœnbrunn, le 17 mai 1809, dépouiller Pie VII de toute puissance temporelle. « Lorsque Charlemagne, empereur des Français et notre auguste prédécesseur, est-il dit dans ce décret, fit donation de plusieurs comtés aux évêques de Rome,

il ne les leur donna qu'à titre de fiefs et pour le bien de ses états; par cette donation, Rome ne cessa pas de faire partie de son empire. Depuis, ce mélange d'un pouvoir spirituel avec une autorité temporelle a été, comme il l'est encore, une source de discussions, et a porté trop souvent les pontifes à employer l'influence de l'un pour soutenir les prétentions de l'autre; ainsi les intérêts spirituels et les affaires du ciel, qui sont immuables, se sont trouvés mêlés aux affaires terrestres qui, par leur nature, changent selon les circonstances et la politique du temps (1). » Telles étaient les prémisses qui avaient pour conséquence la réunion des états du pape à l'empire français. L'inconstant et redoutable successeur de Charlemagne poussait le commentaire des actes du donateur jusqu'à la spoliation, et il s'emportait à cet excès de détrôner le pontife qui l'avait couronné.

Un publiciste, peut-être trop oublié aujourd'hui (2), a remarqué avec beaucoup de justesse que, par l'ambition de Napoléon, l'Italie a perdu la plus belle occasion qu'elle ait eue depuis les Romains, de recouvrer son indépendance. En effet, il était facile à la puissance de Napoléon d'établir d'une manière durable un système fort simple, une confédération de trois états, l'Italie supérieure, le pape et Naples. Aucun de ces états n'avait intérêt à empiéter sur l'autre, et l'ensemble de l'Italie était affranchi de la domination de l'étranger. Il paraît que rien n'est plus difficile en politique que le triomphe des combinaisons sages et naturelles. Au moment où les Français étaient contraints d'abandonner l'Italie, les Autrichiens s'y établissaient, et si le congrès de Vienne avait l'équité de restituer au pape, avec sa souveraineté temporelle, le territoire des États Romains, il lui donnait, ainsi qu'à Turin et à Naples, le formidable voisinage d'une puissance allemande. C'était trop refaire le passé et trop embrouiller l'avenir.

Quoi qu'il en soit, rendons-nous compte de la situation de la papauté dans le temps où nous sommes. La papauté qui, au XIIIe siècle, disposait des couronnes, et qui au XVIe soutenait des luttes ou entretenait des alliances avec les principaux rois de l'Europe sur un pied complet d'égalité, vit aujourd'hui sous la protection des grandes puissances. L'inviolabilité de son territoire est considérée comme une des conditions de la paix européenne et de l'indépendance de l'Italie. La papauté n'a plus ni conquêtes à faire, ni revers à essuyer comme au temps de Jules II : les puissances signataires des traités de Vienne, en garantissant son existence, lui ont interdit tout mouvement, toute entreprise au dehors. Sous ce rapport, on peut dire que le chef de la religion ca-

(1) *Histoire abrégée des Traités de paix*, par F. Schœll, t. IX, p. 300.
(2) L'abbé de Pradt. — *Du Congrès de Vienne.*

tholique a plutôt en Italie un grand état de maison qu'il n'est un véritable souverain, ayant droit de paix et de guerre.

Chez elle, où en est la papauté? Pour gouverner, pour accomplir les réformes qu'ils jugeaient nécessaires, les papes ont toujours été moins libres que les rois. Représentant une aristocratie, une oligarchie sacerdotale, ils ont toujours eu auprès d'eux des surveillans incommodes de l'usage qu'ils entendaient faire de leur autorité. Il a donc fallu l'évidence de la plus irrésistible nécessité pour qu'il ait été permis à un pape de se montrer réformateur actif et résolu. Maintenant voici les conséquences. Les réformes administratives n'ont pas pu servir de rempart à la papauté contre les idées et les exigences politiques qui ont voulu à leur tour être satisfaites. Le branle était donné; s'arrêter n'était plus possible, et des concessions nouvelles ont élargi la brèche. Il y a aujourd'hui à Rome, en face du pape et du sacré collége, un conseil municipal de cent membres, un pouvoir administratif composé d'un sénateur qui en est le chef, et de huit magistrats, une consulte d'état, une garde nationale et la liberté de la presse. Sera-ce tout? La consulte d'état, qui date à peine de quelques mois, ne s'élèvera-t-elle pas à l'autorité d'un corps délibérant? Enfin la papauté ne verra-t-elle pas s'ouvrir pour elle l'ère des constitutions? Jamais le génie du passé et l'esprit nouveau ne se seront trouvés si vivement en présence.

Mais n'y a-t-il pas en Italie un attachement réel pour la papauté? N'y a-t-il pas, de l'autre côté des monts, des hommes d'un esprit élevé qui tiennent pour maxime que le catholicisme et la nationalité italienne sont inséparables? Sans doute. A leurs yeux, le catholicisme est non-seulement la vérité enseignée à tous les peuples, mais il est de plus pour l'Italie comme l'incarnation de la patrie et de l'indépendance. Aussi demandent-ils pour le pape la présidence de la confédération des états italiens et l'exercice d'une suprématie morale sur toute la péninsule. Seulement les hommes distingués qui se complaisent dans cette théorie ont plus de renommée littéraire que d'ascendant politique. En dépit de ces nouveaux guelfes, en dépit même de la juste popularité de Pie IX, il y a dans la majorité des Italiens, à l'égard de la papauté, une défiance qui date de loin, car c'est Machiavel qui l'a mise dans l'esprit de ses compatriotes. Ce grand politique, on ne l'ignore pas, a formellement accusé l'église d'avoir été le plus grand obstacle à l'unité, à l'indépendance de l'Italie par son ambition d'y dominer, par les divisions qu'elle y avait sans cesse entretenues. Avant l'avénement de Pie IX, les hommes les plus modérés de la péninsule signalaient le gouvernement papal comme le pire de tous. Encore aujourd'hui comme au moyen-âge, c'est en Italie que la papauté soulève le plus d'objections et de résistances. L'enthousiasme même avec lequel les Italiens ont accueilli

Pie IX et ses actes est presque une satire de l'institution, tant ils ont paru surpris qu'elle pût encore produire quelque bien! En dehors de la péninsule, la papauté a été souvent jugée avec plus de bienveillance; de loin, son antique splendeur, quoique à demi éclipsée, cachait ses misères; autour d'elle, il n'y a pas plus d'illusions que d'indulgence.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.

Au contraire, pour l'Europe, la papauté est surtout une autorité générale placée depuis des siècles au faîte de la religion, dont elle maintient l'unité. Sous ce rapport, elle appartient au monde. Si d'un côté la papauté est italienne, de l'autre elle est universelle. Comme l'antique Janus, elle a deux visages; c'est un gouvernement, c'est un pontificat. Cette double nature qui fait sa grandeur complique étrangement les difficultés quand il s'agit, comme en ce moment, de changer les institutions du peuple romain. Le régime représentatif n'est-il pas incompatible avec une administration entre les mains des prêtres? Ne faudrait-il pas séparer nettement le gouvernement de l'église d'avec le gouvernement de l'état? Si cette séparation devient nécessaire, il est difficile qu'elle s'accomplisse sans la participation de l'Europe. Il faut que la puissance spirituelle du pape garde son indépendance et sa majesté au milieu des changemens introduits dans le gouvernement des États Romains. Ce n'est plus là un intérêt italien, mais un intérêt général pour toutes les nations catholiques. Au moyen-âge, la papauté intervenait partout : nous aurons inévitablement le spectacle contraire de l'intervention de l'Europe dans les affaires de la papauté. Cette haute sollicitude du pouvoir politique pour la puissance spirituelle ne sera pas un des faits les moins considérables du XIXe siècle.

Si la vue impartiale du passé et de notre siècle nous a conduit à croire que la papauté ne saurait plus avoir d'autre rôle que d'être l'expression désintéressée de la puissance spirituelle, combien les événemens immenses qui éclatent au moment où nous terminons cette étude historique nous confirment dans cette conviction! En effet, plus les sociétés sont remuées par des révolutions soudaines et profondes, plus il importe qu'au milieu d'elles l'élément religieux subsiste et s'affermisse loin de disparaître ou de s'effacer. D'un autre côté, en présence de ces nouveaux témoignages de l'instabilité des choses humaines, l'église et la papauté doivent plus que jamais se détacher des ambitions temporelles pour puiser toute leur autorité dans les sentimens et les idées qui ont inspiré l'Évangile. Nous sommes dans un grand moment, car voici l'heure où la vertu de toutes les doctrines sera éprouvée. Tirer du christianisme les enseignemens et la consola-

tion qu'il recèle, défendre et maintenir la pureté de son spiritualisme, prodiguer le dévouement d'une charité ardente à toutes les souffrances, à toutes les douleurs, dans quelque rang qu'on les trouve, tels sont les devoirs que notre temps impose à l'église, et c'est en les remplissant qu'elle pourra faire face à la gravité des circonstances. Dans la sphère des croyances et des institutions religieuses, tout sera de plus en plus controversé, remué, questions métaphysiques, questions morales, questions d'organisation intérieure. Des problèmes qui semblaient résolus seront inévitablement repris pour être soumis à un examen nouveau. Cette mobilité dans les idées et dans les lois, qui est un des caractères dominans de notre siècle, ne doit pas tant décourager les esprits que les exciter à distinguer nettement ce que les croyances religieuses et les formes sociales ont d'essentiel et de toujours vrai, ce qu'elles ont d'éphémère et de transitoire. C'est l'incontestable honneur du christianisme d'avoir su, à travers dix-huit siècles, survivre à toutes les secousses, à tous les changemens, à toutes les scissions. Ainsi, à l'époque de Luther, il n'a pas péri, mais il s'est dédoublé. A quoi doit-il cette perpétuité, si ce n'est à son caractère spiritualiste? En effet, de l'aveu de tous les penseurs, le christianisme resta l'idée la plus générale qui se soit encore produite au milieu des sociétés. Il y a donc au fond de cette idée la puissance et l'avenir des transformations nécessaires.

LERMINIER.

DES

ÉTUDES CONTEMPORAINES

SUR

L'HISTOIRE DES RACES.

I. — *Principes de la philosophie de l'histoire*, par M. l'abbé Frère.
II. — *Histoire des races maudites*, par M. Francisque Michel.

On avait négligé jusqu'à ce jour l'étude des races humaines. C'est à peine si Linnée, Buffon, Lacépède, Blumenbach, ont accordé quelque attention aux différences extrêmes de couleur et de forme qu'ils jugeaient être particulières à chacune des parties du monde. Il semble qu'on prenne aujourd'hui à cœur de réparer cet oubli. Jamais les esprits sérieux n'ont été aussi préoccupés de la constitution physique des races, qui se lie, selon eux, au perfectionnement organique des sociétés. Malheureusement les hommes qui agitent cette question intéressante se séparent en deux camps bien distincts. Les uns, comme M. Serres, se préoccupent surtout des caractères anatomiques des groupes, ou, comme M. l'abbé Frère, rattachent le mouvement moral et intellec-

tuel des nations au développement du système nerveux : ce sont les physiologistes. A côté d'eux, et dans une direction opposée, nous rencontrons les historiens. Ces derniers étudient les antiquités de chaque race dans les productions littéraires, dans la linguistique, dans les mœurs! Deux tendances solitaires, — dont l'une néglige trop les enseignemens de la parole écrite, dont l'autre sacrifie l'étude des caractères physiques, ce langage de la nature, — ne peuvent aboutir qu'à des résultats incomplets. Il faut mêler les lumières, si l'on veut éclairer les profondeurs de cette question obscure. Entre la physiologie et l'histoire, nous proposerions volontiers une alliance féconde qui renouvellerait, à propos des races humaines, les bases mêmes de la philosophie pratique. Pour prouver combien cette alliance est nécessaire, nous n'aurons qu'à rapprocher l'un de l'autre deux ouvrages qui résument assez nettement les défauts comme les qualités des deux écoles entre lesquelles se partage aujourd'hui l'étude des questions de race. Avec M. l'abbé Frère, nous verrons quels services la physiologie pourrait sur ce point rendre à l'histoire; avec M. Francisque Michel, nous aurons à montrer quel rôle l'histoire pourrait jouer, si on l'appliquait moins timidement que ne l'a fait cet écrivain à la solution de certains problèmes physiologiques.

Parmi ces problèmes, c'est un des plus épineux qu'avait choisi M. Michel en se proposant d'écrire l'*Histoire des races maudites*. Les races agissent sur le développement social de deux manières : par leur isolement ou par leur mélange. Il en est qui se prêtent au travail de fusion d'où résulte l'unité nationale; il en est d'autres qui résistent obstinément à ce travail, et qui par cela même sont condamnées à un état d'infériorité voisin de la dégradation. Les unes sont les races privilégiées, les autres méritent le nom de races maudites. Pour bien comprendre la raison de ce fait, il faut étudier comment s'opère le passage de l'état barbare à l'état de civilisation. Ici déjà, on le voit, le concours de la physiologie et de l'histoire devient nécessaire.

L'état barbare résulte de la perpétuité de certains caractères physiologiques qui, à la faveur d'une vie isolée ou errante, se conservent dans un nombre plus ou moins grand de familles. L'état de civilisation tend, au contraire, à effacer, à modifier plus ou moins ces caractères. Plus une race est jeune, mieux elle conserve le signe de son individualité physique. Un tel état stationnaire tient à la prépondérance de la vie animale. Plusieurs naturalistes ont été frappés de la constance des fonctions chez les êtres privés d'intelligence. On découvre aisément les causes de ce phénomène : les penchans sont chez les animaux les principaux moteurs des actions; or, les penchans se trouvent soumis comme les instincts à une loi invariable. La même loi se manifeste dans les premiers âges des peuples, alors que les inclinations physi-

ques dominent : les actes de la vie morale ou civile offrent alors un caractère surprenant de fixité. On ne retrouve plus cette persistance chez les nations adultes, parce que la civilisation, ayant réagi sur les instincts et les mouvemens de la nature inférieure, a dégagé dans l'homme les forces essentiellement libres de l'intelligence.

L'état barbare n'a point été jusqu'ici caractérisé. Il y a dans la nature humaine deux mouvemens en sens contraire, l'un qui concentre et qui replie l'individu sur lui-même, l'autre qui le porte vers la société. L'instinct égoïste et solitaire prédomine dans le premier âge des races. On n'a pas rencontré jusqu'ici, il est vrai, l'homme sauvage à l'état complet d'isolement, mais le lien qui l'unit à ses semblables est extrêmement faible. Les hommes primitifs vivent par bandes, comme certains animaux; s'il y a parmi eux agrégation, il n'y a pas société. L'histoire nous les montre dispersés çà et là, et, quoique habitant la même terre, livrés à une affreuse solitude morale : c'est l'état d'idiotisme du genre humain. Entre l'âge que nous venons de décrire et celui où les hommes réunis en société fondent des établissemens solides, contractent des liens moraux, il existe un état intermédiaire où ces deux forces, l'une qui isole, l'autre qui associe, se font, en quelque sorte, équilibre. C'est alors que se produisent ces migrations de peuples, ces grandes invasions de barbares qui concourent autant à fonder qu'à renverser les empires. Attirées pour ainsi dire par deux forces qui se contrarient, les familles barbares, devenues des hordes errantes, oscillent ainsi quelque temps sans pouvoir se fixer. Tant que ces groupes voyageurs vivent sous la loi du mouvement, ils ne manifestent que les instincts de la nature. Il n'y a presque point de progrès intellectuel, ni de progrès moral. Les conditions qui fixent une de ces races errantes sur le sol ouvrent seules devant elle le champ des développemens et des formations nouvelles qui doivent accroître son existence. Toutefois rien ne se perd : l'instinct sauvage persiste à travers l'état de société; il y forme ce sentiment des droits individuels qui est l'élément matériel de la liberté. La tendance contraire, en se développant, enfante l'unité : c'est elle qui convertit les races, les familles et les castes en un grand être idéal et impersonnel qui est l'état, la patrie, la nation.

On comprend maintenant toutes les difficultés que présente l'étude de la formation des peuples. Les écrivains qui ont essayé, dans ces derniers temps, de dévoiler les élémens primitifs de la nation française, ont trop négligé, à notre avis, cette connaissance physiologique des races, sans laquelle le livre des origines demeure éternellement fermé. Un savant modeste et laborieux a mieux apprécié l'importance des questions qui se rattachent à la formation des nationalités. Les travaux trop peu connus de M. l'abbé Frère ont ouvert dans l'étude des races une direction féconde, et de ces deux grands phénomènes, la fusion

des races en un corps homogène, et leur résistance à tout croisement, le premier a été sérieusement étudié par M. Frère; le second a trouvé dans M. Michel un historien plus préoccupé malheureusement d'érudition que de philosophie. Nous essaierons à notre tour de discuter l'un et l'autre problème.

I.

Dès qu'on remonte un peu haut dans les temps passés, les monumens deviennent muets ou pour le moins douteux. Les traces des très anciennes implantations d'hommes sont généralement effacées de la terre et de la tradition même. Pour les races formées comme pour l'individu, la première enfance est couverte de ténèbres; à peine reste-t-il dans leur mémoire de vagues empreintes, l'image obscurcie de faits qui se détachent çà et là sur un passé confus. Quelques circonstances de ces premiers âges, presque les mêmes chez tous les peuples de la terre, se trouvent reproduites très tard dans leur histoire sous des traits plus ou moins altérés. Au milieu de ces doutes et de ces tâtonnemens, on agite des textes, on a recours à la science toute conjecturale des étymologies, on entasse des hypothèses sur des hypothèses. Il faut se garder sans doute de récuser les lumières qui peuvent sortir de la comparaison bien faite des langues primitives; mais, comme ces langues ont été plusieurs fois corrompues ou transformées, comme quelques-unes ont entièrement disparu sans que la race qui les parlait se fût éteinte, on ne saurait attendre de la philologie qu'un concours limité. A nos yeux, la physiologie humaine donne seule les moyens de résoudre ce problème si difficile et si compliqué de la genèse des races; c'est là et non ailleurs qu'il faut chercher les racines de l'histoire. Il y a sur ce terrain de nouvelles fouilles à entreprendre.

Pour analyser, par exemple, les élémens de la nation française, il serait nécessaire de grouper les familles qui présentent entre elles des caractères de communauté de race, de rapporter à des types constans la physionomie plus ou moins fugace des habitans de nos grandes villes et de nos provinces : on verrait alors reparaître, sous une population mêlée, les couches antédiluviennes de notre histoire. — Les déluges ici, ce sont les invasions.

Il importe d'abord, si on veut arriver dans cette voie, à une détermination un peu exacte, de fixer l'ordre de succession et de superposition des races qui ont recouvert le sol des Gaules : sous toutes les autres couches on découvre la famille celtique. C'est là le fond, le roc primitif de la population française. L'ancienneté de cette première formation, les attaches et les affinités que les Celtes avaient contractées avec le sol, les firent regarder long-temps comme autochthones. On sait maintenant

que l'existence de ce peuple remonte aux premières excursions en Europe de la race blanche ou caucasique. Les Celtes étaient établis depuis une longue durée de siècles, lorsque la conquête romaine passa sur eux. Du croisement des deux peuples résulta ce mélange qu'on désigne sous le nom de gallo-romain. Les choses en étaient là, lorsque le monde entier s'ébranla du nord au midi : nous voulons parler de ces grands mouvemens de peuples barbares qui jouèrent un rôle dans la chute de l'empire romain. Ces peuples habitaient des pays dont les nations civilisées ignoraient même l'existence. C'est alors qu'on vit se détacher des profondeurs de la Scythie de grandes caravanes armées, qui, enjambant les montagnes et les fleuves, coururent d'une extrémité de l'Europe à l'autre. Ce glaive voyageur renversa tout sur son passage. Les races barbares sont dans la main de la Providence des élémens de destruction, comme le tonnerre et la grêle dans les mains de la nature. Le Nord vomit à plusieurs reprises les aquilons de la colère divine. En 420, les Goths; en 430, les Bourguignons; en 500, les Franks; en 510, les Armoricains; en 912, les Normands, se précipitent successivement, et versent dans la population gallo-romaine les caractères particuliers de leur race. A chacun de ces dépôts, si l'on ose ainsi dire, le niveau de la civilisation s'élève. Chaque accession de race communique à la masse primitive des énergies nouvelles et les élémens d'une nationalité qui s'accroît.

Le travail de la civilisation efface, dit-on, ces variétés originelles; mais à quel degré les efface-t-il? Peut-on encore remettre à nu, après une durée de plusieurs siècles, les élémens primitifs qui ont constitué, par la succession des faits, la nationalité française? En d'autres termes, les caractères des races présentent-ils une constance et une durée telles que l'on puisse les reconnaître dans une population si ancienne et si mêlée? — Avant de résoudre cette question, il faut examiner les causes qui contribuent à altérer les types et celles qui tendent au contraire à les maintenir.

De toutes les causes qui concourent à effacer dans une nation l'angle saillant des familles naturelles, la première et la plus active est, sans contredit, le croisement; la seconde est le développement social. Tant que les peuples demeurent dans l'état sauvage ou barbare, leur constitution physique est immuable; mais, quand ils sortent de cet état stationnaire pour former une nation, ils passent tout entiers, avec leurs facultés et leurs organes, sous la loi du progrès. Alors commence pour eux une évolution de caractères qui tend à masquer la nature de la souche. Ces mouvemens qui changent l'organisation d'une race ressemblent à ceux qui renouvellent d'âge en âge chez l'homme les conditions de la vie. De même qu'il est difficile de reconnaître sous la virilité les traits de l'enfance, on ne retrouve pas aisément la figure des

races barbares sous celle des peuples civilisés. Il y a bien une puissance dans le germe; mais cette puissance se modifie dans l'état de société sous l'action des nouvelles forces qui substituent l'ordre historique à l'ordre naturel.

Les causes qui tendent à conserver le type sont restreintes et locales. Les pays de forêts, de landes ou de montagnes, qui opposent une limite au croisement ou qui maintiennent la population dans un état stationnaire, protégent l'intégrité des races qui les habitent. La tradition qui place sur les hautes montagnes le berceau de l'humanité consacre un fait général d'ethnologie : après les grandes commotions de la société, c'est toujours des points élevés que les races préservées de la corruption sont descendues pour repeupler et transformer le monde.

Au premier coup d'œil, les causes qui altèrent le type semblent plus nombreuses et plus actives que celles qui le conservent. S'il en était ainsi, les caractères des races seraient bientôt confondus; mais l'expérience démontre que cette action perturbatrice rencontre des limites. L'ethnologiste qui tient à isoler les divers élémens d'une population doit additionner l'ensemble des caractères primitifs de chaque race et la somme des caractères subséquens qu'elle a revêtus par suite du développement de la civilisation. Les premiers font reconnaître la race, les seconds nous disent son âge, et, par un phénomène assez bizarre, ceux-ci tendent à se préciser en raison inverse de ceux-là. En d'autres termes, les caractères primitifs d'une race, c'est-à-dire la couleur des yeux, des cheveux et du visage, ne persistent pas toujours intégralement dans les endroits où la population est trop mêlée; les caractères qui indiquent l'âge d'une race, c'est-à-dire les formes de la tête, peuvent, au contraire, être consultés toujours avec une entière confiance. M. l'abbé Frère a révélé cette loi, et, ce qui vaut encore mieux, il a mis une telle loi à l'épreuve des faits.

Dans une des parties les plus agrestes de l'Auvergne s'élève le petit village de Neschers, où demeure un curé géologue, dont le nom n'est point étranger aux savans du Jardin des Plantes, M. Croizet. Autour de ce village s'étendent d'immenses carrières, d'où l'on retire chaque jour des ossemens fossiles, débris des âges primitifs de la nature. A côté des pièces curieuses de la collection antédiluvienne formée par M. Croizet, figurait un crâne trouvé à Aigueperse dans un tombeau. M. Frère, visitant il y a quelques années le musée de M. Croizet, fut amené à exposer de vive voix sa théorie sur les périodes sociales et sur les moyens de reconnaître, à l'inspection de la tête, les caractères de l'âge historique des peuples. Le curé de Neschers accueillit cette doctrine avec un sourire de demi-incrédulité, et pour contrôler des assertions qui lui paraissaient hasardées, il invita M. Frère à essayer son diagnostic sur le crâne découvert à Aigueperse. M. Frère prit cette tête dé-

charnée entre ses mains, l'examina, et, après un moment de réflexion : «C'est, dit-il, un crâne de la seconde période.» Dans les calculs de cet historien philosophe, la seconde période du peuple français embrasse l'espace de temps contenu de l'an 733 à 966. M. Croizet alla aussitôt chercher sur une des planches de son armoire une pièce de monnaie en argent qu'on avait trouvée dans le tombeau à côté du squelette. C'était un sûr moyen d'expertise. La pièce, d'origine très ancienne, portait, d'un côté, une croix avec ce mot en exergue *Aquitania,* et, de l'autre côté, *Ludovicus Imperator*. Or, il n'y a eu de Louis empereur en Aquitaine que Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne, et qui régnait en 813. M. Frère avait donc rencontré juste. Il crut pouvoir en outre assurer que ce crâne était franc et non auvergnat. L'histoire constate, en effet, que Louis-le-Débonnaire avait emmené quelques Francs à sa cour. — Cette pièce ostéologique fait maintenant partie de la collection que M. Frère a donnée au Muséum d'histoire naturelle; le crâne est, pour ainsi dire, signé de la médaille.

On entrevoit d'ici l'idée de M. Frère : le progrès social n'est à ses yeux qu'une suite de périodes dont chacune marque son empreinte sur la tête de l'homme. Peut-être n'est-il pas inutile de dire comment l'auteur a été mis sur la voie de cette découverte. Engagé d'abord dans la profession des armes, mais renversé un jour, comme saint Paul sur le chemin de Damas, par le coup de tonnerre de la grace, M. Frère est arrivé à la théologie avec des connaissances très variées. Indépendamment des études mathématiques, familières à son état (M. Frère était officier du génie), il consacra les loisirs d'une jeunesse ardente à la pratique des sciences naturelles. Disciple et ami du docteur Gall, de Spurzheim, de Bichat, il étudia sous ces différens maîtres les fonctions du cerveau et les lois de la physiologie. Entraîné à la suite des courses militaires de l'empire et par sa propre humeur aventureuse, il traversa l'Europe d'une extrémité à l'autre. Cet intrépide voyageur, dominé dès-lors par un esprit d'observation méthodique, trouva dans les mœurs, le caractère national et les formes extérieures des diverses populations, autant de matériaux qui devaient lui servir pour asseoir plus tard les principes de sa philosophie de l'histoire.

Il y a une vingtaine d'années que M. Frère, revêtu du caractère sacerdotal, fut placé à la tête d'une maison d'enseignement. Un fait l'étonna : c'est que les enfans du même âge témoignaient en général les mêmes goûts et les mêmes dispositions d'esprit dans tous leurs exercices. Il examina leur conformation cérébrale, et crut reconnaître chez eux les mêmes protubérances organiques du crâne; ne perdons pas de vue que M. Frère raisonnait d'après la doctrine de Gall. Ce fut pour lui comme un premier rayon de lumière. Serrant de plus près l'observation des faits naturels, il prétendit découvrir que les caractères phy-

siques de ses élèves se renouvelaient de sept ans en sept ans. Quelques médecins, parmi lesquels il faut nommer Stahl et Bichat, avaient déjà entrevu cette évolution septennaire, mais ils avaient limité les suites de ce phénomène à un simple changement de molécules. M. Frère ne s'en tint pas là; à ces mouvemens réglés qui se passent, tous les sept ans, dans l'organisation humaine, il rattacha des vicissitudes analogues dans les facultés intellectuelles et morales. Ce n'était encore qu'un germe, mais il féconda ce germe par des recherches assidues. Ayant le pressentiment d'une loi qui régit de période en période toutes les manifestations de notre nature, il fit l'expérience de cette loi sur des personnes de tous les âges. Il les interrogea, les suivit dans leur manière de vivre. Ces observations isolées étant faites, il les rapprocha; puis, avec le secours d'un esprit vif et pénétrant, il crut pouvoir déterminer les *aptitudes* propres à chaque période humaine. Partant ensuite de ce principe, que les nations sont des êtres collectifs, M. Frère se dit qu'on retrouverait sans doute dans l'existence des peuples ces changemens précis qu'il venait d'observer dans la vie des hommes. Il se mit dès-lors à répéter sur les sociétés anciennes et modernes le travail qu'il avait fait sur les personnes. L'histoire interrogée lui donna les mêmes réponses que la nature. La première difficulté était de bien fixer le nombre d'années de la période sociale. La réflexion et l'étude amenèrent M. l'abbé Frère à le déterminer, — un peu arbitrairement selon nous, — de sept générations viriles, c'est-à-dire de deux cent trente-trois ans. Plusieurs historiens avaient déjà remarqué dans la croissance des peuples deux ou trois temps qui correspondent aux premiers âges de la vie humaine; mais de tels rapports avaient été indiqués jusqu'ici d'une façon vague, spéculative, et par manière de figures. L'auteur des *Principes de la philosophie de l'histoire* affirme, au contraire, ces analogies, et vient les soumettre à une loi mathématique. Le développement se fait, selon lui, dans les sociétés comme dans les individus, en vertu des mêmes énergies et par intervalles de temps mesurés. L'auteur admet huit périodes d'une égale durée (deux cent trente-trois ans), durant lesquelles les peuples vont toujours se renouvelant au physique et au moral. A chacun de ces âges sociaux correspond un état particulier des facultés et des organes. La forme des croyances religieuses, les événemens historiques, les maladies, les mœurs, sont déterminés par ce que M. Frère appelle l'aptitude dominante de la période. L'homme, suivant ce système, n'est pas absolument maître de la direction de son esprit; il vit sous la dépendance des organes, des dispositions morales, des capacités propres à son âge viril et à son âge social. Dieu lui-même enferme son intervention dans ces lois du progrès qui régissent la nature humaine. Là est la cause de ce *je ne sais quoi*, comme on disait dans le dernier siècle, qui donne d'époque en époque un tour particu-

lier à l'esprit des nations. A la fin de la huitième période, les peuples rencontrent un état stationnaire.

M. Frère ne s'en tint point à la théorie : il recueillit çà et là des crânes humains provenant des fouilles faites dans d'anciens cimetières, dans des tombeaux d'églises; rattachant alors ces débris ostéologiques à une date plus ou moins certaine, il démontrait le rapport de la succession des formes cérébrales avec le perfectionnement moral et intellectuel des nations. Cette science nouvelle pourrait être définie : la chronologie du progrès écrite sur la boîte osseuse du cerveau. M. Frère a réuni dans sa collection des crânes de toutes les périodes. Il nomme cette collection son alphabet : chacun des crânes est en effet un caractère hiéroglyphique, à l'aide duquel l'homme qui sait lire cette écriture peut reconstituer l'ensemble des aptitudes propres aux différens âges d'une société. Prenez une tête française du VIe siècle : on oserait presque dire que l'humanité n'existe pas sur les plans bas et misérables de ce front avorté, ou du moins qu'elle n'existe qu'en germe. Quelle distance d'une telle conformation à la structure d'une tête moderne! Les degrés intermédiaires de l'échelle sont occupés dans le musée de M. Frère par des crânes qui expriment la succession des faits entre la barbarie et l'état de civilisation où nous sommes parvenus. On peut ainsi faire, pièces en main, la physiologie comparée d'un même peuple. Il y a quelques années, un des anciens cimetières de Paris ayant été ouvert, M. l'abbé Frère se transporta sur les lieux. Rappelant à la vie, par la force de son système, les générations éteintes, il vit alors se succéder de couche en couche, d'après les formes modifiées du crâne, les âges de la nation française qui s'étaient écoulés depuis l'établissement de ce cimetière. Cette paléontologie humaine répète pour l'histoire des sociétés ce que Cuvier a fait pour les antiquités du globe.

Les faits très-curieux observés par M. Frère ne sauraient néanmoins appuyer à eux seuls le système des périodes sociales. Ce système doit être restreint aux applications très-générales d'une loi qui peut être féconde, mais que l'auteur a forcée, et peut-être même faussée dans les conséquences. Tenons compte à l'observateur de sa clairvoyance, j'oserais presque dire, de sa seconde vue ethnologique; mais n'oublions pas que si le coup d'œil du physiologiste peut, dans certains cas, suppléer au silence des historiens, ce sont là des faits tout exceptionnels. Pour arriver à des notions précises sur la formation des nationalités, il est indispensable de compléter les investigations de l'anatomiste par les recherches de l'érudit. Telle est la conclusion à laquelle, malgré l'importance des résultats obtenus par M. Frère, on est inévitablement ramené par ses travaux.

II.

Nous venons de voir ce qui se passe dans la rencontre de deux ou de plusieurs variétés de la nature humaine faites pour s'unir : il y a d'autres cas où des familles mises en présence répugnent au mélange; dans cette circonstance exceptionnelle, les races inférieures fléchissent sous les races supérieures, mais elles ne se croisent point avec elles. On les voit alors perpétuer dans leur isolement les caractères d'une origine suspecte. Pourquoi maintenant le principe central et civilisateur agit-il diversement sur les races? Cela vient de leur constitution physique plus ou moins stationnaire. La nature oppose dans les familles humaines, comme dans les enfans, des obstacles de plus d'un genre à l'éducation morale. De là l'importance extrême de la physiologie : elle seule, en effet, nous dévoile les caractères organiques par lesquels certains groupes résistent au mélange et au développement des sociétés.

On a voulu chercher dans les préjugés religieux l'origine de l'anathème qui pèse sur certaines races. Il ne faut point nier l'importance de cette cause, mais il ne faut pas non plus l'étendre à toutes les familles réprouvées. Les croyances religieuses sont intervenues, sans contredit, dans cette réprobation; on peut surtout leur attribuer les persécutions exercées contre les Juifs au moyen-âge. La mort de l'homme-Dieu était toujours présente et se montrait en quelque sorte aux peuples chrétiens par la figure si aisément reconnaissable du peuple israélite. Il existe, en outre, des motifs politiques auxquels on doit rapporter la haine du moyen-âge contre cette nation dispersée. Dans un temps où le commerce était abandonné, les Juifs, race usurière et mercantile, trouvaient toujours le moyen de soutirer à eux les richesses de la nation sur le territoire de laquelle ils s'étaient établis. Chassés, ils emportaient avec eux encore une fois les trésors d'Égypte; dépouillés, ils découvraient dans leur inépuisable industrie le secret de relever leur fortune. Toutes ces causes morales ne sont néanmoins qu'accessoires : les questions de races dominent, surtout dans les commencemens, les rapports de nation à nation, d'homme à homme. Il est facile de s'en convaincre en faisant l'application de nos principes aux cagots, ces parias du midi de la France.

Un docteur allemand, M. Kant, auteur de mémoires curieux sur la constitution physiologique des peuples, fut amené il y a quelques années, par l'ordre de ses études, à visiter les populations du midi de la France enclavées dans l'ancienne Novempopulanie. Il fut surpris de découvrir dans quelques familles du pays les débris physiologiques d'une grande race qui devait avoir existé sur une étendue assez considérable du territoire. Le nom de *cagots*, qui avait cessé d'être

pour les membres de ces familles une note d'infamie, les isolait encore de la population indigène et les désignait à l'attention du voyageur. Un préjugé très affaibli, mais qui avait long-temps pesé sur ces malheureux, le confirma dans cette opinion, qu'il avait sous les yeux les restes d'un peuple détruit. En y regardant de plus près et en continuant ses courses du côté des Pyrénées, il vit se former sous ses yeux dans la population cagote, non plus un type, mais deux types distincts. Il essaya de les caractériser. L'une des deux variétés cagotes présentait une peau très blanche, des cheveux blonds, des yeux d'une couleur claire; l'autre avait un teint basané, des cheveux touffus, noirs, raides, des yeux gris, des pommettes saillantes. Il en résulta pour lui la conviction que les malheureux confondus au moyen-âge sous le nom de cagots tiraient leur origine de deux races distinctes. Il crut reconnaître dans l'une les débris d'un peuple venu du Nord, et dans l'autre les caractères appauvris d'une nation très méridionale, blanchie par un long séjour dans une contrée plus froide, dégradée par une longue misère et par les mauvais traitemens. Cette altération du type primitif est commune à toutes les races transplantées, qui ne trouvent point autour d'elles des conditions favorables de croisement. L'action de circonstances extérieures, telles que la persécution, le dénûment, la défense de s'allier aux autres habitans, développe chez ces familles isolées les caractères lymphatiques. Une telle décadence n'efface pas tout-à-fait le type originel, mais elle le voile. De là vient la difficulté de reconnaître la souche des différentes familles qui entrent dans la composition d'un peuple.

Au moment où le physiologiste allemand consignait ces observations dans ses notes de voyages, un écrivain français s'occupait de recherches historiques sur la même population. Il est à regretter que M. Francisque Michel n'ait pas connu les travaux de M. Kant : c'est à la physiologie de tracer la voie, quand il s'agit de déterminer la filiation d'une race. Si les monumens historiques s'accordent ensuite avec les monumens de la nature, alors, mais alors seulement, la certitude devient complète. L'auteur de l'*Histoire des races maudites*, M. Francisque Michel, a complétement négligé ce point de départ. On ne peut suppléer à son silence qu'en cherchant l'origine des cagots dans les lois générales qui président à la genèse des peuples.

L'histoire physiologique de toutes les nations de la terre nous présente un état originel de fractionnement. Au début, les différentes parties d'une même société sont mal liées entre elles; il existe dans la population des groupes disséminés, des élémens hétérogènes que le travail de la civilisation doit amalgamer. La terre exerce avec le temps une puissance assimilatrice sur les caractères étrangers des races. Les différentes familles qui couvrent la même étendue de pays, quoique

d'origine très variée, se rapprochent successivement et se confondent dans une même existence nationale. Le travail de la langue exprime en même temps ce mouvement des groupes vers l'unité. Il y a primitivement divers idiomes et dans chacun de ces idiomes plusieurs dialectes, qui tous concourent à la formation d'une langue commune. Un pareil travail de centralisation rencontre, il est vrai, bien des obstacles et des résistances opiniâtres. Dans les premiers âges de la vie des peuples, la guerre est presque le seul moteur qui pousse en avant la civilisation. Un instinct singulier chasse les races les unes vers les autres; en l'absence de commerce et de relations régulières, l'attaque à main armée est à peu près le seul moyen qu'elles aient de s'atteindre. La société, au milieu de ces mouvemens convulsifs, se montre inexorable comme la nature. Il y a dans le mélange des races, ainsi que dans la combinaison des corps chimiques, des forces répulsives et des forces attractives; en d'autres termes, il existe entre les différens groupes des sympathies et des antipathies naturelles. Ces mouvemens d'attrait ou de répugnance masquent toujours des lois profondes. Les instincts de race en apparence les plus aveugles servent des intentions cachées pour ainsi dire dans les organes par la main de la Providence. Le sort des familles détestées dont la constitution physique répugne à l'alliance avec les autres familles indigènes devient alors déplorable, surtout si elles sont les moins nombreuses et les plus faibles. On les refoule dans le mépris et la misère. Ces races, submergées au milieu des agitations de la force, disparaissent en quelque sorte de l'histoire, ou du moins elles fournissent à l'écart une destinée obscure et proscrite. Elles constituent ainsi, durant des siècles, une caste que des préjugés locaux isolent de la population indigène, et au sein de laquelle se conservent les caractères dégradés d'une origine maudite.

Si ces races condamnées ont peu d'importance aux yeux de l'historien, elles en ont au contraire une très grande aux yeux du physiologiste. Ce sont des familles dépositaires de germes qui répugnent dans l'origine au travail de la civilisation commune : leur mélange verserait dans le reste de la population un élément nuisible. Si cette loi naturelle n'absout pas les mauvais traitemens exercés contre les groupes réprouvés, elle donne du moins à ces persécutions une raison d'être. Le soin extrême que prennent les races jeunes de ne point altérer la pureté de leur origine par des alliances rentre tout-à-fait dans les lois de la Providence qui conduit les nations à ses fins. C'est ici surtout que le rapport de l'anthropologie à la philosophie de l'histoire devient visible. La race supérieure obéit dans ses brutalités mêmes à un instinct conservateur des destinées sociales. Cela se voit maintenant au Nouveau-Monde, en Océanie, en Afrique; cela s'est vu en France au moyen-âge. Au milieu du pêle-mêle et de la confusion des guerres conti-

nuelles qui entourent le berceau des peuples, la race privilégiée par la nature devait apporter un soin extrême pour ne point mésallier ses caractères. Cet instinct d'égoïsme et de conservation a sauvé l'esprit français en maintenant l'intégrité du type celtique contre les invasions du sang étranger. L'originalité des nations résulte en effet de leur souche primitive et de la nature de leurs alliances. En évitant des croisemens intempestifs, des unions nuisibles, les races préposées au travail de la civilisation ont donc fait au moyen-âge une œuvre utile. Elles ont seulement eu le tort d'apporter dans cette œuvre la violence et les autres passions farouches qui distinguent les âges barbares.

Pour se préserver de la contagion des races hétérogènes qui habitaient le même sol et qui respiraient le même air, il fallait élever contre elles dans l'opinion publique une barrière infranchissable. Cette barrière ne pouvait guère être qu'un préjugé. Aussitôt la religion, la politique, l'hygiène même, intervinrent pour accabler les membres excommuniés de la nation. On vit alors s'établir, dans le midi de la France surtout, une sorte de cordon sanitaire entre un groupe et un autre groupe de la même population locale. On fit peser successivement sur les cagots tous les soupçons qui pouvaient le mieux soulever contre eux la répugnance des autres hommes. On les accusa d'hérésie, de lèpre, de sorcellerie, de crétinisme. Il faut ici nous reporter aux circonstances dans lesquelles ces diverses accusations ont été fulminées. Il y avait un fléau suspendu sur les populations livides du moyen-âge; ce fléau redoutable était la lèpre. De tout temps, la peur fut égoïste. Les races soupçonnées de recéler en elles les germes de cette maladie odieuse se trouvèrent frappées d'avance par l'anathème. La terreur de la lèpre était si grande au XIIIe siècle, qu'elle survécut même à la maladie. Les préjugés ne veulent jamais avoir tort. Il reste à examiner si certaines constitutions de race n'ont pas le triste privilége de fixer sur elles certaines maladies. Tout n'a pas été dit sur cette question de médecine publique. Il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu dans le dernier siècle, que la civilisation soit la racine de toutes les maladies, mais la civilisation tend à porter les maladies sur les organes plus élevés de notre nature; d'où il résulte que l'homme met le progrès jusque dans ses infirmités. Les maladies participent à la nature des mouvemens qui se font dans l'organisation humaine; elles viennent, pour ainsi dire, se teindre d'âge en âge dans le tempérament successif des races. Si maintenant une famille moins avancée que les autres (le degré d'avancement d'une race est toujours en rapport avec la date de son implantation sur le sol) végète au sein de la population indigène, si ses membres offrent par exemple une constitution lymphatique à un âge social où ce tempérament a cessé d'être le tempérament général de la nation, il se peut que cette famille conserve dans sa nature dégradée des affinités mal-

heureuses pour certaines maladies qui n'existent plus chez les autres habitans du même pays.

La lèpre fut au moyen-âge un mal universel, on retrouve des traces de léproserie dans toutes nos provinces; mais ce fléau a dû peser plus long-temps sur les groupes de la population qui étaient restés à l'état d'enfance. Je trouve dans ce fait la raison du préjugé qui conserva des races lépreuses long-temps après que la lèpre avait disparu en France. Comme le souvenir des ravages de cette maladie était encore très vivant, on s'arma de précautions brutales contre les malheureux soupçonnés de retenir la lèpre. Toutes les sociétés jeunes en agissent de même; elles sacrifient impitoyablement les citoyens, les familles, les races même à la sûreté hygiénique de la masse. On découvre toujours en ceci un instinct providentiel qui les guide; cet instinct leur révèle qu'en laissant vicier les sources de la population, elles compromettraient leur avenir même. Ce que les sociétés nouvelles glissent dans cette œuvre, et qui ne vient point de la Providence, ce sont leurs mauvaises passions. On peut dire du premier âge des peuples ce que Hobbes disait des individus : *Homo malus, puer robustus.* La force, dans l'enfance des nations, n'étant pas dirigée par la raison, aboutit presque toujours à des excès révoltans que la conscience seule et la religion peuvent modérer. Que dis-je? il s'établit une lutte entre les tempéramens des races et les doctrines religieuses, lutte où le plus souvent les doctrines sont contraintes de céder et de prendre la forme déterminée par l'âge social. Si la société est croyante, la cruauté s'empreint alors d'un caractère religieux. Non content de couvrir les cagots de la lèpre comme d'un vêtement pour mieux soulever à leur approche l'horreur et le dégoût, le moyen-âge les accusait encore d'avoir participé à l'erreur des Albigeois. Dans l'enfance de l'esprit humain, le mal moral se confond avec le mal physique; toute difformité est solidaire d'une faute commise; le schisme et la maladie sont des fléaux qui se touchent dans la main de la Providence. Aux yeux de l'église, l'hérésie est en effet une lèpre religieuse. Ce qu'il y a de plus triste dans l'abaissement de ces races opprimées, c'est qu'elles finissent par faire elles-mêmes leur soumission au préjugé qui les frappe. On les voit ainsi se convaincre de leur indignité. Interrogez les cagots, ils vous diront que leurs ancêtres ont trempé dans la grande révolte des Albigeois, et qu'ils sont châtiés pour la faute de leurs pères. Cette tradition, qui motiverait jusqu'à un certain point les rigueurs exercées contre les cagots, est démentie par l'histoire; ces malheureux s'accusent eux-mêmes d'une faute imaginaire pour voiler ce qu'a d'odieux et d'inqualifiable la conduite de leurs persécuteurs. Non contens de baiser la verge levée sur eux, ils prêtent une croyance absurde à une fable populaire, et se font ainsi les complices de leur propre infamie.

Cette résignation des races proscrites finit par graver de plus en plus dans leurs facultés et dans leurs organes le signe d'une infériorité acquise. Les maladies les plus affligeantes ont pesé de tout temps par une sorte de loi fatale sur les familles de l'espèce humaine les plus misérables et les plus dégradées. L'idiotie, le goître, le crétinisme, peuvent à la longue s'enter sur les membres opprimés d'une race originairement saine. Ces maladies tendent même à devenir héréditaires et accélèrent ainsi, de jour en jour, la débilitation des familles réprouvées. La science s'est plusieurs fois adressé cette question : Une altération grave des caractères primitifs d'une race peut-elle constituer par la suite des temps une autre race distincte qui perpétue dans le signe de sa décadence une nouvelle variété de l'espèce humaine? Oui; les cagots en sont un exemple remarquable. En Angleterre aussi, n'avons-nous pas le spectacle affligeant d'une de ces dégradations systématiques? Les Irlandais constituent une belle race : si nous en croyons M. Serres, ce sont des Gaulois; mais le régime auquel les soumet l'Angleterre a déjà effacé de leur constitution appauvrie les restes du caractère celtique; ce sont des Français dégénérés. Une telle politique n'est pas seulement coupable, elle est imprudente. Les races souffrent du mal qu'elles font aux autres races; en les débilitant, elles affaiblissent, au jour du danger, les moyens de défense nationale.

Les médecins se firent, au XVIe siècle, les avocats officieux des cagots. La science précéda l'église dans l'abolition d'un préjugé qui outrageait la nature et l'humanité. Rome intervint, il est vrai, en leur faveur, mais faiblement. On s'étonne de voir les ministres d'un Dieu de paix aggraver encore la triste destinée de ces malheureux, en les séparant, dans le midi de la France, d'avec la population indigène. Les évêques refusaient d'admettre les cagots aux ordres sacrés. On leur assignait à l'église une porte, un bénitier et des bancs où ils étaient isolés des autres fidèles; l'eau bénite leur était même offerte en quelques endroits au bout d'un bâton, comme à des lépreux. L'interdiction les suivait jusque dans la mort : ils occupaient au cimetière des places réservées. La science seule peut nous consoler du spectacle de tant de rigueurs, en donnant à ces mauvais traitemens un motif tiré des lois mêmes de la nature humaine. Il y a, nous le répétons, une éducation particulière à chaque race : les unes sont conduites par une main charitable, les autres par un bras de fer. Le progrès est une œuvre laborieuse et pénible qui s'accomplit dans toutes les familles humaines par le sacrifice; mais il existe des races particulièrement prédestinées à la souffrance, des races martyres. Les plus rudes épreuves de la civilisation leur reviennent de droit. La persécution est la condition nécessaire de leur perfectionnement. On n'émonde de tels rameaux que par le fer et le feu. La main de Dieu les tient de si près, qu'elle grave suc-

cessivement sur ces familles tous les signes de l'anathème. Elles se purifient dans les larmes et dans leur propre sang. Cependant la mission de ces races proscrites est triste et grande. La Providence les tient en réserve sous le sceau de la malédiction, afin de compléter un jour, par leur entremise, les caractères des autres races.

M. Francisque Michel a écarté avec une légèreté regrettable des observations qui ont leur importance. Pour écrire convenablement sur les cagots, il aurait fallu un historien doublé d'un physiologiste (1). L'histoire seule est en effet impuissante à expliquer l'isolement des cagots et les bruits plus ou moins fondés qui circulent dans le midi de la France sur le compte de ces familles excentriques. Traiter ces bruits de préjugés absurdes, rapporter tout à l'ignorance des populations, c'est rendre facile la tâche de l'écrivain, mais ce n'est rien approfondir. M. Francisque Michel a fait trop bon marché de certains caractères physiques auxquels le moyen-âge, par une sorte d'instinct, a rattaché sa haine contre les cagots. Les races se devinent entre elles aux signes extérieurs, et c'est sur ces signes qu'elles appuient leurs sympathies ou leurs inimitiés. Un reproche qui revient sans cesse dans les chansons patoises et dans les autres monumens relatifs aux cagots, c'est la mauvaise conformation de l'oreille, dépourvue chez eux, dit-on, du lobe inférieur. Quoique ce caractère typique ne s'étende pas à toute la gent cagote, on le trouve affirmé par des médecins dont l'autorité en cette matière est considérable. J'en pourrais dire autant des principaux traits par lesquels tous les auteurs, depuis l'historien espagnol Pierre de Marca, esquissent la physionomie générale des cagots. Le préjugé populaire a bien pu exagérer, je n'en doute pas, certaines inégalités de race, et leur donner par malice une signification inadmissible; mais, n'en déplaise à M. Francisque Michel, le préjugé se montre ici d'accord avec les lois de la nature. Il en est de même des vices attribués aux cagots, tels que la forfanterie, la lubricité, la violence : ce sont des vices communs à toutes les races jeunes. Agitées de convoitises brutales, elles manifestent cet aiguillon de la chair, cette ardeur sensuelle que le christianisme a fini par mater chez les barbares convertis, mais qui persiste encore chez les cagots, retenus par des circonstances physiques dans l'imperfection du premier âge.

Les nations commencent par le fractionnement et finissent par l'unité. La force attractive, long-temps enchaînée vis-à-vis de certains groupes

(1) L'auteur transcrit à plusieurs reprises l'accusation portée contre la mauvaise odeur des cagots, en traitant ce bruit de fable ridicule. Ce détail peu agréable n'est pourtant pas sans valeur aux yeux de la science. Il constitue un caractère propre à toutes les races barbares, caractère qui s'évanouit ensuite par le progrès et le croisement. Ce phénomène est si commun dans tout l'Orient, que les marchands d'esclaves prétendent reconnaître par l'odorat seul la qualité de la marchandise sur laquelle ils trafiquent.

de la population, se développe avec le progrès des lumières. Le préjugé tombe alors devant la raison et la justice, les lois de la nature même viennent hâter cet heureux résultat. Des unions, nuisibles pendant une certaine ère de la civilisation, cessent d'être pernicieuses, lorsque l'économie du corps social se trouve, pour ainsi dire, fixée; bien loin de préjudicier à l'intégrité des autres races, les familles maudites, qui, depuis des siècles, arrosaient de sueur et de sang les germes du perfectionnement de l'espèce humaine, achèvent alors l'ouvrage que les alliances précédentes avaient laissé incomplet. Le vœu final de la nature est l'unité des races. Malheur aux peuples qui contrarient cette loi par un insupportable égoïsme! Dieu fait sécher les racines de ces nations superbes, où l'orgueil d'une caste privilégiée s'oppose au croisement des familles.

Le préjugé contre les cagots avait résisté aux lois de l'église, il céda aux lumières de la philosophie. Enfin un de ces événemens que la Providence tient sous sa main pour aider au progrès et à la réunion des races, la révolution française, fit tomber les barrières déjà bien usées qui séparaient les cagots de la grande famille nationale. La révolution était venue réparer toutes les injustices; en était-il de plus condamnable que l'opinion qui isolait les cagots des autres hommes? Le mouvement de 89 les fit rentrer dans la société, dans l'église, dans cette grande communauté du cimetière qui égalise tous les rangs. Les mœurs s'adoucirent avec les préjugés, et les familles, jusque-là divisées dans le midi de la France par des haines héréditaires, se réunirent dans des mariages que toléra l'opinion plus éclairée des habitans. Aujourd'hui les cagots ne sont presque plus séparés du reste de la population, avec laquelle ils tendent de jour en jour à se confondre. Si quelques signes très affaiblis les distinguent encore, ce sont des particularités qui attirent sur eux l'attention, non le mépris. Quoique cette amélioration des mœurs ne soit point universelle, elle est déjà si avancée que l'heure d'une réhabilitation complète semble venue pour les cagots; le stygmate attaché à leurs ancêtres est encore, pour certaines familles du Midi, un souvenir douloureux, mais ce n'est plus qu'un souvenir.

Les mêmes phénomènes qui se montrent en grand sur le globe dans l'arrangement de l'espèce humaine se répètent sur une échelle moindre dans la formation des peuples. Étendons nos regards à l'univers habité: que voyons-nous? Une race qui marche à l'envahissement des autres races, c'est la race blanche ou caucasique. Elle efface les innombrables variétés du genre humain et absorbe en elle leurs caractères qu'elle s'approprie en les modifiant. Les choses se passent absolument de la même manière dans l'histoire des sociétés. Tous les débris de clans, de tribus, d'armées barbares que la main de la Providence a poussés sur le sol des Gaules, ont laissé des traces dans la population française; mais ce

qui a vraiment donné une empreinte nationale à tant d'élémens confus, c'est la famille celtique. Ces primitifs enfans du territoire, mêlés de siècle en siècle aux enfans de la conquête, n'ont pas cessé de se distinguer par les caractères naturels ou acquis de leur type indélébile. Cette action d'une race inhérente au sol, qui s'approprie les caractères des autres races et qui les frappe, pour ainsi dire, de son effigie, amène pour les nations comme pour le genre humain cet admirable résultat : la variété dans l'unité.

Nous avons montré quels obstacles rencontre ce travail de fusion. C'est en général dans les phénomènes du croisement qu'éclatent surtout les incompatibilités naturelles des races. M. Francisque Michel rapporte l'observation suivante faite par un habitant de Came : « Toutes les femmes de pur sang, mariées avec des cagots, sont tombées malades peu de temps après leur union; un certain nombre d'entre elles sont mortes, et les survivantes ont acquis une santé des plus robustes. » Peut-être y a-t-il un obstacle naturel au mélange des cagots avec les membres de la population méridionale de la France. Cet obstacle a dû être respecté; mais, à mesure que les caractères des races s'adoucissent sous l'action du temps, de tels empêchemens, que la nature semblait avoir mis au croisement des familles, s'évanouissent peu à peu; le mouvement qui entraîne les différens groupes vers l'unité triomphe alors de ces résistances passagères, et les tourne même au profit du perfectionnement des types.

L'accession des races attardées est l'événement le plus grave de ce qu'on pourrait nommer l'histoire naturelle des sociétés. Ces élémens, qu'éloignait le travail de la civilisation naissante, deviennent, à un certain âge de la vie des peuples, les matériaux indispensables d'une constitution nouvelle. Il n'y a pas une seule de ces familles comprimées qui ne recèle les germes d'un développement spécial. Leur temps d'influence viendra; pour quelques-unes il est déjà venu. La race juive apporte dans les sociétés modernes l'élément industriel. Les Bohémiens et les autres familles errantes ont versé dans la population gauloise le sentiment de l'indépendance. Ces groupes, dans lesquels se conservent les caractères d'anciennes races plus ou moins détruites, perpétuent le signe physique et moral de leur origine, tout en cédant au mouvement unitaire de la civilisation.

Il nous reste à déterminer l'origine des cagots. — D'où viennent-ils? de qui descendent-ils? — La physiologie, d'accord avec les témoignages historiques, reconnaît dans les familles cagotes les caractères du tempérament lymphatique : la bouffissure de la face, la blancheur du teint, la mollesse des chairs. Ce tempérament si éloigné du tempérament actuel de la nation française annonce d'anciennes familles de peuples, qui ont gardé par l'effet de circonstances exceptionnelles les caractères

de l'âge barbare. Maintenant quels sont ces peuples? La science distingue, comme nous l'avons dit, deux variétés cagotes : l'une qui se rapporte à une race originaire du Nord, l'autre à une race venue du Midi. Le type cagot blond reproduit assez bien les caractères que les historiens attribuent à la nation gothe. L'autre type, par son nez camus, par le lobe auriculaire très court, par la précocité de ses femmes, par l'air triste et concentré de sa physionomie, paraît descendre d'une famille africaine. Ces observations coïncident avec les résultats auxquels M. Francisque Michel est arrivé par la voie des recherches historiques. « Nous croyons, dit-il, que les cagots sont les descendans de ces Espagnols qui n'échappèrent au pouvoir des musulmans que pour ployer bientôt sous un joug mille fois plus pesant, mille fois plus insupportable, et qui durent leur longue misère à un acte de munificence mal entendu, à une erreur de l'administration, comme nous dirions aujourd'hui. » Or, parmi ces Espagnols fugitifs, il y avait une partie d'anciens Goths et une partie de Sarrasins. Ce sont ces deux variétés de races qui se sont perpétuées, tout en s'altérant, dans nos provinces du midi. Des rameaux arrachés de la souche et entraînés ainsi par la violence des événemens dans le courant d'une race étrangère, végètent tristement à l'écart; c'est ce qui arriva aux cagots. Il leur a fallu, pour ainsi dire, jeter des racines nouvelles sur le sol et dans la population indigène qui les repoussait. Le progrès a été entravé chez eux par ces circonstances fatales.

C'est ainsi qu'on peut rendre compte, nous le croyons, de l'origine des cagots. L'opinion de M. Francisque Michel, appuyée sur des textes, des dates et des conjectures, trouve sa base la plus sûre dans les observations et les lois physiologiques. L'auteur de l'*Histoire des races maudites* a malheureusement beaucoup trop négligé cette source d'indications utiles. Une érudition même surabondante ne saurait suffire à retrouver les racines des variétés de l'espèce humaine. Il ne s'agissait d'ailleurs pas ici d'une simple question d'origine. L'auteur n'avait point seulement à porter la lumière sur la formation d'une race maudite; il devait aussi dégager de l'état stationnaire des cagots une loi générale qui s'appliquât à l'histoire des autres familles réprouvées. M. Francisque Michel n'a point su remonter à cette loi; il a négligé les caractères physiques, ou du moins ne leur a donné qu'une attention très secondaire. Les caractères matériels sont pourtant les gardiens de l'originalité des races : par eux, les familles se croisent ou se repoussent. Modifiée plus ou moins par le principe social, l'organisation des races ne s'abdique point elle-même, mais elle empreint de sa couleur morale les institutions, les littératures, les arts. Plus que toutes autres, les familles maudites paraissent douées de ces caractères tenaces qui résistent long-temps au mélange des autres familles et à l'influence des

nationalités; cette constitution rebelle a fait leur malheur dans le passé, mais, entrées plus tard que d'autres dans le mouvement des sociétés qui les pressent, elles y apportent des élémens nouveaux et des forces particulières qui se sont conservés en s'isolant.

Dans une étude sur les *races maudites*, on pouvait s'attendre à trouver l'histoire des Juifs et des Bohémiens. M. Francisque Michel a négligé entièrement cette partie essentielle de son sujet. On eût voulu connaître cependant le résultat des derniers travaux de la science touchant ces deux races proscrites. Les Juifs paraissent descendre d'une tribu arabe qui aurait été fixée en Égypte par la captivité. L'origine sémitique du peuple israélite est attestée par la ligne droite du profil, par les mœurs, les usages et le caractère de cette nation *à tête dure*. Tous les voyageurs se montrent frappés de l'analogie qui existe entre la vie errante, pastorale ou guerrière des patriarches de la Bible et les habitudes des tribus qui habitent encore l'Afrique septentrionale. Les Juifs modernes, répandus par toute la terre, ont subi les influences des différens climats et des nations sur lesquelles ils se sont, pour ainsi dire, greffés. Les causes sociales qui agissent sur les caractères primitifs des races ne modifient pas seulement les organes, elles modifient encore les fonctions; ces variations que subissent les types dans leurs pérégrinations à la surface du globe constituent un des plus curieux phénomènes de l'histoire des sociétés.

Les familles vagabondes, connues sous le nom de *Zigeuners, Zingars, Tsiganes, Bohémiens, Égyptiens, Gitanos*, semblent appartenir à une même race. L'apparition de ces hommes à figure basanée, à traits exotiques, a plus d'une fois ému le moyen-âge. Les mesures de police en vigueur dans les états européens ont aujourd'hui beaucoup diminué le nombre de ces tribus nomades; on est même parvenu à les fixer de gré ou de force en Autriche, en Valachie et en Moldavie. On suppose, avec toute sorte de vraisemblance, que ces familles errantes descendent de parias hindous qui auront dû quitter leur patrie, contraints qu'ils étaient par la misère ou par les mauvais traitemens de leurs concitoyens. Cette expatriation paraît d'ailleurs remonter à des temps très reculés. On connaît l'horreur qu'inspirent les parias aux habitans de l'Inde. Ils ont des fontaines destinées pour eux seuls et qui sont marquées par deux ossemens en croix. Ce qui révolte surtout la délicatesse des Hindous, ce sont les alimens immondes dont les parias se nourrissent. Ces hommes, dont on fuit les approches, disputent aux chiens et aux vautours les restes des animaux morts, crime inoui dans un pays où les castes supérieures se soumettent, par scrupule et par un raffinement de propreté, au régime végétal. L'expédition de Timurlan dans l'Inde, au commencement du xve siècle, fit refluer dans d'autres contrées une grande quantité de ces malheureux.

Leurs mœurs dégoûtantes expliquent assez l'effroi universel qu'ils chassaient devant eux. Leur haleine infectait, disait-on, les cités où ils passaient. Le sentiment du merveilleux transformait leur dégradation en un mystère diabolique. Amoureuses de leur indépendance, ces familles nomades trempaient dans ce qu'on nommait au moyen-âge les arts séditieux, *artibus quibusdam seditiosis dediti*. De si loin que je prenne leur histoire, je les trouve livrées à l'astrologie, à la divination et aux autres sciences occultes. C'est un instinct des races comprimées que de s'attacher aux choses défendues. La révolte morale entre, pour ainsi dire, dans leur tempérament irrité. Le sang des Bohémiens du moyen-âge s'est indubitablement mêlé au sang des classes inférieures de la population française. Un vif sentiment de la liberté distingue cette race de proscrits, qui a défendu, pendant des siècles, sa misère et son opprobre contre les attraits d'une condition plus régulière et plus heureuse, mais soumise.

Les travaux de valeur si diverse que nous venons d'examiner nous amènent à la même conclusion : c'est que la philosophie de l'histoire n'a point encore su acquérir l'autorité scientifique. Que lui manque-t-il donc? Il lui manque de pouvoir fixer, au moyen de lois nettement connues et formulées, la succession des faits qui constituent la vie d'une nation. Comment sortira-t-elle de cette indécision funeste? Le vague est l'ennemi de tout ordre sérieux d'idées, et une science qui ne sait pas préciser n'est pas une science. A notre avis, la philosophie de l'histoire n'arrivera guère à fixer ses résultats, si elle persiste dans la recherche isolée des causes morales. Il faut qu'elle contracte avec les sciences naturelles et en particulier avec la physiologie une alliance étroite. De cette alliance sagement pratiquée sortira la connaissance d'un ordre invariable de phénomènes sur lesquels les événemens de l'histoire viendront, pour ainsi dire, se grouper. Là, mais là seulement, est le germe d'un perfectionnement nouveau dans les méthodes historiques. La grande question des races devra dominer l'étude des faits secondaires de l'organisation humaine. Les races sont capables d'émulation et de progrès. Le croisement, en faisant disparaître à la longue ce que les caractères des différentes familles avaient de trop excentrique et de trop heurté, ne va point jusqu'à détruire complétement leur originalité. Ces familles concourent, chacune selon les moyens qui lui sont propres, à l'amélioration de l'espèce et à la variété toujours croissante des types. Les races, dans leurs caractères primitifs comme dans leurs transformations successives, sont, pour ainsi dire, les dépositaires des matériaux dans lesquels puise la main de la Providence pour augmenter la vie intellectuelle et morale des peuples.

ALPHONSE ESQUIROS.

LES ANCIENS

COUVENS DE PARIS.

TROISIÈME RÉCIT.

CLÉMENTINE.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

VIII.

L'aube commençait à poindre et répandait un faible crépuscule à travers les nuages qu'un vent impétueux chassait sur Paris; le silence qui succède pour un moment aux bruits nocturnes de la grande ville n'avait pas encore cessé, et c'était à peine si quelques rumeurs matinales s'élevaient au loin du côté des halles. Tout était tranquille dans le quartier du Marais, alors habité par le beau monde. Le guet avait passé depuis long-temps; les ivrognes attardés ne battaient plus les murailles en cherchant leur logis, et les bonnes femmes n'étaient pas encore debout pour courir à la première messe. Pourtant une sorte de rumeur, qui semblait s'élever du fond d'une maison située à l'angle de la rue Saint-Claude et de la grande rue Saint-Louis, troublait par inter-

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 février et 1er mars.

valles le repos universel et faisait aboyer avec fureur les chiens endormis derrière les portes cochères; on eût dit les clameurs d'une troupe de gens ivres enfermés dans un souterrain, ou bien la triste gaieté, les sinistres éclats de rire qui retentissent parfois dans les cabanons des pauvres insensés. La maison d'où sortait ce sourd tapage était plus coquettement badigeonnée qu'une honnête maison bourgeoise; le balcon du premier étage était orné de caisses où croissaient des arbres verts comme on en voit à l'entrée des guinguettes, et au-dessus de la porte ceintrée une main de fer sortant de la façade brandissait jusqu'au milieu de la rue une grande enseigne qui représentait les rois mages guidés par la belle étoile. Ce logis banal était assidûment fréquenté par les désœuvrés, les chevaliers d'industrie et les joueurs de brelan, qui passaient leur vie sur la Place-Royale, se pavanant au soleil quand il faisait beau, et vaguant sous les arcades lorsque le ciel inclément distillait le brouillard et la pluie. Quelques voyageurs hantaient aussi cette hôtellerie, bien connue dans un certain monde, et où soupait chaque soir grande compagnie.

Apparemment les convives étaient restés plus long-temps attablés cette nuit-là, et les choses s'étaient fort échauffées après qu'on avait levé la nappe, car à la pointe du jour le lansquenet allait encore, et une trentaine de joueurs s'acharnaient à tenter la fortune autour du fatal tapis. Si le diable malin qu'évoquait don Cléophas eût cheminé dans les airs à cette heure matinale, il se serait certainement arrêté, les mains croisées sur sa béquille, pour considérer ce qui se passait en ce moment dans la rue Saint-Claude. Les clameurs redoublaient dans l'hôtellerie, et l'on entendait plus distinctement les voix qui s'élevaient du fond d'une salle basse située par-delà l'espace étroit et planté de maigres charmilles qu'on appelait le jardin. Cette pièce était fort éclairée, et la porte toute grande ouverte laissait apercevoir à travers une épaisse atmosphère les joueurs réunis en désordre autour d'une longue table où roulaient, avec les cartes, des poignées d'écus et de louis d'or. Tous ces hommes avaient l'œil ardent, les traits contractés, et ils parlaient tous ensemble d'une voix rauque. Une jeune femme fort belle et fort parée était assise au milieu de ces sombres visages; elle s'accoudait sur la table, vaincue par la fatigue, et suivait d'un regard indifférent, quoique attentif, les chances diverses des joueurs; c'était la maîtresse du logis qui présidait à la partie et aidait son mari à surveiller les commensaux de la *Belle-Étoile*.

Après un coup qui excita beaucoup de tumulte dans cette honorable assemblée, deux d'entre les joueurs sortirent de la salle basse, l'un en proférant entre ses dents d'effroyables malédictions, l'autre triomphant et animé d'une sordide joie. Ils gagnèrent ensemble une des chambres du premier étage, et, s'avançant sur le balcon par un mouvement machinal, ils tournèrent leur visage enflammé du côté où soufflait le vent

humide et frais de l'orage. Tous deux restèrent un moment immobiles et comme haletans, le premier son feutre gris avancé sur les yeux, les bras croisés sur la poitrine, l'autre la tête découverte et les mains plongées dans ses goussets remplis de pièces d'or.

— Sang de Dieu! s'écria tout à coup l'homme au feutre gris avec une espèce d'éclat de rire et en frappant du poing sur le balcon, ne te semble-t-il pas, vicomte, que j'ai magnifiquement payé ma bienvenue dans cette bonne ville de Paris? Six cents pistoles sans compter ce que je te dois!

— Ne t'inquiète pas, répondit tranquillement le vicomte; je ne suis pas absolument pressé d'argent, et j'attendrai, j'attendrai volontiers jusqu'à demain...

— C'est très généreux de ta part! fit ironiquement l'autre; je n'attendais pas moins d'un ancien ami tel que toi...

— Va! tu prendras ta revanche, poursuivit le vicomte. Ne m'as-tu pas dit ce matin à ton arrivée que tu venais toucher à Paris quelque deux mille écus?...

— Sans doute; est-ce que la chose te paraît maintenant suspecte? dit avec hauteur l'homme au feutre gris.

— Nullement. J'ai risqué sans balancer mon argent contre cette créance; mais je confesse que je serai fort aise de savoir quel est ton débiteur.

— C'est juste; tu veux prendre tes sûretés, répliqua l'homme au feutre gris avec un courroux contenu et en tirant à demi de sa poche un parchemin roulé; voici le contrat sur lequel maître Bouchardeau, notaire, doit me remettre la somme.

— Donne! je le prends pour argent comptant, s'écria le vicomte.

— S'il avait quelque valeur tel que le voilà, crois-tu que je l'aurais encore dans ma poche! fit l'autre gentilhomme d'un air de suprême dédain; on ne saurait toucher là-dessus un rouge liard sans la signature d'une personne que j'irai trouver ce matin même.

— Nous irons ensemble, s'il te plaît, dit froidement le vicomte. Où demeure-t-elle, cette personne?

— Là! répondit laconiquement l'homme au feutre gris en montrant du doigt un long mur de façade percé de fenêtres grillées, lequel s'étendait sur la rue Saint-Claude, vis-à-vis le logis de la *Belle-Étoile*.

— Chez les dames du Saint-Sacrement! s'écria le vicomte d'un air incrédule. Il se trouve parmi ces bonnes filles des personnes qui possèdent des contrats de rente et qui ont osé te les confier?

— Vraiment oui, répliqua le joueur dépouillé; ma fille unique est pensionnaire dans cette maison; sa mère est morte; je suis son tuteur, et depuis quelques jours elle est majeure. Comprends-tu, maintenant?

— A merveille! s'écria le vicomte, à merveille! Champguérin, veux-tu risquer encore quelques louis? Je les tiens sur parole.

— Soit! fit-il en quittant précipitamment le balcon; aussi bien je ne saurais dormir dans ce lit d'auberge avec le son de cette cloche qui carrillonne là-haut sur ma tête.

En effet, depuis un moment la cloche du couvent tintait à intervalles égaux et jetait dans l'espace des notes graves qui se confondaient avec le bruit croissant de l'orage. Cependant tout reposait encore dans l'intérieur de la sainte maison, tout y était sombre et silencieux, hormis l'église et le sanctuaire, où, selon l'idée fondamentale de l'institution des sacramentines, il devait y avoir nuit et jour une religieuse en adoration devant le tabernacle.

Les cierges allumés sur le maître-autel, où le saint-sacrement était exposé, rayonnaient dans le sanctuaire paré de riches tentures et orné d'une profusion de fleurs; mais une demi-obscurité régnait dans les autres parties de l'église, et le chœur était à peine éclairé par une lampe suspendue devant la statue de la Vierge. Comme dans tous les monastères, le chœur des religieuses était séparé de l'abside par une double grille à travers laquelle les regards profanes ne pouvaient pénétrer. Les lambris de cette enceinte sacrée étaient couverts de ces vieilles toiles qu'on retrouvait sur les murs de tous les couvens, et qui représentaient ordinairement les traits les plus frappans, les scènes les plus lugubres du martyrologe. Heureusement le temps et l'humidité avaient fort altéré ces noires peintures; les instrumens de torture, les hideux détails des supplices, étaient confondus dans des tons uniformes d'un noir bistre, et les figures rayonnantes des saints martyrs ressortaient seules au milieu de ce sombre chaos. Au centre du chœur, non loin de la grille et en face du maître-autel, s'élevait un poteau planté dans le sol; une grosse corde était enroulée à ce bois grossier, au pied duquel gisait une torche renversée. C'était à cette place qu'avait lieu chaque jour l'espèce de cérémonie qu'on appelait la réparation; c'était devant ce poteau que chaque matin, à l'issue de la messe conventuelle, une religieuse venait faire amende honorable la corde au cou, la torche à la main, pour apaiser la majesté divine outragée par les hérétiques blasphémateurs des saints mystères.

La religieuse qui achevait en ce moment son heure d'adoration était seule dans le chœur; prosternée sur les dalles, une main appuyée au poteau, elle avait laissé tomber son formulaire, et, les yeux levés au ciel, elle ne priait pas, elle rêvait, en écoutant les formidables voix de l'orage qui commençaient à gronder de toutes parts. Son visage, encadré dans une guimpe de toile et à demi caché sous un épais voile noir, était pâle et légèrement effilé; elle avait le teint uni et reposé particulier aux personnes dont la vie est tout-à-fait sédentaire, et cette blancheur de marbre donnait à ses traits réguliers et purs une sorte d'éclat plus frappant que celui de la fraîche jeunesse. Le temps avait respecté les

lignes correctes de ce beau visage, l'ombre du cloître avait garanti cette noble tête, et, après dix-huit années, personne n'aurait hésité à reconnaître, sous le voile de la mère Saint-Anastase, prieure du couvent des sacramentines, la charmante petite-nièce du marquis de Farnoux, la jeune fille qui s'appelait jadis dans le monde Mlle de l'Hubac. Comme toutes les femmes qu'une fervente vocation n'entraîne pas dans le cloître, et qui se vouent à l'état religieux en emportant au fond du cœur la sanglante blessure des passions humaines, la mère Saint-Anastase n'était point entrée dans les voies mystiques de l'amour divin. Un souvenir profane remplissait encore toute son ame; il était l'aliment de sa vie intérieure et la douloureuse consolation de son éternel sacrifice. Depuis le jour de sa profession, elle avait été d'ailleurs un exemple d'humilité, de douceur, de parfaite soumission aux austères devoirs imposés par la règle, et les suffrages de la communauté l'avaient élevée récemment au priarat : cette dignité de prieure conférait, d'après les constitutions de l'ordre, une souveraineté absolue.

En ce moment, la mère Saint-Anastase était plongée dans une rêverie profonde; sa pensée avait franchi l'espace; elle retournait à la Roche-Farnoux, dans la salle verte, sur le balcon où, par un temps d'orage, M. de Champguérin avait pris sa main tremblante; les yeux levés vers les fenêtres du chœur, où brillaient de rapides éclairs, elle se rappelait les longues raies de feu qui sillonnaient les nuages, tandis qu'elle tournait son visage au souffle de la tempête et qu'elle écoutait, le cœur enivré d'amour, celui dont elle n'osait soutenir le brûlant regard. — Oh! murmura-t-elle, que le ciel était beau ce soir-là!... qu'il était doux, l'air tout trempé de pluie et de parfums qui soufflait des montagnes!

— *Laudetur sanctum sacramentum!* dit une religieuse en paraissant à l'entrée du chœur.

— *Amen!* répondit la mère Saint-Anastase, que cette voix rappela tout à coup des parages lointains où errait sa pensée. Ensuite elle se releva lentement, salua l'autel d'une dernière génuflexion et se retira, laissant à sa place la religieuse qui venait à son tour faire ses actes d'adoration.

Aucune marque extérieure, aucune prérogative apparente ne distinguait la prieure des sacramentines. Elle portait, comme ses filles en Jésus-Christ, une coule de serge noire avec un long scapulaire de même couleur, sur le devant duquel était brodé l'écusson de l'ordre, et sa cellule n'était ni plus grande ni plus ornée que celles des autres religieuses. Cette pièce, dont la porte s'ouvrait sur un vaste corridor qu'on appelait le dortoir des dames, était arrangée avec une extrême simplicité; la couchette en bois de noyer, abritée sous un tendelet blanc, faisait face à la fenêtre, devant laquelle s'étendait un rideau de toile claire.

Les murs étaient littéralement tapissés d'images représentant des figures de saints et de mystiques symboles; cette collection, formée par les recluses qui avaient successivement habité ce réduit, était comme un legs pieux fait aux sœurs inconnues qui devaient les remplacer. Une table, une seule chaise, étaient rangées contre la muraille des deux côtés de la porte et près de la fenêtre; en vue d'un magnifique jardin planté de marronniers et de tilleuls, il y avait un prie-Dieu paré comme un petit autel d'agnus, de reliquaires et de bouquets. C'était la simplicité évangélique des religieuses réformées de l'ordre de Saint-Benoît et non le sombre dénûment des austères cohortes de l'ordre séraphique.

La mère Saint-Anastase ouvrit la fenêtre de sa cellule et regarda dehors. Déjà l'orage était passé, une douce pluie d'été bruissait dans le feuillage, et le soleil se levait derrière les nuages transparens comme une gaze mouillée. Au-delà de cette enceinte tranquille, Paris s'éveillait, et les cloches de toutes les églises carrillonnaient gaiement à travers les rumeurs confuses des carrefours. A ce moment, l'horloge du couvent sonna la demie après quatre heures. Aussitôt une sorte de bourdonnement s'éleva dans le dortoir, dont toutes les portes, excepté celle de la prieure, s'entr'ouvrirent à la fois; on eût dit une troupe d'oiseaux qui gazouillaient dans leur cage et saluaient le jour : c'étaient les religieuses qui se levaient pour dire les matines.

La mère Saint-Anastase consulta du regard le sablier posé sur sa table, et, voyant qu'elle avait encore un quart d'heure avant de redescendre au chœur, elle ouvrit le tiroir et en tira un petit volume dans lequel il y avait en guise de marque une lettre dont la suscription était toute barbouillée de marques rouges et d'estampilles, comme ces papiers qui sont allés d'un bout du monde à l'autre par les mains de vingt messagers différens. Cette lettre venait de loin en effet; elle avait été écrite par Antonin sur les bords de la mer Pacifique, à quelques lieues de Lima, la ville des Incas. Le baron de Barjavel et l'abbé Gilette avaient poursuivi le cours de leurs voyages aventureux, et presque chaque année la mère Saint-Anastase recevait ainsi quelque lettre dont la date était vieille déjà, et qui renfermait des choses qui la faisaient pleurer d'attendrissement, d'inquiétude, d'impatience et de joie. C'était, du reste, la seule correspondance qu'elle eût avec les personnes qu'elle avait laissées dans le monde. Le livre était un voyage dans le Pérou, qui contenait une carte de géographie et une description du royaume de Lima. La mère Saint-Anastase relut lentement cette lettre, qui avait un an de date, et dans laquelle Antonin lui annonçait son retour en France. Le voyageur, las enfin de sa vie errante, disait qu'il n'aspirait plus qu'au bonheur de revoir la compagne de son enfance, celle qui fut toujours son amie et sa sœur, et, après avoir de nouveau déploré

son entrée en religion, il lui disait qu'il se fixerait à Paris, dans le voisinage du couvent, afin de la voir du moins chaque jour à la grille. Après avoir réfléchi sur tous les paragraphes de cette lettre, la mère Saint-Anastase déploya la carte géographique et chercha le lointain pays que le baron de Barjavel avait dû quitter depuis plusieurs mois; ensuite elle essaya naïvement de supputer le nombre de lieues qui séparent les côtes du Pérou des bords de la vieille Europe. D'après son calcul, elle pouvait concevoir l'espérance de revoir Antonin avant la fin de l'année. Tandis qu'elle traçait ainsi du bout du doigt l'itinéraire du voyageur, on frappa légèrement à sa porte, et une jeune voix dit doucement à travers la serrure : — Me permettez-vous d'entrer un moment, ma chère mère?

— Oui, ma chère fille, répondit-elle affectueusement; votre présence ne saurait jamais m'être importune.

Une jeune fille svelte, blanche et gracieuse, parut alors à l'entrée de la cellule; quoiqu'elle eût dépassé l'âge de l'adolescence, elle portait encore le costume des pensionnaires de la maison, lequel, n'ayant pas varié depuis un demi-siècle, était, en l'an de grace 1720, d'une mode fort surannée. Une cornette blanche à bords plissés laissait à découvert une partie de son épaisse chevelure d'un blond doré et d'une finesse incomparable. Elle portait un long corps de jupe en camelot noir, et un étroit tablier cachait le devant de sa robe d'étamine, à la ceinture de laquelle étaient suspendus, en manière de châtelaine, un épinglier et une paire de ciseaux. Ce vêtement austère relevait singulièrement la délicate fraîcheur de son teint et l'élégance de sa taille; elle avait un port de tête si noble, un maintien si fier et si modeste, qu'on eût dit une de ces filles du sang royal qui pendant leur première jeunesse portaient l'humble habit des maisons religieuses où elles étaient élevées. Cette charmante personne était Mlle de Champguérin.

La mère d'Antonin avait tenu l'espèce de promesse faite en son nom par la petite Alice lorsque celle-ci vint faire ses adieux à Mlle de l'Hubac sur le chemin près de la Grotte-aux-Lavandières. Un jour, une femme se présenta à la grille en demandant la sœur Saint-Anastase; c'était cette étrangère qui avait élevé Alice dès le berceau, et lui tenait lieu de la mère qu'elle avait perdue en naissant; elle remit à la religieuse une lettre de Mme de Champguérin, laquelle, sans préambule, sans explications, disait à sa nièce qu'elle lui envoyait l'orpheline, la suppliant d'en prendre soin et de lui donner une éducation digne d'une enfant qui descendait par sa mère d'une des plus illustres maisons de l'Écosse. La petite fille, alors âgée de cinq ans, fut aussitôt admise chez les sacramentines, et la sœur Saint-Anastase s'obligea avec joie à acquitter le prix de sa pension sur la rente viagère de six cents écus que lui avait léguée le marquis de Farnoux. Depuis cette époque, Alice avait été

tout-à-fait abandonnée aux soins des bonnes filles du Saint-Sacrement; chaque année, elle écrivait à son père et à sa belle-mère pour leur rendre ses devoirs; cette dernière lui répondait quelques lignes dans les formules des lettres de pure convenance, l'assurant de son amitié et de la satisfaction que ses bons sentimens et sa sagesse causaient à son père. Tout se bornait là; mais ni Mlle de Champguérin ni la mère Saint-Anastase ne s'en étonnaient, la chose n'ayant rien en soi d'extraordinaire. A cette époque, il était généralement d'usage que les filles nobles fussent élevées dans ces pieuses retraites, où leurs parens les oubliaient en quelque sorte jusqu'au jour de leur établissement. Les corporations religieuses, dont le vaste réseau couvrait tout le royaume de France, se partageaient cette tâche, mettant dès-lors en pratique cette grande question sociale de l'éducation hors de la famille, et devançant ainsi, sans s'en douter, les théories les plus extraordinaires, les idées les plus hardies de notre temps.

— Ma chère mère, dit Alice en tirant un papier de sa poche, voici une lettre qui a été remise au guichet hier soir; notre chère sœur tourière vient de me la donner; voulez-vous prendre la peine de la lire?

— C'est sans doute quelqu'une de vos bonnes amies récemment sortie du couvent qui vous écrit ce qu'elle commence à voir dans le monde, répondit la mère Saint-Anastase en souriant; ouvrez vous-même cette lettre, ma chère fille; je suis certaine qu'il ne peut rien sortir de la plume d'une personne élevée dans cette maison qui ne soit très excellent et très digne d'être mis sous vos yeux.

Alice rompit le cachet et s'écria aussitôt avec un grand étonnement : C'est mon père qui m'écrit!

— Est-il possible! cela n'était jamais arrivé, murmura la mère Saint-Anastase saisie d'une inexprimable émotion et en étendant la main sans oser prendre la lettre. Puis, frappée du trouble, de la joie qui éclataient tout à coup sur le visage de Mlle de Champguérin, elle ajouta : — Vous venez donc de recevoir une heureuse nouvelle, ma chère fille?

— Oh oui! répondit-elle en joignant les mains comme pour rendre grace au ciel; mon père est à Paris, je le verrai aujourd'hui même.

— Il vous écrit cela! fit la mère Saint-Anastase en prenant la lettre et en la parcourant d'un regard éperdu.

— Voyez, voyez, ma chère mère, répondit Alice en lui indiquant le *post-scriptum*, il se présentera à la grille sur les onze heures.

— Chère enfant, il hésitera à vous reconnaître, dit la mère Saint-Anastase.

— En effet, ma chère mère, j'ai bien grandi depuis que je suis au couvent, répondit Alice avec gaieté; mon père me trouvera bien changée, mais moi je suis sûre de le reconnaître au premier abord. Il me semble le voir encore quand il revenait de la chasse tout triomphant et

bien fatigué, avec les piqueurs et la meute qui aboyait dans la cour. J'accourais au-devant de lui en jetant des cris de joie et de frayeur; alors il m'enlevait dans ses bras, afin que je n'eusse plus peur de tout ce vacarme et que je fusse hors de l'atteinte des lévriers qui sautaient autour de nous pour me lécher les mains. Puis il m'emportait dans la salle et me gardait long-temps sur ses genoux.

— Et Mme de Champguérin? elle était là? demanda la mère Saint-Anastase.

— Toujours elle filait, assise près de la fenêtre, sans parler et sans lever les yeux, répondit Alice; j'en avais une grande crainte et je n'osais entrer dans la salle quand elle y était seule, tant je lui trouvais un visage sévère; à présent il me semble que je me trompais, et qu'elle avait plutôt la physionomie d'une personne mélancolique et malade.

— Elle n'était pas ainsi quand je l'ai connue, murmura en soupirant la mère Saint-Anastase.

— Ah! je n'avais pas lu toute la lettre, s'écria Alice en s'apercevant que le *post-scriptum* continuait à la seconde page; écoutez, ma chère mère, c'est à vous que ceci s'adresse. Mon père ose espérer, dit-il, que vous lui ferez la faveur de descendre au parloir avec moi : vous y consentirez, n'est-ce pas?

La mère Saint-Anastase hésita un moment, et répondit ensuite d'une voix faible : — Oui, ma fille.

Le dernier coup de matines venait de sonner; on entendait les religieuses qui sortaient de leurs cellules en répétant à haute voix la formule par laquelle commençaient tous leurs actes, et qui était écrite en mille endroits sur les murs du couvent : *Laudetur sanctum sacramentum!*

— Descendons au chœur, ma chère fille, dit la prieure en abaissant son voile devant sa figure émue et pâle.

— Je vous suis, ma chère mère, répondit Mlle de Champguérin en se rangeant pour lui donner le pas à la porte de la cellule.

La mère Saint-Anastase assista l'esprit distrait et le cœur troublé aux offices du matin. Cette entrevue avec M. de Champguérin la jetait d'avance dans des émotions qu'elle essayait vainement de dominer. Effrayée de ce qui se passait en elle-même, saisie de crainte et de remords, elle voyait approcher avec angoisse l'heure où elle serait appelée à la grille, et redoutait presque la présence de cet homme dont le souvenir n'avait jamais cessé de remplir son ame. Pourtant, lorsqu'une sœur tourière vint lui annoncer discrètement qu'on demandait Mlle de Champguérin au parloir, elle se leva sans hésiter et dit en se tournant vers Alice : Venez, ma chère fille.

Le parloir des sacramentines était une grande salle divisée dans sa largeur par une grille dont les barreaux peu serrés n'arrêtaient pas les

regards. Deux fenêtres percées à une grande hauteur répandaient un jour clair dans la partie où se tenaient les personnes séculières, tandis que le côté réservé aux religieuses était presque sombre. L'ameublement, de la plus grande simplicité, était d'une propreté qui donnait des tons brillans aux boiseries noircies par l'action du temps; les murailles étaient nues, mais il y avait à chaque encoignure des statues de saints au pied desquelles étaient placés des bouquets dont la bonne odeur se répandait dans tout le parloir.

La mère Saint-Anastase entra en tremblant et s'avança à la grille sans oser lever les yeux. Alice, qui la suivait, s'approcha vivement, passa sa main entre les barreaux comme pour manifester sa présence, et demeura muette en apercevant devant elle deux hommes dont les traits lui étaient tout-à-fait inconnus. L'un de ces étrangers était grand, fort gros, haut en couleurs; il avait les joues pendantes, les paupières gonflées, l'œil terne et saillant, le front coupé de rides grossières; l'autre était, au contraire, d'une maigreur maladive, laid, chétif, le teint plombé, la taille voûtée; tous deux avaient dépassé la maturité de l'âge, mais leurs traits ravagés n'avaient pas la calme sérénité de la vieillesse; on retrouvait plutôt sur leur visage l'empreinte des longs excès d'une existence désordonnée.

— On dirait que ma fille ne me reconnaît pas! s'écria le gros homme en se rapprochant de la grille; je suis donc bien changé!...

— Ah! monsieur, pardonnez! balbutia Alice; c'est le trouble, la joie où me jette votre présence...

— Bien, bien, je conçois, vous n'avez pas besoin de vous excuser, interrompit M. de Champguérin; vous aussi, chère mignonne, vous êtes fort changée, autant que j'en puis juger à travers ce grillage; comme vous voilà grande et belle!... — Puis, se tournant vers la mère Saint-Anastase, il ajouta en la saluant : — Madame, j'ai pris la liberté de vous faire demander à la grille, parce que j'avais fort à cœur de vous remercier de vos bontés pour Mlle de Champguérin, — et, comme elle ne répondait pas, il ajouta avec un sourire contraint : — Il me semble, madame, que vous hésitez aussi à me reconnaître. Moi, j'ai meilleure mémoire, et je remets parfaitement sous votre voile le visage de cette belle personne qui s'appelait dans le monde Mlle de l'Hubac.

La mère Saint-Anastase s'inclina machinalement; sa vue était trouble, et sa langue embarrassée ne pouvait articuler un mot. Elle éprouvait en ce moment une de ces commotions intérieures qui paralysent toutes les facultés; l'image qui était restée au fond de son cœur fière, élégante, toujours jeune, venait de se briser tout à coup, et elle considérait avec un sentiment de douleur et d'effroi ce vieillard qui ne lui représentait pas même le fantôme du beau gentilhomme qu'elle avait

tant aimé. Se remettant enfin de ce trouble inexprimable, elle s'assit près d'Alice en invitant M. de Champguérin et l'étranger qu'il avait amené à prendre place sur les siéges alignés de l'autre côté de la grille. Avant de s'asseoir, M. de Champguérin dit de l'air d'un homme qui accomplit forcément un devoir de politesse : — Madame, je vous présente M. le vicomte de Rubelles, mon ami... — Ensuite il s'installa dans sa chaise à bras, rejeta la tête en arrière, et reprit d'un ton dégagé : — Je suis arrivé hier matin, et je venais vous voir, au lieu de vous écrire, ma chère Alice, lorsque j'ai trouvé sur mon chemin une légion de diables cachés sous la forme d'une foule de mes anciens amis, lesquels m'ont entraîné en leur compagnie, ce dont vous me voyez fort marri maintenent, je vous le jure...

— Et ce n'est pas sans sujet, ajouta vivement le vicomte; serait-il possible qu'un père eût différé sans remords, d'un seul instant, le bonheur de revoir une aussi charmante fille!

— J'espère, monsieur, que vous m'apportez de bonnes nouvelles de madame ma belle-mère, dit timidement Alice; l'avez-vous laissée en bonne santé?

— Eh! mon Dieu non, répondit froidement M. de Champguérin; elle est fort languissante; je ne saurais d'ailleurs vous dire comment elle se trouve actuellement, attendu que, depuis plusieurs mois, je ne l'ai point vue.

— Est-ce qu'elle a quitté Champguérin? demanda Alice un peu étonnée.

— Point du tout, ma fille; c'est moi qui me suis en allé, trouvant ce séjour fort maussade, surtout durant la saison d'hiver; Mme de Champguérin est restée seule au coin de son feu, à filer et à me tricoter des bas en attendant mon retour.

— Pauvre femme! murmura la mère Saint-Anastase avec une sorte d'indignation.

— Mme de Champguérin est une personne exemplaire, continua-t-il, je ne lui connais qu'un défaut, c'est d'avoir trop de vertus; mais celui-là me paraît le pire de tous : on a toujours des torts aux yeux de ces femmes parfaites. Mais laissons ce sujet, et dites-moi, ma chère Alice, qu'avez-vous pensé en apprenant que j'étais arrivé, que je viendrais vous voir aujourd'hui même?

— Ah! monsieur, j'en ai éprouvé une joie extrême et ensuite beaucoup d'inquiétude, répondit-elle avec sincérité; le bonheur de vous revoir est tout ce qui m'a frappée d'abord; puis j'ai réfléchi et j'ai craint, j'ai craint que vous ne fussiez venu pour m'emmener...

— Vous vous trouvez donc parfaitement heureuse au couvent?

— Si heureuse, que mon seul désir est d'y passer toute ma vie, répondit vivement Alice.

— Ah! tant mieux! fit M. de Champguérin avec un soupir de satisfaction.

— Oui, mon père, cette maison est comme un paradis et j'y suis comme au milieu des anges, reprit Alice avec quelque exaltation; où donc pourrais-je me trouver mieux!

— Vous ne connaissez pas le monde, mademoiselle, ne vous pressez pas de choisir! dit le vicomte avec vivacité.

— Il est vrai, répondit-elle; mais je suis certaine que dans le monde tous les cœurs ne sont pas calmes et contens comme ici. Puis, se tournant vers son père, elle ajouta : Je voudrais, monsieur, que vos regards pussent traverser les murailles et pénétrer jusqu'au jardin où les pensionnaires prennent en ce moment leur récréation; vous verriez nos petites filles et nos grandes demoiselles, vous verriez comme elles sont gaies; pas une ne songe à ce qui se passe hors de l'enceinte du couvent. Tantôt vous les retrouveriez en classe, tranquilles sous les yeux de nos chères mères et leur obéissant d'un cœur content. C'est ainsi que j'ai passé mon heureuse enfance, et maintenant je ne pourrais me séparer sans une mortelle douleur de toutes les personnes qui m'ont élevée avec tant d'amour et de charité, que je respecte et que j'aime de toute mon ame!

— Bien, ma fille! j'approuve ces sentimens, dit M. de Champguérin; soyez assurée que je ne vous contraindrai pas à rentrer dans le monde, et que, lorsque vous voudrez prendre le voile, vous obtiendrez aussitôt mon consentement.

— Ne précipitons rien, monsieur! s'écria la mère Saint-Anastase; votre fille n'est pas suffisamment éclairée encore sur sa vocation.

— Parlons d'autre chose alors, dit froidement M. de Champguérin, de la Roche-Farnoux, par exemple. Je puis, madame, vous donner des nouvelles d'une personne que vous y avez laissée...

— De ma tante de Saint-Elphège! s'écria la prieure; vous l'avez vue, monsieur?...

— M'en préserve le ciel! répliqua-t-il dédaigneusement; je n'affronterais pas volontiers sa présence, car on dit qu'elle est mille fois plus acariâtre, plus fantasque et plus rechignée qu'autrefois. On assure qu'elle ressemble trait pour trait à feu M. le marquis son oncle, tant elle est ridée. Jamais elle ne sort de son vieux château, où elle mène tout le monde haut la main et au fond duquel elle amasse des trésors. Les gens du pays sont convaincus qu'elle vivra ainsi plus d'un siècle, et qu'à sa mort on trouvera la tour du donjon toute pleine d'or et d'argent.

— Pauvre fille! murmura la prieure contristée.

— Ne la plaignez point, madame! s'écria M. de Champguérin avec amertume, que l'héritage dont elle nous a dépouillés lui soit funeste!

puisse-t-elle languir et se consumer au milieu des richesses dont elle nous a frustrés!

— J'ai laissé à la Roche-Farnoux une autre personne qui m'était bien affectionnée, reprit la mère Saint-Anastase d'un air mélancolique; elle n'existe plus sans doute...

— M. de La Graponnière? Il vit encore, répondit M. de Champguérin.

— Bonté divine! c'est un prodige! il a près de cent ans.

— Des gens qui l'ont vu m'ont affirmé qu'il n'était pas beaucoup plus décrépit que Mlle de Saint-Elphège; quel tableau que celui de ces deux rares figures aux coins de la cheminée, dans la salle verte!

— Mon Dieu! fit Alice à demi-voix, comme on doit être triste dans ce château tout peuplé de vieilles gens!

M. de Champguérin se leva, et avant de prendre congé, il dit négligemment à sa fille, en tirant un papier de sa poche.

— Tenez, ma chère Alice; j'ai besoin de votre signature au bas de ce grimoire. Voulez-vous mettre là votre nom?

— Volontiers, mon père, répondit-elle, donnez, je vous prie.

Elle alla vers un petit pupitre dressé dans le parloir, et signa sans lire.

— Bien, ma fille, je vous remercie, dit M. de Champguérin en reprenant le papier; bientôt je reviendrai pour savoir de vos chères nouvelles et présenter mon respect à madame la prieure.

Au sortir du couvent, le vicomte dit à M. de Champguérin d'un air enthousiasmé :

— Ta fille est un ange! quelle douceur! quelle modestie! quel air sage et retenu... on ne trouve pas de pareils visages dans le monde, il faut les venir chercher derrière les grilles d'un couvent! — J'en conviens, fit M. de Champguérin avec distraction et en relisant le contrat de rente; maintenant il me semble que maître Bouchardeau ne peut contester le remboursement; il devra me compter là-dessus deux mille écus espèces sonnantes.

— Et que restera-t-il à Mlle de Champguérin quand tu auras touché cette somme? demanda le vicomte.

— Rien du tout, répondit M. de Champguérin avec une franchise cynique; elle est maintenant aussi pauvre que moi!

— Pauvre agneau! comme elle s'est laissé dépouiller docilement! fit le vicomte d'un air touché.

— C'était son devoir, dit M. de Champguérin d'un ton convaincu. J'avoue cependant que je maudis ma mauvaise fortune de m'avoir réduit à cette extrémité. Je suis né sous une funeste étoile, vicomte; jamais rien ne m'a réussi; j'ai débuté dans le monde comme tout jeune gentilhomme gros d'ambition, léger d'argent. Pour me soutenir dans la bonne compagnie, j'ai fait grand fracas et beaucoup de dettes; puis, afin

de rétablir ma fortune, j'ai successivement épousé deux héritières : or l'une m'a laissé pour tous biens un enfant et les deux mille écus que voici, l'autre m'a enrichi de quelques centaines de pistoles en bagues et joyaux, dont je me suis défait dès la première année de notre mariage. Après tant de revers, j'étais en droit d'espérer quelque belle chance; point du tout, il ne s'en est présenté aucune. J'étais venu à Paris pour tâcher de rétablir mes affaires et d'obtenir quelque emploi, mais, mordieu! le lansquenet y a mis bon ordre cette nuit; il ne me reste pas même quelques écus pour acheter un habit qui me permette de me présenter décemment dans le monde...

— Écoute, Champguérin, interrompit tout à coup le vicomte en l'arrêtant et en le regardant en face; tu as une fille charmante, laquelle peut assurément prétendre à se marier sans dot; je ne suis pas fort pressé d'argent et je ne demande pas mieux que de te rendre service.

— Oh! eh! je te remercie, répondit M. de Champguérin en ouvrant de grands yeux; tout cela n'est pas de refus; j'accepte l'argent; quant à ce qui concerne ma fille, nous en reparlerons.

La mère Saint-Anastase revint difficilement de l'impression douloureuse que lui avait causée la vue de M. de Champguérin; elle était dans la situation d'une ame pieuse qui verrait s'écrouler le sanctuaire et chercherait tout éperdue ce qu'est devenu son Dieu. Elle ne regrettait pas son sacrifice; mais elle pleurait l'idole détruite qu'elle ne pourrait remplacer. Son cœur, si long-temps absorbé dans un amour terrestre, essayait en vain de se tourner vers l'époux mystique et tombait graduellement dans une sombre indifférence. Mlle de Champguérin avait gardé aussi une pénible impression de la visite de son père; elle était triste, agitée, et semblait frappée de quelque fatal pressentiment. Parfois, se rapprochant vivement de la mère Saint-Anastase, elle lui disait avec effusion, en baisant le bout de son voile :

—Oh! ma chère mère, je ne veux pas quitter la maison du Seigneur; vous me garderez toujours à l'abri de ces saintes murailles!

— Oui, toujours, ma chère Alice, répondait la prieure avec un sourire mélancolique; soyez assurée, d'ailleurs, que personne ne s'oppose à votre vocation; monsieur votre père l'a déclaré en ma présence, et je ne doute pas qu'il le répète encore à sa première visite.

Mais M. de Champguérin ne reparut plus à la grille, il n'écrivit pas non plus, et, au bout d'un mois, sa fille dut croire que quelque circonstance fortuite l'avait forcé de quitter Paris sans la revoir.

Les jours se succédaient cependant, emportés par le courant monotone de la vie monastique; on était à la fin de l'été, et la mère Saint-Anastase se complaisait déjà dans l'espérance éloignée que lui avait fait concevoir la dernière lettre du baron de Barjavel.

Un matin, Mlle de Champguérin descendit de bonne heure au parloir

avec une religieuse pour parer les images des saints, renouveler les fleurs devant les oratoires et ranger une collection de ces petits ouvrages bénits qu'il était d'usage d'offrir en cadeau aux personnes séculières qui venaient visiter les dames du Saint-Sacrement. Une sœur converse avait déposé au milieu du parloir une brassée de reines-marguerites, de roses trémières et de pieds d'alouette, et Alice, agenouillée devant ce monceau de fleurs, en formait de gigantesques bouquets.

— Mon doux Jésus! on sonne là dehors! dit la vieille religieuse en relevant la tête, avez-vous entendu, ma chère fille?

— Oui, ma très chère mère, répondit Alice sans se déranger; mais je ne pense pas que l'on demande l'entrée du parloir.

Comme elle achevait ces mots, deux étrangers parurent à la porte.

La vénérable mère baissa aussitôt son voile et se plaça à la hâte devant Mlle de Champguérin, laquelle se releva toute confuse, en éparpillant les fleurs qu'elle avait dans les mains, et se retira précipitamment.

Un moment après, la mère Saint-Anastase entra dans le parloir sans savoir quelles étaient les personnes qui l'avaient fait demander. A l'aspect des deux étrangers, elle leva les mains au ciel et s'écria avec un transport de joie : — Antonin! mon cher Antonin!...

— Oh! ma bonne Clémentine, me voici enfin... hélas! après une trop longue absence!... Il n'acheva pas et baisa, en les mouillant de ses larmes, les mains qu'elle lui tendait à travers la grille; son cœur se brisait à la vue de cet habit de bure, de ce sombre voile sous lequel il retrouvait la compagne de son enfance, la belle jeune fille qu'il nommait jadis son amie et sa sœur. Tous deux restèrent un moment debout, se serrant les mains en se regardant avec des larmes muettes; puis Antonin dit en souriant : — Si j'osais adresser un compliment frivole à Mme la prieure du Saint-Sacrement, je l'assurerais qu'elle a encore sous le voile noir tous les traits de cette belle personne qui m'appelait jadis son petit cousin.

Elle secoua la tête d'un air mélancolique et dit en le considérant : — Moi, je vous trouve changé, au contraire, mon cher Antonin; mais cela vous sied fort.

Le baron de Barjavel n'était plus en effet l'adolescent aux traits délicats, frais et blanc comme une jeune fille; sa taille avait pris d'autres proportions, et son visage, bruni par le soleil, était d'une beauté virile.

— Ma chère Clémentine, reprit-il en se souvenant qu'il n'était pas venu tout seul au parloir, voici le fidèle compagnon de mes courses à travers le monde qui brûle de vous saluer.

L'abbé Gilette s'avança alors pour faire ses complimens. Le digne homme n'était pas rajeuni comme le prétendait le baron dans toutes ses lettres; mais sa figure couronnée de cheveux blancs annonçait une saine et robuste vieillesse. La mère Saint-Anastase se rappela tout à

coup le temps où, sa soutane retroussée dans les poches, et la taille pliée, il cherchait si laborieusement la chardonnerette jaune sur les sommets arides de la Roche-Farnoux, et elle lui dit avec un sourire :

— A présent, monsieur l'abbé, votre collection de chardons doit être la plus complète qu'il y ait dans le monde entier?

— J'ai la satisfaction de le croire, répondit-il avec un naïf orgueil; je rapporte de mes voyages beaucoup d'espèces inconnues, et je me suis permis de donner le nom de certaines personnes à celles qui m'ont semblé les plus remarquables : ainsi, j'ai cueilli au pied de la grande Cordilière un grand panicaut du plus bel incarnadin que j'ai appelé incontinent Mlle de l'Hubac.

— Cette nomenclature ne finit pas là, tant s'en faut, ajouta Antonin; M. l'abbé, ayant découvert dans les mêmes parages un effroyable chardon jaunâtre, armé de pointes aiguës, il l'a nommé Mlle de Saint-Elphège, vu la ressemblance. De mon côté, j'ai baptisé nombre d'insectes du nom de toutes les personnes qui vivaient à la Roche-Farnoux.

— Ainsi, vous ne les avez jamais oubliées au milieu de cette vie errante, dit la mère Saint-Anastase avec attendrissement; j'en étais certaine, mon cher Antonin, et bien souvent ma pensée s'en allait vers vous à travers cet espace immense, sûre de se rencontrer avec la vôtre et s'y unissant toujours. Hélas! c'est ainsi que nous aurons pleuré ensemble les malheurs arrivés dans notre famille.

— Le mariage de ma mère! dit sourdement le baron de Barjavel.

— Ce fut un jour bien funeste que celui où M. de Champguérin entra pour la première fois à la Roche-Farnoux! murmura la prieure avec un accent profond.

— J'ai un grand désir de revoir ma mère, poursuivit le baron; je serais déjà auprès d'elle, si ses lettres ne m'en eussent empêché; sans m'interdire absolument de revenir, elle semble redouter ma présence; je lui ai écrit ce matin même mon arrivée, et j'attends ici ses ordres. Ah! ma bonne cousine, je crois qu'elle a été bien malheureuse!

— Hélas! murmura la mère Saint-Anatase, elle a eu un pire sort que ma tante de Saint-Elphège!

— Vous ne l'avez pas revue, ma chère Clémentine?

— Jamais depuis le jour où elle a quitté la Roche-Farnoux.

— Et elle demeure toujours à Champguérin?

— Toujours, et j'ai tout lieu de croire qu'elle y est seule ce moment.

— Cet homme l'a donc abandonnée?

— Depuis quelques mois il a quitté Champguérin, et il n'y a pas long-temps qu'il était à Paris.

— Vous l'avez vu! s'écria le baron.

— Oui, mon cher Antonin, répondit-elle tristement. Elle raconta alors comment il était venu la demander au parloir et toute son en-

trevue avec sa fille. — Cette visite était intéressée, dit-elle en finissant; après y avoir réfléchi, j'ai jugé qu'il n'était venu que pour obtenir d'Alice qu'elle apposât son nom au bas de certains papiers.

— Pauvre innocente fille, sans qu'elle s'en doutât, il lui aura fait signer ainsi sa ruine! s'écria le baron de Barjavel. Je me la rappelle maintenant cette demoiselle de Champguérin à la bavette, comme disait notre grand-oncle; elle était tout-à-fait mignonne et jolie comme un ange.

— Vous l'avez entrevue tantôt, répondit la prieure en souriant; quand je suis venue, elle sortait du parloir.

— Une jeune demoiselle blonde, mince et blanche comme un cygne! oui, sans doute, je l'ai vue, elle était agenouillée devant ce tas de fleurs; à notre aspect, elle a jeté là ses bouquets et s'est enfuie tout effarouchée.

— Ne trouvez-vous pas, mon cousin, qu'elle n'a aucun des traits de son père? dit la prieure.

— Non, par bonheur pour elle, répondit Antonin; M. de Champguérin avait autrefois un beau visage et une grande tournure, mais je lui trouvais dans la physionomie quelque chose de violent qui me causait une certaine répulsion. Hélas! comment ma mère ne l'a-t-elle pas jugé ainsi! comment s'est-elle déterminée à ce fatal mariage?

— Elle était aveuglée! murmura la mère Saint-Anastase en soupirant profondément.

L'abbé Gilette, qui, durant cet entretien, s'était tenu discrètement à l'écart, se rapprocha alors de la grille en ouvrant une petite boîte d'écaille ornée de fines incrustations.

— Madame, dit-il à la prieure, permettez-moi de vous offrir une chose unique dans son genre : c'est une pierre précieuse qui se forme, assure-t-on, dans le fruit du cocotier; celle-ci est la plus grosse qu'on ait jamais rencontrée.

La mère Saint-Anastase reçut avec de grands remerciemens le don du vieux naturaliste; c'était une espèce de caillou noir et blanc, gros comme une aveline et qui ressemblait à tous les cailloux du monde.

— Nous avons rapporté bien d'autres raretés de nos voyages, dit le baron en souriant du sérieux avec lequel le digne abbé avait offert cette petite pierre, je vous avais promis, ma bonne Clémentine, de vous rapporter de magnifiques collections d'histoire naturelle, et j'ai tenu parole.

— Je verrai tout cela à travers la grille, répondit-elle avec une joie mélancolique; à présent vous ne voyagerez plus, mon cher Antonin, je jouirai chaque jour de votre chère présence; que béni soit le Seigneur qui m'a envoyé cette consolation!

Lorsque la mère Saint-Anastase quitta le parloir, elle trouva Mlle de

Champguérin qui l'attendait dans sa cellule, une lettre à la main.—Oh! ma chère mère, j'ai reconnu l'écriture, lui dit-elle toute tremblante; lisez, je vous en supplie.

— Une lettre de M. de Champguérin! s'écria la prieure avec quelque inquiétude, et, rompant le cachet, elle lut d'abord à voix basse :

« Ma chère fille,

« Quoique les événemens qui ont renversé ma fortune m'eussent presque ravi l'espoir de vous établir dans le monde d'une manière conforme à votre rang, je n'ai jamais cessé de m'occuper de vous avec tout l'intérêt et toute la sollicitude que méritent votre sagesse, votre bonne conduite et votre absolue soumission. La Providence a comblé mes vœux : M. le vicomte de Rubelles, mon ami et le plus galant homme que je connaisse, m'a fait l'honneur de me demander votre main, et je la lui ai accordée, ne doutant pas de votre obéissance. Aujourd'hui même je me présenterai à la grille pour recevoir l'assurance de votre consentement et vous faire savoir ce que j'ai décidé d'ailleurs avec le vicomte, lequel se met à vos pieds et vous présente ses respects.

« Votre affectionné père,

« H. de Champguérin. »

La mère Saint-Anastase relut tout haut cette lettre, ensuite elle dit à Mlle de Champguérin, qui l'écoutait pâle et atterrée : — Votre cœur répugne à ce mariage, mon enfant?

La pauvre fille ne put répondre d'abord; le saisissement la rendait muette, enfin elle s'écria avec désespoir : — Oh! ma chère mère! c'est aujourd'hui même... il va venir... je suis perdue si vous ne me protégez!...

— Hélas! ma pauvre enfant, vous n'oseriez résister! dit la mère Saint-Anastase, profondément touchée et se souvenant de ce qu'elle avait ressenti elle-même dans une situation semblable; prenez courage; vous ne paraîtrez pas au parloir; c'est moi qui vais répondre à cette lettre...

Alors elle prit la plume et écrivit en se conformant aux formules mystiques en usage dans l'ordre des sacramentines.

Laudetur sanctum sacramentum.

« Monsieur et très cher frère en J.-C.,

« Ayant ouvert votre lettre et pris connaissance de vos volontés, j'en ai fait part aussitôt à Mlle de Champguérin, laquelle m'a déclaré que sa vocation était d'entrer en religion, s'excusant avec tout le respect imaginable de vous désobéir et vous suppliant de retirer la parole que vous avez donnée à M. le vicomte de Rubelles. Aucun motif humain

n'aurait pu la déterminer à encourir votre colère par un tel refus; mais elle s'y résigne en vue du but élevé qu'elle se propose. Considérez, monsieur, l'incertitude des choses de ce monde, les vicissitudes de la fortune, le néant de tous les biens d'ici-bas, et vous demeurerez convaincu que mademoiselle votre fille a choisi la meilleure part. Comme sa supérieure et sa mère spirituelle, je la soutiendrai dans cette voie, vous conjurant, monsieur, de ne point vous y opposer, et vous priant de me croire votre humble servante et sœur en J.-C.

« SOEUR SAINT-ANASTASE. »

Lorsque M. de Champguérin se présenta à la porte du parloir, la tourière s'avança les yeux baissés, fit une génuflexion et lui remit la lettre de la prieure. A peine y eut-il jeté les yeux, qu'il entra dans une grande colère et se retira en fulminant des menaces. L'événement n'eut pas d'autres suites.

Le baron de Barjavel revint le soir même, et dès-lors il retourna tous les jours au parloir des sacramentines. Ordinairement la mère Saint-Anastase venait le recevoir, puis elle faisait appeler quelqu'une de ses religieuses, ainsi que Mlle de Champguérin, pour leur donner le plaisir de voir avec elle les dessins et les collections d'insectes qu'Antonin lui apportait successivement. Parfois on faisait collation à la grille, et ces innocentes récréations se prolongeaient jusqu'au soir. La mère Saint-Anastase jugea bientôt qu'elle pouvait sans danger admettre ainsi son cousin au milieu de son mystique troupeau; c'était toujours le même cœur affectueux et paisible, le même esprit curieux et naïf; la science avait préservé son adepte des passions qui troublent et dévorent les plus belles années de la vie humaine. Cette calme intimité charmait la mère Saint-Anastase et rassérénait en quelque sorte son ame; la présence d'Antonin lui donnait un bonheur calme qui se reflétait dans toute son existence. Parfois il lui semblait qu'elle redevenait la jeune fille d'autrefois, et, entraînée par cette réminiscence, elle appelait encore le baron son petit cousin et lui disait en riant : — Te rappelles-tu, Antonin, nos veillées dans la bibliothèque et toute la peine que tu te donnais pour cacher tes chenilles?... Comme je t'aidais de bon cœur à faire l'éducation de toutes ces petites bêtes!.... Que nous étions enfans, mon Dieu! que nous étions heureux alors!...

— Maintenant aussi, je suis heureux, répondait Antonin; je suis heureux depuis que je suis près de toi, ma bonne Clémentine.

Quelques semaines s'écoulèrent ainsi. Un jour, bien avant l'heure où Antonin avait coutume de venir, la tourière annonça à la mère Saint-Anastase que M. de Champguérin était au parloir et demandait instamment à l'entretenir un moment. Elle s'y rendit aussitôt et demeura toute saisie à l'aspect du vieux gentilhomme. Il était amaigri, et

ses habits délabrés annonçaient une situation peu prospère. Après avoir salué la prieure, il lui dit en soupirant : — Je viens, madame, vous annoncer une funeste nouvelle; nous avons eu le malheur de perdre Mme de Champguérin....

— Ma tante est morte! s'écria-t-elle.

— Voici la lettre qui m'apprend ce triste événement, continua M. de Champguérin en tirant un papier de sa poche.

La mère Saint-Anastase le prit en pleurant et lut les tristes détails qu'un pauvre prêtre qui avait assisté aux derniers momens de la malheureuse femme transmettait à M. de Champguérin. Elle était morte presque subitement, au moment où elle venait de recevoir la dernière lettre de son fils. Après cette lecture, la prieure garda long-temps un morne silence; elle pensait à la douleur d'Antonin. M. de Champguérin, debout en face d'elle, se taisait aussi et semblait attendre que ce premier mouvement d'étonnement et de douleur fût passé.

— Et maintenant, monsieur, qu'avez-vous à me dire encore? lui dit tout à coup la mère Saint-Anastase avec amertume.

— Pas grand'chose, madame, répondit-il froidement; je veux seulement vous demander l'aumône que vous pouvez faire à un pauvre gentilhomme nécessiteux qui n'a pas le sou dans sa poche, et auquel il faudrait un habit de deuil, plus quelques écus pour subsister.

— La communauté vous les donnera, répondit la prieure consternée d'un tel abaissement, et, se levant aussitôt, elle alla prendre elle-même dans la caisse du couvent soixante écus de six livres dont elle fit des rouleaux. M. de Chamguérin tendit les deux mains pour recevoir cette somme, et, quand elle fut dans ses poches, il s'écria avec un accent indicible d'espoir et de triomphe : — A présent, que la fortume me soit en aide! je vais tenter une dernière chance.

— Le ciel vous punira, monsieur! dit la mère Saint-Anastase en frémissant à ce dernier trait.

— Vous ne savez pas, madame, la partie que je vais jouer! fit-il en haussant les épaules; priez le ciel que je gagne, et vous verrez quelle dot je ferai à Mlle de Champguérin. Ce n'est pas à ce vieux pendard de vicomte que je la marierai alors!

Il sortit précipitamment à ces mots, laissant la mère Saint-Anastase stupéfaite de tant de bassesse et d'audace.

Le baron de Barjavel ressentit une grande douleur en apprenant la mort de sa mère, et durant plusieurs jours on fut bien triste au parloir des sacramentines; puis les choses reprirent leur cours ordinaire; on commença à se distraire, et bientôt on se récréa doucement comme par le passé. La mère Saint-Anastase avait caché à son cousin, ainsi qu'à Alice, la détresse de M. de Champguérin, et tous deux ignoraient qu'elle lui avait fait l'aumône. Depuis le jour où il lui avait annoncé qu'il allait

tenter une nouvelle chance, elle ne savait ce qu'il était devenu, et elle se figurait parfois avec inquiétude les extrémités auxquelles il était peut-être réduit.

Une après-midi, à l'heure où Antonin était au parloir, la tourière entra discrètement et remit à la mère Saint-Anastase une lettre timbrée dont la suscription lui parut d'une main connue. Alice, qui était auprès d'elle, devint pâle à cette vue : elle avait aussi reconnu l'écriture de M. de Champguérin. La prieure se leva pour ouvrir cette missive, et lut d'un coup d'œil stupéfait :

Champguérin, ce 1er novembre 1720.

« MADAME,

« L'argent que vous m'avez donné m'a porté bonheur; il m'a servi à courir la dernière chance qui me restât de rétablir ma fortune. Ayant pu m'acheter un habit décent et retourner en Provence, je me suis présenté devant Mlle de Saint-Elphège, laquelle, touchée de ma constance à poursuivre les espérances qu'elle m'avait permis de concevoir autrefois, a daigné m'accorder sa main. Notre mariage sera célébré prochainement, et cette fois enfin l'on peut dire qu'on verra de belles noces à la Roche-Farnoux !...

« Je vous prie, madame, d'annoncer cette heureuse nouvelle à Mlle de Champguérin et de lui faire part en même temps de ce que je veux faire pour elle; mon dessein est de la retirer du couvent et de la marier en lui donnant cent mille écus de dot.

« Je vous supplie, madame, d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre plus humble et dévoué serviteur.

« H. DE CHAMPGUÉRIN. »

— Quel homme! murmura la prieure confondue. Et, laissant Antonin au parloir, elle emmena aussitôt Mlle de Champguérin dans sa cellule pour lui faire part de cette nouvelle inouie.

Alice l'écouta avec tranquillité; ensuite elle lui dit simplement : — Ceci ne change rien à ma vocation, et loin d'être tentée par les biens de ce monde, je ressens un vif désir d'embrasser la vie religieuse... Cette fois encore, vous viendrez à mon secours, ma chère mère, vous me garderez dans la maison de Dieu; c'est un asile inviolable dont votre volonté seule peut me faire sortir !

— Vous y resterez, ma fille, s'écria la mère Saint-Anastase; me préserve le ciel de vous envoyer à la Roche-Farnoux !

Antonin fut saisi d'indignation en apprenant le mariage de M. de Champguérin avec cette vieille fille dont on lui avait refusé la main quelque quarante ans auparavant, et l'abbé Gilette dit d'un ton tranquille : — Quel coup de dé!...

Le surlendemain, une seconde lettre arriva. Cette fois, la mère Saint-Anastase l'ouvrit en présence de tout le monde, pensant qu'elle annonçait le jour de la cérémonie; elle ne contenait que ces mots :

« J'ai perdu la partie... Mlle de Saint-Elphège est morte ce matin sans avoir eu le temps de faire ses dernières dispositions; c'est M. le baron de Barjavel qui hérite de l'universalité de ses biens. »

— Et vous, ma cousine? s'écria le baron en se tournant vers la prieure.

— Moi! répondit-elle, j'ai fait vœu de pauvreté; je ne puis hériter, pas même d'une de nos sœurs qui me léguerait son dernier habit, sa cotte morte, comme on dit ici! Oui, grace au ciel, cher Antonin, vous réunissez en vos mains tous les biens de la maison de Farnoux!

— C'est beaucoup plus qu'il n'en fallait à mon ambition, fit le baron en regardant l'abbé Gilette; qu'allons-nous faire de ces richesses?...

— Pas grand'chose! répondit philosophiquement le bonhomme.

Le baron de Barjavel laissa à ses gens d'affaires le soin de prendre possession de ce grand héritage; il continua de vivre dans le petit hôtel où il s'était logé en arrivant à Paris, et de venir tous les jours au couvent des dames du Saint-Sacrement. Souvent la mère Saint-Anastase lui disait : — Ah! mon cher Antonin, j'ai craint un moment, je le confesse, que votre nouvelle situation ne vous éloignât de nous... Vous ne viendriez plus visiter les pauvres filles du Saint-Sacrement, si vous viviez dans les mêmes splendeurs que feu notre grand-oncle; mais, véritablement, je suis rassurée, tant vous songez peu à jouir de votre richesse! J'aurai sans fin le bonheur de vous voir chaque jour.

L'hiver se passa ainsi. Un matin, c'était dans les premiers jours d'avril, Antonin vint au parloir un peu plus tôt que de coutume. Mlle de Champguérin y était avec une religieuse; elle arrangeait devant ses saints des bouquets de narcisses et de primevères; cette fois, elle ne prit pas la fuite, mais, faisant au baron une timide révérence, elle courut avertir la mère Saint-Anastase de son arrivée.

Lorsque la prieure entra dans le parloir, elle trouva Antonin accoudé contre la grille et regardant d'un air rêveur les bouquets que venait d'arranger Alice.

— Que je suis aise de vous voir aujourd'hui d'aussi bonne heure! lui dit-elle gaiement; d'où me vient ce bonheur, cher Antonin?

— C'est que j'ai à te parler d'une chose très sérieuse, répondit-il en souriant; oh! ma bonne Clémentine, depuis quelque temps j'ai conçu un espoir qui me ravit et me tourmente tout à la fois, j'ai formé un dessein auquel je me suis attaché de toutes les forces de mon ame...

— Parle, parle donc! dit la mère Saint-Anastase avec émotion.

— Je veux me marier, reprit-il en baissant la voix, je veux me marier, si Mlle de Champguérin accepte l'offre de ma main.

La mère Saint-Anastase demeura un moment muette : elle avait ressenti à ces paroles comme un coup au plus profond de son cœur, et, surprise de cette souffrance, elle considérait ce qui se passait en elle-même avec une sorte de stupeur; mais, surmontant presque aussitôt cette douleur mortelle, elle dit d'une voix ferme : — Je crois pouvoir répondre du consentement d'Alice; quant à celui de M. de Champguérin, il n'est point douteux.

— Le ciel alors m'aura donné tout le bonheur que je puis avoir sur cette terre! s'écria le baron. Oh! ma bonne Clémentine, c'est fini maintenant; je ne partirai plus, et tous les jours je reviendrai te voir à cette grille...

— Non, mon cher Antonin, répondit-elle en secouant la tête, cela ne sera plus possible quand tu auras épousé cet ange dont le regard n'a jamais dépassé cette enceinte; il faut que tu l'emmènes dans le monde, il faut qu'Alice t'accompagne dans de nouveaux voyages. Je te donne une enfant ignorante et simple d'esprit, tu me ramèneras dans quelques années une femme accomplie.

— Je suis convaincu que ce sera aussi le sentiment de M. l'abbé, dit Antonin; le digne homme est triste depuis quelques jours : les rues de Paris l'ennuient, il est comme ces oiseaux voyageurs qui, aux approches du printemps, heurtent de l'aile les barreaux de leur cage.

Quinze jours plus tard, le baron de Barjavel épousa Mlle de Champguérin au grand autel de l'église des sacramentines. Cette cérémonie fit grand bruit dans le quartier du Marais, et attira beaucoup de monde, parce que la mariée sortit vêtue de blanc par la porte de clôture, jusqu'au seuil de laquelle l'accompagnaient toutes les religieuses en habit de chœur. Après avoir franchi ce passage, elle se retourna en faisant un signe d'adieu, et chercha un instant derrière la grille le pâle visage de la mère Sainte-Anastase. Après la bénédiction nuptiale, le baron emmena sa jeune femme à travers la nef, et bientôt l'on entendit dans l'intérieur du couvent rouler bruyamment les carrosses stationnés devant l'église; puis, la foule s'étant dispersée, il se fit un grand silence dans le chœur.

La mère Saint-Anastase était demeurée en adoration devant l'autel; se prosternant alors à côté du poteau, elle appuya son visage baigné de larmes contre ce bois grossier, et, l'entourant de ses bras, elle tourna ses regards vers le ciel en murmurant : —A présent, Seigneur, daignez prendre mon âme!... Ne me repoussez pas; je ne suis plus qu'à vous!...

Mme CHARLES REYBAUD.

LA PEINTURE

FLAMANDE ET HOLLANDAISE.

I. — *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise,* par M. Arsène Houssaye; Paris, 1847. 2 volumes.

II. — *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise,* par M. Michiels; Paris, 1847, 3 vol.

III. — *Histoire des Beaux-Arts en Allemagne et dans les Pays-Bas,* par J.-D. Fiorillo; Hanovre, 4 volumes.

IV. — *Niederlaendische Briefe* (Lettres néerlandaises), par M. K. Schnaase; Stuttgart.

V. — *Hubert et Jean Van Eyck,* par M. Waagen; Breslau.

VI. — *Johann Van Eyck und seine Nachfolger* (Jean Van Eyck et ses successeurs), par Mme J. Schopenhauer; Francfort, 2 vol.

VII. — *La Cathédrale de Cologne et l'Architecture sur les bords du Rhin,* par M. Sulpice Boisserée.

VIII. — *Histoire de la Peinture allemande et néerlandaise,* par M. Hotho; Berlin.

La peinture flamande et hollandaise, dont les productions remplissent la plupart des galeries de l'Europe, n'a été que depuis bien peu d'années l'objet d'études approfondies et de publications sérieuses. M. Sulpice Boisserée, dans son ouvrage sur la cathédrale de Cologne, place dans cet édifice le berceau de la peinture germanique. A l'en croire, l'*alpha* de l'art des contrées rhénanes fut gravé sous ses voûtes par une main inconnue. C'est là une de ces assertions systématiques, familières aux Allemands, que le bon sens réprouve, et qui ne sup-

portent pas l'examen. L'art ne se développe jamais spontanément; ses commencemens sont lents et laborieux et s'appuient toujours sur la tradition. L'art dans la haute Allemagne, et par suite chez les Flamands et les Hollandais, a suivi les lois ordinaires qui président à son développement. Sauf de légères modifications apportées par le climat, les mœurs et le caractère propre à chaque nation, les monumens des mêmes époques, dans les contrées de l'Europe qui s'étendent des Alpes et du Danube aux rives de l'océan germanique, présentent, à partir des temps les plus reculés, la plus grande analogie.

Si les œuvres de la sculpture et de la peinture murale et les mosaïques qui pourraient rattacher l'art antique à l'art moderne sont en petit nombre, il existe des monumens d'un ordre moins relevé, mais plus complets, plus nombreux, et qui présentent un intérêt au moins égal à celui que nous offrent les sculptures et les peintures : nous voulons parler des peintures des manuscrits. Ces peintures comblent aujourd'hui la lacune qui pouvait exister dans l'art; elles nous prouvent que les peintres grecs conservèrent jusque dans les bas temps de l'empire une supériorité réelle. Elles rattachent l'art byzantin à l'art moderne, comme elles avaient relié l'art antique à l'art byzantin. L'étude des peintures des manuscrits, indiquée seulement par Séroux d'Agincourt, qui continuait Winkelmann et qui n'envisageait l'art que sous une de ses faces, est des plus curieuses; elle jette des lumières vives et inattendues sur l'histoire générale de l'art au moyen-âge dans les contrées germaniques; elle nous conduit sans lacune des époques mérovingienne et carlovingienne jusqu'au milieu du XVIe siècle.

Les manuscrits francs de l'époque carlovingienne, tels que les évangéliaires de Charlemagne (1), de Louis-le-Débonnaire (2) et de Lothaire (3), les évangiles d'Ébon, archevêque de Rheims (4), la Bible (5) et le psautier de Charles-le-Chauve, sont des chefs-d'œuvre dans leur genre; ils égalent, pour la perfection des accessoires et la délicatesse des ornemens, les plus beaux manuscrits byzantins; ils prouvent que dans ces temps reculés l'invention, la diversité et la netteté qui caractérisent notre art national, étaient déjà le partage de ces artistes ignorés. Ils ont de plus le mérite de n'être ni le calque ni la copie de ces manuscrits byzantins dont ils atteignent la perfection. C'est un pro-

(1) In-folio. Bibliothèque nationale. Exécuté en 781.

(2) Bibliothèque nationale. IXe siècle.

(3) Bibliothèque nationale. Exécuté en 855.

(4) Bibliothèque d'Épernay.

(5) Bible latine de Charles-le-Chauve. Bibliothèque nationale, in-folio. On voit dans cette Bible des figures symboliques de la Prudence, de la Justice, du Courage et de la Tempérance, placées à chaque coin du cadre de la miniature, qui représente le roi David. Cela sent l'antiquité.

duit original de cette renaissance du IXe siècle provoquée par Pépin et Charlemagne.

Dans les manuscrits allemands, surtout dans ceux de la basse Allemagne, l'originalité n'est plus la même, et l'influence byzantine est plus accusée. Les ornemens et les détails n'offrent plus cette finesse et cette pureté des manuscrits français; les majuscules sont surchargées d'entrelacs bizarres; l'encadrement des marges est lourd et sans goût; le coloris est fade et faux; les personnages sont grotesques ou affectent un calme et une raideur tout-à-fait germaniques. L'art, chez les Bataves, les Ménapiens et toutes ces tribus de même origine, qui peuplèrent la Germanie inférieure et plus tard les Flandres, est postérieur à la civilisation romaine. Lors de la conquête de ces contrées par les Romains, les tribus qui les habitaient vivaient dans la barbarie la plus complète. L'Indien du Missouri ou des montagnes Rocheuses, qui peint grossièrement ses combats et ses chasses sur des peaux d'ours et de bisons, est plus avancé dans les arts du dessin que ne l'étaient ces peuplades germaniques.

La conquête romaine modifia peu ces mœurs sauvages. Le christianisme, qui mit quatre siècles à s'établir entre l'Elbe et le Rhin, apporta aux habitans de ces contrées les premières notions de l'art. Il est prouvé maintenant que, dès le VIIIe siècle, la peinture était cultivée dans les monastères des Flandres par les moines et par les nonnes (1). Les longs séjours de Charlemagne dans l'Austrasie et le choix qu'il fit de la ville d'Aix-la-Chapelle, située sur la frontière des Flandres, pour la capitale de son vaste empire, développèrent le goût des arts dans ces contrées. La renaissance carlovingienne, qui, pour l'art de la peinture, ne dura guère qu'un siècle, mais qui, pour l'architecture, se continua d'une manière si splendide du IXe au XIIIe siècle, cette première renaissance dut s'étendre jusque dans les Flandres. Le missel de l'abbaye de Stavelot dans le pays de Liége, les évangiles de l'abbaye de Saint-Laurent à Liége, manuscrits des IXe et Xe siècles, le manuscrit de l'abbaye de Saint-Bertin, dont les peintures retracent la vie de saint Wandrille, sont les premières productions que l'on connaisse de l'ancien art flamand. Les peintures dont ces livres sont ornés ne peuvent soutenir la comparaison avec les peintures des manuscrits français du VIIIe siècle, ni même avec celles des manuscrits des époques correspondantes, telles que la Bible de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, la Bible dite du maréchal de Noailles et le *Sacramentaire* de saint Grégoire-le-Grand, exécutés aussi au Xe siècle. On y trouve les mêmes bordures losangées et quadrillées avec fleurs et entrelacs; les couleurs y sont appliquées par teintes lavées et sans em-

(1) *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, t. III, p. 609.

pâtemens, tandis que, dans les manuscrits de l'époque carlovingienne, les peintures sont gouachées, et les clairs apposés en épaisseur sur les ombres. Les jaunes, les bleus, les verts, les rouges, sont purs, sans nuances intermédiaires ou rompues. Ces peintures semblent copiées sur des vitraux, et il est fort probable, bien qu'aucune verrière de cette époque n'ait été conservée, que cet art de la peinture sur verre, connu des anciens qui encastraient des plaques de verre peint dans les parois de leurs appartemens, s'était continué dans ces époques intermédiaires, et, par une heureuse transformation, ornait les fenêtres des basiliques chrétiennes de peintures analogues à celles des manuscrits. L'excessive naïveté de la composition, le défaut de proportion des figures, le calque trivial du *facies* des personnages, le peu d'élégance et de délicatesse des accessoires, tout dénote un art à son enfance; cependant, chose étrange, et qui ne tient pas seulement à la maladresse de l'artiste, mais à certaines habitudes locales, nous signalerons dans ces premières ébauches une sorte de *parti pris* d'imitation littérale de la nature, une tendance particulière vers ce goût du grotesque qui, dans la suite, a spécialement caractérisé l'art flamand.

L'influence byzantine, partie des contrées de la haute Allemagne, descendit de proche en proche le long des rives du Rhin, cette grande voie de communication entre l'empire germanique et la Néerlande, et put seule neutraliser cette tendance vers un naturalisme excessif. Un second évangéliaire du monastère de Stavelot, qui est orné de vingt-neuf grandes miniatures à personnages exécutés sur fond d'or, et le livre du chanoine Lambert (1180), sont de précieux spécimens de cette manière qu'on a qualifiée plus tard, en Allemagne, de *byzantine-rhénane*, et dont les maîtres de l'école de Cologne, Wilhelm et Stephan, ne furent, deux siècles plus tard, que de mystiques et intelligens continuateurs. Ces manuscrits renferment plusieurs peintures dans le genre des miniatures byzantines de la meilleure époque. Là brille un reflet détourné, mais toujours puissant, de l'art antique.

Le XIIIe siècle présente une lacune. Il semble qu'à cette époque la culture de l'art ait été abandonnée dans les Flandres. Le seul manuscrit de ce temps, le livre des *Dialogues* du pape saint Grégoire, provenant du monastère de Saint-Laurent à Liége et qui faisait partie de la bibliothèque de Bourgogne (1), a la plus grande analogie avec les manuscrits français des Xe, XIe et XIIe siècles. Le style des compositions est tout-à-fait barbare. Les verts, les bleus, les rouges, employés seuls et sans mélange, sont appliqués par teintes plates et lavées. On retrouve dans cette disposition une sorte de calque de la peinture sur verre. Les peintures découvertes à Gand dans l'hôpital de la Biloque, et celles

(1) No 9916.

trouvées en 1822 sur les murs du château de Nieuport, présentent cette même analogie avec les peintures des vitraux des cathédrales. Au reste, dans les contrées occidentales, la grande peinture semble à cette époque s'être réfugiée dans les ateliers des verriers, et en Italie et en Orient dans le laboratoire des maîtres mosaïstes.

L'art, au XIVe siècle, ne fit que continuer et développer la tradition du XIIIe. Les manuscrits deviennent plus nombreux; rassemblés à grands frais par Philippe-le-Hardi, par son fils Jean-sans-Peur, mais surtout par Philippe-le-Bon, ils forment la précieuse librairie des ducs de Bourgogne. Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, réunit de son côté une magnifique collection que possède aujourd'hui le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris. En étudiant ces monumens d'un art que la découverte de l'imprimerie et les facilités apportées à l'exécution de compositions plus étendues par le procédé des Van Eyck allaient anéantir, on reconnaît tout d'abord que la tradition byzantine est abandonnée sans retour; rien qui sente l'antique, rien qui rappelle les grandes et austères images de l'évangéliaire de Stavelot ou du livre du chanoine Lambert. Les influences locales l'ont emporté; l'art est devenu flamand. L'imitation puérile de la nature, la reproduction exclusive des types nationaux, caractérisent les productions de cette époque. L'amour avec lequel l'artiste caresse ces faces bourgeoises et rubicondes, étage ces triples mentons et arrondit ces panses bien remplies, ramène directement l'art au grotesque. Tels miniaturistes et peintres verriers du XIVe siècle sont les dignes précurseurs des Quintin Matsys, des Brauwer, des Van Ostade et des Téniers.

M. Michiels, dont le livre sur la peinture flamande et hollandaise contient des pages intéressantes, mais qui pèche toujours par excès, a consacré toute la première partie de son ouvrage à la recherche et à l'exposition des causes qui provoquèrent la naissance de l'art en Flandre et en Hollande et qui présidèrent à son développement. Il n'emploie pas moins d'un volume à cette espèce de travail préliminaire. Aussi multiplie-t-il singulièrement ces origines. Il en constate sept principales : le climat, le sol, la race, les idées, les faits, les grands hommes, la multitude, d'où découlent les actions, les mœurs, les lois, les événemens, la politique, les sciences, les lettres, les arts. On sent combien tout cela est redondant, élastique et conjectural. M. Michiels nous paraît aspirer au titre d'historien philosophe, et cependant cette surabondance de logique, ces raisonnemens à l'infini pour prouver ce que chacun sait, cette minutieuse analyse de ce qui saute aux yeux, ne sont rien moins que philosophiques. Ces preuves, confusément accumulées, n'ont pour effet que de fatiguer l'attention et de la détourner du fait principal. Le vrai comme le beau est toujours simple et net.

M. Hotho, l'historien prussien de la peinture allemande et néerlan-

daise, nous paraît plus près du vrai en donnant à l'art trois origines uniques : le climat, la religion, le caractère national. M. Michiels critique rudement cette théorie. Les trois *mobiles* de M. Hotho renferment cependant les sept *principes générateurs* de M. Michiels. Nous qui nous défions avant tout de ces systèmes absolus, nous nous bornerons à signaler, comme les origines probables de l'art dans les Flandres, la tradition ou l'imitation modifiée par le climat, la configuration du pays et par le caractère des habitans. Nous avons montré tout à l'heure quelle pouvait avoir été l'influence traditionnelle, faisons maintenant la part des influences locales.

L'atmosphère brumeuse et variable de la Hollande et de la Belgique, ces contrées humides et froides placées à la limite des pays tempérés et des régions septentrionales, a dû agir diversement sur l'art de la peinture. Elle l'a obligé d'abord à se rapprocher du foyer et à devenir un art domestique au lieu de se répandre au dehors comme ailleurs et d'orner de ses productions des portiques et des temples aérés. De là l'origine et le développement rapide de cette branche de l'art qu'on a nommée la peinture de genre et qui est particulière au génie flamand. Ces mêmes conditions atmosphériques ont donné au coloris de la plupart des peintres flamands et hollandais cette harmonie merveilleuse, mais parfois un peu éteinte, qui caractérise leurs compositions les plus vastes comme leurs moindres ouvrages. Leurs lumières sont ou vagues et indéterminées comme chez les peintres primitifs et des époques intermédiaires, ou puissamment concentrées comme chez Rembrandt, Huysmans de Malines, Péeter Neefs ou Decker. C'est fort rarement que chez quelques artistes la lumière se répand avec cette vigoureuse et ardente profusion des contrées méridionales. Rubens, chez les Flamands, nous apparaît comme une singulière et prodigieuse exception.

L'aspect et la configuration du sol des Pays-Bas ont donné naissance au paysage-portrait et aux peintures de marines. Ces plaines verdoyantes, ces plages immenses où une mer blafarde festonne de ses broderies d'argent des sables d'un gris pâle et doré; ces villes qui semblent sortir des eaux comme autant de citadelles flottantes, et, dans le pays de Namur, les ondulations abruptes d'un sol accidenté, ont inspiré le génie d'imitation des peintres néerlandais. Ils se sont attachés à reproduire ces aspects variés de la nature, abstraction faite de l'homme, avec le même amour que les peintres de l'antiquité mettaient à représenter l'homme lui-même indépendamment de la nature. Le sol s'est animé sur leurs toiles et a pris l'intérêt d'un être réel et vivant.

L'influence du caractère de la race néerlandaise sur les productions de ses peintres n'est pas moins positive. L'imitation est devenue patiente et minutieuse. A l'origine de l'art et chez les écoles primitives de la Flandre, l'artiste qui peignait un crucifiement voulait reproduire

l'éponge qui servait à approcher le vinaigre des lèvres du Christ, la couronne d'épines qui déchirait son front, la lance qui ouvrait son côté, avec cette même fidélité laborieuse et puérile qu'il avait mise à retracer les moindres incidens du drame et à accuser les muscles, l'ostéologie et jusqu'aux villosités et rugosités de la peau de ses acteurs humains ou divins. Le réel tuait l'idéal. Plus tard l'imitation gagna en naturel et en vérité par cela même qu'elle devint moins littérale; mais elle caractérisa toujours les productions des peintres néerlandais. L'idéal, tel que les écoles italiennes l'ont compris, n'existe que chez quelques grands artistes, Rembrandt, Rubens, Van-Dyck, mais jamais à l'état simple, jamais pur de tout alliage naturaliste. Cette tendance à l'imitation littérale se manifesta, comme nous l'avons vu, chez les Flamands dès le XIIIe siècle. Les miniaturistes eux-mêmes substituèrent alors l'imitation de la nature à la peinture traditionnelle et hiératique des artistes byzantins. Dans le siècle suivant, les maîtres de Cologne, Wilhelm et Stephan, tiennent encore à la tradition byzantine. Les Van Eyck, qui les continuent, inclinent vers l'imitation de la nature.

Le XIVe siècle fut l'époque de la plus grande prospérité des provinces flamandes. Leurs principales villes, Bruges, Gand, Malines et Louvain, pouvaient rivaliser avec les capitales des républiques italiennes, Gênes, Venise et Florence. Nulle condition n'est plus favorable au développement des arts que l'union de la richesse et de la liberté. Les arts, ce luxe de l'intelligence, veulent des appuis éclairés et des protecteurs fastueux : ils les rencontrèrent dans les Flandres; mais tout porte à croire que, dans le principe, l'architecture fut celui des arts du dessin que cette orgueilleuse bourgeoisie encouragea de préférence. Les monumens de la peinture, si nombreux au XVe siècle, sont fort rares au XIVe (1). Il n'existe rien qui laisse à penser que les Flamands et les Hollandais aient jamais eu un sculpteur.

Les Flamands n'avaient pas de peintres que Cologne avait une école. Un passage du vieux poème de *Parceval*, de Wolfram d'Eschenbach, prouve que, dès le XIIIe siècle, le mérite des peintres de Cologne et de Maëstricht était proverbial chez les Allemands. Maître Wilhelm et Stephan, son élève chéri, combinèrent le style des maîtres qui les avaient précédés avec celui des peintres primitifs de l'Italie, que certainement ils connurent. Leur manière est la dernière évolution de ce style byzantin-rhénan que des écoles allemandes contemporaines ont remis en honneur, et qu'elles proclament l'expression la plus haute et la plus vraie de l'art chrétien. La réputation des maîtres de Cologne était sans égale au commencement du XVe siècle; elle s'étendit dans

(1) On les a cherchés et comptés. On ne connaît que trois tableaux qui aient été exécutés dans les Flandres à la fin du XIVe siècle.

toute l'Allemagne et descendit le Rhin. Les artistes flamands durent imiter des modèles si voisins. Les premières compositions de Hubert, l'aîné des deux frères du nom de Van Eyck, sont exécutées dans le goût des peintres de Cologne. La manière des deux frères ne changea que lorsqu'ils se furent fixés dans la ville de Bruges et lorsque Jean eut découvert et appliqué le nouveau procédé qui l'a fait regarder comme l'inventeur de la peinture à l'huile. Il faut s'arrêter sur cette découverte de Van Eyck, qui produisit une véritable révolution dans l'art et qui donna une nouvelle direction à la peinture dans les Flandres et par suite dans toute l'Europe.

La plupart des peintres italiens des XIIe et XIIIe siècles peignaient sur toile collée sur bois. Cette manière est bien ancienne. Une miniature d'un manuscrit de Dioscoride, de la bibliothèque impériale de Vienne, qui fut exécutée par Julienne, fille de l'empereur Olybrius, et qui par conséquent date du VIe siècle, nous montre un peintre assis à son chevalet. Une femme, représentant la Nature ou l'Invention, tient une mandragore que cet artiste peint sur un morceau de toile fixé sur un panneau de plus grande dimension. Ces toiles, comme on a pu s'en assurer facilement, étaient préparées avec une couche de blanc qu'on recouvrait d'une feuille d'or pour donner plus d'éclat aux couleurs. Les triptyques grecs, peints sur ivoire ou sur bois, sont préparés à l'or, sur lequel on peignait les clairs en empâtement, les ombres en glacis, et qui formait le champ de la peinture. C'est donc de Constantinople que cette mode doit venir.

A la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, les Italiens peignirent beaucoup en détrempe (*tempra*), mais avec une solidité singulière; l'eau ne peut pas altérer les couleurs de leurs tableaux. Un chimiste italien, M. Bianchi, a fait à Pise l'analyse des couleurs de tableaux de ces premières époques qui avaient la transparence et l'éclat de tableaux à l'huile. Il y a trouvé de la cire et un peu d'huile qu'on suppose avoir servi à faire fondre la cire. Je croirais plutôt qu'on mêlait l'huile à la cire pour la tenir fluide. Il est probable qu'avec le temps la plus grande partie de cette huile se sera volatilisée. Si les peintres grecs de l'antiquité ne mêlaient pas l'huile à leurs couleurs, ils l'employaient dans la combinaison de leurs vernis, que chacun d'eux, à commencer par Apelles, composait à sa manière en s'en réservant le secret. Les peintres romains, sous les empereurs, firent usage de vernis semblables pour aviver les couleurs de leurs tableaux. Se contentèrent-ils d'appliquer ces vernis à la surface sans les mêler quelquefois à leurs couleurs? Nous ne le croyons pas. Un vernis appliqué à la surface ne pourrait, en effet, donner à la pâte cette transparence, cette fluidité harmonieuse qui distingue quelques-unes des peintures antiques conservées au musée des Studi. La suavité corrégienne de certaines parties

de ces tableaux ne peut résulter non plus de l'application d'un simple vernis et n'a jamais appartenu à la peinture en détrempe. Un agent, mêlé aux couleurs qu'il maintenait fluides pendant un temps suffisant pour permettre aux peintres les corrections et les reprises, et qui plus tard séchait en faisant corps avec la peinture sans rien lui enlever de son éclat et de son moelleux, a évidemment été employé par les artistes de l'antiquité. Ce procédé laissait au pinceau toute sa liberté, à la touche toute son audace. Il est telles de ces peintures, conservées au musée des Studi, dont les auteurs auraient pu lutter de fougue et d'adresse avec Rubens ou Bonington, surtout dans les détails d'ornemens et d'architecture. La peinture en détrempe, d'une exigence si impérieuse, se refuse à ces libertés et ne tolère ni ces hardiesses ni ces tours de force. L'encaustique n'a ni cet éclat, ni cette fluidité, ni surtout cette solidité. L'agent employé par les peintres romains, quel était-il? L'analyse chimique n'a pu le faire découvrir. On a tout lieu de croire que l'huile y entrait en quantité considérable.

Pollux, dans son *Onomasticon*, où l'on trouve de si précieux renseignemens sur tout ce qui concerne l'art chez les anciens, énumérant les objets que les peintres de son temps employaient pour leurs travaux, indique, entre autres choses (1), les tables de bois, le trépied ou chevalet pour poser ces tables, les pinceaux, les couleurs d'espèces différentes, la cire et les substances résineuses qui se mélangeaient avec elle, non-seulement pour donner du corps aux couleurs, comme le suppose M. Raoul-Rochette, mais aussi, comme Pline nous l'apprend, pour faire sécher la cire et la mettre en état de résister aux atteintes de l'air et du soleil. A quelle époque s'opéra la substitution plus ou moins complète de l'huile ou de toute autre substance de même nature à la cire, substitution précieuse en ce sens qu'elle remplaçait un agent que le feu devait liquéfier par un agent naturellement fluide, et qu'elle supprimait ce réchaud ou *cauterium* qui compliquait si singulièrement l'attirail de peinture des artistes de l'antiquité? Cette question reste encore à résoudre.

Dans la peinture du manuscrit de Dioscoride, dont nous venons de parler, outre le panneau, la toile qui y est fixée et le chevalet, nous voyons à côté de l'artiste une tablette sur laquelle ses couleurs sont disposées à peu près comme sur la palette de nos peintres; elles paraissent de même consistance et ont été évidemment apposées par petits tas avec le couteau après que le peintre les a eu broyées. Outre cette grande tablette, le peintre tient encore à la main une tablette plus petite, comme une espèce de palette où sont disposées de la même manière les couleurs qu'il emploie. Ces couleurs étaient donc à demi liquides

(1) Pollux, *Onomasticon*, VII, 126-129.

comme nos couleurs à l'huile; elles n'étaient pas fluides comme la détrempe; elles n'avaient pas besoin d'être liquéfiées par le feu comme l'encaustique; l'agent qui s'y trouve mêlé ne devait pas être prompt à sécher comme la gomme, le blanc d'œuf ou la colle : autrement le peintre n'eût pas fait les tas où il approvisionne sa palette si nombreux et si gros. Quelle était donc cette substance qu'au VIe siècle on mélangeait aux couleurs avant de les employer? Selon toute apparence, elle avait, comme l'agent employé par les anciens peintres romains, une grande analogie avec l'huile.

Un moine allemand, Théophile, qui écrivait, à la fin du Xe siècle, un livre intitulé : *De omni scientia artis pingendi*, indique un procédé au moyen duquel on délayait les couleurs avec de l'huile de lin. Avec les couleurs ainsi préparées, on peignait des tableaux qu'on faisait sécher au soleil (1). Ce procédé, peut-être le même que celui qu'on employait au VIe siècle, se rapproche beaucoup de la peinture à l'huile telle qu'on la pratique aujourd'hui (2). Vers 1410, Jean Van Eyck, le second des deux frères, ayant terminé un panneau d'après le procédé décrit par le moine Théophile, exposa au soleil sa peinture pour la faire sécher; la chaleur fendit les planches, et le tableau fut perdu. Van Eyck chercha dès-lors un moyen plus expéditif et moins dangereux. Il le trouva, et il me semble hors de doute que cette découverte, qui fit tant de bruit au XVe siècle, ne consista pas tant dans la substitution de l'huile à la cire ou à la colle, cette substitution ayant été faite de longue date, que dans l'emploi d'un siccatif, qui, combiné aux huiles de lin et de noix et mêlé aux couleurs, leur permettait de sécher à l'ombre en conservant leur éclat.

La plupart des écrivains qui s'occupent de l'histoire de l'art n'ont jamais tenu un pinceau. Leur ignorance des procédés matériels de la peinture est fort excusable. Cette ignorance a seule causé tout le bruit que l'on a fait à propos de la découverte de Van Eyck, qu'on a présentée comme l'invention de la peinture à l'huile. A notre avis, cette invention se réduisit à un perfectionnement. Le peintre de Bruges tenta une de ces expériences que bien des artistes renouvellent aujourd'hui, dégoûtés qu'ils sont de l'insuffisance, des inconvéniens, nous dirons plus, des trahisons de la peinture à l'huile. L'expérience tentée par Van Eyck ayant réussi, les artistes allemands et italiens appliquèrent à l'envi un procédé plus commode, plus séduisant que ceux en usage jusqu'alors, mais certainement moins favorable à la durée de leurs ouvrages et dont nous doutons fort que l'art de la peinture ait tiré un

(1) Ch. XVIII, XXII, XXIII.

(2) Les Grecs, vers 1300, peignaient à l'huile. J'ai entre les mains un triptyque de cette époque, exécuté avec un procédé qui ne peut être que celui de la peinture à l'huile. Les têtes des personnages sont très finement modelées dans la pâte.

avantage réel. Il est certain qu'à partir du xve siècle, le coloris perdit en vivacité et surtout en durée ce qu'il gagnait en puissance et en harmonie. L'emploi des huiles siccatives, combiné avec celui des terres d'ombre et du bitume, soit dans le corps de la peinture, soit dans les glacis, cet emploi d'une commodité singulière et qui donne à un tableau récemment exécuté, et même à certains tableaux des peintres flamands et hollandais, tels que Rembrandt, Decker, Ruysdael et Hobbéma, un ton local si vigoureux, cet emploi, précieux dans quelques exceptions, a causé la prompte destruction, l'abolition presque complète de la plupart des grandes compositions peintes à l'huile depuis les Van Eyck, à commencer par *la Transfiguration* de Raphaël et *le Cénacle* de Léonard de Vinci. Quelle différence de conservation entre la fresque vulgaire de Montorfano placée, au couvent des Graces de Milan, en regard du tableau de Léonard de Vinci, et cette inimitable composition! Léonard de Vinci, Raphaël, Titien et les Carrache sont ceux qui ont le plus perdu à l'emploi du nouveau procédé. Le Corrége lui doit ses tons soyeux et son éclat incomparable; mais le Corrége a horreur de toute ombre un peu forte, et semble n'avoir employé l'huile que pour surglacer. Paul Véronèse, lumineux jusque dans ses ombres et qui ne fait abus ni des frottis colorés ni des tons vigoureux, s'est mieux soutenu. Les détails de ses tableaux ne sont ni effacés ni même affaiblis; il est vrai que Paul Véronèse a dû peindre sur des toiles absorbantes. Ses grandes compositions ont la clarté et la fraîcheur des fresques. Comparées à certains tableaux contemporains, tels que l'*Endymion* de Girodet, ou *la Bataille d'Austerlitz* de Gérard, on les croirait plus récemment exécutées. Dans la plupart de nos tableaux modernes, au bout de dix ans, les blancs deviennent jaunes, les jaunes roux, les bleus verts, les bruns noirs, puis tout s'efface, et la nuit vient.

On put promptement acquérir la certitude du peu de durée des peintures exécutées d'après le procédé de Van Eyck. Nous voyons, en effet, que sa composition la plus vaste, le retable de Saint-Bavon, où il a représenté l'adoration de l'agneau mystique, et qu'il avait achevée en 1432, dut être retouchée, et, il faut le dire, repeinte en grande partie, en 1550, par Lancelot Blondel de Bruges et Schoreel d'Utrecht. *La Cène* de Léonard de Vinci se détruisit plus promptement encore. Cette vaste composition avait été achevée en 1498, et, vers 1540, Armenini en parle comme d'une peinture à demi effacée; vers 1560, les contours seuls restaient. Depuis, ce tableau fut, à diverses reprises, repeint en entier.

La découverte de Van Eyck rendit son nom populaire dans toute l'Europe. Il avait trouvé le grand secret à la recherche duquel plus d'un peintre avait consumé son existence. Les Italiens, qui se passionnent si aisément, et qui, depuis Cimabué et Giotto, cultivaient avec une sorte d'enthousiasme l'art de la peinture, furent ravis à la vue des

premiers essais qui leur vinrent de par-delà les Alpes. Un peintre sicilien, qui s'appelait Antonello et qui avait étudié à Rome, se rendit en Flandre et obtint de l'inventeur lui-même communication de son procédé. De retour en Italie, il initia un de ses amis, le peintre Dominique, à la nouvelle manière. Dominique parcourut l'Italie, excitant partout l'admiration de la foule, la haine et l'envie des artistes. L'un d'eux, André del Castagno, dont le nom doit être voué à l'exécration des hommes, séduisit Dominique par ses caresses, obtint son secret, et le fit poignarder (1454). Dominique mourant se fit porter chez son ami Castagno, dont le crime serait resté inconnu, s'il ne l'eût avoué au lit de mort.

Castagno avait commis son crime en pure perte, car, au moment où Dominique succombait, Rogier de Bruges communiquait aux Vénitiens le secret de Van Eyck, que, d'un autre côté, Antonello avait fait connaître à Pino de Messine. Ce procédé se répandit si promptement dans toute l'Italie, que plus d'une ville en revendiqua plus tard la découverte. Les Napolitains veulent que ce soit un peintre de leur ville, Colantino del Fiore, qui l'ait trouvé. On voit dans la sacristie de l'église Saint-Laurent des pères mineurs, à Naples, un tableau de cet artiste représentant un saint Jérôme tirant une épine du pied d'un lion qui paraît peint à l'huile. Ce tableau porte la date de 1436. Il est donc postérieur d'une vingtaine d'années à la découverte du peintre de Bruges. Les Italiens doivent laisser aux Flamands la priorité de leur découverte. Ils leur ont emprunté leur manière de peindre à l'huile, et c'est à peu près là tout ce qu'ils leur ont pris; les Flamands leur doivent beaucoup plus.

Au temps où vivaient les Van Eyck, les peintres de la Néerlande ne songeaient cependant pas encore à aller chercher leurs inspirations par-delà les Alpes. Dans les tableaux des deux frères, mais surtout dans leurs principales compositions, le goût du terroir est sensible, et les influences locales sont franchement substituées aux influences byzantines et rhénanes. Toutes les têtes sont bien flamandes et partant passablement vulgaires. Cependant le symbolisme et le sentiment religieux écartent encore le grotesque et le trivial, qui devaient dominer plus tard. Hemmeling continua les Van Eyck, et porta plus loin qu'eux l'imitation naïve et souvent puérile de la nature. Le manque de relief, la sécheresse, et une certaine indigence de forme qui, chez les continuateurs de l'école primitive flamande, dégénéra en véritable pauvreté, apparaissent déjà dans ses ouvrages, exaltés outre mesure depuis que ce goût pour la peinture archaïque, qu'on a qualifié de fièvre des vieux tableaux, *das germanische Kunst-Fieber,* s'est manifesté chez les Allemands.

Les Van Eyck et Hemmeling firent dans la peinture flamande une révolution analogue à celle que Guido de Sienne, Cimabué et Giotto avaient opérée en Italie au XIIIe siècle; mais leurs successeurs ne furent ni des Girlandajo, ni des fra Angelico, ni des Masaccio, ni même des Taddeo Gaddi et des Orcagna. Du temps de ce dernier, on trouvait en Italie qu'il y avait encore de grands talens, mais que l'art de la peinture allait déclinant de jour en jour. Taddeo Gaddi, à qui Sacchetti prête cette opinion dans une de ses nouvelles, ne pouvait prévoir la venue si prochaine des Léonard de Vinci, des Michel-Ange et des Raphaël. Chez les Flamands, après les Van Eyck, on ne rencontre pas de ces grands talens; l'art décline tout aussitôt, et l'on ne peut citer les noms de Gérard Van der Meire, de Liévin, de Witte, de Hugo Van der Goes, de Rogier de Bruges et même de Michel Vohlgemuth, que comme ceux d'imitateurs sans goût et de continuateurs souvent serviles. Nous savons bien qu'on a voulu, à diverses reprises, depuis le commencement du siècle, galvaniser ces cadavres. Depuis que M. Frédéric Schlegel a tenté dans une feuille littéraire, l'*Europa,* une renaissance archaïque de l'art allemand, depuis que MM. Boisserée et Solly ont formé leurs curieuses collections, bien des fanatiques se sont mis à leur suite, et on en est venu à trouver beau tout ce qui était vieux. Ce sont là de ces caprices de la mode dont on doit peu s'étonner et dont nous nous permettrons de sourire. On ne faisait pas grand cas des productions de tous ces peintres il y a cinquante ans, et on avait raison. On a beau se récrier, se passionner à froid, le mauvais restera toujours mauvais. Certes, nous ne nous établissons en aucune façon les défenseurs du goût qui régnait il y a un demi-siècle; mais nous tenons pour fort bizarres ces prédilections contemporaines et les prétendues merveilles qu'elles ont enfantées. En fait de religions nouvelles, dans les arts, les œuvres nuisent souvent terriblement à la foi.

L'école exagère toujours les qualités du maître et en fait des défauts. Chez les continuateurs de Van Eyck, la fermeté et la précision de son dessin se changèrent en sécheresse; la bonhomie quelquefois pleine de grandeur de ses personnages se transforma en gaucherie prétentieuse et grotesque; le coloris seul de ces peintres se maintint dans la ligne du naturel et du vrai, mais il perdit toute souplesse, toute solidité, tout relief. Leurs tableaux présentaient encore l'aspect des tableaux du maître; mais la science des grands effets, l'harmonie générale, avaient disparu; ce n'étaient plus que des fantômes. Cette prompte décadence n'a rien qui doive nous surprendre. Quoi que prétendent, après M. Frédéric Schlegel, M. Michiels, M. Arsène Houssaye, dont le goût est plus délicat et qui au fond ne nous paraît pas tout-à-fait convaincu, les peintres flamands des premières époques, à commen-

cer par les maîtres eux-mêmes, ne possédèrent pas la réunion complète de toutes les conditions qui font les grands artistes. Leurs merveilleuses qualités sont obscurcies par de grands défauts qui tenaient sans doute à leur temps, à ce qu'ils arrivaient les premiers, mais qui n'en sont pas moins des défauts. Tels artistes qui vinrent après eux, qui possédèrent leurs qualités et qui purent éviter leurs défauts, leur sont supérieurs. Léonard de Vinci et Raphaël par l'exquise réunion du sentiment profond et délicat et de la précision du dessin, Corrége par l'harmonie et la grace, Titien et Paul Véronèse comme coloristes puissans, mais surtout vivans, se sont élevés à une bien autre hauteur que tous ces maîtres primitifs de la Flandre, et même de l'Allemagne, qu'on proclame sans rivaux.

L'archaïsme, quelque naïf et précis qu'il soit, quelque degré de patience, de savoir même qu'il affecte, quelques rares qualités qu'il laisse entrevoir, n'est jamais que l'art à son enfance. La pauvreté n'est pas la vérité, pas plus que la sécheresse n'est la précision, et le trivial le naturel. Nous ne croyons donc pas, comme l'avance M. Arsène Houssaye, que les Italiens doivent plus aux Flamands qu'ils ne leur ont rendu. Pour tout homme qui a étudié sérieusement les procédés employés par chaque école et qui s'est rendu compte, par une expérience personnelle, de l'emploi matériel de la couleur, il n'est pas possible d'établir une comparaison sérieuse entre le coloris des Flamands et celui des Vénitiens. Ce sont des systèmes essentiellement différens. Jean Bellin, Titien, Tintoret, Giorgion et Paul Véronèse, excellens coloristes chacun dans son genre, le sont par l'application de procédés analogues, mais particulièrement par l'habile emploi des glacis, par la savante combinaison des tons secondaires plutôt que des tons primitifs. Les noirs, les blancs, les rouges, les bleus, sont rompus, et ont subi une modification radicale avant d'être placés sur la toile. Dans ces vastes compositions de Paul Véronèse, où le jour rayonne, où l'air circule avec une admirable transparence, on ne peut rencontrer un blanc vraiment blanc, un noir vraiment noir. Les chaudes et ardentes compositions de Titien ne nous présentent pas un rouge et un jaune qui ne se soient réciproquement modifiés. A quelques exceptions près, mais surtout à l'exception de Rembrandt, dont la manière comme coloriste est une combinaison de toutes les manières connues, les Flamands procèdent tout différemment et substituent l'empâtement aux glacis. Leurs tons se rapprochent plus des tons primitifs, et leurs gammes sont beaucoup moins variées; souvent même la couleur passe de leur palette sur la toile sans subir de modifications sensibles. Rubens, le plus grand coloriste flamand, emploie, par exemple, le vermillon pur jusque dans ses reflets. Les tons les plus entiers se heurtent dans sa pâte splendide,

et c'est bien rarement qu'il jette sur les témérités de sa palette, sur l'insolence de sa touche, le voile d'un glacis (1).

L'école des Van Eyck exerça une puissante influence dans toute l'Allemagne; elle modifia les anciennes écoles et en créa de nouvelles. Les écoles de Harlem et de Leyde, où l'art hollandais prit naissance, en sont les deux dérivations les plus rapprochées. Albert Van Ouwater, élève de Van Eyck, apporta le premier à Harlem les procédés du maître. Il aimait, comme lui, à orner les fonds de ses tableaux de vues de villes ou de vastes campagnes qui remplaçaient les fonds d'or des Byzantins. Il n'est donc pas surprenant que les plus grands paysagistes hollandais soient sortis de l'école de Harlem.

Cornille Engelbrechtsz, l'un des plus faibles continuateurs des Van Eyck, fut le fondateur de l'école de Leyde. L'influence allemande domine dans ses ouvrages, d'une exécution sèche et rebutante; elle se fait sentir encore dans les compositions de Lucas de Leyde, son élève et son plus beau titre de gloire. Il n'a manqué à Lucas de Leyde qu'un champ plus favorable et une carrière plus longue pour être un des plus grands artistes des temps modernes. Dessinateur habile à l'âge où les autres hommes sont encore enfans, Lucas de Leyde gravait à douze ans des planches qu'Albert Durer n'eût pas désavouées. A seize ans, il était le digne rival du maître de Nuremberg. C'est à cet âge qu'il exécuta cette singulière gravure de *la Tentation de saint Antoine*, où il a représenté le diable sous la figure d'une belle femme, avec un chaperon à cornes, offrant au saint un vase précieux. Lucas de Leyde a pressenti la grace divine des grands maîtres de l'Italie, mais il n'a pas encore le sentiment de la beauté. Ses femmes sont de robustes Flamandes, à la haute stature, aux formes massives, à la face large et claire, au front haut et bombé, sous lequel de petits yeux bleuâtres, dépourvus de sourcils et de cils, brillent d'une lueur terne. L'expression est naïve et souriante; c'est par là que Lucas de Leyde se rapproche des premiers maîtres florentins. Quant à la vérité locale, à cette pureté de formes, à cette sobriété d'ajustemens et d'accessoires que la connaissance de l'antiquité eût pu lui donner, il n'en a nul souci. Les personnages de ses tableaux bibliques ou religieux sont tous costumés comme les bourgeois de Leyde ou de Maëstricht, et toujours avec une richesse singulière; son dessin a plus de sécheresse que de précision, de finesse que de vérité. Il entoure volontiers ses étoffes de petits lisérés clairs qui

(1) Nous regrettons de ne pas être, sur ce point, de l'avis de M. Arsène Houssaye; mais Rubens n'a pas si complétement *caché sa palette* qu'il le prétend. C'est un des peintres au contraire dont la touche est écrite le plus brutalement. Il est telles de ses compositions les plus empâtées où chaque coup de brosse a placé sur la toile une couleur presque vierge.

découpent plutôt les formes qu'elles ne les dessinent; on sent que la main de l'artiste a commencé par tenir un burin.

Comme Albert Durer, Holbein et Lucas Kranach chez les Allemands, Lucas de Leyde marque en Hollande le passage du style des maîtres primitifs à ce style complexe où le caractère national et le caractère italien se sont parfois si heureusement combinés. Quintin Matsys, le peintre forgeron, qui dut à l'amour son talent et sa gloire, est déjà tout-à-fait flamand.

Connubialis amor de Mulcibre fecit Apellem,

dit son épitaphe. En étudiant les nombreux ouvrages de l'Apelles d'Anvers, on retrouve le forgeron dans quelques-unes de leurs parties dont l'aspect a quelque chose de métallique, et qui semblent repoussées avec le marteau et polies avec la lime.

Quintin Matsys a donné toutefois plus d'ampleur au style des peintres primitifs; sa touche a plus de liberté, son coloris est plus franc; il a poussé plus loin que ses devanciers l'étude intelligente de la nature, quoique souvent il sacrifie trop encore à l'exactitude de l'imitation. Ses *Peseurs d'or*, qu'on rencontre dans toutes les galeries de l'Europe, et dont nous avons au musée du Louvre un assez bon exemplaire, sont la dernière expression de sa manière. La naïveté convenable des têtes, la finesse et le modelé des mains, l'exécution patiente et précise des accessoires, sacrifiés cependant à l'effet d'ensemble, tout cela fait pressentir la révolution que, dans le cours du XVIe siècle, Bernard Van Orley à Bruxelles, Michel Coxie à Malines, Lambert Lombard et Frans Floris à Anvers, Mabuse à Amsterdam, devaient accomplir dans la peinture néerlandaise.

Les peintres que nous venons de citer visitèrent tous l'Italie; il ne faut donc pas s'étonner de les voir substituer un style tout nouveau aux anciennes pratiques qu'aucun d'eux pourtant, Lambert Lombard et Frans Floris exceptés, les plus italiens des peintres flamands, n'abandonna jamais complétement; ils marquent la limite extrême du moyen-âge et des temps modernes; par eux, la renaissance italienne s'est propagée dans les Flandres, s'attaquant plutôt au fond qu'à la forme, qui, même au moment du suprême triomphe de l'invasion ultramontaine, quand Rubens poussait jusqu'à ses dernières conséquences l'expression du goût italien, reste soumise à certaines influences locales encore visibles sous la magique enveloppe dont son pinceau a cherché à les couvrir. L'esprit, chez lui, n'est jamais complétement dégagé de la matière; la beauté est robuste et toute terrestre, l'énergie triviale, l'expression grossièrement vraie. Quelques véhémens efforts que fasse le fougueux génie du grand peintre d'Anvers, l'idéal lui fait toujours défaut.

Les prédécesseurs de Rubens, et particulièrement Otto Vénius, qui l'initia aux secrets de l'art, substituèrent l'effet calculé à la naïveté primitive des peintres néerlandais; ils essayèrent timidement, mais avec l'intelligence d'une école coloriste, ces grandes combinaisons d'ombre et de lumière qu'on appelle clair-obscur. Leur touche prit une ampleur inusitée. Ce furent de vrais peintres, tandis que leurs devanciers, les Van Eyck exceptés, n'avaient souvent fait que continuer les miniaturistes du moyen-âge. Ils introduisirent dans leurs compositions cette unité de lieu, d'intérêt et d'effet que jusqu'alors on avait à peine pressentie. Les peintres brugeois, comme M. Michiels le fait observer, découpaient un morceau de l'espace et disposaient un certain nombre de personnages au milieu d'un large horizon. Chez eux, l'homme n'était qu'un acteur perdu sur un vaste théâtre qu'il ne remplissait pas. Ses armes, ses vêtemens, l'or et les pierreries qui les recouvraient, éclairés par une lumière uniformément répandue, attiraient impérieusement l'attention. Les peintres de la transition restreignirent le lieu de la scène, concentrèrent l'effet, s'occupèrent à agencer savamment leurs personnages, qu'ils rapprochèrent des premiers plans du tableau. Ils restituèrent à l'homme cette importance que les peintres de l'antiquité lui avaient donnée, et que les écoles du moyen-âge lui avaient enlevée.

Rubens, à qui l'inspiration semble avoir livré tous les secrets de la palette et tous les artifices du dessin, posséda au plus haut degré la science de l'effet et de la composition. Rubens serait le peintre par excellence, si, dans l'art de la peinture, l'adresse de l'exécution, la puissance de l'imitation, l'inépuisable richesse du coloris, pouvaient suppléer l'idéal. Rubens, comme Otto Vénius son maître, abandonna les traditions des écoles primitives et se fit italien. Otto Vénius cependant ne lui avait enseigné que les procédés matériels et les pratiques vulgaires de l'art; Rubens dut tout le reste à son génie. Italien par la pensée comme par l'expression, il conserva sa fougueuse individualité; s'il inclina vers une école, ce fut vers l'école vénitienne. Il y a certainement dans sa manière quelque chose du Tintoret et de Paul Véronèse, mais du Tintoret plus ardent et plus lumineux, de Paul Véronèse plus puissant, mais moins vrai. Comme tous les génies extrêmes et mobiles, s'il imite, c'est par caprice, et, tout en imitant, il sait rester original. Emporté par sa fougue, il s'est trop souvent laissé aller à l'improvisation, et il a procédé par esquisses, surtout dans ses kermesses et ses paysages, où il s'est montré supérieur comme en tout; mais ses improvisations sont des dithyrambes et ses esquisses sont magnifiques. Un génie si indépendant échappe à toutes les classifications; il se fait sa place à part et ne peut s'appeler que par son nom. Cependant, en Allemagne et en France, l'esprit de système s'est exercé sur Rubens. Les uns l'ont représenté comme la dernière expression de l'école de Bruges,

quant au coloris seulement, et c'est fort heureux. En France, un écrivain ingénieux, M. Hippolyte Fortoul, est remonté plus haut encore. A l'en croire, ses œuvres si diverses et si profanes rappelleraient sous plus d'un rapport celles de ses devanciers les plus lointains et des Byzantins eux-mêmes. Quelques efforts que nous ayons faits, nous n'avons pu découvrir rien de semblable. Cette *sorte d'imitation robuste de la nature,* qui donnerait aux ouvrages du grand peintre d'Anvers cette lointaine analogie avec les œuvres byzantines, est, à notre avis, ce qui au contraire creuse le plus profond abîme entre sa manière et celle des peintres hiératiques du Bas-Empire. Rubens n'est pas même Allemand, il est Flamand.

Rubens, en mourant dans toute sa gloire, légua la partie spirituelle de son art et de son génie à Van Dyck, et la partie grossière et matérielle à Jordaens. Jordaens serait peut-être un grand peintre, s'il n'eût pas connu Rubens. Il a dérobé la palette du maître; il lui a emprunté sa fougue, son adresse. Pendant les soixante-dix ans qu'il a tenu le pinceau, il a peut-être couvert trois fois autant de toile que Rubens; mais des milliers de tableaux qu'il a peints, en est-il un seul qui s'élève au-dessus du médiocre? Jordaens nous montre où conduit l'abus de l'imitation, quelque féconde et brillante qu'elle soit. L'absence de toute originalité le classe parmi les peintres de troisième ordre. Élève de Rubens comme Jordaens, Van Dyck a su échapper aux décevantes facilités de l'imitation. Lui qui, dans la fameuse *Descente de croix,* avait repeint la joue et le menton de la Vierge de manière à tromper Rubens lui-même, il a voulu et il a pu être autre chose qu'un copiste; il a fait plus, il a su se créer une manière toute personnelle. Coloriste moins heurté et plus harmonieux que Rubens, il a donné à ses personnages cette dignité intelligente, cette grace chevaleresque que les natures sobres et contenues sont plus propres que d'autres à exprimer. Van Dyck est à la fois le plus naturel et le plus distingué des peintres flamands. Ce serait le dernier grand peintre que les Flandres auraient produit, si Rembrandt n'eût pas existé.

Les peintres flamands qui, après Rubens, ou du temps même de ce grand artiste, poussèrent le plus vivement à l'imitation de l'art italien, se sont attachés de préférence à reproduire la manière des maîtres florentins de l'époque qui précéda la décadence. Les peintres de la période antérieure, Otto Vénius et Heemskerck à leur tête, avaient au contraire étudié l'école romaine au moment de son éclat. On a appelé Heemskerck *le Raphaël hollandais,* et cependant sa manière n'est qu'un calque grossier, souvent même grotesque, de celle de Michel-Ange, dont il avait fréquenté l'atelier. Les peintres du XVIIe siècle et de la fin du XVIe persistèrent dans cette même voie. Le Bronzino et Vasari eurent leurs copistes; on imita des imitateurs.

Dans le cours du XVIe siècle, une révolution moitié politique, moitié religieuse, bouleversa la Hollande. A une époque d'opulence et d'industrie succédèrent des jours d'épreuve et de lutte; un culte austère remplaça les pompes traditionnelles et le majestueux symbolisme du catholicisme; l'art dans la Hollande et même dans les Flandres subit l'influence des révolutions religieuses et politiques. Il quitta le sanctuaire du temple pour l'hôtel-de-ville ou pour la maison du citoyen. C'est alors que Rembrandt apparaît et renouvelle du même coup et l'école de Leyde et son art, Rembrandt, poète comme Rubens, et dans son genre aussi grand peintre, aussi grand coloriste que lui. Tous deux ont fait bon marché de l'idéal et même de la beauté. Dans les pages étincelantes du peintre d'Anvers, dans ses allégories les plus violentes et les plus compliquées comme dans les plus austères compositions du peintre hollandais, sa *Leçon d'anatomie,* ses *Cinq régens du Staal Hof* ou sa *Ronde de nuit* par exemple, la matière a le dessus, l'imitation de la nature néerlandaise a prévalu, et cependant, nous le répétons, l'un et l'autre sont poètes. Rubens semble avoir dérobé jusqu'au dernier rayon de soleil et n'avoir laissé à Rembrandt que le crépuscule et la nuit; mais cette vive lumière n'illumine trop souvent que des images vulgaires et ne s'épanouit que sur les formes charnelles de la Vénus flamande, tandis que ces ténèbres laissent entrevoir, à travers leur admirable transparence, des scènes d'une réalité merveilleuse. Rembrandt est peut-être le plus original et le plus calculateur des peintres. Il est souvent aussi étonnant coloriste que les Vénitiens. Comme eux, il a tiré le plus merveilleux parti des glacis, mais il les applique d'ordinaire sur des empâtemens bien autrement solides que les grisailles vénitiennes. Il a trop négligé la beauté.

Rembrandt a eu de nombreux imitateurs, qui sont presque des copistes. Sa manière est trop personnelle, trop originale pour qu'on puisse l'imiter sans danger. Ferdinand Bol, son ami, est le meilleur de ces *pasticheurs.* On a souvent confondu ses intérieurs et ses portraits avec ceux du maître, et c'est un honneur insigne. Bartholomé Van der Helst, élève à la fois de Rubens et de Rembrandt, a conservé plus d'indépendance. Son grand tableau du *Repas des officiers, présidé par le capitaine Wits, en mémoire de la paix de* 1648, qu'on a placé au musée national d'Amsterdam en face de *la Ronde de nuit* de Rembrandt, a pu perdre à ce voisinage; c'est cependant encore un des tableaux les plus remarquables de la Hollande.

Aujourd'hui qu'une paix de trente années, l'aisance générale, les encouragemens publics et privés, et, par-dessus tout, les expositions annuelles du Louvre, ont donné à l'art en France un si étrange développement; aujourd'hui que les ouvrages produits chaque année par nos peintres ne se comptent plus par centaines, mais par milliers, et

que le nombre des artistes s'est accru dans une proportion vraiment merveilleuse, nous aurions mauvaise grace à nous étonner que, de la fin du XVIe siècle au commencement du XVIIIe, les Flandres aient produit quelques centaines de peintres. Ce qui doit surtout nous surprendre, par comparaison surtout avec le présent, c'est que presque tous ces peintres aient eu du talent, et que, parmi eux, on puisse distinguer de prime abord un grand nombre d'artistes éminens. La surprise cesse si l'on recherche avec quelque attention les causes de cette supériorité.

Avant de produire, les peintres flamands et hollandais se condamnaient à un long et laborieux apprentissage, et aucun d'eux n'eût quitté l'atelier du maître avant de savoir son métier, c'est-à-dire avant de posséder à fond certains procédés techniques quant au clair-obscur et au coloris, procédés que nous retrouvons toujours les mêmes, à fort peu d'exceptions près, dans tous les tableaux bons ou mauvais des artistes néerlandais. L'emploi de procédés uniformes, traditionnels, invariables, diminuait les difficultés matérielles. Le métier n'était plus pour l'artiste qu'une sorte d'instrument dont il jouait comme il l'entendait. Aujourd'hui cette première éducation de l'atelier est à peu près nulle; au lieu de se servir de moyens connus et communs à tous, l'artiste tâtonne et cherche de nouvelles combinaisons. On perd ainsi à fabriquer l'instrument le temps que les artistes flamands et hollandais mettaient à s'en servir, et d'ordinaire, comme cet instrument est incomplet, on s'en sert mal et on joue faux. Le nombre des peintres sachant peindre est plus rare qu'on ne saurait croire.

La passion que les peintres flamands avaient pour leur art était une autre cause de leur excellence. Ils ne vivaient que par lui et pour lui. S'ils lui faisaient quelques infidélités, c'était pour le cabaret et la kermesse, et, comme ils finissaient quelquefois par établir leur atelier au milieu des cruches et des pots à bière, ou sur le champ de foire, leur talent ne perdait rien à ces distractions passagères. Toutefois la raison principale de la rare perfection que la plupart de ces artistes ont donnée à leurs ouvrages, c'était le soin que chacun d'eux mettait à borner son champ, à restreindre sa manière à certains sujets et certains effets toujours les mêmes, ou, comme on dit aujourd'hui, à se *spécialiser*.

A partir d'Adrien Elzheimer, un des premiers peintres qui se soient attachés à reproduire les effets secondaires de la nature toute nue, la plupart des artistes, dits *petits maîtres flamands et hollandais*, se bornèrent chacun à l'imitation de scènes et d'effets analogues, souvent même toujours semblables. Brauwer, Craesbeke, les trois Téniers, les Ostade, Jean Steen et beaucoup d'autres peignent à qui mieux mieux les cabarets, les kermesses et toutes les péripéties bouffonnes, souvent même dramatiques, de l'orgie flamande. Leurs grotesques bacchanales peuplent les musées de l'Europe. Terburg, Metzu, Jean Leduc, Nicolas,

de Hooch, Miéris, Netscher, Gonzalès Coques, Peeter de Hooge, Jean Verkolie, les deux Vanloo flamands, en un mot toute la pléiade des peintres élégans reproduit de préférence des conversations galantes où figurent de belles dames et des cavaliers qui les courtisent. A l'exception de quelques assemblées de famille, exécutées après la réforme, et dont tous les membres sont vêtus de noir, les personnages de ces scènes familières sont costumés avec beaucoup de recherche; mais quelque chose d'épais dans la tournure, de gauche dans les manières, trahit souvent l'origine flamande de ces raffinés. Gérard Dow est plus varié, et se détache du groupe; cependant son imitation si admirablement patiente ne s'écarte pas de certains thèmes. Nous le voyons toujours peindre de préférence les charlatans, les joueurs de flûte, les commères et des scènes d'intérieur plus ou moins compliquées, d'où un fini vraiment merveilleux n'exclut ni la chaleur du jet, ni la vigueur du ton, ni l'expression noble d'ordinaire, pathétique souvent jusqu'au sublime. Godefroy Schalken, le meilleur élève de Gérard Dow, restreint l'imitation et n'applique la manière du maître qu'à la reproduction des mêmes effets de lumière; son idéal s'est renfermé sous l'abat-jour d'une lampe. Bien des peintres se confinent comme lui dans un même sujet, et font et refont toute leur vie le même tableau. Camille Troost peint les corps-de-garde, Brakemburg les mauvais lieux, Philippe Roos les basses-cours, Hondekoeter les combats de coqs. De l'imitation de l'homme, l'école naturaliste des Flandres était passée à l'imitation de la nature vivante et animée qui l'entourait. Puis, l'horizon de l'art se rétrécissant et la réalité gagnant de plus en plus, on vit des peintres d'un admirable talent se condamner à reproduire certains détails que, du temps des maîtres idéalistes, on n'eût considérés que comme accessoires : des animaux morts, des étoffes, des vases, des fleurs, un insecte, une goutte de rosée, une bulle de savon.

L'antiquité ne nous a pas laissé un seul bon tableau de paysage, et, dans les nombreux ouvrages de ce genre entassés assez confusément au musée des Studi, il est facile de voir que les artistes grecs et romains regardaient ce genre comme tout-à-fait secondaire. La plupart des ouvrages que nous connaissons ressemblent à des peintures chinoises ou aux décorations d'un théâtre de marionnettes. Cependant les auteurs de ces tableaux avaient un rare talent d'exécution, une grande sûreté de dessin et le sentiment de l'effet pittoresque (1). L'infériorité de ce genre s'explique par la sorte de défaveur dans laquelle il était tombé auprès des écrivains et des beaux esprits du temps. Vitruve lui attribue la décadence de l'art. Il accuse ses contemporains de

(1) Voyez le petit tableau du musée des Studi, représentant des édifices avec de fortes ombres. N° 198.

décorer les murailles de leurs appartemens de représentations frivoles et qui ne disent rien à l'esprit, telles que des forêts, des étangs, des marines, tandis que les maîtres grecs ornaient leurs édifices de peintures dont le sujet était tiré de l'histoire des héros et des dieux. Lucien dit quelque part en raillant (1) : « Ce ne sont pas des villes et des montagnes que je cherche dans les tableaux, ce sont des hommes que je veux y voir, et je veux connaître par leurs attitudes et leurs actions ce qu'ils font et ce qu'ils disent. » Si les peintures de paysages qui décoraient les murs des palais des grandes capitales de l'Italie et de la Grèce ressemblaient aux ouvrages de même genre trouvés à Herculanum et à Pompeïa, ces petites villes de troisième ordre, une telle défaveur était motivée.

Dans les peintures des manuscrits, le paysage est tout-à-fait accessoire; il est probable cependant que c'est là que les Van Eyck l'ont été prendre pour remplacer les fonds d'or des Byzantins et de l'école de Cologne. Ces paysages des Van Eyck sont sèchement exécutés; ils représentent d'ordinaire une ville fortifiée, bâtie sur des rochers et se mirant dans un large fleuve qui traverse des plaines verdoyantes: c'est le portrait fidèle des rives du Rhin. La perspective linéaire est exacte, mais la perspective aérienne est rarement observée : les lointains sont traités avec la même précision que les premiers plans; on les croirait peints avec une lunette d'approche. Ces fonds de tableaux des Van Eyck ne manquent cependant pas d'une certaine poésie.

Quel est l'artiste, flamand ou hollandais, qui, le premier, peignit le paysage pour le paysage, n'y faisant entrer la figure de l'homme que comme accessoire? Les historiens de la peinture néerlandaise ne sont nullement d'accord sur ce point. Il paraît certain cependant que, vers le temps des Van Eyck, un peintre de Harlem qui s'appelait Albert Van Ouwater, et que Jean Van Eyck avait sans doute initié au secret de la peinture à l'huile, composa, pour l'autel de l'église principale de cette ville, un retable représentant un paysage dont les premiers plans étaient occupés par une troupe de pèlerins. Patenier, que M. Michiels regarde comme le premier paysagiste proprement dit, n'a peint qu'un siècle après Albert Van Ouwater, de 1520 à 1540, et déjà, en 1511, Giorgion avait exécuté ces beaux paysages, si supérieurs à ceux de l'artiste flamand, dont nous avons au musée du Louvre un spécimen si vigoureux. Nous reconnaissons, d'ailleurs, qu'à partir de Joachim Patenier et de Henry de Bles, le maître à la Houpe (2), les paysagistes se multiplièrent singulièrement dans la Hollande et dans le pays de Namur.

(1) *Contempl.*, p. 346.

(2) Ainsi nommé parce que dans tous ses tableaux figure un hibou de l'espèce vulgairement nommée *houpe*.

Les grands accidens de l'atmosphère, les ondulations du sol, la configuration des montagnes, la physionomie variée des arbres et leurs formes multipliées et caractéristiques, la chaumière cachée sous leur feuillage ou chauffant au soleil son toit couvert de mousse et hérissé par les feuilles charnues de la joubarbe, devinrent dès-lors un objet d'études spéciales. Les premiers paysagistes s'attachèrent à retracer littéralement la nature. Quelques-uns trouvèrent la vérité qu'ils cherchaient, mais aux dépens de l'idéal et en sacrifiant la poésie à la réalité. Les ouvrages de Patenier et du maître à la Houpe ne renferment guère que des indications. Ces artistes, cependant, posèrent un premier jalon sur la route que suivirent résolûment la plupart des grands paysagistes hollandais ou flamands, les Huysmans, les Everdingen, les Pynacker, les Cuyk, les Ostade, les Berghem, les Decker, les Karel Dujardin et les Wynants, et où Paul Potter, Ruysdael et Hobbéma marchent en avant de tous, au premier rang.

Lorsque Louis XIV, à qui on présentait un tableau d'un des petits peintres hollandais les plus renommés, disait avec un dédain superbe, et dans lequel perçait un peu de dépit et de rancune : — Otez-moi ces magots de devant les yeux, il faisait une critique sévère, mais juste, des tendances vulgaires de l'art flamand. Un peuple de bourgeois et de marchands enrichis pouvait trouver du charme dans ces représentations exactes d'une nature triviale et grossière qui devaient choquer un goût délicat. Certes, depuis le grand roi, l'école française est singulièrement revenue de cette exclusion dont ses chefs avaient frappé les œuvres de ces peintres. Lebrun et son école, dont la pompe un peu enflée convenait mieux aux magnificences de Versailles, sont à leur tour dédaignés par des juges moins haut placés, mais tout aussi hautains et aussi exclusifs que le détracteur couronné de l'art flamand. La démocratie, qui règne en souveraine dans l'école comme sur la place publique, s'est éprise des œuvres de ces maîtres familiers, et, tout en se proclamant novatrice, la foule y a cherché des modèles; quelques-uns, plus éclairés et mieux avisés, ont dédaigné une imitation trop littérale, et ont essayé seulement de s'approprier les moyens d'exécution. Hâtons-nous de le dire, non pour justifier ces tendances, mais pour atténuer ce qu'elles pourraient avoir de trop servile et de trop prosaïque, ce sont les maîtres les plus vigoureux et les plus distingués de ces écoles, les esprits les moins grossiers, dont on s'efforce aujourd'hui de reproduire la manière, de deviner et d'appliquer les procédés. Si Brauwer, Adrien Van Ostade et David Téniers ont trouvé quelques imitateurs, Rubens, Van Dyck, Rembrandt, Ruysdael et Hobbéma ont rallié les sympathies les plus nombreuses et les plus relevées.

Il y aurait un curieux travail à faire sur l'influence réciproque que les écoles française et hollando-flamande ont exercée l'une sur l'autre.

Cette influence se manifeste dès le commencement du XVIe siècle. François Clouet, dit Janet, le peintre de la cour des Valois, sans adopter entièrement la manière des Van Eyck, comme le prétend M. Michiels, s'appropria quelques-uns de leurs procédés. Moins souple et moins varié que les peintres brugeois, précis et naïf comme eux, il sut, en restant naturel, garder une distinction et une dignité qui leur sont étrangères. Cependant, à en croire M. Michiels, « les personnages de Janet seraient aussi inflexibles, aussi empesés que les héros du Théâtre-Français; il semble voir des joujoux de Nuremberg, de petits hommes taillés dans le hêtre et dépourvus d'articulations (1). » Il est difficile d'être plus injuste et moins vrai, et cette assertion de M. Michiels nous montre, une fois de plus, comment un esprit prévenu et exclusif fait tourner contre l'homme de talent qu'il veut déprécier jusqu'à d'incontestables qualités. Janet est, sans nul doute, un peintre d'un tout autre mérite que les continuateurs flamands de Van Eyck. L'air de noblesse qu'il donne à ses personnages constitue surtout son originalité. Ces jugemens de M. Michiels n'ont, du reste, rien qui nous surprenne. Il a des préférences tout aussi singulières. Ne regrette-t-il pas quelque part que François Ier, à qui le bruit de la réputation de Michel Coxie était parvenu, n'ait pas chargé ce peintre de décorer son palais de Fontainebleau, à la place de Primatice, « ce déplorable barbouilleur qui gouvernait alors les destinées de la peinture en France? » Primatice, dont M. Michiels parle avec tant de dédain et à qui il n'accorde qu'un *certain talent de décorateur,* est supérieur, à notre avis, à tous ces peintres flamands qui, les premiers, importèrent dans leur pays la manière italienne. Bernard Van Orley, Michel Coxie, Jean Mabuse, avaient, il est vrai, fréquenté l'atelier de Raphaël; mais, dans l'étude qu'ils firent de la manière du maître, ils s'arrêtèrent à la forme extérieure. La partie intellectuelle et profonde, le sentiment et la grace leur furent toujours inconnus. Primatice, au contraire, élève comme eux de Raphaël, ami de Jules Romain et de plus Italien, conservait, même au milieu de ses plus grands écarts, quelque chose de délicat et d'élégant qu'il devait tout autant au génie national qu'à la première direction donnée à son talent. Il n'est pas surprenant, d'ailleurs, qu'à la suite des guerres d'Italie, ce goût italien l'ait emporté à la cour de François Ier et de ses successeurs sur le goût flamand italianisé. L'influence était directe et non transmise de seconde main. Au commencement du XVIIe siècle, lorsque le talent de Rubens était dans toute sa vigueur et que son nom remplissait l'Europe, la reine Marie de Médicis, sacrifiant ses préjugés d'Italienne, le choisit pour peindre la fameuse galerie du Luxembourg. Rubens exécuta, en moins de deux années, ce travail qui eût rempli la vie d'un

(1) *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise,* t. III, p. 243.

autre homme; ses vastes et pompeuses compositions frappèrent d'étonnement les artistes français, l'éclat de son coloris éblouit leurs yeux; mais le naturalisme qui dominait dans ses tableaux, et qui, dans ses allégories les plus recherchées, se trahissait par la trivialité du dessin et la pesanteur de la forme, lui enleva une grande partie de son prestige et tint en défiance les peintres du temps, ou tout-à-fait français ou tout-à-fait italiens.

Un seul homme, Simon Vouet, ne montra pas la même indifférence pour cette violente manifestation du génie flamand, qui n'était à ses yeux qu'une dérivation de l'art italien. Simon Vouet avait plus d'adresse que de génie. Dans un long séjour en Italie, il avait su s'approprier successivement la manière des peintres alors en vogue, être sombre et vigoureux avec Caravage, lumineux avec le Guide, éclatant et facile avec Paul Véronèse. A la longue, il s'était formé de toutes ces manières fondues et combinées un style que de nos jours nous appellerions *éclectique*. Simon Vouet montra pour Rubens la même condescendance que pour les maîtres italiens. Il lui emprunta ce qui convenait le mieux à sa nature et à son talent, c'est-à-dire une liberté d'exécution fort voisine du style lâché, quand la vigueur du coloris ne rachète pas sa mollesse, une ordonnance pompeuse jusqu'à la bizarrerie et certains artifices de clair-obscur inconnus aux maîtres italiens. C'est dans ce style que Vouet, nommé peintre du roi sept ans après l'apparition que Rubens avait faite à Paris, exécuta les nombreux travaux qui lui furent confiés. Cette manière agrandie et plus châtiée se retrouve dans les peintures de Lebrun, son successeur. A travers sa majesté factice, sa pompe académique, il est facile de reconnaître que le premier peintre du grand roi, en composant ses vastes décorations et ses batailles d'Alexandre, s'est souvent rappelé les peintures de la galerie de Médicis. Lafosse, ce Campistron de Lebrun, Jouvenet, plus naturel et plus facile, qui osa peindre après Rubens une *Descente de croix*, et sut faire oublier sa témérité; après eux, Largillière et Rigaud, obéirent aux mêmes influences. Aucun de ces artistes ne retrouva la palette du peintre d'Anvers. Philippe de Champagne, Eustache Lesueur et Nicolas Poussin résistèrent seuls à cette influence complexe, comme ils avaient résisté à l'invasion du mauvais goût ultramontain. Ils continuèrent, les deux derniers surtout, la grande tradition italienne épurée, c'est-à-dire relevant directement de la nature et de l'antiquité.

Cette sorte de protestation du génie dédaigné contre la médiocrité triomphante resta sans effet. Les tendances de la peinture française au XVIIIe siècle inclinèrent toutes vers les écoles flamande et hollandaise. L'imitation n'est pas directe, mais l'inspiration est manifeste. Ces peintres, d'un mauvais goût si gracieux, qui rabaissèrent l'art au niveau de leur époque et qui firent de la peinture historique à l'usage des

ruelles et des boudoirs, les Vanloo, les Fragonard, les Boucher, trouvèrent plus facile d'imiter une école que d'étudier et de reproduire la nature. Comme Rigaud et Largillière, ils procèdent de Rubens; mais leur coloris, quelquefois si séduisant, n'est que le reflet affaibli de l'éblouissante palette du grand peintre. Si la forme est peut-être moins matérielle, elle n'est pas plus vraie; le contourné remplace la souplesse, et la ligne flamboie avec la même insolence. Chez les peintres de genre et de paysage, l'imitation est plus éloignée, il y a plus de caprice. Ils n'empruntent guère aux Flamands que des combinaisons d'effet, des artifices de couleur. Aussi le résultat est-il plus satisfaisant, et ces peintres sont-ils restés originaux. Watteau, qui jette des figures peintes avec la légèreté de Téniers et la puissance de coloris de Netscher et de Terburg, dans des paysages profonds comme ceux de Breughel de Velours et que Rubens semble avoir esquissés; Chardin, qui reproduit la nature morte avec autant de vérité et plus de largeur que Wéeninx, et dont les charmantes scènes d'intérieur rappellent Netscher et Nicolas de Hooch; Greuze, le Van Dyck des grisettes de son temps, ce Miéris pathétique et négligé; Joseph Vernet, qui, dans ses paysages, a combiné Berghem et Claude le Lorrain, et qui donne à ses marines le mouvement et la fureur de Parcellis et de Backuysen, la profondeur et l'étendue de Cuyp et de Van den Velde, mais qui n'a ni le naturel ni la vérité de ces peintres, tous ces artistes, de talens si variés, tiennent chacun par quelques liens aux Flamands, leurs devanciers.

Lors de la grande réaction provoquée par Mengs en Allemagne et continuée en France par Vien et David contre ces peintres du XVIIIe siècle, qui faisaient un si étrange abus du style mouvementé des Italiens de la décadence ou des procédés de clair-obscur et de coloris des artistes néerlandais, l'école française renonça, d'un commun et subit accord, aux allures indépendantes et capricieuses de l'époque précédente et se rangea sous une même bannière. L'imitation de l'antiquité, comprise sous un aspect qui ne manquait pas de grandeur, mais qu'on n'obtenait trop souvent qu'en sacrifiant la grace et le naturel à une majesté factice et à une vigueur outrée, domine sans partage dans les ouvrages de cette période. Il n'est plus question que pour mémoire et par caprice d'érudition des écoles flamande et hollandaise. Comme les peintres du grand roi, les peintres niveleurs et académiques de l'école républicaine et impériale dédaignent souverainement tous ces faiseurs de magots. Les louer eût été un blasphème, les imiter un crime. On s'aperçoit trop, au coloris des grandes compositions de cette époque, du mépris qu'on avait pour les qualités les moins contestables de ces écoles. Une discipline si rigoureuse était trop antipathique à l'esprit français, indépendant et mobile de sa nature, pour qu'elle ne lassât pas promptement la jeunesse. Ce dédain était trop injuste pour qu'il se

continuât. David, de son vivant, put voir son école dominer dans toute l'Europe continentale; mais sa domination fut suivie d'un soulèvement des nationalités aussi général et d'un retour de fortune aussi prompt que ceux qui précipitèrent de son trône le nouvel empereur d'Occident. L'affranchissement de l'école en France amena son fractionnement. Vingt sectes et vingt manières remplacèrent l'unité académique. La couleur, si méprisée, reprit son prestige. La ligne, esclave si longtemps, s'émancipa follement. La plupart des chefs de la réaction nouvelle choisirent chacun chez les Flamands, de nouveau glorifiés, le modèle typique qui convenait le mieux à son tempérament. Nous ne voulons pas accuser d'imitation littérale des esprits si distingués et parfois si entreprenans, mais il n'est pas difficile de démêler les rapports qui rattachent à leur début MM. Géricault et Delacroix à Rubens, M. Paul Delaroche à Van Eyck et même à Gérard Dow, M. Scheffer à Rembrandt, M. Horace Vernet et son école à Van der Meulen et à Cuyp, M. Gudin à Van den Velde, M. Guignet à Van Dyck, et la plupart de nos paysagistes à Ruysdael, Hobbéma, Huysmans, Decker et Wynants. Ces rapports ne sont pas certainement assez suivis et assez directs pour détruire toute originalité, mais ils ne sont pas moins réels; on peut les saisir encore dans les diverses transformations qu'a subies la manière de chacun de ces peintres; l'exagération des imitateurs les a rendus plus frappans.

Les mêmes rapports existent également, et à des degrés différens, entre la plupart de nos peintres de genre et les peintres flamands; mais cette fois l'imitation est flagrante et s'attaque autant au fond qu'à la forme. On n'étudie plus seulement des procédés d'exécution, on reproduit la physionomie, les détails du costume et jusqu'à l'attitude des personnages; nous avons des Metzu, des Terburg, des Gérard Dow, des Ostade et jusqu'à des Jean Steen de récente origine. M. Roqueplan, qui a consulté tour à tour Mieris, Albert Cuyp, Van Dyck et Rembrandt; M. Decamps, dont *la Bataille des Cimbres* nous rappelle les mêlées d'Aldtorfer; M. Meyssonnier, qui joint la finesse et la précision de Gérard Dow au naturel de Netscher, sont ceux de nos peintres de genre qui, tout en étudiant les Flamands, ont su le mieux conserver leur verve et leur individualité.

Par une singulière contradiction, tandis que l'école française abandonnait la tradition académique et se retrempait au coloris des Flamands de la grande époque, l'école flamande contemporaine, obéissant à deux impulsions contraires, imitait la manière française, importée par David lui-même dans la Belgique, ou copiait, la loupe à la main, les anciens maîtres nationaux. L'école actuelle dans les Flandres suit aujourd'hui deux directions analogues. Les partisans des modes françaises ont depuis long-temps délaissé les ateliers de MM. Paelinck, Na-

vez et Odevaere, ces suprêmes représentans de la manière de David; ils imitent maintenant MM. Horace Vernet, Delaroche, Eugène Delacroix et Scheffer. Les peintres flamands proprement dits copient plutôt qu'ils n'imitent leurs devanciers des XVIe et XVIIe siècles. Ce sont, en général, les peintres d'histoire ou les peintres anecdotiques qui inclinent vers l'art français; nous citerons, dans le nombre, MM. Wappers, Dekeyser et Gallait. M. Wappers est le peintre de la révolution belge de 1830. L'immense tableau dans lequel il a représenté le peuple déchirant la proclamation du prince Frédéric, sur la grande place de Bruxelles, ne vaut guère mieux que nos peintures officielles de même date. M. Wappers, dessinateur facile et coloriste plus énergique que séduisant, a des prétentions à la peinture dramatique telle que l'entendait M. Delaroche. Ses *Adieux de Charles Ier à ses enfans,* son *Anne de Boulen,* son *Charles IX, au moment où il finit de tirer sur le peuple le soir de la Saint-Barthélemy,* son *Louis XI regardant danser des jeunes filles d'une terrasse du château de Plessis-les-Tours,* sont de faciles, mais faibles imitations de ce genre tout moderne.

M. Dekeyser, originaire d'un village de la banlieue d'Anvers, pâtre comme Giotto, a débuté à l'exposition d'Anvers en 1834, à l'âge de vingt-un ans, par un tableau de trente pieds représentant le Calvaire. Cette peinture annonçait d'heureuses dispositions et péchait plutôt par l'absence de style que par le manque d'inspiration. Depuis, M. Dekeyser a beaucoup produit et dans toute espèce de genre. Ses tableaux de batailles sont supérieurs à ses autres ouvrages. Sa *Journée des éperons* est peut-être son meilleur tableau. Il est telles parties de cette composition que M. Horace Vernet ne désavouerait pas. Tel est, par exemple, ce groupe où M. Dekeyser nous montre le comte d'Artois terrassé par un frère lai de l'abbaye de Terdoest et achevé par un boucher de Bruges. Ses tableaux de religion, conçus d'une manière ingénieuse, pèchent surtout par l'absence du sentiment religieux. Son coloris ne manque pas d'éclat, mais il est trop chargé de reflets. M. Gallait a figuré avec distinction dans nos expositions du Louvre; c'est un peintre brillant, facile, qui s'inspire à la fois de Van der Meulen et de nos coloristes modernes. C'était celui des peintres flamands contemporains qui promettait le plus; a-t-il tenu toutes ses promesses?

Les peintres de genre et de paysage sont restés presque tous fidèles aux traditions purement flamandes. La plupart sont gens de talent; mais est-il parmi eux un artiste supérieur? Nous n'oserions nous prononcer pour l'affirmative. M. Verboeckoven a continué Paul Potter, mais à la façon d'Ommeganck. M. Koekoek de Clèves a hérité de la loupe de Van der Heyden, mais il n'a ni la vérité d'aspect, ni la solidité de ton que ce peintre si précis savait toujours conserver. Chaque brin d'herbe, chaque fleur, chaque rugosité de l'écorce, sont terminés de manière à

faire illusion, si on les examine isolément; malheureusement M. Koekoek ignore cet art de subordonner tous les détails à l'harmonie de l'ensemble que Van der Heyden et Wynants possédaient à un si haut degré. Aussi ses toiles si précieuses ont-elles un aspect de crudité déplaisante. M. Brias et M. Van Schendel de Rotterdam imitent, l'un Gérard Dow, l'autre Schalken, mais en exagérant leurs défauts. Ces artistes peignaient à la loupe, ils peignent, eux, au microscope, ne s'occupant, comme M. Koekoek, que du détail, sans souci du jet et de l'inspiration. Ce que nous pourrions ajouter est bien triste. De même que les petits maîtres flamands de la bonne époque s'étaient attachés la plupart à la reproduction unique des mêmes scènes et des mêmes effets, plusieurs des peintres flamands d'aujourd'hui se sont formé comme une sorte de spécialité de l'imitation plus ou moins rigoureuse d'un de ces peintres d'autrefois. Chacun s'attache à son modèle avec une désespérante fidélité. M. Donny de Bruges refait les clairs de lune de Van der Neer, MM. Schotel les marines de Backuysen, M. Shelfout celles de Van den Velde. M. Verschuur d'Amsterdam nous donne de nouvelles éditions de Wouvermans, M. Dykmans des calques de Metzu; M. Madou copie Téniers; M. Leys, Jean Steen; M. Van Dael, Véeninx et Van Huysum. Bien d'autres encore, car ces artistes de seconde main sont nombreux, se résignent à doubler non-seulement les artistes supérieurs, mais des peintres d'un talent secondaire. On comprend tout ce qu'un pareil système a de funeste et de dégradant. Le peintre n'est plus qu'un copiste patient qui substitue la fidélité à l'invention, le parti pris au naturel; l'art se transforme en un métier vulgaire, car l'art ne peut exister sans inspiration et sans originalité.

On a peine à s'expliquer que, jusqu'à nos jours, une école si féconde, et que des talens si nombreux et si variés ont illustrée, soit restée sans historien. Les écrivains nationaux, tels que Karel Van Mander, Arnold Houbraken, Lucas de Heere, Sandraert et autres, n'ont embrassé chacun qu'une époque fort limitée, ou ne se sont occupés que d'une branche de l'art, de l'exposition de moyens techniques et du classement de détails biographiques. Aucun d'eux n'a tenté un travail d'ensemble, une appréciation complète et raisonnée des grandes révolutions de l'art dans les Flandres, depuis son origine jusqu'au temps où ils vécurent. Descamps est plutôt un biographe qu'un historien. Il enregistre assez confusément les faits nombreux recueillis par ses devanciers, ne parlant que de ce dont ils ont parlé, oubliant ce qu'ils ont oublié. Comme tous les compilateurs, il a beaucoup lu, beaucoup transcrit, et rien imaginé. MM. Hotho de Berlin, Schnaase, Fiorillo, Waagen et Mme Johanna Schopenhauer, postérieurs à Descamps et aux écrivains nationaux, ont des vues plus nouvelles et un coup d'œil plus étendu, mais les uns ne font encore que de la biographie, les autres de l'esthétique;

aucun d'eux n'a entrepris une histoire générale et complète. Deux écrivains français, MM. Arsène Houssaye et Michiels, ont tenté récemment de nous donner cette histoire qui manquait. M. Arsène Houssaye a terminé son travail; M. Michiels a publié la première partie du sien et s'est arrêté à l'époque de la naissance de Rubens.

La manière de ces deux écrivains offre la disparate la plus complète. Vif jusqu'à la mobilité, facile jusqu'à l'abandon, brillant jusqu'à la coquetterie, M. Arsène Houssaye se préoccupe beaucoup plus de la forme que du fond. Il tire habilement parti de ce qu'il sait; mais il sait moins que M. Michiels, et il n'a pas toujours suffisamment creusé son sujet. Son livre, intéressant, amusant parfois comme un roman, est incomplet. M. Michiels, au contraire, a fouillé le sol trop profondément; il est arrivé à une sorte de tuf rocailleux qu'il attaque de mille façons, et c'est à grand'peine qu'il parvient à y asseoir les fondemens d'une lourde construction dont la bizarre architecture aurait besoin d'être dissimulée sous les peintures variées et gracieuses qui décorent l'édifice de M. Houssaye. Celui-ci juge sainement, mais un peu par ouï-dire; il sait écrire, mais ne s'est-il pas trop pressé de prendre la plume? M. Michiels s'est consumé, lui, dans de longues recherches; il est remonté aux sources; il possède son histoire à fond, mais il ignore l'art de la raconter d'une manière compréhensible et attachante. M. Michiels a néanmoins de hautes prétentions comme historien et comme critique. Il se déclare de prime abord seul juge compétent en matière d'art, et il nie absolument l'existence de la critique d'art en France. « Abandonnant les voies que Platon et Aristote ont tracées, elle s'est (à l'en croire) égarée au milieu des *syrtes brumeuses où croît l'hypothèse, arbuste infécond des solitudes spirituelles*. De là les *puérilités* qui sont devenues des lois en France et ont un moment conquis toute l'Europe. » M. Michiels se pose donc en restaurateur de la critique. Abordant un sujet neuf, il a voulu, dit-il, le présenter d'une façon nouvelle. A cet effet, il a dû imaginer cette théorie de l'histoire des lettres et des arts que les Allemands avaient seuls pressentie. Cette théorie consiste à appuyer la connaissance de la littérature et des arts sur l'esthétique et la philosophie. Voilà, certes, une grande nouveauté!

Vous saurez de plus que, jusqu'à M. Michiels, les critiques français avaient ignoré l'art de conter. L'historien de la peinture néerlandaise ne prétend pas, il est vrai, avoir découvert ce grand art; il a voulu, seulement, rendre à la biographie des artistes son *attrait primordial*. C'est pourquoi il multiplie les récits, entrant dans une foule de détails et de particularités souvent oiseuses.

> Soyez vif et pressé dans vos narrations,

a dit Boileau, que M. Michiels ne regarde, du reste, que comme un

assez *pernicieux* conseiller. M. Michiels n'est guère vif, et il ne nous paraît jamais pressé. Il finit sans doute par arriver, mais après de longues haltes et bien des détours. Diderot dans ses *Salons* de peinture, M. de Stendhal dans ses charmantes esquisses sur l'histoire de la peinture italienne, ont une tout autre manière de raconter.

En résumé, M. Michiels a rassemblé les élémens d'un bon livre qu'il n'a pas su faire. Son histoire pèche surtout par la forme et par le manque de proportions. Le manque de proportions tient au désir incessant qu'a l'auteur d'étaler à tout propos des connaissances encyclopédiques. L'insuffisance de la forme résulte de cette même cause et du parti pris d'être nouveau, coûte que coûte, soit comme penseur, soit comme écrivain. De là cette prétention hautement affichée d'avoir seul découvert ce que chacun sait; ce besoin de déprécier tout ce qui provient d'autrui et de se proclamer seul savant, seul intelligent, seul capable; cet abus de l'esthétique et de l'analyse; cette phraséologie burlesquement ambitieuse, et toute cette affectation de dogmatisme et de néologisme. Ces habitudes littéraires ont pu surprendre un moment l'admiration des lecteurs vulgaires; elles rebutent un esprit délicat et sont déjà bien surannées. Aujourd'hui, si l'on veut être nouveau, il faut revenir au naturel, et la seule chose qui n'ait pas vieilli, c'est le vrai.

Le naturel, le vrai! ces deux mots résument merveilleusement cette étude sur les écoles flamande et hollandaise; ils caractérisent le genre de talent de la plupart des peintres qui les illustrèrent; ils expliquent comment, arrivant après les Italiens, ils purent être originaux. Les peintres néerlandais ont sans doute abusé du naturel et de la vérité comme les Italiens avaient abusé du style; mais, si l'on considère la singulière faveur qui s'est attachée à leurs œuvres, faveur sans égale, que le temps a consacrée, et qui, loin de s'affaiblir, semble s'accroître d'âge en âge, on reconnaîtra qu'il faut que cet abus même ait bien du charme, puisqu'il trouve si aisément son pardon.

MERCEY.

QUESTION

DES TRAVAILLEURS.

L'AMÉLIORATION DU SORT DES OUVRIERS. — L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Un coup de tonnerre est tombé sur la France le 24 février; nous en avons tous été étourdis. Les pouvoirs publics d'alors, qu'on pouvait supposer fermes sur leur base, dont l'Europe entière admirait la force, et qui se complaisaient dans la contemplation d'eux-mêmes, en ont été anéantis. Du même instant, il n'en est plus demeuré que quelques poignées de cendres sur nos places publiques. La France tout entière, avec ses trente-cinq millions d'hommes industrieux et intelligens, avec son organisation puissante, ses richesses, sa renommée, a été au premier occupant, comme une masure abandonnée au milieu des bois. Un parti, en petite minorité, qui se tenait à l'écart de ces stériles joutes parlementaires où le talent d'une foule d'hommes distingués se consumait pour la plus grande gloire de quelques chefs, a eu soudainement l'inspiration hardie de se porter en avant, et il s'est ainsi rendu le

maître absolu de cette noble France. Voilà comment nous sommes changés en république. C'est un fait accepté maintenant de tout le monde : pas la moindre protestation d'une fraction quelconque de cette chambre, si prodigue de paroles, qui, dans son égoïsme, se flattait hier d'être la nation, n'est venue traverser la proclamation nouvelle de la république française. La république existe, elle n'est pas contestée. C'est donc une nécessité et un devoir pour chacun de se conformer à la situation qui nous est faite, quelque imprévue qu'elle soit, et d'y adhérer franchement pour le plus grand bien de la patrie.

Rendons une double justice à ces hommes qui se sont saisis de la France, et dont l'audace, au milieu de l'universelle lâcheté, a suffi pour entraîner cet astre majestueux, comme un satellite obéissant, dans l'orbite de leurs opinions. Dès le premier instant, ils se sont mis à faire tout ce qu'ils pouvaient pour que le nouvel ordre de choses fût un ordre, et ils ont assigné à la république qu'ils proclamaient un but digne de la sympathie des cœurs généreux, l'amélioration du sort du plus grand nombre des hommes. Le problème qu'ils ont posé, dont ils ont commandé la solution aux efforts de tous, c'est de faire en sorte que les trente-cinq millions de Français participent aux bienfaits moraux et matériels de la civilisation, que la France enfin forme une famille. Devant un pareil programme, les dissentimens doivent se taire. Chacun est tenu de trouver en soi la force de comprimer l'émotion que lui a causée ce violent ébranlement, la douleur qu'inspire le spectacle d'immenses infortunes, afin de donner le concours loyal et énergique de toutes ses facultés à cette œuvre si difficile. Il faut que chacun apporte une pierre pour l'édifice à la construction duquel nous aurions dû spontanément consacrer, il y a long-temps déjà, les ressources de tout genre que nous avons gaspillées dans toutes sortes d'entreprises.

J'ai le droit d'en prendre à témoin Dieu et les hommes, l'amélioration du sort des travailleurs (1) fut toujours la pensée qui m'anima dans mes modestes, mais continuels travaux. Combien de fois ma persévérance à recommander ce sujet comme la grande affaire du siècle ne m'a-t-elle pas fait traiter d'utopiste et de rêveur, et par les ministres qui étaient au pouvoir, et par les hommes qui le leur disputaient ! Les lecteurs de cette *Revue,* mieux que personne, s'ils ont remarqué ce que j'y ai publié, savent quel fut toujours mon dévouement à cette sainte cause. L'amélioration du sort des travailleurs est imposée à tous aujourd'hui d'une façon si impérieuse et si puissante, que, mal revenu encore de la stupeur où les événemens m'avaient plongé, je me dé-

(1) Je dis travailleurs, au lieu d'ouvriers, pour parler la langue du jour. A mes yeux, cependant, un chef d'industrie est un travailleur aussi bien que l'homme qui se livre au travail manuel. Le savant et l'artiste sont aussi des travailleurs. Le magistrat dans son cabinet ou sur son siége est un travailleur aussi bien que l'homme de peine.

termine à élever la voix, heureux si mes avertissemens pouvaient être de quelque utilité à ceux qui tiennent le gouvernail du navire, ou seulement prévenir quelques-unes des fausses manœuvres auxquelles on est tant exposé avec un équipage mal exercé et tumultueux.

L'amélioration populaire, le lendemain même de la révolution, prit le nom de l'organisation du travail. Le gouvernement provisoire a promis l'organisation du travail en principe, en décrétant le droit au travail. De la part des ouvriers parisiens, l'organisation du travail fut réclamée avec ce commentaire, qu'immédiatement le salaire devait être augmenté et la durée du travail diminuée, et puis encore, sous cette autre forme, que le marchandage devait être aboli, c'est-à-dire que l'industrie des sous-entrepreneurs ou *tâcherons* fût interdite. Ils demandèrent aussi l'abolition du travail à la pièce, et enfin le renvoi de tous les ouvriers anglais. En ce moment, l'organisation du travail se prépare, dans l'enceinte même de la chambre des pairs, par un congrès que préside un des membres du gouvernement provisoire, auteur d'un écrit qui a eu beaucoup de retentissement sous le titre même de *l'Organisation du travail*. Quant au marchandage, un décret du gouvernement provisoire l'a interdit comme étant *l'exploitation du travailleur*. La durée du travail a été l'objet d'un décret spécial, qui l'a fixée à dix heures pour Paris, à onze pour les départemens. Cependant à Paris, dans les grands ateliers de construction, l'on ne travaille plus que neuf heures. Dans plusieurs au moins de ces mêmes ateliers, le travail à la pièce reste prohibé, quoique le décret du gouvernement provisoire l'ait autorisé. Pour ce qui est de l'accroissement des salaires, plusieurs chefs d'industrie y ont souscrit. Recherchons ce qu'un observateur impartial, étranger aux événemens et hors du tourbillon des passions qui s'agitent, pourrait raisonnablement penser de tout ce mouvement, et disons-le avec sincérité. Le règne de la liberté illimitée laisse apparemment aux citoyens le droit d'exprimer leurs opinions en termes modérés.

Pour apprécier les moyens par lesquels peut se poursuivre le progrès populaire, il est utile de jeter un coup d'œil en arrière et de regarder comment les ouvriers des villes et des champs sont parvenus à leur condition actuelle, qui, si elle laisse infiniment à désirer encore, n'en est pas moins cent fois préférable à celle qu'ils avaient dans les temps antiques. C'est une étude qui a le tort d'être abstraite et froide en présence de réclamations palpitantes et d'événemens brûlans; mais aussi bien c'est la seule manière de mettre la raison, qui seule découvre la vérité, à la place des passions qui l'obscurcissent ou la voilent.

Au point de départ de la civilisation, chez la plupart des peuples, l'homme dont le père de famille se fait assister dans son travail est un esclave qui n'a rien à lui, pas même sa propre personne, et qui vit dans

un dénûment dont les pauvres eux-mêmes n'ont pas l'idée aujourd'hui. L'immense majorité des hommes alors est accablée de travail et n'a aucune jouissance. Le travail est ingrat, parce que l'homme n'a pas encore à son service les inventions qui font la fécondité de l'industrie moderne, les outils perfectionnés, les machines, tout l'attirail des procédés avancés et des appareils par lesquels ces procédés sont mis en œuvre. Les forces de la nature, le vent, l'eau, la force élastique de la vapeur que la chaleur développe, ne sont pas dressées encore à travailler pour le soulager. Les animaux ne lui prêtent qu'un faible secours. On ne sait pas les employer utilement. Ainsi, on se sert du cheval comme bête de bât; on n'a que de détestables chemins dont une voiture de roulage ne pourrait gravir les pentes, dans les ornières desquelles elle s'embourberait, sans que toutes les invocations du charretier à Hercule pussent l'en dégager. On est dépourvu d'avances; l'industrie est très morcelée sans que cependant ce que les modernes appellent la division du travail soit connu, et c'est une raison de plus pour produire péniblement et chèrement. Le travailleur lui-même est gauche à la besogne et n'a aucun tour de main. Le labeur produit infiniment peu pour l'esclave, puisqu'il produit peu pour le maître. L'esclave vit donc dans une misère abjecte; il a la triple misère du corps, de l'intelligence et du cœur. Il est une chose par le corps, une brute par l'ame.

Qu'est-ce à dire? Que, dans l'antiquité, les maîtres étaient des tyrans qui, par plaisir ou par égoïsme, foulaient aux pieds tous les droits de l'humanité? C'est possible; cependant ce n'était vrai que de quelques-uns. Ce qui est certain au contraire, c'est que la société alors manquait de capitaux, et voilà quelle était la cause profonde du mal. Les outils, les machines, les appareils de tout genre qui servent à appliquer les procédés perfectionnés, tout cela c'est du capital. Les forces de la nature, une fois appropriées, captivées dans des engins et asservies à la volonté de l'homme, le vent sur les ailes du moulin, la chute d'eau sur la roue hydraulique, la vapeur dans le cylindre de la machine à feu, c'est du capital. Les vastes approvisionnemens que réclame la grande fabrication, la fabrication économique, encore du capital. L'habileté de l'ouvrier lui-même, qui résulte d'une instruction préalable ou d'un apprentissage ou d'une grande expérience acquise, et qui multiplie la production, c'est pareillement du capital. Ainsi la formation et l'agrandissement du capital, telle est la condition première du progrès populaire. Quand le capital existe à peine, la classe la plus nombreuse est dans la détresse et l'abjection. Sans capital, tout ce que peuvent produire les hommes en s'exténuant de travail, c'est une grossière pâture pour eux-mêmes. S'il y a du luxe, et même dans les sociétés antiques il y en eut d'éclatant, c'est une exception dont profite une minorité tellement petite, que, si vous répartissiez la substance

de ce faste et de ces plaisirs sur la foule tout entière, l'existence de celle-ci n'en serait pas visiblement changée. Elle resterait misérable et flétrie dans sa chair et dans son esprit. En un mot, sans capital pour faire vivre sur un territoire déterminé une nation un peu populeuse, il faut qu'un grand nombre des hommes soit sous un nom quelconque dans l'esclavage, c'est-à-dire dans l'extrême misère, dans la dépendance la plus absolue. Sans capital, la dégradation d'une partie du genre humain est tellement inévitable, semble tellement obligée, que les esprits les plus élevés et les plus pénétrans, les philosophes dont la civilisation s'enorgueillit le plus, proclament ou avouent alors qu'il y a deux natures, la *nature libre* et la *nature esclave*. Cette distinction est d'Aristote, une des plus puissantes intelligences assurément qui aient paru sur la terre. C'est seulement quand le capital s'est agrandi que le travail des hommes produit assez pour donner du bien-être à un grand nombre, pour retirer tout le monde de la hideuse misère où l'on croupissait autrefois, et dont l'intelligence et les sentimens subissaient comme le corps la dégradante influence.

Cette notion fondamentale, que c'est par suite de la création du capital que le grand nombre se relève de l'abrutissement, a été pressentie et exprimée sous une forme originale par le même philosophe que je citais tout à l'heure. « Si la navette et le ciseau, a dit Aristote, pouvaient marcher seuls, l'esclavage ne serait plus nécessaire. » Eh bien! quand l'espèce humaine a eu du capital, la navette et le ciseau ont marché seuls, et un grand progrès a pu s'accomplir, l'esclavage a pu disparaître. A mesure que les sociétés humaines auront, proportionnellement à la population, une forte masse de capital, les privations matérielles, intellectuelles et morales du grand nombre des hommes pourront devenir moindres, disons mieux, diminueront infailliblement, car la force qui pousse en avant le grand nombre et qui tend à le faire profiter de toutes les découvertes, de toutes les acquisitions, est invincible. Je ne sais qui pourrait en douter aujourd'hui.

Ainsi, pour le progrès populaire, l'agrandissement du capital est une condition absolue. Ce n'est pas la seule assurément : il faut que la science suive la même progression, afin que l'accroissement du capital trouve un emploi de plus en plus utile; il faut que le sentiment chrétien qui nous fait considérer tout homme comme notre frère devant Dieu, notre égal devant la loi, s'épanouisse et sorte du fond des ames où il était réfugié comme en un sanctuaire, pour se répandre dans l'existence pratique des nations. Mais la civilisation, si elle a divers aspects, est une. Il y a une loi d'harmonie qui y préside et en vertu de laquelle il n'est pas possible que la civilisation avance par un côté de la vie des peuples, à moins d'avancer majestueusement et en masse de toutes parts. En un mot, il n'y a pas en Europe un état où il soit possible que le capital gran-

disse, si l'entendement humain ne s'y enrichit pareillement, et si l'ensemble de la population ne participe au progrès des connaissances. Il n'y a désormais que du retardement ou de la rétrogradation pour toute nation chez laquelle le sentiment de l'égalité civile et de la fraternité resterait comprimé.

Ainsi tombent comme des châteaux de cartes tous les systèmes qui sont fondés sur une prétendue hostilité naturelle entre les intérêts du travail et ceux du capital. Qu'il y ait eu et qu'il y ait encore des capitalistes cupides, que des riches aient profité de l'occasion qui s'offrait à eux pour pressurer le pauvre, je ne le nie pas; mais on ne me contestera pas non plus que le pauvre, plus d'une fois, ait pris, lorsqu'il l'a pu, sa revanche. Ces excès, de quelque part qu'ils viennent, ces scènes d'avidité et de violence, par lesquelles se révèlent les mauvaises passions des uns ou des autres, n'infirment en rien la conclusion à laquelle nous a conduit l'examen des faits : le capital est l'auxiliaire du travail; c'est par la conservation et l'agrandissement du capital que disparaîtront de nos cités la faim et les haillons, et qu'en seront chassés les vices qui forment le cortége de la misère, de même que c'est le capital qui, selon la prévision du philosophe de Stagyre, a fait tomber les fers des esclaves. Ainsi, conserver, ménager le capital que possède la société, en provoquer l'accroissement, voilà ce que doivent vouloir les amis des classes ouvrières, ceux qui souhaitent de toute leur ame que l'égalité virtuelle inscrite en tête de nos lois se change le plus tôt possible en cette égalité pratique qui subsiste aux États-Unis, par exemple, où rien dans le costume, dans le régime alimentaire, dans les habitudes générales de la vie, je dirais volontiers dans le langage même, n'indique une démarcation profonde entre le pareil de notre paysan ou de notre ouvrier et l'habitant le plus policé des villes.

Homère nous apprend que dans la maison de Pénélope, qui cependant était la simplicité même, il y avait douze femmes occupées nuit et jour à moudre le grain nécessaire à la subsistance de la reine d'Ithaque, de ses compagnes et de ses commensaux. Ce sera se mettre au-delà de la vérité que de porter à trois cents le nombre des personnes que nourrissait ainsi Pénélope. Dans cette société sans capital, où tout se faisait à la sueur du front de l'espèce humaine, une personne était donc nécessaire pour moudre, et qu'est-ce que c'était que la mouture d'alors? le grain consommé par vingt-cinq, peut-être par moins de la moitié. En supposant que pour toute la population le blé subît l'opération de la mouture, il fallait une personne tournant la meule par 25 habitans, ou plutôt par 10, 12 ou 13, proportion énorme. On voit par cet exemple entre mille à quel point le genre humain était écrasé de travail matériel pour satisfaire aux premiers besoins de la vie, et combien il est vrai de dire qu'alors, en s'exténuant, tout ce que les hommes pouvaient

obtenir de leur travail, c'était de subsister d'une façon misérable. De nos jours, à la faveur du capital que la civilisation moderne peut consacrer à la mouture, on est parvenu à cette perfection, qu'un grand moulin, comme celui de Saint-Maur, près de Paris, est en état de moudre journellement la farine qui suffirait à faire la ration de cent mille soldats, sans employer plus de vingt personnes; c'est une personne au moulin pour 5,000 consommateurs. Puisque, en ce temps-là, il fallait tant de travail pour si peu de résultat, Pénélope ne pouvait faire autrement que de traiter fort mal ses douze esclaves qui étaient à la meule, de leur donner une fort modique pitance, de les vêtir plus mal encore, et c'était de même dans toutes les professions. Avec une industrie qui serait organisée tout entière sur le pied du moulin de Saint-Maur, il serait possible et facile de rétribuer chaque travailleur d'une façon magnifique. C'est que, il y a 3,000 ans, faute de capital de tout genre, avec un grand nombre de travailleurs, il y avait fort peu de produits. Au contraire, dans une société où l'industrie serait tout entière portée à la perfection du moulin de Saint-Maur et où il y aurait assez de capital pour occuper toute la population, la quantité des produits serait immense en proportion du nombre des travailleurs; le capitaliste pourrait avoir un beau profit, et le travailleur un fort beau salaire.

L'amélioration du sort des populations se traduit donc, aux yeux de celui qui analyse les faits, par cette formule simple : accroître le capital, développer tous les capitaux, y compris, remarquons-le bien, celui qui consiste dans l'habileté des hommes, dans leur activité au travail, dans leur goût pour le travail; faire en sorte que, relativement au chiffre de la population, le capital sous toutes les formes soit le plus grand possible. C'est sous cette formule que l'on peut présenter la condition positive de l'amélioration non-seulement matérielle, mais intellectuelle et morale du sort de la classe la plus nombreuse, car encore une fois tout se tient. Il faut que cette formule prenne place dans la tête de chacun de nous, de ceux surtout dont la main pèse en ce moment sur les destinées de la patrie, afin qu'ils s'en inspirent dans leurs actes. Puisque à cette heure ce sont les ouvriers qui sont nos souverains, il faut qu'on la leur signale et qu'on la leur recommande. Hors de là, il n'y a pour eux que des chimères et des déceptions, et, pour la société au sort de laquelle leur sort est lié, que péril, bouleversement, appauvrissement, catastrophe.

La première pensée de beaucoup de personnes qui ont superficiellement examiné cette grande question du siècle, l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse, c'est que la répartition des produits du travail est vicieuse, qu'il faut la changer d'urgence, et qu'on remédiera ainsi aux souffrances des ouvriers. De là les vives réclamations pour un accroissement de salaire. De là l'enthousiasme avec lequel a

été accueilli le système dit de l'organisation du travail. Sous le régime de la république, la vérité doit, plus que sous tout autre régime, sortir de son puits. Examinons donc ces deux combinaisons, et jetons-y, autant que nous le pouvons, pour découvrir ce qu'elles valent, les lumières de la vérité.

DIMINUTION DU TRAVAIL ET AUGMENTATION DU SALAIRE.

Tout accroissement de salaire à côté duquel vous ne verrez pas un accroissement du capital en proportion de la population sera éphémère. Les règlemens par lesquels on aura cru le prescrire et le rendre immuable seront caducs. S'ils restent en vigueur quelques jours, ce sera par l'effet de la terreur, mais cela ne se maintiendra pas, par la bonne raison que c'est impossible, comme de bâtir un édifice qui se tienne de lui-même au milieu des airs, ou, pour prendre une comparaison qui montre plus clairement à quel genre appartient la chimère qu'on poursuit, comme de tirer d'une chose des parties qui, mises ensemble, fassent plus que le tout. Vous aviez pensé que vous atteindriez votre but en diminuant dans une forte proportion le nombre des heures de travail; on reviendra à payer à raison du nombre des heures. Vous avez fixé impérativement le prix de l'heure; on mentira à votre ordre impératif, parce que l'on ne pourra pas s'y conformer; la fraude est la réponse que font les gouvernés aux ordres des gouvernans qui commandent l'impossible. La main d'œuvre est une marchandise dont la valeur se règle comme celle de tout autre objet. Il est aussi impraticable de fixer par la volonté arbitraire de l'autorité la valeur vénale de la main d'œuvre que celle du pain, de la viande ou du fer. Il serait fort heureux pour l'industrie que le fer ne valût que 5 centimes le kilogramme, malheureusement il n'est pas possible de le fabriquer à ce prix; supposons cependant que demain, dans son désir de favoriser l'industrie en général, le gouvernement provisoire décrète que le fer vaudra 5 centimes le kilogramme, ni plus ni moins : croyez-vous que le décret sera obéi? Tel marchand de fer qui craindra des violences cédera probablement, mais à l'instant tous les maîtres de forges éteindront leurs fourneaux. Voilà ce qui tendra à se produire par des voies détournées, pour toutes les productions, dans un délai plus ou moins bref, lorsqu'on élèvera de par la loi le prix de la main d'œuvre.

Dans la circonstance actuelle, il y a une raison pour que les ouvriers ne persistent pas dans la demande qu'ils ont faite à Paris, dans presque toutes les professions, d'avoir de plus forts salaires : c'est que jamais on n'eut moins de moyens d'accroître la rétribution du travail. L'ébranlement auquel nous venons d'assister a détruit la confiance. Ce n'est la faute d'aucune des personnes qui dirigent aujourd'hui les affaires, si le

mot de *république française* effraie ceux qui possèdent, ceux qui attachent du prix au respect des propriétés et des personnes, ceux qui aiment la liberté autrement qu'inscrite sur les murailles; mais la république française, je parle de la première, excite l'effroi de tout ce monde-là, et ce même monde a vu avec inquiétude le retour du gouvernement républicain. La confiance a donc disparu; elle a fait place à la panique. J'espère que la confiance reviendra; c'est un devoir pour nous tous de la rappeler, mais tout indique qu'elle sera lente à reparaître. Or, c'est la confiance qui soutient le capital et qui le rend capable de produire et de distribuer tout ce que la société réclame pour vivre, c'est elle qui lui permet de circuler et d'avoir de la fécondité. Il arrive ainsi qu'avec la même quantité de terres, de maisons, de machines, de routes, de canaux et de chemins de fer, avec le même approvisionnement en matières premières et en objets déjà tout fabriqués, avec le même capital intellectuel en talent, en connaissances, en adresse, nous sommes tous beaucoup plus pauvres qu'hier. Du sein de l'appauvrissement général il n'est pas possible de faire sortir de meilleures conditions d'existence pour quinze ou vingt millions de nos concitoyens. Manufacturiers, agriculteurs, commerçans, avocats, médecins, savans, artistes, tout ce qui n'est pas ouvrier gagne en ce moment beaucoup moins qu'il y a un mois. Est-ce le moment, pour les ouvriers, de revendiquer de plus forts salaires? La question n'est pas de faire mieux rémunérer son travail, elle est d'en avoir, et plaise au ciel que dans un mois nous n'en soyons pas beaucoup plus dépourvus qu'aujourd'hui!

Quelle est la loi d'après laquelle se règle le salaire dans les pays où le travail est libre? C'est par l'abondance du capital comparée au nombre des travailleurs qui demandent de l'emploi. Ici se retrouve cette éternelle loi du rapport entre l'offre et la demande, qui sert de règle à toutes les transactions. Un manufacturier n'a du capital que pour occuper cent ouvriers, en les rétribuant à raison de 4 francs par tête; il s'en présente deux cents; s'il faut qu'il les occupe tous, il ne peut leur donner que 2 francs, c'est forcé. Ainsi, plus la population se multipliera relativement au capital, plus les salaires descendront. Ils baisseront au détriment de la santé publique, en dépit des appels de la charité chrétienne, du cri de l'humanité blessée. Ils baisseront jusqu'à ce que les infortunés ouvriers soient réduits au *minimum* des subsistances, aux alimens les plus grossiers. C'est l'histoire de l'Irlande, où, à mesure que les hommes ont pullulé pendant que le capital était stationnaire, les malheureux paysans sont descendus de l'usage de la viande à celui du pain sec, du pain à la pomme de terre de bonne qualité, de la pomme de terre farineuse à la pomme de terre aqueuse et coriace qu'une superficie donnée rend en plus grande quantité. C'est affreux, mais c'est d'une inexorable nécessité. Là où il n'y a rien, le roi perd

ses droits, selon le vieux dicton; il en est de même du peuple, souverain ou non.

Tribuns, philanthropes, prédicateurs, creusez-vous la tête; vous ne trouverez pas d'autre solution que celle-ci : une misère affreuse quand il y a beaucoup de bras et peu de capital. Les décrets garantiront le travail, garantiront le salaire : efforts impuissans! Votre garantie sera vaine tant que vous n'aurez pas créé du capital, et vous ne le créerez que par le travail accumulé, par l'épargne, l'abstinence, la patience. Décréter une augmentation générale des salaires ou une diminution réelle du travail journalier tant que le capital n'est pas augmenté, c'est chimérique ou c'est éphémère. Voilà ce manufacturier qui employait deux cents ouvriers; vous voulez qu'il double le salaire : il y souscrit, mais alors il n'occupera plus que cent ouvriers. Tout au plus, en répartissant autrement son capital entre l'achat des matières et les salaires, il pourra aller à cent cinquante. Que ferez-vous des cent ou des cinquante qu'il aura congédiés? A cela on répond : L'état leur donnera de l'ouvrage; il ouvrira des *ateliers nationaux*. Bien; cependant, à ces ateliers il faudra du capital, d'où le tirerez-vous? On ne fait pas du capital comme Pompée disait qu'il pouvait faire des soldats, en frappant du pied la terre. Pour que l'état se procure le capital nécessaire aux ateliers nationaux, il faudra qu'il le prenne ou l'emprunte à l'industrie privée; mais alors celle-ci, ayant moins de capital, sera forcée de renvoyer d'autres travailleurs. Pendant que vous en placerez d'un côté, il s'en déplacera de l'autre un nombre égal qui se présenteront, demandant à leur tour du travail; vous n'en finirez jamais. C'est la roue qu'Ixion tourne toujours.

Puis, si les salaires sont augmentés, les frais de production seront plus élevés; il faudra vendre plus cher, sous peine d'y perdre, et alors la consommation se restreindra. La production subira par conséquent le même sort; de là, moins d'ouvriers occupés. Comment y remédierez-vous? Ce ne sera pas avec des ateliers nationaux travaillant sérieusement, avec un capital d'emprunt : je viens de montrer que c'est impossible. Cependant il reste un expédient : c'est de prendre sur le budget pour entretenir les ouvriers déclassés. Nous voilà donc acculés à la taxe des pauvres. Cette taxe viendra de la même source que les autres impôts; ce sera autant de pris sur le capital national, car ces 200 millions, si vous les aviez laissés aux contribuables, auraient en grande partie servi à grossir le capital national, et, du moment que vous les distribuez à des travailleurs inoccupés, ils sont consommés, ils n'existent plus. Vous allez donc à l'encontre du but que vous devez inflexiblement poursuivre, si vous voulez améliorer le sort des ouvriers. Il vous fallait pourvoir à l'accroissement du capital; vous le diminuez.

Il y a une foule d'industries qui exportent leurs produits. La France

exporte pour plus de 100 millions de tissus de laine, pareille valeur en tissus de coton, des soieries, des articles de Paris pour des sommes énormes. Comme la concurrence étrangère nous presse vivement sur les marchés extérieurs, c'est sur de très faibles différences de prix, 2, 3 ou 4 pour 100, qu'est motivée la préférence de l'acheteur étranger en notre faveur. Si les salaires s'accroissent autrement que par le cours naturel des choses et le libre mouvement des transactions, voilà nos frais de production augmentés; nous perdons l'avantage que nous avions sur les marchés extérieurs, nos débouchés nous sont ravis. Cette nombreuse population de Paris, de Lyon, de Mulhouse, de vingt autres villes qui fabriquent les articles d'exportation, reste sans travail. Vous croyez avoir avancé d'un pas; vous avez reculé de dix.

Est-il possible de changer dès à présent la répartition qui se faisait hier des fruits du travail en donnant une plus forte part au travailleur, une moindre au capital? Beaucoup de personnes résolvent la question par l'affirmative; n'est-ce pas à tort? Eh! oui, assurément, c'est une de ces espérances chimériques dont se bercent, pour leur malheur, des myriades d'ouvriers. Dans une société libre, et je suppose qu'on veut que la société moderne garde ce caractère si péniblement gagné, sous le régime de la liberté du travail, de cette liberté après laquelle les travailleurs ont soupiré pendant des siècles, la part du capital se détermine d'après cette même loi immuable de l'offre et de la demande que j'ai déjà citée. Quand il y a peu de capitaux vis-à-vis de beaucoup de travailleurs, le profit du capital est grand. Lorsque les capitaux se multiplient, la portion qui leur revient des fruits du travail est moindre. L'histoire nous l'atteste : ce qu'on nomme l'intérêt des capitaux va en baissant à mesure que la civilisation développe la richesse. Et ainsi nous retombons sur la conclusion à laquelle nous étions arrivés par un autre chemin : si vous voulez que le capital reçoive une moindre part des produits, faites que la proportion du capital au nombre des travailleurs soit plus grande. Il n'y a pas d'autre issue.

Allons plus loin et mesurons ce qu'on pourrait attendre non-seulement d'une réduction, mais de la suppression totale de la part qui est faite au capital. C'est exagérer, selon toute apparence, la production totale de la France en produits matériels que de la mettre à 10 milliards. Supposons que demain, par un décret révolutionnaire, on installe le système communiste en France, que tout le capital soit confisqué au profit de l'état, et que chacun des 35 millions de Français ait à prendre son lot égal sur les 10 milliards : ce sera par tête 78 centimes à dépenser par jour. Chaque ouvrier non marié sera mis à 78 centimes; je n'en sache pas beaucoup à Paris qui se contentassent de ce traitement-là, même au nom de la république. Une famille composée de six

personnes recevrait 4 fr. 68 cent., c'est modeste au gré d'une quantité de travailleurs. Mais, dit-on, la production déploierait ses ailes aussitôt, et de 10 milliards elle s'élèverait vite à 15, à 20. Il est mille fois plus probable que, sous l'influence de la terreur, de la confusion, des désordres et des gaspillages de tout genre que causerait cette grande spoliation, nous descendrions à 7 milliards, à 6, à 5, et que cet immense bouleversement établirait bientôt une égalité, non de bien-être, mais de misère.

Il est des prétentions qu'on mentionne à regret, mais qu'il faut cependant citer, parce que l'histoire de ces temps-ci les inscrira. Tel est le projet provisoirement adopté dans quelques ateliers de supprimer le travail aux pièces et de mettre tout le monde indistinctement à la journée. Les mauvais ouvriers y gagneront quelque chose, mais les ouvriers habiles et appliqués, les pères de famille qui, aiguillonnés par leur amour pour leurs enfans, entreprenaient une petite besogne et la menaient à bonne fin, n'ont qu'à y perdre. C'est une violence que celui qui a peu de titres exerce sur celui qui a droit à l'estime et à la sollicitude. Je voudrais de même qu'on pût déchirer des annales de la liberté française la page où l'histoire inflexible s'apprête à écrire que, dans un accès de patriotisme sauvage, des Français ont demandé que les ouvriers anglais, leurs frères, fussent renvoyés, et qu'ils l'ont obtenu.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Il y a trois ans, j'eus sur ce sujet une discussion publique avec M. Louis Blanc, à l'occasion du livre qu'il avait publié sous ce titre. Cette discussion, commencée et poursuivie avec politesse de ma part, se termina brusquement, après quelques échanges d'argumens, par une épître que M. Louis Blanc m'adressa dans son journal, épître du genre de celles que du temps de Louis XIV un duc et pair au plus antique blason aurait pu écrire à un homme de lettres, ou, pour parler la langue du temps, à quelqu'un de ces *gredins*, qui,

..... Pour être imprimés et reliés en veau,

se croyaient en droit de critiquer les grands seigneurs. M. Louis Blanc sentait en lui l'étoffe d'un dictateur, et savait qu'il lui était réservé de devenir prochainement l'un des membres les plus actifs d'un décemvirat qui disposerait souverainement de la France, statuerait sur la forme du gouvernement, sur les intérêts politiques et sociaux de la patrie. Je dois avouer mon tort : je ne m'étais pas douté des destinées qui attendaient mon adversaire. Je le prenais pour ce que j'étais moi-même, un écrivain, mon pair, sauf la différence du talent, car j'ai toujours regardé M. Louis Blanc comme un homme qui en a beaucoup,

et je ne me suis fait faute de le dire; je ne me dissimule pas que je n'ai, au contraire, que de la bonne volonté.

M. Louis Blanc voudra bien me permettre de reprendre avec lui cette discussion interrompue par sa volonté en février 1845. Il y a urgence. Je préviens le lecteur qu'il ne doit prendre qu'en bonne part les observations que je vais présenter. J'ai toujours pensé qu'il convenait de parler à son gouvernement ou de son gouvernement sur le ton du respect; l'intérêt même de la société l'ordonne. Examinons donc, tout respectueusement, ce système qui a eu le bonheur d'avoir M. Louis Blanc pour interprète. Pour savoir nettement en quoi il consiste, j'aurai garde de substituer une description de ma façon aux paroles de M. Louis Blanc. Je citerai son livre textuellement comme un derviche ferait du Coran. Voici donc le chapitre par lequel se termine l'*Organisation du Travail.* (Édition de 1848, page 102.)

« Le gouvernement serait considéré comme le régulateur suprême de la production, et investi, pour accomplir sa tâche, d'une grande force.

« Cette tâche consisterait à se servir de l'arme même de la concurrence, pour faire disparaître la concurrence.

« Le gouvernement lèverait un emprunt, dont le produit serait affecté à la création d'*ateliers sociaux* dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale.

« Cette création exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers originaires serait rigoureusement circonscrit; mais, en vertu de leur organisation même, comme on le verra plus bas, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

« Le gouvernement étant considéré comme le fondateur unique des *ateliers sociaux*, ce serait lui qui rédigerait les statuts. Cette rédaction, délibérée et votée par la représentation nationale, aurait forme et puissance de loi.

« Seraient appelés à travailler dans les *ateliers sociaux*, jusqu'à concurrence du capital primitivement rassemblé pour l'achat des instrumens de travail, tous les ouvriers qui offriraient des garanties de moralité.

« Bien que l'éducation fausse et antisociale donnée à la génération actuelle rende difficile qu'on cherche ailleurs que dans un surcroît de rétribution un motif d'émulation et d'encouragement, les salaires seraient égaux, une éducation toute nouvelle devant changer les idées et les mœurs.

« Pour la première année qui suivrait l'établissement des ateliers sociaux, le gouvernement réglerait la hiérarchie des fonctions. Après la première année, il n'en serait plus de même. Les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant également intéressés, ainsi qu'on va le voir, au succès de l'association, la hiérarchie sortirait du principe électif.

« On ferait tous les ans le compte du bénéfice net, dont il serait fait trois parts : l'une serait répartie par portions égales entre les membres de l'association; l'autre serait destinée : 1° à l'entretien des vieillards, des malades, des infirmes; 2° à l'allégement des crises qui pèseraient sur d'autres industries, toutes les industries se devant aide et secours; la troisième enfin serait consacrée à fournir

des instrumens de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'association, de telle sorte qu'elle pût s'étendre indéfiniment.

« Dans chacune de ces associations, formées pour les industries qui peuvent s'exercer en grand, pourraient être admis ceux qui appartiennent à des professions que leur nature même force à s'éparpiller et à se localiser. Si bien que chaque atelier social pourrait se composer de professions diverses, groupées autour d'une grande industrie, parties différentes d'un même tout, obéissant aux mêmes lois, et participant aux mêmes avantages.

« Chaque membre de l'atelier social aurait droit de disposer de son salaire à sa convenance; mais l'évidente économie et l'incontestable excellence de la vie en commun ne tarderait pas à faire naître de l'association des travaux la volontaire association des besoins et des plaisirs.

« Les capitalistes seraient appelés dans l'association et toucheraient l'intérêt du capital par eux versé, lequel intérêt leur serait garanti sur le budget; mais ils ne participeraient aux bénéfices qu'en qualité de travailleurs.

« L'atelier social une fois monté d'après ces principes, on comprend de reste ce qui en résulterait.

« Dans toute industrie capitale, celle des machines, par exemple, ou celle de la soie, ou celle du coton, ou celle de l'imprimerie, il y aurait un atelier social faisant concurrence à l'industrie privée. La lutte serait-elle bien longue? Non, parce que l'atelier social aurait sur tout atelier individuel l'avantage qui résulte des économies de la vie en commun, et d'un mode d'organisation où tous les travailleurs, sans exception, sont intéressés à produire vite et bien. La lutte serait-elle subversive? Non, parce que le gouvernement serait toujours à même d'en amortir les effets, en empêchant de descendre à un niveau trop bas les produits sortis de ses ateliers. Aujourd'hui, lorsqu'un individu extrêmement riche entre en lice avec d'autres qui le sont moins, cette lutte inégale ne peut être que désastreuse, attendu qu'un particulier ne cherche que son intérêt personnel; s'il peut vendre deux fois moins cher que ses concurrens pour les ruiner et rester maître du champ de bataille, il le fait. Mais lorsqu'à la place de ce particulier se trouve le pouvoir lui-même, la question change de face.

« Le pouvoir, celui que nous voulons, aura-t-il quelque intérêt à bouleverser l'industrie, à ébranler toutes les existences? Ne sera-t-il point, par sa nature et sa position, le protecteur né, même de ceux à qui il fera, dans le but de transformer la société, une sainte concurrence? Donc, entre la guerre industrielle qu'un gros capitaliste déclare aujourd'hui à un petit capitaliste et celle que le pouvoir déclarerait, dans notre système, à l'individu, il n'y a pas de comparaison possible. La première consacre nécessairement la fraude, la violence et tous les malheurs que l'iniquité porte dans ses flancs; la seconde serait conduite sans brutalité, sans secousses, et de manière seulement à atteindre son but, l'absorption successive et pacifique des ateliers individuels par les ateliers sociaux. Ainsi, au lieu d'être, comme l'est aujourd'hui tout gros capitaliste, le maître et le tyran du marché, le gouvernement en serait le régulateur. Il se servirait de l'arme de la concurrence, non pas pour renverser violemment l'industrie particulière, ce qu'il serait intéressé par-dessus tout à éviter, mais pour l'amener insensiblement à composition. Bientôt, en effet, dans toute sphère d'industrie où un atelier social aurait été établi, on verrait accourir vers cet atelier, à cause des

avantages qu'il présenterait aux sociétaires, travailleurs et capitalistes. Au bout d'un certain temps, on verrait se produire, sans usurpation, sans injustice, sans désastres irréparables, et au profit du principe de l'association, le phénomène qui, aujourd'hui, se produit si déplorablement, et à force de tyrannie, au profit de l'égoïsme individuel. Un industriel très riche aujourd'hui peut, en frappant un grand coup sur ses rivaux, les laisser morts sur la place et monopoliser toute une branche d'industrie. Dans notre système, l'état se rendrait maître de l'industrie peu à peu, et, au lieu du monopole, nous aurions, pour résultat du succès, obtenu la défaite de la concurrence : l'association.

« Supposons le but atteint dans une branche particulière d'industrie; supposons les fabricans de machines, par exemple, amenés à se mettre au service de l'état, c'est-à-dire à se soumettre aux principes du règlement commun. Comme une même industrie ne s'exerce pas toujours au même lieu et qu'elle a différens foyers, il y aurait lieu d'établir entre tous les ateliers appartenant au même genre d'industrie le système d'association établi dans chaque atelier particulier; car il serait absurde, après avoir tué la concurrence entre individus, de la laisser subsister entre corporations. Il y aurait donc, dans chaque sphère de travail que le gouvernement serait parvenu à dominer, un atelier central duquel relèveraient tous les autres, en qualité d'ateliers supplémentaires.... »

S'il m'est permis de résumer en trois lignes cet exposé, je dirai que l'organisation du travail de M. Louis Blanc consiste dans les innovations suivantes : 1° la suppression de la concurrence; 2° sauf une période de transition, l'égalité absolue pour tous, sans qu'il fût tenu compte de l'habileté et de l'activité de chacun; 3° l'abolition de tout profit pour le capital au-delà de l'intérêt légal; 4° l'élection des chefs et sous-chefs des travaux industriels par les inférieurs.

En conscience, je crois qu'il suffit de ce résumé pour que le système soit jugé par quiconque a la moindre connaissance de ce que c'est que le travail des ateliers, ou sait comment est fait le cœur humain, et quels sont les mobiles habituels des hommes dans les affaires.

Avec cette organisation du travail, la production se ralentirait sensiblement. Il y aurait beaucoup moins de produits à répartir, beaucoup plus de misère par conséquent. On en devine bien la cause; personne ne serait directement intéressé à se donner de la peine, ou n'y serait poussé par la rivalité du voisin. M. Louis Blanc croit que les ateliers sociaux ainsi constitués seraient *doués d'une force d'expansion immense*, et qu'aucun des établissemens de l'industrie actuelle ne pourrait soutenir une *longue lutte* contre les siens. J'en appelle à quiconque a dirigé un atelier. Je me déclare d'avance converti à la doctrine de M. Louis Blanc et je m'engage à devenir l'apôtre de son organisation du travail, si, parmi tous les habitans de Paris auxquels l'industrie est familière, il en trouve trois qui soient d'avis qu'une fabrique ainsi organisée pourrait soutenir la concurrence des autres et aller trois mois sans déposer son bilan.

L'égalité absolue de rétribution, quelles que fussent les œuvres, serait une injustice extrême. M. Louis Blanc l'a adoptée parce qu'il pense que le sentiment du devoir est dans l'industrie un mobile suffisant pour exciter les hommes à beaucoup faire et à bien faire. C'est là son erreur capitale, erreur qui l'honore, puisqu'il l'a prise dans son ame toute dévouée à la chose publique, mais erreur surprenante de la part d'un homme qui a tant étudié la morale et l'histoire. L'industrie, de même que toutes les institutions sociales, suppose assurément le sentiment du devoir; mais elle suppose aussi, plus particulièrement, le sentiment de l'intérêt personnel. La loi politique et la religion recommandent aux hommes le devoir et glorifient le sacrifice. La société tomberait en pourriture, si le sacrifice et l'abnégation ne recevaient pas les hommages des hommes. Dressez donc des statues à Cincinnatus, offrez des palmes aux martyrs, mais n'espérez pas que dans les circonstances habituelles de la vie, dans les questions de pot-au-feu, le genre humain en masse s'impose l'imitation des vertus que des hommes d'élite ont déployées dans des occasions solennelles, celui-là en face des intérêts de la patrie, ceux-ci en présence de Dieu, sous l'empire d'une foi religieuse exaltée. Dans ses transactions journalières, l'homme suit la pente de son intérêt. Le cœur humain est ainsi fait. — Tant pis pour le cœur humain, me dira M. Louis Blanc. — Non; c'est tant pis pour votre plan.

Mais vous vous méprenez, dira M. Louis Blanc; dans mon système, *tous les travailleurs, sans exception, sont intéressés à produire vite et bien.* — Oui, sans doute, le bloc entier des travailleurs, dans son unité indivisible, est intéressé à ce que la production soit féconde, à ce qu'il y ait beaucoup de produits et de bons; mais personne n'est individuellement intéressé à être laborieux et zélé, car l'individu n'y peut revendiquer le résultat de ses efforts personnels; il n'en recueille que la millième ou la dix-millième partie. C'est comme s'il n'en retirait rien du tout. Ce système anéantit la personnalité humaine en la noyant dans un panthéisme confus. De chacun de nous, il fait ce que la loi pénale fait des forçats, un numéro, l'égal de tous les autres. L'industrie est du domaine assigné au sentiment individuel. Le ressort de la production, c'est l'intérêt individuel excité par la rétribution personnelle et manifesté par la concurrence, tout comme c'est le capital qui en constitue les rouages, et c'est pour cela qu'en supprimant l'intérêt individuel, vous désorganisez l'industrie, de même que vous détruisez absolument une montre quand vous en enlevez le ressort.

Croyez-moi, laissez en son lieu chacun des sentimens qui sont inscrits sur les divers replis du cœur humain; ne les dépaysez pas, c'est comme si vous preniez les plantes des tièdes régions des Antilles pour les transporter dans le climat glacé du Groënland, ou si vous proposiez

aux terres tropicales la culture des végétaux que la nature a faits pour le pâle soleil de l'Islande. Ne demandez pas aux sentimens qui nous animent, quand nous approchons du forum où se discutent les intérêts sacrés de la patrie, ou dans les instans solennels où notre pensée s'absorbe dans l'Être suprême, qu'ils nous suivent, et que seuls ils nous inspirent lorsque nous nous livrons à notre métier et que nous y stipulons nos intérêts personnels. Vous ne l'obtiendrez pas; c'est ce qui n'a jamais été et ne sera jamais, parce que cela ne peut être. Lui-même, Cincinnatus, le modèle du désintéressement patriotique, lorsqu'il vendait son grain, faisait probablement ses efforts tout comme un autre pour tirer de l'acheteur le meilleur prix. Caton l'ancien, l'homme du devoir en politique, était, dans la vie privée, très regardant, et saint Paul, le grand saint Paul, homme de dévouement certes, eût été moins alerte, quand il était à sa besogne de faiseur de tentes, s'il n'eût senti que de son travail individuel dépendait son pain quotidien.

L'égalité véritable, celle que proclamèrent nos pères en 1789, aux applaudissemens de toute la terre, n'a rien de commun avec ce fantôme que vous présentez aux regards de la multitude fascinée qui se presse sur vos pas. Les Français sont égaux, cela veut dire que la nation française est une, que les distinctions publiques appartiennent aux talens et aux services, quelle que soit la naissance. Cela signifie que l'état doit à tous les intérêts un égal appui, qu'il est tenu de protéger également les champs de celui-ci, les rentes de celui-là, le travail de ce troisième qui n'a ni terres ni rentes. Le sens de cette égalité féconde et généreuse, c'est que, par l'instruction qu'il répand, l'état doit préparer tous les hommes à être utiles à la société et à eux-mêmes, et qu'un vaste et libéral système d'éducation nationale doit rechercher soigneusement dans les hameaux comme dans les cités, sous le chaume et les haillons, comme sous le toit de l'opulence, les natures supérieures dont la société a besoin, afin de les développer et de les rendre dignes de devenir les dépositaires des destinées de la patrie. Mais soumettre à la même existence matérielle tous les hommes sans exception, depuis les dignitaires de l'état jusqu'au plus humble des manouvriers, c'est une de ces chimères qui ne sont permises qu'au collégien dont l'imagination naïve rêve le brouet noir des Spartiates, loin du réfectoire pourtant, alors qu'il n'a plus faim. Quoi! le président de la république logera non dans le joli palais des successeurs de Washington, mais dans une chambre numérotée pareille à celle du dernier citoyen; il mangera à la gamelle de tout le monde la pitance commune, il ira se délasser de ses graves soucis dans le préau public aux mêmes jeux que le vulgaire! Quand il méditera sur les affaires de la patrie, pour s'inspirer il aura autour de lui, de même que l'ouvrier, les ustensiles du ménage et les cris des enfans! Cette égalité se-

rait l'avilissement de tout ce qu'il y a de noble et de pur sur la terre, une honteuse promiscuité.

Ce système, comme au surplus beaucoup des idées qui ont pris le haut du pavé, n'est qu'une réaction passionnée contre les inégalités qui existaient jadis. Il organiserait l'oppression des natures d'élite par les natures communes, des hommes actifs, intelligens, dévoués par les égoïstes, par les sots, par les paresseux. Pour me servir de l'expression consacrée par un des décrets du gouvernement provisoire, ce serait l'*exploitation* des bons travailleurs par les mauvais. Ce n'est pas pour en arriver là que nous avons fait les révolutions de 1789 et de 1830 : ce n'est pas non plus le dernier mot de celle de 1848.

La concurrence fait le bon marché, c'est une vérité qui court les rues. Or, le bon marché, qu'est-ce, sinon l'affranchissement matériel du pauvre? La concurrence est le stimulant de l'industrie; c'est par la concurrence que se découvrent et se propagent les perfectionnemens, si avantageux au plus grand nombre. Supprimez la concurrence, et la torpeur succède à l'ardente activité, qui est le caractère de l'industrie moderne. La concurrence est la figure industrielle de la liberté, de cette liberté sainte pour laquelle nos pères se passionnèrent en 1789, qu'ils nous avaient conquise par tant d'héroïques labeurs, au prix de tant de sacrifices. Condamner systématiquement la concurrence, c'est donc repousser les principes immortels de 1789, c'est vouloir que notre patrie, se frappant la poitrine, demande pardon au genre humain de l'avoir induit en erreur et se mette à rebrousser chemin, la honte sur le front.

Mais, dit M. Louis Blanc, la concurrence est le fléau de la société. D'après lui, non-seulement la concurrence est funeste à l'ouvrier, mais elle est fatale aux bourgeois; car M. Louis Blanc a la bonté, dans son livre, de témoigner beaucoup de sollicitude à la bourgeoisie. — La concurrence, en effet, a ses abus. L'arène de la concurrence est parsemée de ruines. Combien d'espérances légitimes y ont été renversées! que de fois l'avenir des familles y a été anéanti! Je ne le cache pas, je le déplore. Mais la carrière de la liberté n'a-t-elle pas été aussi couverte de décombres? Des actes infâmes en ont souillé le sol sacré, elle a été inondée de sang. L'affreuse guillotine y fut un moment inaugurée, sanctifiée, car on nous a parlé de la *sainte guillotine*. L'athéisme y trôna pendant quelques jours, et des monstres dignes de l'exécration du genre humain s'y pavanèrent. Est-ce à dire qu'il faille maudire la liberté? Pourquoi donc rendre le principe de la concurrence responsable des mensonges et des méfaits qui se sont accomplis ou s'accomplissent en son nom?

On abuse de tout, même des meilleures choses et des principes les plus beaux; mais aussi bien on s'abuse soi-même si l'on s'imagine qu'il soit

possible d'arriver à une organisation sociale où il n'y aura plus de violences ni de fraudes. Il y aura toujours sur la terre des bons et des méchans. Ce qui importe, c'est que les bons ne soient pas systématiquement sacrifiés aux méchans, et qu'au contraire le bien l'emporte sur le mal. Or, tout balancé, c'est ce qui a lieu et de beaucoup, quand l'industrie se met sous le drapeau de la liberté ou de la concurrence; car, je ne saurais trop le répéter, c'est tout un : la concurrence n'est que la face industrielle de la liberté. La concurrence est un aiguillon qui pousse incessamment la société vers un état de choses où la quantité des produits sera enfin assez grande pour que chacun puisse en avoir la part que l'humanité réclame ; c'est sous la pression de cet aiguillon que naissent les perfectionnemens industriels, et le caractère général et absolu de tout perfectionnement de l'industrie, c'est de multiplier les produits qu'engendre un même travail. L'aiguillon est acéré, et il fait quelquefois de cruelles blessures : il faut voir jusqu'à quel point il serait possible de rendre ces plaies moins douloureuses et de les guérir sans émousser l'aiguillon, et sans qu'il cesse d'agir nuit et jour comme un stimulant énergique; mais supprimer l'aiguillon, comme le propose M. Louis Blanc, ce serait tout simplement décréter l'éternité de la misère pour le plus grand nombre des hommes. La marche de l'industrie en avant s'arrêterait tout net.

Peuples ou individus, personne ne doit se flatter d'avoir jamais sur la terre une tente dressée pour un doux sommeil, constamment parsemé de riantes visions; nous sommes ici-bas pour lutter, pour être éprouvés, et le progrès est le fruit des épreuves et de la lutte. Il faut, non-seulement pour que la société avance, mais pour qu'elle subsiste, que le système social soit conforme aux données fondamentales de la nature humaine; le système de M. Louis Blanc les méconnaît; qu'il respecte l'équité, et ce système la viole. En un mot, dans ce système, le mal domine le bien et l'écrase. Sous le régime de la liberté et de la concurrence, c'est le contraire. Il reste à savoir seulement s'il n'est pas possible de restreindre cette proportion de mal dont nous voyons que de nos jours la liberté et la concurrence sont accompagnées.

Me voilà enfin sur un terrain où je puis m'entendre avec les socialistes en général et, ce dont je suis flatté, peut-être avec M. Louis Blanc lui-même. J'ai insisté sur la nécessité de maintenir la concurrence, dans l'intérêt de l'avenir des ouvriers eux-mêmes; mais parce qu'un principe est bon ou même excellent, ce n'est pas une raison pour le suivre indéfiniment, jusque dans ses dernières conséquences, sans regarder autour de soi. Les hommes qui conduisent les affaires de la société ont à mener de front plusieurs principes également respectables, qui semblent s'exclure, mais auxquels suffit à chacun sa part. On peut,

grace à Dieu, balancer les uns par les autres ces principes en apparence exclusifs, et les employer comme on le fait en mécanique de forces plus ou moins divergentes qui se résolvent finalement en une force unique, la résultante de toutes les composantes. De même que la liberté politique a besoin d'être mariée au principe d'ordre, sans lequel elle ferait de funestes écarts, de même on peut espérer de parer aux inconvéniens les plus marqués de la concurrence par l'application intelligente d'un principe que célèbrent justement sur le ton de l'enthousiasme toutes les écoles socialistes, le principe d'association.

Ainsi M. Blanc a raison de recommander aux ouvriers, pour la jouissance des fruits de leur travail, la vie en commun; ce régime sociétaire, appliqué à la consommation, donne une économie très remarquable, et permet par conséquent de multiplier le bien-être et les plaisirs de chacun avec une même quantité de ressources. Par l'association, ce qui, dans l'isolement, était du dénûment, peut se changer en une existence passable. Ce n'est pas le seul bienfait qu'on doit attendre du principe d'association. L'association est possible dans la production même; elle y est plus désirable encore que dans la consommation. Avant d'entrer dans quelques explications à ce sujet, je sens le besoin de montrer que ce que je dis ici n'est pas chez moi une opinion de circonstance, et que ce n'est point par résignation que je m'y rallie. Voilà ce que je publiais, en 1841, dans un écrit contre les fortifications de Paris, que les chambres discutaient alors, et depuis j'ai souvent reproduit la même idée.

« Au dedans, la dynastie était appelée à édifier, conformément à l'esprit nouveau des temps, une société calme et heureuse, avec les élémens épars et divisés comme des grains de sable que lui ont légués des bouleversemens sans exemple. Elle devait donner aux populations, à pleines mains, du bien-être, des lumières, de la moralité, en revendiquant l'aide de l'industrie, de la science et des arts, et en invoquant les idées suprêmes hors desquelles on chercherait en vain du bonheur pour les individus, de la stabilité pour les trônes et pour les empires. Elle avait à réaliser en permanence, dans la marche régulière de la politique et du travail, cette union admirable des ouvriers et des bourgeois, qui avait fait du mémorable drame des trois journées une révolution inouie. Au fronton de l'édifice, elle avait à graver le principe de l'égalité, inaliénable conquête d'un demi-siècle d'efforts et d'aventures, toison d'or rapportée du plus laborieux des pèlerinages; de l'égalité organique, afin d'en finir avec l'égalité anarchique. En un mot, *la tâche de la dynastie au dedans, tâche difficile et longue, digne d'occuper des générations de rois et d'hommes d'état, c'était l'organisation du travail*, s'il est permis d'employer une expression que les partis ont dénaturée. Cette politique libérale et organisatrice est antipathique au système guerrier; elle suppose nécessairement la paix : elle n'est possible qu'avec elle et que par elle.» (*Les fortifications de Paris, Lettre à M. le comte Molé*, page 13.) (1).

(1) En rappelant ici ce que j'ai écrit, alors que je débutais dans l'enseignement de

Mais cette organisation du travail, ce mode d'association entre les bourgeois et les ouvriers, quel est-il, qu'est-ce qu'il peut être? Ce ne sera pas l'organisation proposée par M. Louis Blanc, car celle-ci aboutit à l'impuissance et à la tyrannie, je l'ai montré : à l'impuissance, puisque, au lieu de multiplier les produits, elle en restreindrait la quantité en brisant le ressort même de la production; à la tyrannie, puisque les natures d'élite y seraient comprimées, asservies, exploitées, et que les frelons de la ruche y absorberaient de droit le miel péniblement amassé par les industrieuses abeilles. Le mode d'association qu'il faut devrait avant tout être sur cette base, que chaque rétribution individuelle dépend du nombre et de l'étendue des services individuels.

Précisez davantage, me dira le lecteur, le temps nous presse et la maison brûle. — Si le feu est à la maison, faites la part du feu. Il est à croire qu'il ne la faudra pas trop grande, car la réflexion vient, et tout le monde retourne au calme. Si un grand incendie se déclarait, il consommerait la ruine complète de tout le monde, y compris les ouvriers. Or, les ouvriers le sentent, et c'est pour ce motif que je ne crois pas à l'embrasement général de l'édifice social. Quant à moi, je le confesse, j'ai beau regarder, je n'aperçois nulle part encore un plan qui puisse être adopté avec la moindre confiance pour l'organisation du travail. Nous n'arriverons à cette découverte que comme Colomb découvrit le Nouveau-Monde, après avoir long-temps demandé et espéré un navire et après une longue et périlleuse navigation. Le navire, nous l'avons enfin, s'il plaît à Dieu : voici la périlleuse et longue navigation qui commence! Je ne puis dire que, comme en 1841, c'est une *tâche difficile et longue*, et, pour l'accomplir, il faudra successivement l'espace de plusieurs *générations*. Des tâtonnemens, des essais nous mettront sur la voie, et nous devrons tous ramer de toutes nos forces afin d'avancer chaque fois qu'un éclair aura brillé et nous aura montré le chemin au milieu des ténèbres. Les agitations des événemens nous pousseront vers le terme du pèlerinage, non sans nous en écarter quelquefois. C'est ainsi que nous allons depuis 1789, par un mouvement semblable à celui de la marée dont le niveau s'élève, quoique le recul du jusant à chaque instant succède au flot qui monte. Puisque nous sommes lancés depuis un mois dans les plus grandes aventures, il n'y a aucun inconvénient à ce qu'on en coure de petites; c'est même fort convenable. Je

l'économie politique, je n'entends pas réclamer pour moi un brevet d'invention. Si c'est un mérite d'avoir proposé l'organisation du travail au moyen de l'association, ce mérite m'est commun avec tous les économistes modernes. Lisez-les tous, vous trouverez dans le cours de M. Rossi, comme dans les leçons de M. Wolowski, dans les travaux de M. Dunoyer, comme dans ceux de M. Faucher, de Fix, de tous les maîtres de la science, que l'association entre les ouvriers et les maîtres (je demande pardon de me servir encore du vieux style) est éminemment désirable, qu'elle tranchera le nœud des difficultés sociales des temps modernes.

ne crois point au système de M. Louis Blanc, je l'ai assez dit. Je n'ai pas beaucoup plus de foi dans le fouriérisme. J'honore et j'admire Fourier, mais je ne vois dans ses écrits que des romans propres à faire valoir l'association qui en est la morale, et je ne les estime que pour la morale qu'ils font aimer. Néanmoins, dans la circonstance actuelle, une allocation de cinq, six ou dix millions, pour fonder une association d'après les idées de M. Louis Blanc, ainsi qu'un phalanstère, me semblerait au goût du jour. Ce serait une étude dont il sortirait des enseignemens. Ce serait aussi un gage de la bonne volonté du gouvernement en faveur des novateurs honnêtes, un moyen de calmer les impatiens qui nous débordent.

Quoiqu'il n'y ait pas pour l'organisation du travail un plan nouveau d'après lequel on puisse demain constituer les ateliers et régler les droits de chacun, ne désespérons pas cependant, et ne nous faisons pas plus pauvres que nous ne le sommes. Et d'abord fixons bien les idées. Entendons-nous bien sur ce que c'est que l'organisation du travail. Ce mot, auquel tant de vagues désirs se sont accrochés, qui est inscrit sur tant de bannières hardiment déployées aujourd'hui, n'a jamais été bien défini par ceux qui ont le plus contribué à le mettre à la mode, et c'est peut-être à cette circonstance qu'il est redevable d'une grande partie de son succès. Les hommes, les malheureux surtout, s'attachent de préférence à ce qui est mystérieux, parce qu'alors leur imagination exaltée croit voir parmi les nuages dont sont entourées les idoles qu'on leur présente tout ce qui doit soulager leurs maux et changer leurs souffrances en joies.

L'organisation du travail, prise dans le sens le plus large, doit consister dans un ensemble d'institutions qui offrent au travailleur une assistance efficace dans toutes les positions qu'il traverse, depuis le moment où il naît jusqu'à celui où il va chercher un monde meilleur. Ce n'est plus alors seulement une institution à la faveur de laquelle son travail dans l'atelier reçoive une rémunération équitable; c'est aussi bien tout ce qui est nécessaire à protéger son enfance, à façonner sa jeunesse, à encourager son âge mûr et à abriter sa vieillesse. Eh bien! la société moderne, qui date de 1789 et qui prit alors une devise dont elle ne doit jamais se séparer, la liberté, offre de nombreux élémens pour remplir les cases de ce vaste cadre. Nous avons pour l'enfance la crèche, la salle d'asile et puis l'école; pour la jeunesse, l'école encore et l'apprentissage, l'inspection ordonnée par la loi sur le travail des enfans. L'âge mûr, engagé dans l'action, trouve une plus grande variété d'appuis tutélaires. Et d'abord nommons avec respect la caisse d'épargne, qui ne se borne pas à recueillir, pendant les temps prospères, des ressources pour les mauvais jours ou pour l'époque à laquelle les portes de l'atelier se fermeront au travailleur épuisé par les années, ni

même à faire concourir l'ouvrier à grossir le capital national en capitalisant lui-même. La caisse d'épargne a un effet admirable sur le moral de l'homme. Dès qu'il a fait un dépôt à la caisse d'épargne, l'ouvrier acquiert une conduite régulière, s'il ne l'avait déjà. L'arrivée à la propriété, c'est, pour le travailleur, ce qu'était pour le géant de la fable le contact de la terre, une source de force. De ce moment, il sait ce que c'est que prévoir; l'avenir prend à ses yeux une signification, la vie un but. A côté de la caisse d'épargne, l'ouvrier dans l'âge mûr a la société de secours mutuels. Une justice prompte, impartiale et économique lui est garantie par les conseils de prud'hommes. Les cours d'adultes lui présentent un moyen de rafraîchir son instruction ou même de la faire, s'il a été trop négligé quand il était enfant. Pour ses vieux jours, il devrait avoir la caisse des retraites qui existe en Angleterre, et que, depuis quelques années, d'honorables citoyens préparaient pour la France. C'est un établissement en perspective. Et enfin la révolution dernière a mis en relief l'idée de la participation des travailleurs aux bénéfices des établissemens où ils sont employés; c'est ce qui répond à l'organisation du travail, telle qu'on l'entend communément.

Que ce qui existe, même en germe, suffise, une fois développé, à satisfaire tous les besoins, ce n'est pas ce que je soutiens, puisque je viens de nommer la caisse des retraites, qui n'a eu que les honneurs d'un tardif projet de loi, et surtout la participation des ouvriers aux bénéfices, à l'égard de laquelle un projet de loi serait aujourd'hui encore infiniment difficile à rédiger, si l'on voulait qu'il fût général, et si, comme on le doit, on tenait à ne pas faire violence à la propriété, à ne pas contraindre la liberté à se voiler. Il y a surtout à dire que le réseau de l'organisation, même incomplète, dont je viens de rappeler les traits principaux, est loin d'être étendu partout sur notre patrie. Il s'en faut de beaucoup que tous les hommes ou même une majorité d'entre eux aient leur part de tous ces bienfaits. Il y aurait vingt fois plus de salles d'asile, qu'il n'y en aurait pas encore assez. Il y a un bien prodigieux, rien moins qu'un changement dans les mœurs, à attendre de ces touchantes réunions et des écoles qui doivent les suivre. Les écoles aujourd'hui ne sont que l'ombre de ce qu'elles devraient être. C'est un chapitre pour lequel il faut désormais qu'il y ait vingt millions de plus inscrits au budget. Je parle des écoles primaires, de celles qui doivent nous former des agriculteurs que nous puissions sans rougir mettre à côté des cultivateurs de la Grande-Bretagne ou de l'Ohio, et des ouvriers qui soient les dignes frères de ceux du Massachusetts. La loi sur le travail des enfans dans les manufactures n'a reçu jusqu'à ce jour qu'une sanction dérisoire; il en faut une qui soit sérieuse, grande comme l'intérêt qu'il s'agit de protéger. Les caisses d'épargne, qui avaient un tel succès, qu'à Paris leur

clientelle embrassait le sixième de la population, se relèveront-elles du coup que la pénurie du trésor a obligé le gouvernement provisoire de leur porter? On n'y doit rien négliger. Les sociétés de secours mutuels ont à se répandre principalement dans la province, car à Paris elles sont déjà nombreuses; elles ont aussi à refaire leurs statuts, qui sont défectueux et qui reposent sur des calculs faux. Les prud'hommes devront se multiplier et agrandir le cercle de leur juridiction bienfaisante. Les sociétés de prévoyance, pareilles à celle qui a rendu de si grands services à Lyon pendant les crises commerciales de 1837 et de 1840, auront à s'acclimater dans nos autres villes manufacturières. Les institutions de crédit à l'usage des ouvriers se réduisent aux monts-de-piété : il convient que l'ouvrier, pour se procurer quelque argent non-seulement dans les temps difficiles, mais dans les circonstances ordinaires, rencontre des institutions qui l'assistent à moindres frais et qui soient moins méfiantes et mieux pourvues. C'est encore Lyon que nous citerons ici comme un modèle à suivre par cent autres de nos villes : on y a vu, et je suppose qu'on l'y voit encore, une caisse de prêt qui avance quelques fonds aux ouvriers connus, sur leur parole, sans leur demander le dépôt de leurs outils qui cependant servent de gage à l'emprunt. Un jour sans doute aussi la France ne le cèdera en rien à l'Écosse, où l'ouvrier honnête et rangé obtient des banques qu'il lui soit ouvert un crédit sur son honneur, avec la garantie de quelqu'un de ses amis, afin qu'il devienne chef d'industrie à son tour.

Nous sommes donc, depuis 1789, en train de nous constituer une organisation du travail belle et digne d'envie. La nouvelle forme de gouvernement que la France vient d'admettre hâtera les progrès de cette œuvre, qui marchait avec beaucoup trop de lenteur; je le dis aujourd'hui, parce que je l'ai dit mille fois avant le mois de février 1848. Tout le monde devra s'y prêter; tout le monde y est intéressé. Il ne s'agit pas seulement de l'honneur de la patrie et de sa renommée; notre salut à tous est à ce prix. Il faut choisir entre une affreuse anarchie où tout périrait, tout jusqu'à l'indépendance nationale, et le concours majestueux de tous les citoyens pour cette œuvre grandiose, excellente, pour cette patriotique réparation.

Quant à la participation des ouvriers aux bénéfices de l'industrie, participation dans laquelle beaucoup de personnes font exclusivement consister l'organisation du travail, elle suppose une révolution dans les mœurs. J'admets que les révolutions politiques, lorsqu'elles sont à la hauteur de ce nom, amènent dans les mœurs une transformation qui peut se qualifier de même. Je crois donc que cette participation va s'introduire graduellement dans les habitudes; mais il faudra bien des précautions pour que le droit de propriété n'en soit pas atteint. Ces précautions sont de rigueur dans l'intérêt même des ouvriers, car le

respect de la propriété est commandé pour le bien de tout le monde. Je n'essaierai pas d'indiquer, même de la façon la plus nuageuse, de quelle importance devra être cette participation. Personne n'a, et, je le crois, personne ne peut avoir sur ce sujet aucune espèce de projet qu'il soit possible de justifier. Je n'essaierai pas davantage d'ébaucher les conditions auxquelles on pourra en soumettre la jouissance, ni les formes qu'il conviendra d'y donner, afin qu'elle provoque activement le perfectionnement des arts. Je suis convaincu que cette participation changera le caractère de l'industrie et plus encore du travailleur, qu'elle donnera à celui-ci de la dignité, un amour de l'ordre, un esprit de conduite qu'il ne pourrait connaître autrement. Ces luttes sourdes qui existaient entre les maîtres et les ouvriers et qui occasionnaient tant de désordres, tant de petits dégats, tant de déperditions de forces vives, disparaîtront comme par enchantement; et ce sont surtout ces motifs de l'ordre moral, politique et social, qui, quant à présent, me la font ardemment désirer.

Il ne faut pas, en effet, que les ouvriers attendent immédiatement de cette participation un accroissement considérable à leur rétribution. S'il est incontestable que l'association entre toutes les personnes qui coopèrent au travail de l'atelier, depuis le chef d'industrie jusqu'à l'homme de peine, doive avoir l'effet de rendre un jour l'industrie beaucoup plus productive, il ne l'est pas moins que le temps est un élément indispensable de cette amélioration. Tant que le capital différera peu de ce qu'il était hier, tant que la quantité des produits ne sera pas sensiblement plus grande, la rétribution de l'ouvrier, composée d'un salaire fixe et d'un supplément que joindra au salaire la participation aux profits, différera peu de ce qu'elle était hier. C'est inévitable, tant que la liberté sera maintenue dans la société, et, si on tentait de la violer, ce n'est pas une augmentation qu'obtiendrait l'ouvrier. C'est à une diminution que le conduirait la force des choses, plus puissante, elle, que les décrets des gouvernemens et que les pétitions présentées même à main armée.

L'essentiel serait d'inaugurer cette participation d'une manière positive, par des actes. Les dispositions organiques à cet effet sont malaisées à combiner dans l'état actuel des esprits et des habitudes; mais il est quelques grands exemples que l'on peut dès à présent instituer. On sait que depuis quelques années la compagnie du chemin de fer d'Orléans, à la tête de laquelle est placé un homme éminent par sa capacité et par ses sentimens généreux (M. F. Bartholony), admet ses employés à la participation des bénéfices; elle a eu dès l'origine l'intention d'en faire jouir un jour ses ouvriers aussi; mais elle a dû procéder par degrés. Les sociétés anonymes auxquelles certaines formes de comptabilité sont prescrites, près desquelles l'autorité a un commis-

saire, qui même sont tenues de déposer leurs comptes annuels au tribunal de commerce, pourraient désormais, lorqu'elles seraient en instance pour se faire autoriser, ou lorsqu'elles demanderaient la révision de leurs statuts, être astreintes à un règlement analogue à celui de la compagnie d'Orléans, avec cette différence cependant, que la participation serait assurée à tous les agens, aux ouvriers comme aux employés, et sauf l'introduction de clauses nouvelles qui feraient dépendre la grandeur de la rémunération de l'efficacité des efforts de chacun et de l'étendue de ses mérites. La plupart des grandes compagnies qui sont déjà autorisées consentiraient, on n'en saurait douter, à entrer dans cette voie. La com pagnie du chemin du Nord vient spontanément d'en prendre l'engagement. De proche en proche, les pouvoirs publics en ayant la ferme volonté, et l'opinion les secondant, l'industrie tout entière contracterait cette habitude salutaire.

Avec ces mesures en faveur des travailleurs, il serait possible d'en combiner d'autres, qui exerceraient sur leur bien-être un effet plus immédiat peut-être et plus général quant à présent; je vais en indiquer quelques-unes.

DE QUELQUES MESURES PROPRES A ACCÉLÉRER LE PROGRÈS POPULAIRE.

L'impôt est un prélèvement sur les fruits du travail. L'impôt est autant à déduire de ce que les particuliers auraient la faculté d'épargner, de ce qu'ils épargneraient probablement pour en faire du capital. Quand une nation paie un milliard d'impôt, l'on peut hardiment affirmer que, si la pompe aspirante du fisc n'eût enlevé cette somme des poches des citoyens, les sept ou les huit dixièmes eussent grossi le capital national; les deux ou trois autres dixièmes eussent servi à satisfaire d'impérieux besoins, eussent empêché les populations de souffrir de la faim ou du froid, ou auraient augmenté la part réservée aux plaisirs. Il y a cependant une partie des taxes publiques qui sert à éclairer la nation, à l'élever dans ses sentimens, ou encore à donner au travail les facilités qui résultent de bonnes voies de communication. Cette portion du budget, soustraite au capital national, y retourne; car l'instruction, l'éducation, les voies de transport, tout cela est du capital. On peut assimiler de même au capital la portion des dépenses publiques qui est strictement nécessaire pour l'administration d'une bonne justice, pour la gestion intelligente des intérêts politiques de la patrie, pour la sécurité des transactions et des propriétés. Mais cet immense appareil militaire dont s'entourent tous les gouvernemens, pour s'intimider les uns les autres, ou afin de comprimer les populations, — et l'on sait comme ils y réussissent, — tout ce qui sert à le constituer et à l'entretenir est

détourné du capital national, est perdu pour la nation. Le budget militaire des états est pour les trois quarts ou les cinq sixièmes une dépense stérile, une atteinte criminelle au capital, instrument matériel du progrès social, une odieuse satisfaction que l'esprit de domination se donne. Je le dis aujourd'hui, parce qu'avant la révolution de février, je m'étais, dans cette *Revue* même, franchement élevé contre ce funeste abus (1). L'acte le plus patent de mauvaise administration qu'il y ait à reprocher au dernier ministère, c'est d'avoir augmenté sans mesure ni raison les charges militaires de la France, à tel point qu'en 1848, nous payions pour la guerre que nous ne faisions pas et ne voulions pas faire 200 millions de plus qu'en 1838.

Dans leur ambition, les souverains de l'Europe ont constamment maintenu, chacun chez soi, un état militaire exagéré, et ils attendaient, pour en avoir du regret, d'être, comme Louis XIV, à leur lit de mort. C'est ainsi que les gouvernemens européens ont jusqu'ici dévoré la substance même dont se forment la prospérité et la grandeur des nations, et qu'après plusieurs siècles consacrés au travail avec beaucoup d'ardeur et passablement d'intelligence, après dix-huit cents ans de culture par le christianisme, l'Europe se trouve encore si pauvre. Voici un rapprochement qui nous donnera la mesure du dommage qui a été causé à toutes les nations civilisées : considérez la France, qui a un attirail prodigieux de forces de terre et de mer, et les États-Unis, qui n'ont qu'une armée microscopique, et dont le budget de la marine est le quart du nôtre. D'un côté, faites le compte de ce que la France a dépensé depuis vingt ans pour son système militaire, et, de l'autre, additionnez tout ce que les états et les particuliers ont donné dans l'Union américaine, pour creuser des canaux et construire des chemins de fer, pour fonder des banques, pour ouvrir des écoles, pour lancer, à l'usage du commerce, les innombrables bateaux à vapeur qui dans le Nouveau-Monde sillonnent les fleuves et les mers : vous trouverez que la première somme, celle que la France a payée pour son état militaire, excède la seconde, celle que les États-Unis ont consacrée à toutes les améliorations qui, chez eux, ont porté si haut la condition physique, intellectuelle et morale du grand nombre. Nous avons, nous, offert en pâture au démon de la guerre ce qui fût devenu du capital; la nation des États-Unis a religieusement laissé à ses économies la destination que la nature et le bon sens indiquent. Elle en a fait du capital. Elle s'est conduite en nation sage, elle en est récompensée par le bien-être des citoyens; nous avons fait ou laissé faire des folies, nous en sommes punis par la misère inquiète, agitée et exigeante d'une partie de nos frères.

Réparons autant que possible le temps perdu. Si, comme il faut l'es-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1848, article intitulé *Des Rapports de la France et de l'Angleterre.*

pérer, les puissances répondent par des témoignages pacifiques aux éloquentes paroles que leur a adressées M. de Lamartine, il sera essentiel, au nom du progrès populaire, de diminuer le plus possible les dépenses improductives de l'état et surtout de réduire le budget des ministères de la guerre et de la marine.

Par quelle fatalité faut-il cependant que, dès qu'un cri de guerre se fait entendre, ce soient les ouvriers qui y répondent avec le plus de transports?

Notre système administratif, entre autres défauts, offre celui d'être réglementaire à l'infini. Avec des prétentions à la liberté, nous sommes le peuple le plus réglementé et par conséquent, je ne crains pas de le dire, le moins libre de l'Europe, dans nos entreprises. Un despotisme compacte subsiste en France au moyen de la paperasse administrative. Le despotisme de l'ancien régime a été renversé; celui de Napoléon succomba dès que la gloire militaire ne fut plus là pour le soutenir. Celui de la bureaucratie fleurit plus que jamais, et les trente dernières années lui ont servi à jeter de profondes racines. Il faut que nous lui rendions compte de tous nos projets, que nous lui demandions une permission pour chacun de nos actes. Il prend nos demandes d'un air nonchalant, les tourne, les retourne, et les envoie, à ses heures, d'une de ses officines à l'autre. Il use notre patience, condamne notre activité à la rouille, désespère nos désirs les plus légitimes. Il y a quelques années, on a publié la série des formalités qui sont nécessaires à un propriétaire dont le champ borde une rivière pour être autorisé à y placer un batelet. Il n'y faut pas moins de quarante ou cinquante dépêches, et, en suivant la filière ordinaire, cela dure à peu près comme le siége de Troie. Ce monstrueux abus de la centralisation et de l'esprit réglementaire cause un grand dommage à la fortune publique. C'est, en outre, antipathique à la liberté; mais ce n'est pas ce qui doit m'occuper ici. Les effets de ce régime peuvent se représenter sous cette forme, qu'il nous dérobe à tous une demi-heure ou une heure par jour sur huit ou neuf heures de travail effectif. Le résultat est donc le même que si l'on dépouillait la société du huitième, du neuvième ou tout au moins du seizième de son capital, de ce qui nous donne la richesse, l'aisance ou la subsistance. Je laisse à chacun le soin de tirer la conclusion.

Autre aperçu qu'il est bon d'envisager. Le salaire se traduit pour tous les hommes par la satisfaction des besoins, car ce n'est pas pour le plaisir de manier une pièce de monnaie que l'ouvrier travaille et reçoit un salaire; c'est pour manger, boire, se vêtir et se loger. Les deux ou trois francs qu'un travailleur gagne chaque jour représentent pour lui une certaine quantité d'objets de première nécessité et surtout d'alimens. Nous avons examiné s'il était possible d'augmenter les salaires

par des décrets de l'autorité, et la négative nous a été démontrée; mais il est certain qu'on peut, par des règlemens fiscaux ou autres, diminuer la proportion des objets de première nécessité qu'un travailleur se procurerait en échange de son salaire, s'il était plus libre, s'il vivait sous un régime où l'on eût pensé davantage à lui. Des impôts justement impopulaires, et des tarifs de douane conçus dans l'intérêt de quelques-uns au mépris de l'intérêt général de la société, peuvent avoir et ont en effet ce déplorable résultat. Les choses se passent alors à l'égard des populations ouvrières exactement comme si, l'état naturel des choses n'étant pas troublé par la fiscalité ou par l'esprit de privilége, on eût diminué leur salaire, ou encore comme si par une loi l'on eût confisqué et précipité au fond de la mer une partie du capital qui alimentait l'activité industrielle de la nation. Un gouvernement qui aurait la fibre vraiment populaire s'abstiendrait de tout règlement semblable, et réformerait avec empressement tout ce qu'il trouverait d'institué dans ce genre. Aux États-Unis, la main du législateur sècherait plutôt que de signer une loi qui tendrait sous un prétexte quelconque à enchérir le pain ou la viande.

J'ai insisté dans plusieurs passages de cet article sur ce que l'habileté du travailleur, son goût pour le travail, son zèle, formaient un capital extrêmement précieux et d'une rare puissance. Ce capital a cela de particulier, qu'il appartient tout entier à l'ouvrier. Un gouvernement populaire doit donc s'attacher spécialement à accroître ce capital. Il en a le moyen par l'instruction professionnelle, instruction dont nous n'avons encore en France que des rudimens imparfaits et bien épars. Une seule de nos métropoles est bien dotée, c'est Lyon, et elle le doit non à la munificence à l'état, mais à un pieux legs de deux de ses enfans, le major-général Martin et M. Eynard. Ajoutons pourtant qu'elle en est redevable aussi, pour une bonne part, aux lumières et au bon sens de quelques-uns de ses citoyens qui ont conçu pour la circonstance et mis en pleine activité une admirable méthode d'enseignement et un excellent plan d'études et d'éducation (1). Toutes nos grandes villes devraient avoir une école du genre de la Martinière de Lyon. De moindres institutions existeraient, dans nos moindres cités, et, pour les campagnes, on imiterait ce qu'ont fait avec succès plusieurs gouvernemens en Allemagne (2).

Et pour conclure, disons-le de nouveau, ces améliorations qui auraient été reçues avec une affectueuse reconnaissance par les populations ouvrières il y a quelques années, qu'aujourd'hui les ouvriers de

(1) Je tiens à nommer le commandant du génie Tabareau, auteur de la méthode, et le commandant Monmartin.

(2) C'est un des projets qu'on se préparait à mettre en exécution avant la révolution.

Paris exigent en les présentant sous des formes impossibles, elles ont besoin, pour se réaliser, du concours cordial de tous. Elles ne peuvent se produire que dans des circonstances bien définies. C'est comme ces belles cristallisations, aux prismes réguliers et aux pyramides effilées, qui, pour se former, veulent du calme, et auxquelles l'agitation substituerait un amas de poussière ou une masse confuse. Avertissons-en les ouvriers. Ils ont demandé la liberté, ils l'ont; qu'ils la respectent dans les autres. Ils se plaignaient d'être comprimés, ils font la loi; qu'ils la fassent juste pour tous; l'iniquité retombe toujours sur la tête de ses auteurs; mais surtout qu'ils ne s'impatientent pas. Il y eut un peuple que Dieu avait choisi entre tous pour en faire son peuple de prédilection. Ce peuple avait été mis en servitude par les Égyptiens. Dieu lui brisa ses chaînes et lui promit de le conduire dans une terre d'abondance; mais il le fit rester quarante ans dans le désert afin de le préparer à jouir dignement des ruisseaux de miel et de lait que la terre de Chanaan devait offrir. Nous aurons, nous aussi, une station à faire avant de passer sous le régime définitif que nous entrevoyons, et qui, si la publique espérance n'est pas vaine, doit faire de notre France le modèle des nations par la noblesse et la grandeur de ses institutions, par la prospérité des travailleurs. Acceptons ce temps d'arrêt. La patience est l'attribut des forts, l'impatience celui des enfans.

Et si quelques personnes s'efforçaient d'exciter le courroux populaire et de déchaîner les populations, sous prétexte que l'amélioration doit être soudaine, qu'il la faut telle à tout prix, même par le renversement des principes sur lesquels les sociétés ont toujours été fondées, la propriété et la famille, placardons ces paroles que Franklin, un ouvrier qui était devenu un grand homme d'état et un grand philosophe, disait à ses concitoyens : « Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas; c'est un empoisonneur. »

MICHEL CHEVALIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1848.

C'est à peine si les esprits se relèvent aujourd'hui de cette grande commotion qui les a tous jetés dans l'inconnu. Il faut pourtant se ressaisir soi-même et regarder en face la situation telle qu'elle est, car, si l'on ne recouvre pas assez de sang-froid pour la juger, on risque fort d'en subir tous les inconvéniens et de n'en point utiliser les ressources. Aussi nous ne sommes, quant à nous, ni des pessimistes qui fermions les yeux pour ne trouver nulle part de quoi nous rassurer, ni des optimistes qui nous fassions plus aveugles encore pour avoir le droit de dire que tout est au mieux dans la meilleure des républiques. Nous sommes à peu près comme tout le monde, des gens très surpris, cherchant de bonnes raisons pour nous remettre de notre surprise, et tâchant de compter avec les événemens, puisque les événemens n'ont pas compté avec nous.

Il y aura toujours des sages du lendemain qui s'écrieront après coup : « Je l'avais bien prévu ! » Il y aura toujours des myopes qui prétendront avoir visé parce qu'ils auront touché but avec une balle perdue. Soyons vrais cependant : les événemens se sont produits cette fois sans demander de permission à personne, et, chose très singulière, ce qui n'empêche pas qu'elle soit très exacte, s'ils avaient demandé la permission de passer à ceux même qui en ont maintenant le plus profité, il y a grande apparence qu'ils seraient restés à moitié chemin. Ce n'est donc pas se tenir dans la juste mesure des réalités que de parler ici, comme certains l'osent déjà, et de vainqueurs et de vaincus, vainqueurs et vaincus l'ayant été sans se douter seulement qu'il y eût pareille guerre en jeu. Pas un homme raisonnable n'eût jamais voulu prétendre que la république n'entrerait point un jour chez nous, toutes portes ouvertes, tambour battant et enseignes déployées; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'hier elle est tout bonnement entrée par une porte qu'on avait oublié de fermer. Elle est arrivée sans s'annoncer. Cette arrivée très inattendue n'est ainsi proprement pour qui que ce soit ni un triomphe ni une défaite; c'est un immense accident. Pour tous les bons citoyens, sans vieille distinction de parti, la question est de savoir comment se tirer de cet accident, qui les a tous pris au dépourvu.

Un point est clair d'abord : avant les journées de février, les partisans de la république ne formaient dans le pays qu'une très petite minorité; le pays, à l'heure qu'il est, se laisse tout entier devenir républicain. Nous n'ignorons point qu'il faut attribuer une grande part aux faiblesses humaines dans cette soudaine métamorphose, et les intérêts privés, cachés sous les conversions individuelles, ne manquent pas d'aider beaucoup cette éclatante et universelle conversion. Nous n'admettons pas néanmoins que toute une nation puisse se leurrer elle-même par un mensonge aussi cru que le serait celui-là, et il est évident pour nous que, si la France eût été très profondément monarchique, elle n'aurait pas si vite adhéré au renversement de la monarchie. La France est en général trop prompte à recevoir les mots d'ordre, mais cette promptitude même doit avoir ses raisons intimes, et si le télégraphe a souvent l'air de décréter les révolutions d'un bout à l'autre du territoire, il y a gros à parier que c'est parce qu'il les trouve toutes faites. En était-il ainsi de la révolution de février? Non, si l'on considère les élémens factices d'où elle est sortie. Oui, si l'on considère les élémens sérieux qu'elle renferme. Nous avons à cœur de nous expliquer là-dessus avec quelque précision; nous voudrions dire ce qu'il nous semble voir autour de nous dans la pensée du plus grand nombre.

Ce que nous appelons l'élément factice de la révolution de février, ce sont ces coups de hasard qui ont tout balayé; ce sont ces violences populaires devant lesquelles tous les anciens pouvoirs ont disparu comme abusifs, pour être aussitôt remplacés par un pouvoir dictatorial; ce sont ces réminiscences plus ou moins artificielles qui ont exalté peut-être au-delà du nécessaire et les imaginations et les discours; c'est enfin cet appareil un peu trop dramatique avec lequel les acteurs de tout rang se sont précipités sur la scène comme des héros ressuscités, sans même oublier de se faire suivre et précéder par des faisceaux de bois peint, un vrai décor de tragédie romaine. Il est en un mot, dans ce grand impromptu révolutionnaire, tout un côté par lequel on se sent en quelque sorte jouer à la république, et, la représentation que l'on se donne ainsi à soi-même menaçant de devenir assez onéreuse, on se prend à souhaiter qu'elle finisse; mais il est d'autre part un côté solide par où ces nouveaux événemens, quel qu'en soit le cachet extérieur, se rattachent au fond même de l'existence nationale. Le génie de la France est un génie sincèrement démocratique. La liberté nous plaît sans doute, bien moins encore pourtant que l'égalité : nous avons toujours eu plus d'aversion pour les aristocraties que pour les despotes. Ce n'est pas le moment de discuter les mérites ou les torts de cet esprit particulier; il est, et il vient de prouver une fois de plus qu'il ne cesserait pas d'être; il a marqué jusqu'ici toutes nos institutions à son empreinte; il voulait, il pouvait les élargir encore. Nous croyons que la monarchie n'eût pas péri pour se prêter à ces élargissemens; nous croyons qu'elle avait par essence toute l'élasticité suffisante pour céder et subsister. Elle s'est brisée en résistant à outrance, et la démocratie s'est trouvée d'un seul bond au bout de la carrière qu'elle s'attendait à parcourir plus lentement sur cette route scabreuse des expérimentations politiques. Au lieu de voyager par étapes, elle a volé comme l'éclair, et la voilà maintenant si avant, qu'il n'y a plus terre au-delà : *ultima Thule;* au-delà, l'Océan.

L'élément sérieux de la république, c'est cette conformité peut-être exagérée, mais d'autant plus absolue, peut-être brutale, mais par cela même d'autant plus énergique, c'est cette conformité radicale avec les aspirations démocratiques de

la France. On eût pu les satisfaire à moins et sans tant risquer, mais c'est parce qu'elles sont quand même satisfaites que la France accepte tout sans regimber. Débarrassons-nous de la rhétorique de convention, des fantasmagories de théâtre, des niaiseries du patriotisme sentimental, de la fausse grandeur des théoriciens utopistes, du faux zèle des importans et des brouillons qui prétendent lever leur droit de joyeux avénement sur toutes les révolutions : que demeure-t-il en somme dans la révolution de février? Un progrès périlleux, mais tellement quellement accompli, un progrès sur lequel il n'y a plus à revenir, un invincible progrès de la démocratie : c'est par là que la France a d'instinct adopté la république. D'instinct vraiment et non pas d'enthousiasme; il ne faudrait pas s'y tromper à force de lire chaque jour des bulletins de victoire.

Le pays est tout ému comme un homme qui, ayant franchi le précipice dans lequel il a failli s'abîmer, se raidit sur le bord pour reprendre équilibre, et, de peur du vertige, n'ose pas même tourner la tête ni mesurer l'espace qu'il a traversé. Les adhésions qu'a reçues la république ne signifient rien d'autrement tendre. On s'y tient, parce qu'on ne saurait plus où se tenir ailleurs. Des sympathies plus passionnées seraient sans doute plus poétiques; elles seraient aussi des gages moins certains de stabilité. L'immense majorité de la population adhère à l'ordre républicain, non pas qu'elle l'ait désiré, non pas qu'elle l'aime par choix, mais parce que, dans l'état présent, il est pour tous chez nous l'unique point de repère, le seul point d'appui. Ce concours qu'on lui apporte, ce n'est pas affaire de sentiment, c'est affaire de nécessité. Vouloir la régence avec un Bourbon de la branche cadette, ce serait sauter en arrière le fossé qu'on est tout effrayé d'avoir sauté en avant. Vouloir la légitimité, ce serait sauter tous les fossés du monde, et, pour dire vrai, si la république de 1848, enlevée d'assaut comme l'avait été la royauté de 1830, n'était pas elle-même à son tour définitive, si l'on pouvait en appeler à un avenir quelconque de l'arbitraire qui, sans attendre la ratification nationale, transforme un gouvernement provisoire en un gouvernement républicain, serait-ce assez d'aller chercher la royauté de 1830? Ne faudrait-il pas la royauté légitime assise sur son principe inébranlable? Ne faudrait-il pas invoquer l'immobilité du vieux droit contre l'éternelle mobilité des faits? Mais nous donner pour la seconde fois ce cruel démenti, recommencer ainsi ces mêmes variations dont nous avons déjà épuisé la série durant un demi-siècle, pousser encore devant nous ce rocher d'Ixion, c'est à décourager tous les amateurs d'essais politiques. La France est donc républicaine, parce qu'il n'y a plus moyen qu'elle soit autre chose. Cette raison-là nous paraît la meilleure de toutes, et ce n'est pas la moins savante, quoiqu'elle ait l'air si simple.

On en peut d'ailleurs tirer certaines considérations qui ne laissent pas d'avoir leur à-propos : voici la première. La république installée de la sorte, sans grande chaleur d'ame, sans affection proprement dite, uniquement parce qu'elle est de circonstance et de ressource, la république ne peut guère prétendre à faire avec la France qu'un mariage de raison. Elle entre ainsi plus que nous ne l'aurions jamais cru dans la catégorie des gouvernemens modernes qui doivent être de grandes machines intellectuelles où la passion n'ait guère d'accès; elle va probablement fonctionner à froid. C'est un progrès qui la rendra peut-être méconnaissable pour les quelques traînards de 93 qui voudraient toujours la trouver écumante et essoufflée. Le malheur, en vérité, serait médiocre, et ce n'est pas nous qui nous plaindrions si la nouvelle république nous délivrait une bonne fois de

ces grands sentimens faux et creux qui ont été la mauvaise queue de l'ancienne. Nous le voyons déjà : la république a des dévots tout prêts qui vaudront ceux de la royauté; ils changeront seulement de dictionnaire et parleront la *Marseillaise;* c'est déjà bien assez qu'on la chante. Notre espoir est que la république, en devenant chose de bon sens, sortira naturellement du domaine des fanatiques.

Un autre résultat de cette situation inattendue que les événemens ont faite à tout le monde, c'est que, tout le monde étant ainsi placé par une même nécessité dans le milieu républicain, cette nécessité étant également chanceuse et critique pour tous, pour ceux qui la rêvaient en l'ajournant comme pour ceux qui la redoutaient sans la prévoir, il n'y a lieu précisément ni de se vanter d'avoir été républicain la veille, ni de s'humilier de l'être le lendemain. Nous savons des républicains de très longue date qui, tout aussi foudroyés que leurs adversaires, ont été surpris par la république au moment où, dans leur cœur, ils soupiraient après la régence. Leur raison s'épouvantait de la fortune qui venait les chercher, et les suites du pouvoir qu'on leur offrait leur paraissaient si amères, qu'ils suppliaient qu'on détournât d'eux ce calice. Ils étaient de très bonne foi dans leur anxiété. Cela seul prouve assez qu'il ne faut pas trop distinguer entre le lendemain et la veille. De même qu'il n'y a plus aujourd'hui ni gauche, ni centre gauche, ni centre droit, il ne se peut logiquement qu'il subsiste encore un parti républicain au sens qu'avait ce mot-là dans l'ancienne nomenclature politique, ou bien il faudrait avouer que la France est maintenant dominée tout entière par une fort petite minorité. Les partis ont disparu; il ne reste que les hommes, et les hommes doivent se serrer les uns contre les autres pour entrer avec plus de sécurité dans un ordre de choses où tout est encore mystère pour tous. Nous comprenons l'éclipse de certains noms compromis par un attachement trop direct à ce qu'il y avait de plus personnel dans le système monarchique; nous ne saurions admettre en principe que les intelligences les plus élevées du pays doivent désormais se condamner à la retraite, parce que, comme la presque unanimité du pays, elles n'avaient pas été, jusqu'à présent, illuminées par la foi républicaine. Si elle était volontaire, cette retraite ne serait pas moins qu'une émigration à l'intérieur, un Coblentz à domicile; si elle était forcée, imposée par la rivalité jalouse d'une coterie exclusive, ce serait de l'ostracisme. Nous nous obstinons à voir une place et un avenir dans la France nouvelle pour tous les esprits éminens qui ont servi l'ancienne France. Ou la différence qui sépare les deux régimes est en somme assez médiocre et plutôt de forme que de fond, et alors la présence des défenseurs déjà éprouvés de la liberté constitutionnelle ne sera pas inopportune au milieu des champions tout neufs de la jeune liberté, ou cette différence est un abîme, et leur présence alors nous est plus nécessaire que jamais pour nous aider à combler, s'il est possible, ces profondeurs menaçantes.

Ce que nous disons de certaines personnes du point de vue politique, nous le disons d'une classe tout entière du point de vue social : ni les classes, ni les individus ne peuvent honorablement déserter. Il est évident que la révolution de février ne s'est faite ni par la bourgeoisie ni pour elle; ce n'est pas une raison pour qu'elle la laisse tourner contre elle en ne s'y associant pas. Il ne faut point qu'elle abdique. Les abdications n'ont jamais rien sauvé.

La bourgeoisie, maîtresse du pouvoir pendant dix-huit ans, doit s'adresser aujourd'hui sans doute de terribles reproches, et, si c'était le moment des récri-

minations, on pourrait dresser une longue liste de ses fautes La plus claire, la plus féconde en conséquences redoutables, ç'a été d'avoir trop systématiquement ignoré les besoins et les idées qui parlaient au-dessous d'elle; ç'a été d'avoir négligé de fonder sur des bases solides et généreuses la société dont elle occupait le faîte; ç'a été d'avoir trop abandonné le peuple. Elle expie maintenant le grand péché qu'elle a commis, mais elle en commettrait un plus grand encore, si elle s'abandonnait elle-même. Après avoir tout accaparé par égoïsme, elle ferait pis assurément, si elle rendait tout par peur. La bourgeoisie ne peut pas donner sa démission en masse; elle ne peut pas non plus la recevoir. Elle a par elle-même une consistance qui doit la rassurer tout ensemble et contre les mauvais conseils des timides qui voudraient la dissimuler en la rapetissant, et contre les déclamations socialistes qui ont inventé de la supprimer en l'écrasant. Il faut qu'elle ait conscience de sa valeur réelle; il n'y a que sa propre lâcheté qui puisse l'immoler, comme il n'y avait que son propre aveuglement qui pût l'amener au mauvais pas qu'elle traverse.

Quand nous parlons ici de peuple et de bourgeoisie, nous ne nous figurons pas comme les utopistes deux classes aux prises pour se disputer l'empire, et, si nous soutenons que la bourgeoisie ne doit point se laisser déposséder, mais seulement apprendre enfin à se corriger, nous l'entendons ainsi dans la plus large pensée d'intérêt national. Nous l'entendons ainsi, parce qu'elle nous représente et *la force vive du pays*, comme on le dit de ceux qu'on appelle les *travailleurs* dans le langage du jour, et surtout sa force éclairée. Saint-Simon, le père de tous les utopistes, a mieux exprimé que personne cette importance trop vainement rabaissée par ses successeurs. C'était en 1819 dans cette *Parabole* où il s'amusait à mettre en balance le vide que causerait au pays soit « la mort subite des trente mille individus réputés les plus importans de l'état, » des princes et princesses, des grands officiers de la couronne, des maréchaux, cardinaux, archevêques, ministres et préfets, soit « la disparition soudaine des trois mille premiers savans artistes et artisans de la France. » Et voici comment jugeait Saint-Simon : « Comme ces hommes sont les Français les plus essentiellement producteurs, ceux qui donnent les produits les plus imposans, ceux qui dirigent les travaux les plus utiles à la nation, ils sont réellement la fleur de la société française; ils sont de tous les Français les plus utiles à leur pays, ceux qui lui procurent le plus de gloire, qui hâtent le plus sa civilisation et sa prospérité. Il faudrait à la France au moins une génération entière pour réparer le malheur de leur perte. »

Ces trois mille producteurs éminens de 1819, combien sont-ils en 1848 après trente ans de paix? et si l'on veut les flétrir comme une caste, les ébrancher comme une souche nuisible, que restera-t-il après eux pour couvrir et vivifier le pays?

On peut s'apercevoir que nous esquissons très à loisir toutes ces réflexions, sans nous presser beaucoup de revenir sur les faits accomplis depuis quinze jours. Ces faits sont des décrets. On voit à peu près les idées qui nous ont guidés dans leur appréciation, mais le propre des gouvernemens révolutionnaires, c'est d'être au-dessus de la critique, et de la distancer toujours, tant ils vont vite en besogne; nous sommes donc fort en retard pour discuter, et la discussion ici n'avance à rien. L'événement capital dans la sphère politique, c'est la nouvelle loi électorale. Quand nous aurons dit que les législateurs de l'Hôtel-de-Ville ont

renversé d'un coup toutes les notions que l'on pouvait se faire du possible, nous n'aurons rien dit qui les étonne et les émeuve, puisqu'ils ont adopté pour premier axiome de ne rien écarter comme impossible dans le monde nouveau qu'ils ont mission de créer. Et même on croirait vraiment qu'ils ont pris à tâche d'accumuler toutes les impossibilités, pour jeter plus hardiment le défi à toutes les habitudes de nos intelligences. On n'a jamais plus multiplié les x dans une construction politique. Il semble qu'on ait tiré de chaque système électoral sa combinaison la plus difficile et la plus énigmatique pour produire de la sorte un vaste inconnu d'où il s'échappât enfin quelque chose. Cependant, à regarder de plus près, on arrive à découvrir qu'on a simplement emprunté ce que chaque système avait de plus populaire, sans se soucier d'ailleurs de l'arrangement du tout. Le suffrage direct est plus populaire que le suffrage à deux degrés, mais il entraîne de soi le vote au chef-lieu d'arrondissement. Le vote au chef-lieu de département a été trop long-temps préconisé pour qu'on ne respectât pas la faveur dont il jouit dans l'opinion, mais il suppose le suffrage indirect. Comment vaincre l'embarras? On a tout bonnement mis ensemble les deux choses qui flattaient le plus et mis de côté les deux qui flattaient le moins. Le vote électoral sera direct et concentré au chef-lieu de département.

Ces dispositions matérielles du vote nous paraissent plus graves que le principe intrinsèque du suffrage universel; l'application ainsi conçue du principe nous paraît prêter à des conséquences plus alarmantes que le principe même. Nous ne savons absolument pas ce que pourra donner cet étrange scrutin de liste, et nous avons peur que quelques-uns seulement le sachent, mais ceux-là trop bien. Qu'est-ce, en effet, qu'un scrutin secret dans lequel chaque électeur apportera son bulletin tout écrit? Qu'est-ce qu'un scrutin de liste dans lequel chaque électeur devra, sous peine de nullité, inscrire autant de noms qu'il en faut pour la représentation de son département: 34 à Paris, 28 dans le Nord, 16 dans les Côtes-du-Nord, 15 dans le Finistère? Imagine-t-on le pauvre paysan d'un canton perdu dans les montagnes d'Arrée ou dans les bois du Morvan obligé de tirer tout à coup de son cerveau tant de noms politiques, sous peine de perdre, faute d'un seul, sa capacité d'électeur? De deux choses l'une, ou chacun de ces braves gens nommera les premiers de son village, et il y aura presque autant de listes que de communes, ou tous voteront sur des listes toutes faites, et alors qui les fera? Ou bien le gouvernement de Paris, ou bien les clubs des chefs-lieux. Si c'est le gouvernement, le voilà qui pèse à son tour sur les élections; le voilà fonctionnant comme grand-électeur et tombant dans le piége où est tombée la monarchie, pour s'être ainsi elle-même trompée par ses propres artifices sur l'état vrai du pays. Il se récriera certainement contre cette assimilation injurieuse; il agira, bien entendu, pour le bon motif, mais le bon motif est en tout et toujours, même sous la monarchie, un argument révolutionnaire; ce n'est pas un argument de droit, et la république que voudrait pourtant la France, ce serait une république de droit. M. le ministre de l'intérieur demande aux commissaires du gouvernement d'envoyer à l'assemblée des jeunes gens et des *travailleurs* qui prêtent leur concours à *l'élite des penseurs,* en laissant, bien entendu, ceux-ci méditer à leur place. M. le ministre de l'instruction publique recommande aux recteurs de susciter d'honnêtes paysans qui, n'ayant ni éducation, ni fortune, ne se croient pas chargés d'*inventer,* et viennent seulement *juger par oui ou par non si ce que l'élite des membres propose est*

bon ou mauvais. Tout cela ressemble beaucoup *aux jurés probes et libres :* entre les deux systèmes, il n'y a de différence que la vertu qui n'était assurément pas dans l'un et qui sera pour sûr dans l'autre; mais il y a tant de manières d'être vertueux, qu'il n'est pas bien certain que celle qui plaît au gouvernement plaise toujours à la majorité du peuple français. L'écueil est là.

Malgré ces difficultés très sérieuses, il faut dire très haut que tout le monde préférerait encore la direction du gouvernement à celle des clubs, une direction quelconque valant certes mieux que l'anarchie. Il est seulement à désirer que le gouvernement se fortifie contre les clubs de manière à ne jamais exprimer lui-même leurs répugnances ou leurs tendances. Le gros du public a déjà ressenti quelque peine en voyant les délégués des clubs parisiens, des clubs du Marais et de la Sorbonne, traiter pour le moins d'égal à égal avec la seule autorité constituée qui soit aujourd'hui debout, et lui demander compte de ses actes, peut-être même de ses intentions, comme s'ils siégeaient au-dessus d'elle en qualité perpétuelle d'autorité constituante. Le gouvernement provisoire doit être sûr qu'il trouverait au besoin dans l'opinion un appui des plus énergiques pour repousser une invasion aussi déplacée; mais il ne doit pas non plus la favoriser lui-même en l'autorisant par des complaisances inopportunes. Il ne doit pas affecter de s'appeler à tout propos un gouvernement révolutionnaire; il le sera toujours assez sans le dire, et le dire ne sert à rien qu'à flatter ceux qui prennent toujours ce mot de révolution par son mauvais sens. Il ne doit pas céder à des exigences toujours croissantes, en interdisant d'avance aux électeurs de porter leurs suffrages sur des hommes qui, depuis dix-huit ans, ont servi toutes les causes de la France et de la liberté, sous prétexte que ces hommes-là sont les hommes du lendemain. Exclure M. Barrot et M. Thiers, par exemple, du nombre des candidats nationaux dans la république de 1848, ce ne serait pas, en vérité, procéder aux élections comme un gouvernement, mais comme un club.

A côté de cette tentative d'exclusion par trop systématique, nous apercevons d'ailleurs des essais de compromis assez singuliers pour éveiller un peu l'attention de ce côté-là. Nous les mentionnons comme un symptôme de cette immense confusion des esprits dans laquelle se mêlent et tourbillonnent avec force petites intrigues et tous les rêves de l'avenir et tous les rêves du passé. Il est convenu que les moins ralliés des légitimistes d'avant-hier sont les plus fougueux des républicains d'aujourd'hui, et l'on dit en revanche que certaines candidatures du vieil ultramontanisme ne trouveraient pas d'opposition dans le comité central de Paris. Ce serait pourtant un peu fort qu'un gouvernement qui combattrait dans les élections des candidats notoirement libéraux, parce qu'ils ont été dynastiques sous la branche cadette, s'allîât par la même occasion à des gens qui, naguère encore, ordonnaient des prières pour la perpétuité des lis et pour l'heureux accouchement de la branche aînée. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on a pu lire dans les journaux que M. Fayet, évêque d'Orléans, recommandait exclusivement les candidats radicaux à ses chers coopérateurs, qu'il avait habitués jusqu'ici à d'autres circulaires. Il y a des gens qui ne savent jamais s'arrêter à point dans leurs sentimens. Ainsi M. de Bonald a voulu lui-même glorifier les combattans de février comme *martyrs des libertés civiles et religieuses :* c'était malheureusement le nom qu'il prodiguait il y a trois mois au héros du *Sonderbund,* non pas morts, il est vrai, mais endommagés pour une cause tout

au moins bien différente. Ne serait-ce pas là ce qu'il y aurait de plus révolutionnaire dans la révolution?

Non, car la crise financière est plus urgente encore que la crise morale. Là, sérieusement, est le côté grave et périlleux du moment, et là aussi le point par où l'on ne saurait trop énergiquement engager tous les bons citoyens à prêter au gouvernement l'aide la plus active, la plus sincère, la plus dévouée. Le gouvernement déchu laisse une mauvaise situation d'argent; le coup même de sa déchéance empire encore le mal. Les sociétés modernes ne peuvent plus vivre sans crédit, et vivre du crédit, c'est presque toujours en abuser. Le crédit, c'est la confiance, et la confiance ne raisonne pas, mais malheureusement la peur non plus. L'honnête et courageux rapport de M. Garnier-Pagès a démontré de reste combien l'on avait peu raisonné la confiance; il a par contre soulevé la peur, les expédiens qu'il a mis au jour n'étant pas de nature à tranquilliser l'argent, qui n'aime pas qu'on en use si brusquement avec lui. L'argent va où il lui plaît et non point ailleurs. L'argent va chercher l'argent. Ce serait assurément très beau de lui donner une impulsion morale, de le moraliser en le poussant au sacrifice; mais l'argent ferait alors du patriotisme et non plus du commerce. Or, le commerce peut bien s'ennoblir par le patriotisme, il ne peut pas en vivre. Ainsi, par exemple, le commerce manque de ressources et court après les capitaux qui se resserrent : on en appelle de sa détresse à sa générosité, et on l'invite à s'assister lui-même pour la formation d'un grand comptoir d'escompte où, la ville et le trésor versant du papier à long terme, il versera seul du numéraire. C'est à peu près supplier la main gauche de secourir la main droite et prendre l'argent qu'on peut avoir dans une poche pour l'introduire dans l'autre, où l'on est sûr de n'en avoir pas. C'est une ressource plus apparente que réelle et qui n'ajoute rien à la somme circulante sans ajouter beaucoup à la facilité de la circulation. Que devient d'ailleurs cette facilité, si, par mauvaise humeur, on menace plus ou moins officiellement les souscripteurs attardés de les transformer en débiteurs obligés par devant l'opinion en les rattachant à la publicité comme à un pilori? Il faut en prendre son parti. Il y aura peut-être encore des pouvoirs révolutionnaires qui décréteront des emprunts forcés; il n'y aura pas d'emprunts forcés qui raffermissent le crédit.

Nous ne voulons pas incriminer les mesures sommaires par lesquelles le ministre des finances arrive tant bien que mal à remplir les caisses de la république, la vente des domaines de la liste civile, celle des diamans de la couronne, celle des bois de l'état, la modification des paiemens dans les caisses d'épargne, l'émission de l'emprunt national. La critique est partout déjà faite, et nous ne tenons point à propager l'alarme. Chacun a le droit d'avancer des propositions qu'il eût trouvées meilleures; la discussion aurait ensuite décidé. Nous nous bornons, quant à nous, à répéter une observation que nous avons entendue de toutes parts : c'est qu'on dirait que le nouveau gouvernement a juré d'expédier à lui seul toute la besogne de l'assemblée nationale. Le public incline à croire qu'on s'est pressé plus que de raison de chercher des solutions définitives à la question financière comme à beaucoup d'autres, et, s'il y avait pour les gouvernans provisoires cette loi de responsabilité qu'on n'a jamais pu rédiger à l'encontre des ministres constitutionnels, ils devraient déjà songer à solliciter au prochain parlement un bill d'indemnité.

Ce ne serait point éclairer suffisamment cette partie de la situation que de passer sous silence la cause la plus sérieuse peut-être qui la rende si lourde; nous voulons parler du mouvement socialiste qui trône au Luxembourg pour rayonner de là sur la capitale et sur le pays. On prêche là bien haut l'organisation du travail, et, en attendant l'organisation complète, on avoue tout bas que les essais partiels affament les travailleurs. Le jour où le gouvernement, au lieu de remuer dans le vide ce mot sonore d'organisation, décréterait en principe la liberté du travail, ce jour-là il rappellerait plus d'argent dans les comptoirs et plus de bras dans les ateliers qu'il n'en aura jamais en convoquant tous les marchands de diamans pour acheter les pierreries de la couronne, et tous les ouvriers sans ouvrage, serruriers, peintres et menuisiers, pour bêcher le Champ de Mars. La révolution de 1848 s'est faite, à ce qu'on nous assure, pour inaugurer dans la société française le principe évangélique de la fraternité. Ce qu'il y a de certain, c'est que ses manifestations les plus éclatantes ont été jusqu'ici beaucoup moins produites par le principe même en tant qu'idée pure et sublime que par l'explosion d'appétits très équitables peut-être, mais à coup sûr très vulgaires. La révolution de 89 s'est faite au nom de toutes les idées abstraites qui avaient fermenté pendant un siècle. La révolution de 1830 s'est faite en vertu d'une répulsion nationale. Ce qu'il y avait d'élevé dans ces causes diverses s'est traduit tout de suite dans les préoccupations publiques. La révolution de 1848 doit apprendre au monde ce que c'est que la fraternité, et, comme premières leçons, nous n'avons encore vu que les réclamations très fondées, soit, mais aussi très étroites et très sèches des intérêts les plus matériels et les plus spéciaux. N'est-ce pas un étrange commentaire que de lire sur tous les murs au-dessous de cette devise : *Liberté, égalité, fraternité*, cette adresse, beaucoup moins poétique : Les corroyeurs, ou les marbriers, ou les tailleurs, ou les cuisiniers, se réuniront tel jour, dans tel lieu, pour s'entendre *sur les intérêts de leur partie*?

Savez-vous ce qu'ils ont réalisé, ceux qui provoquent les sollicitations ridicules ou menaçantes de tous ces besoins aveugles? Ils recommencent en l'honneur des ouvriers cet appel aux intérêts matériels qu'ils reprochaient à bon droit comme une honte au règne de la bourgeoisie. Oui, nous l'avons dit, la bourgeoisie s'est préparé la rude épreuve qu'elle subit maintenant, à force de soigner son bien-être, au lieu de s'appliquer à l'éducation progressive des masses. Armée pour le bien de tous de la liberté des industries, elle pouvait la modérer avec intelligence, comme se modèrent toutes les libertés qui vivent sagement et généreusement. Elle pouvait, en sauvant la concurrence, qui est le nerf des états comme des individus, préserver les plus faibles en surveillant les plus forts. Toute société régulière pourra cela dès demain, sans avoir besoin de se changer en phalanstère ou en couvent, sans substituer le champ communal et l'atelier national à l'atelier du petit fabricant et au champ du petit cultivateur. La société qui a gouverné depuis 1830 est arrivée où elle en est aujourd'hui, parce qu'elle a calculé ses bénéfices bruts sans en défalquer jamais les souffrances de ses travailleurs. La révolution de 1848 va-t-elle donc seulement retourner la question et calculer les bénéfices des travailleurs d'en bas, sans s'inquiéter de froisser les travailleurs d'en haut? Il n'y aurait alors là que des représailles, et la *fraternité* des ouvriers signifierait l'oppression des maîtres. Nous reviendrions au moyen-âge, où ce mot de *fraternité* s'entendait du lien de chaque petite cor-

poration et non pas du lien commun de l'amour universel : était-ce la peine de tant philosopher?

Nous voulons espérer que la commission du Luxembourg ne se croira pas obligée par d'anciennes brochures comme par un *credo* sans miséricorde. Nous voyons déjà qu'elle renonce à supprimer l'ordre actuel de la façon dont on abattrait un château de cartes, et peut-être qu'en découvrant combien il est enraciné, elle finira par deviner que ses racines ont du bon. Nous souhaitons seulement que les difficultés intimes de la situation lui inspirent un trouble salutaire, afin qu'elle ne s'enivre pas trop du triomphe très apparent de ses théories. A ces causes, nous regrettons un peu le plaisir que la commission semble prendre au contraste trop voulu qu'elle s'est ménagé en remplaçant sur les bancs de la pairie les habits brodés par des vestes. C'est au moins aussi pittoresque que politique; or, par le temps qui court, le pittoresque monte à la tête, et l'on se grise avec des fantaisies dramatiques. Puisque nous sommes en république, tâchons donc d'être simples : la patrie n'y perdra rien, et le patriotisme y gagnera.

La simplicité est heureusement le don des hautes natures. La circulaire de M. de Lamartine aux agens diplomatiques de la république française est un grand morceau d'un style net et d'une noble inspiration. C'est bien là le vœu de la France et de l'Europe. Toute la situation extérieure semble répondre de plus en plus à cette sage direction que M. de Lamartine a voulu lui imprimer dès le lendemain du jour où s'asseyait le régime nouveau. Ce n'est pas sous l'obsession des affaires qui nous assiégent chez nous que nous pouvons avoir l'esprit aux affaires de l'étranger. Les échos nous en arrivent plutôt que nous n'en allons chercher le spectacle. Nous avons bien assez du spectacle par trop émouvant que nous nous donnons à nous-mêmes. Il est un fait pourtant que l'on ne peut s'empêcher de constater, parce qu'il rend un peu de confiance à quiconque serait tenté de désespérer du progrès social au milieu de la poussière aveuglante des systèmes qui s'entrechoquent. Il y a progrès en effet, et progrès sensible pour deux grands principes qui sont comme les arcs-boutans des sociétés, progrès pour le principe des libertés publiques, progrès pour le principe des nationalités indépendantes. Voici bientôt dix-huit ans, quand la révolution de 1830 secoua l'Europe, la paix fut préservée; mais on confisqua par toute l'Allemagne les libertés populaires en éveillant, pour faire diversion, les appréhensions et les susceptibilités nationales; mais on eut ici grand'peine à résister aux entraînemens qui portaient les masses sur la frontière pour y commencer la délivrance des peuples opprimés en faisant main-basse sur leurs territoires. Aujourd'hui, après une commotion bien autrement radicale que celle de 1830, personne ne songe encore à se défier de son voisin, et, dans cette sécurité qu'inspire le respect de tous pour chacun et de chacun pour tous, les libertés croissent partout. Les idées françaises peuvent désormais faire le tour du monde sans peser nulle part à leur passage, et leur vol est en même temps si ferme et si léger, qu'elles n'ont plus besoin de prendre terre. S'il est jusqu'à présent, et sauf les déceptions de l'avenir, s'il est un résultat acquis à la révolution de 1848, c'est ce glorieux et pacifique résultat.

A NOS LECTEURS.

Lorsque des événemens aussi graves que ceux dont nous sommes témoins viennent changer radicalement la face d'un grand pays, lorsque des complications de plus d'un genre et non moins imprévues peuvent surgir chaque matin, on se demande naturellement quel peut être le rôle d'un recueil sérieux, d'un recueil littéraire et philosophique au milieu de débats aussi brûlans, au milieu de tant de voix confuses qui vont à chaque carrefour crier les nouvelles du moment, ou agiter les questions qu'amènent à chaque heure le flux et le reflux du flot politique. En présence d'une pareille situation, beaucoup d'esprits se laissent aller au découragement, et n'hésitent pas à dire que la discussion calme, que la pensée littéraire et philosophique ne saurait trouver sa place et son auditoire comme par le passé. Rien n'est moins fondé, à notre sens, et nous repoussons bien loin, et de toutes nos forces, ce pessimisme commode et sans courage qui n'irait à rien moins qu'à se dé intéresser de tout dans le grand mouvement de la France démocratique, dans cette grande expérimentation de théories et de systèmes que les cœurs bien placés doivent éclairer, surveiller et féconder de tous leurs moyens. Or, quel lieu est plus propice, mieux disposé que celui-ci pour entreprendre, pour poursuivre une pareille tâche? Nous ne ferons pas défaut à cette grave mission, et nous espérons que tous les esprits d'élite se réuniront pour nous seconder de leurs efforts et de leur concours. Nous élargirons, nous agrandirons notre cadre pour que chaque homme éprouvé y tienne sa place, pour que chaque talent jeune et inconnu jusqu'ici puisse s'y développer à l'aise, et cette nouvelle association intellectuelle portera d'heureux fruits, nous en avons la confiance.

Dans quel temps d'ailleurs est-il plus nécessaire que dans celui où nous entrons d'avoir un grand centre littéraire, où tous les penseurs, tous les esprits éminens du pays, les hommes d'imagination comme les hommes de discussion et de savoir, les lecteurs éclairés, amis et appuis des études sérieuses, puissent trouver un refuge contre les orages et les bruits de la vie politique? Jamais la *Revue d'Édimbourg* n'a été plus florissante que pendant les agitations de l'époque impériale et pendant l'époque non moins troublée qui vint immédiatement après. Nous continuerons donc de donner place à la critique littéraire et philosophique, en suivant d'une façon plus ferme, plus assidue encore, les travaux des écrivains français et étrangers; nous accueillerons, comme par le passé, la poésie et le roman; nous ouvrirons une porte plus grande à la science, à l'économie politique, aux questions sociales qui intéressent toutes les classes du pays. Nous ne négligerons rien pour améliorer, pour renouveler

l'œuvre que nous avons entreprise au lendemain de 1830, en février 1831, et à laquelle nous pouvons consacrer désormais notre entière activité; nous ferons des efforts de chaque jour, de chaque heure, pour nous mettre au niveau de la situation que nous apporte février 1848.

Nous tâcherons de perfectionner; mais nous ne pouvons apporter encore de changemens dans les conditions matérielles et fondamentales de la *Revue*. Le gouvernement vient d'abolir le timbre des journaux, et les feuilles quotidiennes ont pu abaisser leur prix d'abonnement. Le timbre n'était rien, presque rien pour nous; nous ne faisions timbrer qu'un petit nombre de nos livraisons, celles envoyées immédiatement à la poste; les volumes trimestriels, les livraisons mensuelles, échappaient à l'impôt. Le véritable impôt qui pèse sur nous, c'est l'étranger qui le perçoit, c'est la Belgique qui le prélève en vrai pirate stationnant à nos portes. Voilà la plaie qui nous ronge, la plaie qui ronge la littérature française : c'est la contrefaçon belge, contre laquelle nous n'avons cessé de réclamer auprès de l'ancien gouvernement, et qui a diminué de plus de moitié le commerce des livres français fabriqués en France.

On ne sait pas assez ce qu'il faut de dépenses et de soins pour commencer et soutenir une entreprise littéraire qui doit vivre en dehors des conditions d'existence des feuilles quotidiennes. Celles-ci peuvent avoir un prix d'abonnement moins élevé, surtout depuis qu'elles ont 22 francs de timbre de moins par exemplaire : outre qu'elles ne sont pas arrêtées dans leur mouvement d'expansion par l'industrie belge, elles ont la ressource des annonces, et l'on sait l'énorme recette que donne ce produit, puisqu'elle leur permet de couvrir une grande partie de leurs frais. Un recueil littéraire ne peut songer à rien de pareil; il n'a pas d'annonces, même lorsqu'il est répandu; il ne pourrait en avoir qu'en altérant son caractère de livre; et si ce recueil a du succès, il se voit bientôt, comme nous, atteint dans sa plus fructueuse propagation par la contrefaçon qui siége paisiblement à nos frontières. Nous travaillons en quelque sorte pour les contrefacteurs belges, qui, n'ayant aucun frais d'invention et de manuscrit à faire, inondent à bas prix les pays étrangers d'éditions subreptrices, imprimées à la hâte et sans soin. Il ne nous est donc pas permis de modifier notablement encore les conditions d'existence de la *Revue*, tant qu'elle ne sera pas débarrassée des contrefaçons étrangères. Mais ce que l'ancien gouvernement n'a pas fait, le gouvernement nouveau le fera sans doute. M. de Lamartine, mieux que personne, en comprendra la nécessité : nous ne parlons pas pour nous seulement; mais si le gouvernement de la république, qui se préoccupe de toutes les industries en souffrance, veut conserver à la France son initiative intellectuelle dans le monde, s'il veut tirer de l'affaissement où elle languit la grande industrie de l'imprimerie et de la librairie nationales, il cherchera bientôt les moyens d'abolir la contrefaçon belge, qui la ruine. La chose lui sera facile quand il le voudra. F. B.

V. DE MARS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

LE CAPITAINE DON BLAS

ET LA CONDUCTA DE PLATAS.

I.

Le jour approchait où j'allais quitter Mexico pour gagner Vera-Cruz et de là l'Europe. J'en étais à me consulter sur le mode de transport dont je devais faire choix. Depuis quelques années déjà, une entreprise américaine avait, dans plusieurs directions, établi un service de diligences; déjà aussi des chariots de bagages faisaient concurrence sur presque toutes les routes aux pittoresques caravanes des *arrieros*. Devais-je sacrifier mes habitudes de pèlerin solitaire au plaisir de faire en quatre jours le trajet de Vera-Cruz à Mexico? Il fallait dès-lors renoncer à l'hospitalité de la *venta* si douce après une longue marche, à la sieste sous l'ombre des arbres, à l'intimité du cheval et du cavalier, à tout l'imprévu du voyage. Je n'avais pu voir, je l'avoue, sans quelque répugnance cette innovation étrangère qui ne mettait plus Vera-Cruz qu'à quatre journées de Mexico. Je sentais que, sous l'influence de communications plus rapides, l'ancienne physionomie du Mexique devait tendre à s'altérer. J'en gémissais comme un antiquaire qui voit une médaille rare, profanée par des mains indiscrètes, perdre chaque

jour quelques traits de son effigie. Un danger très sérieux avait d'ailleurs été la conséquence de l'établissement du nouveau mode de transport au Mexique. Des bandes de hardis voleurs avaient exploité l'innovation à leur manière, et ne laissaient passer aucune diligence sans lui faire subir l'outrage de leurs rapines. Le souvenir de mes anciennes relations avec les *salteadores* mexicains, si courtois d'ordinaire pour le voyageur peu chargé de bagage, me rendait plus désagréable encore la perspective d'une pareille humiliation. La nécessité d'acquitter ce triste péage effaçait pour moi, je l'avoue, tous les autres inconvéniens, même celui de passer plusieurs jours sur les banquettes d'une étroite voiture, traînée à toute vitesse par quatre chevaux indomptés, au milieu des accidens d'un terrain défoncé par les pluies ou hérissé de pierres.

Un incident bien simple vint mettre fin à mes irrésolutions. Le commerce de Mexico, profitant d'un de ces momens de tranquillité si rares dans la république, expédiait à Vera-Cruz un riche convoi d'argent (*conducta de platas*). Les muletiers chargeaient dans la vaste cour de l'une des maisons de la rue de la Monterilla, où j'étais logé, les sacs de piastres enfermés dans de petites caisses en bois (1). Le spectacle de ces préparatifs avait attiré devant la maison un grand nombre de curieux, parmi lesquels je me trouvais. A mesure que les mules dûment bâtées et sanglées avaient reçu leur précieuse charge, elles se groupaient instinctivement toutes ensemble dans un des coins de la cour. Une vingtaine de *mozos de mulas* (valets de mules) juraient sur tous les tons en accomplissant leur besogne; sous le vestibule de la porte cochère, à l'entrée du bureau, l'*arriero* achevait de signer ses derniers connaissemens, tout en invoquant la Vierge et les saints pour l'heureux succès de son voyage, et en s'interrompant à chaque instant pour gourmander ses aides. Dans la rue, la populace contemplait avec des yeux avides les deux millions environ exposés à toutes les chances d'une route longue et périlleuse, et la plupart de ces spectateurs en haillons ne prenaient pas la peine de dissimuler leur ardente convoitise.

— *Canario!* disait un *lepero* en cachant sous une couverture en lambeaux les balafres qui sillonnaient sa poitrine, si j'avais seulement un cheval comme celui qu'a ce cavalier entre les jambes!

Le *lepero* désignait de l'œil un *ranchero* au teint basané qui montait un cheval noir comme le jais. L'animal, comprimé par son cavalier, jetait à droite et à gauche, en mâchant son frein, des flocons d'écume. Je ne pus m'empêcher d'admirer la beauté du cheval et de remarquer en même temps l'insouciance du cavalier, qui semblait ne contenir sa

(1) Chaque *talega*, ou sac de 1,000 piastres, pesant environ 60 livres françaises, une mule porte d'ordinaire de quatre à six sacs, soit 240 ou 360 livres, dont le poids équivaut à 20,000 et à 30,000 francs.

monture que par cette force d'une volonté inflexible, qualité distinctive de l'écuyer mexicain.

— Eh bien! que ferais-tu, Gregorito, mon ami? demanda au lepero un de ses compagnons.

— *Canario!* j'accompagnerais la *conducta* jusqu'à un endroit de la route que je connais, et, quoiqu'il soit mal de se vanter, j'aurais bien du malheur si une ou deux charges ne faisaient pas complétement mon affaire.

— Une ou deux charges! reprit l'autre d'un air de surprise.

— Oui, trois charges au plus; j'ai toujours été dépourvu d'ambition, mais ce gaillard-là me paraît encore moins ambitieux que moi.

Le *ranchero* ne laissait effectivement tomber, en apparence du moins, que des regards de dédain sur le convoi, et, quelles que pussent être ses pensées, il eût été difficile de surprendre sur son impassible figure une autre expression que celle d'une indifférence complète.

Cependant un escadron de lanciers, destiné à servir d'escorte, avait peine à défendre l'entrée de la cour assiégée par tous ces spectateurs, dont Gregorito n'était que l'un des plus modestes dans l'expression de ses désirs. Les banderoles rouges qui flottaient au fer des lances ajoutaient un trait de plus au tableau mouvant de cette foule. Enfin le chargement se termina, la dernière mule sortit de la cour, et le détachement se mit en marche pour accompagner le convoi. Peu à peu la foule s'écoula, et il ne resta plus bientôt de tous les curieux que le *ranchero,* qui semblait compter les mules l'une après l'autre, et regarder avec attention chacun des *mozos* en particulier. Enfin le *ranchero* parut vouloir s'éloigner à son tour. Le *lepero* Gregorito s'approcha de lui au même instant pour lui demander la permission d'allumer sa cigarette à la sienne. Une conversation à voix basse et très animée s'engagea entre les deux hommes; mais je ne me préoccupai pas d'un incident qui me parut insignifiant, et je pris le parti de rentrer à mon logis.

La vue de ce convoi avait fait naître en moi une idée que je voulais mettre sans retard à exécution. Le départ de la *conduite,* à l'escorte de laquelle je pouvais me joindre, m'offrait une occasion unique, non-seulement d'échapper aux ennuis de la diligence, mais de satisfaire une dernière fois ma curiosité de voyageur, en explorant, avec toute sécurité et à petites journées, le long parcours de Mexico à Vera-Cruz. Les mules de charge ne voyageant que très lentement, il devait m'être facile de les rejoindre à quelques lieues de Mexico, grace à la vitesse éprouvée de mon cheval, même en me réservant deux jours pour prendre congé de mes amis. Je me mis en toute hâte à faire mes dispositions de départ. Il fallait d'abord trouver un cheval pour mon valet. Deux fois surmenée pendant de longues traites en poursuivant et en

fuyant le *bravo*, sa monture avait succombé à la fatigue quelques jours après notre arrivée à Mexico : je chargeai Cecilio de la remplacer. Quant à mon propre cheval, un de ceux que j'avais ramenés de l'hacienda de la Noria, ce noble animal justifiait parfaitement le nom de *Storm* (1) que je lui avais donné; la vigueur qu'il avait puisée dans les déserts le mettait en état de supporter les plus rudes travaux.

Cecilio se mit aussitôt en devoir de faire son acquisition. Je lui avais recommandé d'y mettre toute l'économie désirable, et le drôle ne se conforma que trop scrupuleusement à mes instructions. Au bout de quelques heures, il vint m'annoncer qu'un *picador* de ses amis allait lui amener un cheval qui remplissait toutes les conditions requises. Bientôt en effet je vis entrer dans la cour, tête basse et à pas lents, un pauvre cheval au poil d'un jaune fauve, échappé sans nul doute, dans la dernière course, aux cornes des taureaux du cirque. Je me récriai fort quand le picador eut l'effronterie de me demander dix piastres pour cette bête efflanquée; mais enfin j'étais pressé, et puis, à part le trajet qu'il me fallait faire pour rejoindre la *conducta*, je ne devais voyager qu'à petites journées. Le picador et Cecilio, voyant mon impatience, s'entendirent pour vanter à tour de rôle les qualités cachées du cheval dont l'aspect était si piteux, et je comptai au maquignon une somme que mon honnête valet partagea sans doute avec lui.

Tous ces préparatifs terminés, je fixai mon départ au lendemain matin; mais une série d'événemens imprévus devait retarder de plusieurs jours l'accomplissement de mon projet. Le moment d'expédier à Vera-Cruz le riche convoi d'argent que je m'étais promis d'escorter paraissait avoir été mal choisi. Une sourde inquiétude pesait sur les esprits. Des symptômes alarmans annonçaient une tourmente politique. Le lendemain même du jour où la *conducta* avait quitté Mexico, on en était à regretter qu'un convoi de deux millions fût exposé, en de pareilles conjonctures, aux hasards d'une longue route, et les circonstances, il faut bien le reconnaître, justifiaient assez ces craintes.

De retour d'un exil employé à parcourir l'Europe et à chercher dans de studieux loisirs l'oubli des malheurs de son pays, le général don Anastasio Bustamante occupait alors la présidence. Si le désintéressement et la probité, unis à un ardent patriotisme, suffisaient pour gouverner un grand état, Bustamante eût été l'homme qu'il fallait au Mexique. Comme presque tous les généraux qui se sont partagé le pouvoir dans la république mexicaine, c'est dans la guerre de l'indépendance qu'il avait fait ses premières armes. Ami et partisan dévoué de l'empereur Iturbide, il avait hautement blâmé l'ingratitude de Santa-Anna, qui avait commencé sa carrière militaire en se révoltant contre

(1) Mot anglais qui signifie ouragan, tempête.

celui qui l'avait tiré de l'obscurité. Ce fut le commencement de cette inimitié personnelle qui subsiste encore entre les deux généraux. A l'époque où je me trouvais à Mexico, Santa-Anna ne pouvait pardonner au général Bustamante de l'avoir emporté sur lui pour la présidence. Depuis trois ans, Bustamante venait de traverser de dangereuses épreuves. Deux années s'étaient à peine écoulées depuis la prise de Vera-Cruz par les Français, et déjà le dénûment du trésor public avait contraint le congrès de frapper l'importation d'un droit additionnel de quinze pour cent. Le commerce souffrait avant l'adoption de cette mesure : la décision du congrès ne fit qu'augmenter sa souffrance. Le malaise général amena des murmures qui, au dire de tous les hommes familiarisés avec la marche des mouvemens politiques au Mexique, pouvaient être dangereusement exploités par les adversaires du gouvernement. Les événemens ne tardèrent pas à confirmer la justesse de ces fâcheuses prévisions.

On se souvient peut-être d'un certain lieutenant don Blas que j'avais rencontré à la *venta* d'Arroyo-Zarco, et que j'avais laissé attablé avec le *bravo* don Tomas Verduzco (1). Quelques relations assez négligemment suivies avec cet officier ne l'eussent guère rappelé à ma mémoire sans les rapports mystérieux qui semblaient exister entre lui et un homme dont j'avais toute raison de me défier. Depuis ma dernière rencontre avec don Tomas, j'étais sous l'obsession d'une crainte que ne justifiaient que trop les antécédens connus de ce misérable. J'avais cru devoir prendre quelques précautions contre une attaque qui devait, selon toute apparence, s'envelopper de ténèbres. Je n'avais eu, du reste, pour me conformer aux règles de la plus stricte prudence, qu'à modifier assez légèrement la consigne de la maison que j'occupais, tenue en tout temps, par habitude comme par nécessité, sur le pied d'une place de guerre. Le portier était un vieux soldat de l'indépendance honnête et probe, qui ne montrait jamais plus de vigilance que lorsqu'il était ivre. Il en résultait que la maison était on ne peut mieux gardée. J'étais, il est vrai, la première victime de cet excès de précaution, car ce n'était jamais sans une extrême difficulté que je parvenais à faire décrocher, pour me livrer entrée à moi-même, la chaîne de fer qui retenait les battans de la porte cochère.

L'*Angelus* venait de tinter à toutes les églises de Mexico, quand, pour la dernière fois, à ce que je croyais, je traversais les rues à cheval, de retour d'une promenade au Paseo. Le jour était tombé au moment où je regagnais mon logis, et je n'y fus introduit qu'après un pourparler plus long que d'habitude avec le vieux gardien de la porte. Appuyé contre la muraille pour se maintenir en équilibre et sauver les appa-

(1) Voyez la livraison du 15 février 1848.

rences, le brave homme, sa baïonnette à la main, se contenta de me montrer du doigt un soldat qui, assis sur un des bancs de pierre du vestibule, se leva avec empressement à mon approche. Un shako sans visière et trop petit pour la tête qu'il couvrait se balançait sur une chevelure longue et emmêlée comme la crinière d'un lion. Un uniforme d'un drap grossier et un pantalon aussi démesurément large que le shako était exigu, des souliers dont l'empeigne entr'ouverte donnait passage aux doigts du pied, une figure d'un rouge cuivré, dénotaient dans cet homme un lepero arraché par la *presse* aux loisirs du trottoir. Néanmoins un certain air picaresque et arrogant annonçait qu'il n'était pas sans avoir conscience de sa profession et de la splendeur de son accoutrement militaire. Le soldat me tendit une lettre en me disant qu'en sa qualité d'*asistente* du lieutenant don Blas, c'était de sa part qu'il venait. Je reconnus en effet l'écriture du lieutenant; la lettre était ainsi conçue :

« Mon cher ami,

« J'ai lu avec attendrissement, dans le roman français que vous m'avez prêté un jour, l'histoire de deux amis qui s'aidaient au besoin de la bourse et de l'épée. Aujourd'hui j'ai besoin de votre bourse, et vous prie de remettre au porteur, qui a toute ma confiance, une once d'or que je vous rendrai à la première occasion. Je puis vous affirmer que ce sera un service dont le pays vous saura gré aussi bien que votre dévoué serviteur et ami.

« Q. S. M. B. (1)
« Blas P.....

« *P. S.* Réflexion faite, si vous pouviez m'apporter l'once d'or vous-même, ce serait plus sûr, et, pour imiter le dévouement des amis dont l'histoire m'a si vivement ému, je vous offre mon épée. »

Je pensais, comme le lieutenant, que l'once d'or arriverait plus sûrement jusqu'à lui, si je la lui portais moi-même.

— Où est votre officier? demandai-je au soldat qui attendait la réponse.

— A la barrière de Guadalupe.

— Il est fâcheux, dis-je, que l'*Oracion* ait sonné, car on ne peut plus traverser la rue à cheval.

— Si c'est, comme m'en a prévenu mon capitaine, l'intention de votre seigneurie de m'accompagner, répondit le messager, mon capitaine m'a bien recommandé de la prier de venir à pied.

En dépit de l'honneur qui devait résulter pour moi d'un service rendu à la nation mexicaine, je ne pouvais me dissimuler que, dans cet

(1) *Que sus manos besa*, qui baise ses mains.

échange chevaleresque de bourse et d'épée, le mauvais lot était de mon côté. Cependant le désir d'apprendre de la bouche de don Blas jusqu'à quel point je devais craindre le ressentiment du bravo que le hasard pouvait encore me faire rencontrer me détermina à ne pas laisser échapper cette occasion. Je ne pris que le temps de jeter un manteau sur mes épaules, de cacher des armes sous mes habits, et je suivis le soldat. J'eus soin toutefois, en traversant la ville, qui devenait plus déserte à mesure que nous approchions des faubourgs, de marcher de préférence dans le milieu de la rue, de manière à voir venir tous ceux qui s'avanceraient vers moi, et à éviter les embuches que pouvaient cacher les inégalités des murailles. J'arrivai ainsi sans encombre, riant parfois de mes terreurs, parfois tressaillant à des bruits soudains, jusqu'à la *garita* (barrière) de Guadalupe. La nuit était des plus sombres, et les pluies de juillet (nous étions dans la première quinzaine du mois) s'annonçaient déjà par une brume pluvieuse qui rendait le pavé glissant.

— Y sommes-nous bientôt? demandai-je au soldat en franchissant la barrière.

— Tout à l'heure, répondit-il.

Bientôt une pluie fine succéda à la brume. Nous étions parvenus sur la chaussée qui sert de voie de communication entre les lacs, sans que le soldat fît mine de s'arrêter encore. Un rideau de pluie, épaissi par le brouillard qui s'élevait des lacs, cachait les deux pics neigeux des volcans qui dominent la plaine. J'aperçus enfin à quelque distance scintiller faiblement, au milieu du brouillard, les vitres éclairées d'une maison basse. Bientôt un bruit confus de voix vint jusqu'à mon oreille. Arrivé à deux pas de la maison, le soldat frappa de sa baïonnette la porte, qui s'ouvrit; puis il entra sans façon le premier en me faisant signe de le suivre. En toute autre circonstance, je n'aurais rien vu que de fort ordinaire dans cette invitation; mais, avec les idées de guet-apens qui m'obsédaient depuis un mois, j'hésitai à pénétrer dans une maison qui me faisait l'effet d'un vrai coupe-gorge. Une voix que je reconnus mit fin à mon hésitation : c'était celle du lieutenant don Blas, qui s'informait à son *asistente* du résultat de sa commission. Dès-lors toutes mes craintes s'évanouirent, et j'entrai. Au même instant, don Blas se précipitait à ma rencontre et me pressait dans ses bras avec toute l'effusion mexicaine. Après les premiers complimens, le lieutenant me fit traverser une salle encombrée de gens de toute espèce, pour gagner une pièce plus vaste où des buveurs et des joueurs, en plus petit nombre, mais qui paraissaient d'une classe plus élevée, garnissaient une demi-douzaine de tables. Tous paraissaient être militaires, à en juger par leurs moustaches du moins, et don Blas lui-même ne portait d'autres insignes qu'une veste ronde avec deux attentes d'épaulettes qui dénotaient

seules le lieutenant *gradué* capitaine. Nous nous assîmes à l'écart. Les buveurs tournèrent aussitôt vers moi des regards dont l'expression n'était nullement rassurante.

— C'est un ami, seigneurs, se hâta de leur dire don Blas, et il ne nous trahira point.

J'avais d'excellentes raisons pour être discret en pareille occasion, et je ne fis aucune réflexion sur ces paroles du lieutenant. On nous servit une infusion de tamarin fortement relevée d'eau-de-vie; après quoi, m'adressant à don Blas :

— Par quel hasard, lui demandai-je, n'êtes-vous pas venu réclamer vous-même le service que vous attendez de moi? Vous m'auriez évité une longue course qu'il me faudrait recommencer seul dans les ténèbres.

— Je vais répondre à cette question, dit le lieutenant en allongeant la main pour recevoir l'once d'or et en la serrant dans sa poche. Le premier motif de la peine que je vous ai donnée est que je suis en gage ici moi-même et que je ne pouvais m'en aller sans payer ma dépense; ensuite, vous ne pourrez plus vous en retourner qu'au point du jour, en compagnie de votre très dévoué serviteur.

— Est-ce à dire que vous allez me mettre en gage aussi? demandai-je.

— Nullement; mais vous verrez, d'ici à deux heures, certaines choses qui vous ôteront l'envie de vous retirer. Je ne puis, pour le moment, vous en dire davantage.

Une telle confidence ouvrait un vaste champ à mes conjectures, mais j'avais à cœur, pour le moment, d'obtenir de don Blas quelques renseignemens sur une affaire qui me touchait plus directement.

— Vous avez eu la bonté, dis-je au lieutenant, de m'offrir votre bras en échange du service assez mince que j'ai pu vous rendre, et sans doute vous vous réjouirez d'apprendre qu'il est telle circonstance qui pourrait rendre opportune pour moi l'offre de votre valeureuse épée.

La physionomie jusqu'alors souriante de don Blas parut s'obscurcir; je crus deviner que le lieutenant ne s'attendait pas à être si tôt pris au mot. Cependant il se remit promptement et s'écria :

— C'est vraiment jouer de malheur, *caramba!* mon épée est en gage comme le reste de mon équipement; mais vous n'en avez donc pas, que vous veuilliez m'emprunter la mienne?

— C'est votre bras et non votre épée que je réclamais, répondis-je en souriant de l'étrange faux-fuyant du lieutenant. L'épée du Cid serait inutile entre mes mains, contre un ennemi aussi redoutable que...

— Parlez plus bas, interrompit don Blas en tordant sa moustache; on connaît ici ma bravoure téméraire, on sait que le danger m'électrise, et on pourrait craindre que je ne prêtasse à une autre cause le poids d'un bras qui appartient tout entier à mon pays.

L'air matamore de l'officier ne m'en imposa point, mais je ne voulus pas pousser plus loin une épreuve qui n'avait été pour moi qu'une plaisanterie. Je tenais seulement à savoir si le bravo ne lui avait pas fait quelque confidence à mon égard, et ce fut en riant de mes terreurs que j'appris qu'il n'avait été nullement question de moi après mon départ d'Arroyo-Zarco.

En ce moment, le galop d'un cheval retentit sur les pierres de la chaussée; presque en même temps un jeune garçon d'une quinzaine d'années se précipita dans la salle. A sa casquette militaire, espèce de béret orné d'un large galon d'or, ainsi qu'à son uniforme, il était facile de reconnaître un *cadete* (cadet).

— Tout va bien, seigneurs, s'écria-t-il; le colonel vient de recevoir un pli du *général*, ce soir sa division est arrivée à Córdova; Valencia s'approche de son côté; dans trois jours, nous serons maîtres de Mexico, et moi je serai *alferez*.

Tous les assistans se levèrent spontanément, et j'interrogeai de l'œil le lieutenant.

— Voulez-vous encore partir? me dit don Blas.

Il me paraissait évident que j'assistais au prologue de quelque nouvelle révolution qui ne faisait qu'éclore, et je me réjouissais d'être spectateur de l'une de ces petites scènes qui servent de prélude ou de cause aux grands événemens. Les acteurs d'un drame politique allaient se montrer à mes yeux en déshabillé.

Parmi les nombreux abus qui ont tari, au Mexique, les sources de la richesse publique et contribué à isoler ce pays du progrès européen, le plus déplorable et le plus frappant est, sans contredit, l'abus du régime militaire. Dans une contrée que sa position géographique éloignait alors de toute rivalité voisine, le rôle de l'armée était fini après la consécration de l'indépendance, consécration obtenue, sinon diplomatiquement, du moins de fait. Il y avait à relever assez de ruines entassées par dix ans de lutte. Malheureusement, au lieu de chercher à déblayer le sol, les chefs de la nouvelle république ne demandèrent à l'armée que la satisfaction d'ambitions personnelles. Dès-lors, une manie belliqueuse s'empara d'un peuple pacifique depuis trois cents ans, et peu à peu l'armée s'accoutuma trop facilement à décider toutes les questions politiques. On connaît le résultat de cette transformation guerrière : aujourd'hui le moindre officier mexicain se croit appelé, non par conviction politique, mais uniquement par ambition privée, à protéger ou à renverser le gouvernement établi. Il semblerait, comme on l'a dit plaisamment, qu'un article de la constitution donne à chaque Mexicain le droit imprescriptible de naître colonel.

Accoutumés depuis l'enfance à fouler aux pieds toutes les institutions civiles, le cadet transformé en officier presque avant l'âge de rai-

son, le soldat de fortune qu'une longue suite de *pronunciamientos* auxquels il a pris part a élevé à la dignité de l'épaulette, tendent tous deux au même but, un avancement rapide, par la même voie, celle de l'insurrection. Intervertie à chaque instant par un changement subit de gouvernement, la hiérarchie militaire n'a plus de fixité, un grade supérieur ne peut s'obtenir qu'à la pointe de l'épée. Puis, selon les chances de la guerre civile, l'officier qui a conquis un grade plus élevé, ou qui a vu renverser la bannière sous laquelle il abritait son ambition, demande aussi vainement sa paie au gouvernement nouveau qu'au gouvernement déchu. D'à-compte en à-compte, mais toujours créancier de l'état, il arrive ainsi au moment où quelque balle égarée solde à jamais son compte, ou bien à celui où, maître à la fin de puiser dans le trésor public, il se constitue, à son tour, débiteur insolvable de ceux qu'il a devancés dans la carrière. Cependant, quelles que soient les vicissitudes sans nombre qui agitent le pays, ce n'est, on le conçoit, qu'exceptionnellement que l'officier arrive à la tête des affaires; sa vie ne serait donc qu'une suite de privations, si son industrie ne suppléait à la rareté de ses émargemens. Dès-lors, insurgé par ambition, joueur par tempérament, contrebandier à l'occasion, maquignon par nécessité, *remendon de voluntades* (1) au besoin, l'officier fait de tout métier et marchandise, plus à plaindre en cela qu'à blâmer, car on ne lui a rien appris, pas même les élémens de son métier, et son pays ne sait payer aucun service, pas même le sang qu'on verse pour sa cause.

La nouvelle d'un soulèvement prochain venait sans doute de se répandre dans la salle attenante à la nôtre, car un tumulte assourdissant dominait le hourra général dans lequel on distinguait les cris de : « Vive Santa-Anna! Mort à Bustamante! A bas le quinze pour cent et le congrès! » et d'autres clameurs qui ont déjà retenti si souvent et qui trouveront toujours un écho chez un peuple trop jeune encore pour avoir appris la liberté. Quand le silence se fut un instant rétabli, j'interrogeai formellement le lieutenant au sujet du mouvement politique qui se préparait, mais à ma première question :

— Chut! me répondit-il, ici vous devez paraître ne rien ignorer; je vous mettrai plus tard au fait de tout; pour le moment, je n'ai rien de plus pressé que de payer ma dépense et de m'en aller. Vous verrez que le pays est aussi, comme je vous l'écrivais, l'un de vos débiteurs, car son salut est intéressé à la liberté de ma personne.

— Avec deux débiteurs semblables je ne dois avoir nul souci de ma créance, dis-je sérieusement à don Blas; mais comment se fait-il qu'un simple bourgeois ait osé mettre *embargo* sur un militaire?

(1) La bonne compagnie mexicaine appelle *accommodeur de volontés* celui que le peuple flétrit d'une épithète plus énergique.

— Hélas! répondit mélancoliquement don Blas, on emprunte à qui l'on peut; le malheur a voulu que cette auberge fût tenue par un officier, et que je ne l'apprisse que quand, enchanté du crédit que j'avais trouvé, j'en avais usé sans façon comme avec un bourgeois.

Que l'auberge fût tenue par un officier, il n'y avait rien là d'étonnant pour un voyageur familier comme moi avec les mœurs mexicaines; mais qu'un officier eût osé faire crédit à un confrère, cela me paraissait une inexplicable témérité.

— Holà! Juanito, cria le lieutenant à son *asistente*.

Celui-ci ne tarda pas à paraître dans une tenue plus pittoresque encore que celle où je l'avais vu une heure plus tôt. Son shako sans visière se balançait toujours sur son effrayante crinière, mais un frac de cavalier remplaçait son frac de fantassin, et, trop petit pour sa taille, laissait paraître au-dessus de la ceinture de son pantalon une large raie de chair d'un rouge cuivré. Juanito était évidemment de mauvaise humeur.

— Qu'as-tu, *muchacho?* demanda don Blas.

— Parbleu! répondit Juanito d'un ton rogue, vous coupez ma veine au moment où j'allais gagner un casque de dragon à la place de mon shako, et vous voulez que j'aie l'air satisfait!

— Prie le seigneur *huesped* de me venir trouver, lui dit don Blas sans paraître remarquer la brusque réponse de son soldat.

Juanito fit un demi-tour et sortit sans mot dire.

— C'est un homme qui m'est dévoué, et je lui pardonne quelques libertés en faveur de son dévouement, reprit le lieutenant en forme d'apologie; le dévouement est chose si rare en ce monde!

L'hôte ne tarda pas à paraître, et je m'expliquai sur-le-champ l'attitude humble du lieutenant. L'*huesped* était un homme de taille herculéenne, large d'épaules, coloré de visage et porteur de formidables moustaches relevées en croc; en un mot, il avait toute la tournure d'un *valenton* (1) de premier ordre.

— Combien vous dois-je? demanda don Blas, car c'est toujours pour moi un bonheur que de payer mes dettes!

— Le fait est que, si la rareté d'un plaisir en double le prix, le paiement d'une dette doit être pour vous un bonheur bien complet, répondit l'hôte : vous me devez quinze piastres et demie.

— Quinze piastres et demie! s'écria le lieutenant en faisant un soubresaut, *demonio!*

Et rendant au colonel l'once d'or qui était passée de ma poche dans la sienne, il reçut en retour les quatre réaux qui lui revenaient.

— *Caramba!* colonel, vous me donnerez bien un réal de plus pour le change, j'espère, dit le débiteur d'un ton suppliant.

(1) Bravache.

L'hôte fit la sourde oreille à cette demande, et, tirant d'une armoire voisine l'épée et la casquette du lieutenant, il les lui remit en disant :

— Faites attention que je ne vous prends rien pour le chagrin que m'a causé l'obligation de vous retenir en gage depuis deux jours.

Tous les comptes de don Blas étant réglés d'une façon si satisfaisante, le lieutenant me proposa de faire un tour avec lui sur la chaussée. J'attribuai sans hésiter cette proposition au désir de faire usage de la liberté qui venait de lui être rendue, mais je ne tardai pas à être détrompé. Le lieutenant échangea quelques mots à voix basse avec les autres officiers réunis dans la même salle que nous, et sortit en promettant de venir rendre compte de ce qu'il aurait pu voir ou apprendre. Je me hâtai de le suivre, car, malgré la curiosité que j'éprouvais, je ne pouvais me dissimuler que la place d'un étranger n'était pas au milieu d'un foyer de conspiration, quelles que pussent être d'ailleurs ses opinions particulières.

La pluie avait cessé de tomber; un brouillard assez épais s'étendait encore sur les lacs de droite et de gauche, mais l'eau stagnante des lagunes réfléchissait déjà quelques échappées d'un ciel moins sombre. Le volcan de Popocatepetl était enseveli sous un dais de vapeurs, tandis que les neiges du volcan voisin brillaient faiblement aux rayons de la lune. Sous ce voile de brume, la *Femme Blanche* (1) paraissait plutôt une des pâles divinités scandinaves des nuits septentrionales que la nymphe américaine couchée sous le ciel du tropique. Les lumières de la ville s'éteignaient l'une après l'autre, le silence était profond; cependant une rumeur confuse arrivait jusqu'à nous, semblable au frémissement des roseaux agités des lacs.

— Avançons, me dit don Blas, car l'heure approche, et je suis étonné de ne rien voir encore.

— Qu'attendez-vous? lui demandai-je.

— Vous le verrez : avançons!

Au bout d'un quart d'heure de marche environ, la rumeur vague que la tranquillité de la nuit laissait entendre devint plus distincte et se convertit bientôt en un piétinement de chevaux qu'amortissaient l'air humide et la terre détrempée. C'était, sans nul doute, un corps de cavalerie en marche. Une masse noire ne tarda pas, en effet, à s'avancer.

— Qui vive! nous cria un de ceux qui marchaient en tête.

— Amis, répondit don Blas.

— *Que gente!* demanda de nouveau la voix.

— *Mexico!* fut la réponse du lieutenant, qui demanda à son tour où se trouvait la division du général.

(1) Le sommet couvert de neige du volcan appelé *Iztaczihuatl* (la femme blanche) affecte la forme d'une femme couchée. Ce volcan est voisin du *Popocatepetl* (montagne fumante).

— A Córdova, répondit la même voix.

La troupe passa, et nous restâmes immobiles à la même place. Peu après, une seconde troupe, puis une troisième firent et rendirent les mêmes réponses de la même manière et poursuivirent leur route vers Mexico. Cependant je ne voyais dans ces hommes que des voyageurs ordinaires, car rien ne trahissait, dans leur costume, la tenue d'un corps régulier, quand des lueurs éloignées me parurent scintiller au milieu du brouillard. Je crus même distinguer des *vivat* qui s'élevaient de temps à autre; c'était une nouvelle troupe qui s'avançait. Au centre, et vivement éclairés par la lueur de torches résineuses, venaient, sur deux chevaux dont ils comprimaient l'ardeur, deux officiers en tenue de campagne, c'est-à-dire moitié militaire, moitié bourgeoise. Celui qui marchait en tête avait une physionomie et une tournure qui me frappèrent doublement en ce qu'elles éveillèrent chez moi un sentiment de curiosité et un vague ressouvenir. C'était un homme qui paraissait avoir quarante-cinq ans, de haute taille et d'un teint jaunâtre. Un front élevé, dont le chapeau ne dissimulait qu'imparfaitement la proéminence, un menton arrondi et peut-être trop fort pour la régularité des traits, dénotaient chez lui la persistance et même la ténacité. Son nez légèrement aquilin, ses grands yeux noirs pleins d'expression, sa bouche mobile, donnaient à ses traits un air de noblesse remarquable. Des cheveux noirs et bouclés couvraient ses tempes et ombrageaient ses joues aux pommettes un peu saillantes. Je remarquai que l'une des mains du cavalier, celle qui tenait la bride du cheval, était mutilée.

Don Blas fit un geste de surprise, et, se donnant à peine le temps de répondre au mot de ralliement qui lui fut demandé, il s'élança vers l'officier à cheval.

— Votre excellence ne doit pas oublier que nous sommes à deux pas de Mexico, lui dit-il en se découvrant respectueusement, et la prudence exige qu'elle n'aille pas plus loin.

— Ah! c'est vous, capitaine don Blas, dit le cavalier en s'arrêtant, je suis bien aise de vous voir parmi les nôtres. Puis s'adressant à son cortége :

— Vous l'entendez, seigneurs, dit-il, le plaisir de me retrouver encore au milieu de vous me faisait oublier le soin de ma propre sûreté; mais le temps n'est pas éloigné, je l'espère, où je reviendrai de nouveau et où je ne trouverai là-bas, ajouta-t-il en montrant Mexico, que des amis et des frères.

En disant ces mots, le cavalier fit une demi-volte, et je pus voir que du côté droit une jambe de bois s'appuyait seule sur l'étrier. Un hourra couvrit ses dernières paroles, les brandons jetés au loin allèrent s'éteindre en sifflant dans les eaux du lac, et tout rentra dans l'obscurité, mais pas assez vite pour que je n'eusse pu reconnaître dans le cavalier qui

venait de s'entretenir avec don Blas, l'homme qui, depuis vingt-cinq ans, a été le mauvais génie du Mexique, le prétexte ou la cause de toutes ses révolutions, en un mot le général don Antonio Lopez de Santa-Anna.

II.

Nous restâmes seuls le lieutenant et moi. Je priai don Blas de m'expliquer les scènes dont je venais d'être témoin. Le lieutenant me donna quelques détails sur le mécontentement causé par la loi du quinze pour cent. C'était, en effet, ce mécontentement qui servait de prétexte au nouveau *pronunciamiento.* Les nombreux voyageurs que j'avais rencontrés sur la route appartenaient à un régiment de cavalerie en garnison près de Mexico. Don Blas avait été chargé d'enrôler ces cavaliers au service de Santa-Anna, avec la promesse d'échanger son grade actuel contre un grade de capitaine dans la cavalerie. Je compris alors pourquoi l'*asistente* de don Blas avait mis tant d'empressement à se procurer un uniforme de cavalier. Jour avait été pris, par les partisans de Santa-Anna, pour introduire dans Mexico sous un déguisement bourgeois, chose facile dans un pays où le costume militaire ressemble assez au costume civil, le régiment nouvellement embauché.

De retour à l'auberge, le lieutenant raconta ce qui venait de se passer aux officiers qui avaient pris les devans sur leurs soldats. La séance fut alors levée, car le projet dont on attendait l'exécution venait de se réaliser, et ce fut au tour des officiers de regagner isolément la ville. Nous reprîmes à pied, comme les autres, don Blas et moi, le chemin de Mexico; quant aux soldats, ils devaient se disséminer prudemment par toutes les barrières.

Chemin faisant, je manifestai au futur capitaine les craintes que j'éprouvais sur le sort du convoi d'argent exposé aux attaques des généraux révoltés.

— Y auriez-vous par hasard quelque intérêt? me demanda-t-il vivement.

— Aucun; mais le pillage de ce convoi entraînerait des pertes considérables pour plusieurs de mes compatriotes.

—Soyez sans crainte, me dit-il, une protection cachée, mais puissante, s'étend sur le convoi. Un courrier extraordinaire, parti ce matin, l'a fait mettre en lieu de sûreté. Le muletier attendra la fin des événemens, et le commandement de l'escorte qui l'accompagne sera remis en des mains braves et fidèles; j'y prends un aussi vif intérêt que vous.

— Et pourquoi? demandai-je étonné.

— Pourquoi? Parce que nous ne voulons pas qu'un attentat à la propriété souille la glorieuse révolution que nous allons faire. Et puis, c'est moi-même qui dois commander l'escorte de la *conducta.*

Je ne m'expliquais guère la chaleur avec laquelle le lieutenant parlait d'une mission qui semblait n'avoir pour lui aucun avantage apparent; mais, sans lui adresser de nouvelles questions, je me bornai à lui faire part du projet que j'avais formé de me joindre à l'escorte de la *conducta*. Don Blas accueillit assez froidement d'abord cette ouverture; puis, voyant que c'était de ma part une intention bien arrêtée, il s'applaudit, non sans affectation, de m'avoir pour compagnon de route. Malheureusement il était impossible encore de fixer le jour de notre départ, et bien des dangers, quoi qu'en dît don Blas, menaçaient le précieux convoi.

Vingt-quatre heures après notre arrivée dans la ville, le bruit se répandit que les généraux Santa-Anna et Valencia s'avançaient à la tête de deux divisions pour obtenir le redressement des griefs qu'on imputait au gouvernement de Bustamante. Bientôt on entendit le canon gronder. Dès-lors, les événemens marchèrent rapidement. Des actions, non sans importance, s'étaient engagées entre les troupes du gouvernement et les factieux qui s'étaient avancés pour cerner la *plaza Mayor* et avaient élevé une redoute à deux pas de la maison située à l'angle des rues San-Agustin et Secunda Monterilla. On apprit enfin, à la consternation générale, que la garnison du palais, corrompue par les rebelles, s'était emparée, au sein du palais même, de la personne du président. Au milieu de ce conflit, je n'avais plus entendu parler de don Blas, quand, le matin du jour qui suivit ces événemens, des coups redoublés frappés à la porte cochère m'éveillèrent en sursaut. Quelques minutes après, je vis entrer dans ma chambre le lieutenant en grande tenue. Une longue barbe, des cheveux en désordre, une figure noircie de poudre, prouvaient, ou du moins semblaient prouver qu'il avait largement pris sa part des engagemens antérieurs. Je le félicitai sur sa tenue belliqueuse. Don Blas reçut mes éloges en homme qui sait les avoir mérités, et m'apprit avec un certain air d'importance qu'il venait tenir garnison sur la terrasse de ma maison, qui dominait la place du palais.

— J'ai choisi votre maison, sauf votre approbation, me dit-il, parce qu'elle est dans le voisinage du palais présidentiel, et pour vous montrer ensuite comment on gagne un grade de capitaine. J'espère que vous me suivrez sur la terrasse, où ma compagnie stationne déjà.

— J'assisterai avec joie, répondis-je, à votre triomphe, et, si vous voulez me permettre de m'habiller, je m'empresserai d'aller prendre ma place près de vous; seulement j'aurai soin de me mettre parfaitement à l'abri des balles, car je n'ai pas le moindre grade à gagner. Mais, à propos, vous êtes donc encore dans l'infanterie?

— J'ai eu des raisons pour ne pas changer encore, répondit le lieutenant avec une légère hésitation. Dans une bagarre semblable, un

cavalier est bien exposé.... bien inutile, veux-je dire, et d'ailleurs avec quoi diable aurais-je acheté un cheval?

En ce moment, la porte s'ouvrit, et un casque de dragon se montra par la porte entrebâillée; ce casque couvrait la tête de l'*asistente* Juanito, qui, plus heureux que son lieutenant, se trouvait, grace au *monte*, à moitié transformé déjà en cavalier, car il ne lui restait plus du fantassin que l'immense pantalon dans lequel il semblait prêt à s'engouffrer.

— Mon capitaine, s'écria l'*asistente*, si vous ne venez pas vous mettre à la tête de vos hommes, il va nous arriver quelque malheur.

— Quoi! reprit don Blas, les drôles sont-ils si impatiens d'en venir aux mains?

— Oh! non, reprit Juanito, ils n'ont pas l'air pressé, au contraire! Mais il y a sur la terrasse de l'Ayuntamiento, en face de la maison du seigneur français, ce grand coquin de colonel, vous savez.... le maître de l'auberge qui retenait votre seigneurie en gage. Il nous propose de nous acheter nos cartouches.

— Et mes braves ont refusé avec indignation, j'en suis sûr?

— Je le crois bien! répondit l'*asistente*, on ne leur en offre que moitié prix.

— Mais, s'écria le lieutenant, ce damné de colonel nous a donc trahis?

— Cela se peut, seigneur capitaine, mais je n'ai pas l'habitude de m'occuper de ce qui ne me regarde pas; le colonel a peut-être eu de très bonnes raisons pour changer de parti : qui sait!

L'officier s'élança sur les pas de l'impassible Juanito, et je m'habillai à la hâte. J'étais curieux de voir comment, selon l'expression de don Blas, on gagnait un grade de capitaine. Au moment où je montais les derniers degrés qui conduisaient à l'*azotea* (toit plat) de ma maison, je l'entendis commander : Feu! d'une voix tonnante. Je m'arrêtai. A ma grande surprise, le silence le plus profond ne cessa pas de régner sur la terrasse. Un second commandement ne fut pas mieux exécuté, et ce ne fut qu'au troisième qu'une détonation se fit entendre, mais assez faible pour démontrer que ce n'était qu'à regret que les soldats prodiguaient des cartouches qui, bien qu'estimées à moitié prix, n'en possédaient pas moins à leurs yeux une certaine valeur.

J'entr'ouvris la porte de la terrasse avec toute la prudence convenable, et je me glissai, protégé par le mur d'enceinte de l'*azotea*, derrière un des pilastres qui s'élevaient comme des créneaux de distance en distance (1). J'avais une lorgnette à la main.

(1) Du temps des Espagnols, ces créneaux ou *almenas* dénotaient la maison d'un gentilhomme.

— Qu'allez-vous faire de cette lorgnette? me demanda don Blas.

— Parbleu! je ne vais jamais sans ma lorgnette au spectacle, pas même à une course de taureaux; l'aurais-je oubliée quand je viens me mettre aux premières loges pour un combat de géans!

Le futur capitaine semblait jeter un œil d'envie sur le poste derrière lequel je me trouvais en parfaite sécurité. Je découvrais de ma terrasse la place du palais même et les rues adjacentes. Le pavillon national ne flottait plus au faîte du palais, où le président se trouvait prisonnier de sa propre garnison. A l'angle opposé du logement qu'il occupait, je voyais aux lucarnes grillées de la prison qui faisait partie du palais des têtes sinistres s'agiter avec fureur. Les troupes restées fidèles à la cause de Bustamante étaient rangées sur la grande place, les officiers allaient et venaient en donnant des ordres, l'artillerie roulait avec bruit sur le pavé, et des explosions lointaines, une fumée blanche qui s'élevait en nuages pressés derrière les maisons, indiquaient que, dans les rues où je ne pouvais plonger mes regards, l'affaire était chaudement engagée. Je ne pouvais voir qu'assez confusément les combats qui se livraient dans la ville; mais, selon la tactique adoptée au Mexique, les mêmes scènes se répétaient sur les toits des maisons. C'était comme un second plan de combattans au-dessus du plan inférieur des rues. Les terrasses du palais étaient couronnées de soldats qui composaient une partie de la garnison vendue à Santa-Anna. Ces soldats nourrissaient un feu assez vif contre les troupes du colonel, qui se trouvaient ainsi prises entre deux ennemis; mais la proximité du détachement de don Blas était de nature à l'alarmer plus sérieusement. Le lieutenant venait de commander le feu de nouveau, et cette fois avec plus de succès que les deux premières, quand le gigantesque colonel s'avança en parlementaire sur le bord de l'*azotea* qu'il occupait, et, faisant de ses deux mains un porte-voix, s'écria :

— *Muchachos!* savez-vous qu'il est très fastidieux que vous tiriez sur nous de la sorte? *Caramba!* on y met au moins de la discrétion, et ce n'est pas bien de se réunir ainsi deux contre un : entre braves on se doit des égards!

— Traître! s'écria le lieutenant exaspéré.

— Traître! traître! vous êtes charmant, sur ma parole, mon cher don Blas! On n'est pas traître pour son plaisir, et vous me paraissez avoir des idées très arriérées en politique. Ah çà! vous avez donc de la cavalerie sur vos toits? ajouta amicalement l'orateur en voyant reluire au soleil le casque de l'*asistente*, ce n'est pas de franc jeu. Si je faisais monter ici du gros calibre, vous auriez le droit de vous plaindre.

— Vous avez fait à mes soldats des offres outrageantes, reprit don Blas.

— C'est vrai, reprit le colonel, j'ai eu tort, je n'ai pas proposé à ces

braves un prix raisonnable de leurs cartouches, mais je suis prêt à réparer ma faute.

Un hourra de joie poussé par toute la troupe du lieutenant indiqua que l'orateur regagnait une partie du terrain qu'il avait perdu.

— Le colonel ne raisonne pas mal, ce me semble, dis-je à don Blas.

— Ce sont, il est vrai, d'assez solides raisons, reprit-il en homme qui se sentait presque convaincu, mais le devoir ordonne que je ne considère en lui qu'un ennemi.

Les choses paraissaient néanmoins s'acheminer vers une conclusion toute pacifique, quand le colonel ajouta :

— Il est donc convenu que vous ne tirerez plus sur moi. D'ailleurs, que gagnerait votre capitaine à me tuer? Il ne me doit plus un réal.

Ce malencontreux argument, qui rappelait au lieutenant que le colonel l'avait tenu en gage pour une dette de quelques piastres, ranima toute sa rancune, et don Blas s'écria de nouveau en brandissant son épée : — Mort aux ennemis de la patrie! feu sur les traîtres!

Ses hommes accueillirent avec stupeur une conclusion si imprévue: mais à la fin force leur fut d'obéir, et les deux partis commencèrent à se fusiller avec autant d'acharnement que d'insuccès. Les balles passaient au-dessus de ma tête en déchirant l'air avec des sifflemens aigus semblables à ceux du fer rouge qui s'éteint dans l'eau. Consciencieusement blotti dans l'angle du mur, j'observais la contenance de don Blas, et je dois dire qu'elle me paraissait assez satisfaisante, lorsqu'une nouvelle décharge se fit entendre; le lieutenant tomba. J'allais m'élancer sur lui, l'*asistente* me prévint. Don Blas, étendu tout de son long, ne donnait aucun signe de vie. Je vis Juanito écarter impérieusement quelques soldats, et j'admirais déjà ce fidèle serviteur jaloux de prodiguer seul ses soins à son maître, quand, à ma grande surprise, il fouilla dans les poches de l'uniforme du lieutenant, et, retirant à la fin ses mains vides, s'écria d'un air désappointé :

— Rien! pas un réal! Étonnez-vous donc qu'on soit si mal commandé par des officiers qui n'ont pas un réal dans leur poche; encore si celui-là avait un pantalon de cavalerie!

Après cette oraison funèbre, l'homme dévoué détacha l'épaulette d'or du lieutenant avec un flegme parfait, et se l'adjugea en guise de consolation. Don Blas soupira faiblement, rouvrit les yeux et pria qu'on le transportât loin du champ de bataille. Ses ordres furent accomplis, et quatre hommes le chargèrent sur leurs bras. Je voulus l'accompagner pour le faire déposer sur mon lit jusqu'au moment où les premiers soins pourraient lui être donnés, mais il s'y opposa fortement; j'insistai néanmoins et je le fis transporter dans ma chambre.

— Ce ne sera rien, me dit don Blas; les balles ne tuent pas un vieux soldat comme moi; remontez là-haut et continuez d'observer l'action,

la victoire sera pour moi la guérison. En attendant, j'ai besoin d'être seul.

J'obéis à ses injonctions, et je retournai occuper le poste que j'avais abandonné. Pendant mon absence, le colonel avait proposé et fait accepter une trève, et, à mon retour, les ennemis échangeaient entre eux les offres de service les plus courtoises.

Cependant, de près et de loin, des scènes plus sérieuses avaient lieu au-dessous de nous. Rassuré par l'attitude amicale des soldats de don Blas et du colonel, je pus observer plus à l'aise la marche des événemens. La redoute établie à l'angle des rues San-Agustin et Monterilla vomissait sans relâche des flots de mitraille; le pavé était jonché de morts et de blessés qui tombaient, les uns avec tout le stoïcisme indien, les autres en poussant des cris lamentables. Ces derniers appartenaient principalement à la classe des curieux que leur mauvaise étoile avait poussés au milieu du feu. Plus loin, du côté de la barrière de San-Lázaro, le canon tonnait sans interruption; enfin, dans la rue Tacuba, qui fait face au palais, une batterie, établie par les troupes insurgées, balayait la place et ouvrait de larges brèches dans l'enceinte du palais même. Les décombres s'entassaient avec rapidité, les balcons de fer pendaient déchirés et tordus comme les lianes d'une forêt vierge; bientôt un pan de muraille s'écroula. Alors, sur la baie démantelée d'une croisée, un homme couvert d'un riche uniforme s'avança hardiment, de manière à dominer la foule. Je pus distinguer sur ses traits fortement accusés, comme dans sa constitution robuste, tous les signes d'une de ces natures vigoureuses qu'une sorte de prédestination semble pousser vers les rudes épreuves de la vie militaire. Cet homme était le meilleur citoyen peut-être du Mexique. J'avais vu trop souvent le général Bustamante pour ne pas le reconnaître aussitôt, malgré la distance qui me séparait de lui. Plus affligé sans doute des scènes qui ensanglantaient la ville que soucieux de sa propre sûreté, le général adressa aux séditieux quelques paroles que je ne pus entendre. Cependant le canon grondait sans relâche, les pierres détachées par les boulets volaient en éclats, et le président paraissait ne pas voir que le danger croissait de minute en minute. Enfin il se retira. Un nouvel incident venait d'attirer l'attention générale. Les murs de la prison, brisés par le canon, s'étaient entr'ouverts, et je pus voir les détenus, au mépris de la mitraille qui continuait à balayer la place, se glisser un à un avec des hurlemens de joie à travers les interstices, puis se disperser par les rues. C'était le complément de l'anarchie, qui régna dès ce moment en maîtresse absolue dans la ville.

Ces tristes scènes commençaient à lasser ma curiosité, quand il se fit entre les combattans comme une trève tacite. Un silence profond succéda aux décharges de l'artillerie; le moment était venu, pour

chaque parti, de compter ses morts et de panser ses blessés. Je regagnai ma chambre, bien désireux de connaître l'état du lieutenant don Blas, mais il ne s'y trouvait plus, et le lit où on l'avait déposé était à peine foulé. Je questionnai les gens de la maison : au moment où la trève avait été proclamée, on l'avait vu descendre l'escalier et s'élancer dans la rue. Il avait sans doute pensé qu'en raison de la concurrence, il était plus prudent de courir après ce grade de capitaine tant espéré que de l'attendre patiemment au logis. Complétement rassuré sur les suites de sa blessure, je sortis à mon tour. Le drame semblait fini. Dans les rues, on transportait les blessés, et les portes s'ouvraient partout pour les recevoir. Quant aux morts, les promeneurs enjambaient leurs cadavres avec la plus complète insouciance; leur rôle était joué, et l'oubli commençait déjà pour eux.

Le lendemain cependant, le combat recommença, et le sang coula de nouveau dans les rues. Vaincu bientôt sans avoir été renversé, le pouvoir retira la loi du quinze pour cent; une pleine et entière amnistie fut accordée aux révoltés, et l'on vit sortir du palais national, avec tous les honneurs de la guerre, une troupe de factieux parmi lesquels on reconnaissait avec terreur plusieurs malfaiteurs célèbres dans les fastes des prisons. Des ruines partout, du sang répandu, le retrait d'une loi particulière à un état seul, tels furent les déplorables résultats d'une insurrection qui avait entraîné à sa suite douze jours de combat et d'anarchie.

III.

Dès que l'ordre parut rétabli, dès que le commerce eut repris quelque sécurité, je songeai à quitter Mexico. On venait d'apprendre que la *conducta* s'était remise en route. Je tenais plus que jamais à faire partie de l'escorte commandée par le lieutenant don Blas, et, le lendemain d'un jour consacré à prendre congé de tous mes amis, je traversai une dernière fois, avant le lever du soleil, les rues de la capitale du Mexique, suivi de mon valet Cecilio.

La joie que j'éprouvais à l'idée de mon prochain retour en Europe ne tarda pas à se dissiper, quand je fus dans la campagne, pour faire place à une vague tristesse. Mexico est encore entouré de lacs comme au temps de la conquête; mais depuis trois cents ans l'aspect de ces plaines liquides, traversées par une chaussée gigantesque, a bien changé. Le temps n'est plus où les brigantins de Cortez se croisaient sur ces lacs avec des milliers de pirogues peintes. A moitié taris par l'action du temps et par les travaux de desséchement, les lacs de Mexico n'ont gardé de leur ancienne splendeur que cette teinte mélancolique qui s'attache à toute grandeur déchue. Le bruit éloigné du fusil de quelque

chasseur, les chansons sauvages des Indiens, dont les rares pirogues courbent les roseaux, n'interrompent qu'à de longs intervalles le silence qui pèse au loin sur la campagne. Des aigrettes blanches, immobiles sur la surface des lacs comme les fleurs du nénuphar, des poules d'eau, des canards plongeurs, des reptiles qui agitent les plantes aquatiques, çà et là un Indien pêcheur enfoncé dans l'eau jusqu'à mi-jambe, tels sont les seuls êtres vivans qui animent ces solitudes. Le ciel et les montagnes n'ont du moins pas changé d'aspect, et depuis trois cents ans la couronne de neige des volcans s'élève toujours dans le même azur.

Arrivé à Buena-Vista, d'où la vue domine la vallée de Mexico, je m'arrêtai pour jeter sur ces belles plaines un dernier coup d'œil. Au milieu d'une ceinture de collines bleues et de petits villages dont les maisons blanches tranchaient gaiement sur la verdure des saules, les lacs avaient repris, grace à la distance, une partie de leur ancien prestige. Mexico semblait encore la Venise du Nouveau-Monde. Je m'arrêtai un instant à contempler ses dômes lointains avec un sentiment de tristesse involontaire. Je voyais pour la dernière fois une ville où j'étais arrivé avec toute la curiosité, tout l'enthousiasme de la jeunesse. Mexico avait été l'endroit de halte où je me reposais au retour de chacune de mes excursions. C'était pour moi comme une seconde patrie, car, si l'enfance a des souvenirs qui lui sont chers, la jeunesse n'est pas oublieuse des lieux où, comme une fleur éphémère, elle s'est épanouie pour ne plus renaître. Je saluai du regard cette fertile vallée où règne un printemps éternel, et, mettant mon cheval au galop, j'eus bientôt perdu de vue les tours les plus élevées de Mexico. Après une nuit passée à la *venta* de Córdova, je traversai successivement les bois de Rio-Frio si célèbres par les vols à main armée qui s'y commettent journellement, les plaines riantes de San-Martin, qui rappellent celles du Bajio. Enfin la cime neigeuse des volcans voisins de Mexico brillait aux derniers rayons du soleil comme un fanal près de s'éteindre, quand j'arrivai à Puebla. La *conduite* avait, la veille même, passé dans cette ville. Puebla, avec les hautes tours de ses couvens, de ses églises et ses coupoles revêtues de faïence peintes, semble de loin une ville orientale aux minarets élancés. Je ne m'y arrêtai que le temps nécessaire pour m'y reposer, et le troisième jour depuis mon départ de Mexico, sur la route qui va de Puebla à Vera-Cruz, j'aperçus de loin les banderoles rouges des lanciers qui escortaient la *conducta*.

Dans le premier des cavaliers auxquels je m'adressai en atteignant l'escorte, je n'eus pas de peine à reconnaître l'*asistente* du lieutenant don Blas. Les vœux de ce digne *lepero* devenu soldat avaient été comblés, car, sauf un brodequin à un pied, un soulier à l'autre, et l'absence totale de sous-pieds, son uniforme de cavalier ne laissait rien à désirer. Il avait consenti aussi à faire à la discipline le sacrifice de sa chevelure.

— Dites-moi, mon ami, lui dis-je en l'abordant, seriez-vous toujours, par hasard, au service du lieutenant don Blas?

— Du capitaine don Blas, s'il vous plaît! car il a été promu à ce grade en récompense de son héroïque conduite sur votre *azotea*, et j'y ai gagné aussi mes galons, seulement je ne suis plus son domestique. C'est le seigneur capitaine qui commande le régiment de lanciers dont vous ne voyez qu'un détachement ici.

Je piquai des deux, et malgré son nouvel uniforme j'eus bientôt reconnu don Blas. Le capitaine cheminait tristement en tête de son escadron. Je le félicitai de son avancement et m'informai des suites de sa blessure. Le capitaine rougit légèrement en m'assurant qu'il avait été bientôt remis, et se hâta de me demander si je comptais toujours faire route avec lui. Je l'assurai que mon intention bien arrêtée était d'accompagner le convoi jusqu'à Vera-Cruz. Don Blas voulut bien se réjouir de cet arrangement, après quoi la conversation tomba tout naturellement sur les dangers de la route, dangers que je comptais éviter dans sa compagnie. Le capitaine secoua la tête.

— Je crains bien, me dit-il, que vous ne tombiez de fièvre en chaud mal, car les derniers troubles ont mis encore quelques *gavillas* (1) de plus en campagne, et j'ai ouï dire que nous pourrions bien avoir maille à partir avec les routiers dans les gorges d'Amozoque. Le temps n'est plus où, comme sous un certain vice-roi, le drapeau de Castille, flottant sur un convoi d'argent, suffisait seul à le protéger durant le trajet.

— J'espère, lui dis-je, qu'un escadron de lanciers commandé par vous pourra remplacer le drapeau espagnol.

— Dieu le veuille! reprit don Blas, quoique je ne m'aveugle pas sur les dangers que nous pouvons courir; en tout cas, je ferai mon devoir.

C'était en effet une riche proie que ces deux millions en argent monnayé portés par une assez longue file de mules sur chacune desquelles les gardiens du convoi devaient veiller sans relâche; car, si la route de Mexico à Vera-Cruz présente les accidens de terrain les plus pittoresques, les bois épais, les gorges profondes, les défilés étroits qu'elle traverse peuvent recéler mille dangers. J'avais à peine passé quelques heures au milieu de mes nouveaux compagnons de voyage, que je commençais à sentir le besoin d'une diversion quelconque aux ennuis de cette marche lente et triste à travers un pays désert. Le capitaine était assurément un joyeux compagnon, mais ses saillies me semblaient bien monotones. Les contes et les chansons d'un muletier qui remplissait les fonctions de majordome dans notre petite troupe m'offraient une distraction plus agréable. C'était un homme de trente ans envi-

(1) Bandes de voleurs.

ron et du nom de Victoriano. Depuis longues années, il parcourait le même chemin, et chaque lieu de halte était pour lui un prétexte à récit. Le soir, sous un ciel étoilé, quand les mules déchargées broyaient leur ration de maïs sur les *mantas* (1) qui leur servaient de ratelier, quand, autour des feux allumés dans la plaine, les sentinelles veillaient à la garde du trésor commis à leur vigilance et que les autres soldats dormaient étendus près de leurs armes, le capitaine et moi nous prenions un plaisir toujours nouveau à entendre Victoriano, dont la verve intarissable se traduisait en récits animés ou en chansons accompagnées de sa mandoline. Je plaignais alors le voyageur que je voyais emporté par le galop rapide des chevaux de la diligence qui passait comme un éclair près de nous, et dans laquelle peut-être des compatriotes me montraient au doigt comme un débris des anciennes mœurs mexicaines. Quelques vices de plus, me disais-je, beaucoup de charme de moins, tel est le résultat d'une parodie de civilisation qui, jusqu'à présent, n'a fait que détruire et n'a rien reconstruit. Dans ces veillées, autour des feux nocturnes, vivant à la fois de la vie du muletier et du soldat, je retrouvais encore sans mélange, même en m'avançant vers l'Europe, les sensations de la vie primitive des déserts de l'ouest.

Depuis notre départ de Puebla, Acajete, l'hacienda de San-Juan, Tepeaca (car nous avions dévié de la route ordinaire), Santa-Gertrúdis, avaient été autant d'étapes marquées par cette quiétude que donne à l'ame la fatigue du corps, et qui semble prouver que le bonheur de l'homme consiste dans le mouvement physique plutôt que dans la pensée. Nous avions dépassé la ville et le fort de Perote. — Seigneur cavalier, me dit Victoriano, vous devriez visiter ce fort, je puis vous accompagner jusqu'à l'entrée, et sur ma recommandation vous y serez introduit sans difficulté; vous nous rejoindrez ensuite à Cruz-Blanca : c'est un petit village à deux lieues d'ici où nous passerons la nuit, et à votre retour je vous conterai, au sujet de la forteresse, une aventure qui a fait bien du bruit il y a quelques années.

Je goûtai le conseil du muletier, qui me fit, selon sa promesse, introduire dans le fort, dont je visitai l'intérieur tout à mon aise en compagnie d'un officier heureux d'accepter cette corvée comme une distraction. Ma visite dura une heure environ; après quoi, comme le soleil allait se coucher, je remerciai mon guide et me mis en devoir de regagner le convoi. Je traversais une de ces plaines arides et désolées désignées sous le nom de *mal pais,* plaines hérissées de scories volcaniques, sur lesquelles une légère couche de terre ne laisse pousser que des plantes rabougries. Le vent semblait murmurer des plaintes

(1) Toiles qui recouvrent le bât des mules.

étouffées en rasant les feuilles sonores des nopals et les touffes de genévriers. Les loups hurlaient de temps à autre, et le brouillard tombait si opaque et si froid, qu'il me tardait d'aller me réchauffer à la flamme du brasier auprès duquel je comptais bien sommer Victoriano de tenir sa promesse. Cependant la crainte de perdre mon chemin au milieu du brouillard qui me dérobait l'horizon, jointe aux aspérités du terrain, me força de ralentir ma marche, et la nuit était close quand j'arrivai à l'endroit désigné pour la halte du convoi : c'était Cruz-Blanca. Il ne me fut pas difficile de trouver, dans le petit nombre de maisons qui composent le village, celle où la *conduite* s'était arrêtée. A mon grand étonnement, j'appris que Victoriano n'avait pas reparu. Cette disparition alarma tout le monde. Quelque accident bien grave pouvait seul retenir loin de nous un homme dont l'exactitude habituelle était connue, et chacun se perdait en conjectures à cet égard, quand un individu se présenta et demanda à entretenir l'*arriero* en chef. Le nouveau-venu était vêtu de la souquenille en laine rayée et du court tablier des conducteurs de mules. Il nous apprit que le cheval de Victoriano s'était abattu, et que, grièvement blessé dans sa chute, ce dernier avait été transporté à Perote, où on lui donnait les premiers soins; l'inconnu ajouta que c'était sur l'invitation de Victoriano qu'il venait s'offrir pour le remplacer jusqu'au moment où il pourrait rejoindre le convoi. L'*arriero* en chef, qui n'avait que le nombre d'hommes strictement nécessaire, accepta cette offre un peu légèrement peut-être; le nouveau-venu était un robuste garçon de l'âge à peu près de Victoriano, mais dont la figure sinistre ne m'inspirait pas, tant sans faut, la même confiance qu'au muletier.

Le lendemain matin, nous reprîmes notre route pour aller passer la nuit à la Hoya, autre village à cinq lieues de Cruz-Blanca. La marche, lente comme d'habitude, nous semblait plus fatigante encore, car Victoriano n'était plus là pour nous égayer par ses récits. Tout semblait d'ailleurs marcher de travers depuis la disparition du majordome. Arrivés à Barranca Honda, à une lieue de notre point de départ du matin, une mule se déferra, puis une seconde, puis une troisième. Il fallut des haltes assez longues pour referrer chacun de ces animaux. Le remplaçant de Victoriano s'acquittait de cette besogne de maréchal-ferrant avec beaucoup de zèle et d'intelligence, au grand contentement de l'*arriero,* qui cependant proférait autant de jurons qu'il y a de saints dans le calendrier. Pour moi, je m'obstinais, je ne sais pour quel motif, à ne pas partager la satisfaction du muletier à l'égard de notre nouveau compagnon.

— Ne vous semble-t-il pas, dis-je à don Blas, que ce drôle qui referre si lestement les mules serait capable de les avoir déferrées avec non moins d'adresse?

Le capitaine traita mes soupçons de pure chimère.

— Je suis parfaitement désintéressé dans la question, répondis-je, car malheureusement aucun de ces précieux caissons ne m'appartient, mais je ne puis m'empêcher de regretter l'absence du pauvre Victoriano.

Le convoi se remit en mouvement; néanmoins, quoi qu'on fît pour accélérer la marche, les mules paraissaient avoir perdu leur vigueur habituelle, comme si l'on eût mêlé à leur ration quelque drogue énervante. Au moment de dépasser Las Vigas, l'*arriero* tint une espèce de conseil avec le chef de l'escorte. Le premier était d'avis de passer la nuit dans ce village; don Blas opinait pour pousser jusqu'à la Hoya, alléguant qu'un retard dans le convoi qu'on attendait à Vera-Cruz, et dont on connaissait les étapes par avance, répandrait une alarme préjudiciable. Malheureusement pour le muletier, cet avis l'emporta, et on résolut de gagner la Hoya.

Nulle part peut-être au Mexique le passage toujours si pénible de la température des plaines à celle des régions élevées ne se fait sentir plus vivement qu'aux approches de Las Vigas (1). Quelques instans avant d'atteindre ce village, on est brusquement transporté au milieu de la végétation des pays froids. Là, plus de brise chaude, plus de ciel bleu, mais une bise qui souffle aigrement à travers les vapeurs glacées, un ciel terne, un terrain aride, déchiré, bouleversé comme par une lutte de Titans. Une obscurité presque complète enveloppait le paysage au moment où nous passions près de Las Vigas. Le brouillard, qui d'abord rampait sur le sol et tourbillonnait comme la poussière sous les pieds de nos chevaux, ne tarda pas à monter progressivement et à dérober à nos yeux la cime la plus élevée des sapins. A peine nous distinguions-nous les uns des autres au milieu de la brume qu'un vent froid chassait à notre visage. Des ravins longeaient parallèlement la route, qui traversait des courans de lave refroidie, et il était urgent d'empêcher les mules si richement chargées de dévier du sentier qu'elles avaient à suivre. J'admirais, je l'avoue, le calme de don Blas, chargé d'une responsabilité qui m'effrayait pour lui. Des étincelles jaillissaient, de distance en distance, sous les pieds de la mule de l'*arriero,* qui, au risque de ses membres, parcourait sans relâche toute la longueur du convoi. Ce pauvre homme m'inspirait un vif intérêt, car sa fortune, son avenir, étaient en jeu; la responsabilité matérielle pesait seule sur lui, et il comptait et recomptait ses mules avec une anxiété qui faisait mal à voir. Au moment où la nuit fut complète, don Blas fit deux corps de son escorte. Avec l'un, il gagna la tête du convoi, et laissa le commandement de l'arrière-garde à Juanito, son ex-*asistente*. Nous che-

(1) Petit village situé sur des hauteurs, à sept lieues de Jalapa.

minions depuis assez long-temps ainsi au milieu d'un silence profond qu'interrompaient seuls les tintemens de la clochette de la jument conductrice, les chansons des soldats et le piétinement des mules sur la chaussée. Resté moi-même sur le flanc du convoi, je repassais dans mon esprit les incidens de la matinée; la disparition du majordome, les mules déferrées, leur ardeur subitement ralentie, me paraissaient, au milieu du brouillard ténébreux qui nous enveloppait, autant de symptômes alarmans. Au moment où je me demandais si la trahison ne veillait pas autour de nous, je fus rejoint par mon valet Cecilio.

— Seigneur maître, me dit-il à voix basse, si vous vouliez m'en croire, nous ne resterions pas une minute de plus ici, car il va s'y passer des choses étranges.

— Et où aller, lui dis-je, quand on ne voit pas à deux pas devant soi au milieu de ces rochers et de ces ravins? Mais qu'y a-t-il enfin?

— Il y a, seigneur maître, que Victoriano, et j'ai peut-être été le seul à le remarquer, vient de se glisser parmi nous; cela ne veut rien dire de bon. Sa chute n'est donc qu'un mensonge.

— En es-tu sûr?

— Je l'ai vu; mais ce n'est pas tout: il y a un quart d'heure environ, j'étais en arrière, comme cela m'est arrivé tous les jours avec mon damné cheval, quand deux cavaliers me dépassèrent sans me voir, car j'étais caché par un bloc de rocher. L'un d'eux montait un trop magnifique cheval noir pour être un voyageur pacifique...

— Un magnifique cheval noir? interrompis-je en pensant au *ranchero* qui observait si flegmatiquement à Mexico le départ du convoi.

— L'autre, reprit Cecilio, montait une mule de selle et portait le costume d'un muletier, et, si j'ai bien compris ce qu'ils disaient, le majordome doit être leur complice.

— Et que sont devenus ces cavaliers?

— J'ai tout lieu de croire que, grace à l'obscurité, ils se sont mêlés à l'escorte, il est facile de deviner pourquoi, et probablement ils ne sont pas seuls, car ces ravins peuvent cacher une *cuadrilla* (bande) tout entière. Si votre seigneurie m'en croit, nous laisserons s'éloigner le convoi sans nous.

— Non pas, dis-je, et je cours prévenir le capitaine.

— Et qui vous dit, seigneur, que le capitaine n'est pas leur complice?

Je ne répondis pas. Ce n'était pas le moment de discuter, mais d'agir. Sans me rendre compte de ce qu'il pouvait y avoir d'injuste ou de fondé dans les soupçons de Cecilio relativement au capitaine, je piquai des deux pour atteindre au moins l'*arriero* et l'avertir. Je rejoignis, non sans peine, les derniers soldats de l'escorte, puis je marchai bientôt à côté de quelques-unes des mules; les autres formaient encore une

longue file devant moi, mais, au milieu du brouillard, j'étais guidé par le bruit de leurs sabots. Enfin je distinguai le tintement de la sonnette de la jument conductrice à quelques centaines de pas de moi. En ce moment même je crus reconnaître, dans un cavalier qui marchait à mes côtés, la figure sinistre du remplaçant de Victoriano. Quelques instans après, la voix d'un des conducteurs de mules s'éleva dans les ténèbres.

— Que signifie ceci? s'écria-t-il. Eh! Victoriano, est-ce toi? Eh oui! de par Dieu! et par quel hasard?

Nulle réponse ne suivit cette interrogation; presque aussitôt la voix se tut. Je frissonnai; il me sembla avoir entendu une espèce de râle étouffé, suivi de la chute d'un corps. Je prêtai de nouveau l'oreille, la bise se mêlait seule au retentissement inégal du sabot des mules sur la chaussée. Au bout de quelques secondes, mon cheval fit un écart violent, comme s'il distinguait dans l'obscurité quelque objet effrayant. Désireux d'éclaircir les doutes terribles qui me traversaient l'esprit, je tirai mon briquet de ma poche, comme pour allumer un cigare et faire diversion au froid qui me glaçait. Je crus être un instant le jouet d'un songe. Il me sembla distinguer, aux lueurs du briquet, des hommes marchant pêle-mêle avec les gens de l'escorte et les valets de mules. Des fantômes silencieux paraissaient avoir surgi mystérieusement du sein des ténèbres et cheminer à nos côtés, les uns vêtus de l'habit rouge des lanciers, les autres couverts de la souquenille des conducteurs subalternes. Tout à coup la clochette de la jument cessa de retentir; au bout de quelques secondes, je l'entendis de nouveau résonner, mais dans une direction tout opposée, et des sons semblables sortirent des ravins situés à la gauche de la route. J'en avais assez vu, trop vu même; la trahison nous environnait de toutes parts. A qui s'en prendre au milieu d'un brouillard épais, sur des routes bordées de ravins? A qui se confier dans des ténèbres qui confondaient amis et ennemis? Étonné de l'étrange découverte que je venais de faire, j'hésitai; puis, au risque de me rompre le cou dans l'obscurité, je m'élançai en tête de la *conduite;* il était déjà trop tard! Une corde siffla au-dessus de ma tête et s'abattit sur moi, mon cheval fit un bond en avant; mais, au lieu d'être enlevé violemment de ma selle et foulé aux pieds des chevaux comme je devais l'être, je me sentis retenu par une étreinte terrible. Un nœud coulant qui n'était destiné qu'à moi seul avait enlacé du même coup le cheval et le cavalier. Mon bras droit, étroitement lié à mon corps, ne pouvait se dégager du *lazo* pour tirer de la jarretière de mes bottes le couteau affilé que j'y portais suivant l'usage et couper le nœud coulant. J'enfonçai les éperons dans les flancs de mon cheval. Le noble animal hennit et raidit ses jarrets nerveux avec une irrésistible vigueur. Je sentis l'étreinte du lacet me comprimer plus forte-

ment, puis se relâcher; j'entendis un craquement de sangles brisées, une imprécation de rage, et tout à coup je me trouvai libre, avant d'avoir pu apprécier le danger auquel je venais d'échapper. Peu s'en fallut qu'un nouveau bond de mon cheval ne me désarçonnât; je pus cependant, grace à Dieu, me remettre en selle et m'élancer en avant. Une détonation résonna, une balle siffla près de mes oreilles; au même instant, un cri d'alarme s'éleva dans les ténèbres. Des explosions multipliées y répondirent. Ce fut alors une inexprimable confusion. Les mules, trompées par les tintemens de la clochette, qui semblaient sortir des directions les plus opposées, se débandaient et se heurtaient l'une l'autre. Des coups de feu suivis et précédés d'éclairs déchiraient le brouillard et se répercutaient dans les montagnes. Aux lueurs de la fusillade, les habits rouges des lanciers en désordre, qui tiraient au hasard dans cette nuit épaisse, apparaissaient de minute en minute; les balles sifflaient, et les cris de désespoir de l'*arriero* dominaient de temps à autre tout ce tumulte.

J'avais été entraîné par mon cheval effrayé assez loin du théâtre du combat. Je m'efforçai aussitôt de le ramener en arrière. Quand je pus rejoindre le convoi, la lutte avait déjà cessé, les bandits avaient disparu. Don Blas, qui avait conservé tout son sang-froid, me serra silencieusement la main; je n'eus pas le temps de le questionner : un homme se jeta entre nous, une torche à la main, en suppliant le capitaine de lui venir en aide. A la lueur de la flamme, je reconnus les traits décomposés du pauvre muletier. Quelques soldats de l'escorte, mettant comme lui pied à terre, coupèrent des branches de sapin dont ils firent des espèces de torches, et nous pûmes alors contempler un triste spectacle. Les *mozos,* parmi lesquels on ne remarquait plus le remplaçant de Victoriano, surveillaient les mules groupées autour de la jument conductrice dépouillée de sa clochette. Heureusement l'instinct de ces animaux, un moment trompé par la ruse des voleurs, n'avait pas tardé à reprendre le dessus. Plusieurs mules perdaient leur sang par de larges plaies; deux soldats, atteints aussi sans doute par leurs camarades, pansaient leurs blessures avec leurs mouchoirs; enfin, dans un ravin peu profond que les torches éclairaient d'un reflet sinistre, un valet de mule se tordait sous l'étreinte de l'agonie : c'était l'homme qui avait reconnu Victoriano; il expiait le tort d'en avoir trop vu. L'*arriero,* tout en promenant d'une main tremblante son flambeau sur les mules, s'arrachait de l'autre les cheveux, ou essuyait la sueur qui, malgré le froid de la mort, coulait de son visage. — Je suis un homme perdu, ruiné, s'écriait le pauvre diable, qui semblait ne pas oser compter ses mules de peur d'acquérir l'effrayante certitude de son désastre. Cependant il commença. Don Blas, dont la figure paraissait fort pâle, même à la lueur rougeâtre du sapin, restait immobile sur sa selle.

J'examinai sa contenance en pensant aux paroles de Cecilio : rien en effet, dans sa physionomie, ne trahissait le désappointement douloureux d'un homme qui, par négligence ou par malheur, a failli à l'accomplissement d'un devoir.

— Ne pensez-vous pas, lui dis-je, qu'il serait à propos de donner la chasse aux bandits qui doivent emmener leur capture, et que chaque moment éloigne de nous?

Don Blas sembla sortir de sa rêverie.

— Sans doute, s'écria-t-il brusquement; mais qui vous dit qu'il manque rien au convoi?

— Dieu le veuille pour ce pauvre homme! lui dis-je en montrant le muletier, qui répondit à nos paroles par un cri douloureux.

— Que Dieu ait pitié de moi! s'écria-t-il, car j'en mourrai sans doute. Cinq! seigneur capitaine, il m'en manque cinq! continua-t-il d'une voix étouffée. J'ai perdu dans une nuit le fruit de vingt ans de travail! Ah! seigneur don Blas, par la vie de votre mère, tâchez de me les faire retrouver... la moitié sera pour vous... Ah! pourquoi m'avez-vous conseillé de pousser jusqu'ici ce soir? Pourquoi vous ai-je écouté!

Et le pauvre muletier, jetant sa torche par terre, se laissa tomber lui-même sur la route. Ainsi mis en demeure de réparer le mal qu'un conseil imprudent ou coupable avait causé, le capitaine se redressa sur sa selle, et, choisissant douze de ses cavaliers les mieux montés, il leur donna l'ordre de se munir de branches de sapin pour commencer sans délai la poursuite. Je n'augurais pas merveilleusement du succès de cette chasse tardive que j'avais cependant conseillée tout le premier; mais, persuadé que, si elle offrait peu de chances de réussite, elle offrait par cela même peu de danger, et désireux, en outre, d'assister à une de ces expéditions dans lesquelles la sagacité américaine se montre si admirable, j'insistai pour accompagner don Blas. Le capitaine accueillit sans difficulté ma demande, et nous nous éloignâmes à l'instant du convoi dans la direction de la Hoya.

IV.

L'entreprise que nous tentions était difficile. L'obscurité nous dérobait la marche des ravisseurs, dont il était presque impossible, avant le lever du jour, de suivre la trace sur un terrain volcanisé. Le raisonnement plus que les yeux devait guider nos recherches. Nous avions la certitude que les mules détournées de la *conduite* n'avaient pas rétrogradé vers Perote. De l'endroit où nous étions, on distinguait les feux du village de la Hoya, même à travers le brouillard opaque qui étendait son voile autour de nous; la nouvelle du désastre pouvait donc y arriver en quelques instans : il était à présumer que ceux à la poursuite desquels

nous nous engagions ne s'étaient pas hasardés dans cette direction. Le côté gauche de la route, coupé de fondrières et de ravins, n'était pas praticable dans l'obscurité. Sans aucun doute, les ravisseurs avaient gagné les montagnes boisées qui dominaient le côté droit, et c'était vers ce point qu'il fallait s'avancer. Un soldat fit observer que la lumière de nos torches, en éclairant nos pas, trahissait aussi notre présence. Nous ignorions le nombre de nos ennemis, qui pouvaient nous compter grace à la lueur des flambeaux, et la prudence commandait de nous envelopper de ténèbres. A l'ordre du capitaine, nos torches s'éteignirent, non cependant sans que nous eussions jeté auparavant un coup d'œil sur le terrain que nous devions parcourir. Un sentier assez escarpé venait aboutir à l'un des talus qui bordaient la route. Trois hommes, du nombre desquels je me mis, furent chargés de rester comme des jalons indicateurs à cet endroit. Les autres devaient explorer les communications semblables à celle-là qui pouvaient exister plus loin. Nous attendîmes dans l'immobilité la plus complète le retour des éclaireurs. Quelques instans se passèrent ainsi. Le vent, murmurant dans les sapins qui formaient une arcade sombre au-dessus du chemin creux dont nous défendions l'entrée, secouait sur nos têtes le brouillard condensé qui tombait goutte à goutte de leurs branches inclinées. Au bout d'une demi-heure environ, les cavaliers étaient de retour; ils n'avaient rien vu, mais ils s'étaient assurés qu'aucun autre sentier que celui que nous gardions ne s'ouvrait sur le grand chemin; en suivant ce sentier, nous étions donc certains d'être sur la bonne voie. Les soldats, animés par l'espoir d'une riche récompense, avaient toute l'ardeur d'une meute de chiens lancés sur la piste d'un cerf; le capitaine seul ne semblait remplir qu'à contre-cœur la mission dont il était chargé; les ordres qu'il donnait d'une voix brève trahissaient une certaine anxiété. Nous nous remîmes en marche; malheureusement l'obscurité et les difficultés du terrain ne nous permettaient d'avancer qu'avec lenteur. De temps à autre, pendant une courte halte, un des cavaliers descendait de cheval et collait son oreille sur le sol : excepté les soupirs du vent, on n'entendait rien. Le terrain pierreux, soigneusement examiné aussi à la lueur d'un cigare, n'avait gardé nulle empreinte, et cependant, guidés par un instinct inexplicable, les soldats ne semblaient pas douter que les ravisseurs n'eussent passé par là. Bientôt le gravier cessa de résonner sous les pas de nos chevaux; nous marchions sur un terrain plus mou. On avait enfin quelque chance de reconnaître la trace des hommes ou des animaux qui avaient suivi ce chemin. La moitié de nos hommes mirent pied à terre, et commencèrent à éclairer pouce à pouce, à l'aide du briquet ou de la cigarette, la mousse et la terre qui tapissaient le sentier. Des traces s'y croisaient en tous sens, et, au bout de quelques minutes d'examen, un soldat jeta un cri de

joie et montra l'empreinte distincte de deux pieds de mules. Dans l'une, les clous plus profondément marqués indiquaient que l'un des fers de l'animal était moins usé que l'autre. Ce devait être, à n'en pas douter, l'empreinte d'une des mules du convoi qu'on avait été obligé de referrer le matin même. Dès ce moment, nous ne marchions plus à l'aventure, et ce fut une joie générale, mais silencieuse. Ces traces retrouvées de distance en distance nous conduisirent à une vaste clairière, espèce de carrefour sur lequel s'ouvraient plusieurs sentiers semblables à celui d'où nous sortions. Là tout vestige faisait de nouveau défaut.

Le temps s'était écoulé pendant ces recherches. Le capitaine, pour ménager les chevaux en cas d'une nouvelle et plus longue poursuite, ordonna une halte. Les allées, qui se croisaient en plusieurs sens, ne pouvaient, disait-il, être convenablement examinées qu'à la clarté du soleil. Des murmures accueillirent cet ordre imprévu, mais il fallut obéir, et chacun mit pied à terre. Des foyers furent bientôt allumés de distance en distance, moins pour éclairer les profondeurs du bois et se mettre à l'abri d'une surprise que pour se garantir du froid glacial de la nuit. Quelque intérêt que je prisse à cette chasse, j'accueillis avec joie cette occasion de me réchauffer près d'un bon feu et de prendre un repos dont j'avais grand besoin.

Après quelques instans de causerie, un silence profond ne tarda pas à s'établir au milieu de la clairière sur laquelle les brasiers projetaient une clarté qui en illuminait toute l'étendue. On n'entendait plus que le pas rapide et mesuré de deux plantons mis en vedette. Plusieurs heures s'écoulèrent; nos feux mouraient, et le jour ne devait pas être loin, quand un craquement de branches froissées retentit à quelque distance. Une des sentinelles, la carabine d'une main et un tison de l'autre, s'avança du côté d'où partait le bruit et ne tarda pas à reparaître conduisant une mule qu'à son bât et à sa couleur il nous fut facile de reconnaître pour une de celles détournées du convoi. Son licou brisé indiquait qu'après l'avoir déchargée de son précieux fardeau, on l'avait attachée dans un fourré pour la dérober aux recherches, et qu'elle n'était parvenue à regagner notre campement qu'après avoir rompu son lien. Tout le monde fut bientôt sur pied. Les bois, battus en tous sens, ne nous offrirent malheureusement aucun nouvel indice, et cette mule abandonnée faisait craindre que les ravisseurs, après s'être partagé leur butin, n'eussent pris chacun une direction différente. Cette pensée, qui nous découragea profondément, produisit un tout autre effet sur le capitaine. Jusqu'alors don Blas n'avait semblé prendre aucun intérêt à cette poursuite; en ce moment, au contraire, il s'emporta jusqu'à proférer les plus violentes menaces contre les bandits dont l'audace ne respectait rien.

— Ah! s'écria-t-il, si le hasard veut qu'il tombe entre mes mains, je le ferai fusiller sans forme de procès!

Et en disant ces mots, don Blas allait et venait en abattant à coups de sabre les hautes fougères qui croissaient près de nous.

— Qui ferez-vous fusiller? demandai-je.

— Qui? reprit le capitaine, eh! parbleu, le premier que sa mauvaise étoile me fera rencontrer.

— Ce serait un droit qu'il serait peut-être dangereux de s'arroger, car d'ordinaire les routiers ont le bras long.

— Rapportez-vous-en à moi, reprit don Blas avec un étrange sourire; je trouverai moyen de mettre le bon droit de mon côté.

Le capitaine donna aussitôt l'ordre de remonter à cheval. Les soldats, enchantés de regagner le temps perdu, accueillirent ses paroles avec acclamation. Je ne savais, je l'avoue, à quoi attribuer le brusque changement de don Blas. Pourquoi tant de zèle après tant de froideur? Je me plus à croire que cette froideur n'avait été jusque-là qu'apparente, et que le capitaine n'avait montré tant d'apathie d'abord que par une sorte de bienséance et pour ne point laisser percer un trop vif désir de gagner la récompense promise par l'*arriero*.

L'un des trois sentiers qui aboutissaient à la clairière était si étroit, si peu fréquenté, à en juger par l'aspect du terrain, que, selon toute apparence, il ne devait conduire à aucun endroit habité. Les deux autres gardaient de nombreuses traces du passage des hommes et des animaux; ils devaient aboutir à quelque *hacienda* ou à quelque *rancho* pour le moins. Selon les conjectures des soldats, le moins foulé des trois sentiers était celui que les bandits avaient suivi sans doute. Dans l'incertitude, il fut résolu, d'après l'ordre du capitaine, que nous nous diviserions en deux bandes, qui, après avoir exploré chacune un des sentiers, devraient se retrouver, deux heures après le lever du soleil, à la clairière que nous quittions. Don Blas se mit à la tête de l'un des deux détachemens; le second s'éloigna sous les ordres de Juanito. Quant à moi, je suivis don Blas, quoi qu'il fît pour m'en dissuader; instinctivement, j'étais porté à croire qu'il ne choisissait pas le plus dangereux des deux chemins. Le sentier où nous nous étions engagés nous menait vers la plaine. Nous arrivâmes bientôt à un carrefour où aboutissaient plusieurs routes. Ce fut un nouvel embarras, et nous nous divisâmes encore deux par deux pour explorer chacune de ces ramifications.

— Si cela continue, dis-je à don Blas, nous nous disséminerons tellement, que nous pourrons bien être chassés à notre tour par ceux à qui nous donnons la chasse.

Don Blas néanmoins paraissait ne tenir nul compte du danger nouveau que nous créait cet éparpillement. Il s'engagea sans hésiter dans l'un des chemins, où je le suivis seul. Cependant, quand nous fûmes

hors de portée de nos compagnons, son ardeur parut subitement refroidie. Il arrêta son cheval, qui marchait devant le mien, et se mit à parler de la beauté du paysage avec l'insouciance du plus paisible des touristes. La nature américaine se réveillait à ce moment dans toute sa splendeur. Dissipées par le soleil, les vapeurs qui s'étaient amassées pendant la nuit sur la cime des sapins en descendaient rapidement jusqu'aux mousses qui tapissaient la terre, se relevaient en voiles plus légers, rampaient un instant sur les hautes herbes et s'évanouissaient bientôt dans l'azur du ciel. Déjà, au milieu de l'âpre végétation du nord, au milieu des massifs touffus de liquidambars, d'arbousiers, de myrtes et de fougères grandes comme des arbres, on pouvait, sous un ciel tiède et pur, pressentir les magnificences de la zone torride. Parfois une brise embaumée venait mêler les parfums des goyaviers aux senteurs pénétrantes de la résine.

— Quoi qu'il puisse arriver, me dit don Blas après un court silence, je veux avoir le cœur net de tout ceci et savoir jusqu'où peut aller l'audace d'un bandit.

— Mais c'est fort clair, ce me semble, repris-je, et, depuis hier soir, les faits proclament assez hautement ce dont ils sont capables.

Nous ne marchâmes pas long-temps sans qu'une preuve palpable vînt nous avertir que nous étions de nouveau sur la trace des malfaiteurs. Don Blas, à l'aspect d'un éclat de bois qu'il aperçut sur le chemin, mit pied à terre et le ramassa. C'était le débris d'un petit caisson dans lequel les sacs de piastres avaient été emballés. Me suppliant alors, malgré mes instances, de rester à l'endroit où j'étais, don Blas s'éloigna ventre à terre. Il ne tarda pas à se perdre derrière un coude du sentier, et je restai seul sans pouvoir m'expliquer en aucune manière la singularité de sa conduite. Un soupçon pénible, que je cherchais vainement depuis quelques heures à écarter, revint m'obséder avec plus de force. Don Blas avait-il quelque connivence avec les bandits dont il semblait rechercher la présence sans vouloir de témoin? Tout à coup une explosion lointaine vint troubler le silence des bois et m'arracher à mes réflexions. Je crus entendre aussi comme le son affaibli d'un cri d'alarme ou de détresse; je prêtai l'oreille, mais le silence solennel de la forêt ne fut plus troublé; le *pico-largo* et le *cenzontle* (le long-bec et le moqueur) jetaient seuls leurs notes retentissantes à l'écho des solitudes. La prudence me sembla exiger un mouvement rétrograde; le capitaine venait d'être tué ou existait encore; dans ces deux cas, je ne pouvais lui être d'aucune utilité : je revins donc sur mes pas pour chercher main-forte. Parvenu à l'endroit où le capitaine et moi nous nous étions séparés quelques instans auparavant de nos compagnons, je déchargeai successivement mes deux pistolets. J'eus bientôt la satisfaction de voir

revenir nos hommes, que je mis en deux mots au fait de ce qui s'était passé.

— Les brigands! s'écria Juanito, ils sont capables d'avoir tué mon capitaine pour le dépouiller de ses épaulettes d'or!

Et pour prévenir une catastrophe si préjudiciable à ses intérêts, le sous-officier mit son cheval au galop. Les lanciers l'imitèrent, et je les suivis à mon tour, impatient de rejoindre don Blas, mais sans trop espérer que Juanito se fût trompé. Ma crainte fut bientôt changée en une douloureuse certitude. Le capitaine, démonté par le coup de feu que j'avais entendu, gisait sur l'herbe, la poitrine percée d'une balle, mais vivant encore malgré la gravité de sa blessure et le sang qu'il perdait en abondance. On s'empressa autour de lui; un des soldats étancha la plaie et la banda avec assez d'habileté à l'aide de nos mouchoirs réunis. Pour moi, pendant qu'un autre soldat se mettait à la poursuite du cheval échappé, et qu'adossé contre un tronc d'arbre, le capitaine rappelait ses forces, je me mis à examiner le terrain. Le malheureux officier avait dû surprendre les bandits au moment même du partage de leur capture, car les caissons brisés et les sacs éventrés jonchaient l'herbe autour de lui. Ranimé par une gorgée d'eau-de-vie qu'on lui fit avaler, don Blas nous déclara cependant qu'il n'avait vu personne, et que c'était lorsqu'il était arrivé dans ce lieu qu'un coup de carabine l'avait précipité de cheval; puis il ajouta qu'il connaissait la main qui l'avait frappé. Cette contradiction était trop singulière pour qu'on n'engageât pas le capitaine à compléter sa réponse. Soit qu'il fût fâché d'en avoir tant dit, soit qu'il ne pût en dire davantage, don Blas garda le silence. Dans l'intervalle, le cheval fugitif avait été ramené, et le blessé affirma qu'il se sentait en état de regagner le convoi. Toutefois, ses forces trahissant sa volonté, il fut nécessaire de le hisser sur son cheval; un soldat monta en croupe derrière lui pour le soutenir et prendre les rênes, et nous nous mîmes en route pour la Hoya.

Nous y arrivâmes vers midi à peu près. Un nouvel incident nous attendait. A peine don Blas avait-il été déposé sur un lit improvisé dans une des cabanes du village, qu'un détachement des soldats de l'escorte, qui battait depuis le matin la campagne par désœuvrement, ramena un prisonnier garrotté. La figure noircie de cet homme était à moitié voilée d'un mouchoir. Le travestissement était des plus significatifs, car c'est ainsi que les voleurs de grande route se rendent méconnaissables. Sous ce masque hideux je crus retrouver, chose étrange, les traits de l'homme dont le souvenir sinistre était lié à un des plus tristes épisodes de mon voyage, de Tomas Verduzco. Bientôt entouré de curieux, le prisonnier échappa à mes regards. Il demanda à être conduit au capitaine, et sa voix, quoique altérée par l'émotion, était bien celle du

bravo. Je pris les devans sur ceux qui le conduisaient, et j'entrai dans la cabane où reposait don Blas. Le capitaine ne dormait pas, et, à l'aspect de l'homme qu'on lui amenait, sa figure pâle devint livide, un éclair de haine brilla dans ses yeux éteints; cependant il garda un morne silence. Quant au prisonnier, un air d'impudente assurance avait remplacé l'expression de stupeur qu'on avait pu lire un moment sur ses traits.

— Eh quoi! seigneur don Blas, s'écria-t-il, que viens-je d'apprendre? vous êtes dangereusement blessé? La *conducta* a été pillée en partie, et l'on m'accuse d'avoir pris part à ce crime! Vive Dieu! je suis tenté de penser que je fais un mauvais rêve!

— Je crains que ce ne soit pis qu'un rêve, seigneur don Tomas, repartit froidement le capitaine.

— Que signifie cet accueil glacial? dit le bravo, car c'était bien lui; votre seigneurie serait-elle par hasard moins satisfaite de me revoir que je ne le suis de l'avoir rencontrée?

— Au contraire, répliqua don Blas d'une voix à laquelle une certaine surexcitation paraissait avoir rendu toute sa fermeté; je doute que vous soyez aussi aise de me rencontrer que je le suis de vous tenir en mon pouvoir.

— Je ne vous comprends pas, seigneur capitaine, répliqua effrontément le bravo.

— Vous allez me comprendre, reprit don Blas. Si je suis satisfait de vous avoir rencontré, c'est que je puis vous traiter comme un voleur de grand chemin, comme un meurtrier, et vous faire fusiller sans autre forme de procès.

Le regard du capitaine, qui exprimait une haine implacable, commentait trop énergiquement ses paroles pour que le bravo, dont la vertu dominante ne semblait pas être le courage, ne perdît pas un moment contenance. Voyant toutefois que son trouble ne faisait que donner à don Blas plus d'assurance, il fit un effort pour maîtriser son émotion et reprit d'une voix assez ferme :

— Me faire fusiller! mais c'est une plaisanterie à coup sûr; je ne suis pas si dépourvu de protecteurs que vous pourriez le penser, et.... s'il le faut... je parlerai, seigneur capitaine... je dirai...

Ce fut alors au tour de don Blas de trembler. Le capitaine commanda le silence au bravo d'un geste impérieux, et, faisant signe à Juanito de faire évacuer la chambre, il resta seul avec l'assassin. J'ai toujours ignoré ce qui se passa entre ces deux hommes; je ne devinai pas non plus pour le moment quelle cause avait si inopinément changé les dispositions de don Blas à l'égard de Verduzco. Je sus seulement qu'après une heure d'entretien le bravo était sorti de la chambre du capitaine

escorté de Juanito, qui parut dès ce moment traiter le prisonnier avec de grands égards.

Cependant l'état du capitaine n'avait pas empiré; un mieux sensible paraissait même s'être opéré chez lui. Au bout de deux jours passés fort tristement dans une cabane de la Hoya, j'appris, sans trop de surprise, que don Blas se disposait à nous accompagner jusqu'à Jalapa dans une litière que le muletier en chef faisait disposer à cet effet. Le blessé devait trouver dans cette ville les soins éclairés que son état réclamait et qui lui manquaient à la Hoya. Il devait aussi remettre son prisonnier entre les mains de l'autorité compétente.

Nous n'avions plus que cinq lieues à faire pour gagner Jalapa, et, quoiqu'il fût à peu près deux heures de l'après-midi quand nous quittâmes la Hoya, nous pouvions y arriver au coucher du soleil en pressant le pas. Cette fois, des éclaireurs avaient été envoyés en avant, et toutes les précautions prises pour empêcher une nouvelle catastrophe. Juanito portait en croupe le bravo soigneusement garrotté. Tout en chevauchant, le prisonnier et le gardien causaient aussi gaiement que deux amis qui se rendraient à une fête en partageant le même cheval. Le convoi s'avançait rapidement. Nous avions fait deux lieues, et nous allions arriver à San-Miguel-el-Soldado. Je remarquai alors qu'insensiblement, par l'effet sans doute de son double fardeau, le cheval de Juanito ralentissait sa marche et s'éloignait du convoi. Tenant, par curiosité, à ne pas m'éloigner du captif, je modérai aussitôt l'allure de mon cheval, de façon à pouvoir suivre à quelque distance Juanito et Tomas.

— *Cáspita!* s'écria le sous-officier après un assez long silence, vous avez là une bien belle paire de bottes, seigneur don Tomas.

Je me rappelai que Juanito n'avait qu'un brodequin et qu'un soulier.

— Je suis aise que mes bottes soient de votre goût, reprit Verduzco, et je les mettrais bien à votre disposition, mais vous concevez que je ne puis m'en défaire pour vous les donner.

— Vous me comblez, seigneur don Tomas, répondit Juanito avec une discrétion pleine de courtoisie, mais je prétends bien ne vous emprunter vos bottes que quand elles vous deviendront inutiles. C'est toujours ma façon d'agir avec mes amis, et vous êtes fort des miens; j'attendrai donc.

Les deux cavaliers baissèrent alors la voix, et je n'entendis plus la suite de l'entretien. Nous étions d'ailleurs en ce moment au haut de la côte de San-Miguel, et la beauté merveilleuse du paysage m'enleva brusquement à toutes mes préoccupations. Du haut de cette côte, le regard embrasse une vallée entourée d'une zone de montagnes bru-

meuses. La masse carrée du Naocampatepetl (1) domine de son cratère éteint cette ceinture azurée. Au pied du pic de Macuiltepetl, sur le tapis vert de la vallée, parmi les cimes pressées des bananiers et des palmiers, au milieu de champs d'orangers, comme au sein d'une corbeille de fleurs, s'élève la ville de Jalapa. Placée entre les brouillards glacés de la terre froide et l'atmosphère brûlante de la côte, Jalapa n'est visitée que par des brises tièdes et chargées de doux parfums. En vain le soleil lance ses feux perpendiculaires sur la plaine qui l'entoure; en vain l'Océan Atlantique envoie vers cette vallée les vents brûlans de ses rivages : le *Cofre* qui la domine arrête ces vents au passage; ses cimes basaltiques attirent les vapeurs de la mer, les condensent en un dais mobile au-dessus de la vallée, et leur prêtent une fraîcheur éternelle. Vue du haut de la côte de San-Miguel, qu'ombrage un couvert de sombres sapins, la vallée de Jalapa me paraissait plus riante encore. Les hauteurs du Cofre, la montagne de Macuiltepetl, les croupes du Naocampatepetl commençaient à se teindre des nuances violettes du soir; déjà le pic neigeux d'Orizaba apparaissait au loin comme une brillante étoile (2). Enfin, derrière les vapeurs les plus lointaines, une ligne blanchâtre, imperceptible, séparait l'horizon de l'azur du ciel; cette ligne était l'Océan; cet Océan baignait les rivages de France.

Pendant que je m'oubliais à contempler ce ravissant paysage, le convoi s'était éloigné. Je piquai des deux, et j'eus bientôt rejoint les derniers traînards : c'étaient Juanito et son compagnon. Je crus remarquer alors que le ceinturon du soldat ne serrait plus aussi étroitement le corps du bravo. Cette circonstance, rapprochée de beaucoup d'autres, me faisait croire à une tentative d'évasion que Juanito ne paraissait que trop disposé à favoriser. Je me demandai, quoique ce rôle me répugnât souverainement, si je ne devais pas avertir le capitaine. Cependant, comme ma présence suffisait, au besoin, pour empêcher Verduzco de fuir, je préférai rester. Tout à coup le ceinturon, tranché par le couteau du bravo, s'ouvrit en deux tronçons, et le bandit, se laissant glisser de la croupe du cheval jusqu'à terre, s'élança loin de son gardien. Un bond rapide rapprocha aussitôt du fugitif le cheval du lancier. Juanito appuya contre le bravo le canon de son mousqueton, le coup partit, et Verduzco tomba, la tête fracassée, avant que j'eusse même songé à pousser un cri.

— Ma foi, dit Juanito en replaçant à son crochet l'arme qui fumait encore, il n'aura pas à se plaindre que j'aie manqué de procédés à son égard, car enfin j'aurais pu prendre ses bottes deux heures plus tôt!

(1) En indien cela veut dire montagne carrée. Les Espagnols ont appelé le Naocampatepetl *Cofre de Perote*.

(2) Les Indiens appelaient le pic d'Orizave *Citlaltepetl* (montagne-étoile).

Complétement rassuré sur cette question de délicatesse, le brigadier mit pied à terre, et, arrachant les objets de sa convoitise, il les troqua contre les chaussures disparates qu'il portait lui-même.

— Je savais bien, ajouta-t-il, que je finirais par m'équiper complétement!

— Écoutez, lui dis-je alors, mon cher Juanito, vous êtes un fidèle serviteur du capitaine, quoique tout à l'heure j'aie soupçonné le contraire; mais il y a dans tout ceci un mystère que je ne comprends pas, et je vous donnerais volontiers une piastre, si vous vouliez me l'expliquer.

— De grand cœur, me dit Juanito en prenant la piastre que je lui tendais; aussi bien ne trouverai-je pas tous les jours un confesseur aussi généreux que votre seigneurie.

Le brigadier se remit à cheval, et, pendant que nos montures allaient au pas :

— Vous pensez bien, seigneur cavalier, me dit-il, que je n'ai agi comme vous venez de le voir que par ordre de mon capitaine. Faire fusiller ce mauvais drôle eût été, aux yeux de la justice, un délit qui eût pu nous coûter bien cher; le remettre entre les mains des juges, c'était lui offrir une belle occasion de se faire acquitter. Le tuer au contraire quand il cherchait à s'évader, ce n'était qu'un cas de légitime répression. Cette tentative d'évasion à laquelle je semblais prêter la main n'était qu'un piége concerté à l'avance entre le capitaine et moi, et tendu à la crédulité de son prisonnier.

— Mais pourquoi votre capitaine en veut-il tant à un homme avec qui jadis il avait eu des rapports intimes?

— Ah! ceci est autre chose, reprit Juanito. Avant de dépêcher Verduzco vers un monde meilleur, mon capitaine m'avait chargé de confesser son prisonnier; c'est ce que j'ai fait. Voici donc ce que j'ai appris et ce que je ne dirai qu'à vous... ou à ceux qui me donneront une piastre pour le savoir. Comptant sur des pro tections qu'il avait en haut lieu, Verduzco s'était engagé à faire obtenir au capitaine l'autorisation d'escorter la première *conduite* qui partirait, si celui-ci consentait, moyennant partage, à en laisser piller une partie. Le seigneur don Blas accepta le marché, et je dois dire, pour l'excuser, qu'il comptait plus tard rendre sur ses économies la part qu'il s'adjugeait dans le butin. Or, vous savez ce qui est arrivé au convoi; mais le plus plaisant de l'affaire, c'est que le coup a été exécuté par une autre bande que celle de Verduzco, qui n'avait pas compté sur cette concurrence. Pendant que le bravo attendait la *conduite* au-delà de la Hoya, d'autres bandits, mieux inspirés, l'attendaient en-deçà. C'est par ces misérables que le capitaine a été blessé. Il a cru que Verduzco l'avait trahi, et c'est alors

que j'ai reçu ordre de saisir la première occasion qui s'offrirait de brûler la cervelle au bravo. Le capitaine va respirer plus à l'aise quand je lui apprendrai en même temps la confession et la mort de son complice.

Nous pressâmes le pas pour rejoindre le convoi. Dès que Juanito eut aperçu la litière du capitaine, il mit son cheval au galop et courut se placer à la portière. Quelques instans se passèrent, pendant lesquels Juanito, courbé vers le blessé, parut lui rendre compte de l'exécution de ses ordres. Tout à coup Juanito fit arrêter les mules. On se pressa autour de la litière, et j'accourus pour connaître les causes de cette alerte. L'émotion causée par le rapport du brigadier avait été funeste au capitaine; elle avait déterminé une hémorrhagie intérieure, et, quand j'arrivai près du blessé, l'agonie contractait déjà ses traits.

La mort de don Blas brisait le dernier lien qui me retenait près du convoi d'argent. Je résolus de le laisser partir sans moi; les scènes auxquelles je venais d'assister m'avaient attristé profondément, et je ne pouvais plus supporter la compagnie de ces hommes dont les passions brutales et violentes touchaient de si près aux passions coupables. J'arrêtai donc mon cheval. J'eus bientôt vu disparaître dans la brume du couchant la litière flottante qui n'emportait plus qu'un cadavre, et les lances baissées en signe de deuil des cavaliers de l'escorte. La nuit allait venir. Comme compensation à ce triste tableau, le paysage déployait à mes pieds une calme splendeur. Un brouillard doré flottait au-dessus de la vallée de Jalapa, les cygnes s'ébattaient sur les flaques d'eau rougies par le soleil, la ligne étroite de l'Océan se colorait de pourpre, et, près de refermer leurs blancs calices, les daturas exhalaient leurs derniers parfums.

GABRIEL FERRY.

LE BUDGET

DE LA RÉPUBLIQUE.

L'avénement de la république a pris la France au dépourvu; sérieusement, nul ne le conteste. Dans l'ordre politique, le changement s'est fait avec une facilité qui confond; dans l'ordre économique, c'est tout autre chose. La société française était lancée dans les voies du luxe, de la spéculation, de l'industrie et de la dépense sous toutes les formes, avec la rapidité d'une locomotive qui vole à toute vapeur sur un chemin de fer; ce brusque choc a tout arrêté, tout brisé, tout désarticulé en un moment. L'ancienne constitution financière jonche le sol de ses débris; toutes les existences se sentent frappées à la fois : le banquier perd son crédit, le riche son revenu, le pauvre son travail; ce qui était hier, depuis la base de la société jusqu'au sommet, un enchaînement nécessaire de profits est aujourd'hui une succession non moins fatale de pertes et de souffrances.

Sous ce rapport, le mal est immense; le premier, le principal soin de la république doit être d'y porter remède; sinon, nous sommes menacés, en pleine civilisation, de retomber dans la barbarie. Ce qui ajoute à ce pressant devoir du gouvernement républicain, c'est l'impossibilité évidente pour tous d'un retour quelconque vers le passé. Il n'y a plus à revenir en arrière, il faut marcher en avant à tout prix. Est-ce à dire que le mal soit irréparable? Non, sans doute. La France a toujours le

même sol, les mêmes richesses naturelles, elle a toujours le même nombre d'habitans; les principes de la production et de la consommation n'ont pas changé chez elle. Ce qui trouble tous les esprits, ce qui détruit la confiance, ce qui épouvante les capitaux, c'est la crainte d'un changement plus radical encore que celui qui s'accomplit réellement. Un inconnu formidable est devant nous; les plus hardis tremblent devant ces ténèbres. Des souvenirs douloureux oppressent toutes les poitrines, de noirs fantômes passent dans l'air. Que le gouvernement provisoire nous tire de ces frayeurs et de ces incertitudes; il le doit, et, je dirai plus, il le peut.

Il en est des nations comme des individus : elles ont besoin, pour se rassurer, de voir clair dans leurs affaires. Il n'y a qu'une manière d'y voir clair, c'est de faire son compte, de savoir au juste par livres, sous et deniers, ce qu'on a à dépenser et à recevoir. Ce qui maintenait la confiance il y a un mois, c'est que la monarchie constitutionnelle avait fait son budget de l'année; ce budget, tant attaqué depuis, avait suffi. Chacun était ou se croyait certain que l'état tiendrait ses engagemens; il n'en fallait pas davantage aux capitaux pour se risquer. Aujourd'hui, ce qui inquiète tout le monde, c'est que le budget de la république n'est pas fait; chacun craint un déficit permanent, une succession de banqueroutes, et tout se resserre.

Que le gouvernement républicain publie donc son budget : tout est là. Le rapport de M. Garnier-Pagès ne peut pas être considéré comme un budget, le ton en est à la fois trop vague et trop révolutionnaire. Ce ne sont pas des récriminations contre le gouvernement déchu, récriminations dont tout homme un peu informé connaît la valeur, ce ne sont pas surtout des allégations générales et dénuées de preuves qui peuvent ramener la sécurité des transactions. Il faut des chiffres, des chiffres positifs et précis; il faut que chaque ministère présente avec détail, comme sous la monarchie, le tableau de ses dépenses, et qu'un budget général des voies et moyens présente en même temps l'ensemble des ressources pour 1848 et 1849. Dès qu'on verra le budget en équilibre, chacun reprendra courage, pas avant.

D'un côté, des dépenses nouvelles sont devenues obligatoires; de l'autre, toutes les recettes ont fléchi. En même temps le crédit a disparu. Les emprunts volontaires, les dons patriotiques, ne rempliront jamais un pareil déficit. Il faut trancher dans le vif et rétablir au plus tôt la balance. Les mesures de détail, qui se prennent une à une, au jour le jour, comme la prorogation des bons royaux, l'augmentation de l'impôt direct, etc., ne font qu'augmenter les défiances, au lieu de les dissiper. En voyant demander chaque jour de nouveaux sacrifices, le pays craint qu'il n'y ait pas de terme à cette progression; ce qu'il veut savoir, c'est le point où l'on s'arrêtera. Montrez-le-lui, il sera content.

Le moment approche où l'assemblée nationale doit se réunir; il faudra bien qu'à cette époque le nouveau budget lui soit présenté. Que d'ici là les divers ministères fassent du moins connaître les résultats de leur travail préparatoire, à mesure que les décisions seront prises. Le temps est précieux, les jours s'écoulent comme des minutes. Quandle gouvernement provisoire a pris les affaires, ses membres ont montré une grande résolution; c'est cette résolution qui nous a sauvés des derniers malheurs. La même énergie, la même promptitude, sont aujourd'hui nécessaires pour le rétablissement d'un ordre financier quelconque; pourquoi ne les retrouverait-on pas? La responsabilité est moindre, et l'honneur serait aussi grand.

Je vais essayer, pour mon compte, de passer rapidement en revue les diverses questions qui se rattachent au budget, et de montrer qu'un budget satisfaisant est possible avec la république. Certes, je n'ai pas désiré la république, j'ai été surpris plus que personne de sa brusque apparition; mais enfin, puisqu'elle est là, je l'accepte; je désire ardemment qu'elle puisse marcher, s'organiser, rendre au pays une partie des biens qu'elle lui a ravis. Je vais même plus loin : je crois qu'elle peut devenir plus tard, quand cette première crise sera passée, l'occasion d'un progrès national peut-être égal, peut-être supérieur à celui qui se serait accompli sous la monarchie; mais, pour en venir là, la première condition est de sortir du vague des idées et des mots et de pénétrer résolûment dans les faits.

La république doit-elle chercher à réaliser l'idée d'un gouvernement à bon marché, ou doit-elle se jeter de plus en plus dans la voie des grandes dépenses publiques? Telle est la question principale que soulève l'examen du budget du gouvernement nouveau. Deux tendances principales et opposées se révèlent ici tout d'abord : parmi les organisateurs de ce gouvernement, les uns veulent en effet une réduction notable dans les dépenses, la plus grande économie possible dans tous les services, la réduction des impôts et des moyens de crédit; les autres, au contraire, veulent imposer à l'état des charges nouvelles, faire en quelque sorte de l'état un régulateur général des conditions, et lui mettre dans les mains presque toutes les ressources comme presque toutes les dépenses. Les premiers sont les républicains proprement dits; les seconds peuvent être réunis sous la dénomination générale de *socialistes*, quoiqu'il y ait parmi eux des nuances infinies.

Je commence par dire qu'à mon avis, aucune de ces deux tendances ne peut espérer de l'emporter complétement. Les républicains économes seront forcés de céder aux socialistes sur beaucoup de points; les socialistes, à leur tour, devront faire des concessions au goût d'économie des républicains. Les uns et les autres auront à compter avec cette grande masse d'hommes pratiques qui n'acceptent des idées que ce

qu'elles ont d'immédiatement réalisable, et surtout avec la force des choses, cette puissance occulte, mais irrésistible, qui triomphe de toutes les théories, de toutes les volontés. Si des changemens considérables sont possibles dans l'organisation économique du pays, pour donner des satisfactions, soit aux socialistes, soit aux républicains, ces changemens, si grands qu'ils soient, ne pourront pas être aussi fondamentaux qu'on est porté à le croire; il faudra bien que les uns et les autres s'arrêtent devant la nécessité.

Il ne s'agit d'ailleurs aujourd'hui que du présent; l'avenir est réservé pour toutes les doctrines.

Parlons donc du présent seulement, et reconnaissons d'abord qu'une première nécessité, une nécessité impérieuse pour la république, c'est de réduire ou de supprimer certains impôts et de ne pas augmenter les autres. La monarchie s'occupait de réduire l'impôt du sel et la taxe des lettres: la république ne peut pas faire moins. En même temps, la république ne peut pas, quoi qu'elle fasse, augmenter ni l'impôt direct ni l'impôt indirect. L'addition des 45 centimes aux quatre contributions directes a été un grand malheur; on semble croire, quand il s'agit d'imposer la propriété, que la propriété est concentrée en France entre les mains de quelques riches qui peuvent bien supporter ce sacrifice; pour peu qu'on ait étudié l'état de la propriété en France, on sait bien qu'il n'en est rien. Le nombre des propriétaires et des patentés qu'atteint l'addition des 45 centimes est immense; pour un riche ou passant pour tel, il y a mille petits propriétaires ou petits patentés qui ont déjà bien de la peine à payer leurs contributions. Ce sont ceux-là que frappe directement la mesure, et la république va dès le premier pas contre son but, qui est la protection des petits intérêts.

Je regarde la prompte fondation de la république comme notre seule chance de salut; je redoute donc autant que personne tout ce qui peut mettre obstacle à son établissement, et je dois dire que l'augmentation des impôts me paraîtrait pour elle une source intarissable d'embarras et de difficultés. Tous les citoyens ne sauraient lui crier trop haut de s'arrêter dans cette voie déplorable. Si la république s'aliène les sympathies de la grande masse de la population, que deviendrons-nous? On n'est déjà que trop porté à s'imaginer que le mot de république est synonyme de banqueroute, d'emprunt forcé, d'imposition extraordinaire. Il ne faut pas que cette idée s'accrédite et s'enracine dans les esprits, sinon tout est perdu.

On a proposé l'établissement d'une taxe sur le revenu semblable à celle qui se perçoit en Angleterre; on a proposé aussi un impôt progressif, des taxes somptuaires, etc. Politiquement, cela vaudrait mieux que ce qui a été fait, parce que moins de gens se trouveraient atteints; économiquement, cela ne vaudrait rien. Quand on pénétrera dans le

détail des fortunes, on verra clairement ce que tout le monde sait d'ailleurs déjà, qu'il y a bien peu de riches en France. On conçoit qu'en Angleterre, où il y a beaucoup de riches et de gens aisés, une taxe sur le revenu puisse donner de grands résultats; mais en France, et surtout après une révolution financière qui a balayé tant de capitaux, une taxe sur le revenu donnera bien peu de chose. *Ce qui caractérise la France,* disait lord Wellington en 1815 dans une de ses dépêches publiées depuis, *c'est que tout le monde y a besoin de travailler pour vivre;* ce fait n'est pas moins vrai aujourd'hui qu'en 1815.

Dans tous les cas, si quelqu'un a des revenus en France sans travail, ce ne sont pas les propriétaires et les industriels; ce sont les capitalistes proprements dits, c'est-à-dire les commanditaires pour l'industrie et les créanciers hypothécaires pour la propriété. Or, pour ceux-là, tout le monde sait qu'il est bien difficile de les atteindre; on l'a tenté plusieurs fois sans y réussir jamais. On peut bien décréter aujourd'hui, si l'on veut, un impôt sur les prêts en commandite et sur les prêts hypothécaires actuellement existans, et cela même est juste, de toute équité, si l'on veut répartir également l'imposition extraordinaire des 45 centimes; mais demain qui est-ce qui empêchera le créancier de se refuser à renouveler son prêt sans des conditions onéreuses, qui feront retomber, en définitive, sur le propriétaire et sur l'industriel la charge de l'impôt nouveau? On peut saisir le capital à un moment donné, mais on ne peut pas le saisir long-temps; il échappe.

Quant à l'impôt progressif, on a déjà dit cent fois qu'il était destructif de toute émulation, de toute activité, de tout travail. Si, en augmentant son revenu, on augmente en même temps ses charges dans une proportion qui rende toute rénumération illusoire, on ne s'occupe pas d'améliorer sa position, on reste inactif; on ne veut pas travailler pour le percepteur. De là, dans la société, une langueur générale, une inertie funeste. Le nombre des fortunes au-dessus de la moyenne est d'ailleurs, encore un coup, si peu considérable en France, que l'impôt progressif donnerait des résultats insignifians. C'est encore là une de ces ressources chimériques dont on voit reparaître la pensée dans toutes les grandes crises, et qui s'évanouissent après un rapide examen.

Ceux qui craignent une révolution totale dans la propriété, une subversion complète des fortunes, peuvent donc, je crois, se rassurer. On essaiera sans doute ou du moins on proposera toute sorte de mesures fiscales contre les riches, mais je ne doute pas que le moindre examen ne les fasse tomber. Le riche est une exception si rare dans notre société, qu'il n'est pas possible de toucher au riche sans atteindre du même coup ceux qui ne le sont pas. La propriété n'est pas à démocratiser en France, elle est toute démocratisée; depuis 1789, c'est-à-dire depuis soixante ans, elle va toujours se divisant. On ne tardera pas

d'ailleurs à s'apercevoir qu'il faut des riches dans une société; on s'en aperçoit déjà. Depuis le coup qui a ébranlé toutes les existences, la brusque interruption des dépenses de luxe et la disparition des capitaux ont montré quel rôle joue la richesse dans le mouvement général d'un pays. Ce n'est pas en attaquant et en dépouillant les riches qu'on enrichira les pauvres, au contraire. Le pauvre qui travaille et qui ne veut pas voler a besoin du riche au moins autant que le riche a besoin du pauvre; quand l'un travaille, l'autre paie.

Il suit de là qu'il n'y a rien à changer dans l'assiette actuelle de l'impôt. S'il y avait quelque modification à y apporter, ce serait plutôt pour le diminuer que pour l'accroître. L'impôt est déjà très lourd tel qu'il est, il est un obstacle considérable au progrès de la production et de la consommation. Le véritable principe démocratique en matière d'impôt, c'est la réduction au taux le plus bas possible. Dans une société aristocratique, l'impôt peut s'élever, parce que ceux qui le paient ont du superflu, et que d'ailleurs, comme ils ont entre les mains tous les pouvoirs et toutes les places, ils peuvent reprendre d'une façon ce qu'ils donnent de l'autre; dans une société démocratique, c'est tout autre chose. Chacun a besoin de tout ce qu'il possède et ne consent à s'en dessaisir qu'avec peine; il n'admet pas qu'il puisse y avoir un meilleur emploi de son argent que celui qu'il lui donne lui-même. Le jour où, au lieu d'augmenter l'impôt direct, le gouvernement républicain pourrait le réduire, ce jour-là la république serait assise sur une base impérissable, la satisfaction de tous.

Des considérations plus fortes encore conseillent également la diminution plutôt que l'augmentation de l'impôt indirect. Toute diminution de l'impôt direct est une perte réelle pour le trésor; une diminution bien entendue de l'impôt indirect peut au contraire créer des ressources nouvelles, l'expérience l'a prouvé cent fois. Cette diminution profite d'ailleurs bien sûrement au plus grand nombre, puisqu'elle porte sur le prix des objets de consommation et tend à réaliser le programme de l'école économique libérale, *la vie à bon marché*. Dès que le gouvernement républicain le pourra, il devra remanier avec soin notre système de taxes indirectes. Les douanes surtout peuvent être retouchées de fond en comble, dans l'esprit des dernières mesures adoptées par le gouvernement anglais et par le gouvernement américain. La plus puissante amélioration à réaliser dans l'intérêt des classes pauvres, c'est le bon marché des denrées de première nécessité et leur facile abord sur tous les points du pays.

Quoi qu'il en soit, que l'on commence ou non cette année ce remaniement, on doit s'attendre à une réduction dans les recettes, même en ne changeant rien aux impôts actuellement établis. Le mouvement des transactions reprendra vite en France, pour peu que l'ordre public

soit maintenu; une nation laborieuse de 35 millions d'hommes ne peut pas s'arrêter long-temps, mais, pour le moment, il y a suspension. Les produits des impôts sur la consommation, de ceux surtout qui portent sur les mutations de propriété, comme les droits d'enregistrement et d'hypothèque, fléchiront sensiblement; c'est une nécessité momentanée qu'il faut savoir accepter.

Le budget des recettes ordinaires de l'état avait été évalué, par le dernier gouvernement, à 1,370 millions pour 1848 et à 1,380 pour 1849. Il est difficile que la diminution à prévoir dans les recettes, par suite des considérations qui précèdent, soit bien au-dessous d'une centaine de millions par an. C'est à ce déficit que le nouveau ministre des finances a voulu pourvoir, pour cette année, par son imposition extraordinaire de 45 centimes; mais j'ai bien peine à croire que cette contribution diminue le déficit, qui se reproduira sous d'autres formes : elle n'est d'ailleurs établie que pour cette année seulement. On peut donc dire dès à présent que la république ne doit compter que sur un budget ordinaire de 1,300 millions.

Vient maintenant ce qu'on appelait le budget extraordinaire des travaux publics. Ce budget était annuellement, en compte rond, de 150 millions; il y était pourvu, soit par des emprunts, soit par la dette flottante. Ces ressources sont aujourd'hui éteintes. De long-temps, la république doit s'abstenir de tout emprunt nouveau, de toute émission nouvelle de bons du trésor; elle a bien assez à faire, dans le naufrage du crédit public, pour suffire à ses engagemens antérieurs. Je ne crois pas non plus que la vente des biens et des diamans de la couronne soit pour elle une bien grande ressource. Elle a donc en tout et pour tout 1,300 millions de revenus. Peut-elle avec ce chiffre faire face à tout? Voilà la vraie question. Pour mon compte, je le crois, mais à des conditions que je vais indiquer. Dans un moment comme celui où nous sommes, chacun est excusable de se faire donneur de conseils.

Les derniers budgets présentés aux chambres permettent d'évaluer les dépenses autorisées pour les exercices 1848 et 1849 à 1,550 millions environ, service ordinaire et extraordinaire compris. Il s'agirait donc purement et simplement, pour mettre dès aujourd'hui le budget de la république en équilibre, de réaliser une économie annuelle de 250 à 260 millions, en supprimant la distinction inutile entre le budget ordinaire et le budget extraordinaire et en pourvoyant à tout par les seules ressources de l'impôt. Voyons si la chose est possible sans rien compromettre.

L'amortissement est porté au budget de 1849 pour 125 millions, dont 52 millions de dotation et 73 millions de rentes rachetées. Or, l'amortissement a été souvent attaqué par beaucoup de bons esprits comme une complication superflue dans nos finances; depuis long-temps, il

n'existe plus en Angleterre, et son maintien peut être aujourd'hui moins justifié que jamais, puisque la dette consolidée va s'accroître considérablement par les mesures devenues nécessaires pour la consolidation de la dette flottante, et qu'il est parfaitement illusoire de se libérer d'une main quand on emprunte de l'autre. La démocratie aime que ses affaires soient simples et nettes, elle veut éviter tout ce qui les obscurcit et les surcharge; la suppression de l'amortissement serait une grande simplification, elle ferait disparaître une vaine apparence, et y substituerait cette vérité palpable : *Il n'y a d'accroissement réel que l'excédant des recettes sur les dépenses.*

La suppression de la liste civile donnera une nouvelle économie de 13 millions 300,000 francs.

La réduction du nombre des employés dans les administrations centrales et la diminution de tous les traitemens au-dessus d'un maximum déterminé peuvent donner de 25 à 30 millions.

L'armée coûte en ce moment 360 millions, en y comprenant l'Afrique. C'est là qu'est le puissant moyen d'économie. Dans l'état actuel de l'Europe, la république n'a évidemment aucune guerre à craindre. Le magnifique côté de la révolution de février a été l'élan qu'elle a donné à la liberté chez tous les peuples. L'Autriche, la Prusse, l'Allemagne, l'Italie, ces nations courbées hier sous un joug pesant, naissent à la vie publique; une coalition nouvelle se forme, mais cette fois c'est la *sainte alliance des peuples,* suivant l'expression prophétique de Béranger. Des idées aussi neuves que belles se répandent de tous les côtés et font battre tous les cœurs. La fraternité universelle, cette utopie des rêveurs qu'animait l'ardent amour de l'humanité, devient une vérité vivante. La religion, sous les auspices d'un pape réformateur, bénit cette transformation du monde, et l'esprit du christianisme primitif s'épand comme un torrent de grace et d'amour qui, tout en ravivant les nationalités, éteint les rivalités antiques.

La France a donné le premier signal de ce mouvement extraordinaire; elle doit donner un second signal, qui n'est que la conséquence du premier, celui du désarmement général. On a calculé à combien s'élèvent les dépenses inutiles que toutes les nations de l'Europe ont faites depuis 1830 pour maintenir la paix armée; le chiffre en est gigantesque. La France seule y figure pour plusieurs milliards. Rien n'est plus digne de cette initiative hardie qui caractérise la révolution de février que l'héroïque imprudence d'un désarmement. La guerre en deviendra d'autant plus impossible, car personne n'aura de motif pour craindre nos attaques. Il est d'ailleurs de l'essence de la démocratie d'exclure les grandes armées permanentes. Bien que l'expérience ait prouvé le contraire, on peut craindre que l'armée ne soit un moyen de compression au dedans; la liberté s'en alarme. ouDans un pays tout le monde est

garde national, une grande armée est inutile, soit pour le dedans, soit pour le dehors.

Je crois donc qu'il serait possible de réaliser sur l'armée une économie de 160 millions. Cette économie pourrait être plus forte, si nous n'avions pas l'Afrique; mais la conservation de l'Afrique nous impose des sacrifices. Ces sacrifices se réduiront sans doute notablement; j'ai peine à croire que la république soit d'humeur à dépenser, comme la monarchie, 120 millions par an en Afrique. Elle le voudrait, qu'elle ne le pourrait pas. Cette question d'Afrique va nécessairement changer de face. Nous verrons ce que diront à l'assemblée les députés du pays et quelles idées ils apporteront à la mère-patrie pour lui rendre le fardeau moins lourd. Quant à moi, après avoir bien étudié la question, je crois possible de garder l'Afrique et d'y réaliser tous les progrès praticables, en n'y dépensant que 30 à 40 millions par an.

Resteraient pour l'armée intérieure 160 à 170 millions. Ce serait assez pour entretenir sur un pied suffisant les armes spéciales, pour organiser une grande gendarmerie qui ferait la police sur toute la surface du pays, et pour subvenir aux dépenses d'une *landwehr*. L'Angleterre n'a ordinairement que cent mille hommes de troupes régulières, les États-Unis en ont moins encore. Pourquoi en faudrait-il davantage à la France républicaine? La véritable armée d'une république, c'est le premier ban de la garde nationale, la *landwehr*. Quand on voudra établir sérieusement une *landwehr* en France, on ne manquera pas de modèles et de projets. Cette organisation permettrait d'abolir le tirage au sort, puisque tout le monde sans exception serait soldat, mais sans quitter ses travaux ordinaires et le lieu de son habitation; elle permettrait en même temps de garder les cadres actuels d'officiers qui deviendraient des officiers de *landwehr*. Quant aux armes spéciales et à la gendarmerie, elles se recruteraient aisément par la voie de l'enrôlement volontaire.

Ces idées peuvent paraître étranges; elles ne le sont pas plus qu'il ne faut. Nous entrons dans une situation complétement nouvelle qui exige des moyens non moins nouveaux. Même en adoptant cette réduction de moitié sur l'armée, la république aura bien de la peine à joindre les deux bouts. Elle sera forcée, en outre, à faire des réductions, moins radicales sans doute, mais sensibles, sur les dépenses de la marine. Le budget de la marine pour 1849 était de 140 millions; il faut de toute nécessité le réduire à 100 millions au plus. Les grands et dispendieux armemens sont inutiles en temps de paix; avec 100 millions bien dépensés, on peut faire pour la marine tout ce qui est nécessaire.

Ainsi 125 millions de l'amortissement, 13 millions de la liste civile, 25 millions d'économie sur les traitemens, 160 millions sur l'armée, 40 millions sur la marine, voilà, à première vue, un total de 360 mil-

lions d'économies qu'il est possible de faire. Il n'en fallait que 260 pour que le budget de la république fût en équilibre; resterait donc une marge de 100 millions pour subvenir aux dépenses nouvelles que l'avénement de la république rend nécessaires.

Je n'ai examiné jusqu'ici le budget qu'au point de vue de l'école libérale ou républicaine, au point de vue des économies; il me reste à faire la part de l'école socialiste, car il lui en faut une. Cette part peut être très large, car elle ne comprend rien moins que les budgets actuels de l'intérieur, de l'instruction publique, de l'agriculture et du commerce, et des travaux publics, c'est-à-dire un total de 300 millions; en y ajoutant les 100 millions d'excédant nouveau des recettes et des dépenses, c'est 400 millions que la république aurait à dépenser par an pour activer le progrès social. N'est-ce pas assez, pour le moment du moins?

Je n'essaierai pas d'entrer dans l'examen de toutes les idées qui se produisent aujourd'hui. La plupart sans doute sont chimériques, mais elles partent toutes d'un principe sacré, l'amélioration du sort du plus plus grand nombre. C'est à cette grande et noble tâche qu'il faut travailler. Elle n'est pas d'ailleurs aussi neuve, aussi subversive qu'elle paraît au premier abord. Le gouvernement déchu y travaillait plus qu'on ne veut bien le dire; sous bien des rapports, il n'y aura qu'à continuer l'œuvre commencée. On changera sans doute les noms pour donner satisfaction à des théories nouvelles, mais on n'aura besoin de rien changer de fondamental aux choses. Que ceux qui craignent une révolution totale se rassurent encore de ce côté.

Je vais prendre un exemple saillant, le plus grand de tous. Un des premiers actes du gouvernement nouveau a été de garantir du travail à tous les citoyens. Cette déclaration a paru aux uns une immense conquête, aux autres une imprudence effrayante. Je ne puis, pour mon compte, partager complétement ni ces espérances ni ces craintes. Ce qui est nouveau ici, c'est la formule; le fond des choses n'a pas beaucoup changé. Qu'est-ce en effet que ce grand mot de *droit au travail?* C'est la reconnaissance d'un fait préexistant, et qui, pour n'avoir pas été encore accepté comme un droit, n'en était pas moins quelque chose d'aussi fort qu'un droit, une nécessité. Le gouvernement déchu s'était montré de tout temps fort préoccupé de cette nécessité de donner du travail aux classes ouvrières. En garantissant le travail, le gouvernement nouveau a été plus loin en principe; en fait, il n'a pas été, il ne pouvait pas aller plus loin. Il a ouvert des ateliers nationaux, l'autre en a fait autant dans des cas semblables et en aurait fait autant aujourd'hui, car enfin il faut bien, sous tous les gouvernemens, que l'ouvrier vive.

Maintenant quelles seront les conséquences financières de la garan-

tie du travail? s'ensuivra-t-il nécessairement, comme quelques personnes paraissent le craindre, une série illimitée de sacrifices? Je ne le crois pas. Le budget actuel des travaux publics peut y suffire et au-delà. Toute la question est dans le taux des salaires qui seront payés sous cette forme; si le salaire payé par l'état à l'ouvrier sans travail pouvait être supérieur ou même égal au salaire payé par l'industrie privée, il est bien manifeste que les ouvriers déserteraient tous les ateliers privés pour les ateliers de l'état, et qu'il en résulterait une perturbation universelle; mais, évidemment, il ne peut pas en être ainsi. Le salaire assuré par l'état sera partout au-dessous du taux moyen des salaires dans le pays, et ce seul fait suffira pour qu'il ne se présente que des ouvriers réellement sans travail. Or, l'ouvrier sans travail est, quoi qu'on en dise, une exception en France.

Le budget du ministère des travaux publics pour 1849 était de 162 millions; en y ajoutant les travaux votés par les départemens et les communes, et ceux des ministères de la guerre et de la marine, on arrivait à près de 300 millions. Il y a dans un pareil chiffre de quoi donner du travail à bien des ouvriers. Supposez même qu'il fût nécessaire d'y ajouter 50 millions, la république le pourrait sans s'endetter, en prenant sur l'excédant de 100 millions que j'ai indiqué. La différence réelle entre les travaux préparés par l'ancien gouvernement et ceux que fera exécuter le nouveau ne sera que dans la répartition. L'ancien gouvernement consultait en première ligne, pour la répartition des travaux, le bien général de l'état; le nouveau aura à s'enquérir avant tout des points où peut manquer le travail; c'est une organisation nouvelle à donner à l'administration des travaux publics, voilà tout.

Si je comprends bien les moyens d'exécution qui peuvent réaliser la garantie du travail, chaque commune devrait avoir un travail d'intérêt public toujours en cours d'exécution, comme une route, un pont, une portion de chemin de fer, la construction d'une maison d'école, le défrichement d'un bien communal, etc. Les entrepreneurs de ces travaux seraient tenus d'employer en tout temps tous ceux qui se présenteraient moyennant un minimum de salaire calculé de manière à subvenir aux besoins les plus pressans du pauvre, sans nuire à l'industrie privée. Les fonds de ces dépenses ne pourraient pas être tous faits par la commune, mais celle-ci recevrait de l'état les secours nécessaires pour que personne dans son sein ne manquât de travail. Le principe même de ces secours n'est pas nouveau; nous l'avons vu mis en pratique l'année dernière pour traverser la crise des subsistances.

En répartissant 350 millions de travaux publics annuels sur les 35 millions d'habitans que possède la France, on aurait une moyenne de 10 francs par tête. Ainsi chaque commune de mille habitans par exemple aurait 10,000 fr. à dépenser par an sur son territoire. Choi-

sissez telle commune qu'il vous plaira, et demandez-vous s'il n'y a pas dans cette moyenne de 10 francs par tête et par an, non-seulement de quoi pourvoir à toutes les vacances réelles de travail, mais même de quoi faire beaucoup travailler sans nécessité et dans un seul intérêt d'amélioration.

La grande question sera de coordonner ces dépenses locales et intermittentes de manière à en former un vaste ensemble de travaux publics. C'est à l'administration centrale qu'appartiendra ce soin. Il pourra devenir nécessaire alors de supprimer la distinction entre les dépenses de l'état et les dépenses départementales et communales. Dans tous les cas, il faudra que les unes et les autres soient dirigées dans chaque commune par le même agent. Tout cela n'a au fond rien de bien difficile; le personnel de ces agens est tout trouvé, il a été formé par le gouvernement déchu : ce sont les agens-voyers et les conducteurs des ponts-et-chaussées, deux corps excellens qui rendent déjà de grands services, et qui en rendront chaque jour de plus en plus. Il n'est besoin que d'en multiplier le nombre et de les disséminer davantage encore sur toute la surface du sol : ils sauront bientôt sur quels points, à quelles époques et pour quel nombre d'ouvriers il faut assurer annuellement du travail, pour que la promesse de l'état soit tenue.

On craint le gaspillage, et on a raison, pour les premiers momens, mais l'ordre se mettra bientôt dans le service. Il y aura nécessairement un règlement pour les ateliers publics, qui, tout en assurant aux ouvriers un mininum de salaire et un maximum d'heures de travail, garantisse en même temps que le travail sera sérieux et productif. Plusieurs exemples de règlemens semblables ont déjà réussi.

J'insiste seulement sur le caractère communal que doit prendre dans la pratique la garantie du travail, parce que là est, à mon sens, outre le correctif de la mesure en ce qu'elle peut avoir d'inquiétant pour les finances, le principe du progrès considérable qu'elle peut amener. On est toujours porté à songer aux villes, quand il s'agit d'ouvriers; c'est surtout aux campagnes qu'il faut songer maintenant. Le nombre des ouvriers des villes est très inférieur à celui des ouvriers ruraux, des paysans; il est d'ailleurs plus que jamais à désirer que la population des villes ne s'accroisse pas aux dépens de celle des campagnes. Tout ce qui tend à l'agglomération d'un grand nombre d'ouvriers sur un point n'est pas seulement mauvais pour l'ordre public, c'est encore une aggravation du sort des ouvriers. Plus ils s'éloignent de la terre qui est la nourrice commune, plus les conditions d'existence deviennent chères. Pour nourrir un ouvrier urbain, il faut le double de ce que coûte un ouvrier rural, et de plus il est exposé à contracter de mauvaises habitudes, des habitudes de luxe et de paresse qui ne peuvent que lui faire tort.

Si la république aborde surtout par les campagnes la grande question du travail, si elle tend à assurer aux paysans le bien-être qui leur manque, si elle arrête l'émigration des bras vers les villes, si elle reporte enfin sur l'agriculture ses principaux efforts, elle finira par s'attirer autant de bénédictions que son apparition a soulevé de craintes. Ce que peut une dépense annuelle de 350 millions, uniformément répartis sur toute la surface du sol, pour l'augmentation de la production et l'amélioration du sort de tous, est incalculable. On parle d'établir une ferme-école, non-seulement par département, mais par canton, d'entreprendre en grand le défrichement des terres incultes, de doter largement les chemins vicinaux proprement dits, qui sont ceux qui intéressent le plus directement l'agriculture : tout cela se peut avec 350 millions sans interrompre les chemins de fer et les autres grands travaux commencés et en garantissant du travail à tous les citoyens, pourvu qu'on s'applique par-dessus tout à retenir les ouvriers dans les campagnes, où la vie est à bon marché et où le salaire peut être bas sans être insuffisant.

Ainsi, quand l'étendue des sacrifices imposés à l'état par la *garantie du travail* sera parfaitement connue et limitée, ce mot cessera d'exciter les alarmes qu'il excite aujourd'hui. Il est à désirer qu'il en soit bientôt de même de cette autre formule mise en avant par les théoriciens, l'*organisation du travail*. Pour celle-là, malheureusement, je crains bien qu'il n'y ait rien à faire. Le travail était aussi bien organisé que possible dans la société telle qu'elle était hier, et, pour parler le langage du moment, l'association du travail et du capital devenait chaque jour plus étroite, par le seul effet de la liberté des transactions. Tout ce qui porte atteinte à cette liberté tue la poule aux œufs d'or; l'expérience fatale qui vient d'être faite l'a prouvé surabondamment. Dès que le capital a cessé de se croire libre, il a disparu, et le travail a disparu avec lui.

Dans tous les cas, tant que la question si imprudemment soulevée ne sera pas vidée, tout sera arrêté. Que la *commission du gouvernement pour les travailleurs* se presse donc; chaque jour qu'elle perd fait perdre au pays tout entier et aux ouvriers en particulier des sommes énormes. Que M. Louis Blanc définisse nettement les charges nouvelles qu'il prétend imposer au capital; qu'il fasse connaître avec précision la portée des expériences qu'il veut faire; la production et la consommation, ces veines et ces artères de la circulation sociale, chôment en attendant qu'il se décide. Dès que quelque chose de précis sera proposé, le pays appréciera, et le travail restera suspendu ou sera repris suivant que les intérêts se croiront encore plus ou moins menacés.

C'est là aussi une question de budget. Pour mon compte, je crois, dans l'intérêt des ouvriers, qu'il n'y a rien à porter au budget qui ait

pour but de changer quelque chose aux rapports naturels entre le capital et le travail. Les seules dépenses nouvelles qui me paraissent propres à améliorer réellement le sort du plus grand nombre, ce sont des dépenses de bienfaisance. Je reconnais les inconvéniens de la libre concurrence pour les ouvriers; je crois qu'il faut s'occuper sans relâche de les mettre autant que possible à l'abri, mais ce n'est pas en portant atteinte à la concurrence elle-même, qui est la mère de tous les progrès et le principe vital de l'industrie; c'est en facilitant à l'ouvrier tous les moyens pratiques de s'assurer des ressources pour les mauvais temps. Sous ce rapport, il y a encore beaucoup à faire, je le sais; il faut chercher à développer parmi les ouvriers les associations de secours mutuels, il faut les aider à se créer par l'épargne des pensions de retraite, il faut les encourager à mettre beaucoup en commun pour vivre mieux avec plus d'économie, il faut travailler à leur assurer à des prix aussi réduits que possible des logemens sains, une nourriture abondante, les secours de la médecine en cas de maladie, etc. Mais, encore une fois, tous les cadres de ces institutions existent, il n'y a qu'à les étendre. En créant les caisses d'épargne, les salles d'asile, les crèches et bien d'autres établissemens de charité publique, le gouvernement déchu avait déjà beaucoup fait pour la classe ouvrière; il allait faire plus encore, quand il est tombé, par les lois présentées pour la réforme des monts-de-piété et pour la fondation de caisses de retraite pour les ouvriers. Le gouvernement nouveau doit et peut aller plus loin, mais sans quitter cette voie, qui est la seule possible. Avec une vingtaine de millions de plus portés au budget, on peut faire bien des choses. L'état ne peut pas, en effet, se charger de toute la besogne; il ne peut que donner des primes, des encouragemens, des secours, pour faciliter des fondations qui doivent rester en définitive en dehors de lui. L'intérêt des ouvriers ne commande pas moins que leur dignité cette réserve de l'état; après tout, l'état ne peut rien donner à la société qu'il n'ait commencé par lui prendre sous forme d'impôt, et, pour être avantageux, cet échange doit avoir des bornes.

Ces difficultés aplanies, vient la question générale du crédit, qui n'est pas la moins délicate.

L'intérêt principal aujourd'hui en souffrance sous le rapport du crédit est celui de la dette flottante du trésor. Si la dette flottante était liquidée, la situation de la dette fondée serait bien meilleure; l'une des deux dettes écrase l'autre. Il n'y a donc rien à faire pour relever la dette fondée, qui se relèvera bien assez d'elle-même, si l'avenir se dégage; mais il faut se débarrasser du fardeau de la dette flottante ou périr. Cette dette s'alimentait principalement à deux grandes sources, les caisses d'épargne et les bons du trésor. Il est clair aujourd'hui pour tout le monde que l'état ne peut rembourser les caisses d'épargne et

les bons du trésor sans contracter de nouveaux emprunts, et de nouveaux emprunts sont impossibles sous les mêmes formes qu'autrefois. Le gouvernement déchu ne marchait pas pour cela, quoi qu'on en dise, à la banqueroute; il avait pour se soutenir ce que celui-ci n'a pas, la confiance. Les caisses d'épargne, dont les fonds étaient placés la plupart en rentes sur l'état, avaient conservé un encaisse suffisant pour parer aux demandes raisonnables et ordinaires de remboursement, et, quant aux bons du trésor, le paiement en était assuré par les versemens de l'emprunt, les remboursemens des compagnies de chemins de fer, et surtout par le mouvement naturel des renouvellemens, cette sorte de placement étant très recherchée par les capitaux flottans.

L'avénement de la république a tout changé. Les caisses d'épargne ont été assaillies de demandes extraordinaires de remboursement qu'elles n'ont pas pu satisfaire, les versemens de l'emprunt se sont arrêtés, les remboursemens des compagnies de chemins de fer sont devenus douteux, les capitaux flottans ont cessé d'affluer au trésor. Le gouvernement nouveau a pris des mesures devenues nécessaires en proposant à ses créanciers, à défaut de remboursement, une élévation du taux de l'intérêt, une prorogation de paiement, et enfin une transformation de leurs créances en titres de la dette fondée; mais ces mesures sont loin d'être suffisantes, surtout pour les porteurs de bons du trésor. Ceux-ci avaient tous, ou presque tous, besoin de leur argent à l'échéance pour satisfaire à des engagemens antérieurs; dans la nécessité où ils se trouvent de réaliser à tout prix, ils portent leurs titres à la Bourse, et ne peuvent jusqu'ici les vendre qu'avec une perte de 30 à 40 pour 100. Cette perte menace même de s'accroître de jour en jour, car le mois d'avril qui va commencer était très chargé d'échéances, et une masse énorme de bons du trésor va se porter à la fois sur le marché. Non-seulement l'impossibilité de les écouler sera une cause effrayante de ruine pour les porteurs, mais l'ensemble des valeurs publiques s'en ressentira, et la baisse continuera d'être générale.

Parmi les moyens qui ont été proposés pour porter remède à cette horrible crise, il en est un qui a déjà été recommandé dans d'autres temps par des publicistes sérieux, et qui me paraît en effet le seul efficace : c'est la création de titres de rente au porteur circulant au pair comme monnaie légale, et échangés par l'état, au fur et à mesure des échéances et des demandes de remboursement, contre les titres de la dette flottante. Cette proposition, renouvelée par un journal avec une extrême insistance, a fait crier à l'*assignat;* une telle assimilation est souverainement fausse et injuste. Il ne s'agit pas ici de créer une dette nouvelle, mais de transformer le moins possible celle qui existe, de conserver à la dette flottante son caractère d'exigibilité, sans cependant contraindre l'état à l'impossible. Hier, le porteur d'un livret de

caisse d'épargne pouvait faire immédiatement de l'argent en se présentant à la caisse; de son côté, un porteur de bon du trésor pouvait en faire autant, en se rendant au trésor le jour de son échéance. Aujourd'hui, ni l'un ni l'autre ne le peut plus. C'est une véritable banqueroute de l'état à leur égard, si l'état ne leur fournit pas en même temps le moyen de tirer parti de leurs titres.

Si les choses étaient dans un état normal, on pourrait discuter sur les avantages et les inconvéniens des titres de rente au porteur avec cours forcé; mais l'état doit, il faut qu'il paie, il faut surtout qu'il donne à ceux qui ont compté sur lui le moyen de faire honneur à leurs engagemens. Pour que ces titres aient une valeur réelle, il suffit que l'intérêt en soit assuré; or, il l'est, et il le sera d'autant plus que l'état n'aura plus à rembourser le capital. Dans le budget de 1849, 22 millions sont déjà portés pour servir les intérêts de la dette flottante; si cette somme ne suffit pas, on peut facilement ajouter quelques millions. Le cours forcé est donc parfaitement justifié. Les porteurs actuels des bons du trésor paieraient ce qu'ils doivent avec ces titres, et, après avoir passé de main en main pour acquitter des dettes successives, les *bons de rente* finiraient par tomber entre les mains de gens qui, n'ayant rien à payer, les garderaient. Ils se consolideraient ainsi d'eux-mêmes, ou, s'ils ne se consolidaient pas, c'est qu'ils auraient pris faveur, ce qui arriverait probablement très vite.

J'avoue que je ne vois pas une seule bonne objection à ce système dans l'état actuel des choses. Ce n'est en effet, qu'on y prenne bien garde, qu'un moyen nouveau et actif de liquidation, liquidation pour l'état, liquidation pour les particuliers. En assurant l'intérêt par un crédit au budget et en maintenant le capital par le cours forcé, l'état se liquide complétement sans faire perdre un sou; il n'a plus à songer au remboursement, il est libre. De leur côté, les particuliers en font autant. Conversion pour conversion, puisqu'il en faut une, j'aime mieux celle qui dégage tout le monde que celle qui ne dégage personne. On craint la dépréciation de ces nouveaux titres; mais cette dépréciation ne sera-t-elle pas plus forte s'ils n'ont pas cours forcé? N'est-ce pas aller au-devant d'une banqueroute immédiate de peur d'une banqueroute ultérieure? Ne perdent-ils pas déjà, dans leur état actuel, de 30 à 40 pour 100, et ne sont-ils pas menacés de perdre davantage? N'est-ce pas une chance de plus de les maintenir que de leur donner cours forcé dans les transactions légales? Ce seront toujours autant de ventes de moins, et, quand la crise sera passée, nul doute, encore un coup, qu'ils ne soient recherchés, car il n'y aura pas de valeur plus commode.

Qu'on se figure d'ailleurs l'effet de cette conviction, répandue dans

tous les esprits, que l'état n'a plus d'engagemens illimités à satisfaire, que tous les intérêts et tous les paiemens sont assurés par les seules ressources de l'impôt, et sans avoir recours à aucun emprunt nouveau. Cette seule pensée suffira pour rendre au crédit public la plus grande partie de son élasticité; les demandes de remboursement des caisses d'épargne deviendront moins abondantes; les capitaux flottans pourront reprendre, timidement sans doute, mais peu à peu, le chemin du trésor; les rentes consolidées, livrées à elles-mêmes, pourront remonter. Que la paix soit maintenue au dehors, la sécurité au dedans, et rien, dans l'ordre financier proprement dit, n'empêchera le retour de la confiance.

Pour mettre le comble à cette œuvre, la république n'aurait plus alors qu'à s'occuper d'étendre aux provinces les plus reculées les bienfaits du crédit et de créer des sociétés nouvelles pour la circulation, deux problèmes qui sont loin d'être insolubles.

L'histoire financière des états montre que toutes les grandes crises ont été l'occasion d'un nouveau progrès dans l'organisation du crédit. Celle que nous traversons aujourd'hui serait un incident heureux, si elle conduisait à remplir les lacunes qui existent dans le système de notre circulation. Le gouvernement provisoire a commencé la révolution, désirable sous ce rapport, en établissant des comptoirs d'escompte dans beaucoup de villes qui n'en avaient pas; il a fait un pas de plus en établissant ensuite des sous-comptoirs pour faciliter encore les escomptes au petit commerce des provinces et à l'agriculture. Ce sont là des institutions utiles qu'on ne saurait trop propager; il serait à désirer qu'il existât un jour un comptoir d'escompte dans tous les chefs-lieux d'arrondissement avec des sous-comptoirs dans tous les chefs-lieux de canton. L'abaissement du taux de l'intérêt pour les cultivateurs et les petits commerçans n'est réellement possible qu'à ce prix. L'état peut et doit au besoin donner des subventions à ces comptoirs pour en faciliter la création; avec un fonds annuel de 25 à 30 millions, il peut arriver à en faire fonder bientôt partout.

Il y aurait d'ailleurs pour la république un puissant moyen de faire servir le crédit même à la diffusion du crédit et de tirer des besoins de la circulation des ressources nouvelles pour venir en aide à la circulation : ce serait de procéder immédiatement à la réorganisation générale des banques en France, et de créer pour tout le pays un grand système d'association de crédit. Ces idées arrivaient à maturité quand la monarchie est tombée; on les discutait dans l'ancienne chambre au moment où commençaient les combats de février. Ce qu'un gouvernement régulier ne peut faire qu'avec des ménagemens infinis, une révolution peut le faire vite. Avec une banque par département, un

comptoir d'escompte par arrondissement et un sous-comptoir par canton, le tout fortement lié ensemble et avec la Banque de France, le système serait complet.

Le premier avantage d'une pareille organisation, c'est qu'on pourrait confier à cette association la perception des revenus publics et réaliser ainsi une immense économie sur les frais de cette perception, qui est aujourd'hui fort coûteuse. Les receveurs-généraux, les receveurs particuliers et une partie des percepteurs pourraient être supprimés, ou, pour mieux dire, ils seraient placés à la tête des banques, des comptoirs et des sous-comptoirs. Seulement la plus grande portion des bénéfices que ces fonctionnaires font aujourd'hui sur le maniement des deniers publics profiteraient partie à l'état, partie aux intérêts privés. Une organisation de ce genre fonctionne déjà soit en Angleterre, soit en Amérique, et l'expérience n'a révélé que des avantages. La seconde conséquence, et ce ne serait pas la moins heureuse, serait l'établissement pour toute la France d'un papier-monnaie unique. A l'heure qu'il est, on voit plus que jamais les inconvéniens des billets de banque actuels, qui n'ont cours que dans le département où ils ont été émis, et qui créent ainsi, dans les temps difficiles, un obstacle à la circulation au lieu de lui donner une facilité. Avec une seule espèce de billets de banque pour toute la France, ces inconvéniens ne se produiraient plus. L'état, qui seul aurait le droit d'émettre ces billets, les distribuerait à toutes les banques au prorata de leurs besoins et de leur capital; on aurait ainsi des garanties suffisantes contre une émission excessive, et on aurait en même temps une occasion d'augmenter notablement la somme de billets en circulation, car il y aurait bien évidemment à pourvoir à des besoins nouveaux.

En résumé, tel pourrait être, à mon avis, le premier budget de la république : 1,300 millions de recettes demandées uniquement à l'impôt, point d'augmentation d'impôt, point d'emprunt, réduction ou suppression des taxes indirectes, qui nuisent le plus directement à la production ou à la consommation; 1,300 millions de dépenses, réduction de 200 millions sur l'ancien budget de l'armée et de la marine, suppression de l'amortissement, liquidation de la dette flottante, 50 millions de dépenses de plus pour les travaux publics et les encouragemens à l'agriculture, 20 millions de plus pour favoriser la propagation de bons établissemens de secours mutuels parmi les ouvriers, 30 millions de plus pour la diffusion des moyens de crédit; enfin un terme moyen entre les idées de l'école libérale et celles de l'école socialiste, et, comme principe générateur de la société nouvelle, un effort permanent pour porter par toutes les voies la richesse et l'activité dans les campagnes, c'est-à-dire sur toute la surface du sol.

Si le nouveau budget était établi sur ces bases, je ne doute pas que la France, cette grande et forte nation, ne réparât en peu de temps la brèche que la révolution de février a faite à son crédit, et ne s'avançât même avec plus de puissance que jamais vers des progrès nouveaux. Bien entendu que je suppose en même temps la paix extérieure, l'ordre matériel, la sécurité de la propriété, tous les biens primitifs et essentiels, sans lesquels il n'y a rien; mais la république n'est pas exclusive de ces biens par son essence. La république, comme on l'a dit avec raison, c'est tout le monde, c'est la réunion, la fusion intime de tous les intérêts. D'après les précédens de la révolution, rien n'autorise à croire que la nouvelle république commette les mêmes violences que l'ancienne; tout permet, au contraire, de supposer, si l'ordre se rétablit dans les finances, que la société reprendra son cours naturel. S'il en est ainsi, la république, au lieu d'être une cause de ruine, peut être une source féconde de richesses, car rien n'égale en puissance de production la mise en valeur de toutes les facultés et le respect des droits de tous.

Je suis loin de prétendre qu'il n'y ait pas d'autre budget à faire que celui dont j'ai tracé les principaux traits. Je sais que d'autres idées sont éveillées, qu'il est question d'une exploitation générale des chemins de fer par l'état, de la suppression de la dotation du clergé, de la création d'un vaste système d'assurances publiques, etc. Je n'ai pas à m'expliquer sur ces idées, qui ont leur pour et leur contre, pas plus que sur beaucoup d'autres. J'ai voulu seulement montrer que le budget de la république était possible sans banqueroute, sans emprunt forcé, sans imposition extraordinaire. Ce que je demande surtout, c'est que ce budget, quel qu'il puisse être, soit présenté le plus tôt possible; c'est que la propriété, le commerce, l'industrie, sachent au plus vite à quoi s'en tenir. L'incertitude est, je le répète, favorable aux vagues terreurs, aux souvenirs affreux; on craindra tout tant que rien ne sera nettement formulé, et c'est la crainte universelle qui fait aujourd'hui tout le mal.

LÉONCE DE LAVERGNE.

VOYAGE ET RECHERCHES

EN

ÉGYPTE ET EN NUBIE.

VIII.

HAUTE-ÉGYPTE.

SILSILIS. — OMBOS. — SYÈNE. — PHILOE.

25 janvier.

Avant de quitter Thèbes (1), pour continuer à remonter le fleuve, j'ai écrit à M. de Châteaubriand, qui m'avait demandé de lui parler *des oiseaux du Nil :*

« Je suis à Thèbes, et j'écris à Châteaubriand; que placer entre ces deux noms qui ne soit indigne d'eux? Tenterai-je de décrire cette Rome de la Thébaïde à celui qui a si admirablement peint Rome et la Thébaïde? Vous parlerai-je, monsieur, de mes chers hiéroglyphes? Hélas! vous y croyez médiocrement. Dois-je vous entretenir des antiques dynasties qui ont passé sur cette terre, des ruines qui la cou-

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1847.

vrent? Après avoir contemplé dans le passé et dans le présent la chute de tant de dynasties et d'empires, après avoir médité sur tant de ruines et de souvenirs, vous ne devez pas vous intéresser beaucoup à un spectacle si souvent renouvelé. Chrétien avant tout, les plus grandes destinées vous semblent petites, parce que vous les mesurez avec ce qui est infini. A cette hauteur, les choses de l'homme ne vous atteignent plus, mais les scènes de la nature vous touchent toujours. Aussi, quand je suis allé visiter Athènes, ne m'avez-vous point parlé de cette Grèce nouvelle, qui cependant est en partie votre ouvrage; mais vous m'avez chargé d'aller visiter de votre part les abeilles du mont Hymette, qui se souviennent de Platon et de vous, et, quand je suis venu dans ce pays, vous m'avez recommandé les *oiseaux de l'Égypte*. Il y aurait beaucoup à en dire, monsieur; mais il faudrait la plume de Bernardin de Saint-Pierre, à défaut de la vôtre, pour peindre cette multitude ailée au milieu de laquelle je vis depuis trois mois, habitant du Nil comme elle. Je me bornerai à quelques traits, et votre imagination fera le reste.

« Partout la plage, les îlots, les rochers, sont couverts d'une foule d'oies blanches et noires, qui tout à coup s'élèvent, tourbillonnent, se répandent dans l'air comme un nuage ou une fumée. Des escarpemens sont noircis par d'innombrables cormorans, qui s'envolent en tumulte quand un coup de fusil les détache par milliers des parois abruptes qu'ils tapissaient.

« Aux approches de la nuit, on aperçoit, immobile auprès du rivage, le pélican appelé le *chameau du Nil*, et qui jette un cri singulier dans les ténèbres. Cependant, le long du bord, les bergeronnettes sautillent et les huppes marchent en frétillant d'un air coquet. Sur les branches de palmier roucoulent les tourterelles, celui des oiseaux qui, selon les musulmans, aime le plus Allah, parce qu'il murmure en hochant la tête comme un musulman qui fait le *zikr*. Un des plus jolis oiseaux de ce pays, ce sont les hérons blancs. Souvent j'en ai vu plusieurs perchés sur la tête d'un buffle noir, étrange sous cet éblouissant panache. J'en ai vu aussi une douzaine étagés sur un palmier qui semblait porter de grandes fleurs blanches. Vous étiez surtout curieux des oiseaux qui hantent les ruines, et vous aviez bien raison, car ils les accompagnent et les ornent admirablement. Jamais je ne me suis trouvé le crayon à la main, recueillant une inscription hiéroglyphique, sans être distrait par quelque incident pittoresque et poétique produit par eux et sans me rappeler ce que vous me disiez avant mon départ de l'effet que les oiseaux d'Égypte devaient produire au milieu des débris. Tantôt c'est le vautour blanc qui plane sur la tête du colosse de Memnon; tantôt c'est l'épervier sacré, le dieu Horus *aux yeux d'or*, qui vient en personne se poser sur sa propre statue, ou enfin, comme faisant contraste à ces grands effets, c'est le babil infatigable des moineaux blancs et noirs,

compagnons ordinaires de mes études dans tous les temples, ou le roucoulement amoureux des pigeons que je voyais hier à Hermonthis voltiger autour des architraves d'un temple bâti par Cléopâtre : double souvenir de Vénus. Voilà quelques images saisies en passant et esquissées sur des feuilles d'album que je déchire et que je vous envoie; pardon d'avoir été si mauvais peintre et d'avoir fait un portrait si indigne de vos protégés. Il me faudrait maintenant leurs ailes pour me porter près de vous. »

Hermonthis.

Hermonthis, dont je parle dans la lettre qu'on vient de lire, est la première station au-dessus de Thèbes; par terre, c'est une distance de deux lieues environ. On passe auprès du temple qui porte dans l'ouvrage de la commission d'Égypte le nom de *temple situé à l'extrémité de l'hippodrome*. Cet édifice présente une configuration singulière. Un corridor, dans lequel donnent des chapelles latérales, fait le tour du sanctuaire. L'architecture est du temps des empereurs. C'est là que Champollion a trouvé les hiéroglyphes dont se compose le nom d'Othon, qui régna si peu de temps. Ce nom n'a été trouvé, je crois, nulle part ailleurs. Dans un coin du même temple, M. Lepsius a lu d'autres noms d'empereurs, Galba, Vitellius et Decius : ce dernier est le plus récent de tous ceux dont la présence a été constatée sur un monument égyptien.

Laissant le petit temple à droite, nous avons trouvé bientôt ce grand espace entouré de talus assez semblables à ceux du Champ-de-Mars et que la commission d'Égypte appelle l'hippodrome. Champollion pensait que là fut un camp permanent habité par les troupes formant la garnison de Thèbes et la garde des Pharaons. Selon M. Wilkinson, c'était le lac sacré que traversaient les morts pour arriver au lieu de leur sépulture, ainsi qu'on le voit dans les représentations funèbres, lac qui semble avoir été le type de l'Achéron des Grecs, et dont l'idée a dû naître naturellement chez un peuple qui, pendant une partie de l'année, vivait pour ainsi dire sur les eaux.

Nous avons fait un assez long circuit afin d'éviter les restes de l'inondation, qui a laissé çà et là des flaques d'eau dans une plaine verte remplie de grandes herbes, et assez semblable aux marais Pontins. A une halte près d'un village, un vieillard s'est approché, m'a pris affectueusement la main en me disant : *Taïbin!* ce qui équivaut à bonjour. Arrivés aux sables, une femme nous a apporté à boire en se voilant.

Une longue chaussée nous a conduits à Hermonthis. Le principal monument d'Hermonthis est un temple consacré au dieu Mandou et à la déesse Ritho par Cléopâtre. Mandou était le dieu local d'Hermonthis, comme Ammon de Thèbes. Dans le petit temple devant lequel nous avons passé en partant, et qui était intermédiaire entre les deux dis-

tricts, les deux divinités sont honorées de concert. Les dieux locaux d'une province (*nome*) donnaient ainsi l'hospitalité à ceux de la province la plus proche, et *voisinaient* pour ainsi dire avec eux.

Le temple d'Hermonthis est d'un effet agréable. Tout auprès s'élèvent le dôme blanc d'un *santon* et des palmiers. Les pigeons, dont je parle dans ma lettre à M. de Châteaubriand, volent et tourbillonnent par milliers autour des chapiteaux, ou se posent en longues files sur les architraves. L'impression qu'on éprouve ici n'est pas la stupeur dans laquelle on tombe en présence des ruines de Karnac. Cette ruine a de la grace et va bien au souvenir de Cléopâtre.

Dans l'intérieur du temple, un triste spectacle m'attendait : on a fait de cet intérieur une prison. Je me suis trouvé tout à coup entouré de mornes figures portant toutes l'expression de la patience et de la résignation. Là, m'a-t-on dit, sont des enfans qu'on garde depuis un an, parce que leurs parens ont fui. Cet homme a été ruiné par la mauvaise qualité des bœufs que le gouvernement lui a vendus. Un autre est ici depuis cinq ans, parce que le Nil n'est pas venu féconder son champ et qu'il a été dans l'impossibilité de payer le tribut. Je remarque un noir enchaîné, et qui ne peut repousser les mouches dont il est dévoré. On conçoit qu'il me reste peu de liberté d'esprit pour étudier les représentations mythologiques étalées sur les parois du temple. C'est dommage, car elles semblent curieuses. En général, la mythologie du temps des Ptolémées et des empereurs romains est beaucoup plus compliquée que celle des âges pharaoniques, elle offre par conséquent encore plus de problèmes à résoudre et d'énigmes à déchiffrer.

Une excavation faite récemment à quelque distance du temple a appelé mon attention. On a tiré de là des débris antiques pour servir à la fabrication d'un pont. Cette excavation ne datant que de quatre années, les voyageurs qui m'ont précédé n'en ont point parlé. C'était donc une bonne fortune pour moi que de l'avoir aperçue. J'y ai trouvé les débris d'un édifice dans les fondations duquel ont été employées des pierres portant, non des hiéroglyphes de l'époque dégénérée de Cléopâtre, mais de beaux hiéroglyphes du siècle des Thoutmosis. J'ai reconnu sur une des pierres le nom de Thoutmosis III. Les fragmens mutilés m'ont permis de lire une dédicace hiéroglyphique au dieu Mandou. Ceci prouve que, déjà sous les Pharaons de la dix-huitième dynastie, il existait ici un temple élevé en l'honneur de ce dieu, et que ce temple a fourni des matériaux à un édifice plus moderne, maintenant renversé. A toutes les époques, le culte du dieu Mandou a donc été le culte d'Hermonthis. L'édifice, aux fondations duquel on avait fait servir l'ancien temple du temps des Thoutmosis, datait probablement de l'âge des Antonins; du moins j'ai trouvé sur un fût de colonne le nom d'Adrien, écrit *Adrians*. Ainsi deux noms révèlent deux monumens.

En revenant, j'ai rencontré un chameau qui s'emportait. Parfois ces animaux sont saisis d'une fureur soudaine, et se mettent à courir en ligne droite à travers le désert, jusqu'à ce qu'ils tombent morts de fatigue avec leur cavalier. Tandis que, de retour sur ma barque, je regardais la colonnade de Luxor réfléchir dans le Nil son image rougie par le soleil couchant, j'ai vu passer des groupes qui paraissaient fort animés. Soliman m'a appris qu'un meurtre venait d'être commis en plein jour à deux pas d'ici. Voici le récit de Soliman : « Celui qui a été frappé avait tué, il y a plusieurs années, un homme du village de Gournah. Celui-ci avait des enfans. Sans cesse ils demandaient à leur sœur : Où est notre père? Et elle répondait : Il a été assassiné. Quand ils ont été grands, ils ont tué celui qui avait tué. »

La vengeance du sang est dans les mœurs arabes. Peut-être la *vendetta* est-elle d'origine arabe et a-t-elle été importée en Corse par les Sarrasins. Demain il y aura un grand dîner dans le village de Gournah, et on enterrera le mort. On ne l'enterre qu'après qu'il a été vengé.

Esné.

Le grand temple d'Esné, qui à cause de son zodiaque passait, ainsi que le temple de Dendérah, pour un des monumens les plus anciens de l'Égypte, ne remonte pas au-delà du temps des Ptolémées et des empereurs romains. On y lit les noms d'un grand nombre d'entre eux, depuis Claude jusqu'à Caracalla. L'orthographe hiéroglyphique de ces noms, c'est-à-dire l'emploi alternatif de tel ou tel caractère pour exprimer un son identique, est fort bonne à étudier ici, car il est aisé de reconnaître le même nom d'empereur écrit de diverses manières, et on peut parvenir, par cette synonymie des lettres, à connaître la prononciation des caractères employés. Ainsi, j'ai trouvé la syllabe *to*, dans Antoninus, rendue par la *voile*, hiéroglyphe dont le sens est assez clairement indiqué par sa forme, mais dont la prononciation était, je crois, inconnue. C'est par beaucoup d'observations de ce genre qu'on parviendra de jour en jour davantage à déterminer le sens et le son qu'on doit attacher à tous les hiéroglyphes.

Le temple d'Esné pourrait être d'un grand effet. Son architecture est belle; son portique, parfaitement conservé, a été récemment déblayé par le pacha; mais il semble enfoui dans un trou. Quant au style des sculptures et des hiéroglyphes, il est très grossier, surtout dans la partie romaine. On voit ici, comme à Dendérah, combien l'architecture a mieux conservé que la sculpture les traditions de la perfection antique. Ce que le premier de ces arts a pu recevoir des influences grecques, en lui donnant un peu plus de légèreté, ne lui a rien enlevé de sa grandeur. Pour la sculpture, chose singulière, l'influence de la Grèce l'a rendue barbare.

Esné est le principal séjour des almées que Méhémet-Ali, cédant aux représentations des ulémas, a bannies du Caire. Dans son imitation des procédés de la civilisation européenne, il s'était empressé d'abord d'en faire une matière d'impôt.

Sur le Nil, 30 janvier.

La splendeur et la richesse de la lumière sont ici incomparables, c'est quelque chose de plus que la Grèce et l'Ionie elle-même. Les teintes roses de l'aube, la pourpre ardente, l'or embrasé des soleils couchans au bord du Nil surpassent encore les plus gracieuses et les plus éblouissantes scènes de lumière d'Athènes et de Smyrne. Ce n'est plus l'Europe ni l'Asie Mineure, c'est l'Afrique. Le soleil n'est pas radieux, il est rutilant; la terre n'est pas seulement inondée des feux du jour, elle en est dévorée. Aussi dans ce pays le soleil, sous les noms d'Ammon-ra, d'Osiris, d'Horus, était le dieu suprême. Il suffit de venir en Égypte, même au mois de janvier, pour ne pouvoir douter que la religion égyptienne était une religion solaire. *L'éclat de la nuit* est encore plus extraordinaire que celui du jour. Si Racine le fils, qui n'était jamais sorti de France, a pu dire, il est vrai d'après Homère, *nuit brillante* (1), j'ai peut-être ici le droit de parler de la splendeur des nuits d'Égypte. Nous employons les longues soirées que nous fait le voisinage des tropiques à contempler les astres. Nous regardons la constellation que la flatterie d'un poète alexandrin, Callimaque, nomma *chevelure de Bérénice*. Ce nom de Bérénice que nous avons déjà lu tant de fois sur les monumens, les étoiles qui composent cette constellation semblent le tracer dans le ciel en hiéroglyphes lumineux et impérissables. Nous aimons à voir toujours devant nous Canopus, cette belle étoile, invisible en France, et presque aussi brillante que Sirius. L'étoile polaire s'est abaissée vers l'horizon. Des astres nouveaux, une nouvelle physionomie du ciel, donnent encore mieux qu'une terre nouvelle la sensation du lointain, du *dépaysé*. Nous verrons bientôt la croix du sud, ce flambeau d'un autre hémisphère qui éclaire chez Dante les abords mystérieux du paradis.

Si Osiris, qui a pour hiéroglyphe un *œil sur un trône*, est un dieu soleil, Isis, qui porte sur la tête le disque surmonté de deux cornes formant le croissant, Isis est la lune, on n'en saurait douter. Le disque horizontal de l'astre nous semble figurer la barque de la déesse.

La population actuelle des bords du Nil a pour fonds l'ancienne population égyptienne plus ou moins pure. La langue des fellahs est l'arabe, mais ils ne sont purement Arabes ni par le type physique ni par le caractère moral. Ils sont encore Égyptiens, ou du moins il est

(1) C'est ainsi qu'en sanscrit le mot *radj*, nuit (*Ramayana*, XXIV, 1, éd. Goresio), semble provenir de la racine *radj*, briller. On le conçoit pour l'Inde.

resté chez eux beaucoup de l'égyptien. Souvent j'ai cru reconnaître, surtout chez les femmes, les originaux de ces petites statuettes trouvées dans les tombeaux, et qui sont les portraits des anciens habitans de l'Égypte. Un ânier offrait exactement le profil de Sésostris. La race égyptienne paraît avoir produit les fellahs d'une part et de l'autre les Coptes (1). Les uns et les autres rappellent à certains égards les anciens Égyptiens. Ce sont deux altérations d'un même type qui se sont produites dans des circonstances différentes et par des mélanges divers, dont plusieurs élémens nous sont inconnus, mais où l'élément arabe semble être entré pour bien peu. Cette antique race égyptienne elle-même, qu'était-elle? On est revenu de l'opinion qui en faisait une race nègre (2). Ce qui paraît le plus probable, c'est qu'elle a été de bonne heure altérée par le contact des populations éthiopiennes. Ainsi peuvent s'expliquer certains traits de la figure de quelques Pharaons et l'expression d'Hérodote qui dit des Égyptiens que leur couleur est noire et leur chevelure crépue. Plus on remonte le Nil et plus on trouve de ressemblance entre les populations qui vivent aujourd'hui sur ses bords et la race antique, telle que les monumens la représentent et que les momies l'ont conservée. M. Caillaud, en voyageant dans la haute Nubie, était à chaque instant frappé de ces ressemblances. Larrey a trouvé les crânes des momies fort semblables à ceux des Nubiens actuels. Ceci tendrait à confirmer l'opinion généralement établie d'après laquelle la race égyptienne serait descendue de l'Éthiopie en suivant le cours du Nil. J'admets volontiers la vérité de cette opinion; mais je suis loin d'en conclure, comme on l'a fait souvent, que la civilisation égyptienne a suivi la même marche et qu'elle aussi est descendue de l'Éthiopie jusque dans la basse Égypte. La civilisation égyptienne, j'en suis convaincu, a au contraire remonté le cours du Nil. Memphis a précédé Thèbes. Les monumens de l'Éthiopie, les pyramides de Meroé, par exemple, qu'on avait crues le type primordial des pyramides d'Égypte, ont été démontrés incomparablement plus récens; l'époque de leur construction ne saurait être reportée au-delà de l'époque grecque. L'Égypte a donc été peuplée par le sud et civilisée par le nord. Il n'y a là aucune contradiction. Autre chose est la racine d'un peuple, autre chose son épanouissement. En Grèce, les Pélasges et les Hellènes sont venus du nord; cependant le sud de la Grèce a été civilisé le premier;

(1) C'est du moins l'opinion du savant docteur Pruner. (*Die Uberbleibsel der alten Ægyptischen Menschen-race.*)

(2) Blumenbach, Cuvier, Sœmmering, les docteurs Leach, Morton, etc., ont formé des collections de crânes égyptiens, et leurs inductions s'accordent parfaitement sur ce point, que la formation ostéologique des têtes de momies appartient essentiellement au type caucasien, et ne présente notamment aucun des caractères du type nègre. (*Bulletin de la Société ethnologique*, t. I, 21.)

d'autre part, c'est à l'extrémité occidentale de leur course, c'est en Islande que s'est développée le plus complétement la civilisation propre aux races scandinaves, et ces races venaient de l'Orient.

Élithyia.

La première chose qui frappe en approchant de la ville d'El-Kab, l'Élithyia des anciens, c'est son enceinte parfaitement conservée. Cette enceinte est construite en briques, et dessine un carré qui environnait l'ancienne ville, de laquelle il ne reste plus que de faibles débris. Chose singulière, tous les monumens ont disparu, et l'enceinte de la ville subsiste intégralement. C'est l'inverse de ce qu'on voit à Thèbes, où de grands monumens subsistent et où l'enceinte a péri. Élithyia peut donc à cet égard suppléer Thèbes, pour ainsi dire, et la compléter.

A quelque distance de la ville sont des grottes sépulcrales, des tombeaux de famille, dont les parois sont couvertes de peintures et d'inscriptions. C'est dans une de ces tombes que Champollion a lu la chanson que le laboureur adresse à ses bœufs, et qui est certainement la plus ancienne chanson connue. J'ai remarqué dans les peintures de ces grottes, ce qu'on peut observer ailleurs, que la couleur des hommes est le rouge, et la couleur des femmes le jaune ou le rose. Évidemment, il y a là du convenu, mais je pense que le peintre a voulu exprimer par cet artifice que la peau des femmes, moins exposées au soleil que les hommes, avait une teinte moins foncée. Une couleur plus pâle paraît avoir appartenu aux classes élevées, comme dans l'Inde, où les castes supérieures ont le teint plus clair que les autres; M. Nestor l'Hôte l'a remarqué pour les fils de Sésostris, et mon ami M. d'Artigues a trouvé, dans la nécropole de Thèbes, deux petits pieds de femme qui étaient d'une délicatesse très aristocratique et d'une parfaite blancheur.

Après avoir passé plusieurs heures à étudier la vie des anciens Égyptiens dans ces demeures de la mort, à recomposer les familles qui les ont creusées pour leur sommeil, à faire, pour ainsi dire, parmi les peintures funèbres et les inscriptions hiéroglyphiques, connaissance avec ces morts dont les images sont accompagnées de leurs noms, de leurs professions, de l'indication de leur degré de parenté, de leurs alliances; après avoir ainsi vécu dans l'intimité domestique de ce passé si ancien et en même temps si conservé, on pourrait dire si présent; nous avons repris nos ânes, et continué à nous éloigner du fleuve à travers une plaine nue. Après nous être arrêtés pour visiter deux petits temples élevés, l'un par Sésostris, l'autre par un Ptolémée, nous sommes arrivés vers le soir à un édifice charmant, comme l'est toute architecture qui appartient à l'élégante époque des Thoutmosis et des Aménophis.

Aménophis III, celui que les Grecs ont confondu avec Memnon, celui

dont l'image est figurée par le double colosse de la plaine de Thèbes, Aménophis III est représenté ici offrant un hommage religieux à la déesse du lieu (1) et à son père, qui est associé, comme il arrive souvent, au culte que reçoivent les divinités. J'ai copié une grande partie des inscriptions tracées sur les murs de ce temple, qui n'ont jamais été recueillies dans leur ensemble, et qui mériteraient de l'être; les peintures qui les accompagnent mériteraient également d'être copiées avec soin, car il y a là des marques évidentes de remaniemens et de surcharges considérables. Ces remaniemens se montrent dans beaucoup de monumens de l'Égypte et de la Nubie, et semblent se rapporter à une révolution religieuse et politique qui se rattacherait à la fois au culte du dieu Ammon et au nom d'Aménophis III, nom dans lequel entre celui de ce dieu. C'est un point curieux à éclaircir. Je me borne à signaler le temple à l'est d'Élithyia comme un des exemples les plus frappans et les moins étudiés de ces substitutions de certaines peintures et de certains cartouches à d'autres peintures et à d'autres cartouches, seule trace de vicissitudes sociales et religieuses aujourd'hui inconnues.

La nuit nous a surpris dans le temple, et nous sommes revenus par un admirable clair de lune qui faisait étinceler d'une lumière blanche et vive le sol aride sous les pas de nos montures, tandis que la température la plus suave nous délassait des ardeurs de la journée.

Edfou.

Le grand temple d'Edfou est une des ruines les plus imposantes de l'Égypte; quand il apparaît de loin aux voyageurs qui remontent le Nil, les deux massifs de son gigantesque pylône ressemblent un peu aux tours d'une cathédrale.

Les deux temples d'Edfou ne remontent pas au-delà de l'époque des Ptolémées; le grand temple est un des monumens les plus imposans et les plus majestueux de l'Égypte. Ici le goût grec n'a point rendu plus sveltes les proportions des colonnes comme à Esné. L'architecture égyptienne, au contraire, est devenue plus massive et plus compacte qu'au temps des Pharaons. Si l'on voulait prendre un type de cette architecture telle qu'on se la figure ordinairement, c'est le grand temple d'Edfou qu'on choisirait, et précisément ce temple n'est pas de l'époque égyptienne. En approchant, on voit d'abord les deux massifs du pylône parfaitement conservés et sur ces massifs l'image gigantesque d'un roi tenant de la main gauche par les cheveux un groupe de vaincus que de la droite il menace de frapper. C'est un Ptolémée qui est re-

(1) La déesse Sowan, qui présidait aux accouchemens, d'où les Grecs avaient nommé la ville Élithyia.

présenté dans cette attitude traditionnelle, donnée si souvent sur les monumens pharaoniques aux rois conquérans de la dix-neuvième dynastie; ce Ptolémée singe Sésostris. On a cru que ces représentations indiquaient chez les anciens Égyptiens l'usage de sacrifices humains : c'est une erreur. Le monarque brandissant la massue, les captifs agenouillés devant lui et saisis par sa main puissante, formaient un groupe hiéroglyphique, exprimant, dans de vastes proportions, l'idée de la soumission absolue au vainqueur, du droit de vie et de mort dont celui-ci était investi, et rien de plus. Cet immense hiéroglyphe, répété sur chacun des massifs du pylône qui sert de porte au temple d'Edfou, devait produire chez ceux qui arrivaient à cette porte colossale une forte impression de terreur et de respect en leur présentant une image parlante de la puissance souveraine et formidable de leur roi.

La cour, entourée d'un péristyle, est malheureusement en partie encombrée. En plusieurs endroits, les énormes chapiteaux semblent sortir de terre et s'épanouir à la surface du sol comme une fleur sans tige. Il en résulte un effet extraordinaire, et qui a quelque chose de monstrueux. Un déblaiement, facile à exécuter, permettrait de contempler sous son véritable aspect cet édifice, dont les proportions réelles échappent aujourd'hui au regard, et qui semble un géant enfoui jusqu'à la ceinture et dominant encore de son buste énorme les chétives statures des hommes.

Après avoir fait le tour du temple intérieurement et extérieurement, — car à l'extérieur il est couvert aussi d'hiéroglyphes, — et avoir recueilli ceux qui me paraissaient offrir quelque intérêt, je suis venu me reposer d'une journée laborieuse en m'asseyant sur le mur qui enceint la partie postérieure du temple. Là, les pieds ballans, l'esprit et le corps alanguis par l'attention et la fatigue, j'ai contemplé long-temps d'un regard rêveur la plaine, entrecoupée de terrains arides et de terrains cultivés, qui s'étendait devant moi, tandis que les approches du soir ramenaient les fellahs vers leur pauvres demeures, vers les huttes de terre que je voyais là-bas au dessous de moi comme des taupinières. Après avoir joui long-temps, sur le mur où j'étais perché, du calme, du silence et de la sérénité qui m'entouraient, je suis redescendu, j'ai regagné ma barque, et, le vent du nord s'étant levé, nous avons continué notre route aux clartés de la lune, qui répandait sur le Nil une blancheur lactée et faisait resplendir les rames dans la nuit.

Sur le Nil.

Tandis que nous voguons, poussés doucement par un vent favorable, les matelots, qui n'ont rien à faire, racontent des histoires. L'un d'eux dit la sienne, que Soliman me traduit à mesure. « J'étais maçon; le grand pacha, qui avait des pierres à transporter, me fit capitaine de

barque. Comme je criais toujours : Je ne suis pas matelot, je suis maçon, l'on me mit de force sur la barque que je devais commander, avec des soldats pour me contraindre à être capitaine; puis on me prit mon manteau, pour m'empêcher de fuir. Je leur disais : J'ai froid, rendez-moi mon manteau. Alors ils me prirent mes deux chemises, toujours pour me forcer à être capitaine; mais je parvins à rattraper mes deux chemises, mon manteau, et je m'enfuis. » Je m'intéressais à ce pauvre diable, victime d'une tyrannie à laquelle j'avais échappé à grand'peine aussi bien que lui. Le pacha avait voulu faire de ce maçon un capitaine, comme de moi un mathématicien.

L'ombre est rare sur les bords du Nil, où dominent l'acacia, qui fournit la gomme appelée arabique, et le tamarisque au mince feuillage, célébré par les poètes arabes. C'est un trait des sites de ce pays, dit avec raison un des savans de l'expédition d'Égypte, M. de Rozière, d'être dénués d'ombrages sans être pourtant dénués d'arbres. Cela est assez triste; un arbre sans ombre est un peu comme une fleur sans parfum. Le sycomore offre seul un épais et frais ombrage; mais il est rare en Égypte, et, à mesure qu'on avance vers le sud, il le devient toujours davantage. L'ombre diminue alors qu'elle serait plus nécessaire. Je ne sais pas ce que Bernardin de Saint-Pierre aurait dit de cette *harmonie de la nature.*

La sensitive est douée dans ce pays d'une grande irritabilité. On sait que cette irritabilité singulière, qui lui a fait donner par les botanistes le seul nom gracieux qu'ils aient inventé, *mimosa pudica,* augmente avec la température, par l'action de la lumière, par la présence d'une séve abondante; elle semble donc déterminée par des conditions semblables à celles qui excitent la sensibilité physique des animaux. Un dernier trait de ressemblance, c'est qu'elle est paralysée par l'éther.

Le palmier est le compagnon fidèle du voyageur qui descend ou remonte le Nil. La forme de ces arbres semble d'abord monotone, mais leur attitude et leur disposition varient à l'infini. Tantôt ils se groupent en bouquets, tantôt ils s'allongent en allées ou s'étendent en forêts sur les bords du fleuve. La constance de leur forme ne lasse point; l'œil s'y accoutume et s'y attache comme à une sorte d'architecture végétale qui plaît en raison de sa régularité. De même que les colonnes des temples égyptiens imitent souvent le palmier par la décoration de leurs chapiteaux, le palmier rappelle les colonnes par ses chapiteaux vivans.

Quoi qu'on en ait dit, le palmier, en Égypte du moins, se montre bien avant les tropiques (1). Cet arbre est utile autant que poétique,

(1) A peine trouve-t-on le palmier au-delà des tropiques, dit l'agronome Tessier, *Journal des Savans,* t. II, 408. Il paraît que dans l'Inde le palmier ne croît que dans les régions tropicales où il n'y a pas de fortes pluies. — Lassen, *Indische Alterthums-*

ses usages sont innombrables : il subvient à presque tous les besoins de la vie. Son fruit est le pain de l'Arabe; aussi le palmier lui est-il cher comme le cheval et le chameau. L'Arabe dit que le palmier lui appartient, car il a conquis toutes les régions où croît cet arbre de Mahomet, qui prospère seulement dans les pays où l'on professe l'islamisme. D'après une légende musulmane, comme il restait un peu du limon dont Dieu avait pétri le corps de l'homme, il s'en servit pour former le palmier, qui est le frère de l'homme. Les dattes sont citées par Varron parmi les mets étrangers aimés des Romains, et on lit dans Grégoire de Tours qu'au VIIe siècle un cénobite des environs de Nice se nourrissait de dattes apportées par des marchands égyptiens (1), fait curieux pour l'histoire du commerce de l'Égypte avec l'Europe, continué à travers les plus sombres époques du moyen-âge.

Silsilis.

Ici le lit du Nil se resserre considérablement. Le nom du lieu, qui veut dire en arabe et voulait dire en égyptien *la chaîne*, semble indiquer qu'à une époque très ancienne les rochers de grès qui s'avancent très près l'un de l'autre des deux côtés du fleuve formaient une chaîne ou un barrage de l'un à l'autre bord. Dans l'état actuel, ce point est comme le *Sund* du Nil. Les canges que je vois s'y croiser me rappellent les voiles que je voyais, il y a dix-huit ans, courir entre les rives rapprochées de la Baltique. Quelle distance dans l'espace et dans le temps, et qu'un coup d'œil de la pensée la franchit rapidement!

C'est de Silsilis que sont sortis les monumens de Thèbes. A l'orient du fleuve sont des carrières, dont les parois, taillées à pic et d'une grande hauteur, n'offrent presque point d'hiéroglyphes. Nous avons erré quelques heures entre ces murs immenses, parmi ces gouffres à ciel ouvert, où nulle vie n'habite et où l'on n'entendait que la plainte étrange d'un oiseau invisible, pareille au bruit d'un instrument qui ferait crier la pierre. Cette solitude, ce silence sous un ciel brûlant, me portaient à rêver; j'étais frappé de cette pensée que ce grand vide a été creusé pour en tirer les magnificences que j'ai naguère contemplées; d'ici sont sorties les colonnades de Karnac, de Luxor, de Gournah, de Médinet-Abou, comme des enfans sortent des entrailles de leur mère, et moi j'étais à cette heure enfoui dans les entrailles profondes qui, déchirées pendant des siècles, ont enfanté ces merveilles de Thèbes.

Sur l'autre rive du fleuve, sur la rive occidentale, on trouve les parois des rochers et des grottes funèbres couvertes d'hiéroglyphes.

kunde, 204. — Cela explique comment en Égypte, où il pleut très peu, le palmier s'avance plus au nord.

(1) Grég. de Tours, VI, 6.

Là sont, comme sur le bord opposé, des carrières, mais moins considérables. J'y ai relevé une certaine quantité de signes que nul voyageur n'a recueillis, et que j'ai vus ailleurs sur des rochers. Ces signes ne sont point des hiéroglyphes et ne ressemblent aux lettres d'aucun alphabet connu. Peut-être ont-ils été dessinés par les populations illettrées des bords du Nil. Cependant on reconnaît parmi ces figures bizarres le signe de la vie et peut-être quelque autres caractères hiéroglyphiques; les images de divers animaux ont été grotesquement tracées sur les mêmes rochers; j'ai remarqué des lions, des girafes, des autruches, un éléphant; ces deux derniers animaux ne figurent point dans l'écriture hiéroglyphique. Pour la girafe, on l'ajoute dans cette écriture au mot *grand* comme complément de l'idée de grandeur. L'éléphant a été représenté dans les bas-reliefs égyptiens; l'autruche ne paraît ni sur les bas-reliefs, ni parmi les hiéroglyphes.

. . . . . .

Je suis venu de grand matin copier les inscriptions gravées sur les rochers. Le soleil n'est pas encore levé. A cette heure, il y a dans l'air une suavité, une légèreté dont rien ne peut donner idée; il est délicieux de jouir de cette sérénité matinale en copiant des hiéroglyphes. C'est que, tandis que je les copie, je les reconnais ou les remarque pour les reconnaître ou les deviner; j'entrevois, tout en écrivant, le sens qui s'éclaircira plus tard, et cette occupation, quelque intéressante qu'elle soit, n'absorbe pas tellement mon attention, qu'elle me rende insensible au charme de cette admirable matinée, à la beauté de la lumière, du ciel, des eaux. Aucun bruit ne se fait entendre; je suis là seul au bord du Nil comme dans mon cabinet. Les oiseaux qui s'éveillent chantent pour m'encourager à l'ouvrage; un gros serpent noir se glisse à travers les broussailles, mais il s'éloigne bien vite pour ne pas me troubler.

Après les stèles ou plutôt les pans de rochers sur lesquels sont gravées de grandes inscriptions historiques qui se rapportent à divers Pharaons de la dix-neuvième dynastie, et les chapelles où ces rois sont représentés offrant ou recevant un hommage religieux, j'ai visité les grottes funèbres creusées dans le rocher. Ces grottes sont toujours l'objet de ma prédilection, parce que les inscriptions qu'elles renferment sont celles qui peuvent jeter le plus grand jour sur l'organisation de la famille et de la société, et que cette histoire, non des faits, mais des hommes, est celle qui m'intéresse le plus. Je crois avoir recueilli le premier quelques-unes de ces inscriptions. Les chambres sépulcrales sont parfois taillées à une certaine hauteur dans le rocher, et, pour grimper jusqu'à elles, pour passer de l'une à l'autre sans me casser le cou ou les jambes, j'avais grand besoin du secours de Soliman; ce secours, du reste, m'a été souvent précieux, et je ne saurais trop re-

commander ce drogman modèle aux voyageurs pour son adresse, ses prévenances, son intelligence et sa résolution.

Dans plusieurs de ces grottes, on voit des statues qui représentent en général le couple défunt qui y fut enseveli. Ces statues sont assises dans le fond de la grotte, comme les statues des dieux au fond des temples. Sur les parois, les mêmes personnages sont représentés recevant l'hommage de leurs descendans. Devant eux est une table chargée d'offrandes, et on fait des libations en leur présence comme en présence des dieux. La vénération des ancêtres a donc enfanté ici un véritable culte; la religion des morts était en Égypte une véritable religion. Ces grottes sépulcrales sont des chapelles. Ici, comme à Elithyia, on voit le passage de la tombe de famille aux grands temples creusés dans le roc d'Ipsamboul et de Guerché-Hassan. Il ne faut pas oublier que, selon les idées des Égyptiens, qui associaient la pensée de la mort à tout, chaque tombeau est un temple, et chaque temple, à quelques égards, un monument funèbre.

La structure géologique de l'Égypte est très simple : les terrains calcaires s'étendent depuis la mer jusqu'à Silsilis; ici commence à se montrer le grès; le granit paraît un peu avant la première cataracte. On ne voit point de traces de terrains volcaniques. L'Égypte, pays de stabilité par excellence, ne paraît pas avoir éprouvé de grandes commotions géologiques. Les tremblemens de terre y sont rares, bien qu'ainsi que le remarque M. Lyell, l'Égypte soit placée sur une ligne où il y en a beaucoup. Les institutions antiques s'élevèrent sur un sol immuable comme elles. Toutefois il ne faudrait pas trop insister sur ce rapprochement, car les anciens remarquaient également, de l'Égypte et des Gaules, qu'elles étaient peu sujettes aux tremblemens de terre (1), et on ne saurait dire que le caractère du génie gaulois soit l'immobilité. Les tremblemens de terre ne sont pas d'ailleurs inconnus en Égypte, les historiens musulmans en ont mentionné plusieurs; le Caire vient d'en éprouver un, assez faible, il est vrai, il y a quelques semaines.

Ombos.

Le grand temple d'Ombos est remarquable entre tous les temples de l'Égypte par une singularité de structure dont il n'y a pas d'autre exemple. Ce temple est double, il porte une double dédicace et il a deux entrées principales. Une des moitiés de l'édifice est dédiée à Horus, dieu soleil, et l'autre à Sevek, dieu crocodile. Ces deux divinités, en apparence si différentes, étaient honorées conjointement dans le temple d'Ombos.

(1) *Gallia et Ægyptus minimè quatiuntur*, dit Pline. Pour notre pays au moins, la citation de Pline n'est pas frappante d'actualité.

La première idée qui se présente, c'est qu'un dieu crocodile doit être un dieu dévorant et représenter le principe de la destruction et de la mort, tandis qu'un dieu soleil doit être un dieu bienfaisant et représenter le principe de la fécondité et de la vie; mais un trait fondamental de la mythologie égyptienne est, selon moi, d'associer dans les mêmes types divins les attributs les plus contraires. Il n'est point de divinité égyptienne qui ne soit tour à tour une puissance lumineuse et une puissance de ténèbres, un principe de vie et un principe de mort. Osiris, le dieu bon, comme l'exprime une de ses dénominations, *Onofris;* le dieu solaire, comme le fait voir l'hiéroglyphe de son nom qui est un œil sur un trône; Osiris est aussi le dieu infernal, le terrible juge des morts; par la même raison Sevek, le dieu crocodile, le dieu dévorant dont la queue est l'hiéroglyphe des ténèbres, est assimilé au dieu soleil, à Horus. Sur le mur du portique d'Ombos, tous deux sont placés en regard portant sur la tête le disque solaire. Cette association dans un même type des attributs les plus contraires est, selon moi, le caractère fondamental de la mythologie égyptienne et, je crois, la véritable origine de la divinisation du crocodile, de sa corrélation avec Horus dans le temple d'Ombos.

Il n'y a pas besoin de raffiner, comme on l'a fait, et de supposer que les Égyptiens adoraient le crocodile, parce que, remontant avec la crue des eaux du Nil, il annonce le temps de l'inondation. Cette opinion subtile, admise par plusieurs modernes, repose sur une assertion d'Eusèbe, qui prétend que, dans le langage hiéroglyphique, le crocodile signifiait *l'eau potable;* mais on peut affirmer que cette assertion est sans fondement et que le crocodile n'a jamais, dans les hiéroglyphes, le sens que lui prête Eusèbe (1). Nous savons par Juvénal que des querelles furieuses mettaient aux prises les habitans d'Ombos et ceux de Tentyris (Denderah), parce que les premiers étaient de zélés adorateurs et les seconds d'implacables ennemis du crocodile. Ces querelles acharnées étaient le produit des cultes locaux et montrent quelle énergie animait chacun de ces cultes. En présence de ces faits et d'autres faits analogues, en voyant chaque ville d'Égypte vouée spécialement à l'adoration d'une divinité parfois proscrite dans une autre ville, j'en suis venu à croire que très anciennement chaque partie de l'Égypte avait son animal sacré, qui était pour elle un véritable fétiche, le fétiche de la

(1) De plus, si la cause de l'adoration du crocodile par les Égyptiens devait être attribuée à cette circonstance, que le crocodile pénètre dans l'intérieur des terres à l'époque où le Nil déborde et afflue dans les canaux, nul lieu n'aurait été plus mal choisi pour son culte qu'Ombos, dont le temple s'élève au-dessus d'un escarpement à pic qui ne permettait ni au Nil ni au crocodile de pénétrer dans l'intérieur des terres. Il serait étrange que ce fût précisément dans un tel lieu qu'on eût consacré un temple au dieu crocodile, si les rapports du crocodile avec le débordement pouvaient être la cause de ce culte.

localité comme il arrive aux populations sauvages qui habitent d'autres parties de l'Afrique. Dans cette hypothèse, un corps de prêtres en possession non pas d'une science supérieure (on sait que je ne crois pas à l'existence de cette science chez les anciens Égyptiens), mais en possession d'un point de vue religieux un peu plus élevé et dont l'idée de la vie exprimée par le soleil et par le signe de la reproduction était la base principale; ce corps de prêtres, dis-je, trouvant dans chaque coin de l'Égypte un fétichisme local établi, aurait accepté ce fétichisme en le rattachant à ses propres idées sur la vie et la mort, aurait conservé ces types empruntés à la nature animale, et que la superstition populaire avait consacrés, le bélier, le chacal, l'épervier, le crocodile, et en aurait fait les dieux de son panthéon. Si c'est là l'origine de la religion égyptienne, si elle s'est formée ainsi au moyen d'un dogme sacerdotal greffé sur un fétichisme local, on comprend pourquoi les différentes villes étaient consacrées à des dieux différens, et pourquoi, ces dieux étant primitivement les objets d'un culte indigène, les sectateurs des uns pouvaient être les contempteurs des autres. Le crocodile, devenu le dieu Sevek dans la mythologie égyptienne, avait été probablement le fétiche primitif d'Ombos. Ceci tient, comme on voit, à tout un système sur la religion égyptienne que je n'ai point à développer ici, mais que j'ai cru devoir indiquer à propos du culte particulier d'Ombos et de la disposition extraordinaire de son temple.

Je crois qu'on a trop souvent voulu expliquer les mythologies anciennes par des idées empruntées aux temps modernes et en particulier par des considérations d'utilité matérielle. Cicéron, par exemple, parle de l'utilité de l'ichneumon, du chat, du crocodile. Or, quelle a jamais été l'utilité du crocodile?

Le climat du Nil offre une invariable régularité. Bossuet a pu dire avec raison : « La température toujours uniforme du pays y faisait les esprits solides et constans. » En effet, nulle part dans le monde le jour qui précède n'est aussi semblable au jour qui suit. En Égypte, les caprices de l'atmosphère sont à peu près inconnus; jamais on ne fait entrer dans ses projets les variations des baromètres. On sait d'avance que le lendemain sera semblable à la veille. Le ciel immuable fait paraître le temps immobile.

L'année égyptienne n'était pas divisée comme la nôtre en quatre saisons. Il n'y avait ni un printemps, ni un été, ni un automne, ni un hiver, mais une saison des semailles, une saison de l'inondation, une saison de la récolte. C'est ce que les hiéroglyphes des divisions du temps ont appris à Champollion, qui les a interprétés le premier. Cette division de l'année en trois parties existe encore en Égypte, à ce que m'a dit Soliman, qui ne l'a point trouvée dans les hiéroglyphes. Elle résulte d'une nécessité permanente du climat dans ce pays singulier, où

il n'y a ni une saison froide et une saison chaude, ni une saison sèche et une saison des pluies. Au reste, la division de l'année en trois parties n'est pas particulière à l'Égypte, on la retrouve dans l'Inde; elle ne doit donc pas compter parmi les objections qu'on oppose à l'opinion d'après laquelle l'origine de la civilisation égyptienne serait dans l'Inde, opinion, du reste, que je suis loin de partager.

Le climat de l'Égypte est très sain, les plaies s'y guérissent avec une extrême facilité. Il n'y a que deux maladies à craindre, l'ophthalmie et la dyssenterie; de la première on se défend par des lunettes bleues, de la seconde par un régime sobre et régulier, en évitant la fatigue et surtout le passage de la chaleur du jour à la fraîcheur des soirées enchanteresses et dangereuses du Nil.

L'Égypte est un pays d'une fertilité incomparable; ici les lieux communs de la poésie et les hyperboles de l'éloquence n'ont rien d'exagéré. On fait facilement trois récoltes dans l'année. Il en est de même dans l'Inde. L'Égypte approvisionnait l'empire romain pour quatre mois de l'année. Aussi les anciens ont-ils cru que l'agriculture était originaire d'Égypte et qu'Osiris avait inventé la charrue. Ce qu'il y a de certain, c'est que la charrue, telle qu'elle est représentée sur les monumens, et telle qu'on la voit aujourd'hui aux mains du fellah, est bien la charrue primitive. C'est un hoyau renversé et traîné par des bœufs.

Syène.

Nous nous sommes éveillés au pied d'une berge dorée par le soleil levant et couronnée de palmiers. Les murs d'une petite ville ruinée viennent border le fleuve : cette ville est Syène (aujourd'hui Assouan), la dernière de l'Égypte du côté de la Nubie. Strabon est venu à Syène, Juvénal y fut relégué. Nous touchons à une des extrémités du monde romain.

On prétend que Syène, bien que située un peu avant le tropique, est, grace à diverses circonstances climatologiques, le lieu le plus chaud de la terre. Je ne sais ce qui en est, mais ce que je sais bien, c'est qu'il faisait ce matin une belle chaleur pour la saison. Nous avions le plaisir de mourir de chaud le 3 février, en errant sur l'emplacement de l'ancienne ville. A peine y trouve-t-on quelques débris d'antiquités. Ce qu'on voit en abondance, ce sont des pierres funèbres qui marquent le lieu de nombreuses sépultures mahométanes. Cet emplacement est saint pour les musulmans, et on y apporte de très loin les corps des dévots qui ont désiré y être ensevelis. En réfléchissant que l'île de Philœ, voisine de Syène, était un des endroits où les Égyptiens plaçaient la tombe d'Osiris auprès de laquelle ils se plaisaient à être enterrés, il m'est venu dans l'esprit que la coutume musulmane pourrait bien remonter à l'antique usage égyptien. Ce serait un exemple de plus de ces

traditions qui ignorent leur origine, de ces effets qui survivent à leur cause. Le musulman qui vient de bien loin chercher un tombeau dans le voisinage de l'île sacrée continue sans s'en douter la vieille dévotion égyptienne au tombeau divin d'Osiris.

Nous avons erré curieusement dans les carrières de Syène. Ces carrières sont une plaine de granit taillée à ciel ouvert pour les besoins de l'architecture et surtout de la sculpture égyptiennes. L'Égypte offre, en effet, très peu de monumens construits en granit, mais tous les obélisques, beaucoup de statues et de sphinx sont de granit et de ce granit rose particulier à Syène, d'où il a pris le nom de syénite (1). C'est donc d'ici que sont sortis ces monolithes célèbres qui, après avoir décoré Thèbes ou Héliopolis, embellissent maintenant les places de Rome et de Paris.

On comprend comment ces masses ont pu être détachées. Des trous qu'on voit encore disposés le long d'une fente horizontale montrent par quel procédé on a séparé de la roche de grands morceaux de granit. Dans ces trous, on enfonçait les coins qui servaient à briser le roc. On voit même dans la carrière de Syène un obélisque qui n'a pas été entièrement détaché; il est là couché sur le sol, auquel il tient encore par un côté. En contemplant ce témoignage vivant d'un travail qui a cessé depuis tant de siècles, il semble qu'on assiste à ce travail et qu'on le voie s'interrompre. On peut croire que les ouvriers, après avoir fait leur sieste, vont revenir et terminer leur ouvrage; l'œuvre inachevée semble durer encore.

La grande affaire des voyageurs, c'est d'arranger le passage de la première cataracte. Ce fait seul, que l'on franchit la cataracte dans sa barque en remontant le fleuve, montre combien le nom de cataracte est usurpé. Les cataractes du Nil ne sont que des rapides; en les voyant de près, on cherche à s'expliquer les exagérations dont elles ont été l'objet dans l'antiquité et même dans les temps modernes. Selon Diodore de Sicile, personne ne saurait les remonter, à cause de l'impétuosité du fleuve qui surpasse toutes les forces humaines. Sénèque décrit un vaste précipice dans lequel le fleuve tombe avec un fracas qui fait retentir les environs; Cicéron va plus loin, il parle de ceux qui deviennent sourds par le grand bruit que fait le Nil en se précipitant de montagnes très élevées. Les poètes de la renaissance ne se sont pas fait faute de reproduire et d'amplifier le témoignage des anciens. Politien peint à l'oreille le fracas assourdissant du Nil tombant des hautes cataractes.

Con tal tumulto onde la gente assorda
Dell' alte cataratte il Nil rimbomba.

(1) Malgré son nom, la syénite n'est pas l'espèce de granit dominante à Syène; ce qui caractérise la syénite, c'est l'absence de mica, remplacé par l'amphibole.

Bien que l'exagération soit naturelle aux poètes et aux voyageurs, j'ai peine à croire que le témoignage des anciens fût radicalement faux, et j'incline à penser que la barrière de rochers qui traverse le Nil au-dessus de Syène a pu être abaissée avec le temps par l'effort du fleuve.

Un fait bien curieux, découvert par M. Lepsius, pourrait avoir quelque rapport avec cet abaissement des rochers. Au-dessus de la seconde cataracte, à Semnéh, il a trouvé des marques gravées, il y a près de quatre mille ans, sur le roc pour indiquer les hauteurs atteintes par le niveau du fleuve à diverses époques du règne de ce Pharaon, qui, à une autre extrémité de son vaste empire, creusait le lac Mœris et construisait le labyrinthe. Ces marques avec la date de l'année du règne se voient encore sur les bords escarpés du Nil, comme les grandes crues de la Seine sont marquées sur les piliers de nos ponts. Or, ces marques sont beaucoup au-dessus du niveau actuel. Les rochers ont donc pu former autrefois comme un barrage d'où les eaux se précipitaient en cascade et qu'elles auront fini par briser. La même chose a dû arriver pour la première cataracte. Ainsi serait expliquée l'origine d'une renommée qui se serait prolongée long-temps encore après qu'elle aurait cessé d'être méritée. On vit quelquefois sur une vieille réputation dont on n'est plus digne. Quoi qu'en ait pu dire Diodore de Sicile, nous allons franchir la cataracte à l'aide d'un bon vent de nord et d'une centaine de Nubiens qui doivent aider la puissance du vent, et avec des cordes diriger notre barque au milieu des rochers.

L'objet de notre négociation chez l'aga a été de faire prix pour ce secours nécessaire, et, comme toute négociation avec les Arabes ou les Nubiens, elle a été longue et fort accompagnée de gesticulations, exclamations, réclamations et pourparlers sans fin. J'assistais à tout ce débat, qui se passait entre Soliman et les naturels du pays, assis à côté de l'aga et fumant avec une grande majesté. Le marché conclu, je me suis mis à fureter dans les rochers pour y trouver quelques inscriptions que j'avais remarquées quand nous nous rendions chez l'aga. Les scènes représentées sur ces rochers sont analogues à celles qu'on voit sur les stèles funèbres. Ce sont des familles adressant des prières aux dieux. Le nom et la condition de chaque personnage sont écrits auprès de lui en hiéroglyphes que j'ai recueillis, car je recueille avec soin tous les monumens qui pourront m'aider à recomposer l'organisation de la famille et de la société chez les anciens Égyptiens.

Nous fîmes une visite à l'île d'Éléphantine, dans laquelle une partie des ruines qu'y trouva encore l'expédition d'Égypte n'existe plus. Ce qui m'a surtout frappé, c'est une porte de granit sur laquelle on lit le nom d'Alexandre (1). Les formules qui accompagnent officiellement le

(1) Suivant Champollion, il s'agit du fils du conquérant et non du conquérant lui-même.

nom de tous les Pharaons, de tous les Ptolémées, de tous les empereurs, font un singulier effet quand on les voit accompagner le nom d'Alexandre. Ces dénominations emphatiques de *seigneur du monde, vainqueur du nord et du midi, de l'Orient et de l'Occident, maître des trônes,* sont vraies cette fois. Ces exagérations, qu'avait imaginées la flatterie et qu'elle distribuait au hasard, la gloire en a fait des réalités.

Nous sommes partis de Syène vers quatre heures, poussés par un vent de nord assez fort pour nous faire remonter rapidement le courant qu'on rencontre après Syène. Ce moment est un de ceux que je n'oublierai pas. Il y avait quelque chose d'imposant dans cette nouvelle phase du voyage. Nous avions pris à bord un pilote nubien, car le pilote égyptien ne nous aurait plus servi de rien au-delà de la première cataracte. Nous allions laisser l'Égypte derrière nous, entrer dans un pays nouveau. Une nouvelle race nous entourait, les visages étaient plus noirs, les physionomies plus étranges. Le passage des cataractes est toujours un événement : comme la barque court quelque risque, on fait porter par terre, à dos de chameau, ce qu'on a de plus précieux. Le lecteur imagine sans peine que, pour moi, c'étaient mes notes et les ouvrages de Champollion. Du reste, rien n'est plus agréable que de se sentir emporté ainsi à contre-courant à travers des rochers qu'on évite adroitement, et qui semblent tourbillonner. Le Nil murmure et bouillonne, le vent lutte contre le courant, la barque penche, on crie : une manœuvre la relève bientôt. Pour la première fois je suis entouré de tous côtés de bords abrupts, formés par des rochers noirs comme du basalte. Ces roches noires percent un sable d'or, car ici le désert est le lit du Nil. Cette côte, d'un aspect si nouveau, paraît fuir et tournoyer autour de moi. Tout enivrés de cette navigation étourdissante, nous arrivons à la première station, qu'on appelle la première *porte*. Nous n'avancerons pas davantage aujourd'hui; demain la barque franchira les autres *portes*, et nous irons par terre nous embarquer plus loin pour passer dans l'île de Philœ; car il y a à voir sur le chemin les débris du mur antique élevé contre les nomades pour la protection des pèlerins qui allaient à Philœ visiter le tombeau d'Osiris; il y a aussi des hiéroglyphes à relever. Les rochers en sont couverts comme aux portes de Syène; dès le soir, j'ai commencé ma chasse, qui n'a pas été sans résultat. J'ai trouvé gravés sur le roc les noms de plusieurs particuliers obscurs et le prénom d'un Pharaon très ancien et très célèbre, Mantonotep. Ici est indiquée la quarantième année de son règne. Ce règne a donc duré au moins quarante ans.

Outre la bonne fortune de mon cartouche, je cherchais avidement les noms obscurs, car je fais une collection de noms propres égyptiens. Il y aura là matière à quelques observations curieuses. Les noms des Pharaons les plus célèbres sont portés fréquemment par des particu-

liers. Il y avait des bourgeois de Thèbes qui s'appelaient Ramsès, Thoutmosis, etc. Comment s'en étonner? Il y en avait bien qui portaient des noms divins, les noms d'Ammon et d'Athor. J'ai trouvé sur ces rochers un Osortasen, et très souvent répété le nom propre d'*Ammoni*, celui dont les Grecs ont fait Ammonios, les Romains Ammonius, et qui reparaît plusieurs fois dans l'histoire de l'école d'Alexandrie. Après ce nom, j'ai vu très souvent un signe singulier, que je ne crois pas un hiéroglyphe, et qui ressemble à un *phi* grec, φ. Peut-être était-ce l'initiale de Philœ. A côté des hiéroglyphes, on a dessiné sur les rochers de véritables *bonshommes*. Évidemment ces inscriptions hiéroglyphiques ont une origine populaire. Quelques-unes ont servi peut-être à désennuyer un soldat de la garnison de Philœ. Ceci pourra étonner ceux qui croient que les hiéroglyphes étaient un mystérieux système d'écriture réservé aux prêtres et inintelligible au vulgaire; mais cette opinion, long-temps régnante, ne peut tenir contre les faits. Les temples, les palais, les tombeaux, les meubles les plus usuels, les ustensiles les plus vulgaires, même les jouets d'enfans trouvés dans les tombes, sont couverts d'hiéroglyphes, destinés évidemment à être lus par tout le monde. Ici, les inscriptions éparses sur les rochers, et qui ne contiennent rien de mystérieux, montrent assez l'universalité et la prodigalité des signes hiéroglyphiques; elles montrent aussi que dans tous les temps certains hommes ont eu la manie de graver pour l'avenir des noms inconnus et d'immortaliser leur obscurité.

Nous avons fait assez de chemin, allant à travers le sable, d'un massif de rocher à un autre, montant et descendant tour à tour, selon que nous apercevions sur un sommet ou dans la plaine la blancheur de quelques hiéroglyphes se détachant sur la pierre noire. De la cime de l'un de ces massifs, où nous avait attirés une convoitise de ce genre, nous avons eu un spectacle qui valait mieux que ce que nous étions venus chercher. Au bout d'une plaine de sable, nous avons aperçu tout à coup, aux dernières lueurs du jour expirant, s'élever, dans la solitude, les monumens de l'île de Philœ. Ces monumens sont à peu près intacts, et nous paraissaient l'être entièrement; rien de moderne ne se mêle à ces temples antiques d'une si étonnante conservation. On pouvait croire qu'on avait devant les yeux une ville égyptienne encore habitée. Quand les pèlerins qui venaient adorer le tombeau d'Osiris découvraient les temples de Philœ, ces temples leur apparaissaient ainsi à l'horizon. Ce qui frappait leurs regards vient de frapper les nôtres, et à cet aspect inattendu d'une ville antique, se dressant tout à coup dans le désert, nos cœurs, à nous pèlerins de l'étude, n'ont pas battu, je crois, moins fortement que les leurs.

Philœ.

Ce matin, après nous être éveillés au murmure torrentueux du Nil, nous nous acheminons sur nos ânes vers le point du rivage d'où une barque nous transportera dans l'île de Philœ. Nous traversons une plaine de sable, et, pour compléter la sensation du désert, on nous parle d'un lion qui a paru dans le voisinage et qui pourrait bien venir manger nos ânes; mais je soupçonne nos Nubiens de vouloir nous flatter. Sans trouver le plus petit lion, nous atteignons un village où nous nous embarquons pour passer dans l'île sainte, dernier asile du culte égyptien, lequel y subsistait encore au VIe siècle.

Ici le Nil est semblable à un lac dont les rives noires et abruptes décriraient de sinueux contours. En pénétrant dans cette anse retirée, il semble qu'on s'éloigne du monde des vivans, et on éprouve un sentiment extraordinaire de silence et de recueillement; on laisse à gauche un rocher couvert de grands hiéroglyphes qui se détachent en blanc sur la teinte sombre de la pierre.

Quelques lambeaux de terrain cultivé se montrent çà et là, quelques palmiers s'élèvent au milieu des masses suspendues, qu'on dirait des basaltes amoncelés. On pense à la Chaussée des Géans d'Irlande sous le ciel de Nubie. Les ruines de Philœ dominent majestueusement ce chaos. En approchant, on voit grandir un pylône qui semble dépasser les lignes des collines environnantes. Les ruines de l'homme paraissent ici plus grandes que les ruines de la nature. Enfin la barque s'arrête au pied d'une berge où croissent quelques arbustes. Nous suivons un petit sentier et nous nous trouvons tout à coup comme par enchantement dans un temple parfaitement conservé que soutiennent des colonnes aux chapiteaux verts et bleus qui ont conservé les teintes des singulières feuilles dont ils se composent. Cette entrée brusque et furtive dans un temple presque intact est une des plus agréables surprises que réserve le voyage d'Égypte. Je me recueille un moment dans ce muet sanctuaire où je viens de pénétrer, mais bientôt la multitude d'hiéroglyphes qui m'entourent sollicitent ma curiosité; je me lève et je commence à m'orienter dans cet ensemble de monumens qui couvrent et remplissent seuls l'île inhabitée de Philœ. Il n'y a rien ici d'un peu ancien, rien qui remonte plus haut que le temps des Césars et des Ptolémées, si ce n'est un petit temple situé à l'extrémité méridionale de l'île et un pylône (1) portant le nom de Nectanébo, le dernier souverain national

(1) Sur ce pylône et sur le grand pylône du temps des Ptolémées, dans lequel il est engagé, se lisent diverses inscriptions grecques et latines. Plusieurs ont été tracées avant les figures et les hiéroglyphes qui les recouvrent en partie, ce qui étonnait beaucoup à une époque où l'on croyait que tout ce qui est égyptien devrait toujours être beaucoup plus ancien que ce qui est grec. M. Durand a rapporté quelques-unes de ces inscriptions

de l'Égypte, contemporain d'Alexandre et son père, suivant une légende inventée par la vanité égyptienne. Ce dernier des Pharaons est leur unique représentant dans l'île de Philœ.

Ce temple du sud, auprès duquel s'élève un obélisque, était consacré à Isis, comme le prouve une inscription hiéroglyphique dont voici la traduction littérale : « Nectanébo a élevé à sa mère Isis la grande demeure d'elle par une construction à toujours. » En suivant une galerie qui ramène vers le nord, on voit Tibère accoutré en Pharaon et sacrifiant au dieu Ammon. Sur une colonne, j'ai lu le commencement du nom de cet empereur, Tib.... La fin du mot n'a jamais été écrite. Qui a arrêté la main du scribe? Est-ce la nouvelle que l'empereur n'était plus? On peut le croire, et ce mot inachevé transporte vivement dans le passé.

En pénétrant dans le groupe de temples qui s'élève vers la partie occidentale de l'île, on trouve à gauche, dans la première cour, une inscription qui, lorsque j'ai quitté Paris, occupait beaucoup les savans à cause de ses rapports avec la célèbre inscription découverte à Rosette, dans laquelle le même texte est, comme on sait, reproduit trois fois : la première en hiéroglyphes, la seconde dans un autre caractère égyptien qu'on appelle démotique ou populaire, la troisième en grec. Tout le monde sait que l'heureuse trouvaille de Rosette, due aux Français, a été le point de départ de l'immortelle découverte de Champollion. Ceux qui voudraient ne pas croire à cette découverte demandent comment, au bout de vingt-cinq ans, on n'a pas encore obtenu, à l'aide de la traduction grecque placée au-dessous du texte hiéroglyphique, une traduction complète de ce texte. Je ne crois pas qu'il fût impossible de la donner aujourd'hui; mais la difficulté à surmonter serait très grande. D'abord le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette ne nous est point parvenu dans son intégrité; la pierre est tronquée par en haut et obliquement, de sorte que plusieurs lignes de la partie supérieure manquent entièrement et que les autres sont incomplètes à leur extrémité. Le texte hiéroglyphique n'offre pas une seule ligne absolument intacte; de plus le style, comme celui de toutes les inscriptions du temps de Ptolémée, est plus recherché et d'une intelligence beaucoup plus difficile que sous les Pharaons. Il peut sembler bizarre de juger du style d'une inscription hiéroglyphique comme s'il s'agissait de la latinité d'un auteur romain; pourtant il suffit d'une assez légère connaissance des hiéroglyphes pour reconnaître bien vite, non seulement à la forme des caractères, mais au choix des expressions, si l'inscription appartient à l'époque des Pharaons ou à celle des Ptolémées. Sous ces

à mon illustre confrère M. Letronne, qui en a enrichi l'atlas du second volume de son savant et ingénieux ouvrage sur les inscriptions grecques et latines de l'Égypte.

derniers, le style hiéroglyphique, je maintiens l'expression, est beaucoup moins simple; les signes qui sont, on s'en souvient, tantôt des lettres, tantôt des mots, offrent une étrangeté et une complication qu'on ne trouve point sur les anciens monumens. Si l'inscription de Rosette avait mille ans de plus d'antiquité, elle eût été déchiffrée plus facilement. Mais, direz-vous, on a le grec qui peut donner le sens de l'égyptien? Le sens général sans doute, mais pas toujours, je puis l'assurer, une version parfaitement littérale. C'est à tous ces obstacles qu'il faut s'en prendre si nous n'avons jusqu'ici de l'inscription de Rosette que la traduction d'un certain nombre de phrases seulement (1).

Ce qui précède se rapporte au texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette. Quant au texte démotique placé au-dessous du premier, il a été, dans ces derniers temps, l'objet d'une découverte importante. Rien n'a été publié de Champollion sur le démotique. On nomme ainsi de certains caractères entièrement différens des hiéroglyphes, et qui semblent avoir été d'un usage plus général. Bien que les hiéroglyphes, ainsi que nous l'avons vu, ne fussent point, comme on l'a dit, la propriété exclusive des prêtres, l'écriture démotique ou populaire (c'est le sens de ce mot) était fréquemment employée. On possède des contrats démotiques en assez grand nombre, et je n'ai pas vu de monumens, en Égypte, où quelque inscription démotique n'ait été gravée, probablement par la dévotion des voyageurs. Enfin un papyrus très précieux, le papyrus de Leyde, offre un certain nombre de mots écrits en caractères démotiques, accompagnés de leur transcription en caractères grecs. Le papyrus de Leyde étant postérieur de plusieurs siècles à la pierre de Rosette, l'alphabet fourni par les transcriptions en lettres grecques que renferme le premier ne peut suffire pour lire le texte démotique conservé sur cette pierre. Voilà où en étaient les choses (2), quand M. de Saulcy a publié un alphabet démotique plus complet qu'aucun autre. Appliquant l'instrument découvert par lui à la lecture du texte démotique de Rosette, il y a trouvé des mots dont le sens, expliqué à l'aide du copte, se rapporte au sens contenu dans le texte grec. M. de Saulcy poursuit l'épreuve de sa méthode en l'appliquant à toute la partie con-

(1) Champollion en a donné quelques-unes dans sa grammaire. Savolini avait commencé une traduction analytique de l'inscription de Rosette.

(2) Depuis, M. de Saulcy a publié en un volume in-4° de 262 pages la traduction d'une partie notable du texte démotique de Rosette, établie sur une analyse approfondie de ce texte déchiffré pour la première fois. Il est impossible que, dans un travail si hardi et si nouveau, des erreurs de détail n'aient pas échappé à M. de Saulcy; mais il est encore plus impossible que la science n'ait été considérablement avancée par ce travail. Une nouvelle épreuve vient de confirmer les principes de M. de Saulcy. Ce savant a lu récemment à l'Académie des inscriptions la traduction d'un morceau écrit en caractères démotiques. Il y est traité du dieu Ammon. M. de Saulcy regarde ce fragment mythologique comme ayant été écrit à Alexandrie vers le temps de Dioclétien.

servée du texte démotique. Ce n'est qu'après que l'épreuve aura été poussée jusqu'au bout qu'elle sera décisive; mais ce que je ne crains pas d'affirmer dès aujourd'hui, c'est que les vrais principes de la lecture et de l'interprétation du démotique ont été posés par M. de Saulcy. Grace à lui, deux vérités que n'avait point vues Champollion sont acquises à la science. La première, c'est que la langue du texte hiéroglyphique n'est pas exactement la même que la langue du texte démotique, l'une correspondant au dialecte sacré et l'autre à l'idiome populaire; la seconde, c'est que, sauf un très petit nombre de cas dans lesquels l'écriture démotique a conservé les signes figuratifs de l'écriture hiéroglyphique, cette écriture n'est pas, comme la première, en partie idéographique, en partie phonétique (c'est-à-dire représentant par ses signes tantôt des idées, tantôt des sons), mais qu'elle est purement phonétique, de sorte qu'elle ne contient que des signes de sons, de véritables lettres. L'alphabet démotique est donc un véritable alphabet. Ces deux opinions que M. de Saulcy a établies le premier, et qui sont fondamentales, me paraissent devoir rester, quand le progrès d'une science qu'il a créée devrait rectifier quelques-uns des résultats auxquels il est parvenu. Telle est l'histoire sommaire des travaux auxquels a déjà donné lieu la triple inscription de Rosette.

On conçoit combien l'intérêt des savans dut être excité, quand on apprit que M. Lepsius venait de découvrir sur un mur du grand temple de Philœ un autre exemplaire du décret de Rosette en caractères hiéroglyphiques et en caractères démotiques. Le texte grec manquait ici; mais, presque complet sur la pierre de Rosette, son absence était moins à regretter. La joie des égyptologues fut grande. Au lieu d'une inscription dont le tiers supérieur est détruit, et dont pas une ligne n'est intacte, on allait avoir la partie hiéroglyphique tout entière et une précieuse ressource pour déterminer les caractères douteux de l'inscription démotique. Si l'envie de rapporter le plus tôt possible à mon pays une empreinte de cette précieuse inscription ne fut certes pas l'unique motif de mon voyage en Égypte, elle acheva de me décider à l'entreprendre.

Je me suis donc trouvé en présence de cette inscription qu'avaient vue Salt et Champollion, et j'ai compris pourquoi ils ne l'avaient point recueillie. D'abord elle est placée à une hauteur de dix pieds, et, sans une échelle apportée du Caire, mon compagnon de voyage, M. Durand, n'aurait pu prendre laborieusement une empreinte en papier de l'inscription. Elle n'est pas aussi bien conservée, il s'en faut, que les premières nouvelles l'avaient annoncé. Le grès dans lequel les caractères sont tracés a souffert, et de plus de grandes figures accompagnées d'hiéroglyphes ont été tracées par-dessus l'inscription primitive : c'est un palimpseste hiéroglyphique. Je crains qu'on n'en puisse tirer que

des groupes isolés, mais pas une phrase entière et suivie; c'est donc, par rapport à l'inscription de Rosette, *obscurum per obscurius*. Cependant l'inscription de Philœ ne sera point inutile, elle pourra fournir des variantes curieuses pour les parties où elle suit le texte de Rosette; mais il n'est pas encore démontré que ce soit une reproduction exacte de ce texte. La dernière ligne, qui est bien la même, contient l'injonction de publier le décret *en caractères sacrés, en caractères populaires* et *en caractères grecs*, mais c'est une formule qui a pu être mise au bas de tous les décrets analogues. Une différence notable, c'est qu'auprès du nom du roi Épiphane à Philœ, on lit le nom de la reine Cléopâtre, qui ne figure point sur la pierre de Rosette. Ce fait seul prouve que les deux décrets ne peuvent être identiques, puisqu'à l'époque où fut rendu celui de Rosette, Épiphane avait douze ans et demi, et qu'à cet âge il n'était pas marié à Cléopâtre (1).

Le sanctuaire du grand temple porte les noms de Ptolémée Philadelphe et de Bérénice. Dans l'épaisseur d'une porte qui regarde le Nil, j'ai copié une assez singulière litanie en l'honneur du roi; en voici quelques versets :

« Dieu bienfaisant, mine d'or et d'argent de tout le pays.
« Dieu bienfaisant, soleil de l'Égypte, lune des pays étrangers.
« Dieu bienfaisant... qui a été père plusieurs fois par sa femme. »

Ici l'expression est d'une franchise que j'ai dû adoucir dans la traduction; l'hiéroglyphe, encore plus que le latin, *brave l'honnêteté*. La partie du temple qui date de Philadelphe est supérieure, pour le goût des sculptures, à ce qui est l'œuvre de ses successeurs; mais la distance est encore plus grande entre les monumens de Nectanébo, le dernier des Pharaons, et ceux de Philadelphe, le second des Ptolémées. Le commencement de la décadence est très sensible en passant de l'époque égyptienne à l'époque grecque. Une fois qu'on est entré dans celle-ci, la décadence continue, mais moins visiblement. Un petit temple très élégant, à l'est, n'a pas été achevé. Ses colonnes s'élèvent avec leurs chapiteaux à feuilles de lotus, comme une corbeille imparfaite. On aime à y lire le nom de Trajan. Voici comment M. Lancret (2) explique l'effet particulièrement gracieux de ce petit temple. « Ces colonnes ne sont pas plus élancées que dans les autres temples, mais elles sont surmontées d'un dé égal au quart de leur hauteur, ce qui donne à l'ensemble de l'édifice un air de légèreté qui contraste avec les proportions ordinaires des monumens. »

(1) Letronne, *Inscriptions égyptiennes*, I, 265.
(2) *Expédition d'Égypte, Antiquités*, I, 13.

Plus loin mes yeux ont salué, au milieu des hiéroglyphes, l'inscription suivante :

L'an VI de la république,
Le 15 messidor,
Une armée française commandée
Par Bonaparte est descendue
A Alexandrie.
L'armée ayant mis, vingt jours
Après, les Mamelouks en fuite
Aux Pyramides,
Desaix, commandant la
Première division, les a
Poursuivis au-delà des
Cataractes, où il est arrivé
Le 18 ventôse de l'an VII.

Une main insolente avait ajouté : *Où était cette armée en* 1814? Une main indignée a répondu par ces mots : *Ne salissez pas une page de l'histoire.*

C'est un charme de passer plusieurs jours dans cette île de ruines, allant d'un temple à l'autre sans y rencontrer d'autres habitans que les figures mystérieuses qui couvrent les murs et les tourterelles qui roucoulent sur les toits. Je me trompe; dans un petit édifice, j'ai trouvé une pauvre femme dont tout le mobilier consistait en une écuelle de bois. A la rigueur, cela suffit pour vivre sous le ciel d'Égypte; mais quelle vie! La nuit, nous écoutions le gémissement des roues à pots qui ne s'arrêtent jamais; ce gémissement nous semblait le soupir de l'Égypte, s'élevant comme une plainte à demi étouffée de cette terre misérable vers le ciel magnifique, à travers la sérénité des nuits. Avant le jour, nous étions assis sur une petite éminence au centre de l'île, et nous regardions le soleil poindre tout à coup derrière le faîte des temples. Quelles journées dans mon souvenir que ces journées de solitude, de travail et de rêverie, dans cette île inhabitée et peuplée de merveilles, qui était notre empire!

J.-J. Ampère.

LA

PROPAGANDE DÉMOCRATIQUE

EN POLOGNE.

J'ai dernièrement expliqué l'origine, le caractère et le but de cette conspiration permanente organisée dans l'exil par les démocrates polonais (1); j'ai tâché d'éclaircir la mission particulière qu'ils s'étaient attribuée vis-à-vis d'une société si différente de nos sociétés modernes; j'ai montré comment ils entendaient reconstruire un peuple et ressusciter une patrie en faisant leurs paysans propriétaires pour les faire citoyens. Je n'ai point alors dissimulé les erreurs et les torts qui me semblaient compromettre la noble cause servie par ces ardens soldats. J'ai dit qu'ils avaient été trop cruellement injustes dans leurs inimitiés, j'ai dit qu'ils s'étaient trompés en prenant l'institution républicaine pour la condition exclusive et absolue du progrès national : je le crois encore aujourd'hui; mais alors aussi je disais que la Pologne n'était pas morte tant qu'il lui restait des fils si admirables; je disais, je sentais qu'elle vivait toujours par eux d'une vie profonde et féconde : je le crois aujourd'hui plus que jamais.

(1) Voyez, dans la livraison du 15 février, l'article sur *l'Émigration et la Démocratie polonaises*. — J'emprunte encore cette fois, sinon dans leur ordre, du moins en substance, les excellentes études fournies à la *Gazette allemande* de Heidelberg par son correspondant anonyme. J'ai en même temps sous les yeux les actes complets du dernier procès des Polonais devant la haute cour de Berlin.

Aujourd'hui seulement il est à propos de mettre en une lumière plus éclatante cette vie cachée d'où l'avenir va peut-être sortir demain tout en armes. On a vu par quels ressorts et pour quels plans la *Société démocratique polonaise* s'était peu à peu formée sur la terre étrangère : voyons-la maintenant à l'œuvre sur ce sol sacré de la patrie qu'elle a vraiment reconquis par la grace sanglante du martyre, en attendant qu'elle le possède par le droit triomphant de la victoire. L'émigration à peine assise dans l'exil s'est en effet retournée contre l'impitoyable ennemi qui l'avait bannie; elle est rentrée, de traverse en traverse, au cœur même du pays qu'on lui fermait; elle y a repris pied par la propagande : les émigrés sont devenus émissaires. J'ai raconté leurs principes; je veux à présent raconter leurs actions; la foi n'est rien si l'on ne la confesse; ils ont été jusqu'au fond de la Pologne russe, les glorieux confesseurs de la démocratie. Suivons-les donc sur le théâtre trop ignoré de leurs combats et recueillons les traces trois fois saintes qu'ils ont laissées dans leurs rudes sentiers. Il y a là des exemples qu'il faudrait, à l'heure qu'il est, écrire en lettres flamboyantes partout où l'écriture est libre, pour que cette flamme allât au loin réchauffer tous les cœurs éteints, pour qu'elle pût en ce moment même resplendir à Varsovie. Voilà pourquoi je rassemble encore quelques feuillets épars de cette histoire héroïque qui va peut-être un jour trouver son historien.

L'histoire vraie de la Pologne est depuis long-temps toute pleine de tragiques mystères; elle est ensevelie sous les voûtes épaisses des mines, dans l'ombre des casemates et des basses fosses, dans l'ombre plus secrète encore des ames ulcérées. D'autres peuples sans doute ont été déjà des peuples martyrs, mais du moins ont-ils souffert au grand jour, et, quand ils gravissaient leur Calvaire, ils pouvaient penser que le monde les regardait. Il n'en est point ainsi de la Pologne : sa voie douloureuse est une voie souterraine. Nul ne saura les vertus qu'elle a consumées et comme enfouies dans les ténèbres de la persécution. Tout a passé là; tout ce que le caractère national avait d'énergie, de souplesse et d'audace, tout a été absorbé par un seul et même effort : lutter, pâtir et mourir en silence; une lutte de muets étranglés par des muets!

Aussi Mickiewicz, le poète de la Pologne nouvelle, c'est le poète des cachots. *Konrad Wallenrode*, le plus cher enfant de son génie, le héros des *Dziady*, c'est un prisonnier sublime, tantôt désespéré jusqu'à blasphémer Dieu, tantôt ravi jusqu'aux extases du mysticisme. Cette œuvre fantastique des *Dziady*, cette épopée grandiose qui se déroule entre des caporaux, des geôliers et des *knouteurs* russes, c'est presque partout une peinture de supplices dont la réalité ferait pâlir des toiles espagnoles. L'hospitalité de la France n'a pas même calmé l'imagination malade de l'illustre exilé. Ces sombres rêves de misères et de tourmens n'ont pas cessé de le poursuivre chez nous. Rien n'est triste à lire comme cer-

taines pages de ce livre singulier qu'il donna dans notre langue il y a bientôt trois ans (1). Je ne parle pas tant des hallucinations de sa métaphysique d'illuminé; je parle surtout de quelques rares endroits où l'on sent l'instinct de l'artiste et la mélancolie du patriote s'allier si bien ensemble avec une si touchante étrangeté. Ainsi, par exemple, interrogeant la statuaire antique, Mickiewicz redemande à ses monumens les types slaves qu'elle a conservés. Tous ceux qu'il revendique, tous ceux qui lui représentent ses ancêtres, ce sont des types de victimes et de bourreaux. Winckelmann ou Visconti ne trouvera dans le *Rémouleur* qu'un esclave phrygien aiguisant le couteau avec lequel Apollon va égorger Marsyas : pour Mickiewicz, le *Rémouleur* est un bourreau slave, un soldat russe. Mesurez seulement l'angle facial de ce crâne déprimé : n'est-ce pas un crâne moscovite? Étudiez sur ce visage fatigué cette expression originale de sinistre bonhomie et de résignation lugubre : ne reconnaissez-vous pas un impassible exécuteur des vengeances tsariennes? Et les *Prisonniers* de la colonne Trajane, est-ce qu'ils ne ressemblent pas à ces convois de Polonais et de Lithuaniens enrôlés par force, que l'on rencontre sur les grands chemins du Nord, les mains liées et la tête basse, marchant en longues files pour aller périr au Caucase? Et les *Caryatides*, les hommes-piliers avec leurs fortes épaules et leurs larges nuques, est-ce qu'on n'en aurait pas toujours les modèles dans les mines de Sibérie ? « Je ne pousserai pas plus loin les analogies, s'écrie enfin le poète désolé, il m'en coûterait trop de songer au *Gladiateur mourant.* »

Oui, l'esclave enrégimenté, l'esclave enchaîné, l'esclave torturé, l'esclave tourmenteur, tels sont encore les horribles tableaux sans cesse exposés aux regards de la Pologne. Elle n'a de choix qu'entre toutes ces formes de l'esclavage, et l'une ou l'autre de ces affreuses destinées attend chacun de ses fils. A contempler de pareilles perspectives, l'humeur primitive de la race s'est bientôt altérée. C'était une race vive et légère, facile au bonheur, amoureuse de mouvement et de gaieté, *Slavus saltans.* La Pologne a perdu cette insouciante sérénité de l'esprit slave. Le paysan polonais n'a plus lui-même grand goût pour ces joies d'enfant qui viennent encore si souvent alléger le poids du servage au fond des villages russes. La douceur des mœurs patriarcales, les bénédictions de la vie agricole ne sont guère désormais que des souvenirs sans effet, des mots sans empire. On a pour ainsi dire mutilé les ames en leur retranchant la jouissance de la patrie, et par cette plaie toujours béante s'échappent maintenant et s'enfuient tous les sentimens d'autrefois.

Un seul les a remplacés et subsiste à travers toutes les alternatives de l'exaspération et du découragement; un seul remplit et domine ces

(1) *L'Église officielle et le Messianisme.*

cœurs dévastés : c'est le besoin de protester contre la tyrannie qui les écrase, protestation le plus souvent silencieuse et sourde, mais sans repos du moins et sans trêve. « Ni la compassion ni la cruauté, disait Maurice Mochnacki, ne pourront réconcilier le Polonais avec la ruine de sa patrie. Sous une domination compatissante, il se révolte, parce qu'il le peut; sous une domination cruelle, il se révolte, parce qu'il le doit. » Il est une chanson terrible qui se chante d'un bout à l'autre de la Pologne sur un air traînant et plaintif, comme on les aime dans le pays; c'est avec cette chanson-là que les mères endorment leurs enfans : c'est la chanson des mères polonaises. — La mère polonaise doit de bonne heure accoutumer son fils à savoir ce que c'est qu'une chaîne, ce que c'est qu'un carcan, pour qu'il ne tremble pas plus tard devant le fer de la hache, pour qu'il regarde sans pâlir la corde qui l'étranglera. La mère polonaise doit donner à son fils une prison pour berceau; elle doit l'abreuver de sang et de fiel, l'instruire à maudire, l'habituer au mensonge, au parjure et à l'hypocrisie; car il n'est pas destiné, comme les autres enfans des hommes, à combattre au champ d'honneur pour la liberté, il ne combattra pas à la clarté des cieux. « Celui qui va le provoquer, c'est un lâche espion; celui qui va lutter contre lui, c'est un juge vendu; la lice qu'il va baigner de sa sueur sanglante, c'est un cachot souterrain; l'arbitre qui va prononcer sur son sort, c'est un ennemi qui a soif de vengeance : s'il succombe, il n'aura d'autre monument qu'un gibet, et son nom ne vivra que dans les colloques nocturnes, où ses frères le diront à voix basse. »

Cette litanie sauvage n'est pourtant qu'un fidèle écho des horreurs de la réalité. La poésie n'eût pas trouvé d'inventions aussi lamentables; l'enfer de Dante ne vaut pas les enfers russes, car il est bien entendu qu'il s'agit ici du régime moscovite : l'Autriche ni la Prusse ne pourraient descendre à tant de barbarie. Cette barbarie néanmoins a manqué son effet : au lieu de briser les ames, elle les a repliées sur elles-mêmes; elle leur a donné des forces plus qu'humaines pour se raidir contre leurs tourmens, pour sembler insensibles et froides au milieu de leurs plus poignantes angoisses. Et quelles angoisses, grand Dieu! Comment les rendre? Comment se figurer, par exemple, ces arrestations mystérieuses qui viennent en pleine nuit surprendre toute une famille? La maison est envahie, son chef entraîné : « A ne pas vous revoir! à ne pas vous revoir! » s'écrie-t-il sur le seuil, et c'est là le dernier adieu qu'il laisse à tous les siens, car plutôt que de se rejoindre en Sibérie, mieux vaut ne se rejoindre jamais. La femme abandonnée reste folle de terreur, l'enfant bégaie en pleurant : — Est-ce que le *Moskal* est encore là? Mais, avant de grandir en âge, l'enfant lui-même, tant il est éprouvé, grandit souvent en résignation courageuse. On n'a qu'à lire dans les *Dziady* l'histoire de ces vingt écoliers de Samogitie qu'on expédie pour les steppes, enchaînés sur les fatales *kibitka :*

« Le peuple ceignait la prison d'un rempart immobile; les troupes en armes, les tambours en tête, se tenaient sur deux rangs, comme pour une cérémonie; au milieu d'elles étaient les *kibitka*. L'officier de police s'avance à cheval : sa figure était celle d'un grand homme conduisant un grand triomphe, oui, le triomphe du czar du Nord, vainqueur de jeunes enfans! Au roulement du tambour, on ouvre les portes de l'hôtel-de-ville; ils sortent. Pauvres enfans! ils avaient tous, comme des recrues, la tête rasée, les fers aux pieds. Le plus jeune, âgé de dix ans, se plaignait de ne pouvoir soulever ses chaînes, et montrait ses pieds nus et ensanglantés. L'officier de police, homme plein de compassion, examine lui-même les chaînes : « Dix livres, c'est conforme au poids prescrit. » On emmena Jancewski : je l'ai reconnu. Les souffrances l'avaient fait laid, maigre et noir; mais que de noblesse dans ses traits! Un an auparavant, c'était un sémillant et gentil petit garçon; aujourd'hui, il regardait de dessus la *kibitka* comme le grand empereur du haut de sa roche isolée. Tantôt d'un œil fier, sec, serein, il semblait consoler ses compagnons de captivité; tantôt il saluait le peuple avec un sourire amer, mais calme; il semblait vouloir lui dire : Ces fers ne me font pas tant de mal. La *kibitka* s'élance, il arrache son chapeau de sa tête, se dresse, élève la voix, crie trois fois : *La Pologne n'est pas encore morte!* et il disparaît derrière la foule. Mes yeux suivaient toujours cette main tendue vers le ciel, cette tête sans tache qui brillait au loin, annonçant à tous l'innocence de la victime et l'infamie des bourreaux. Cette main, cette tête sont encore devant mes yeux. Si je les oublie, toi, mon Dieu! oublie-moi dans ton paradis! »

Cette force d'ame des enfans, combien de fois ne s'est-elle pas aussi révélée chez les femmes, et par quels traits de douloureuse patience ou de sombre énergie! Ainsi, la comtesse Émilia Plater, l'héroïne de 1831, ne put se résigner à quitter cette chère patrie qu'elle avait tant aimée. On la disait morte en Angleterre ou en France; elle vivait encore, il n'y a pas long-temps, au fond d'un domaine de la Pologne russe, cachée sous des habits de paysanne qu'elle porta durant des années, et durant des années réduite aux plus grossiers travaux. Traitée le jour comme une servante par les hôtes qui lui gardaient ce secret périlleux, le soir, quand tout redevenait muet et calme, elle voyait à ses pieds la famille entière lui demander pardon d'un abaissement qui faisait la sûreté commune. Rappellerai-je aussi cette mère aveugle qui passait les plus froides nuits d'hiver collée, si j'ose ainsi parler, aux murs d'une prison, dans l'espoir d'apprendre par quelque indice si la prison lui conservait du moins le fils unique qu'elle lui avait ravi? Une fois enfin vint un cri qui la rassura, un cri sourd qui perça l'épaisseur des voûtes : son fils vivait encore, puisqu'il criait sous la verge.

« Nos souffrances sont nos exploits, » dit un poète polonais. Le mot est d'une vérité cruelle. Pour ces malheureux qui avaient perdu jusqu'à la chance de se battre, l'orgueil de bien souffrir avait remplacé l'orgueil de vaincre. Lors du procès des Polonais de Posen, les Polonais de « la couronne, » comme se nomment ceux du royaume, témoi-

gnaient hautement le peu d'estime que leur inspirait l'attitude de leurs compatriotes vis-à-vis de la justice prussienne. Ils s'indignaient lorsqu'ils entendaient les prisonniers de Berlin se plaindre de la longueur des interrogatoires et de l'humidité de leurs cellules.— Chez nous, écrivait-on dans les correspondances de Varsovie, chez nous, le prisonnier est éveillé en sursaut à une heure du matin, interrogé par un gendarme et battu jusqu'au sang à la moindre contradiction. L'on a bien osé comparer la geôle prussienne à la geôle russe; mais oublie-t-on déjà tout le martyrologe de nos dernières années : Grzegozewski devenu fou dans la citadelle, le sénateur Wieloglowski mort d'épuisement après un mois de prison, la fiancée de Dobrycz sortant du cachot pour aller rendre l'ame dans une maison d'aliénés, Morsztyn se brisant la tête aux murailles et Lewitu se brûlant tout vivant dans son lit pour en finir avec le supplice de leur atroce existence? Les Polonais « de la couronne » retrouvaient ainsi au fond d'eux-mêmes cette antique jalousie qu'ils avaient jadis nourrie contre la Grande-Pologne, mais c'était maintenant pour lui disputer l'honneur d'avoir éprouvé le pire destin. «Non, vous n'étiez point malheureux, disaient-ils à leurs frères de Posen, vous qui pouviez confesser le nom de la patrie devant un tribunal public, devant une nation toute pleine de sympathie, devant des juges qui n'avaient pas cessé d'être hommes, et cependant le cœur vous a manqué plus d'une fois! Il valait mieux que vous, notre Antoine Paprocki, lorsque, étendu sur le chevalet pour l'amour de la Pologne, il parlait encore avec le même enthousiasme de la sainteté de ses espérances; et cela, c'était entre quatre murs, face à face avec un bourreau sans entrailles!» Comment assez exprimer ce qu'il y a de douloureux dans l'amère rivalité de ces martyrs, qui voudraient tous avoir mérité la palme la plus sanglante?

Tel est l'état moral au milieu duquel s'est accomplie l'action de la propagande polonaise; tels sont les caractères qu'elle avait à mettre en jeu. Il a fallu qu'elle se tînt au niveau de cette exaltation générale des esprits, qu'elle la dominât et l'employât au service de ses principes. La tâche n'était pas facile. Pour les démocrates, en effet, il ne s'agissait point d'une conspiration immédiate; j'ai dit avec quelle rigueur Maurice Mochnacki condamnait toute explosion prématurée : avant de conspirer, il était besoin de former des conspirateurs. La propagande, au lieu d'être un complot en activité, devait être seulement un complot en préparation, une véritable association enseignante, une sorte de *Tugendbund* dont les affiliés se vouassent à prêcher les doctrines. Renouveler la face de la nation en réconciliant les classes de la société, en répandant à tous les degrés des sentimens plus fraternels, c'était là le problème démocratique, et la solution voulait des années, s'il n'arrivait point à la traverse un de ces grands coups de tonnerre qui tout ensemble illuminent et foudroient. Cette solution ne pouvait

manquer de paraître et trop lente et trop pacifique à ces cœurs hardis qui ne croyaient point avoir bien mérité de leur cause, tant qu'ils ne lui avaient pas donné leur sang. Aussi, à Posen, la propagande se changea-t-elle bientôt en conjuration : l'on s'occupa moins d'instruire les paysans que d'acheter des armes et de s'exercer entre gentilshommes aux manœuvres militaires sous prétexte de chasses et de cavalcades. En Russie, d'ailleurs, le fait seul de la propagande constituait un complot vis-à-vis de la police, et là, nécessairement, l'apôtre était un proscrit. Tout échoua donc en 1846, parce que tout éclatait trop tôt. Les paysans trahirent leurs seigneurs, parce que les seigneurs n'avaient point encore assez abaissé les vieilles barrières qui les empêchaient de se rejoindre les uns et les autres au sein d'une patrie commune.

Cette patrie s'enfante, à l'heure qu'il est, dans le même déchirement d'où sortent et la patrie allemande et la patrie italienne. L'universelle commotion de l'Europe va secouer l'intelligence obscurcie du paysan polonais et hâter l'éducation entreprise sans tant d'espoir par les courageux démocrates. Dans un si vaste entraînement, sous l'empire d'une révolution immense comme celle qui s'accomplit autour de nous, on perd trop facilement la trace des efforts individuels : c'est pourtant celle-là que j'aime le mieux à conserver. Si l'on ne s'attachait à faire la part des individus au milieu de ces ébranlemens instinctifs des masses, on serait souvent, en ces momens-là, bien près de penser que le libre arbitre a disparu de l'histoire humaine; jamais, au contraire, le libre vouloir de l'homme ne s'est produit avec plus d'héroïsme que dans l'œuvre persévérante de la démocratie polonaise.

La propagande n'avait point à se comporter de la même façon sur les différens théâtres qu'elle s'était ouverts; elle ne trouvait point partout le même sol.

Ce fut, dès l'abord, vers Posen qu'elle dirigea son attention la plus soutenue, et ce fut aussi là qu'elle réussit le mieux. La surveillance prussienne n'était point, à beaucoup près, aussi rigoureuse que celle de l'Autriche ou de la Russie, et, d'autre part, les tentatives de *germanisation* qui se succédèrent constamment depuis 1815 maintenaient toujours les patriotes en alarme. Ils avaient assez d'inquiétude au sujet de leur nationalité pour ne pas s'endormir sous la domination étrangère, et cette domination était assez commode pour ne pas leur ôter les moyens de lui résister. Posen était le seul morceau de la Pologne où, grace à la *landwehr*, il y eût une armée polonaise toute prête et tout équipée. Puis, au milieu des Allemands et des Juifs, il se formait déjà dans Posen un petit noyau de bourgeois polonais qui devaient tôt ou tard servir d'intermédiaire entre le paysan et la noblesse. Enfin, la noblesse elle-même, communiquant sans obstacle avec l'Occident, étudiant aux écoles de l'Allemagne et de la France, était plus mûre qu'en

aucun endroit de la Pologne pour l'avénement des idées modernes. Dans la pensée des gentilshommes de cette province, c'était une affaire d'honneur de prendre la tête du mouvement polonais : Posen n'avait pas bougé depuis les guerres de l'empire; Posen devait cette fois marcher en avant. Pour beaucoup d'entre eux, il y avait là quelque chose de plus encore qu'une question d'orgueil provincial, il y avait le besoin d'une réhabilitation de famille : beaucoup comptaient au nombre de leurs ancêtres quelqu'un de ces confédérés de Targowiça qui livrèrent la Pologne aux Russes en 1792. Les maisons dans lesquelles il y a des « fils de Targowiça » sont restées marquées d'une flétrissure qui leur impose l'expiation comme un devoir : il faut racheter, en se dévouant, la honte du crime paternel. Ceux qui n'auraient pas choisi pour elle-même la cause démocratique l'embrassaient cependant comme une occasion d'infini dévouement.

Cette cause devint ainsi une religion dans Posen, et, comme toute religion, elle eut son fanatisme et son intolérance. Les démocrates rompirent violemment avec les aristocrates, et les deux partis se divisèrent par une scission plus violente que celle qui séparait les Polonais des Allemands. Les liens domestiques, si puissans en Pologne, furent souvent ainsi relâchés ou brisés. On proscrivit les armoiries, et l'on faillit une fois brûler solennellement à la porte du bazar de Posen le livre d'or de la noblesse, le *Blason* de Niesiecki. On rétablit la vieille coutume qui commandait au seigneur d'avoir pour chaque repas un paysan à sa table. Dans le camp des démocrates, on se tutoyait sans distinction de rangs; on s'appelait *frère* ou *citoyen,* on signait ses lettres *salut et fraternité.* Les femmes, dont Dumouriez disait déjà qu'elles étaient « plus hommes que les hommes, » témoignaient d'un même zèle avec la même vivacité; les mères faisaient épeler le *Catéchisme démocratique* à leurs petits enfans; les jeunes filles n'acceptaient pour fiancés que des démocrates. La belle et riche comtesse Malczewska s'habillait en paysanne.

La Pologne autrichienne se prêta moins facilement à la propagande. « En Gallicie, disait le *Pfzonka,* il faut avancer à coups de hache comme dans les forêts vierges de l'Amérique. » La Gallicie était, en effet, le sol privilégié des abus héréditaires, et il a tout de bon fallu la hache pour commencer à les extirper, mais ç'a été malheureusement par les mains de ce terrible pionnier qui s'appelait Szela, le paysan bourreau. L'empire de l'Autriche se défendait d'ailleurs de lui-même dans sa province polonaise, non pas à cause du bien qu'il y faisait, mais parce qu'il n'y amenait pas tout le mal qui se faisait ailleurs. Le czar a toujours tâché de *russifier* la Pologne et d'y mettre le culte grec à la place du culte catholique. Les Prussiens ont voulu *germaniser,* et la différence de religion n'a jamais cessé de les rendre suspects à leurs sujets de Posen.

L'Autriche catholique se trouvait en conformité de croyance avec les populations galliciennes, et, soit indolence, soit politique, elle ne montra jamais l'envie de toucher à leur nationalité. L'aristocratie, toute-puissante en Gallicie par son opulence, s'accommodait assez bien d'un régime qui, sans mettre son orgueil à de trop rudes épreuves, lui conservait les avantages personnels des grandes positions qu'elle occupe. Enfin, les jésuites de Lemberg étaient notoirement dévoués à l'Autriche, et contre-minaient, par leurs secrètes influences, le travail souterrain de la propagande démocratique. La propagande n'avait donc pour l'aider en Gallicie que les petits propriétaires, et cette noblesse de second ordre, depuis long-temps comprimée, soit par le gouvernement, soit par les *pany*, n'avait plus du tout de ressort politique, plus d'initiative qui lui fût propre. Les démocrates cependant ne désespérèrent pas, et peu à peu le comte François Wiesiolowski et le poète Vincent Pol gagnèrent à leur cause beaucoup de partisans presque tous éprouvés, parce qu'ils s'étaient déjà enrôlés dans les anciennes sociétés de la *jeune Pologne*, de la *jeune Europe*, ou de la *jeune Sarmatie*.

A Posen et dans la Gallicie, l'action de la propagande se manifestait ainsi plus ou moins au grand jour; la simple prédication des idées qu'elle enseignait n'étant point particulièrement regardée comme un crime, il n'y avait pas de raison pour que les missionnaires fussent obligés de recourir au mystère des affiliations cachées. Les écrits du comité central de Versailles, tous les pamphlets démocratiques étaient publiquement mis en vente à Posen; on ne les autorisait pas en Gallicie, mais on les laissait circuler sous le manteau, sans se donner la peine de les arrêter. Les livres arrivant aussi facilement, il n'y avait pas besoin d'expédier d'agens sur les lieux. Les émissaires de la *Centralisation* n'apparaissaient qu'à de rares intervalles dans les pays de la domination autrichienne ou prussienne, et seulement pour jeter en passant des mots d'ordre qu'il n'eût pas été sûr d'imprimer. Les émissaires étaient, au contraire, le livre vivant de la Pologne russe; ils y séjournaient toujours en grand nombre et long-temps. Le blocus hermétique qui ferme ce malheureux pays, la difficulté des communications qui entrave à l'intérieur le parcours des idées, tous ces obstacles accumulés par le despotisme contre le commerce des esprits ont été hardiment combattus par l'activité sans relâche des émissaires. Ces braves champions furent les seuls médiateurs entre tant d'ames fraternelles retenues par des liens de fer dans l'isolement qui les hébêtait.

Pour comprendre le mérite de leur tâche, il faudrait d'abord se figurer cette lourde oppression moscovite qui vient peser sur les plus petits détails de la vie, qui les réglemente, qui les guette, qui scrute jusqu'aux derniers replis des consciences. Dans la Pologne russe, avoir une pensée qui n'ait point, pour ainsi dire, endossé l'uniforme

impérial, c'est déjà haute trahison; en parler à quelqu'un, c'est conspirer; savoir qu'il existe une émigration polonaise et, bien pis encore, qu'il y a dans cette émigration une société démocratique, c'est un cas très grave, c'est un secret à garder pour soi; tout au plus osera-t-on le révéler à son meilleur ami sous le sceau de quelque terrible serment. Qu'on imagine aussi combien il est malaisé dans ce pays d'espionnage d'avoir des livres défendus, et ceux-là seulement sont permis qu'on ne tiendrait pas à lire. Il n'est point de possession plus périlleuse; l'étranger peut à peine en croire ses oreilles, quand il s'entend dire par son hôte, en signe d'une confiance illimitée, qu'il y a dans la maison une *Histoire de la révolution* de M. Thiers, et qu'on la lit. Les *Paroles d'un Croyant, le Livre du Peuple,* ont été bien des fois copiés à la main et donnés entre amis comme de précieux cadeaux. Le collaborateur anonyme de la *Gazette allemande,* dont j'emprunte ici les notes, raconte qu'il était une nuit dans un rendez-vous auquel assistaient un libraire et plusieurs gentilshommes; à voir les visages effarés, les gestes mystérieux des personnages, à les entendre se jurer un silence éternel, on eût cru qu'il s'agissait d'un véritable complot : on s'entendait tout bonnement pour se procurer les œuvres historiques de Schlosser.

Il était donc indispensable, vis-à-vis de la police russe, que la parole parlée remplaçât la parole écrite; il était d'absolue nécessité que la parole se multipliât pour atteindre partout où le livre n'arriverait pas. Telle est la tâche laborieuse entreprise par les émissaires soit dans la Lithuanie, soit dans le royaume. Allant de domaine en domaine à travers les sentiers perdus des bois, errans et fugitifs sur le sol même de leur patrie, traqués comme des bêtes fauves de retraite en retraite, les émissaires ont bravé tous les dangers pour entretenir au fond des cœurs le souvenir et l'amour de la nationalité. Il y a des pages de roman dans ces existences aventureuses. Il y a des héros de légende dans cette histoire qui se perpétuera surtout par les traditions populaires. Il y a des noms qui sont déjà consacrés. L'audace fabuleuse de Zaleski, les merveilleux déguisemens de Ziencowicz, frappent encore les imaginations. Je dirai tout à l'heure la vie et la mort de Simon Konarski. Le sombre héroïsme avec lequel ces infatigables champions marchaient sans arrêter à leur but, leur muette ponctualité dans le devoir, leur résignation dans la peine, tout a fini par répandre autour de la propagande une sorte de terreur superstitieuse. Il s'est dit que les émissaires étaient justiciables de juges secrets qui punissaient la moindre hésitation d'un coup de poignard, et, de fait, on vit une fois un émissaire en tuer un autre à Cracovie; seulement la victime n'était qu'un espion russe reconnu sur place par le meurtrier. Le mobile vrai de la discipline qui rattachait tous les agens de la propagande, c'était le dévouement à leur idée, c'était la passion démocratique. L'aristocratie émigrée avait bien aussi ses relations avec la mère patrie; mais le plus souvent elle ne

s'exposait point de sa personne, tandis que les chefs de la démocratie briguaient toujours l'honneur d'aller eux-mêmes combattre aux postes les plus avancés. Aussitôt leur service fini dans le comité, les principaux membres de la *Centralisation*, Victor Heltmann, Wiesniowski, Alcyato, Mieroslawski, se mettaient, suivant la formule, «à la disposition» du parti, et se disputaient les plus périlleux messages.

Ainsi travaillés par les patriotes, le royaume et la Lithuanie sont restés constamment en fermentation souterraine. Le Lithuanien est opiniâtre et taciturne; il sait « qu'on a une bouche pour enfermer la langue; » il garde son secret sans broncher et se relève autant de fois qu'on l'abat sans l'assommer. C'était à bon droit que l'association de Wilna se nommait *l'Hydre*, et l'on a vu tous les étudians lithuaniens de l'université livonienne de Dorpat jetés ensemble en prison, soumis à trois ans d'interrogatoires et de tortures, sans qu'un seul laissât échapper un mot qui le trahît. Au bout de trois ans, il fallut leur faire grace, faute de preuves, et par grace ils furent envoyés en Sibérie. — Le Polonais du royaume n'a pas sur lui le même empire; il est plus imprudent, plus exalté; la fibre révolutionnaire est plus sensible chez lui que partout ailleurs en Pologne, parce qu'aucun endroit de la Pologne n'a plus saigné sous l'oppression. Là, chaque famille compte un banni; là, l'enfant à peine debout sur ses jambes sait que son père, que son frère ont été victimes du *Moskal :* il déteste le *Moskal* de naissance; il conspire à dix ans. La conspiration est pour ainsi dire dans l'air; elle enveloppe tout, elle risque tout. Les propagandistes du royaume ont bien osé s'adresser aux officiers russes, comme dans la dernière échauffourée de Posen on tenta d'agir sur les officiers prussiens. Lorsque les troupes russes s'installèrent solennellement dans la citadelle de Varsovie, un général bon courtisan s'écriait : « J'espère qu'on sera maintenant bien tranquille à Varsovie. — Le sera-t-on dans la citadelle? » répondit un Juif à voix haute. Le pauvre diable paya cher sa malice, mais le mot fit fortune par tout le pays, et le militaire russe fut dès-lors en butte à mille essais d'embauchage.

Le gouvernement moscovite a contrecarré du mieux qu'il a pu cet infatigable prosélytisme. L'inquisition est en permanence dans les provinces polonaises; « les prisons d'état y ont horreur du vide, » comme disait en plaisantant à sa manière le trop fameux Trubezkoï. Qui saura jamais le compte des misérables ensevelis sous les voûtes de la citadelle de Varsovie? Encore si tous avaient été surpris la colère dans le cœur et les armes à la main! mais les inspirations les plus douces du patriotisme le plus pacifique ont été repoussées ou punies par les autorités russes avec la même rigueur que les complots les plus violens. Tourguenieff a grandement raison : « Il est impossible de faire le bien en Russie, le bien le plus simple et le plus pur, sans risquer d'être la victime de son zèle et de nuire à ceux qu'on espère aider. » — Le comte

Chreptowicz voulait élever à ses frais des écoles villageoises dans toute l'étendue de ses vastes domaines; il soumet son plan au prince Dolgorouki : réponse arrive que « le comte sera bientôt mûr pour un voyage en Sibérie. » — La peste des campagnes en Pologne, c'est cette masse de cabaretiers juifs qui, non contens de voler sur l'eau-de-vie qu'ils vendent, encouragent l'ivrognerie par le crédit qu'ils lui font à gros intérêts; marchands et usuriers, ils grugent le paysan de toutes manières, et, petit à petit, le mettent sur la paille avec une santé détruite, avec une moralité perdue. Ce sont naturellement les meilleurs locataires des seigneurs, auxquels ils paient des fermages considérables et qui prélèvent même un droit sur leur débit. Cependant la grande majorité des propriétaires avait résolu, dans la petite diète de Wilna, de ne plus laisser les auberges aux mains des juifs et d'empêcher qu'on donnât à boire sans argent. Le gouvernement russe déclara qu'il ne souffrirait point qu'on opprimât une partie quelconque de ses sujets, et cette dictature, qui, sous prétexte d'éviter la contrebande, ne s'est point fait scrupule de transplanter par centaines les familles israélites de la frontière en les livrant à toutes les horreurs de la faim, cette dictature paternelle annonça qu'elle tenait la protection spéciale des cabaretiers juifs pour « un devoir sacré. » Le gouvernement s'opposa de même au développement des sociétés de tempérance; il les défendit avec une hypocrisie aussi révoltante. L'empereur ne voulait point, disait-on, qu'on violentât par des sermens la conscience de son peuple. C'était bien le moins, sans doute, qu'après tant de libertés ravies il lui conservât la liberté de s'abrutir.

La propagande par les idées, ce travail de réformation intellectuelle que voulait Mochnacki, s'est ainsi poursuivie dans la Pologne russe au milieu même des rêves de propagande armée. Des feuilles périodiques se sont fondées pour familiariser un public encore si neuf avec les principes les plus essentiels de la démocratie. Des journaux excellens ont soutenu ces principes dans leurs applications les plus diverses; ils en ont très habilement poussé la prédication jusqu'aux limites extrêmes dans lesquelles le despotisme pouvait la tolérer. La *Semaine littéraire*, la *Revue savante*, la *Bibliothèque de Varsovie*, la *Revue agronomique*, sont des recueils précieux pour qui voudra constater les progrès de l'esprit public en Pologne dans ces dernières années. On y trouve à chaque page des preuves incontestables de l'intérêt toujours croissant que la classe supérieure prend à la classe d'en bas. On y voit de tous les côtés les seigneurs eux-mêmes formuler les propositions les plus humaines et les plus sages pour relever la condition des paysans, et, qui mieux est, pour les doter. L'idée fondamentale de la démocratie s'est ainsi glissée jusque sous les ciseaux de la censure russe. A l'étonnement de tout le monde, la Russie laissait passer ces discussions salutaires; mais, toutes les fois qu'il s'est agi d'en venir à la pratique, aussitôt qu'on demandait

la permission de se réunir pour arrêter quelques mesures exécutoires, fût-ce même sous la présidence des employés russes, aussitôt la permission était refusée, la matière à traiter interdite comme séditieuse. Au moindre symptôme de trouble, les premiers sur lesquels on ait toujours mis la main ont été ceux qui s'étaient le plus immiscés dans ces entreprises inoffensives.

La propagande ne trouva pas tant d'obstacles à Posen ni même dans la Gallicie. Là du moins ses idées purent se traduire par des faits. Modérés et radicaux se concertèrent à Posen pour favoriser en commun les plus belles œuvres de bienfaisance et de charité. Le paysan, déjà si avantagé par le régime prussien, fut traité doucement par son seigneur, et le seigneur lui-même se chargea souvent de lui enseigner que tous les hommes naissaient égaux. On alla dans Posen jusqu'à tenter la réalisation de certaines théories économiques des socialistes de l'Occident, et le comte Cieszkowski introduisit en principe, dans la culture de ses domaines, l'admission du travailleur au partage des bénéfices. Le généreux souffle de la pensée démocratique vint aussi vivifier cette aristocratie gallicienne que les démocrates disaient pourtant incurable. La princesse Sapieha et le prince Sanguszko fondèrent, au milieu de ce pays écrasé de misère, des ateliers publics, des institutions de prêt et de crédit. Les états de Gallicie, dans leurs sessions de 1843, de 1844 et de 1845, ne cessèrent de réclamer auprès du gouvernement autrichien pour obtenir une meilleure constitution du système qui régissait chez eux la propriété. Ils avaient créé une commission qui devait étudier le problème. Le gouvernement déclara la commission suspendue jusqu'à nouvel ordre. Avant qu'elle eût commencé sa tâche, les massacreurs de Tarnow avaient eu le temps de simplifier la question.

Ce seraient, en somme et partout, de bien médiocres résultats acquis à la propagande, ce serait une chétive récompense après de bien longs efforts, si la démocratie n'avait rien enfanté de plus pour la Pologne que ces institutions incomplètes, que ces vagues pensées de patriotisme et d'humanité. Le vrai triomphe de la cause démocratique, c'est d'avoir formé des hommes. Les situations politiques, les événemens changent; les hommes restent. L'énergie qu'ils ont amassée sans pouvoir l'appliquer dignement, parce que l'espace leur manquait, cette énergie concentrée des grands cœurs se déploie avec éclat aussitôt qu'ils ont le champ libre. La démocratie polonaise est maintenant appelée dans l'arène, elle va nous montrer ses soldats; nous devons avoir bonne espérance, si nous jugeons de ceux qui viendront par ceux qui sont déjà venus, par ceux qui, aujourd'hui morts ou vivans, ont déjà glorifié sa bannière.

Les précurseurs de la révolution polonaise de 1830 étaient des hommes d'épée, Soltyki, Wisocki, Zawista; c'est du glaive de la parole

et de la pensée que se sont armés pendant quinze ans les apôtres de la révolution future. Il faut choisir quelques noms au milieu de cette élite. On peut d'ailleurs représenter assez bien le caractère et les vœux des différentes parties de la Pologne, en esquissant la vie de ceux qui, dans chacune d'elles, ont été les héros du mouvement démocratique. Nous prendrons, par exemple, pour la Lithuanie, l'émissaire Konarski et le chanoine Trynkowski, le poète Pol pour la Gallicie et la Wolhynie, Édouard Dembowski dans le royaume, le docteur Liebelt à Posen.

Le procès de Simon Konarski fut, il y a déjà plus de dix ans, pour toute la Pologne russe, le triste signal d'un surcroît de persécution. Le gouvernement impérial s'était enfin mis sur la trace des associations démocratiques. Le nom de Konarski rappelle ainsi l'une des dates les plus sanglantes dans l'histoire des souffrances de la Pologne, et son martyre, son héroïsme, l'ont rendu lui-même l'objet d'un véritable culte, non-seulement parmi ses compatriotes, mais jusque parmi les Russes. Konarski racontait souvent à ses amis comment le zèle de la propagande était entré si avant dans son ame. Il avait commencé par de terribles découragemens, ne trouvant pas l'ombre d'un sentiment national chez les paysans de Gallicie dont il sondait les dispositions. Peu s'en fallut alors qu'il ne renonçât à son œuvre, et il rebroussait chemin, quand à Kœnigsberg il rencontra par hasard l'ancien ministre Schœn, un des plus nobles représentans de la grande époque libérale en Prusse. Schœn s'exprimait avec amertume au sujet de la révolution polonaise de 1831, et parlait de la responsabilité qui pèserait dans l'avenir sur tous les propriétaires de Pologne, si leurs paysans n'étaient pas affranchis à l'heure où les Russes marcheraient en guerre contre le monde civilisé. « Il n'y aura jamais de salut pour la Pologne, disait-il, tant que la noblesse n'aura pas compris et réparé le mal qu'elle a fait aux paysans. » Cette parole d'un homme d'état qui avait lui-même travaillé à la régénération d'un peuple releva le courage de Konarski, et jamais plus il ne chancela dans sa voie. La Lithuanie devint le principal théâtre de son activité : jeunes et vieux, serfs et gentilshommes, lui témoignèrent les mêmes sympathies. Les idées de la démocratie se répandirent partout; on dévora les œuvres des propagandistes, et des presses clandestines, fonctionnant la nuit à Wilna dans les caves des patriotes, reproduisaient hardiment les manifestes de la *Centralisation.*

Fidèle à sa maxime de ralliement universel, Konarski avait admis dans l'affiliation un marchand de vins juif qui, fort estimé de ses coreligionnaires, passait aussi pour bon Polonais. Ce fut celui-là qui le vendit moyennant 20,000 roubles et des lettres de noblesse. Konarski resta des années en prison, et sa prison fut féconde en tortures de toute sorte. Rien ne put cependant lui arracher une parole : ni la privation du dormir et du manger, ni les verges, ni la corde, ni les tenailles, ni le *cheval chaud,* ni enfin aucune de ces cruelles inventions qui attestent,

sous quelque nom que ce soit, l'industrie raffinée des bourreaux moscovites. Il lassa leur patience et ne nomma pas un complice. « C'est un homme de fer, » criait de rage l'inquisiteur Trubezkoï. Grace aux procédés de la police russe, on arriva pourtant à saisir les ramifications démocratiques. Ces procédés sont très simples : on arrête à la fois tous les parens, toutes les connaissances du prévenu, et on les soumet aux mêmes interrogatoires que le prévenu lui-même; ce que celui-ci aurait su ne pas dire, d'autres le disent sans le savoir. Les cachots de Wilna ne suffirent plus pour contenir les accusés; il fallut les enfermer dans les cloîtres; les vastes bâtimens de l'université furent transformés en prison cellulaire, et bientôt étudians et professeurs y rentrèrent, non plus pour enseigner ou pour apprendre, mais pour souffrir ou pour mourir. L'instruction dura des mois, des années. Entre autres épisodes qu'elle amena, il en est un qui éclaire particulièrement certaines trames mystérieuses toujours conduites dans les profondeurs de l'empire tsarien.

Les complots militaires se sont succédé sans interruption sous les Romanow. Ils ont seulement changé de caractère depuis que la Russie communique plus souvent avec l'Occident. Ce ne sont plus des prétoriens qui se révoltent dans un tumulte brutal, ce sont des cœurs généreux qui, jusque sous l'uniforme moscovite, battent pour la justice et la liberté des nations civilisées. Il s'est ainsi trouvé des officiers russes qui ont tendu la main aux Polonais. Pestel et Bestuchew, les chefs du grand complot qui mina l'empire de 1820 à 1825, se seraient entendus avec le Polonais Kossowski, si leur alliance n'eût été rompue par cette opiniâtre animosité qui ne voulait rien de commun, « même avec les meilleurs d'entre les Russes. » L'esprit de Pestel et de Bestuchew leur a survécu dans l'armée. Un officier chargé de la garde de Konarski, le jeune Korowajew, vint une nuit trouver le martyr attaché au mur de son cachot. Il avait juré, lui et ses camarades, de sauver les prisonniers lithuaniens : maîtres des écuries de la garnison, ils pouvaient livrer les chevaux et monter tout de suite un millier d'hommes, c'était à peu près le nombre des détenus; on se serait jeté dans les bois du voisinage, et l'on aurait gagné de là le territoire prussien. Konarski n'avait qu'à donner un signe de reconnaissance qui accréditât Korowajew auprès de ses compagnons de captivité. Konarski souleva ses fers pour écrire quelques mots, et le Russe s'en alla dans la prison montrer le billet et donner le mot dans toutes les cellules. Il en était au comte Orzeszko, qui ne comptait point parmi les démocrates et qu'on avait arrêté comme parent d'une personne suspecte. Orzeszko s'empare du billet qu'on lui présente : « On croira donc enfin, s'écrie-t-il, que je suis un fidèle sujet! » Aucune prière ne put vaincre cette déloyauté. Le Russe Korowajew pleure et supplie au nom de la patrie polonaise; les heures s'enfuient; le traître s'obstine. Korowajew, à moitié fou, s'élance hors

de la prison sans même penser à son salut, et se laisse prendre au jour sur la grande place de Wilna. Il disparut bientôt, ses complices furent cruellement punis; mais une admiration presque religieuse pour le martyr polonais s'est perpétuée chez les Russes; ils disent encore : « Muet comme Konarski. »

Cette muette constance, Konarski la garda sur l'échafaud. Le jour de son exécution, l'émissaire Zaleski, celui qui avait partagé tous ses dangers, le brave dont la tête était mise à prix comme la sienne, Zaleski, déguisé en cocher, conduisait la voiture du général qui commandait la barbare solennité. Un geste apprit au héros que son ami était là pour le voir mourir et continuer sa passion. Il s'agenouilla, criant de toute la force qui lui restait : « La Pologne vit encore! » La nuit qui suivit, les officiers russes allèrent chercher son cadavre et le déposèrent en terre consacrée; ils prirent les chaînes qu'on ne lui avait ôtées ni pour l'exécuter ni pour l'ensevelir, et de ce fer sanctifié l'on fabriqua des anneaux qu'ils portèrent en mémoire du supplicié.

Trynkowski était au premier rang dans l'affiliation démocratique de Konarski. Chanoine et prédicateur de la cathédrale de Wilna, orateur populaire, écrivain passionné, il exerçait une immense autorité sur les masses. Quand on sut qu'il était en prison, il y avait tous les jours à la cathédrale des centaines de pauvres qui venaient pleurer leur « apôtre. » La perfidie russe inventa pour lui une destinée plus douloureuse que les pires tourmens. Un bruit sinistre fut tout d'un coup répandu, repoussé d'abord avec indignation, accueilli peu à peu avec désespoir. On racontait que Trynkowski avait fait les aveux les plus étranges, qu'il s'était reconnu coupable des plus odieuses et des plus sales actions. L'apôtre divinisé par la foule confessait à ses juges la vie d'un brigand. On aurait voulu douter : les juges montraient à leurs amis les interrogatoires signés de la main du prêtre déshonoré. Son nom était pour toujours avili, et le peuple de Wilna ne le prononçait plus qu'avec des malédictions, lorsque, après une disparition de deux ans, on le vit un jour errer le long des rues. On l'aborde, on lui parle, on lui demande comment il est libre. Le malheureux répond sans comprendre; il avait perdu la raison; il était fou depuis le premier jour de son emprisonnement, et c'étaient les divagations d'un fou que la justice russe avait enregistrées comme l'expression spontanée des remords d'un scélérat. La surveillance des geôliers s'était par hasard un seul instant relâchée, et l'insensé apparaissait ainsi à la lumière, comme s'il fût sorti du tombeau pour flétrir à son tour ceux qui l'avaient si lâchement flétri. Trynkowski, réintégré dans son cachot, alla bientôt mourir en Sibérie.

Il était bon que ce fût un prêtre qui travaillât à propager la fraternité des démocrates dans la dévote et mystique Lithuanie. Dans la Gal-

licie, dans la Volhynie, dans ces provinces « où chaque pierre sait une légende, où chaque brin d'herbe a sa chanson populaire, » la propagande devait être l'office d'un poète, de Vincent Pol. De retour dans sa patrie, après un long exil, Pol s'éloigna d'abord « des enfans pourris des nobles, » et vécut parmi les paysans, qui seuls étaient pour lui « les vrais fils de la Pologne. » Aussitôt cependant que les doctrines démocratiques commencèrent à circuler, il se rapprocha des gentilshommes, les réunit sous son influence et devint l'ame du mouvement. Emporté par l'ardeur de son imagination, il eût voulu tout de suite en venir aux mains; il faisait ramasser de l'argent et des armes, il demandait des secours aux Hongrois. En même temps ses vers allaient partout provoquer les aspirations les plus violentes vers l'indépendance et l'égalité; il soulevait à la fois toutes les passions révolutionnaires. *La Chanson de notre pays* courut sur les lèvres du peuple polonais comme une étincelle électrique qui réveillait en lui le sens endormi de la nationalité. C'est une chanson enthousiaste dans laquelle le poète passe en revue toutes les branches de la famille polonaise, toutes les régions de cette « terre sainte, » dépeignant l'une après l'autre les nuances si tranchées qui diversifient le caractère commun. Il faut avoir entendu réciter ces vers-là couplet par couplet dans quelque château solitaire, auprès d'un foyer polonais, au milieu des rires et des pleurs, des malédictions et des embrassemens. Il faut avoir écouté le plus petit enfant de la maison bégayant les derniers mots du poème : « Avec ce peuple, Dieu de mes pères, avec ce peuple laisse-moi semer et moissonner, et, si tu ne permets pas qu'avec lui je vive, permets du moins qu'avec lui je combatte, qu'avec lui je meure! »

L'agitateur du royaume, Édouard Dembowski, est encore un personnage plus original que le précédent. Édouard Dembowski n'a jamais eu qu'une profession, qu'un métier : il était né conspirateur. «Le Polonais du royaume, disait le Russe Nowosilzow, conspire dans le ventre de sa mère. » Il a semblé que Dembowski voulait justifier cette insolente hyperbole. Aristocrate par la race, démocrate par conviction, millionnaire et communiste, patriote et cosmopolite, il fit servir à ses trames toutes les aptitudes qu'il tenait de la nature ou de l'éducation, tout, jusqu'aux idées philosophiques de Feuerbach, dont il était l'adepte, jusqu'à ses amours avec une pauvre fille du peuple, qu'il épousa. Incapable de reculer devant rien, audacieux comme le désespoir, portant légèrement les plus dures épreuves, les plus rudes fatigues, il joua tour à tour, en qualité d'émissaire, les rôles les plus différens avec la même perfection. Sous l'habit grossier du paysan qui fendait du bois dans un coin sauvage des Karpathes, personne n'eût jamais reconnu l'homme du monde qui habitait quelques semaines auparavant les palais de Varsovie. Poursuivi tout à la fois sur le territoire de la Russie,

de la Prusse et de l'Autriche, Dembowski a toujours échappé, et l'on ne saurait encore, à l'heure qu'il est, percer le mystère qui recouvre ou sa mort ou sa vie. C'était lui qui publiait la *Revue savante*, et il dirigeait ainsi par sa plume l'activité littéraire en même temps qu'il donnait le branle aux sociétés secrètes par son activité militante. Il sut glisser dans son recueil toutes les idées de progrès, d'émancipation religieuse, politique et sociale; il sut les dérober à la censure au moyen de ces artifices de langage contre lesquels la censure ne pourra jamais rien. Il se vantait d'être passé maître dans ce qu'il appelait « l'argot de la liberté. »

Enfin, le plus éminent de tous les démocrates qui correspondaient avec l'émigration du sein de la mère-patrie, c'était le docteur Liebelt, de Posen. On l'a vu dans le procès de Berlin soutenir dignement, à côté de Mieroslawski, l'honneur du nom polonais. Aujourd'hui que les portes de sa prison lui sont ouvertes par une révolution victorieuse, il a devant lui toute une carrière nouvelle. Fils d'un tailleur, humble *litterat* gagnant son pain à donner des leçons, le docteur Liebelt n'en a pas moins su prendre un empire incontesté dans son pays. La force de son caractère, sa vie sérieuse, la décision de son esprit, l'ont investi de cette grande autorité morale. Élève de Hegel, rompu à tous les problèmes de la philosophie allemande, bon mathématicien, publiciste vigoureux, il poursuivait un même but dans toutes ces applications de sa pensée: il voulait élever le niveau de l'intelligence populaire. L'éclat de son style, la noblesse, la profondeur, l'allure même quelquefois rêveuse de ses idées, à la manière de toutes les natures polonaises, tant de belles qualités assurèrent à ses écrits une vogue nationale. Liebelt a vraiment exercé dans Posen une sorte de dictature que tout le monde acceptait avec déférence; les magistrats prussiens rendirent hommage à sa vertu lorsqu'il comparut devant eux. A Posen, à Cracovie, à Lemberg, on l'appelle partout « le patriarche, » et ce nom s'accorde bien avec sa douce gravité. Le docteur Liebelt n'a guère que quarante ans.

Voilà les soldats que la cause démocratique a fait lever sur la terre de Pologne, et je me demande, en parcourant ainsi les annales encore si récentes de cette glorieuse milice, en feuilletant ces pages encore humides de son sang ou de ses larmes, je me demande comment tant d'efforts ont si malheureusement échoué dans la campagne de 1846. Cette succession de martyres, cette filiation non interrompue de dévouemens toujours prêts, toutes les vertus de ces généreux patriotes ont abouti à la déconfiture de Posen et aux massacres de Tarnow. A quoi tient cette grande ruine qui est venue couronner des espérances si laborieusement achetées! C'est aujourd'hui peut-être le moment de le dire très haut : les démocrates, en voulant révolutionner la Pologne au profit des paysans, avaient trop compté sur le paysan lui-même. La

propagande, excellente en principe, s'était compromise et perdue par l'application. Mochnacki et ses continuateurs voyaient juste quand ils cherchaient le salut de la patrie dans l'affranchissement définitif de la population rurale là où subsistait le servage; mais il s'agissait avant tout de ne rien brusquer dans une œuvre si délicate. Il était bien dangereux de semer tout d'abord aux quatre vents cette pensée d'émancipation, si l'on n'avait par avance assez instruit les ames pour qu'en y tombant cette pensée n'y engendrât pas la révolte. A ces ames abruties par l'esclavage, on devait ménager l'idée de liberté comme on ménage le boire aux entrailles desséchées par la soif. Faute de cette indispensable prudence, il est arrivé que les démocrates, au lieu de susciter des catéchumènes, ont, en Gallicie, déchaîné des furieux qui se sont précipités, non pas sur les seuls aristocrates, mais sur la société même. D'autre part, à Posen, les démocrates ont trop oublié que la jouissance des bienfaits d'une civilisation toute moderne avait déjà gagné les campagnes; que les avantages du régime prussien avaient, chez le paysan, plus ou moins contrebalancé les vagues réminiscences de l'orgueil polonais; que ces réminiscences se mêlaient d'ailleurs, chez eux, aux pénibles souvenirs de la vieille tyrannie des seigneurs leurs compatriotes, tandis que la domination des étrangers s'était constamment honorée soit par l'octroi, soit par le respect de tous les droits civils. Ni les paysans de Posen, ni les paysans de Gallicie, n'étaient encore préparés comme il eût fallu pour sentir uniquement le besoin d'une Pologne indépendante. Aux uns et aux autres, les démocrates prêchaient tout à la fois la nationalité et l'égalité; mais ceux de Posen, toujours heureux des concessions prussiennes de 1821, n'élevaient point assez leurs désirs au-dessus de ce bien-être matériel pour soupirer très vivement après la possession d'un drapeau national, et ceux de Gallicie, courbés sous d'abominables misères, ne comprenaient par le mot d'égalité que destruction et bouleversement.

Il est à croire que le spectacle de l'Europe entière aujourd'hui si prodigieusement remuée frappera, secouera ces intelligences obscurcies à travers l'épaisse atmosphère qui les entoure. Il est surtout à souhaiter que les chefs du mouvement démocratique, les maîtres de la situation nouvelle, sachent maintenant profiter de l'expérience qui a coûté si cher en 1846. Je ne crois pas que la rage aveugle du paysan gallicien, que l'indifférence du paysan posnanien, soient des vices irrémédiables; mais ces vices n'ont pas été redressés, ils ont été fortifiés ou négligés par les prédicateurs de la démocratie. Ce qui a étouffé presque dans son germe l'explosion de 1846, ce n'est pas seulement la promptitude des mesures arrêtées par la Prusse ou la perfidie des piéges tendus par l'Autriche; ce n'est pas même absolument la précipitation forcée qui a fait tout éclater avant l'heure : c'est le fatal entraînement

avec lequel les démocrates, en abordant l'éducation des masses, ou bien les ont poussées sur une route de violences dont on ne pouvait plus les retirer, ou bien se sont eux-mêmes bercés de théories qui leur ôtaient toute prise sur les auxiliaires dont ils ambitionnaient l'adhésion. Je veux dire plus à fond les erreurs qui ont gâté tous les rapports de la propagande démocratique avec les paysans : ces erreurs ont été la cause des malheurs d'hier, elles seraient peut-être l'écueil du grand jour qui se lèvera demain.

Je tiens d'abord à constater qu'il n'est point une seule partie de la Pologne où la fibre nationale ait encore manqué tout-à-fait chez le paysan, une fibre grossière sans doute, mais solide. L'idée de la démocratie, une fois claire dans ces esprits barbares, donnera probablement un élan plus rapide à leur patriotisme; mais la notion de la patrie, si confuse et si trouble soit-elle, n'a nulle part cessé d'exister. Les journaux prussiens ont soigneusement signalé l'humeur haineuse de certains paysans qui venaient déposer contre leurs propriétaires dans le procès de Berlin; ils se sont complu à relever les preuves de désaffection qui ressortaient de ces témoignages. Ils auraient dû tout au moins parler aussi du grand nombre de pauvres gens enfermés avec leurs maîtres dans la prison du Moabite; ils auraient dû mentionner cette pétition que six mille campagnards envoyèrent au roi pour lui demander la liberté du comte Severin Mielzinski, leur seigneur. De même, en Gallicie, toute la campagne ne marcha pas sous les ordres de Szela, et le comte Wiesiolowski avait pu d'abord réunir une assez grosse troupe de paysans. Ceux des environs de Cracovie se rangèrent, au premier appel, sous le drapeau de la révolution; ceux du royaume se tenaient prêts; si on leur eût laissé le temps, ils avaient juré de se lever. Quant au paysan lithuanien, il est tout entier dans cette réponse adressée par l'ancien d'un village à un émissaire qui promettait le partage des terres seigneuriales : « La terre n'est pas à nous, elle est la propriété du seigneur; ce qui est à nous, c'est la bonne langue polonaise, c'est la bonne religion polonaise, et c'est là ce que le *Moskal* veut nous prendre. Au diable le schisme et balayons le pays! »

Ce n'étaient pas, sans doute, de pareils sentimens, aussi naïfs, aussi résignés, qui pouvaient hâter beaucoup le progrès de la démocratie en Pologne, et c'était pourtant de ce progrès, c'était d'une réforme sociale dans les conditions de la propriété que dépendait, comme on l'a vu, tout l'avenir de la régénération polonaise. Malheureusement la démocratie a peut-être encore plus souffert des violences dont elle s'est armée pour accélérer sa tâche, qu'elle ne perdait aux retards dont l'ignorance des masses embarrassait l'œuvre d'affranchissement.

Le langage passionné que j'ai déjà reproché au pamphlet de Mieroslawski contre les aristocrates, ces hyperboles menaçantes que tous les

manifestes démocratiques dirigeaient contre les *pany*, produisaient, en tombant au milieu de la foule, de terribles impressions. Il en était comme de ces projectiles incendiaires qu'on lance de très loin sans jamais pouvoir en calculer tout l'effet. La poésie s'empara bientôt de ce thème politique; elle en a vécu, elle y a puisé ses plus brûlantes inspirations. C'est à la fois la grandeur, le charme et l'inconvénient des esprits orientaux, comme le sont à moitié les esprits polonais, que les idées s'y présentent et s'y fixent beaucoup plus sous leur face poétique que par leur côté positif. Ce fut donc surtout la poésie qui répandit les idées, qui exalta les instincts démocratiques : elle grossit naturellement tout ce qu'elle toucha; *elle parla des paroles qui étaient des poignards.* Le combat des dépossédés contre les privilégiés, la haine « de la noblesse asiatique, » la déification permanente des classes opprimées, voilà le sombre fond sur lequel courent les vers de Goscynski, de Krasinski, de Pol et de tant d'autres. Les gentilshommes et les grandes dames ont rivalisé de verve enthousiaste pour immoler l'aristocratie aux pieds de paysans idéalisés. Les poètes n'ont plus eu qu'un seul moyen d'être populaires, ç'a été « d'avoir un cœur pour le peuple, » d'habiller toujours les propriétaires en démons et de faire des anges avec les filles de village. Il se trouve çà et là dans ces compositions patriotiques des cris de douleur ou de colère qui devaient avoir trop d'écho, des prédictions sinistres qui n'étaient que de trop justes pressentimens. Cette littérature pénétra jusqu'aux derniers échelons de la société. L'une de ses œuvres les plus répandues, c'est la complainte d'un paysan qui, du fond de sa hutte ébranlée, dépecée par l'orage, entend les maîtres du château danser aux gais accens de leur musique; le morceau, d'une simplicité saisissante, finit par ces mots prophétiques : « Sonnez, musiciens, et vous, messeigneurs, dansez; laissez seulement couler quelques années encore, et le paysan viendra danser avec vous: la danse sera joyeuse! » Ces vers étaient d'une femme, Julia Wojkowska. Les châtelaines de Gallicie devaient bientôt voir, et de trop près, cette danse des morts que l'on rêvait dans les chaumières. « Qui sait de quelles mains nous viendra la mort? » disait Pol au commencement de *la Chanson de notre pays*, et Pol lui-même a cruellement regretté l'exaltation de sa muse, quand ses chers paysans, qu'elle avait à tout prix soulevés, ont inauguré leur délivrance en mettant à prix la tête du poète, en traquant sa femme dans les bois, en se baignant dans le sang de ses amis.

D'autre part, si la *Centralisation* démocratique a toujours fait bonne guerre aux tentatives communistes, ces tentatives n'ont cependant pas laissé d'exercer une influence encore assez profonde, et la poésie n'est pas restée non plus étrangère à ce redoutable égarement. Plus voisine de l'Orient, la race slave s'élève plus lentement que les autres familles

européennes à la conscience des droits individuels. La tribu a cessé d'être nomade en devenant agricole, mais elle garde au fond de ses souvenirs une certaine tendresse pour cette existence indivise qu'elle promenait peut-être à l'origine dans l'immensité des steppes. Toute la terre du village polonais était même, jusqu'au xe siècle, une terre communale; les nobles, les soldats, ne la possédaient pas en propriété, mais en garde. La propriété, l'hérédité, n'occupent ainsi qu'une place assez vague dans les traditions de l'âge patriarcal. Ces traditions ont été ressuscitées par le mysticisme de certains rêveurs; elles ont percé hardiment dans toutes les œuvres de Mickiewicz; elles ont saisi petit à petit l'imagination des malheureux, là surtout où les maux étaient extrêmes. Ramenées soudainement au milieu des institutions plus modernes qui ont assis la société polonaise sur le privilége aristocratique, elles ont bientôt troublé toutes les idées de droit et de devoir dans l'esprit du peuple. Avec la confusion naïve que ces pauvres gens ont faite entre le présent et le passé, les spoliations les plus révolutionnaires ont pu prendre parfois je ne sais quel aspect sentimental. — Des hommes du cercle de Bochnia entraient, il y a quelques mois, en habits de fête dans la cour du château de leur village. Le seigneur avait été tué durant les massacres; la veuve restait seule avec sa fille; les paysans venaient de la meilleure foi du monde demander la demoiselle en mariage pour le plus beau de leurs garçons; ils avaient pensé, disait leur ancien, qu'en se mariant ailleurs, la demoiselle porterait les terres en d'autres mains; ce n'était pas leur idée d'avoir un propriétaire qui ne fût point de chez eux. Ils se sentaient si convaincus de la simplicité de leur proposition, qu'on n'eut pas grand'peine à les tromper; mais, aussitôt la tromperie reconnue, ils se vengèrent en brûlant la maison. Singulière barbarie qui débute comme une idylle et respire encore un peu l'agreste parfum des mœurs primitives!

Il s'en faut que le primitif subsiste toujours dans Posen avec cette verdeur. Le procès de Berlin a révélé tout un fond de société bien plus rassis qu'on ne l'aurait pu croire, bien plus moderne soit dans le bon, soit dans le mauvais sens du mot. Les démocrates de Posen ont eu le grand tort de ne pas tenir compte du véritable caractère que présente maintenant le pays, et de vouloir trop y travailler comme sur table rase. Le docteur Liebelt a de beaucoup diminué l'utilité de sa propagande en la subordonnant trop exclusivement à l'empire d'une théorie préconçue. Nourri des doctrines allemandes, il fondait sur les caractères particuliers qu'il attribuait à la race slave toute la civilisation qu'il édifiait dans l'avenir pour la Pologne. Il ne voulait point une civilisation germanique, point une civilisation romaine : il voulait un ordre nouveau dans lequel la société fonctionnât sans avoir besoin, pour s'organiser, d'une classe moyenne comme dans le reste de l'Eu-

rope. Il empruntait aux socialistes de la France et de l'Allemagne les argumens qu'ils ont rebattus contre la bourgeoisie, pour guerroyer d'avance contre elle dans un pays où elle a tant de mal à paraître et qui a tant souffert pour ne l'avoir pas plus tôt enfantée. Pendant que Stahl défendait l'absolutisme en Prusse, au nom de la différence des races, c'était en l'honneur de cette même distinction, en vertu de cette même fatalité de la chair et du sang, que Liebelt concluait à la démocratie pour la Pologne. Selon lui, le Polonais, homme de la campagne, naissait démocrate, comme le Français ou l'Allemand, homme des villes, naissait bourgeois et bourgeois constitutionnel; les paysans polonais étaient destinés à devenir d'eux-mêmes le type vivant de la démocratie. Or, qu'arrivait-il justement dans Posen tandis que Liebelt, les yeux trop fermés sur la situation présente, arrangeait l'avenir au gré de ses systèmes?

Les démocrates repoussaient bien loin l'alliage bourgeois, les institutions de l'Occident, et ces institutions pénétraient chez eux de plus en plus par le canal de la Prusse. Le paysan polonais, qu'ils pensaient garder en réserve comme le représentant futur de l'idée sociale, était lui-même atteint par le flot de la civilisation étrangère; il était ou porté ou submergé par ce flot puissant; il se défendait si mal contre ses approches, que sa nationalité même risquait d'y périr. Toutes les théories germaniques du docteur Liebelt n'auraient servi de rien pour empêcher la *germanisation* de Posen.

Cette œuvre d'assimilation patiente, cette lente conquête de la Pologne par l'Allemagne est maintenant interrompue; il n'en restera que les bons effets, dont elle aura été l'instrument providentiel : il était temps néanmoins qu'elle s'arrêtât. Le danger ne consistait pas seulement dans la dépossession du paysan polonais remplacé peu à peu par le colon de la Saxe ou du Rhin, il était surtout dans le relâchement presque universel du lien national entre les deux grandes classes de la population. Je crois bien que la justice prussienne n'a rien ménagé pour éclairer beaucoup cette révolution morale à l'occasion du complot de Posen; mais elle n'a pas du moins inventé les traits caractéristiques qui ont montré là toute l'étendue de l'abîme. A chaque page des procès-verbaux, on voit les maîtres exhorter en vain leurs domestiques ou leurs paysans, mettre dans ces mains infidèles des armes qu'elles laissent tomber, tâcher enfin d'entraîner au combat ces soldats mal affermis en leur montant la tête avec de l'eau-de-vie ou avec des fables. — Vincent Chachulski réveille ses bouviers au milieu de la nuit et leur dit de prendre des haches pour aller au secours d'une écluse qui menace ruine. Sept hommes le suivent à grand'peine, et, le quittant au bout de quelques minutes, vont vite se cacher dans la forêt. — Léopold Mieczkowski donne à son intendant Redmann le commandement de

ses fermiers et de ses gens; il appelle un prêtre pour se confesser; il fait préparer sept quarts d'eau-de-vie, charger les armes et seller les chevaux; la seule chose qu'on ait dite à la bande, c'est qu'on s'en allait en guerre. — Chez Jean Lebinski, on battait en grange quand arrive le bruit de l'insurrection; il rassemble ses batteurs polonais et leur dit : « Enfans, comptez que vous avez ici battu votre dernière gerbe; prenez congé de moi et de vos femmes. Poleski va venir avec mille hommes, vous le suivrez; voyez à ne pas manquer de haches, de fourches et de bonnes cordes. Vous marcherez vers Bromberg. Jetez-vous sur le militaire; il vous fusillera, vous, pour commencer; mais bientôt il sera des vôtres, et vous passerez ensuite aux employés. Tuez-en ce qu'il faudra. Je ne vais pas avec vous, je suis trop vieux, mais je vous donne mon cher fils et mes braves chevaux. » L'un des batteurs répond qu'il est sujet du roi, qu'il lui a prêté serment dans la *landwehr,* et qu'il ne lèvera point la main contre lui. « Mon petit frère, dit le vieux gentilhomme, si tu ne marches pas, on te cassera la tête. » Les pauvres paysans, n'osant ni résister aux insurgés ni les accompagner, s'enfuient dans les bois. On n'aurait qu'à parcourir les annales du procès de Berlin, on multiplierait à l'infini ces bizarres tableaux.

Les modérés de Posen comprenaient bien l'infirmité d'un pareil ordre social, quand ils suppliaient les démocrates de ne pas parler avec une ostentation si provoquante des vingt millions de Polonais qui devaient, à les entendre, se lever au premier appel. Poursuivant sans tant d'impatience l'émancipation à laquelle voulaient voler les radicaux, ils sentaient que le plus énergique mobile de cette émancipation si désirée, ce n'était pas la force inerte du nombre, c'était la claire conscience d'une nationalité commune. Le Cracovien, disaient-ils, aime sa patrie autant qu'homme sur terre; le Lithuanien prie chaque jour « pour sa divine mère Pologne; » le Mazovien est persuadé que, « si Dieu avait à refaire le monde, il n'y mettrait que des gens de Mazovie; » mais partout ailleurs, mais dans la masse entière du peuple polonais, quelle défaillance!

Cette défaillance du sentiment national, les modérés avaient entrepris de la combattre par une propagande toute de conciliation et de paix. Unis de cœur avec les démocrates, ils différaient dans le choix de leurs procédés politiques. Ils n'auraient peut-être pas eu cette brûlante activité qui avait introduit la pensée démocratique en Pologne : ils avaient l'activité sereine et féconde qui fait seule fructifier les pensées dignes de mûrir. Ils approuvaient le généreux dépouillement que les démocrates prêchaient aux propriétaires : ils réservaient dans l'exécution les droits de la prudence. Ils n'auraient pas improvisé chez eux notre nuit du 4 août : ils prétendaient en organiser les improvisations. Pour ranimer la nationalité languissante, ils comptaient par-dessus tout

sur le développement progressif de l'instruction et de l'aisance, et, par ce double progrès, ils espéraient susciter tôt ou tard un véritable tiers-état sur le vieux sol féodal. Ç'a été là tout le plan du vertueux Marcinkowski et du comte Mielzynski, le compagnon dévoué de ses travaux. Leurs efforts, si tristement déconcertés par l'explosion de 1846, ne sauraient néanmoins avoir été des efforts stériles. Ce sont eux qui, en peu d'années, ont renouvelé la face du grand-duché, en y fondant des cercles agronomiques, des associations de lecture, des bibliothèques populaires; ce sont eux qui ont créé les sociétés protectrices pour l'instruction de la jeunesse polonaise, prêtant surtout leur aide à l'instruction professionnelle, soutenant de leur bourse quiconque était négociant ou artisan polonais, ouvrant enfin aux marchands polonais le vaste bazar de Posen. Là devait être une exposition permanente de l'industrie nationale; on vit là des gentilshommes tenir boutique pour vaincre les préjugés par leur exemple, et montrer au vulgaire que le commerce était dorénavant le meilleur emploi du patriotisme.

Ce patriotisme devenait, il est vrai, bien savant pour la plupart, et l'ardeur des passions qu'il ne satisfaisait pas assez, plus forte que lui, éclata malgré lui. L'intelligence polonaise n'accepte pas encore une notion trop compliquée de l'état; les cœurs polonais ont besoin de vifs entraînemens qui ne vont pas avec la tactique régulière des politiques réfléchis. L'éducation de l'homme et du citoyen se fait presque toujours en Pologne sous la direction de la femme. « La femme aux long cheveux et à l'esprit court, » disait l'antique poésie populaire des Slaves; — « la reine de la maison, l'ame des ames, » disent depuis des siècles les poètes polonais. On n'imagine pas, avec nos mœurs de l'Occident, l'autorité que la femme exerce dans le silence et l'isolement de cette vie rustique des châteaux, à l'ombre du foyer de famille, au fond des villages, au milieu des grands bois. Le génie polonais s'est formé sous ce gouvernement domestique; il y a pris l'ardente sensibilité qui fait son malheur et sa puissance.

Le moment arrive pourtant où cette exaltation va trouver carrière. L'avenir qui s'ouvre aujourd'hui est assez large pour occuper ensemble et la prudence des sages et l'impétuosité des violens. Il y aura beaucoup à fonder et certainement beaucoup à combattre. Ce n'est pas trop de toutes les aptitudes nationales dans la crise suprême qui s'annonce sous de si éclatans auspices. Je souhaite que ces pages donnent ici quelque idée des forces vraies dont la Pologne dispose, des ressources qu'elle peut, qu'elle doit puiser en elle-même. Si seulement elle apprend à les bien conduire, il faudra dès demain répéter, avec plus d'espoir que jamais, le cri prophétique des légions de Dombrowski : « Non, la Pologne n'est pas perdue! »

ALEXANDRE THOMAS.

LES

QUESTIONS DU JOUR.

I.

La révolution de février 1848 n'est point une révolution politique : elle n'a été faite par aucun parti, elle n'a pas même été prévue par ceux à qui elle profite, encore moins par ceux qu'elle a renversés; pour tous, elle a été une véritable surprise, pour la plupart une seconde journée des dupes, si cette comparaison était convenable en aussi grave occurrence, tant les hommes et les idées qui en ont été le prétexte ont été dépassés et oubliés pendant et après l'événement.

Ce n'est, tout le monde le reconnaît, rien moins qu'une révolution sociale, et, si la soudaineté du choc explique pourquoi le résultat en a été si peu disputé, l'importance de ce résultat explique comment il a été accepté sans contestation dans le présent, sans dissentimens pour l'avenir. Quand un parti politique succombe, les vaincus de la veille, après une résistance plus ou moins prolongée, songent à une revanche pour le lendemain et se tiennent, en l'attendant, à l'écart et dans une réserve hostile. Quand il s'agit de l'établissement d'une société nouvelle, chacun de ses membres ne peut et ne veut se dispenser d'y concourir. C'est un navire en détresse; si, pendant le calme, quelques rivalités ont éclaté quant au choix du capitaine, à l'heure du danger un seul sentiment éclate, celui du ralliement et de l'action.

Nous en sommes à cette heure pleine de troubles, de malentendus, d'efforts mal dirigés et perdus, mais aussi à cette heure où l'égoïsme disparaît, où chacun jette à la mer ce qu'il a de plus précieux, sans lui donner un regret, s'il doit gêner la manœuvre, où l'action devient unanime, où la force se décuple par la sympathie, et après laquelle nous arriverons au port, si les décrets de la Providence ne nous ont pas condamnés à périr.

On a beaucoup reproché à l'ancien gouvernement son culte exclusif des intérêts matériels. Chose étrange! et voilà que la révolution qui le renverse se fait également, et c'est là son caractère et sa grandeur, au nom d'intérêts matériels jusque-là négligés ou méconnus. Nous ne voulons pas examiner jusqu'à quel point ces reproches de négligence étaient mérités et sincères, cette discussion n'aurait ni convenance ni utilité; mais on ne contestera point que si c'est surtout une question de salaires qui a armé le peuple de Paris, que si l'organisation du travail est aujourd'hui la principale, la seule préoccupation sérieuse, il ne s'agisse par conséquent et uniquement d'intérêts matériels.

Ces intérêts d'ailleurs ne renferment-ils pas tous les autres? Appeler les classes les plus nombreuses et les plus pauvres à un accroissement de bien-être, n'est-ce pas les convier à la fois aux bienfaits de l'instruction, aux jouissances libérales, aux sentimens moraux? A quoi bon des droits politiques, une intelligence plus éclairée, si ces facultés nouvelles ne leur étaient données que pour leur faire mieux comprendre et maudire la société où leur part serait si petite?

Nous ne nous dissimulons point combien il est difficile de donner à ces intérêts la solution qu'ils demandent : nous savons qu'en l'état actuel de la question, la science n'a encore aucune réponse prête. Sous l'ancien gouvernement, ces intérêts avaient été le but et l'objet de plusieurs mesures empreintes d'un véritable esprit de philanthropie : c'est l'honneur de ceux qui l'ont servi avec loyauté d'en rappeler le souvenir; mais toutes ces mesures avaient pour base un progrès lent et régulier. Elles sont insuffisantes aujourd'hui : ce qu'il faut aux classes ouvrières, par qui et pour qui s'est faite cette révolution de 1848, c'est une satisfaction aussi complète que possible, non point tant de leurs besoins politiques que de leurs besoins matériels; et ce qu'il y a de dangereux, c'est que cette satisfaction ne doit pas se faire attendre. Autrement la fortune de la France serait en un péril si grand, que nous avons pu la comparer à un navire en perdition; mais, si le péril est imminent, c'est une raison de plus pour y courir tous; si le problème semble insoluble, c'est un devoir pour chacun d'y concentrer toutes les forces de son esprit. La question a été posée trop tôt ou à temps, peu importe; elle n'est pas de celles qui s'enterrent ou se tournent : Dieu aidant, on y répondra.

II.

Tous ceux qui se sont occupés de l'organisation du travail ont eu pour but de remédier à deux maux qui leur paraissaient extrêmes, la mauvaise répartition des richesses sociales, les excès d'une concurrence sans frein et sans limites. Par la concurrence, le faible est écrasé par le fort; par la mauvaise répartition des richesses, l'inique division des hommes en faibles et en forts est maintenue et perpétuée. A ces maux quels remèdes ont été proposés? Sous des formes bien diverses, un seul. Puisqu'en laissant les travailleurs suivre chacun de son côté la voie qu'ils préfèrent à leurs risques et périls, puisqu'en abandonnant l'activité humaine à sa propre direction, et en tolérant l'accumulation de la richesse dans les mains qui savent la prendre, on est arrivé à l'inégalité funeste que nous signalons, il faut nécessairement réunir en un faisceau toutes les forces éparses, concentrer la vie en un centre commun, soumettre le travail à une loi uniforme, et attribuer la répartition de ses produits non plus à l'habileté individuelle, mais à la justice du pouvoir.

Association de tous les travailleurs sous la direction de l'état, voilà la nouvelle formule à laquelle aboutissent, comme à une conséquence nécessaire, les divers systèmes qui ont voulu jusqu'ici fixer d'une manière définitive l'organisation du travail.

Prêcher, par l'exemple de quelques établissemens privilégiés, les bienfaits de l'association sans en faire une loi uniforme et impérative, ne saurait suffire. Vous auriez la concurrence entre des corporations au lieu de l'avoir entre des individus, ce qui serait un mal semblable. Procéder d'urgence à une nouvelle répartition des richesses sociales, sans établir un pouvoir distributeur qui rendît l'accumulation impossible et enlevât aux passions humaines le triste privilége de s'égarer et de s'appauvrir, ce serait substituer une égalité d'une heure à l'inégalité actuelle et réserver à l'avenir les mêmes embarras. Soumission de tous à un même lien d'association, nécessité permanente d'un pouvoir distributeur, ce sont là les deux axiomes inséparables que l'on prétend établir, non plus en droit, mais en fait.

Si l'entreprise semblait seulement de réalisation difficile, même inexécutable, ce ne serait point, à vrai dire, un motif pour ne pas la tenter. Nous savons que ce que l'on n'osait espérer la veille s'est trouvé obtenu le lendemain. Nous n'aurions garde, en pareille matière, d'objecter les douleurs d'un semblable enfantement, les perturbations qu'une réforme aussi radicale introduirait dans notre état intérieur, et les souffrances individuelles qui en seraient le résultat. Nous sommes convaincu qu'elles seraient supportées sans murmure, si elles devaient

mettre fin à ces rénovations périodiques qui ébranlent à chaque nouvel accès la société jusque dans ses derniers fondemens. Les classes privilégiées n'ont point, en France, cet égoïsme étroit et exclusif qui fait dire : L'état, c'est moi; elles savent compatir, et elles l'ont prouvé, aux misères que l'humanité engendre par une loi inflexible, mais fatale: elles supporteront toutes les tentatives, toutes les expériences, non par impuissance ou par peur, mais parce qu'elles seront sollicitées, d'une part, au nom d'un sentiment fraternel, parce que, de l'autre, elles ne veulent et ne réclament pour elles que l'ordre, le respect des principes que le travail d'une civilisation de quarante siècles a proclamés, et le droit de mettre, elles aussi, au service du nouvel état qu'il s'agit de fonder, leurs bras, leurs cœurs et leurs voix.

Nous nous hasarderions à peine, à cette heure où toute prudence semble importune, d'objecter que les peuples font partie d'une grande famille, et que leurs lois d'existence dépendent inévitablement des lois qui régissent celles de leurs voisins et de leurs frères. A moins de l'entourer d'une muraille infranchissable, l'organisation industrielle et agricole de la France doit réagir puissamment au-delà de ses frontières. La question de la concurrence vient encore se placer ici, et, s'il est possible de la réglementer chez soi, il l'est peut-être moins de la réglementer partout; or, cette question peut encore devenir question de vie ou de mort pour les peuples comme pour les individus, et, si les esprits les plus logiques ont entrevu en France l'organisation du travail sous des lois uniformes, la répartition des richesses sociales par un pouvoir équitable, peut-être ne croient-ils pas encore au succès d'une propagande qui aurait pour but d'assujétir à la même règle l'univers tout entier.

Ces difficultés extérieures sont sérieuses et veulent peut-être qu'on y réfléchisse; mais, au point où nous en sommes arrivés, elles ne sauraient suffire pour arrêter les esprits sur la pente rapide où ils se laissent entraîner. Hier, on les aurait exposées et on aurait passé outre, mais combien de siècles n'avons-nous pas vécu depuis hier! Hier, la chambre des pairs faisait au Luxembourg des lois pour la France constitutionnelle, aujourd'hui la commission pour l'organisation du travail y siége au milieu de l'attente et de l'anxiété de la France républicaine. Tous les regards y sont portés comme vers le Sinaï ou le cap des Tempêtes.

Or, ce n'est pas par de semblables fins de non-recevoir qu'on pourra repousser la doctrine dont il s'agit; ce n'est pas en démontrant les difficultés de la réalisation, mais en prouvant qu'elle est fausse.

Et cette démonstration a été faite sans réplique, sans conteste. Prédications, expériences, tout a été essayé, tout a fait défaut. Il demeure établi par la science et par l'histoire que la concurrence est pour le travail ce que le libre arbitre est pour l'homme : ôtez à l'homme sa con-

science, sa responsabilité morale, il devient brute; ôtez au travailleur son indépendance, sa libre allure, il devient inerte. Il demeure établi également que la répartition des produits par un pouvoir distributeur, l'anéantissement, pour dire le mot, de la propriété, de l'hérédité, est, en admettant qu'un tel pouvoir puisse s'établir et se maintenir régulièrement, la destruction de tous les mobiles qui poussent au bien, de toutes les raisons d'être et d'agir. Pour fonder un pareil ordre de choses, ceux qui l'ont tenté ont compris qu'il fallait modifier l'homme; aussi ont-ils fait une nouvelle analyse de ses passions et de ses facultés; pour soutenir une erreur, ils se sont appuyés sur des erreurs plus grossières encore. Êtres imparfaits et périssables, nous n'avons de valeur morale que par la lutte, nous ne sommes heureux que par l'amour. Supprimer la liberté, détruire les chances du combat, condamner le travailleur à produire sans émulation, sans alternative de profits et de pertes, réduire sa responsabilité personnelle à une diminution de consommation, c'est rendre inutiles les facultés qui sont sa force ou sa gloire, le zèle pour arriver au mieux, le courage pour supporter le pire; c'est lui enlever l'espoir qui fait vivre, et le succès qui récompense d'avoir bien vécu. En vain on prétend substituer à l'aiguillon de l'intérêt particulier le dévouement à l'intérêt général. L'horizon de la pensée comme l'horizon visible est court et borné; jamais on n'obtiendra que pour un résultat ignoré, pour accroître une masse de richesses dont le chiffre lui sera indifférent, l'homme déploie l'énergie qu'il apporte à accroître son propre pécule. On a bien trouvé des soldats qui ont dompté l'instinct de leur conservation et bravé la mort par amour de la gloire, par dévouement à la patrie. Sans doute; mais la guerre a toujours été un état exceptionnel et passager, l'héroïsme guerrier se développe et s'exalte par accès et avec intermittence. L'effort qu'il nécessite ne saurait être et n'a jamais été continu. En exiger un semblable pour organiser le travail pacifique, demander à chacun des membres de la famille universelle une absorption permanente dans le sentiment de l'intérêt général, croire que dans cette vie de labeur qui a besoin de toutes les minutes, de toutes les heures, ce sentiment ne fera jamais défaut et suppléera aux préoccupations individuelles qui rendent la concurrence si féconde, c'est méconnaître entièrement la nature humaine.

Mais cette nature humaine, on nous accuse de la calomnier, on se propose de la transformer en l'améliorant! Nous persistons à penser que, si le dessein est louable, l'œuvre est imprudente et le résultat chimérique. Au lieu de l'intérêt immédiat et pressant qui le sollicite au travail, vous ne laissez à l'homme qu'un but éloigné et inconnu à poursuivre; au lieu de l'orgueil qu'il puise dans le sentiment de sa force personnelle, et de l'ardeur qu'enfante le succès visible et palpable obtenu chaque jour, vous vous adressez à une faculté, supérieure

peut-être au point de vue moral, mais inféconde en résultats pratiques, et dont notre nature incomplète ne saurait constamment supporter l'effort. Travailler pour tous est mieux que travailler pour soi, mais cette abnégation ne saurait être demandée à tous et à toutes les heures sans crainte d'amener l'indifférence ou la fatigue. Faire de l'univers une vaste société en commandite, ou plutôt une communauté de Moraves, serait peut-être transformer bientôt l'humanité en une agglomération de castors, dont l'œuvre, toujours la même, n'a point fait un pas depuis l'origine des temps.

Mais si l'amour de la lutte, si le goût de l'aventure, ou la passion de l'imprévu qui donnent tant de charmes à la vie individuelle et forment un second aspect sous lequel il convient d'envisager la question de l'organisation du travail; si le sentiment de l'indépendance, en un mot, est remplacé par un sentiment plus fort, plus enraciné au cœur de l'homme; si ce nouveau et puissant mobile est le propre effet de l'intérêt particulier au nom duquel nous réclamons, le problème ne sera-t-il pas résolu, et regretterons-nous encore cette funeste concurrence où tant d'efforts étaient perdus, cet antagonisme mortel des égoïsmes particuliers qui avait pour but la victoire à tout prix et pour moyen l'exploitation de toutes les faiblesses?

Que veut l'homme quand il travaille? Vivre et jouir. Que représente pour lui le produit de son labeur quotidien? D'abord ce qui est nécessaire à son existence de chaque jour, plus une certaine somme du bien-être auquel il aspire et dont la perspective est infinie. Si l'organisation du travail par l'économie, qui en est le premier fruit, augmente dans une proportion incalculable les résultats du travail, les jouissances de l'ouvrier seront accrues dans la même proportion; et comme ce double accroissement est indéfini, comme le besoin des jouissances matérielles nous aiguillonne à chaque heure, il arrivera nécessairement que là où le dévouement au bien général fera défaut, là où le sentiment de la gloire faillira, l'amour du bien-être viendra rendre toute son élasticité au ressort détendu.

Si nous avons calomnié la nature humaine en la déclarant incapable d'un effort continu pour un intérêt vague et vers un but lointain, à notre tour nous prétendons que c'est la calomnier que de donner à ses actions, comme le seul ou le plus puissant mobile, le désir des jouissances et du bien-être.

Ce besoin, quelque réel qu'il soit, quelque portée qu'il renferme pour exciter au travail, n'agit que dans certaines circonstances données, et n'agit jamais seul. Bien loin d'être sans limites, le cercle des jouissances particulières est d'une étendue très étroite, si aucun autre désir ne vient agrandir et épurer ce désir du bien-être. Quand il ne s'agit pour lui que de vivre, l'homme se contente de peu, et sa nature se

prête sans efforts, même avec une certaine joie, aux plus grandes privations. Sous le soleil, il vit d'air et de rêves, ses jouissances sont réelles, mais il n'a pas besoin de travail pour les conquérir; dans les brumes du Nord, il travaille avec ardeur, mais il se refuse toutes jouissances : ce n'est pas le salaire qui lui manque, c'est le goût. Si le prolétaire de Naples ou de Séville, si l'engagé des Antilles, repoussent le labeur le mieux payé quand ils ont à dormir à l'ombre après un maigre repas, l'ouvrier de Londres et de Birmingham ne veut point quitter les retraites immondes où le typhus le moissonne, même pour les logemens comfortables et à bas prix où la philanthropie de lord Ashley veut le réunir à ses frères. L'indépendance, la liberté de caresser sa chimère favorite, au nord comme au midi, partout, voilà ce qui fait agir les hommes; une fois ravies, tout leur devient terne et indifférent; en vain vous leur parlerez de jouissances matérielles, ils demeureront immobiles et sans force, car ils se sentiront dégradés.

Ces jouissances matérielles d'ailleurs, même quand ils les ont recherchées avec ardeur, ce n'a jamais été en vue d'elles seules et pour elles-mêmes.

Jusqu'à présent, elles ont été le signe et le complément d'une certaine élévation, elles se sont alliées aux jouissances de l'esprit, elles ont été considérées, il faut le reconnaître, comme l'apanage des classes supérieures ou privilégiées. A ce titre, et dans son besoin d'ascension sans relâche, le travailleur pouvait les poursuivre d'une recherche infatigable et obstinée. La richesse pour lui, c'était l'affranchissement, la puissance, la science surtout. Dans une société où les classes seront confondues, où le pouvoir et l'éducation deviendraient l'apanage égal de tous ses enfans, cette noble raison d'agir aurait perdu toute valeur, et la possession des jouissances matérielles perdrait son plus grand prix.

Enfin, ce n'est presque jamais pour lui-même et pour lui seul que le travailleur les désire et les acquiert, c'est pour les faire partager à ceux qui vivent en lui et par lui : c'est pour l'amour de sa femme, de ses enfans qu'il travaille; la récompense de ses peines est tout entière dans ses affections. Or, si l'organisation du travail, ainsi que l'entend la science nouvelle, tend à amortir, loin de l'exciter, l'activité humaine, la distribution des produits du travail par un pouvoir central et régulateur tend à affaiblir le sentiment de la paternité et les joies de la famille; après avoir frappé l'homme dans sa valeur relative et sa dignité morale, le système que nous combattons l'atteint dans son bonheur, c'est-à-dire dans ses affections.

Nous ne dissimulons pas les attaques spécieuses dont l'hérédité a été l'objet, nous acceptons quelques-unes des maximes au nom desquelles on s'est efforcé de détruire ce qu'on a appelé non un droit, mais un fait anti-social et inique. C'est assez que dans les vues impénétrables de

sa prescience Dieu ait condamné ses créatures à des inégalités naturelles, inégalités physiques, intellectuelles et morales; c'est assez qu'il ait donné aux uns au préjudice des autres la beauté, l'intelligence et la raison : il ne faut pas que la société vienne encore, et sans justice aucune, créer des privilégiés et des parias; il ne faut pas que par son fait seul se perpétuent et se consolident des inégalités plus choquantes encore, qui ne tendent à rien moins, lorsque la Providence a fait à chaque homme des existences si dissemblables, qu'à refuser, au profit des hasards de la naissance, la possibilité de vivre à ceux que leur naissance condamne à la misère et à l'abandon.

Cette considération est grave, et, prise en elle-même, ne pourrait être combattue avec efficacité; mais, si on l'envisage dans ses rapports avec la nature de l'homme et avec les principes fondamentaux d'où dépend l'existence des sociétés, on sera amené à reconnaître que l'abolition de toute hérédité est réellement anti-humaine et anti-sociale.

Quel est le mobile des actions humaines? Le désir, la passion. Pour que les effets soient considérables, la cause doit être efficace; pour que la passion soit forte, il faut que l'objet en soit immédiat et voisin. Or, de toutes les passions humaines, l'amour est la plus ardente et la plus féconde; de toutes les affections, la paternité est celle qui a dans le cœur la première place. Mais cette affection, ce sentiment passionné, vit, comme tous les autres, de mouvement et d'action; pour qu'il se développe, il faut qu'il s'emploie; pour qu'il subsiste, il faut qu'il se dévoue. Le sacrifice est aussi nécessaire à l'amour que la lutte à la liberté.

Or, maintenant, que la vie de la femme, que l'avenir des enfans ne dépende plus du labeur de l'époux ou du père; qu'il soit dispensé de pourvoir à l'existence présente et future de ceux à qui il a donné la vie; qu'il ne puisse continuer pour ainsi dire, tant qu'il sera sur la même terre, ou même lorsque Dieu l'en aura retiré, cette tutelle et cette protection qui semblent le prolongement de la création première : croit-on qu'il sera sollicité au travail par un intérêt aussi efficace? croit-on que son travail sera aussi fécond? croit-on enfin que l'amour sera aussi vivace dans son cœur?

En vain espère-t-on remplacer tous ces sentimens, qui sont une partie si intime de nous-mêmes, par l'amour de la patrie commune, par la fraternité. L'ame humaine ne jette pas aussi loin ses affections et ses racines; le ferait-elle, que ses impressions perdraient en vigueur ce qu'elles gagneraient en étendue; et comme, pour produire un mouvement, il faut que l'objet d'où naît le choc soit prochain, il en résulterait pour tous et à un autre point de vue cette indifférence et cette torpeur que nous avons signalées déjà.

Nous disons que l'espoir de perpétuer même après soi la preuve de sa tendresse paternelle est le mobile le plus puissant des actions de

l'homme, nous disons que l'hérédité est nécessaire pour le maintien et le développement de la paternité; l'histoire l'a jugé ainsi, et, pour trouver une doctrine contraire, ce n'est pas en avant, mais bien loin derrière nous, qu'il faut porter nos regards. Y revenir, ce serait anéantir tous les titres de gloire de l'humanité; destituer la femme des fonctions sublimes auxquelles l'a appelée la religion chrétienne et la rendre à la destination brutale et sensuelle, ce serait de l'homme libre et responsable faire un rouage insouciant dans la machine universelle, du citoyen un soldat passif, du père un *reproducteur;* ce serait substituer un univers régulier, mais sans vie, un monde uniforme, mais glacé, à notre terre si animée, si progressive et si féconde.

Encore si cette doctrine, que nous ne pouvons nous empêcher de déclarer anti-humaine, ne devait pas altérer dans leurs profondeurs les fondemens mêmes de la société; mais elle est à ce point de vue tout aussi fausse, tout aussi funeste. Quel est le premier besoin des sociétés? C'est l'ordre et la paix. Quel est le complément indispensable du progrès? La durée. Quel est l'éternel ennemi du genre humain? La convoitise et la passion.

Or, si l'homme, éternellement dirigé par le feu intérieur qu'il renferme dans son sein, a besoin de lui trouver un éternel aliment, si la sécurité et le repos de la société où il se meut dépendent et de la satisfaction qu'il donne à ses passions et de la nature de ses passions même, quoi de plus rassurant pour le sort de cette société que d'exciter de préférence une passion qui se trouve être à la fois la plus violente et la plus noble? Quoi de plus utile au point de vue général, de plus équitable dans l'intérêt de tous, que de consacrer, malgré les inconvéniens qui en découlent, cette hérédité d'où naissent le culte de la famille, le maintien de la tranquillité publique, le développement des richesses et les progrès de la civilisation? Que si au contraire vous rendez le cœur de l'homme désert et insensible, ou si vous ne cherchez à le remplir que d'un sentiment trop vague et trop impersonnel, si vous ne lui offrez qu'un but trop lointain, ne craignez-vous pas alors qu'entre une vertu d'autant plus difficile qu'elle aura une utilité moins immédiate, et des appétits d'autant plus impérieux qu'ils auront un contrepoids moins puissant, l'homme ne se laisse aller tout entier à ses instincts les plus méprisables, et n'aurez-vous pas tout à craindre d'une société livrée ainsi à tous les hasards de la violence et des jouissances égoïstes?

Ce ne sera plus alors un monde immobile et indifférent qui sera substitué au monde ancien; mais, pour avoir voulu convier le genre humain à des destinées trop hautes, on aura changé la terre en une arène sanglante où les plus détestables passions, aisément victorieuses parce qu'elles seront les plus violentes, inaugureront leur règne détesté.

Nous ne savons s'il est utile, s'il est nécessaire de combattre ainsi et à l'avance des doctrines qui n'ont encore trouvé nulle part le droit de bourgeoisie, depuis le jour déjà si éloigné où elles se sont produites; mais, comme tous les systèmes que soulève la question de l'organisation du travail y viennent aboutir par une nécessité fatale, comme il importe d'en signaler le danger, comme nous sommes arrivés à cette heure où chacun doit se rendre un compte sévère des opinions qu'il peut être appelé à consacrer par les plus douloureux sacrifices, il nous a paru que la manifestation de toute pensée individuelle, bien qu'insuffisante et défectueuse, était plus qu'un droit, presque un devoir.

III.

Si la doctrine que nous venons de combattre ne renferme pas la solution du grand mystère qu'il est si urgent d'éclaircir, en serons-nous réduit à reconnaître que la question de l'organisation du travail est de celles qu'il ne faut point poser, et comme elle semble la cause, l'objet principal de la révolution de 1848, à condamner cette révolution à un douloureux avortement?

Nous avons dit plus haut l'urgence, la nécessité de la recherche d'un inconnu qui ne peut être introuvable, quoiqu'il n'ait pas été trouvé; nous disons maintenant que la question ne semble insoluble que parce qu'elle est mal engagée, et que, si au lieu de poursuivre une formule entièrement neuve pour un système qu'on a le tort de représenter comme radicalement nouveau, par conséquent d'exiger ce qui est impossible et serait erroné; si, au lieu de s'adresser uniquement à l'inspiration et à l'invention, on demandait à la réflexion, à l'expérience, à la science du passé, les leçons qu'elle peut encore donner, on serait bientôt amené à reconnaître que la question n'est ni si considérable ni si nouvelle qu'on veut bien le prétendre, et qu'il n'est pas si difficile d'y répondre.

De quoi s'agit-il donc en effet, et quelle est la vérité nouvelle qui vient de luire sur le monde, quel est le fait présent si incompatible avec le passé, qu'il doive bouleverser la surface et les profondeurs des sociétés humaines?

Quand le fils de Dieu est venu nous apporter la parole de vie, quand il a substitué au culte exclusif de la patrie, à cette absorption du citoyen dans l'état que l'école économique moderne renouvelle du monde païen, le sentiment de la dignité individuelle et la doctrine fraternelle de la charité, a-t-il prêché cette substitution violente, immédiate, radicale? Loin de là, il a approprié l'esprit nouveau aux formes antérieures; son église l'a suivi dans les même voies, elle a emprunté aux religions anciennes

ses cérémonies, même quelques-uns de leurs dogmes, et, sans avoir rompu la chaîne des traditions, le monde romain s'est trouvé le monde chrétien, avec la double garantie de la force et de la durée.

Aujourd'hui, l'entreprise est-elle la même? Mais il y a deux mille ans que le mot de fraternité a été prononcé pour la première fois, et il y en a quatre mille que l'association a été pratiquée parmi les hommes.

On a dit que le christianisme avait été détourné de ses voies, et que l'individualisme avait usurpé la part de la fraternité. Nous disons qu'aujourd'hui on veut, au nom de la fraternité, proscrire et étouffer l'individualisme. Cette seconde erreur ne vaudrait pas mieux que la première, et il importe de s'en garder. Laissez se développer parallèlement deux forces aussi essentielles à l'équilibre humain que l'attraction et la répulsion à l'équilibre des mondes, maintenez la puissance paternelle au nom de l'association dans les familles; mais, au nom de la liberté, garantissez aux enfans une action individuelle, sans cela vous aurez la tribu. Au nom de l'association et de la fraternité, soumettez l'industrie et la production à des règlemens de sûreté et à des prescriptions de police; mais, au nom de l'individualisme et de la liberté, laissez au travailleur son indépendance à ses risques et périls, sans cela vous aurez les corporations, les congrégations, les castes. Au nom de l'association enfin, intéressez tous les enfans d'un même sol au progrès de la patrie commune; mais, au nom de l'individualisme, faites que leurs intérêts, en s'y ralliant, ne se perdent point dans la masse des intérêts publics, qu'ils puissent, au prix d'une douloureuse expérience, s'en séparer, afin d'y revenir avec plus de dévouement et d'expansion; faites que le citoyen ait des intérêts propres, des affections privées durables et profondes, afin de rendre à son tour à la société l'appui qu'elle lui accorde; autrement vous aurez le monde fataliste, sensuel et improductif de Brahma ou de Mahomet.

Si donc nous voyons que la doctrine de l'association n'est pas nouvelle, nous estimons aussi que la substitution de la fraternité à l'individualisme est une doctrine fausse. Ce point reconnu et éclairci, les dangers et les besoins de la situation actuelle de notre pays présenteront moins d'importance et de gravité. La révolution de 1848 pourra être progressive, elle ne sera plus radicale; il y aura lieu d'améliorer, non de refaire; on devra recourir au savoir, à la bonne volonté, à la prudence, non à la divination et au génie, ce qui semble devoir être plus facile, ce qui est à coup sûr plus rassurant.

Au point de vue politique, nous le répétons, il n'y a ni dissentiment ni lutte possible sur la forme de gouvernement. Quant aux institutions de détail qui découleront de l'établissement du gouvernement pour tous et par tous, il faut croire qu'elles seront préparées avec cet esprit remarquable de tolé- rance et de modération qui a signalé la révolu-

tion de février 1848. Si l'égalité y gagne, nous espérons que la liberté n'y perdra rien.

Au point de vue social, nous l'affirmons, il importe plus que jamais de fortifier, de maintenir les grands principes qui ont été la base de toutes les sociétés humaines, et qui les ont faites d'autant plus grandes et prospères qu'ils avaient été mieux connus et pratiqués, c'est-à-dire de consolider la famille et de respecter l'hérédité, le droit d'adoption, de testament, de faire une large part à la liberté individuelle et de ne pas courber tous les hommes sous le joug uniforme de l'association.

Cependant, comme il importe que les droits de la famille ne deviennent point exclusifs, que la nécessité de l'héritage n'engendre pas le privilége et l'oisiveté, et que, pour obvier au désordre, on ne crée pas l'asservissement, la révolution de 1848 devra développer l'œuvre de ses deux sœurs aînées, et hâter, loin de la ralentir, la circulation de la propriété. La classe qui possède aujourd'hui est fille des déshérités de l'ancien régime; elle est arrivée par le travail de ses derniers auteurs, par le sien surtout, à la position qu'elle occupe. Que la nouvelle société retranche de l'hérédité tout ce qui, sans être nécessaire pour le développement de l'activité et le maintien de l'ordre, rendrait cette ascension des classes les plus pauvres moins facile et moins prompte, qu'elle accélère le mouvement plus encore que ne l'ont fait les gouvernemens écroulés hier, qu'elle rende plus soudaines et plus exemplaires ces chutes et ces élévations, fruits de la liberté, leçons pour la responsabilité individuelle, et vous n'aurez plus à redouter ces agglomérations iniques des instrumens de travail, car l'oisiveté deviendra de plus en plus impossible; l'hérédité ne sera plus que ce qu'elle doit être, un stimulant et une garantie, et vous n'aurez pas besoin, pour ramener le règne de la justice sur la terre, de la condamner à l'immobilité, au silence, au despotisme ou à la barbarie.

Comme il importe également que l'individualisme, c'est-à-dire la concurrence, n'entraîne pas l'exploitation du faible par le fort, la déperdition de ressources immenses dans l'intérêt d'un antagonisme à outrance qui ne profite à personne; comme il importe surtout que le gouvernement républicain garantisse à tous les citoyens non le travail et la vie (le travail et la vie sont fils de la paix et de l'ordre, toute forme de société les donne, même la plus tyrannique, pourvu que la société soit riche), mais assure à chacun le libre exercice de ses facultés, et le défende contre l'abus de la force, il faut opposer de nouvelles barrières aux envahissemens de l'individualisme, et de nouveaux remèdes aux excès de la concurrence.

Sur ce point encore, nous avons seulement à développer les germes que le travail des siècles a fait éclore; leur œuvre n'est point à interrompre, mais à féconder.

De quoi se plaignent surtout les classes ouvrières? De la prépondérance du capital, de l'accumulation du capital dans les mêmes mains, de l'arbitraire dans la fixation du salaire, de leur état précaire dans l'enfance et la vieillesse. A tous ces maux l'organisation du travail, comme nous l'avons établi plus haut, ne serait point un remède; car, si elle devait affaiblir l'activité humaine, le produit du travail deviendrait moindre, le capital serait diminué, et, en admettant que la fortune de chacun devînt plus égale, le sort de tous deviendrait pire.

Mais il existe heureusement bien des palliatifs aux malaises que nous reconnaissons nous-mêmes, et sous ce rapport, loin qu'il y ait disette, les moyens abondent, et on peut choisir.

Nous estimons que, par rapport à l'enfance, le gouvernement républicain donnera une réelle satisfaction aux exigences les plus légitimes : l'ancien ordre de choses lui a légué des exemples qu'il suffit seulement de généraliser; de la crèche à la salle d'asile, de la salle d'asile aux écoles la progression est régulière, l'ensemble des institutions est complet.

Nous pensons de même qu'il sera facile de garantir l'avenir des travailleurs, et d'assurer du repos à leur vieillesse. Le moyen à cet égard est tout trouvé, c'est la mutualité; on peut en étendre les bienfaits sans la rendre obligatoire; on peut aussi d'une institution éminemment sociale faire une institution politique au plus haut degré. Que l'état centralise toutes les assurances, qu'il en reçoive les annuités, qu'il en paie les rentes, et la tranquillité publique aura pour soutiens tous les intérêts particuliers. Ce système, qui a pour base l'effort individuel et pour caution la prospérité commune, n'est-il pas mille fois plus pratique et plus fécond que la doctrine du pouvoir distributeur et de l'association forcée?

Quant à l'âge intermédiaire, à l'âge du travail, il nous est impossible de ne pas déclarer que les obligations de l'état nous semblent infiniment moins étroites, et que la république française ne nous paraît ni devoir, ni pouvoir faire à ce sujet ce qu'il est de son éternel honneur de garantir à la vieillesse et à l'enfance. Pour nous, qui voulons une large part à la liberté, à l'activité, qui soutenons que tout bien veut être acheté par la lutte, nous ne demandons à l'état que de maintenir autant que possible la loyauté et l'égalité dans la lutte, nous n'exigeons pas de lui qu'il en donne les armes et le prix. Nous le ferions, qu'il lui serait impossible de nous satisfaire.

Quoi qu'il dise et qu'il promette, à moins d'être le seul *propriétaire*, l'état ne peut garantir le travail; à moins d'être le seul *maître*, il ne peut l'organiser. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit à ce sujet; mais, pour faire comprendre à quel point cette question de l'organisation du travail est pleine de malentendus et d'erreurs, il suffit

de remarquer que ceux par qui elle a été traitée n'ont jamais eu en vue que le travail manuel. Or, les travailleurs ne sont pas seulement les ouvriers; or, si l'on garantit un travail suffisant aux ouvriers, il faut garantir aux travailleurs intellectuels un travail productif; or, si l'on organise l'activité matérielle, il faut organiser le génie et la vertu. Qui donc y a songé jusqu'ici?

Revenons au vrai : dans l'ordre matériel, l'état doit protection aux faibles contre les forts, comme dans l'ordre moral aux bons contre les méchans, comme dans l'ordre intellectuel aux idées fécondes contre les doctrines subversives. Il ne peut pas plus assurer le bien-être que décréter la vertu et la vérité, il le peut encore moins à l'aide d'un système qui conduit à l'appauvrissement; son seul devoir est de combattre la misère aussi bien que l'erreur et le crime, mais sans porter plus d'atteinte à la liberté du travail qu'on n'entend en porter à la liberté de la conscience et de la pensée : il n'a pour arriver à ce but qu'à rendre le travail plus loyal pour tous, plus accessible à chacun.

Ainsi le capital manque, il fait défaut notamment à l'agriculture! Rendez l'union du capital et du travail plus étroite et moins onéreuse; que l'ouvrier trouve partout les instrumens nécessaires à son activité. Pour cela les mesures abondent, les monts-de-piété, l'emprunt, les billets à rente, les billets hypothécaires, et vous avez cette bonne fortune que vous pouvez, au moyen d'une combinaison nouvelle substituée aux rigueurs de l'ancien régime hypothécaire, prendre aux caisses d'épargne la plus grande partie de ce que vous donnerez à l'agriculture, en même temps que vous leur aurez assuré un placement solide, car le produit des caisses d'épargne ne peut demeurer stérile dans les coffres de l'état. Les événemens ont démontré combien étaient vaines les promesses d'un remboursement quand même; bornons-nous à désirer, pour les épargnes du pauvre, un gage à l'abri de la dépréciation. Quoi de préférable au sol sous ce rapport?

Le capital s'accumule! Rendez sa circulation plus facile par l'escompte, les banques, la diminution des frais d'emprunt, de recouvrement; que l'état prête, escompte et recouvre; restreignez le droit d'héritage à ce qu'il a de nécessaire pour stimuler au travail et garantir l'ordre; faites ainsi qu'il devienne presque impossible de perpétuer l'oisiveté dans plusieurs générations d'une même famille.

Le capital exploite le travail, et l'ouvrier veut être garanti contre l'arbitraire du maître! Multipliez les conseils de prud'hommes; donnez à l'*arbitrage* amiable plus d'attributions; l'*arbitrage* est la meilleure garantie contre l'*arbitraire* : établissez même, s'il est besoin, pour les principales industries, quelque chose de semblable à la taxe du pain et aux tarifs des objets de première nécessité. Ces tarifs, ces taxes variables selon les milieux où elles seraient fixées, ces arbitrages de juges inté-

ressés et compétens, rassureraient l'ouvrier et le maître; la concurrence deviendrait loyale et n'en serait pas moins libre. Enfin, la division et l'éloignement entraînent une grande perte de ressources, l'association est mère de l'économie et du bien-être! Encouragez l'association quand elle veut se produire; construisez aux frais de l'état, pour le travailleur qui en demandera l'entrée, des habitations plus saines et plus commodes, où il trouvera la vie matérielle à meilleur marché et le perfectionnement intellectuel et moral. Employez à ces établissemens, dont le produit sera sûr et élevé, l'argent que les travailleurs auront mis de côté pour s'assurer du pain dans leur vieillesse. Faites ainsi un budget du travail qui s'alimentera et se grossira par lui-même; fondez un réseau d'institutions philanthropiques et paternelles qui prendra l'homme au berceau et le conduira jusqu'à la tombe; celui qui naîtra pauvre n'aura point à reprocher à la société où il aura vécu d'avoir été pour lui une mauvaise mère. Mais que toutes ces institutions respectent et conservent la liberté, l'indépendance de l'homme; faites-les réglementaires, non obligatoires; qu'elles enseignent mais qu'elles ne contraignent point; qu'elles soient, en un mot, un frein, non un joug.

Il y a un grand nombre d'hommes, et des meilleurs, pour lesquels la prévoyance, la règle, la monotonie, sont insupportables et mortels. Si une atmosphère calme et tiède suffit à la plupart des organisations, les plus fortes poitrines veulent aspirer un air âpre et libre. Le hasard, l'aventure, la lutte, sont nécessaires à ces natures d'élite, ces êtres privilégiés qui sont les inventeurs et les poètes. Le monde de l'association n'est pas le leur. Platon, qui l'a rêvé, les a chassés de sa république idéale; Sparte, qui l'a presque réalisé, n'a inscrit le nom d'aucun de ses enfans sur le livre d'or de l'intelligence humaine. Aussi est-ce là le dernier, le plus grave reproche que nous adresserons aux auteurs de cette doctrine monacale de l'association forcée. En faisant de la terre un cloître, de la foule des peuples une communauté de paresseux et de pauvres, non-seulement ils affaibliraient chez tous les hommes le ressort intérieur, mais encore ils exileraient à jamais du monde ceux qui en font la gloire, qui ceignent le front de l'humanité d'une auréole immortelle, ceux qui ont besoin de l'adversité pour se révéler à eux-mêmes, et dont la couronne est toujours tressée d'épines. Après avoir arrêté le mouvement, ils nous raviraient la lumière.

BAILLEUX DE MARIZY.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

ET L'IMPOT.

« Si la société est mal faite, refaites-la. »
(Discours de M. Louis Blanc.)

Une révolution n'est vraiment digne de ce nom que lorsqu'on la fait dans l'intérêt du plus grand nombre. Les intrigues et les catastrophes de palais, les changemens soudains d'hommes ou de lois peuvent laisser une trace de sang dans l'histoire : la mémoire des peuples ne s'attache qu'aux événemens qui ont amélioré leur sort, et qui marquent en quelque sorte les étapes du progrès.

Le progrès est la pierre de touche des révolutions; mais il ne s'accomplit pas en un jour, il ne jaillit pas comme un éclair qui illumine l'espace. Les peuples s'affranchissent par degrés. La liberté s'étend, et la base du pouvoir s'élargit à mesure que les lumières se répandent. Chaque évolution de l'humanité apporte une idée nouvelle et consacre des droits nouveaux; chacune a sa destinée à remplir. Il ne faut pas que les lois s'élancent en avant ni qu'elles passent à côté des mœurs, car alors elles seraient des chimères ou des violences.

Quand on veut sérieusement réformer, améliorer, développer, on doit partir de ce qui existe, et prendre pied dans le monde des réalités. Les grands législateurs de l'antiquité et des temps modernes se sont toujours annoncés comme les continuateurs de la tradition orale ou écrite. C'est dans le passé, c'est dans les mœurs primitives qu'ils ont placé leur idéal, leur âge d'or. Moïse continue les patriarches, et l'Évan-

gile se rattache à la loi de Moïse. Les sages de la Grèce vont s'instruire dans les rites mystérieux de l'Égypte. Rome emprunte la loi des douze tables à la Grèce. Grégoire VII fait sortir de la république chrétienne un catholicisme monarchique et conquérant. Luther, en proclamant la liberté religieuse, ne renonce ni à l'autorité ni à la grace. La révolution française, qui considère les titres du genre humain comme oubliés ou perdus, franchit un intervalle de deux mille ans pour aller les demander à Rome ou à la Grèce. Napoléon, pour donner de larges et solides bases à la société civile, pour rédiger les codes, interroge les annales, l'expérience et le bon sens de la nation.

Ceux qui prétendent refaire la société ne sont que des rêveurs ou des anarchistes. Tout le secret de ceux-ci consiste, comme on le dit hautement dans certains clubs, à mettre dessus ce qui était dessous, et à mettre dessous ce qui était dessus. Ils élèvent le désordre à la hauteur d'une théorie; pour eux, renverser est tout; ils ne songent pas à reconstruire. Par cela même, nous les croyons peu dangereux; la société a besoin d'ordre et ne suit pas long-temps ceux qui la mènent à travers les ruines. Quant aux autres, quant à tous les esprits faux qui nous proposent un monde de leur façon, depuis les conceptions ultra-démocratiques d'Owen jusqu'aux théories ultra-despotiques de Saint-Simon, leurs systèmes dérivent d'une vue incomplète du cœur humain et de l'histoire; ils ressemblent à ces monstres de la création, dans lesquels une partie du corps se trouve développée à l'excès et absorbe la substance de toutes les autres. Les uns sacrifient l'autorité à la liberté, les autres la liberté à l'autorité. En considérant l'état social, ils ne s'élèvent jamais à l'harmonie ni à une vue d'ensemble. Aussi leur influence ne peut-elle ni s'étendre ni durer. Elle passe comme un météore sinistre; elle éblouit et n'éclaire pas. Entre les réformateurs et les niveleurs il y a un abîme. Luther a émancipé l'Allemagne, et les anabaptistes l'ont ravagée. L'assemblée constituante a proclamé des principes qui feront avec le temps la conquête du monde civilisé, et les doctrines de Babœuf n'ont produit que des machinations contre l'ordre social, machinations absurdes autant que funestes.

On ne refait pas la société, parce que la société est l'œuvre de Dieu avant d'être l'œuvre des hommes. La Providence en a posé les bases et en a marqué les destinées. Les lois du monde moral aussi bien que celles du monde physique émanent de cette pensée éternelle et immuable. Nous ne sommes pas notre propre cause. Nous ne donnons pas l'impulsion à cette gravitation puissante qui entraîne les individus, les nations, le genre humain tout entier. Nous pouvons y associer nos efforts, mais voilà tout. La famille, la propriété, les droits et les devoirs, nous n'avons rien créé; nous ne pouvons rien détruire. Pour changer la société, il faudrait changer la nature humaine, donner à l'homme d'au-

tres besoins, d'autres penchans, d'autres sentimens que ceux qu'il manifeste et qui sont inhérens à sa constitution. Il faudrait encore séparer complétement les nations de leur passé, et rompre tout lien de solidarité entre les hommes. Ce serait la folie aux prises avec l'impossible.

De pareilles clameurs avaient encore un prétexte avant l'ère de régénération qui fut inaugurée en 1789. A cette époque en effet, la vieille monarchie expirait, et le gouvernement représentatif allait naître. L'administration était décrépite, l'ordre politique était encombré de priviléges, la propriété se trouvait concentrée de la façon la moins productive dans un petit nombre de mains. L'industrie et le commerce étaient dans les langes; le crédit n'existait pas, des voies de communication imparfaites et clairsemées sillonnaient le territoire; la France était comme une terre inculte que la révolution avait à défricher.

Cette révolution, nous l'avons faite. Il n'y a plus de priviléges, il n'y a que des droits. Tous les hommes étaient égaux depuis cinquante ans devant la loi civile; l'égalité s'établit aujourd'hui devant la loi politique. La propriété du sol, qui appartenait à quelques privilégiés, est devenue le fait le plus général en France. Presque tout le monde possède de nos jours. Le repos de la société tient désormais au grand nombre des propriétaires, comme la fortune de l'état au grand nombre des contribuables. Avec la diffusion de la richesse immobilière, la richesse mobilière a pris l'essor. Les capitaux ont été accumulés par l'épargne; le crédit a reçu des développemens inconnus; le travail, affranchi et honoré, devient le principe de toutes choses; l'ordre actuel, grace aux réformes profondes opérées depuis un demi-siècle, est véritablement un ordre nouveau. Pour le refaire, il faudrait défaire; il faudrait remettre en question les progrès accomplis, et tenter, après deux expériences malheureuses, une troisième restauration du passé.

Tous les changemens qui peuvent intervenir dans l'état social d'un peuple ont pour objet, soit de renouveler la forme de la pensée religieuse, soit de modifier le principe du gouvernement, soit d'amener une autre distribution de la richesse et de la propriété, soit enfin d'établir des bases différentes pour la répartition des charges publiques. La religion, l'état, la propriété et l'impôt, voilà le cercle des combinaisons dans lesquelles se produit le besoin d'innovation et de réforme. Eh bien! qu'y a-t-il à changer aujourd'hui dans ces élémens de l'ordre social? Les novateurs ne nous apportent pas assurément un dogme supérieur au dogme chrétien, ni une morale plus pure et plus humaine que la morale de l'Évangile. Quant au gouvernement, tout le monde y concourt désormais; le droit est proclamé, il ne s'agit plus que d'en garantir à chacun le paisible exercice, de faire régner une égalité bien réelle, d'empêcher que le privilége d'une classe ne soit substitué au privilége d'une autre classe, que le capital ne soit immolé au salaire,

ou le salaire au capital; que le travail des bras, par une réaction qui frapperait les ouvriers eux-mêmes, ne prime le travail intellectuel, et que la corruption ne soit remplacée par la violence.

L'assiette de l'impôt conserve encore quelques traces du servage qui pesait, dans le dernier siècle, sur les rangs inférieurs de la société. Sans doute aucune classe d'hommes ne peut aujourd'hui s'exempter de la contribution que réclament les charges publiques : le clergé et la noblesse acquittent l'impôt; les citoyens, grace à la suppression de la corvée et de la dîme, ne paient plus d'impôt qu'à l'état. Pourtant la répartition des charges n'est pas conforme à la stricte équité; tous les citoyens n'y contribuent pas dans la proportion de leur fortune. Il y a des taxes qui se mesurent à l'importance de la propriété et du revenu; il en est d'autres qui, dépendant de la consommation personnelle, représentent une véritable capitation. Le paysan se voit rançonné par la taxe du sel; l'impôt indirect et l'octroi accablent de tout leur poids l'ouvrier et l'artisan dans les villes. Les contributions sont réparties, à certains égards, en raison inverse des facultés contributives; on voit trop que les propriétaires ont fait la loi, et qu'ils l'ont faite dans leur seul intérêt. Sur ce point, la réforme paraît facile; il n'est pas nécessaire de bouleverser la société, et il ne faut pas même se mettre en grands frais d'invention pour établir sur des bases plus équitables l'assiette de l'impôt.

La législation qui régit chez nous le commerce et l'industrie présente sans contredit des dispositions qui ont fait leur temps et des lacunes qui sont regrettables; mais ces défauts trouvent leur explication dans le caractère de l'époque à laquelle remonte le système. Ces lois furent rendues sous l'empire, dans un mouvement de réaction; elles accusent une déviation très prononcée des principes d'égalité et de liberté qui forment le trait distinctif de la société moderne. Ouvrez le code pénal et même le code de commerce : vous n'y verrez nulle part les droits de l'ouvrier placés sur la même ligne que ceux du maître; l'esprit d'association y est gêné et non pas secondé ni dirigé par les règles qu'on lui pose; enfin, le législateur ne semble pas plus avoir soupçonné l'importance du travail et du crédit qu'il n'avait deviné le rôle de création industrielle et d'expansion commerciale réservé à la vapeur.

Mais, pour redresser la tendance de nos lois, il suffit de les retremper dans leur source légitime. En rendant le travail libre, on le rendra fécond. Il n'est pas nécessaire, pour atteindre ce but, d'emprisonner la société dans les limites d'un phalanstère.

Pourquoi veut-on cependant reprendre aujourd'hui en sous-œuvre les fondemens de l'ordre social? Quel est le prétexte ou le but d'une aussi étrange croisade? Les novateurs ont arboré pour bannière ces mots ambitieux et équivoques : *Organisation du travail.* Ce qu'ils en-

tendent par là, nul ne le sait; ils ne le savent pas eux-mêmes. Comme l'a dit un illustre orateur, ils n'ont qu'un problème, et ils vont en avant avec la même intrépidité que s'ils apportaient une solution pratique : chercheurs aventureux qui appellent la société à quitter le terrain solide des faits, sans pouvoir lui montrer, même dans le lointain, le profil de la terre promise.

Parmi ces agitateurs et au premier rang figure M. Louis Blanc, qui a écrit un livre très populaire (1) et que le suffrage du peuple a élevé au pouvoir, comme pour le mettre en demeure de passer, à la faveur d'un mouvement révolutionnaire, de la théorie à l'action. Parlons d'abord de l'ouvrage; nous verrons ensuite ce qu'a fait l'auteur depuis qu'il a pris en main le gouvernement de la France. J'ai servi long-temps mon pays, comme M. Louis Blanc, dans les rangs de la presse quotidienne, qui est l'église militante de notre temps. En souvenir de cette confraternité qui m'est chère et en témoignage de mon estime, je lui dois et je lui dirai la vérité, sans prétention comme sans faiblesse.

M. Louis Blanc est un esprit plein de sagacité et qui excelle dans la critique. Un style clair, mordant, vigoureux, donne à ses écrits, outre l'attrait du moment, le cachet de la durée; mais il manque absolument de cette philosophie qui révèle le sens général des faits, et de cette expérience qui enseigne le côté pratique des choses. Son livre n'est ni une doctrine ni un plan. A le prendre par le côté des théories, on le trouve d'une insuffisance trop évidente, amalgamant sans choix le faux avec le vrai, et, à l'exemple de Jean-Jacques Rousseau, cherchant la force non dans la raison, mais dans la logique. Quant à la solution qu'il présente et qui consiste à ouvrir, en face des ateliers libres, des ateliers fondés par le gouvernement, elle est d'un vague qui confine au vide. Les systèmes d'Owen, de Saint-Simon et de Fourier sont des chefs-d'œuvre en comparaison.

Le succès de M. Louis Blanc s'explique moins par les qualités que par les défauts de son livre. C'est le vague même de ces données qui en a fait la popularité. Moins le symbole qu'il proposait au peuple était tangible et défini, et plus il autorisait d'illusions ainsi que d'espérances. Ajoutons qu'en introduisant l'action du gouvernement dans l'industrie, M. Louis Blanc ne demandait pas, comme Saint-Simon et Fourier, que l'on fît sans délai table rase de l'ordre actuel, ni que la société fût coulée d'un seul jet dans un moule nouveau. Il attaquait plutôt qu'il ne supprimait la liberté industrielle. En révolutionnaire habile, il avait l'air de respecter les droits ainsi que les habitudes, au moment même où il visait à tout déplacer. M. Louis Blanc a mieux réussi que les socia-

(1) *Organisation du travail*, par M. Louis Blanc; cinquième édition, 1848.

listes qui l'avaient précédé et dont il s'était manifestement inspiré, non pas parce qu'il égarait moins les esprits, mais parce qu'il leur imprimait d'abord une secousse moins violente.

Que veut détruire M. Louis Blanc, et que veut-il mettre à la place de ce qu'il détruit?

Les adversaires que son livre prend à partie, dans la société telle que vingt siècles de civilisation l'ont faite, ne sont rien moins que la liberté, la propriété, le capital et l'esprit d'association, en un mot les élémens essentiels de l'ordre ainsi que les forces vives du progrès. Ce qu'il prétend édifier sur ces ruines, c'est, sous une forme ou sous une autre, le monopole universel de l'état, c'est l'égalité absolue des personnes et des fortunes; c'est, comme l'a dit M. Michel Chevalier, un panthéisme grossier dans le sein duquel toutes les individualités viendraient s'absorber et se confondre.

Selon M. Louis Blanc, la concurrence en matière d'industrie et de commerce est la plaie de notre état social. Cette liberté du travail, pour laquelle nous avons livré de si rudes combats, ressemble au Saturne de la fable, qui dévorait ses enfans à mesure qu'ils venaient au monde. La concurrence est l'arme dont les forts se servent pour écraser les faibles. Elle enrichit les riches et appauvrit les pauvres, accroît les inégalités sociales, engendre l'oppression et la fraude, et tend à remplacer l'aristocratie de race par l'aristocratie d'argent. La concurrence est, pour la bourgeoisie, une cause incessamment agissante de ruine; elle est, pour le peuple, un système d'extermination. Elle ne procure même pas à la masse des consommateurs le bon marché qui en fait le prétexte et qui en serait l'unique excuse. Sous un tel régime, on passe par un avilissement des prix temporaires pour aboutir à la cherté, et par la licence pour tomber dans la servitude.

Voilà un tableau peu flatté assurément. Ce que M. Louis Blanc dit de la concurrence dans le travail, d'autres l'avaient dit avant lui; mais ils portaient plus loin l'anathème. La logique, en effet, ne permet pas de s'arrêter dans cette voie. Si l'on condamne la liberté à cause des excès qui en peuvent naître, il faudra étendre le même arrêt à la propriété, à la famille, aux lumières, car il n'est pas de principe dont on n'abuse, et la Providence, précisément parce qu'elle a fait l'homme libre, a placé partout dans sa destinée le mal à côté du bien.

Pour juger sainement les institutions, il s'agit de savoir si le bien l'emporte sur le mal, ou le mal sur le bien, et de quel côté penche décidément la balance. Que l'on examine, dans un esprit impartial, quels ont été, depuis soixante ans, les effets de la liberté pour le commerce ainsi que pour l'industrie, et je ne craindrai pas que les paradoxes éloquens de M. Louis Blanc fassent des prosélytes. Oui, cela est désormais

incontestable, et j'en prends à témoin les socialistes eux-mêmes, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui. Nous devons à la liberté du commerce et de l'industrie, à la concurrence si l'on veut, tous les progrès, toutes les merveilles de notre siècle. Sous l'influence de ce régime, la société, prise en masse, s'est enrichie; la bourgeoisie, sortant de ses langes, a grandi visiblement en nombre, en puissance et en lumières; le peuple, enfin, a cessé d'être un chiffre pour former un corps agissant et pensant. Le travail, instrument de servage, est devenu le grand chemin de l'aisance. En même temps que la valeur de la propriété, s'est accru le taux des salaires. Depuis la révolution de 1830, l'accroissement représente déjà plus de trente pour cent. Que serait-ce, si l'on comparait le salaire d'aujourd'hui à celui que l'ouvrier obtenait avant 1789, sous le régime des corvées et des corporations, tant que son intelligence et ses bras demeuraient enfermés dans les institutions du moyen-âge?

La France de 1789 ne pouvait pas payer un budget de 500 millions; la France de 1847 a pu subvenir à une dépense de 1,600 millions, malgré les fautes de son gouvernement et malgré l'épuisement qu'avait produit une année calamiteuse. La fortune publique voit donc ses ressources au moins triplées. Est-il possible que le revenu de l'état reçoive de tels accroissemens sans que l'aisance augmente et se répande parmi les individus?

La richesse de l'état et des particuliers s'est accrue de deux manières : d'abord parce que le nombre des travailleurs s'est multiplié et que chacun d'eux a produit davantage; ensuite parce que la production, secondée par de nouveaux moteurs et par d'innombrables machines, a pu diminuer son prix de revient. L'ouvrier voit ses ressources augmenter, et, le même argent lui procurant plus de jouissances et servant à satisfaire des besoins plus étendus, il s'élève d'un degré dans l'échelle sociale. Voilà le mouvement qui s'opère sous nos yeux, chaque jour, dans tous les pays, et qui devient plus irrésistible à mesure que la liberté pénètre plus avant dans les mœurs.

On parle des variations que la concurrence peut amener dans le prix des choses. Nous n'entendons pas les contester d'une manière absolue; mais nous ne faisons que rendre hommage à la vérité, en disant que, dans ces oscillations inévitables, le bon marché finit toujours par être la règle, et la cherté des produits l'exception. Ajoutons que les prix vont se réduisant d'année en année, jusqu'à ce que la valeur des produits soit à peine supérieure aux frais de la main-d'œuvre, et que c'est dans les contrées qui jouissent de la plus entière liberté en fait de commerce et d'industrie, que l'on voit coïncider ces deux phénomènes, le haut prix des salaires et le bas prix des objets fabriqués. En présence du spectacle que ce libre développement de l'homme et de la so-

ciété donne déjà depuis près d'un siècle aux États-Unis, il y a plus que de la témérité, il y a de l'ingratitude à maudire le principe de la concurrence.

L'industrie, je le sais, traîne à sa suite bien des misères. Dans cette fécondité d'expansion qui la caractérise, elle n'a pas constamment pour rejetons l'ordre, le bien ni la richesse. Des crises périodiques la ravagent, qui dissipent les fortunes et qui moissonnent les existences. Du fond des ateliers, même dans les temps prospères, s'élèvent trop souvent des plaintes lamentables qui couvrent le bruit des machines et qui vont troubler la sérénité du ciel. J'ai vu, j'ai touché du doigt, j'ai sondé ces plaies que la plupart des socialistes exagèrent ou dénaturent en les décrivant sur des ouï-dire. J'ai pénétré dans les ateliers de famille comme dans les plus vastes manufactures; j'ai interrogé toutes les classes de travailleurs, depuis l'ouvrière qui gagne péniblement 40 à 50 centimes par jour jusqu'au mécanicien dont le salaire peut s'élever à 20 francs; j'ai comparé les ressources avec les besoins de chacun, depuis les parias qui vivent entassés pêle-mêle dans les bouges les plus infects, sans vêtemens, sans pain, sans air ni lumière, jusqu'à ces heureux du travail qui habitent les comfortables chaumières de Turton, avec l'aisance assise au foyer domestique et avec le contentement dans le cœur; j'ai poursuivi cette comparaison pendant près de vingt ans, à Paris, dans les villes industrielles de la France, en Belgique, dans les provinces rhénanes, en Suisse, en Angleterre et en Écosse. J'ai fouillé, la nuit comme le jour, les profondeurs les plus cachées, les mystères souterrains de l'état social. Dans le cours de cette pénible odyssée, j'ai senti bien des fois l'émotion soulever mon cœur et déchirer mes entrailles; mais je n'en ai pas conclu que le mal dominât sur la terre ni qu'il y eût lieu, pour corriger des misères accidentelles, de supprimer la liberté.

Si le malheur est peut-être plus apparent aujourd'hui, il est, certes, moins général que dans les sociétés anciennes. Ceux qui souffrent le plus sont les retardataires qui n'ont pas voulu ou qui n'ont pas su s'accommoder du progrès. Les tisserands à la main travaillent seize heures par jour pour vivre de pommes de terre; le tissage à la mécanique procure aux enfans et aux femmes le salaire des hommes faits. Le mouvement de la société, précisément parce que l'on n'y saurait résister, a quelque chose d'impitoyable; c'est aux institutions de relever, dans leur prévoyance et dans leur charité, les blessés qu'il laisse étendus sur sa route.

La science économique, en posant des principes que les pouvoirs publics avaient trop long-temps ignorés ou méconnus, a donné peut-être à ces lois une forme brutale et réactionnaire. Elle a proclamé avec raison que le salaire était une marchandise, dont le cours résultait né-

cessairement de la proportion qui existait entre l'offre du travail et la demande; mais elle a oublié de nous avertir que le salaire n'était pas une marchandise comme une autre, et que, dans les momens où l'offre des bras excédait trop largement la demande, la prévoyance des gouvernemens devait venir en aide, dans une certaine mesure, aux infortunes privées. La société est une espèce d'assurance mutuelle que la force collective établit pour diminuer et pour protéger la faiblesse de chacun; il ne faut pas cependant qu'elle dispense les individus de prévoir et d'agir, ni qu'elle ait la prétention d'accomplir, en prévenant tous les malheurs partiels, ce qui n'est pas au pouvoir de l'humanité et ce que n'a pas voulu la Providence.

« La concurrence, dit M. Louis Blanc, est la guerre dans l'ordre des intérêts. » Non, ce n'est pas la guerre : c'est la lutte, c'est l'émulation, c'est l'effort, c'est la condition même de l'existence. Il y a des gens qui croient que l'harmonie résulte du silence des passions et de l'immobilité des forces. Je considère ceux-là comme les bonzes de la pensée. Qu'ils jettent les yeux cependant sur le monde physique : n'est-ce pas la tempête qui purifie l'atmosphère, le flux de l'océan qui empêche la corruption des eaux, la lutte des élémens, en un mot, qui produit l'harmonie? Le monde moral obéit à une loi semblable; il a deux pôles, l'intérêt et le devoir, autour desquels gravitent l'homme et la société; l'un qui suscite l'émulation des intelligences et des forces, l'autre qui les règle et les modère pour empêcher que la lutte ne devienne un combat.

Nous n'apercevons pas, au surplus, dans le régime de la concurrence, cette fatalité qui livre le faible aux coups du fort, de même que certains animaux, dans la création, sont destinés à devenir la proie des autres. La liberté développe toutes les facultés de l'homme et lui donne cette énergie qui dompte les obstacles. Les peuples les plus industrieux, les plus commerçans et les plus riches ne sont-ils pas ceux à qui le climat et le sol qu'ils habitent ne donnent que des difficultés à surmonter? Les Anglais ne vont-ils pas chercher le coton en Amérique, et les Hollandais n'ont-ils pas à disputer aux vagues de l'Océan la terre qui les porte? M. Louis Blanc prétend que, dans l'industrie comme à la guerre, la victoire appartient aux gros bataillons, c'est-à-dire aux gros capitaux. Qu'il nous explique donc comment il se fait que les manufactures de la Suisse, que ne protége aucune ligne de douane, luttent avec succès contre la puissance industrielle de l'Angleterre, et comment la bonneterie allemande, industrie morcelée et pauvre, trouve un débouché pour ses produits jusqu'au centre de la production similaire, à Nottingham et à Manchester.

On remarquera que plus la liberté est complète et plus le champ du travail s'étend, moins se font sentir les inconvéniens de la concurrence. Pourquoi ces inconvéniens sont-ils plus sensibles, par exemple,

dans l'industrie manufacturière que dans l'industrie agricole, si ce n'est parce que, la culture du sol étant à peu près l'occupation de tout le monde, l'origine des produits de la terre s'effaçant dans l'immensité du marché et la production ayant à défrayer des besoins presque sans limites, on peut faire baisser, mais non pas avilir les prix? Depuis la réforme opérée dans les tarifs par sir Robert Peel, le bétail étranger entre par masses en Angleterre, sans que, sous la pression de cette concurrence, le prix de la viande ait subi une réduction vraiment appréciable. Le travail manufacturier aura le même sort, lorsqu'il verra s'accroître sa clientelle. Ces cliens ne sont guère aujourd'hui que dans les villes; car, en dehors des nécessités alimentaires, les habitans des campagnes consomment fort peu. En vêtemens et en linge, le budget d'une famille agricole n'excède pas 100 francs par année. Rendons les paysans consommateurs, et nous aurons ouvert aux manufactures l'exploitation d'un monde nouveau.

Un autre préjugé de M. Louis Blanc consiste dans l'antagonisme qu'il suppose entre le capital et le travail. On concevrait encore que ce débat s'élevât en Angleterre, dans un pays où le capital abonde, où il a pénétré tous les pores de la production, où il cherche partout de l'emploi, et où il prêtera dans tous les cas son concours, de quelque façon qu'on le traite; mais en France, où il est de récente formation, peu abondant, peu aventureux, attaquer ou effrayer le capital, c'est vouloir le faire disparaître. Le capital n'a pour lui, chez nous, ni la possession ni la force. Nous ignorons si ceux qui en sont détenteurs montrent dès à présent des tendances despotiques; à coup sûr, ils n'ont eu le temps d'exercer aucune tyrannie. Parcourez nos cités industrielles, vous entendrez partout les fabricans déplorer l'absence ou la pénurie des capitaux, et chercher dans cette situation la raison de leur infériorité à l'égard de l'industrie étrangère. Jetez vos regards sur nos campagnes, dont l'aspect misérable fait un contraste très humiliant pour nous avec les champs cultivés de l'Angleterre, de la Belgique et même de l'Allemagne; d'où vient cela, sinon de la pauvreté combinée du cultivateur et du propriétaire? La terre produit peu quand l'homme ne l'arrose qu'avec la sueur de son front. Pour en développer toute la fécondité, il faut des machines, des soins intelligens et des engrais, toutes choses qui sont des capitaux sous diverses formes. De l'autre côté du détroit, une ferme est considérée comme une manufacture agricole, qui a pour instrumens un bétail considérable et une armée d'ouvriers, et dans laquelle le fonds de roulement représente souvent une valeur égale à celle du sol. Aussi la récolte du froment rend-elle 15 à 16 pour 100 de la semence, tandis que nos métayers, grattant la terre qu'ils n'ont pas engraissée, en retirent à peine, au jour d'une moisson étique, 7 à 8 pour 100.

Le moment n'est donc pas venu, si jamais il doit venir, de faire le

procès au capital au nom du travail. Entre ces deux termes de la question, nous ne saurions d'ailleurs voir aucune différence. Le capital est le produit du travail, c'est du travail accumulé, de même que le travail est du capital en perspective. Les capitaux, dans la faible proportion où ils existent chez nous, sont divisés à l'infini ; ils appartiennent, comme la propriété, à tout le monde. L'ouvrier et le serviteur à gages sont capitalistes aussi bien que le filateur, le maître de forges et le banquier. N'est-ce pas le peuple qui a prêté à l'état les 400 millions déposés dans les caisses d'épargne ?

En 1793, lorsque la nation confisqua les biens des émigrés, elle trouvait un prétexte dans l'origine de ces propriétés qui portaient encore le stigmate de la conquête. Les descendans des Gaulois vaincus et dépouillés croyaient reprendre leur bien sur les descendans des Franks, leurs oppresseurs. Pour attenter aux droits du capital, on n'aurait pas aujourd'hui la même excuse. Le capital n'est pas une dépouille opime. Loin d'avoir le caractère d'une usurpation, il représente les conquêtes de l'homme sur la matière, les créations légitimes et bienfaisantes du travail. Il n'y a pas de propriété qui dérive d'une source moins impure. Attaquer le capital, c'est attaquer le travail.

Le capital, voilà ce qui distingue les peuples civilisés des peuplades sauvages. Pour qu'une agrégation d'hommes mérite le nom de société, elle doit recéler quelque part des forces, des moyens d'action, des trésors accumulés qui représentent pour elle les acquisitions du passé. L'esprit humain ne recommence pas chaque jour sa tâche, et, pour marcher en avant, il se continue. La tradition en toutes choses est nécessaire au progrès. Comment se serait opérée en Europe la renaissance des arts, des sciences et des lettres, sans la connaissance des monumens, des méthodes et des chefs-d'œuvre littéraires que nous avait légués l'antiquité ? Nous montons, pour nous élever, sur les épaules de nos pères; ce qu'ils ont fait pour nous venir en aide, nous devons le faire afin de faciliter l'œuvre de ceux qui nous suivront. La société possède un capital d'expérience, de lumières, d'habitudes morales, comme elle possède un capital de richesse; ce que la méthode est à la pensée, et le levier au bras, la richesse l'est au travail.

Les capitaux dans l'industrie sont les instrumens du travail. Ils se composent des établissemens de crédit, des usines, des magasins, des machines, des moteurs, des matières premières, ainsi que du fonds de roulement destiné à faire les frais des opérations et particulièrement de la main-d'œuvre. Nous le demandons, le capital, sous cette forme, a-t-il quelque chose d'hostile, et n'a-t-il pas été créé au bénéfice de l'ouvrier? Le travail était un esclavage quand l'homme n'avait d'autre outil que ses mains; n'est-il pas relevé de cette dégradation, ne devient-il pas une sorte de noblesse, depuis que nous avons armé les bras de puissantes

machines, et depuis que l'ouvrier, commandant aux élémens, appelle à son aide, comme autant d'esclaves dociles, l'air, l'eau et le feu?

On a long-temps cherché la richesse dans la possession des métaux précieux, qui n'en sont que le signe. On a cru que les nations les plus opulentes et les plus puissantes étaient celles qui possédaient la plus grande quantité d'or et d'argent. De là, ces expéditions qui emportèrent les héros de la fable à la conquête de la toison d'or, et les Espagnols à la conquête des mines du Pérou et du Mexique. Mais, depuis l'avénement ou plutôt depuis la renaissance de l'industrie, chacun sait que la richesse consiste dans la production, et que la production, pour se développer avec toute sa puissance, exige l'harmonie la plus complète du capital avec le travail. Que le capitaliste puisse être tenté quelquefois d'accroître sa part aux dépens de l'intelligence et de la main-d'œuvre, nous n'entendons pas le nier d'une manière absolue; mais deux faits qui se produisent concurremment prouvent qu'il n'y a pas là un danger sérieux pour la génération actuelle : nous voulons parler de la hausse normale qui s'opère dans les salaires, pendant que le loyer des capitaux baisse en proportion. Les profits que le manufacturier attendait autrefois de la différence entre le prix de revient et le prix de vente, il les calcule aujourd'hui, en nivelant le plus qu'il peut cette différence, sur la masse même des produits. La part du capital diminue ainsi de tout ce que le fabricant abandonne à la consommation et à la main-d'œuvre; le bénéfice de la production se répartit entre tous et n'appartient par privilége à personne. J'admets cependant une association encore plus étroite entre le capitaliste et l'ouvrier; mais j'attends ce dernier progrès de la liberté, qui nous a donné tous les autres.

Le dernier des paradoxes que M. Louis Blanc donne pour bases à son organisation du travail est l'égalité des salaires. Laissons-le exposer lui-même, pour plus d'exactitude, cette incroyable théorie.

« Il y a à choisir entre deux systèmes, ou des salaires égaux ou des salaires inégaux; nous serions partisan, nous, de l'égalité, parce que l'égalité est un principe d'ordre qui exclut les jalousies et les haines.

« On pourra nous objecter : « L'égalité ne tient pas compte des aptitudes diverses; » mais, selon nous, si les aptitudes peuvent régler la hiérarchie des fonctions, elles ne sont pas appelées à déterminer des différences dans la rétribution. *La supériorité d'intelligence ne constitue pas plus un droit que la supériorité musculaire;* elle ne crée qu'un devoir. Il doit plus celui qui peut davantage : voilà son privilége !

« On pourra objecter encore : « L'égalité tue l'émulation. »

« Rien de plus vrai dans tout système où chacun ne stipule que pour soi, où les travailleurs ne sont que juxtaposés, n'agissant qu'à un point de vue purement individuel et n'ont aucune raison d'établir entre eux ce que j'appellerais le point d'honneur du travail; mais qui ne sait que, parmi les travailleurs associés, la paresse aurait bien vite le caractère d'infamie qui, parmi les soldats

réunis, s'attache à la lâcheté? Qu'on plante dans chaque atelier un poteau avec cette inscription : « Dans une association de frères qui travaillent, tout paresseux est un voleur. »

On le voit en lisant ceci, M. Louis Blanc ne réforme pas, il nivelle. L'égalité devant la loi, l'égalité des droits civils et politiques, ce principe proclamé par nos pères et scellé de leur sang, ne suffit plus aux socialistes du jour. Ils ne visent à rien moins qu'à l'égalité des conditions et des fortunes. L'utopie débute par rogner la main-d'œuvre, elle portera bientôt la mutilation jusque sur la propriété. La logique en fait une loi : si nul n'a le droit de gagner plus qu'un autre, comment quelqu'un serait-il reçu à posséder plus que son voisin? Le partage des biens devient la conséquence directe du nivellement des salaires, et l'*homme aux quarante écus* est le type de la société organisée suivant le nouveau modèle.

On comprendrait que de tels rêves eussent germé dans le cerveau creux de quelqu'un de ces athées qui professent que le monde est l'œuvre du hasard; mais M. Louis Blanc révère Newton, il admire les lois qui président à l'arrangement de l'univers : c'est déjà croire à la Providence. Or, la Providence a eu ses desseins, en n'attribuant pas des facultés égales à tous les hommes; si elle les a fait naître avec des aptitudes diverses, c'est apparemment pour assigner à chacun sa place et pour ne pas confondre ensemble toutes les destinées. Dieu a créé l'inégalité des forces pour établir la hiérarchie, et par la hiérarchie l'ordre. Les mêmes facultés n'ont pas été données à tous les hommes, parce que les uns doivent commander et les autres obéir. Dans les premiers âges de la société, l'obéissance était imposée; aujourd'hui elle est raisonnée et libre : voilà toute la différence. A l'origine de la civilisation, la force musculaire et le courage formaient les titres au commandement; plus tard, la direction appartint à l'intelligence; aujourd'hui l'intelligence ne suffit plus, et la sympathie devient nécessaire : pour guider les hommes, il faut les aimer et se dévouer à eux.

A toutes les époques de l'histoire, les peuples ont reconnu, dans les supériorités qui se manifestaient parmi eux, le doigt de la Providence. Pontifes, législateurs, guerriers, philosophes, révélateurs de l'industrie, des arts ou des sciences, toutes ces natures d'élite leur ont apparu comme les élus, comme les envoyés de Dieu. Il n'y a pas une constitution, écrite ou non écrite, gravée dans les lois ou dans les mœurs, qui ne respecte et qui ne consacre les inégalités naturelles, qui n'admette que ceux qui savent gouverner gouvernent, que ceux qui savent travailler, calculer, administrer et trafiquer parviennent à la richesse. M. Louis Blanc dira-t-il, comme ce personnage de Molière qui plaçait le cœur à droite : « Nous avons changé tout cela? »

Les inégalités sociales sont la conséquence nécessaire des inégalités que la nature met entre les hommes. Dès qu'il existe dans le monde des forts et des faibles, des intelligences largement douées et d'autres qui réfléchissent à peine un rayon de la lumière céleste, des visages qui respirent la beauté et la noblesse, et d'autres qui semblent être le type de la laideur et de la dégradation, enfin des bons et des méchans, il devient impossible à la société, il serait injuste de placer tous les hommes sur le même rang. Ajoutons que les inégalités naturelles ne deviennent des inégalités sociales qu'à la condition du travail et de la culture. L'homme n'accomplit sa destinée qu'en s'y associant de tout l'effort de sa volonté et de sa persévérance. Ce que la Providence a fait pour lui, il faut qu'il le justifie. Pensez à la rude éducation qui donnait aux paladins du moyen-âge, pour protéger leurs vassaux, des muscles de fer comme leur armure. Songez par combien de veilles et de recherches les sages de l'antiquité avaient acquis cette haute expérience qui amenait à leur porte le monde demandant des lois. Rappelez-vous par quels prodiges de génie et de ténacité les bienfaiteurs de l'industrie, Watt et Arkwright, construisirent l'édifice de leur opulence. A travers les accidens et les erreurs inséparables de tout état social, n'est-ce pas le mérite, après tout, qui se fait jour dans le monde?

M. Louis Blanc lui-même n'ose pas donner un démenti complet à ces règles que l'équité la plus vulgaire prescrit. S'il repousse, pour emprunter ses propres termes, *la rétribution par capacités,* il admet *la hiérarchie par capacités.* En faisant une telle concession, M. Louis Blanc se laisse conduire, à son insu, par ce principe d'ordre qui répugne à sa théorie, mais qui est inhérent à la nature humaine. Quand on a la prétention d'établir, malgré la différence des forces et des aptitudes, l'égalité des salaires, on ne peut pas reconnaître, sans inconséquence, l'inégalité des titres au commandement. Le pouvoir, en admettant que des travailleurs associés et libres aient encore besoin de chefs, doit être adjugé par le sort, et chacun d'eux doit avoir son jour : le pouvoir n'est-il pas déjà une richesse? N'entraîne-t-il pas certaines conséquences qui détruiraient le niveau des salaires? M. Louis Blanc ne dit-il pas lui-même quelque part que « la rémunération doit être suffisante pour rendre *possible et facile* l'exercice de la fonction? » Ou les mots n'ont pas de sens, ou cela ne veut pas dire assurément que le président de la république socialiste sera mis à la ration que l'auteur de ce beau système assigne à l'ouvrier, savoir : huit heures de travail et cinq francs par jour.

Quand on accuse M. Louis Blanc de retrancher de l'ordre industriel l'émulation, qui est, dans toute réunion d'hommes, l'aiguillon du travail, il répond que, loin de la supprimer, il la transforme. Voyons comment. M. Louis Blanc veut établir ce qu'il appelle le *point d'honneur du travail;* il compare les ouvriers à des soldats qui doivent, sous peine

d'infamie, défendre vaillamment leur drapeau. La comparaison part d'une base inexacte. Nous ne connaissons pas d'armée qui ait supprimé entièrement dans ses rangs le ressort de l'intérêt personnel que l'on veut abolir dans les légions industrielles. Le soldat qui obéit aux lois de l'honneur a aussi devant les yeux la perspective d'un avancement légitime; si la mort l'épargne, il enlèvera d'assaut le brevet d'officier, et il porte, comme on l'a dit, le bâton de maréchal dans sa giberne. Dans l'armée anglaise, où l'avancement est limité, pour les simples soldats, aux grades inférieurs, et où l'on met le devoir à l'ordre du jour (1), comme l'honneur chez nous, n'a-t-on pas jugé nécessaire d'y ajouter le stimulant énergique de l'intérêt, en promettant et en allouant à tous des parts de butin (2)? Il est des mobiles qui n'agissent pas sur les natures grossières; à côté des sentimens et des principes, résignons-nous donc à faire état des appétits.

Tout législateur doit prendre la nature humaine comme elle est. L'amour de soi, le sentiment de conservation fait partie de nos instincts; il faut lui opposer la sympathie et le devoir, pour empêcher qu'il ne prenne un développement exclusif et qu'il ne dégénère en égoïsme; mais il ne faut pas se priver d'un principe d'action aussi énergique : tenons compte de la personne et de la famille en organisant la société. Les lois de Dracon ne furent pas exécutées, parce qu'elles excédaient les forces de l'homme. Le stoïcisme, qui était la religion du devoir, ne convertit que les natures d'élite; Marc-Aurèle eut beau le faire asseoir sur le trône, il ne put pas lui communiquer cette popularité qui s'attache habituellement aux grands exemples. Le christianisme, au contraire, dès qu'il a paru, a, comme le soleil, rempli l'espace, parce que, ayant égard aux penchans de l'homme, la récompense qu'il ne donnait pas au mérite sur la terre, il la promettait dans le ciel.

Nous pensons, comme M. Louis Blanc, que la supériorité de force physique ou d'intelligence impose à ceux qui en sont doués des devoirs plus étendus. Plus la sphère des facultés humaines s'agrandit, et plus la responsabilité devient manifeste; mais il n'y a de devoir qu'à la condition d'un droit qui y réponde. La direction de la société, dans l'ordre des richesses comme dans celui des connaissances et du pouvoir, appartient aux plus moraux et aux plus capables. C'est à eux ensuite de n'en user que dans l'intérêt du plus grand nombre. Tout va bien quand la société prend pour mot d'ordre : « A chacun suivant sa capacité, et à chaque capacité suivant ses œuvres. » Tout irait mal, si l'on venait dire : « A chacun selon ses besoins; » car le ventre, en ce cas, régirait le monde.

(1) *England expects every man to do his dutry.* (Paroles de Nelson.)
(2) *Prize money.*

L'égalité des salaires suppose l'égalité du travail, car il y aurait la même injustice à rémunérer un ouvrier pour ce qu'il ne fait pas qu'à refuser à un autre la rémunération de ce qu'il fait. Ce serait donc peu, pour appliquer le système de M. Louis Blanc, de remplacer le travail à la tâche, ce progrès de l'industrie moderne, par le travail à la journée : on devrait interdire encore à tout travailleur l'usage de ses forces et de son aptitude au-delà de la limite commune. Il ne suffirait pas de planter dans chaque atelier cette inscription : « Tout paresseux est un voleur; » car le vol pourrait être de deux natures : un ouvrier pourrait faire tort à son voisin, soit en travaillant moins, soit en travaillant plus que lui.

Le système de M. Louis Blanc semble n'avoir été inventé que pour attacher une sourdine à l'intelligence et pour mettre un frein au développement de la production. Il a pris évidemment le travail comme une quantité limitée, puisqu'il propose de le distribuer en parts égales; toute répartition deviendrait impossible en effet, si la somme du travail devait diminuer ou s'accroître : on ne partage pas l'inconnu. Mais supposons qu'au lieu de se borner à égaliser les salaires, la théorie aille, de plein saut, jusqu'à égaliser la richesse : qu'en résulterait-il aujourd'hui? Le revenu annuel de la France est évalué à 8 milliards, dont l'impôt prélève déjà le sixième pour les besoins de l'état. Ce qui reste, divisé par le nombre des habitans, donnerait à peine 52 centimes par tête et par jour. Voilà, dépouillé de son prestige et fixé dans le monde réel, l'Eldorado de nos socialistes.

La division du travail, ce principe fondamental de l'industrie moderne, a un tout autre sens et une bien autre portée. Elle reconnaît et met à profit la diversité des aptitudes; elle donne à chaque ouvrier ce qu'il peut faire, ce qu'il fait le mieux; elle ne laisse aucune force sans emploi, et rémunère l'emploi de la force, suivant l'effet utile que cette force a produit. La division du travail tend à simplifier les opérations industrielles, à réduire les prix de revient, et par conséquent à agrandir le champ de la production. Or, c'est là le but que doit envisager la société, dans laquelle chaque siècle et chaque peuple sont tenus d'accroître la richesse aussi bien que d'augmenter les lumières.

La division du travail et l'inégalité des salaires, fournissant à chacun l'occasion d'employer de la manière la plus utile les forces et l'intelligence que l'éducation a développées en lui, ont pour effet nécessaire l'accroissement du revenu social. L'accroissement du revenu est le seul moyen de combattre efficacement la misère. Pour diminuer l'intensité du mal, M. Louis Blanc le généralise; il appauvrit les riches sans enrichir les pauvres; il enlève aux bons ouvriers une partie de leur salaire pour le donner aux mauvais; il fait produire moins et moins

bien. Un pareil système éteindrait l'émulation, pour favoriser la paresse ainsi que l'ignorance; et l'on ose nous y convier au nom du progrès!

En discutant les bases de l'utopie, on ne rencontre que le faux; mais, en arrivant à la conclusion, l'on tombe à corps perdu dans le vide. La panacée que M. Louis Blanc oppose à tous les abus, et par laquelle il prétend faire cesser le règne de la misère, n'est pas autre chose que l'institution d'ateliers sociaux fondés par l'état. Voici dans quels termes l'auteur en trace le programme.

« Le gouvernement serait considéré comme le régulateur suprême de la production et investi, pour accomplir sa tâche, d'une grande force.

« Cette tâche consisterait à se servir de l'arme même de la concurrence pour faire disparaître la concurrence.

« Le gouvernement lèverait un emprunt dont le produit serait affecté à la création d'*ateliers sociaux* dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale.

« Cette création exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers originaires serait rigoureusement circonscrit; mais, en vertu de leur organisation même, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

« Le gouvernement étant considéré comme le fondateur unique des *ateliers sociaux*, ce serait lui qui indiquerait les statuts.

« Seraient appelés à travailler dans les *ateliers sociaux*, jusqu'à concurrence du capital primitivement rassemblé pour l'achat des instrumens de travail, tous les ouvriers qui offriraient des garanties de moralité.... Les salaires seraient égaux.

« Pour la première année, le gouvernement réglerait la hiérarchie des fonctions. Après la première année, les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant également intéressés au succès, la hiérarchie sortirait du principe électif.

« On ferait tous les ans le compte du bénéfice net dont il serait fait trois parts. L'une serait répartie par portions égales entre les membres de l'association; l'autre serait destinée : 1° à l'entretien des vieillards, des malades et des infirmes; 2° à l'allégement des crises qui pèseraient sur d'autres industries, toutes les industries se devant aide et secours; la troisième, enfin, serait consacrée à fournir des instrumens de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'association, de telle façon qu'elle pût s'étendre indéfiniment.

« Dans chacune de ces associations formées pour les industries qui peuvent s'exercer en grand, pourraient être admis ceux qui appartiennent à des professions que leur nature même force à s'éparpiller et à se localiser, si bien que chaque atelier social pourrait se composer de professions diverses, groupées autour d'une grande industrie, parties différentes d'un même tout, obéissant aux mêmes lois et participant aux mêmes avantages.

« Chaque membre de l'atelier social aurait droit de disposer de son salaire à sa convenance; mais l'évidente économie et l'incontestable excellence de la vie en commun ne tarderaient pas à faire naître, de l'association des travaux, la volontaire association des besoins et des plaisirs.

« Les capitalistes seraient appelés dans l'association et toucheraient l'intérêt

du capital par eux versé, lequel intérêt leur serait garanti sur le budget; mais ils ne participeraient aux bénéfices qu'en qualité de travailleurs.

« Dans toute industrie capitale, celle des machines par exemple, ou celle de la soie, ou celle du coton, ou celle de l'imprimerie, il y aurait un atelier social faisant concurrence à l'industrie privée. La lutte serait-elle bien longue? Non, parce que l'atelier social aurait sur tout atelier individuel l'avantage qui résulte des économies de la vie en commun et d'un mode d'organisation où tous les travailleurs sans exception sont intéressés à produire vite et bien. La lutte serait-elle subversive? Non, parce que le gouvernement serait toujours à même d'en amortir les effets en empêchant de descendre à un niveau trop bas les produits sortis de ses ateliers. Il se servirait de la concurrence, non pas pour renverser violemment l'industrie particulière, mais pour l'amener à composition....

« Comme une même industrie ne s'exerce pas toujours au même lieu et qu'elle a différens foyers, il y aurait lieu d'établir, entre tous les ateliers appartenant au même genre d'industrie, le système d'association établi dans chaque atelier particulier; car il serait absurde, après avoir tué la concurrence entre individus, de la laisser subsister entre corporations. Il y aurait donc, dans chaque sphère de travail que le gouvernement serait parvenu à dominer, un atelier central duquel relèveraient tous les autres en qualité d'ateliers supplémentaires. »

Après avoir écrit l'exposé que nous abrégeons ici, M. Louis Blanc jette un regard de satisfaction sur son œuvre et s'applaudit de *la simplicité de ses combinaisons.* Cette simplicité, si elle existe dans la description, ne s'étend pas assurément à la pratique. Une pareille organisation serait le chaos. Nous n'insisterons pas sur les contradictions dont ce plan fourmille; nous n'examinerons pas s'il est juste, s'il est logique, quand on a maudit la concurrence, de s'en faire une arme, et une arme destructive, pour ramener violemment toutes les industries dans le giron de l'état. Le procédé aurait évidemment quelque chose d'infernal; ruiner les gens pour les décider à entrer dans une association qui viserait au monopole industriel, ce serait imiter les dominicains qui préparaient par des auto-da-fé la conversion des hérétiques.

Sans nous arrêter à la raison d'équité, M. Louis Blanc ne voit-il pas que c'est peu d'empêcher à l'intérieur la concurrence entre les ouvriers d'un même atelier et entre les ateliers d'un même peuple, tant que les peuples pourront se faire concurrence entre eux par le génie industriel, par les capitaux et par la main-d'œuvre? Voilà l'inconvénient de ces systèmes absolus que l'imagination crée de toutes pièces; ils ne peuvent réussir, tant bien que mal, qu'à la condition vraiment trop problématique d'un consentement universel. M. Louis Blanc prétend faire de notre belle France un couvent industriel; ce n'est pas encore assez : la règle, pour être observée, doit embrasser toute l'étendue du globe. Tant que la liberté de l'industrie existera quelque part, elle menacera l'industrie cloîtrée de sa concurrence, et la contrebande bri-

sera, dans les mains du gouvernement, ce sceptre régulateur dont M. Louis Blanc a prétendu l'armer. Est-ce que le pacha d'Égypte, quoique propriétaire du sol, capitaliste et fermier, reste maître de fixer le prix des cotons qu'il récolte? Le marché d'Alexandrie ne subit-il pas l'influence des marchés ouverts à la production, comme la Nouvelle-Orléans, Charlestown et New-York, ainsi que des marchés ouverts à la consommation, comme Marseille, Le Havre, Liverpool et Hambourg?

S'il y a quelque chose d'odieux à soulever la concurrence de l'état comme une sorte de bélier pour abattre l'industrie privée, cette concurrence, organisée comme M. Louis Blanc l'entend, serait, à vrai dire, tout-à-fait impuissante. M. Louis Blanc fait intervenir le gouvernement dans la création des *ateliers sociaux;* mais, ces ateliers établis, les ouvriers réunis en vue de l'œuvre commune, la machine montée en un mot, il retire le moteur; les associés sont abandonnés à eux-mêmes. Là gît le défaut capital du plan. On rapproche les individus, on forme une collection des forces; mais aucun lien ne les unit, aucun souffle ne les met en mouvement : on ne voit pas planer au-dessus de l'association l'ame qui doit donner la cohésion et la vie à cette poussière d'atomes. L'industrie dans les ateliers sociaux ressemble à la danse des morts; encore y manque-t-il un coryphée qui mène ces vivans spectres.

M. Louis Blanc croit avoir donné un principe d'agrégation à tant d'élémens hétérogènes en invoquant l'intérêt collectif; mais l'intérêt collectif comprend les intérêts individuels : ce n'est pas une force qui ait une existence personnelle et indépendante, c'est la résultante d'autres forces. L'amour de la patrie échauffe les cœurs, parce qu'il embrasse la cité, la famille et les personnes. Faites-en quelque chose d'abstrait : il pourra toucher les philosophes, il laissera le peuple froid. En supprimant dans ses ateliers sociaux le ressort de l'intérêt individuel, M. Louis Blanc a réduit l'intérêt collectif à n'être plus qu'une lettre morte.

Il en est du travail comme de la guerre, et les ouvriers, pour dompter la matière, comme les soldats pour vaincre la résistance, ont besoin d'un chef. L'unité de direction n'est jamais plus nécessaire que là où la moindre erreur de calcul, le moindre ralentissement dans la surveillance, la moindre incertitude dans les résolutions peut changer les profits en pertes. Tant vaut l'homme, tant vaut la chose, voilà ce qu'enseigne la pratique de l'industrie. L'expérience du maître est encore plus nécessaire que celle de l'ouvrier à l'ouvrier lui-même. Supprimer les patrons, ce ne serait pas, comme on l'a dit au Luxembourg, retrancher un ouvrage inutile; ce serait décapiter le travail et le conduire à la stérilité par l'anarchie. Au surplus, les faits ont prononcé. Tous les ateliers montés jusqu'ici par des ouvriers associés sans l'intervention

d'un élément supérieur, après une gestion plus ou moins laborieuse, ont abouti à une liquidation volontaire ou à la faillite. S'il fallait produire des exemples, on n'aurait que l'embarras du choix.

On allègue les avantages que donnerait à une association d'ouvriers l'économie de la vie prise en commun. Cette économie est compatible avec tous les systèmes de travail. Un manufacturier peut la procurer aux ouvriers qu'il emploie aussi aisément que ceux-ci, dans un atelier social ou national, se la donneraient eux-mêmes. J'ai vu, en 1833, à la Sauvagère près de Lyon, quatre cents ouvriers prendre leurs repas dans un réfectoire commun où le dîner de chacun coûtait 35 à 40 centimes. Quant au logement en commun, il me paraît beaucoup moins séduisant, et, en définitive, moins avantageux. Il suppose la vie cénobitique. Pour faire vivre ensemble, à toutes les heures du jour et de la nuit, plusieurs familles, il faudrait toute l'énergie du sentiment religieux le plus exalté. La discorde entre les hommes et la promiscuité des femmes seraient les premiers effets de la vie commune dans les phalanstères.

Allons plus loin. En généralisant l'association des travailleurs jusqu'à l'égaler en étendue à l'état lui-même, on détruirait l'esprit d'association. L'intérêt de réunir ensemble des sentimens, des capitaux, des efforts n'existerait plus, du moment que le pouvoir se chargerait de penser, de prévoir et d'agir pour tout le monde. Sans doute, il pourrait arriver que l'on prévînt ainsi, en cas de succès, des misères accidentelles et partielles; mais, lorsque des individus ou des associations privées se trompent en matière d'industrie, ces mécomptes ne frappent que des individus ou des localités. Supposez le gouvernement directeur de l'industrie; les erreurs se produiront sur une plus grande échelle, la ruine frappera le pays tout entier, une faillite sera un véritable cataclysme.

En faisant de l'état le chef de l'atelier social, M. Louis Blanc l'a évidemment supposé infaillible; il l'a placé dans ces régions élevées d'où l'on peut apercevoir et par conséquent régler les destinées du genre humain. Par une témérité qu'explique seul l'élan des révolutions, il l'a égalé à la Providence. Voilà le rêve, voilà de quelle hauteur il faudra descendre pour se placer dans la triste réalité.

Nous avons examiné la théorie de M. Louis Blanc; il nous reste à la voir à l'œuvre. Après l'auteur, viendra le dictateur.

LÉON FAUCHER.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

REVUE DRAMATIQUE.

L'AVENTURIÈRE. — LUCRÈCE.

La critique est-elle possible en temps de révolution? Si elle devait borner sa tâche à préparer ou à réformer les jugemens des contemporains sur les questions et les œuvres d'art, il serait difficile, assurément, de se résoudre pour l'affirmative. Comment préparer ce qui ne saurait exister encore? Comment résumer ce qui n'a pas existé? Quelle foi littéraire, si robuste qu'elle soit, peut demander ou obtenir une minute d'attention et de sympathie pour ces discussions élégantes qui sont le charme et l'ornement des époques oisives, mais que repoussent, comme un passe-temps frivole ou un luxe inutile, les époques agitées? A ce premier obstacle s'en ajoute un autre, résultat inévitable des tourmentes politiques : ce mot même de tourmente ou d'orage n'indique-t-il pas la difficulté dont je parle? Aux révolutions comme aux tempêtes, leurs images terrestres et visibles, il suffit d'un moment pour déchirer, bouleverser, transformer tout ce qu'elles atteignent. Elles aussi comblent les abîmes, nivellent les hauteurs, tarissent ou détournent les sources, font passer un torrent là où s'étalait une prairie, jettent une grève aride là où souriaient des champs fertiles. Eh bien! s'il est vrai qu'elles exercent sur les intimes profondeurs de la société ces ravages ou du moins ces transformations souveraines, que pourraient-elles laisser intact à la surface même, dans cette région idéale qui est aux réalités politiques ce que sont au monde matériel les massifs de gazon et de fleurs? Vouloir en retrouver,

le lendemain de ces grandes secousses, même les débris et les traces, chercher à s'orienter, à se reconnaître dans ce chaos d'où peut sortir une fécondité nouvelle, mais où s'absorbent et s'annulent les floraisons antérieures, ne serait-ce pas chimère et folie? Il y a donc aujourd'hui pour la critique, — en supposant qu'elle voulût devancer ou résumer le mouvement des idées littéraires, — deux difficultés redoutables : l'une, dans l'invincible inattention du public; l'autre, dans le changement complet des aperçus.

Et pourtant c'est presque un devoir de ne pas laisser trop long-temps les scellés sur les choses de l'esprit; ne fût-ce qu'à titre d'inventaire, et pour ménager aux temps qui suivront quelques documens transitoires entre la période qui finit et celle qui commence, il importe à la société nouvelle, quelles que doivent être sa forme et sa tendance, que tout s'y installe et y prenne date le plus promptement possible, afin que rien ne soit brisé dans cette chaîne idéale qui, au milieu même des bouleversemens les plus décisifs, relie entre elles les intelligences, et fait de l'avenir, sinon le continuateur, au moins l'héritier du passé. L'artiste, d'ailleurs, le penseur et le critique ne doivent pas s'effrayer outre mesure de ce désordre apparent qui, pendant la durée de la crise, confond toutes les notions comme tous les individus, laisse entrer les profanes dans les enceintes réservées, et donne à la pensée la plus nette le vague, l'imprévu et la stupeur du rêve. Il en est de ces momens de la vie d'un peuple comme de ces grands sites qui ont besoin d'être vus et jugés à distance. De près, on était distrait, étourdi par le bruit, la poussière et le soleil. Arrivé au haut de la colline, lorsqu'on se retourne et qu'on regarde autour de soi, il semble que tout ait repris sa place, que les masses se précisent, que les lignes s'échelonnent, et que les lois immortelles de la nature rétablissent leurs droits dans cet harmonieux ensemble. Quelque chose d'analogue arrive dans les temps d'agitation et de trouble. De près, tout s'absorbe dans le bruit de la place publique et de la rue; rien, en dehors du tourbillon, ne semble possible : quelques années plus tard, on dirait qu'un mystérieux travail s'est accompli, qui a distribué, réparti, coordonné ce qui n'offrait qu'un immense pêle-mêle. Sans doute les événemens politiques y conservent leurs proportions et y dominent tout le reste; mais, au-dessous et à l'entour, on peut dès-lors distinguer les accidens du paysage qui se dessinent à mi-côte, et se rattachent, sans s'y confondre, aux grandes cimes de l'horizon. C'est ainsi que les sublimes poèmes de Milton et de Dante nous apparaissent aujourd'hui comme de glorieuses dates dans l'histoire des littératures, et se détachent nettement de l'élément politique, révolutionnaire, qu'y mêlèrent sans doute, aux yeux des contemporains, les catastrophes sanglantes de la révolution anglaise et les convulsions douloureuses des républiques italiennes. C'est ainsi qu'à une époque plus rapprochée, au moment même où la révolution française venait d'éblouir tous les regards de ses formidables lueurs, et léguait à l'Europe toute une période de guerre, d'invasion et de ruine, on vit naître et s'élever cette magnifique pléiade d'hommes de génie, dont l'histoire se lie à celle des vingt premières années de ce siècle, et ne perd, au contact de leurs gigantesques épisodes, rien de sa grandeur ni de son éclat. Les révolutions portent avec elles assez d'émotions et d'angoisses, sans qu'on les accuse encore d'un tort qu'elles n'ont point, celui d'arrêter ou d'amoindrir les productions de l'art. Elles peuvent distraire la curiosité, mais elles n'appauvrissent pas l'imagi-

nation; bien au contraire : il y a en elles je ne sais quel mystérieux ressort, quelle puissance génératrice, douloureuse comme l'enfantement, mais, comme lui, trouvant jusque dans la souffrance et la mort des germes de renouvellement et de vie. Et, pour ne parler que de la plus inoffensive de toutes, les premiers temps qui suivirent la révolution de 1830, temps d'incertitudes, de tiraillemens et d'émeutes, ne furent-ils pas marqués par la phase la plus brillante de ce mouvement littéraire qui devait s'affaisser plus tard? Ne virent-ils pas éclore *les Feuilles d'automne*, *Stello*, *Notre-Dame de Paris*, les *Iambes*, *Indiana*, *Volupté*, *Rolla*, *Valentine* et bien d'autres œuvres, bien d'autres renommées, dont les années ultérieures, malgré la paix et le calme renaissant, n'ont pas su réaliser les promesses et continuer la splendeur?

Il n'y a donc pas lieu de désespérer de la critique et de l'art; mais autant il serait injuste de se montrer découragé, autant il serait insensé de demeurer stationnaire. Nous le répétons, si le but de la critique doit rester le même, ses procédés, ses déductions, doivent subir une transformation complète. Comment, lorsque tout est changé autour d'elle, pourrait-elle essayer de reprendre les choses au point où elle les a laissées la veille d'une révolution? Ce qui convenait précédemment est impossible aujourd'hui : ces tentatives d'ajustement, de réconciliation et d'alliance entre le passé et le présent, entre la littérature et le monde, entre les débris d'une société polie et les élémens nouveaux introduits dans l'art, tout cela n'a plus de sens. Les points d'appui dont on se servait, l'expérience, l'observation, les lois même du goût, sont condamnés, sous peine d'impuissance, à se renouveler comme tout le reste; car de quel usage peut être l'expérience dans une société qui naît d'hier? Quels documens peut fournir l'observation, lorsque le milieu qu'elle avait choisi a disparu dans l'orage? Comment distinguer, dans les lois du goût, cette partie impérissable, imprescriptible, qui tient à l'essence même du beau, de cette portion relative et changeante qu'abrogent les événemens politiques? Ce que Pascal a dit de la justice humaine, sujette à varier suivant les climats et les pays, peut se dire aussi de la vérité littéraire, modifiée par une révolution : justice en-deçà, erreur au-delà.

C'est donc en face de l'inconnu que la critique va reprendre son œuvre; elle participe, dans son humble et paisible sphère, aux conditions mêmes de la société. Tout est mystère en ce moment, tout est à refaire ou à créer dans notre organisation future. Au lieu d'appliquer ou d'interpréter des lois préexistantes, de se grouper autour d'un pouvoir préétabli, nos législateurs vont avoir au contraire à se défendre contre tout parti pris d'avance, à accepter comme irrévocable le déblaiement complet de l'arène politique, et à jeter dans ce vide immense les fondemens d'un monde nouveau. Grace à l'intervention permanente de l'élément populaire dans la direction des affaires publiques, on peut dire aujourd'hui que le gouvernement et le pays vont chercher ensemble. Un fait du même genre devra se produire dans l'art. Au lieu de ces démarcations officielles, au lieu de cette initiation du grand nombre par quelques-uns, de cette oligarchie littéraire essayant de guider les masses, de montrer le but, d'indiquer la voie, de discuter ou de maintenir des théories reconnues et consacrées, il faut aujourd'hui que la critique, les artistes et le public marchent de front dans ce chemin où les attendent de nombreuses surprises, et dont l'issue se perd dans le lointain, cachée par les brumes matinales. Il faut qu'ils s'élancent de com-

pagnie vers ce monde ignoré que les révolutions ouvrent aux penseurs comme aux hommes d'action, à la rêverie comme à l'idée, à l'art comme à la politique, et d'où peut sortir un Byron comme un Sieyès ou un Bonaparte.

C'est au théâtre surtout, dans cette branche de la littérature qui a tant d'action sur les masses, qui renferme en elle tant d'élémens de popularité, et qui, sous le régime déchu, s'était montrée si stérile, malgré de sincères efforts pour l'encourager et l'agrandir; c'est là que nous espérons assister à de nouvelles tentatives et voir s'ouvrir des mines inexplorées. Si, par le mouvement qu'elle imprime, les idées d'innovation et d'aventure qu'elle sème de toutes parts, la révolution de février dirigeait vers le théâtre ces imaginations poétiques qui, dans les temps de repos, d'hésitation et d'incertitude, se replient sur elles-mêmes et s'amollissent dans la rêverie intime, dans l'élégie personnelle; si de leur contact avec la foule, avec la vie active, avec ce drame permanent dont nous appelons chaque matin les émotions et les péripéties, sortaient enfin quelques belles et fortes œuvres dramatiques, ce serait pour cette révolution une noble consécration littéraire. En attendant que nous puissions proclamer ces glorieux résultats et que nous réussissions nous-même à familiariser notre critique avec cette situation imprévue, nous aurons du moins à constater, comme des jalons dont on marque l'embranchement d'une route nouvelle avec une route abandonnée, tous les incidens de quelque importance qui pourront servir de traits-d'union entre ce qu'on essaiera plus tard et ce qu'on a fait jusqu'ici. C'est ainsi que nous avons été ramenés, par les dernières représentations du Théâtre-Français, vers cette seconde phase littéraire qui sut, il y a quelques années, s'accréditer et se faire jour, profitant des mécomptes trop réels où nous avaient jetés, par leur épuisement, leurs défaillances ou leurs excès, les vrais représentans de la littérature moderne. A deux jours de distance, le Théâtre-Français nous a donné une comédie nouvelle de M. Émile Augier et une reprise de la plus heureuse des deux tragédies de M. Ponsard. N'y a-t-il pas lieu, en effet, d'insister sur ce bonheur, et de répéter l'*habent sua fata* à propos de cette *Lucrèce*, dont on fit, il y a cinq ans, le signal, presque le symbole d'une contre-révolution littéraire, et qui profite aujourd'hui d'une révolution politique? En 1843, *Lucrèce*, avec ses adroites réminiscences de Tite-Live, ses essais d'archaïsme où se heurtent, dans un pêle-mêle assez bizarre, plusieurs époques fort diverses de l'histoire romaine, ces détails de couleur locale, ce parfum lointain d'antiquité, qui en recommandaient quelques parties, dut son succès à un retour exagéré de l'opinion contre M. Hugo et *les Burgraves*. L'autre soir, le public y saluait ces allusions que les tragédies romaines ne manquent jamais de fournir contre les rois. Ainsi la réaction contre M. Hugo et la chute d'une dynastie ont successivement fait de *Lucrèce*, dans des conditions bien différentes, une œuvre de circonstance, appelée à jouir des bénéfices de l'à-propos.

La comédie nouvelle de M. Émile Augier, *l'Aventurière*, a eu aussi un bonheur, celui d'échapper, par le choix du sujet et le monde un peu fantastique où se meuvent les personnages, à ces chances de dépréciation soudaine que peut courir une comédie de mœurs écrite la veille d'une révolution. Il y a deux mois, nous aurions blâmé M. Augier de s'être tenu, cette fois encore, au péristyle et comme aux annexes de la comédie, de s'être joué autour de son sujet, sans y entrer profondément et en se contentant de tracer à la surface de gracieuses ara-

besques. Aujourd'hui, cette nouvelle hésitation de sa muse, en face de la comédie réelle, aura servi à son succès loin de le compromettre. Le public, qui se serait vu à mille lieues d'une comédie de mœurs contemporaines, s'est senti plus à l'aise avec une œuvre toute d'imagination qui, n'étant précisément d'aucune époque, peut également convenir à toutes.

L'Aventurière a le mérite de pouvoir se raconter en quelques lignes. Clorinde, une femme perdue, moitié actrice, moitié courtisane, accompagnée d'une espèce de bravo, qu'elle fait passer pour son frère, s'est introduite chez un honnête vieillard à qui elle a inspiré une de ces passions d'autant plus insurmontables qu'elles sont plus insensées. Résolu à l'épouser et ne reculant devant rien pour assouvir son amour, le vieux fou se brouille avec toute sa famille et rompt un projet d'union entre sa fille et son neveu, qui s'aiment depuis l'enfance. Telle est la situation, lorsqu'arrive son fils aîné, Fabrice, parti de la maison en enfant prodigue, il y a quelque dix ans, et revenant avec cette soif de repos qui saisit, au premier déclin de la vie, les hommes long-temps livrés aux hasards d'une jeunesse turbulente. Fabrice apprend tout, et il se propose de dessiller les yeux de son père. Rien n'y fait d'abord, ni les indiscrétions du matamore, ni les séductions de Fabrice, qui, à la faveur d'un déguisement et d'un quiproquo, a détourné à son profit les dispositions matrimoniales de l'aventurière. Alors il se relève, et, au lieu de continuer à feindre, il écrase de sa colère et de ses mépris la courtisane tremblante, foudroyée par ce langage si rude et si nouveau pour elle. Un sentiment inconnu s'empare de Clorinde; sympathie mystérieuse pour cet homme qui lui parle si durement et si haut, honte de sa vie passée, vague désir de réhabilitation, tout se mèle et se confond dans son cœur. Elle quitte, à demi purifiée, cette maison où elle est entrée en intrigante, et sa retraite volontaire rend le vieillard à sa famille et à l'honneur.

On le voit, ce sujet n'a rien de bien original; mais il offrait plusieurs aspects comiques que l'auteur n'a fait qu'effleurer. Le vieillard amoureux, la courtisane réhabilitée par une passion vraie, sont des types que le théâtre nous a souvent montrés. Ce qui appartient plus spécialement à M. Augier, c'est le rôle de ce Fabrice, de cet homme fatigué de désordres, chez qui se réveillent, après les années mauvaises, le sentiment du devoir et le désir de la vie paisible. Ce caractère, mis en regard de celui de la courtisane, aspirant, elle aussi, à sortir de sa fange, rêvant, moins par fatigue que par vanité, l'atmosphère sereine d'une vie régulière et respectée, aurait pu donner lieu à de saisissans contrastes, à de fines nuances qui, sous une plume délicate, eussent offert à la fois tout le charme d'une poésie sincère et tout l'intérêt d'une situation comique. Par malheur, la résolution, le parti pris d'aller en avant et de demander à son sujet tout ce qu'il pouvait rendre, a fait défaut à l'auteur de *l'Aventurière*. Au lieu de se décider et de peindre délibérément ou l'entraînement amoureux du vieillard, ou les luttes intérieures de la bohémienne, entraînée vers la vertu par une sorte d'instinct féminin, rejetée vers le vice par les mépris du monde, ou enfin l'entreprise hardie de cet homme rompu aux roueries des courtisanes, et faisant servir une expérience chèrement acquise au triomphe du bien, au bonheur de sa sœur, à l'honneur de son père, M. Émile Augier a hésité entre ces comédies, et de ces trois études juxtaposées il a fait un ensemble rempli d'agréables détails, d'attrayantes perspectives, mais auquel manquent la décision et l'unité. La comédie

s'y montre, mais par lueurs fugitives, inégales, qui flottent un moment à la surface et disparaissent presque aussitôt. On dirait ces scènes animées par le pinceau de Diaz. Les aspects y sont fuyans, les échappées à la fois lumineuses et confuses. Les sentiers y sont frais, charmans; mais, au moment où l'on croit qu'ils vont conduire au but, ils tournent rapidement sur eux-mêmes, et nous ramènent en quelque nouveau méandre. Ce qui domine encore, c'est la fantaisie, cette fée prodigue qui éparpille à mesure qu'elle cueille, bien différente de l'observation, qui amasse et compte sans cesse ses silencieux trésors. La fantaisie de M. Augier a tous les charmes de la jeunesse; elle chante avec bonheur

L'idéale fraîcheur des amours printanières.

Il y a chez elle un mélange de saveur âpre et saine, j'allais dire de crudité, où se reconnaît la lointaine influence de Molière et de Regnier, avec une jeunesse, une suavité d'impressions, un doux et mélancolique reflet des joies chastes et tranquilles. Le poète ressemble à un de ces adolescens, frais échappés de la maison paternelle, qui, à les entendre dans la rue, ont toutes les audaces des bretteurs et batteurs de pavé, et qui, à les revoir près du foyer, ont toutes les illusions et les graces d'un cœur que rien n'a défloré.

Telles sont les qualités, tel est aussi le défaut de cet aimable esprit : il n'a pas encore complétement dégagé la personnalité qui lui est propre des élémens divers dont il a composé jusqu'ici ses œuvres. Grace à cette absence d'unité, d'originalité distincte, il n'a pas pressé d'une main assez résolue les sujets dont il s'est inspiré, et il en résulte, dans ses productions et dans sa manière, quelque chose de vague et d'incertain qui laisse pressentir ce qu'il a voulu faire plutôt que de révéler ce qu'il a fait. Dieu merci! rien n'est perdu ni même compromis encore : mieux vaut même peut-être que, pendant la période qui vient de finir, et qui, par ses conditions défavorables à la vraie comédie, a dû tourner vers la fantaisie les esprits d'élite, M. Émile Augier se soit contenté de préluder, par de charmantes esquisses, à un emploi plus complet et plus vif de son talent; mais aujourd'hui (il le comprendra lui-même) la fantaisie ne suffirait plus, à moins qu'à l'exemple de celle d'Aristophane, elle ne cachât, sous ses formes les plus capricieuses, une idée philosophique et sociale. Dans ce monde retrempé, endurci par les labeurs et les austérités d'une révolution, tout ce qui sentirait l'adolescence, l'essai juvénile et souriant, ne serait plus au niveau des exigences. M. Augier, s'il veut conserver et agrandir sa place au théâtre, doit songer à se mesurer bravement avec cette société qui va se former sous ses yeux et dont il sera le contemporain, car on ne naît qu'à trente ans pour la comédie. Il y a en lui, et c'est tout dire, l'étoffe d'un poète comique; son style, bien qu'estompé encore par quelques habitudes de pastiche, a des qualités excellentes : la franchise, la gaieté, la grace. En un mot, l'instrument est entre ses mains, la partition va se placer sous ses yeux : il ne lui reste plus qu'à jouer l'air.

Nous n'oserions augurer aussi bien des destinées de M. Ponsard, esprit consciencieux, à qui il manque, nous le croyons du moins, la force créatrice et l'intelligence des vrais instincts dramatiques de son époque. Malgré l'empressement de la foule et les applaudissemens de circonstance, *Lucrèce*, comme œuvre d'art,

a paru froide, et les mérites d'une imitation patiente n'ont pu prévaloir contre la langueur de l'ensemble, le manque d'action et les incorrections de détails. Au reste, nous le répétons, ce n'est pas un intérêt littéraire qui s'attachait, l'autre soir, à cette tragédie; on n'y était frappé que des allusions. Les révolutions ont de ces fraternelles complaisances : à des siècles de distance, elles se prêtent réciproquement des maximes et des parallèles. Or, nous ne croyons pas qu'il y ait au théâtre de moyen de succès plus déplorable que l'allusion. Elle nous ramènerait droit à ces tragédies de glorieuse mémoire, où il suffisait, pour enthousiasmer le parterre, d'aligner en rimes quasi-périodiques les mots sacramentels de *Tibre* et de *peuple libre*, de *Rome* et de *grand homme*. Ce procédé n'a, comme on voit, rien de commun avec l'art; outre qu'il détourne du véritable objet de la littérature dramatique, outre qu'il facilite le succès de la médiocrité et le remet entre les mains des spectateurs les moins compétens, il a cela de particulier que, reposant sur des points de comparaison presque toujours inexacts, il abuse les esprits légers ou prévenus sur la valeur réelle des événemens historiques. Qu'y a-t-il de commun, par exemple, entre la chute des Tarquins, révolution toute patricienne, tout aristocratique, amenée par une réaction de l'oligarchie contre les cruautés, les crimes de la royauté, et notre dernière révolution, où le peuple a tout dominé, le combat et la victoire? Quoi de plus triste que cette manière de forcer les rapprochemens, de façonner l'histoire à sa guise, d'en faire un moule uniforme où tout doit se rapetisser ou s'agrandir suivant les prédilections ou les antipathies du moment?

Et cependant, il faut en convenir, tant que durent les émotions de la lutte, tant que l'imprévu des événemens, les bruits de la place publique, l'intérêt vital des discussions, l'incertitude du lendemain, nous transportent dans une sorte d'atmosphère idéale, insolite, à demi romaine, où abondent les ambitieuses maximes et les poses héroïques, où la vie a quelque chose de théâtral et d'agrandi, la tragédie peut retrouver de courts momens de splendeur. Toute révolution, en secouant violemment les ames, leur fait aisément perdre le sentiment de la proportion et de la justesse, et les dispose à cette sonorité de langage, à cette solennité d'action, qui caractérisent la tragédie. Le peuple même, appelé à ces représentations, initié à un art, à un plaisir nouveau, n'a garde d'être choqué de l'emphase, ni de s'attacher tout d'abord au simple et au vrai. La peinture approfondie des caractères, le jeu sincère des passions, lui échappent au premier aspect, tandis que les majestueuses allures du vers tragique, ce je ne sais quoi de factice et de convenu qui semble exagérer les choses en exagérant les mots, ces maximes jetées comme des oracles et relevées par l'ampleur imposante du costume antique, tout cela le frappe, le saisit, l'émeut. Et s'il se trouve lui-même dans une de ces situations prodigieuses où tout se tend et s'amplifie, où l'invraisemblable seul semble possible, où l'on préfère une lointaine et confuse grandeur à toute vérité trop applicable et trop simple, alors il accourt, il bat des mains, et son empressement naïf peut faire croire à l'observateur superficiel que la tragédie ressuscite, qu'une vie nouvelle vient ranimer ses retentissans alexandrins. Mlle Rachel, à qui diverses circonstances avaient fait perdre quelque peu des sympathies publiques, a pensé sans doute qu'elle devait profiter de ce moment favorable pour ajouter à son répertoire le rôle de Lucrèce, et surtout ce

chant de *la Marseillaise,* qui est, pour le moment, son rôle le plus bruyant, le plus applaudi. Nous croyons qu'un artiste court de grands risques en sacrifiant ainsi les vrais intérêts, les portions élevées de son art, pour courir après ces ovations assurées à qui flatte les passions de la foule. Les exemples au besoin ne nous manqueraient pas pour montrer quel jeu dangereux à sa renommée, à son talent et à ses forces joue en ce moment Mlle Rachel. Adolphe Nourrit, après 1830, s'épuisa, lui aussi, à chanter les airs patriotiques; sa voix s'en ressentit pendant bien long-temps, et ce fut là peut-être la première cause de cet affaiblissement précoce contre lequel il lutta avec tant d'énergie et de désespoir. Il y a, dans tous les arts, une mesure, un ton juste, unique, d'où l'on ne sort jamais impunément; lorsqu'on veut y rentrer, les cordes fatiguées ne rendent plus le même son; l'exquise pureté a disparu. A cette raison d'art, on pourrait en ajouter une autre, toute de convenance. Assurément, *la Marseillaise,* malgré l'emphase des paroles, conserve le don d'électriser, et il y a dans cet air sublime quelque chose de semblable au tressaillement soudain d'un peuple soulevé par les dangers de la patrie; mais, dans les circonstances où nous nous trouvons, et qui ôtent à ces vers leur sens héroïque ou sanglant, chantée par une comédienne qui passe à la hâte un ruban tricolore sur la blanche tunique de Lucrèce ou de Virginie, *la Marseillaise* fait l'effet d'un contre-sens et d'une parodie tout ensemble, et l'on ne sait ce qui doit attrister le plus, ou de la profanation de ce chant qui rappelle, au milieu de trop cruelles images, des souvenirs admirables, ou de l'erreur volontaire d'un artiste qui a dû ses succès à des qualités de distinction, de sobriété et de mesure, et qui, pour rétablir une popularité compromise, aime mieux se prêter aux prédilections passagères de son nouveau public que l'élever jusqu'à elle par l'intelligence des chefs-d'œuvre.

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1848.

Une révolution à Vienne, une révolution à Berlin, les Autrichiens chassés du royaume lombard, l'Italie tout entière insurgée contre l'Autriche, une constitution à Rome, des constitutions partout, le Danemark et la Suède agités comme s'ils étaient nos voisins, la Pologne en émoi, demain peut-être en bataille, l'Angleterre frappée d'immobilité, la Russie confinée dans un isolement qu'il est également dangereux pour elle ou de repousser ou de subir, voilà ce que l'Europe a fait en quinze jours, quand elle a su ce qui s'était fait en trois jours à Paris. C'est un grand et merveilleux pays que le nôtre, au milieu même de ses faiblesses, de ses inconséquences et de ses travers. Des années durant, il s'était ennuyé jusqu'à donner à croire qu'il allait mourir par ennui; il avait accepté le plus docilement du monde cette maladie de langueur qui semblait le miner, et le voilà tout d'un coup qui se lève par un si violent soubresaut, que, son élan dépassant toute prévision, il va tomber bien plus loin qu'il ne s'était promis d'arriver. N'importe; il cède au branle qui le pousse et s'installe de son mieux sur la planche qu'on lui tend. La situation n'était pas de son choix, il en prend bravement et sincèrement son parti. La situation n'est pas commode, et elle coûte cher; elle amène avec elle toute sorte de hasards et de périls; elle soulève toutes les passions, les dangereuses passions du cerveau plus encore peut-être que celles du cœur; elle appelle par force tous les chercheurs d'expédiens, tous les amateurs d'expériences; elle arme en guerre toutes les vanités, toutes les crédulités, et cependant, avec tant d'embarras qui la compromettent, avec tant de petitesses qui la diminuent, la situation du pays demeure si éclatante et si solide, qu'elle s'impose d'elle-même à l'Europe étonnée. D'où vient donc cet empire que la jeune république exerce déjà sur le vieux monde, où elle est à peine entrée? D'où lui vient le charme qui transforme à sa seule apparition

toutes les anciennes sociétés politiques? C'est qu'elle a dit le mot du siècle dès son premier pas; c'est qu'elle a dit ce que la monarchie constitutionnelle égarée dans ses voies par de fausses directions ne voulait pas et ne savait plus dire : elle a dit qu'elle s'appelait la démocratie.

Allons en effet au fond des choses; ne nous effrayons pas trop de ces idées exagérées qui croissent comme une végétation parasite sur toutes les idées fortes; ne nous rebutons pas à la rencontre des idées fausses qui embrouillent toujours l'histoire humaine dans ses momens d'aventure et de transition.

Qu'est-ce que la vraie puissance de la révolution de février? N'est-ce pas d'avoir démontré, par un jugement suprême, qu'il n'était point d'autorité possible en dehors de la nation; que les institutions extérieurement les plus vigoureuses tombaient au moindre choc de l'esprit public, lorsqu'elles avaient laissé l'esprit public se retirer d'elles? N'est-ce pas d'avoir une fois de plus et à tout jamais proclamé que, dans le mécanisme des sociétés modernes, le pouvoir exécutif se réduisait à rien aussitôt qu'il prétendait se retrancher derrière une prérogative et fonctionner pour son compte? N'est-ce pas, enfin, d'avoir ouvert la carrière toute grande à la libre activité de l'esprit, en promettant de réaliser le gouvernement du peuple par le peuple? Ce sont là les promesses qui, à juste titre, ont séduit et entraîné l'Europe, parce que l'Europe était mûre pour en solliciter partout de semblables. Tel est essentiellement l'idéal auquel nos voisins aspirent en même temps que nous, parce que c'est, pour ainsi parler, le seul idéal authentique de notre âge. Il est bon de constater les motifs dominans de leur enthousiasme, parce que nous constatons ainsi pour nous-mêmes le caractère propre, la base sérieuse de notre révolution. Avouons toute notre pensée : si l'Allemagne s'est mise en mouvement et tire de ses princes concessions sur concessions; si l'on s'assemble d'un bout à l'autre de l'Italie pour chasser l'étranger, ce n'est pas évidemment parce qu'on nous voit ici surtout occupés à prêcherl'organisation du travail et à réglementer l'industrie. On affecte trop de regarder la révolution de février comme une révolution sociale; y aurait-il place pour une révolution de ce genre-là dans un pays où il n'y a réellement ni des races ni des castes aux prises? Quoi qu'il en soit cependant, on ne prétendra pas du moins que l'universelle émotion des peuples découle aujourd'hui de ce qu'on veut nommer l'événement social dans notre révolution; tous les contre-coups qui se succèdent en Europe sont des contre-coups politiques. Lorsqu'on s'est battu dans les rues de Milan pour la conquête de l'indépendance, dans celles de Vienne et de Berlin pour la conquête des institutions, ç'a été tout simplement parce qu'on avait appris que la France changeait ses maximes d'état et redevenait la France libérale. On n'a pas eu besoin de savoir et l'on eût été peut-être embarrassé de comprendre ce que pouvait être la France égalitaire et humanitaire.

Cette simple réserve, que nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer, ne gêne d'ailleurs en aucune façon le sentiment que nous inspire l'admirable spectacle auquel nous assistons à présent : s'il faut tout dire, elle nous permettrait plutôt de nous complaire davantage dans notre admiration. Oui vraiment, il y a quelque chose de magique à regarder ainsi le monde en marche, et toute la pompe des triomphes guerriers de l'époque impériale n'égale pas les magnificences du triomphe des idées. L'imagination populaire n'a jamais eu d'aliment plus noble, et, dans un moment où tous les freins moraux sont si nécessaires

pour contenir chez nous l'inévitable effervescence des masses, pour leur inculquer le respect d'elles-mêmes, la seule pensée de cet immense succès, qui a reproduit partout le grand coup frappé par la France, suffirait à remplir les cœurs d'un orgueil salutaire. L'enfant de Paris, qui depuis le lendemain des barricades entend crier chaque jour la fuite d'un empereur ou la déchéance d'un roi, doit bientôt s'imaginer qu'il remue le monde, comme il remuait les pavés des carrefours.

Étudié de plus près et analysé avec une connaissance quelconque des hommes et des lieux, cet ébranlement soudain de l'Europe étonne presque autant l'esprit qu'il le surprend à première vue. L'agitation du midi de l'Allemagne, les émeutes du peuple de Munich, les révoltes de paysans du Wurtemberg, les discussions publiques des citoyens de Bade, toutes les formes que le mouvement a prises dans ces contrées-là, s'expliquent par des précédens déjà nombreux, par une propagande continuée sans interruption depuis des années. Il n'en est pas de même de Vienne et de Berlin. Quand on sait les mœurs pacifiques, les habitudes routinières des Viennois, quand on se représente le mélange d'étrangers qui peuple la capitale de l'Autriche, on a peine à se figurer une exaltation assez vive et assez générale pour réunir tant d'assaillans dans un si vif assaut. Comment, d'autre part, le bourgeois de Berlin, qui, l'année dernière encore, s'inclinait si respectueusement devant la majesté du trône, qui subissait, en gémissant, les saillies les plus excentriques de l'humeur royale, obéissant toujours néanmoins, parce qu'on ne pouvait point ne pas obéir au roi, comment le bourgeois de Berlin a-t-il si brusquement relevé la tête? Comment ces roturiers si méprisés par les officiers nobles des régimens prussiens ont-ils tenu contre ces régimens? Et comment aussi les Milanais, sans armes et presque sans pavés, sont-ils venus à bout de leur garnison? Il y a là le miracle de la volonté révolutionnaire; il y a là surtout une démonstration acquise à l'histoire de ce temps-ci : c'est que l'armée, dans tous les états de l'Europe, a cessé d'exister comme puissance à part au sein de la société. L'esprit de corps qui la constituait en dehors de l'ordre civil n'est plus assez énergique pour lui donner la supériorité aussitôt que l'ordre civil entre en lutte avec elle. Le soldat se fond de lui-même avec les citoyens ou leur cède la place. L'Europe entre ainsi par un côté de plus dans les voies de l'Amérique.

Ira-t-elle jusqu'au bout sur cette pente rapide des idées et des institutions démocratiques? Dans ce tourbillon qui emporte autour de nous les hommes et les choses, il serait insensé de chercher à préjuger l'avenir, et l'on peut tout au plus fixer au passage les traits du présent à mesure que le présent se déroule. Le drame se joue maintenant sur trois théâtres à la fois : en Pologne, où il est encore caché par l'ombre dont s'enveloppe la tyrannie moscovite; en Allemagne, où il ne fait peut-être que commencer; en Italie, où cette fois encore, comme au XVIe siècle, il semble que doive s'engager la lutte principale. Le but de cette triple entreprise est le même dans les trois régions. Il s'agit partout de fonder l'unité nationale sur des institutions libres. On verrait ainsi la face de l'édifice européen renouvelée tout entière par ce nouveau partage des territoires; le sol se distribuerait non plus selon l'équilibre des dominations, mais selon le droit des nationalités. La question ne serait plus de borner à telles ou telles limites l'empire de tel ou tel prince pour ne point inquiéter les autres chez eux; la ques-

tion serait, entre peuples fraternels, d'assigner à chacun son patrimoine de famille. Voilà le problème à résoudre, et l'on est tenté de croire que l'Europe a juré de le résoudre au pas de course, dût-elle, pour aller plus vite, trancher les nœuds qu'elle ne pourrait pas délier. Voyons pourtant les difficultés et les obstacles qui menacent d'entraver la solution. A moins qu'ils ne soient levés par un coup de baguette, tout l'intérêt de cet immense effort est dans le travail qu'il faudra pour les surmonter.

Les morceaux de la Pologne n'ont pas encore été depuis assez long-temps séparés les uns des autres pour ne pas aspirer toujours à se rejoindre. Le cri d'espoir des plus hardis patriotes polonais, c'est qu'ils auront, au premier jour de combat, 20 millions d'hommes tout prêts à marcher derrière eux. Le plus amer reproche qu'ils élèvent contre ceux qui ont mené la révolution de 1831, c'est de n'avoir pas su grouper autour d'elle ces innombrables soldats dont elle pouvait disposer. Un bruit court à Posen, un bruit que nous ne garantissons pas, que l'empereur Nicolas ne serait point éloigné d'accéder à la création d'un royaume de Pologne, formé du royaume de 1815 joint aux provinces de l'Autriche et de la Prusse. Le prince de Leuchtenberg porterait cette couronne non point sujette, mais alliée de la couronne impériale. Quel que soit le succès d'un plan qui n'est probablement qu'une hypothèse diplomatique, on conçoit bien qu'il puisse servir de dernier retranchement à la politique du czar, et que le gouvernement russe fasse ainsi la part du feu, pour sauver les portions les plus sûres de son empire en sacrifiant les douteuses : on ne conçoit pas que la Pologne, à moitié ressuscitée, délaisse en un pareil entraînement toute l'autre moitié d'elle-même. Rétablir la Pologne de 1815, c'est renoncer, par une conséquence inévitable, aux conquêtes de 1792. Cèdera-t-on celles-là? il faudra tout aussitôt rendre celles de 1772, Vitebsk et Smolensk comme Minsk et Wilna. La prescription n'est pas plus possible contre le premier partage qu'elle ne l'est contre le second. On ne s'arrête pas à moitié chemin quand on est en train forcé de restitutions légitimes. Et cependant la Russie peut-elle rétrograder jusqu'à Moscou sans disparaître de la scène européenne? Peut-elle retourner à l'Asie, quand depuis un siècle elle veut vivre en Occident? A quel prix sortira-t-on de ce terrible conflit?

Le conflit n'est pas, en Allemagne, engagé d'une manière si fatale, dans des termes si absolus; mais les ambitions particulières des princes ou des peuples pourraient bien cependant l'aggraver plus qu'on ne pense au début de cette ère d'harmonie, et déjà même, d'après les plus récentes nouvelles, l'harmonie née d'hier courrait quelque risque d'être endommagée. Ce qui éloignait jusqu'ici l'Allemagne du midi de l'Allemagne du nord, ce n'était pas seulement que le roi de Prusse se sentait peu de goût pour les libertés constitutionnelles de nos voisins : c'était que les Prussiens eux-mêmes prétendaient trop durement à la suzeraineté, c'était l'orgueil avec lequel ils regardaient tous les autres états germaniques comme les acolytes prédestinés de leur grandeur, c'était l'égoïsme fort transparent avec lequel ils pratiquaient leur union douanière. La première parole solennelle que le roi Frédéric-Guillaume ait dite au lendemain des fusillades qui lui ont tant gâté son trône historique a été une parole de commandement pour le reste de l'Allemagne. Au nom de ce même droit historique dont les ruines étaient partout sous ses yeux, en vertu de cette autorité qu'il venait de compromettre chez lui, il s'est avisé de s'impatroniser chez les autres. « De

ce jour, a-t-il dit dans sa proclamation du 21 mars, la Prusse se transforme en Allemagne. » Cette sentence magnifique d'un roi qui, battu par ses sujets, voulait leur donner le change sur sa défaite en exaltant chez eux l'esprit de domination, cette façon arbitraire de disposer du sort des autres états quand on a si mal gouverné le sien, tout ce qu'il y avait d'arrogant et d'exclusivement prussien dans cette rhétorique a été vivement senti par l'Allemagne entière. A Munich, la proclamation du roi de Prusse lui a valu les honneurs d'un auto-da-fé en effigie. La *Gazette de Vienne* lève aujourd'hui le masque des politesses officielles pour combattre à outrance la présomption du futur empereur. Cette présomption n'a pas été mieux accueillie par les libéraux de Bade et de Wurtemberg. Toute cette partie de l'Allemagne incline déjà spontanément à la république et ne s'amusera certes pas à jouer le jeu de la Prusse pour reconstruire à nouveau quelque parodie du saint-empire. Tout le monde comprend d'ailleurs que, quelle que soit la forme sous laquelle se produira l'unité du corps germanique, chacun des citoyens membres de ce vaste corps a des droits égaux du moment que la reconstitution du pacte est soumise à des suffrages réguliers. La première assemblée vraiment nationale du peuple allemand s'ouvrira bientôt à Francfort. Il ne se peut pas que cette assemblée ne soit qu'une succursale des états-généraux de Berlin. Ces états, tour à tour et inutilement convoqués pour le 27 et pour le 2 avril, ont été rejoindre dans les limbes de l'histoire toutes les institutions avortées. La révolution a soufflé sur cette diète encore pleine de la pensée du moyen-âge, comme elle a soufflé sur le congrès que les princes allemands devaient tenir à Dresde dans toutes les règles de la vieille diplomatie. Le peuple allemand va lui-même décider de son sort. Ce qu'il fera sera bien fait. L'unité qu'il se donnera dans la pleine jouissance de ses libertés ne saurait être hostile à la France comme le serait probablement toute hégémonie imposée par la politique d'un cabinet.

Cette unité aura-t-elle un chef permanent? fonctionnera-t-elle au moyen d'un pouvoir exécutif délégué à perpétuité pour la représenter? Qui tenterait aujourd'hui de rien prédire? Il est un point cependant sur lequel on peut d'avance affirmer. Que l'Allemagne jouisse ou non d'un empereur, qu'elle garde ou renvoie ses trente-deux souverains, qu'elle les égalise ou les subordonne dans une hiérarchie de son goût, l'embarras sera toujours de décider entre l'Autriche et la Prusse, de mettre l'une au-dessus de l'autre, ou de les mettre toutes les deux au niveau de tout le monde. Il semble qu'on rêve en posant seulement ces alternatives, auxquelles hier même on n'eût pas essayé de marquer une date dans le plus lointain avenir. En tout cas, les puissances d'hier gardent encore aujourd'hui assez de réalité pour ne pas accepter sans combat les alternatives qui leur seraient trop défavorables. Ce serait, par exemple, une erreur de croire que la dissolution de l'Autriche doive suivre immédiatement la perte de ses provinces italiennes et polonaises. Avec les pays allemands, avec les pays hongrois, avec la Bohème, bien plus germanisée qu'elle ne voudrait elle-même se l'avouer, l'Autriche peut encore se défendre. Il faut seulement qu'elle sache grouper tant de populations différentes dans une de ces unions fédératives pour lesquelles l'Europe orientale paraîtrait assez naturellement disposée. Nous ne pensons pas que l'anéantissement de l'Autriche réponde à l'intérêt bien entendu de la civilisation. Il vaudrait mieux à coup sûr que ce vieil établissement politique gardât

en lui la consistance et l'énergie nécessaires pour entreprendre l'éducation des peuples à peine policés dont il reste le tuteur. Quiconque a réfléchi sur le lent apprentissage par lequel se forment les sociétés souhaitera, pour l'Autriche et pour l'Europe, une mission qui peut être encore honorable et féconde pour toutes les deux; mais, l'Autriche debout en face de la Prusse, au sein de l'Allemagne, comment s'accomplira l'unité? C'est toujours le problème qui revient.

Le problème n'est pas moins complexe en Italie. Le vœu du pape Jules II est, pour la première fois depuis trois cents ans, à la veille de se réaliser. Si les étrangers vident aujourd'hui le sol national, pour qu'ils repassent ensuite la frontière des Alpes, il faudra tout au moins que l'Europe entière donne le démenti le plus complet à ces quelques jours qu'elle vient d'inscrire dans son histoire en traits ineffaçables. L'Italie délivrée, l'Italie purgée des petits princes satellites de l'Autriche, sera nécessairement appelée à se reconstituer. Charles-Albert a déjà été salué roi d'Italie, comme Frédéric-Guillaume a été salué roi d'Allemagne. Derrière ces cris impatiens, il y a partout l'obstacle des faits. Sans doute, il est difficile que la royauté de Charles-Albert ne gagne pas au remaniement des territoires italiens, et, gagnant quelque chose, elle est nécessairement sur le chemin de gagner beaucoup; mais, avec un empire considérable dans la péninsule, quelle place reste-t-il au saint-siége? Et si d'un autre côté nous voyons renaître une république cisalpine, si le noyau républicain rallie, comme il serait probable, toutes les régions avoisinantes, quelle est encore la situation de l'église, obligée de gouverner un domaine trop étendu pour que le caractère ecclésiastique et spirituel ne disparaisse pas chaque jour davantage des actes de son autorité? Toutes ces perspectives ont je ne sais quoi d'éblouissant qui trouble et confond la vue de l'esprit; mais la plus grande confusion qu'elles lui causent, c'est encore la pensée qu'elles soient si tôt devenues possibles.

Nous n'avons pas la prétention de chercher le mot de cette énigme à peu près uniforme qui se trouve ainsi proposée maintenant à tous les coins de l'Europe; nous tenons uniquement à montrer qu'elle ne pourrait guère se résoudre tout de suite d'une façon trop absolue. Cette étroite unité pour laquelle l'histoire et la nature ont lentement préparé la France, cette unité qui fait le nerf de sa vie intérieure et de sa puissance au dehors, notre unité politique et sociale a séduit toute l'Europe. Il est clair qu'on s'avance de partout vers des destinées analogues aux nôtres, vers un état pareil à celui dans lequel nous sommes installés. On peut pourtant se demander si cette involontaire imitation doit se poursuivre radicalement jusqu'au bout, si cette analogie progressive doit se consommer jusqu'à parfaite ressemblance. Il y a quelque chose dans l'esprit français de tellement sympathique, qu'on peut toujours craindre que les autres nations ne dévient de leur route régulière en cédant à sa propagande. L'unité est sans doute la combinaison suprême de l'intelligence humaine; il ne faudrait pas admettre cependant avant mûre réflexion qu'il n'y ait qu'une méthode pour la réaliser en politique, et que cette méthode inexorable soit la méthode française. Il n'est peut-être pas mauvais de dépouiller autant que possible le zèle du prosélytisme inhérent à notre espèce gauloise, et d'interroger de sang-froid les destinées des divers membres de la grande famille européenne. On en vient alors à douter un peu que ces destinées puissent aboutir à une parfaite conformité : en les voyant si constamment parallèles, on ne sait pas trop comment elles pourraient ja-

mais se confondre, et l'on finit par penser que cette universelle absorption de tous en un ne serait peut-être très salutaire à personne. Tel est le doute que nous avons voulu simplement éveiller en descendant un peu dans chacune des trois régions qui sont aujourd'hui si fort tourmentées du besoin de se concentrer en groupes compactes. La seule morale que nous voulions tirer de ce bref examen, c'est qu'à cette heure, en face des événemens de l'Europe, il ne faut pas trop ajouter à la pression naturelle de nos idées par un déploiement d'initiative révolutionnaire qui nous substituerait trop directement nous-mêmes à nos voisins. On risquerait ainsi de les rappeler à la conscience des diversités nationales avec une vivacité qui finirait par tourner contre nous.

Nous voyons du reste avec bonheur que M. de Lamartine pratique en nobles termes cette généreuse politique de conciliation et de paix. Grace à l'autorité de sa parole, grace à l'éloquente sincérité de ses convictions, il a réparé vis-à-vis de l'étranger le mauvais effet de certaines démonstrations qu'on ne saurait assez hautement désavouer. La Belgique a fait sa révolution au mois de juin dernier, elle l'a faite avec les moyens pacifiques dont elle disposait sous une monarchie sincèrement constitutionnelle; elle a donné l'exemple du bon service que peuvent toujours rendre les institutions loyalement respectées. C'est une belle page de son histoire, après tant d'autres qui honorent ce peuple énergique. Cette page, les Belges entendent la garder; ils n'admettent pas qu'on vienne du dehors la déchirer à coups de sabre, en leur imposant, au lieu d'une monarchie dont ils se trouvent bien, une république qu'ils ne désirent point. Il est arrivé, par un hasard qui n'est pas coutume, que la diplomatie, en improvisant un royaume, a rencontré sous sa plume une nationalité vivace, qui ne demandait qu'à durer. Les Belges, qui voulaient être Français il y a dix-huit ans, ne le veulent plus aujourd'hui; c'est peut-être au fond leur meilleure raison, sinon pour ne pas être, du moins pour ne pas s'appeler républicains. Ils sont donc de très mauvaise humeur, et fort justement en vérité, quand ils se voient envahir par de prétendus compatriotes qui accourent de Paris, leur apportant la république, comme si c'était une contrefaçon ordinaire.

Les Allemands ont reçu plus mal encore l'expédition qui leur est arrivée ces jours-ci. C'est cruellement injurier l'orgueil teutonique, à force de le méconnaître, que de lui supposer l'humilité nécessaire pour accepter des inspirations venues si directement de la France, et, disons-le, par l'intermédiaire de messagers aussi peu engageans. La France, le gouvernement français, ne sont heureusement liés à ces aveugles entreprises par aucune solidarité. La France ne veut nulle part soudoyer des émigrés, fût-ce même ses protégés les plus chers; la France a d'autres moyens de les servir, des moyens plus sûrs, plus dignes d'elle, plus dignes des bonnes causes. Les discours adressés par M. de Lamartine à la députation savoisienne et à la députation polonaise, par M. Buchez à la députation belge, expriment nettement la conduite extérieure de la nouvelle république française. La république de 1848 se félicite de l'adhésion spontanée des peuples; elle reçoit leurs drapeaux, mais c'est « pour les suspendre comme drapeaux pacifiques dans l'arsenal de la liberté. » La république de 1848, en promettant son secours à la résurrection des nationalités, ne veut pas les aller soulever à l'aventure dans leur linceul; « elle se réserve l'appréciation de l'heure et des moyens. » Confirmée dans sa foi par cette magnifique expérience de trente

jours, elle attend tout « de ce système de paix et de fraternité déclaré aux peuples et aux gouvernemens, ce système du respect de la liberté des territoires et du sang des hommes. »

Sous l'impression magique des révolutions extérieures, nous nous laissons aller presque invinciblement à fermer les oreilles aux bruits encore assez tristes qui s'élèvent du sein même de notre propre patrie. Nous sommes tout portés à juger avec beaucoup de mesure les conséquences plus ou moins inévitables de ce profond déchirement d'où sort la république. Nous ne voulons point décourager ceux qui tâchent sincèrement de faire le bien, et ce n'est point l'amertume qui convient ou qui suffit pour combattre ceux qui voudraient faire le mal. Dans l'attente de toutes les élections qu'on a dû successivement ajourner, il y a d'ailleurs disette d'événemens très notables. La situation se caractérise beaucoup moins par de grands incidens que par une suite de mesures spéciales ou de détails locaux dont l'ensemble mérite néanmoins une attention sérieuse. La situation financière, la situation morale ainsi examinées, présentent tout de suite l'aspect d'une crise, et la crise est bien réelle, parce que le gouvernement, pressé de remplacer l'ordre ancien par un ordre nouveau, brusque douloureusement toutes les transitions.

Les embarras s'accumulent sur la place de Paris, la rente baisse sur le marché, les transactions s'arrêtent, leurs intermédiaires accoutumés se retirent ou succombent, les ateliers se ferment, la consommation languit ou s'éteint. La cause du mal est simple; il paraît trop que le remède ne l'est pas. La cause du mal, c'est l'insuffisance du capital réel, aussitôt que le capital fictif formé par le crédit vient à disparaître. La difficulté tout entière est donc de retrouver ce capital qui s'obstine à fuir. Dans un temps où la nécessité de ce grand élément des industries humaines est si soigneusement amoindrie par la glorification exclusive du travail, ce sera peut-être un avertissement utile d'avoir senti si péniblement combien on souffrait de ce déficit au début même des expériences sociales qu'on prépare en l'honneur du travait tout seul. Le gouvernement a largement usé de sa dictature pour parer au manque d'argent. Il a donné cours forcé aux billets de la Banque de France; il a soumis les bons du trésor aux mêmes conditions que les livrets de la caisse d'épargne, c'est-à-dire qu'il en ajourne le paiement; il a augmenté de près de moitié la contribution directe; il a mis soixante millions à la disposition des comptoirs de Paris et des départemens; il a emprunté à l'Angleterre le système des *warrants,* en ouvrant des entrepôts aux négocians pour y déposer leurs marchandises, afin que ce dépôt, certifié par la douane, circulât par voie d'endossement. Il vient encore de donner cours forcé aux billets des banques départementales en limitant ce privilége pour chacune d'elles à la circonscription de son département. Il est impossible de méconnaître, dans la plupart de ces mesures, une activité, une bonne volonté véritables; elles ne sont malheureusement ni toutes assez efficaces, ni toutes assez réfléchies. Ainsi, le système des *warrants* a bien constitué des gages qui permettent d'emprunter directement sur consignation; mais ce n'est pas tout de créer un gage, il faut encore créer un prêteur, et l'argent n'est pas assez abondant entre les mains des comptoirs nationaux pour qu'ils puissent faire beaucoup d'avances sur cette nouvelle espèce de garanties. L'argent manque, et ce n'est pas le répandre que de rompre l'unité monétaire de la France en établissant dans un département comme obligatoire une monnaie qui ne l'est plus dans l'autre : or,

voilà seulement à quoi l'on est arrivé par le cours forcé du papier des banques départementales.

Le ministre des finances est d'ailleurs surchargé de nécessités qui l'obligent souvent d'aller au plus pressé avant d'aller au plus essentiel. Il y a des charges quotidiennes qui grèvent lourdement le trésor; le trésor a dû se mettre aux lieu et place de l'industrie privée pour alimenter une population sans travail, dont le chiffre s'élève chaque jour. Ce désœuvrement forcé de la multitude double pour ainsi dire le poids dont elle pèse sur toutes les questions politiques. Le pays s'habituera sans doute à voir l'ouvrier régulièrement occupé quitter cependant sa tâche pour intervenir, à l'heure et au jour fixés, dans tous les actes communs de la vie du citoyen. Le pays aura, nous l'espérons, à se féliciter du concours universel de ses enfans, aussitôt que tous rempliront leurs devoirs publics selon des règles prescrites et dans un ordre respecté; mais, il faut le dire, le pays s'inquiète à bon droit en voyant ces masses oisives promener encore aujourd'hui un triomphe qu'elles grossissent à force de le célébrer. Ce triomphe, qui est devenu celui de la France entière, elles s'accoutument trop à le regarder toujours comme leur propriété exclusive. Elles ne prennent pas ainsi une juste notion de leurs droits incontestables; elles les exagèrent jusqu'à contester ceux des autres. Il est pourtant, nous en sommes sûrs, au milieu même de ces masses profondes, des esprits naturellement justes, capables de redresser cette direction mauvaise. Nous voyons avec une satisfaction toute particulière les sages rédacteurs de *l'Atelier* adresser à leurs camarades des conseils dont personne ne saurait égaler l'autorité. C'est à eux surtout, c'est à tous les travailleurs sensés qu'il appartient de prêcher la liberté de la presse et la liberté de la discussion; c'est à eux que l'une et l'autre doivent le plus profiter.

Histoire de l'esclavage dans l'antiquité, par H. Wallon (1). — Ce livre n'est point un ouvrage de circonstance. Fruit de patientes recherches et de longues méditations, tout y porte l'austère et mâle empreinte dont la science marque les œuvres durables. C'est sans doute une heureuse rencontre pour un écrivain qui a consumé ses veilles à chercher des armes contre l'esclavage jusque dans les plus lointains et les plus obscurs monumens du passé, que son livre paraisse la veille d'une révolution destinée à porter le dernier coup à la plus sacrilége des institutions; mais, si cette coïncidence est une bonne fortune pour M. Wallon, il est aisé de voir qu'il n'a point couru après elle, et c'est justement pour cela qu'il la mérite et que nous l'en félicitons.

L'histoire de l'esclavage dans l'antiquité est un des plus grands sujets qui pût tenter la curiosité d'un érudit et la raison d'un philosophe. Il demande à la fois des recherches précises et une sagacité profonde. C'est tout un ordre immense de faits essentiels à coordonner ou à découvrir, et, du point de vue où l'historien se trouve placé en les recueillant, son regard pénètre si avant dans les entrailles des anciennes sociétés, que personne ne peut et ne doit assigner mieux que lui les causes des révolutions qui les ont agitées, les principes de dissolution qui ont amené leur décadence et leur ruine. Ajoutez à cela que ce magnifique sujet est resté neuf, ou peu s'en faut. L'Allemagne et la France ont exploré, il est vrai,

(1) 3 volumes in-8°; Paris, 1848, chez Dezobry et Magdeleine, rue des Maçons-Sorbonne, 1.

quelques parties du vaste champ qu'il ouvre à l'histoire : s'il s'agit, par exemple, du prix et du nombre des esclaves à Athènes, ou bien de leur condition dans la société romaine, on peut avoir recours aux doctes recherches de M. Bœckh, à la science fine et profonde de M. Letronne, aux notes si ingénieusement érudites du traducteur de Plaute, M. Naudet; mais aucun historien n'avait encore embrassé la question de l'esclavage ancien dans son ensemble et dans sa grandeur.

Pour remplir toutes les conditions du sujet, M. Wallon est remonté jusqu'au berceau des sociétés humaines. Malgré l'obscurité profonde des origines, malgré la rareté des monumens, il cherche et il détermine jusqu'à un certain point l'état des classes serviles dans l'Égypte, l'Inde, la Chine, et d'abord dans la Judée, car le peuple hébreu, M. Wallon le constate à regret, le peuple de Dieu a eu aussi ses esclaves. Abraham compte dans sa famille des esclaves par naissance et des esclaves achetés; ils composent, avec ses troupeaux, l'héritage qu'il transmet à son fils Isaac. Joseph est vendu pour vingt pièces d'argent à des marchands ismaélites qui le revendent en Égypte. De jeunes filles sont données à Rébecca, lorsqu'elle passe de la maison de son père en celle d'Isaac. D'autres forment la dot ou plutôt le pécule de la femme, alors que la femme est achetée par du travail ou des présens. Ainsi Lia et Rachel reçoivent l'une et l'autre, de Laban, une esclave en épousant Jacob. Une coutume bien curieuse et particulière au peuple juif, c'est que la femme cédait à son esclave son droit d'épouse, pour acquérir d'elle les droits de mère, et elle se consolait d'être stérile par cette fécondité d'emprunt dont elle recueillait les fruits.

Si la législation juive admit l'esclavage, ce qui est assez embarrassant, quoi qu'en dise M. Wallon, pour ceux qui croient comme lui cette législation divine, il faut convenir qu'elle a fait de grands efforts pour le tempérer. On s'attendrait moins à rencontrer cette douceur à l'autre extrémité de l'Asie, dans l'empire chinois. M. Wallon cite deux ordonnances très remarquables de Kouang-Won, qui protégent la vie et la personne de l'esclave dans un langage digne du christianisme. Une autre particularité curieuse, c'est l'échelle des vertus théologales des Chinois, qui compte pour une faute le fait de réprimander injustement ses esclaves; les voir malades et ne pas les soigner, les accabler de travail, dix fautes; les empêcher de se marier, cent fautes; leur refuser de se racheter, cinquante fautes. Aussi ne rencontre-t-on pas une seule guerre servile dans les annales de la Chine, pas plus que dans celles de la Judée.

En quittant l'Orient pour la Grèce, M. Wallon rencontre les documens précis et abondans qui lui avaient manqué jusque-là, et son exposition, désormais appuyée sur des bases solides, peut se développer sur une échelle plus étendue. Un volume entier est consacré à l'étude de l'esclavage en Grèce. L'auteur examine successivement les origines de l'esclavage, la condition des classes serviles et l'influence que cette condition a exercée, soit sur ces classes elles-mêmes, soit sur le travail libre et sur la société en général. On remarquera le savant chapitre où l'auteur, après avoir distingué à Sparte deux degrés de servitude, celle des *Périèques* ou Laconiens et celle des *Hilotes*, détermine approximativement le chiffre de ces deux populations comparé à celui des citoyens libres. Voici les nombres où son calcul aboutit : 8,000 Spartiates, ou, avec les femmes et les enfans, 31,400 personnes; 120,000 Périèques et 220,000 Hilotes; ce qui donne une population esclave dix fois plus nombreuse que la classe libre. Ces chiffres fournissent le secret de l'extrême sévérité des lois de Lycurgue. « Le législa-

teur, comme dit excellemment M. Wallon, avait voulu, en réglant cette société, en faire un corps plein de force, et la force lui apparut sous la figure d'un homme armé. C'est sur cet idéal qu'il forma son état. La famille, pour lui, c'est l'homme, l'homme de guerre; le peuple, une armée; Sparte, un camp. Ainsi, des exercices et point de travail. »

Fidèle à sa méthode simple et régulière, M. Wallon cherche dans la société romaine, comme il a fait dans la société grecque, les origines, les conditions et les influences de l'esclavage, et, pour épuiser enfin le sujet, il entreprend de déterminer les causes qui ont concouru à l'affranchissement des classes serviles. Ici l'historien touche la limite qui sépare le monde ancien du monde nouveau, et il rencontre le christianisme. Aucun esprit éclairé ne conteste aujourd'hui que la religion de l'Évangile n'ait contribué d'une manière puissante et décisive à l'abolition de l'esclavage. Elle est de saint Paul cette grande parole : Il n'y a plus ni Juif, ni Grec; il n'y a plus ni esclave, ni maître; il n'y a plus ni sexe dominateur, ni sexe opprimé : tous les hommes sont un en Jésus-Christ. L'Évangile est plein de traits non moins sublimes, et bientôt cet esprit nouveau de charité et d'égalité fraternelles passa des croyances dans les mœurs et des livres saints dans les codes de l'empire. M. Wallon se complaît à recueillir avec une sagacité savante les traits de l'influence exercée par le christianisme sur la législation romaine, et à Dieu ne plaise que nous lui fassions un reproche de faire éclater dans cette recherche la noble et sincère ardeur de ses croyances religieuses! mais nous regrettons qu'il se soit laissé emporter jusqu'à manquer souvent de sympathie et même de justice à l'égard de la philosophie. Les pages consacrées à Sénèque, à Épictète, aux Antonins, trahissent une sorte de parti pris contre cette forte morale stoïcienne qui a proclamé si haut la fraternité humaine et préparé tant d'ames au christianisme. Est-il donc impossible d'être équitable envers la raison humaine, tout en restant un chrétien sincère, et faut-il, pour mieux honorer saint Paul, rabaisser Caton et Marc-Aurèle?

Le livre de M. Wallon se termine ou plutôt s'ouvre par une sorte de dissertation sur l'esclavage dans les colonies françaises. Pour l'édifice vaste et sévère que l'auteur a voulu élever, il faut convenir que cette introduction forme un portique un peu étroit et, pour tout dire, assez mesquin. A quoi bon réfuter gravement les systèmes d'un écrivain aussi peu naïf que M. de Cassagnac, et quelle nécessité d'établir par des preuves savantes que l'esclavage n'est pas la meilleure initiation possible à la vie sociale et le beau idéal des peuples enfans? Tout ce morceau est un hors-d'œuvre que l'auteur eût mieux fait de retrancher.

En général, l'art fait un peu défaut à l'incontestable science de M. Wallon. Sa marche est régulière, mais point aisée. Disposées dans un bon ordre, les parties de son œuvre se touchent trop souvent sans se fondre, et se succèdent sans s'unir. Quelquefois aussi, l'auteur disserte au lieu d'exposer, et, à côté d'un excellent chapitre d'histoire, il nous donne un mémoire académique d'un autre caractère et d'un autre ton. Malgré ces réserves, nous ne serons que strictement justes en disant que l'ouvrage de M. Wallon, recommandable par l'élévation morale de la pensée, par la pureté et la fermeté du style, ne se distingue pas moins par l'exactitude vraiment bénédictine et par l'étendue de l'érudition.

V. DE MARS.

ALIX.

LÉGENDE.

PERSONNAGES.

OTTOCAR D'ALTENA, comte de Franconie.
ULRIC, jeune étudiant.
ALIX, sa maîtresse.
MANSFELD, SALADO, } conjurés.
HEINRICH FRITZLAR, RANUCE DE BYZANCE, MUNIUS, juif. } conjurés.
MUZEDDIN, envoyé de la Porte.
CONJURÉS, CONDOTTIERI, PAGES.

La scène se passe à Nuremberg chez Ulric. Une petite chambre avec deux fenêtres dont les parois extérieures sont tapissées de pampres. Au fond, à droite, un sombre escalier en spirale qui se perd dans le plafond. Alix travaille près d'une fenêtre. Entre Ulric.

ALIX, se levant.

Eh bien?

ULRIC.

Eh bien! chère conjurée, ce sera bientôt.

ALIX.

Quand?

ULRIC.

Bientôt.

ALIX.

Oui, l'éternelle réponse. (Elle se rassied et reprend son ouvrage.)

ULRIC.

T'ai-je dit que j'attends ce soir Mansfeld?

ALIX.

Je ne sais.

ULRIC.

Il revient de Prague. Quoique tu ne le connaisses pas, fais-lui bon accueil, Alix. C'est mon meilleur ami. C'est une ame austère et bonne, une ame antique avec la tendresse chrétienne.

ALIX.

Il suffit. S'il apporte du courage ici, il est le bienvenu : j'aime le nouveau.

ULRIC, souriant.

Tu me boudes, Alix, depuis quelques jours. Tu es une enfant. Il s'agit d'une affaire de vie et de mort pour toute une ville, pour tout un peuple, et cette jolie fille trouve là un sujet de bouderie.

ALIX.

Oui, je boude, parce tous tes conjurés sont des lâches. Cette ville de Nuremberg est peuplée de valets. Il n'y a dans toute la Franconie qu'un homme, et c'est le comte, qui a osé vous juger à votre valeur, qui vous a asservis avec une poignée de bandits italiens, et qui vous fait courber la tête jusqu'au ruisseau quand il vous regarde. Voilà dix ans enfin que vous souffrez cela, dix ans qu'il vous conduit comme sa meute avec un fouet et un sifflet. Je ne sais comment ces hommes sont faits. Moi, quand je l'entends seulement passer chantant et sifflant au milieu de la foule qui se tait et fait place, j'étouffe de honte. Non, je ne sais pas comment vous êtes faits. N'y a-t-il pas un an que vous conspirez et que tu rentres chaque jour avec ce refrain sur les lèvres : Bientôt? Des hommes! Vraiment, oui! Si tu m'avais laissée conspirer seule à ma guise, il y a un an que vous auriez tous été affranchis par la main de cette jolie fille qui boude.

ULRIC.

Vraiment?

ALIX.

Je l'aurais attendu en bas, devant la porte, à son retour de la chasse; d'une main j'aurais pris la bride de son cheval, et je lui aurais mis de l'autre un couteau dans le cœur. Un de ces jours, l'ennui et le dégoût me prendront si fort, que je ferai ce que j'aurais dû faire, et ce ne sera pas plus tard que demain, Ulric, si tu souris encore.

ULRIC.

Soit. Mais réfléchis un peu. Tu n'as jamais voulu voir le comte; je suppose qu'au moment de le frapper, l'air de son visage te surprenne, ou que tu sois saisie de pitié au regard tendre ou fier de ses yeux. Songes-tu à cela? Comme toutes les femmes, tu te représentes l'objet de ta haine sous quelque aspect étrange et hideux : je gage que seulement en voyant au comte des traits humains, en trouvant un homme bien fait à la place du monstre que tu imagines, tu sentirais l'attendrissement te gagner et ta belle main trembler.

ALIX.

Tu crois cela? Tu verras.

ULRIC.

Ainsi, Alix, tu hais le comte; voilà tout le fond de ton cœur. Pourvu que le comte meure, tout est bien. Tu ne m'aimes plus.

ALIX.

Je t'aime encore, Ulric, mais je me sens à la veille de te mépriser, et c'est pourquoi je voudrais mourir ce soir. Mais toi qui parles, où est ton amour? As-tu seulement de la pitié pour moi? Que la honte de ton pays et ta propre honte ne te touchent pas, que tu voies sans colère ce comte infâme porter une main dédaigneuse sur l'honneur, sur les libertés, sur les têtes de ses concitoyens, je crois que je te le pardonnerais encore; mais ce comte a fait mourir mes deux frères, mais j'ai trompé, j'ai quitté pour toi ma mère en deuil de ses fils, et elle est morte en me maudissant. Venge mes frères, ma mère me pardonnera, c'est tout ce que je veux. Tu me l'as promis d'ailleurs; sans cela, est-ce que je vivrais? As-tu de la mémoire au moins? Il y a un an, le jour où ma mère est morte du chagrin que je lui avais fait, j'ai bien compris que je n'avais plus de repos à espérer en ce monde ni dans l'autre; alors la pensée m'est venue de tuer le meurtrier de mes frères, et de rendre du même coup la Franconie libre. Je connaissais ma mère; elle aurait tout pardonné à qui aurait vengé ses fils, et puis c'était une noble femme qui ne pouvait souffrir la honte ni dans sa maison ni dans son pays. Je me souvenais qu'elle avait elle-même armé les mains de ses fils pour la révolte... Oui, je suis sûre que son ame aurait volé au-devant de la mienne, si j'avais accompli ce que je méditai ce jour-là!.. Mais tu me dis que tu t'en chargeais, toi, qu'il fallait des hommes pour une œuvre semblable; tu parus comme inspiré d'une révélation soudaine. Ton œil étincelait, tes lèvres tremblaient en prononçant de grandes paroles. Je te crus. Je consentis à vivre, à remettre en tes mains, bien aimées alors, le soin de délivrer ma patrie de sa misère et moi de mes remords. Il y a un an de cela, Ulric. Eh bien! il semble que ton ardeur, au lieu de s'accroître, s'éteigne de jour en jour; depuis un mois, je n'ose même plus t'interroger, tant j'ai peur de trouver un lâche ou un traître dans mon amant.

ULRIC, souriant.

Patience, belle enfant.

ALIX.

Toujours ce mot! Encore ce sourire!... Tiens, je n'ai plus qu'une chose à te dire, ensuite ce sera fini.

ULRIC.

Parle, parle.

ALIX.

Le comte m'a écrit.

ULRIC.

A toi? le comte? quelle histoire!

ALIX.

Il y a deux heures, comme il passait sur la place, j'étais assise où je suis; une bourse pleine de florins est tombée à mes pieds avec ce billet. Lis.

ULRIC, lisant le billet.

« Ma gracieuse fille, s'il vous plaisait d'être comtesse suzeraine une couple

d'heures, je suis votre homme. — Ottocar. » C'est d'un cœur à la fois respectueux et bien épris. Lui as-tu répondu?

ALIX.

Mais, voyons! es-tu fou? Je ne t'ai jamais vu ainsi.... Jamais je ne t'ai vu ce calme et ce sourire?

(Sept heures sonnent à une église voisine. Ulric paraît compter les coups de la cloche; après le septième, il se lève.)

ULRIC, prenant la main d'Alix.

Je suis calme et je souris, mon amour, parce que l'aurore de demain blanchira sur la tombe du comte ou sur la mienne.

ALIX.

Quoi! que dis-tu?

ULRIC.

J'ai voulu, chère enfant, te sauver les inquiétudes d'un pareil instant. J'ai voulu, pour toi comme pour moi, qu'il fût aussi court que possible. Nous avons une demi-heure à nous. A sept heures et demie, je vais rejoindre mes amis. Demain, nous serons libres. Cette nuit, je tue le comte.

ALIX.

Mon Dieu!... mon Dieu!... ne t'es-tu pas trop pressé? Es-tu sûr de tes amis? Cette nuit? mais elle vient déjà, la nuit. C'est donc tout de suite?...

ULRIC.

Sois tranquille, Alix. Tous sont prêts et fidèles. Il ne s'agissait pas seulement de tuer un homme, mais bien de soulever un peuple. C'est ce qui a pris du temps. Toutes les villes où le comte a des baillis, Furth, Bamberg, Wurtsbourg, Anspach, feront chez elles à l'heure dite ce que nous allons faire chez nous. Demain, la Franconie se réveillera libre dans son lit d'esclave; ma patrie morte ressuscitera à la lumière du ciel en secouant sa chaîne brisée. Ceux qui verront cela seront heureux! Si je conçois, Alix, deux spectacles également splendides et faits pour l'œil de Dieu, c'est la création d'un monde et le réveil d'un peuple.

ALIX, l'embrassant.

Je t'aime, mon Ulric. (Elle le force de s'asseoir, et se met à ses pieds.) Quand j'y pense, tu es leur chef, toi, le plus jeune! Sans toi, rien ne se ferait... Que je suis heureuse! Écoute, je vais te dire quelque chose en secret : — Tu es beau comme un roi, tu es grand comme un empereur...; mais voici ce qui va arriver: demain, tu seras connu et admiré de tous, des femmes aussi. Il n'y aura personne qui ne te répète ce que je te dis seule aujourd'hui. Souviens-toi que je te l'ai dit avant elles, moi, avant tout le monde; n'est-ce pas, Ulric?

ULRIC.

Oui, oui, enfant.

ALIX.

D'abord, si tu en aimais une autre, elle te tromperait, et très aisément. Tu as étudié les hommes, Ulric; tu es digne d'être le chef d'une nation, tu es un savant et un philosophe; mais les femmes, vois-tu, tu ne connais rien aux femmes; elles te tromperaient très aisément.

ULRIC, riant.

Qu'en savez-vous? Vous m'avez donc trompé?

ALIX.

Certainement. Par exemple, je te trompe en ce moment, car je ris, cela te fait sourire, et tu ne vois pas que j'ai envie de pleurer... Je parle, je parle pour m'étourdir; mais, si tu n'étais pas là, je ne ferais que pleurer.

ULRIC.

Alix, n'as-tu pas appelé de tous tes vœux l'heure où nous sommes?

ALIX.

Malheureuse que je suis! Cela est vrai! (Elle pleure.) Pardonne-moi, pardonne-moi.

ULRIC.

Que je te pardonne, chère enfant?

ALIX.

Si tu meurs, je t'aurai tué. C'est moi, c'est ma folle haine qui t'a jeté dans cette entreprise terrible.

ULRIC.

Je t'en remercie, ma bien-aimée. Il est vrai, et je m'en accuse, qu'avant d'être éclairé par ta généreuse colère, je n'osais élever ma pensée jusqu'à cette sainte conjuration. Maintenant, que je vive ou que je meure, je laisserai, grace à toi, un nom que les opprimés prononceront tout bas avec attendrissement, et les tyrans avec pâleur. Merci, mon Alix. Ne te trouble pas, au reste, plus que de raison; j'ai bon espoir de survivre au comte.

ALIX.

L'espères-tu un peu?... Non, tu me trompes, tu ne l'espères pas... Oh! Dieu, si j'avais pu l'oublier!... Il y a dans les faubourgs, sur le bord de l'eau, il y a des petites maisons solitaires au fond des jardins; nous aurions pu vivre là heureux pendant des siècles sans savoir seulement s'il y avait des tyrans dans le monde... Le mal, c'est que nous ayons demeuré ici, sur cette place, sur son passage... Cette idée se représentait chaque jour; j'avais la tête en feu; mon pauvre cœur est plein de tempêtes. Ulric, j'ai des pensées effrayantes; je ne sais si toutes les femmes sont tourmentées comme moi... Je ne puis te dire toutes mes pensées; j'en ai de terribles... Toutes les femmes aussi n'ont pas été maudites par leurs mères.

ULRIC.

Assez, je t'en prie.

ALIX.

Causons gaiement. Te souviens-tu de la soirée où nous nous vîmes tous deux pour la première fois?

ULRIC.

Je m'en souviens. C'était sur les bords du petit lac qu'on appelle la Mare aux Hérons. Le soleil se couchait à droite, derrière le coteau de la Werra. Tu descendais du coteau donnant le bras à ta mère.

ALIX.

Je descendais donnant le bras à ma mère, et toi tu montais dans le même

sentier. Comme tu te rangeais dans les vignes pour nous laisser passer, ma mère dit : Voilà un jeune homme qui a du respect pour les vieilles gens; il aura une bonne vieillesse.

ULRIC.

Oui, ensuite je m'assis à la place où je vous avais rencontrées, et j'y restai jusqu'à la nuit. Le lendemain, j'eus soin d'y revenir à la même heure. Je vous y trouvai encore. Ta mère me reconnut et me salua; mais, toi, tu n'eus pas l'air de me reconnaître.

ALIX.

Je n'eus pas l'air de te reconnaître, parce que je t'aimais.

(On frappe à la porte; Alix va ouvrir; entre Mansfeld.)

ULRIC.

Mansfeld! Que Dieu soit loué qui t'amène à temps! C'est pour cette nuit.

MANSFELD.

Que Dieu soit loué! (Alix s'est remise au travail.) Quelle est cette jeune fille?

ULRIC.

C'est Alix. N'as-tu pas reçu les lettres où je te parlais d'elle?

MANSFELD.

Je ne l'imaginais pas si jeune.

ULRIC.

Elle a le courage d'un lion. Ses yeux bleus éclairent comme le feu du ciel, quand elle parle de ses frères.

MANSFELD.

Elle est ta femme, n'est-ce pas? Sa mère demeure avec vous?

ULRIC.

Sa mère est morte.

MANSFELD.

La jeune fille eût mieux fait de rester près de sa mère.

ULRIC.

Mansfeld!

MANSFELD.

Elle eût mieux fait de rester près de sa mère et de ne pas venger ses frères.

ULRIC.

Mansfeld, regarde-la.

MANSFELD.

Oui, elle a la grace et la force; mais je n'aime pas à côté de celui qui marche au martyre une image si douce de la vie.

ALIX, s'approchant vivement.

Cela serait bon à dire, maître, si je ne devais pas le suivre.

MANSFELD.

Bien répondu, ma fille. Votre main. Quel est ce bruit?

(Tumulte d'une foule sur la place. Approche d'une cavalcade. Le bruit cesse tout à coup, et au milieu du silence on entend un homme siffler une ariette.)

ULRIC.

C'est le comte qui revient de la chasse.

MANSFELD.

En est-il venu là? Dans sa patrie, dans sa ville natale! Le misérable soufflète sa mère! Et pas une fenêtre ne s'ouvre pour répondre à son défi de palefrenier! Ulric, tu t'es trompé. Il est trop tard, ou il n'est pas temps encore.

ULRIC.

Les nuées se recueillent avant de lancer la foudre. Patience. (La cavalcade passe devant la maison. Alix s'élance à la fenêtre.) Que fais-tu là, Alix? N'as-tu pas juré d'éviter la vue de cet homme?

ALIX.

Je puis le regarder maintenant, puisqu'il va mourir. Je veux le voir une fois.

ULRIC.

Lève-t-il les yeux? Dis-moi s'il lève les yeux sur toi?

ALIX, à la fenêtre.

Comme il est pâle! On dirait la statue de son tombeau. Se peut-il qu'il soit jeune encore? Il y a si long-temps qu'il fait le mal! Non, il ne lève pas les yeux; il joue avec son lévrier; il se retourne sur son cheval... Sainte Vierge! quel regard! (Elle se retire de la fenêtre toute tremblante et tombe sur une chaise.)

ULRIC.

Chère enfant, cette vue t'a fait mal?

ALIX.

Ce n'est rien. J'avais les yeux fixés sur sa housse couleur de sang, quand tout à coup j'ai senti son regard sur moi.

ULRIC.

Le regard avec le billet, Alix, il paiera tout à la fois.

MANSFELD, qui est demeuré pensif.

Ulric, malheur aux peuples qui ne pratiquent pas l'ingratitude! Le père de cet homme avait bien mérité de son pays. Il n'était, comme chacun de nous, que le citoyen d'une ville libre, le plus riche seulement. Dans une année de disette, il épuisa sa fortune à nourrir Nuremberg et toute la Franconie. Sans lui, nos pères à nous seraient morts de faim. Il vendit toutes les terres qu'il avait en Souabe et en Livonie. Nos pères furent reconnaissans; ils lui donnèrent des priviléges. Ils lui bâtirent ce château d'où le fils exige violemment aujourd'hui tout l'arriéré de notre dette. La reconnaissance des peuples, ami, est un crime envers la liberté. La race des grands citoyens devrait être vouée à l'exil comme celle des criminels. *Summa injuria, summum jus.* Ce ne sont pas, j'espère, des gens du pays qui servent de courtisans à ce traître?

ULRIC.

La plupart sont des Italiens, des capitaines de sa garde.

MANSFELD.

Oui, ce qui l'a perdu, c'est l'Italie. Il a séjourné plus de six ans au milieu de ces pirates beaux-esprits et de ces féroces comédiens que les Italiens appellent

leurs princes. Je me souviens de l'avoir vu avant son voyage, quoique je fusse bien jeune alors. Il rougissait comme une jeune fille en nous adressant des paroles gracieuses. Il était frêle et maladif. Un jour il sauva au péril de sa vie un enfant qui se noyait dans la Pegnitz, et, comme la mère lui embrassait les mains sans pouvoir dire un mot, il éclata en sanglots et se sauva en grande hâte. Cela me frappa. C'était une jeunesse qui promettait.

ULRIC.

Maintenant il fait pleurer les mères et rougir les filles. Quant à lui, c'est un impassible visage que le sang ne tache pas et que la débauche ne peut rider. Je ne sais si l'éclair même d'une dague menaçant sa gorge pourrait creuser un pli sur son masque italien. C'est ce que je verrai du reste avant peu.

MANSFELD.

C'est toi qui le frappes?

ULRIC.

C'est moi. Tous nos amis l'ignorent encore. J'ai voulu garder ce secret jusqu'au dernier moment. A sept heures et demie, ils nous attendent dans les ruines de Saint-Étienne pour convenir des mesures suprêmes.

MANSFELD.

Le comte est soupçonneux et bien gardé.

ULRIC.

Je le sais. Je sais aussi que son pourpoint est doublé de lames d'acier; mais je garde là-haut, dans une cassette, comme un joyau sans égal, un talisman devant lequel tomberont tous les obstacles. C'est une lettre de notre ancien maître, le docteur Staumer, adressée au comte. Staumer était mourant à Vienne, il y a cinq mois, quand le comte le fit mander instamment. Le comte souffre d'un mal intérieur qui lui ronge la poitrine, et dont son père a été guéri par Staumer. Staumer était un dieu pour lui. J'ai reçu en même temps la nouvelle de la mort du docteur et une lettre par laquelle il me recommande au comte comme le meilleur de ses élèves. Devant le médecin, tu conçois que le pourpoint aux lames d'acier s'ouvrira. Du même coup, je le guérirai de ses maux, et nous des nôtres.

MANSFELD.

C'est bien, la nuit tombe; n'est-ce pas le moment de votre rendez-vous?

ULRIC.

Oui, partons. (Il se retourne vers Alix, qui dort la tête dans sa main). Cette émotion l'a brisée. Hélas! je ne la verrai plus ni dormir ni veiller.

MANSFELD.

Viens.

ULRIC, regardant Alix avec émotion.

Je rentrerai pour prendre la lettre.

MANSFELD.

Tu ferais mieux de la prendre maintenant.

ULRIC.

Non, je rentrerai, c'est plus sûr. Allons. (Ils sortent.)

II.

Une salle souterraine dans les ruines du couvent de Saint-Étienne. Plusieurs rangs de stalles en pierre, une chaire adossée au mur en face des stalles. Au-dessus de la chaire un christ sculpté en demi-relief sur la muraille. Des torches brûlent dans des anneaux de fer scellés aux parois. Une vingtaine de conjurés, quelques-uns masqués, occupent une partie des stalles. Il en arrive de nouveaux qui prennent place silencieusement après avoir donné le mot d'ordre à un homme qui se tient sur le seuil, une épée nue à la main. Entrent Ulric et Mansfeld.

MANSFELD.

Quels sont les trois qui ont des capuces blancs comme le tien? Les autres chefs?

ULRIC.

Oui. Celui qui est le plus près de nous, le plus gros, est le syndic de la corporation des drapiers, maître Heinrich Fritzlar. Nous tenons par lui la bourgeoisie. Il est riche, et il a deux filles d'une grande beauté : à ces deux titres, il est l'ennemi du comte.

MANSFELD.

Et celui qui se tient courbé en deux dans sa stalle?

ULRIC.

C'est le banquier Munius.

MANSFELD.

Un juif?

ULRIC.

Oui, un juif; mais il hait le comte, son maître en usure. Il nous donne tout le quartier des juifs. Le troisième, ce grand maigre, est une espèce d'aventurier qui traîne à sa suite tous les fainéans de mauvaises mœurs. Nous l'avons pour qu'il ne soit pas contre nous. C'est un homme de sac et de corde, bon pour un coup de main. J'espère qu'il se fera tuer avec la plus grande partie de sa bande. Il se nomme Ranuce de Byzance.

MANSFELD.

De Byzance? Je n'aime point cela. Et quel est ce personnage qui se tient à l'écart et qui a sur les talons deux spectres immobiles?

ULRIC.

Salado, un étudiant, tête à l'évent, mais cœur loyal. Je ne connais pas ses deux acolytes. (Tous les conjurés sont entrés. La porte est fermée.)

ULRIC, montant à la chaire.

Amis, s'il y en a parmi vous qui sentent en face de l'heure décisive la faiblesse entrer dans leur cœur, ou le scrupule leur venir à l'esprit, qu'ils le disent; je jure que leur vie sera respectée. Jusqu'à demain seulement ils seront tenus prisonniers dans cette salle. Il vaut mieux être faible que traître; qu'ils y songent: j'attends. (Silence.) Maintenant, au nom de vous tous, moi, votre chef librement élu, je déclare traître quiconque de nous, au moment du danger, parlerait ou n'agirait point, et je donne pouvoir à chacun de nous de le frapper de mort comme traître.

LES CONJURÉS.

Ainsi soit il.

ULRIC.

Vous savez que nos frères de Furth, de Wurtsbourg, de Bamberg, comptant sur notre foi, se lèveront cette nuit et chasseront de leurs villes les baillis du comte. Si nous différions d'un seul jour, nous les livrerions lâchement à la mort. Nous allons donc accomplir cette nuit l'acte pour lequel nous nous sommes fraternellement conjurés.

TOUS.

Ainsi soit-il.

ULRIC.

Que chacun des chefs dise maintenant ce qu'il a résolu de faire. Je parlerai ensuite pour les étudians et pour moi.

(Heinrich Fritzlar monte à la chaire et se recueille, les mains croisées sur son ventre.)

SALADO, bruyamment.

Ah! ah! on n'entend pas! plus haut!

FRITZLAR, dédaigneux et solennel.

Dignes frères....

SALADO.

Très bien!

FRITZLAR.

Tout le monde sait que maître Salado, autrement dit vide-bouteille, me poursuit de ses impertinences, depuis qu'il a rôdé six mois durant sous les fenêtres de mes filles, sans pouvoir obtenir d'elles la plus légère faveur.

SALADO.

Un mot vous confondra, bonhomme. Vos aimables filles, d'un père charmant rejetons plus charmans encore, comme dit Flaccus, m'ont jeté un soir, je ne dirai pas un bouquet, mais tout un arbuste en fleurs; ah!

FRITZLAR.

Oui, avec le pot! Vous oubliez le pot, mon jeune ami.

SALADO.

Un arbuste ne croît pas dans le creux de la main : en disant arbuste, je croyais suffisamment dire pot. Le pot était une faveur de plus.

ULRIC.

Messieurs!

FRITZLAR.

Je ferai, quant à moi, ce que j'ai promis. Aussitôt que les portes du château seront forcées, pas une minute avant, le beffroi sonnera. Les corps de métiers en armes se réuniront sur la place du marché, et les syndics dans la grande salle. Nous rédigerons une adresse à l'empereur pour implorer sa protection et reconnaître sa suzeraineté, moyennant la conservation de nos priviléges.

SALADO.

Excellent, mais contradictoire.

FRITZLAR, s'animant.

Toutefois, je crois devoir le dire, si Heinrich Fritzlar conserve voix au chapitre, la commune de Nuremberg décrétera sa première loi de police contre cette

classe turbulente de jeunes insolens, qui, sous prétexte de se livrer à des études dont l'importance est loin d'équivaloir à l'inconvénient que le séjour...

(Murmures sur une partie des stalles.)

SALADO.

Laissez! laissez! je le défie de finir sa phrase; continue, puits de science.

(Fritzlar descend de la chaire au milieu des rires.)

MUNIUS, de sa place humblement.

Dignes maîtres, j'ai si peu de chose à dire...

SALADO.

A la chaire!

MUNIUS.

Je n'ai que deux paroles...

SALADO.

C'est trop d'une. A la chaire!

MUNIUS monte à la chaire.

Je n'ai qu'un mot à dire.

SALADO.

Dites-le.

MUNIUS.

Qu'il me tombe un œil de la tête à chaque mensonge que je dirai! Nous marcherons, mes frères et moi, au secours des braves étudians et des braves corps de métiers de la respectable ville de Nuremberg. Mais, que je meure à l'instant et plutôt deux fois qu'une, si la pure vérité ne sort pas de mes lèvres : nous sommes de pauvres gens qui mourrons de faim avec nos pauvres enfans, si on vient à piller nos pauvres maisons.

SALADO.

Thesaurus linguæ! trésor d'éloquence! *et veritatis,* et de vérité! Poursuivez, vierge de Sion.

MUNIUS.

C'est pourquoi nous voudrions être assurés d'une bonne protection pour nos logis pendant notre absence.

RANUCE DE BYZANCE, d'une voix de Stentor.

Je m'en charge! (Il s'élance vers la chaire; Munius en descend précipitamment. Ranuce continue dans la chaire.) Je me charge, dis-je, de veiller avec mes hommes sur les demeures des juifs. Je compte, du reste, veiller un peu partout. J'ai l'intention de me couvrir de gloire des pieds à la tête d'ici au lever du soleil. Mon plan est fort simple; le voici. — Je place cent de mes drôles sur les derrières du château; à peine s'aperçoivent-ils que le tumulte est au comble dans l'intérieur, ils s'élancent, achèvent la garnison et renversent les murailles dans les fossés. Cent autres de mes pendards, répandus avec discipline dans le quartier des juifs, se présenteront tour à tour sur le seuil de chaque porte qu'on aura pris soin de laisser ouverte. Ils parcourront les maisons au pas militaire pour s'assurer que tout est tranquille et principalement que les femmes obtiennent tous les égards désirables. Pendant ce temps, je fonds moi-même, à la tête de deux cents moustaches de choix, sur les quatre coins de la ville, une torche d'une main et de l'autre cette épée. Ayant un peu guerroyé çà et là dans ma vie et ayant assisté à mainte prise de

ville, où, pour ainsi dire, nous avions, hommes et chevaux, du sang jusqu'aux genoux, il n'est pas à craindre que je manque de résolution. Il faut écumer le pot qui bout. C'était l'avis de ma grand'mère, c'est aussi le mien. Ennemis ou amis, je ne reconnais personne! Est-ce celui-ci ou celui-là? Je ne sais. Se nomme-t-il de tel nom ou de tel autre? Je l'ignore. En de tels instans, on n'est plus un homme, on est le tranchant d'une lame. Le feu à ce toit! un coup de pique à ce bourgeois! Çà! çà! à moi! Ranuce! Ranuce! tue! pille! à sac! à sac!

VOIX NOMBREUSES.

A bas le soudard!

RANUCE, s'essuyant le front.

Quoi? que disent ces marchands?

LES CONJURÉS.

Allez au diable avec vos moustaches de choix!

RANUCE.

Ah çà! mes maîtres, je ne vous comprends pas! Va-t-on se battre, oui ou non? Se bat-on d'usage avec des édredons et des coiffes de vieille femme? Moi, j'ai cru qu'on allait se battre.

ULRIC.

Messieurs, Ranuce est un soldat : il s'est mal expliqué. Il a voulu dire seulement qu'il serait sans pitié pour les partisans du comte.

RANUCE.

Sans doute.

MUNIUS.

Si les gens du capitaine Ranuce entrent dans notre quartier, nous y resterons pour défendre nos femmes et nos biens.

RANUCE.

Juif, c'est m'insulter que d'insulter mes hommes.

MUNIUS.

C'est un pillard, mes bons seigneurs. Il me doit deux cents florins qu'il m'a empruntés sur de fausses hypothèques.

RANUCE.

Juif, tu es un traître félon.

MUNIUS.

Il vole dans les rues la nuit.

RANUCE.

On avouera que ceci est insupportable.

(Il dégaîne sa longue épée et saute à bas de la chaire.)

ULRIC, se jetant au-devant de lui.

Ranuce, et toi, juif, voulez-vous nous perdre par vos misérables querelles? Avez-vous une ame? Songez-vous à l'heure où nous sommes? Juif, ne crains rien. Je te réponds de tes biens sur mon honneur. Tu entends, Ranuce. Il y a plus d'une façon de trahir, camarade. La plus grande trahison envers la liberté, c'est un crime commis en son nom, une lâcheté couverte de son égide. Ranuce, embrasse le juif.

RANUCE.

Oublions tout, digne Munius. (Il l'embrasse.)

MUNIUS.

A l'aide! il m'étouffe!

RANUCE.

Vous vous trompez, Munius, sur le sens de mon étreinte.

MANSFELD, bas à Ulric.

Crois-moi, nous ferions mieux de partir et d'aller vivre loin d'ici.

ULRIC.

Il est trop tard. Sois sûr, ami, que toutes ces mesquines discussions céderont tout-à-l'heure au sentiment d'un devoir commun et d'un danger présent.

SALADO, de sa place.

Messieurs et frères.

FRITZLAR.

A la chaire!

SALADO.

C'est inutile. Je n'ai que quelques paroles d'encouragement à vous adresser.

FRITZLAR.

A la chaire! à la chaire!

SALADO.

Volontiers. (Il monte dans la chaire suivi des deux masques qui n'ont pas quitté ses côtés durant toute la séance.) Frères, si quelque chose est capable de troubler un esprit vaillant, c'est sans doute l'image d'un trépas prochain, surtout quand ce trépas se présente avec l'appareil d'une torture raffinée. Ma faible chair frémit malgré moi, lorsqu'en vous considérant tous tant que vous êtes, je me dis : Ainsi donc ces visages, dont la plupart me sont familiers, les uns ovales, les autres ronds, tous animés des couleurs de la santé, seront tous dans quelques instans des masques également livides, tous également contractés par la surprise d'une mort violente. (Murmures.) Voici donc des êtres vivans et bien conformés qui viennent de souper paisiblement en famille, qui marchent et qui digèrent, dont tous les organes enfin jouent d'un jeu sain et régulier, et qui, demain matin, seront uniformément couchés sur la poudre, masses inertes et pénibles à voir même pour les yeux de leurs proches. (Murmures plus violens.) En un tour de main, toutes ces têtes auront quitté toutes ces épaules. (Assez! assez!) Les dents serrées, les lèvres hideusement béantes, les muscles retirés, les yeux ternes ou injectés de sang, elles auront roulé pêle-mêle avec des corps agités d'effroyables convulsions sur l'herbe humide de la rosée nocturne, au chant matinal des oiseaux. La sensibilité survit-elle à la décollation?... (Tempête de cris : A bas! à bas!)

MANSFELD.

Monsieur, perdez-vous la tête?

SALADO.

Non, monsieur; mais je la perdrai dans peu, ainsi que vous la vôtre. Je conçois, au reste, l'impatience des braves qui m'interrompent, et je leur pardonne de s'être mépris sur mes intentions. J'étais à peine au tiers de mon exorde. Après avoir fait allusion au sort qui nous attend, je comptais, par une transition brusque, démontrer la grandeur de l'homme qui sait dompter ses instincts les

plus vifs, et les museler en quelque façon par le frein des sentimens généreux. J'avais cru devoir présenter sous de fortes couleurs le tableau de nos dangers, afin de relever d'autant plus le courage de ceux qui les affrontent. C'était un plan comme un autre. On ne veut pas m'écouter, n'en parlons plus.

FRITZLAR.

C'est un traître! les deux inconnus qui l'accompagnent sont des espions du comte!

SALADO.

Je vous attendais là, syndic rancunier. Ces deux hommes sont en effet des recrues de ma façon. Depuis long-temps il me paraissait désirable qu'il y eût dans notre société deux membres au moins dont la fidélité ne fût point douteuse. Je les ai trouvés, frères, et je vous les présente. On tirerait ces deux cavaliers à quatre chevaux, qu'on ne saurait leur arracher un fétu touchant la conspiration. Je n'hésite pas à dire que je suis plus sûr d'eux que d'aucun de vous et de moi-même. Ils ont l'avantage discret d'être sourds et muets de naissance.

(Hilarité et murmures. Salado descend triomphalement de la chaire. Ulric y monte à sa place.)

ULRIC.

Est-ce ici une assemblée d'hommes qui préparent la liberté à leur pays sous l'œil du Dieu vivant? Ou sommes-nous dans l'antichambre du tyran au milieu de bouffons qui raillent et de valets qui se disputent? Il y en a un ici devant qui nous devons tous rougir; car, par pitié pour nous, par pitié pour nos mères, pour nos sœurs, pour nos enfans, il a résolu de se dévouer seul, de prendre pour lui l'acte décisif de la lutte, la mort du comte, ne laissant aux autres que le danger médiocre de massacrer ou de recevoir à merci des hommes privés de leur chef. Celui-là seul, que sa main le trahisse ou le serve bien, celui-là doit mourir. Autant que vous, plus que vous peut-être, il tenait à la vie par des liens doux et puissans; eh bien! voilà l'encouragement que nous lui donnons à son heure suprême! Pour épargner un déchirement à nos cœurs, il déchire le sien de sa main, et voilà notre adieu à cette victime! Celui-là, amis, je le connais, j'étais près de lui tout à l'heure; je tenais sa main, je l'ai senti trembler. Avait-il peur? Non, il doutait, son ame était navrée; en entendant à pareil moment vos indignes débats, il doutait de votre cause sacrée, il doutait de son sang, qu'il va répandre pour elle... Osez-vous blasphémer autour d'un ami mourant... Vous êtes au pied de son lit d'agonie; il vous tend la main, il vous dit par ma voix : Mes amis, détournez de mes lèvres cette coupe trop amère; prenez mon ame en miséricorde, rendez-lui la foi. Ne me laissez pas mourir en désespéré, mourir incrédule aux noms pour lesquels je meurs, incrédule à la patrie, à la liberté, à la sainte fraternité humaine!.. Amis, frères, exauçons cette voix que nous n'entendrons plus; si vous avez un cœur, tous tant que vous êtes, je vous en adjure à genoux; demandons pardon à Dieu d'avoir jeté à cette heure solennelle des doutes si impies dans l'ame d'un martyr! (Il s'agenouille.)

LES CONJURÉS, tombant à genoux.

Vive Ulric! à mort le comte! vive la patrie!

ULRIC.

Merci, merci pour lui. Voici l'heure; n'avons-nous pas un prêtre ici? (Un conjuré

s'avance entre la chaire et les stalles.) Mon père, cette nuit, va mourir le comte Ottocar d'Altena, se disant faussement comte suzerain de Franconie. Il nous a dépouillés par la violence de la liberté que Dieu nous avait donnée; au nom de Dieu, nous lui reprendrons notre bien par la violence. Votre place, mon père, n'est pas dans le combat. Vous prierez toute la nuit devant ce christ pour l'ame du comte. Il y a impiété à se laisser dépouiller de la sainte liberté qu'on tient du ciel; mais la vie aussi est chose sainte, et il faut se mettre à genoux devant Dieu quand on tue, même un tyran. Vous prierez en même temps, mon père, pour celui qui doit frapper le comte.

LE PRÊTRE.

Son nom, mon fils? (Frémissement et murmures parmi les conjurés.)

ULRIC s'agenouille et semble prier; se relevant :

C'est moi.

SALADO.

Bravo!

ULRIC.

Mes amis entoureront le château, et, au premier cri d'alarme, ils forceront la garde. Il serait bon qu'un de vous eût le courage d'entrer à ma suite pour donner le signal du dedans. Qui me suivra?

MANSFELD.

Moi.

SALADO.

Monsieur, je vous salue.

ULRIC.

Maintenant, amis, à vos postes. Dans un quart d'heure, si je ne suis pas au château, appelez-moi traître. Viens, Mansfeld. (Les conjurés se séparent.)

SALADO, courant après lui.

Tu m'as traité de haut en bas dans ta philippique; c'est égal, permets-moi de t'embrasser.

ULRIC.

Laisse-moi. (Il le repousse.)

SALADO.

Eh bien! tu t'en repentiras; tu t'en mordras les pouces singulièrement. (Il s'en va.)

III.

Chez Ulric. Entrent Ulric et Mansfeld. Alix se lève vivement et demeure debout toute tremblante, la main appuyée sur le dossier d'un fauteuil. Ulric s'approche d'elle, la regarde un moment en silence, puis l'embrasse sur le front avec émotion.

ALIX.

C'est maintenant?

ULRIC.

Mansfeld vient avec moi. Nous nous aiderons; Dieu nous aidera. Ne crains rien.

ALIX.

A quelle heure?

ULRIC.

Tout de suite. Allons! allons! veux-tu que ma main soit ferme, ne tremble pas. (A Mansfeld.) Je vais chercher la lettre de Staumer là-haut.

(Il monte l'escalier en spirale et disparaît.)

MANSFELD.

Jeune fille, soyez ferme, au nom de Dieu. Dans une seule larme de femme, il y a souvent, ma fille, l'honneur d'un homme, et quelquefois la destinée d'un peuple.

(Alix prend sans répondre la main de Mansfeld. Au même instant, on entend un cri dans la chambre au-dessus. Ulric descend l'escalier en courant, pâle et les cheveux en désordre.)

ALIX.

Mon Dieu! qu'y a-t-il donc?... Ulric, qu'as-tu?

ULRIC.

La lettre! la lettre n'y est plus! la cassette est vide!... Alix, on est entré ici. Quelqu'un est venu, dis? Tu as laissé la porte ouverte en sortant, malheureuse!

ALIX.

Est-ce possible?... Mais non,... je ne me souviens pas,... et puis, dans quel intérêt ce vol? N'as-tu pas caché à tout le monde l'existence de cette lettre?... Qui l'aurait prise?... As-tu bien cherché?

ULRIC.

Cherché! je te dis que la cassette est vide! Miséricorde! c'est un malheur irréparable. Comment approcher du comte maintenant? quel prétexte? quel moyen? Il me recevrait au milieu de sa garde, sa cuirasse sur la poitrine. C'est impossible! je suis perdu!

MANSFELD.

Où était la clé de la cassette?

ULRIC.

A mon cou, à cette chaîne; la serrure est forcée!

MANSFELD.

C'est étrange. Et tu n'avais confié à personne le secret de cette lettre?

ULRIC.

A personne! jamais. Alix, es-tu sortie ce soir?

ALIX.

Quelques minutes seulement; le temps d'aller à Sainte-Claire, d'allumer un cierge et de revenir. Je suis sûre d'avoir fermé la porte.

ULRIC.

Dieu! mon Dieu!... (Il court à une des fenêtres.) Qui a brisé cette vitre? Est-ce toi?

ALIX.

Une vitre brisée! je ne l'avais pas vue... Non, ce n'est pas moi, j'en suis certaine.

MANSFELD.

Et voici au dehors des branches de vigne rompues. Quelqu'un est venu ou s'en est allé par là.

ULRIC.

Oui! c'est cela! pendant son absence!... Oh! Seigneur! et moi qui ai promis, qui ai juré... Certainement, ils ne me croiront pas; ils diront que j'ai faussé ma parole, forfait à mon serment, que j'ai eu peur... Que faire! que faire maintenant!

(Il se tord les mains avec désespoir.)

MANSFELD.

Une seule chose : avertir les conjurés sans perdre un instant. Sauvons au moins leurs têtes.

ULRIC.

Et ceux de Bamberg? et ceux de Wurtsbourg? et toute la Franconie, vas-tu l'avertir aussi? Le comte vivant, leur révolte n'aura servi qu'à lui désigner des victimes... Ils ont cru à ma parole, eh bien! ils mourront à cause de cela! Oh! misérable!... et, c'est vrai, je les trahis; j'aurais dû avoir plusieurs moyens... Oh! Dieu,... mon Dieu!... j'ai livré, j'ai livré mes frères... Ce n'est pas Brutus qu'on t'appellera, pauvre garçon, c'est Judas! (Il cache sa tête dans ses mains.) Voilà comme je te venge, mon Alix... Tu avais bien raison de me mépriser, va... Qui est-ce qui saura même si elle a jamais existé cette lettre?... J'ai menti, mes amis, il n'y a jamais eu de lettre... Tiens, Mansfeld, va-t'en. Dis-leur ce que tu voudras... Il faut que j'en finisse avec ce tourbillon que j'ai dans la tête.

(Il tire violemment son poignard.)

ALIX, lui arrêtant la main.

Donne-le-moi. Rejoins tes amis, et tiens-toi prêt. Je vais tuer le comte.

ULRIC.

Tu es folle, Alix.

ALIX.

Tu serais déshonoré, tu l'as dit; tu serais infâme. Je ne le veux pas, et je veux que mes frères soient vengés. J'ai ouvert ta Bible tout à l'heure. Dieu m'a mis sous les yeux l'histoire de Judith. Ce qu'elle fit pour son peuple, je vais le faire pour le mien. Le billet que le comte m'a jeté tantôt me suffira pour entrer.

ULRIC.

Non, non, je ne puis souffrir cette pensée.

ALIX.

Qu'y a-t-il de changé? Croyais-tu m'avoir trompée? Tu ne pouvais survivre à ton dévouement, je le savais. Ne devions-nous pas mourir tous deux cette nuit? Qu'importe le reste? Laisse-moi partir, mon bien-aimé.

ULRIC.

Hélas! c'est une affreuse pensée! Mansfeld, est-ce que je dois le souffrir?

MANSFELD.

Tu le dois.

ULRIC.

Eh bien! Alix... Oh! pourquoi t'ai-je connue? pourquoi t'ai-je aimée?...

ALIX.

L'heure avance; laisse-moi dégager ta foi.

ULRIC.

Est-il bien vrai, mon Dieu! qu'il n'y ait pas d'autre moyen?

MANSFELD.

Il n'y en a pas.

ULRIC.

Eh bien! qu'elle parte... Une minute seulement, donnez-moi une minute. Si je retrouvais cette lettre... Je ne vous demande qu'une minute.

(Il monte précipitamment les degrés de l'escalier.)

MANSFELD.

Tout à l'heure j'ai douté de vous, jeune fille; je vous demande pardon. Si vous m'en croyez, partez sans le revoir.

ALIX.

Oui, maître, oui, vous avez raison... mais il faudrait cependant... Je suis tout en désordre... Il faut que ce comte me trouve belle. Ah! je connais près d'ici une vieille juive qui fait commerce de parures... Je vais entrer un moment chez elle... Adieu.

MANSFELD s'incline et baise la main d'Alix.

Adieu. (Elle sort.) Je voudrais être mort avant qu'il revienne.

(Ulric redescend.)

ULRIC.

Rien, rien. Où est Alix?

MANSFELD.

Elle est partie.

ULRIC.

Partie? Comment! tu l'as laissé partir?

MANSFELD.

Je l'en ai priée.

ULRIC.

Certes, l'idée ne lui en serait pas venue... Mais tu as eu tort, Mansfeld. Je veux lui parler, je veux la revoir.

MANSFELD.

Ulric, sois homme.

ULRIC.

Je ne veux pas l'arrêter, mais je veux la revoir... Quel chemin a-t-elle pris? Dis-le-moi, bon Mansfeld.

MANSFELD.

Je ne sais.

ULRIC.

Prends garde; je suis résolu à la revoir. Je vais courir jusqu'au château, et j'attendrai devant la porte.

MANSFELD.

Tu ne feras pas cela.

ULRIC.

Je le ferai, sur mon honneur! Tu n'as donc jamais rien aimé? Tu crois qu'il est possible que je me sépare d'elle ainsi! Il faut que tu l'aies jetée dehors par violence!... Mais, Dieu merci! elle n'aura pas le courage... Elle va revenir.

MANSFELD.

Non.

ULRIC.

Eh bien! je vais la retrouver.

MANSFELD.

Ulric, c'est maintenant que tu vas devenir vraiment un traître.

ULRIC.

Tu te trompes, te dis-je. Tu crois que je veux la retenir.... je ne veux que la voir et l'embrasser une dernière fois... Tu ne comprends rien.

MANSFELD.

Si tu la revois, tu ne la laisseras pas achever.

ULRIC.

Eh bien! c'est vrai; je la frapperai, je me frapperai ensuite, et il arrivera ce qui pourra. Je ne veux pas que le comte la possède. Je suis un traître! peu m'importe! Je l'aime, je suis son amant. Je serais un misérable si je la livrais à un autre. Laisse-moi passer.

MANSFELD.

Ulric, quand tu parlais de liberté et de patrie, tu mentais donc impudemment?

ULRIC.

Tu es cruel! tu es cruel! Tu sais bien que j'étais décidé à mourir et à la perdre; mais la jeter dans les bras d'un autre, c'est ce qui dépasse mes forces... Quand j'y pense seulement, il me semble que mon cœur va s'arrêter. Je ne puis pas t'expliquer comment je l'aime; tout le sang de mes veines est plein d'elle. Comprends cela! il me semble que son haleine ardente court dans mes os et les embrase. Je l'aime! Laisse-moi passer!

MANSFELD.

Non.

ULRIC.

Sang du Christ! laisse-moi passer, Mansfeld!

MANSFELD.

Non. (Il tire son épée.)

ULRIC, saisissant son épée sur la table.

Ah! c'est ainsi! ah! tu le veux!

MANSFELD.

La trahison ne passera pas ce seuil tant que je serai vivant.

ULRIC.

Meurs donc!

(Ils se battent. Mansfeld tombe la poitrine traversée et meurt. Ulric repousse le cadavre du pied et s'élance hors de la chambre.)

IV.

Une salle du château du Richsveste, résidence du comte. Au milieu de la salle, une table chargée de vaisselle d'or. Le comte achève de souper.

OTTOCAR D'ALTENA, MUZEDDIN, ENVOYÉ DE LA PORTE, PAGES, UN CAPITAINE DE LA GARDE ITALIENNE.

OTTOCAR.

Sans compliment, vous parlez l'allemand en puriste, seigneur. Ainsi vous retournez à Constantinople. Si vous avez par là un médecin qui se connaisse aux maladies de poitrine, envoyez-le-moi. J'en avais un très savant dont mon père s'était bien trouvé; mais on dit qu'il est mort, ce qui m'ôte toute confiance en lui.

MUZEDDIN.

Je le conçois.

OTTOCAR.

Vous le concevez? Il y a de la finesse dans votre réponse. Un autre eût dit : Sans doute, puisqu'il est mort. Vous, vous dites : Je le conçois. C'est une finesse, une nuance. Vous possédez fort bien l'allemand, je le répète.

MUZEDDIN.

Votre altesse est trop bonne.

OTTOCAR.

Non pas, non pas. Ainsi l'empereur vous a fait un accueil distingué?

MUZEDDIN.

Assez distingué.

OTTOCAR.

Assez distingué seulement? Encore une nuance! La diplomatie ne vit que de nuances, seigneur. Une nuance vaut un coup de canon en politique. Pour une nuance mal saisie ou mal rendue, le monde s'ébranle et les peuples s'égorgent.

MUZEDDIN.

Dieu est grand.

OTTOCAR.

Et les hommes sont petits. J'achève votre pensée; vous permettez? Je nourris ma conversation des miettes de la vôtre. Il faut bien vous avouer que voici le plus agréable souper dont j'aie mémoire. Vous avez eu une idée charmante de vous détourner un peu de votre chemin pour venir me voir. Je vis fort solitaire, à cause de la disette des gens d'esprit qui se fait remarquer depuis quelques années; aussi me voyez-vous la bouche béante quand vous parlez, comme si j'entendais un cygne. Croiriez-vous, seigneur, que j'ai été jadis sur le point de prendre le turban?

MUZEDDIN.

Le turban?

OTTOCAR.

Le turban. Non pas précisément à cause du turban en lui-même, mais à cause des femmes. Combien avez-vous de femmes, mon cher seigneur?

MUZEDDIN.

Soixante, altesse.

OTTOCAR.

Soixante seulement? Salomon en avait, si je ne me trompe, onze cents. C'était un sage. On le serait à moins.

MUZEDDIN.

Ainsi votre altesse a véritablement failli prendre le turban?

OTTOCAR.

Il n'a tenu à rien, seigneur Muzeddin. Je me faisais une image charmante de vos harems. Je me représentais sous un ciel toujours pur et au milieu de jardins aromatiques, de grandes volières en treillage de fil d'or pleines d'oiseaux chantans, de fontaines murmurantes et de femmes paresseuses aux yeux grands comme des portes. Je me voyais moi-même court vêtu, je veux dire légèrement habillé, au sein de cet agréable chaos. Vous offrirai-je un sorbet?

MUZEDDIN.

Et comment ce tableau, si vif qu'il me transporte sur le Bosphore comme si j'y étais, ne vous décida-t-il pas, seigneur comte?

OTTOCAR.

J'ai réfléchi. J'aurais été malheureux; j'aurais passé ma vie à convoiter les harems de mes voisins; je me serais fait des affaires. Nous avons en ce pays un précepte qui dit : Il faut aimer ce qu'on a et se passer de ce qu'on n'a pas. Je le pratique sens dessus dessous. Je me passe volontiers de ce que j'ai, mais ce que je n'ai point est pour moi le nécessaire.

MUZEDDIN.

Ah! ah! ah!

OTTOCAR.

Vous riez? Je m'en félicite. Quand on parvient à dérider un homme d'esprit, il y a apparence qu'on n'est pas soi-même une bête.

MUZEDDIN.

Sans doute.

OTTOCAR.

Vous me comblez. Il y a quelque chose en vous qui rappelle le Grec du Bas-Empire; vous savez flatter avec adresse. Je compare les flatteurs délicats aux rosiers qui vous caressent naturellement de leurs parfums, sans avoir l'air d'y penser.

MUZEDDIN.

En effet, en effet.

OTTOCAR.

N'est-ce pas? Je passe ma vie, seigneur, à formuler ainsi en maximes plus ou moins heureuses toutes les choses que j'ai observées. Vous paraissez surpris! Je vois que vous vous faisiez de moi l'idée d'un tyran brutal et point lettré. Je vous dirai que j'exerce la tyrannie par une raison philosophique. J'ai trouvé partout dans la nature une loi immuable, à savoir le droit du fort sur le faible. Les grands arbres étouffent les petits, le lion règne dans les forêts par le droit de sa griffe et de ses muscles sans égaux. La nature dit aux forts : A vous l'empire; celui qui se sent fort, et qui ne le prend pas, est un sot. Le dernier des marmitons qui se

plaignent de mon despotisme écrase, à chacun de ses pas, des milliers d'êtres vivans qui font retentir leurs imperceptibles royaumes de cris de détresse et de malédiction contre cet infâme marmiton qui est leur tyran. Il y a, soyez-en sûr, dans les archives de la moindre taupinière qu'on voit à fleur de terre, des piles de volumes constatant que, telle année de la fondation de ladite taupinière, la moitié d'un peuple libre a péri par l'invasion brutale d'un despote inconnu, et cette année n'est que la minute où le pied d'un laveur de vaisselle s'est appuyé là par mégarde. Tel est l'ordre de la nature, seigneur. Chaque degré de l'échelle infinie des êtres pèse sur le degré qui suit. Remarquez bien, Muzeddin; où commence l'oppression, où finit-elle? M'avoir créé, sans me laisser le choix d'être ou de n'être pas, voilà qui constitue déjà un abus de pouvoir inoui. L'oppression, c'est le conseil que nous donnent toutes les voix de l'univers, c'est l'exhortation que les victimes se transmettent d'échelon en échelon. Si demain un plus fort que moi me renversait de mon fauteuil souverain et y prenait ma place, mon dernier mot serait que le drôle a raison. Qu'avez-vous à dire à cela, seigneur?

MUZEDDIN.

Rien, sur ma foi.

OTTOCAR.

Eh bien! sur ma foi, il y a cependant beaucoup de choses qu'on pourrait riposter, sans être un prodige de science; mais vous aimeriez mieux, je le vois bien, passer toute votre vie pour un âne, que de manquer un seul instant de courtoisie. (A un page qui entre :) Qu'y a-t-il là?

LE PAGE.

Monseigneur, ce sont quatre inconnus, se disant habitans de Nuremberg, qui demandent à révéler à votre altesse des secrets de vie et de mort.

OTTOCAR.

Que le plus âgé entre d'abord. (Le page sort.) Seigneur étranger, vous pouvez demeurer; votre esprit curieux et observateur trouvera peut-être ici de quoi butiner. (Entre Heinrich Fritzlar pâle et tremblant.)

OTTOCAR.

Il me semble que je connais ce visage. Qui êtes-vous?

FRITZLAR.

Noble comte, je me nomme Heinrich Fritzlar.

OTTOCAR.

C'est cela. Vous avez deux filles. Je vous en fais compliment. Que me voulez-vous?

FRITZLAR.

Seigneur comte, je viens me jeter à vos genoux miséricordieux. Vos jours sont menacés. Une conspiration tramée contre votre personne sacrée doit éclater cette nuit même. Les rebelles s'assemblent déjà aux portes de la ville. Tous vos baillis vont être attaqués dans vos forteresses.

OTTOCAR.

Oui-dà. Êtes-vous certain de ce que vous dites, bonhomme?

FRITZLAR.

J'en réponds sur ma tête, seigneur.

OTTOCAR.

Écoute, Azo. (Il parle bas au capitaine de garde, qui sort aussitôt.) Maintenant, maître, me direz-vous de quelle espèce de pendards se compose la bande?

FRITZLAR.

En majeure partie d'étudians, monseigneur. Leurs deux chefs principaux sont Salado et Ulric, deux vauriens, le premier surtout.

OTTOCAR.

Ulric? Je ne suis pas surpris de celui-là. Le nom des autres chefs?

FRITZLAR.

Les chefs secondaires sont Ranuce de Byzance et le juif Munius.

OTTOCAR.

Comment êtes-vous si bien instruit, maître syndic?

FRITZLAR.

Je baise humblement les pieds de votre altesse. Qu'elle daigne conserver un père aux deux enfans qu'elle a eu la bonté royale de remarquer.

OTTOCAR.

Ah! ah! c'est bon. Allez-vous-en. Vous demeurez en face Saint-Ægidius, n'est-il pas vrai? J'irai goûter votre bière un de ces jours. Laissez ma main, laissez ma main, monsieur. Bonsoir à ces demoiselles. (Fritzlar sort avec le page.)

MUZEDDIN, joignant les mains.

Allah!

OTTOCAR.

Vous vous étonnez pour peu, seigneur. (Entre Munius conduit par le page.)

MUNIUS.

Noble prince, sérénissime burgrave, je tombe à vos pieds.

OTTOCAR.

Ah! vraiment, c'est ce fidèle Munius!

MUNIUS.

On conspire contre votre altesse.

OTTOCAR.

Je sais cela. Le nom des chefs seulement?

MUNIUS.

Le premier, le plus acharné de tous, est le capitaine Ranuce. En seconde ligne viennent l'étudiant Ulric et le drapier Fritzlar.

OTTOCAR.

Vous êtes modeste, Munius, vous n'aimez pas à parler de vous. Combien estimez-vous votre tête, entre nous, mon ami?

MUNIUS.

Ma tête, seigneur? par Abraham et tous les saints patriarches! c'est le hasard seul qui m'a appris... Ma tête? je ne saurais vous dire.

OTTOCAR.

Pure modestie de votre part. Je l'estime, moi, trois cent mille florins de bon or. Holà! qu'on garde précieusement ces trois cent mille florins, je veux dire cet excellent Munius. (Des gardes emmènent le juif.)

MUZEDDIN.

Allah! allah!

OTTOCAR.

N'arrachez pas un seul poil de votre barbe à ce propos, mon cher Muzeddin, ou je croirai que les choses les plus simples vous abasourdissent, en d'autres termes, que vous êtes étranger à la connaissance du cœur humain, dont je vous jugeais si profondément imbu. (Entre Ranuce de Byzance.) Quel est ce grand corps?

RANUCE.

Altesse, je baise la semelle auguste de vos pantoufles.

OTTOCAR.

Mes pantoufles vous le rendent, monsieur. Le fils de votre père ne se nomme-t-il pas Ranuce?

RANUCE.

De Byzance. Se peut-il que j'aie l'agrément honorifique d'être connu de votre altesse?

OTTOCAR.

L'agrément est pour moi, seigneur Ranuce, et l'honneur est partagé. J'aime les gens d'épée et m'honore de leur commerce.

RANUCE.

Seigneur, je craignais que le juif Munius ne m'eût desservi auprès de vous.

OTTOCAR.

C'est une erreur, seigneur cavalier.

RANUCE.

Seigneur, c'est qu'il est mon ennemi. Ce mécréant, secondé par deux fous, l'étudiant Ulric et le bourgeois Fritzlar, devait cette nuit assassiner votre altesse et brûler Nuremberg.

OTTOCAR.

En vérité, je vous sais gré de m'en prévenir. Vous êtes un bon serviteur.

RANUCE.

Non pas, je suis un grand coupable.

OTTOCAR.

Est-il possible? A qui se fier désormais? Si la franchise qui respire sur ce visage militaire n'est que mensonge, si les lignes loyales de cette main musculeuse ne sont que duperie, je vous dis, Ranuce, que toute science d'observation est vaine, et que ma main gauche doit se méfier de ma main droite.

RANUCE.

Seigneur, j'étais un des chefs du complot.

OTTOCAR.

Non, non, par la croix sainte! Vous vous jouez de ma crédulité! ou, si cela est, je n'ai plus qu'à me couvrir la face de mon manteau, comme l'empereur César, et à dire : *Tu quoque.*

RANUCE.

Seigneur, j'ai un défaut : j'aime le danger.

OTTOCAR.

C'est le défaut du lion, camarade.

RANUCE.

Quand gronde l'orage, je choisirai de préférence pour abri ces arbres élevés dont la cime est plus voisine de la foudre. Tel est mon tempérament. Aussi, lorsque d'autres ne voyaient dans la conspiration qu'un moyen de se gorger de butin, j'y voyais uniquement, moi, l'occasion de braver mille fois la mort en peu d'instans.

OTTOCAR.

Voilà véritablement un vaillant.

RANUCE.

C'était à moi, seigneur, qu'on avait réservé naturellement les épreuves les plus périlleuses de l'entreprise. Ainsi, je devais soutenir le choc de vos gardes, m'engager de ma personne au plus fort de la mêlée, et, si j'ose le dire, m'y mesurer avec votre altesse elle-même.

OTTOCAR.

Par ma foi, vous allez me donner d'amers regrets. Et par quelle singularité, frère, avez-vous, à l'heure du danger, courbé vos impétueux instincts sous la loi du devoir?

RANUCE.

Seigneur, j'ai d'abord rougi de marcher à l'ordre d'un impur juif contre le plus noble prince de la chrétienté. Puis, venant tout à coup à me représenter le deuil où j'allais plonger cette ville, le sang coulant à flots dans les rues, les cris des femmes et des enfans, et en général toutes les horreurs qui allaient sortir de cette nouvelle boîte de Pandore, à savoir le fourreau de mon épée, j'ai senti mon cœur s'émouvoir. Peut-être verrez-vous là de la faiblesse.

OTTOCAR.

Point. Je n'y vois qu'une mâle générosité.

RANUCE.

Je suis venu alors vers votre altesse, seul et désarmé.

OTTOCAR.

Cette confiance achève de vous peindre.

RANUCE.

Je crois n'avoir fait que mon devoir. Aussi ne demanderai-je rien en retour, si ce n'est un tiers dans la confiscation des biens du juif Munius et de ses complices.

OTTOCAR.

Un tiers vous suffira?

RANUCE.

J'ai des goûts simples. Je tiens à la disposition de votre altesse, en échange de ce don, une liste sur laquelle j'ai inscrit depuis le premier jusqu'au dernier les noms des rebelles.

MUZEDDIN.

Allah! allah! allah!

OTTOCAR.

Êtes-vous né d'hier, bon Muzeddin? (A Ranuce.) Mon ami, est-ce bien tout ce que vous avez à me demander? Ne me cachez rien; je suis, comme vous le voyez de reste, un homme naïf; je prends les choses comme on me les donne, sans y

chercher finesse. Si vous vous attendez à me voir voler au-devant de vos désirs secrets, vous êtes loin de votre compte. Ainsi, mettez de côté toute délicatesse et expliquez-vous librement.

RANUCE.

Seigneur, je ne veux pas une épingle de plus.

OTTOCAR.

Vous entendez, Muzeddin? Peut-être vous imaginiez-vous que le ciel, en distribuant à Ranuce tant d'éminentes qualités, avait omis le désintéressement? Point du tout. Ce trésor de vertus est au complet. C'est pourquoi, bon Muzeddin, comme il est d'usage qu'un prince fasse à son hôte un présent rare et inestimable, comme vous êtes mon hôte, et comme enfin je ne connais pas d'objet plus précieux sur mon domaine ni même sur la terre que ce modèle de perfections qui a nom Ranuce, je vous le donne, seigneur.

RANUCE.

Miséricorde! (Il s'agenouille.)

OTTOCAR.

Je le réintègre avec votre aide dans son fief de Byzance, et n'y mets qu'une condition, c'est qu'aussitôt arrivée, votre seigneurie voudra bien le faire empaler, non en sa qualité de double traître, mais en sa qualité de mauvais plaisant qui semble croire depuis un quart d'heure qu'il a affaire à une oie, quand il me parle. Qu'on ôte de ma vue ce misérable. (On entraîne Ranuce évanoui.) Remettez-vous, bon Muzeddin. Le labeur presque ignominieux de certaines expériences ne décourage point un véritable amant de la science. L'homme d'étude se penche sans dégoût sur le vase fétide au fond duquel s'élabore une vérité; il cherche sans horreur, dans les entrailles des plus impurs reptiles, les secrets que la nature se laisse arracher par le génie. C'est pourquoi, en notre double qualité d'hommes d'état et de philosophes, continuons courageusement de déchiffrer sur ces pâles faces humaines le grimoire de l'humaine perversité. Comptons en souriant l'infinie variété des masques que peut revêtir la trahison pour tromper les autres et se tromper elle-même.

MUZEDDIN.

A quoi bon, seigneur, une science qui attriste l'homme et le rend pire?

OTTOCAR.

C'est parler en père de l'église, seigneur turc; mais vous oubliez qu'il faut vivre au milieu de cette canaille-là. (Entre Salado.) Voyez celui-ci : qui ne s'y tromperait? Il est à peine dans l'âge où l'on se défie des hommes, et déjà il les trahit. Oui, c'est à peine si à cet âge on trompe les femmes, et lui trompe des hommes. Quel âge as-tu, jeune maître?

SALADO.

Vingt-cinq ans, monseigneur.

OTTOCAR.

Que viens-tu faire ici?

SALADO.

Noble seigneur, souffrez que je m'approche en suppliant...

OTTOCAR.

Je sais ce que tu vas dire. Retire-toi. Cette salle pue la trahison. Assez. As-tu

une mère? va la retrouver. Tu as le visage d'un enfant. Je te traite en enfant. Mais pas un mot de trahison, ou je te traite en homme. Voyons, tu es un débauché. Tu as des dettes, n'est-ce pas? Tu voulais tuer tes créanciers pendant l'émeute, hé? Et puis, au moment, le cœur t'a manqué, et maintenant tu viens dénoncer tes amis pour que je paie tes créanciers?

SALADO.

Seigneur, j'ai des créanciers, il est vrai; mais je ne les hais pas assez pour les tuer, ni ne les aime assez pour les payer : — ils me sont indifférens. Voici mon histoire : M'étant fourvoyé d'aventure au milieu de l'assemblée des conjurés, je feignis, pour n'être pas mis à mort, de m'attacher à leur cause. Je viens livrer aux mains de votre altesse tous les fils de cet exécrable écheveau.

OTTOCAR.

C'est bon; va-t'en; je sais tout.

SALADO.

Je ne crois pas, monseigneur. Certains détails sont connus d'un très petit nombre d'entre nous, et, par exemple, la façon dont votre altesse doit être assassinée.

OTTOCAR.

N'est-ce pas au milieu du combat?

SALADO.

Point du tout. Un des conjurés a imaginé un expédient pour frapper votre seigneurie dans son fauteuil; ce sera le signal de l'attaque.

OTTOCAR.

Un des conjurés?

SALADO.

Un étudiant.

OTTOCAR.

Ulric?

SALADO.

Non, Salado.

OTTOCAR.

Je connais déjà ce nom, et comment s'y doit-il prendre?

SALADO.

Comme cela.

(Il frappe violemment le comte à la poitrine. On voit un stylet planté dans le pourpoint. Le comte tombe renversé, mais il se relève aussitôt. Le stylet glisse à terre. Muzeddin, les gardes et les pages se sont jetés sur Salado.)

OTTOCAR.

Ne lui faites pas de mal.

SALADO.

Comment, diable, monsieur! vous êtes vivant? Vous avez donc un matelas de curé sur l'estomac?

OTTOCAR.

Ne lui faites pas de mal. Qu'on le garde seulement. Allez.

SALADO.

Vous pouvez vous vanter d'être plus difficile à percer qu'une poutre. Si Ulric est pris, qu'on lui dise ce que j'ai fait. Je ne demande rien de plus, et bonsoir.

(On l'emmène.)

MUZEDDIN.

Que pense de celui-là votre altesse?

OTTOCAR.

Hum!

MUZEDDIN.

Qu'en ferez-vous, seigneur?

OTTOCAR.

Je le ferai décapiter demain matin. Ne vous y trompez pas, au reste, Muzeddin, je me connais en physionomies. Ce garçon a celle d'un brave débauché que l'ennui pousse à la recherche d'émotions extraordinaires. Son action est plutôt la gageure d'un fou blasé que le dévouement d'un citoyen. Il a voulu me tuer pour ne pas se suicider. De ce que la vertu est une folie, il ne s'ensuit pas que la folie soit une vertu. Je souhaiterais de pouvoir vous montrer, comme terme de comparaison, cet Ulric dont nos trois traîtres ont prononcé le nom en hésitant. Vous verriez un honnête visage d'homme; j'ai rencontré maintes fois son regard sur mon passage, un regard plein d'une colère franche et loyale qui ne prenait pas la peine de se cacher. Je n'ai pu m'empêcher de demander le nom du compagnon. Je suis moi-même, seigneur Muzeddin, un homme difficile à amuser, pour avoir épuisé beaucoup de plaisirs: j'ai des instans d'ennui; vous n'êtes pas toujours là. J'ai, dis-je, des instans de lassitude, où je souhaiterais à ce peuple de Franconie moins de résignation et à mon fauteuil une assiette moins paisible. Eh bien! quand le dégoût de ne sentir qu'un cadavre inerte sous mon pied me saisit trop fort, j'évoque l'image de mon Ulric, et il me semble alors qu'un cœur frémit dans la poitrine du cadavre, que ce cadavre remue, et qu'il va se ranimer terriblement; cela me distrait.

UN PAGE, entrant.

L'étudiant Ulric demande à révéler sans retard à votre altesse le secret d'un complot.

MUZEDDIN.

Allah Kerim.

OTTOCAR.

Ulric? Ulric? Ne te trompes-tu pas, enfant?

LE PAGE.

Il est là.

MUZEDDIN.

Votre altesse est soucieuse.

OTTOCAR.

Il doit avoir une arme cachée. L'a-t-on fouillé?

ULRIC, se précipitant dans la salle.

Non, je n'ai pas d'armes, monseigneur! Ne craignez rien. Laissez-moi vous parler sans témoins. Sur mon honneur, sur mon ame, je n'ai pas de mauvais desseins.

OTTOCAR.

De ma vie je n'éprouvai pareille surprise. Laissez-nous, messieurs. Vous le voyez, Muzeddin : quand il s'agit des hommes, le mépris et le doute sont toujours trop timides. A demain, mon cher seigneur.

(Muzeddin, les gardes et les pages se retirent.)

OTTOCAR, ULRIC.

OTTOCAR.

Parle maintenant, jeune homme, parle; donne à ce visage sur lequel ont dû s'arrêter tant de fois en rêvant les doux regards des mères, des sœurs et des vierges qui passaient, donne à ce visage et à celui qui l'a fait un audacieux démenti : parle, trompe, trahis, renie; je t'écoute.

ULRIC.

Seigneur, je ne viens trahir que moi : je me mets à genoux devant vous; je suis votre mortel ennemi. Depuis un an, j'ai conspiré nuit et jour votre ruine et votre mort. Prenez ma vie, monseigneur, mais ne prenez que ma vie, et mes dernières paroles salueront en vous un ennemi généreux.

OTTOCAR.

Ne fais pas le magnanime; avoue que tu es un lâche.

ULRIC.

Je n'avouerai pas cela, seigneur. Si Dieu ne m'avait imposé une épreuve plus douloureuse que les tortures du corps, ni vous ni moi ne serions vivans à cette heure. Seigneur, prenez ma vie, mais soyez généreux. S'il faut m'avilir plus encore, s'il faut vous livrer un à un tous mes complices, je le ferai, mais ne prenez que ma vie, épargnez mon ame. Si vous vous souvenez, monseigneur, d'avoir aimé un être vivant, fût-ce un chien, ayez pitié de moi.

OTTOCAR.

Il y a une femme dans l'affaire? Le jour où l'amour entre dans un cœur, l'honneur fait ses paquets. Il y a une femme, dis?

ULRIC.

Écoutez, altesse. J'avais une lettre du docteur Staumer, qui me recommandait à vous comme le plus habile de ses élèves Je devais me présenter ce soir au château, cette lettre à la main; vous auriez ouvert votre cuirasse pour laisser à nu sous l'oreille du médecin votre poitrine malade, et je vous aurais frappé au cœur.

OTTOCAR.

Infaillible remède.

ULRIC.

Cette lettre m'a été volée ce soir même. Je n'avais plus aucun moyen de pénétrer jusqu'à vous; j'allais manquer à la foi jurée. Une femme s'est offerte à ma place : dans le mouvement irréfléchi de mon désespoir, j'ai accepté son dévouement.

OTTOCAR.

Une femme?

ULRIC.

Une femme à qui vous avez écrit deux mots d'amour. Cette nuit, elle doit se livrer à vous et vous tuer.

OTTOCAR.

Est-ce une fille brune que j'aperçois quelquefois de loin à une fenêtre sur la place du marché?

ULRIC.

C'est Alix, oui, seigneur.

OTTOCAR.

Elle est ta maîtresse? Tu l'aimes?

ULRIC.

Seigneur, vous voyez.

OTTOCAR.

Et tu t'es repenti de ton sacrifice?

ULRIC.

J'ai couru dans toute la ville sans pouvoir la retrouver.

OTTOCAR.

Et te voilà. Que demandes-tu?

ULRIC.

Pour moi justice et respect pour elle.

OTTOCAR.

Ulric, sais-tu bien ce que tu fais? Tu étais le chef du complot, c'est toi qui as allumé cet incendie, et tu viens me livrer le sang dans lequel je vais l'éteindre.

ULRIC.

Seigneur, ayez pitié de moi, respectez-la.

OTTOCAR.

Est-ce ton premier amour?

ULRIC.

Dès le premier jour que je l'ai vue, il m'a semblé que j'avais bu un philtre; je ne me suis plus appartenu. J'ai cru aimer mon pays, c'était elle que j'aimais; j'ai cru vous haïr, je l'aimais.

OTTOCAR.

Non, sur mon honneur, tu ne t'abusais pas, tu étais né vertueux; mais il y a un moment de la vie, Ulric, où tout ce qu'on a dans le cœur de futur héroïsme s'appelle amour et appartient à une femme. C'est ton premier amour, avoue-le?

ULRIC.

Oui, seigneur, oui, je n'ai pas envie de le nier. Quand sa main touche la mienne, je crois sentir la foudre traverser mon corps.

OTTOCAR.

Et t'aime-t-elle de même?

ULRIC.

Elle a quitté pour moi sa mère.

OTTOCAR.

Ah! tu n'as jamais été trompé, dis?

ULRIC.

Non, jamais. La trahison est un art que personne ne m'a appris, quoique je le

pratique si bien. Je l'avais naturellement dans l'ame. (Il cache sa tête dans ses mains et pleure.) Excusez-moi, monseigneur, je suis brisé.

OTTOCAR.

A propos, où était cette lettre de Staumer?

ULRIC.

Dans une cassette, chez moi. Quelqu'un est entré par la fenêtre et a forcé la serrure pendant qu'Alix était à Sainte-Claire. La vigne était froissée au dehors et il y avait une vitre en morceaux; c'est ce qui m'a fait découvrir le vol.

OTTOCAR.

Voilà qui est bien inventé.

ULRIC.

Seigneur, je n'invente rien.

OTTOCAR.

Je ne dis pas cela. (A un page qui entre.) Qu'y a-t-il?

LE PAGE.

Une jeune fille est là qui fait remettre ce billet à son altesse.

ULRIC.

C'est elle, monseigneur. Épargnez-moi.

OTTOCAR.

Faites venir la jeune fille. Ulric, place-toi derrière cette portière. (Il lui désigne une tapisserie qui recouvre une porte derrière lui.) As-tu une arme?

ULRIC.

Non. Pourquoi? Monseigneur, que méditez-vous?

OTTOCAR.

Prends ma dague. Tiens, cela peut servir. Va.

(Ulric soulève la portière et disparaît. Entre Alix.)

OTTOCAR.

Approchez, ma belle fille. Regardez-moi en face. De quelle couleur sont vos yeux? Hé! vraiment, mademoiselle, je n'y vois que du feu!

ALIX.

Monseigneur, ne me traitez pas avec mépris; je ne suis pas ce que vous croyez.

OTTOCAR.

Ma foi, je le croyais. Si je me suis trompé, tant pis, car vous êtes singulièrement belle. Tant mieux d'un autre côté, car, en vous voyant entrer, je m'étais dit : Voilà des yeux qui vont fondre en lingots tout mon service de table.

ALIX.

Ce n'est pas là ce que je veux de vous.

OTTOCAR.

Que voulez-vous donc? car, en vérité, ma vaisselle est ce que j'ai de mieux. Vous ne l'avez peut-être pas bien regardée.

ALIX.

Je veux que vous m'écoutiez sans dérision, car ce que j'ai à vous dire peut exciter la pitié ou l'horreur, mais point le dédain.

OTTOCAR.

Je vous écoute comme si j'avais l'honneur dangereux d'être votre confesseur.

ALIX.

Il y a long-temps, monseigneur, que votre nom a commencé de jeter le désordre dans mon esprit. Tous les miens vous ont haï mortellement. Chaque jour je vous entendais nommer avec terreur; je me signais quand on parlait de vous. Il y a deux ans, mes frères ont péri par votre ordre. Ma pensée, à partir de ce moment, a été plus invinciblement attachée sur vous : vous étiez le souci de mes veilles, le rêve de mes nuits; votre image odieuse troublait toutes les heures de ma vie. Je n'avais jamais voulu vous regarder, de peur d'accroître encore l'importunité de cette vision. Enfin ma haine devint si forte, que je résolus de vous perdre. Je versai toute ma colère dans le cœur d'un jeune homme qui m'aimait. C'est un étudiant nommé Ulric. Poussé sans relâche par moi, il a réuni contre vous les fils d'une puissante conspiration dont vous deviez être victime cette nuit. Ulric devait s'introduire près de vous au moyen d'une lettre du docteur Staumer et vous frapper. Eh bien! ce soir j'ai volé honteusement cette lettre, et je me suis proposée pour remplacer mon amant. Comprenez-vous, altesse?

OTTOCAR.

Assurément : je comprends que, voyant la mort d'Ulric non moins sûre que la mienne, tu as mieux aimé sauver ton amant que de me perdre, et tu viens me demander sa grace.

ALIX.

Non, monseigneur, non! C'est qu'en vous voyant passer tantôt, j'ai reconnu une étrange vérité; j'ai eu le secret de tous les orages de mon ame : j'ai reconnu que, si vous mouriez, je ne pouvais plus vivre, et que depuis des années, avec toute l'ardeur de ma prétendue haine, seigneur comte, je vous aimais.

(On entend derrière la portière un cri étouffé, puis le bruit sourd d'un corps qui tombe sur le parquet.)

OTTOCAR.

Voyez donc, mon enfant, ce qui se passe derrière cette tapisserie. (Alix soulève la portière et voit Ulric baigné dans son sang. Elle tombe évanouie.) Holà! (Entrent des gardes.) Emportez dans un des caveaux de ma chapelle ce cadavre et cette femme évanouie; déposez-les côte à côte et murez la porte.

OCTAVE FEUILLET.

LES CIVILIENS.

MŒURS ADMINISTRATIVES DE L'INDE ANGLAISE.

Depuis le désastre de Caboul, en 1841, jusqu'à la glorieuse campagne du Punjaub, en 1846, on s'est beaucoup occupé de la politique anglaise dans l'Inde, et souvent on s'est demandé si la compagnie était restée dans les limites de son droit en absorbant ou en annihilant ainsi tous les états indépendans dont le voisinage la gênait. Nous n'entreprendrons pas de discuter la valeur des argumens dont on s'est servi pour colorer d'un semblant de nécessité les envahissemens successifs du Scind et de Gwalior, et l'occupation de Lahore. Quand les intérêts qui la font agir sont importans, la cour des directeurs témoigne l'indifférence la plus profonde pour l'opinion publique, et les orateurs dont elle dispose dans le parlement savent si bien combiner le langage des chiffres avec les séductions de l'éloquence, que l'opposition fléchit toujours devant la grandeur des résultats, et, disons-le aussi, devant la grandeur des moyens. Ne persistons donc pas à vouloir démasquer une politique qui ne daigne même pas jouer à jeu couvert, et acceptons le gouvernement de l'Inde tel qu'il est, et tel qu'il a été défini par lord Ellenborough lui-même : « un gouvernement acquis et maintenu par la force de l'épée. » Au lieu de rechercher sur quel droit s'appuie le système pratiqué dans l'Inde, il est plus raisonnable de se demander

quels résultats il a produits. Ici, en effet, il y a matière à discussion, et, en se bornant à exposer les faits, on peut jeter quelque lumière sur un débat qui paraît encore loin de toucher à sa fin.

Beaucoup d'Anglais, dans leur bonne foi naïve, croient que le gouvernement de la compagnie étend sa bienfaisante action sur tous les peuples conquis, et, à leurs yeux, les mesures extrêmes qu'il ne se fait pas faute d'employer dans l'Inde aboutissent infailliblement au triomphe de la justice et de l'humanité. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il est, en certain lieu, des hommes mieux instruits; mais ceux-là se taisent et pour cause. Quant aux voyageurs et aux écrivains désintéressés, il en est plus d'un, on peut le croire, qui ne partage pas de si riantes illusions, et souvent on a hasardé quelques doutes sur cette touchante sollicitude des gouvernans pour les gouvernés. On est allé même plus loin, et il s'est rencontré des esprits qui, entraînés au-delà de toute limite, ont osé dire que, loin de mériter la reconnaissance et l'amour de ses sujets, la compagnie était exclusivement dominée par des préoccupations de lucre immédiat, et qu'aujourd'hui comme autrefois, la corruption, la fraude et la violence constituaient les principaux élémens de son pouvoir. On comprend sans peine que des protestations aussi ardentes se produisent, sinon sans éclat, au moins sans écho. Comment faire croire au peuple anglais que les Hindous sont plus épuisés, plus appauvris, plus démoralisés sous la domination anglaise qu'ils ne l'étaient sous le joug musulman? Il est évident pour tout le monde que ce sont là de vaines déclamations qui ont pour but d'égarer l'opinion publique; mais, s'il faut craindre de s'en rapporter aux adversaires passionnés du gouvernement de l'Inde, il ne faut pas non plus écouter avec trop de confiance ses apologistes intéressés. — S'il était prouvé, disent ceux-ci, que le régime qu'on fait subir aux indigènes est vexatoire et tyrannique, à coup sûr on verrait la conscience publique réprouver des excès déplorables, et la chambre des communes serait forcée d'intervenir, soit pour changer radicalement les bases de l'administration, soit pour renfermer le pouvoir dans des bornes plus étroites. Il y a mieux, ajoutent-ils dans leur honnête indignation, s'il était possible d'ajouter foi à de semblables énormités, il faudrait modifier la charte de la compagnie, il faudrait la dépouiller de tout ce qui fait sa force et sa grandeur; en un mot, il faudrait lui mesurer cette faible portion d'autorité qu'on laisse à des agens besoigneux que l'on sait infidèles, mais qui se sont rendus nécessaires. Heureusement, disent-ils encore, ce sont là des chimères enfantées par quelques esprits malades; ce qu'il y a de vrai, c'est que, sous le règne des empereurs, l'Hindoustan était la proie des factions, le théâtre de guerres intestines et l'objet des attaques du dehors. Nous avons régularisé le chaos, et sous notre tutelle bienveillante a commencé une ère de régénération sociale et de prospérité publique.

Nous venons de mettre en regard deux opinions bien contraires. Sans vouloir rien préjuger, il est permis de dire que ni de l'une ni de l'autre part on ne rencontre l'autorité d'une démonstration positive. Après ce qui a été dit pour ou contre l'influence morale du gouvernement de l'Inde, il est encore aujourd'hui presque impossible d'admettre sans réserve l'une ou l'autre opinion. Cet état d'une question si incomplétement envisagée jusqu'à ce jour, l'expérience acquise par un long séjour dans le pays, nous enhardissent à montrer le gouvernement de l'Inde sous un aspect qu'il faut bien connaître, si on veut se rendre compte de son action sur la société hindoue : nous voulons parler de l'administration civile. Montrer comment fonctionne cette administration dans la province de l'Inde anglaise la plus peuplée, la plus riche, la plus fertile, et surtout la mieux gouvernée, c'est-à-dire le Bengale, ce sera, nous l'espérons, avoir considérablement simplifié le débat.

I.

On sait que l'Inde anglaise est divisée en trois présidences : celles du Bengale, de Madras et de Bombay. Dans ces deux dernières, le pouvoir exécutif est confié à un gouverneur nommé par la cour des directeurs et assisté d'un conseil composé de trois membres; mais cette autorité est purement locale, et il n'est aucun de ses actes qui ne puisse être révoqué par le gouvernement suprême, dont le siége est à Calcutta. Là réside un gouverneur-général également nommé par la cour des directeurs. Ce gouverneur est assisté de quatre conseillers, dont trois doivent être choisis parmi les employés de la compagnie. La nomination des gouverneurs, ainsi que celle du gouverneur-général, est soumise à l'approbation de la reine. Le gouvernement suprême n'a pas seulement à prendre les mesures politiques et législatives qui s'appliquent à tout l'empire, il est encore chargé du soin d'administrer le Bengale. Le gouverneur-général, quand il est en tournée, se fait remplacer dans ces dernières fonctions par l'un des trois membres du conseil qui appartiennent au service de la compagnie; le quatrième est un jurisconsulte, et il n'a droit de voter qu'en matière législative.

Ce n'est point toutefois par les actes de ces fonctionnaires qu'on peut se rendre un compte exact du rôle de l'administration anglaise dans l'Inde : ce sont les employés secondaires qui doivent surtout nous occuper, car ils sont en communication directe avec le peuple, qui ne connaît qu'eux. L'Hindou voit dans l'alliance d'un juge, d'un *magistrat* (1) et d'un collecteur l'expression la plus complète du gouvernement anglais. C'est une curieuse histoire que celle du corps administratif que

(1) Ce mot désigne dans l'Inde le fonctionnaire spécialement chargé de la police.

l'on appelle le *civil service* de la compagnie. Quand on saura comment se forment les fonctionnaires publics dans l'Inde, on sera bien près de savoir aussi quelle est la condition de leurs administrés.

Les fonctionnaires qu'on envoie dans l'Inde ont été préparés par une éducation spéciale reçue au collége Haileybury, situé à quelques milles de Londres. Pour qu'un jeune Anglais soit appelé à partager les bienfaits de cette initiation, il faut d'abord qu'il y ait une vacance parmi les élus, puis que le candidat soit âgé de dix-sept ans, et enfin qu'il ait dans la cour des directeurs quelque parent ou ami qui dispose en sa faveur du droit que chacun des membres de la cour a d'ouvrir deux fois par an les portes du collége pour y faire entrer ses protégés. Il y a bien un examen à subir avant d'être admis, mais tout le monde reconnaît que c'est une formalité puérile et dont les candidats n'ont jamais lieu de se plaindre. Après deux années passées à Haileybury, durant lesquelles il a suivi un cours de droit et d'économie politique, et s'est surtout appliqué à l'étude des langues orientales et de l'histoire de l'Inde, le jeune *civilien* (tel est son nom désormais) subit un nouvel examen, sérieux cette fois, et il est définitivement admis dans le service de la compagnie, ou bien il est renvoyé à six mois de là pour être examiné de nouveau, selon qu'il a acquis ou non les connaissances jugées nécessaires.

Si l'on ne peut nier que l'organisation de ce collége ne laisse beaucoup à désirer, on doit cependant reconnaître que cette institution a rendu de grands services, et que la fondation de Haileybury, qui date du commencement de ce siècle, marque un véritable progrès dans la politique gouvernementale de la compagnie. Autrefois les conditions à remplir pour être admis dans le service étaient les mêmes qu'aujourd'hui, à l'exception de ces études préparatoires dont on ne soupçonnait pas même le besoin. Aussi le terme de *nabab* était-il synonyme d'ignorance absolue aussi bien que d'immense richesse. Il est regrettable, néanmoins, que la cour des directeurs n'apporte pas plus de discernement dans l'exercice de son patronage. Si quelques-unes des admissions à Haileybury étaient ouvertes à la compétition, et devenaient le prix des plus brillantes études achevées dans les colléges publics, l'Inde y gagnerait quelques hommes éminens, et la compagnie n'y perdrait certes rien en popularité. Un des directeurs a donné ce noble exemple il y a trois ans, en disposant de son vote en faveur du meilleur élève sorti des bancs du collége d'Eton. Il a été fort admiré, mais il n'a pas trouvé d'imitateurs. Dans les cas d'urgence, il est permis de nommer un certain nombre de *civiliens* sans les faire passer par Haileybury, et alors on donne la préférence aux jeunes gens qui se recommandent par des études universitaires. Quelques-uns des fonctionnaires les plus distingués de l'administration actuelle appartiennent à cette catégorie, et ce

fait prouve quel avantage il y aurait à tenir plus de compte des études de collége, considérées comme titre d'admission au service de l'Inde.

Au sortir d'Haileybury, le *civilien* traverse une nouvelle période d'initiation. Ce n'est plus dans les livres désormais qu'il va étudier l'Inde. Il est au Bengale, il est à Calcutta, au milieu d'une société qui est exclusivement vouée au culte de l'argent. Le jeune civilien n'est pas longtemps sans comprendre l'importance sociale qu'il doit au chiffre de son traitement (1). Il ne faut pas s'étonner s'il perd bientôt ses dernières illusions. Le milieu où il se voit transporté n'est pas celui qu'il avait rêvé, et déjà de bien cruels mécomptes ont refroidi son enthousiasme. Cette œuvre de civilisation, ces rapports de bienveillance, cette fusion des deux peuples, c'étaient de folles chimères. La lutte, la lutte âpre et haineuse, voilà ce qui l'attend. Aujourd'hui, comme aux premiers jours de la conquête, les Européens et les indigènes forment à Calcutta deux camps distincts. S'ils s'abordent, c'est que le vaincu veut tromper le vainqueur, ou que celui-ci a besoin de celui-là; l'un plein de rapacité et de bassesse, l'autre plein de défiance et de colère. Sous le prétexte de se familiariser avec la langue et les habitudes du pays, le civilien restera un an, dix-huit mois peut-être, à Calcutta, et, quand il se rendra enfin à son poste, il sera tout disposé à traiter ses propres administrés avec le mépris que lui inspirent les *sarcars* et les *banians* (2) de la grande cité. Il faut plaindre le premier Hindou qui tombera sous la main d'un *magistrat* de vingt-et-un ans dont l'esprit est ainsi prévenu. On ne saurait trop insister sur les fâcheux résultats de ce stage fait à Calcutta. Bien des abus de l'administration de l'Inde ne s'expliquent pas autrement. Si le civilien, au lieu d'étudier les mœurs hindoues dans les bazars de Calcutta, se préparait à la tâche du collecteur ou du juge dans un district de l'intérieur, l'Inde compterait assurément des fonctionnaires plus dignes et plus humains. Malheureusement il n'en est rien. Dans les campagnes, le civilien aurait appris à aimer, à estimer les Hindous; à Calcutta, où il les voit souillés et corrompus par le commerce européen, il n'apprend qu'à les mépriser. A partir du moment où le civilien débarque, un pourvoyeur officieux s'empare de lui et le vole effrontément. Sur trois civiliens, il y en a un qui ne reverra jamais l'Angleterre : celui-là est condamné à un exil perpétuel, pour amortir

(1) A partir du jour où il entre en fonctions, les appointemens d'un *civilien* sont de 18 à 20,000 francs par an. Au bout de quelques années, ce chiffre s'élève jusqu'à 80 et 100,000 francs. Les plus habiles ou les plus heureux reçoivent jusqu'à 200 et 300,000 fr. C'est le chiffre du revenu qui règle la préséance dans la société anglo-hindoue, et le gouvernement a même publié en 1841, sous le titre de *Table of precedence in India*, une sorte de mandement qui pose les bases de cette singulière hiérarchie. Ce document est aussi un code de *civilité puérile et honnête*, et il rappelle les célèbres *avis au public* de Catherine II : « On ôtera son chapeau. »

(2) Agens d'affaires, bailleurs de fonds, c'est-à-dire usuriers.

les emprunts usuraires qu'il a contractés durant les dix-huit mois de son séjour dans la prétendue cité des palais. On le comprend, ces proxénètes, ces usuriers éhontés, ces jeunes Bengalis qui croient s'être élevés au niveau de la société européenne parce qu'ils en parodient maladroitement les usages, ne sont pas faits pour provoquer les sympathies du jeune Anglais en faveur des Hindous. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le civilien arrive à Calcutta dans l'âge où l'on garde difficilement quelque empire sur soi-même, où la fougue des passions est toute-puissante, et on ne s'étonnera pas que les études sérieuses soient le plus souvent négligées, oubliées même, par ces modernes Alcibiades, pour les plaisirs les plus coûteux et les plus excentriques.

Admettons cependant que le jeune civilien ait su faire marcher de front, pendant son séjour à Calcutta, les études de linguistique et les frivoles distractions. Sorti triomphant de son dernier examen, il est prêt à rendre la justice civile ou criminelle, au choix du gouvernement. Désormais c'est sur un nouveau terrain qu'il faut le suivre. Nous savons comment se forment les juges, les magistrats, les collecteurs, dans l'Inde anglaise : il nous reste à voir quels sont les effets d'un tel système, et comment il s'accorde avec les besoins, avec les intérêts du pays.

La présidence du Bengale est partagée en deux divisions principales, celle d'Agra et celle du Bengale proprement dit : c'est dans celle-ci que nous chercherons nos exemples. La superficie totale de cette division est de 39,671 lieues carrées, et sa population s'élève à 37 millions d'habitans, c'est-à-dire que l'étendue du Bengale est une fois plus considérable que celle de la France et que sa population est un peu plus nombreuse que la nôtre. Ce vaste territoire est divisé en 42 districts, qui forment autant de ressorts pour l'administration de la justice et la perception des revenus; mais l'importance de ces diverses juridictions varie beaucoup, car quelques-unes d'entre elles embrassent une population de 1,500 à 1,600,000 habitans, tandis que d'autres ne s'étendent que sur 400 à 500,000 ames. Prenant la moyenne, nous ferons porter nos observations sur un district ayant une superficie de 2,000 lieues carrées avec une population d'un million d'habitans; ce sera, si l'on veut, le Jessore. Ce nom doit être familier à un assez grand nombre de nos industriels, car c'est celui des plus belles qualités d'indigo que l'on produise dans le Bengale. Bien qu'égal en étendue à toute la Suisse, ce district a une population beaucoup moins considérable.

Rien n'est plus simple que l'organisation du corps judiciaire dans le Jessore. Un juge anglais est placé dans le centre du district, et cinq juges de paix indigènes s'en partagent les portions excentriques. Les affaires les plus importantes sont évoquées en premier ressort devant le juge de district et sont déférées en appel à une cour dont le siége est

à Calcutta. Cette cour supérieure est également chargée de maintenir l'unité de jurisprudence dans toutes les cours de district, et, sans connaître du fond des affaires dans les justices de paix, elle doit veiller à ce que la loi ne soit jamais violée ni mal appliquée. Les affaires dont le chiffre s'élève à 125,000 francs peuvent être soumises en appel à un tribunal spécial en Angleterre, mais les frais et les lenteurs qui accompagnent cette procédure sont bien faits pour éloigner le plus grand nombre des plaideurs.

Le nombre des actions civiles intentées dans le Jessore est de neuf à dix mille par an, et les intérêts en litige peuvent être estimés à une somme de 5 millions de francs, en prenant pour base une statistique qui comprend ces dix dernières années. Sans contredit, c'est un labeur assez considérable pour un seul juge que d'exercer, dans une si vaste circonscription, un contrôle absolu sur toutes les justices de paix et de prononcer en première instance sur les causes les plus importantes, sans parler des jugemens à exécuter, des successions à liquider et des biens vacans à administrer. Cependant d'autres devoirs se joignent, pour le juge, à ces attributions, déjà si complexes et si nombreuses. En effet, c'est le même fonctionnaire qui est chargé de la répression des crimes et délits; il venge la société, il applique les peines infamantes, et ce pouvoir immense, il l'exerce sans partage et dans toute l'étendue de son district.

Quels sont les juges de paix indigènes qui concourent avec ce fonctionnaire à l'administration de la justice civile? Ces hommes, il faut bien le dire, ne se recommandent guère par la pureté des mœurs, et il en est bien peu dont le concours n'imprime pas une tache à l'administration. Ils appartiennent aux classes les plus infimes de la société hindoue, et, à défaut de qualités personnelles, leur caractère officiel et le faible salaire qui y est attaché ne suffisent pas à faire oublier la bassesse de leur caste. On a essayé de les entourer de quelque considération à l'aide de titres pompeux que l'on a empruntés à la langue persane, et qui servaient autrefois à qualifier les plus hauts dignitaires de l'état; mais les naturels ne s'y sont pas trompés, et l'audace inouie avec laquelle ils spéculent sur la vénalité de ces fonctionnaires montre assez quel cas il faut faire de tout ce clinquant. Les justices de paix, où le peuple devrait trouver un ministère d'ordre et de conciliation, sont, dans l'Inde, autant de boutiques ouvertes à un trafic scandaleux. Il y a mieux : on s'est tellement habitué à suborner les juges aussi bien que les témoins, et ce système de corruption est si profondément entré dans les mœurs, que les plaideurs emploient tous les moyens en leur pouvoir pour échapper à la juridiction des juges anglais, les seuls qui soient incorruptibles. Tout le monde sait que certains cadeaux, nommés *douceurs* dans le Bengale, ne sont autre chose qu'une taxe préle-

vée par les juges indigènes sur les plaideurs : outre les frais du procès, il faut encore payer le roulement des affaires, et le gouvernement sanctionne ces honteuses exactions par son silence.

Les choses se passent autrement chez le juge anglais. Nous avons dit qu'il était incorruptible : ajoutons qu'il est inabordable. Il apporte à l'audience le froid mépris de tout civilien pour les Hindous qui l'entourent. Les abords de la cour sont encombrés. Ils sont là deux ou trois cents cultivateurs, venus de cent milles à la ronde, soit comme parties, soit comme témoins, les uns attendant impatiemment que leur cause soit appelée, les autres, dont les ressources sont épuisées, implorant à grands cris les moyens de regagner leur pays. On fait faire place, et le juge arrive à son siége sans être souillé par le contact de toutes ces misères. Pendant que son attention est absorbée par le courant des affaires, et qu'il signe, souvent sans les lire, les pièces qui ont été préparées la veille, le greffier fait son choix et appelle une cause, quel que soit d'ailleurs le rang qu'elle occupe sur le rôle. Les parties sont amenées devant la cour, et l'interrogatoire commence. S'il s'agit d'une affaire importante, et si le juge a des loisirs, peut-être posera-t-il lui-même les questions; mais, le plus souvent, ce soin est laissé au greffier, qui, tout en écrivant les dépositions, les traduit dans une langue qui vient d'être adoptée par les tribunaux et qui est tout-à-fait inintelligible aux plaideurs (1). A proprement parler, les débats ne sont ouverts qu'après l'audition des témoins, car c'est alors seulement que le juge veut bien prêter quelque attention à ce qui se passe autour de lui. Il écoute la lecture des pièces du procès, et permet, pour la forme, qu'on lui lise quelque chose des interrogatoires qui viennent d'être terminés, puis il laisse volontiers parler les avocats jusqu'à l'heure de son dîner, heure à laquelle la cause est invariablement entendue. A en croire les juges anglais, leurs décisions gagnent beaucoup en sûreté et en droiture à ce que les preuves orales soient ainsi écartées, attendu que le témoignage d'un Hindou, loin d'éclairer l'affaire, ne sert qu'à compliquer la procédure. Il y a bien quelque chose de vrai dans cette allégation, car l'abus que font de la métaphore tous les Orientaux a prêté à beaucoup de mots un sens aussi vague que peu satisfaisant pour les étrangers. On aurait tort néanmoins de croire qu'un juge doué d'un peu de patience, et surtout d'une parfaite connaissance de la langue du pays, ne pourrait pas guider l'esprit d'un paysan hindou et lui faire énoncer des idées claires et distinctes. Ces mêmes témoins, qui se troublent si fort

(1) Autrefois on plaidait dans la langue persane, qui est familière à tous les lettrés de l'Inde. On a récemment essayé d'y substituer l'hindoustani, mais ce que l'on pouvait prévoir est arrivé, les deux langues se sont fondues en une seule, et les Bengalis ne comprennent rien à ce nouvel idiome.

lorsqu'ils sont en la présence d'un juge anglais, fournissent des renseignemens précieux quand ils sont interrogés par leurs juges de paix.

Si le juge anglais rachète son indifférence hautaine par une intégrité à toute épreuve, on n'en saurait dire autant des officiers de la cour. Chaque pas dans la procédure doit être accompagné d'une *douceur*, et il n'est pas jusqu'à l'huissier qui ne réclame un présent mesuré sur l'importance du procès. Pour expliquer ces désordres, il nous suffira de constater quelle est, à côté de celle des Anglais, la part que l'on a faite aux indigènes dans le budget des dépenses judiciaires. Nos chiffres sont relevés sur les derniers états officiels qui aient été publiés, et ils s'appliquent à tout le Bengale :

ANGLAIS.	INDIGÈNES.
45 juges.	147 juges de paix.
1 surintendant de police.	725 greffiers.
63 magistrats.	469 commissaires de police.
109 fonctionnaires, dont les appointemens s'élèvent ensemble à 5,810,000 fr., soit pour chacun une moyenne de 53,300 francs par an.	1,341 fonctionnaires, dont les appointemens s'élèvent ensemble à 1,978,490 fr., soit pour chacun une moyenne de 1,475 francs.

Comment s'étonner, après cela, de la vénalité des fonctionnaires hindous? La modicité des traitemens, l'absence de tout lien hiérarchique et l'instabilité des situations déconsidèrent une autorité que l'on est obligé de livrer à des mains indignes. Quant aux juges anglais, ce ne sont point les distinctions extérieures qui leur manquent, et, si l'éclat peut suppléer à l'absence de mérite, il faut reconnaître qu'ils ont tout ce qu'il faut pour attirer la confiance et commander le respect. Malheureusement une promotion dans le *civil service* implique presque toujours la nécessité de passer d'une branche de l'administration dans une autre, d'où il suit que l'expérience acquise dans l'emploi que l'on quitte devient à peu près inutile pour celui que l'on va remplir. Ainsi, les cours de district servent de récompense aux services les plus étrangers à l'autorité judiciaire, et les deux tiers des juges du Bengale sont choisis parmi les collecteurs, c'est-à-dire parmi les percepteurs de contributions foncières. Il a donc fallu que ces fonctionnaires, qui ne connaissaient des lois que celles qui s'appliquent au fisc, devinssent du jour au lendemain les dispensateurs suprêmes de la justice civile et criminelle. Ils s'acquittent de leur nouvelle tâche en amateurs pendant quelques années, et passent à d'autres fonctions, pour lesquelles ils ont à recommencer encore un apprentissage. A défaut des graves doctrines, des sévères traditions qu'on leur demanderait en vain, trouve-t-on du moins chez les juges anglais ce qu'il faudrait de travail et d'application pour offrir quelque garantie aux droits privés? Non, car la multiplicité

des devoirs à remplir et la rapidité qu'il faut apporter dans l'expédition des affaires excluent tout examen et livrent les parties à un pouvoir discrétionnaire qui s'affranchit de toutes les règles et de tous les précédens. Veut-on savoir quel est le temps qu'un juge peut donner aux affaires civiles de son district? Il a quatre mois par an pour les expédier. Le compte est facile à faire. Le nombre des jours fériés, tant anglais qu'hindous et musulmans, est de 130 par an; ajoutez-y 10 jours par mois pour les assises : il reste 115 jours durant lesquels un seul homme prononce sur les intérêts qui ont agité une population d'un million d'ames dans le cours d'une année entière! En matière criminelle, la juridiction de ce fonctionnaire s'étend sur tout le district. Les accusés lui sont déférés par la police locale, et il les juge en dernier ressort, lorsque la peine qu'il inflige ne dépasse pas quatorze années de fers. Les condamnations à mort doivent être confirmées par la cour supérieure qui siége à Calcutta.

L'organisation de la police présente non moins d'abus que celle de la justice. Cette organisation est tellement vicieuse dans le Bengale, qu'après avoir long-temps soulevé l'indignation de la presse, les énormités qu'elle entraîne ont enfin fixé l'attention publique. Le gouvernement s'en est ému lui-même, et il a fait tous ses efforts près de la cour des directeurs pour qu'on affectât 1 ou 2 millions de plus aux besoins de ce service. Personne ne croyait cette somme suffisante pour arrêter le mal; mais on croyait qu'elle suffirait pour arrêter les clameurs. La cour des directeurs s'est montrée fort peu touchée du bruit que l'on faisait dans l'Inde, et elle est restée inexorable; il s'agissait d'un surcroît de dépenses : le parlement seul, en pareil cas, a le secret de se faire écouter, et il n'y a pas de réforme à espérer tant qu'il ne s'en mêle pas.

Telle qu'elle est, la police du Bengale cause infiniment plus d'effroi que n'en inspirent ceux-là même dont elle devrait réprimer les méfaits. Nous avons déjà dit qu'il y avait 469 commissaires de police pour tout le Bengale, c'est-à-dire un commissaire de police pour 80,000 habitans. Les agens de police sont au nombre de 7,000, soit un agent de police pour un peu plus de 5,000 habitans. Ces hommes reçoivent chacun 120 francs par an, et ils sont lancés avec leurs armes et leurs insignes au milieu de la population indigène, aux dépens de laquelle ils doivent vivre. Si l'on se rappelle l'étendue du territoire, si l'on songe que chaque commissaire de police doit exercer sa surveillance dans un arrondissement de 84 lieues carrées, et que chaque agent de police est le seul représentant du pouvoir exécutif dans une commune de 6 lieues carrées, on comprendra combien est illusoire la protection qu'il faut attendre de cet agent isolé. Aussi qu'arrive-t-il? C'est que l'auteur d'un

crime ou d'un délit échappe presque toujours aux poursuites qui sont dirigées contre lui. D'ailleurs, l'intérêt même de la victime lui ordonne de se taire, et, au besoin, de faciliter l'évasion du coupable. En effet, s'il est quelque chose que l'on redoute à l'égal des malfaiteurs, c'est l'intervention de la police, et pour ne pas être traîné à 100 ou 150 milles plus loin, pour ne pas être examiné en qualité de témoin et renvoyé devant le juge, toutes choses qui interrompraient ses travaux et l'éloigneraient de sa famille pendant trois ou quatre mois, on a vu souvent celui qui avait été dépouillé de tout ce qu'il possédait emprunter à ses voisins, afin de payer lui-même la rançon du coupable. Cependant, si le dommage est considérable et de nature à pouvoir être réparé, il est évident que celui qui en a souffert ne négligera rien pour activer les investigations de la police. Dans ce cas, il sera tributaire du commissaire de police aussi bien que de ses agens, et il apprendra qu'il est parfois plus difficile de stimuler leur zèle que d'en arrêter les élans. En somme, il est de règle que toute infraction aux lois doit tourner au profit de la police, soit qu'elle agisse, soit qu'elle reste passive.

Ce sont là de graves abus sans doute, et, si ces choses se passaient partout ailleurs que dans le Bengale, elles suffiraient pour qu'on qualifiât d'exécrable le système qui les tolère; mais ce serait mal connaître les Hindous et leurs dispositions endurantes que de les croire capables de s'émouvoir pour si peu. En fin de compte, que la police soit insuffisante et qu'elle doive être entretenue dans l'abondance et la fainéantise, ce sont là encore des maux supportables : il faut mieux que cela pour expliquer l'horreur que la police inspire aux habitans de l'Inde. Aussi, parmi les traits de cruauté qu'on lui reproche, en est-il qui nous reportent aux plus tristes souvenirs de l'inquisition. L'auteur d'un des meilleurs livres que l'on ait écrits sur l'Inde, l'évêque Heber, s'étonnait de ce que son aspect, qui n'avait certes rien de redoutable, mît en fuite tous les Hindous qu'il rencontrait sur les bords du Gange, et il se demandait avec douleur quelle était la cause de cette terreur instinctive que, de nos jours encore, les vainqueurs continuent d'inspirer aux vaincus. Malheureusement le bon évêque a négligé de nous dire s'il était escorté de ces terribles alguazils qui accompagnent presque toujours un grand personnage dans ses excursions sur la rivière, et qui s'en vont maraudant et butinant comme s'ils étaient en pays ennemi. Il est rigoureusement vrai que les agens de police traitent les habitans d'un village comme si l'on était sur un pied de guerre, leur passage est toujours marqué par quelque acte de violence, et les brahmes eux-mêmes ne sont pas à l'abri de leurs insultes.

Toute la police du district est placée sous le contrôle d'un fonctionnaire qui porte le titre de *magistrat*. C'est ordinairement un jeune civilien âgé de vingt-quatre ou de vingt-cinq ans, qui est à la fois procureur

du roi, juge d'instruction et juge en matière correctionnelle. Il est également chargé de la surveillance des prisons et doit diriger les travaux publics qui ont pour objet la réparation des routes et l'assainissement du district. Comme on voit, la police a beau jeu, et, s'il est vrai que le magistrat est parfaitement instruit de ses machinations, il est également vrai que le temps lui manque pour en rechercher la preuve et les réprimer. Il est constant que la police du Bengale est recrutée parmi les castes les plus viles, et qu'elle échappe complétement à la surveillance de l'autorité supérieure. Le maximum des peines correctionnelles ou de simple police qui peuvent être infligées par le magistrat est de trois ans de prison. Il y aurait bien quelques réflexions à faire sur l'étrangeté de cette législation qui donne pour juge à l'accusé celui-là même qui l'arrête et qui l'accuse, mais on aurait mauvaise grace à s'inquiéter de semblables misères, et, parmi toutes les choses qui sont à réformer dans le Bengale, il n'en est pas dont la réforme soit moins pressante que celle-là. Il y a un surintendant de police pour tout le Bengale. Ce fonctionnaire reçoit 120,000 francs par an, et il publie chaque année un rapport qui constate l'insuffisance de son département. Ce rapport pourrait être stéréotypé, et les services du surintendant seraient avantageusement remplacés par ceux de quatre magistrats. Ajoutons que le rapport de 1845 porte à 117,000 le nombre des crimes et délits qui ont été commis dans l'année.

On se tromperait fort si l'on croyait que les Anglais qui résident à Calcutta s'accommodent, pour leur propre compte, d'une organisation judiciaire si peu conforme aux principes de la raison et de l'équité. Les Anglais ne sauraient accepter de pareils abus, et, à Calcutta comme à Londres, il leur faut des juges, des avocats de Westminster. Une cour suprême, composée de trois juges choisis parmi les avocats les plus distingués du barreau de Londres, siége à Calcutta, mais elle réserve ses services à la population anglaise exclusivement. Les trois juges se partagent une somme de 500,000 francs par an, et le traitement de tous les officiers de la cour est sur un pied également libéral. Ce n'était point assez que ce tribunal fût revêtu d'un éclat exceptionnel, il fallait qu'il eût un avantage plus réel sur toutes les cours des districts qui sont à l'usage des indigènes; en un mot, il fallait qu'il fût en possession de son libre arbitre. C'est pour cela que la cour suprême ne relève point de la compagnie, les juges et les officiers sont nommés par la reine, et presque tous les conflits qui s'élèvent entre le gouvernement local et les membres de la cour tournent à l'avantage de ceux-ci. La juridiction de la cour suprême de Calcutta s'étend, en matière civile, sur tous les habitans de la ville, et, en matière criminelle, elle s'étend sur tous les Anglais dans la présidence. La vieille expérience que les juges ont acquise en Angleterre, l'indépendance de leur carac-

tère, le talent des avocats et la grande publicité donnée aux débats garantissent la rigoureuse observance des formes de la justice. Il faut en dire autant des cours suprêmes de Madras et de Bombay, qui remplissent les mêmes devoirs et rendent les mêmes services. Le contraste de ces tribunaux sérieux et éclairés avec les cours indigènes est peut-être le blâme le plus sévère que l'on puisse formuler contre le gouvernement de la compagnie. On s'explique difficilement cette bizarre institution d'une justice au rabais, d'une justice bonne pour le peuple, tandis que l'on fait venir à grands frais une autre justice dont les bienfaits ne se répandent que sur des classes privilégiées.

Dans les états publiés par le comité de finances pour l'année 1842, nous voyons la justice et la police du Bengale figurer au budget des dépenses pour une somme de 12,018,000 francs (1). Cette somme est diversement répartie entre les 42 districts du Bengale, et on n'en applique aucune portion ni à la cour suprême, ni à la police de Calcutta. Il faut recourir à d'autres sources pour savoir ce que coûtent celles-ci, et les documens officiels publiés par le *Bengal and Agra Gazettier* nous fourniront les chiffres dont nous avons besoin. Cette publication donne un tableau comparatif des dépenses de la province pendant trois années, de 1839 à 1841, et l'administration de la justice et le service de la police à Calcutta y figurent pour une somme de 2,954,000 francs. Or, les derniers recensemens portent à 37 millions d'ames la population de tout le Bengale, et à 230,000 ames celle de Calcutta, d'où il suit que, sur les énormes impôts qui frappent également les habitans de la campagne et ceux de la ville, le gouvernement, qui leur doit à tous une égale protection, distrait, pour remplir sa mission paternelle, une somme qui équivaut pour les uns à 33 centimes par tête, tandis que pour les autres elle est de 12 fr. 85 centimes!

Il n'est pas inutile de remarquer que les frais de cette bonne administration ne sont point supportés en réalité par la ville de Calcutta; les impôts levés sur la propriété dans cette riche cité, loin d'ajouter quelque chose aux revenus de l'état, sont absorbés par les besoins de la municipalité et n'ont pas suffi une seule fois depuis dix ans pour défrayer les services spéciaux, tels que la distribution des eaux, l'entretien de la voie publique, le nettoiement, l'éclairage, etc. La gestion des intérêts municipaux de la ville est confiée à la police. On a fait quelques efforts pour organiser une municipalité élective, mais les fonctions honorifiques ne tentent personne dans l'Inde, et on y trouverait à peine un citoyen qui voulût s'occuper des mesures d'utilité publique.

Loin de dissimuler ce contraste entre la cour suprême de Calcutta et les tribunaux destinés aux indigènes, il semble qu'on ait pris à tâche de

(1) Nous estimons la roupie à 2 fr. 50 cent., et nous négligeons les fractions.

faire sentir aux Hindous que des juges éclairés, inamovibles et indépendans du pouvoir constituaient un luxe auquel ils n'avaient pas le droit de prétendre, car les faubourgs de la capitale du Bengale, qui sont exclusivement occupés par les Hindous, sont dans le ressort des tribunaux ordinaires de la compagnie, et il suffit qu'un débiteur de mauvaise foi traverse la rue pour qu'il échappe à la juridiction de la cour suprême. Du reste, les lois anglo-indiennes sont pleines d'indulgence pour des cas semblables. Un voyage à Chandernagor met le failli à l'abri des premières poursuites et lui donne le temps de préparer les actes qui doivent précéder sa réhabilitation.

On a vu comment étaient remplies dans le Bengale les fonctions de juge et de magistrat; mais, pour connaître complétement la trinité administrative de l'Inde anglaise, il faut encore mettre en scène le collecteur. On aura ainsi suivi le civilien dans chacune des trois carrières qui s'ouvrent devant lui.

II.

Le collecteur anglais dans l'Inde perçoit les impôts sous quelque forme qu'ils se présentent; les contributions foncières, les contributions personnelles et mobilières, les taxes de consommation, enfin toutes les sources du revenu public sont soumises à sa direction. Il saisit la propriété partout où il peut la trouver, et il prélève dans son district, avec plus ou moins d'arbitraire, la quotité qui doit servir aux dépenses du gouvernement. En un mot, son pouvoir est le même que celui des fermiers-généraux d'autrefois, et son avidité est la même que celle des traitans. La seule différence, c'est que les rigueurs qu'il apporte dans l'exécution des lois de finance et dans l'application des tarifs, au lieu d'être exercées en vue d'un intérêt privé, sont sanctionnées par la compagnie et tournent au profit du trésor. Personne ne s'étonnera de la sollicitude avec laquelle la compagnie envisage la question de l'accroissement de ses revenus. De même qu'à l'époque où elle a été fondée, elle dirige encore aujourd'hui une vaste entreprise commerciale, et son premier soin doit être de veiller aux intérêts de ses commettans. Aux capitalistes anglais, ainsi qu'à tous les capitalistes du monde, il faut, avant toute chose, des retours avantageux, et, si on cherchait une exception à cette règle, à coup sûr ce n'est pas dans l'Inde qu'on la trouverait.

On associe volontiers au nom de la compagnie quelque idée de grandeur et de puissance, et il faut avouer que les derniers succès obtenus sur les bords de l'Indus et du Sutledge sont bien faits pour frapper et éblouir l'imagination. Encore est-il bon de savoir par quels sacrifices le peuple hindou paie une gloire qui, en définitive, n'est pas la sienne,

et au moyen de quels procédés la compagnie obtient, les frais de la guerre et de l'administration intérieure étant couverts, une balance financière qui, année commune, ne s'élève pas à moins de 50 millions de francs.

Les musulmans avaient respecté les lois hindoues qui régissaient la propriété, et les institutes de Menou étaient en pleine vigueur, quand les Anglais arrivèrent dans l'Inde. Ainsi les terres en culture appartenaient à celui qui le premier les avait défrichées, et les enfans mâles succédaient à la propriété par égales portions. Chaque village choisissait un notable qui gérait les intérêts administratifs et municipaux de la communauté, et qui, en matière fiscale, correspondait directement avec le chef du district. Cette charge donnait droit à une légère redevance sur toutes les terres du village et à une exemption d'impôts sur les terres qui appartenaient au notable lui-même. L'officier supérieur du district était en rapport direct avec le ministre des finances, et les états qu'il fournissait servaient de base pour répartir les impôts selon les ressources de chaque localité. Le chef du district et le notable du village observaient la même règle, chacun de son côté, l'un en imposant le village, et l'autre en imposant les habitans.

On comprend que ce système patriarcal ne pouvait trouver grace devant les Anglais. Sous le prétexte de donner plus d'unité et d'activité à l'action de ses fonctionnaires, la compagnie se borna d'abord à modifier l'ordre établi. Après bien des tâtonnemens, bien des essais qui tendaient tous à grossir les revenus du trésor, on imagina enfin, sous le gouvernement de lord Cornwallis, de supprimer d'un trait de plume tous les petits propriétaires, et on feignit de croire que les notables étaient les seuls maîtres de la terre sur laquelle ils avaient jusqu'alors perçu l'impôt (1). L'idée était neuve, le coup était hardi; mais comment ne pas être tenté par les avantages qui devaient en résulter? D'abord, en s'assurant l'appui des principales familles du pays et en réduisant le nombre des propriétaires, on trouvait le secret de cette unité, de cette activité si nécessaires dans la perception des impôts. De plus et surtout, on avait ses coudées franches pour taxer ceux que l'on venait d'enrichir, et, en fixant l'impôt à 60 (2) pour 100 sur le produit de la terre, on ne se départait pas encore de la modération qui convient à un gouvernement juste et libéral. Aussi est-ce en parlant de cette modération que lord Brougham a dit que « sur 20 shellings elle en mettait 18 dans la poche du gouvernement. »

Pour ne pas ralentir l'essor de l'industrie agricole, au sort de laquelle était intimement lié le succès de cette combinaison, il fallait entourer le nouveau propriétaire de quelque protection et lui faci-

(1) Rammohan Roy's, *Revenue system of India.*

(2) *The Zemindar and the Ryot.* — *Calcutta Review,* déc. 1846.

liter les moyens d'exploiter le sol qu'on avait enlevé à la petite culture : on fixa donc à perpétuité le taux de l'impôt, et on livra le fermier à la merci du propriétaire. Celui-ci, éclairé sur la nature des prétentions qu'il aurait désormais à satisfaire, et libre de spéculer sur la misère du peuple, devait trouver son intérêt à cultiver les terres que l'on avait laissé tomber en friche, et il devait chercher dans les progrès de l'agriculture quelque garantie pour le paiement de sa rente. En effet, c'est ce qui est arrivé. La grande culture a triomphé, et la production a constamment suivi une marche ascendante depuis que ce système a été introduit dans le Bengale. La part du gouvernement étant faite, et le propriétaire faisant la sienne à son gré sur ce qui reste, on comprend ce que devient le cultivateur ainsi placé entre les exigences de l'état et celles de son intermédiaire parasite. La condition des fermiers dans le Bengale ne diffère en rien de celle des laboureurs salariés, c'est-à-dire que le fruit de leur travail ne s'élève jamais au-delà de ce qui est rigoureusement nécessaire pour vivre, et il est bon d'ajouter que ce strict nécessaire ne comprend guère dans l'Inde que deux articles : le sel et le riz. Ce n'est pas nous qui traçons le tableau de ces misères, nous l'empruntons à la cour des directeurs elle-même. Dans un de ses rapports, elle reconnaît que « les fermiers du Bengale n'ont jamais d'autre nourriture que du riz, ni d'autres vêtemens qu'une mauvaise ceinture de coton. » Telle est la situation des anciens propriétaires du sol dans une province qui, quoiqu'elle ne forme que le dixième du territoire de la compagnie, lui rapporte cependant les deux cinquièmes de son revenu.

Depuis quelque temps, il s'est produit dans l'Inde un fait bien significatif. On sait quel est l'attachement de tous les Orientaux pour le désert ou pour le rocher où Dieu les a fait naître. La misère a été plus forte cependant chez les Hindous que l'amour du pays, les affections de famille et les préjugés de caste. Beaucoup de paysans bengalis vont chercher sur une terre étrangère, à l'île Maurice, à Demerary, à la Jamaïque, quelques-unes de ces jouissances matérielles qu'on leur refuse chez eux. On devine de quel œil jaloux la compagnie a vu ces émigrations. Ce qui lui portait le plus d'ombrage, c'était le retour de ces hommes qui, au bout de quatre ou cinq ans, avaient amassé un pécule souvent considérable et qui parlaient avec reconnaissance, en étalant leurs richesses, des bons traitemens qui attendent tous les laboureurs à Maurice et dans les Antilles. On combattit donc l'émigration des Hindous dans des libelles odieux, dont une partie de la presse anglaise se fit l'écho. Le parlement dut intervenir, et il consacra le principe de l'émigration. Nous qui en avons vu les effets bienfaisans à l'Ile de France, nous savons ce qu'il faut penser des sombres tableaux que des prétendus philanthropes tracèrent alors du sort des émigrés hindous.

On voulait effrayer les indigènes, mais ces terreurs affectées manquèrent le but par leur exagération même.

En fixant dans le Bengale l'impôt à plus de la moitié du produit et en grevant la terre de la rente due au nouveau propriétaire, lord Cornwallis prévoyait peu qu'on dût l'accuser plus tard d'avoir sacrifié les intérêts du gouvernement, et pourtant c'est ce qui est arrivé. En effet, la variété, la richesse des productions ainsi que l'immense fertilité du sol ont déjoué tous ses calculs, et les *zemindars*, dont sans doute il avait voulu faire des régisseurs plutôt que de véritables propriétaires, ont levé sur la misère du peuple un impôt encore plus lucratif que celui du gouvernement. Il serait facile de prescrire des bornes raisonnables à la cupidité des propriétaires, et il suffirait pour cela de fixer le taux de la rente. Si le gouvernement recule devant cette mesure que tous les bons esprits ont constamment réclamée depuis plus de cinquante ans, ce n'est pas qu'il mette en question le droit qu'il a d'intervenir dans les contrats privés pour réprimer les abus dont il ne profite pas. La compagnie n'a pas de semblables scrupules. Ce qui l'arrête, c'est la crainte de s'aliéner les principales familles du pays, dont il faudrait heurter les intérêts pour apporter quelque adoucissement au sort des fermiers.

Entre le système que lord Cornwallis a introduit dans le Bengale et celui que ses successeurs ont mis en vigueur dans les autres provinces de l'Inde, il est malaisé de faire un choix et de déterminer quel est celui qui pèse le plus lourdement sur le peuple. Pour obtenir un ensemble de mesures qui fût réellement satisfaisant au point de vue de la compagnie, il suffisait de réparer les deux erreurs capitales que le vieux soldat avait commises : ainsi il fallait éviter d'engager l'avenir, comme il l'avait fait en perpétuant le taux de l'impôt, et il fallait surtout se garder de cet odieux, de cet intolérable partage auquel il avait appelé les propriétaires de sa création. C'est ce qu'on a fait, et, les lois fiscales étant ainsi modifiées, on peut dire que dans les provinces nouvellement acquises le collecteur est le véritable maître de toutes les terres de son district. Il taxe les propriétés à son gré, et, si toute la somme imposée n'est pas payée à l'expiration du terme de rigueur, il fait vendre la propriété à l'enchère, et il condamne le propriétaire à la prison lorsque le produit de la vente reste au-dessous des exigences du trésor (1).

Les Hindous sont attachés au servage des champs, comme l'étaient jadis nos pères à celui de la glèbe, et, outre les calamités qui accompagnent une mauvaise récolte, ils sont encore menacés de la contrainte par corps. Comment s'étonner si ces mesures oppressives paralysent

(1) Shore's *Notes on Indian affairs*, — Calcutta, 1839, et Rammohan Roy's *Revenue system in India*.

tous les efforts des petits propriétaires? Ils sont entourés des moyens de produire la richesse, mais l'œil du collecteur est sur eux, et il leur ôte non seulement le pouvoir, il leur ôte aussi le désir de s'affranchir de la pauvreté. C'est une lutte bizarre entre le propriétaire et le collecteur, surtout si celui-ci est un bon collecteur, ce qui s'entend, en langage fiscal, d'un officier rapace et implacable. L'un, insouciant et découragé, est complétement livré à la routine, et il néglige tous les progrès agricoles sans en excepter les plus simples travaux d'irrigation. Il sait qu'il lui est interdit d'amasser un petit pécule, et, une fois que ses alimens lui sont assurés, il lui importe peu d'augmenter les revenus de l'état en augmentant ceux de la propriété dont il a le dépôt. Au contraire, telle est sa crainte de voir surgir quelque prétexte pour un surcroît d'impôt, que, s'il afferme sa terre, ce sera presque toujours avec la condition expresse qu'on ne devra ni creuser un puits ni construire des canaux. Le rôle du collecteur est de combattre les effets de cette déplorable inertie. Il recommande d'abord l'emploi des bonnes méthodes. Si le paysan persiste, les raisonnemens captieux font place à la violence. Enfin, et comme dernière ressource, la propriété est vendue ou plutôt elle est livrée à quiconque veut s'en charger. Le nouvel acquéreur comptait peut-être sur quelque protection puissante dans les bureaux du collecteur, mais la vigilance de celui-ci a trompé son attente, et ses illusions s'évanouissent devant le tableau des contributions. Il apprécie bientôt sa situation; malheureusement il est trop tard pour reculer, et, s'il était tenté de suivre l'exemple de son prédécesseur, la prison ne tarderait pas à s'ouvrir devant lui.

On le voit, les différens modes de percevoir les revenus publics dans l'Inde anglaise sont tous également vexatoires pour le producteur; mais le système de lord Cornwallis se recommande par quelques-uns des avantages qui résultent de la grande culture. Cela est si vrai que, lorsqu'une propriété foncière devient, au Bengale, l'objet d'une action civile, les droits de timbre sont réglés d'après une estimation qui, dans cette province, donne aux terres en litige une valeur égale au produit de trois années, tandis que, dans les autres parties de l'Inde, le produit d'une seule année représente la valeur du fonds. S'il s'agit d'une terre qui est exempte d'impôt, on estime le capital en multipliant le revenu par dix-huit. Ce tarif est à lui seul très-significatif. L'incroyable dépréciation des propriétés imposées est énoncée ici dans les termes les plus clairs, et c'est le gouvernement lui-même qui prend le soin de la constater.

Un témoignage de la plus grande valeur, celui de M. Shore, juge de l'un des districts du nord-ouest, complétera ce tableau. « Le bétail, dit-il (1),

(1) *Notes on Indian affairs.*

les ustensiles de ménage, la poterie, le métier à filer, les enfans même, enfin tout ce qui appartient au malheureux paysan est sujet aux extorsions des officiers du fisc et devient une source de revenus pour l'état. On entend les jeunes collecteurs parler avec le plus grand sang-froid des propriétés qu'ils ont saisies et vendues par centaines, et ils vous disent, sans s'émouvoir, que leur district est à peu près ruiné. Que penserait-on en Angleterre d'un système qui aurait tellement avili les propriétés foncières, qu'on trouverait peu d'acheteurs qui voulussent les prendre au prix de la récolte d'une année? Le soleil de l'Inde a-t-il donc endurci nos cœurs à ce point qu'il n'y ait personne parmi nous qui entreprenne de soulager ces infortunes? La vue d'un riche Hindou, avec ses éléphans, ses chevaux et ses domestiques, provoque toujours un sentiment de colère et de jalousie chez les jeunes civiliens. Il est bien rare aujourd'hui de rencontrer dans nos provinces un indigène qui ait encore quelque fortune, mais je me rappelle un *bon collecteur* auquel toute cette pompe inspirait toujours la pensée d'augmenter les contributions de celui qui l'étalait. Inutile d'ajouter que cette pensée était promptement mise à exécution.»

L'impôt sur le sel, le commerce de l'opium, les droits de douane et de timbre, et la taxe sur les boissons, constituent les autres branches du revenu public dans le Bengale. Le droit de consommation que le trésor perçoit sur le sel est de 10 francs par quintal, et il rapporte, année commune, 40 millions de francs nets. La douane, le timbre et l'accise fournissent un contingent de 25 millions de francs en chiffres ronds. Quant à l'opium, le marché conclu à coups de canon entre la Chine et l'Angleterre a rapporté, en 1844, un bénéfice de 47 millions de francs sur l'opium produit dans le Bengale. Les documens nous manquent pour la présidence de Bombay, et nous ne saurions dire la somme pour laquelle ce monopole figure dans son budget. Le privilége exclusif de culture et de fabrication pour le compte de l'état est confié à un petit nombre d'agens, et l'opium, soigneusement empaqueté, est dirigé sur les marchés de Calcutta ou de Bombay dans des caisses de 80 kilogrammes. La caisse d'opium coûte 875 francs au gouvernement, et elle est vendue à l'enchère à un prix qui varie de 3,200 à 3,800 francs. L'agiotage s'est emparé de cette drogue, qui semble devoir être fatale à tous ceux qui la touchent, et de nombreuses faillites constatent, chaque année, les progrès du fléau que la civilisation européenne a introduit dans l'Inde. Un fait sans exemple a révélé, l'année dernière, la funeste influence que cet agiotage exerce sur les mœurs publiques. Quelques spéculateurs de Calcutta avaient conclu des marchés fictifs pour une quantité considérable d'opium, et la différence, en hausse ou en baisse, devait être réglée suivant le cours de la marchandise au jour de la vente publique fixé par le gouvernement; mais, quand le terme fut arrivé et que

le premier lot fut mis à l'enchère, le prix de l'opium avait déjà subi tant de variations, et les chances de ceux qui jouaient à la baisse étaient devenues tellement défavorables, que ceux-ci se liguèrent pour éluder une convention désormais ruineuse, et ils surenchérirent à l'envi avec tant d'opiniâtreté qu'on fut obligé de clore la vente sans qu'il eût été possible d'adjuger la première caisse. La pudeur publique a fait justice de ces tripotages, et le gouvernement a pris des mesures pour qu'un tel scandale ne se renouvelât plus; mais, si la morale réprouve ce moyen honteux d'acquérir les richesses, que faut-il penser de ceux qui préparent le poison et qui fournissent l'enjeu?

III.

Pour bien comprendre toute la portée du système administratif dont nous avons montré les trois faces principales, il ne faudrait pas se renfermer uniquement dans le domaine des faits judiciaires ou des intérêts financiers. Deux questions sont encore à examiner. Quelle est l'action de ce système sur les mœurs de la société hindoue? Quel en est l'avantage politique pour l'Angleterre?

Les riches produits de l'industrie hindoue faisaient autrefois, on le sait, l'admiration de l'Europe. Sous le règne des musulmans, le peuple vaincu édifiait sa pagode à côté de la mosquée du vainqueur, et des ruines majestueuses attestent encore aujourd'hui que la race hindoue portait à un très haut degré le sentiment de l'art. Nous ne prétendons pas mesurer la prospérité du pays sur la grandeur et l'importance de ces travaux. De semblables constructions ne furent point entreprises dans des vues d'utilité publique, et il faut chercher dans les égaremens de l'orgueil ou dans les entraînemens de la ferveur religieuse la pensée qui les inspira. Nous voulons seulement établir que les peuples de l'Inde ont donné assez de preuves de leur énergie créatrice dans les arts comme dans les lettres, pour qu'on n'impute pas à un vice originel la torpeur où ils sont plongés aujourd'hui. On sait qu'ils excellaient à travailler les métaux précieux, et tout le monde connaît ces tissus merveilleux qui triomphent encore des caprices de la mode. C'est qu'en effet la politique musulmane, différente en cela de celle de l'Angleterre, loin de s'alarmer des progrès de l'industrie manufacturière, en encourageait l'essor et vivifiait les entreprises stagnantes. Ainsi, et pour ne parler que des articles les plus fameux, ceux devant lesquels les ouvriers d'Europe s'avouaient vaincus, les brocarts de Benarès, les mosaïques d'Agra, la bijouterie de Delhi et la mousseline de Dacca étaient pour l'artisan autant de sources de richesses que les Anglais ont sacrifiées à la dévorante activité des ateliers de la métropole. Il en est de même pour cette cotonnade grossière, mais durable, dont la fabrication était assise

au foyer domestique. Le *long cloth* de Manchester doit régner sans partage, et les femmes et les enfans ne sauraient dérober quelques heures aux travaux des champs pour tisser cette «mauvaise ceinture de coton» dont parle la cour des directeurs. Les droits sont exorbitans, ou, pour mieux dire, ils sont prohibitifs sur tous les objets dont la fabrication pourrait porter ombrage à la puissance productive de la Grande-Bretagne. A l'exception de la poudre et des canons, il nous serait difficile de nommer un seul article important qu'il fût permis à l'Inde de fabriquer conjointement avec l'Angleterre. Les foulards du Bengale et les châles de cachemire échappent seuls à cette condamnation, grace à l'impossibilité où l'on est d'en faire une imitation parfaite.

«On a prétendu, dit M. Shore, démontrer la supériorité des Anglais dans les arts mécaniques par ce fait, que le coton acheté dans l'Inde et transporté en Angleterre pour y être transformé en produits de toutes sortes revenait ici pour être vendu avec bénéfice à des prix moins élevés que s'il avait été manufacturé dans le pays. Ce fait ne prouve qu'une chose, c'est que les mesures du gouvernement sont vexatoires et tyranniques. En effet, les tarifs ruinent le pays, dans le dessein avoué de favoriser la métropole (1).» Ainsi, l'Inde est une ferme colossale qui appartient à des manufacturiers *absentees;* ceux-ci sont représentés par des agens violens qui récoltent la matière brute et qui l'envoient dans ces prodigieux ateliers d'où elle revient en partie, pour devenir, sous une forme nouvelle, une portion du faible salaire que l'on alloue au malheureux pionnier. Certes, il faut admirer cette ingénieuse combinaison qui permet de cumuler les profits de l'agriculteur avec ceux du manufacturier et du commerçant. Réduire au plus strict nécessaire la consommation du producteur, et cependant la réduire encore en la faisant passer d'abord par une main étrangère qui en garde quelque chose, tels sont les deux termes de la proposition, telle est la double opération par laquelle l'Angleterre a su exploiter dans l'Inde, avec une rare habileté, la terre au moyen de la population, la population au moyen de la terre.

Il faut être juste. Tranquille du côté de ses revenus, la compagnie a senti qu'il convenait d'apporter, par l'éducation morale du peuple, quelque soulagement à ses souffrances matérielles. Ces efforts, qu'il faut louer, si insuffisans qu'ils soient, datent de l'administration de lord William Bentinck. Parmi les résultats obtenus, nous devons placer en première ligne l'abolition de ces pratiques religieuses qui exigeaient que les veuves s'immolassent sur le tombeau de leur époux. Il faut également regarder comme un immense bienfait l'extermination de cette secte d'é-

(1) *Notes on Indian affairs,* vol. 2.

trangleurs (*thugs*) qui cherchaient de bonne foi dans le meurtre et la rapine les moyens de faire leur salut. Félicitons aussi le gouvernement d'avoir enfin renoncé à cette taxe sacrilége qu'on levait, récemment encore, sur les pèlerins qui croyaient obéir à une inspiration divine, en cherchant la mort dans les eaux sacrées que forme le confluent du Gange et du Jumma.

Le gouvernement a été moins heureux et moins habile dans une lutte récente contre des excès déplorables dont la répression intéresse cependant l'humanité tout entière. Il existe aujourd'hui dans l'Inde, à cent lieues de Calcutta, une tribu sauvage, la tribu des Khonds, qui sacrifie des victimes humaines à ses idoles, et qui se nourrit de la chair des hommes qu'elle a égorgés. Le gouvernement envoie tous les ans une compagnie d'infanterie sur la scène de ces boucheries, mais c'est quand le couteau du sacrificateur a cessé de frapper, c'est quand l'autel est levé que commence cette promenade militaire. « Les renseignemens que j'ai obtenus sur les sacrifices humains, écrivait en 1838 un officier que l'on avait chargé du triste rôle de compter les morts, le lieutenant Hill, me fait supposer que ce rite barbare est pratiqué sur une plus vaste échelle et dans une plus grande portion de pays qu'on ne le croit généralement. Je ne sais rien de positif sur les montagnes qui s'étendent au nord de Goomsur, mais je ne doute pas que sur toute la chaîne il en soit de même qu'à Bustar, où les sacrifices sont très fréquens. On se souvient encore ici d'un grand sacrifice qui fut offert il y a douze ans. C'était à l'occasion d'une visite que le rajah de Bustar se proposait de rendre au rajah de Rajpore, et on dit que vingt-six ou vingt-sept hommes furent immolés, tous dans la fleur de l'âge. J'ai de fortes raisons de croire que, dans les bois qui avoisinent Chuttighur, les Khonds sont anthropophages et se nourrissent de la chair qu'ils ont consacrée. Je sais de source certaine qu'il y a dans une seule localité deux cents enfans qui sont voués à une mort prochaine. A Goomsur, plus de cent enfans ont été rendus à leurs parens, mais il en reste encore un très grand nombre. Avec de pareilles données, on frémit en se demandant quel peut être le nombre des captifs que les Khonds destinent aux sacrifices. »

En présence de ces horribles révélations, le devoir du gouvernement était d'intervenir avec promptitude pour venger les lois de l'humanité méconnues par une secte barbare. Cependant, en 1841, trois ans après que le rapport du lieutenant Hill lui avait été communiqué, la compagnie n'avait encore rien fait. A cette époque, le gouvernement de Madras prit l'initiative et proposa quelques mesures qui furent approuvées par le gouvernement suprême; mais quelles étaient ces mesures? Le croira-t-on jamais? Pour apprivoiser ces hordes farouches, pour imprimer le cachet de la civilisation sur ces moissonneurs impitoyables,

ce que l'on recommandait avant tout, c'était l'introduction des cotonnades de Manchester! Le gouvernement de Calcutta répondit à celui de Madras dans les termes suivans :

« Le plan de lord Elphinstone est approuvé, savoir :

« 1° Ouvrir des voies de communication;

« 2° Faciliter par tous les moyens possibles les transactions commerciales, et établir à cet effet des foires et des marchés;

« 3° Organiser une police semi-militaire.

« Si l'occasion se présentait d'entrer en discussion avec quelques chefs influens et bien disposés, il n'y aurait point d'imprudence à leur déclarer que le gouvernement anglais abhorre cette coutume (celle des sacrifices humains), et qu'il est déterminé à user du droit qu'il a de punir sévèrement tous ceux qui chercheraient à s'emparer des sujets de la Grande-Bretagne pour les immoler; mais, pour le présent, il faut se borner à des tentatives graduelles. »

Ces tentatives, c'est-à-dire l'établissement des foires et des marchés, ont eu si peu de succès, qu'en mars 1844, le colonel Ouseley écrivait que ces *pauvres victimes* étaient immolées par centaines. Le colonel recommande l'emploi de la force et il offre de se mettre à la tête d'une expédition. « Il y a peu d'honneur et de gloire, dit-il, à acquérir dans ces forêts; mais il est urgent de mettre un terme à des horreurs que l'on commet ouvertement à 100 ou 120 lieues de la capitale. » Un autre officier, M. Bannerman, fut assez heureux pour arracher une jeune fille des mains du bourreau au moment où le sacrifice sanglant allait être consommé. Quelques passages de son rapport méritent d'être cités. « Après avoir traversé, dit M. Bannerman, une forêt épaisse par un sentier étroit et difficile, nous arrivâmes au village avec les dernières lueurs du jour. Les Khonds ne se doutaient pas de notre approche, et ils furent pris à l'improviste. Les préparatifs de la cérémonie semblaient être terminés. Le hameau avait la forme d'un carré; à l'entrée, on avait construit une clôture à jour, et, au milieu de la place, près d'une idole d'un travail grossier, s'élevait un mât d'à peu près quarante pieds de haut, au sommet duquel on avait placé une effigie qui représentait un oiseau couvert de plumes de paon (1). Nous nous emparâmes du sacrificateur, mais les Khonds avaient pris l'alarme et ils fuyaient déjà vers la montagne. La victime, une jeune fille des plaines, me fut livrée après quelques débats, et j'entrai en communication avec quelques-uns des chefs et des anciens. J'essayai de leur représenter combien il était cruel et haïssable d'immoler ses semblables, et combien il était insensé de

(1) On sait que les Aztèques, avant de frapper la victime, plaçaient également des oiseaux en regard des images de leurs dieux. Nous croyons qu'il y a plus d'un rapprochement de ce genre à faire entre les offrandes et les cérémonies religieuses des Khonds et celles des anciens Mexicains.

croire qu'il pût résulter quelque avantage d'un acte aussi barbare; mais les Khonds me répondirent qu'ils ne nous payaient aucun tribut, et qu'ils ne reconnaissaient point notre autorité. Ils ajoutèrent que ces sacrifices étaient en usage parmi eux depuis un temps immémorial, et que, s'ils cessaient de les offrir, leurs champs cesseraient d'être productifs. De plus, dirent-ils, ces victimes étaient honnêtement acquises à prix d'argent, et, en somme, ils avaient le droit de faire ce qui leur semblait convenable. Évidemment il était inutile de raisonner avec des hommes aussi rudes et aussi ignorans. Je remarquai que plusieurs d'entre eux étaient sous l'influence de la boisson, car c'est encore là un des traits de leurs cérémonies religieuses. Cependant les Khonds arrivaient en grand nombre pour assister à la fête, et, comme j'avais atteint l'objet principal que j'avais en vue, c'est-à-dire la délivrance de la victime, je jugeai prudent de me retirer, lorsque mes hommes se furent un peu reposés, emmenant avec moi quelques-uns des anciens pour protéger notre retraite. »

Les idées des Khonds, au sujet de la vertu du sang répandu sur les autels, paraissent être les mêmes que celles de tous les peuples qui ont pratiqué l'exécrable coutume des sacrifices humains; mais autrefois les prisonniers de guerre et les criminels faisaient les frais de ces festins de cannibales, tandis qu'aujourd'hui, chez les Khonds, les victimes, pour parler comme leurs chefs, sont *honnêtement acquises* à prix d'argent. En décembre 1837, un habitant du district de Ganjam fut traduit devant une des cours de la présidence de Madras, sous l'accusation d'avoir vendu et livré aux Khonds, pour la somme de 115 fr., un de ses proches parens, avec la stipulation expresse que le sang de celui-ci devait couler pour détourner la colère des dieux. Il fut établi, dans le cours des débats, que l'accusé était depuis long-temps engagé dans ce trafic, et qu'il n'avait pas d'autre profession que d'alimenter les autels. Recevait-il en avance une portion du prix convenu, et l'heure du terrible banquet avait-elle sonné sans qu'il l'eût approvisionné, il laissait froidement égorger une de ses propres filles, qui servait de garantie à l'exécution du contrat. Ce monstre fut acquitté, non pas que les preuves manquassent, elles étaient accablantes, et il avait confessé tous ses crimes; il fut acquitté parce qu'il s'était glissé dans la procédure quelques-uns de ces vices de forme qui, dans la jurisprudence anglaise, sont autant d'échappatoires pour le criminel; ainsi, les dépositions avaient été faites dans une langue et écrites dans une autre, qui n'était pas celle de la cour.

Si, jusqu'à ce jour, on n'a pas assez fait pour châtier ces odieux attentats, a-t-on fait davantage pour les prévenir? Il faut le dire, tandis que le gouvernement se montrait inhabile et irrésolu dans l'exercice de sa mission répressive, on luttait avec plus d'ardeur et d'énergie sur un

autre terrain contre les préjugés barbares qui subsistent encore parmi les populations de l'Inde. C'est par le progrès des lumières qu'on cherchait à les combattre. Comment expliquer cette contradiction? Pourquoi d'une part tant d'indifférence, de l'autre tant de zèle? C'est que le gouvernement, quand il se montre libéral, quand il patronise l'enseignement, ne fait qu'obéir à un mouvement imprimé par une main plus puissante que la sienne, celle du peuple anglais qui, représenté par la Société des missions de Londres et d'Édimbourg, est allé fonder dans l'Inde des lycées et des temples. Toutefois, si le gouvernement de l'Inde a subi l'influence de cet élan généreux, il a prolongé tant qu'il a pu la résistance. Les missionnaires anglais voulaient faire de paisibles conquêtes, et l'on pouvait croire que la compagnie s'en montrerait peu jalouse. Il en fut autrement; on leur suscita toute espèce de tracasseries, on épuisa contre eux tous les moyens de persécution, et, ces efforts ayant échoué devant l'opiniâtreté des missionnaires protestans, on alla jusqu'à interdire les droits civils à tous les indigènes convertis. Aujourd'hui cette proscription n'est plus écrite dans la loi, mais elle est encore vivante dans tous les esprits. Les *native christians* sont traités en parias par les conquérans de l'Inde : on les refuse pour domestiques, et c'est à peine si on les admet comme musiciens et comme tambours dans les régimens de la compagnie. Néanmoins la cour des directeurs, après avoir long-temps entravé le progrès des missions, dans la crainte de voir une guerre religieuse éclater parmi les Hindous, a fini par comprendre que rien ne justifiait de telles alarmes. L'accord s'est rétabli entre elle et les pieux agens du protestantisme. Il a été décidé qu'on laisserait l'instruction publique aux missionnaires, à la condition qu'ils s'abstiendraient de toute propagande. Ce compromis, on le pense bien, aurait offert peu de garanties, si l'expérience n'avait déjà démontré que les Hindous étaient inébranlables dans leur foi. Le petit nombre de ceux que les missionnaires avaient convertis depuis leur arrivée appartenaient aux classes les plus infimes, et cette circonstance, ayant jeté du discrédit sur l'œuvre de la propagation, la rendait encore plus difficile. Au reste, le clergé anglais a pris une noble revanche de l'échec qu'il éprouvait sur le terrain des doctrines religieuses, en se vouant à l'enseignement avec une ardeur digne des plus grands éloges. L'impulsion une fois donnée, et l'éducation ayant cessé d'être un sujet de discorde, le gouvernement s'est mis lui-même à la tête d'une ligue qu'il avait voulu étouffer.

Sans vouloir amoindrir l'importance des résultats que l'on a déjà obtenus (1), qu'il nous soit permis de demander s'il n'y aurait pas autre

(1) Le plus beau collége qu'il y ait à Calcutta est dû à la munificence d'un Français, le général Martin. Il avait acquis sa fortune dans l'Inde, mais il est le seul Européen qui en ait jamais fait un aussi noble usage. Il a voulu perpetuer sa mémoire en fondant trois

chose à faire que d'enseigner l'anglais aux juges de paix indigènes, ainsi qu'à tous ces jeunes gens qui passent leur vie à copier des documens administratifs dans les bureaux du gouvernement. Pour notre compte, nous croyons qu'une éducation professionnelle, ou, mieux encore, l'apprentissage d'un métier, les préparerait à l'exercice d'une industrie à la fois plus lucrative et moins précaire. Ainsi, par exemple, le système complet de chemins de fer qui doit relier toutes les provinces de l'empire pourrait offrir à un grand nombre d'indigènes l'occasion de mettre à profit leurs dispositions naturelles pour les arts mécaniques. Toutefois nous doutons qu'ils soient jamais employés au service des machines à vapeur : heureux s'il leur est permis de poser les rails. Nous avons entendu tout récemment un des ingénieurs chargés d'explorer le sol de l'Inde déclarer qu'il y aurait lieu de faire venir des Irlandais pour les travaux de terrassement. Les Anglais font sonner bien haut les avantages qui doivent résulter pour le pays de l'établissement d'une voie desservie par la vapeur. Nous estimons que ces avantages se réduiront au transport des marchandises pour le compte des trafiquans européens et à celui des dépêches et des troupes pour le compte du gouvernement.

Le système administratif de l'Inde anglaise n'est favorable, on a pu s'en convaincre, ni aux intérêts matériels ni aux intérêts moraux de la société conquise. Pour qu'on le maintienne malgré les souffrances qu'il cause et les abus qu'il consacre, il faut qu'il procure à la société conquérante des avantages considérables. Si l'on a donné à huit cents hommes pris au hasard le pouvoir de faire et d'appliquer les lois pour cent trente millions d'habitans, c'est que la conservation de la conquête d'abord, et plus tard les intérêts d'une exploitation gigantesque, l'ont exigé impérieusement. Nous écarterons les bénéfices secondaires qui résultent pour la compagnie d'un pareil état de choses, et, par exemple, le patronage immense que le système actuel lui assure en Angleterre (1). C'est la conservation et l'exploitation de la conquête qui expliquent avant tout, nous le répétons, le maintien du système administratif de

colléges qui portent son nom, un à Lyon, sa ville natale, et deux dans l'Inde, son pays d'adoption. Il a laissé pour le collége de Calcutta une somme de plus de trois millions de francs, qui n'a reçu sa destination que trente-cinq ans après la mort du testateur.

(1) C'est forte de cette protection qu'elle contraint la presse locale à se maintenir dans les limites de la discussion la plus modérée et la plus circonspecte. Il n'est peut-être aucun pays où la presse soit tenue de se surveiller elle-même plus sévèrement que dans l'Inde. Malgré cette gêne, elle a su rendre, durant les douze années qui viennent de s'écouler, de grands services dans l'Inde et surtout dans le Bengale. Il faudrait un acte du parlement pour donner à la liberté de la presse dans l'empire hindo-britannique le caractère de l'inviolabilité. Serait-ce trop que de lui accorder formellement un droit tacitement acquis, et que lord Ellenborough lui-même a dû reconnaître?

l'Inde anglaise. Que serait-il arrivé si la compagnie, animée d'un esprit moins exclusif, avait ouvert les portes à tous ceux dont le passé offrait des gages pour l'avenir, et si elle avait cherché dans leur expérience, dans leur aptitude pour les affaires, quelques garanties pour la bonne administration du pays? D'abord il n'est pas douteux que la population indigène, si elle avait été admise à ce concours, serait entrée dans la lice avec des avantages près desquels ceux d'une éducation européenne doivent paraître insignifians. En effet, une connaissance intime de la langue, des mœurs et des habitudes du pays est dans la pratique bien autrement efficace que ces vagues et insuffisantes notions de droit et d'économie politique auxquelles les études faites à Haileybury empruntent tout leur prestige. Et d'ailleurs l'intelligence des naturels est-elle donc inerte à ce point qu'ils ne puissent coopérer à l'action d'un gouvernement tel que celui de l'Inde? Loin de là : que l'espoir d'un meilleur avenir, qu'une émulation vive et féconde les arrachent aux molles influences qui les dominent, et les Hindous donneront les preuves d'une puissance intellectuelle qui ne le cèderait en rien à celle des nations les plus avancées de l'Europe. Ces preuves, ils les ont déjà données, et, pour citer un exemple entre mille, il y a à peine trois ans que quelques jeunes gens, partis de Calcutta pour aller étudier la médecine à Londres, y sont bientôt devenus, au grand étonnement des professeurs, les meilleurs élèves que ceux-ci eussent dans leurs cours. Tout en tenant compte de ces aptitudes remarquables des Hindous, on a pensé qu'il n'était pas d'une sage politique d'appeler un peuple conquis au partage du pouvoir, attendu que la honte et le ressentiment de sa défaite rendaient impossibles l'alliance et la fusion des deux peuples. Cette objection, qui serait triomphante s'il s'agissait d'un pays où les passions n'ont pas encore eu le temps de se calmer, perd beaucoup de sa solidité quand on l'applique à l'Inde. Sous le règne des empereurs musulmans, il n'était pas rare de voir les Hindous devenir ministres et commander les armées; presque toujours même, le gouvernement des provinces éloignées du centre de l'empire était confié à un dignitaire choisi parmi les grandes familles du pays. La compagnie est moins confiante que le despotisme musulman, et elle repousse comme dangereux le partage du pouvoir administratif avec la population indigène.

En écartant de l'Inde tous les Anglais que l'appât d'un beau salaire y aurait amenés en foule, le système actuel répond à un besoin plus sérieux. Certes, parmi tous ces concurrens, il eût été facile de trouver des instrumens aussi précieux et peut-être aussi dociles que la plupart des civiliens; mais il aurait fallu faire un choix, et c'est précisément ce que l'on voulait éviter. En effet, on ne blesse pas impunément des intérêts que l'exil aiguillonne et rend plus exigeans; ainsi les candidats

écartés, les ambitions déçues auraient élevé la voix pour protester contre la misère et l'oppression, de sorte que, n'ayant point été admis à exploiter le peuple, on les aurait vus pactiser avec lui et identifier leurs griefs avec les siens. On comprend qu'une telle situation n'eût pas été tolérable, car ces âpres rancunes pouvaient devenir dans l'Inde une arme puissante pour les races asservies. Aussi la compagnie a-t-elle sagement résolu d'avoir son monde à elle, de le payer cher, et de lui ôter tout motif de plainte ou de jalousie au moyen des priviléges que nous avons énumérés. Voyez pourtant comme les mesures restrictives s'enchaînent et se combinent dans cette politique devenue peureuse pour n'avoir pas suivi les lignes droites. Ce que l'on redoute avant tout, c'est l'action de l'homme libre, de l'Européen sur l'indigène, et, pour empêcher que l'un ne s'associe à la fortune de l'autre, on ne recule, durant près d'un siècle, devant aucun sacrifice, et on fait de la population européenne dans l'Inde une population flottante et strictement limitée aux besoins du service. Ce fait explique la vive résistance que la cour des directeurs opposa, en 1838, à la colonisation de l'Inde, et il permet d'assigner leur cause véritable aux terreurs chimériques qu'elle essaya de faire alors partager au parlement. Avant cette époque, les Européens ne pouvaient posséder aucun immeuble sur le territoire de la compagnie, et ceux qui n'appartenaient point au service civil ou militaire avaient besoin, pour résider dans le pays, d'un permis de séjour motivé, et que le gouvernement local pouvait retirer à volonté. Quand cette question capitale (c'est ainsi qu'on appelait alors la colonisation de l'Inde) fut agitée, la cour des directeurs jeta les hauts cris, et invoqua, comme on fait toujours en pareil cas, les droits les plus sacrés de la justice et de l'humanité. A l'entendre, on allait ouvrir un abîme où toutes les fortunes de l'Hindoustan s'engloutiraient, et, dans ce bouleversement général des intérêts matériels, les Hindous seraient sacrifiés impitoyablement aux agriculteurs anglais. Ceux-ci introduiraient dans ces vastes et riches contrées des méthodes perfectionnées de culture contre lesquelles les indigènes ne pourraient lutter; ils aviliraient ainsi le prix des terres, déplaceraient les propriétaires du sol, en un mot, les ruineraient tous, et s'éleveraient sur leur ruine. Il y avait un mot que l'on ne prononçait jamais au milieu de ces discussions brûlantes, quoiqu'il fût constamment présent à la pensée de chacun. Ce mot, on le devine, c'est celui que les Américains ont rendu si fameux : en colonisant l'Inde, ne préparait-on pas les voies à une nouvelle déclaration d'*indépendance?* Voilà ce que l'on se demandait tout bas, et la cour des directeurs, alarmée, éperdue, semblait ne faire de ce danger l'objet d'aucun doute; mais le parlement, mieux avisé, ferma l'oreille aux clameurs, il ne partageait point les craintes que tout ce bruit couvrait, et la mesure fut définitivement votée comme une annexe de la charte

qu'on renouvelait. Que sont devenus aujourd'hui ces émigrans affamés, ces colons innombrables qui devaient se disputer toutes les terres labourables du pays? Il existe des documens officiels qui permettent de les compter (1). En 1840, c'est-à-dire au bout de sept années, il y en avait vingt-quatre dans toute l'Inde anglaise, dont neuf dans le Bengale (2). Il faut bien le dire, c'était encore un excès de prévoyance qui poussait la compagnie à écarter les colons européens, car les charges qui pèsent sur la propriété foncière dans l'Inde suffisaient et au-delà pour protéger son domaine contre les envahissemens qu'elle redoutait.

Nous croyons avoir prouvé que la politique suivie par l'Angleterre dans les affaires civiles de l'Inde donne à sa domination des garanties plus que suffisantes d'extension et de durée. Sous le règne des princes musulmans, les brillantes qualités du génie mongol avaient exercé une puissante influence sur les imaginations hindoues; elles avaient entamé, mieux encore que l'épée de Tamerlan, l'orgueil et le mysticisme des brahmes. C'est au milieu de cet éclatant travail de transformation que les armes victorieuses des Anglais surprirent les populations de l'Inde. On a vu s'ils ont réussi à étouffer les germes de vitalité qui contrariaient les calculs de leur politique: d'un peuple qui commençait péniblement à sortir de son immobilité, ils ont fait un peuple décidément rétrograde, ils ont assoupli la race conquise, au point d'en faire l'instrument le plus docile de leur puissance et de leur grandeur. Si quelques esprits inquiets pouvaient jamais croire à la formation d'une société indépendante qui renouvellerait sur le sol de l'Inde les héroïques efforts de la race anglo-américaine, l'étude des ressorts de l'administration anglaise dans ce vaste empire devrait suffire pour les rassurer. Ce n'est ni du côté de la race indigène, ni du côté de la société coloniale, réduite à une faible population administrative, que la compagnie est aujourd'hui menacée; c'est vers les frontières de son vaste empire qu'elle doit tourner ses regards, c'est là qu'elle rencontre dans les intrigues de la Russie le péril, sinon le plus prochain, du moins le plus sérieux pour sa domination. On peut donc dire que, si la politique anglaise dans l'Inde a mené à bien son œuvre administrative, elle est loin d'avoir terminé son œuvre diplomatique et militaire. De ces deux tâches, ce n'est pas la plus difficile qui est accomplie.

FRANCIS EDWARDS.

(1) *British settlers in India. — East India house*, March , 1840.

(2) Les planteurs d'indigo, de sucre ou de coton ne possèdent ni n'afferment les terres. Ils font un contrat avec les fermiers hindous qui cultivent la plante et la livrent aux Européens.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

ET L'IMPOT.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

Le jour où la monarchie s'abîmait, frappée de terreur et comme paralysée dans ses moyens de résistance, sans provoquer un effort de la part de cette classe bourgeoise dont elle avait fait son point d'appui, et sous la rude main d'une multitude qui n'avait qu'à se présenter pour vaincre; dans l'émotion qui suivit le combat, au milieu de cette population soulevée qui cherchait à organiser sa victoire, les chefs que la voix publique improvisait semblent avoir éprouvé, dans leur dévouement, moins d'enthousiasme encore que de crainte. Ils n'ont pas senti en eux cette sublime confiance qui fait passer l'ame de la nation dans l'ame de ceux qui la conduisent. Ils ont cru apparemment qu'aucune puissance humaine n'était capable de diriger la force immense qu'ils voyaient déchaînée, car ils se sont abandonnés à tous les mouvemens du flot populaire. Sans l'héroïque, mais accidentelle fermeté, avec laquelle M. de Lamartine, à travers les balles et sous la pointe des baïonnettes, protesta contre le drapeau rouge, ce flot, qui débordait d'heure en heure, allait les emporter, et avec eux les derniers débris de l'ordre.

A l'exemple des tribus sauvages qui, dans leur naïve ignorance, adorent les élémens qu'elles voudraient conjurer, certains membres du gouvernement provisoire ont traité le peuple comme une idole à laquelle il fallait sacrifier, entre autres holocaustes, les bases fonda-

(1) Voyez la livraison du 1er avril.

mentales de la société. Au lieu de faire appel à la noblesse, à la générosité de ses sentimens, on n'a songé qu'à exalter son orgueil et qu'à désarmer sa colère. On a mis le gouvernement à ses pieds; on lui a tenu, comme pour le tenter, ce langage que l'esprit du mal tient au Christ dans l'Évangile : « Le pouvoir t'appartient. Regarde ces villes, ces châteaux, ces richesses; tout cela est à toi; » et si le peuple, malgré les flatteries dont on l'enivrait, n'a pas oublié qu'il avait des devoirs aussi bien que des droits, il faut l'attribuer à sa nature, qui est d'une bonne trempe, et aux lumières de notre époque, qui condamnent trop hautement les excès pour que les excès deviennent possibles.

La monarchie a été le gouvernement des classes moyennes, gouvernement égoïste et exclusif; veut-on nous donner une république tout aussi exclusive? Avons-nous fait une dernière révolution pour substituer la domination d'une classe à celle d'une autre classe, ou plutôt pour remplacer le privilége par le droit, pour confondre la bourgeoisie et le peuple dans l'unité fraternelle de la nation? Pourquoi perpétuer une distinction qui n'a plus de sens, en opposant les ouvriers aux maîtres? Pourquoi dire aux uns qu'ils sont les vainqueurs, et aux autres qu'ils sont les vaincus, comme si la monarchie avait dû entraîner la moitié de la société dans sa chute? Pourquoi scinder la France en deux camps ennemis, comme si nous pouvions nous dévorer les uns les autres, sans que l'Europe vînt prendre part à la curée? On abolit les titres, on proclame la déchéance des lumières, on méconnaît les services rendus, et l'on créerait un nouveau droit de naissance! L'aristocratie de la blouse, pour emprunter une expression déjà consacrée, supplanterait toutes les aristocraties! Ce serait donner gain de cause à ceux qui ont comparé, avec une funeste joie, l'avénement du peuple à l'invasion des barbares.

La monarchie a corrompu les classes moyennes en leur livrant le pays à exploiter. Est-il à propos de répandre la même corruption dans les rangs des classes laborieuses? Le pouvoir pense avoir gardé sa dignité, parce qu'il ne les a pas ouvertement conviées au partage des honneurs et des places; mais n'a-t-il pas à se reprocher d'avoir excité en bas cette ambition de la richesse qui avait exercé en haut une influence démoralisante? La révolution, qui se montre si grande et si pure partout où notre exemple l'a propagée, en Italie, en Allemagne, ne va-t-elle point pâlir et descendre en se concentrant chez nous dans des questions de pot-au-feu? Je suis transporté d'admiration, lorsque j'entends les véritables ouvriers s'écrier : « Nous avons trois mois de misère au service de la république; » mais j'éprouve un tout autre sentiment, lorsque je lis dans le premier décret de la république, décret qui porte la signature de M. Louis Blanc : « Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, *auxquels il appartient*, le million qui va échoir de la liste civile. » Si l'on entend faire de ce million une au-

mône aux combattans des barricades, on les insulte; on déshonore leur triomphe, si c'est là une part du butin. Dans tous les cas, l'argent versé par les contribuables n'appartient en propriété à aucune classe d'hommes; en perdant sa destination légale, il doit faire retour à l'état.

Le gouvernement, qui représente les droits de tous les citoyens, est le tuteur obligé de ceux qui se trouvent les plus maltraités par la nature ou par la fortune. Il personnifie à leur égard la prévoyance et la fraternité sociales. De même que dans la famille la sollicitude des parens s'attache de préférence aux enfans les moins robustes ou les plus jeunes, ainsi, dans la famille politique, l'état, au nom et comme mandataire des aînés de l'intelligence et de la richesse, doit tendre la main à tous ceux qui ont besoin de conseil et d'appui. Le sort des classes laborieuses et les conditions du travail ont droit à sa première pensée. Il faut que les gouvernemens se montrent jaloux du bien-être du plus grand nombre avec la même ardeur que le pouvoir en avait mis jusqu'ici à rechercher des avantages commerciaux ou des accroissemens de territoire. Cette préoccupation devient surtout légitime au lendemain d'une révolution qui a déplacé beaucoup d'existences, et qui a rendu plus précaires les ressources de chacun; car la sympathie des uns se mesure naturellement à la faiblesse des autres.

Il convenait à un gouvernement républicain d'arborer bien haut ce principe. Cependant, si nous approuvons la tendance, nous n'accorderons pas le même éloge aux moyens d'exécution. Que le gouvernement provisoire s'occupe du sort des travailleurs, c'est son devoir encore plus que son droit; mais il n'y avait ni nécessité ni opportunité à mettre les travailleurs en demeure de s'en occuper eux-mêmes. Je comprends l'agitation quand on veut renverser un obstacle; je ne la conçois plus le jour où il est question de fonder, de constituer, d'organiser. Rien de ce que l'on improvise n'est durable. Les réformes sérieuses et solides demandent de la réflexion et de la maturité. On reproche à la chambre de 1830 d'avoir bâclé en quelques jours une charte politique, et l'on voudrait aujourd'hui faire bâcler la charte du travail au hasard par je ne sais quelle assemblée populaire! On appellerait les passions du moment à trancher des problèmes sur lesquels l'expérience avait projeté long-temps les clartés les plus vives, sans en dégager l'inconnue!

Dans les derniers jours de février, un combattant, un ouvrier, qui avait pris au pied de la lettre ces belles promesses, pénétra dans la salle où siégeait le gouvernement provisoire, réclamant impérativement et sur l'heure l'organisation du travail. On lui représenta d'abord qu'il fallait du temps pour préparer un système; puis, comme il insistait : « Asseyez-vous là, lui dit M. Louis Blanc lui-même, prenez une plume et donnez-nous vos idées. — Je ne sais pas écrire. — Qu'à cela ne tienne, je vous servirai de secrétaire; dictez. » L'ouvrier dicta ces mots sacramentels qui forment la tête du chapitre socialiste : « organisation du

travail; » mais il ne trouva rien au-delà. « Vous voyez bien, reprit son interlocuteur, que l'organisation du travail n'est pas une chose si facile. » L'ouvrier, cependant, aurait pu mettre les rieurs de son côté et renvoyer la leçon au gouvernement provisoire. Il ne réclamait en effet que ce qui lui avait été promis; il se montrait pressé, parce que l'on avait excité son impatience; il supposait le problème résolu, parce qu'on l'avait convié, avec tant d'autres, à mettre la main à l'œuvre. L'humble maçon arrivait avec sa truelle, demandant à grands cris à voir le plan et à connaître l'architecte; pourquoi l'arracher à son labeur quotidien, si l'on n'avait à bâtir qu'une ville dans les nues?

Par un décret en date du 25 février, le gouvernement provisoire a déclaré que « la république s'engageait à garantir du travail à tous les citoyens, et l'existence de l'ouvrier par le travail. » En d'autres termes, il a proclamé ce que l'on est convenu d'appeler, dans l'école sociétaire, « le droit au travail. » Mais le gouvernement ne pouvait pas s'en tenir au principe abstrait, à une formule philosophique. Reconnaître à tous les citoyens le droit d'exiger que la société les fasse travailler, c'est admettre par cela seul que la société doit les nourrir. Nous voyons donc sans la moindre surprise qu'en garantissant le travail à l'ouvrier, le gouvernement provisoire lui ait aussi garanti l'existence; mais il faut voir où cela conduit. En proclamant le droit au travail, MM. Garnier-Pagès et Louis Blanc ont érigé l'état en assureur de toutes les fortunes et en entrepreneur de toutes les industries; ils ont décrété implicitement un *maximum* pour le prix des denrées, et un *minimum* pour le taux des salaires. Voilà le baptême par lequel ils ont consacré le pouvoir nouveau.

Le droit au travail est une question mal posée. Je rends hommage aux intentions de ceux qui ont prétendu l'ériger en principe; en appelant la société au soulagement des misères individuelles, ils ne veulent pas avoir l'air de provoquer ni d'encourager l'oisiveté. Ils demandent du travail comme au moyen-âge on demandait l'aumône; aux largesses des couvens, ils substituent celles des ateliers nationaux. La taxe des pauvres était déjà un progrès sur la subvention allouée à la mendicité par les ordres religieux; fera-t-on un pas de plus, et sera-ce un pas en avant que d'imposer à la société une sorte de taxe des salaires?

Le droit au travail suppose l'existence permanente, la puissance indéfinie de la production, quelles que soient les circonstances, et quelle que puisse être l'organisation de la société. Quelle valeur aurait en effet un principe que l'on placerait en dehors des régions du possible? Or, il n'existe pas d'état social qui assure la permanence, ni la régularité même de la production. Qu'une crise commerciale survienne, ou qu'un ralentissement quelconque dans la consommation rende l'offre supérieure à la demande, et vous verrez un certain nombre d'ateliers di-

minuer ou suspendre leur activité. L'industrie, comme l'année solaire, a ses saisons, et la moisson du travail, comme celle des fruits de la terre, a ses années de stérilité ainsi que ses années d'abondance.

La prévoyance de l'homme tient en réserve pour ces momens difficiles les capitaux accumulés par l'épargne; mais elle ne rend pas à volonté l'impulsion à la puissance qui produit, et elle ne crée pas le travail d'un coup de sa baguette. L'homme peut toujours employer son intelligence et ses bras; mais le mouvement est autre chose que le travail. L'écureuil ne travaille pas en faisant tourner la roue de sa cage; les mouvemens du prisonnier dans le *tread-mill* sont de la force dépensée en pure perte; l'antiquité mystique, dans cette image qu'elle nous présente de Sisyphe roulant jusqu'au sommet d'une montagne un rocher qui retombe sans cesse, n'a pas entendu nous peindre un travailleur; elle n'a montré aux regards qu'un condamné et des tortures.

Le travail, c'est l'emploi utile des forces; on le reconnaît à ses produits. Le laboureur travaille quand il déchire le sol en y enfonçant la charrue pour le préparer à recevoir la semence, quand il arrache les herbes parasites qui étoufferaient le bon grain, et quand il creuse des fossés pour l'écoulement des eaux qui détruiraient, en séjournant dans les champs cultivés, la fécondité de la terre. L'ouvrier travaille en tissant la toile ou en foulant le drap, le terrassier ou *navigateur* travaille quand il nivelle les routes, creuse les canaux ou construit les chemins de fer, qui, en facilitant la circulation des produits, en augmentent aussi la valeur; mais les quarante mille travailleurs que l'on occupe, depuis les journées de février, à remuer des terres au Champ-de-Mars et aux Champs-Élysées, ne travaillent pas, car il ne peut résulter pour le pays aucun avantage de cet immense déploiement de pioches, de brouettes et de bras.

Pour créer à volonté la production, il faudrait être en mesure de développer la consommation et d'en reculer devant soi les limites, car les produits les plus nécessaires n'ont de valeur que par l'usage que l'on en fait. Que servirait, par exemple, d'entasser des montagnes de blé ou des troupeaux de bœufs dans une ville déserte, et à quoi bon les richesses du Mexique dans des circonstances où un kilogramme d'argent ne procurerait pas une once de pain? Si les difficultés devaient cesser quand on a dit que l'ouvrier a droit au travail, la recette serait bien simple : l'état n'aurait qu'à fournir des fonds aux ateliers qui seraient au moment de s'arrêter et qu'à ordonner aux fabricans de produire; mais ce n'est pas tout de fabriquer ; il faut vendre, il faut trouver des acheteurs pour les marchandises que l'on crée, et non ajouter à l'encombrement stérile des dépôts: il ne faut pas que la production augmente précisément lorsque le marché se ferme ou se restreint. Ajouter, en pareil cas, à la masse des produits, c'est les avilir. Pour soulager les souffrances du présent, on lègue ainsi de nouveaux embarras à un

avenir très prochain. L'on retarde enfin l'heure où, après avoir liquidé leurs désastres passés, le commerce et l'industrie vont se remettre en marche.

Je sais que la misère et le crime ont leur budget qui envahit, dans les crises industrielles, si la société n'y met ordre, le terrain que perd le travail. A mesure que les uns chôment et que les ateliers se ferment, on voit augmenter d'heure en heure la population des dépôts de mendicité, des hospices et des prisons. Il y a là comme un tribut que nous devons payer, sous une forme ou sous une autre, à la gravité des circonstances. La subvention que l'on refuse ou que l'on ne peut pas donner aux ateliers est réclamée par les bureaux de bienfaisance et par la justice répressive. Il y a perte certaine pour la moralité, sans compensation aucune pour la richesse du pays. La politique et l'humanité conseillent donc au gouvernement, lorsque l'industrie souffre, de ne pas laisser les forces qu'elle employait inactives. En pareil cas, les ouvriers qui sont forcés de quitter les manufactures se réfugient dans les chantiers ouverts sur les voies de communication; mais cet expédient est précaire, et, à quelques égards, contre nature. Les ouvriers fileurs ou tisseurs, les bijoutiers et même les forgerons font de la triste besogne quand on les appelle à remuer de la terre, pour trancher les collines ou pour former des remblais. En outre, on ne peut pas organiser ces travaux sur une grande échelle. Le gouvernement britannique l'a tenté en Irlande, où près de deux millions d'ouvriers, pendant l'hiver de 1847, étaient employés à réparer ou à construire des routes. Ces grands rassemblemens d'hommes, pour lesquels il fallait tout improviser, n'ont produit que gaspillage et désordre. Plutôt que de continuer des travaux qui n'avaient aucun résultat utile, le gouvernement anglais a préféré nourrir l'Irlande dans une complète oisiveté.

Plus la civilisation avance, et plus la puissance du gouvernement s'accroît dans la société; plus il est puissant, et plus il doit être humain. Néanmoins, en le mettant en demeure d'embrasser dans sa prévoyance toutes les infortunes et tous les accidens de la vie, on lui décernerait une sorte d'omnipotence. La républiique élargit, il est vrai, la base du pouvoir, mais le pouvoir de tous est encore borné et faillible comme tout ce qui tient à l'humanité.

Quand on pose une question de droit sans indiquer la limite, sans mettre le devoir à côté, l'on pose une question de violence. Si vous dites que les ouvriers ont droit au travail et par le travail à l'existence, vous reconnaissez alors que tous ceux qui sont mécontens de leur sort peuvent prendre la société à partie; vous les encouragez à proclamer cette devise qui a fait couler tant de sang à Lyon : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant; » vous relevez, suivant une parole bien imprudente de M. Louis Blanc, l'étendard de Spartacus; vous appelez à l'insurrection, pour continuer la métaphore, les esclaves de la

faim, et sachez-le bien, dût votre cœur en frémir, vous donnez le signal de la guerre sociale.

Le christianisme, tel que le comprenaient les premiers apôtres, prêchait le renoncement absolu aux biens de ce monde : c'était immoler l'individu à la société. Les apôtres du socialisme nouveau, en recommandant à l'homme la recherche exclusive du bonheur, en mettant en première ligne, dans leur code, les droits de la personne, immolent la société à l'individu. L'une et l'autre doctrine dans l'application seraient également dangereuses : quand on enseigne à l'homme qu'il doit tout souffrir, l'on condamne la liberté, la richesse et l'industrie; quand on lui apprend, à cet être dont la vie est semée de douleurs, qu'il doit écarter à tout prix la misère et la souffrance, on lui interdit la vertu.

C'était peu de proclamer le droit au travail. Le gouvernement provisoire a prétendu changer les conditions du travail dans la société. Ce qui eût semblé déjà téméraire par un temps prospère et pour un nid à expériences comme la principauté de Monaco ou la république de Saint-Marin, on va le tenter au milieu d'un état social battu par la tempête et pour une république de trente-six millions d'habitans! Pourquoi pas? Nos modernes Archimèdes n'ont-ils pas trouvé le levier avec lequel on peut soulever le monde? Voici les considérans du décret qui institue la commission des travailleurs :

« Considérant que la révolution faite par le peuple doit être faite pour lui; qu'il est temps de mettre un terme aux longues et iniques souffrances des travailleurs; que la question du travail est d'une importance suprême, qu'il n'en est pas de plus haute, de plus digne des préoccupations d'un gouvernement républicain; qu'il appartient surtout à la France d'étudier ardemment et de résoudre un problème posé aujourd'hui chez toutes les nations industrielles de l'Europe; qu'il faut aviser, sans le moindre retard, à garantir au peuple le fruit de son travail;

« Le gouvernement provisoire de la république arrête :

« Une commission permanente, qui sera intitulée : *Commission du gouvernement pour les travailleurs,* va être nommée avec mission expresse de s'occuper de leur sort.

« Pour montrer quelle importance le gouvernement de la république attache à ce grand problème, il nomme président de la commission du gouvernement pour les travailleurs un de ses membres. M. Louis Blanc, et pour vice-président un autre de ses membres, M. Albert, ouvrier.

« Des ouvriers seront appelés à faire partie de la commission. Le siége de la commission sera au palais du Luxembourg. »

LOUIS BLANC, ARMAND MARRAST, GARNIER-PAGÈS.

Voilà quels ont été les humbles débuts du pouvoir qui exerce déjà un si fatal ascendant sur nos destinées. Inventée pour servir de centre aux études du gouvernement et des ouvriers eux-mêmes, cette commission consultative est bientôt devenue un instrument d'action, un

véritable comité de salut public. Ses délibérations ne portaient d'abord que sur des questions générales, mais elle n'a pas tardé à intervenir dans les différends des ouvriers avec les patrons et à s'ériger en arbitre; enfin, elle a rendu des décrets qui prescrivent des règles et qui prononcent des peines. Aujourd'hui, son président a une armée derrière lui, et il absorbe en lui le gouvernement, dont ses collègues ne sont plus que les ministres.

En exposant ces faits, je ne blâme pas, je raconte. A la rigueur, il suffirait à la commission, pour expliquer cette usurpation rapide et complète, d'invoquer les lois de la nécessité. Le gouvernement est chargé non d'étudier, mais d'agir. Dès que l'on donnait à M. Louis Blanc une question à examiner, il devait se sentir entraîné à la résoudre. Dès que cette question embrassait le domaine actif de la société, on lui décernait la dictature. Il ne reste donc plus qu'à rechercher s'il en a fait usage dans l'intérêt de la vérité, du pouvoir et du pays.

La commission du travail, ou, pour emprunter le style barbare du décret, la *commission pour les travailleurs,* est, sans contredit, animée d'un amour sincère du bien; mais ses premiers actes ne respirent pas une grande sagesse. Les discours de M. Louis Blanc sont exagérés et violens; ses résolutions, sans mesure. Il recommence périodiquement le même exposé d'une théorie, au bout de laquelle ne se présente jamais une conclusion tant soit peu pratique. A chaque pas qu'il fait, on sent l'hésitation, le décousu, l'absence de plan. L'industrie est abandonnée ainsi à une direction qui accuse les défauts les plus opposés : les tâtonnemens dans l'arbitraire.

Mais de quels élémens se compose cet aréopage industriel? M. Louis Blanc, cédant à des préoccupations exclusives, n'y avait d'abord appelé que les délégués des ouvriers; on se ravisa cependant, et « considérant, dit naïvement l'arrêté, qu'il est juste qu'à leur tour les délégués des patrons ou chefs d'industrie soient convoqués, » on indiqua pour ceux-ci une réunion qui n'eut lieu que le 17 mars, dix-sept jours après la première réunion des ouvriers eux-mêmes. Dans l'intervalle, la commission crut devoir s'entourer des hommes compétens (car c'est ainsi que *le Moniteur* les désigne), et ces hommes compétens furent pris, non pas parmi les chefs d'industrie que recommandait une longue expérience, non pas parmi les économistes sérieux, les historiens ou les philosophes, mais parmi les socialistes, dont le bon sens national avait constamment repoussé les utopies. Maintenant, la commission a ses grands jours, dans lesquels son président tient une espèce de lit de justice pour faire comparaître la société à sa barre; les délégués y siégent, mais en personnages à peu près muets, et sans autre fonction apparente que celle d'acclamer. En dehors de ces solennités du travail figurent les comités auxquels assistent, avec voix délibérative, les délégués des délégués, que l'on choisit, pour plus d'égalité, par la voie

du sort. Là se débattent les problèmes dont la solution a été renvoyée à la commission. Quant au compte-rendu de ces débats à huis-clos, il n'est publié dans *le Moniteur*, encore avec force corrections et mutilations (1), que lorsqu'il convient au président et au vice-président de le produire (2).

Quelles étaient, sous l'influence des premiers décrets du gouvernement provisoire et au moment où la commission du travail a pris possession du Luxembourg, les principales demandes des ouvriers, la rançon de la société, les conditions que faisaient les combattans pour poser les armes? Ces demandes peuvent se réduire à quatre principales, savoir : la diminution de la durée du travail, l'abolition du marchandage, l'élection par les ouvriers des contre-maîtres et même des chefs de service, enfin la participation des ouvriers et des employés aux bénéfices des entrepreneurs et des capitalistes. Supposez un temps plus calme et un gouvernement de sang-froid : l'on eût cherché à faire comprendre aux ouvriers à quel point de pareilles prétentions allaient contre leurs intérêts véritables. La commission qui siége au Luxembourg n'en a repoussé aucune; elle accorde sa tolérance à celles qui n'obtiennent pas sa sanction. Voici le premier décret et le plus grave, il porte la date du 1er mars :

« Sur le rapport de la commission du gouvernement pour les travailleurs, considérant :

« 1° Qu'un travail manuel trop prolongé non-seulement ruine la santé du travailleur, mais encore, en l'empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme;

« 2° Que l'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs ouvriers, dits *marchandeurs ou tâcherons*, est essentiellement injuste, vexatoire et contraire au principe de la fraternité;

« Le gouvernement provisoire de la république décrète :

« 1° La journée de travail est diminuée d'une heure. En conséquence, à Paris, où elle était de onze heures, elle est réduite à dix, et en province, où elle avait été jusqu'ici de douze heures, elle est réduite à onze;

« 2° L'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs, ou marchandage, est abolie.

« Il est bien entendu que les associations d'ouvriers qui n'ont point pour objet l'exploitation des ouvriers les uns par les autres ne sont pas considérées comme marchandage. »

(1) C'est ainsi que *le Moniteur*, dans le compte-rendu de la séance du 20 mars, tronque et défigure l'opinion défendue par M. Wolowski. L'impartialité et l'exactitude semblaient cependant de rigueur, en parlant d'un homme qui avait eu le courage de lutter seul durant près de quatre heures contre tous les socialistes réunis autour de M. Louis Blanc.

(2) C'est ainsi que *le Moniteur* a passé sous silence une séance postérieure, dans laquelle MM. Pereire, Lechâtelier et Wolowski avaient combattu, avec l'autorité du talent et de l'expérience, les idées de M. Louis Blanc sur les chemins de fer.

Le décret du gouvernement provisoire n'admet pas, pour la durée du travail dans la capitale, la même limite qui est posée, dans les départemens, aux labeurs de chaque jour. L'ouvrier de province doit rester assujetti à une corvée quotidienne de onze heures, tandis que la tâche de l'ouvrier parisien n'excédera pas dix heures. Pourquoi faire deux catégories de travailleurs pour la France, et sur quelle raison de droit ou de fait se fonde ici l'inégalité de traitement? Ce n'est pas le gouvernement républicain qui peut distinguer entre les provinces ni entre les habitans des villes et des campagnes. Aux yeux du pouvoir comme devant la loi, tous les citoyens ont les mêmes droits, et la faveur que l'on accorderait aux uns deviendrait une injustice à l'égard des autres.

Comme tous les grands centres de richesse et de consommation, Paris attire les ouvriers les plus habiles, à la condition de les rémunérer par des salaires plus élevés; mais ce n'est pas là un privilége gratuit. Si l'ouvrier de Paris est mieux rétribué, il travaille aussi davantage. En fait, la durée du travail est communément de douze heures dans les ateliers de la capitale, et ces douze heures, par l'activité que l'ouvrier déploie, en valent treize ou quatorze. Le travailleur parisien est peut-être la seule espèce d'hommes qui rivalise d'ardeur et de persévérance avec le travailleur anglais. En réduisant à dix heures la durée du travail quotidien dans la métropole de notre industrie, on a donc diminué la journée non d'une heure, mais de deux heures; dans tous les ateliers auxquels le décret peut être applicable, l'on retranche un sixième ou tout au moins un septième de la production.

Je sais que les ouvriers, vers la fin d'une journée qui se prolonge, ne font que des efforts languissans, et qu'ils ne produisent pas tout ce qu'ils pourraient produire. Le sentiment de la fatigue l'emporte, dans ces momens, sur celui du devoir et même sur celui de l'intérêt personnel. En retranchant deux heures de la journée, l'on ne retranche donc pas une quantité proportionnelle de travail; ce résultat est démontré par de nombreuses et concluantes expériences; néanmoins, au total, il doit exister une différence très sensible dans les résultats. Deux heures de travail supprimées équivaudront toujours, pour l'effet utile de la production et pour la richesse du pays, à une diminution quelconque. On aura peut-être soulagé l'ouvrier, mais on aura laissé une force très réelle sans emploi.

Le courant auquel on oppose une digue artificielle finit toujours par s'ouvrir une autre issue. La production ne diminuera pas assurément parce qu'il aura plu au gouvernement de réduire la durée du travail dans les manufactures; car les besoins de la société restent les mêmes, et les producteurs doivent toujours y pourvoir. Cependant, si l'on gêne les manufacturiers dans l'emploi des ouvriers, ils remplaceront les ouvriers par des machines. C'est ainsi que les coalitions et les exigences

incessantes des ouvriers fileurs en Angleterre ont amené les filateurs à doubler la longueur des *mule-jennys* et à les porter de trois cents broches à sept cents, ou à se servir de ces machines à filer qui semblent se mouvoir d'elles-mêmes et que les ouvriers anglais désignent par le sobriquet de *fileurs en fer*. Si le décret qui réduit la journée de travail à dix heures survit aux circonstances exceptionnelles qui l'ont inspiré, il est probable que les fabricans feront face à la difficulté par un accroissement de leurs moyens mécaniques. Dans ce cas, la production restera la même; mais le rapport du capital fixe au capital roulant devra se modifier, le manufacturier dépensera en matériel ce qu'il ne voudra pas dépenser en salaires.

En réduisant, par un acte du législateur, la durée du travail, on veut ménager les forces de l'ouvrier et lui donner le temps de cultiver son intelligence. C'est là une pensée qui ne rencontrera que des sympathies; mais les moyens que l'on prend répondent-ils au but que l'on se propose, et suffit-il, pour que le travail s'arrête, de dire au travailleur : «Tu n'iras pas plus loin?» Le décret du 1er mars n'a pas de sanction. En supposant que l'on oblige la grande industrie, celle qui agglomère les ouvriers par centaines dans une manufacture, dans une usine ou dans un atelier, et qui fait dépendre l'action des bras de celle des machines, à ne travailler que dix ou onze heures, comment imposera-t-on la même loi aux ouvriers infiniment plus nombreux qui exercent leur activité dans l'étroite enceinte d'une échoppe ou d'une mansarde, aux ouvriers des champs à qui les saisons mesurent le travail, à ces femmes qui vivent de leur aiguille, à ces tisserands qui promènent la navette sur le métier quinze ou seize heures par jour? Le décret va rendre la prépondérance dans l'industrie au travail parcellaire. L'ouvrier domestique pouvant, loin du contrôle que le gouvernement exerce, travailler plus long-temps que l'ouvrier des manufactures, lui fera une concurrence terrible de souffrances et de privations. On verra s'étendre à la France entière l'état social de la Saxe et de l'Irlande. Réduire par ordre la durée du travail, ce ne sera pas seulement contrarier et diminuer la production; ce sera, de plus, diminuer le salaire, enlever à la population ses moyens naturels d'existence, augmenter la misère et provoquer le désordre. Encore faudrait-il avoir sur le pays un droit de conquête pour sonner ainsi partout le couvre-feu.

Le parlement britannique, en abrégeant la durée du travail dans les grands ateliers, pour les enfans, pour les jeunes gens et pour les femmes, n'avait pas entendu exercer la plus légère influence sur le taux des salaires. L'acte du 8 juin 1847, le plus rigoureux dans cette longue série de lois, laisse pourtant aux transactions entre le maître et l'ouvrier la liberté la plus entière. La réforme que la clameur publique imposait, mais dont les ouvriers avaient pris l'initiative, s'accomplit, de l'autre

côté de la Manche, à leurs risques et périls. Ici, nous allons bien au-delà de ce qui s'est fait en Angleterre. Le décret du 1er mars ne se borne pas, comme les lois anglaises, à protéger contre les abus du travail les êtres faibles qui ne peuvent pas se protéger eux-mêmes; il stipule pour les adultes, pour ceux qui ont acquis avec l'âge la plénitude de leurs forces, de leur réflexion et de leur liberté. C'était peu de régler la durée du travail; on aggrave la difficulté en réglementant les salaires. A la vérité, le décret ne s'explique pas sur ce point délicat; mais les conférences qui en ont précédé la promulgation, et le commentaire que les exigences victorieuses des ouvriers en ont donné, ont fait cesser toute équivoque.

C'est une préoccupation constante pour les ouvriers de tous les pays que l'ambition de déterminer à leur gré et de rendre en quelque sorte permanent le taux des salaires. L'ignorance et les préjugés entrent pour beaucoup dans cette direction que suivent leurs idées; mais il faut voir aussi sous l'empire de quelle nécessité ils tentent d'escalader l'impossible. La classe moyenne, plus éclairée cependant et plus riche que les classes laborieuses, recherche avec avidité les emplois dont le gouvernement dispose. Depuis qu'elle occupe le pouvoir, elle a multiplié les places jusqu'à faire des employés une nation dans la nation. D'où vient cette faveur dont les fonctions publiques jouissent? Pourquoi les préfère-t-on à des industries plus lucratives, si ce n'est parce qu'elles sont plus solides et qu'elles participent plus ou moins du caractère de l'inamovibilité? La fixité du salaire exerce sur l'ouvrier la même fascination et à plus juste titre. L'ouvrier n'a pas un capital en réserve qui le soutienne dans les mauvais jours et contre les mauvaises chances de l'industrie. Il ne fait pas volontiers des épargnes dans les temps prospères. S'il consent à prélever une faible dîme sur le salaire, c'est pour contribuer au fonds de secours auquel il puise en cas de maladie. Comme ressource contre de précoces infirmités ou contre la vieillesse, n'a-t-il pas les hôpitaux, dans lesquels se réfugie une si grande partie de la population urbaine et où vient mourir la moitié de Paris?

La devise de la civilisation parvenue à son âge viril : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » n'est pas encore entrée dans nos mœurs (1). Les classes moyennes, pour lutter contre les nécessités matérielles de l'existence, éprouvent toujours le besoin de s'appuyer sur le gouvernement; les classes laborieuses, comme des enfans qui s'abritent derrière leur mère, chargent la société de prévoir à leur place, et se reposent sur elle dans toutes les crises du travail. L'âge de la force et de l'habileté pratique pour l'ouvrier ne dure pas, selon les professions, plus de

(1) La formule anglaise est plus positive, mais elle a une couleur moins religieuse : *Help yourself*. l'Anglais ne compte que sur lui-même et supprime l'assistance du ciel.

vingt à trente ans. C'est pour cette période de la vie qu'il demande un salaire fixe et proportionné aux besoins de sa famille, qu'il aspire, en un mot, à la condition de pensionnaire de l'industrie.

Les classes laborieuses ont poursuivi cet idéal sous diverses formes. Pendant long-temps, et lorsque le souvenir des corporations n'était pas encore effacé, elles demandaient que l'état promulguât des tarifs obligatoires et uniformes, soit pour le travail à la tâche, soit pour le travail à la journée. Ce fut ainsi que les tisserands de Londres provoquèrent l'acte éphémère de Spitalfields. De la même manière, les ouvriers de Lyon, un moment maîtres de la ville en 1832, imposèrent à la municipalité vaincue un tarif des façons qui ne serait pas resté en vigueur pendant trois mois, quand même l'autorité supérieure aurait revêtu de sa sanction cette violence faite à la liberté industrielle. Aujourd'hui les ouvriers ne demandent plus directement la permanence des salaires; c'est sous une forme indirecte, c'est par la réduction des heures de travail combinée avec le maintien des prix actuels, qu'ils s'efforcent de convertir les salaires en traitemens réguliers.

Les variations du salaire, dans l'état de l'industrie et de la société, sont à peu près mortelles pour les classes laborieuses. Il faut donc rendre ces classes prévoyantes et au besoin prévoir pour elles. L'état, qui doit se borner à une attitude d'observation dans les temps prospères, a certainement, dans les époques de crise, un rôle actif à remplir; mais il est insensé de l'appeler, comme on le fait aujourd'hui, en garantie du salaire, car la justice distributive exigerait qu'après avoir garanti le prix du travail, il assurât la rémunération de l'intelligence et le loyer du capital. Quelle valeur pourrait avoir la garantie de l'état, si elle s'étendait à tous les rouages de la production, si l'assureur et l'assuré étaient la même personne, c'est-à-dire tout le monde?

Le décret du 2 mars n'a pas même ce caractère d'opportunité qui fait quelquefois violence aux principes. On l'a rendu dans un moment où toutes les industries étaient en souffrance, où les chefs d'industrie faisaient déjà les plus grands sacrifices pour entretenir le mouvement de leurs ateliers, où la durée du travail allait se réduire, mais avec le salaire, et où cette réduction forcée devenait le seul moyen d'en conjurer la suspension prochaine. On a précipité ainsi la crise; pour améliorer le sort des travailleurs, on n'a pas craint d'attaquer les sources mêmes du travail.

J'ajoute que le décret du 2 mars a été principalement réclamé par des ouvriers privilégiés dans leur intérêt exclusif et au détriment de tous les autres. Ce sont des mécaniciens et des ouvriers constructeurs qui ont porté ces plaintes, ceux qui obtenaient les salaires les plus élevés pour la journée la plus courte. Ce sont les hommes, en petit nombre, qui ne peuvent travailler qu'à l'aide des machines, qui ont

fait la loi pour ceux et à ceux qui travaillent avec la seule assistance de leurs bras (1).

Mais cette loi qu'ils ont arrachée au gouvernement, l'observent-ils eux-mêmes? Assurément non. L'on sait que les ouvriers constructeurs ne consentent pas généralement, depuis que le décret a été rendu, à travailler plus de neuf heures, qu'ils ne rentrent dans les ateliers qu'à cette condition, et qu'ils exigent, pour neuf heures de travail, le même salaire qu'ils obtenaient auparavant pour douze. Ainsi, le décret qui rançonne le manufacturier ne le met pas à l'abri d'une rançon plus dure, et au-dessus de l'ordre légal se place encore la loi du plus fort.

Jusque dans la sanction pénale attachée au décret, on reconnaît la partialité du législateur. La peine de l'amende, et, en cas de récidive, celle de la prison sont prononcées contre le chef d'atelier qui admettrait ses ouvriers à prolonger la journée de travail au-delà de dix heures, quoique cela ne puisse arriver que de leur consentement, et, pour ainsi dire, avec leur complicité. En revanche, l'impunité la plus complète est réservée aux ouvriers qui travaillent moins de dix heures, et cela malgré le scandale des violences qui ont troublé un grand nombre d'ateliers. M. Louis Blanc dit quelque part dans une de ses proclamations : « Ne pas limiter le travail, c'eût été méconnaître ce qu'avait de légitime l'*universelle* réclamation des travailleurs; le *trop limiter*, c'eût été courir le risque de ruiner des établissemens qui emploient beaucoup de bras; c'eût été, dans les circonstances actuelles, s'exposer à rendre plus redoutable la concurrence étrangère. » Eh bien! la limite posée par M. Louis Blanc, limite déjà fort onéreuse, n'est pas respectée par les ouvriers. Les établissemens les mieux organisés sont livrés à l'anarchie et tombent dans une dissolution complète. La concurrence de l'étranger peut se donner carrière, car on désorganise notre industrie et on la met pour long-temps hors d'état de soutenir la lutte. On s'est plaint que la monarchie avait détruit le prestige de notre influence morale; si l'on

(1) Voici l'adresse présentée par les ouvriers du chemin d'Orléans au gouvernement provisoire. Les ouvriers du chemin du Nord et presque tous ceux des autres grands ateliers de construction ont mis en avant les mêmes demandes :

« Braves citoyens,

« Vos sympathies pour nos souffrances nous sont connues et nous garantissent sûrement votre approbation à ce que nous désirons faire relativement à l'organisation du travail; voici ce que nous croyons être en droit de réclamer.

« 1° Nous désirons faire moins d'heures de travail pour avoir le temps de nous livrer à l'instruction qui moralise et qui donne connaissance des devoirs.

« 2° Nous désirons que notre salaire soit plus élevé, car il ne peut pas suffire à la satisfaction de nos besoins de première nécessité.

« 3° Nous désirons l'abolition radicalement comprise de toute espèce de marchandage.

« Citoyens, nous comptons sur votre fraternelle amitié et sur votre sagesse pour rédiger le programme des conditions avec lesquelles nous reprendrons nos travaux. »

paralyse aujourd'hui le principe de la richesse, que restera-t-il désormais au pays?

Les ouvriers seront les premières victimes du système. Les ateliers de l'industrie privée se fermant l'un après l'autre, il ne leur restera bientôt plus d'autre ressource que les ateliers nationaux. Ceux qui gagnaient depuis 3 francs jusqu'à 5 francs par jour devront se contenter de 1 fr. 50 cent. ou de 2 francs au *maximum;* ils tomberont à la charge du gouvernement, qui, pour entretenir 45,000 ouvriers à Paris sans compter les femmes, devra ouvrir un emprunt ou établir de nouveaux impôts, c'est-à-dire enlever aux capitalistes et aux chefs de l'industrie les ressources à l'aide desquelles ils auraient pu, un peu plus tôt, un peu plus tard, rendre l'impulsion au travail. Cette transformation ne peut désormais avoir qu'un seul genre d'utilité : c'est de montrer, par le plus irrésistible des argumens, par l'expérience, à quel point toute organisation artificielle du travail dans la société est stérile et éphémère.

En décrétant l'abolition du marchandage, M. Louis Blanc n'en voulait qu'aux tâcherons, qui sont à l'ouvrier, dans l'état de liberté, ce que le commandeur, dans nos colonies, est à l'esclave. Il n'entendait proscrire ni le travail à la tâche, ni le marchandage par association, ces deux progrès que la liberté de l'industrie amène avec elle; mais la pensée des ouvriers allait plus loin, et ils se sont chargés de compléter le décret. En vertu de la théorie qui prétend faire régner l'égalité des salaires, ils ont interdit le travail à la tâche comme tendant à mettre des différences entre les travailleurs. Le marchandage par association n'a pas trouvé grace devant leur politique radicale, et cependant il y avait là un germe fécond d'entreprises. Cette espèce de marchandage était, dans les grands ateliers, la véritable et la meilleure organisation du travail. L'ouvrier devenait entrepreneur, et l'entrepreneur pouvait s'élever à l'état de capitaliste. Plusieurs ouvriers s'associant pour entreprendre, à un prix débattu, la façon de tel ou tel ouvrage, se distribuaient les tâches dans la mesure des facultés de chacun; le salaire était proportionné à l'habileté, et le bénéfice au salaire. Chaque atelier dans l'usine se transformait ainsi en une république industrielle, que surmontait l'impulsion unitaire du manufacturier. Voilà le progrès naturel et précieux que l'on a détruit pour y substituer des combinaisons chimériques. Nous remontons, à la voix qui part du Luxembourg, le courant de l'histoire. En matière d'industrie, les échelons du progrès étaient d'abord le travail servile, puis la corvée, le travail à la tâche et le travail à l'entreprise. On a déjà supprimé les deux derniers; espérons que l'on rétrogradera, par le chemin de la corvée, jusqu'au sanctuaire de l'esclavage.

Une fois que l'état s'est immiscé dans les transactions industrielles, il se voit forcé d'intervenir dans tout et partout. On nous dit que cette

intervention de la part de l'autorité qui siége au Luxembourg a été purement officieuse, que ce sont les ouvriers et les patrons eux-mêmes qui prennent la commission pour arbitre, et enfin qu'elle n'impose pas ses décisions, qui sont librement acceptées. Cette explication, vingt fois répétée, n'en est pas pour cela plus sérieuse. La commission se pose en oracle; c'est apparemment pour qu'on la consulte. Son arbitrage, dont elle fait valoir le désintéressement, nous paraît dériver nécessairement de l'attitude qu'elle a prise. Les ouvriers y ont recours dans l'espoir de donner ainsi à leurs exigences la sanction du gouvernement, et quand les patrons l'invoquent, c'est afin de diminuer leurs sacrifices, en s'abandonnant à celui de leurs deux adversaires qui leur semble le plus éclairé. Au reste, la commission n'y va pas de main morte. Après avoir réglé les heures de travail, elle est en train de régler les salaires. Les cochers d'omnibus, les paveurs, les boulangers, les débardeurs, ont déjà leurs tarifs. Il ne reste plus qu'à imposer un *maximum* à la production et qu'à renfermer la consommation dans certaines limites. Nous pourrons alors nous croire à Salente, et il sera prouvé que M. Louis Blanc, comme le voulait le philosophe de Louvain, a été élevé dans la lecture exclusive de *Télémaque*.

Nous venons de passer en revue ce que la commission a fait; voyons maintenant ce qu'elle a laissé faire.

Les ouvriers veulent élire leurs chefs. Dès les premiers jours de la république, une proclamation affichée à tous les coins de rue exprimait ce vœu de la manière la plus absolue et la plus énergique : « Plus de priviléges entre nous et les citoyens qui doivent nous servir de guides dans l'exécution de nos travaux. Il est de toute nécessité que, dans chaque atelier, dans chaque administration, les ouvriers emploient la voie de l'élection pour nommer leurs contre-maîtres; croyons que cette mesure maintiendra l'union pour le bien de tous, n'étant plus obligés d'obéir à un chef imposé. » De la doctrine on n'a pas tardé à passer aux actes. Les ouvriers, non contens de nommer les contre-maîtres, ont poussé leur ambition jusqu'à désigner les ingénieurs et les administrateurs. Quand ils ne pouvaient pas procédér par voie d'élection, ils agissaient par voie d'exclusion. Ceux qui étaient employés au chemin du Nord ont exclu de leurs rangs, malgré l'administration, plusieurs contre-maîtres; ceux de Versailles (rive gauche) ont destitué l'ingénieur et deux administrateurs. La même tentative a été renouvelée sur la ligne d'Orléans, où il a fallu, pendant quelques jours, remettre l'autorité aux mains de deux commissaires. On aurait de la peine maintenant à trouver un seul atelier dans la capitale où le chef ose commander et où l'ouvrier veuille obéir.

Les ouvriers, avec le bon sens qui leur est naturel, comprendront bien vite les nécessités de la vie politique; mais il y a trop peu de temps

qu'ils ont reconquis leurs titres pour qu'ils puissent distinguer entre les fonctions diverses de la société. Voyant que le pouvoir dans l'état relève de l'élection, ils ont cru que l'élection devait être le principe générateur de toute force active. Des hommes qui ont entendu dire qu'il convenait d'élire leurs juges ne se livrent pas assurément à un paradoxe beaucoup plus étrange, en supposant qu'il leur appartient d'élire leurs chefs d'atelier.

Le pouvoir doit venir d'en bas, lorsqu'il implique un mandat; il doit émaner d'en haut, quand il suppose la capacité et la responsabilité. Le peuple choisit ses représentans, et la garde nationale élit ses chefs, parce que les représentans du peuple et les chefs de la garde nationale sont, avant tout, les dépositaires de sa confiance et les garans de sa liberté; mais l'armée n'élit pas ses généraux, ni les bataillons industriels leurs officiers, parce que la multitude n'est jamais assez éclairée pour désigner les plus capables de la conduire. Il faut être supérieur à celui que l'on choisit pour faire un bon choix. J'ajoute que le travail des ateliers exige une forte discipline : un chef que ses subordonnés pourraient faire et défaire ne prendrait qu'avec peine l'autorité nécessaire au commandement. Si les ouvriers nommaient les contre-maîtres, les contre-maîtres les ingénieurs, et les employés les administrateurs, le pouvoir changerait de mains toutes les semaines. Dans un atelier, on ne pourrait pas répondre de la direction à donner aux travaux. Sur un chemin de fer, on n'obtiendrait ni la régularité, ni la célérité, ni la sûreté du service; la vie des voyageurs serait à chaque instant en péril. Dans la hiérarchie industrielle, l'élection c'est le désordre.

Parmi les articles de ce programme que les ouvriers imposent à la société, nous rencontrons en dernier lieu le partage des bénéfices. Voici la formule qui traduit ces prétentions avec le plus d'exactitude et de simplicité. Je l'emprunte à une affiche qui est signée par M. Olinde Rodrigues.

« Désormais, dans toute entreprise industrielle, tous les travailleurs, ouvriers, contre-maîtres, employés, ingénieurs, directeurs et gérans, seront associés avec les actionnaires en raison du travail des uns et du capital des autres.

« Les bénéfices restant disponibles après le paiement des salaires des travailleurs et après celui des dividendes du capital pour intérêt et amortissement seront répartis entre tous, selon le chiffre du salaire et du dividende de chacun. »

Je ne repousse pas absolument cette combinaison. En 1831, pour mettre quelque chose de pratique à côté des visions des saint-simoniens, je la proposai moi-même (1). Je l'ai reproduite depuis dans les *Études sur l'Angleterre,* dont on me permettra de rappeler ici quelques lignes.

(1) Dans le journal *le Temps*. Cette combinaison fut alors l'objet d'une polémique assez vive entre *le Temps* et *le Commerce*.

« Prenons le système industriel tel qu'il existe, ne cherchons pas à lui enlever l'individualité des intérêts qui fait sa force; bornons-nous à souhaiter qu'il emploie les hommes autrement que les machines, et que l'ouvrier soit intéressé au succès du maître, dont il demeure aujourd'hui séparé par sa position non moins que par ses préjugés.

« C'est dans la pratique des nations qu'il faut chercher les bases du nouveau contrat. En l'interrogeant avec soin, l'on y trouvera des indications précieuses. Dans la pêche au filet, sur les côtes méridionales de l'Angleterre, la moitié du produit appartient au propriétaire du bateau et du filet, l'autre moitié appartient aux pêcheurs qui montent le bâtiment. Une répartition semblable des profits s'opère entre les armateurs et les équipages des vaisseaux envoyés à Terre-Neuve, ainsi que des navires baleiniers. Toute maison de commerce ou de banque qui veut exciter le zèle de ses employés leur attribue un intérêt dans ses affaires. Les fabricans qui cherchent à diminuer le déchet des matières premières allouent à leurs ouvriers la moitié de l'économie obtenue par leurs soins. A Paris, un peintre en bâtiment, M. Leclaire, a eu la bonne pensée d'associer ses ouvriers à la répartition des bénéfices faits dans son établissement, et l'établissement prospère.

« Le même principe peut s'appliquer aux grandes manufactures; je dirai comment. Il n'en est pas en Angleterre du manufacturier comme du propriétaire foncier. Celui-ci n'est qu'un capitaliste, qui, ayant placé son capital en fonds de terre, en reçoit l'intérêt des mains du fermier. Le manufacturier, au contraire, réunit en lui la double qualité de propriétaire et de fermier. Le capital d'exploitation ou fonds de roulement lui appartient aussi bien que le capital représenté par l'usine, par les machines qu'elle renferme et par le sol sur lequel s'élèvent les bâtimens; tout cela n'a de valeur que par son industrie. Les filateurs du Lancashire, pour se rendre compte des résultats de leurs opérations, mettent d'abord en ligne de compte l'intérêt et l'amortissement de leur capital, ainsi que les sommes dépensées pour l'achat des matières premières, pour le salaire des ouvriers, pour l'entretien et pour la réparation des machines; ce qui reste, après ces diverses attributions, des sommes réalisées par la vente des produits constitue leurs bénéfices.

« Dans une association qui mettrait en présence, d'un côté le manufacturier, et de l'autre le corps des employés attachés à son établissement, la répartition devrait naturellement se modifier. On poserait d'abord en principe que toute fonction doit être rétribuée, et le manufacturier s'allouerait un traitement, de même qu'il paie aux ouvriers un salaire. Le salaire, étant une marchandise, se réglerait selon les cours admis sur le marché. Viendraient ensuite les dépenses d'entretien, de réparation et d'amélioration. L'intérêt du capital ne serait prélevé que pendant la durée de l'amortissement. Quant aux bénéfices, après avoir mis à part un cinquième pour le fonds de réserve, on les partagerait, par égales moitiés, entre le maître et le corps des ouvriers. Il va sans dire que j'entends ce partage comme une concession volontaire, à laquelle chaque manufacturier apporterait ses conditions. On comprend encore que tous les ouvriers ne devraient pas y être indistinctement admis. Une certaine résidence ferait titre, si d'ailleurs la bonne conduite du co-partageant ne s'était pas démentie. Le fabricant n'aurait point à produire ses livres, il serait cru sur parole. Il conserverait aussi

le droit d'indiquer l'emploi de cette libéralité, et d'exiger, par exemple, que chaque ouvrier versât une certaine somme à la caisse d'épargne, afin de s'assurer une pension viagère pour ses vieux jours.

« J'ai la ferme conviction que le premier fabricant qui aura le courage d'appeler ceux qu'il emploie au partage de son gain annuel ne fera pas, en résultat, un sacrifice. Il est clair que cette concession attirera auprès de lui les meilleurs ouvriers, que le travail s'accomplira avec plus de soin et de zèle, et que les produits gagneront en quantité ainsi qu'en qualité. Il s'établira, de cette manière, entre les ouvriers et les maîtres une solidarité intime à l'épreuve du temps et des circonstances. Ceux qui auront partagé la bonne fortune de la maison s'associeront plus volontiers à ses revers, et le poids des mauvais jours s'allégera, lorsque chacun en voudra prendre sa part. Les coalitions cesseront du côté des ouvriers, car elles n'auront plus d'objet. La cheminée de la manufacture deviendra comme le clocher de la nouvelle communauté, et les bohémiens de la civilisation industrielle auront enfin une patrie, un foyer. »

L'association des ouvriers avec les chefs du travail, association qui est l'avenir même de l'industrie, perd ce caractère réparateur dès que le contrat cesse d'être volontaire. Je ne la comprends que dans la plus entière liberté; elle devient impraticable et contraire à l'équité dès qu'elle s'impose. La compagnie d'Orléans admettait déjà les employés de son administration à participer aux bénéfices de l'entreprise. Les ouvriers de ses ateliers en réclament aujourd'hui leur part. Les ouvriers du chemin du Nord, qui faisaient valoir les mêmes prétentions dans une attitude menaçante, ont forcé la main à la compagnie. A quel titre et en vertu de quel droit? C'est ce que l'on peut examiner.

Dans le colonage partiaire, le métayer a droit à la moitié des fruits que produit le sol cultivé par ses soins. Pourquoi cela? Parce que, dans cette association, le travail et le capital courent les mêmes chances. Le métayer ou colon ne reçoit pas de salaire; il n'est rémunéré de sa peine que par le prélèvement qu'il fait sur les produits. Le propriétaire, de son côté, ne touche pas l'intérêt du capital que représentent la terre, les bâtimens d'exploitation, les instrumens aratoires et les bestiaux. Ainsi, le travail et le capital s'associent sur le pied d'une égalité parfaite. Comme ils s'exposent aux mêmes pertes, ils ont un droit égal au partage des bénéfices ou plutôt des produits bruts.

Mais, dans l'industrie manufacturière, le travail est à l'abri de tous les risques auxquels le capital se trouve exposé. Que le chef d'atelier fasse des pertes ou des profits, l'ouvrier n'en perçoit pas moins tous les jours la rétribution de sa main-d'œuvre. Le salaire est privilégié, et il doit l'être. Le salaire, représentant l'existence de chaque famille, ne peut pas dépendre de la bonne ou de la mauvaise issue d'une spéculation qui n'a pas pour base, comme l'agriculture, le retour périodique et certain des moissons. Précisément aussi parce que le salaire est prélevé, par privilége, sur les produits, le travail ne saurait être rangé sur la

même ligne que le capital pour les éventualités ultérieures. Comme il ne supporte pas les pertes, il n'a pas droit aux bénéfices. Aucun des élémens de la production, ni la main-d'œuvre, ni le capital, ni l'intelligence, ne doit s'attribuer aux dépens des autres la part du lion.

Reconnaître aux ouvriers le droit de partager avec les chefs d'atelier les bénéfices de l'industrie, ce serait établir un impôt sur le capital au profit de la main-d'œuvre. Or, on ne taxe pas le capital à volonté. Il est incompressible de sa nature, et il échappe à la violence par sa mobilité même. Dans toute contrée où les manufacturiers se voient contraints de partager leurs bénéfices avec les ouvriers qu'ils emploient, il arrive nécessairement, ou qu'ils cherchent un autre placement pour leurs capitaux, ou qu'ils rattrapent, par un retranchement sur les salaires, l'équivalent des parts de bénéfice qu'on leur a arrachées.

On veut donner au travail une juridiction, une main mise sur la propriété du capital. On imagine une espèce de droit de l'ouvrier (1), de même que les Irlandais, dans leur haine pour les conquérans saxons, ont inventé un droit du tenancier à la possession de la terre qu'il occupe. Le résultat tournerait contre les ouvriers eux-mêmes. Si vous admettez le droit des ouvriers aux bénéfices d'une entreprise, les ouvriers évalueront en capital le profit annuel qu'ils en retirent, pour vendre ce droit en se retirant, comme on vend une clientelle, à ceux qui se présenteront pour leur succéder. Vous aurez transformé, il est vrai, en capitalistes les premiers ouvriers qui recevront ce don de joyeux avénement des mains de la république; mais vous aurez mis leurs successeurs dans la nécessité d'acheter le droit de travailler ou de demander l'aumône : vous aurez transporté, dans le domaine du travail, le principe qui a présidé, en 1815, à la création des offices; vous aurez créé une multitude infinie de priviléges pour remplacer la liberté de l'industrie.

La participation des ouvriers aux bénéfices est, dites-vous, le principe de rapprochement entre l'ouvrier et le manufacturier, entre le travail et le capital, entre celui qui ne possède pas et celui qui possède! Mais il n'y a pas d'association en dehors de la liberté. En rendant la participation forcée, vous la rendez impossible. La servitude du capital n'est pas plus féconde que celle du travail, et l'on n'enrichit personne en faisant passer la propriété sous les fourches caudines.

Ne voyez-vous pas ce qui arrive partout où la religion de la propriété s'affaiblit? Le travail cesse et le désordre commence; mais qui sait où le désordre s'arrêtera? Déjà la dévastation a été portée dans les forêts de l'état. On a brisé des presses, des métiers, des machines; on a brûlé des filatures et saccagé des maisons. Dans certains faubourgs de

(1) Dans l'anglais, l'antithèse des deux termes est plus énergique : *workman-right, tenant-right.*

Paris, les locataires insurgés contre les propriétaires qui refusaient de faire l'abandon de leurs revenus ont pendu ceux-ci en effigie, en plantant des drapeaux noirs sur les maisons comme en temps de guerre. Y a-t-il bien loin de cet état de choses au pillage, et ne semble-t-il pas que la société ait été prise d'assaut, comme une place forte abandonnée par ceux qui devaient la défendre?

Je considère ce qui se passe aujourd'hui comme le juste châtiment des fautes que la bourgeoisie a commises. Je reconnais que les classes laborieuses, jusque dans leurs colères, sont les instrumens de la Providence, qui veut transférer le pouvoir dans d'autres mains : j'admets que la révolution de février, comme celle de 1789, amène dans la société une répartition nouvelle de la richesse; mais ce mouvement ne tournera au profit de personne, si l'on en fait un bouleversement radical. Il n'y a pas d'édifice qui prenne son assiette sur des décombres.

Ce n'est ni au gouvernement ni à la loi d'opérer la distribution des fortunes. L'état n'a que des moyens d'action indirects. Il lui appartient de lever les obstacles que la production rencontre en améliorant les voies de communication, et les moyens de transport pour les marchandises ainsi que pour les personnes, en provoquant le reboisement des terrains en pente, l'irrigation du sol cultivé, le défrichement des terres incultes, la colonisation à l'intérieur et à l'extérieur. L'état a qualité pour mettre les instrumens de travail à la portée du plus grand nombre en développant les institutions du crédit par un bon système de banques et par la réforme hypothécaire. Il peut favoriser l'élévation des classes laborieuses par l'éducation et par les institutions d'épargne; il peut limiter l'expansion des classes supérieures en les appelant à supporter une plus grande part des charges publiques. L'impôt est le véritable levier au moyen duquel on agit sur la répartition de la richesse. La réforme urgente aujourd'hui, la réforme populaire, est celle qui portera sur l'assiette de l'impôt.

Les taxes, en Angleterre, se conforment au principe aristocratique du gouvernement; elles pèsent principalement sur les objets de grande consommation, et retombent par conséquent sur le peuple. En France, l'impôt direct, l'impôt qui grève la propriété, est la base principale du revenu public; mais notre système comporte quelques exceptions fâcheuses, comme les taxes sur les boissons, l'impôt sur le sel, les octrois et les droits de douane établis sur les denrées alimentaires. Il présente aussi certaines lacunes que rempliraient un droit plus élevé sur les successions collatérales, des taxes de luxe, et dans une limite raisonnable, par exemple celle de la contribution mobilière, l'impôt progressif.

Voilà ce que pourrait être un programme pratique d'améliorations. En dehors, il n'y a que déceptions et chimères.

LÉON FAUCHER.

LA

CHOUANNERIE DANS LE POITOU.

LE SONNEUR DE CLOCHES.

Le 14 mars 1793, tous les habitans du bourg de Chanzeaux, dans le Poitou, étaient dispersés sur les places et aux portes des maisons. Bien que le jour fût à peine à son déclin, tous les travaux avaient cessé; des groupes formés çà et là s'entretenaient vivement; on s'appelait de loin. La curiosité inquiète qui agitait le village avait gagné jusqu'aux enfans, qui s'étaient interrompus dans leurs jeux. La nouvelle d'une attaque contre les cantonnemens républicains du voisinage causait cette grande émotion. L'attaque paraissait certaine, mais on ne connaissait point encore au juste les agresseurs. On avait d'abord parlé de soldats anglais débarqués à Nantes, puis de Prussiens et d'Espagnols. Les mieux instruits laissaient dire et se taisaient. Quelques gens de bon sens avaient bien objecté l'invraisemblance; mais, à défaut de raisons, les plus crédules leur opposaient la volonté de Dieu, déjà manifestée par plusieurs miracles.

—Tout est possible à la Trinité, répétait avec chaleur un petit homme

à figure ascétique, nommé Musseau. Ne remarquez-vous point, vous autres, que, depuis quelques semaines, on recommence à voir les merveilles des anciens temps? Les femmes de Saint-Lezin ont entendu, dans les landes, de grands murmures de voix qui ne pouvaient être que les plaintes des morts sortis de leurs tombes pour avertir les vivans; des globes de feu tricolore sont tombés près de Cholet, comme signes d'alliance entre le démon et les républicains; enfin l'image de la Vierge a quitté l'autel à l'approche d'un *jureur* (1), et est allée se placer d'elle-même dans le tronc d'arbre du grand carrefour. Je vous dis que les habitans du paradis ont les yeux sur nous, et qu'il va se passer des choses qu'aucun homme n'a jamais vues!

La plupart des auditeurs applaudissaient en appuyant l'opinion de Musseau par le récit de quelques prodiges. Il faut se rappeler quelle était alors la situation du pays. L'émigration des familles nobles avait d'abord inquiété les esprits, la fermeture des églises était ensuite venue troubler les consciences; la levée de trois cent mille hommes acheva d'aliéner les cœurs. Attaquées successivement dans leurs habitudes, dans leurs croyances et dans leurs affections, les campagnes s'indignèrent; des prêtres cachés attisaient ces ressentimens; les imaginations exaltées se mirent à rêver dans leur fièvre et à prendre leurs rêves pour des réalités. Les plus crédules eurent des visions, les fourbes firent des miracles, tous crurent que le ciel se faisait complice de leurs passions, et que leur cause était celle de Dieu.

Musseau recommençait à énumérer les avertissemens surnaturels qui annonçaient *la venue des grands jours*, lorsqu'il fut tout à coup interrompu par des cris poussés à l'entrée du bourg et par l'apparition d'un jeune paysan qui arrivait entouré de femmes et d'enfans : c'était Maurice Ragueneau, sacristain de Chanzeaux, parti quelques heures auparavant pour vérifier les bruits répandus. Il revenait annoncer que les républicains n'avaient point été attaqués par des étrangers, mais par les gars des paroisses voisines, qui les avaient chassés de Saint-Florent, de la Poitevinière, de Jallan et de Chemillé, où ils leur avaient pris trois canons. La principale troupe était conduite par Cathelineau, surnommé le *Saint de l'Anjou*, Forest venait de le rejoindre avec les hommes de Saint-Lezin, et Stofflet avec ceux de Maulevrier et de Trementines; le lendemain, on devait marcher sur Cholet.

La nouvelle était trop inattendue pour ne pas soulever toutes les ames; l'effet en fut magique; un cri général de révolte s'éleva. A Chanzeaux comme ailleurs, les paysans avaient jusqu'alors tout supporté, non par résignation, mais par sentiment d'impuissance. Les victoires de Cathelineau étaient la première révélation de ce qu'ils pouvaient contre

(1) Nom donné aux prêtres qui avaient prêté le serment exigé par la constitution.

la population des villes, car pour eux la république n'était point autre chose, et ils ne se trompaient qu'à moitié. C'était bien là, en effet, que les idées nouvelles avaient été accueillies, défendues et couronnées par le succès. En réalité, l'inégale diffusion des lumières chez les paysans et chez les citadins avait mis, entre les besoins, un intervalle de deux siècles. Tous les jougs qui pesaient à ceux-ci comme autant de fardeaux, enchantaient ceux-là comme autant de couronnes. C'étaient deux frères d'âge et d'instinct différens qui ne pouvaient se comprendre. Le citadin avait jusqu'alors imposé sa volonté au paysan, mais le paysan acquérait tout à coup la conscience de sa force, il ne pouvait manquer d'en faire usage.

Tous les hommes de Chanzeaux promirent de rejoindre la troupe qui devait attaquer Cholet. Le jeune sacristain voulut annoncer sur-le-champ aux villages voisins cette résolution en forçant la porte de l'église, fermée par ordre des chefs du district, et en sonnant les cloches, depuis long-temps muettes. Accoutumé dès son enfance à les *faire parler,* Ragueneau aimait leur voix comme on aime tout ce qui s'est lié à notre vie par les racines du souvenir. Une sorte d'intimité mystérieuse s'était établie à la longue entre lui et les *saints* du clocher. Chaque fois qu'il les mettait en branle, la vibration sonore semblait courir le long de la corde de chanvre, arriver jusqu'à lui et communiquer à tout son être une surexcitation singulière. Son sang circulait plus vite, sa vue se troublait; gagné par une sorte d'ivresse, il s'abandonnait à un roulis de sensations confuses comme celles du sommeil, mais plus emportées; c'était quelque chose du phénomène produit par les mille détonations d'une grande bataille et connu des vieux soldats sous le nom de *fièvre du canon.* Les deux mains enroulées dans les cordes de ses cloches et bercé par leur contre-poids, il avait souvent prolongé ses sonneries jusqu'à s'attirer les réprimandes du curé, M. Blondel de Riz, mais on était indulgent pour la bizarrerie de Maurice, que l'on supposait un peu fou.

Du reste, des esprits moins simples eussent pu s'étonner d'une nature qui unissait l'ignorance du paysan aux caprices les plus raffinés des classes cultivées. Tour à tour actif ou nonchalant, irascible ou pacifique, lourd ou subtil, Maurice manquait de cette continuité que la foule prend pour un caractère, et de ce vulgaire esprit de calcul qu'elle appelle la raison. Il avait épousé à vingt-trois ans une veuve beaucoup plus vieille que lui, selon l'usage de nos campagnes, où le mariage est une association dans laquelle l'homme doit apporter, avec la jeunesse, la force qui acquiert, et la femme l'expérience, c'est-à-dire l'économie qui conserve. Cette union avait été pour lui une sorte de tutelle à laquelle il s'était abandonné sans murmures, mais sans épanchemens. Heureusement, il avait une sœur, belle jeune fille de dix-huit ans, qui

cachait au dedans tout ce que lui mettait au dehors; ame ardente aussi, mobile surtout, mais accoutumée à envelopper ses fantaisies de cette réserve que les femmes apprennent seules quand on ne la leur enseigne pas. Tous deux, le frère et la sœur, venaient évidemment de la même source, mais l'un était torrent, tandis que l'autre s'était fait ruisseau. Entre Marie-Jeanne et Maurice, l'intimité s'était donc établie par la ressemblance. Non qu'ils se fussent jamais expliqués, la parole leur eût manqué pour cela; aucun d'eux n'avait la science d'analyse qui nous apprend à jeter la sonde dans les abîmes de notre ame, mais la parité des natures les avait révélés l'un à l'autre, et, ne pouvant se comprendre, ils s'étaient sentis. Leur amitié était silencieuse, quoique profonde; ils n'en parlaient jamais, ils y pensaient à peine; les événemens devaient seuls en prouver l'étendue aux autres et à eux-mêmes.

Le 15 mars, à la pointe du jour, les gars de Chanzeaux rejoignirent Cathelineau et Stofflet; les bandes réunies formaient environ six cents hommes armés de fusils de chasse, de fourches ou de faux emmanchées à l'envers, arme terrible que l'insurrection polonaise devait rendre célèbre plus tard. Cholet était défendu par un bataillon républicain et par du canon. On attaqua sans ordre, mais avec l'impétuosité aveugle que donne l'enthousiasme encouragé par l'inexpérience. Pendant une heure, la lutte fut un chaos; la fumée et le bruit enveloppaient tout. Enfin le silence se fit, le nuage de poudre tomba, les révoltés purent regarder autour d'eux. Leurs ennemis étaient morts, blessés ou en fuite, et, à quelques pas des canons encore fumans, une jeune fille, Marie-Jeanne, se tenait à genoux les mains jointes. Venue à la suite de son frère, elle avait assisté à la bataille, comme Moïse, en priant pour les siens.

Sa présence inattendue dans un pareil moment et dans un pareil lieu frappa l'imagination des paysans; quelques voix répétaient déjà que c'était elle qui avait obtenu de Dieu la victoire, quand Musseau remarqua une coulevrine dont la gueule était tournée vers la route par laquelle ils venaient d'attaquer, et qui *avait refusé de faire feu.* A cette découverte, des cris d'admiration retentirent de toutes parts; on ne douta plus du miracle. La jeune fille fut amenée près du bronze richement sculpté, on la força à s'y asseoir, les vainqueurs s'attelèrent à la pièce merveilleuse et reprirent en triomphe le chemin du village.

La nouvelle de l'avantage remporté par les insurgés s'était bientôt propagée; on accourait par tous les sentiers pour voir les deux Marie-Jeanne, car le nom de la jeune fille avait été donné à la coulevrine. Les vieillards se découvraient à leur passage, les enfans semaient la route d'herbes odoriférantes, comme aux processions du saint-sacrement, et les femmes se dépouillaient de leurs rubans pour en orner le canon. Quelques dames nobles qui vinrent, attirées par la curiosité,

furent obligées de lui faire *leur plus belle révérence*. Les héros du matin étaient redevenus des enfans.

Rentrés chez eux, ils apprirent que le recrutement des trois cent mille hommes ordonné par la convention avait spontanément soulevé tout le pays dans le Bas-Poitou; Challans et Machecould étaient tombés au pouvoir des insurgés, les Vendéens avaient chassé les républicains des Herbiers, de Chantonnay, du Pont-Charron, et le drapeau blanc flottait sur tous les clochers. Les gentilshommes, d'abord étrangers au mouvement, avaient été forcés d'en prendre la direction; la révolte allait devenir une guerre civile. Les opinions de Maurice Ragueneau auraient seules suffi pour l'y faire entrer, ses instincts l'y précipitèrent. C'était une porte subitement ouverte à ce caractère aventureux, jusqu'alors captif sous le réseau des habitudes. Il échappait ainsi naturellement à l'oppression des devoirs journaliers, et passait de plain-pied de la monotone uniformité du ménage à ce poétique labyrinthe de l'inconnu. Le sonneur de cloches de Chanzeaux ne chercha point à s'expliquer ce qui lui plaisait dans ces nouvelles espérances, mais il le sentit à l'ardeur avec laquelle il les adopta. Nul ne montra plus de résolution à entreprendre la lutte, ni plus de fougue après l'avoir entreprise. Refusant les responsabilités du commandement, il voulut goûter en toute liberté les enivremens de sa fiévreuse fantaisie. Sans chefs et sans soldats, il courait où le portait son élan et se donnait toujours la volupté de choisir son péril; seulement ce choix l'entraînait invariablement où la mêlée était plus sanglante. Là le bruit du canon lui rendait les émotions de ses anciennes sonneries, mais redoublées et agrandies. Un des historiens de cette guerre de géans a dit que *la poudre faisait sur Ragueneau l'effet du vin d'Anjou*. La tradition locale a conservé des souvenirs presque fabuleux de sa *furie* guerrière. Au Pont-Barré, il combattit cinq heures et tua de sa main dix-huit ennemis. A Laval, dans une attaque de nuit, il arrive sans le savoir à une batterie républicaine; la lueur du coup de canon le fait reconnaître, tous les bras se lèvent pour le frapper; il se jette derrière une voiture du train, tire son coup de pistolet dans un caisson qui saute, et s'échappe sain et sauf au milieu des débris. Assailli une autre fois par trois hussards, il en démonte deux, force le dernier à se rendre, et l'amène au camp avec les trois chevaux.

Que pouvaient cependant ces inutiles prodiges, répétés par mille autres? La république avait pour elle ce qui manquait à ses ennemis, l'opportunité. Or, dans toute question humaine, il y a quelque chose de plus puissant que la force, que le courage, que le génie même : c'est l'idée dont le temps est venu. Attaquée en avant par l'Europe, en arrière par les royalistes, et défendue par des soldats sans souliers et sans pain, la révolution continuait son œuvre immense, aiguillonnée plutôt que re-

tenue par les obstacles. L'armée vendéenne, au contraire, toute à la défense de ses clochers, ne voyait rien au-delà. Elle ne suspendait la lutte que pour célébrer Pâques fleuries ou pour faire la moisson. Il y a dans toute cette première campagne je ne sais quel lyrisme guerrier mêlé à une simplicité rustique qui surprend et intéresse. Toutes les illusions sont encore dans leur fleur, les sentimens humains n'ont pas eu le temps de se corrompre; on combat avec rage, mais, une fois maître du champ de bataille, on renvoie les prisonniers en se contentant de leur couper les cheveux. Nul ne songe à calculer le prix de ses sacrifices. Le rêve du plus ambitieux fait sourire; général ou soldat, c'est la même naïveté. Larochejacquelein espère, s'il rétablit la monarchie, que le roi ne lui refusera pas un régiment; Ragueneau pense qu'on ajoutera une cloche à sa sonnerie. Quant aux soixante mille paysans qui ont mis leurs biens et leur vie à cette terrible loterie de la guerre, ils n'attendent rien; ils défendent seulement ce qu'ils appellent leurs droits et croient avoir Dieu lui-même pour auxiliaire. Un médaillon de la vraie croix, que possède Musseau, leur annonce un avenir funeste ou favorable, selon qu'il s'entoure d'une auréole sanglante ou lumineuse, et la miraculeuse coulevrine trouvée à Cholet est toujours pour eux un talisman qui leur assure la victoire.

Prise une première fois par les républicains, cette coulevrine avait été emmenée à Fontenay. Cathelineau y conduit l'armée.

— Enfans, dit-il, nous n'avons plus de poudre, il faut reprendre Marie-Jeanne avec des bâtons.

Les Vendéens s'élancent contre une batterie de quarante bouches à feu; une partie tombe; quelques-uns seulement arrivent au milieu des canons. Un garçon menuisier, Pierre Rochard, Hercule villageois, célèbre par ses témérités, reconnaît la coulevrine, se jette sur elle et l'entoure de ses bras comme s'il voulait l'emporter de la mêlée. Les artilleurs républicains le hachent à coups de sabre; mais il ne lâche point prise, et, pendant qu'il les occupe à le tuer, il donne le temps à ses compagnons d'arriver et de reprendre Marie-Jeanne. La coulevrine fut ramenée au bruit des cantiques, parée de feuillages et de fleurs. En la revoyant, les Vendéens pleurèrent de joie.

Les faits semblaient, du reste, favoriser toutes les espérances. Battus partout, les bleus avaient laissé prendre Bressuire, Thouars, Parthenay, Saumur, Angers. Cinq armées républicaines s'étaient successivement englouties dans cet océan de populations révoltées; elles arrivaient au cri de : *Vive la république!* luttaient un instant, puis sombraient, comme *le Vengeur*, sous leur drapeau tricolore. Ces victoires pourtant, il faut bien le dire, épuisaient l'insurrection. Celle-ci perdait d'ailleurs chaque jour quelque chose de son premier caractère. La guerre avait fini par endurcir tous les cœurs. Les plus mauvais y

avaient contracté le goût des massacres; les meilleurs s'y étaient accoutumés. Dans les deux partis, on égorgeait sans pitié. Quelques chefs royalistes encourageaient des cruautés odieuses; quelques prêtres se faisaient complices des superstitions les plus grossières. Tout ce qui avait été d'abord élan spontané, croyance ingénue, fut insensiblement transformé en *moyen;* la guerre populaire devenait une guerre politique. Pendant que les généraux vendéens négociaient avec l'Angleterre pour lui livrer un de nos ports, l'abbé Bernier s'occupait de fomenter la discorde par des bassesses ou par des crimes. On eût dit que les sept péchés capitaux étaient entrés avec lui dans le conseil. L'évêque d'Agra ajouta à ces intrigues le ridicule d'une comédie sacrilége. Aussi tout allait déclinant, tout se précipitait. Les victoires de la grande armée vendéenne n'étaient plus que les crises d'une glorieuse agonie.

Par opposition, l'ère des déroutes semblait toucher à sa fin pour les soldats de la république. En attendant un chef qui les fît vaincre, les héroïques grenadiers de Mayence leur apprenaient à bien mourir. Décimés par une nuée de tirailleurs, ils serraient froidement leurs rangs; repoussés, ils reculaient sans fuir; entourés, ils s'ouvraient un chemin avec la baïonnette. Pour la première fois, on voyait apparaître sur les champs de bataille une avant-garde de cette grande race de soldats stoïques dont la gloire commence aux campagnes d'Italie et se complète à Waterloo.

Après avoir été forcée de lever le siége de Nantes, où Cathelineau fut tué, l'armée catholique errait à travers les campagnes sans direction et sans but. Le cortége de vieillards, de femmes et d'enfans qu'elle traînait à sa suite, allait chaque jour grossissant. Traquée par les troupes républicaines, qui l'obligeaient à se replier sur Beaupréau, elle se retourna tout à coup, comme un lion blessé, et remporta un premier succès qui finit par se changer en défaite. Les ennemis restèrent maîtres du terrain, mais noyés dans le sang de leur victoire. L'armée royaliste se trouvait acculée à la Loire sans moyen de rentrer en Vendée. Tous les yeux se tournaient vers l'autre rive, dernier lieu de refuge et suprême espoir. Là, disaient les Vendéens, un peuple ami les attendait; là, les villages n'avaient point encore été abandonnés; on voyait quelques troupeaux dans les friches, quelques meules de blé aux portes des métairies et les vergers chargés de leurs fruits. Pour les malheureux qui fuyaient un pays dépeuplé et noirci par les flammes, c'était l'abondance de la terre promise. La campagne était couverte d'une mêlée confuse de femmes égarées qui appelaient leurs frères ou leurs maris, de canons sans attelage, de cavaliers galopant au milieu des piétons effrayés, de chariots traînés par des bœufs, et desquels s'élevaient des cris d'enfans ou des gémissemens de blessés. On eût dit une de ces grandes émigrations de peuples barbares subitement arrêtée

par une défaite, et fuyant en tumulte devant les légions d'Aetius ou de Bélisaire. Quatre-vingt mille fugitifs entassés sur la rive attendaient leur tour de passage dans sept ou huit bateaux qui sillonnaient le fleuve. Les mieux montés cherchaient un gué qui leur permît d'atteindre l'île placée, comme une pile de pont, entre les deux bords. On apercevait déjà en arrière une immense ligne de fumée brodée de flammes dont le cercle s'approchait en se resserrant de plus en plus; c'était l'armée républicaine qui arrivait précédée de l'incendie. Les Vendéens voyaient venir le péril sans aucun moyen de le combattre; ils avaient successivement perdu tous leurs chefs. Cathelineau était mort au siége de Nantes; d'Elbée, frappé à la dernière bataille, n'avait pu quitter Beaupréau; on venait d'embarquer Bonchamp, qui devait expirer en touchant l'autre rive; M. de Lescure arrivait porté sur un brancard et suivi de sa jeune femme, dans laquelle chacun voyait déjà une veuve. A la place d'une armée, il n'y avait plus qu'une multitude livrée à toutes les angoisses de l'abandon. Le tumulte de cette foule sur le fleuve, dans l'île et sur les deux rives, formait un chœur inexprimable de plaintes, de cris, de malédictions et de prières, dont le retentissement s'étendait jusqu'à l'horizon comme celui d'une mer agitée. On était au mois d'octobre; la Loire, grossie par quelques pluies, roulait plus bruyamment ses eaux jaunâtres; un vent froid frissonnait dans le pâle feuillage des saules; le ciel avait une teinte d'acier sinistre et menaçante. La nature elle-même semblait avoir préparé le cadre pour cette scène de désolation.

Maurice Ragueneau s'était associé à toutes les vicissitudes de l'armée vendéenne et partageait son désastre. Sa femme, fidèle à l'antique tradition qui lui confiait le soin et la défense du ménage, n'avait point voulu quitter Chanzeaux, et s'était décidée à mourir, comme le chien de garde, à la porte du logis qu'elle devait surveiller; mais Marie-Jeanne avait suivi son frère. Assise, dans ce moment, sous une touffe d'aulnes, elle regardait avec inquiétude du côté de la Loire. Son oncle Ragueneau et ses trois cousins étaient groupés derrière elle; Musseau, les deux mains croisées sur son fusil et le menton appuyé sur ses mains, gardait un silence sombre. Ils étaient là depuis plusieurs heures, attendant Maurice, qui s'était chargé de leur trouver une barque. Le jour baissait, et tous commençaient à s'inquiéter de ce long retard; mais, comme il arrive habituellement en pareil cas, nul ne voulait en convenir le premier. Enfin Marie-Jeanne éclata.

— Jésus, mon Dieu! qu'est devenu Maurice? s'écria-t-elle en se levant pour regarder plus loin dans la foule.

— Il ne revient pas! répétèrent les trois frères à la fois; de manière ou d'autre, il faut pourtant passer l'eau.

— Pourvu qu'il ne lui soit pas arrivé malheur! reprit Jeanne très émue.

Musseau secoua la tête.

— Oui, oui, malheur! murmura-t-il; il n'y a plus à attendre que du malheur!

— As-tu donc consulté ta relique? demandèrent l'oncle Ragueneau et ses fils.

Musseau fit un signe affirmatif.

— Et tu as vu des avertissemens?

— Depuis un mois, l'auréole est rouge, répliqua-t-il à voix basse, tous les jours plus rouge. Hier c'était la couleur de la flamme, aujourd'hui c'est celle du sang.

Les paysans se regardèrent consternés.

— C'est justice! reprit le fanatique, dont l'œil s'allumait; Dieu doit punir sur tous les fautes des pécheurs, mais ceux qui auront la foi entière ne périront pas. Quand il coulerait autant de sang que vous voyez passer d'eau là, sous vos pieds, ils se sauveraient à la nage. Quiconque sera tué en état de grace ressuscitera comme le Christ le troisième jour.

Les Ragueneau échangèrent un regard.

— Le curé l'a dit! fit observer le plus jeune avec un peu d'hésitation.

— Et t'en a-t-il montré de ces ressuscités? interrompit la voix d'un nouvel interlocuteur qui s'était approché derrière les aulnes, et qui écoutait depuis un instant.

Musseau releva brusquement la tête et lança un regard farouche au nouveau venu; mais celui-ci le supporta avec une railleuse effronterie. C'était un homme d'environ quarante ans, grand, maigre, au visage de satyre et ayant, en toute sa personne, cette distinction de faux aloi qui annonce le laquais de grande maison. M. La Rose était, en effet, un de ces anciens valets de chambre-chirurgiens dont l'usage s'était perpétué chez quelques nobles de la Vendée, Figaros de bas étage, moins utiles aux infirmités de la famille qu'à ses vices cachés, et dont les fonctions équivoques exigeaient un peu d'adresse, plus d'effronterie et beaucoup d'immoralité. Lors de l'émigration de son maître, M. La Rose s'était établi comme médecin à Chemillé, où il s'était d'abord montré patriote très ardent; mais il avait été converti depuis au royalisme et passait pour l'agent secret du dangereux abbé de Saint-Laud.

En l'apercevant, les Ragueneau avaient porté la main à leurs chapeaux, sans se découvrir toutefois; Marie-Jeanne lui fit également un demi-salut; Musseau seul s'abstint de toute démonstration polie. La plaisanterie par laquelle l'ancien laquais venait d'interrompre la conversation lui avait fait froncer le sourcil.

— Monsieur La Rose a-t-il donc renié son baptême? demanda-t-il avec une brusquerie presque menaçante.

— Moi! s'écria La Rose du ton d'un marquis de théâtre, me prends-tu pour un sans-culotte, l'ami? Je suis, pardieu! aussi bon catholique que toi, et la preuve, c'est que je fais carême depuis trois mois!... ce qui est une amplification des commandemens.

— Il ne faut pas jouer avec les choses saintes, interrompit le paysan.

La Rose haussa les épaules.

— Allons, ne vas-tu pas me faire le catéchisme? dit-il d'un ton de hauteur railleuse; apprends que j'ai un directeur qui te vaut, pour le moins. L'abbé Bernier veut bien m'accorder sa confiance.

— J'espère que M. de Saint-Laud a passé la Loire, demanda vivement l'oncle Ragueneau, qui, même dans ce désastre, était plus occupé de son recteur que de lui-même.

— Je n'en sais rien, j'arrive, répliqua La Rose.

— Le temps presse! fit observer un des jeunes gars en arrêtant sur l'horizon des yeux inquiets; les bleus avancent toujours.

— Et Maurice ne revient pas! ajouta Marie-Jeanne agitée.

— C'est votre frère que vous attendez? demanda La Rose; je viens de l'apercevoir, il arrive avec un bateau.

— Où cela?

— A la pointe, là-bas, devant les peupliers.

Marie-Jeanne et les Ragueneau coururent à l'endroit indiqué et virent, en effet, le sonneur de cloches qui arrivait dans une toue conduite par un vieillard. La foule pressée sur le bord attendait la barque pour s'y précipiter; mais Maurice s'arrêta à portée de la voix en appelant sa sœur et ses cousins.

— Nous voici! crièrent-ils tous à la fois.

— Il n'y a que six places, dit Maurice; si j'aborde, tout le monde voudra les prendre: montez sur mon cheval, qui vous conduira jusqu'ici à la nage.

On fit ce qu'il demandait. Marie-Jeanne passa la première, puis les autres suivirent. Quand tous furent réunis, Maurice leur donna rendez-vous à Varades, et, s'élançant sur son cheval, regagna le bord. Il pensait que les républicains pourraient atteindre l'armée fugitive avant qu'elle eût franchi le fleuve, et il restait à l'arrière-garde pour ne point perdre cette occasion de combattre. La prolongation de cette lutte, qui avait brisé tant de courages, n'avait fait qu'exalter le sien. Ce jeu terrible, où la mort tenait les cartes, lui était devenu un besoin. Il aimait la fièvre de la bataille comme on aime celle du lansquenet. La vie était son gain, le péril son aiguillon. Tandis que d'autres combattaient par nécessité, Maurice ne le faisait que par choix; pour eux, c'était une guerre, pour lui une chasse au lion.

Il attendit donc tout le jour dans l'espoir de quelque engagement avec l'avant-garde républicaine; mais l'effroi précipitait la fuite des Vendéens. Après les premières heures de trouble et de tumulte, des radeaux furent construits, on y attela des barques, et le fleuve se trouva bientôt couvert d'îles flottantes qui transportaient sur l'autre bord une population éplorée. Vers le soir, il ne restait que les derniers arrivés; les barques revinrent pour les emporter à leur tour, et, quand la nuit descendit enfin, on ne vit plus sur la rive silencieuse que des feux mourans autour desquels erraient quelques fugitifs égarés ou quelques-uns de ces loups cerviers à face humaine qui vivent du champ de bataille.

Maurice Ragueneau jeta un dernier regard vers le cercle de fumée qui s'avançait toujours et que l'obscurité de la nuit colorait d'une lueur d'incendie; il contempla quelques minutes le campement abandonné, le fleuve désert, l'autre rive, que les feux de bivouac commençaient à consteller; puis, comme attiré par les rumeurs lointaines qui semblaient l'appeler, il monta à cheval pour gagner un gué par lequel il avait vu passer du canon. Le ciel était serein, mais un vent froid venait de s'élever, il sifflait dans les saules, dont les têtes pâles, éclairées par les étoiles, ondoyaient en gémissant, et semblaient courir le long des eaux. On eût dit une armée de fantômes. Enveloppé dans le manteau d'un cavalier ennemi qu'il avait tué le matin, Ragueneau suivait la berge; la terre, amollie par les piétinemens de la foule, ralentissait sa marche. Lorsqu'il eut atteint le gué, la nuit était close depuis long-temps. Ceux qui s'y étaient hasardés les premiers avaient heureusement jalonné le passage au moyen de branches de peuplier. Maurice s'efforça de distinguer dans l'ombre ces frêles balises dont l'extrémité vacillait au-dessus du courant, puis il poussa son cheval dans la Loire. L'obscurité ne lui permettait point de reconnaître exactement la direction qu'il fallait suivre, et la rapidité du fleuve rendait la moindre erreur périlleuse. Sa monture fléchissait à chaque instant sous lui comme une embarcation qui sombre, et ne reprenait pied que pour le perdre de nouveau. Les deux jambes repliées en arrière, la bride ramassée et l'œil fixé sur les branches vacillantes qui lui traçaient sa route, Maurice voyait grossir le bouillonnement des eaux et allait atteindre le milieu de la rivière lorsqu'un cri aigu retentit tout à coup au-dessus du gué.

Par un mouvement instinctif, le sonneur de cloches s'arrêta. Un objet noir et flottant descendait de son côté. Il reconnut une barque d'où s'élevaient deux voix, l'une pleine d'épouvante qui appelait au secours, l'autre menaçante, mais contenue. Il vit d'abord deux ombres s'agiter dans une lutte, puis il entendit le bruit d'un corps qui tombait dans le fleuve. Une robe flotta, disparut, se remontra plus près du gué, où elle s'engloutit de nouveau. Maurice, qui s'était jeté en avant, la saisit au passage et ramena à lui une femme évanouie. Au même instant, la

barque arrivait emportée par le courant. Quelqu'un se dressa à la proue, fit feu, et une balle passa près de l'épaule du sonneur de cloches. A la lumière de l'amorce, Maurice avait reconnu La Rose, mais ce fut quelque chose de rapide comme une apparition; la barque n'avait fait que passer et était déjà loin.

Ragueneau souleva avec effort le corps toujours immobile, l'appuya sur le cou de son cheval, auquel il fit sentir l'éperon, et réussit à atteindre l'extrémité de l'île qui partageait la Loire en cet endroit. La femme venait de reprendre connaissance et essayait de parler. Maurice la transporta dans une cabane récemment incendiée et l'y déposa sur un peu de paille. Il put remarquer alors que celle qu'il venait de sauver était une jeune fille dont le costume élégant et les mains blanches annonçaient la condition. Ses cheveux mouillés lui voilaient le visage, mais, quand elle les eut écartés, le sacristain reconnut Mlle Céleste Boguais, fille d'un gentilhomme de l'Anjou. Plus d'une heure s'écoula avant que Mlle Boguais pût lui donner aucune explication; l'épouvante et le froid l'avaient saisie au point de la rendre muette. Maurice lui fit boire quelques gorgées de vin, alluma du feu et la couvrit de son manteau. Peu à peu les forces lui revinrent, et elle put enfin raconter ce qui était arrivé.

Séparée de sa mère et de ses sœurs après la déroute de Savenay, Mlle Boguais les avait cherchées pendant deux jours et n'avait perdu tout espoir de les rencontrer qu'après avoir vu la foule transportée au-delà du fleuve. Se trouvant alors presque seule sur la rive, elle avait commencé à s'effrayer et s'était mise à courir le long de la berge pour chercher une barque; mais toutes étaient restées sur l'autre bord. Cependant la nuit venait; quelques traînards à mines sinistres erraient seuls au milieu du campement désert, recueillant les objets abandonnés dans la précipitation de la fuite, dépouillant les cadavres, ou cherchant à ressaisir les bestiaux sans maître. Un chef semblait présider au pillage et le régulariser. Ce fut lui qui aperçut le premier la jeune fille. Il s'approcha aussitôt, et tous deux tressaillirent en se reconnaissant. M. La Rose (car c'était lui) avait dans son passé un souvenir qui ne lui permettait ni d'oublier Mlle Boguais ni d'être oublié d'elle. Tous deux s'étaient rencontrés à Angers trois ans auparavant, et l'ancien valet, enhardi par la familiarité du voisinage, avait osé adresser à Céleste, encore presque enfant, quelques galanteries grossières dont elle s'était effarouchée. M. Boguais, prévenu, n'était descendu ni aux explications ni aux reproches; il avait fait venir le Lovelace d'antichambre et l'avait traité comme Scapin traite le père de son maître. La Rose avait alors reçu les coups de bâton sans rien dire; mais la meurtrissure, effacée de sa peau, était restée profondément empreinte dans sa mémoire. Ne pouvant se venger sur-le-champ, il avait confié sa rancune à l'avenir comme une somme dont les intérêts s'accumulent. Seu-

lement il voulut attendre le moment propice et porter les coups sans se découvrir. Lorsque les nobles commencèrent à devenir suspects, M. Boguais fut signalé un des premiers par des dénonciations anonymes qui firent ordonner son arrestation. Il y échappa en émigrant; mais l'ennemi caché qui n'avait pu l'atteindre sut prendre sa revanche, et la famille de M. Boguais fut conduite à la prison d'Angers, dont les Vendéens victorieux lui ouvrirent heureusement les portes. Obligée de suivre alors ses libérateurs, Céleste Boguais avait partagé depuis leurs différentes fortunes sans rencontrer La Rose, qui, de son côté, ne parut point songer à elle.

Les haines sans intermittences ne se trouvent guère que dans les livres; dans la réalité, l'homme est à la fois trop mobile et trop complexe pour ne poursuivre qu'un seul but; ses passions les plus tenaces le quittent par instans, mais elles lui reviennent toujours, et là est la preuve de leur puissance. Occupé de seconder les manœuvres de l'abbé Bernier et surtout de s'enrichir par la rapine ou la trahison, La Rose avait ajourné la satisfaction de ses ressentimens, lorsque le hasard lui amena Mlle Boguais. Celle-ci se rappelait à peine la correction dont son père avait autrefois puni l'insolence de La Rose, et ne savait rien de ses dénonciations; aussi jeta-t-elle un cri de joie en l'apercevant : dans son abandon, tout visage connu lui semblait ami. L'ancien valet confirma cette confiance par son empressement. Le sourire de cette haine triomphante la rassura comme un témoignage d'intérêt. Elle se laissa persuader sans peine que sa mère et ses sœurs avaient traversé la Loire et l'attendaient à Ancenis. La Rose courut chercher sous les roseaux une petite barque dans laquelle elle entra sans crainte. Le jour était complétement tombé, et à peine eurent-ils poussé au large, que la rive s'effaça dans la nuit. Le conducteur de Mlle Boguais changea aussitôt de manières. Revenant avec une sorte d'audace menaçante aux galanteries qui lui avaient si mal réussi autrefois, il voulut la prendre dans ses bras, et ce fut alors que la jeune fille poussa, en se dégageant, le premier cri entendu par Ragueneau. La lutte s'était prolongée jusqu'au moment où, sentant ses forces épuisées, elle avait échappé par un dernier élan, et s'était précipitée dans le fleuve.

Ce récit, entrecoupé d'hésitations et de rougeurs, s'était achevé dans les larmes. L'instinct subtil du sonneur de cloches lui fit comprendre qu'il est des dangers qu'une femme a honte d'avoir courus et au souvenir desquels il ne faut point s'arrêter. Il ne s'occupa donc que de consoler Céleste en promettant de lui faire retrouver sa mère; il voulait seulement attendre le jour pour tenter le passage du second bras de la Loire, plus rapide et plus profond que le premier. Il rappela alors à la jeune fille, pour la distraire et la rassurer, qu'ils s'étaient vus autrefois à Chanzeaux, que tout enfant il avait déniché pour elle des

pinsons dans les aubépines, et que plus tard, à la fête du village, elle l'avait un jour choisi comme danseur. Ramenée à ces heureux souvenirs, la jeune fille le reconnut et sentit se dissiper un reste d'inquiétude. Au doute succéda une foi complète, car tel est le privilége des jeunes ames, la joie et la confiance y sont toujours en boutons, et, au moindre rayon de soleil, toutes deux s'épanouissent.

Dès que Mlle Boguais se sentit en sûreté, elle se laissa aller à l'espèce de langueur qui suit toute crise. Couchée près du feu allumé par Ragueneau et enveloppée dans son manteau, elle l'écouta parler jusqu'à ce que, calmée par ces souvenirs d'enfance, elle se fut endormie. Maurice respecta son sommeil. Assis sur un des murs abattus de la cabane, il resta là, les bras croisés sur son fusil, regardant la jeune fille avec une sorte d'admiration. Sans être belle, Céleste avait le charme de la faiblesse qui s'avoue et demande protection. Petite, frêle, un peu pâle, elle inspirait, dès le premier coup d'œil, un intérêt attendri qu'augmentait sa voix naturellement voilée. Puis elle avait reçu du ciel cette grace contagieuse qui, se communiquant de nous à toute chose, donne une distinction au mouvement le plus vulgaire et une élégance aux haillons. On cherchait en vain ce qui plaisait chez elle; ce n'était rien et c'était tout. Nul ne devait sentir mieux que Maurice ce mystérieux attrait. Nature mobile et amoureuse de contrastes, il ne sortait des délires de la bataille que pour tomber dans les nonchalantes méditations. Abandonné, pour ainsi dire, par Mlle Boguais au milieu de cette revue de sa jeunesse, il la continua seul, laissant l'image de la jeune fille se mêler par instans à celles de sa mère et de Marie-Jeanne.

Lorsque la jeune fille se réveilla le lendemain aux premières lueurs du jour, elle aperçut Ragueneau occupé à brider son cheval. Une barque venait heureusement d'accoster et allait les conduire sur l'autre bord. Comme ils quittaient l'île, la brume commença à se lever, et ils aperçurent, sur la rive droite, les premiers détachemens républicains, qui occupaient déjà leur campement de la veille. En arrivant à Varades, ils trouvèrent la ville abandonnée; l'armée vendéenne marchait sur Ancenis. Ils l'aperçurent bientôt se déroulant plus loin que le regard ne pouvait atteindre. Elle couvrait un espace de quatre lieues. Dix mille combattans d'élite se tenaient à l'arrière-garde. Devant eux marchaient les familles fugitives, divisées par paroisses et conduites par leurs curés; puis venaient les canons avec trente mille paysans armés. La cavalerie allait en avant.

Il fallut un jour entier à Ragueneau pour se faire un chemin à travers cette multitude; enfin, vers le soir, il aperçut la bannière de Chanzeaux, et reconnut, parmi ceux qui l'entouraient, la famille de Mlle Boguais. Outre sa mère et ses deux sœurs, il y avait là son plus jeune frère, Camille, enfant de onze ans, perdu comme Céleste dans la mêlée,

et qui, repoussé de toutes les barques, s'était jeté sous le brancard de M. de Lescure, et avait ainsi passé le fleuve protégé par un mourant.

Les remercîmens de Mme Boguais furent ceux d'une mère; mais ils furent courts. Dans ce drame terrible où l'on voyait, comme dans la danse macabre du moyen-âge, la mort toujours présente et sous tous ses déguisemens, la plus longue scène ne durait que quelques instans : haine, reconnaissance, amour, tout passait emporté dans le tourbillon des événemens; on vivait au milieu d'un rêve. Le passage de la Loire avait d'ailleurs jeté dans toutes les ames une sorte d'attendrissement égaré qui faisait rendre et accepter tous les services comme s'ils eussent été dus. Distinctions de naissance, d'éducation, de fortune, tout s'était perdu dans cet immense désastre, et la communauté de l'infortune avait amené la fraternité du désespoir. Un paysan venait de prendre la main de Mme de Lescure, qui ne le connaissait pas, et lui avait dit, les larmes aux yeux :

— Nous avons quitté notre pays; nous voilà, à présent, frères et sœurs; je vous défendrai jusqu'à la mort, ou nous périrons ensemble.

C'était le sentiment de l'armée entière.

En quittant la famille Boguais, Ragueneau chercha sa sœur Marie-Jeanne, et la trouva près des chariots, soignant les blessés. Après un rapide entretien, il la laissa pour rejoindre l'avant-garde, avec promesse de revenir bientôt. Malheureusement, dès le second jour, l'ordre de marche adopté au sortir de Varades fut abandonné. Les paysans quittèrent leurs rangs l'un après l'autre, pour aller revoir leurs familles groupées autour des bannières. La confusion devint générale. Combattans, troupeaux, blessés, s'avançaient pêle-mêle avec de sourdes clameurs. A côté des canons marchaient des femmes qui portaient leurs enfans dans leurs bras. Ragueneau réussit pourtant à retrouver le lendemain la famille Boguais et Marie-Jeanne; il leur apportait des provisions.

L'armée poursuivit sa route par Ingrande, Candé et Château-Gonthier; elle arriva enfin à Laval, où le général L'Échelle l'attaqua le surlendemain à la lande de Croix-Bataille : le combat dura deux jours. Les républicains, d'abord repoussés de la lande, furent écrasés à Entrames. Six mille Mayençais, qui restaient encore des vingt-huit mille envoyés en Vendée, se trouvèrent séparés du reste de l'armée et entourés. Ce fut alors que le général Beaulieu, emporté mourant du champ de bataille, leur envoya, comme appel à la vengeance, le linge sanglant qui couvrait sa poitrine; les Mayençais le fixèrent au bout d'une baïonnette, et, guidés par ce terrible drapeau, ils s'ouvrirent un passage à travers l'armée victorieuse.

De Laval, les Vendéens se dirigèrent d'abord sur Rennes, puis sur Granville, où ils avaient donné rendez-vous à l'escadre anglaise. Re-

poussés, ils reprirent le chemin de leur pays, par Pontorson, Dol, Angers, Le Mans. Pendant cette longue route, dont chaque station fut marquée par une bataille, Ragueneau n'avait point cessé de veiller sur la famille Boguais. Seule, grace à lui, cette famille ne s'était point aperçue de la disette qui décimait l'armée. Maurice pourvoyait à tout par des miracles d'adresse ou d'audace. La monture qui servait alternativement à la mère et aux trois sœurs était morte de fatigue en arrivant à Dol : il se glissa, pendant la nuit, dans une batterie républicaine, détela les deux chevaux d'un caisson et les leur amena. Céleste, depuis le passage de la Loire, était restée languissante, elle souffrait du froid et manquait de vêtemens d'hiver : Ragueneau attaqua deux hussards pour avoir leurs pelisses, qu'il apporta à la jeune fille.

Toute l'armée était habillée ainsi de ce que le hasard de la guerre avait pu lui fournir. Quelques chefs portaient des dolmans pris au théâtre de La Flèche; d'autres, des robes de procureurs, des chapeaux et des jupons de femmes. Mme de Lescure avait pour manteau une couverture, et Mme d'Armaillé s'était enveloppée avec ses enfans dans une vieille tapisserie. L'excès de la misère empêchait de voir le ridicule de cette lugubre mascarade; chacun était absorbé par ses souffrances, et on ne voyait rien au-delà.

Deux jours après leur arrivée au Mans, les Vendéens virent venir trois colonnes républicaines par les routes d'Angers, d'Alençon et de Tours : ces colonnes étaient commandées par Marceau. Larochejacquelein leur disputa les abords de la ville jusqu'à la nuit. Battu, il voulut encore s'arrêter à la tête du pont; mais tout se débanda, tout s'enfuit, et lui-même fut emporté dans la déroute. Cependant quelques centaines d'hommes, ayant à leur tête M. de Scépeaux, s'obstinèrent à défendre la grande place. Maurice y trouva le vieux Ragueneau avec ses trois fils. Serrés l'un contre l'autre, ils continuèrent, pendant toute la nuit, une résistance sans espoir. Enfin, quand le jour parut, ceux qui restaient debout se comptèrent; ils étaient cinquante à peine. Le sonneur de cloches vit à ses pieds son oncle et deux de ses cousins; un seul avait survécu! Ragueneau courut à la maison où il avait laissé son cheval et se précipita sur la route de Laval. Il espérait que la prolongation de la lutte aurait laissé à Mme Boguais et à Marie-Jeanne le temps d'échapper. Il les chercha partout, il s'informa; mais la foule, égarée de terreur, fuyait sans répondre. Westermann la côtoyait avec sa cavalerie, sabrant tout ce qui s'écartait, et laissant après lui une traînée de cadavres de quatorze lieues.

De Laval, les fuyards étaient descendus vers Craon, Pouancé; ils atteignirent Ancenis au milieu de la nuit. Là, arrêtés par la Loire, ils firent halte, et l'impossibilité d'aller plus loin les rassembla. Chacun commence à se reconnaître et à regarder autour de lui. Tout à coup un

homme éperdu passa près du sonneur de cloches, en appelant sa femme et ses enfans.

— Est-ce vous, monsieur Bureau? demanda Maurice, qui cherchait à le reconnaître dans la nuit.

— Ragueneau! s'écria le commissaire général du Layon; où est ma femme?

— Prise par les hussards, répondit Maurice.

— Et mes enfans, mes six enfans?

— Égorgés!

Bureau ne poussa qu'un faible cri et se laissa tomber à terre; quand on voulut le relever, il était mort.

Au point du jour, Ragueneau découvrit enfin Marie-Jeanne, qui avait réussi à se sauver sous la protection de Musseau; mais personne ne put lui donner de nouvelles de Céleste ni de sa mère. Ayant perdu tout espoir de les retrouver, il s'occupa de reconduire sa sœur à Chanzeaux. Il fallut, pour cela, remonter la Loire, afin de trouver un gué, et ne marcher que la nuit, de peur des bleus. Enfin, le dixième jour, ils arrivèrent sains et saufs. Ce fut alors seulement qu'ils apprirent la dispersion complète de l'armée vendéenne, détruite à Savenay, et la captivité de Mme Boguais, prise avec ses trois filles par les républicains.

Cette dernière nouvelle parut surtout frapper douloureusement Maurice. Tant de soins prodigués lui avaient rendu cette famille précieuse. Il s'était donné la tâche de la sauver, et avait fait de l'éternelle reconnaissance qu'elle lui devrait un de ses meilleurs espoirs. La vie de Céleste surtout lui était chère. Il l'avait préservée une première fois, puis protégée, défendue; c'était, pour ainsi dire, son bien. Aussi, soit passion de dévouement, soit sollicitation confuse d'un sentiment plus vif, Ragueneau ne put se faire à la pensée que tant d'efforts auraient été inutiles. Vivement ému d'abord, il tomba bientôt dans un sombre abattement. Marie-Jeanne ne lui en demanda point la cause, elle n'eût point su le questionner et lui n'eût point su répondre; mais ils se comprenaient sans se parler.

Quinze jours environ après leur arrivée, la jeune fille prit son frère à part et lui apprit qu'une femme du village de la Beltière avait recueilli chez elle un républicain blessé.

— Eh bien? demanda Maurice.

— Le blessé vient de mourir, reprit Marie-Jeanne; j'ai demandé à la Thibaud ses papiers et son uniforme.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'avec ces papiers vous irez au Mans et que vous pourrez peut-être servir *la demoiselle.*

Maurice trouva en effet chez lui le déguisement républicain, le certificat de civisme et l'ordre de route du jeune réquisitionnaire. Il fit

aussitôt ses préparatifs sans avertir personne, attendit la nuit et partit pour Le Mans. Lorsqu'il arriva, le bataillon du mort dont il avait pris la place se trouvait heureusement absent. Enhardi par l'assurance que nul ne pouvait découvrir la substitution, il se présenta au dépôt. Dès le lendemain, il cherchait les moyens d'arriver jusqu'aux prisonnières.

Celles-ci n'occupaient point la maison ordinairement destinée aux détenus, mais un ancien couvent dont les toits effondrés et les fenêtres brisées laissaient passer le froid, la pluie et le vent. Les Vendéens qui y avaient été entassés manquaient de tout, moins par la négligence des chefs républicains que par le défaut de ressources. La pauvreté de la nation pesait aussi lourdement sur ses défenseurs que sur ses prisonniers. La Vendée, vaincue et captive, subissait maintenant à son tour le sort qu'elle avait fait à ses vainqueurs. Ceux-ci, parqués dans la famine par l'insurrection des campagnes, n'avaient depuis long-temps pour nourriture qu'un pain noir pesé à l'once. Or, ce pain noir, partagé avec les prisonniers, commençait à manquer. Tant de jugemens exigeaient trop de lenteur! Chose horrible à dire, on avait hâte de tuer, non par haine, mais par faim; les cachots manquaient d'ailleurs. Depuis la déroute de Savenay, les colonnes républicaines rentraient dans les villes en chassant devant elles, comme un troupeau, ces multitudes de vaincus. Châteaux, couvens, églises, tout était devenu prison pour les recevoir, et leurs flots grossissans remplissaient tout, débordaient partout. Il fallait un moyen de faire place; ce fut Carrier qui le trouva.

Arrivé au Mans depuis trois jours, Maurice n'avait encore pu s'assurer si les dames Boguais s'y trouvaient prisonnières. Toutes ses tentatives pour pénétrer dans le couvent où elles devaient être enfermées étaient restées sans résultat. Un soir qu'il rejoignait tout pensif son casernement après plusieurs démarches inutiles, il rencontra un détachement et s'arrêta sous un porche pour lui laisser passage. Un groupe de curieux s'y était formé.

— Tiens! ce sont les volontaires de Paris, dit une jeune fille dont le bonnet à la Charlotte Corday était orné d'une large cocarde tricolore.

— Encore quelque expédition contre les brigands! ajouta le vieillard placé près de Ragueneau.

— Ah! bien oui! une expédition! interrompit un jeune garçon en bonnet rouge et en carmagnole bleu-tyran; tu ne vois donc pas qu'ils n'ont ni sac ni tambour?

— Au fait, il a raison, s'écrièrent en même temps plusieurs voix.

— C'est le second détachement qui passe ainsi.

— Il se prépare donc quelque chose?

— Mais oui, mais oui, dit le jeune garçon d'un air capable.

— Où cela? demandèrent tous les assistans.

— A la prison.

Ragueneau tressaillit.

— A la prison! répéta-t-il; que veut-on y faire?

—Ah! voilà! reprit l'enfant avec importance; personne ne s'en doute, mais je le sais, moi. C'est en allant chez le représentant, pour porter une lettre du président du club, que j'ai appris la chose.

— Quoi donc?

— Eh bien! je l'ai entendu dire que, comme il arrivait demain de nouveaux brigands, il fallait avoir la place libre et faire sortir les prisonniers.

— Alors on les envoie ailleurs? demanda Ragueneau.

— Juste! et si tu veux savoir où ils vont, écoute ce bruit.

— Un feu de peloton! s'écrièrent plusieurs voix.

— C'est le roulement de la voiture qui les emporte! ajouta l'enfant avec un rire féroce.

Il y eut un cri général de saisissement, suivi d'un silence d'horreur; quant à Maurice, il s'était déjà élancé dans la direction de la fusillade, mais, en arrivant près de la prison, il fut arrêté par la foule. Deux rangées de baïonnettes se dessinaient au-dessus des têtes agitées, et une nouvelle troupe de prisonniers sortait du couvent. Ragueneau se fraya un passage à travers les spectateurs et arriva à l'extrémité de la haie formée par les soldats, tout près d'un porte-clés qui tenait une torche. Celui-ci cria : Arrière! et essaya de le repousser; mais le sonneur de cloches résista, en répétant qu'il voulait voir.

— Voir quoi? demanda le porte-clés. Tu ne sais peut-être pas ce que c'est que des brigands à qui on va donner le baptême avec du plomb? Je te dis de passer au large!

— Non! s'écria le sonneur de cloches en se cramponnant à l'angle d'un mur, je veux rester; je veux savoir si elles y sont.

— Qui cela?

— Les demoiselles.

— Ah! ah! tu connais des femmes là-dedans?

— Oui... du moins j'en ai peur... Mais vous pourriez me dire, vous...

— Plaît-il? interrompit le porte-clés en fronçant le sourcil; je crois que tu me dis *vous?*

— C'est une mère et ses trois filles, continua Maurice sans prendre garde aux paroles du porte-clés; il y en a une qui est pâle et blonde...

— Et tu les nommes?...

— Boguais.

Ce nom n'était pas achevé qu'une main saisit vivement le bras du Vendéen; il se retourna étonné. Un homme enveloppé d'un manteau lui imposa silence du geste et l'entraîna rapidement dans l'ombre d'un des arcs-boutans de la chapelle.

— Tu connais la famille Boguais? demanda-t-il à voix basse.

— Je la connais, dit Maurice.

— Et il m'a semblé que tu désirais la voir sauvée?

— Oui.

— Alors, pas un mot d'elle, malheureux!

— Pourquoi cela?

— Parce qu'elle se cache, et que prononcer son nom maintenant, c'est la rappeler aux bourreaux.

— Ainsi elle est en sûreté.... grace à vous, sans doute? Votre nom, monsieur?

— Viens, tu le sauras.

Pendant cette courte explication, les derniers prisonniers avaient quitté le couvent, dont les portes s'étaient refermées. L'inconnu conduisit Maurice au logement qu'il occupait sur la grande place du Mans, et, ôtant le manteau qui l'enveloppait, dès qu'ils se trouvèrent seuls, il montra aux regards étonnés du paysan l'uniforme de commissaire ordonnateur.

Tel était, en effet, le titre de M. de Fromental. Favorable à la révolution, comme beaucoup d'autres gentilshommes, tant qu'elle avait seulement empiété sur les prérogatives du roi et des parlemens, il s'était effrayé en la voyant passer outre et avait pris rang dans cette garde constitutionnelle spécialement créée pour détruire la constitution. Chassé de Paris le 10 août, il ne put échapper aux listes de suspects qu'en sollicitant du service dans les armées de la république. Il avait été envoyé au Mans après la grande déroute des Vendéens, et, décidé à remplir ses devoirs en homme d'honneur, il s'efforçait de rétablir un peu d'ordre dans le chaos que l'on appelait alors *l'administration militaire*. C'était à l'accomplissement de ces devoirs qu'il devait la connaissance des protégées de Maurice. Ses fonctions l'obligeaient à veiller aux besoins des prisonniers; il remarqua parmi eux, dès sa première visite, Mlle Eulalie Boguais. Frappé d'abord de sa singulière beauté, il fut encore plus touché de sa dangereuse position. Les cœurs haut placés ne résistent guère aux entraînemens d'un amour qui s'embellit de périls à braver. Conquérir par quelque grand dévouement la femme choisie est toujours le premier rêve des sérieux courages. M. de Fromental avait fait ce rêve et ne pouvait laisser échapper l'occasion de le réaliser. Averti le matin de l'exécution en masse des prisonniers, il avait à prix d'argent assuré à la famille Boguais la protection du geôlier, qui la conduisit dès le coucher du soleil au fond d'un réduit dont il connaissait seul l'entrée. Les quatre femmes restèrent là cœur contre cœur, les bras enlacés, sans parole, sans pensée et presque évanouies. A chaque décharge, le groupe entier tressaillait et se resserrait dans une étreinte suprême. La nuit s'écoula ainsi; enfin, lorsque les premières lueurs du matin pénétrèrent dans leur cachot, la mère et les filles

osèrent regarder autour d'elles et s'aperçurent qu'elles n'étaient point seules. Deux femmes en costume de religieuses continuaient silencieusement la prière commencée la veille. Enveloppées dans leur foi, elles n'avaient rien entendu.

M. de Fromental et Ragueneau, intéressés à une œuvre commune, ne pouvaient manquer de s'entendre. Après une franche explication, tous deux convinrent de s'associer pour la délivrance de Mme Boguais et de ses filles. Moins en vue que le commissaire ordonnateur, Maurice était plus libre dans ses démarches; il pouvait visiter les prisonnières sans être autant remarqué, s'entendre avec elles et préparer leur fuite.

Dès le lendemain, M. de Fromental, qui l'avait pris comme planton, chercha un prétexte pour l'envoyer à la prison. Le sonneur de cloches en revint très abattu. Il avait trouvé Mme Boguais et Céleste couchées toutes deux sur un peu de paille et dévorées par la fièvre. La mère n'avait pu l'entendre ni lui répondre; mais, au son de sa voix, la jeune fille avait semblé sortir de sa somnolence, ses yeux s'étaient rouverts, et elle avait essayé pour lui un de ces sourires qui donnent envie de pleurer.

A cette nouvelle, M. de Fromental déclara qu'il fallait hâter leur délivrance à tout prix. Par un de ces heureux hasards qu'expliquent la précipitation et le trouble qui alors régnaient partout, les noms de Mme Boguais et de ses filles n'avaient point été portés sur le livre d'écrou. Le geôlier pouvait donc favoriser leur évasion sans exposer sa tête. Ragueneau fut chargé de le gagner. Malheureusement ce geôlier était un paysan normand élevé dans le Maine, c'est-à-dire l'avarice greffée sur la ruse. Il fallut débattre avec lui, sou à sou, le prix de la guillotine! Après tout, on ne devait point oublier que maître *Fructidor* (c'était le nom sans-culotte du digne gardien) avait toujours été un chaud patriote, un excellent père de famille, un geôlier incorruptible. Chacune de ces vertus avait une valeur et demandait à être payée. Ragueneau accorda tout ce qu'il pouvait accorder, et le marché fut enfin conclu.

M. de Fromental voulut avoir la joie de l'annoncer lui-même aux deux malades, tandis que le sonneur de cloches avertissait Eulalie et sa sœur. Toutes deux venaient de quitter leur mère et causaient près d'une fenêtre à demi murée qui ne leur laissait voir qu'une trouée dans l'éther. Un rayon du soleil couchant baignait leurs fronts, et l'air rafraîchi du soir jouait dans leur chevelure. Les yeux levés vers l'étroite ouverture, elles semblaient aspirer avec cette brise et sur ce rayon comme un souvenir de la liberté perdue. Oh! combien elles regrettaient maintenant les longues marches à travers les landes, les bivouacs glacés à la lisière des bois, la faim à peine assoupie avec les baies de

l'églantier ou l'oseille des prés, toutes ces misères subies au dehors, dans l'air libre et devant la face bénie du ciel!

Quand Maurice s'approcha d'elles, toutes deux venaient de se rappeler ce passé, et, la tête penchée, elles pleuraient en se tenant par la main. Le Vendéen leur annonça à voix basse leur prochaine délivrance, et, réprimant d'un geste le cri de joie près de leur échapper, il commençait à expliquer rapidement le plan de fuite convenu avec le citoyen *Fructidor,* lorsqu'une voix qui se mêlait à celle de M. de Fromental le fit tressaillir. Il se retourna vivement, et, aux dernières lueurs qui éclairaient l'immense salle, il reconnut La Rose!

Celui-ci portait la carmagnole, le bonnet rouge et le sabre indispensable à tout *citoyen actif.* A ses boucles d'oreilles d'argent pendaient deux petites guillotines en ivoire sur lesquelles on avait gravé les mots: *Liberté, fraternité ou la mort!* Il était arrêté devant Mme Boguais et devant Céleste, qu'il venait de reconnaître, et il feignait de les recommander à M. de Fromental, en rappelant tout ce qui pouvait les perdre. Ce dernier répondait d'un air d'indifférence; mais sa froideur ressemblait trop au mépris pour que l'ex-valet pût s'y méprendre. La Rose s'interrompit tout à coup, lui lança un de ces obliques regards dans lesquels la haine se masquait de bassesse, et, après avoir vainement cherché Eulalie et sa sœur, que Ragueneau avait repoussées dans l'ombre, il sortit en promettant aux deux malades *de ne point les oublier!*

A peine eut-il disparu, que Maurice courut rejoindre M. de Fromental. Il avait deviné, comme lui, la menace que renfermait l'adieu de La Rose, et il en comprit tout le danger, quand il sut que l'ancien affidé du curé de Saint-Laud jouissait de l'entière confiance du représentant. Chargé par lui de missions secrètes, il disparaissait et reparaissait sans que l'on connût jamais les causes de son départ ni celles de son retour. C'était une de ces mystérieuses existences que l'on ignore, mais que l'on méprise, et qui ne vous laissent hésiter qu'entre les suppositions flétrissantes. Il fut convenu que l'on n'attendrait pas l'effet de sa haine, et M. de Fromental sortit pour faire tous les préparatifs de fuite, tandis que Maurice allait s'entendre avec *Fructidor.*

Il arriva à la geôle au moment où La Rose en sortait. Celui-ci venait d'inscrire sur le livre d'écrou les noms de Mme Boguais et de Céleste. *Fructidor* déclara que l'évasion des quatre femmes était désormais impossible. Deux des jeunes filles pouvaient seules partir, encore fallait-il que ce fût le soir même; le lendemain, il serait peut-être trop tard. Ni les menaces de Ragueneau, ni les prières de M. de Fromental, ne purent changer cette résolution. Il fallut se soumettre et prévenir Mme Boguais par un billet de quelques lignes que le geôlier lui fit parvenir.

Après avoir lu, la malheureuse mère demanda à Dieu de mourir, mais ce ne fut que le désespoir d'un instant; deux de ses filles pouvaient être sauvées; elle les attira à elle, et leur transmit la nouvelle à voix basse.

Toutes trois eurent le même cri : — C'est à moi de rester!

L'une objectait qu'elle était l'aînée et devait, à ce titre, soutenir sa mère jusqu'au dernier instant; l'autre, encore trop jeune pour avoir pris goût à la vie, était prête à en faire l'abandon; la troisième, enfin (c'était Céleste), se déclarait atteinte d'un mal impossible à guérir. Toutes trois parlaient avec larmes et prières, suppliant la mère de prononcer; mais la mère, incertaine entre ces amours égaux, sentait sa tête s'égarer et ne pouvait choisir. Cependant la nuit avançait; tous les prisonniers s'étaient endormis, le geôlier allait venir.

— Parlez, parlez, ma mère! murmuraient les trois voix.

— Non, balbutia Mme Boguais, non.... pas moi, mais Dieu!... Priez!

Toutes trois se redressent sur leurs genoux, les mains jointes et la tête penchée vers la malade, qui répète, pour elles, la sublime prière des simples : *Notre père qui êtes aux cieux.* Tout à coup une porte s'ouvre, des pas approchent, deux ombres paraissent. L'une se penche, reconnaît Eulalie et l'entraîne; l'autre hésite un instant; elle prononce le nom de Céleste. La jeune fille lève instinctivement la tête; elle est aussitôt saisie, emportée, tandis que sa sœur Rosalie et Mme Boguais, qui ont étouffé leurs sanglots, restent évanouies dans une douloureuse étreinte.

Les deux sœurs enlevées séparément se retrouvèrent derrière la prison, où Céleste reconnut dans son libérateur Maurice Ragueneau. Elle voulut parler, mais il lui imposa silence, mit un rouleau de louis dans la main de *Fructidor,* et emmena les deux prisonnières jusqu'à un carrefour où elles trouvèrent un fourgon gardé par M. de Fromental; elles y montèrent, et le sonneur de cloches, enfourchant un des chevaux, rejoignit le convoi destiné aux troupes de Bretagne. M. de Fromental les suivit jusqu'à Niort. Là, il fut obligé de prendre la route de Nantes, après avoir averti les deux jeunes filles que Ragueneau les conduisait à Châteaubriand, où une dame, dont elles connaissaient le nom, consentait à leur donner asile.

Le convoi, après s'être arrêté un instant à Niort, se remit en marche; mais la route était encombrée : on avançait lentement. Renfermées dans leur caisson à bagages, les deux sœurs souffraient du manque d'air et d'espace; lorsqu'elles arrivèrent le soir à Nozay, Céleste était dans le délire de la fièvre; elle se croyait sur le fatal tombereau près d'un prêtre auquel elle se confessait à demi-voix. Eulalie effrayée avertit Ragueneau, qui laissa le convoi continuer sa route et s'arrêta à un cabaret isolé au-delà du bourg. La nuit était close et le lieu solitaire. Maurice

porta lui-même Céleste dans l'unique pièce de la petite auberge et la déposa sur une paillasse qui, avec quelques bancs, deux tables et une échelle conduisant au grenier, en composait tout le mobilier. Eulalie et Ragueneau espéraient que l'air libre, joint à quelques instans de repos, remettrait la malade; mais, loin de s'apaiser, la fièvre devenait plus ardente, le délire plus bruyant. Eulalie, à genoux près du lit, couvrait de larmes et de baisers les mains de sa sœur; Maurice, non moins désespéré, était en proie à toutes les angoisses de l'irrésolution. Entouré de tant de périls, que devait-il faire? En restant, il était découvert; en partant, il exposait Mlle Boguais à la fatigue de la route; alors même qu'elle eût pu la supporter, il tremblait que son exaltation égarée ne les trahît. La cabaretière, qui s'était approchée avec intérêt, proposa de consulter un médecin établi depuis peu de jours à Nozay. Quel que fût le danger d'une pareille consultation, le sonneur de cloches comprit qu'il fallait en courir la chance. Il accepta l'offre de la vieille femme, qui partit, et, voulant être prêt à tout événement, il alla rebrider les chevaux. Le bourg était voisin; l'absence de la cabaretière fut courte. Maurice venait de rentrer, lorsqu'il la vit reparaître sur le seuil accompagnée du médecin. Il courut à leur rencontre; mais, arrivé en face du nouveau venu, il poussa un cri : c'était Pierre La Rose!

Celui-ci avait également reconnu Ragueneau, et il recula en pâlissant; le sonneur de cloches s'élança d'un bond vers l'entrée, referma la porte et s'y appuya.

— Ah! malheureuse, c'était un piége! s'écria La Rose en se tournant vers la vieille femme stupéfaite.

— Dis un hasard, répondit Ragueneau, ou plutôt la volonté du bon Dieu, car tu es venu ici pour recevoir le paiement de tes œuvres.

Il avait armé un de ses pistolets. La Rose voulut tirer son sabre; Eulalie et la cabaretière se jetèrent entre eux.

— On ne se bat pas ici, cria la vieille femme avec autorité.

— Ne le tuez pas, Maurice, ajouta Mlle Boguais suppliante.

— Pas de sang! pas de sang! murmurait Céleste, qui s'était redressée et qui comprenait à demi.

— Ne voyez-vous pas que, si je le laisse aller, le gueux va nous dénoncer? reprit Ragueneau, dont la main tourmentait la batterie du pistolet.

— Non, interrompit La Rose, pâle d'épouvante, je jure devant le Christ....

— Ne jure point, Judas! cria Maurice, je te dis que tu nous trahiras.

— Eh bien! partons, partons! dit Eulalie.

Ragueneau désigna Céleste du regard.

— Mais *elle*, dit-il plus bas, comment l'emmener?

— Dites au citoyen médecin de la guérir, fit observer la cabaretière.

— Elle a raison! s'écria Eulalie, il saura la soulager peut-être; venez, monsieur, et, si vous pouvez la sauver, nous oublierons tout, nous vous pardonnerons tout, nous vous bénirons!

Elle avait entraîné La Rose près du lit de sa sœur, déjà retombée dans son délire. Maurice comprit qu'après tout, la violence ne pouvait servir qu'à accroître le péril; il abaissa son arme et attendit.

L'ancien valet de chambre s'était approché de la malade avec quelque hésitation; mais, à ce dernier mouvement du sonneur de cloches, il parut se rassurer. Eulalie lui raconta rapidement ce qui était arrivé, détaillant les souffrances de Céleste avec cette sagacité émue dont les femmes seules ont le privilége. A mesure qu'elle parlait, le regard faux de La Rose reprenait son expression de basse effronterie; il y eut même un moment où un reflet de joie hideuse traversa ses traits, mais ce ne fut qu'un éclair. Il sembla se consulter.

— Ceci n'est qu'une crise, dit-il enfin.

— Mais ne peut-on la calmer? interrompit Eulalie.

— Et mettre la malade en état de repartir? acheva Maurice.

La Rose attacha sur Mlle Boguais un regard étrange.

— On le peut, dit-il.

— Ainsi vous avez un remède? ajouta le sonneur de cloches.

— J'ai un remède.

— Que vous pouvez préparer ici?

— Sur-le-champ.

— Voyons alors.

La Rose se fit apporter un verre à demi plein d'eau, y versa le contenu d'un petit flacon renfermé dans une trousse de voyage, et fit boire le mélange à la malade.

Ragueneau avait suivi toute cette opération avec un étonnement demi-soupçonneux et demi-craintif. Quelque aiguisé que fût cet esprit, l'ignorance du paysan y avait laissé des traces confuses. Pour lui, la science du médecin participait toujours un peu de la sorcellerie.

Il attendit l'effet de la potion dans une impatience curieuse.

Cet effet fut aussi rapide que puissant. A l'agitation convulsive de la malade succéda d'abord l'immobilité; les paroles s'éteignirent sur ses lèvres; sa tête retomba, ses yeux se fermèrent, et elle parut s'endormir.

La Rose déclara qu'elle pouvait maintenant se remettre en route et fit un mouvement vers la porte; mais Ragueneau, qui avait réfléchi, l'arrêta.

— Un moment, dit-il, nous ne pouvons partir ainsi en laissant l'ennemi derrière nous; si tu restes libre, tu vas nous faire poursuivre.

— Non, je promets....

— Oh! pas de promesses. Nous n'y croirions point; il nous faut quelque chose de plus sûr.

Et, montrant la trappe ouverte qui conduisait au grenier :

— Tu vas monter là avec la cabaretière, continua-t-il, je retirerai l'échelle pour que vous y restiez forcément jusqu'au jour, et demain le premier passant vous fera descendre; alors nous serons en sûreté.

La Rose voulut essayer quelques objections.

— Ah! ne discutons pas, interrompit Ragueneau impérieusement; ceci n'est pas un choix, c'est un ordre. Nous n'avons point le temps de causer; monte sans phrases, ou je te *brûle!*

Il avait saisi d'une main le bras de La Rose et lui appuyait de l'autre un pistolet sur la poitrine; l'ancien valet devint très pâle.

— Eh bien! à la bonne heure, balbutia-t-il; puisque c'est le seul moyen de te rassurer, j'y vais.

Il monta en effet sans nouvelle réclamation, et la vieille femme le suivit.

Dès que tous deux eurent franchi la trappe, Ragueneau retira l'échelle, courut à Céleste qu'il porta dans le fourgon, y fit monter Eulalie et partit au galop de son attelage.

Le ciel était serein, la route déserte; il laissa le caisson ouvert afin que les deux voyageuses pussent respirer librement. Loin d'être troublé par les cahots, le sommeil de la malade sembla devenir plus profond. La tête appuyée sur les genoux de sa sœur, elle demeura immobile, et sa respiration, d'abord bruyante, s'affaiblit insensiblement. Eulalie, rassurée et vaincue par la fatigue, se laissa aller elle-même à une de ces somnolences combattues qui, sans vous procurer le rafraîchissement du sommeil, vous enlèvent la lucidité de la veille. Les yeux à demi entr'ouverts, elle voyait, au milieu de cette obscurité lumineuse des nuits étoilées, les arbres de la route, les auberges solitaires, les hameaux silencieux, passer rapidement comme les images fugitives d'un rêve. Ce fut seulement aux premières lueurs du jour, et en sentant le fourgon s'arrêter, qu'elle sortit de cette demi-extase. Les fugitifs se trouvaient devant une maison écartée; la porte s'ouvrit, des voix amies appelèrent Eulalie et Céleste; elles étaient arrivées!

Après le premier échange d'embrassemens et de larmes, on porta Céleste, toujours sans mouvement, sur le canapé d'un petit salon. Ce fut alors seulement que Maurice, surpris de cette persistante immobilité, se pencha vers elle avec inquiétude. On n'entendait plus le bruit de son haleine. Il toucha ses mains; elles étaient froides. Il tourna vivement son visage vers la lumière; les narines étaient contractées, les lèvres couvertes d'une écume desséchée, les yeux vitreux et entr'ouverts. Saisi d'épouvante, il appela Eulalie et ses hôtes, qui crurent d'a-

bord à un évanouissement; mais tous les soins donnés à la jeune fille restèrent sans résultat. Enfin, le médecin de la famille, secrètement appelé, arriva et déclara qu'elle était morte empoisonnée.

Le désespoir d'Eulalie, en attirant d'abord toute l'attention et toutes les sympathies, empêcha de prendre garde à celui de Maurice. Frappé par ce coup inattendu, il lui sembla que quelque chose se brisait en lui. La douleur fut d'abord si cruelle, qu'il se sentit chanceler et qu'il s'appuya au mur les mains jointes. Cependant il conserva assez la conscience de lui-même pour ne faire aucune démonstration, pour ne pousser aucun cri. Au plus profond du désespoir, l'homme perd rarement son orgueil, et l'impossibilité de traduire dignement sa douleur lui en fait réprimer l'expression. Debout vis-à-vis du canapé sur lequel reposait la morte, le sonneur de cloches ne fit entendre ni regrets, ni plaintes. Qu'aurait-il su dire qui pût rendre ce qu'il sentait? Une larme retenue glissa à peine, malgré lui, sur sa joue brunie; encore fut-elle aussitôt séchée. Un flot de sang monta tout à coup à son visage pâli, ses yeux humides étincelèrent. L'idée de la vengeance venait de traverser sa douleur et de lui donner, pour ainsi dire, une issue. Il s'élança hors du salon, courut au fourgon, détela un des chevaux, et, lui enfonçant au flanc son éperon, il reprit au galop le chemin de Nozay; mais, lorsqu'il arriva au cabaret, il n'y trouva plus que la vieille femme : La Rose avait disparu.

Pendant huit jours, Maurice chercha partout La Rose au risque d'être lui-même découvert. Ses recherches furent inutiles; selon toute apparence, l'ancien valet avait quitté le pays. Forcé de renoncer à cette dernière espérance, le sonneur de cloches regagna Chanzeaux. Ces huit derniers jours l'avaient tellement changé, que Marie-Jeanne eut peine à le reconnaître; en le voyant, elle joignit les mains et s'écria :

— Il est arrivé malheur à la demoiselle!

Ragueneau fit de la tête un signe affirmatif et s'assit au foyer; l'explication entre le frère et la sœur n'alla jamais plus loin. Ce fut indirectement et par hasard que la jeune fille apprit, quelques mois après, la mort de Céleste et celle de Mme Boguais, qui venait de succomber en prison.

A partir de ce moment, l'humeur de Maurice s'altéra; chaque jour, plus taciturne, plus farouche, il ne sembla prendre part à la vie que par la haine. Il se mit à *chasser aux bleus* comme les Tyroliens chassent au chamois, sans calcul, sans relâche, avec le fol emportement d'une passion que l'exercice grandit. Forcé de quitter Chanzeaux, où une municipalité républicaine s'était établie, il errait de commune en commune, recueillant de loin en loin quelques anciens compagnons, avec lesquels il attaquait les cantonnemens. Quand personne ne se joi-

gnait à lui, il allait seul attendre les républicains isolés, non à l'affût, comme les chouans, mais au milieu de la route, où il les combattait en face.

De leur côté, les frères Cathelineau continuaient à tenir la campagne; Larochejacquelein avait reparu et devenait menaçant; Stofflet, rentré dans presque toutes ses positions, s'était remis en communication avec Marigny et avec Charette. Le comité de salut public, indigné de cette résurrection de la Vendée, écrivit à Thureau que si, dans un mois, la guerre n'était point terminée, il serait appelé à rendre compte de sa conduite. Thureau comprit le danger, et poussa sur les campagnes ses colonnes infernales, qui ne laissèrent devant elles que des cadavres et des cendres.

Tout à coup cependant l'armée exterminatrice s'arrête : la nouvelle de la révolution du 9 thermidor est arrivée de Paris; la convention proclame l'avénement d'une divinité jusqu'alors inconnue dans son panthéon, la clémence; des propositions de paix sont faites aux chefs vendéens, qui les acceptent; Stofflet seul hésite, refuse et se décide à continuer la lutte. Les royalistes de Chanzeaux, commandés par Pierre Le Gury et par Maurice, le soutiennent avec un acharnement sans espoir. Partout repoussés, ils continuent partout à combattre. Enfin, le 9 avril au matin, ils apprennent que le corps commandé par les généraux Friderichs et Caffin marchait sur leur village. Ragueneau accourt; tout est dans l'épouvante et la confusion : les femmes s'enfuient en emportant leurs enfans, les hommes s'efforcent d'entraîner les bestiaux vers les fourrés, les vieillards se chargent de ce qu'ils ont de plus précieux. Quelques paysans armés restent seuls à l'entrée du village; appuyés sur leurs fusils, ils regardent la fumée qui annonce au loin l'approche des colonnes républicaines, et ne savent ce qu'ils doivent faire. Le sonneur de cloches arrive au milieu d'eux, pâle de rage, et s'écrie :

— Il n'y a donc plus d'hommes ici, que les femmes et les vieux se sauvent dans les bois! Sur cent maisons qu'on comptait dans le bourg, les bleus vous en ont déjà brûlé soixante-dix, et vous les laisserez brûler le reste! A quoi vous servent donc vos fusils, si vous ne savez pas défendre ce qui vous appartient?

— Ils sont trop! dit sourdement Musseau, qui regardait à l'horizon; j'ai consulté la relique... l'auréole est rouge!

— Et tu veux que la paroisse soit de la même couleur? demanda ironiquement Ragueneau; tu n'as pas honte de voir le feu et le sang courir comme de l'eau sur la terre où tu es né! Laissez vos armes alors; prenez chacun une pioche, et allez creuser la fosse où l'on jettera les corps de ceux que vous aimez.

— Par le Christ! il a raison, s'écria un chasseur de Stofflet; nous ne

méritons pas d'avoir des femmes et des enfans, puisque nous ne savons pas les mettre à l'abri.

— Il faut défendre le village! répétèrent plusieurs voix.

— Défendons! répéta Musseau avec une sombre indifférence; mais qu'on nous dise seulement où nous devons aller.

— Au clocher! cria Maurice; dans le clocher nous pouvons résister à une armée.

A ces mots, il y court avec seize compagnons. Dix de leurs femmes et de leurs sœurs voulurent les suivre; Marie-Jeanne était à leur tête. L'abbé Blanvillain, prêtre assermenté qui avait depuis rétracté son serment, se joignit à eux. Des munitions et des vivres, rassemblés à la hâte, furent portés dans la tour.

Celle-ci s'élevait seule au milieu de débris noircis par les flammes. La flèche dont elle était couronnée, l'église qu'elle dominait, tout avait été incendié quelque temps auparavant; l'escalier même était détruit. Il fallut des échelles pour atteindre l'ouverture qui perçait la voûte et arriver au réduit où les cloches se balançaient autrefois. Ragueneau ferma cette brèche avec des poutrelles; il construisit un échafaudage à la hauteur des meurtrières de la tour, et plaça un combattant près de chaque ouverture. Les femmes restèrent derrière pour charger les fusils.

Lorsque les bleus arrivèrent, tout était prêt, et le premier officier qui parut fut abattu par Maurice. L'attaque commença aussitôt, mais les balles des républicains ne pouvaient atteindre les défenseurs du clocher, dont, au contraire, tous les coups portaient. Ragueneau, debout à une des ouvertures, reprochait aux assaillans, l'une après l'autre, leurs sanglantes expéditions. A chaque coup tiré par lui, il criait :

— Voilà pour les quatorze femmes fusillées par le général Grignan! Voilà pour les enfans égorgés à la Beltière! Voilà pour les maisons brûlées au Plessis, à Saint-Ambroise, au Cormier, aux Bretèches, à la Vérouillère!

Et à chaque reproche on voyait tomber un soldat; le cimetière fut bientôt couvert de morts. Les républicains, découragés, suspendirent le feu, reculèrent, et il y eut une pause.

Lorsque la fumée qui remplissait le clocher fut dissipée, les Vendéens purent se compter; aucun d'eux n'était blessé. Les femmes échangèrent un regard d'espérance inquiète.

— Voilà les bleus qui s'éloignent, dit le chasseur de Stofflet.

— Ils abandonnent leurs morts, ajouta un paysan.

— Dieu est avec nous! s'écria l'abbé Blanvillain.

Musseau contemplait sa relique d'un air morne.

— L'auréole est rouge, l'auréole est rouge! murmurait-il tout bas.

— A vos meurtrières! interrompit Ragueneau; les voilà qui reviennent.

Des bleus rentraient, en effet, dans le cimetière en poussant devant eux une charrette de paille et de fagots, dont ils se faisaient un rempart. Il y en eut quelques-uns de tués; mais les autres parvinrent jusqu'à la tour et y firent entrer le chariot. Maurice, qui avait deviné leur intention, écarta vivement les poutrelles qui fermaient l'ouverture de la voûte; un des soldats tenait déjà une torche qu'il approchait des fagots entassés: un coup de feu partit, il tomba, et la torche alla s'éteindre dans son sang. Mais d'autres accouraient de tous côtés; la fusillade cessa aux meurtrières pour se concentrer sur le rez-de-chaussée de la tour. Les républicains, frappés l'un après l'autre, se succédaient sans interruption; l'héroïsme de l'attaque égalait l'héroïsme de la défense. Tout à coup un cri de joie éclate parmi les assaillans : une lueur brille, l'incendie est allumé; il monte, il serpente le long des murs, il atteint les poutrelles. Ragueneau et ses compagnons, suffoqués par la fumée, sont forcés de regagner l'échafaudage supérieur, mais la flamme les y poursuit. L'ennemi, désormais secondé par le feu, dirige mieux ses coups; plusieurs Vendéens sont mortellement atteints. L'abbé Blanvillain, blessé, s'épouvante et crie qu'il faut se rendre.

— Silence! monsieur, dit Ragueneau, remerciez Dieu de sa bonté, car vous aviez trahi votre foi, et il vous donne occasion de racheter cette faute par le martyre.

L'abbé baisse la tête, reçoit une nouvelle blessure et tombe en joignant les mains.

Cependant le feu a gagné de proche en proche; des langues de flamme percent l'échafaudage couvert de blessés et de morts; le plancher craque de toutes parts. Ceux qui survivent se réfugient sur les entablemens, s'accrochent aux corniches. Pierre Bureau, le dernier de cette lamentable famille égorgée à la déroute du Mans, est tué au moment où il cherche un refuge. Ragueneau, noir de poudre et couvert de sang, continue le combat. Suspendu à une des meurtrières, il décharge les armes que lui prépare Marie-Jeanne. Un coup de feu l'atteint, il n'y prend pas garde. Un second le frappe : il persévère; mais deux balles lui trouent en même temps la poitrine, son arme lui échappe!...

— Enfin! murmure-t-il à demi-voix comme un prisonnier qui sent venir la délivrance.

Et il s'abîme au milieu des flammes.

— Maurice, attendez-moi! crie Marie-Jeanne, qui ouvre les bras et se laisse aller après lui dans la fournaise.

Les bleus, témoins de cet horrible spectacle, se troublent eux-

mêmes et cessent de tirer. L'officier commandant propose la vie aux survivans.

— Rendez-vous! rendez-vous! crient mille voix.

— Non, dit le chasseur de Stofflet, tuez-moi!

Une balle lui répond; il tombe en disant :

— Je meurs pour le Dieu qui est mort pour moi!

Sublime folie qui vous touche et qui vous indigne à la fois! Des deux côtés, c'était la foi qui chargeait les armes, c'était l'amour de la liberté qui faisait mourir. La haine était surtout un malentendu.

Là finit ce combat prolongé pendant un jour entier. Des échelles furent dressées, et les bleus aidèrent leurs prisonnières à descendre. En voyant ces femmes demi-nues et égarées de désespoir, les plus durs se sentirent émus. Quelques soldats jetèrent leurs manteaux sur les épaules de ces pauvres filles, qui à cette marque de bonté fondirent en larmes. On les conduisit à Chemillé, où elles demeurèrent jusqu'à la pacification.

La lutte entre les idées était désormais finie; Dieu avait décidé. La grande Vendée, la seule qui ait eu un caractère héroïque et populaire, venait de s'engloutir comme Maurice dans les flammes du clocher de Chanzeaux. Les dragons de la république semblaient emporter dans leurs manteaux, avec ces femmes veuves et désolées, le symbole même du passé. La tradition antique était vaincue, et la France appartenait pour toujours à l'esprit nouveau.

ÉMILE SOUVESTRE.

LE

SALON DE 1848.

LA PEINTURE.

Un décret promulgué dans la nuit même de l'insurrection de février avait annoncé que le salon de peinture serait ouvert le 15 mars, comme de coutume. La république, polie comme une majesté déchue, s'est piquée d'exactitude. Quoique le nombre des ouvrages présentés et admis cette fois sans contrôle préalable dépassât cinq mille, le Salon a été ouvert au jour et à l'heure indiqués. Hâtons-nous de le dire, cette sorte de franchise illimitée accordée à l'art ne lui est pas favorable; l'ordre qu'ont apporté dans ce chaos la direction des musées et le jury de classement nommé par les artistes a sans doute pour effet d'épargner au public quelques fatigues, il ne peut rendre supportable ce qui est mauvais, et, il faut en convenir, quelque douloureux que puisse être cet aveu pour notre amour-propre national, le mauvais surabonde, la médiocrité déborde; les artistes éminens sont peu nombreux. Le génie comme la vertu est-il donc en grande minorité sur la terre?

Il semblerait, à la première vue, que la commission de classement désignée par les artistes ait voulu, dans cette opération, faire une application rigoureuse de la devise sacramentelle de la république : *Liberté, égalité, fraternité.* La liberté était acquise de droit, mais serait-ce

pour obéir aux exigences de l'égalité ou aux devoirs de la fraternité que cette commission a réparti si confusément, et avec une sorte d'équité si déplaisante, le bon et le mauvais? Sans doute, dans les dernières expositions, quelques toiles douteuses, parfois même un mauvais ouvrage, favorisé par le bon plaisir, ou soutenu par ces influences dont on a, hélas! trop abusé, se glissait dans le grand salon carré. C'étaient là de rares exceptions, et en général tous les morceaux qui occupaient les places d'honneur méritaient cette distinction. Comment se fait-il qu'aujourd'hui d'informes *pochades* aient trouvé place dans cette enceinte privilégiée et s'y étalent avec une sorte d'impudence? En revanche, d'excellens ou de conciencieux ouvrages, comme la *Mort de Lara*, de M. Eugène Delacroix, l'*Anacréon*, de M. Gérôme, *les Sirènes*, de M. Lehmann, la *Vallée de Chevreuse*, de M. Palizzi, *le Rayon de soleil*, de M. Nanteuil, en ont été exclus. Nous aimons à croire que la précipitation seule a causé ces erreurs. Il est difficile, en effet, de classer convenablement plus de cinq mille ouvrages en moins de quinze jours. Comment en outre conserver son sang-froid, sa sûreté de jugement, et ne pas se laisser aller à de déplorables concessions devant cette formidable invasion du médiocre? Dans toute l'étendue de la galerie, le bon et le mauvais sont donc assez équitablement répartis. Il est seulement un coin favorisé où les artistes jurés, obéissant à un légitime mouvement d'impatience et de dignité blessée, se sont plu à réunir certains chefs-d'œuvre. Le premier jour de l'exposition, arrivé là, le public ébahi s'est arrêté tout court. Les quolibets, les rires injurieux, les huées même, se sont succédé. Le ridicule avait fait émeute. Nous ne savons pas si les victimes de cette exécution solennelle avaient jamais réclamé contre d'injustes exclusions, mais nous sommes certain que chacun de ces malheureux, si cruellement frappés dans leur existence et leur vanité d'artiste, a dû verser des larmes de sang et regretter les muettes exécutions de l'ancien jury.

Quoi qu'il en soit, l'épreuve a été décisive. Le public et les artistes, intéressés chacun d'une manière différente, réclament désormais un jury choisi par élection et un règlement qui tiendra compte des droits acquis et ne laissera place ni aux injustices ni aux surprises. Il ne faut pas croire, en effet, que, par cela seul qu'un corps est nommé à l'élection, il soit parfaitement éclairé, parfaitement équitable, et qu'il ne laisse aucune prise aux influences fâcheuses et aux petites passions.

Les arts n'ont peut-être jamais pris en France un développement plus considérable que dans ces dernières années. On a immensément produit; mais les œuvres sont plus variées que choisies. On reconnaît tout d'abord, en parcourant la vaste galerie du Musée, recouverte de tableaux modernes dans toute son étendue, cette facilité de conception et de reproduction qui caractérise le génie français. Dans toute cette

peinture, il y a plus d'éclat que de solidité, plus d'aisance que de correction. Comme chez nos improvisateurs quotidiens, écrivains politiques ou littéraires, c'est rapide, c'est clair, c'est amusant, mais peu profond. Uni à la littérature par des harmonies communes, l'art est comme elle l'expression de la société. Chaque école, chaque secte, chaque petite église littéraire a son analogue chez les peintres. Nous avons les érudits, les naïfs, les penseurs, les analystes, les rêveurs, les philosophes et les néo-chrétiens. L'un recherche la chronique, l'autre l'anecdote dramatique, quelques-uns l'histoire. Tous font grand cas de la couleur locale et du détail technique et pittoresque.

L'école historique, en retraite depuis bien des années, semble aujourd'hui s'être retirée de la lice et avoir laissé le champ libre à la peinture anecdotique. Nos peintres de l'ordre le plus relevé, MM. Ingres, Delaroche, Eugène Delacroix, ne sont pas des peintres d'histoire selon l'acception que l'on donnait à ce mot de 1800 à 1820. M. Ingres, rigoureux pour tout ce qui tient à la forme, est, quant au choix de ses sujets, un des artistes les plus capricieux que nous connaissions. Cette année, il a persisté dans son isolement et n'a pas paru au Salon. M. Delaroche, qui s'est abstenu également, est avant tout poète ou chroniqueur dramatique. Sa grande composition de l'hémicycle des Beaux-Arts tient plutôt de la poésie épique que de l'histoire. L'art subit, du reste, aujourd'hui l'influence du drame et de la chronique, comme il a subi, sous l'empire, celle de la tragédie. Les œuvres de cette école mixte sont nombreuses à l'exposition de cette année. Quelques-unes sont intéressantes; la plupart sont exécutées avec plus de verve que d'élévation : elles rappellent trop souvent le théâtre du boulevard et le roman-feuilleton. Les sujets de religion sont également nombreux; mais, quel que soit le talent qui s'y révèle, comme les peintres n'ont pas la foi, leurs compositions ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre. L'érudition et une exécution convenable ne suppléent pas à l'absence du sentiment religieux. La peinture de genre est cultivée avec plus de succès, et dans cette catégorie nous comprenons cette multitude de toiles de nature si variée, dont quelques-unes rappellent l'art flamand, le plus grand nombre l'art français du temps des Boucher et des Watteau, et dont se détache un groupe original fort restreint, mais que son originalité place au premier rang. Ces derniers voient avec leurs yeux et ont grand souci de la vérité et de la nature, qu'ils étudient et reproduisent à leur manière, tandis que les imitateurs des écoles antérieures, ou flamandes ou françaises, ne voient la nature, les premiers, que sous certains aspects déjà connus, quelque faux air de naïveté et de nouveauté qu'ils prétendent leur donner; les autres, qu'à travers cette enveloppe chatoyante dont les peintres spirituels et coquets du dernier siècle l'avaient revêtue. C'est un genre brillant, mais faux, qui

aura la durée d'une mode. Ceux qui les premiers ont ouvert la voie commencent à la déserter.

Dans les arts, si l'on n'est pas soi-même, on n'est rien. Nous croyons que l'oubli de cette vérité est l'unique cause de ce débordement de la médiocrité dont nous sommes les témoins. Une dizaine d'hommes peut-être ont la ferme volonté d'être originaux; tout le reste de l'école se précipite à leur suite. Bien plus, parmi ces chefs de ligne, combien en est-il qui ne sont originaux qu'au second degré, et dont la manière n'a pour nous le mérite de la nouveauté que parce que tel grand artiste, dont elle n'est qu'un écho affaibli, a vécu dans le passé!

L'imitation est le principe fondamental des arts plastiques. On comprend donc que les artistes soient exposés à d'involontaires faiblesses et se laissent trop souvent aller à reproduire un motif connu au lieu d'un type original. Les organisations supérieures peuvent seules échapper à ces fatales influences; elles savent rester elles-mêmes malgré tout. La foule n'a pas tant de scrupules; elle imite les morts, les vivans, le bon, le mauvais, les qualités, les défauts; elle imite tout, elle s'imite elle-même. Cette tendance à l'imitation a les conséquences les plus déplorables : elle détruit toute spontanéité, tout naturel, et nous avons peine à comprendre qu'à une époque où le mot de liberté est répété jusque sur les murailles des édifices, des hommes intelligens et qui certes, dans les affaires de la vie, savent faire preuve d'indépendance, se condamnent, du moment qu'ils prennent le pinceau, à une pareille servilité.

Qu'une école nombreuse se presse à la suite de M. Ingres, ce fait peut aisément s'expliquer. La discipline est comme attachée à sa manière abstraite et précise; l'école de la forme et de la ligne laisse peu de latitude au caprice, et l'artiste peut s'astreindre à certaines obligations rigoureuses sans sacrifier absolument l'originalité. Mais que, dès le lendemain de leur apparition, la foule des imitateurs se précipite aveuglément dans la voie ouverte par MM. Couture et Diaz, ces peintres du naturel et de la fantaisie, et s'efforce de reproduire mécaniquement les vivantes compositions de l'un, les éblouissans caprices de l'autre, la critique ne peut trop s'élever contre un pareil abus de l'imitation. Le premier mérite de ces deux artistes, c'est la personnalité, et c'est là ce qui ne peut, ce qui ne doit pas s'imiter. Imiter la personnalité d'autrui, c'est renoncer à la sienne, c'est abdiquer sa dignité d'homme, c'est se ravaler au rôle de singe ou de grimacier.

Cette tendance à prendre modèle sur l'homme qui réussit, en amoindrissant les caractères et les talens, a pour effet d'établir entre les artistes de mêmes catégories, et, même entre ces diverses catégories, cette sorte de nivellement uniforme, abolition complète du génie et de l'art. L'égalité, ce principe des démocraties, est antipathique à la ré-

publique des arts, qui de sa nature est essentiellement aristocratique. L'égalité dans les arts, c'est l'uniformité, c'est l'ennui, c'est la souveraineté de la médiocrité. C'est elle qui, cette année encore, a fait invasion dans les salons du Musée, et qui couvre de ces imitations maladroites, de ces compositions sans verve et sans originalité, la meilleure partie des merveilles du Louvre. Ce n'est qu'à de longs intervalles qu'on se trouve arrêté par une œuvre originale, par l'appel d'un chef de ligne. Où sont ces novateurs audacieux, ces natures fortes et privilégiées qui se pressaient dans d'autres temps aux abords du vieux Louvre? A l'exception de MM. Eugène Delacroix et Diaz, la plupart ont fait défaut. MM. Ingres, Delaroche, Couture, Decamps, Jules Dupré et d'autres encore n'ont pas répondu à l'appel de la liberté et se sont aristocratiquement tenus à l'écart. Aucune force inconnue ne s'est révélée, aucun homme nouveau n'apparaît, rien qui se dresse hardiment au-dessus du niveau commun.

E com' albero in nave si levo (1).

Les artistes *chercheurs* et les talens entreprenans sont cependant nombreux au Musée, mais aucun d'eux n'a fait de ces rencontres éclatantes qui classent un homme et font vivre son nom. MM. Diaz, Millet, Haffner, Chasseriau, Picou, Muller et Gérôme sont ceux dont les tentatives approchent le plus du succès. M. Diaz de la Péna est toujours l'admirable faiseur d'esquisses que nous connaissons. Il atteint à la réalité par l'à-peu-près et par les plus singulières combinaisons de clair-obscur. On dirait qu'au lieu d'un pinceau il promène sur sa toile un rayon de soleil, qui en fait saillir des formes vivantes et comme mobiles, et qui donne à son coloris une sorte de chatoiement surnaturel.

Cette fois cependant, mais particulièrement dans ses compositions principales, le *Départ de Diane pour la chasse* et *Vénus et Adonis,* il a abaissé de quelques tons sa gamme éblouissante, et il semble avoir voulu dessiner avec autre chose qu'avec l'ombre et la lumière. Il a même visé au style dans son tableau du *Départ de Diane;* mais le style lui tient rigueur, comme à la plupart des coloristes de fantaisie, à commencer par Rubens et Titien. Sa Diane et ses nymphes sont de simples mortelles, aux allures assez équivoques, et la forme, accusée par larges méplats lumineux, a quelque chose de singulièrement hasardé. C'est le grand *parti pris* de Corrége, modifié par Prudhon, appliqué à des compositions fort restreintes, abstraction faite de la grace et sans grand souci de la correction. M. Diaz est un grand peintre qui a besoin de se compléter, non par une vaine recherche de la ligne incompatible avec sa nature aventureuse, mais par une ferme résolution de modérer ses qualités et de supprimer ses défauts.

(1) Dante, *Inferno,* c. XXXI.

Cette année, les imitateurs de M. Diaz se sont singulièrement multipliés; il est autrement facile à la médiocrité de copier suffisamment l'*à-peu-près* que de reproduire, même imparfaitement, une œuvre achevée. M. Millet (Jean-François) est celui des imitateurs de M. Diaz qui serre le maître de plus près. Il prodigue comme lui l'empâtement dans les ombres comme dans les clairs, mais sans le même art, et trop souvent il arrive à donner à sa peinture un aspect rebutant. Sa *Captivité des Juifs à Babylone* a l'air d'une ébauche de M. Diaz, mais d'une ébauche d'une criante incorrection et d'une recherche d'expression qui touche à la caricature. *Le Vanneur,* placé dans le grand salon, est plus original. L'indécision de la forme, le ton terreux et pulvérulent du coloris, conviennent à merveille au sujet. On peut se croire dans l'aire de la grange, quand le vanneur secoue le grain, fait voler les paillettes, et que l'atmosphère se remplit d'une poussière fine et grise à travers laquelle on entrevoit confusément les objets.

M. Haffner est un artiste vigoureux, mais d'un ordre moins relevé. Son plus grand mérite est de rester original malgré MM. Delacroix et Decamps. M. Penguilly-l'Haridon applique à la peinture de genre le coloris puissant de Marilhat et la verve railleuse et naïve de Wilkie et de M. Biard. Le combat de don Quichotte contre des moulins à vent, mais surtout son retour après le combat, sont deux morceaux excellens, dignes d'un vrai peintre et dignes de Cervantes.

Je connais peu d'artistes aussi heureusement doués que M. Chasseriau. Il a le sentiment du plus grand style; il conçoit avec puissance et largeur; il exécute avec verve et facilité; au besoin même il est coloriste. S'il pèche, c'est par l'abus de ces qualités, abus parfois excessif; c'est par une confiance absolue dans sa facilité, par un mépris trop magistral de la correction et du fini, par cette sorte de parti pris résolu, tant sur la ligne que sur le coloris, qui conduit tout droit à la manière. Son tableau du *Jour du sabbat dans le quartier juif de Constantine* offre la réunion la plus complète de ses qualités et de ses défauts; mais peut-être cette fois les défauts se balancent-ils trop également avec les qualités? Peut-être les dimensions colossales données à cette scène familière rendent-elles ces défauts trop saillans? M. Chasseriau n'a, du reste, couvert cette immense toile et peint le portrait exposé sous le n° 841 que par forme de distraction. L'œuvre à laquelle il consacre tous ses instans et ses plus sérieuses facultés a une tout autre importance; nous voulons parler de la décoration du grand escalier de la cour des comptes. C'est là qu'il doit réussir, car de semblables occasions sont rares, et l'avenir d'un peintre dépend du succès.

Nous appliquerons au tableau des *Fêtes d'octobre à Rome* de M. Muller (Charles-Frédéric) les mêmes observations que nous venons de

faire à l'occasion de la *Fête juive* de M. Chasseriau. L'abus des plus heureuses qualités est poussé jusqu'à l'excès dans cette vaste composition. C'est l'œuvre d'un coloriste vigoureux, d'un dessinateur facile; mais pourquoi donner à une scène de ce genre des dimensions colossales? Ces sujets peu relevés comportent tout au plus des toiles de moyenne dimension. Traités avec cette insouciance étudiée et cette facilité cavalière, ils rappellent tout d'abord la décoration et les rideaux de théâtre. Du reste, la scène est bien vivante et le style tout-à-fait italien. On peut se croire à la villa Borghèse, ce pays de Cocagne des amans, des *éminentes* et des buveurs d'Orvietto, quand *ottobre e retornata :*

Con suoni, e canti, e di buon vino un fonte.

M. Gérôme, qui avait si heureusement débuté l'an dernier et qui s'annonçait comme un continuateur de M. Ingres, dont il rappelait la manière précise et savante, mais avec une certaine fleur de jeunesse et de naïveté, M. Gérôme semble avoir eu à cœur cette fois d'exagérer les qualités et, par malheur, les défauts de son illustre maître; sa composition principale, qui représente *Anacréon, Bacchus et l'Amour,* renferme de charmans détails et dénote de fortes et consciencieuses études. Le souffle de l'antique anime chacune des parties de cette œuvre, qui semble un fragment d'idylle dérobé à la muse d'André Chénier :

Viens, ô divin Bacchus! ô jeune Thyonée!
Viens, tel que tu parus aux déserts de Naxos
Quand ta voix rassurait la fille de Minos.
. . . . . .
Le tigre aux larges flancs de taches sillonné,
Et le lynx étoilé, la panthère sauvage,
Promenaient avec toi ta cour sur ce rivage.
L'or reluisait partout aux axes de tes chars.
Les Ménades couraient en longs cheveux épars,
Et chantaient Évoë, Bacchus et Thyonée!

On retrouve dans la composition de M. Gérôme quelque chose du mouvement et de la couleur de ce tableau si vivant. Il est fâcheux que la sécheresse systématique de l'exécution, l'aplatissement de la forme, l'amortissement constant et exagéré de la couleur, qu'enfin le parti trop arrêté d'être peintre en faisant abstraction du relief et du coloris, enlèvent à cette œuvre si recommandable presque tout son charme. Chaque figure se détache en silhouette bise ou brune sur un ciel lumineux jusqu'à la crudité, de sorte qu'au premier aspect le tableau de M. Gérôme ressemble à une immense découpure. La précision outrée des détails de certains accessoires ne contribue pas peu à donner à cette composition un aspect de sécheresse qui n'est rien moins qu'attrayant. Les vases grecs, par exemple, qui sont placés auprès de la jeune mu-

sicienne offrent un calque de vases antiques de la précision la plus discordante. La vérité, en peinture, ne consiste pas seulement à reproduire rigoureusement chaque accessoire, mais à les représenter dans leurs rapports exacts avec les objets qui les environnent et le sujet principal, en un mot, à les subordonner à l'ensemble de la composition; c'est là une des premières conditions de l'art; y manquer, c'est vouloir le ramener à son enfance; autant vaudrait supprimer la perspective linéaire. Nous savons parfaitement que, si M. Gérôme oublie cette condition, c'est de propos délibéré, et qu'il pèche volontairement; mais, quand on est doué d'un mérite supérieur, qu'on possède de si heureuses qualités, et que, pour réussir, on n'a qu'à vouloir rester naturel, toute cette puérile affectation d'archaïsme, toutes ces imperfections calculées ne sont que plus condamnables.

La *Sainte Famille* du même auteur doit-elle être considérée comme une œuvre sérieuse ou comme une sorte de fantaisie dans le goût des maîtres flamands du XVIe siècle ou des maîtres allemands contemporains? M. Gérôme s'est évidemment inspiré de la *Belle Jardinière* de Raphaël en composant sa *Sainte Famille;* mais, comme l'inspiration naïve et personnelle et le grand style du peintre d'Urbin lui ont manqué, il est arrivé à une sorte de style complexe et quelque peu maniéré qui rappelle, aux trivialités près, les imitations allemandes des chefs-d'œuvre de l'art italien. Quelques parties de sa composition, mais particulièrement la tête de la Vierge et les mains, sont traitées avec une liberté et, nous dirons plus, avec un sans-gêne qui n'est pas ordinaire à M. Gérôme, et qui laisserait croire que l'artiste s'est lassé promptement de cette œuvre sans originalité; les yeux ne sont ni dessinés ni peints, ils ne sont que sommairement indiqués comme dans certaines miniatures chinoises. Le portrait en pied d'un élève de l'école polytechnique que M. Gérôme a exposé sous le n° 1934 est traité avec plus de rigueur; mais quel complet sacrifice de la part du peintre des plus séduisantes conditions de son art! comment peut-on de gaieté de cœur renoncer ainsi à la lumière, au relief, à la vie?

M. Alphonse Isambert est un élève ou un imitateur de M. Gérôme. Les deux tableaux qu'il a exposés, les *Joueurs d'osselets* et les *Pipeaux*, semblent avoir été composés dans l'atelier du peintre d'*Anacréon;* malheureusement, comme dans toute imitation trop fervente, M. Isambert exagère encore le style de M. Gérôme, comme M. Gérôme avait exagéré celui de M. Ingres. Dans les *Joueurs d'osselets,* la naïveté des poses tourne à la gaucherie affectée, et le coloris passe du bis brun au gris terreux. Tous ces personnages n'ont jamais eu une goutte de sang dans les veines, et rien n'indique qu'il y ait des os et des muscles sous cette peau. Ce n'est plus de la véritable peinture, c'est une copie du vase étrusque, une sorte d'application de la silhouette à la peinture historique ou

mythologique, et cependant le fonds est heureux, il demanderait seulement une autre culture.

La *Navigation sur le Cydnus d'Antoine et de Cléopâtre,* par M. Picou, est encore un de ces ouvrages où l'érudition fait grand tort à l'intérêt. Le sujet, il est vrai, était tout-à-fait dans le genre descriptif et anecdotique. Seulement l'anecdote concerne l'un de ceux qui, les premiers, aspirèrent à devenir maîtres du monde, et prend des dimensions toutes romaines. M. Picou a dû se renfermer dans les limites tracées d'avance, le pont d'une galère. Ses personnages, parallélement placés, sont donc de dimension moyenne et gardent une immobilité forcée. La plupart s'occupent fort peu des deux principaux personnages amoureusement couchés à l'arrière du navire, et regardent fixement le spectateur, ce qui donne une grande froideur à la composition. Antoine et Cléopâtre, placés à l'une des extrémités du tableau, seraient confondus avec les autres personnages, si les membres nus de la reine d'Orient n'attiraient forcément les regards. Il est fâcheux que ce groupe, sur lequel tout l'intérêt devrait se concentrer, soit relégué sur un plan tout-à-fait secondaire. Il aurait fallu que la beauté des formes, la suavité du modelé, la splendeur des carnations, rachetassent tout ce qu'a d'étrange cette nudité absolue. Comment, à moins d'être une seconde Vénus, la voluptueuse reine consentirait-elle à se montrer nue aux yeux de ces courtisans qui l'adorent, de ces esclaves qui l'encensent? La Cléopâtre de M. Picou est un assez pauvre modèle; il n'est donc pas surprenant que son amant paraisse si distrait. De brillantes qualités de détail rachètent ce défaut capital de la composition de M. Picou. Le peintre a tiré le plus heureux parti des contrastes que présentaient les différentes races qui faisaient cortége à ces conquérans du monde. Les accessoires sont choisis et disposés avec goût : l'encens fume sur le pont du navire; de brillans éventails rafraîchissent l'air; les fleurs, les fruits, les coupes d'or, passent de mains en mains; tout respire la mollesse, la volupté, la poésie des sens. L'érudition suffisante dont M. Picou fait preuve ne tourne pas au pédantisme et ne lui fait sacrifier ni la grace ni l'harmonie. Au total, ce tableau est un ouvrage remarquable et qui classe dignement M. Picou parmi tous ces talens intermédiaires qui se pressent en foule à l'exposition de cette année. Un peu plus d'étude, un peu plus de vigueur, un parti pris de couleur et d'effet plus résolu, et M. Picou arrivera à se placer hors ligne.

M. Duveau est un peintre de l'école de Géricault. Il cherche le mouvement et l'énergie et semble l'antipode de M. Picou. Le tableau où il a représenté *une Famille d'émigrans bretons arrêtés par des républicains* offre certainement une réminiscence éloignée du tableau de *la Méduse.* La scène se passe entre deux vagues de l'océan soulevé. Les fugitifs ont bravé la tempête, ils sont déjà loin du rivage et vont atteindre le navire

qui les attend, quand un canot, dirigé par des hommes rudes et sans pitié, leur barre subitement le passage. Plus d'espoir! Les femmes se tordent les bras, les vieillards se résignent avec stupeur. Un jeune homme s'est élancé à l'avant de la barque, un poignard à la main, décidé à frapper ses adversaires, à périr ou à passer. Il combat corps à corps avec un des républicains. Cette lutte du désespoir au milieu d'une mer en fureur est énergiquement exprimée. On regrette seulement que le jeune émigrant soit entièrement vu de dos. L'exécution ne manque pas de vigueur; le coloris a de la force et de l'harmonie, mais peut-être les teintes grises sont-elles par trop dominantes; d'assez nombreuses incorrections trahissent, du reste, l'inexpérience de l'artiste, qui s'amendera, j'en suis certain.

M. Charles-Louis Muller a, lui, beaucoup trop de pratique. Il connaît toutes les ressources de la palette, toutes les séductions du clair-obscur. On peut lui reprocher de pousser l'effet jusqu'au contraste et l'éclat du coloris jusqu'au chatoiement. Toujours est-il qu'avant tout, sa peinture réjouit l'œil. L'esprit est moins satisfait de sa manière de comprendre un sujet. M. Muller aime la peinture pour elle-même, comme certains poètes n'aiment la poésie que pour le rhythme, s'inquiétant peu du choix du sujet et de la manière de le traiter, pourvu qu'ils trouvent dans ce sujet un prétexte à l'harmonie. Il ne diffère de ces poètes que par l'instrument : ils chantent, lui peint. Sa *Folie de Haïdée* est donc peu compréhensible. La tête de la jeune femme est pleine d'égarement et de désespoir; mais que lui veut ce vieillard? Que signifient ces groupes du second plan? Ne prenons cette composition que pour ce qu'elle est : pour un morceau de peinture d'une solidité et d'un éclat peu communs.

Le *Charles-Quint* de M. Ziegler est digne, par la vigueur de l'exécution, des brillans débuts de cet artiste. Ce prince, en costume monacal, tout en préparant ses funérailles, considère un médaillon où il est représenté en costume impérial. Il y avait dans le choix du sujet une intention philosophique que l'artiste n'a que très imparfaitement exprimée; cela tient à la dimension beaucoup trop restreinte de sa toile et au peu d'importance donnée à la face du personnage. Il ne faut voir dans cette composition qu'une étude sévère dans le goût de Zurbaran.

M. Eugène Delacroix a été dans son temps un des plus intrépides *chercheurs;* lui du moins a trouvé, mais ne s'en tient-il pas trop souvent à ses premières rencontres? Quoi qu'il en soit, c'est l'artiste courageux par excellence. Aucune critique, aucun échec, aucune injustice, ne le rebutent, et sa persévérance est d'autant plus méritoire qu'elle est raisonnée. La *Mort de Lara* est une de ces esquisses vigoureuses et senties comme cet artiste sait les faire. L'expression n'est peut-être qu'indiquée, mais l'indication est d'une telle justesse que l'imagination

du spectateur complète sur-le-champ ce qui peut être sous-entendu, et fait en quelque sorte vivre chacun des personnages. L'œuvre la plus complète et la plus travaillée atteindrait difficilement à une réalité si pathétique. L'attitude passionnée et presque maternelle du page mystérieux dont le sexe, à ce moment suprême, est subitement révélé; l'inexprimable désolation qui se peint sur son visage, ce regard ardent et désespéré qu'il attache sur la face de son maître expirant, tout cela ne peut être trouvé si heureusement et reproduit à si peu de frais que par un homme de génie. Cette attitude et ce regard de l'amante se gravent tout aussitôt dans la mémoire; on ne peut plus les oublier. Les *Comédiens et Bouffons arabes* du même peintre sont une œuvre plus considérable, mais moins intéressante; c'est de la peinture descriptive, et M. Eugène Delacroix exprime mieux qu'il ne décrit. On ne se rend pas bien compte de l'action, et il y a de la confusion dans ces groupes. Le fond du paysage nous paraît d'un vert beaucoup trop uniforme et vient en avant. C'est une débauche de coloriste comme Rubens s'est plu à en faire. La *Mort de Valentin* est plus librement traitée. Ce sont toujours d'admirables indications de mouvement, de forme et d'expression; mais cette fois ce ne sont que des indications. Le *Lion dans son antre,* le *Lion éventrant une chèvre,* peuvent être considérés comme d'énergiques et merveilleux délassemens de l'imagination la plus intelligente et la plus féconde, et du plus vaillant pinceau que nous connaissions.

Dans son tableau du *Christ au tombeau,* M. Eugène Delacroix a tenté de se compléter, et cela sans rien sacrifier de son originalité. C'est, du reste, déjà fort méritoire que de garder son originalité et, qui plus est, de savoir être nouveau en traitant un sujet si rebattu. L'expression est puissante et pathétique, et la couleur d'une vigueur et d'une richesse singulière. L'attitude des saintes femmes et de saint Jean qui, agenouillé sur le premier plan du tableau, pleure en tenant la couronne d'épines, est digne des meilleurs maîtres italiens; c'est de la réalité, mais de la réalité noble, abstraite, idéalisée, la réalité telle que les grands peintres l'ont comprise et exprimée. Le corps du Christ est d'une grande faiblesse de dessin; les formes sont pauvres, communes et imparfaitement indiquées. Que manque-t-il à M. Eugène Delacroix pour se placer au premier rang des artistes du siècle? Un contour plus écrit et plus de respect pour la forme.

De M. Eugène Delacroix à M. Auguste Couder, il y a toute l'épaisseur de deux ou trois systèmes. Ce dernier est aussi naturaliste que l'autre est spiritualiste, aussi net, aussi soigné que l'autre est inculte et sauvage. Le premier abuse des ressources du clair-obscur, le second les ignore; M. Delacroix sent et exprime, M. Couder raconte. La *Mort de Lara,* le *Christ au tombeau,* sont autant de poèmes bizarres, mais saisissans; le *Serment du jeu de paume* est un article de journal bien fait.

Ce dernier tableau, exécuté pour le musée de Versailles, est presque un ouvrage de circonstance. Je me trompe; nous sommes loin de ces protestations solennelles, et les choses se passent aujourd'hui plus brusquement et sans tant de préliminaires. Ce n'est plus le *tiers*, c'est le peuple qui proteste entre deux pavés un fusil à la main, et le lendemain rois, chambres, monarchie, tout est en poussière! Trois heures suffisent pour détruire l'ouvrage de dix-huit années! Dans le tableau de M. Auguste Couder, la bourgeoisie seule est à l'œuvre; mais était-ce une raison pour donner à cette magnifique insurrection morale un aspect de réalité si vulgaire? Toutes ces mains levées, tous ces bras tendus produisent aussi l'effet le plus étrange. Il y avait là, nous le savons, une immense difficulté à résoudre, et nous ne pouvons dire que M. Couder ait tout-à-fait réussi. L'immobilité forcée de la peinture exprime difficilement le mouvement, et cette scène est toute d'élan. Nous aurions voulu un jet moins contraint, plus de désordre, plus de confusion, dût-on jeter dans l'ombre et sacrifier à un de ces grands partis-pris de clair-obscur à la Rubens quelques-uns de ces personnages si bien bâtis et si coquettement poudrés. Si l'effet d'ensemble laisse à désirer, si les carnations offrent des nuances trop violacées, si le groupe des députés signant la protestation manque de noblesse et de distinction, et cela parce que M. Couder a voulu peut-être accuser trop vivement les intentions des signataires, si la figure de Martin d'Auch exprime plutôt une anxiété vulgaire que la grande et poignante indécision d'un cœur vraiment patriote, d'autres parties de cette vaste composition sont traitées avec adresse et témoignent des efforts soutenus d'un artiste consciencieux.

Devons-nous classer parmi les peintres d'histoire MM. Debon, Gallait, Decaisne et Alexandre Hesse? Leur manière n'a pas l'abstraite sévérité qui convient au genre historique. L'action n'est ni suffisamment écrite ni suffisamment concentrée, et le soin minutieux qu'ils apportent à l'exécution de chaque détail du costume, à chaque pièce de l'armure, les range plutôt au nombre des chroniqueurs. Si dans sa *Défaite d'Attila*, tableau de très vaste dimension, M. Debon a voulu peindre seulement une scène de désordre, il a bien réussi. Vainqueurs et vaincus sont confusément groupés sur la toile, et nous avouons que, même avec l'explication du livret, il nous a été impossible de rien démêler dans cette action, l'attention distraite ne trouvant à s'arrêter sur aucun des personnages. Cette bataille fut effroyable, dit M. Debon. Comment se fait-il que la représentation nous laisse si calmes? Les toiles de moyenne dimension où M. Decamps a représenté la lutte d'une armée romaine contre un peuple entier au moyen de personnages d'un pouce de haut, ont une signification bien autrement précise, un accent bien autrement énergique. Voilà de ces morceaux vraiment historiques et

qui se gravent tout d'abord dans la mémoire comme certains récits de MM. Augustin Thierry et Mérimée.

Le *Baudouin, comte de Flandre, couronné empereur de Constantinople*, de M. Louis Gallait, ne rappelle en rien le talent dont cet artiste avait fait preuve à ses débuts. Le contour a quelque chose de flasque et d'indécis, le coloris est faux, l'exécution lourde. Cette grande toile d'un ton jaunâtre dans les lumières, bistré dans les ombres, n'accuse ni effort, ni volonté, ni érudition. Et pourtant, quel heureux contraste s'offrait au peintre dans l'expression de cette joie bruyante des Français et de cette tremblante adulation des Grecs dont parle Gibbon! et quelles indications précises et frappantes l'artiste eût pu extraire des relations de Villehardouin et du Grec Nicétas, tous deux témoins oculaires de cette grande révolution politique et sociale! Quant aux accessoires et aux costumes, que de richesses sont renfermées dans les manuscrits byzantins dont M. Gallait eût pu tirer parti! N'eût-il consulté que cette Bible de saint Grégoire de Nazianze, apportée en France par Catherine de Médicis, et qui figure à la Bibliothèque nationale sous le n° 510, il eût trouvé là des renseignemens inappréciables sur l'ornementation, les costumes, l'architecture, enfin sur l'ensemble du moyen-âge grec dans toutes ses pompeuses imperfections, et son œuvre eût acquis certainement une tout autre signification, car c'est à ces sujets du genre admiratif que l'érudition et la couleur locale conviennent avant tout.

Le *Boniface de Montferrat élu chef de la quatrième croisade*, de M. Decaisne, pèche sans doute aussi par le manque de précision historique. Il y a néanmoins dans ce tableau des qualités qu'on ne rencontre pas chez M. Gallait, quelque chose de réel, d'humain, qui est de toutes les époques. M. Decaisne s'adresse au cœur, et il a raison. *La Jeune Malade* et *le Départ* sont de charmantes élégies dont le rhythme manque peut-être un peu d'élévation, mais qui émeuvent.

La Prise de Bairuth par Amaury, de M. Alexandre Hesse, est destinée, comme les tableaux de MM. Gallait et Decaisne, à la décoration de la salle des croisades du musée de Versailles. Il y a plus de science et plus de vigueur dans ce dernier ouvrage; mais cette science tourne au pédantisme, et cette vigueur à la dureté. Il semble qu'avec le temps le talent de M. Alexandre Hesse, si large et si varié dans son *Enterrement du Titien*, si souple et si gracieux dans son *Léonard de Vinci*, s'appauvrisse et se pétrifie. L'éclat exagéré des lumières, le manque de transparence des ombres qui poussent au noir, et par-dessus tout une netteté dans les contours qui va jusqu'à la dureté, toutes ces imperfections donnent à ses derniers ouvrages un aspect qui n'est rien moins que séduisant. L'œil comme l'oreille est affecté par les dissonnances.

L'école que l'on pourrait appeler tempérée, et qui participe à la fois de l'histoire et du genre, a, cette année, de nombreux représentans au

Salon. MM. Mottez, Lehmann, Landelle, Henri de Laborde, Galimard, Jules Richomme, Romain Cazes et Lazerges sont les plus distingués de ces peintres que le public traite avec une faveur méritée.

MM. Mottez et Lehmann ont représenté les sirènes essayant de toutes leurs séductions pour arrêter Ulysse. Les *Sirènes* de M. Mottez ont beaucoup trop de retenue, et leur attitude annonce beaucoup trop d'honnêteté naturelle, pour qu'elles puissent faire courir de grands dangers au rusé roi d'Itaque. Les belles filles de M. Lehmann sont beaucoup moins réservées; leurs gracieux visages, la vivacité de leurs regards, leurs gestes provoquans, l'espèce de coquetterie avec laquelle elles se parent de leur nudité et développent leurs formes sveltes et opulentes, en ayant grand soin, toutefois, de cacher dans les flots leurs extrémités écailleuses, toutes ces séductions des plus raffinées mèneraient à mal la vertu la plus robuste, et nous comprenons que le bon Ulysse ait grand soin de se faire attacher par de *doubles nœuds* au mât de son vaisseau. M. Lehmann, vif et païen autant qu'on peut l'être dans son tableau des *Sirènes*, a fait acte de contrition dans cette composition religieuse où il s'est attaché à exprimer les ineffables douleurs qui se groupèrent au pied de la croix. La disposition de ce tableau est savante, mais peut-être un peu symétrique, et l'effet d'ensemble rappelle à la fois M. Scheffer et M. Delacroix : M. Scheffer quant à l'expression mélancolique des têtes, M. Delacroix par certaine gamme de couleur puissante et fine qu'on ne rencontre pas dans tous les ouvrages de M. Lehmann. La magnifique tête de *Léonide* est traitée avec la même vigueur; c'est un des meilleurs morceaux du Salon. La *Zuleika* de M. Rodolphe Lehmann a un grand air de famille avec la *Léonide* de son frère; elle est peut-être plus souple et plus vivante.

La *Sainte Cécile* de M. Landelle a quelques rapports avec le *Pied de la Croix* de M. Lehmann. C'est une figure d'une grande et simple expression, qui n'a que le défaut de rappeler trop directement, dans certains airs de tête, certains regards levés au ciel, les *Saintes Femmes* que cet artiste, une des espérances de la jeune école française, a exposées il y a deux ans. M. Landelle a en outre, au Salon de cette année, plusieurs études d'un vrai mérite et un bon portrait. — La *Mort du Précurseur*, de M. Glaize, est un des meilleurs ouvrages que cet artiste ait produits; peut-être cependant y a-t-il abus de vigueur dans les ombres, et l'aspect de ce tableau est-il par trop noir.

M. Henri de Laborde est un artiste de la famille de MM. Landelle et Glaize, c'est-à-dire essentiellement spiritualiste. Il y a peut-être un peu de recherche dans le choix de ses sujets et dans la façon d'exprimer sa pensée; du moins, cette pensée existe dans chacun de ses ouvrages. Le *Jésus-Christ au jardin des Oliviers*, sujet certainement bien rebattu, est compris à un point de vue tout nouveau, et, si l'exécution répondait à l'idée, cette composition ferait le plus grand honneur à M. de Laborde.

En voyant les crimes et les erreurs des hommes, le Christ accepte sa passion. Le mortel accablement de l'homme-dieu et sa résignation sublime ne sont peut-être pas exprimés avec assez d'énergie. J'assiste à l'agonie suprême d'un philosophe qui prend son parti devant la mort, mais je ne vois pas couler ces sueurs de sang du divin rédempteur de l'humanité. Il y a plus de délicatesse, plus d'accent et plus de science dans les cartons que M. Galimard a exposés, et dont les sujets doivent faire partie de la décoration du chœur de l'église Saint-Laurent; mais on désirerait moins d'art et plus de sentiment religieux, plus de ces intimes convictions qu'une attitude, qu'un regard exprime, et qui se rencontrent trop rarement dans les compositions religieuses de l'époque. Exceptons toutefois de ce jugement la *Vierge en prière* et la *Vierge intercédant pour les pécheurs,* de MM. Romain Cazes et Lazerges; ces deux jeunes artistes de grande espérance nous paraissent sincèrement convaincus. MM. Abel de Pujol, Émile Lafond et Jules Richomme ont peint différens traits de la vie des saints; leurs ouvrages ont du mérite, le *Saint Martin,* de M. Richomme, se distingue même par d'excellentes qualités de dessinateur et de coloriste; nous doutons cependant qu'ils luttent avec succès contre l'indifférence du public.

La peinture de genre ou de fantaisie est cultivée par la jeune école avec un rare succès; les petites toiles traitées avec talent et originalité sont très nombreuses au Salon. *L'Ile de Cythère,* de M. Gendron, la *Fantaisie,* de M. Jean-Louis Hamon, *les Ondines,* de M. Curzon, mais par-dessus tout le *Rayon de soleil,* de M. Célestin Nanteuil, sont de petits poèmes délicats, distingués, qui dénotent de la part des deux premiers artistes de sérieuses études du modèle nu, de la part du dernier une admirable entente de la lumière; sa toile scintille comme si le rayon la traversait. MM. Jadin, Naissant, Baron et Jeanron sont moins préoccupés de la forme que de l'effet et de la couleur. Chacun de ces artistes a exposé d'excellens morceaux qui vous dédommagent des longues investigations auxquelles on doit se livrer pour les découvrir dans ce grand pêle-mêle du Salon. MM. Adrien Guignet, Johannot, Fauvelet et Wattier n'ont de commun qu'une merveilleuse facilité et une entente consommée de l'effet et des ressources de la palette. M. Adrien Guignet a pris rang, cette année, parmi nos plus savans coloristes. Son *Chevalier cheminant à travers des rochers* et son *Don Quichotte fou* sont deux excellens petits tableaux. Il est fâcheux que de pareils morceaux soient relégués dans les salles de l'école française, où quelques curieux seuls peuvent les découvrir. M. Tony Johannot est tel cette année que nous l'avons toujours connu, c'est-à-dire facile et fécond. MM. Fauvelet et Wattier sont de charmans coloristes. Leur seul tort est de ne pas être eux-mêmes et de rappeler beaucoup trop directement les peintres coquets du dernier siècle : Chardin et Watteau.

M. Meissonnier, ce Flamand Français, ce Van-der-Heyden de la pein-

ture de genre, a exposé cette année trois petits tableaux et trois portraits. La *Partie de boules*, le plus complet de ses trois tableaux, est peut-être par trop précieusement touchée. L'aspect de cette peinture, si amoureusement caressée, tient quelque peu de la peinture sur porcelaine, et la crudité des verts, la froideur des blancs et la vivacité de la lumière, également répandue sur toute la composition, ne modifient en aucune façon ce qu'a de fâcheux cette première impression. La touche du peintre est mieux accusée dans le tableau des *Trois Amis*, et le coloris a plus de franchise. Il y a bien un peu de maigreur dans l'exécution de quelques accessoires, mais enfin on reconnaît la *griffe* du maître, car M. Meissonnier est un maître.

Comme on devait s'y attendre, les portraits ont envahi, cette année, le Louvre en colonne serrée, et ce n'est pas la moins déplorable invasion. Ils apportent avec eux le ridicule et l'ennui; c'est à mettre en fuite les plus intrépides. A de grands intervalles et comme par hasard, vous rencontrez dans cette foule une physionomie vivante, coquette, distinguée, fine ou réfléchie, vous reconnaissez que ce morceau est signé par MM. Édouard Dubuffe, Perignon, Belloc, Guignet, Cornu, Brune, Etex, Lehmann, Tyr, Amaury Duval ou Hippolyte Flandrin. Tels et tels personnages que ces artistes ont fait revivre vous arrêtent forcément, l'un par sa grande tournure, comme le général Pajol de M. Guignet, l'autre par la pensée profonde qu'expriment l'œil ou l'attitude, comme le portrait d'homme de M. Amaury Duval ou la jeune fille de M. Hippolyte Flandrin.

Comme tout ce qui est sérieux et calme, la manière de M. Hippolyte Flandrin ne séduit pas au premier aspect et a besoin d'être étudiée; mais que de force contenue, que de qualités réelles et attachantes, que de charmes sympathiques dissimulés sous une trop savante enveloppe, quelques instans d'attention ne font-ils pas découvrir dans ses moindres ouvrages, dans cette simple tête de jeune femme, par exemple, qu'il a exposée sous le n° 1685!

Si les portraits de choix sont en très petit nombre, en revanche les portraits estimables ne peuvent pas se compter. Le *Pie IX* de M. Goyet et le *Larochejacquelein* de M. Bazin peuvent être placés en tête de cette légion monotone; ces deux personnages prennent, sous le pinceau de MM. Goyet et Bazin, des proportions bien vulgaires.

Les noms se pressent quand on veut parler des paysagistes de talent. Cette branche de l'art est cultivée aujourd'hui avec un rare succès par une nombreuse génération d'artistes qui peuvent être groupés en diverses tribus très distinctes. Les uns, comme MM. Paul Flandrin, Aligny, Benouville, Cabat, Desgoffe, Corot et Buttura, ne se servent de la nature que comme d'un motif à certaines variations poétiques d'un style ou sévère ou gracieux, mais toujours élevé. D'autres, comme

MM. Gourlier, Armand Leleux, Hedouin, Frère et Chacaton, combinent heureusement le paysage et la figure, et retracent d'ordinaire des scènes familières au milieu de sites pittoresques éclairés par une vive et chaude lumière. La *Fenaison* de M. Armand Leleux est un chef-d'œuvre dans ce genre. Il n'est guère possible d'exprimer avec plus de vigueur et d'éclat le jeu de la lumière solaire ruisselant à travers le feuillage, à cette heure voisine du soir, et teignant de ses nuances dorées les carnations et les vêtemens des personnages. Parmi les peintres de paysage, ce sont les *naturalistes* qui forment le groupe le plus nombreux. Ceux-ci s'attachent avant tout à reproduire la réalité. Ils aiment la nature toute nue et la traduisent plus littéralement que naïvement. M. Pierre Thuillier, dignement doublé par sa fille, se place sans contestation au premier rang de la tribu. Sa *Vue prise à Elbiar, près d'Alger*, les *Rochers d'Espaly* et la *Vue prise dans les montagnes du Val* sont d'excellens paysages-portraits. Nous nous permettrons de faire une observation à M. Thuillier : ne prodigue-t-il pas, dans ses plans intermédiaires et même sur ses premiers plans, ces ombres bleues qui donnent sans doute plus d'éclat à la lumière et plus de profondeur au paysage, mais qui ont aussi l'inconvénient de faire ressembler la peinture à l'huile à la gouache telle que l'exécutent les Napolitains?

M. Gaspard Lacroix, qui arrive à la reproduction exacte de la nature par un grand sentiment de la couleur et de la forme; M. Flers, naïf et fin comme d'habitude; M. Achard, dont les progrès sont sensibles d'année en année; MM. Hostein, Palizzi, Charles Leroux, Léon Fleury, Lanoue, Blanchard, Jules André et vingt autres artistes de talent qu'on ne peut tous nommer, complètent la cohorte des naturalistes. A leur suite marche un petit groupe d'artistes capricieux et fidèles qui s'inquiètent moins de la vérité que de l'effet, et qui s'attachent de préférence à reproduire les accidens variés de lumière et de couleur apportés par le changement des saisons aux différentes heures du jour. Les contrastes vivement accentués les séduisent; ils jouent avec un rayon de soleil, avec l'ombre portée d'un nuage, et arrivent souvent à la poésie par l'effet. MM. Lapierre, Adrien Guignet, Paul Huet, Steinheil, Tournemine et Anastasi sont les plus charmans de ces *maniéristes* bucoliques. Le *Paysage* de M. Lapierre, la *Fuite en Égypte* de M. Adrien Guignet, le *Val d'enfer* de M. Paul Huet, le *Matin* de M. Steinheil, la *Prairie* de M. Tournemine, le *Pacage du Calvados* de M. Anastasi, sont autant de petits poèmes très caractérisés dans le style vigoureux, coloré, des *Orientales* et des *Ballades* de M. Victor Hugo, quelquefois aussi dans le style sentimental et brillanté des écrivains de la jeune école.

Les peintres de marine, d'architecture pittoresque, d'intérieur, d'animaux et de nature morte, forment par leur réunion une cohorte aussi nombreuse que celle des paysagistes. MM. Gudin, Jugelet, Cou-

veley, Justin Ouvrié, Hildebrandt, Joyant, Kiorboé et Mlle Rosa Bonheur, sont ceux de ces artistes dont les ouvrages se présentent tout d'abord à la mémoire. Depuis les dernières expositions, Mlle Rosa Bonheur a fait d'immenses progrès; elle est aujourd'hui un de nos meilleurs peintres d'animaux. Ses bœufs et taureaux du Cantal sont bien certainement un des plus remarquables morceaux de l'exposition de cette année. La précision et la souplesse de son dessin, la simplicité magistrale de sa touche, qui ne se refuse cependant à aucun détail et à aucune finesse; la vigueur et la réalité de son coloris, toutes ces qualités du vrai peintre, qu'on a fort injustement regardées comme l'attribut particulier de l'homme, ont été largement départies à Mlle Rosa Bonheur; elle n'a qu'à persévérer dans ses consciencieuses études pour prendre dans l'école française actuelle un rang qu'elle gardera.

Il faut clore cette longue revue, et cependant nous n'avons pu mentionner bien des ouvrages qui ne sont pas dépourvus de mérite. D'où vient donc qu'à la première vue l'aspect de cette immense collection est si déplaisant? D'où vient que le premier jour, en sortant du Louvre, chaque amateur désappointé condamnait sommairement le Salon de 1848 comme *détestable?*

Ce jugement s'explique par cette abondance même. Il faut, pour démêler du milieu de cette confusion quelques toiles remarquables, et la plupart de moyenne ou de petite dimension, une persévérance que très peu possèdent. On aime mieux rester sur une première impression, et on est injuste. Nous devons reconnaître que la grande peinture, celle qui exige la réunion de qualités rares et exceptionnelles, telles que l'élévation, la beauté, la grace, le sentiment poétique, n'est que fort médiocrement représentée dans cette assemblée populaire des arts; MM. Ingres, Delaroche, Scheffer, Gleyre, d'autres encore, se sont tenus à l'écart. L'école de la couleur et de l'énergie, celle de la fantaisie brillante, s'y trouvent plus au complet. Dans les écoles d'un ordre secondaire, dans le paysage, dans la peinture de genre, les hommes d'un talent consommé sont nombreux; mais peu de forces nouvelles se sont révélées. Si l'on ne peut donc pas conclure de l'expérience qui vient d'être faite que l'art soit en progrès, on ne doit pas non plus le déclarer en décadence; on ne doit pas surtout désespérer de son avenir. Quoi que puissent dire les alarmistes de l'intelligence, nous avons la ferme conviction que l'art survivra à la grande crise qui renouvelle la société, car dans tous les temps l'art a profité du régime de la liberté.

F. DE LAGENEVAIS.

LES SYMPTOMES DU TEMPS.

I.

Dans une époque aussi pleine de mouvemens et de révolutions, il est inutile de prédire. Abstenons-nous donc de toute prophétie, et, dégageant l'idée du milieu du tumulte et les lignes principales du brouillard qui les voile, notons les signes les plus apparens, décrivons les symptômes de santé et de maladie du corps social. Peut-être, dans cette simple étude de la réalité et du présent, découvrirons-nous quelques lueurs d'idéal et d'avenir.

La science des signes et des symptômes, dans l'ordre politique, semble avoir été inconnue à la plupart des hommes d'état. Tous entièrement livrés à leur système, à des idées préconçues, ils dédaignent cette astrologie politique. Lorsqu'une idée leur est un obstacle et les arrête, ils regardent son costume, et, si ce costume n'est pas strictement officiel, ils passent, rient et croient avoir franchi la difficulté. Franchi, oui, mais non pas conquis. Ils tâtent le pouls aux affaires matérielles et croient connaître les symptômes de santé et de maladie du corps social, lorsqu'ils savent au juste quels sont les cours de la Bourse, la hausse et la baisse des fonds. Hélas! ce ne sont là que les signes superficiels. Mais les hideuses maladies du cœur qu'on ne peut observer et qui minent sourdement, mais les défaillances et les phthisies de l'ame qui ne contrarient en rien la santé du corps, et qui même servent quelquefois à l'engraisser et à lui procurer un sommeil sans trouble, ils ne s'en inquiètent pas. Quand donc nous arrivera un gouvernant qui ne demandera pas comment se sont faits les paiemens de la fin du mois, mais bien plutôt quel a été durant ce dernier mois le bilan moral de la patrie? A sa place, je ne m'enquerrais pas des signes extérieurs, mais je m'informerais de toutes les vérités perdues et de toutes les idées nouvelles conquises. Je ne dédaignerais pas les plus légers signes; je m'informerais de toutes les plaisanteries, de tous les motifs de larmes, de tous les sujets d'éclats de rire, de toutes les sensualités, de toutes les folies, de tous les changemens de mœurs, car rien ne se perd jamais dans ce monde. Cette plaisanterie, en apparence frivole, et qui porte cependant sur tel sujet sérieux, qu'indique-t-elle? Que le respect de telle ou telle chose est bien près de se perdre; que cette plaisanterie, d'abord comique et tout individuelle, répétée par mille bouches imprudentes, écoutée par mille oreilles oisives, se changera peu à peu en un bon mot vulgaire et

ayant cours légal, qu'elle laissera sa trace bonne ou mauvaise dans l'ame, qu'elle passera dans les mœurs et alors prendra une forme distincte, et puis qu'elle sera raisonnée, qu'elle s'établira en syllogisme, en système, au sein de la société; car, de même que rien ne se perd ici-bas, on peut dire que rien non plus n'est à mépriser, tant sont étranges les évolutions et les métamorphoses de la plupart des choses de ce monde. Oui, si la hausse et la baisse se faisaient à la Bourse d'après la hausse ou la baisse morale, l'agiotage aurait bien mérité de la patrie. Et cependant la chose essentielle à se demander chaque matin, n'est-ce pas celle-ci : Quelle nouvelle vérité est devenue depuis hier une illusion? Quelle idée est traitée de mensonge aujourd'hui? Le respect d'une chose sacrée naguère encore s'est-il perdu dans l'intervalle de la nuit? Une chose essentielle aux mœurs, aux croyances et à la durée de l'état a-t-elle succombé, baisse; une idée raisonnable, juste, sage et humaine s'est-elle présentée, hausse : car alors il n'y a pas à désespérer de l'humanité.

Quels sont donc les signes nouveaux et prophétiques dans l'ordre social, politique, dans le monde philosophique, religieux et poétique? J'en signalerai trois aujourd'hui : l'indifférence, l'utopie, le désir du bien-être.

Quelles que soient les apparences et les clameurs extérieures, on peut affirmer que, dans les esprits, l'indifférence règne. Il y a véritablement dans les intelligences contemporaines la table rase de l'école sensualiste. Cette indifférence ne signifie pas absence de convictions, mais absence de réalités auxquelles on puisse s'attacher et croire fortement. D'un autre côté, elle signifie l'absence d'amour pour les institutions détruites, l'impossibilité d'un retour vers le passé. Ne blâmez pas cette indifférence, elle seule nous sauvera. Politiquement parlant, elle indique un parti pris très définitif; elle veut dire que toutes les fleurs du passé ont été définitivement extirpées, qu'aucune de ses tiges ne peut plus reverdir, et que, de ce côté, la pensée est tranquille, sinon enthousiaste. Que parle-t-on de réactions légitimistes et autres! Cela est impossible, à jamais rendu impossible par l'absence de foi et de respect à ces institutions. La révolution de février a froissé bien des intérêts, bien des crises passagères peuvent résulter de ce fait, mais aucun principe, aucune idée n'ont été atteints, et dès-lors toute réaction est impossible. Considérez bien le caractère complexe de cette indifférence, elle marque la fin de beaucoup de choses, elle enveloppe le commencement de beaucoup d'autres; elle marque la fin des principes et des institutions battus en brèche depuis un demi-siècle, signifie qu'ils sont usés définitivement et que l'ère des transitions dans laquelle nous sommes et serons long-temps encore est finie, au moins quant aux passions politiques et aux institutions à détruire. Cette indifférence enveloppe le commencement de beaucoup d'autres choses, ai-je dit; oui, c'est l'absence de prosélytisme, de croyance en des idées mal définies, c'est la délibération avant l'action, ou, pour mieux dire, le recueillement silencieux qui est nécessaire avant la méditation. Qu'elle soit donc la bienvenue! Que les énergumènes l'attaquent, que les têtes creuses la calomnient sans savoir quelle est sa cause morale, intrinsèque, profonde : cette indifférence signifie que l'intelligence est maintenant déblayée comme le sol politique, que le champ est libre et peut recevoir toutes les semences bonnes ou mauvaises qu'on voudra y jeter, et qui en sortiront changées en riches moissons ou en plantes vénéneuses, selon la main qui les y sèmera. Non, l'indifférence ne veut pas dire que le champ de l'intelligence soit

infertile, mais, au contraire, qu'il est dégagé de toutes les ruines qui y étaient éparses et de toutes les plantes qui poussent dans les terrains incultes. Cette indifférence des esprits que j'entends blâmer souvent autour de moi, je l'accepte, au contraire. C'est elle qui, sous la dynastie qui vient de tomber, avait pour forme l'absence de croyance et de foi aux institutions régnantes; c'est elle qui, en février, ayant pour forme l'inactivité, a précipité les événemens. Et, dans les événemens, quel fait vous a frappé? Hélas! l'indifférence, qui, dès la première heure, s'est appelée l'abandon, l'absence de sympathie pour les personnes, l'absence de respect sans lequel aucune institution ne se soutiendra jamais. Cette indifférence, je la crois utile dans les circonstances actuelles, elle ne contrariera aucun essai, elle laissera faire toutes les expériences, elle regardera long-temps, les yeux tout grands ouverts et l'esprit incertain, les théories subtiles, les projets singuliers, les bizarreries et les excentricités, sans y trop rien comprendre, jusqu'à ce qu'un beau jour une réalité vienne la frapper et la faire sortir de ce demi-sommeil, jusqu'à ce qu'elle se sente métamorphosée et prononce un mot inconnu à ses lèvres : *je crois*, jusqu'à ce que cette réalité la passionne et lui fasse dire le contraire de ce qu'elle dit: *je pense, je travaille*, et la force à sortir du royaume du néant.

Le second symptôme que j'aborde, c'est le règne de l'utopie. Or, l'utopie est le terme corrélatif de l'indifférence. Expliquons-nous.

L'indifférence n'est pas l'égoïsme, car jamais l'égoïste n'a dit que le plaisir fût désagréable et qu'il ne souhaitait pas de voir prospérer ses intérêts. L'indifférence n'est pas non plus une négation; elle ne nie rien, de même qu'elle n'affirme rien. Métaphysiquement parlant, elle est supérieure à l'affirmation et à la négation; elle est l'absence de toutes choses. L'homme indifférent est, comme le Dieu du théisme, toujours dans son repos. Cette nullité complète ne date pas d'hier; c'est elle qui a donné naissance à la chimère et à l'utopie. Les systèmes singuliers qui nous assiégent sont nés de cette indifférence. Le terme corrélatif du sommeil n'est-ce pas le rêve? En vérité, les utopistes et les indifférens ne se sont jamais compris; ils se complètent les uns les autres. Toutes les fois qu'un esprit ne croit pas à une forte réalité, toutes les fois qu'il n'agit pas et ne sent pas la fatigue de l'action, l'utopie est près de lui. La rêverie n'est que le résultat de l'oisiveté, du *statu quo* de l'ame, lorsque, le vide se faisant autour d'elle, elle crée des châteaux aériens et des édifices de nuages dans les espaces déserts. Avez-vous jamais réfléchi à ce fait : que la vie est une création perpétuelle; que le principe de la vie, qui est en nous subjectif et inconnu, se répand objectivement sans intermittence? Chaque flot de notre existence qui passe ainsi demande à être employé. Eh bien! si cette partie de nous-mêmes qui s'écoule n'est pas dirigée par la volonté ferme, utilisée par le travail, maintenue dans la réalité, elle ira créer des chimères. Voici quinze ans que cet état dure, il durera encore, car, en dépit des événemens, nos sens sont plus agités que nos ames. Mais voulez-vous avoir l'image vivante de l'indifférence unie à l'utopie? voyez cette secte anglaise qui s'appelle l'église millénienne. Le millénien s'assied près de son feu, inactif et plongé par anticipation dans la béatitude. Que fait-il et à quoi est-il bon? A cette question, il lève la tête, et, d'un son de voix particulier : « J'attends le règne des mille années, le Seigneur reviendra. » Il reste indifférent à tout jusque-là. Ainsi, lorsque vous interrogez un utopiste : « J'attends, répond-il, que les

hommes soient meilleurs; j'attends que telle forme de gouvernement ait succombé, j'attends le moment propice à la réalisation de mes théories. » Jusque-là il regarde en pitié tout ce qui se fait et tout ce qui passe autour de lui.

Oui, l'utopie est le terme corrélatif de l'indifférence; l'ame, paresseuse dans son repos, dans son *statu quo*, aime à rêver qu'elle est en mouvement Sans bouger de place, elle établit un monde à elle, un monde futile; elle satisfait ses instincts de charité par quelques efforts imaginaires, et, comme il lui a fallu moins de temps pour se promener dans l'espace que pour tracer un sillon et pour remuer un caillou, elle croit avoir fait beaucoup plus. Le grand caractère de l'utopie, c'est de tromper et de se tromper elle-même, absolument comme dans les rêves l'ame se trompe et trompe les sens. Notre sommeil a été long, et les rêves ont été nombreux. Les vingt années qui viennent de s'écouler sont une des périodes les plus curieuses de l'histoire métaphysique de l'homme. Nous pouvons dire que nous avons vécu véritablement dans le monde des rêves. Aujourd'hui nous discutons, nous voyons mieux et plus distinctement. Les fantômes commencent déjà à s'effacer, et, au premier chant du coq, le chimérique royaume et ses fantastiques habitans disparaîtront. Nous sommes bien près de nous réveiller, lorsque nous rêvons que nous rêvons, dit Novalis. Maintenant nous connaissons ces rêves. Assez longtemps ils ont passé devant nous, tantôt nous effrayant comme de sinistres présages, ou nous attirant comme des visions séduisantes. Aujourd'hui ils ne nous effraient plus et nous séduisent moins. L'enfant s'effraie des rêves, mais plus tard il s'habitue à leur aspect terrible, rit au nez des sorcières, et même, dit un écrivain anglais, Charles Lamb, s'avise d'éteindre leurs torches et leurs flambeaux. Nous pouvons dès aujourd'hui donner à ces utopies le nom de rêves, et même à certaines celui de songes impurs.

Grace à l'absence complète de croyances, d'idées, de réalités en un mot, l'utopie a pu facilement nous entourer de ses leurres, en nous montrant ses espaces colorés. Comme l'homme qui, au milieu du désert, est séduit par le mirage, et pense qu'il serait doux d'aborder à l'oasis qui n'existe que dans l'atmosphère vide; comme le promeneur qui, apercevant l'horizon, y dirige ses pas, pensant que là-bas existe une terre féerique et mystérieuse, ainsi nous nous sommes laissé tromper par l'utopie, qui nous a menés pendant vingt ans, déplaçant à chaque pas sa perspective et nous conduisant à travers précipices et fondrières, sans pouvoir jamais conclure le voyage. Maintenant elle crie : Nous y voilà, nous touchons le but, nous tenons le pays du bonheur et l'Éden terrestre. Nous ouvrons les yeux cependant, et n'apercevons pas grand'chose. Le désenchantement commence; notre bonne maîtresse, l'utopie, commence à nous sembler vieille. Nous comprenons que, dans nos amours avec elle, il y a eu plus de goût que de passion, beaucoup d'enfantillage et pas mal de curiosité. J'espère que, lorsque nous serons tout-à-fait réveillés, nous lui reprocherons, entre autres choses, de nous avoir pris beaucoup plus par les sens que par l'ame, d'avoir fait passer sous nos yeux plus d'images séduisantes que de symboles vrais, et que nous laisserons pour ce qu'elles valent toutes ces théories de réhabilitation de la matière, de femme-messie, de bacchantes, de travail attrayant et autres philosophies gastronomiques et lesbiennes, dignes tout au plus (en dépit du talent qui y a été dépensé) de Brillat-Savarin et de Casanova de Seingalt.

Mais, quelle que soit la valeur des utopies et des théories qui se trouvent aujourd'hui en présence, il est un mot qu'elles ont toutes prononcé, et ce mot est celui de *bien-être*. On peut dire que c'est là le mot de notre siècle, comme celui du XVIIIe siècle fut *liberté*. Des sectes sans nombre, des livres à remplir une maison jusqu'au faîte, des journaux de toutes les couleurs, des théories économiques de tout genre, affirmatives et négatives, des utopies sensuelles, des philosophies hystériques, des romans socialistes, des poésies désespérées, des peintures fouriéristes et que sais-je encore? nous ont répété ce mot sous toutes les formes et par tous les langages, depuis celui de la science jusqu'à celui de l'argot, avec tous les sons de voix, depuis le son joyeux jusqu'au son plaintif et mélancolique, et l'ont exprimé par toutes les poses, celui-ci avec un air grave, celui-là d'un ton prophétique, cet autre avec un aspect sybillin, et cet autre encore par un jeu de prédicateur tranchant du Savonarole. Chacun mettant son bonheur là où il trouvait le sien, il en est résulté une Babel criarde pleine de clameurs confuses, mais où les dernières syllabes des mots *bien-être* et *bonheur* ont pu toujours être entendues. Voyez-vous par là ce poète qui maudit les cloches catholiques, leur trouvant un son triste et sourd, et demande qu'elles soient remplacées par la musique de Rossini : il va répétant partout dans ses chansons et ses rêves fantasques, non plus « la paix soit avec vous, » mais « le bonheur soit avec vous. » Vite une république d'Aspasies dont il sera l'Alcibiade, où les maigres dîners en commun de Lacédémone seront remplacés par des fêtes somptueuses! vite un idéal de société où l'on n'aura plus à s'inquiéter de charité, de travail et de dures souffrances, mais de bons repas, de belles fleurs et de jolies femmes! Et cet utopiste de la personne duquel s'échappe, non l'onction évangélique, mais la douceur voluptueuse, que dit-il? Qu'est-ce que la patrie en présence du cosmopolitisme? Créons un univers qui ne soit qu'une vaste société où d'un pôle à l'autre coure le fluide du plaisir, où la navigation à vapeur et les chemins de fer servent seulement à transporter le plaisir et les *voluptés saintes*. Allons, désarmons la guerre, et, pour mater l'orgueil de l'homme (ceci en remplacement de l'humilité chrétienne), que le dieu Mars, sous quelque costume qu'il se présente, l'épée ou l'outil du travail à la main, soit toujours sous la dépendance de Vénus :

Eque tuo pendet resupini spiritus ore.

Voici maintenant un grand penseur, un admirable génie que l'existence du mal tourmente et rend triste. La prostitution est un mal, la misère est un mal, et le mal le plus grand, c'est le mal moral, les passions sans règle qui font rage au dedans de nous. Abolissons le mal! Et pour l'abolir, il l'étend; pour abolir la prostitution, il crée des régimens de bacchantes et des armées de bayadères, il se raille du *moralisme* et du *familisme*; pour abolir les passions, il énumère leurs forces et leur demande d'agir, leur promettant l'harmonie. Que dire, sinon que voilà un homme de génie qui se trompe et qui trompe, et que tout ce système n'est qu'un cercle vicieux? Un Bentham plus pratique et plus net vient ensuite, et démontre que peu importe le mal, pourvu qu'il soit utile; peu importe le vice, s'il procure le bien-être, et si, au lieu de gêner le bien-être du voisin, il l'étend au contraire! L'homme a des vices, le tout est de les diviser par catégories d'utilité. Bravo! peut répondre Malthus, qui se trouve à portée pour tendre la main au philosophe de l'utilité, *laissez faire, laissez*

passer! Laissez passer quoi? Ce qui est bon et juste sans doute, car pour ce qui est injuste et mauvais!...

J'ai cité à peu près toutes les utopies qui ont une valeur philosophique, utilitairisme, fouriérisme, saint-simonisme, réhabilitation de la matière sous toutes les formes imaginables. Quant à celles qui nous occupent à cette heure, qui s'exposent sous nos yeux, qui sont au pouvoir et divaguent néanmoins, en vérité est-ce la peine d'en parler? Voici un homme de talent qui demande l'égalité des salaires sans différence aucune en faveur de l'activité, du talent et de la perfection. Est-ce que nous ne sommes pas tous frères? est-ce que tu n'es pas homme au même titre que moi? est-ce que je n'ai pas aussi des nerfs, un palais et un ventre? Tu es un homme, je suis un homme, nous sommes des hommes; nous conjuguerions le verbe dans tous les temps et dans tous les modes imaginables, qu'il serait impossible à ce titre de découvrir aucune différence entre nous. O perfection évangélique! ton règne va venir et le millenium approche. Tu vaux mieux que moi, donc tu dois davantage; tu es plus actif, donc travaille pour moi. Est-ce que l'Évangile ne fait pas appel à la bonne volonté de tous? Les aristocraties sont détruites: pourquoi donc ferais-tu partie de l'aristocratie dite de l'intelligence? Nous trouvons moyen de l'atteindre, afin qu'il n'y ait plus de *hiérarchie*, affreux mot grec qui, bien compris, signifie ordre, rang, échelle sociale. — Frère, tu es un aristocrate, tu travailles moins et plus mal que moi, et cependant tu reçois le même salaire, donc je te suis inférieur en fait, ma dépense plus grande de force, d'activité et de talent restant sans rémunération. Mais, si je te suis inférieur en fait, il faudrait cependant qu'en droit tu me fusses supérieur. O mon pauvre frère abusé! est-ce que tu ne vois pas qu'il y a dans ce monde une loi d'équilibre et de compensation qui seule maintient l'égalité, et que, par conséquent, tout travailleur est digne d'un salaire égal à son mérite? Malheureusement, cette doctrine est peu appréciée de ceux auxquels elle s'adresse. Ne pensez-vous pas que c'eût été un beau spectacle que de voir la paresse, la bêtise et l'ignorance venant réclamer leurs droits; un spectacle récréatif et surtout instructif pour les âges futurs? — L'égalité des salaires, reprend quelqu'un tout à côté, sans doute, mon frère, et de tout mon cœur; cependant, si j'ai l'appétit plus fort et les sens plus développés que toi, comment ferai-je, consommant davantage et ne recevant que le même salaire? Proposons donc la répartition, non d'après le principe d'égalité absolue, mais d'après le besoin. Mais comment établirons-nous cette base du besoin? car il est des besoins de plus d'une espèce. Alors proposons que, dans chaque arrondissement, un registre sera ouvert, où chacun viendra inscrire la nature de ses besoins. Le recensement étant opéré, il sera formé des catégories, et, d'après ces catégories, la société se trouvera établie sur une hiérarchie de besoins.

Voici à peu près le bilan des utopies. Moins les deux dernières qui comptent simplement au nombre des bizarreries économiques, je demande si toutes les autres, qui comptent et ont droit de compter au rang des philosophies, ne peuvent pas se résumer ainsi: le luxe est une chose agréable, le plaisir est une chose agréable; donc répandons le luxe et recommandons le plaisir. Notre siècle est sensuel, mais de plus il est hypocrite. Nous avons jeté sur nos voluptés et sur nos besoins matériels, devenus plus nombreux et plus pressans à

mesure qu'ils étaient plus artificiels, un manteau mystique. Jouissons de notre triomphe. Allons et accumulons la somme de nos désirs, de nos besoins, de nos jouissances. C'est en visant à ce seul but, entendez-vous bien, que le travail devient une chose sacrée. C'est par là seulement qu'on peut mesurer le degré de civilisation d'un peuple. Plus la cuisine est raffinée, plus un peuple est civilisé. Et si les désirs augmentent, la perfectibilité humaine ordonne et exige qu'ils soient satisfaits, sinon crime de lèse-civilisation. Oh! vous tous dont j'ai souvent admiré le talent, ne savez-vous pas que le désir est une souffrance, et qu'en accumulant la somme des désirs, nous accumulons la somme de nos misères? Ne savez-vous pas que chaque fois qu'un désir est satisfait, un désir inconnu encore naît dans l'ame, et avec lui une nouvelle douleur? Allez donc, parlez sans cesse de bonheur au lieu de parler de justice. Eh bien! il arrivera un moment, je vous l'assure, où, en suivant vos conseils, l'homme sera devenu non plus un être créé par Dieu et sorti du sein de la nature qui a souffert pour le produire, mais une créature artificielle dont l'unique moteur sera la jouissance, où les besoins d'imagination, d'invention et d'imitation remplaceront les besoins légitimes et les plaisirs naturels. Alors il ne se contentera plus de prendre le plaisir sur sa route comme un véritable luxe au milieu de l'univers de Dieu, mais il le cherchera et le réclamera comme étant la chose utile entre toutes. La société pressant sur lui et faisant entrer le désir par tous ses pores, il en résultera une irritation d'épiderme telle que le malheur le serrera de plus près que jamais. Alors les jouissances artificielles s'accumuleront, mais le bonheur existera-t-il davantage?

Oui, le mot *bien-être* est le mot de notre siècle, mais il s'agit de le comprendre. J'accepte ce mot non comme satisfaction accordée aux sens, mais comme libération de l'ame, comme moyen de moralisation. Je l'accepte non pas pour qu'il y ait un plus grand nombre d'heureux, je ne crois pas à l'âge d'or sur la terre, et je ne pense pas qu'on puisse faire reverdir l'Éden en augmentant les jouissances, les sensualités, c'est-à-dire en augmentant la curiosité, qui le fit perdre au premier homme d'après la légende biblique, car toute sensualité, tout désir est dans son principe une curiosité. Je veux plus de bien-être simplement pour qu'il y ait un plus grand nombre de mes semblables sur lesquels pèse moins la malédiction. Je veux plus de bien-être, non pour que le plaisir et le luxe enivrent l'ame d'un plus grand nombre, mais afin que la souffrance n'égare pas l'ame de ceux qui travaillent et souffrent cependant, afin que la fièvre n'agite pas leurs cerveaux et n'y fasse pas monter les pensées de crime, de vice et de suicide sous toutes les formes, afin que l'ignorance disparaisse davantage, que les mauvais instincts s'évanouissent, que les facultés morales, ayant le dessus le plus possible, puissent dégrossir l'homme primitif et en faire sortir un homme nouveau plus pur et meilleur. Je veux le bien-être et je le demande, afin que l'ame misérable, lorsqu'elle remontera vers Dieu, ne puisse pas accuser les ames ses sœurs de l'avoir laissée par leur faute croupir dans l'ignorance et se flétrir dans la corruption, afin qu'elle ne puisse pas dire : Mon Dieu, vous m'aviez créée libre, capable de délibération et susceptible d'augmenter le bien et l'ordre sur la terre, et cette liberté ne m'a servi qu'à y augmenter le désordre et le mal.

E. Montégut.

REVUE DRAMATIQUE.

Un proverbe de M. A. de Musset. — Un à-propos de George Sand.

L'idée de représentations nationales destinées à initier le peuple aux chefs-d'œuvre de notre scène n'a rien que, dans une certaine mesure, on ne puisse approuver. C'est par le progrès de l'intelligence et la culture de l'esprit que doit se compléter, se justifier et s'affermir cette souveraineté populaire que l'on proclame peut-être avec un peu trop de complaisance. En outre, s'il est vrai, comme l'a dit Vauvenargues, que les grandes pensées viennent du cœur, on peut ajouter que c'est au cœur qu'elles s'adressent, que c'est l'homme tout entier qu'elles moralisent et purifient. Aussi de pareilles initiations nous semblent-elles particulièrement profitables en temps de crise révolutionnaire. Il y a, chez les grands poètes dramatiques, quelque chose de profondément humain qui s'arrange mal des préoccupations exclusives et passionnées, propres à certaines phases des victoires démocratiques. Les idées qui se font jour dans le dialogue de leurs personnages ou dans la donnée générale de leurs drames ne sont pas de celles qui peuvent se plier ou s'assouplir aux circonstances, de manière à fournir une arme aux violens ou aux sophistes, mais de celles qui embrassent, dans leur large et féconde étreinte, les intérêts de l'humanité tout entière : on y trouve moins d'allusions que de vérités, moins de flatteries que de leçons. Salutaire contre-poids donné, dans un temps comme le nôtre, aux suggestions ardentes, aux entraînemens fébriles de la place publique et de la rue! N'y aurait-il pas eu d'ailleurs un contre-sens, et comme un acte de lèse-majesté populaire, à ouvrir à tous l'accès de la vie publique, à rêver pour tous des conditions progres-

sives d'égalité et de bien-être, et à maintenir une sorte d'exclusion, un dernier reste de privilége, dans ces régions idéales où il semble, au contraire, que doive s'inaugurer tout d'abord un libre et sincère sentiment de l'égalité véritable? Donner au peuple les plus sérieux de tous les droits et lui refuser les plus élevés de tous les plaisirs, lui faire tout à coup sa part si grande dans le domaine de la politique et la lui laisser si petite dans le domaine de l'art, le convier, en un mot, à la tribune et le reléguer au mélodrame, n'eût été ni sage, ni généreux, ni logique.

A un point de vue plus littéraire, ce rapprochement entre la foule et les grandes et belles œuvres de notre théâtre donnerait lieu à des observations instructives et piquantes. On peut se souvenir que, pendant la période qui vient d'être close par une révolution, bien des gens du monde, et des plus civilisés, se détournaient avec dédain de la vraie littérature dramatique, et, soit caprice, soit besoin d'émotions nouvelles, couraient aux pièces populaires, y cherchaient leurs types de prédilection, mettaient une sorte de raffinement à se faire les *dilettanti* de cette étrange littérature, et lui donnaient par leur empressement une vogue et une vie mondaine, fort peu conciliables, il faut le dire, avec la morale, le bon goût et les habitudes d'une société polie. Ne serait-il pas curieux que ce concours, cet empressement, ces conditions de vie, de mouvement et de succès, refusés si long-temps au théâtre sérieux par ses auxiliaires naturels, lui revinssent tout à coup d'une extrémité contraire, lui revinssent justement par ce peuple, par cette foule qui, placée pour la première fois en face du vrai et du beau, peut en ressentir confusément, mais sincèrement, la salutaire influence? Échange bizarre! singulière transposition de rôles, qui, après avoir fait par un public blasé le succès de *Robert Macaire* et des *Saltimbanques*, ramènerait à Molière et à Corneille tout un public nouveau, émancipé enfin de la malsaine poétique du boulevard! Ce fait secondaire, rattaché à des questions plus hautes, à des aperçus plus généraux, n'aurait-il pas son importance? Ne pourrait-il pas contribuer, pour sa part, à l'histoire de ce moment unique, où rien n'est vrai que l'invraisemblable, où rien n'est vraisemblable que l'impossible?

Quoi qu'il en soit, il est facile de prévoir qu'un tel progrès ne serait pas seulement fécond pour les spectateurs, mais pour le théâtre même, et qu'on peut y trouver le germe d'une nouvelle phase dans la littérature dramatique. Là aussi, nous le croyons du moins, vont tomber certaines barrières, certaines distinctions de genres, qui, depuis bien des années, commençaient à recevoir de nombreux démentis. Peut-être, sur la foi de vieilles traditions, y a-t-il encore des gens qui s'imaginent qu'un ouvrage de théâtre ne peut pas être à la fois populaire et littéraire, que l'art a des pruderies qui se révoltent à l'idée d'admettre, comme élémens essentiels, les noms, les personnages, les incidens de la vie du peuple : c'est une erreur dont l'expérience de ces derniers temps a dû hâter le discrédit. N'a-t-on pas vu trop souvent, d'une part, des œuvres froides, ternes, blafardes, où une prétendue correction et une élégance chimérique n'étaient acquises qu'aux dépens de toutes les qualités vitales; de l'autre, des œuvres fort contestables, par malheur, sous le rapport de la forme et du goût, mais animées, mais vivantes, et offrant, à défaut d'autre mérite, une esquisse fidèle des physionomies contemporaines? Cette anomalie, cette antithèse qui, depuis trente ans,

a entravé, au théâtre, le développement d'un art nouveau, doit disparaître aujourd'hui. L'art dramatique, comme la société qu'il représente, va se voir forcé ou de s'annuler, ou de se faire franchement démocratique. Et qu'on ne croie pas qu'il soit condamné, pour cela, à se faire banal, rude et grossier, à y perdre ses qualités d'élévation, de finesse, de poésie ou de grandeur! Si la comparaison était de mise en ce moment, je dirais qu'il peut s'accomplir dans l'art quelque chose d'analogue à cette abrogation des titres nobiliaires qui n'ôtera rien ni au prestige des noms illustres, ni à l'éclat des grandes actions, et qui, popularisant les distinctions, au lieu de les anéantir, rendra chacun de nous responsable de son indignité réelle, ou de sa vraie noblesse. L'art élèvera la foule jusqu'à lui, ou plutôt son intime alliance avec la foule est une des conditions nécessaires de la société transformée. Est-ce donc la première fois que cette combinaison se présente? Quelle puissance n'avait pas le théâtre à Athènes, alors qu'il s'associait au mouvement de la politique, aux fêtes du peuple, aux événemens de l'histoire, alors qu'il faisait partie de la vie active, et qu'il devenait l'écho, le commentaire, la satire, l'enseignement ou l'antagoniste public des orateurs, des hommes de guerre, des démagogues, des poètes et des philosophes!

Peut-être, et en tenant compte de certaines convenances que l'art moderne n'a plus le droit de froisser, quelques tentatives du même genre pourraient aujourd'hui se révéler au théâtre, et ce ne serait pas là le seul avantage à retirer de cette grande péripétie qui nous a tous frappés à l'improviste. Selon nous, si quelque chose a pu arrêter dans leur essor les écrivains qui semblaient, il y a quinze ans, promettre à notre théâtre de nouveaux jours de splendeur, c'est cet individualisme, ce culte excessif de sa propre personne, trait distinctif de plusieurs de nos illustres. Le génie dramatique, pour se développer et atteindre à quelque chose de grand, a besoin d'expansion, de communication avec les hommes; le poète doit y faire abnégation de soi pour se mettre en contact plus direct, plus intime avec ceux qui l'écoutent. Qu'est-il arrivé, au contraire, aux écrivains de notre époque? Pleins d'eux-mêmes, pénétrés de l'importance de leur individualité brillante, ils s'y repliaient, s'y enfermaient complaisamment, s'occupant moins de ce qui se passait au dehors que de ce qu'ils lisaient dans le livre de leur pensée, si bien que, le jour où il fallait se retrouver en face du public, les points de contact avaient disparu; il n'y avait plus entre eux d'intermédiaires, plus de liens, plus de ces courans magnétiques qui propagent et répandent en un moment une idée dramatique. Désormais cette immobilité stérile d'un esprit occupé à se contempler n'est plus possible. C'est un des douloureux priviléges des révolutions que l'individu s'y amoindrisse et s'y annule dans l'orageuse grandeur de l'ensemble. La société est tout, l'homme est peu de chose, et voilà ce qui explique peut-être cet entraînement bizarre, ce mépris de la vie, cette tendance à faire bon marché de soi, qui caractérise les époques révolutionnaires. Il semble que chacun de nous y comprenne qu'il ne compte plus pour rien par lui-même, qu'il ne vaut que par l'immensité de l'œuvre à laquelle il concourt, semblable à ces atomes qui flottent un moment dans l'espace, jusqu'à ce qu'ils soient absorbés dans un rayon de soleil qui les anéantisse ou les féconde : c'est le temps des essais, des folies, des aventures et des crimes, mais aussi des dévouemens, des actions héroïques, et quelquefois des grandes œuvres.

En attendant que nos espérances se réalisent, et qu'il sorte de cette situation imprévue l'un de ces résultats désirables qu'elle nous paraît renfermer, le peuple, convié à la première de ces représentations nationales, a eu du moins un spectacle au niveau de toutes les exigences : Corneille et Molière, *Horace* et *le Malade imaginaire*. La représentation a été très convenable, nous allions dire un peu froide. Le vieil Horace pourtant, Camille surtout et ses imprécations vengeresses ont souvent ému cet auditoire moins désorienté par la mâle simplicité de Corneille que par la gaieté sublime de Molière. Il n'y a pas lieu d'être surpris de cette première impression; plus une ame est neuve, naïve, moins elle a été gâtée, faussée, refroidie par la civilisation ou l'expérience, mieux aussi elle est disposée à accueillir ce qui est héroïque, noble et grand, et à se méprendre sur la portée et le sens de la vraie comédie. Au premier aspect, les farces de Molière ne sont que des farces, et un spectateur inexpérimenté peut aisément confondre les plaisanteries de Diafoirus avec de triviales bouffonneries, j'ajouterai même qu'il le peut sans honte : Boileau ne s'y est-il pas trompé? C'est en comparant, en vivant avec les hommes, qu'on démêle tout ce qu'il y a de profond, de vrai, quelle puissance d'observation se cache sous ces détails de consultations médicales ou de comptes d'apothicaire. Molière a cela de particulier, qu'on l'admire toujours davantage à mesure qu'on vieillit; or, le peuple est jeune : c'est le secret, peut-être aussi le péril de sa victoire.

Le nom de Molière nous ramène au prologue de George Sand, car c'est l'auteur du *Misanthrope* qui est le héros de ce nouvel et démocratique *Impromptu de Versailles*. Comme dans l'*Impromptu* primitif, nous voyons Molière fort inquiet et fort troublé, parce que ses comédiens ne savent pas leur rôle, et qu'il a peur de faire attendre le roi. Les premières scènes du prologue de George Sand reproduisent trait pour trait le dialogue original : *Allons donc, messieurs et mesdames, vous moquez-vous avec votre longueur?* etc. Les craintes du pauvre Molière se réalisent : le roi a failli attendre; le roi attend; le roi a attendu. Seul, abandonné de ses camarades, l'infortuné poète, après un monologue où éclatent de beaux traits de mélancolie et de grandeur, se calme, s'assied et s'endort; c'est surtout au théâtre et dans des situations pareilles qu'on peut dire avec Hamlet : *Dormir! rêver!* — Le rêve de Molière descend des frises sous la forme d'un nuage, d'où sort une muse escortée de six grands poètes : Eschyle, Sophocle, Euripide, Shakspeare, Voltaire et Beaumarchais. Chacun d'eux récite quelques lignes empruntées à ses œuvres, ou inspirées par les souvenirs qui s'attachent à son nom, mais toutes conformes au programme de la soirée, c'est-à-dire prêchant l'égalité et la fraternité. La vision disparaît; Molière se réveille, sa servante Laforêt vient lui dire que le roi attend; mais quel roi? Ce n'est plus celui de Versailles et de 1663, c'est celui de Paris et de 1848, c'est le peuple! Molière prend bravement son parti, et il adresse à ce dernier successeur de Louis XIV un compliment de fort bon goût.

On le voit, ce prologue n'a pas coûté à George Sand de grands frais d'imagination, et nous croyons qu'il en a fallu davantage pour écrire *André* et *Valentine*. La donnée cependant était heureuse; mais l'auteur en a-t-il tiré tout l'effet désirable? Il nous semble qu'il y avait un autre parti à prendre, à la fois plus spirituel et plus courageux, car il arrive parfois, même en temps de république, que l'esprit est encore du courage.

D'abord est-ce donner une idée, même lointaine, du véritable rôle intellectuel des poètes que George Sand nous a montrés, que de mettre dans leur bouche quelques paroles renfermant en germe le socialisme moderne? Sans parler des anciens, que l'on défigure toujours un peu quand on leur prête des aperçus ou des sentimens trop actuels, n'y avait-il pas moyen de caractériser d'une façon plus nette des hommes tels que Shakspeare, Voltaire et Beaumarchais? Shakspeare, par exemple, l'indifférent sublime, le créateur d'un monde immense, où se meuvent, comme dans le monde réel et au gré d'une fantaisie magistrale, toutes les formes du bien et du mal, peut-il être représenté comme un précurseur ou un prophète de la démocratie? Voltaire même et Beaumarchais, ces esprits passionnés, plus dissolvans que créateurs, qui obéissaient à des sentimens personnels plutôt qu'à des pensées générales, ont-ils bien eu conscience de la tâche qu'ils accomplissaient? N'est-ce pas après coup et par une sorte de travail rétrospectif qu'on s'est avisé de faire d'eux des apôtres de l'humanité? Au reste, ce ne sont là que de légères chicanes. Soumis aux exigences de l'improvisation, l'auteur a pu courir au plus pressé et au plus facile : on regrette seulement qu'un esprit aussi élevé, qui a fait si souvent preuve d'une rare faculté d'analyse, n'ait pas essayé d'indiquer, en quelques traits, le profil exact des hommes célèbres qu'il évoquait aux yeux de la foule. Ce que nous regrettons davantage, c'est qu'ayant eu l'ingénieuse idée de placer Molière entre le roi du XVIIe siècle et le roi du XIXe, entre Louis XIV et le peuple, George Sand ait méconnu ou négligé tout ce que cette antithèse pouvait lui fournir d'indications comiques. Au lieu de faire dire à Molière par sa servante Laforêt : « Grace à vous, les caractères que vous avez flétris ou raillés ont disparu de ce monde, » n'était-il pas plus spirituel et plus vrai de dire au contraire : Les mêmes types existent, ou plutôt ils sont immortels comme les passions, les travers et les vices qu'ils représentent; seulement ils changent d'habit, de masque et de langage, suivant les tendances de leur siècle et le goût de leur souverain. Il faudrait, pour les reconnaître, ô peuple roi, une sagacité que tu n'as pas encore et que ton vieux comique doit avoir pour toi! Prends garde! il y a encore des Tartufes, non plus de dévotion, mais de démocratie; il y a encore des docteurs Pancrace, raisonnant *in balordo*, non pas sur la figure d'un chapeau, mais sur l'organisation du travail; il y a encore des médecins et des empiriques, auxquels, comme à Purgon et à Diafoirus, peu importe que le malade meure, pourvu qu'il meure selon leurs ordonnances! Il y a encore et toujours des marquis et des courtisans, c'est-à-dire des vaniteux et des flatteurs; ils ne portent plus de manchettes, de nœuds de rubans et de jabots de dentelle; on ne les voit plus courir au Louvre et au petit coucher. Leur Louvre maintenant, c'est le tien; c'est l'atelier, c'est le club, c'est la rue! Pour t'y plaire, ils noirciront, s'il le faut, leurs mains; ils ennobliront d'une blouse leur habit de solliciteur, mais, au fond, ils seront toujours les mêmes, toujours prêts à dire au roi qu'il est sublime et à se grandir en t'égarant.

Et remarquez que l'analogie des situations eût été bien plus frappante. Molière en effet, et George Sand ne manque pas de nous le rappeler, a profité de l'amitié de Louis XIV pour mettre son impitoyable verve sous la protection suprême de la royauté. N'eût-il pas été naturel et piquant, dans cette première communication de Molière avec le peuple, de le montrer demandant à ce nouveau souverain le même genre de patronage, et cherchant dans le bon sens et

l'amitié du peuple une arme définitive contre les périls et les haines que provoque toujours une comédie trop sincère, de même qu'il avait trouvé dans la spirituelle sympathie de Louis XIV une sorte de tutelle et d'abri pour les hardiesses de sa muse? Ainsi, sous la plume de George Sand (et qui méritait mieux d'avoir les honneurs de l'initiative?), ce court prologue, cette pièce d'à-propos, pouvait devenir une première leçon et comme la préface d'une comédie nouvelle, d'une libre et saine éducation du peuple par le théâtre. N'est-ce pas aussi dans une république qu'Aristophane, le père et le modèle de la comédie populaire, se donnait devant le peuple athénien, si capricieux et si susceptible, toutes les franchises qui permettent à un grand poète de devenir à son tour l'instituteur et l'initiateur de ses maîtres? Que de bonnes vérités ne disait-il pas à ce *Dêmos,* à ce vieil enfant crédule, plus indulgent pour l'épigramme que pour l'ennui! Sous le voile d'une fantaisie charmante, il lui prodiguait les traits les plus vifs, les plus acérés, et, lorsque son auditoire eût songé à se fâcher, il était trop tard : le roi avait ri, le poète était pardonné.

On le comprend, ce n'est pas en un jour qu'on peut frayer cette route inconnue, ouverte à la comédie par la démocratie triomphante et le mouvement de la vie publique; il est utile, il est nécessaire que l'héritage, la tradition d'un autre art se conservent intacts, que la chaîne intellectuelle ne soit pas interrompue. Aussi avons-nous eu lieu de nous réjouir de l'apparition au théâtre et de la complète réussite du proverbe de M. de Musset : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.* A coup sûr, aux yeux d'un juge superficiel, la fraîche et délicate inspiration de M. de Musset devait, plus que toute autre, souffrir du voisinage de cette agitation bruyante, de ce « tourbillon de vie orageuse, » comme dit Goethe, que portent avec elles les révolutions. Il n'en est rien pourtant; cette fleur d'élégance et de grace a été épargnée par l'orage. Toutes les qualités aimables que l'on avait signalées, il y a trois mois, dans *le Caprice,* on les a retrouvées, l'autre soir, dans cet autre proverbe dont nos lecteurs, assurément, n'ont pas perdu le souvenir (1), et dont le tissu est plus léger, plus insaisissable encore. Nous n'avons plus ici que deux acteurs, un tête-à-tête au coin du feu, et, pour toute péripétie, une porte ouverte qui ne se ferme tout-à-fait qu'au dénouement. Mais quel sentiment exquis dans l'entraînement imperceptible, dans la gradation mystérieuse de cet entretien qui commence par des malices, par de gracieux persiflages, par le va-et-vient d'une causerie entre gens du monde, et qui, à travers mille fines escarmouches, mille vives ripostes où la gaieté se plaît à cacher l'émotion, arrive à l'aveu, presque voilé encore, d'une passion partagée! Comme cet esprit si charmant tient de près à la poésie, sa divine sœur! C'est là, en effet, ce qui donne, selon nous, à M. de Musset, une place distincte; chez lui, la poésie ne laisse jamais le lecteur en route, parce qu'à la fantaisie la plus capricieuse, au lyrisme le plus puissant, elle joint ce souffle léger, *spiritus,* qui rafraîchit le front et nous permet de respirer jusque sur les cimes les plus hautes; chez lui aussi, l'esprit ne semble jamais *terre à terre,* parce qu'au lieu de ces procédés de vulgarisation, familiers aux talens médiocres, les avances qu'il nous fait tendent toujours à nous soulever avec lui vers les régions idéales. C'est pourquoi l'on peut proclamer, comme un bonheur et un progrès, le succès

(1) Ce proverbe se trouve dans la *Revue* du 1er novembre 1845.

obtenu par ces délicieuses esquisses. Sous ce rapport, le proverbe d'*Une Porte ouverte* n'a rien eu à envier à celui du *Caprice*. Un rire franc, entremêlé de sympathiques sourires, a constamment accueilli ces jolis mots, ces vives réparties, cette aimable stratégie d'une femme aux prises avec un homme secrètement préféré, et ne disant son dernier mot que lorsque *la porte est enfin ouverte ou fermée*. Un détail bien remarquable dans ces comédies de M. de Musset, c'est la justesse parfaite avec laquelle il reproduit, non pas la vie factice qu'on nous donne trop souvent au théâtre pour la réalité, mais la véritable vie mondaine, la vraie façon dont les choses se passent dans ce qu'on appelait autrefois la bonne compagnie; une seule dissonance m'a choqué, c'est ce mot *marquise!* répété trop souvent à la jeune femme par son élégant partner. Je signale cette fausse note, parce qu'il est très rare d'en trouver chez M. de Musset.

Le succès d'*Une Porte ouverte* a donc été aussi complet que si les assistans, pour s'amuser et applaudir, n'avaient pas eu à la fois à se ressouvenir et à oublier. A voir le plaisir des spectateurs, le charme répandu par le poète sur ces détails de mœurs si loin de nous, on eût dit ces rayons lointains, épars, qui, après le soleil couché, dorent et égaient encore les cimes. Ajoutez que Mme Allan, fort bien secondée par M. Brindeau, a joué d'une façon ravissante ce rôle de jeune femme qui n'est pas sans quelque affinité avec celui de Mme de Léry, mais qui s'en dégage et se précise par cette lutte secrète entre la gaieté qui lui sert d'armure et cette affection qu'elle n'avoue qu'au dernier moment. Mme Allan est vraiment l'actrice et l'interprète de M. de Musset; elle a le secret de ces saillies imprévues, de ces fines réticences, de cette gracieuse escrime où il est impossible de parer, de rompre et de porter coup plus à propos. Espérons que ce succès engagera la Comédie-Française à puiser encore dans ce répertoire si original et si riche, et encouragera surtout M. de Musset à demander à sa verve plus insoucieuse que lasse une inspiration nouvelle. La réussite de ses deux proverbes, dans des circonstances et des conditions si différentes, doit parler plus haut que nos éloges et nos conseils. Si les habitudes toujours un peu routinières d'une société oisive, si les préoccupations trop légitimes d'un moment de crise sociale n'ont pu prévaloir contre les irrésistibles séductions de ces deux ouvrages, c'est qu'il en est d'un esprit tel que le sien comme de cet amour dont il nous parle dans son dernier proverbe : tout ce qui l'entoure, tout ce qu'on prend pour lui, tout ce qui lui sert d'accessoire et de cortége, tout cela passe, tout cela est fugitif et périssable; mais l'amour est immortel. L'amour est mort! vive l'amour! s'écrie M. de Musset. L'esprit est mort! dirons-nous à notre tour en songeant à celui que tuent et peut-être aussi à celui qu'apportent les révolutions; vive l'esprit! redirons-nous en revenant à notre cher poète.

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1848.

La première impression qui nous arrive en regardant derrière nous les quelques jours qui viennent encore de passer, c'est le sentiment de cette universelle tristesse qui enveloppe et assombrit la France. Les grands événemens européens avaient l'autre mois secoué toutes les ames et fait diversion aux soucis qui les préoccupaient. On vivait à Berlin, à Vienne, à Milan; peu s'en fallait qu'on n'oubliât Paris. Depuis, le mouvement s'étant partout régularisé, les émotions du dehors sont devenues moins saisissantes, et nous sommes retombés sur nous-mêmes, face à face avec nos propres anxiétés. Ces anxiétés sont vraiment d'espèce nouvelle; à la fois énervantes et poignantes, elles irritent l'esprit et le désemparent, elles le lassent et le brisent tout en le provoquant. Le pays offre à l'heure qu'il est un aspect qu'on ne saurait ni dissimuler tout-à-fait, ni tout-à-fait dépeindre; son abattement est si profond, qu'on voudrait en vain prendre sur soi pour se le cacher ou le cacher aux autres, et il est si particulier, qu'on se trouve fort embarrassé de le définir.

Le pays a connu les muettes souffrances du temps de la terreur; il a laissé l'empire étouffer la vie publique sous l'exaltation des triomphes militaires; enfin, durant ces dernières années, il s'était engourdi comme à plaisir dans une mortelle indifférence : rien de tout cela ne ressemble pourtant à son état d'aujourd'hui, et il n'y a point de rapprochement qui puisse aider à rendre cette atonie douloureuse contre laquelle il se débat. On se dit bien qu'on est à la veille des élections, que de ces élections dépendent nos destinées, que tant vaudra ce scrutin, tant vaudra la France, que chacun a donc là son devoir et un grand devoir à remplir; chacun est très décidé à s'acquitter du sien, et cependant on

pourrait affirmer qu'il n'est personne dans l'immense majorité de la population, personne qui ait le cœur dispos, comme l'avaient les hommes de 89 quand ils se mirent à l'œuvre. C'est qu'en 89, d'un bout à l'autre du territoire, la nation se levait avec une spontanéité admirable; c'est qu'elle s'associait tout entière dans une même pensée d'enthousiasme et d'espérance.

Nous autres, nous n'en sommes pas là. La France de 89 allait à l'inconnu, comme nous y allons; mais elle y marchait d'entrain, parce qu'elle y voyait à bon droit l'avénement de ses idées les plus chères et les plus fécondes. L'inconnu qui s'ouvre brusquement devant nous n'a rien qui nous attire si fort, et nous craignons, au contraire, à tout moment d'en voir sortir les idées fausses qui menacent maintenant la société humaine. Interrogeons seulement la conscience commune : qu'est-ce qu'on attend surtout de la future assemblée? N'est-ce pas qu'elle s'installe comme un pouvoir modérateur qui sache diriger et préserver? Ce qu'on demandait à l'assemblée nationale en 89, c'était qu'elle entreprît d'édifier tout; ce que l'on demande le plus instamment à celle-ci, n'est-ce pas qu'elle empêche de tout détruire? Il y a par malheur dans ces vagues appréhensions une sorte de langueur qui éteint l'activité politique. Les bras vous tombent devant cette perspective obscure où l'on pressent des dangers à repousser, mais où l'on n'aperçoit point encore la forme palpable sous laquelle ils se produiront. On cherche des points de repère, on n'en découvre pas; on voudrait s'appuyer à quelque chose, il semble que tout manque à la fois. La révolution de février est la première après laquelle il ne se montre point immédiatement de partis aux prises; il y a beaucoup d'individus qui se remuent, il n'y a point de partis organisés, ou plutôt il n'y en a qu'un seul, le parti du gouvernement, et celui-là pourtant auquel tout le monde se rattache, les uns de plus près, les autres de plus loin, celui-là n'a pas même de caractère positif, de but assuré. On comprend que l'on ne peut rien pour le bien de l'avenir sans le concours du gouvernement; on ne sait pas du tout ce que l'on pourra jamais avec lui. Il paraît en même temps insuffisant et nécessaire; on le considère comme un dernier rempart contre des tempêtes toujours plus imminentes, et l'on doute toujours davantage de sa consistance. On souhaiterait sincèrement qu'il fût entouré de la confiance générale, et on le voit avec inquiétude se retrancher de plus en plus dans un isolement systématique. C'est un grand désarroi qui trouble jusqu'aux plus vaillans et les dégoûte d'agir, tant leur action semble avoir peu d'effet au milieu de ce hasard, qui va peut-être tout conduire en l'absence trop visible d'une conduite mieux raisonnée.

Quel est le mot de cette pénible situation? Nous jugeons utile de dire ce que nous y pensons démêler. Nous n'attachons ni une importance excessive, ni une foi sans bornes aux révélations qui sont des représailles; mais elles ont cependant leur autorité, quand elles viennent divulguer le dessous des cartes dont le public a déjà pu deviner quelque chose à la simple inspection du dessus. Des précédens qui sont de notoriété commune, des bruits déjà vieux, des colères récemment épanchées, ont fini par jeter une certaine lumière sur les conditions dans lesquelles se meut aujourd'hui le gouvernement de la république. Regardons le mal en face : on y remédie mieux ainsi qu'en évitant d'en rien connaître.

Il y a eu de tout temps, dans l'ancien parti républicain, une division fondamentale qui avait trouvé, pour s'exprimer, des organes toujours divers et par-

fois ennemis. Il y a eu les politiques et les socialistes, ceux qui ambitionnaient, avant tout, la ruine de l'institution monarchique, ceux qui rêvaient un changement bien autrement radical dans l'existence même de la société. Tandis que les premiers se prêtaient à l'amiable au système parlementaire et se résignaient à communier assez fraternellement avec les personnages possibles du régime déchu, les autres, plus farouches, touchaient à peine du bout du pied le seuil des chambres, et correspondaient avec les réformateurs de toutes les sectes, en descendant d'échelons en échelons jusqu'aux plus intimes profondeurs du royaume d'utopie. Au plus haut de l'échelle, à la limite de notre monde, ces démocrates radicaux entretenaient un seul représentant, qui avait planté leur drapeau sur la tribune même du pays légal; on se rappelle avec quelle audace, la lance au poing et la visière levée. Les radicaux, ainsi représentés, vivaient, on s'en souvient, en assez mauvaise intelligence avec le groupe des politiques qui leur paraissait un peu le vulgaire de la démocratie. Les purs républicains politiques n'avaient pas toujours l'avantage dans leurs rencontres ou publiques ou privées avec les républicains socialistes. Lorsque la révolution de février vint tous les surprendre, de part et d'autre ils devaient être encore émus d'une chaude dispute qui avait eu alors beaucoup de retentissement. La question du communisme, s'étant trouvée posée par hasard entre les deux camps, avait soulevé une discussion qui, commencée avec éclat, s'était terminée sur un terrain assez personnel pour qu'il y ait indiscrétion à l'y suivre.

Si délicats qu'ils fussent, ces rapports ne pouvaient cependant manquer de se resserrer sous la pression des événemens. Les événemens portaient au pouvoir par une même nécessité et la fraction ardente, qui tenait le mieux dans sa main les fils conducteurs des masses, et la fraction plus modérée, qui n'avait jamais cessé d'être en contact avec la bourgeoisie. Il fallait bien s'accorder pour avoir quelque force, et cependant, dès les premiers jours du gouvernement provisoire, on parla de tous côtés des dissentimens qui éclataient dans son sein. Nous croyons sage d'ignorer ces divisions intestines, et nous aimons mieux admettre que, ceux qui penchaient vers les exagérations socialistes ayant tempéré leur zèle, ceux qui méprisaient par trop le problème social, pour parler la langue du jour, ayant abdiqué leur indifférence, le gouvernement est entré tout entier dans une voie de concessions réciproques, où rien n'a été fait sans le consentement et la responsabilité de tous ses membres.

Qu'est-il arrivé cependant? On a laissé crier et propager partout cette devise où il y a plus de péril que de sens, à savoir que la révolution de février était une révolution sociale. Il n'y a point de révolution sociale dans un pays où il n'y a point de castes, et il n'y a point de castes en France, à moins qu'on ne dise, comme dans certains clubs, la *caste des propriétaires*. Il n'y a point de révolution sociale dans un pays dont on pourra bien fouiller tous les abîmes sans en tirer jamais un Spartacus ou un Szela. La France était placée, par toutes ses institutions civiles, sur la pente même de la démocratie; on avait essayé de lui barrer le chemin: au lieu de rétrograder, elle a précipité sa marche en inaugurant la république; mais rendre la dignité de citoyen plus facile à conquérir, répandre plus équitablement l'instruction et le bien-être en même temps que la liberté, élever le plus d'individus possible à la conscience de leurs droits et de leurs devoirs publics, inviter enfin le pays à se gouverner lui-même dans

son chef et dans ses membres, voilà l'œuvre de la république, telle que la France la veut. Or c'est là continuer régulièrement et pacifiquement une œuvre qui compte déjà soixante années; ce n'est pas lui en substituer une autre, comme l'entendraient les meneurs en sous-ordre qui travaillent la foule au profit d'un aveugle radicalisme. Pour ceux-là, vraiment, il n'y aurait point de filiation naturelle entre 1789 et 1848; la jeune république ne procéderait point de la vieille révolution; elle aurait, tout au contraire, été mise au monde pour la vaincre et la corriger; elle serait le triomphe de je ne sais quelle fraternité sur je ne sais quel égoïsme qui daterait justement du grand jour de 89, salué jusqu'ici comme une ère d'émancipation. De par cette fraternité, la société, telle qu'elle existe à présent, serait menacée d'une dépossession générale plus ou moins lente, plus ou moins douce, suivant qu'on lui appliquerait les procédés de la nouvelle science sociale ou les rigueurs d'une violence salutaire; elle n'aurait de choix qu'entre les deux.

Nous ne croyons pas qu'il faille s'effrayer outre mesure de ces prédications qui échoueront toujours contre les réalités; mais, jetées dans les masses, soit avec une passion brutale, soit avec une apparence quelconque de doctrine réfléchie, elles les occupent et les remuent. Ces idées constituent ainsi un moyen d'action considérable qui échappe au gouvernement, et peut, d'un moment à l'autre, se tourner contre lui. Aussi tous ceux qui dans le gouvernement inclinent de ce côté-là par d'anciennes affinités sont nécessairement plus tentés que les autres de ressaisir l'influence dont ils sont sûrs de disposer dans les régions souterraines du pays toutes les fois que par leurs actes ou par leurs discours ils donneront aux radicaux des gages ostensibles. Au gré du pays raisonnable, ils ont déjà cédé trop souvent à cette tentation. Ceux de leurs collègues qui se rapprochent davantage par leurs origines politiques du fonds commun de l'opinion, obéissant à des nécessités que l'on ne peut point apprécier hors de leur place, se résignent ou s'abstiennent.

Les uns et les autres pourraient cependant, s'ils le voulaient, s'appuyer sur le pays tout entier; ils y trouveraient à coup sûr autant d'énergiques secours qu'il leur en faudrait pour dominer des exigences trop irrégulières. Tous les citoyens honnêtes, sans distinction de rang et de profession, tous les amis de l'ordre et du travail se sont rangés autour du gouvernement comme un corps compacte. Il n'est personne qui ne repousse aujourd'hui les réminiscences du passé, personne qui embrasse un autre avenir que l'avenir républicain, et pourtant l'immense majorité est encore frappée de suspicion. Elle n'a pas fardé les motifs pour lesquels elle adhérait à la république; elle ne s'est pas vantée d'un enthousiasme qu'elle n'éprouvait point, et l'on révoque en doute sa sincérité, comme si elle eût voulu donner le change sur ses sentimens; on affecte de lui dire qu'on est la minorité, et que c'est à la minorité de gouverner et d'instruire la majorité dans cette espèce d'exil où on la relègue. Que les démagogues tentent ainsi d'éloigner le gouvernement de ce qu'il y a dans le pays de plus solide et de mieux assis, on se l'explique par le désir de peser d'un poids plus absolu dans les nouveaux conseils de l'état; mais que le gouvernement lui-même se fasse exclusif, comme la chose est trop évidente, que, sentant le danger comme il le sent, il se renferme dans un cénacle où n'entre qu'une coterie, sans en appeler largement au véritable esprit public de la France, c'est là ce qui ne se comprendrait pas, s'il ne

s'introduisait des motifs très humains jusque dans la direction supérieure des circonstances les plus graves.

Les républicains de la veille, très neufs pour la pratique des affaires, n'y apportaient pas, on doit le dire, des qualités particulièrement éminentes. La situation les a pris comme elle les a trouvés. Nous exceptons, bien entendu, ces hautes intelligences qui, habituées à planer dans les sphères abstraites de la science ou de la poésie, élèvent facilement les choses à leur niveau plutôt qu'elles ne se mettent elles-mêmes au niveau des choses; ces réserves admises, il est évident que, si la tâche révolutionnaire n'est pas au-dessus du caractère de ceux qui l'ont commencée, ils n'ont pas néanmoins toutes les facultés nécessaires pour la mener à bien. Les hommes ne suffisent pas à l'œuvre. Or, le propre de cette sorte d'insuffisance, c'est précisément, non point de s'ignorer, mais de refuser un concours qui lui est toujours suspect, parce qu'elle a toujours peur de se trahir en s'associant à ce qui n'est pas elle. Il y a beaucoup de cette jalousie dans l'anathème implacable prononcé par les républicains de la veille contre les républicains du lendemain. Sans doute il ne faut point provoquer de réactions violentes en brusquant les fusions; mais c'est aussi agiter et passionner la foule que d'empêcher les accommodemens les plus sensés, en mettant à l'index tout ce qui n'est pas soi et ses amis.

Le pays n'a plus maintenant d'illusion sur cette situation trop complexe du gouvernement provisoire, et c'est là ce qui le décourage, c'est là ce qui lui fait ajourner toute espérance et toute satisfaction jusqu'à l'ouverture de l'assemblée, dont il attend un salut qu'il ne voit nulle part ailleurs. Le pays s'aperçoit que le gouvernement est menacé tout comme lui par le voisinage des influences socialistes qui l'assiégent, et peut-être même le divisent. Le pays sent que le gouvernement, par tel ou tel motif, se réduit trop à n'être que l'instrument d'un ancien parti politique, qu'il lui manque ainsi le nerf indispensable pour dompter la crise, qu'il lui manque même la volonté bien ferme de se consolider sur de meilleures bases par un ralliement général. Le pays enfin, dans son expression la plus vraie, la plus fidèle, par ses représentans les plus naturels, par tout ce qui a sur le sol national de la consistance et de l'autorité, le pays se plaint qu'on ne se fie pas assez à lui, qu'on veuille trop lui souffler son rôle et lui conduire la main, au lieu de s'en rapporter à son mouvement spontané. Capacité trop moyenne pour bien conduire, prétention absolue de conduire tout, dictature impérieuse vis-à-vis de la société réelle, complaisance au moins exagérée vis-à-vis des utopies socialistes, voilà les torts volontaires ou involontaires que l'on entend presque partout reprocher aux dominateurs de la république naissante. On ne se dissimule pas les embarras de leur position, personne ne leur refuse la juste dose de reconnaissance qui leur est due; on s'attriste seulement à la vue des fautes gratuites qui compromettent leur mission.

La situation financière et commerciale révèle trop cruellement le vice du système, si toutefois il est possible qu'il y ait un système quelconque au milieu des variations inséparables du provisoire. C'est par l'état de la Bourse et du commerce que se traduisent toutes les phases de la situation politique. Aussi, n'y a-t-il point à s'y tromper, ce ne sera jamais qu'un remède politique qui nous tirera de la détresse d'argent dont nous souffrons maintenant par toute la France. Le mal est dans la disparition du capital, dans l'interruption du travail:

le capital et le travail ne reprendront leur association fructueuse que lorsqu'ils n'en seront plus détournés par la crainte ou par le rêve des associations problématiques. Il faut donc, avant tout, un pouvoir décidé, qui reconstitue énergiquement l'autorité publique et lui donne une direction éclairée. Les transactions commerciales, la circulation du numéraire et du crédit ne marcheront pas à moins. Ce n'est pas une raison cependant pour ne point tenter des expédiens plus spéciaux; il y a l'urgence de la force majeure qui pousse à essayer quoi que ce soit pour produire n'importe quoi, et c'est encore un soulagement pour le malade que de se retourner dans son lit de douleur.

La république a sur les bras et les ateliers nationaux de la capitale et les troupes de l'armée des Alpes. Ce sont de lourdes dépenses qui viennent, sans qu'on y puisse rien, grever, pour un temps indéterminé, le lourd budget laissé par la monarchie. Ce budget, qui se soldait si tristement par un déficit chaque année plus fort, marchait pourtant, jusqu'à nouvel ordre, à l'aide des caisses d'épargne et des bons du trésor. Ces ressources extraordinaires sont maintenant supprimées, et il ne reste de disponible que les recettes ordinaires. On aura beau réduire le traitement et le nombre des employés, on ne parera point au vide du trésor avec des économies de détail. Les contributions indirectes ne rendent plus nécessairement que dans les proportions, chaque jour décroissantes, de l'aisance et de la sécurité publique. L'augmentation des 45 centimes n'élèvera point de beaucoup le revenu de la contribution directe, du moment où, comme il était trop facile de le prévoir, il a fallu renoncer à l'appliquer aux petites cotes. Peut-être aussi les plus imposés, qui sont seuls poursuivis, seront-ils d'avis d'attendre, pour payer les 45 centimes, que l'assemblée nationale en ait approuvé la perception; c'est du moins ce qui se dit beaucoup en province. Enfin, l'emprunt des cent millions et le comptoir général n'ont pas tenu plus qu'ils ne promettaient. Bref, avec de nouvelles charges, le trésor ne sait point encore où se créer de nouvelles rentrées.

Les projets abondent pour en faire, et tous tranchent dans le vif, parce que tous proclament que la crise est extrême. Comme en toute extrémité, ces projets ne laissent malheureusement de choix qu'entre un moindre inconvénient et un pire. Il serait ainsi question de mettre dans la main de l'état toutes les banques du pays pour les changer en une grande fabrique de papier-monnaie : on ferme les yeux pour ne pas voir que cette valeur, dépendant des vicissitudes par lesquelles passerait l'état, subirait immédiatement la dépréciation qui résulte toujours d'une pareille dépendance en des temps orageux et dans des pays troublés. On ne pense pas assez que cette dépréciation augmenterait par une conséquence infaillible en raison directe du chiffre de l'émission, et de hardis calculateurs portent ce chiffre jusqu'à 2 milliards et demi. Les uns se procurent cette masse énorme de capital fictif par le rachat des chemins de fer, des canaux, etc., par l'expropriation de toutes les grandes compagnies; mais le capital fondé sur cette garantie ne sera sérieux qu'autant que l'état subira les charges nécessaires à la conservation de la garantie elle-même, paiera par exemple les propriétaires dépossédés, et continuera les lignes de fer inachevées, les exploitations en train; toutes charges soldées, restera-t-il un excédant? D'autres proposent différentes combinaisons pour ajouter encore à la gêne

de la propriété foncière en la frappant d'une hypothèque légale au profit du pays, et ne reculent point devant l'idée d'un emprunt forcé. Nous ne dirons rien de l'attitude du gouvernement au milieu de cette anxiété fiévreuse qui l'obsède de ses suggestions; nous comprenons l'immense responsabilité dont l'appréhension le réduit sans doute à se défier si long-temps de lui-même et à n'avoir pas de pensées qui lui soient propres; nous ne pouvons pourtant oublier qu'en de pareils labeurs c'est la décision qui est le remède souverain et la souveraine vertu.

Qu'il y ait d'ailleurs dans chacun de ces plans pris à part un germe utile, un côté praticable, nous ne le nierons pas. Il y a seulement dans tous une chose qui nous effraie, l'idée grandissante d'une substitution générale de l'état aux lieu et place des industries individuelles. A toute autre époque, nous aurions vu sans tant d'inquiétude l'action de l'état compter pour beaucoup dans l'existence publique, et nous croyons que cette action, largement exercée, est une des conditions indispensables, un des élémens fondamentaux de la démocratie. Aujourd'hui, cet élément, développé sans réserve par les théoriciens, menace de devenir tout à lui seul et d'absorber complétement la part qu'il ne faut jamais ôter à l'action des individus dans la vie des sociétés, si l'on ne veut pas sacrifier le libre ressort de la vie aux rouages d'un mécanisme inflexible. C'est toujours par l'angle du régime industriel, par le biais des questions financières, que les utopistes modernes ont abordé la réforme des mœurs sociales et sont montés à l'assaut de l'ordre qu'ils trouvaient établi dans le monde. C'est encore par là qu'on nous tâte aujourd'hui, et l'on doit juger quelle précipitation et quel orgueil dirigent l'expérience, quand on sait que l'opérateur a plein pouvoir pour expérimenter.

Nous ne craignons pas de l'affirmer, l'état de choses, tel qu'il est avec ses douleurs et ses périls, se ressent directement de cette expérimentation pédantesque et violente qui nous est appliquée. Nous sommes un peu l'argile du potier; le potier qui veut nous pétrir est convaincu que nous lui devons encore bien de la reconnaissance, puisqu'il consent à fabriquer avec cette vile matière que nous sommes le beau chef-d'œuvre qu'a rêvé son génie. Ce sublime artisan, *le premier ouvrier de France*, c'est M. Louis Blanc. Nous ne voulons point insister sur les discours qui sortent de temps en temps de cette retraite assez magnifique où la gratitude nationale l'a d'avance logé. Ce sont des oracles passablement longs, contre l'ordinaire du genre, mais qui ont, en revanche, le mérite d'être trop clairs pour tout le monde, un mérite dont l'auteur se passerait bien. Quand on fait tant que de s'asseoir sur le trépied, ce n'est pas pour dire des choses d'une simplicité si simple, qu'à première vue personne n'en veuille, tant on voit bien tout de suite le peu qu'elles valent. Il n'y a que M. Louis Blanc qui soit aujourd'hui persuadé que ce peu est beaucoup; M. Louis Blanc se confine dans les prospérités philosophiques de son département; il en jouit avec une grace dédaigneuse pour quiconque ne partage pas sa béatitude. M. de Lamartine a tout le tracas de l'Europe; il faut qu'il suive au pas de course les armées en marche, qu'il ait l'œil sur les insurrections des peuples et l'oreille aux conversations des diplomates. M. Ledru-Rollin est souvent bien empêché de ses commissaires. M. Garnier-Pagès, avec un dévouement qui épuise ses forces, travaille nuit et jour

à remplir un trésor nuit et jour vidé. M. Louis Blanc seul a le privilége de regarder aux étoiles, et, quand il redescend sur la terre, il trouve un auditoire tout prêt pour battre des mains. Il entretient cet auditoire de ses ennemis et de sa santé; il ne le flatte pas, il lui déclare seulement qu'il l'admire, et il a la modestie de ne pas exiger de retour. Peine perdue! l'admiration ravit tous ceux qui l'écoutent, et, ses harangues finies, on ne peut jamais s'empêcher de le passer de mains en mains à sa voiture, quand toutefois les épaules populaires n'ont pas le bonheur de le porter en triomphe.

On a fait assez généralement justice des belles choses qui se débitent en si grande solennité; les ouvriers eux-mêmes n'ont pas la moindre sympathie pour l'égalité des salaires, et le poteau de pénitence leur a semblé d'un très médiocre effet, parce que la plupart ont depuis long-temps quitté l'école mutuelle. Quant à l'établissement d'une consommation proportionnelle au besoin, nous réservons notre avis en toute humilité, jusqu'au temps où M. Louis Blanc, après avoir définitivement fixé la valeur, voudra bien fixer aussi l'étalon du besoin. Voilà pour sûr un nouveau problème, et comment le résoudre? N'y aura-t-il pas toujours des hommes qui paraîtront des gloutons tant que l'autopsie n'aura pas prouvé la légitimité de leur appétit? Ces belles choses ont cependant leur effet sérieux, leur part regrettable dans les mesures du gouvernement provisoire. Si nous ne supposions M. Louis Blanc trop au-dessus de la critique pour se soucier de ses contradicteurs, nous croirions qu'on n'a pas eu l'intention de lui être désagréable en supprimant le seul enseignement public qui pût faire concurrence au sien, et certes une concurrence sérieuse. Ce n'est pas d'ailleurs l'unique endroit par où la réforme du Collége de France pourrait être attaquée; nous le disons, puisque l'occasion s'en présente, il y a dans l'organisation nouvelle de cette école, greffée sur une autre, quelque chose à la fois de vulgaire et de bizarre, de pompeux et d'étriqué, qui n'a charmé personne. Nous sentons bien pourtant que ce n'est point à nous de nous plaindre avec l'amertume que de plus indifférens y mettraient; deux de nos amis et de nos plus éminens collaborateurs ont été trop durement atteints par cette singulière opération pour que nous ne laissions point à d'autres le soin de blâmer la mesure qui les a frappés.

Revenons cependant à l'autorité effective de M. Louis Blanc. Nous la trouvons encore trop visiblement dans le décret qui sanctionne par une pénalité la violation du règlement relatif aux heures de travail; nous la trouvons surtout dans le programme qui termine la seconde circulaire de M. Ledru-Rollin. Qu'est-ce en effet que ce programme de constitution signifié de Paris à tous les candidats de France comme un mandat impératif? N'est-ce pas un résumé catégorique du catéchisme social de M. Louis Blanc? La seconde circulaire de M. Ledru-Rollin a encore moins réussi que la première. Cela tient évidemment à la fidélité scrupuleuse avec laquelle le ministre de l'intérieur a transcrit sur son manifeste électoral les dogmes favoris de l'église socialiste. Hors de l'église, point de salut! C'est la devise de tous les sectaires; il y en a plus d'un parmi les commissaires du gouvernement. Seulement, quand on entend dans les provinces que, pour ne pas être « un député tiède et dangereux, » il faut vouloir « la reconstitution démocratique de l'industrie et du crédit, » comme on ne comprend pas bien tout de suite, on interroge les échos du Luxembourg, et, comme

alors on comprend trop bien, l'on se désole de n'être admis au service de la patrie qu'à la condition de passer sous les fourches caudines de la fameuse brochure. Qu'est-ce, au pied de la lettre, que « l'instrument du travail assuré à tous? » Qu'est-ce que « l'association volontaire substituée aux impulsions désordonnées de l'égoïsme, » et sera-t-elle encore volontaire, si l'égoïsme n'y entre pas volontairement? Ce sont les commissaires de M. Ledru-Rollin qui sont chargés de répondre à ces questions délicates; ils ont pour cela 40 francs par jour, ils se mettent à quatre, et, si par hasard on les serre de trop près, ils s'écrient avec la circulaire que « le temps des ruses et des fictions étant passé, se sentant assez forts pour être vrais, ils prétendent parler haut et ferme et conquérir des partisans. » Le mot nous plait : c'est là ce qui s'appelle « répandre la lumière à flots, » ou bien encore « faire briller dans son éclat majestueux la noble et grande figure de la république; » c'est là « de l'enseignement viril. »

La virilité de cet enseignement ne lui a pas gagné beaucoup de prosélytes. Nous voulons bien que le gouvernement, dans la précipitation de ses choix, n'ait pas toujours pu avoir la main très heureuse; il aurait dû pourtant ne pas révoquer ceux de ses agens qui tempéraient le plus sagement les difficultés de leur mission par les qualités de leur esprit ou de leur caractère; il aurait dû ne pas jeter si fort à l'aventure sur les provinces cette nuée de délégués qui n'y ont certainement pas fait goûter le nouvel ordre de choses. Et comment la république ne souffrirait-elle pas, pour ainsi dire, de la révolution, quand le premier axiome de ceux qui viennent la proclamer, leur mot de ralliement, leur cri de victoire, c'est que le droit révolutionnaire couvre ou détruit tous les droits. Prenons-y garde : c'est sans doute une notion précieuse à cultiver dans la pensée d'un peuple libre que la notion du pouvoir constituant; mais il ne faut pas qu'elle efface jusqu'au dernier vestige le respect du pouvoir constitué. Loin de s'affermir sur les bases même de la conscience publique, toute autorité serait bientôt alors en ruine, parce que la conscience, dans un perpétuel ébranlement, ne saurait plus distinguer ce qui est défendu de ce qui est permis, et tiendrait ses plus soudains caprices pour une loi suffisante.

Nous vivons plus ou moins depuis soixante ans sous une succession de régimes révolutionnaires; nous voudrions voir venir enfin un régime de droit. Si la république tient à nous le donner, elle n'y réussira pas en prenant toujours pour raison exclusive de ses actes la maxime despotique : *Salus populi suprema lex.* Le peuple sera toujours tenté de croire que faire son salut, c'est faire sa volonté. Les démonstrations qui, dans ces derniers jours, ont troublé quelque peu, non pas la tranquillité, mais le calme régulier de Paris, n'étaient qu'un jeu bruyant de cette volonté populaire; les démonstrations plus sérieuses qui ont arraché de force les quittances des loyers étaient un jeu lucratif; les démonstrations oratoires qui ont jusqu'ici interdit aux troupes le séjour de Paris, et par cette exigence éloigné, dit-on, du ministère le général Cavaignac, qui ne voulait point la subir, les déclamations des clubs contre l'armée, sont une fantaisie réfléchie de cette souveraineté qui se croit sans appel, parce qu'elle est sans règle. Toutes les fois que le gouvernement exaltera trop dans ses paroles le droit suprême de la révolution, il encouragera dans la foule le suprême mépris des libertés particulières, il atténuera l'idée de la puissance publique.

Nous appelons de tous nos vœux le jour où cette puissance formée par les représentans de la nation entière viendra construire enfin la légalité nouvelle. Nous souhaitons ardemment que cette légalité tienne compte des vrais besoins qui n'ont pas été jusqu'ici satisfaits, des espérances légitimes qui n'ont pas été récompensées; nous voulons qu'elle apporte tout le remède possible aux misères guérissables, mais nous voulons aussi que cette légalité une fois reconnue demeure respectable et sainte. Voilà pourquoi nous demandons au pays, qui va commencer dans huit jours ce grand enfantement, de nous envoyer des hommes assez intelligens pour concevoir la loi de l'avenir, assez courageux pour la défendre contre la turbulence du présent.

La réaction anti-française poursuit son cours en Belgique. Le sentiment dynastique, jusqu'ici lettre morte dans ce pays ou qui du moins n'avait jamais dépassé, à l'égard de Léopold, les bornes d'une bienveillante indifférence, s'y traduit par les plus bruyantes ovations, depuis que c'est là une façon de protester contre les menaces de notre propagande républicaine. Des clubs longtemps rivaux fraternisent et se fusionnent au nom de l'intérêt de nationalité. Les élections générales, qui naguère eussent donné le signal de luttes acharnées, semblent devoir accélérer cette coalition légitime, bien loin de la ralentir; on voit déjà circuler des listes où les candidats catholiques apparaissent confondus avec les candidats libéraux. Une transformation plus inattendue et plus significative encore s'opère au sein des partis commerciaux. L'élan qui précipitait les Flandres vers l'union douanière avec la France s'est brusquement arrêté devant les provocations blessantes du républicanisme français; ces provinces, où la haine du nom hollandais était hier poussée jusqu'à la monomanie, sont aujourd'hui les premières à demander l'union douanière avec les Pays-Bas. Des négociations sont déjà ouvertes, à ce sujet, entre les cabinets de Bruxelles et de La Haye, et, du moment où la Belgique prend l'initiative de ces négociations, le succès n'en est pas douteux.

Nous livrons ce dernier fait aux méditations de nos maladroits propagandistes; nous ne le regrettons pas. En recherchant l'alliance néerlandaise, la Belgique obéit aux lois les plus impérieuses de sa nature. La Hollande, essentiellement maritime et dépourvue d'industrie, est l'indispensable complément de la Belgique, essentiellement manufacturière et dépourvue de moyens extérieurs de transport. Pour avoir méconnu cette solidarité, pour avoir essayé d'y échapper, tantôt par de chimériques essais d'alliances transatlantiques qui lui ont fait perdre de vue les marchés du continent, tantôt par l'alliance ruineuse du Zollverein, la Belgique a vu, en dix-sept ans, son paupérisme tripler. La Hollande n'offre pas seulement à la Belgique un débouché important; elle lui offre en outre, par ses bestiaux, sa pêcherie, son commerce de grains avec la mer Noire, un élément non moins essentiel de bien-être : la vie à bon marché.

Disons plus, l'union douanière hollando-belge facilitera dans l'avenir, au lieu de lui nuire, l'union douanière de la Belgique et de la France.

La Belgique, en se sentant plus forte, deviendra moins défiante. Elle ne craindra plus de voir son absorption commerciale par la France dégénérer en absorption politique, du moment où la nationalité néerlandaise sera là pour faire contrepoids. Du côté de la France, bien des obstacles disparaîtront aussi. Notre indus-

trie linière ne redoutera plus autant l'envahissement des produits de l'industrie similaire belge, lorsque la Hollande détournera une partie de ces produits. Nos autres industries n'auront plus le droit d'opposer à la Belgique l'infériorité relative de son marché, dès que ce marché se trouvera accru, par l'accession de la Hollande et de ses colonies, d'environ *six millions* de consommateurs immédiats. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la dissemblance de productions sur laquelle se base naturellement l'union hollando-belge existe, à un plus haut degré encore, entre la France et les Pays-Bas, et qu'aucun empêchement sérieux ne s'élèvera de ce côté.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Les commotions politiques ne sauraient arrêter la science dans la voie qu'elle s'est tracée : elles légitiment au contraire et nécessitent de plus en plus son intervention dans le domaine de la vie pratique. Parmi les nouveaux résultats qui s'offrent sur ce terrain à la curiosité de la critique, il n'en est pas de plus intéressans, à notre avis, que les procédés qui peuvent donner une impulsion nouvelle à l'agriculture et en multiplier les bienfaits. Depuis long-temps étudiée par tous les agronomes avec une louable sollicitude, la question des engrais vient d'être reprise avec une nouvelle ardeur, dans ces derniers temps, en France et en Angleterre. Cette question est, pour l'agriculture, de la plus haute importance. L'Angleterre par de grandes expériences, la France et l'Allemagne par de savantes recherches, ont également préparé la solution d'un problème qu'on ne peut bien comprendre, si on ne remonte aux principes mêmes de la physiologie végétale.

Ce serait une grande erreur de croire que les élémens primitifs qui composent les corps répandus dans l'espace sont complétement anéantis après avoir fait partie intégrante d'un être organisé ou d'un minéral. Rien ne se perd dans la nature, a dit un chimiste célèbre, rien ne s'y crée : un mouvement éternel fait circuler la matière, qui, tantôt pénétrée du souffle vital, entre dans la composition de nos tissus, et, tantôt rejetée par les excrétions ou frappée par la mort, est rendue à la masse des corps inertes qui nous entourent. Chaque être animé est un laboratoire où se réunissent un certain nombre de ces élémens dans des combinaisons bien définies, donnant ainsi naissance à des composés (les *principes immédiats*) qui n'appartiennent qu'à l'organisation. La plante et l'animal vivent et se développent l'un pour l'autre; il règne entre eux une admirable harmonie, qui règle à la fois leurs dépenses et leurs besoins. Tandis que l'animal emprunte à la plante son aliment, celle-ci le puise dans l'atmosphère et dans le sol. Aussi l'agronome qui veut d'abondantes récoltes ne doit poursuivre qu'un but, celui d'établir une juste proportion entre la richesse des milieux qu'il cul-

tive et les pertes nécessaires à l'accroissement des végétaux. Pour l'atteindre, il ne faut pas qu'il procède d'une manière aveugle. Comme toutes les choses qu'il est donné à l'intelligence humaine de découvrir et de perfectionner par l'analyse, les progrès de l'agriculture doivent être la réalisation d'une idée, l'application d'une loi scientifique. Or, la chimie organique, dont l'étendue est tous les jours reculée par de nouvelles découvertes, la chimie organique, grace aux travaux de MM. Payen, Boussingault, Dumas, Liebig et tant d'autres savans illustres, a donné le secret de la pratique qui promet aux peuples la fertilité de leurs terres.

Cependant à côté de la théorie devait être placée la sanction de l'expérience, ce juge souverain qui arrête les élans de l'imagination et en démontre les écarts. Les tentatives qui ont été faites en Angleterre, celles qui sont journellement répétées dans nos départemens du nord, ont maintenant effacé tous les doutes et tranché la question si utile et si controversée de certains engrais employés comme moyens de fertilisation du sol.

On donne en chimie le nom d'*engrais* à toute substance solide, liquide ou aériforme, que les plantes peuvent s'assimiler pendant l'acte de la végétation. Elles tirent de l'atmosphère certains des principes dont la nature se sert pour les développer; en un mot, elles respirent comme les animaux, elles absorbent comme eux des gaz, et secrètent comme eux des humeurs. L'homme ne peut modifier la composition de l'atmosphère; c'est donc dans le sol qu'il doit verser les élémens destinés à la nutrition des plantes. Quand les parties vertes d'un végétal sont frappées par les rayons solaires, elles s'emparent du carbone contenu dans l'acide carbonique de l'air que nous respirons; l'azote vient aussi en partie au végétal de la même source. L'eau, et quelques composés chimiques désignés sous le nom d'oxides, des sels, tels que des *phosphates,* des *carbonates,* des *silicates,* des *sulfates,* etc., lui sont fournis par la terre où il est implanté. Le problème de la fertilisation du sol consistait donc à trouver des engrais composés des substances qui constituent l'aliment des plantes. C'est d'après ces principes que M. Liebig a cru que l'on pouvait obtenir de belles récoltes en jetant sur les terres la cendre des végétaux. La plante qui s'étiole est comme la jeune fille chlorotique dont le teint se décolore et se flétrit. Le sang de la malade est, on le sait, très appauvri, et la quantité de fer qui devrait y être dans l'état normal est considérablement diminuée. Mais qu'on introduise dans cette organisation qui languit le métal qui manque, que les organes en reçoivent l'influence bienfaisante, et bientôt la fraîcheur et tous les attributs de la santé reparaîtront. Ainsi, d'après le savant chimiste de Giessen, les engrais minéraux donnent à la plante les sels métalliques au moyen desquels la végétation devient luxuriante et les récoltes très riches.

Quelques agronomes ont essayé en Angleterre de fertiliser le sol en le couvrant de substances minérales; mais les pluies ont entraîné ceux des sels qui étaient solubles, et l'insuccès n'a été que trop certain. En vain ont-ils voulu les retenir en faisant calciner les cendres avec d'autres corps, de la craie par exemple : les *composts* (c'est ainsi qu'on désigne ces engrais), ayant été semés sur les terres, n'en ont pas moins laissé s'écouler encore les substances salines qu'une gangue artificielle ne pouvait abriter de l'action dissolvante des eaux.

Cependant de véritables manufactures s'étaient élevées pour la fabrication des engrais minéraux dont l'exploitation avait paru devoir être si féconde, que M. Muss Pratt de Liverpool s'est muni d'une patente au nom de M. Liebig. La question des engrais minéraux ne laisse plus aujourd'hui le moindre doute dans l'esprit des agronomes de la Grande-Bretagne. Les pertes considérables et le mécontentement de quelques-uns le prouvent assez.

Il était cependant bien facile de prévoir les résultats de ces expériences. Les plantes n'empruntent pas seulement à l'atmosphère le carbone et l'azote, qui concourent pour une si grande part à former la masse qu'elles présentent; elles les puisent aussi dans le sol qui les supporte. Comment concevoir en effet que les graines, ces parties des végétaux qui renferment le plus de carbone ou qui en exigent le plus pour se développer, prennent ce principe dans l'atmosphère, alors que les feuilles, celles surtout des céréales, se dessèchent et se flétrissent, les feuilles, véritables poumons des plantes, qui ne doivent la singulière propriété d'absorber l'acide carbonique et d'en retenir le carbone qu'à la matière verte qu'elles renferment? De même que l'administration du fer ne pourrait complétement réparer un sang appauvri, si les règles d'une hygiène éclairée ne venaient en aide à l'action du médicament, de même aussi le sol le plus riche en principes minéraux ne pourrait fournir à la plante qu'une nourriture insuffisante, si d'autres substances ne lui prêtaient une assistance salutaire.

Ainsi, d'après M. Liebig, une plante pour végéter n'avait besoin que de sels minéraux et d'air. La présence de l'ammoniaque dans le sol ou celle d'un engrais azoté était inutile. Les chimistes français, au contraire, ont toujours préconisé la nécessité indispensable de l'ammoniaque ou des engrais azotés. L'expérience agricole faite à si haut prix et sur une si large échelle en Angleterre par les partisans les plus fanatiques des doctrines de M. Liebig a donné pleine raison aux vues des chimistes français, et a condamné sans retour celles du chimiste allemand.

L'aliment si utile dont les végétaux ont besoin est donc cet azote qu'on retrouve dans les graines des céréales, que M. Payen a reconnu indispensable pendant l'acte de la germination, et qui entre dans tous les composés ammoniacaux. Les corps qui contiennent une plus ou moins grande quantité d'azote ne sont pas rares dans la nature; tels sont les feuilles des arbres, certains végétaux herbacés, comme les lupins, les fèves et le maïs, qu'on utilise dans le midi de la France et en Italie, en les enfouissant dans le sol à l'état vert. Le sang, les détritus, la chair, en un mot toutes les parties des animaux qui sont très azotées, fournissent à ce titre d'excellens engrais. Celui que l'on emploie de préférence en Angleterre est fait avec les os. Les os ont le double avantage de fournir aux céréales, en même temps que l'azote, les phosphates terreux qui en constituent la charpente et dont le blé contient des qualités notables. Emprisonnée dans les sels métalliques auxquels le squelette doit la solidité qui lui est propre, la substance organique ne se décompose que lentement et ne fournit de gaz qu'après un temps très long. Aussi la terre qui a reçu les os en éprouve pendant des années l'heureuse influence. Cependant, si les matières azotées étaient libres, elles agiraient sans doute avec plus d'efficacité. C'est dans cette vue que les agronomes de la Grande-Bretagne ont employé le procédé, depuis long-temps

connu, au moyen duquel on décompose les sels calcaires et l'on isole la matière organique. Ce genre d'exploitation a reçu un si grand développement, que des manufactures se sont établies en Angleterre pour la fabrication des engrais au moyen de matières minérales. Non-seulement la charpente osseuse des animaux morts, mais encore toute leur dépouille putrescible, est jetée dans de grandes cuves, que l'on remplit ensuite d'eau aiguisée d'acide sulfurique. Cet agent a la propriété d'empêcher la décomposition des substances organiques et de dissoudre les carbonates et les phosphates terreux : il atteint donc le but indiqué. La consommation d'acide sulfurique est si grande en raison de l'exploitation considérable des engrais azotés en Angleterre, qu'il existe des fabriques spéciales pour préparer ce réactif. Quoiqu'il ait la même composition chimique que celui du commerce, on a cru devoir lui donner un nom spécial, celui d'*acide sulfurique agricole*. Ainsi, la chimie a non-seulement tracé les règles d'une agriculture rationnelle, corrigé les erreurs et prévenu les pertes auxquelles conduisent les épreuves de l'empirisme, mais elle a encore donné les moyens faciles de conserver les substances qui modifient si puissamment le sol, en même temps qu'elle a doté l'hygiène des conditions les plus favorables à la salubrité publique. Combien de corps l'agronome ne pourrait-il pas utiliser, qui sont journellement perdus au détriment du sol qui s'épuise et des hommes qui en aspirent les émanations funestes! Si l'on ne restitue abondamment à la terre les matériaux au moyen desquels les végétaux fleurissent et fructifient, les récoltes resteront stationnaires; elles pourront même devenir insuffisantes, à une époque où, dans presque toutes les contrées de l'Europe, l'accroissement de la population est si rapide. En vain tourmenterait-on la terre avec la charrue ou la herse, si cette mère commune ne renferme les sels et les substances azotées que la végétation verse avec la séve dans tous les organes des plantes : l'homme, trop exigeant, ne ferait que tarir la source de ses bienfaits. Le maintien d'un équilibre constant entre les produits et les pertes que fait le sol est donc le secret de l'agriculture, comme l'équilibre entre les denrées et le chiffre des populations est celui du bien-être des masses. La perte de cet équilibre dans l'un ou l'autre cas doit nécessairement conduire à la pauvreté et à la misère. Aussi est-il permis de s'étonner que les ressources de la chimie ne soient pas appliquées dans toute la France, comme elles le sont dans les Flandres et dans la Grande-Bretagne.

Ce sont les matières ammoniacales qui enrichissent le sol; la plante peut alors y puiser l'azote comme dans l'atmosphère : pourquoi donc ne pas fixer l'ammoniaque qui se répand dans les airs de mille points de la surface de la terre, soit des liquides sécrétés par les animaux, soit des matières animales en putréfaction? Un peu d'acide sulfurique, jeté sur ces matières, s'emparerait de cet alcali volatil, et en se combinant avec lui donnerait naissance à un produit solide dont l'art agricole pourrait tirer profit. La poudre de couperose verte (sulfate de fer) pourrait servir au même emploi; elle a d'ailleurs l'avantage d'être plus facile à manier, puisqu'elle est un corps neutre par sa nature. Ajoutez à cette poudre un peu de charbon animal, et tous les gaz méphitiques seront maintenus et neutralisés. Ainsi un mélange de couperose et de charbon animal fait par parties égales a le double avantage de désinfecter les matières qui exhalent

une odeur pénible, et de fixer l'ammoniaque qu'elles versent dans l'espace. Tel est le procédé préconisé à juste titre par M. Dumas, à qui les arts doivent de si nombreuses et si utiles indications. Quelques kilogrammes de charbon animal et de sulfate de fer suffisent pour empêcher la volatilisation des matières qui s'échappent des fosses d'aisance les plus grandes et en détruire l'odeur repoussante. La dépense nécessaire pour obtenir un tel résultat serait peut-être de cinq centimes par jour dans nos grands établissemens, dans les salles des hôpitaux, par exemple, au sein desquelles se forme trop souvent, malgré les soins les plus dévoués, une atmosphère nuisible aux convalescens et aux malades. Détruire ainsi les foyers d'infection serait à la fois une économie et un important progrès d'hygiène. A quoi bon établir à grands frais des appareils de ventilation, quand on n'arrête pas la formation des gaz méphitiques?

Les graves inconvéniens attachés au transport et à la fabrication des engrais azotés avec les matières excrémentielles de l'homme n'existent donc plus aujourd'hui. Espérons qu'en présence des moyens faciles dont l'art dispose contre les émanations des gaz si utiles pour la végétation, on saura prévenir le préjudice qu'une pratique malheureuse porte chaque jour à l'agriculture. Deux livres d'ammoniaque qui se dissipent dans l'air donneraient, si elles étaient retenues dans le sol, trente livres de blé : que l'on calcule alors l'étendue des pertes qui se font par la volatilisation des gaz qui s'élèvent des bassins de Montfaucon. C'est afin d'utiliser une partie de ces ressources qu'un chimiste habile, M. Jacquemard, a fait construire sur l'emplacement même de la voirie une usine destinée à l'exploitation du sulfate d'ammoniaque. Le réactif dont il se sert pour fixer l'alcali volatil est la chaux, qu'il mêle dans les eaux vannes; l'ammoniaque se dégage, et il est reçu dans de l'eau chargée d'acide sulfurique.

Depuis que les sels ammoniacaux ont été employés dans l'art agricole, des expériences ont été entreprises sur une grande échelle dans plusieurs contrées de l'Europe, et partout en France, en Angleterre, les résultats ont été heureux. Nous citerons surtout ceux qu'ont obtenus MM. Kulhmann de Lille et Schattenman de Strasbourg. A une époque où les gouvernemens doivent prendre cette devise : *la vie à bon marché*, nous concevrions avec peine qu'on accueillît avec indifférence ces tentatives d'application de la science à l'agriculture. La chimie moderne, qui nous a déjà révélé tant de ressources fécondes, ne nous fera sans doute pas long-temps attendre de nouvelles lumières. Elle est entrée dans une voie où chaque progrès peut devenir une garantie de plus pour la prospérité publique.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 928